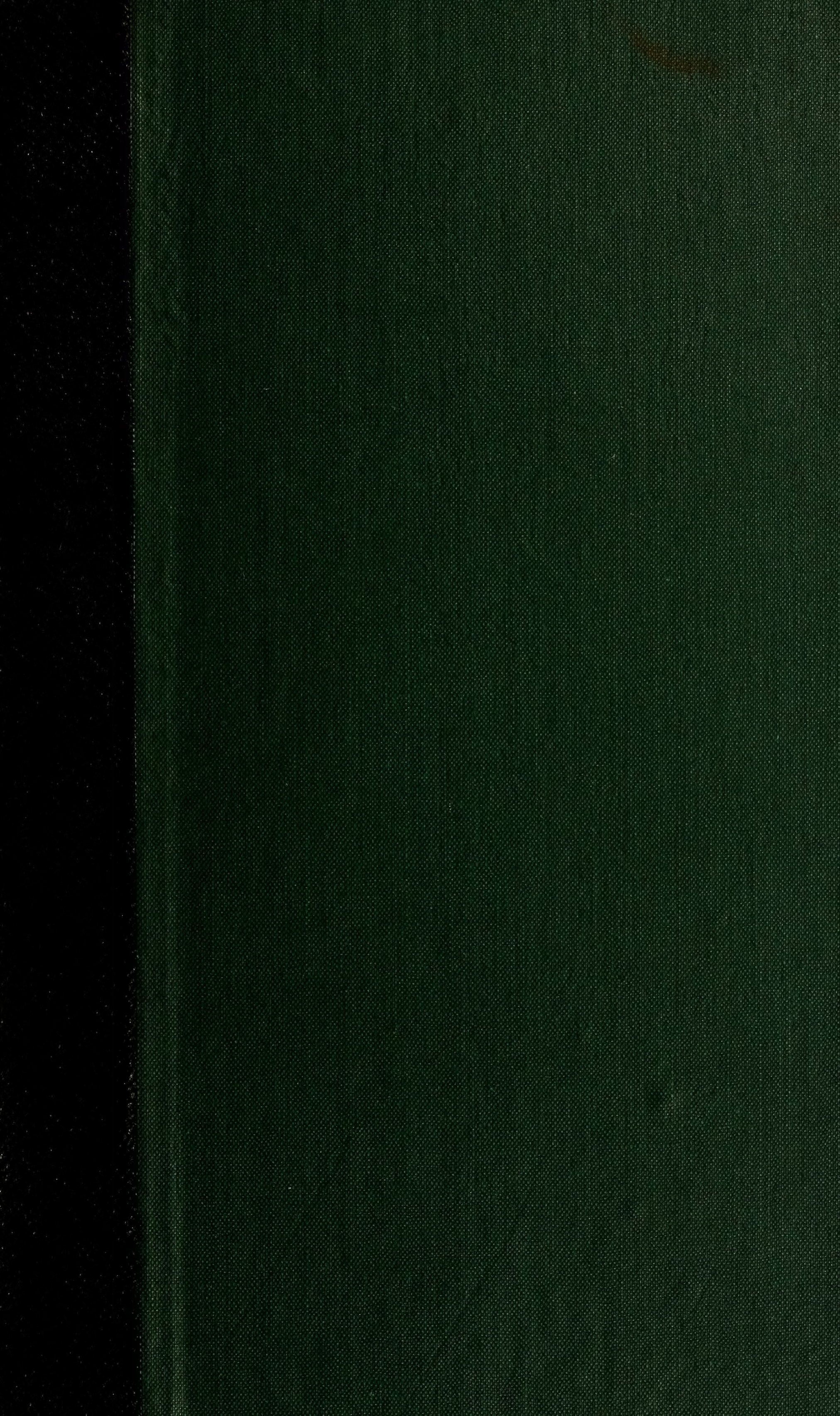
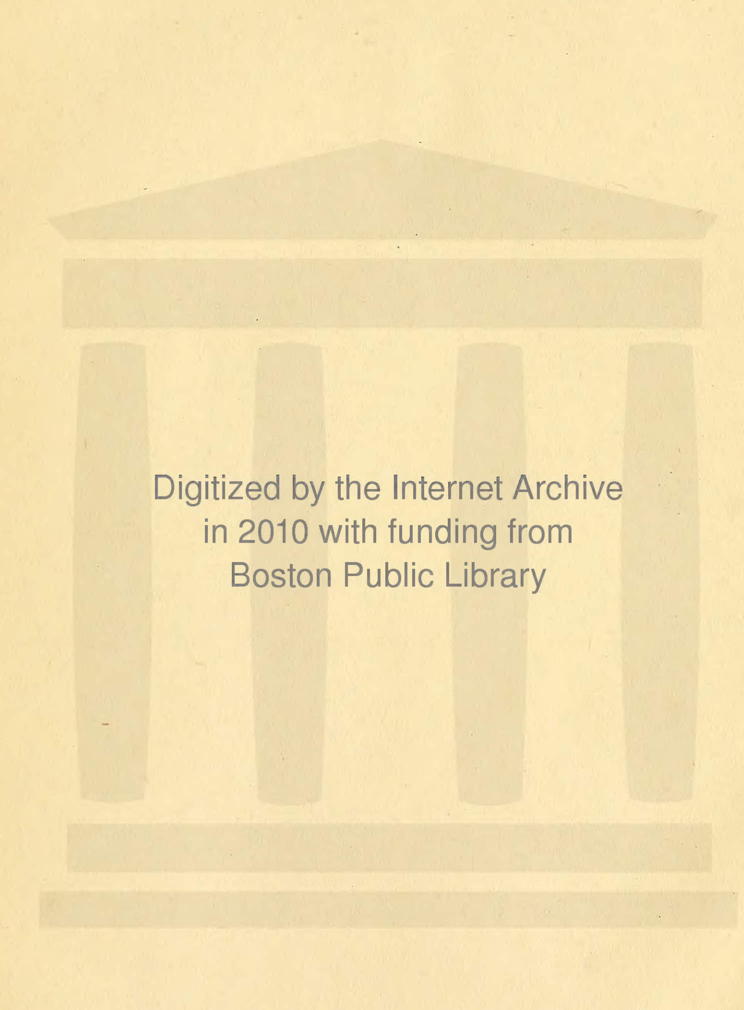



No. 22422.6
Vol. 33
THE TRUSTEES OF THE PUBLIC LIBRARY
LVX
OMNIVM
CIVIVM
OF THE CITY OF BOSTON
1852 · 1878



NOUVELLE
BIOGRAPHIE GÉNÉRALE

DEPUIS

LES TEMPS LES PLUS RECULÉS

JUSQU'A NOS JOURS.

TOME TRENTE-TROISIÈME.

Maldonado. — Martial.

TYPOGRAPHIE DE H. FIRMIN DIDOT. — MESNIL (EURE).

NOUVELLE
BIOGRAPHIE GÉNÉRALE

DEPUIS

LES TEMPS LES PLUS RECULÉS
JUSQU'A NOS JOURS,

AVEC LES RENSEIGNEMENTS BIBLIOGRAPHIQUES
ET L'INDICATION DES SOURCES A CONSULTER;

PUBLIÉE PAR

MM. FIRMIN DIDOT FRÈRES,

SOUS LA DIRECTION

DE M. LE Dr HOEFER.

Tome Trente-Troisième.

PARIS,
FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET CIE, ÉDITEURS,
IMPRIMEURS-LIBRAIRES DE L'INSTITUT DE FRANCE,
RUE JACOB, 56.

M DCCC LX.

NOUVELLE
BIOGRAPHIE
GÉNÉRALE

DEPUIS LES TEMPS LES PLUS RECULÉS JUSQU'A NOS JOURS.

M

MALDONADO (*Lorenzo* FERRER), navigateur et aventurier espagnol, né dans la seconde moitié du seizième siècle, mort le 12 janvier 1625. On ignore le lieu précis de sa naissance; il racontait que dès l'âge de quinze ans il avait navigué dans les mers du Levant et qu'il avait même été jusqu'aux Indes; que par la suite il avait voulu se faire recevoir pilote; en d'autres occasions, il affirmait que son éducation maritime s'était faite en Flandre et dans quelques-unes des villes Anséatiques. Il vécut néanmoins fort obscur jusqu'en 1600. A cette époque un procès, qu'il dut soutenir à Estepa, commença à donner du retentissement à son nom. Ferrer Maldonado était un calligraphe et même un peintre habile, et en outre initié à la plupart des sciences alors enseignées dans les écoles; il avait fait proposer par un de ses parents au marquis d'Estepa de le servir dans une opération litigieuse, en lui procurant des pièces qu'il saurait contrefaire; l'envoyé chargé de cette audacieuse commission, dont il ignorait le danger, fut mis immédiatement en état d'arrestation; à la nouvelle de cet incident, Maldonado s'enfuit, laissant son cousin entre les mains de la justice. Celui-ci se vit condamné au bannissement hors d'Estepa et de Grenade pendant l'espace de quatre ans. Sur ces entrefaites, le magistrat qu'on désignait sous le nom de fiscal apprit que Ferrer était à Cadix; un mandat d'amener fut lancé contre lui, mais sans résultat; on ignore ce qu'il devint pendant neuf ans. On le retrouve à Madrid en 1609; et comme il n'était point connu dans cette capitale, il put se donner hardiment pour un officier de marine qui avait exploré les mers les plus lointaines et visité les parages les moins connus. Il affirmait hautement avoir reconnu en l'année 1588 le détroit cherché si infructueusement par les Anglais, et grâce auquel on pouvait gagner les Philippines et les Moluques en trois mois de navigation tout au plus. C'était en franchissant ce détroit, auquel il avait imposé le nom d'*Aniam* et dont les eaux étaient parfaitement libres, qu'il avait gagné les côtes de la Chine et du Japon; il ne s'en tenait point à ces assertions audacieuses dans ses récits : il se donnait comme possédant bien d'autres secrets, plus extraordinaires. C'est ainsi qu'il assiégeait le ministère de ses mémoires, et fit si bien qu'on le présenta à D. Garcia de Sylva y Figueroa, homme instruit et homme influent à la fois, qui lui fit subir un premier interrogatoire en se contentant de lui faire débiter sa théorie sur le fameux détroit d'Aniam. Il résulta de cette enquête que l'entrée du mystérieux canal était par les 78° et la sortie par les 75°. Maldonado ajoutait qu'il ne lui avait pas fallu plus de trente jours pour le franchir. Hâtons-nous de dire que telles étaient les pièces géographiques dont ces documents se trouvaient accompagnés, qu'on n'a pu jamais réhabiliter ni Maldonado, ni Fuca, son émule. Le premier de ces imposteurs n'avait pu même tromper Figueroa. Un peu plus tard, il reçut une atteinte mordante du spirituel Cervantès (1), qui avait assez fréquenté les marins pour apprécier la valeur de ces projets. Notre aventurier ne s'en était pas tenu uniquement à capter l'intérêt des savants; dès 1609 il avait présenté à Philippe III un mémoire dont on conservait naguère une copie dans les archives du duc de l'Infantado, et dans lequel il donnait la relation écrite de sa découverte. Il annonça en outre au conseil des Indes qu'il avait découvert la fixation de l'aiguille aimantée, et une méthode pour obtenir la longitude en mer : on lui offrit pour ces deux beaux secrets 5,000 ducats de rente perpétuelle, sur lesquels il y en avait 3,000 affectés aux premiers. Les frais considérables que nécessitèrent les expériences firent comprendre, un peu tard,

(1) Voy. *Coloquio de los perros Cipion y Berganza* et la vie de Cervantes par Navarrète, 1re partie, § 137.

ce que valaient les théories du personnage. Le savant Navarrete affirme que le livre qu'il publia n'est pas de nature à faire changer sur lui l'opinion des marins. Ce livre est intitulé : *Imagen del mondo sobre la esfera, cosmografia, geografia y arte de navegar;* Alcala, par Juan Garcia y Antonio Duplastre, 1626, in-4°. Il est à remarquer que l'auteur n'y fait mention ni du fameux détroit d'Aniam ni de la fixation de l'aiguille aimantée. Ce faiseur de projets, que l'on peut caractériser plus sévèrement que ne l'ont fait certains biographes, n'eut pas la satisfaction de voir paraître son œuvre ; car il mourut dans une auberge de Madrid, le 12 janvier 1625. Ce fut sans doute la famille de Hinestrosa, à laquelle il avait confié l'exécution de son testament, qui fit imprimer le livre en question, livre sans valeur, et tout à fait insignifiant pour la science. De son vivant, Ferrer Maldonado jouit d'un crédit très-réel. Ferdinand DENIS.

Fernandez de Navarrète, *Historia de la Nautica*, p. 191 et 396, et *Disertacion sobre Ferrer Maldonado*, *Facq*, etc.; dans *Coleccion de documentos ineditos*, 1848.

MALDONAT (*Jean*), théologien et exégète espagnol, né en 1534, à Las Casas de La Reina, en Estramadure, mort à Rome, le 5 janvier 1583. Il fit ses études à Salamanque, où il enseigna la philosophie, la théologie et la langue grecque. Il se rendit ensuite à Rome, et entra dans l'ordre des Jésuites, en 1562. Il fut envoyé à Paris l'année suivante, pour y enseigner la philosophie dans le collége des jésuites. Il y professa aussi la théologie avec un grand succès. On rapporte qu'il convertit plusieurs ministres protestants, soit à Paris même, soit dans des voyages qu'il fit à Poitiers et en Lorraine. Tant de succès excitèrent l'envie. On l'accusa d'hérésie parce qu'il avait soutenu qu'il n'est pas de foi que la Vierge ait été conçue sans péché; mais l'évêque de Paris, Pierre de Gondi, le déclara absous. On l'accusa encore d'avoir capté au profit de sa compagnie une partie de la succession du président Montbrun-Saint-André. Maldonat crut prudent de se dérober à l'acharnement de ses ennemis, et alla cacher ses talents dans le collége de Bourges, où il poursuivit ses grands travaux exégétiques. Grégoire XIII l'appela à Rome pour le faire travailler à l'édition de la Bible des Septante. Il mourut dans cette ville, laissant des ouvrages dont quelques-uns parurent, après sa mort seulement, et dont les autres restèrent manuscrits chez les jésuites de Rome et de Rouen. De Thou, si opposé aux jésuites, fait un grand éloge de Maldonat, en qui il admirait « une piété singulière, une grande austérité de mœurs, un jugement exquis, avec une exacte connaissance de la philosophie et de la théologie ». Dans ses *Commentaires*, il montre une certaine tendance vers les explications rationnelles qui l'a fait suspecter de socinianisme. Il ne paraît pas que l'inculpation fût fondée; mais Maldonat avait plus de lumières et de critique que la plupart des théologiens de son temps. On a de lui : *Commentarii in quatuor Evangelistas;* Pont-à-Mousson, 1596-1597, 2 vol. in-fol. Le P. Dupuy, qui surveilla l'impression, y fit quelques additions et beaucoup de retranchements. Ces commentaires ont été souvent réimprimés; Richard Simon accuse l'auteur de n'avoir pas lu dans les sources les écrivains qu'il cite; — *Commentarii in Jeremiam, Baruch, Ezechielem et Danielem; accessit expositio psalmi* CIX, *et Epistola ad principem Borbonium, Montispenserii ducem, de collatione ac disputatione cum Sedanensibus calvinianis;* Paris, 1610, in-4°; Tournon, 1611, in-fol.; — *Commentarii in præcipuos Sacræ Scripturæ libros Veteris Testamenti;* Paris, 1643, in-fol.; — *Opera varia Theologica, tribus tomis comprehensa, ex variis tum Regis, tum doctissimorum vivorum bibliothecis, maxime parte nunc primum in lucem edita;* Paris, 1677, in-fol. Ce recueil réussit peu auprès des théologiens. « Maldonat, qui avait à combattre les calvinistes de France, dit Richard Simon, jugea que saint Augustin n'était guère plus de saison. Il semble avoir suivi en cela les constitutions de son père Ignace, qui veulent qu'on accommode la théologie aux temps et aux lieux lorsqu'il s'agit de la plus grande gloire de Dieu; en quoi il a très-bien réussi ; » — *De Cærimoniis*, dans la *Bibliotheca ritualis* de Zaccaria; Rome, 1781, in-4°. Le *Traité des Anges et des Démons* de Maldonat n'a paru que dans une traduction française par Labori, chanoine de Périgueux ; Paris, 1617, in-12. Le P. Codognat, minime, a extrait des ouvrages de Maldonat une *Somme des cas de conscience*, qui fut condamnée à Rome. Z.

Sothwell, *Bibliotheca Scriptorum Societatis Jesu.* — Bayle, *Dictionnaire Historique et critique.* — Richard Simon, *Histoire Critique; Lettres choisies.* — Niceron. *Memoires*, t. XXIII. — Le P. Prat, *Maldonat et l'université de Paris;* Paris, 1857.

MALEBRANCHE (*Nicolas* DE), philosophe français, né à Paris, le 6 août 1638, mort dans la même ville, le 13 octobre 1715. Son père, Nicolas de Malebranche, était secrétaire du roi et trésorier des cinq grosses fermes : sa mère se nommait Catherine de Lauzon. De dix enfants nés de cette union, notre Malebranche fut le dernier. La délicatesse et la fragilité de sa complexion ne permirent pas à ses parents de l'envoyer jeune encore aux écoles publiques : il fut élevé dans la maison paternelle, et n'en sortit qu'à l'âge de l'adolescence, pour aller étudier la philosophie au collége de La Marche, puis la théologie à la Sorbonne. Il en suivit les cours avec fruit, sa plus vive de ses passions étant alors l'étude de la science. Il eut ensuite à choisir une carrière. Son tempérament, ses goûts, ses habitudes de corps et d'esprit et la douce mélancolie de son caractère l'éloignaient du monde; il choisit l'état ecclésiastique. Quand il eut reçu les ordres, un canonicat lui fut offert à Notre-Dame de Paris. Mais accepter ce titre n'était-ce pas s'exposer à devenir un jour théologal, official, archidiacre,

vicaire général, peut-être évêque? Il refusa; moins, toutefois, par modestie, ou par défaut de courage, que par répugnance pour les affaires, par inclination pour la retraite. S'étant donc scrupuleusement interrogé sur sa vocation, il prit enfin le parti qui lui parut le plus conforme à son humeur, à son génie; en 1660, âgé de vingt-deux ans, il entra chez les religieux de l'Oratoire.

La congrégation de l'Oratoire était, on le sait, une congrégation savante : ce que l'on sait moins, c'est qu'il régnait alors dans cette congrégation, la plus savante de toutes, un véritable esprit de liberté, que ne gênaient ni les prescriptions d'une règle facile ni la volonté bien conseillée des supérieurs. Ceux-ci, par exemple, n'imposaient à leurs studieux confrères aucun genre de travail; ils ne leur défendaient que la paresse. Aussi le jeune Malebranche put-il, avec leur agrément, se vouer tour à tour à plusieurs études, et se dégoûter successivement tant de celles-ci que de celles-là. Par les conseils du P. Lecointe, il s'occupa d'abord d'histoire ecclésiastique, et lut en grec Socrate, Sozomène, Eusèbe, Théodoret; mais il renonça, dit-on, à l'histoire, parce qu'il ne pouvait réussir à concevoir clairement un ensemble de faits. Cela ne peut nous étonner. Malebranche a trop montré dans la suite combien son esprit, avide d'abstractions, était peu propre à considérer ce qui appartient au monde réel : lui qui n'a jamais su voir les choses présentes, comment aurait-il pu se former une idée nette des choses passées? Quittant donc l'histoire, Malebranche étudia l'hébreu. Il n'avait déjà plus de zèle pour l'hébreu, quand un jour il rencontra dans la boutique d'un libraire le *Traité de l'Homme* de Descartes, qui venait de paraître. L'ancien élève du collége de La Marche ne connaissait pas d'autre philosophie que celle de saint Thomas. Tandis qu'il lisait le *Traité de l'Homme*, il se prit tout à coup d'un tel enthousiasme pour la théorie des esprits animaux, que les battements trop précipités de son cœur le contraignirent plus d'une fois d'interrompre cette intéressante lecture. Tel est le récit de Fontenelle. Il est du moins constant qu'ayant ainsi, et comme par aventure, connu les principes de la philosophie cartésienne, Malebranche négligea tout à fait l'hébreu pour rechercher, lire, méditer les autres écrits de Descartes, et qu'il devint en peu de temps le plus déclaré partisan du novateur. Le voilà donc philosophe, philosophe passionné, homme de parti. Personne ne l'aurait auparavant cru capable de cette témérité, et lui-même moins que personne. Mais désormais il a secoué son indolence; les brouillards qui dérobaient à son esprit la vraie lumière se sont dissipés. Tout à fait guéri de cette inquiétude maladive qui le portait tour à tour aux études les plus diverses, il est tout entier, et pour toujours, attaché à la poursuite des déductions métaphysiques, et l'empire du possible n'a pas de limites si reculées qu'il n'ait l'ambition de les atteindre.

Après s'être consacré six années à étudier toutes les parties de la doctrine cartésienne, Malebranche mit au jour, en 1674 et en 1675, sa *Recherche de la Vérité*. On raconte que le théologien Pirot, chargé d'examiner cet ouvrage, refusa nettement de l'approuver; mais que l'historien Mézeray, autre censeur, se montra plus facile, ne soupçonnant pas qu'il y eût tant de venin caché sous les formules géométriques du docte oratorien. Descartes avait remis à la mode en France, en Hollande, les controverses philosophiques. Vivement excitée par le titre même du livre de Malebranche, la curiosité publique trouva dans ce volume une ample satisfaction; on s'en disputa les exemplaires. L'auteur en fit paraître successivement cinq autres éditions, avec des corrections et des additions considérables (1) : on ne se lassa pas de le lire, de le relire, de l'admirer et de le censurer, de le proclamer dans toutes les langues le plus sûr guide de la jeunesse, et le plus détestable manuel de toutes les erreurs. Il y avait déjà dans l'école même de Descartes deux partis : les modérés, qui s'en tenaient aux principes de la doctrine nouvelle et n'en recherchaient pas les conséquences, ou qui, voyant bien le péril des conséquences, s'efforçaient toutefois de le dissimuler, se contentant d'approuver les tendances de Descartes, la liberté de son esprit, et la fermeté de sa polémique contre des traditions surannées; mais il y avait aussi les exaltés, les indiscrets, qui, sans aucun ménagement pour les opinions reçues, pour les scrupules légitimes de l'autorité, c'est-à-dire de la Sorbonne, osaient tout dire au nom de Descartes, puisqu'il avait émancipé la raison, et compromettaient ainsi par toutes sortes d'excès le principe de la nouvelle philosophie. Le succès même du premier livre de Malebranche prouve assez qu'il était de la phalange des immodérés : il ne se fait jamais un aussi grand bruit autour des gens qui énoncent simplement des idées sages.

Voici la méthode suivie par Malebranche dans sa *Recherche de la Verité*. Le principe de toute certitude étant la raison absolument libre, c'est-à-dire affranchie du contrôle des sens, plus la pensée humaine s'élève au-dessus de la sphère des substances corporelles, plus elle s'approche de la vérité suprême, de laquelle procèdent toutes les vérités subalternes : enfin, par un dernier effort, elle pénètre le sanctuaire même; elle voit dans la pensée de Dieu la cause des êtres, et s'unit à elle par cette vision. Redescendant ensuite l'échelle des êtres, jusqu'aux plus basses régions de la nature, elle cons-

(1) Strasbourg, 1677, 2 vol. in-12; Paris, 1678, 1 vol. in-4°; Lyon, 1684, 2 vol. in-12; Paris, 1700, 3 vol. in-12, Paris, 1712, 4 vol in-12. L'abbé Lenfant le traduisit en latin *De Inquirenda veritate*; Genève, 1685, in-4°. Il y en eut aussi deux traductions en anglais, une en allemand, une autre en hollandais.

tate qu'ils portent tous la marque de leur céleste origine, et que tout est plein de Dieu. Ainsi la physique elle-même n'est qu'une théodicée. Nous entendrons tout à l'heure les graves objections qui seront faites à cette méthode. Elle devait d'autant plus choquer les bons esprits, que Malebranche n'avait pris aucune précaution pour se concilier leur indulgence. Ses contemporains l'ont appelé *le Méditatif.* D'autres exemples fameux, celui de saint Anselme, celui de saint Bonaventure, pour n'en pas citer d'autres, nous apprennent d'ailleurs que les esprits méditatifs perdent ordinairement toute retenue dès que l'esprit de système s'est emparé d'eux. C'est un mot brutal que celui de Faydit traitant l'interprète aventureux de la pensée divine comme un homme tout à fait écarté du droit chemin,

Qui, voyant tout en Dieu, n'y voit pas qu'il est fou.

Non, Malebranche n'est pas un fou; c'est un penseur d'un esprit vif, ingénieux, mais d'un jugement faible, qui ne sait pas distinguer où finit le domaine de la raison, et où commence celui de l'imagination. Il est toutefois évident que sa méthode justifie Spinosa, bien qu'il lui prodigue les plus dures invectives, et non-seulement Spinosa, mais les plus fanatiques théosophes et les athées les plus effrontés. Aristote l'a prouvé contre Platon, et Gaunilon contre saint Anselme. Dès qu'un logicien cesse de reconnaître l'infirmité naturelle de la raison humaine, il déifie sa propre pensée, puis il en devient idolâtre. Un peu de critique, un peu de bon sens suffit pour éviter l'écueil : eh bien, ce peu de bon sens a été quelquefois refusé aux plus nobles génies. Cela paraît une étrange disposition de la Providence; mais l'homme n'est pas plus autorisé à lui faire des questions que des reproches : *Quis consiliarius ejus fuit?*

Les plus ardents parmi tous les adversaires de Malebranche furent les théologiens. Dès l'année 1677, Malebranche entreprit de démontrer l'injustice de leurs censures, dans un petit écrit intitulé : *Conversations métaphysiques et chrétiennes*, in-12. Il ne le publia pas d'abord sous son nom, et beaucoup de gens l'attribuèrent à son ami, l'abbé de Catelan. Quel qu'en fût l'auteur présumé, c'était une apologie, qui tendait à concilier la métaphysique et la foi chrétienne. Elle obtint l'approbation de quelques cartésiens. Mais la Sorbonne, plus ombrageuse, ne l'approuva pas. Non-seulement, en effet, Malebranche y prouvait mal son orthodoxie; mais les arguments qu'il employait pour défendre sa méthode autorisaient manifestement les plus effroyables blasphèmes. On ne pouvait tromper la Sorbonne avec les artifices d'un beau langage, quand, pour élever l'homme, on l'absorbait en Dieu, quand, pour célébrer avec plus d'emphase les souveraines perfections de l'essence divine, on se donnait comme entretenant avec elle un commerce familier.

Un grand nombre de théologiens, que ces nouveautés révoltaient, accusaient donc l'auteur d'extravagance ou d'impiété, quand une indiscrétion du P. Levasseur, professeur de théologie positive à Saint-Magloire, fit parvenir entre les mains d'Antoine Arnauld quelques fragments d'un traité manuscrit, où Malebranche dissertait à sa manière, c'est-à-dire avec une entière indépendance, sur une autre question métaphysique et chrétienne, la question de la grâce et de la liberté.

Quelle place suppose-t-on à la liberté de l'homme dans le système métaphysique de Malebranche? Assurément on n'en suppose aucune, puisque, de l'avis même de plusieurs cartésiens, et pour en citer un parmi les modernes, de l'avis de M. Bouillier (*Hist. de la Philos. Cartés.*, t. II, p. 141), la personne humaine est totalement anéantie par ce système. Cependant, par une inconséquence singulière, Malebranche avait, dans l'écrit divulgué par le P. Levasseur, plaidé la cause du libre arbitre en des termes pélagiens : c'était un délit aux yeux d'Arnauld. Il en fit aussitôt une affaire, ne laissant pas ignorer à Malebranche qu'il se préparait à lui répondre. Le P. Quesnel, ami de l'un et de l'autre, voulut dès l'origine apaiser un débat qui promettait plus d'une satisfaction aux ennemis communs des cartésiens et des jansénistes, les jésuites : par son entremise, un colloque entre Arnauld et Malebranche eut lieu chez le marquis de Roucy, au mois de mai 1679; mais on échangea beaucoup de paroles dans cette entrevue, sans pouvoir s'entendre. A quelque temps de là Malebranche publia son manuscrit, sous le titre de : *Traité de la Nature et de la Grâce*, in-12, 1680, et souleva contre lui par cette publication non-seulement Arnauld, mais encore Bossuet. Bossuet, ayant reçu de Malebranche un exemplaire de l'ouvrage, écrivit sur cet exemplaire : *Pulchra, nova, falsa.* On connaît Bossuet : il jugeait les autres avec hauteur, et ne revenait guère sur ses jugements. Malebranche s'efforça vainement de le mettre dans son parti. Mais, de son côté, Bossuet ne réussit pas mieux à convaincre Malebranche. Un entretien qu'ils eurent à ce sujet se termina par des récriminations réciproques; ils se séparèrent mécontents l'un de l'autre, et Bossuet pressa vivement Arnauld ainsi que Fénelon, de réfuter l'*extravagant* oratorien. Voici les termes d'une de ses lettres à Arnauld : « Opto quam primum edi ac pervenire ad nos hujus tractatus (le *Traité de la Nature et de la Grâce*) promissam confutationem, neque tantum hujus partis quæ de gratia Christi tam *falsa*, tam *insana*, tam *nova*, tam *exitiosa* dicuntur, sed vel maxime ejus qua de ipsa Christi persona.... tam *indigna* proferuntur. » Fénelon se rendit promptement aux désirs de Bossuet, et publia sa *Réfutation du système de Malebranche sur la Nature et la Grâce.* Arnauld prit un chemin plus long, mais plus sûr, pour arriver au même but. Versé dans

toutes les subtilités de l'école, Arnauld ne pouvait se dissimuler que les nouveautés du théologien avaient pour complices les nouveautés du philosophe ; aussi commença-t-il sa vive polémique en dénonçant au public comme autant de faussetés toutes les propositions que nous offre sur la nature des idées le premier et le plus fameux ouvrage de Malebranche, *La Recherche de la Vérité*.

Le traité *Des Vraies et des Fausses Idées* parut pour la première fois à Cologne en 1683, in-12. C'est un livre écrit sans pitié. Sur la question des idées, le réalisme de Malebranche avait atteint le dernier terme de l'audace. Arnauld démontre de la façon la plus convaincante que toutes les idées de Malebranche, tous les corpuscules intelligibles localisés par ce docteur dans la mémoire de l'homme, ou dans le laboratoire de l'entendement divin, sont des fictions absolument différentes de ce que l'on a coutume de comprendre sous le nom d'*idées*. N'était-ce pas donner trop d'importance à une définition erronée? N'y avait-il pas plus de stratégie que de loyauté dans cette brusque et véhémente sortie contre un simple paradoxe? Qu'on ne le pense pas. C'est un problème fondamental que celui de l'origine et de la nature des idées. C'est à l'occasion de ce problème qu'Aristote et Platon se séparent, pour s'engager ensuite en des voies si différentes. Il occupe d'ailleurs une place d'autant plus considérable dans le système de Malebranche, qu'après avoir empli de chimères la pensée de Dieu, Malebranche prend pour témoins de la vérité ces chimères elles-mêmes, et n'en veut pas d'autres : de sorte que de sa fausse psychologie prennent origine une fausse théologie, une fausse morale. Sans aucun doute Malebranche aurait bien désiré, dès le début de cette polémique, ne pas voir toute sa philosophie engagée dans la question; mais l'empressement qu'il mit à répondre aux objections d'Arnauld prouve assez qu'il avait apprécié l'habileté du vieil athlète, et qu'il avait reconnu la nécessité de parer au plus vite un coup si bien porté. La *Réponse au livre des Vraies et des Fausses Idées* fut publiée la même année que l'écrit d'Arnauld. Cette *Réponse*, quelquefois éloquente, ne manque pas d'aigreur. On y rencontre même des invectives : des invectives contre un septuagénaire! C'est un oubli des convenances. Mais il faut peut-être pardonner aux philosophes *méditatifs* cette faute, qu'ils ont souvent commise : vivant loin du monde, ils en ignorent les lois. Quoi qu'il en soit, la *Réponse* de Malebranche, dictée par un maître dans l'art d'écrire, lui réconcilia beaucoup d'esprits que l'autorité d'Arnauld avait d'abord entraînés dans l'autre parti. Arnauld fut donc forcé de reprendre la plume, et tout d'un trait il écrivit une longue *Défense*, qui parut à Cologne en 1684. L'attention publique était vivement excitée. Il est assez vraisemblable que même en ce temps, si différent du nôtre, où tous les lettrés avaient quelque expérience de la philosophie, les subtilités de cette polémique ne furent pas bien comprises par beaucoup de gens. Tout le monde s'efforçait, du moins, de les comprendre, et dans tous les lieux où se réunissaient d'ordinaire les beaux esprits de la cour et de la ville, on ne parlait que de ce grand tournoi; les femmes elles-mêmes se faisaient initier aux mystères de l'idiome scolastique, et prenaient ensuite parti pour ou contre les êtres représentatifs, la vision en Dieu, l'étendue intelligible. Derrière chacun des combattants était une nombreuse phalange, qui l'encourageait, l'animait, et lui promettait à chaque nouvelle reprise d'armes une facile victoire.

Contre la *Défense* d'Arnauld Malebranche composa promptement *Trois Lettres*, dont la réunion forme un nouveau volume.

Il s'agit toujours, dans ces lettres, des fameuses entités de l'entendement divin. Cependant le terrain de la dispute s'élargit. Plusieurs fois sommé de laisser de côté la question des idées, et d'aborder enfin celle de la grâce, Arnauld ne peut plus différer de condescendre au désir de son adversaire et aux secrètes instigations de Bossuet. Il écrit à la hâte et fait communiquer à Malebranche une *Dissertation sur les miracles de l'ancienne loi, en réponse à un Éclaircissement du Traité de la Nature et de la Grâce*. Malebranche est dénoncé dans cet écrit comme un des plus audacieux ennemis de la foi, pour avoir subordonné tous les faits occasionnels aux lois générales de la Providence, et pour avoir ainsi plus qu'ébranlé la confiance due par tout chrétien aux miracles, aux légendes bibliques. A cette dénonciation Malebranche répliqua sans se troubler. On pouvait mettre en défaut sa logique, mais non pas son courage. Il publia donc presque sur-le-champ sa *Réponse à la Dissertation d'Arnauld*, et son *Éclaircissement sur les miracles de l'ancienne loi*. Les mois, les années s'écoulaient, les volumes succédaient aux volumes, et ni l'ardeur des deux combattants, ni l'attention du public n'étaient encore fatiguées. Arnauld mit alors au jour ses *Réflexions théologiques et philosophiques*, ainsi que *Neuf Lettres* à l'adresse de Malebranche, 1685, 1686. Dans ces *Réflexions*, dans ces *Lettres*, il l'accusait d'avoir amèrement outragé la Providence par des hypothèses dignes d'un impie, d'avoir en des termes trop clairs contredit la doctrine de saint Augustin et de l'Église sur l'absolue nécessité de la grâce prévenante, d'avoir, autant qu'il l'avait pu, profané par d'indignes sarcasmes le dogme de la prédestination, et d'avoir enfin, par toutes sortes de nouveautés, mis la philosophie en opposition directe avec la religion révélée. Avait-il commis tous ces délits? Peut-être. Mais le débat, on le voit, a changé de caractère : il s'agissait naguère, à propos des idées, de savoir si la philo-

sophie de Malebranche peut être sanctionnée par la droite raison; mais à propos de la grâce, de la prédestination, des miracles, il s'agit simplement de vérifier si les assertions dogmatiques de Malebranche sont ou ne sont pas conformes à celles de saint Augustin. La dissemblance démontrée, Malebranche sera-t-il confondu? Il ne le sera pas au jugement de tous les siècles. L'autorité de saint Augustin sera toujours grande sans aucun doute; mais il y a longtemps déjà qu'elle ne prévaut plus sur l'autorité de la raison. Du temps même de Malebranche, il y avait en France, en Hollande, en Angleterre, plus d'un libre penseur pour qui les arrêts de l'Église n'étaient pas sans appel. Ajoutons qu'un parti puissant, les molinistes, n'acceptait pas le janséniste Arnauld pour un interprète fidèle de saint Augustin. *Le Méditatif* n'avait donc pas lui-même manqué d'adresse lorsqu'il avait fait tant d'efforts pour obliger son adversaire à traiter uniquement la question de la grâce : il était certain à l'avance de voir ses opinions sur cet obscur et dangereux problème appuyées par un grand nombre de gens. Aux *Réflexions* et aux *Lettres* d'Arnauld il opposa neuf *Lettres* nouvelles, qu'il publia successivement, en trois parties, et, dissertant avec plus d'abondance sur la matière de la grâce que sur ces abstractions métaphysiques, dont il n'y avait pas fait généralement admettre la réalité, il intéressa davantage à sa cause les libres docteurs.

Cette polémique finit en l'année 1686. Quand le silence eut remplacé tant de bruit, ni l'un ni l'autre des deux interlocuteurs ne put se féliciter d'avoir convaincu son adversaire et entraîné le public de son côté. Les esprits restèrent partagés; mais cette affaire n'accrut pas beaucoup la réputation d'Arnauld, depuis longtemps faite; tandis que Malebranche, à peine connu lorsque le débat commença, était devenu lorsqu'il cessa un véritable chef de secte. Dès lors en effet parmi les cartésiens on distingua les *malebranchistes*, qui, ayant reçu ce nom, le portèrent en public, s'avouant les disciples du maître. Nous n'assurons pas qu'ils fussent tous à combattre pour toutes ses opinions; mais tous, du moins, ils en avaient adopté quelques-unes, et se plaisaient d'ailleurs à rendre hommage au mérite éclatant de l'écrivain, à la constante sérénité du philosophe.

Assurément, dans les écrits d'un homme aussi incapable de subir le joug de la discipline, aussi ardent à conclure, et aussi peu respectueux à l'égard des maximes communément admises, il y avait un aliment pour la curiosité, pour l'enthousiasme de chacun. Il s'était d'ailleurs concilié beaucoup de partisans, depuis le commencement de sa controverse avec Arnauld, par des ouvrages plus originaux, plus considérables que ses libelles polémiques, et où il avait fait preuve d'un talent plus varié. Dès l'année 1684 parurent ses *Méditatons métaphysiques et chrétiennes*, qui eurent un étonnant succès : quatre mille exemplaires de cet ouvrage furent en quelque sorte arrachés au libraire qui venait de les mettre en vente, et l'auteur dut en préparer aussitôt une édition nouvelle. Dans le même temps, la même année, Malebranche donna son *Traité de Morale*, in-12. Enfin, en 1688, le public reçut de sa main ses *Entretiens sur la métaphysique et sur la religion*, réimprimés en 1690 et en 1697, qui sont considérés à bon droit comme offrant, sous la forme d'un dialogue solennel, un résumé complet de toute la doctrine de Malebranche sur l'âme, l'union de l'âme et du corps, la nature des idées, l'imperfection des sens, la vision en Dieu, l'universel empire de la Providence, et les lois qu'elle observe dans le gouvernement des esprits et des corps. Voici le début des *Entretiens:* « Bien donc, mon cher Ariste, puisque vous le voulez, il faut que je vous entretienne de mes visions métaphysiques. Mais pour cela il est nécessaire que je quitte ces lieux enchantés qui charment nos sens... Comme j'appréhende extrêmement de prendre pour les réponses immédiates de la vérité intérieure quelques-uns des préjugés ou de ces principes confus qui doivent leur naissance aux lois de l'union de l'âme et du corps, et que dans ces lieux je ne puis pas faire taire un certain bruit confus, qui jette le trouble dans toutes mes idées, sortons d'ici, je vous prie; allons nous renfermer dans votre cabinet, afin de rentrer plus facilement en nous-mêmes : tâchons que rien ne nous empêche de consulter l'un et l'autre notre maître commun, la raison universelle. C'est la vérité intérieure qui doit présider à nos entretiens! » Ce fragment en dit assez et trop. Voilà un philosophe qui prêt à considérer la nature et les opérations des corps s'en éloigne autant qu'il peut, qui tient pour suspect le témoignage des sens corporels au sujet du monde où, comme il va le dire, nos corps habitent, et qui ne veut interroger sur la réalité de ce monde qu'un esprit sourd à tous les bruits, insensible à tous les contacts. Le système né de ce colloque avec la raison pure peut assurément avoir beaucoup de grandeur; mais au lieu de vérités bien démontrées et bien ordonnées, il ne nous offrira jamais qu'un audacieux échafaudage de décevantes visions. Le mot est de l'auteur lui-même, et mérite d'être retenu : *Il faut que je vous entretienne de mes visions.* Mais à qui permet-on d'être visionnaire, si ce n'est aux poëtes?

L'Église de Rome fut et devait être consultée sur ce système. Elle répondit, le 29 mai 1690, par une mise à l'*index* des ouvrages suivants : *Traité de la Nature et de la Grâce*, *Lettres* contre Arnauld, *Défense de l'auteur de la* Recherche de la Vérité *contre l'accusation de M. de La Ville*, *Lettres* en réponse aux Réflexions Philosophiques. Plus tard, le 4 mars 1709, elle frappa de la même sentence la *Re-*

cherche de la Vérité, et le 15 janvier 1714 les *Entretiens sur la métaphysique et la religion*.

Depuis quelques années Rome avait trop usé de ses foudres. Elles n'avaient plus guère de vertu. Nous n'apprenons donc pas que les partisans de Malebranche aient été très-déconcertés par l'arrêt de l'année 1690. Cependant l'intrépide docteur paraît avoir quelque temps tenu sa tête courbée et ses lèvres closes, moins, il est vrai, par soumission que par condescendance, étant de ceux dont un décret de la congrégation de l'Index ne saurait troubler la conscience. Nous le voyons rentrer dans l'arène en 1694. Un péripatéticien plus ferme encore que le docte Arnauld, Régis, avait censuré bon nombre de propositions malebranchistes dans le *Journal des Savans* des années 1693, 1694. Il avait, notamment soutenu, contre le néo-platonicien de l'Oratoire, que les idées, simples modalités du sujet pensant, ne possèdent à aucun titre l'existence objective; il avait, en outre, attaqué, avec plus ou moins de bonne foi, une assertion de Malebranche relative aux plaisirs des sens, l'accusant de reproduire sur ce point le sentiment d'Épicure. Aux accusations de Régis, Malebranche fit une *Réponse* qui donna de nouveaux mouvements d'impatience au vétéran de la critique. Arnauld déclare que, réduit autrefois à un silencieux abandon de ses chimères, Malebranche se montre aujourd'hui bien arrogant, quand il ose tenter de les remettre en honneur. Ce qui fournit à Malebranche l'occasion d'écrire contre Arnauld deux nouvelles *Lettres*, plus vives peut-être et plus dures que les précédentes (juillet 1694). Les récriminations occupent plus de place dans ces libelles que les raisons, bonnes ou mauvaises, pour ou contre les sentiments opposés. Quelques années après, dom François Lami, zélateur enthousiaste de Malebranche, et néanmoins assez libre esprit, ayant prétendu justifier la thèse de l'amour pur et désintéressé, c'est-à-dire la thèse même du quiétisme, en citant quelques lignes empruntées au huitième entretien des *Conversations métaphysiques*, Malebranche se vit engagé contre sa volonté, par ce malencontreux emprunt, dans un parti qui ne jouissait pas alors d'une très-bonne renommée. Il est incontestable que si l'intelligence humaine, comme l'assurait Malebranche, voit en Dieu même toute vérité, elle n'a qu'à s'abîmer dans la contemplation de cette lumière. L'étude des choses n'importe plus : ce n'est qu'un travail stérile. Or, si l'unique objet de la connaissance est Dieu, à plus forte raison est-il l'unique objet de l'amour. Et s'il est aimé sans comparaison, il est aimé sans intérêt, l'union de l'homme à Dieu par l'amour étant nécessairement plus étroite, plus intime, que l'union par la connaissance. On ne peut, comme il semble, raisonner autrement sans commettre quelque paralogisme. Cependant c'étaient là des conclusions compromises, et Malebranche crut devoir protester contre ce qu'on lui faisait dire. C'est à cette occasion qu'il publia son *Traité sur l'Amour de Dieu*, 1697, in-12. Ainsi que Bossuet, dans sa polémique contre Fénelon, Malebranche proteste à la fois contre l'amour mercenaire et l'amour absolument dégagé de tout intérêt. Assurément Dieu seul est la fin de notre amour. Mais nous trouvons dans cet amour notre félicité, et cette félicité est bien loin de nous être indifférente. Si donc nous n'aimons pas Dieu en vue de nous-mêmes, ce qui toutefois nous entraîne à l'aimer, c'est le sentiment de ce qui doit faire notre bonheur personnel : un pur sentiment, et non pas un calcul. Or, c'est le calcul qui rend l'amour mercenaire. Telle fut la distinction proposée par Malebranche. « Il aimait, nous dit le P. André, M. de Cambrai, qui s'était montré favorable à son système sur les idées. Il craignait M. de Meaux, qui menaçait son *Traité de la Nature et de la Grâce*. Il craignait encore plus le moindre soupçon de quiétisme, qui était alors l'accusation à la mode... Il tâcha d'éclaircir la matière à la satisfaction des deux partis. » L'a-t-il vraiment éclaircie? Nous en doutons un peu.

Malebranche allait bientôt atteindre sa soixantième année. L'éclat de son talent, l'indépendance et même l'âpreté de ses convictions en avaient fait un personnage si considérable, que la renommée de Descartes lui-même n'était pas supérieure à la sienne. On sera peut-être surpris d'apprendre qu'il était surtout en crédit auprès des mathématiciens, et que par leur recommandation il fut élu, en 1699, membre honoraire de l'Académie des Sciences. Il y eut à Paris des conférences de malebranchistes. Il y en avait une chez la nièce de Malebranche, M[lle] de Wailly, où l'étude et la discussion des sentiments particuliers à notre docteur réunissaient toutes les semaines, à un jour fixe, l'abbé de Cordemoy, le premier médecin de la reine Silva, le mathématicien Joseph Sauveur, professeur au Collége Royal, Miron, conseiller au Châtelet, l'érudit Germon, Saurin, rédacteur du *Journal des Savants*, le P. Aubert, le P. André et quelques autres. Malebranche venait rarement dans cette assemblée. Comme on le pressait un jour de s'y rendre : — « Pourquoi? dit-il; pour faire dire à mon arrivée : *Voilà la bête!* » Même à cette réunion d'amis il préférait la solitude. Aussi souvent qu'il le pouvait, il quittait Paris, se retirait à la campagne, fermait les volets de son appartement, et méditait dans le silence et la nuit. Mais à Paris sa maison était ouverte à tout le monde; car, loin de repousser les visiteurs comme des importuns, il les recevait avec reconnaissance comme des hôtes toujours attendus, tant son ardeur pour la propagande le rendait communicatif. On le savait, et il ne venait guère à Paris de notable étranger qui ne fît sa visite au père Malebranche. Jacques II lui rendit lui-même cet hommage.

Malebranche apprit un jour de l'évêque de Rosalie, M. de Lionne, que sa philosophie avait pénétré même dans la Chine. Ce qui lui fournit l'occasion de composer les *Entretiens d'un philosophe chrétien et d'un philosophe chinois sur l'existence de Dieu;* Paris, 1708. Mais, quelle que fût l'aménité naturelle de son caractère, il avait été tellement aigri par les agitations de sa vie, qu'il ne pouvait écrire même à l'adresse d'un Chinois sans offenser toute une secte française. Les Jésuites, qui considéraient la Chine comme une province conquise par leur société, s'irritèrent de le voir accuser les Chinois d'athéisme; et le père Tournemine, le père Hardouin lui repondirent que les Chinois étaient moins athées que lui-même, puisque sa doctrine était au fond celle de Spinosa. C'était une accusation déjà vieille, et contre laquelle Malebranche avait souvent protesté. Mais à beaucoup d'habiles gens, à Leibniz lui-même, elle parut un peu fondée. La question n'était pas en effet de savoir si Malebranche confessait des lèvres les conclusions si mal notées de Spinosa, mais si l'on pouvait concilier en logique les conclusions de Spinosa et les prémisses de Malebranche. Cette contrariété ne fut pas la dernière qu'éprouva notre docteur. Avec la franchise et la vivacité de son esprit, il avait écrit sur toute matière avec trop peu de réserve; de sorte que tout envieux de sa gloire trouvait facilement dans ses ouvrages des arguments pour l'accuser. C'est le malheur des écrivains qui ont confié trop tôt au public les passions de leur âme; on leur reproche même l'effervescence des plus généreux sentiments; leurs imprudences sont appelées des crimes, et le public, qui n'aime pas les grands noms, se met du côté des obscurs détracteurs.

C'est en 1713 que parut l'ouvrage du père Boursier intitulé : *De l'Action de Dieu sur les Créatures*. Meilleur logicien que Malebranche, le père Boursier se prononçait fermement pour la thèse de la vision en Dieu, mais rejetait ensuite, comme une inconséquence, tout ce que Malebranche avait imaginé, dans ses traités sur la grâce, pour réserver à l'homme un reste de liberté. C'était donc pour Malebranche un disciple de plus parmi les docteurs de la Sorbonne, mais un disciple fâcheux, qui le compromettait en le faisant raisonner avec trop de rigueur. « Si l'homme, dans la doctrine du père Boursier, n'est qu'un automate mu par Dieu lui-même, est-il donc autre chose dans la doctrine de Malebranche? » Ainsi s'exprime, sous la contrainte de l'évidence, le dernier historien de ces débats, M. Francisque Bouillier. La doctrine d'un philosophe n'est pas en effet ce qu'il veut bien affirmer, mais ce qu'on doit conclure de ses principes. Dans une de ses lettres au père André, Malebranche reprocha des contradictions au père Boursier. Il se contredit lui-même plus ouvertement encore dans ses *Réflexions sur la Prémotion physique;* 1715, in-12.

Malebranche mourut où il avait passé presque toute sa vie, dans une étroite cellule de la maison de l'Oratoire Saint-Honoré. Comme les paladins de notre légende héroïque, comme un vrai héros de la table ronde, il combattit jusqu'au dernier jour de sa vie, et mourut des suites d'un combat. Le philosophe anglais Berkeley étant venu le visiter dans sa cellule, ils furent bientôt en pleine dispute. N'étaient-ils pas l'un et l'autre chevaliers? Mais à la suite de cette discussion, Malebranche sentit qu'il avait fait un effort supérieur à ce qui lui restait d'énergie physique. Il s'affaissa sur lui-même, pour ne plus se relever.

Nous avons mentionné dans cette notice tous, ou, du moins, presque tous les opuscules de Malebranche qui ont été multipliés par la presse. Quelques-uns sont-ils restés inédits? On pourrait le supposer, en lisant les fragments de la correspondance du père André, publiés pour la première fois par M. Cousin. Nous regrettons surtout la perte de ses lettres. Suivant le père Lelong, Malebranche avait un commerce épistolaire avec plus de cinq cent cinquante personnes. M. Cousin a récemment publié deux lettres de Malebranche, M. Feuillet de Conches quatre, MM. Mancel et Charma dix-sept. On a de plus une correspondance de Malebranche et de Mairan, sur laquelle il faut consulter les *Fragments de Philosophie Cartésienne* de M. Cousin, et l'on parle encore de lettres inédites de Malebranche à Leibniz. Quelles mains ont anéanti ou caché le reste? « Retenir, altérer, détruire la correspondance d'un tel personnage, c'est dérober le public, et, à quelque parti qu'on appartienne, c'est soulever contre soi les honnêtes gens de tous les partis. » Cette phrase vive est de M. Cousin. Nous souscrivons à la sentence qu'elle renferme. Nous y souscrivons, sans être du parti de Malebranche et de M. Cousin. M. Cousin définit Malebranche « le Platon du christianisme, l'ange de la philosophie moderne, un penseur sublime, un écrivain d'un naturel exquis et d'une grâce incomparable ». Mais, d'un autre côté, Voltaire, dans son *Traité de Métaphysique*, chapitre 3, prétend que « pour réduire le système de Malebranche à quelque chose d'intelligible on est obligé de le réduire au spinosisme; » et nous avons plus d'une fois indiqué dans le cours de cette notice que nous sommes à cet égard de l'opinion de Voltaire. Malebranche n'est donc pas l'*ange* par lequel nous consentons à nous laisser conduire. La sublimité de sa pensée nous effraye plutôt qu'elle ne nous séduit. Mais qui refuserait à l'éclat de son génie, à l'aimable et courageuse liberté de son caractère, à l'austère éloquence de son style, tous les hommages qui leur sont dus? B. Hauréau.

V. Cousin, Introduction aux *OEuvres Philosophiques du père André*. — Mancel et Charma, *Le père André*. — Fr. Bouillier, *Hist. de la Philosophie Cartésienne*, et article *Malebranche*, dans le *Dictionn. des Sciences Philosoph.* — Bordas-Demoulin, *Le Cartésia-*

nisme. — Damiron, *Hist. de la Philosophie du dix-septième siècle.* — Fontenelle, *Éloge de Malebranche.* — J. Simon, Introduction aux *OEuvres Philosoph. d'Ant. Arnauld.* — E. Saisset, *Essai de Philosophie religieuse.* — Nicéron, *Mémoires*, II.

MALÉE ou **MALCHUS** (1), général carthaginois, vivait, suivant Paul Orose, dans le sixième siècle avant J.-C. Il fut, d'après Justin, un des premiers qui étendirent la domination de Carthage, en soumettant les tribus africaines et en s'emparant ensuite d'une grande partie de la Sicile. Il voulut poursuivre ses conquêtes en Sardaigne, mais il perdit une grande bataille, et fut puni de sa défaite par l'exil. Indigné de l'ingratitude de ses concitoyens, il excita son armée à la révolte, et mit le siége devant Carthage. Ce fut en vain que les Carthaginois lui envoyèrent pour intercéder en leur faveur son fils Carthalon, Malée le fit crucifier en vue de la ville. S'étant rendu maître de Carthage, il fit mettre à mort dix des principaux sénateurs. Il laissa aux autres la suprême puissance. Accusé bientôt après d'aspirer à la royauté, il fut condamné à mort. Paul Orose, qui n'a fait qu'abréger le récit de Justin, ajoute que ces événements eurent lieu sous le règne de Cyrus; mais sa seule raison pour assigner cette date, c'est que Justin nomme Magon aussitôt après Malée. La chronologie de ces faits est extrêmement incertaine et les faits même sont douteux. Y.

Justin, XVIII, 7. — Orose, IV, 6.

MALEGUZZI-VALERY (Comtesse *Veronica*), Italienne célèbre par son savoir et son esprit, née à Reggio, le 25 février 1630, morte à Modène, le 26 septembre 1690. Elle montra de bonne heure pour les études sérieuses des dispositions que ses parents se plurent à développer en lui donnant des maîtres. A la connaissance de l'histoire, de la philosophie et de la théologie elle joignit celle du grec, du français et de l'espagnol. En 1649 elle soutint deux thèses publiques, dont elle dédia l'une à Marguerite Farnèse, duchesse de Parme, l'autre à la reine de France. Son peu de fortune l'obligea de se retirer dans un couvent où elle mourut dans de grands sentiments de piété. Un seul de ses ouvrages a été imprimé, c'est l'*Innocenza riconosciuta*, drame en trois actes et en prose, avec un prologue et des chœurs; Bologne, 1660, in-4°. Elle laissa en manuscrit un autre drame, intitulé : *La Sfortunata fortunata*, des *Quesiti sopra il demonio platonico*, et une traduction italienne du *Traité de l'Usage des Passions* du P. Senault. Z.

Tiraboschi, *Bibliotheca Modenese*, t. III, p. 128-137. — Cinelli, *Bibliotheca volante*, t. III, p. 244.

MALEK BEN ANAS, chef de secte orthodoxe arabe, né à Médine, en 713, mort en 795 de J.-C., dans la même ville. Descendant d'un ancien roi de l'Yémen, nommé Si-Asbah ou Dzoul-Asmah, il suivit les leçons des docteurs les plus célèbres, Nefii ben-Eli, Naïm, Sohri, et fut revêtu de la charge de mufti dans sa ville natale, charge qu'il semble avoir conservée jusqu'à la fin de ses jours. Ayant entendu vanter la simplicité des mœurs du khalife ommiade de Cordoue Abderrahman Ier, il se déclara ouvertement contre les premiers princes fastueux et intolérants de la famille des Abbassides, en déclarant non obligatoire le serment de foi et hommage qu'on était forcé de leur prêter. Djafar el Mansour, frère du khalife régnant et plus tard son successeur, le fit battre de verges et malmener au point qu'on lui démit une épaule. Malek n'en vit pas moins adopter le rite qu'il avait fondé par Hakem Ier, qui le fit introduire en Espagne, en le substituant à celui de l'iman de Baalbek al Aouzaeï. Plus tard, Haroun al Rachid, après avoir essayé vainement de lui interdire le séjour de Médine, lui offrit d'être le précepteur de ses deux fils Amin et Mamoun; mais le fier docteur ayant fait dire au khalife que la dignité d'interprète des sciences religieuses ne lui permettait pas d'aller au-devant de qui que ce fût, Haroun se résigna à envoyer ses fils à l'école commune, où Malek ne leur accorda pas même une place d'honneur. C'est vers cette époque qu'il rédigea, sous le titre de *Mouwatha fi'lhadith*, le premier code de traditions musulmanes. Haroun, par un excès de dévouement, ayant voulu astreindre tous les fidèles à l'observation de ce code, Malek l'en dissuada lui-même. Disciple d'Ibn-Hanefi et maître de Schaafi, il se distingua de ces deux fondateurs de sectes orthodoxes par un attachement plus scrupuleux à la lettre de la loi ainsi que par le peu de latitude qu'il laissait au raisonnement, et en opposition avec la secte rationaliste des hanéfites, auxquels appartiennent les khalifes abbassides ainsi que les sultans ottomans. Tandis que les chaafites de l'Égypte et de l'Yémen ont de préférence développé le droit civil musulman, les malékites, répandus encore aujourd'hui surtout dans le nord de l'Afrique, sont les croyants les plus orthodoxes, également éloignés des exagérations du traditionalisme de la secte des hanbélites. Jusqu'à un âge assez avancé, Malek fréquenta la mosquée cinq fois par jour, assista à toutes les funérailles, visita les malades, etc. Quand, par suite des infirmités de la vieillesse, il se dispensa de ces soins, il se retrancha dans un mutisme complet. Malgré son culte superstitieux des pratiques dévotes, on cite cependant de lui une réponse curieuse, dans laquelle il déclare qu'il n'est pas nécessaire de quitter l'occupation du moment pour aller se livrer à la prière à l'heure où le muezzin le proclame, *pourvu que l'intention soit pure et droite*, idée toute chrétienne et peu conforme au formalisme du Coran. Son code de traditions, cité plus haut, a été commenté par un grand nombre de docteurs musulmans. Nous nous dispenserons de raconter les fables dont les chroniqueurs arabes ont orné l'histoire de la naissance et de la mort de Malek ben Anas. Ch. Rumelin.

(1) Les manuscrits de Justin donnent Maleus et Malcus.

Ibn Khallikan, *Dictionnaire Biographique.* — Hadji-Chalfa, *Lexicon Bibliographicum.* — Hammer, *Histoire de la Littérature arabe.*

MALEK (*Djemal ed Din Mohammed al Thaïi-Ibn*), grammairien arabe de l'Espagne, né à Jaën, dans l'Andalousie, vers 1230, mort à Damas, le 18 juillet 1273. Par sa naissance, il appartenait à la plus ancienne tribu d'Arabie, celle de Thaï. Les guerres continuelles entre les chrétiens et les musulmans rendant alors le séjour de l'Espagne peu propre au culte des lettres, Ibn-Malek se rendit d'abord en Égypte, et ensuite à Damas, où il passa le reste de sa vie. Ses travaux portent tous sur la grammaire, la lexicographie et la prosodie arabe, et son biographe, Dhahabi, le nomme, sous ce rapport, un « océan d'érudition ». Ses principaux ouvrages en prose sont : *Méthode facile de la Langue Arabe; — Déclarations sur la connaissance de la langue arabe; — Traité sur la pureté du parler arabe. — Traité sur la base des verbes arabes*, avec un commentaire; — *Traité de l'art métrique arabe; — Traité supplémentaire sur les verbes trisyllabiques; — Traité sur la méthode d'interprétation*, etc. Ces traités se trouvent, en manuscrit, à la bibliothèque de l'Escurial, 1312 et 1325. Malek a écrit d'autres traités de grammaire en vers, sous forme de poëmes didactiques, ouvrages insignifiants sous le rapport poétique, mais très-imporants pour la philologie. Tels sont : *Lâmiyat-al-af'âl*, ou *Sur la forme des verbes et des noms verbaux en arabe*, avec un commentaire de son fils Bedr ed Din, autographié d'abord par G. A. Walline Helsingfors, 1851, in-8°. Une édition imprimée de la Lâmiyat a été publiée en suédois par H. Kellgren comme suite d'une étude comparative des suffixes pronominaux dans plusieurs langues orientales, sous le titre de : *Om Affix-Pronomer i arabiskan, Persiskan och Turkiskan; samt Ibn Mâlik Lâmiya, med Text-Kritik, och nanmerkningar;* Helsingfors, 1854, in-8°; — *Poëme sur la contraction et l'allongement des verbes*, avec un commentaire (en manuscrit); — *Poëme sur la manière de bien lire* (en manuscrit). Le plus célèbre de ces traités de grammaire en vers, et qui en même temps est usité encore aujourd'hui dans les écoles indigènes arabes, dont les élèves en apprennent les règles par cœur, est intitulé : *Kholaset fi' lnahou*, c'est-à-dire : *Quintessence de la Grammaire*, ou vulgairement *Al Fiya* (*Le Millénaire*), à cause du nombre des distiques, qui est de mille. M. Sylvestre de Sacy, après avoir publié des extraits de l'Al Fiya, avec une traduction et des notes, dans son *Anthologie grammaticale arabe*, Paris, 1829, grand in-8°, a donné, en 1833, une édition complète du texte arabe de ce poëme, avec un commentaire. Mais les Arabes eux-mêmes ont dès le commencement donné des commentaires nombreux de l'Al Fiya, dont les principaux sont, par ordre de date, les suivants : 1° le propre commentaire d'Ibn Mâlek lui-même; 2° celui de son fils Bedr ed Din, Abou Abdallah Mohammed, qui l'a composé, en 1277, sous le titre : *Scharh Ibn el Mosannif*, c'est-à-dire : *Commentaire du fils de l'auteur.* Le commentaire de Bedr ed Din, qui a corrigé son père sur plusieurs points, a été commenté à son tour par le célèbre chéik du Caire, l'historien Djelal ed Din Soyouti, qui, avant 1505, a rédigé l'*El Mosannif ala Ibn el Mosannif.* Le troisième commentaire de l'Al Fiya, par ordre de dates, mais qui est le plus célèbre et particulièrement suivi dans les écoles, est celui d'Abou Mohammed Abdallah, surnommé Ibn Akil, descendant d'Akil, frère du khalife Ali, et chef des cadis au Caire. Ibn Akil, mort le 28 août 1367, écrivit, outre un extrait paraphrasé de l'Al Fiya, appelé *Wéfiyet*, encore deux commentaires de ce poëme, dont le plus grand et celui que nous avons encore est intitulé : *El Behyet el Mardhiet.* Il a été imprimé à l'imprimerie impériale de Boulâq, près du Caire, en 1837, en 1 vol. grand in-8° de 289 p., et de nouveau en 1849, avec adjonction d'un commentaire spécial sur certains passages. La première édition qu'on ait donnée en Europe, de ce commentaire, est due à M. Dieterici de Berlin, qui y a joint aussi le texte de l'Al Fiya, sous le titre : *Alfjyah carmen didacticum grammaticum auctore Ibn-Mâlik, et in Alfiyan Commentarius quem scripsit Ibn-Akil, edidit Fridericus Dieterici;* Lipsiæ, 1850 et 1851, in-4°. En 1852, M. Dieterici a donné ensuite une traduction allemande de ce commentaire, sous le titre : *Ibn-Akil's Commentar zu der Alfiyja des Ibn Mâlik, aus dem arabischen zum ersten mal übersetzt;* Berlin, 1852, in-8°. Les autres commentaires de l'Al Fiya sont : *Minhay-es-Salik fi el Kelam*, par Athir ed Din Abou Heyyan Andalousi, docteur espagnol de la famille de Ibn Malek, vers 1344; puis celui de Djemal ed Din Abdallah, surnommé Ibn Hischam, mort en 1360, intitulé : *Aoudhal el Mesalik.* Ce commentaire paraphrasé, appelé ordinairement *Taoudhih*, a été commenté à son tour par le chéik Khalid ben-Abdallah-Azhéri, vers 1480. C'est de ces divers ouvrages ainsi que du commentaire de Nour ed Din Aly Ochmouny, de 1490, qu'Ahmed Alsedjay, du Caire, s'est servi, pour rédiger, au commencement de ce siècle, son *Fath el djelyl ala-schah Ibn Akyl*, ou *Ouverture lumineuse pour le commentaire d'Ibn Akyl*, ouvrage dont il se trouve un exemplaire à la Bibliothèque impériale de Paris. Cet ouvrage d'Ahmed Alsedjay, quoique s'attachant surtout au commentaire d'Ibn Akil, résume tous les commentaires précédents. Un autre résumé de ce genre, mais en vers, une espèce d'anthologie, formée des principales règles de l'Al Fiya, ainsi que des meilleures notes des commentateurs, mises en vers à leur tour par

l'auteur de cette nouvelle collection, est l'ouvrage du chéik Abou-Mohammed ben-Aïni, intitulé : *El Chewahid el Kobva*, de 1451.

Ch. RUMELIN.

Casiri, *Bibliotheca Arabico-Hispana.* — Sylvestre de Sacy, *Anthologie grammaticale Arabe.* — Hadji-Khalfa, *Lexicum bibliographicum et Encyclopædicum.* — Cheins ed din Dhahabi, *Bibliothèque universelle.*— *Journal de la Société Asiatique de Leipzig.*

MALEPEYRE (*Gabriel* DE VENDAGES DE), poëte français, né en 1624, à Toulouse, où il est mort, le 5 mai 1702. Issu d'une famille noble et ancienne, il étudia avec un égal succès les lettres, le droit, les mathématiques et la théologie scolastique; il savait même assez de médecine pour être consulté par les gens de cette profession. Reçu conseiller au présidial de Toulouse, il devint par son intégrité l'arbitre de presque tous les différends de la province; il ne rapportait de procès que ceux qu'il ne pouvait accommoder, et souvent même il paya pour les pauvres plaideurs dont la cause était perdue par ses conclusions. Le zèle particulier qu'il avait pour le culte de la Vierge le porta à lui consacrer à grands frais plusieurs établissements, entre autres une magnifique chapelle, dont la décoration fut remise aux soins d'habiles artistes. C'est par le même motif qu'il fonda à l'Académie des Jeux floraux, dont il fut un des membres les plus zélés, un cinquième prix annuel en faveur de celui qui présenterait le meilleur sonnet à la louange de la mère de Dieu. Malepeyre, quoique d'un esprit éclairé et d'une piété fervente, était fort adonné aux pratiques de l'astrologie et de la chiromancie, et il se mêlait quelquefois de faire des prédictions. Il a laissé plusieurs ouvrages, parmi lesquels nous citerons : *Traité de la Nature des Comètes;* Toulouse, 1665, in-12, dédié à la Vierge; — *Traduction de quelques passages des Pères à l'honneur de la très-sainte mère de Dieu;* Toulouse, 1686, in-8°. Afin d'empêcher qu'aucun exemplaire ne pût tomber entre les mains des incrédules, l'auteur a placé dans le préambule de ce livre une déclaration par laquelle chaque personne à qui il en faisait présent s'engageait à ne le donner, prêter ni laisser lire qu'à des gens respectueux envers la mère de Dieu; — *Description de la chapelle de Notre-Dame du Mont-Carmel;* Toulouse, 1692, in-8°; — *Cinquante Sonnets sur la Passion de Notre-Seigneur;* Toulouse, 1694, in 8°; — *Le Psautier de Notre-Dame, ou la vie de la très-sainte mère de Dieu, en CL sonnets;* Toulouse, 1701, in-12, dédié à Jésus-Christ. Telle était la vénération du poëte pour Marie qu'il composa presque chaque jour un sonnet à sa louange.

P. L—Y.

Mémoires de Trévoux, février, 1703. — *Biogr. Toulousaine,* II.

MALERMI ou **MALERBI** (*Niccolo*), traducteur italien, né à Venise, en 1422, mort vers la fin du quinzième siècle. Fils d'un noble vénitien, il entra vers 1470 dans l'ordre des Camaldules. Il passa quelque temps au monastère de Saint-Michel à Murano, et devint ensuite abbé de divers couvents de son ordre. En 1470 il commença une traduction complète de la Bible, qui, terminée en huit mois, parut en 1471, à Venise, en deux volumes in-fol., sous le titre de : *Biblia volgare historiata;* il en parut vingt autres éditions, la dernière en 1567. Cette traduction, à laquelle collabora Jérôme Squarciafico, est la première qui fut imprimée en italien; une autre plus ancienne se conserve en manuscrit; une troisième parut deux mois après celle de Malermi, sans lieu ni date d'impression. Le travail de Malermi est défectueux sur beaucoup de points, ce qui tient en grande partie à ce que la langue italienne n'était pas encore formée à cette époque.

E. G.

Paiton, *Biblioth. degli Volgarizzatori,* t. V. — Costadoni, *Lettera intorno a certi Scrittori Camaldulensi,* p. 8. — Tiraboschi, *Storia della Letter. Ital*, t. VI, Parte I.

MALESHERBES (*Chrétien-Guillaume* DE LAMOIGNON DE), célèbre magistrat français, né le 6 décembre 1721, à Paris, guillotiné le 22 avril 1794, dans la même ville. Il était fils du chancelier Guillaume de Lamoignon (*voy.* ce nom), mort en 1772, et fut élevé d'abord chez Mme Roujault, son aïeule maternelle, puis chez les Jésuites, où il dut beaucoup aux conseils du P. Porée. L'abbé Pucelle, célèbre conseiller janséniste, l'initia à la jurisprudence. Issu d'une ancienne famille de robe, et destiné par sa naissance aux plus hautes charges de la magistrature, il s'y prépara par une étude approfondie de l'histoire et du droit, ce qui ne lui fit négliger ni la littérature ni la science; loin de là : il eut de bonne heure l'esprit aussi juste qu'éclairé, et s'appliqua en toute chose à très-bien faire ce qu'il entreprenait. Parent du procureur général, il fut d'abord un de ses substituts (1741), place secondaire qui servait d'école aux jeunes gens de cette époque pour se former aux devoirs de leur état. Conseiller au parlement le 3 juillet 1744, il succéda le 14 décembre 1750 à son père, nommé chancelier de France, dans la charge de premier président de la cour des aides, après y avoir été reçu en survivance le 26 février de l'année précédente. « Là, dit un de ses biographes, là s'ouvrit pour lui cette carrière de simplicité, de vertu, de dévouement aux intérêts de l'humanité, qui devait remplir sa vie entière. Chef de cette cour qui opposa toujours des résistances sages aux déprédations des finances, il sut, dans cette position difficile, être juste, intrépide et pourtant modéré dans la guerre qu'il faisait aux ministres, clairvoyant et infatigable dans la défense du peuple. Sans passion, sans faiblesse, sans irrévérence et sans flatterie, approfondissant chaque sujet et éclairant tous les détails obscurs de la matière fiscale, dévoilant toutes les fraudes de la répartition des impôts, tous les petits crimes de la cupidité

appuyée par le pouvoir, toute la tyrannique insouciance de l'autorité, qui épuisait la substance du peuple, il fut, pour ainsi dire, le bouclier de la patrie; cette première partie de sa vie politique suffirait pour lui mériter la reconnaissance éternelle de la France. » On a imprimé en 1779, sous le titre de : *Mémoires pour servir à l'histoire du droit public de la France en matière d'impôts*, un recueil de tout ce qui s'est passé de plus intéressant à la cour des aides depuis 1756 jusqu'en 1775. C'est là que, dans de nombreuses remontrances, qui presque toutes sont l'œuvre de Malesherbes, on trouve d'excellents modèles de l'art de dire la vérité aux rois; « tout y est exposé, discuté, approfondi; chacun de ces discours est un ouvrage solide sur la matière qu'on y traite; nulle objection n'est ni éludée ni affaiblie, mais la réponse est toujours victorieuse (1) ». Son langage doux et austère, plein de respect et de fermeté, forçait ceux à qui il s'adressait à lui prêter leur attention. En 1761, il dénonçait au roi le despotisme des intendants, sous lequel gémissaient le cultivateur, l'artisan et souvent le noble indigent; en 1759, il disait au comte de Clermont, qui venait au nom du roi faire enregistrer un édit : « Nous lisons sur votre front la douleur avec laquelle vous vous acquittez de ce ministère, » et en 1763, au prince de Condé : « La vérité, monsieur, est donc bien redoutable, puisqu'on fait tant d'efforts pour l'empêcher de parvenir au trône! » Enfin, il disait, dans une occasion semblable, au duc de Chartres, en 1769 : « Le peuple gémit sous le poids redoublé des impôts, et quand il les voit renouveler après plusieurs années de paix, quand il y voit joindre des emprunts onéreux, présentés comme une ressource nécessaire, il perd jusqu'à l'espérance de voir jamais la fin de ses malheurs ». Il ne montra pas moins de persévérance et de dignité quand il lui fallut protester au nom de la justice outragée. Un pamphlétaire, Varenne, payé par la cour pour injurier les parlements, avait été condamné; le roi lui remit la peine, et le coupable entendit à genoux les paroles suivantes sortir de la bouche de Malesherbes : « Le roi vous accorde des lettres de grâce, la cour les entérine. Retirez-vous; la peine vous est remise, mais le crime vous reste. » Dans l'affaire de Monnerat, marchand forain qui, victime d'une méprise, resta près de deux ans enseveli dans les cachots de Bicêtre, Malesherbes fit en vain les plus généreux efforts pour obtenir une réparation des fermiers généraux, qui avaient persécuté ce malheureux.

En devenant premier président de la cour des aides, Malesherbes avait reçu de son père, le chancelier, la direction de la librairie (décembre 1750). Pendant tout le temps qu'il occupa ce ministère, destiné à restreindre la liberté de penser, il agit avec toute la tolérance de son caractère. Ce fut, a-t-on dit, l'âge d'or des lettres. S'il ne dépendait point de lui d'abroger de mauvaises lois, il s'occupa sans cesse des moyens d'en neutraliser l'effet, en indiquant de lui-même aux écrivains et aux libraires le moyen de les éluder. Sous son administration la littérature prit un plus grand caractère d'utilité en produisant une foule de bons ouvrages sur l'économie politique, l'agriculture, le commerce, les finances, etc. C'est enfin à sa bienfaisante activité autant qu'à son persévérant courage que l'on doit l'*Encyclopédie*, un des plus vastes monuments littéraires du dix-huitième siècle. Il fut l'ami des gens de lettres, et les défendit plus d'une fois lorsqu'on inculpait leurs intentions ou leurs écrits. Il adoucit autant que possible les rigueurs de la censure, en donnant permission tacite d'imprimer à condition que le livre parût venir de l'étranger, espèce de fiction de droit dont personne n'était dupe. En ce cas le nom du censeur restait secret. Il arriva un jour que M[me] de Pompadour voulut connaître un de ces censeurs à propos d'un ouvrage qui lui avait fort déplu. Malesherbes résista à ses prières comme à ses menaces. « Permettez, madame, lui dit-il, que je n'expose pas à votre ressentiment un homme qui ne l'a pas mérité et qui n'a pas excédé les bornes de son ministère. » Tour à tour accusé de partialité par les jésuites, les jansénistes, les philosophes, les gens de cour, il s'exposa par sa modération à mécontenter tous les partis; mais il échappa à leur haine par l'ascendant de sa bonté. Les gens de lettres trouvaient en lui un appui, un conseil, un père; s'il était quelquefois forcé de leur donner des avis contraires à leur opinion, c'était avec cette douceur que la raison a toujours dans la bouche d'un ami. Longtemps avant qu'il fût chargé de les surveiller, il avait vécu avec eux, et depuis qu'il avait accepté ces pénibles fonctions, il regardait comme le seul dédommagement de ses travaux le plaisir de les voir encore davantage. Lors de la disgrâce de son père, à la fin de 1763, il se démit de la direction de la librairie, qui fut aussitôt placée dans les attributions du lieutenant de police. Voici le témoignage que lui rendaient les deux plus grands écrivains de l'époque : « M. de Malesherbes, écrivait Voltaire, n'avait pas laissé de rendre service à l'esprit humain en donnant à la presse plus de liberté qu'elle n'en a jamais eu. Nous étions déjà presque à moitié chemin des Anglais. » J.-J. Rousseau, de son côté, s'adressait ainsi à Malesherbes : « En apprenant votre retraite, j'ai plaint les gens de lettres, mais je vous ai félicité; en cessant d'être à leur tête par votre place, vous y serez toujours par vos talents. Occupé des charmes de la littérature, vous n'êtes plus forcé d'en voir les calamités; vous philosophez plus à votre aise, et votre cœur a moins à souffrir. »

En 1768, M. de Lamoignon se démit du titre de chancelier. M. de Maupeou père, vice-chan-

(1) Gaillard, *Vie de Malesherbes*, p. 7.

celier depuis 1763, lui succéda, et donna aussitôt sa démission en faveur de son fils, alors premier président du parlement. Ce dernier, qui pendant le ministère du vice-chancelier, homme d'une capacité avérée, en exerçait de fait les fonctions, haïssait Malesherbes, parce qu'il connaissait sa supériorité, et avec lui la cour des aides, dont il voulait confisquer les charges. Aussi, d'accord avec Mme du Barry, chercha-t-il, par des coups d'autorité et des ruses puériles, à pousser ce corps à quelque acte de vigueur qu'on pourrait taxer de révolte et de désobéissance. L'esprit et l'adresse de son chef déjouèrent l'une après l'autre ces machinations. Après le renversement des parlements (janvier 1771), la cour des aides, qui subsistait encore, s'empressa de venir à leur secours. Malesherbes protesta en son nom ; il fit entendre, le 18 février 1771, ces belles remontrances qui lui méritèrent les respects de la nation et partagèrent la cour même. « Dieu, disait-il, ne place la couronne sur la tête des rois que pour procurer aux sujets la sûreté de leur vie, la liberté de leur personne et la tranquille propriété de leurs biens.... S'il existe des lois anciennes et respectées, si le peuple les regarde comme le rempart de ses droits et de sa liberté, si elles sont réellement un frein utile contre les abus de l'autorité, dispensez-nous, sire, d'examiner si, dans aucun état, un roi peut abroger de pareilles lois; il nous suffit de dire à un prince ami de la justice qu'il ne le doit pas. » Il terminait par une allusion à la convocation des états généraux : « Que reste-t-il donc, sinon que vous interrogiez la nation elle-même, puisqu'il n'y a plus qu'elle qui puisse être écoutée de Votre Majesté? » Comme à un signal donné, tous les parlements de province qui n'étaient pas encore détruits firent entendre le cri *d'états généraux*. Voltaire, qui faisait alors sa cour au chancelier, essaya de réfuter les remontrances de la cour des aides. « Il me semble, écrivait-il à Mme du Deffand, qu'on doit parler à son souverain d'une manière un peu plus honnête. » Le 6 avril suivant Malesherbes fut exilé dans une de ses terres, et le 9 la compagnie qu'il présidait fut dispersée par le maréchal de Richelieu. Telle était la profondeur de sa disgrâce qu'à la mort de son père il n'obtint la permission que de passer trois jours à Paris.

Rappelé par Louis XVI, qui avait pour lui la plus affectueuse estime, Malesherbes ne tarda pas, par suite de la restauration des anciens parlements (novembre 1774), à être réintégré à la tête de la cour des aides. Sa rentrée fut un véritable triomphe : « il était alors l'amour et les délices de la nation ». Il avait ramené avec lui plusieurs de ses collègues, qui n'avaient trouvé d'asile qu'à sa terre de Malesherbes. En reprenant son poste, il avait sacrifié aux instances de l'opinion publique ses projets de retraite; après s'être concerté avec son ami Turgot, il s'appliqua sans interruption à un long et laborieux travail sur la réforme du régime fiscal, et le présenta au roi, en mai 1775, sous forme de remontrances. Dans un langage aussi élevé que courageux, il faisait pressentir, quinze ans avant la révolution, la nécessité prochaine d'une constitution et d'une représentation nationale. Voici les passages saillants de ce remarquable discours :

« En France, la nation a toujours eu un sentiment profond de ses droits et de sa liberté. Nos maximes ont été plus d'une fois reconnues par nos rois; ils se sont même glorifiés d'être les souverains d'un peuple libre. Cependant les articles de cette liberté n'ont jamais été rédigés, et la puissance réelle, la puissance des armes, qui, sous un gouvernement féodal, était dans les mains des grands, a été totalement réunie à la puissance royale. Alors, quand il y a eu de grands abus d'autorité, les représentants de la nation ne se sont pas contentés de se plaindre de la mauvaise administration, ils se sont crus obligés à revendiquer les droits nationaux. Ils n'ont pas parlé seulement de justice, mais de liberté, et l'effet de leurs démarches a été que les ministres, toujours attentifs à saisir les moyens de mettre leur administration à l'abri de tout examen, ont eu l'art de rendre suspects et les corps réclamants et la réclamation elle-même.... Nous ne devons point vous le dissimuler, Sire : le moyen le plus simple, le plus naturel, le plus conforme à la constitution de cette monarchie serait d'entendre la nation elle-même assemblée, et personne ne doit avoir la lâcheté de vous tenir un autre langage, personne ne doit vous laisser ignorer que le vœu unanime de la nation est d'obtenir des états généraux ou au moins des états provinciaux. Mais nous savons aussi que depuis plus d'un siècle la jalousie des ministres et celle des courtisans s'est toujours opposée à ces assemblées nationales; et si la France est assez heureuse pour que Votre Majesté s'y détermine un jour, nous prévoyons qu'on fera naître encore des difficultés de formes... Daignez songer enfin (ajoutait-il en concluant) que le jour où vous aurez accordé cette précieuse liberté à vos peuples, on pourra dire qu'il a été conclu un traité entre le roi et la nation contre les ministres et les magistrats; contre les ministres, s'il en est d'assez pervers pour vouloir vous cacher la vérité; contre les magistrats, s'il en est jamais d'assez ambitieux pour prétendre avoir le droit exclusif de vous la dire. »

Ce travail, encouragé par le roi, reçut pourtant un froid accueil; la cour le critiqua, et Maurepas, qui était premier ministre, l'ajourna en disant que s'il y avait des abus, on avait devant soi le règne tout entier pour penser à des réformes. Malesherbes, qui voyait plus loin et plus juste, s'affligea des délais, et donna sa démission (12 juillet 1775). L'offre d'un ministère n'ébranla point le parti qu'il avait pris; mais peu de jours après il céda aux instances réitérées de Turgot, à un ordre exprès du roi et surtout à la crainte de livrer la place à une intrigue de cour; il consentit à remplacer le duc de La Vrillière, mais « pour peu de temps » et à la condition que dans le département dont il se chargeait (la maison du roi) on ne signerait

plus de lettres de cachet. Son entrée au conseil redoubla les espérances des nombreux partisans d'une réforme. Il y apporta des vues saines, des conseils excellents, une grande tolérance; il vida les prisons d'État, qu'il visita lui-même; il tempéra les rigueurs du pouvoir; il proposa d'établir des tribunaux particuliers pour autoriser les lettres de cachet, les arrêts de surséance et les sauf-conduits. Là se borna tout le bien qu'il put faire. N'osant affronter les résistances de la cour, écarté par M. de Maurepas, abandonné du roi, gémissant du mal sans pouvoir le réparer, il n'aspirait qu'à se démettre d'une autorité qui lui convenait si peu, lorsque le renvoi de Turgot lui en offrit l'occasion (12 mai 1776). En se séparant de lui, Louis XVI, déjà las d'être roi, lui dit : « Que ne puis-je comme vous quitter ma place! » En 1787, à l'époque où les sceaux venaient d'être confiés au chef de sa famille, M. de Lamoignon, il regarda comme un devoir de rentrer au conseil comme ministre d'État; mais il eut la prudence de refuser toute fonction active. Peut-être, en rendant cet hommage public aux vertus de Malesherbes, MM. de Brienne et de Lamoignon n'usèrent-ils que d'un moyen adroit pour couvrir leurs opérations de la popularité d'un homme de bien. Pour la seconde fois, Malesherbes échoua complétement. Réduit aux avis et aux bonnes intentions, mis dans l'impuissance de bien faire, il rédigea des mémoires secrets dont le roi, auquel ils étaient destinés, n'eut pas même connaissance; il ne put jamais obtenir du roi une audience particulière; il eut la douleur d'être associé à des coups d'autorité qu'il avait autrefois combattus, tels que la translation du parlement à Troyes, l'établissement d'une cour plénière, la création de nouveaux tribunaux, et se retira en 1788 au milieu de l'effervescence causée par la convocation prochaine des états généraux. Après avoir été l'un des premiers à la demander, il s'en effrayait comme d'un péril inconnu pour la monarchie, et croyait maintenant, comme Turgot, que c'était à une assemblée de propriétaires qu'il fallait remettre le soin de réformer le royaume.

Dans l'intervalle de ses deux ministères, Malesherbes avait voyagé pour ajouter à ses connaissances. Sous le simple nom de M. Guillaume, il avait parcouru la Suisse, l'Allemagne et les Pays-Bas. « Il mettait le plus grand soin à ne pas être connu, dit un écrivain; mais, comme il était alors au plus haut point de la faveur publique, et que toutes les bouches répétaient incessamment son éloge, il lui arriva souvent de s'entendre louer de la manière la moins suspecte. » Devenu libre, il revint à la campagne; le soir il étudiait, le jour il cultivait ses jardins, où des plantes et des arbustes rares avaient été rassemblés. Il ne cessait aussi de proposer d'utiles réformes et d'écrire des mémoires sur l'état civil des protestants et des juifs, sur le mélèze et le bois de Sainte-Lucie, sur les pins, sur la manière d'utiliser les landes, sur les progrès de l'économie rurale, etc. Plusieurs années s'écoulèrent ainsi; il avait traversé les premiers orages de la révolution dans le silence de l'obscurité. Lorsqu'il apprit que le roi, qui avait négligé ses conseils, allait être jugé par la Convention, il sortit aussitôt de sa retraite, et demanda, avec la simplicité qu'il mettait en toute chose, à défendre celui qui avait été son maître et son ami (11 décembre 1792). « J'ignore, écrivait-il, si la Convention nationale donnera à Louis XVI un conseil pour le défendre et si elle lui en laissera le choix. Dans ce cas-là, je désire que Louis XVI sache que s'il me choisit pour cette fonction, je suis prêt à m'y dévouer. » Sa demande ayant été accueillie, il se réunit à Tronchet et à Desèze, et tous trois eurent l'autorisation d'entrer librement au Temple. Dès que Malesherbes eut été introduit (14 décembre), le roi vint au-devant de lui, et le serra dans ses bras en versant des larmes. « Vous ne craignez pas d'exposer votre vie pour sauver la mienne, dit-il; mais tout sera inutile : ils me feront périr. » Malgré son grand âge, il n'avait rien perdu de son énergie et de sa sensibilité; matin et soir, il se rendait à la prison, réglait la défense du roi, l'informait de tout ce qui se passait et se chargeait de ses commissions. Le voyant dans un complet dénûment, il lui prêta 125 louis, auxquels le roi n'eut pas même besoin de toucher et qu'au moment de mourir il remit intégralement à un municipal de service. Lorsque l'arrêt fatal eut été prononcé par la Convention, les trois défenseurs lui en portèrent la nouvelle; Malesherbes tomba aux pieds du roi, et eut à peine la force de proférer quelques paroles entrecoupées de sanglots. Le 19 janvier il se présenta inutilement à la barre de l'assemblée afin d'obtenir l'appel au peuple. « Je revis encore une fois cet infortuné monarque, écrit-il dans son journal; deux officiers municipaux étaient debout à ses côtés; il était debout aussi, et lisait. L'un des officiers me dit : « Causez avec lui, nous n'écouterons pas. » Alors j'assurai le roi que le prêtre qu'il avait desiré allait venir. Il m'embrassa, et me dit : « La mort ne m'effraye pas, et j'ai la plus grande confiance dans la miséricorde de Dieu. »

Après la mort de Louis XVI, Malesherbes vécut à la campagne, où il continua à s'occuper d'agriculture et de soins de bienfaisance. Arrêté dans les premiers jours de décembre 1793, il fut d'abord conduit aux Madelonnettes, puis, réuni, dans la prison de Port-Libre (Port-Royal), à tous les membres de sa famille qui subissaient le même sort que lui. Il eut la douleur de les voir conduire à l'échafaud avec lui. Amené devant le tribunal révolutionnaire comme coupable d'avoir conspiré contre l'unité de la république, il refusa de se défendre, et fut conduit à l'échafaud en même temps que sa fille, Mme de Châteaubriand, et le mari de celle-ci, frère du célèbre écrivain de ce

nom. Il eut aussi pour compagnons de supplice Chapelier, d'Epremesnil et Thouret. Il marcha à la mort avec une sérénité qui peut être comparée à celle de Socrate ; son pied, mal assuré, ayant heurté contre une pierre lorsqu'il traversait la cour du Palais, les mains liées, il dit à son voisin : « Voilà ce qui s'appelle un mauvais présage ; un Romain à ma place serait rentré. »

« Grand magistrat, ministre trop sensible et vite découragé, avocat héroïque et victime sublime, c'est ainsi que peut se résumer tout Malesherbes. Ce Franklin de vieille race avait très-nettement embrassé la société moderne dans ses articles fondamentaux, il l'avait d'avance prévue et anticipée ; mais s'il ne s'était pas trompé sur le but, il s'était fait illusion sur les distances et sur les incidents du voyage..... Sa conversation était riche, nourrie, abondante ; il savait tout, ou du moins il savait beaucoup de tout, et cela sortait à flots avec une vivacité et une profusion qui rendait sa parole aussi piquante qu'instructive (1). » Philosophe pratique, jamais il ne contracta de ces habitudes nées de l'amour de soi et qui deviennent une seconde nature. Il ne s'occupait pas de ses vêtements ; l'habit le plus modeste était celui qui lui convenait le mieux. « Son accueil et ses manières, dit J.-B. Dubois, étaient simples comme sa vie ; son affabilité connue lui attirait la confiance de tout le monde ; jamais il ne dédaigna de s'entretenir avec celui qui se présentait, quel qu'il fût, et on le quittait avec peine, pénétré de reconnaissance pour sa bonté et enchanté de sa bonhomie. » Malesherbes appartenait aux trois grandes académies, honneur qui n'avait été déféré qu'à Fontenelle parmi les gens de lettres ; à l'Académie Française il avait remplacé Dupré de Saint-Maur (16 février 1775) ; il était membre honoraire de l'Académie des Sciences depuis 1750 et de celle des Inscriptions depuis 1759. Une souscription fut ouverte en 1819 pour lui élever un monument, qui fut placé dans la salle des Pas-Perdus au Palais de Justice. Parmi les nombreux écrits de Malesherbes, nous citerons : *Remontrances au roi au nom de la Cour des Aides en* 1770, 1771 *et* 1774, insérées dans les *Mémoires pour servir à l'histoire du droit public de la France ;* Bruxelles (Paris), 1779, in-4° ; — trois *Lettres* sur les phénomènes géologiques des environs de Malesherbes, dans le *Journal des Savants* de 1771 ; — *Discours prononcé dans l'Académie Française à sa réception ;* Paris, 1775, in-4° ; — *Mémoires* (deux) *sur le mariage des protestants ;* Londres (Paris), 1787, in-8° ; — *Lettres sur la révocation de l'édit de Nantes ;* 1788, in-8° : attribuées à Malesherbes par une note de Sautereau de Marsy ; — *Mémoires sur les moyens d'accélérer l'économie rurale en France ;* 1790, in-8° ; — *Idées d'un Agriculteur sur le défrichement des terres incultes ;* 1791, in-8° : dans les *Annales* réimpr. *d'Agriculture française*, t. X ; — *Mémoire pour Louis XVI ;* Paris, 1794, in-8° ; — *Observations sur l'Histoire naturelle générale et particulière de Buffon et de Daubenton* (publ. avec une préface et des notes par L.-P. Abeille) ; Paris, an VI (1796), 2 vol. in-8° ou in-4° ; cet écrit avait été composé par l'auteur à l'âge de dix-huit ans ; — *Mémoires sur la Librairie et la Liberté de la presse* (publ. par A.-A. Barbier) ; Paris, 1809, in-8°. On a fait paraître, sous le titre d'*Œuvres inédites ;* Paris, 1808, 1822, in-12, un extrait de ses remontrances. La plupart des mémoires que Malesherbes avait rédigés sur la politique et l'administration ont été dispersés à l'époque de la révolution ; ils se distinguaient par la clarté, l'élégance du style, la pureté des vues et la variété des connaissances ; selon le jugement de La Harpe, « c'étaient des modèles de bon goût dans un siècle de phrases, comme des monuments de vertu dans un siècle de corruption. » Paul Louisy.

Vie de Malesherbes ; Paris, 1802, in-8°. — J.-B. Dubois (de Jancigny), *Notice hist. sur Lamoignon-Malesherbes ;* Paris, 3e édit., 1806. — Gaillard. *Vie ou Éloge histor. de M. de Malesherbes ;* Paris, 1805, in-8°. — Delisle de Sales, *Malesherbes, ou mém. sur la vie publique et privée de ce grand homme ;* Paris, 1803, in-8°. — N.-L. Pissot, *Précis hist. de la vie de Malesherbes,* en tête de ses *OEuvres inédites ;* Paris, 1808, in-12. — Boissy d'Anglas, *Essai sur la vie, les opinions et les écrits de Malesherbes ;* Paris, 1818, 2 vol. in-8°. — P. Chas, *Éloge de Lamoignon-Malesherbes ;* Paris, 1808, in-8°. — Cl.-Ph. Duplessis, *Éloge de Malesherbes ;* Paris, 1820, in-8°. — Gandouard de Montauré, *Eloge de Malesherbes ;* Paris, 1824, in-8°. — L. Rozet, *Éloge hist. de Malesherbes ;* Paris, 1831, in-8°. — Dupin aîné, *Éloge de Lamoignon-Malesherbes ;* Paris, 1841, in-8°. — A. Bazin, *Éloge hist. de Malesherbes ;* Paris, 1831, in-8°. — Sainte-Beuve, *Malesherbes,* dans les *Causeries du lundi*, II.

MALESPINI (*Celio*), conteur italien, né à Florence, vers 1540. L'époque de sa mort n'est pas bien connue ; on sait qu'après avoir été dans le Milanais au service du roi d'Espagne, Philippe II, il séjourna à Venise ; il était dans cette ville en 1576 lorsque la peste y exerça ses ravages ; en 1580 il était à Florence secrétaire du grand-duc. Il reste de lui un recueil de *Ducento Novelle*, Venise, 1609, 2 part. in-4°, imité du *Décameron*. La Fontaine (1) et Carti ont reproduit plusieurs des récits de Malespini, et six de ses nouvelles ont été insérées dans le *Novelliero* de Zanetti (Venise, 1754, tom. IV). Les *Ducento Novelle* sont parfois assez libres, mais elles ne manquent ni d'esprit ni de naturel.

G. B.

Gamba, *Bibliogr. delle Novelle Italiane*, 1833 et 1835.

MALET (*Claude-François* DE), général français, né le 28 juin 1754, à Dôle, fusillé à Paris, le 29 octobre 1812. Issu de famille noble, il entra à dix-sept ans dans la 1re compagnie de mousquetaires, et à la suppression de cette compagnie (1775) retourna dans sa ville na-

(1) Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, II, 418-420.

(1) Le *Pâté d'anguille*, par exemple, n'a pas le même titre que la 57e nouvelle de la première partie du recueil de Malespini.

tale avec le brevet de capitaine de cavalerie. Il passa dans sa famille plusieurs années, vivant en gentilhomme, fort occupé de ses plaisirs et de ses relations de société, où sa belle figure et sa politesse lui donnaient beaucoup de succès. Il embrassa tous les principes de la révolution avec ardeur, et son père, irrité de ses opinions politiques, le laissa presque sans fortune. Commandant de la garde nationale de Dôle en 1790, il partit en 1791 avec un bataillon de volontaires, et fut nommé aide de camp du général Charles de Hesse. En mars 1792, il rejoignit l'armée du Rhin, et se fit remarquer à la reprise du camp retranché de Nothweiller. Bientôt il fut obligé de quitter l'armée, comme ancien militaire de la maison du roi, et aussi par suite de son esprit frondeur. Mis à la réforme (prairial an III), il fit agir des amis, et, sur le rapport d'un commissaire exécutif, fut nommé adjudant général chef de brigade (germinal an IV), et envoyé à l'armée de Rhin et Moselle, avec laquelle il fit, sous Pichegru et Moreau, deux campagnes en Allemagne. En 1799, à l'armée des Alpes, il reçut de Championnet le grade de général de brigade, et se distingua au passage du petit Saint-Bernard. Républicain ardent, il désapprouva l'élévation du général Bonaparte au consulat. Lors de la proclamation de l'empire, il écrivit au premier consul : « Si un empire héréditaire est le seul refuge qui nous reste contre les factions, soyez empereur; mais employez toute l'autorité que votre suprême magistrature vous donne pour que cette nouvelle forme de gouvernement soit constituée de manière à nous préserver de l'incapacité ou de la tyrannie de vos successeurs, et qu'en cédant une portion si précieuse de notre liberté, nous n'encourions pas un jour de la part de nos enfants le reproche d'avoir sacrifié la leur. » Son adhésion lui valut la croix de commandant de la Légion d'Honneur. Dans l'automne de 1804, il fut envoyé à l'armée d'Italie, et y resta. Il est probable qu'il tenta d'enrôler des militaires dans les *Frères bleus*, société secrète relevant des *Philadelphes*, et d'organiser quelque conjuration nouvelle, puisque le prince Eugène l'éloigna en 1807 de l'armée, et l'envoya dans l'intérieur. L'empereur ayant pris connaissance du rapport du vice-roi ordonna l'arrestation de Malet. On le conduisit à La Force en juillet, et dix mois après, soit volonté de Napoléon, soit défaut de preuves légales, il sortit de prison sans jugement, et fut mis immédiatement à la retraite (mai 1808). Profitant de l'absence de Napoléon, il se ménagea des communications dans le civil et le militaire, donnant partout l'idée, même l'assurance d'un mouvement qui allait s'opérer par de puissants moyens dans le sénat, l'armée et le peuple. Dénoncé à la police, il fut arrêté avec plusieurs de ses affidés et réintégré à La Force. Les premiers indices présentaient un vaste projet tendant au renversement de l'empire; mais de moyens réels, nulle apparence. Cependant, comme dans les divers entretiens il avait été beaucoup question du sénat, le préfet de police eut l'idée que le complot pouvait bien se rattacher à certains membres influents de ce corps, opinion vivement combattue par Fouché, mais qui touchait assez aux préventions de l'empereur. On prononça alors les mots d'*élimination*, d'*épuration* du sénat. Malet, voyant l'enquête et les interrogatoires se fausser, les laissa diriger de ce côté. Rien n'ayant été découvert contre le sénat, on acquit pas assez de preuves contre Malet, son prétendu instrument, pour le faire juger. Il est à remarquer que les données de son plan, tel que le représentent les révélations, se retrouvèrent à peu près en 1812. La politique de l'empereur étant de ne pas ébruiter ces affaires et de les terminer par voie de haute police, le public n'en eut pas connaissance. Elles n'agissaient donc pas sur l'opinion et n'ébranlaient pas la confiance. Quoique détenu à La Force, où il se lia avec les généraux Lahorie et Guidal, Malet ne renonça pas à ses desseins. Il saisit l'occasion de la campagne d'Autriche (1809). La nouvelle de la bataille d'Essling avait jeté dans les esprits une vive agitation mêlée d'inquiétude. Malet comptait alors s'échapper de sa prison le jour même (29 juin) où un *Te Deum* devait être chanté à Notre-Dame, arriver sur le parvis l'épée à la main, en grande tenue, précédé d'un tambour et d'un drapeau, et là crier à la foule : » *Bonaparte est mort!.. A bas la police! Vive la liberté!* » Il comptait masquer avec des pelotons militaires toutes les avenues de l'église, et y enfermer les principales autorités réunies pour la cérémonie. Les prisons s'ouvrirent; on délivra d'abord les généraux Dupont et Marescot, alors à l'Abbaye; on nomma un gouvernement provisoire; on expédiait des courriers; on envoyait des commissaires, etc. L'uniforme et les armes du général étaient déjà déposés dans une maison près de La Force. Le complot fut révélé par un détenu, le Romain Sorbi, qui se disait agent de la junte d'Espagne. Malet et ses co-détenus furent séparés. Au dehors, quelques individus furent arrêtés.

Le ministre de la police regarda cette affaire comme une *incartade*. Cependant l'empereur, ayant eu connaissance d'un écrit où Malet exposait ses plans, ordonna qu'il serait désormais détenu dans une prison d'État. Soit oubli, soit intérêt pour le général, cette décision ne fut point exécutée par le ministre Fouché. Au milieu des grands événements de l'époque, Malet fut oublié dans sa prison. Mais dominé, comme le dit Desmarest, par *l'idée fixe* qui le tourmentait depuis dix ans, il attendait une occasion favorable, et il la saisit, lorsque Napoléon s'engagea dans l'expédition de Russie. En juin 1812, Malet, feignant d'avoir besoin d'un air plus pur que celui de La Force, obtint du ministre de la police la faveur d'être envoyé chez le docteur

Dubuisson, rue du faubourg Saint-Antoine, n° 333. Il y trouva MM. de Polignac, de Puyvert et l'abbé Lafon, agent des Bourbons. Il leur communiqua, par des insinuations plus ou moins positives, ses plans et ses espérances. MM. de Polignac, ne voulant pas une seconde fois risquer leur vie, se firent transférer dans une autre maison de santé. Il y eut donc pour préparer les éléments de la conspiration Malet, Lafon, Puyvert et un prêtre espagnol, Caamagno, lesquels avaient pour complices au dehors Mme Malet, un étudiant vendéen, Boutreux, et le caporal Rateau, de la garde de Paris. On décida en principe l'alliance des républicains et des royalistes, adoptée déjà par les philadelphes, le retour des Bourbons et l'acceptation de la constitution de 1791; on entretenait des correspondances avec le midi et l'ouest. Mais la supposition de la mort de l'empereur en Russie fut la base de toutes les combinaisons; une série d'actes en était la conséquence. Une proclamation du sénat au peuple pour annoncer cet événement contenait une critique amère de son gouvernement; un sénatus-consulte qui déclarait Napoléon et sa famille déchus du trône, et nommait une commission de cinq membres pour exercer provisoirement le pouvoir exécutif; des lettres de service par lesquelles cette commission chargeait Malet du commandement des troupes de la première division et de la place de Paris; un arrêté qui lui conférait le grade de général de division; le remplacement du ministre de la police et du préfet de police par les généraux Lahorie et Guidal, tout fut prévu et préparé. Malet projetait, l'abbé Lafon soignait la rédaction et la forme; Rateau faisait les expéditions. Ce travail secret dura plusieurs mois, et ne fut terminé que dans les premiers jours d'octobre. Le moment était favorable; depuis quinze jours Paris était sans nouvelles de l'armée de Russie. Malet résolut d'agir sans retard. « Il avait d'ailleurs, dit Saulnier, des qualités sans lesquelles un conspirateur, même habile, réussit rarement : un caractère inflexible, une intrépidité à toute épreuve, un sang-froid qui s'augmentait en raison de l'imminence du danger. Ajoutez à cela une taille élevée, une voix ferme et sonore, un regard pénétrant; et l'on voit quel ascendant devait donner à un tel homme un succès à demi accompli. » Il choisit la nuit du 22 au 23 octobre pour l'exécution de ses plans, si longtemps médités. Presque à la même heure l'armée française évacua Moscou pour commencer cette retraite qui devait être marquée par de si effroyables désastres. A onze heures du soir Malet, accompagné de Rateau, franchit le mur du jardin de la maison, se rend chez le prêtre espagnol, s'y revêt de son habit d'officier général, apporté la veille par sa femme, donne un uniforme et le titre d'aide de camp à Rateau, celui de commissaire de police à Boutreux, et se rend à la caserne Popincourt, occupée par la 10e cohorte des gardes nationales du premier ban (1). Il demande le colonel Soulier, qu'il fallut réveiller, lui annonce d'un ton dégagé la mort de l'empereur, lui communique le sénatus-consulte, lui remet un décret du sénat qui le nomme général de brigade, et en obtient, malgré sa surprise, une force de douze cents hommes. Il joue la même scène auprès du colonel Rabbe, qui commandait un régiment d'infanterie de la garde de Paris, et obtient le même succès et la disposition des troupes. Alors il dirige des détachements sur le Trésor, la Banque, la Poste aux lettres, l'hôtel de ville; les officiers reçoivent des instructions cachetées, et préparées à l'avance, avec promesse de récompense et d'avancement; lui-même se porte à La Force, pendant que les autres agissent ailleurs. Malgré ce premier succès et l'urgence d'action prompte, beaucoup de temps fut perdu, à cause des torrents de pluie qui inondaient Paris. La plupart des conjurés n'arrivèrent à leur destination que vers cinq ou six heures du matin. Cet incident nuisit beaucoup aux rapides progrès des conspirateurs. Ils avaient en effet résolu de briser d'un seul coup l'action du gouvernement par la mort des ministres; mais pendant le jour ils n'osèrent commettre ce crime. Arrivé à La Force, Malet se fait ouvrir les portes, joue la même comédie qu'aux casernes, délivre les généraux Lahorie et Guidal, remet à chacun d'eux un paquet cacheté, qui leur annonçait le nouvel ordre de choses, avec la nomination du premier comme ministre de la police, et du second comme préfet de police, et, leur donnant un détachement, leur recommande d'aller promptement occuper leurs postes, et d'envoyer à La Force les deux fonctionnaires qu'ils remplaçaient (2). Malet se rend ensuite à la place Vendôme, chez le général Hullin, commandant la première division militaire, dans l'espoir de l'entraîner également. Il lui notifie verbalement le changement survenu dans l'État, et lui annonce qu'il a ordre de le remplacer et de le faire garder à vue. Hullin, fort étonné et se montrant disposé à résister, demande à voir ces ordres. « Dans votre cabinet », dit Malet. Hullin entre le premier, et au moment où il se retourne pour recevoir les ordres, Malet lui tire à bout portant un coup de pistolet qui lui fracasse la mâchoire inférieure. Le général tombe baigné dans son sang. Malet l'enferme dans le cabinet, se

(1) Sorte de conscription supplémentaire, formée de cent cohortes destinées à servir dans l'intérieur de l'empire et à la garde des frontières.

(2) Lahorie était un ancien chef d'état-major de Moreau, et « d'après le témoignage du général Lariboisière, dit M. Thiers, un officier du plus haut mérite, qui eût bien servi Napoléon si on ne s'était attaché à le perdre dans son esprit. » Au rapport de Saulnier il était arbitrairement détenu depuis le procès de Moreau, et il avait contre l'empereur de profonds ressentiments. Enfin, il venait d'obtenir sa liberté; il se disposait à partir pour les États-Unis, quand Malet ouvrit les portes de sa prison, et le prit pour aide de camp. Guidal avait été impliqué dans un mouvement du midi. Il allait être envoyé devant un conseil de guerre siégeant à Marseille.

porte à l'état-major, situé aussi place Vendôme, fait arrêter le chef de bataillon Laborde, entre chez l'adjudant commandant Doucet, lui remet ses pièces et l'informe des faits accomplis. Pendant leur conversation, Laborde, qui comme chef de la police militaire était habitué à la défiance et qui avait cru reconnaître en Malet un ancien détenu, arrive par un escalier dérobé chez Doucet, lui fait secrètement un signe d'intelligence; et comme la discussion n'aboutissait point, Malet prépare un pistolet pour s'en servir; mais son geste fut trahi par une glace. Soudain les deux officiers se précipitent sur lui, et appellent des gendarmes embusqués sur l'escalier, et avec leur aide terrassent Malet et le désarment. Laborde descend aussitôt sur la place, harangue la troupe, la détrompe sur la mort de l'empereur et sur le caractère du prétendu général, qui n'était qu'un prisonnier d'État évadé; les soldats répondent par des cris de *Vive l'empereur!* Pendant ce temps Lahorie avait pénétré au ministère de la police, surpris le duc de Rovigo au milieu de son sommeil, et malgré ses objections sur la vérité de ces nouvelles et sa résistance, il l'avait envoyé sous escorte à La Force. Guidal avait agi de même à la préfecture de police. Le préfet M. Pasquier s'était d'abord réfugié chez un apothicaire voisin. Ayant été découvert, il fut conduit par des soldats à la prison, où était déjà le ministre. A huit heures du matin, le colonel Soulier vint, d'après ses ordres, occuper la place et l'hôtel de ville avec un demi-bataillon. Le préfet de la Seine Frochot avait couché à sa campagne, et revenait tranquillement à Paris, lorsqu'il reçut en chemin un billet au crayon d'un de ses employés qui, plein de trouble, lui annonçait les étranges événements de la nuit et finissait par ces mots: *Fuit Imperator!* Il hâte sa marche, arrive à l'hôtel de ville, où Soulier lui remet un paquet cacheté renfermant le sénatus-consulte avec d'autres pièces, et une instruction particulière pour le préfet, annonçant que le gouvernement provisoire se réunirait à la préfecture, et qu'il eût à faire disposer sans délai une salle pour le recevoir. Frochot, tout étourdi de cette révolution, ne conçoit pas le moindre doute, ne fait pas la moindre objection, et donne les ordres pour recevoir le gouvernement provisoire, en présence de Soulier, qui ne le quittait pas. Le conseiller d'État Réal, instruit le matin de l'arrestation du ministre de la police par Lahorie, courut chez Cambacérès, qui resta stupéfait et très-alarmé. Il fut convenu pourtant d'avertir le ministre de la guerre, afin qu'il fît venir en poste les élèves de Saint-Cyr pour défendre l'impératrice et le roi de Rome, alors à Saint-Cloud, et pour protéger les Tuileries. Avant que ces ordres fussent exécutés, l'arrestation de Malet avait coupé court au complot. Cette entreprise, qui, conduite jusque là en silence et avec habileté, pouvait devenir si dangereuse pour le gouvernement, était maintenant avortée. Il n'y avait à craindre que l'énergie et l'habileté de Lahorie et de Guidal dans leurs nouveaux postes. Tous deux manquèrent de résolution: ils ne firent jouer aucun des ressorts de la police. Lahorie surtout ne s'occupait que de frivolités, d'un costume officiel, d'invitations. La réaction fut rapide. Laborde arrêta Lahorie et Guidal, sans la moindre résistance, et les envoya à La Force, d'où venaient de sortir le duc de Rovigo et M. Pasquier. A midi tous les fils de la conspiration étaient rompus, et tout était rentré dans l'ordre. Quand Paris apprit cette rapide succession de scènes, il passa de la crainte à une explosion de plaisanteries contre une police détestée et si facilement prise au dépourvu. Savary et M. Pasquier, disait-on, *avaient fait un fameux tour de force.* Il y avait pourtant sujet de réfléchir: il existait un héritier de Napoléon, et personne parmi les fonctionnaires n'y avait songé. Plus le gouvernement avait été mis en défaut et en péril, plus il montra d'empressement à faire punir les coupables et à donner des récompenses. Un grand nombre de personnes furent arrêtées, entre autres Mme Malet, Mlle Boulais, maîtresse de pension, le général Lamotte, du nom duquel Malet s'était servi à son insu, le docteur Guillié, les amis de Malet, et ceux dont les noms avaient été trouvés dans ses papiers. M. Guillié, arrêté comme complice de la conspiration, et confondu par une méprise de la police avec le général Guillet, n'en resta pas moins une année au donjon de Vincennes. Une commission militaire, présidée par le général Dejean, fut formée. Dans le cours des débats, Malet, constamment calme, ferme et réservé, assuma sur lui toute la responsabilité. Ses complices, disait-il, n'avaient été que les jouets de ses déceptions. Le président lui ayant demandé: « Quels sont vos complices réels? Nommez-les! — La France entière; et vous-même, si j'eusse réussi. » Le président l'invitant à se défendre: « Un homme, dit-il, qui s'est constitué le vengeur de son pays n'a pas besoin de se défendre; il triomphe ou il meurt! » Et il se rassit. Sur les vingt-cinq accusés, dix furent acquittés, quinze condamnés à mort et fusillés le même jour à la plaine de Grenelle, excepté Rabbe et Rateau, auxquels il fut accordé un sursis, depuis converti en grâce. On a dit que Malet était resté debout après une première décharge, que la seconde ne l'avait pas tué, et qu'on l'avait achevé à coups de baïonnette. Ces récits sont inexacts.

Napoléon apprit par une estafette, au milieu de la retraite de Russie, les détails de cette étrange conspiration. Il en fut très affecté. Dans l'intimité, seul avec ses officiers les plus dévoués, « ses émotions, dit Ségur, éclatèrent par des exclamations d'étonnement, d'humiliation, de colère ». Ce qui le frappa le plus, ce fut la facilité de chacun à croire, à obéir servilement, et surtout l'oubli complet de son fils. Cependant, il affecta de ne

parler de cette conspiration, qu'il appelait « un malheur honteux », qu'avec dédain ou une sombre gaîté. Il résolut de revenir à Paris, contre le sentiment de quelques-uns de ses généraux. Le conseil des ministres, dans l'anxiété de cette double crise, la conspiration et la retraite de Russie, cacha autant qu'il le put les plans et le but des conjurés, craignant d'enhardir d'autres audacieux et de « plus heureux imitateurs d'un si funeste exemple ». Mais les traits saillants de l'événement se répandirent, et quand il fut bien connu, « il eut, dit Saulnier, un lugubre retentissement dans l'intérieur ». L'empereur en eut bientôt des preuves. Des intrigues politiques surgirent simultanément de Paris, Lyon, Marseille, Bordeaux, Montauban, Toulouse. Le but était le même, le renversement de l'empire, par n'importe quel moyen, et le rappel de l'ancienne dynastie. « Personnellement, dit Thibaudeau, nous avons lieu de croire que le complot de Malet avait des ramifications dans les départements. Depuis plusieurs années, il existait dans le midi une conspiration contre l'empereur, qui recevait l'impulsion et attendait le mot d'ordre de Paris. Elle était tramée par les restes du parti dit *anarchiste*, ranimé et entrenu par Barras. Guidal y avait un rôle, et avait été pour ce motif arrêté à Marseille. » En renversant le gouvernement impérial, que se proposait réellement Malet? « On n'a, dit Thibaudeau, nul aveu de lui, nuls documents avérés. » Après la restauration des Bourbons, on a dit qu'il avait travaillé pour eux. Par suite de certaines intrigues, sa veuve obtint en effet de Louis XVIII une pension, et son fils entra dans les mousquetaires. L'erreur à cet égard fut reconnue plus tard. D'après plusieurs témoignages contemporains, on ne peut douter que Malet ne fût républicain. Le duc de Rovigo dit dans ses *Mémoires* (VI, p. 17) : « Le général Malet était entré de bonne foi dans la révolution ; il en professa les principes avec une grande ferveur. Il était républicain par conscience, et avait pour les conspirations un caractère semblable à ceux dont l'antiquité grecque et romaine nous a transmis les portraits. » Desmarets, dans ses *Témoignages historiques*, dit aussi : « C'est bien dans un sens républicain que cette crise était conçue par lui, et tous ceux qui l'ont connu savent que s'il aspirait à renverser le pouvoir d'une famille, ce ne fut jamais au profit d'une autre (les Bourbons). »

On a traité de folie cette conspiration. On y voit une audace, une prévoyance, une force de combinaisons qui dénotent un esprit d'une intelligence rare. On n'avait point de nouvelles de l'empereur ; l'incertitude faisait supposer des malheurs et devait précipiter une crise. Malet avait compté sur une obéissance passive et aveugle, sur de hauts fonctionnaires consternés et serviles, sur la docilité des troupes que des largesses ou des promeses d'avancement devaient éblouir et entraîner, sur l'indifférence et l'apathie des citoyens, et tous ses calculs avaient porté juste. Fouché disait dans une lettre de conseils qu'il adressait en juin 1814 à un des ministres de Louis XVIII : « Le gouvernement, quelque fort qu'il soit, et quelque cher qu'il doive être à la nation, doit aussi tout craindre pour lui-même. Il aura en vain des yeux et des oreilles présents et ouverts partout, il devra toujours craindre. Malet n'était pas un fou ; c'était un audacieux. » J. CHANUT.

Thiers, *Hist. du Consulat et de l'Empire,* XIV, XV. — Thibaudeau, *Le Consulat et l'Empire,* VI. — Lafon, *Hist. de la Conspiration du général Malet ;* 1814. — Dourille, *Hist. de la Conspiration de Malet ;* 1840. — *Procès Malet ;* 1826. — Saulnier, ancien préfet de police, *Éclaircissements hist. sur la conspiration de Malet ;* 1834. — Desmarest, *Témoignages hist., ou quinze ans de haute police sous tout le consulat et l'empire.*

MALEU (*Étienne*), chroniqueur français, prêtre et chanoine de l'église de Saint-Junien en Limousin, né en 1282, mort le 11 juillet 1322. Sa chronique, éditée par l'abbé Arbellot, est intitulée : *Chronicon Comodaliacense, seu ecclesiæ Sancti-Juniani, ad Vigennam ab anno D ad ann. MCCCXVI ;* Saint Junien, 1847, in-8°. Dom Estiennot l'avait insérée dans le tome II des fragments de l'*Histoire d'Aquitaine*. « Maleu, a dit l'abbé Arbellot, mérita à certains égards d'être placé à côté des meilleurs chroniqueurs limousins au moyen âge. Dans son récit on trouve ordinairement de l'exactitude, toujours de la bonne foi, et de temps à autre des traits d'une naïveté charmante. » M. A.

Arbellot, *Notice sur Maleu.*

MALEVILLE (*Jacques*, marquis DE), homme politique français (1), né en 1741, à Domme (Périgord), où il est mort, le 21 novembre 1824. Après avoir exercé quelque temps la profession d'avocat au parlement de Bordeaux, il rentra dans la vie privée, et se familiarisa, par une étude assidue, avec les savants interprètes des lois romaines. Lorsque la révolution éclata, il en adopta les principes généraux, et chercha à les faire servir à l'établissement d'une monarchie constitutionnelle. En 1790 il devint membre, puis président du directoire de son département (la Dordogne). L'année suivante il entra au tribunal de cassation. Sa carrière politique ne commença que quelques années plus tard, à l'époque de son admission au Conseil des Anciens (brumaire an IV, octobre 1795). Lié avec Portalis, Muraire, Barbé-Marbois et d'autres

(1) Cette famille est assez ancienne, et a compté plusieurs membres qui se sont distingués dans la magistrature et dans les armes. L'oncle de Jacques, *Guillaume* DE MALEVILLE, né en 1699, à Domme, fut chanoine et curé de cette commune. Il a laissé, entre autres ouvrages *Lettres sur l'administration du sacrement de Pénitence ;* Bruxelles (Toulouse), 1740, 2 vol. in-12 ; — *Les Devoirs du Chrétien ;* Toulouse, 1750, 4 vol. in-12 ; — *La Religion naturelle et révélée, ou dissertations philosophiques, théologiques et critiques contre les incrédules ;* Paris, 1756-1758, 6 vol. in-12 ; — *Défense des Lettres sur la Pénitence ;* 1760, in-8° ; — *Histoire critique de l'Éclectisme ou des nouveaux platoniciens ;* Londres (Paris), 1766, 2 vol. in-12. Il mourut en Périgord, vers 1770.

membres fort opposés aux mesures violentes, héritage de la révolution, il les seconda avec énergie, et fit un assez grand nombre de rapports et de discours sur différentes matières d'administration ou de politique. Attaquant la loi du 9 floréal an III, qui avait ordonné le partage à titre de présuccession des biens des ascendants d'émigrés, il se plaignit vivement de l'injustice d'une loi qui punissait des citoyens d'avoir élevé leurs enfants dans des principes royalistes. « Nous serions tous coupables, s'écriait-il, nous qui sommes nés sous un gouvernement monarchique, de n'avoir pas élevé nos enfants en Brutus. A ce compte la république hériterait bientôt de toute la nation. » Animé des mêmes sentiments, il appuya, le 3 frimaire an V, la proposition d'abroger la loi du 3 brumaire an IV qui mettait un grand nombre de Français en état de prévention et de surveillance, et qui excluait de toutes fonctions électorales les parents et les alliés d'émigrés. Il demanda en outre que l'on remplaçât, selon les formes légales, les magistrats nommés au tribunal de cassation par le Directoire, et s'éleva contre toute innovation au code d'instruction criminelle. Le coup d'État du 18 fructidor n'atteignit point Maleville. Privé de l'appui de ceux de ses collègues que la proscription avait frappés, il continua, au nom des mêmes principes, la guerre qu'il avait déclarée aux institutions républicaines. Après avoir protesté plusieurs fois contre le coup d'État, il s'opposa, le 21 nivôse an VI, à ce que la nomination des membres des tribunaux criminels fût enlevée aux assemblés électorales, et osa dire à la tribune : « Voici ce qui pourrait bien ramener le peuple au royalisme, malgré son éloignement pour cette institution, c'est de s'apercevoir que sa souveraineté n'est qu'un vain nom et que l'exercice lui en devient illusoire. » Ces paroles soulevèrent un grand orage, et l'impression en fut refusée. Maleville parla encore en faveur des domaines congéables des ci-devant seigneurs de la Bretagne et du rétablissement de la contrainte par corps, et contre les avantages excessifs que les premières lois de la révolution avaient accordés aux enfants nés hors mariage. Au mois de floréal an VII (mai 1799), il cessa de faire partie du corps législatif, les opérations du collége qui l'avait réélu ayant été annulées.

Après l'établissement du consulat, Maleville fut au nombre des juges du tribunal de cassation nommés par le sénat (18 germinal an VIII); ses collègues l'élevèrent l'année suivante à la présidence de la section civile, en remplacement de Tronchet. Le 24 thermidor suivant, il fut chargé, avec Portalis, Tronchet et Bigot de Préameneu, de préparer la rédaction d'un projet de code civil, et se distingua dans les délibérations par la pureté de ses doctrines, la sagacité de son esprit et l'étendue de ses connaissances. « Promoteur éclairé de la puissance paternelle et de la liberté de tester, dit M. Portalis, il chercha en toute occasion à concourir par ses efforts au rétablissement de cette magistrature domestique, si favorable à la conservation des mœurs. Persuadé que les familles sont les éléments de la société et que la bonne constitution de l'État dépend en grande partie de la bonne constitution des familles, il repoussa de tous ses efforts le divorce et l'adoption.... Il ne se contenta pas d'avoir concouru à la confection de la loi, il voulut en faciliter l'intelligence et en assurer la juste application. Il publia en conséquence une lumineuse analyse de la discussion du Code Civil au conseil d'État, et après avoir tenu un rang distingué parmi ses auteurs il se plaça encore à la tête de ses interprètes. » En 1806 Maleville fut appelé au sénat, et obtint en 1808 le titre de comte de l'empire. Le 1er avril 1814 il vota pour la déchéance de Napoléon, pour le rappel des Bourbons et pour le projet de constitution, tout en critiquant sur ce dernier point la disposition par laquelle les sénateurs s'attribuaient à eux-mêmes une dotation héréditaire. Créé pair de France, le 4 juin 1814, il se prononça contre le projet de loi qui rétablissait la censure; lors du procès du maréchal Ney, il opina, dans un vote motivé, pour la déportation. Depuis 1820 il ne prit qu'une part restreinte à la discussion des affaires publiques. En 1817 il avait reçu de Louis XVIII le titre de marquis. On a de Maleville : *Du Divorce et de la séparation de corps;* Paris, 1801, in-8°, réimpr. en 1816 sous le titre : *Examen du Divorce*, avec quelques modifications; — *Analyse raisonnée de la discussion du Code Civil au conseil d'État;* Paris, 1804-1805, 4 vol. in-8°; 3e édit., ibid., 1822. « Ce commentaire, selon Camus, n'est pas très-profond, mais il est exact et toujours clair. » — *Défense de la Constitution, par un ancien magistrat;* Paris, 1814, in 8°. P. L—Y.

Mahul, *Annuaire nécrolog.*, 1825. — De Portalis, *Éloge de Jacques de Maleville*, dans *le Moniteur* du 26 janvier 1825. — *Lettres de Camus* (édit. Dupin).

MALEVILLE (*Pierre-Joseph*, marquis DE), homme politique français, fils du précédent, né en 1778, à Domme, en Périgord, mort en avril 1832, à Paris. Fils d'un savant jurisconsulte, il s'exerça quelque temps au barreau de Paris, et débuta dans la carrière politique par les fonctions de sous-préfet de Sarlat, qu'il occupa depuis 1804 jusqu'au commencement de 1811; à cette époque il entra à la cour d'appel de Paris, avec le titre de conseiller. Adoptant la même ligne de conduite que son père, il fit distribuer au sénat, le 1er avril 1814, une adresse imprimée dans laquelle il se prononçait pour le rappel des Bourbons avec des institutions libérales. Élu représentant de l'arrondissement de Sarlat en juin 1815, il se conduisit avec beaucoup d'énergie en ces circonstances difficiles. Il défendit la liberté de la tribune, demanda que la liberté de la presse fût placée sous la sauvegarde du jugement des jurés, et réclama contre la sévérité des

peines qu'on prétendait appliquer aux délits politiques, opposant aux paroles du ministère l'autorité de Montesquieu pour établir que les calomnies dirigées contre le chef de l'État ou les membres de sa famille devaient être punies par les tribunaux correctionnels. Dans la séance du 23 juin, il s'opposa à ce que le fils de Napoléon fût reconnu empereur; n'ayant pu développer son opinion à la tribune à cause des murmures qui l'accueillirent, il le fit dans une brochure adressée au gouvernement provisoire et aux chambres. « Si vous aimez la liberté, disait-il, si vous ne voulez pas perdre le fruit de vos efforts et de tant de combats, hâtez-vous de porter directement à Louis vos vœux et ceux de la nation. Faites-lui connaître que des mœurs nouvelles, des intérêts déjà anciens, et résultant d'un ordre de choses qui a traversé le quart d'un siècle, ne sauraient être froissés sans exposer l'État à de nouveaux orages. Dites-lui que les Français ne peuvent se reposer qu'à l'ombre et sous les garanties d'un pacte constitutionnel. » Ainsi qu'il arriva aux hommes modérés, en obéissant à sa conscience, il ne satisfit aucun parti. Cette opinion, dénoncée le 30 juin à la chambre, donna lieu à une séance orageuse; on proposa de mettre l'auteur en jugement; on alla jusqu'à le traiter d'aliéné.

Après la seconde restauration, de Maleville, qui avait repris ses fonctions à la cour royale, fut nommé en 1819 premier président à la cour de Metz; en 1820 il passa en la même qualité à celle d'Amiens, et en 1828 il vint siéger comme conseiller à la cour de cassation. La mort de son père lui avait ouvert en 1824 les portes de la chambre des pairs. Intervenant dans presque toutes les discussions qui intéressaient le droit public ou civil, la propriété, la morale ou la religion, il sut allier dans ses discours l'élévation des sentiments à l'étendue des connaissances. Il succomba en peu de jours à une attaque de choléra. De Maleville fut un défenseur éclairé de la monarchie et des institutions libérales. Il se délassait, au milieu de l'étude, des travaux législatifs et judiciaires, dont il s'acquittait avec une scrupuleuse exactitude; les antiquités celtiques et romaines furent souvent le but de ses recherches, et il était versé dans la littérature orientale. On a de lui : *Discours sur l'influence de la réformation de Luther*, Paris, 1804, in-8°, qui obtint une mention honorable au concours de l'Institut; le but de l'auteur était de prouver que la réforme n'avait été favorable ni à la situation politique des États ni au progrès des lumières; — *Adresse au Sénat;* Paris, 1814, br. in-8°; — *Frappe, mais écoute;* Paris, 1814, broch.; — *Les Benjamites rétablis en Israel;* Paris, 1816, in-8°. Dans ce poëme en prose, qu'il prétendait traduit de l'hébreu, il invitait, sous le voile de l'allégorie, ses concitoyens à la paix et à la concorde. De Maleville a laissé en manuscrit, sous le titre de *Fables sacrées et Mystères des différentes nations*, un ouvrage dont il avait lu en public des fragments et où il comparait ensemble les mythes religieux de tous les peuples anciens et modernes.

P. L—Y.

Arnault, Jay, Jouy et de Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.* — *Le Moniteur univ.*, 1832 et 1838.

*MALEVILLE (*Léon* DE), homme politique français, né à Montauban, le 8 mai 1803. Issu d'une famille protestante et l'une des premières du midi, il fit ses études dans sa ville natale. Il vint à Paris vers 1820, et y fit son droit. Reçu avocat en 1823, il fut attaché au cabinet de M. Hennequin; mais lorsque M. de Preissac fut appelé à la préfecture du Gers, M. de Maleville suivit son oncle comme secrétaire particulier. Quand M. de Preissac donna sa démission, M. de Maleville revint avec lui à Montauban (1829). Après la révolution de Juillet, M. de Preissac ayant été nommé préfet de la Gironde, son neveu le suivit encore comme secrétaire général de préfecture. M. de Preissac cessa une seconde fois d'être préfet, en 1833; M. de Maleville partagea son sort. L'année suivante son département (Tarn et Garonne) l'envoya à la chambre des députés, dont il était le plus jeune membre. Ami de M. Thiers et partisan éclairé d'une monarchie constitutionnelle et progressive, il prit place sur les bancs de la gauche. Il y défendit la faculté protestante de Montauban, que l'on voulait supprimer pour créer à Paris une faculté centrale de théologie. Il vota contre les lois de septembre, appuya le cabinet du 22 février 1836, et rentra dans l'opposition lorsque M. Molé arriva au pouvoir. En 1840, lors de la formation du cabinet du 1er mars, M. de Maleville y fut appelé en qualité de sous-secrétaire d'État au ministère de l'intérieur et reçut la croix d'officier de la Légion d'Honneur (23 octobre 1840). Le ministère du 29 octobre le replaça dans les rangs de l'opposition. Il s'éleva alors contre la politique des doctrinaires, signala les dangers d'un système de corruption qui attirait à lui « tous les zèles défaillants, les consciences fatiguées et les ambitions insatiables ». Et s'adressant un jour aux ministres, qui demeurèrent silencieux, il s'écria : « Ne connaissez-vous pas le tarif des conciences que vous vous êtes récemment attachées? » Il prononça un véhément discours contre l'indemnité Pritchard, et combattit toutes les mesures anti-libérales que le gouvernement crut devoir proposer. En 1847 et 1848 il fut un des promoteurs du mouvement réformiste, et contribua aux embarras du pouvoir suscités par les banquets politiques. Après la révolution de Février, M. de Maleville fut élu à l'Assemblée constituante; il sembla avoir regret de ses précédents, et se rallia au comité de la rue de Poitiers. « Son cœur, disait-il, repoussait avec indignation l'exemple déplorable des violences qui quelques mois auparavant avaient imposé au gouvernement provisoire la proclamation de la république. » Aussi, le 20 décembre 1848, le

président Louis-Napoléon Bonaparte lui confia-t-il le portefeuille de l'intérieur. Il accepta ce poste sans arrière-pensée; mais ses habitudes de lutte parlementaire, des souvenirs, peut-être trop fidèles, des conditions du gouvernement constitutionnel lui conseillèrent la retraite; il céda son portefeuille à Léon Faucher dès le 30 décembre. Sa démission, qui était attribuée à une demande du chef du pouvoir exécutif relative à la remise des dossiers concernant les affaires de Strasbourg et de Boulogne, causa une vive sensation, et M. de Maleville dut s'en expliquer à la tribune. Délaissé par les électeurs de Montauban, il fut élu à l'Assemblée législative par ceux de la Seine (13 juillet 1849), et continua de se montrer hostile aux excès. Néanmoins, en 1850 il vota avec la gauche républicaine pour les mesures capables de paralyser les projets de l'Élysée. Le coup d'État du 2 décembre 1851 a rendu M. de Maleville à la vie studieuse, qu'il a toujours aimée. Outre de nombreuses publications politiques, on cite de lui un travail très-vaste sur le budget du ministère de l'intérieur (1838) et une petite comédie de mœurs *Les Tribulations de M. le Prefet* (1827).

Son frère, officier supérieur, né à Domme, en 1813, mort de ses blessures, à Médole, dans la derrière campagne d'Italie (1858), s'est distingué par un des plus beaux faits militaires des temps modernes. Élève de Saint-Cyr, il avait gagné tous ses grades en Afrique, où il était resté quinze années, et était parvenu à commander le 55e de ligne. A la bataille de Solferino, le maréchal Niel le chargea de tenir la ferme de Casanova, qui couvrait la route de Mantoue, tandis que lui-même marchait sur Guidizzolo, pour couper aux Autrichiens la retraite sur le Mincio. Le colonel de Maleville fut attaqué par des forces supérieures; cinq fois son régiment fut délogé, et cinq fois il reprit position. Des pelotons entiers disparaissaient sous la mitraille : presque tous les officiers étaient tués ou blessés, et les munitions venaient à manquer. Il demanda du secours et des cartouches : on lui répond de charger à la baïonnette. Les soldats hésitent et tourbillonnent sous la pluie de fer qui les écrase; dans ce moment suprême il jette son sabre brisé, saisit le drapeau, et, s'élançant vers les Autrichiens, il s'écrie : « cinquante-cinquième, sauvez votre drapeau. » A quelques pas, il tomba mortellement atteint; mais l'ennemi dut reculer devant l'élan terrible des Français : le drapeau fut sauvé et le corps du colonel rapporté. « Le colonel de Maleville a dit le maréchal Niel, était un véritable héros! Sa mort laisse bien en arrière les plus beaux traits de notre histoire et de l'antiquité. » F. FAYOT.

Le Moniteur universel, ann. 1831-1851. — *Documents particuliers.* — Vapereau, *Dict. univ. des Contemporains.*

MALEZIEU (*Nicolas* DE), écrivain français, né à Paris, en 1650, mort le 4 mars 1729. Il avait pour père Nicolas de Malezieu, écuyer, seigneur de Bray, qu'il perdit étant encore au berceau. Sa mère était une femme de beaucoup d'esprit, qui développa avec soin ses dispositions naturelles. Il commença par être un enfant prodige : à quatre ans, presque sans maître, il avait appris à lire et à écrire; à douze il avait terminé sa philosophie. Puis il cultiva avec un succès à peu près égal l'histoire, les lettres, les mathématiques, la poésie, le latin, le grec et l'hébreu. Bossuet et le duc de Montausier le désignèrent au roi pour remplir les fonctions de précepteur du petit duc du Maine, fils naturel de Louis XIV, comme plus tard (1696) il fut encore choisi par Mme de Maintenon pour enseigner les mathématiques au duc de Bourgogne. Dans ce dernier poste, il obtint un succès justifié autant par ses talents spéciaux que par les dispositions naturelles de son illustre élève. Grâce à ces charges élevées, et aussi grâce à son esprit et à son caractère, il ne tarda pas à entrer dans l'intimité du roi, comme un des personnages les plus distingués de la cour. Ce qui fait encore à un plus haut degré l'éloge de son esprit et de son caractère, c'est qu'il fut et demeura toujours l'ami de Bossuet et de Fénelon, même au milieu de leurs différends, où ceux-ci le prirent parfois pour arbitre sans qu'il perdît l'affection de l'un ni de l'autre. Lorsque le duc du Maine se maria, Malezieu resta attaché à sa maison, et se fixa à Sceaux, dont la petite cour rivalisait avec celle de Versailles, qu'elle dépassait en agrément, si elle lui cédait en luxe. Les jeux et les ris, comme on disait alors, exilés de l'entourage de Mme de Maintenon et du vieux monarque, s'étaient réfugiés chez le duc et la duchesse du Maine, où ils se trouvaient beaucoup plus à l'aise qu'au Temple, près de ce grand-prieur de Vendôme dont Saint-Simon a peint le cynisme avec tant d'énergie, et qui, par la grossièreté de ses amusements, effarouchait le cortége des Grâces décentes. Il s'était formé là comme un Parnasse familier, une petite académie d'aimables et charmants esprits, que l'on voyait aussi quelquefois au Temple, à la suite de La Fare, de Chaulieu, de l'abbé Courtin, de Brueys et de Palaprat, mais qui, le plus souvent, trônaient parmi les divertissements quotidiens du vallon de Sceaux. Les plus célèbres de ces hôtes habituels du château princier étaient l'abbé de Polignac, l'auteur de l'*Anti-Lucrèce*, cette élégante réfutation du poëte épicurien; l'abbé Genest, connu par sa tragédie de *Pénélope*, enfin Nicolas de Malezieu. Nul n'était plus propre que lui, par la variété de ses connaissances, à satisfaire l'inquiétude de savoir et la prodigieuse activité d'esprit de la jeune duchesse, que séduisaient toutes les sciences, même les plus étrangères à l'esprit de son sexe. Souvent, en présence de toute la cour, Malezieu lui traduisait à livre ouvert, avec une parfaite élégance et un sentiment délicat des beautés de l'original, les auteurs grecs ou latins, Sophocle, Euripide,

Térence, Virgile, et, tout en les traduisant, il les déclamait si bien que l'auditoire se sentait ému comme à la voix des plus grands acteurs.

Mais c'était surtout en sa qualité d'ordonnateur des fêtes de Sceaux que Malezieu se rendait utile. Ces divertissements et spectacles, qu'il avait surnommés les *galères du bel-esprit*, n'en trouvaient pas moins en lui un directeur aussi actif qu'ingénieux. La duchesse voulait, suivant l'expression de Fontenelle, qu'il entrât des idées, de l'invention dans ses fêtes, et que la joie eût de l'esprit; aussi fit-elle en sorte de s'attacher éternellement Malezieu à force de bienfaits. Par dévouement pour ses protecteurs, celui-ci n'hésitait pas à délaisser de plus hautes études, afin de composer de petits vers pleins de feu, de goût et d'esprit, des impromptus où il excellait, des pièces badines où il jouait lui-même son rôle. Son imagination était toujours en éveil et son cerveau toujours en mouvement, soit pour créer, soit pour combiner de nouveaux divertissements. L'abbé Genest l'aidait vaillamment dans cette tâche, et ne se fâchait point des plaisanteries en vers ou en prose que ne cessait de lui décocher son confrère, surtout à propos de l'extravagante dimension de son nez, qui l'avait fait surnommer l'*abbé Rhinocéros*.

Le dévouement de Malezieu envers ses nobles bienfaiteurs ne faillit point à l'heure du danger. Après la mort de Louis XIV, il soutint de sa plume les droits du duc du Maine, contre les pairs et les princes du sang, travailla à un mémoire contre le duc d'Orléans, qui devait être envoyé au roi d'Espagne, et paya cette audace d'un emprisonnement de plusieurs mois.

Malezieu entra, en 1701, à l'Académie Française comme successeur de Clermont-Tonnerre, évêque et comte de Noyon. Il faisait déjà partie depuis deux ans de celle des Sciences en qualité de membre honoraire. Il jouissait d'un tempérament ardent et robuste et d'une excellente santé. Ce fut une attaque d'apoplexie qui mit fin à ses jours, à l'âge de soixante-dix-neuf ans. Son corps fut transporté dans l'église de Châtenay, près de Sceaux. Il a laissé peu d'écrits : ce fut un de ces hommes qui dispersent et gaspillent leur intelligence, au lieu de la concentrer et de donner leur mesure dans une œuvre méditée à loisir. On a de lui : *Éléments de Géométrie de M. le duc de Bourgogne;* Paris, 1715, in-8° : ce sont ses leçons recueillies par le bibliothécaire du duc du Maine. Dans les *Divertissements de Sceaux*, Trévoux, 1712, 1715, des pièces diverses, telles que chansons, contes, lettres, sonnets, des comédies, *La Tarentule*, *Les Importuns*, l'*Heautontimorumenos*, d'après Térence. On lui attribue aussi une comédie en musique : *Les Amours de Ragonde*, et, quoiqu'il fût du nombre des quarante, une facétie intitulée *Polichinelle demandant une place à l'Académie*, facétie qu'on représenta plusieurs fois sur le théâtre des marionnettes, et qui lui valut deux répliques sur le même ton, demeurées manuscrites. Victor FOURNEL.

D'Olivet, *Histoire de l'Académie.* — Fontenelle, *Éloges des Académiciens.*

MALFILATRE ou **MALFILLATRE** (1) (*Jacques-Charles-Louis*), poëte français, né à Caen, le 8 octobre 1732, mort à Paris, le 6 mars 1767. Il étudia avec distinction chez les jésuites de sa ville natale, et montra de bonne heure des dispositions pour la poésie. Quatre odes envoyées par lui aux palinods de Normandie furent couronnées : elles avaient pour sujets, la première, *Le Soleil fixe au milieu des planètes;* la seconde, *Le Prophète Élie enlevé aux cieux;* la troisième, *La Prise du fort Saint-Philippe*, et la quatrième, *Louis le Bien Aimé sauvé de la mort*, à l'occasion de l'attentat de Damiens. Marmontel signala *Le Soleil fixe au milieu des planètes* comme « l'aurore d'une belle carrière poétique ». Clément dans ses *Observations critiques* et Palissot dans le *Journal françois* publièrent avec éloge des morceaux remarquables du jeune poëte, entre autres des fragments d'une traduction en vers des *Géorgiques* de Virgile. Ainsi encouragé, Malfilatre vint à Paris : il obtint de l'argent pour une traduction de Virgile, mélangée de prose et de vers; le libraire Lacombe l'employa à des compilations, qui furent bien payées; le comte de Lauraguais le prit pour secrétaire; de Beaujeu l'appela auprès de lui à Vincennes, et voulut assurer sa tranquillité; mais, suivant quelques biographes, Malfilatre, trop sensible aux plaisirs, dépensait plus qu'il n'avait. Selon d'autres, il dut ses infortunes à son amour pour ses parents. Il avait fait venir son père et sa sœur à Paris. Sa sœur s'éprit d'amour pour un jeune homme indigne d'elle, et l'épousa; le nouveau couple ne tarda pas à abuser de la facilité du caractère du poëte : Ne sachant pas résister à des demandes incessantes, Malfilatre contracta des dettes; craignant pour sa liberté, que ses créanciers menaçaient, il se retira à Chaillot. Malade d'un abcès au genou, résultat d'une chute de cheval, et qu'il négligea d'abord, il trouva un refuge chez une brave tapissière, nommée Mme Lanoue, à qui il devait pourtant, et qui, plus touchée des souffrances du poëte que de la perte qu'elle allait subir, s'empressa de pourvoir à tous ses besoins. De vives douleurs assaillirent Malfilatre à son lit de mort, et il dut se soumettre à de cruelles opérations. De Savines, depuis évêque de Viviers, et Thomas lui prodiguèrent des soins

(1) L'acte de baptême de Malfilatre, daté du 14 juillet 1740, le dit fils de Charles Malfillastre et de Jeanne Marie-Esther de Clinchamps; la première signature de l'acte, qui paraît être celle de son père, porte *Malfillatre;* une autre signature du même acte, d'une mauvaise écriture de femme, donne *Malfilatre.* D'un autre côté, on a trouvé sur un livre la signature du poëte sous la forme de *Malfillatre*, ce qui est sans doute la véritable orthohraphe.

dans sa dernière maladie. Gilbert n'a donc pas eu tout à fait raison de dire :

> La faim mit au tombeau Malfilatre ignoré;
> S'il n'eût été qu'un sot il aurait prospéré.

Malfilatre était de mœurs douces et simples; timide de caractère, il aimait la solitude. Il avait, suivant Auger, « une âme douce et confiante, aimant tous ceux qui l'entouroient, et s'en faisant aimer sans peine. Plus sensible peut-être aux charmes de la composition qu'à ceux de la gloire, moins empressé d'être connu que jaloux de la mériter, il jetoit dans le silence et dans l'obscurité les fondements de plusieurs grands ouvrages : il fut très-malheureux sans doute, mais son humeur n'en éprouva jamais la moindre altération ». On a attribué la mort du poëte au déréglement de sa vie; Auger l'attribue à la détresse et au travail. Malfilatre avait commencé à mettre en vers le *Télémaque* de Fénelon. Il avait préparé une tragédie d'*Hercule au mont Œta* et conçu le plan d'une épopée dont le sujet était *La Découverte du Nouveau Monde*. On a imprimé en 1799 une traduction en prose des *Métamorphoses* d'Ovide, en 3 vol. in-8°, d'après le texte du père Jouvency, et avec des notes de Malfilatre, dans lesquelles celui-ci signala les imitations les plus heureuses que les poëtes français ont pu faire des morceaux d'Ovide. Deux ans après la mort de Malfilatre, de Savines et de Messine publièrent son poëme de *Narcisse dans l'île de Vénus;* Paris, 1769, in-8°. On en trouva le plan défectueux; mais on s'accorda à louer les détails, pleins de grâce et de fraîcheur, ainsi que le style, élégant et harmonieux. « Plusieurs détails de cet ouvrage, au jugement d'un de ses éditeurs, semblent formés de la naïveté de La Fontaine et de la richesse de Virgile : le goût antique y respire. » Fontanes en donna une nouvelle édition, Paris, 1790, in-8°; en 1795 une autre édition fut publiée par Aubin. En 1805, les œuvres de Malfilatre parurent avec une notice d'Auger, en 1 vol. in-12 ; elles ont été plusieurs fois réimprimées depuis. Miger a publié, d'après les manuscrits autographes, avec des notes et des additions, le travail que Malfilatre avait commencé sur le prince des poëtes latins sous ce titre : *Le Génie de Virgile ;* Paris, 1810, 4 vol. in-8°.

L. LOUVET.

De Savines, Fontanes et Aubin, Notices en tête de leurs éditions de *Narcisse*. — Auger, *Notice biographique et littéraire sur Malfilatre*, en tête de son édition. — La Harpe, *Cours de Littérature*. — Dussault, *Annales Littéraires*, tome III, page 292. — De Baudre, *Discours sur la vie et les ouvrages de Malfilatre ;* Caen, 1825, in-8°. — Merville, P.-A.-A. Gautier, Paul Lacroix, Jules Ravenel, Notices en tête de leurs éditions des *Poesies* de Malfilatre. — Feletz, *Jugements Historiques et Littéraires*, p. 321. — Chaudon et Delandine, *Dict. univ., Hist., Crit. et Bibliogr* — Ourry, dans l'*Encyclop. des Gens du Monde*. — Viollet-le-Duc, dans le *Dict. de la Convers*. — Querard, *La France Littéraire*. — *Bulletin de l'Acad. de Caen*, 3e année, n° 12. — Édouard Frère, *Manuel du Bibliographe normand*.

* **MALGAIGNE** (*Joseph-François*), chirurgien français, né le 14 février 1806, à Charmes-sur-Moselle, où son père et son grand-père avaient exercé la médecine. Après avoir fait ses humanités dans sa ville natale, il suivit des cours de rhétorique et de philosophie à Nancy, où il commença aussi ses études médicales. A dix-neuf ans il rédigea un journal littéraire : *Le Spectateur de la Lorraine ;* mais la couleur libérale de cette feuille déplut au préfet et à l'évêque, Forbin-Janson; elle fut supprimée avant la fin de sa première année. En 1826, M. Malgaigne vint à Paris continuer ses études de médecin; en 1828 il obtint un prix de la Société Médicale d'Émulation et le premier second prix au Val-de-Grâce; en 1829, il remporta le 1er prix dans cette école de chirurgie militaire, et ce succès lui donnait, d'après les règlements d'alors, le droit de rester dans les hôpitaux d'instruction. Cependant, en 1830, les bureaux de la guerre voulurent l'envoyer dans un régiment; protestant de son droit, il donna sa démission, traita avec les députés de la Pologne à Paris, et conduisit dans ce pays une ambulance de onze chirurgiens : il avait le titre de chirurgien de division, attaché à la 4e division d'infanterie. En cette qualité il fit la campagne de 1831, et assista à l'assaut de Varsovie, après lequel il reçut la croix d'officier du mérite militaire de Pologne. Depuis son retour à Paris, en 1832, il rédigea la partie chirurgicale de la *Gazette Médicale de Paris* et publia de nombreux comptes-rendus de la clinique de Dupuytren; ils ont pris place dans les leçons orales de ce célèbre chirurgien. En 1835, il obtint au concours la place d'agrégé ainsi que celle de chirurgien du bureau central des hôpitaux. En 1843, il fonda le *Journal de Chirurgie*, appelé, depuis 1847, *Revue Médico-Chirurgicale*, et qui cessa de paraître en 1855. Dans ce journal il critiqua, entre autres, la myotomie rachidienne et d'autres opérations orthopédiques de M. Jules Guérin. Ces critiques devinrent l'objet d'une plainte en diffamation. M. Malgaigne plaida lui-même sa cause avec une verve à la fois satirique et éloquente, et fut appuyé par une déclaration de principes signée de tous les médecins et les chirurgiens les plus illustres de la France : il gagna ce fameux procès en première instance et en appel, et reporta immédiatement le débat devant un tribunal scientifique, l'Académie de Médecine, dont il fut nommé membre en 1846. Un instant, vers la fin du règne de Louis-Philippe, M. Malgaigne se détourna de ses travaux pour s'occuper de questions politiques; il fut nommé en 1847 député du 4e arrondissement de Paris, et siégea à la chambre jusqu'à la révolution du 24 février 1848. Deux ans après, en 1850, il devint, après un brillant concours, professeur à la faculté de médecine, et fut, en 1854, nommé officier de la Légion d'Honneur. Il a été chirurgien de l'hôpital Saint-Louis de 1845 à 1858, et est actuellement chirurgien de La Charité.

Orateur brillant à l'Académie de Médecine,

professeur acclamé par un auditoire nombreux, M. Malgaigne est en même temps un érudit éclairé, un écrivain élégant et un hardi novateur dans la science. Ses principaux ouvrages sont : *Traité d'Anatomie chirurgicale et de Chirurgie expérimentale*, 2 vol. in-8°; Paris, 1838; 2e édit., 1858; — *Leçons cliniques sur les Hernies* (recueillies par M. Gelez); 1841; — *Études statistiques sur les Étranglements herniaires et sur les opérations de Hernies étranglées;* 1842; — *Traité des Fractures et des Luxations*, avec atlas, in-fol.; 2 vol. in-8°, 1847 et 1855; — *Manuel de Médecine opératoire*, 1re édit., 1834; dernière édit. en 1853; traduit dans les principales langues de l'Europe; — *Lettres sur l'Histoire de la Chirurgie;* 1843; — une édition, fort estimée des *Œuvres complètes d'Ambroise Paré*, avec des notes historiques et critiques, et précédée d'une introduction sur l'histoire de la chirurgie en occident; 1842; — un très-grand nombre d'articles et de mémoires dans divers recueils périodiques. Parmi ces mémoires on remarque surtout : *Recherches historiques et pratiques sur les appareils employés dans le traitement des fractures depuis Hippocrate jusqu'à nos jours;* — *Sur une nouvelle méthode de réduction des luxations scapulo-humérales;* dans *le Bull. de Thérap.;* 1838; — *Recherches sur la fréquence des Hernies, selon les sexes, les âges et la population;* dans *Annales d'hyg. pub.*, 1840, avec une carte de la France hernieuse; — *Sur les anévrysmes de la région inguinale;* dans le *Journal de Chirurgie*, t. IV; — *Sur les fractures du sacrum et du coccyx*; ibid.; — *Lettres à un chirurgien de province*, dans la *Revue Médico-Chirurgicale*, t. IV et V; — *Statistique des résultats des grandes opérations dans les hôpitaux de Paris;* dans l'*Examinateur médical*, 1841; — *Nouvelle méthode d'opérer les kystes séreux et synoviaux;* ibid., 1840; — *Sur l'histoire et l'organisation de la chirurgie et de la médecine grecques avant Hippocrate;* dans le *Journ. de Chirurg.*, t. IV; — *La chirurgie au dix-septième siècle;* dans la *Revue Méd.-Chir.*, t. IV; — *Essai sur la médecine égyptienne;* ibid., t. V; — *Éloge de Roux*, les articles *Boyer, Astley Cooper, Dupuytren* dans la *Biographie Générale.* — M. Malgaigne, ennemi de la routine et des préjugés, a sa place marquée dans l'histoire de la science par l'indépendance de ses conceptions ainsi que par une connaissance profonde des doctrines du passé. D. DUCHAUSSOY.

Vapereau, *Dict. biog. des Contemporains.* — Sachaile, *Les Médecins de Paris.* — *Docum. partic.*

MALHERBE (*François*), poëte français, naquit à Caen, en 1555, et mourut à Paris, le 16 octobre 1628. La maison dans laquelle il avait vu le jour disparut de son vivant, et son père fit bâtir, en 1582, sur l'emplacement qu'elle occupait une autre maison, qui existe encore, sur la place qui porte son nom; une plaque de marbre, avec une inscription commémorative, y a été placée, en 1814, par les soins de l'Académie des Sciences, arts et belles-lettres de Caen. La découverte du contrat de mariage de Malherbe, d'un écrit important, intitulé *Instruction de F. Malherbe à son fils*, et de plusieurs de ses lettres inédites, nous permet de rectifier sur plusieurs points et de compléter sur d'autres la biographie d'un poëte dont sa ville natale est justement fière et auquel elle a élevé une statue (1). François Malherbe, aîné de neuf enfants, était le fils de François Malherbe, conseiller au présidial de Caen. Celui-ci avait épousé, le 13 juillet 1554, Louise Le Vallois, fille de Henri, sieur d'Ifs, et de Catherine Le Joly. Il mourut en 1606. Malherbe, ainsi que sa famille, aimait à vanter sa noblesse : il faisait remonter son origine à l'un des compagnons de Guillaume le Conquérant, et se disait un des rejetons du Malherbe de Saint-Aignan qui prit part aux expéditions de la Terre Sainte, et portait d'*hermines à six roses de gueules.* Ses prétentions, que nous passerions sous silence s'il ne les avait manifestées souvent avec une insistance qui est un trait de caractère, furent confirmées par une sentence de M. de la Potherie, intendant de la justice, police et finances de la généralité de Caen, le 2 janvier 1644. La fortune de son père devait être assez considérable, si l'on en juge par les différents actes que nous avons eus sous les yeux. Ce qu'il y a de certain, c'est que celui-ci ne négligea rien pour l'éducation de son fils. Après avoir fait ses premières études dans l'université de Caen, Malherbe fut envoyé dans une pension de Paris, où se trouvait déjà un de ses cousins, Malherbe de Mondrainville, puis à Bâle et à Heidelberg, où il acheva son éducation littéraire. De retour dans sa ville natale, il y fit des lectures publiques. En 1576, il fut attaché au service de Henri d'Angoulême, fils naturel de Henri II, grand-prieur de France et commandant en Provence. Il y resta dix ans, se trouvant fort bien dans un pays qu'il vantait surtout *à cause de la douceur de la conversation.* Épris d'abord d'une belle Provençale, qu'il a chantée sous le nom de *Nérée*, anagramme de celui de *Renée*, il épousa, le 1er octobre 1581, Madeleine de Carriolis, née du mariage de Louis de Carriolis, président au parlement de Provence, avec Honorée d'Escalis. Elle était déjà veuve pour la seconde fois : son premier mari avait été Jean de Bourdon, écuyer d'Aix, sieur de Bouq, dont elle avait eu un fils, qui survécut à Malherbe, son beau-père, et à sa mère. Son second mari fut Balthasar Catin, sieur de Saint-Savournin, lieutenant du sénéchal au siége de Marseille, dont elle n'avait point eu d'enfants, petit homme bossu, au rapport de Nostradamus, écrivain qui, en parlant de Malherbe, l'appelait son *vieil et très-singulier ami.*

(1) Cette statue en bronze, ouvrage de Dantan aîné, a été placée en 1847 au seuil du palais de l'Université, à côté de celle de La Place.

Le mariage de Malherbe fut heureux. Le poëte semble avoir été sincèrement attaché à sa femme : il lui a écrit plusieurs lettres empreintes d'une sensibilité que l'on rencontre rarement dans ses ouvrages en prose et en vers. Plus endurant sans doute avec ses parents de Provence qu'avec ceux de Normandie, il n'eut point à soutenir contre les premiers ces luttes d'intérêt qui plus d'une fois le forcèrent à plaider contre les seconds. On sait qu'il avait coutume de répondre à ceux qui lui reprochaient ses procès avec ses cousins ou avec son frère : « Eh! avec qui voulez-vous donc que j'aie des procès? est-ce avec les Turcs et les Moscovites? Je n'ai rien à partager avec eux! » Quelque temps après son mariage, il accompagna le grand-prieur au siége de Menerbe, une des plus fortes places des religionnaires. Lorsque le comte de Suze fut appelé au gouvernement de la Provence, le grand-prieur fut nommé général des galères à Marseille, où Malherbe le suivit, pour revenir avec lui à Aix, au mois de juin 1579. Il perdit enfin son protecteur, tué le 2 juin 1586, par Altoviti, capitaine des galères; et ce fut à cette époque qu'il revint à Caen.

Malherbe s'était déjà fait connaître par quelques productions, que l'on a réunies sous le titre de *Bouquet de fleurs de Sénèque*, et qui n'ont été recueillies par aucun des éditeurs de ses œuvres. Composées antérieurement à l'époque où le poëte chercha, comme un grand nombre de ses contemporains, des modèles en Italie, et était encore plein des souvenirs de ses études classiques, ses premières odes ne peuvent être passées sous silence. Elles datent des premières années du règne de Henri III. L'âme de Malherbe paraît avoir été profondément attristée alors par le spectacle des malheurs causés par les guerres civiles et s'être ouverte à des sentiments religieux que nous ne trouvons exprimés plus tard par lui ni avec la même vivacité ni d'une manière aussi touchante. Il voulait, disait-il, en s'adressant au lecteur, montrer à ceux qui blâmaient son train de vie, « que la solitude lui plaisoit bien, et que, fuyant les compagnies, il aimoit trop mieux vivre en son particulier, povre et en paix, qu'avec les autres, riche et sans repos et toujours en quelque doute sur sa conscience». On n'a guère cité que les quatre premiers vers de la première ode, adressée à Groulart, premier président du parlement de Rouen :

Je meurs, Groulart, d'ouïr parmi les hommes
Tant de mépris de la Divinité,
Et ne puis croire, en voyant ta bonté,
Que tu sois fait du limon que nous sommes.

L'ode, qui contient vingt-deux strophes, est dirigée contre les athées du temps :

Nier un Dieu! Nier la propre essence!
Se dire fait, et nier son facteur!
Voir l'univers et nier son auteur!
Oh! trop maligne et trop lourde impudence!

Malherbe empruntait à Sénèque quelques-uns de ses arguments en faveur de la Providence; mais les dogmes du christianisme lui inspiraient un autre ordre de considérations, lorsqu'il disait à l'incrédule, par exemple :

Songe à ce jour, jour affreux et terrible,
Que Dieu tonnant, ardant et rugissant,
Prendra les bons et t'ira maudissant,
Avec les tiens, de cet arrêt horrible :
Sortez dehors de vos tombes poudreuses,
Sortez au jour, les os cousus de nerfs,
Et devalez pour jamais aux enfers,
Malheureux corps des âmes malheureuses.

Dans ces premiers essais de sa muse, Malherbe a déjà l'accent lyrique.

Nous ne trouvons pas dans les vers qui composent ce *Bouquet de fleurs de Sénèque* ces formes ingénieusement emphatiques et ces jeux de mots puérils empruntés par lui au poëme de Tansille, et dont abonde son poëme sur *Les Larmes de saint Pierre*. Il le dédiait, en 1587, à Henri III. Il adressait au roi de France, dans la première partie de ce poëme, des éloges outrés, qu'il désavoua plus tard et auxquels on peut opposer les strophes énergiques dans lesquelles il a flétri ce prince méprisable et les infamies de sa cour. Il montra enfin ce qu'il serait un jour dans son ode adressée, en 1596, à Henri IV, sur la prise de Marseille par le duc de Guise et sur la chute du consul Cazaux, qui pendant cinq ans avait été maître de cette ville.

Malherbe était en Normandie en 1598, et il perdit l'année suivante une fille sur laquelle, plus tendre en prose qu'en vers, il pleurait avec une sensibilité touchante, dans une lettre adressée à sa femme. Ce fut précisément dans la même année, en 1599, qu'il écrivit à Du Perrier ces stances si souvent citées, et qui prouvent plus son talent poétique que l'abondance de ses idées et la richesse de sa sensibilité.

On ignore à quoi Malherbe s'appliqua pendant le temps qu'il passa en Normandie. Nous savons qu'il y vivait à ses frais, sans recevoir aucune subvention de sa famille et sans toucher rien de ses revenus d'Aix. En homme exact et calculateur, il ne mentionne aucun cadeau que lui ait fait son père, si ce n'est un tonneau plein du nectar normand. Il fut obligé même de faire alors divers emprunts, dont il a donné le détail dans son *Instruction à son fils*. Ces particularités ne font pas supposer qu'il eût pris, comme on l'a cru, du service actif dans l'armée. Il épiait seulement les occasions de se produire et d'employer sa veine, comme le disait Huet, pour se procurer une meilleure fortune. L'entrée solennelle à Caen du duc d'Épernon, gouverneur de la Normandie depuis la mort du duc de Joyeuse, semblait être pour lui une occasion de montrer ses talents. Ce ne fut cependant pas lui, mais MM. de Cahaignes et de Montbernard qui furent appelés par les échevins à composer les vers qui célébrèrent cette solennité. Lorsqu'en 1589 Henri IV annonça son avénement au trône aux échevins de Caen, de Malherbe et de Digny furent au nombre des notables convoqués pour

ouïr la lettre du nouveau roi; et plus tard Malherbe composait des stances pour le duc de Montpensier, qui demandait en mariage la princesse de Navarre, sœur de Henri IV. Ces faits prouvent que ni le père ni le fils n'avaient pris parti pour la Ligue, et détruisent l'assertion, si souvent répétée d'après les mémoires, très-suspects, attribués à Racan, selon laquelle Malherbe et de La Roque, attaché comme lui au service de Henri d'Angoulême, auraient poussé si vivement Sully dans une rencontre, que celui-ci en avait gardé rancune au poëte, non sans grand détriment pour sa fortune.

En l'année 1600, Malherbe, de retour en Provence, put offrir à Marie de Médicis, passant à Aix pour devenir l'épouse de Henri IV, les belles strophes qui attestaient en lui la maturité du talent et l'éclosion du génie. Ce fut alors que du Perron le recommanda au roi. Ce prince lui ayant demandé s'il faisait encore des vers : « Je n'en fais plus, répondit-il, depuis que Votre Majesté m'emploie pour ses affaires. D'ailleurs, il ne faut pas que qui que ce soit s'en mêle, après un gentilhomme de Normandie, établi en Provence, nommé Malherbe, qui a porté la poésie française à un si haut point, que personne n'en pourrait approcher. » Il n'en fallait pas davantage, et lorsque Malherbe vint, sur les promesses de son protecteur, auquel se joignit alors Nicolas des Yveteaux, s'établir à Paris, en 1605, Henri IV lui ordonna de se tenir près de lui, en l'assurant *qu'il lui ferait du bien*. Ce ne fut cependant pas le roi lui-même qui donna au poëte les moyens de se fixer à Paris et de vivre à la cour. Le duc de Bellegarde le prit dans sa maison, en lui offrant une pension de mille livres, l'admit à sa table, et lui entretenait un domestique et un cheval. Il fit chez le grand-écuyer la connaissance de Racan, jeune encore, auquel il s'attacha avec une affection constante, et qui fut son premier disciple. Il perdit en 1606 son père, *noble homme François Malherbe, sieur de Digny*, dont il partagea l'héritage avec son frère Eléazar de Malherbe. Son lot se composait d'environ 70 acres de terres labourables, prés, plants et jardins situés en la commune de Missy, aux fontaines du Digny et au hameau de Forges. Il eut de plus en partage la maison de Caen, située près de la Belle Croix dans la rue Notre-Dame, à l'angle de la rue Costy, maintenant rue de l'Odon. Sa fortune était suffisante quoique médiocre, et dans les plaintes qu'il adressa si souvent à la cour il exagéra beaucoup sa pauvreté. Il demeurait tantôt à Paris, tantôt à Fontainebleau, « accommodé comme un prince, » ainsi qu'il l'écrivait à Peiresc en 1606. C'est de cette année que date avec ce savant magistrat sa précieuse correspondance. Sa femme et son fils unique, Marc-Antoine, résidaient dans cette dernière ville, pendant qu'il habitait la capitale. De là sa correspondance suivie avec son ami, auquel il rendait compte des événements du jour, en lui transmettant aussi des particularités relatives à sa personne et à sa famille. « Marc-Antoine, lui dit-il, dans une de ses lettres, vous fera voir des vers que j'ai faits pour le roi; il les a si exactement loués que je crains qu'il ne pense que nous soyons quittes : ce n'est pas là comme je l'entends; car s'il trouve des vers qu'il m'a commandés de nouveau aussi bons que les précédents, je suis résolu de lui parler de *grille* (le paraphe du roi avait la forme d'une *grille*), c'est-à-dire de *pension*. » On voudrait, pour l'honneur de sa mémoire, que son désir d'obtenir les bonnes grâces du roi ne l'eût pas engagé à flatter la malheureuse passion que ce prince éprouva pour la princesse de Condé, et à écrire pour lui les madrigaux que celui-ci lui adressait; et il est triste d'apprendre de lui-même que les éloges prodigués par lui au monarque n'étaient nullement désintéressés. « Vous verrez bientôt, écrivait-il encore à Peiresc, près de quatre cents vers que j'ai faits sur le roi. Je suis fort enthousiasmé, parce qu'il m'a dit que je lui montre que je l'aime et qu'il me fera du bien. »

Quoi qu'il en soit, Malherbe avait pris depuis son arrivée à la cour la première place parmi les prosateurs et les poëtes de cette époque. Ce fut sans hésitation que lui-même entra dans son rôle de maître et de réformateur, qu'il conserva jusqu'à la fin de sa vie. Il sut donner à ses préceptes une autorité d'autant plus grande qu'ils semblaient recevoir une consécration définitive dans des œuvres destinées par lui à servir de modèles. Impitoyable critique, il attaqua résolument les expressions et les tournures provinciales qu'apportaient à la cour les représentants des diverses parties de la France, réunis autour du prince qui allait consommer le grand travail de l'unité française, et il se fit gloire d'avoir *dégasconné* la cour.

Malherbe ne composa depuis ce moment qu'un petit nombre de vers, inspirés par les événements ou devenus pour lui autant de moyens de se rappeler au souvenir des grands personnages qui s'étaient chargés de sa fortune.

La mort cruelle et inattendue du roi, en 1610, lui inspira les vers les plus touchants qu'il ait composés. La reine lui accorda une pension de 1,500 livres, qu'elle augmenta deux ou trois ans après. Le poëte lui témoigna sa reconnaissance, et chanta les heureux succès de sa régence. Il avait en 1605 composé de belles strophes sur l'attentat du 19 décembre contre la vie de Henri IV, des stances sur son voyage dans le Limousin et une ode sur l'heureux succès de son expédition contre Sedan. Il continua sous le nouveau règne à se plaindre des rigueurs de la fortune, et ne se montra pas moins empressé à demander les faveurs de Richelieu et de Louis XIII qu'il ne l'avait été à présenter, comme le lui reprochait Des Yveteaux, des placets sous le nom de sonnets à Bellegarde et à Henri IV. Le 10 juin 1617,

Louis XIII lui fit don d'un terrain de 22 maisons à bâtir dans l'enclos de la Darsine, du port de Toulon, et des salines dans un lieu appelé Castaigneau. Plus le poëte avançait en âge, et moins il songeait à revenir en Normandie, *d'où il vouloit retirer le peu qu'il avoit*, écrit-il à son cousin du Bouillon. Il y était de temps en temps attiré par les procès qu'il y soutenait. « Je suis ici, écrivait-il à du Perron, accroché encore pour quelques jours à deux ou trois méchants procès, et n'attends que d'avoir trouvé quelque fil à ce labyrinthe, pour m'en retourner en nos quartiers. » — « Je suis bien malheureux, écrivait-il plus tard à Patris ; mais je ne pense pas estre au point de ne pas trouver un ami qui m'aide à me dépouiller. Quand cela seroit, je ferois passer ma rente par décret, pour couper racine aux craintes imaginaires. Un Normand ne pense pas être bien fin s'il ne forme des difficultez en une affaire où il n'y en a point. Le texte a beau être clair, il y veut des gloses, et Dieu sait quelles ! »

Il écrivait cette lettre en 1627, et c'est alors qu'il eut le malheur de perdre son fils unique, tué en duel par Charles de Fortia de Piles. Tout porte à croire, dit M. Roux Alpheran, dans ses *Recherches sur Malherbe*, que ce jeune homme, qui était sur le point d'entrer au parlement de Provence, à titre de conseiller, avait été le provocateur. Il fut tué à quatre lieues d'Aix, où son corps fut rapporté et inhumé dans l'église des Pères Minimes de cette ville. Malherbe, dans son désespoir, n'eut plus jusqu'à sa mort qu'une pensée, celle de venger ce qu'il ne cessa d'appeler l'assassinat de son fils,

Ce fils qui fut si brave et qui m'étoit si cher!

dit-il.

« L'Église, qui abhorre le sang, écrivait-il, le 2 janvier 1628, à l'archevêque d'Aix, doit abhorrer les sanguinaires ; vous ne favoriserez pas l'impunité de ceux qui ont répandu le sang de mon pauvre fils ! »

Le roi était alors occupé au siége de La Rochelle. Malherbe fit pendant quelque temps trêve à sa douleur, pour composer, sur la prise de ce boulevard des protestants, une ode qui est une de ses plus belles pièces lyriques. Elle était adressée à Richelieu, qui lui écrivit : « Je prie Dieu que d'ici à trente ans vous nous puissiez donner de semblables témoignages de la verdeur de vostre esprit, que les années n'ont pu vieillir qu'autant qu'il falloit pour l'espurer entièrement de ce qui se trouve quelquefois à redire à ceux qui ont peu d'expérience. »

Malherbe, toujours ardent à poursuivre ceux qu'il appelait les meurtriers de son fils, *qu'il vouloit mettre*, disait-il, *le plus avant qu'il pourroit dans le chemin de Grève*, ne se contenta pas d'adresser une plainte à Louis XIII, sur ce douloureux événement. Il fit le voyage de La Rochelle, pour présenter lui-même sa supplique au Roi, qui n'y eut aucun égard et laissa à la justice son libre cours. De Piles ne fut condamné qu'au paiement d'une somme de 800 livres, destinée à une fondation pieuse. Le duel fut considéré comme une rencontre malheureuse et excusable. Malherbe fut désespéré ; il voulait aller provoquer en duel le meurtrier de son fils, répondant à ceux qui lui faisaient remarquer l'inégalité d'âge entre son adversaire et lui : « Ma vieillesse est pour moi une raison d'engager le combat ; car je risque un denier contre une pistole. » Quelques semaines après, le 16 octobre 1628, Malherbe, dont cette terrible catastrophe avait aggravé la maladie, mourut à Paris, assisté de François d'Arbaud de Porchères, cousin de sa femme, à qui il légua la moitié de sa bibliothèque. Il fut inhumé dans l'église de Saint-Germain-l'Auxerrois.

Malherbe avait successivement perdu ses trois enfants. Son frère Éléazar de Malherbe, au contraire, laissa un fils dont la famille est aujourd'hui représentée par M. François-Auguste de Malherbe, propriétaire en la commune d'Allemagne, près Caen. Le poëte normand eut plus qu'aucun de ses contemporains le sentiment du génie de la langue française. Partant de ce principe qu'elle se trouve surtout dans le langage du peuple, où n'ont pu pénétrer les innovations exagérées de l'école savante, et dans les écrits de ces hommes d'action qui, pour parler à la foule, se servent, comme les auteurs de la satire Ménippée, ou comme Henri IV, des expressions les plus intelligibles et les plus populaires, Malherbe fit la guerre au néologisme barbare et inintelligent, attaqué déjà par Henri Estienne et condamné par Ronsard lui-même dans la dernière période de sa vie. Il n'était pas seulement nécessaire de *réparer* la langue, il fallait l'épurer. Malherbe donna la chasse à toutes les incorrections qu'y avaient introduites les représentants des dialectes provinciaux. Verbes neutres traités comme des verbes actifs, confusion dans les genres, dans les modes, dans l'emploi et la valeur des conjonctions et des prépositions, pléonasmes ridicules, ellipses forcées, voilà pour la correction grammaticale. Mais ce qui manquait surtout à la langue, ce que Malherbe cherche à lui donner, c'est une qualité sans laquelle toutes les autres sont inutiles, la propriété des expressions. Il proscrivit tout ce qui était inutile. Il avait effacé les litanies, prétendant qu'au lieu de la longue kyrielle que récitent les dévots, on pourrait se contenter du dernier verset, qui résume tout ce qui précède. Cette partie toute négative de son œuvre n'est pas sans importance. Il lui fallait pour l'accomplir cette confiance en lui-même, cette conscience de sa supériorité qui éclatent dans les brusqueries et les libres allures de sa critique. Il ne composa jamais avec ce qu'il croyait contraire au bon goût. Le grand-prieur d'Angoulême lui montrait des vers qu'il attribuait à un poëte en renom. « Ces vers sont de vous, répond Malherbe, et ils ne valent rien. » Il faut le voir dans

sa petite chambre, qui contient juste assez de chaises pour les sept auditeurs ou disciples devant lesquels il porte ses arrêts, Colomby, Racan, Maynard, Touvant, Yvrandes, Du Moustier et Arbaud de Porchères. Si dans ce petit cénacle quelqu'un ose désigner Maynard par son titre de président. « Il n'y a, s'écrie Malherbe, d'autre président ici que moi ! »

Si en se montrant difficile et minutieux en fait de langage, si en fixant avec tant de soin les limites du gérondif et du participe, qu'il traite, comme le disait Balzac, comme des peuples limitrophes, Malherbe a donné ou restitué à la langue française ses propriétés essentielles, les vers qu'il a composés sont des modèles, sur lesquels la poésie a dû se régler et dont elle ne pourrait s'écarter sans cesser d'être la véritable poésie française. Ici le rôle de Malherbe s'agrandit et s'élève. Pour créer la poésie lyrique, il fallait plus que du bon sens et de la ténacité; il fallait « la puissance qui fonde et le goût qui choisit ». Or le vers français tel qu'il est conçu et, pour ainsi dire, ciselé par Malherbe, est à la fois clair, noble, harmonieux, expressif et, de même que sa conversation, *ne disant mot qui ne porte coup*. Rimes riches et neuves, mots bien choisis et surtout admirablement placés, coupes savantes, images vives et hardies, mouvement et chaleur, tels sont les caractères que nous offrent quelques-unes de ces odes ou de ces stances qui ont valu au poëte de Caen les titres de noblesse que lui a décernés Boileau, dans les vers pleins de sens, de précision et d'éclat, dont l'auteur de l'*Art Poétique* a trouvé chez lui le premier modèle. On hésite cependant à considérer Malherbe comme un véritable poëte dans toute l'acception du mot. Il avait un vif sentiment de l'harmonie, un sens musical très-sûr, une connaissance approfondie du vrai caractère de notre langue, un goût délicat et pur, une intelligence ferme et forte, un art plein d'habileté et de ressources. Avec ces qualités, Malherbe, sans être un homme de génie, a fait plus pour la langue et pour la poésie que n'aurait pu le faire un homme de génie qui ne les aurait pas possédées au même degré. Ces qualités, il les tenait de la nature et il les avait fortifiées par le travail : ce n'est pas le poëte inspiré, c'est le poëte patient. Son esprit est plus ferme que souple, plus sensé qu'élevé, plus juste que sensible. C'est à lui cependant, il faut le reconnaître hautement, et non à Desportes, à Bertaut et à Regnier, comme on l'a fait plusieurs fois, qu'il faut attribuer le mérite d'avoir ouvert la liste de nos auteurs classiques. Ses disciples et ses successeurs immédiats, Racan, Maynard, Gombaud, Maleville, ont marché sur ses traces, sans réussir à l'égaler. Malherbe reconnaissait que de tous ses disciples Maynard était celui qui faisait les meilleurs vers, mais qu'il n'avait pas de force; il ajoutait que Racan avait de la force, mais ne travaillait pas assez ses vers; et qu'enfin de Maynard et de Racan on ferait un grand poëte. Quel était ce grand poëte ? Sans doute Malherbe lui-même, dans lequel il faut bien reconnaître les deux qualités qu'il regrettait avec raison de ne pas trouver réunies chez ses deux disciples préférés. Ils n'avaient pas, eux, ce bon sens altier et cette sûreté de goût qui caractérisent les rares esprits auxquels appartient le privilége de dominer leur époque et de tracer en quelque sorte le cercle dans lequel doit se circonscrire son évolution et s'accomplir son progrès. C. HIPPEAU.

Mémoires de Racan. — Tallemant des Réaux, t. Ier. — Guez de Balzac, *Les Entretiens.* — *Recherches biographiques sur Malherbe et sa famille*, par M. Roux-Alphéran, 1840. — *Instruction de Malherbe à son fils*, publiee par M. Ph. de Chennevières; Paris, 1846. — *Lettres inedites de Malherbe*, mises en ordre par G. Mancel, conservateur de la bibliothèque de Caen; 1852. — *Malherbe, sa vie et ses œuvres*, par M. de Gournay; Caen, 1852. — *Malherbe, Maynard et Racan*, dans le VIIIe volume des *Causeries du lundi*, de M. Sainte-Beuve, 1855. — *Les Écrivains normands au dix-septième siècle*, par C. Hippeau; Caen, 1858.

MALHERBE (*Joseph-François-Marie*), historien français, né à Rennes, le 31 octobre 1733, mort à Paris, le 17 février 1827. Il fut reçu docteur à Angers, et alla (1774) enseigner la philosophie à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés de Paris. Ses supérieurs le chargèrent de revoir la dernière édition, donnée par les Bénédictins, des *Œuvres de saint Ambroise;* et en 1784 ils lui confièrent le soin de mettre la dernière main au VIe volume de l'*Histoire générale du Languedoc*, que Dom Bourotte n'avait pas eu le temps de publier, étant mort le 12 janvier 1784. La révolution, en le rendant à la vie civile, donna une autre direction à ses travaux. Répondant à l'appel fait par le gouvernement à tous les écrivains, à l'occasion de la convocation des états généraux, il publia avec M. Vernes l'ouvrage intitulé : *Testament du Publiciste patriote, ou précis des observations de M. l'abbé de Mably sur l'histoire de France;* La Haye et Paris, 1789, in-8°. L'étude que Malherbe avait faite de la chimie le rendit apte à concourir quand le bureau de consultation proposa un prix pour la fabrication de la soude par la décomposition du sel marin; le procédé qu'il avait découvert en 1777 lui fit adjuger le prix. Il contribua aussi, en 1792 et 1793, à améliorer la confection du savon à Paris. Adjoint, en 1794, à la commission chargée de recueillir les livres dans les dépôts littéraires, il devint, en 1799, bibliothécaire de la cour de cassation, puis ensuite du Tribunat. En 1812, il fut nommé censeur des livres. Il a laissé les manuscrits suivants : *Remarques historiques sur les localités et les antiquités du Languedoc;* — *Observations sur l'histoire de France, relativement aux assemblées nationales;* — une traduction de la *Physique souterraine* de Becher : la publication de cette traduction du meilleur des ouvrages du chimiste allemand aurait pu être utile si surtout, comme nous le pensons, il n'en existe aucune traduction française;

la chimie, on le sait, y est assez heureusement alliée à la géologie. P. LEVOT.

Documents inédits.

MALIBRAN (*Maria-Felicita* GARCIA, Mme), célèbre cantatrice française, née à Paris, le 24 mars 1808, morte à Manchester, le 23 septembre 1836. Elle était fille de l'excellent artiste Manuel Garcia (*voy.* ce nom), qui fut son premier maître dans l'art du chant; il se vit, dit-on, forcé de la traiter durement à cause de son caractère fantasque et indiscipliné. Dès l'âge de cinq ans, elle joua à Naples un rôle d'enfant, où le public l'applaudit beaucoup. Deux ans après, elle reçut de Panseron des leçons de solfége, et du compositeur Hérold les premiers principes du piano. A la fin de 1817, elle accompagna son père à Londres, où elle apprit l'anglais; elle s'exprimait avec la même facilité en espagnol, en italien et en allemand. Après des études sévères et approfondies, elle se fit entendre pour la première fois, en 1824, dans un cercle musical établi par Garcia, et le 7 juin 1825 elle débuta au théâtre du roi, grâce à une indisposition de Judith Pasta, par le role de *Rosine* du *Barbier de Séville*, qu'elle avait appris en deux jours : elle fut si bien goûtée du public, qu'on l'engagea sur-le-champ pour la fin de la saison aux appointements de 500 livres sterling (12,500 fr.). Elle visita successivement les villes de Manchester, d'York et de Liverpool, puis se rendit à New-York. Au théâtre de cette ville, dirigé par son père, elle joua avec un grand succès *Tancrède* et *Otello*. « On raconte, dit un écrivain, que son père, qui jouait ce dernier rôle, la trouvant trop froide à la première représentation, lui jura qu'il la poignarderait tout de bon à la catastrophe si elle ne s'animait davantage; cette menace, dans la bouche d'un maître si sévère, fut prise au sérieux par sa fille; elle fut sublime, et après la représentation, le père, ivre de joie, prodigua à sa fille des éloges et des caresses. » Ce fut à cette époque que, malgré sa répugnance, elle épousa M. Malibran, négociant français, qui passait pour être riche, mais qui fit bientôt faillite : il était d'un âge mûr, et son mariage avec Mlle Garcia, célébré le 25 mars 1826, ne fut pas heureux; la jeune femme, obligée de se séparer de son mari, revint en France au mois de septembre 1827. Le 14 janvier 1828, Mme Malibran chanta à l'Opéra le rôle de *Sémiramis*, dans une représentation au bénéfice de Galli. « Sa voix, écrivait à cette occasion Castil-Blaze, est un mezzo soprano, second dessus d'une grande étendue. Elle la ménage avec tant d'art, qu'on peut croire qu'elle possède les trois diapasons; elle chante aussi la partie du contre-alto. Sa voix est d'un beau son et d'un timbre flatteur; sa manière de chanter appartient à la bonne école. Elle articule bien le trille, et peut le prolonger sans en altérer le mouvement et la justesse; elle joue avec expression; elle est d'une belle taille et d'un extérieur agréable; elle a de fort jolis yeux; elle compte à peine dix-neuf ans. »

Enfin, Mme Malibran débuta au Théâtre-Italien, où on l'avait engagée moyennant 50,000 fr. par an et un bénéfice. Elle obtint ses principaux succès dans *Otello*, *Le Barbier* et *la Gazza ladra*. Elle se rendit bientôt propre à tous les premiers rôles de son emploi, et si comme cantatrice elle put craindre les souvenirs laissés par Mmes Sontag et Fodor, elle se montra piquante comédienne et tragédienne consommée. En 1829 elle retourna à Londres, où elle partagea avec Mlle Sontag les applaudissements du public. L'année suivante, à Paris, les deux cantatrices déployèrent sur la même scène toutes les ressources de leur talent, et on les vit, à quelques jours d'intervalle, se faire un hommage mutuel des couronnes qu'on leur avait jetées. Le mariage de Mlle Sontag avec le comte Rossi laissa Mme Malibran sans rivale sur la scène italienne. En 1832 elle alla en Italie, accompagnée de Lablache et du violoniste Bériot, qu'elle épousa, le 29 mars 1836. Ce voyage fut pour la cantatrice une suite de triomphes : elle parut à Milan, à Naples et, vers la fin de l'année, à Bologne, dont les habitants firent exécuter en marbre son buste, qui fut inauguré sous le péristyle du théâtre. Partout elle excita un enthousiasme poussé jusqu'au fanatisme. Elle se rendit de nouveau à Londres, au mois d'avril 1836, et y fit une chute de cheval dont les suites lui devinrent funestes; cependant, à force d'énergie, elle surmonta son mal pendant plusieurs semaines, durant lesquelles elle eut le courage de donner des représentations à Bruxelles et à Aix-la-Chapelle. Au mois de septembre elle se fit entendre à Manchester; mais la seconde fois qu'elle chanta elle s'évanouit sur la scène, et quelques jours après elle expira dans les douleurs d'une fièvre nerveuse. Elle avait vingt-huit ans et demi. Malgré les appréciations contradictoires qui ont été faites du talent de cette femme extraordinaire, « on n'a pu lui refuser, dit M. Fétis, les qualités qui assurent à un artiste la supériorité sur les autres artistes du même genre; ces qualités sont celles du génie qui invente des formes, qui les impose comme des types, et qui oblige non-seulement à les admettre, mais à les imiter... A la scène son imagination s'exaltait; les plus heureuses improvisations lui venaient en foule; ses hardiesses étaient inouïes, et nul ne pouvait résister à l'entraînement de son chant expressif et pathétique. » Mme Malibran a composé beaucoup de nocturnes, de romances et de chansons; plusieurs ont été gravées. Après sa mort on a fait paraître un album qui contient ses dernières pensées musicales. P.

Fétis, *Biographie univ. des Musiciens.*

MALIDE (*Joseph-François* DE), prélat français, né à Paris, le 12 juillet 1730, mort en Angleterre, le 2 juin 1812. Il était second fils d'un capitaine aux gardes françaises, qui mourut au château de Versailles durant son service. Le jeune Malide

dut à cet accident la protection particulière du roi Louis XV, qui lui fit prendre l'état ecclésiastique, le pourvut de l'abbaye de Belval et l'envoya en Italie en 1758. Nommé aussitôt conclaviste, M. de Rochechouart, évêque de Laon, le choisit pour son vicaire général. Malide assista en qualité de promoteur à l'assemblée générale du clergé tenue en 1765. L'année suivante il fut appelé à l'évêché d'Avranches, d'où il passa sur le siége épiscopal de Montpellier. Lors de la révolution, député du clergé aux états généraux, il demanda, le 18 juillet 1789, l'établissement des milices patriotiques, et dans la séance du 4 août proclama le droit de la nation à la propriété des biens ecclésiastiques. Il fut, néanmoins, l'un des signataires des protestations des 12 et 15 septembre 1791. Après la session il émigra en Angleterre, et quand le concordat eut été promulgué, il refusa de donner sa démission. Cette obstination lui valut d'être maintenu par Napoléon sur la liste des émigrés. A. L.

Biographie Moderne (1815).

MALIN (*Jean-Michel*), bibliothécaire français, né en 1698, mort à Paris, le 15 novembre 1791. Il fut durant soixante années commis en second de la Bibliothèque du Roi, et apporta dans cet établissement de nombreuses améliorations. Sa longue vie, laborieuse et modeste, n'offre aucun incident remarquable. On lui doit la rédaction de la plus grande partie du catalogue de la Bibliothèque du Roi, entre autres la partie *Jurisprudence*, dont le premier volume et la moitié du second ont été imprimés, et la *table* (manuscrite) des auteurs dont les ouvrages figuraient dans la Bibliothèque. L—z—e.

N.-Th. Leprince, *Essai historique sur la Bibliothèque du Roi* (Paris, 1782, in-12), p. 103. — Jean Chevret, *Éloge de J.-M. Malin*; dans le *Manuel des Citoyens français*, etc. (Paris, 1790, in-8°), p. 192. — Le même, *Étrennes à la jeunesse française* (Paris, 1792, in-8°).

MALINGRE (*Claude*), historien français, né vers 1580, à Sens, mort vers 1653. Il était d'une famille pauvre, et vint s'établir à Paris, où il chercha à se faire une ressource de sa plume. Il travailla beaucoup, mais avec peu de succès, sur l'histoire ancienne et l'histoire de France. On ne peut guère mettre ses recherches à profit, parce qu'il commet autant d'inexactitudes qu'il montre d'inégalité dans son style. Il prit en tête de quelques-uns de ses livres le titre de *sieur de Saint-Lazare*, et obtint, on ne sait comment, celui d'historiographe de France. On a de lui : *De la Gloire et Magnificence des Anciens*; Paris, 1612, in-8° : il y est question des théâtres, des tombeaux et mausolées, et des cérémonies funèbres; — *Traité de la Loi Salique, armes et blasons de France, retirés des anciennes chartes*, etc.; Paris, 1614, in-8°, fig., où l'on rencontre des détails curieux; — *Entrée du roi Louis XIII à Orléans*; Paris, 1614, in-8°, et dans le *Cérémonial français* de Godefroy, I, 969; — *Histoire générale des États assemblés à Paris en* 1614; Paris, 1616, in-8°; — *Histoire de Louis XIII et des actions mémorables arrivées tant en France qu'ès pays étrangers durant la régence de la royne sa mère et depuis sa majorité*; Paris, 1616, in-4°. « A quoi il s'est appliqué particulièrement, dit Moréri, c'est à l'histoire de Louis XIII, qu'il écrivit d'une manière qui ne devoit pas contribuer à le faire estimer, parce qu'il y flatte trop les puissances, et que pour gagner davantage il alla jusqu'à diversifier les titres de ses ouvrages. » Ce volume, qui se ressent en effet du penchant de l'auteur à la flatterie, s'arrête à la fin de 1614; — *Histoire chronologique de plusieurs grands Capitaines, princes, etc., et autres hommes illustres qui ont paru en France depuis le règne de Louis XI jusqu'à celui de Louis XIII*; Paris, 1617, in-8°; — *Histoire de la rébellion excitée en France par les rebelles de la religion prétendue réformée* (depuis 1620 jusqu'en 1629); Paris, 1622-1629, 5 vol. in-8°; cet ouvrage, qu'il est rare de trouver complet, a paru par fragments et sous des titres différents, tels que *Intrigues et guerres civiles de France*, et *Histoire générale des derniers troubles de France*; — *Histoire générale de la rébellion de Bohême depuis* 1617; Paris, 1623, 5 parties en 2 vol. in-8°; — *Histoire des Dignités honoraires de France*; Paris, 1635, in-8°; c'est le moins mauvais des écrits de Malingre, parce qu'il a pris le soin d'y citer ses autorités; — *Remarques d'histoire*; Paris, 1638, 1639, in-8° : c'est la description chronologique des choses mémorables arrivées en France et à l'étranger de 1610 à 1639; — *Histoire générale des Guerres et mouvements arrivés en divers États du monde sous le règne de Louis XIII*; Paris, 1638, 2 vol. in-8°; la continuation, qui va jusqu'en 1642, a paru à Rouen, 1647, 2 vol. in-8°; — *Antiquités de la ville de Paris*; Paris, 1640, in-fol.; quoique d'un style languissant, et malgré des inexactitudes, cet ouvrage est encore utile; ce n'est au reste qu'une refonte des *Fastes et Antiquitez de Paris* du P. Dubreul; — *Les Annales de la ville de Paris depuis sa fondation jusqu'en* 1640; Paris, 1640, in-fol.; — *Le Journal de Louis XIII ou Histoire journalière du règne de Louis XIII depuis* 1610 *jusqu'en* 1646, *par S. M. C.*; Paris, 1646, 2 vol. in-8° : comme Malingre était fort décrié en fait d'histoire, il voulut donner le change au public en transposant les initiales de son nom; — *Recueil tiré des registres du Parlement concernant les troubles qui commencèrent en* 1588; Paris, 1652, in-4°; — *Histoire de notre temps sous Louis XIV*; Paris, 1655, in-8° : commencée par Malingre, elle fut continuée et publiée par l'historiographe Du Verdier. Le même auteur a donné de nouvelles éditions, augmentées, des *Mémoires de François de Boyvin, baron de Villars*, Paris, 1630, 2 vol. in-8°; de l'*Histoire romaine* de Coeffe-

teau, Paris, 1630, t. II, in-fol. (le t. 1er avait paru en 1628); du *Trésor des histoires de France* de Gilles Corrozet, Paris, 1639, in-8°; de l'*Histoire de l'Hérésie de ce siècle* de Florimond de Rémond, Rouen et Paris, 1618-1624, 3 vol. in-4°; de 4 derniers volumes du *Mercure françois;* de l'*Histoire des derniers Troubles* de P. Mathieu. Enfin il a traduit du latin de Schott l'*Histoire de l'Italie;* Paris, 1627, in-8°. P. L—Y.

Nicéron, *Memoires*, XXXIV. — Moréri, *Grand Dict. Hist.* — Le Long, *Biblioth. Hist. de la France.*

MALINGRE (*Pierre-François*), poëte français, né en 1756, mort à Paris, le 27 mai 1824. D'abord attaché à la commission de l'instruction publique, puis professeur d'histoire et de géographie, il devint enfin employé à la Bibliothèque royale. On a de lui : *Appel à l'Angleterre*, en vers; 1792, in-8°; — *Mémorial anglais, ou précis des révolutions d'Angleterre jusqu'à nos jours,* en vers; 1796, in-8°; — *Ode sur le premier consul;* 1802, in-12; — *Carmen de rebus egregie gestis domi, a Napoleone Augusto,* in-8°; — *Le duel de Niort, ou histoire d'un plaisant mariage, petit poëme dédié aux amateurs de la gaîté française*, etc. (anonyme); 1803, in-12; — *Cours élémentaire et préparatoire de Géographie,* en vers; Paris, in-4°; — *La Naissance de Titus*, vers à l'occasion de la naissance du roi de Rome, dans les *Hommages poétiques* de Lucet et Eckard. J. V.

Biogr. univ. et portat. des Contemp. — Quérard, *La France Littéraire.*

MALIPIERO (*Aureo*). *Voy.* MASTROPETRO (*Orio*).

MALIPIERO (*Pasquale*), soixante-septième doge de Venise, mort le 5 mai 1462. Il était procurateur de Saint-Marc lorsqu'il fut élu doge en remplacement de Francesco Foscari, déposé par le conseil des Dix, le 23 octobre 1457. Ami des arts et peu belliqueux, Malipiero maintint les États Vénitiens dans une paix prospère, et obtint du sultan d'Égypte Abou-Saïd Khoskadam un traité qui accorda aux Vénitiens le libre commerce dans tous les ports d'Égypte (1461). Ce doge avait inscrit au bas de son portrait : *Me Duce pax patriæ data sunt et tempora fausta.* A. DE L.

Marino Sanuto, *Vite de' Duchi.* — Julio Faroldo, *Annali Veneti.* — Daru, *Hist. de Venise.*

* **MALITOURNE** (*Pierre-Armand*), écrivain français, né à L'Aigle (Orne), en 1799. Il acheva au collége d'Alençon ses études, commencées dans sa ville natale. Venu à Paris en 1816, il obtint une mention honorable en 1820, sur cette question mise au concours : *Déterminer et comparer le genre d'éloquence et les qualités morales propres à l'orateur de la tribune et à l'orateur du barreau;* Paris, 1820, in-8°. Ce succès lui valut ses débuts dans *La Quotidienne;* il collabora ensuite au *Messager des chambres,* à *La Charte,* au *Constitutionnel,* à la *Revue de Paris,* à *L'Indépendance belge,* à la *Revue Française,* etc. M. Malitourne a publié : *Éloge de Lesage,* couronné par l'Académie Française en 1822; — *Des Révolutions militaires de la Charte;* Paris, 1820, in-8°; — *Traité du Mélodrame,* par *messieurs A! A! A!* Paris, 1817, in-8°. Cette facétie fut composée en société avec MM. Ader et Abel Hugo. M. Malitourne a été l'éditeur des *Œuvres choisies* de Balzac, auxquelles il a joint une notice sur la vie et les ouvrages de cet écrivain (Paris, 1822, 2 vol. in-8°). Il a travaillé très-activement au *Dictionnaire de la Conversation*, revu et mis en ordre les fameux manuscrits de madame Ida Saint-Edme, publiés en 1826, sous le titre de *Mémoires d'une Contemporaine.* Aujourd'hui M. Malitourne est bibliothécaire à l'Arsenal. A. LE BAILLY.

Vapereau, *Dict. des Contemp.* — Quérard, *La France Littér.*

MALKARAUME (*Jean*), poëte français du treizième siècle. On manque de détails sur sa vie, et son existence n'a été signalée que depuis peu de temps. La Bibliothèque impériale possède de lui en manuscrit une *Histoire de l'Ancien Testament et de la Guerre de Troie;* dans cette étrange compilation, le récit biblique arrive jusqu'à la mort de Moïse; l'auteur intercale alors le *Roman de Troye* de Benoît de Saint-Maure, et se l'approprie sans hésiter, en faisant au texte quelques grossiers changements. Il revient ensuite à l'histoire sainte, et trouve le moyen de placer l'épisode de Pyrame et Thisbé à la suite de l'histoire de Suzanne qui accompagne celle de Samson. Le manuscrit est incomplet, et s'arrête au récit concernant Saul et David. G. B.

P. Paris, *Manuscrits français de la bibliothèque du roi,* VII, 209.

MALLARA (*Juan* DE), littérateur espagnol, né à Séville, vivait au seizième siècle. Il fit ses études à Salamanque, et s'adonna avec succès à la culture des belles-lettres. On a de lui : *La Filosofia vulgar, primera parte, que contiene mil refranes glosados;* Séville, 1568, in-fol. : c'est un recueil de sentences qui a eu plusieurs éditions sous des titres différents; ces sentences s'appliquent notamment à des sujets de médecine. Il avait écrit quelques poëmes, *Hercules,* en latin, et *La Psyché,* en espagnol, qui n'ont pas vu le jour. P.

Antonio, *Biblioth. nova Hispana,* III.

MALLARMÉ jeune (*François-René-Auguste*), homme politique français, né en Lorraine, en 1756, mort à Richemont (Seine-Inférieure), en juillet 1835. Il était avocat lorsque la révolution éclata, devint procureur syndic du district de Pont-à-Mousson et fut ensuite député de la Meurthe à l'Assemblée législative, puis à la Convention nationale. Dans le procès de Louis XVI, il s'exprima en ces termes : « Louis a été cent fois parjure. Il est temps que les représentants de la nation française apprennent aux autres nations que nous ne mettons aucune différence entre un roi et un

citoyen. Je vote pour la mort. » Il présidait la Convention le 31 mai 1793, et participa à la proscription des girondins. En nivôse an II (janvier 1794), envoyé en mission dans les départements de la Moselle et de la Meurthe, il y ordonna de nombreuses arrestations, entre autres celles de trente-deux jeunes filles de Verdun, « coupables d'avoir offert des fleurs et des fruits au roi de Prusse lors de son entrée dans leur ville. » En floréal (avril), il accompagna Saint-Just et Le Bas à l'armée de Rhin et Moselle; il dépassa tellement la sévérité de ses collègues, que ceux-ci se virent contraints de solliciter son rappel. Au 9 thermidor (27 juillet 1794) Mallarmé se prononça contre Robespierre; mais plus tard il s'éleva avec force contre les réactionnaires, qui « avilissaient les députés par la multitude de leurs dénonciations », et demanda que nul ne pût être jugé sans avoir été entendu. Dénoncé à la suite des événements du 1er prairial an III (20 mai), il fut décrété d'arrestation, et ne recouvra la liberté que par l'amnistie du 4 brumaire (25 octobre 1795). Le Directoire le nomma son commissaire près le tribunal du département de la Dyle (1796); il passa en cette qualité à Namur (1798), puis à Mayence, et fut employé par le gouvernement consulaire pour l'organisation du département du Mont-Tonnerre. Nommé en 1800 juge au tribunal d'appel (depuis cour d'appel) d'Angers, il exerça ces fonctions jusqu'à la recomposition des tribunaux, en 1811, et obtint la place de receveur principal des droits réunis à Nancy, place qu'il perdit en 1814 à la première invasion, pendant laquelle il consuma presque toute sa fortune à lever un corps de partisans. Appelé par Napoléon, le 29 mars 1815, à la sous-préfecture d'Avesnes, il fut enlevé par les Prussiens et enfermé dans la citadelle de Wesel, sous l'accusation d'avoir soustrait à Nancy trente-cinq mille francs de la caisse municipale : c'était plutôt les arrestations et les supplices de Verdun que les Prussiens tenaient à venger. Néanmoins Mallarmé fut bientôt rendu à la liberté; mais la France lui était fermée par la loi dite d'amnistie, du 12 janvier 1816. Il se retira en Belgique, et ne revit sa patrie qu'après la révolution de juillet 1830. On a de lui quelques brochures politiques, des *Discours*, des *Rapports*, aujourd'hui sans intérêt. H. LESUEUR.

Le Moniteur universel, ann. 1792, an Ier; an IV. — *Biographie Moderne* (1815). — *Galerie historique des Contemporains* (1819). — Thiers, *Histoire de la Révolution française*, t. IV. — A. de Lamartine, *Hist. des Girondins*, passim.

* **MALLEFILLE** (*Jean-Pierre-Félicien*), littérateur français, né le 3 mai 1813, à l'île de France. Amené fort jeune en France, il fit ses études à Paris, aux colléges Charlemagne et Stanislas, et se mit à vingt ans à suivre la carrière littéraire. Pendant longtemps il se montra, au théâtre, comme dans ses romans, un des plus chaleureux disciples de l'école romantique, et sut encore ajouter à ses hardiesses et à ses exagérations. Par ses sentiments politiques il appartenait à l'opinion républicaine. Aussi fut-il un des rares littérateurs que la révolution de Février porta aux affaires; le 13 juin 1848 il alla remplacer à Lisbonne M. de Nivière, et y fit fonctions d'ambassadeur jusqu'au 17 juin 1849 avec le simple titre de chargé d'affaires. Depuis cette époque, il est redevenu homme de lettres. On a de lui : *Le Concert des fleurs*, dans la *Revue de Paris*, août 1834; — *Glenarvon*, drame joué en 1835 à l'Ambigu avec un grand succès; — *Les sept Infants de Lara*, drame, 1836; — *Le Paysan des Alpes*, drame, 1837; — *Randal*, drame, 1838; — *Tiégault le loup*, drame, 1839; — *Les Enfants blancs*, drame, 1841; — *Psyché*, comédie, 1842; — *Le Capitaine Larose*, roman; Paris, 1844, 2 vol. in-8°; — *Le Collier*, roman; Paris, 1845, 2 vol. in-8°; — *Marcel*, roman; Paris, 1845, 2 vol.; — *Le Roi David*, tragédie lyrique, 1849, avec Alexandre Soumet; — *Monsieur Vautour*, roman; Paris, in-18; — *Le Cœur et la Dot*, comédie, 1852; — *Les Mères repenties*, drame, 1858; — *Mémoires de don Juan*; Paris, 1858, in-18. P. L—Y.

Louandre et Bourquelot, *La Littérature française contemporaine*.

MALLEMANS ou **MALLEMENT** (*Claude*), seigneur de Messanges, physicien français, né en 1653, à Beaune, mort le 17 avril 1723, à Paris. Il entra en 1674 dans la congrégation de l'Oratoire; mais il y resta peu de temps, s'attacha à l'université de Paris, et professa pendant trente-quatre ans la philosophie au collége du Plessis. Il donna des leçons de cette science à la duchesse de Bourgogne. On a prétendu qu'à la fin de ses jours, se trouvant dans une situation peu commode, il se retira dans la communauté de Saint-François de Sales. C'était un homme habile, inventif et zélé pour les principes de Descartes. On a de lui : *Machine pour faire toutes sortes de cadrans solaires; nouveau système de l'aimant*; Paris, 1679, et dans le *Journal des Savants*, même année, il propose un cadran horizontal pour les peuples qui ont l'écliptique à l'horizon; — *L'Ouvrage de la Création, traité physique du monde, nouveau système*; Paris, 1679, in-12. « Prenant pour texte le premier chapitre de la Genèse, dit Moréri, l'auteur soutient que le soleil, tournant sur le centre commun, met plus de temps à décrire son tour que la terre n'en met à faire la moitié du sien, et que le cercle qu'il parcourt décline sur l'équateur de la terre autant que le demande le mouvement de trépidation. » On trouve à la fin de cet ouvrage un recueil de plusieurs pièces astronomiques. Son système, dont on lui contestait l'invention, ayant été attaqué par le *Journal de Trévoux*, et par des savants italiens, Mallemans répondit à l'un en 1705 par un *Discours sur trois articles* et aux autres en juillet 1716 dans le *Journal des Savants*; — *Le grand et fameux Problème*

de la quadrature du cercle, résolu géométriquement par le cercle et la ligne droite; Paris, 1683, 1686, in-12; — *Réponse à une critique satirique intitulée:* Apothéose du Dictionnaire de l'Académie française; Paris, 1686, in-12; l'auteur avait voulu se venger de Furetière, qui l'avait maltraité dans son *Apothéose* et qui lui riposta en 1687 dans le piquant écrit qui a pour titre *Enterrement du Dictionnaire de l'Académie;* — *La question décidée sur le sujet de la fin du siècle;* Paris, 1699, in-12; il s'agissait de savoir si l'année 1700 était la dernière du dix-septième siècle; Mallemans se prononce pour l'affirmative; — divers articles dans le *Journal des Savants,* sur la quadrature du cercle (1698), sur la géographie de la Pentapole (1698), etc. P. L.

Papillon, *Bibliothèque des Auteurs de Bourgogne,* II. — Moréri, *Dictionnaire hist.* — *Journal de Trevoux,* février 1706. — Lalande, *Bibliogr. astronom.*

MALLEMANS (*Jean*), littérateur français, frère du précédent, né le 22 janvier 1649, à Beaune, mort le 13 janvier 1740, à Paris. Il fut d'abord marié et embrassa la carrière des armes; après être devenu veuf, il entra dans les ordres et obtint en 1702 un canonicat. « Singulier dans ses sentiments, dit Goujet, il n'a fait aucun ouvrage où il ne se soit écarté des opinions les mieux fondées et où il n'ait donné dans des bizarreries insoutenables. » Il se brouilla avec son frère Claude, parce que ce dernier avait pris parti pour Descartes. Il a publié : *La Vie de J.-C., tirée des Évangélistes;* Paris, 1704, 2 vol. in-12; — *Histoire de l'Église depuis J.-C. jusqu'à l'empereur Jovien;* Paris, 1704, 4 vol. in-12; suite de l'ouvrage précédent; — *Traduction françoise des ouvrages de Virgile en prose poétique, avec des notes,* Paris, 1706, 3 vol. in-12, dans laquelle il prétendit avoir expliqué « cent endroits dont toute l'antiquité a ignoré le vrai sens »; — *Pensées sur le sens littéral des XVIII premiers versets de l'Évangile de saint Jean;* Paris, 1718, in-12; il avait composé sur saint Jean un ouvrage qui devait former 5 ou 6 vol.; mais on lui refusa le privilége d'imprimer à cause des idées singulières qu'il avait déjà exprimées; — divers écrits de piété ou de controverse, des lettres, des dissertations contre son chapitre, etc., des *factums* sur les nombreux procès qu'il soutint.

Un troisième frère, *Étienne* MALLEMANS, mort le 6 avril 1716, à Paris, s'était fait de la réputation par sa facilité à versifier. On cite de lui *Le Défi des Muses;* Paris, 1701, in-12, recueil de trente sonnets moraux, composés en trois jours sur les mêmes bouts rimés, fournis par la duchesse du Maine. P. L.

Lelong, *Bibliothèque sacrée.* — Goujet, dans le *Supplem.* de Moréri. — Papillon, *Bibliothèque des auteurs de Bourgogne,* II.

MALLEOLUS. *Voy.* HAMMERLEIN.

MALLERY (*Charles* DE), graveur belge, né à Anvers, en 1576. Il était élève d'Antoine Wierix, dont il imita le burin correct, mais sec et froid. Il se fit marchand d'estampes et gagna dans ce commerce une belle fortune. Ses ouvrages sont fort nombreux, puisque l'abbé de Marolles possédait de lui 342 sujets divers. Ses principales planches sont des *Chasses* gravées avec Collaert et les frères Golles, d'après Stadan; — *Vermis sericus* (Histoire du ver à soie), 8 feuilles in-4°; — *Le Meunier, son Fils et l'Ane,* d'après Franck, 4 sujets tirés de la fable de La Fontaine; — les planches qui illustrent la *Cavalerie françoise* (1602); — *Sainte Agnès,* d'après Grammatica; — et d'après ses propres dessins: les quinze *Mystères du saint Rosaire;* — *L'Enfant Jésus entre deux anges;* — *L'Adoration des Mages;* — *La Samaritaine,* etc.

Son fils et son élève *Philippe,* né à Anvers, en 1600, a gravé le *portrait de Jean Lelis, archevêque de Prague;* — vingt-trois estampes intitulées : *Ara cœli;* — *Description de l'entrée triomphale de Louis XIII à Lyon* (1632); — les illustrations du *Typus mundi;* Anvers, 1627; — des frontispices ornementés pour différents ouvrages, etc. Philippe Maliery se distingue par une exécution pleine de finesse et de correction. Son monogramme se compose des lettres P. D. M. enlacées. A. DE L.

Le Blanc, *Manuel de l'amat. d'estampes,* F. Basan, *Dictionnaire des Graveurs.* — Giov. Gori Gandellini, *Notizie istoriche degl' Intagliatori.*

MALLÈS (*N...* DE BEAULIEU, dame), femme auteur française, morte en mai 1825, à Nontron (Dordogne). Elle a écrit quelques romans et des livres pour l'instruction de la jeunesse; tels sont : *Lucas et Claudine;* Paris, 1816, 2 vol. in-12; — *Contes d'une mère à sa fille;* Paris, 1817, 2 vol.; 2e édit. augmentée, 1820, 2 vol. in-12, fig.; — *Le Robinson de douze ans, histoire curieuse d'un mousse* (français) *abandonné dans une île déserte;* Paris, 1818, in-12; 10e édit., 1832; ce livre, le plus populaire de l'auteur, a été jusqu'à présent réimprimé presque chaque année; — *Contes à ma jeune famille;* Paris, 1819, in-12; 4e édit., 1829; — *Lettres de deux jeunes amies;* Paris, 1820, 2 vol. in-12; — *Quelques scènes de ménage;* Paris, 1820, 2 vol. in-12; — *La Jeune Parisienne au village;* Paris, 1824, in-12. K.

Mahul, *Annuaire nécrol.,* 1825.

MALLET (*Alain* MANESSON), ingénieur français, né à Paris, en 1630, mort dans la même ville, en 1706. Entré au service du roi de Portugal, il devint ingénieur de ses camps et armées, et, de retour en France, il fut nommé maître de mathématiques des pages de Louis XIV. On lui doit : *Les travaux de Mars, ou l'art de la guerre, avec un ample détail de la milice des Turcs, tant pour l'attaque que pour la défense des places;* Paris, 1671, 1685, 3 vol. in-8°, avec une figure à chaque page: cet ouvrage renferme des éléments de géométrie et de fortification d'après de nouveaux principes, comparés aux divers systèmes des autres ingénieurs;

— *Description de l'univers, contenant les différents systèmes du monde, les cartes générales et particulières de la géographie ancienne et moderne et les mœurs, religion et gouvernement de chaque nation ;* Paris, 1683, 5 vol. in-8° ; Francfort, 1685 : ce livre est surtout recherché pour les figures ; l'auteur ayant beaucoup voyagé avait levé lui-même la plupart des plans qu'il a fait graver pour son livre. Bayle dit que « c'est un *ramas* curieux de mille choses ; » on y trouve beaucoup d'erreurs et d'inexactitudes ; — *La Géométrie pratique, divisée en quatre livres ;* Paris, 1702, 4 vol. in-8°, avec 100 planches. J. V.

Chaudon et Delandine, *Dict. univ. hist.* — Bayle, *Nouvelles de la république des lettres.*

MALLET (*Jean-Roland*), économiste français, mort le 12 avril 1736. Fils, dit-on, d'un menuisier, il devint gentilhomme ordinaire du roi Louis XIV, et entra dans les bureaux du contrôleur général des finances Desmarets. L'Académie française avait couronné une ode de Mallet, lorsque Tourreil vint à mourir. Son fauteuil ayant été offert à Desmarets, celui-ci répondit qu'il avait dans ses bureaux un premier commis à qui cela conviendrait mieux : Mallet fut nommé. Par les ordres de Desmarets, Mallet entreprit un grand ouvrage dans lequel il fait connaître avec autant de clarté que de simplicité la matière des revenus, des dépenses et des dettes du royaume ; il lui valut une pension de 10,000 livres. Il a pour titre : *Comptes-rendus de l'administration des finances du royaume de France pendant les onze dernières années du règne de Henri IV, le règne de Louis XIII et soixante-cinq années du règne de Louis XIV, avec des Recherches sur l'origine des impôts, sur les revenus et les dépenses de nos rois depuis Philippe le Bel jusqu'à Louis XIV, et différents mémoires sur le numéraire et sa valeur sous les trois règnes ci-dessus ;* Paris, 1720 ; réimprimés par ordre de Necker, avec une préface et des observations de l'éditeur ; Paris, 1789, in-4°. Quoique ayant passé toute sa vie dans la finance, Mallet laissa peu de fortune. J. V.

Dict. d'Économie politique.

MALLET (*David*), poëte anglais, né vers 1700 à Crieff (comté de Perth), mort le 21 avril 1765. Il descendait des Mac-Gregor, qui, sous les ordres de Rob Roy, se rendirent fameux par leurs continuelles révoltes. Le nom de ce clan ayant été supprimé par la loi, le père de David prit le nom de Malloch et se fit aubergiste à Crieff. On n'a sur la jeunesse de David que des renseignements vagues et contradictoires ; il reçut une éducation assez bonne, à l'université d'Édimbourg ou à celle d'Aberdeen, pour mériter d'être le précepteur des fils du duc de Montrose, qu'il accompagna dans leurs voyages. Admis dans le grand monde, il en prit le ton, les manières et même les préjugés et sembla vouloir renier son origine en donnant une désinence anglaise à son nom. S'il fallait en croire Johnson, il aurait été le seul Écossais dont les Écossais ne disaient pas de bien ; pourtant Thomson et Smollet, Écossais tous deux, furent au nombre de ses amis. Mallet débuta dans la carrière littéraire par une touchante ballade, *William and Margaret*, insérée dans le *Plain dealer* (juillet 1724), et qui depuis a été entièrement remaniée. Ce succès l'encouragea : il publia deux poëmes, l'un en 1728, *The Excursion*, pastiche assez heureux des *Saisons* de Thomson ; l'autre en 1733, *Verbal criticism* (la Critique littéraire), qui parut froid et médiocre. Ce dernier, il l'avait composé pour faire sa cour à Pope, qui lui offrit son amitié et la protection de lord Bolingbroke. Après la mort de Pope, Mallet n'hésita point à se faire l'instrument de la rancune de ce seigneur en calomniant la mémoire du grand poëte. Bolingbroke lui légua, en récompense de ce triste service, tous ses écrits, imprimés ou non, et Mallet s'empressa de les livrer au public qui les accueillit avec froideur ; il en avait refusé 3,000 liv. st., espérant d'en tirer d'énormes profits. Bien qu'il eût accepté du prince de Galles, qui avait rompu avec la cour, l'emploi de sous-secrétaire et une pension, il se mit aux gages de la cour en écrivant contre l'infortuné amiral Byng un pamphlet, qui lui valut une pension considérable. Plus tard il fut chargé de tenir le registre des navires dans le port de Londres, sorte de sinécure qui le laissait maître de vivre à sa guise, d'avoir bonne table et de fréquenter la bonne compagnie. Il se maria deux fois ; une de ses filles, morte à Gênes, en 1790, épousa un noble italien nommé Cilesia et écrivit une tragédie, *Almida*, qui fut représentée à Drury-Lane. Mallet mérite une place parmi les poëtes dont le talent a plus d'éclat que d'originalité ; il versifiait avec élégance et ne manquait pas d'invention. Outre les ouvrages cités, on a de lui : *Eurydice*, tragédie, 1731 ; elle tomba à plat malgré les efforts des acteurs ; l'auteur, placé à l'orchestre, les accablait de malédictions et leur reprochait sa mésaventure ; — *Mustapha*, tragédie, 1739 ; elle est dédiée au prince de Galles et obtint beaucoup de succès, grâce au style, qui en est plus naturel, et à de malignes allusions au roi et à son favori Walpole ; — *Alfred*, intermède, 1746, en société avec Thomson ; — *Life of lord Bacon*, impr. en tête de ses œuvres (édit., 1740), et trad. en français par Pouillot ; Paris, 1755, in-8°. C'est un récit bien écrit, mais superficiel, et dans lequel tout ce qui concerne la science a été à peine effleuré ; aussi Mallet, suivant le mot de Warburton, avait oublié que Bacon était philosophe ; — *The Hermit, or Amyntor and Theodora ;* Londres, 1747, in-8° ; trad. en français avec *L'Excursion ;* Paris, 1798, 3 vol. in-12. Ce poëme est le meilleur de ses ouvrages ; on y trouve des scènes pathétiques et d'excellentes leçons de morale ; Johnson ne lui reproche

autre chose que d'être écrit en vers blancs; — *Bolingbroke's Works;* Londres, 1753-1754, 5 vol. in-4°; — *Elvira*, tragédie, 1763. Les œuvres complètes de Mallet ont paru à Londres, 1769, 3 vol. in-8°. Cet auteur avait accepté la tâche d'écrire la vie du célèbre Marlborough; la femme de ce dernier l'en avait particulièrement chargé à la condition de n'y point insérer de vers. Il parlait souvent de ce travail qui l'occupait beaucoup et prétendait en faire son chef-d'œuvre. Lorsqu'il mourut, il n'avait pas tracé une ligne de l'ouvrage pour lequel la vieille duchesse lui avait fait un legs de 1,000 liv. st. et son fils une pension. P. L—Y.

Johnson, *Poets.* — Davies, *Life of Garrick*, II. — Bowles, dans son édit. de *Pope.* — Ruffhead, *Life of Pope*, in-4°, p. 414. — Swift, *Works*, XIX. — Boswell, *Tour and life of Johnson* — Disraeli, *Quarrels of authors*, I. — Chalmers, *General biograph. Dictionary.* — Chambers (Rob.), *Lives of illustrious Scotsmen.* — *Biographia dramatica.* — *Cyclop. of English literature* (Biogr.).

MALLET (*Edme*), littérateur français, né en 1713, à Melun, mort le 25 septembre 1755, à Paris. Après avoir surveillé l'éducation des enfants de M. de Lalive, fermier général, il entra dans les ordres, fut reçu docteur en théologie et alla occuper en 1744 une cure dans les environs de Melun. En 1751, il fut nommé professeur de théologie au collége de Navarre. On a de lui : *Principes pour la lecture des poëtes;* Paris, 1745, 2 vol. in-12; — *Essai sur l'étude des belles-lettres;* Paris, 1747, in-12; — *Principes pour la lecture des orateurs;* Paris, 1753, 3 vol. in-12. Dans chacun de ces ouvrages, il donne une idée précise, quoique générale, des belles-lettres; il cite les meilleurs écrivains qu'il faut consulter sur chaque matière et trace l'ordre à suivre dans les lectures; — *Essai sur les bienséances oratoires;* Paris et Amsterdam, 1753, 2 vol. in-12; — *Histoire des guerres civiles de France, trad. de l'italien de Davila;* Paris, 1757, 3 vol. in-4°. L'abbé Mallet fit usage pour cette traduction du travail laissé inachevé par Grosley et il l'a accompagnée de notes critiques et historiques. Il a laissé de nombreux matériaux pour deux ouvrages considérables dont il avait formé le projet, une Histoire générale des guerres de la France depuis l'établissement de la monarchie jusqu'au règne de Louis XIV et une Histoire du concile de Trente. Le même écrivain a fourni en outre à l'*Encyclopédie* beaucoup d'articles concernant la théologie et les belles-lettres; quelques-uns ayant été dénoncés par la *Gazette ecclésiastique*, l'évêque de Mirepoix, qui tenait la feuille des bénéfices, les fit examiner, découvrit la fausseté de l'accusation et donna à Mallet le canonicat de Verdun, sans que celui-ci l'eût demandé. P. L.

Moréri, *Dict. Hist.* — *Éloge de Mallet*, en tête du t. VI de l'*Encyclopédie*, in-fol.

MALLET (*Fridrich*), mathématicien suédois, né le 27 février 1728, mort le 28 juin 1797, à Upsal. Ses études terminées, il parcourut de 1754 à 1756, l'Angleterre, la France et les Pays-Bas, et devint en 1757 astronome adjoint et en 1773 professeur de géométrie à l'université d'Upsal. Il fit partie de l'Académie des sciences de Stockholm. On a de lui : *Éclipse de soleil du* 17 *octobre* 1763, dans les *Mémoires* de l'acad. de Stockholm, t. XXV; — *Vénus et le Soleil;* ibid., XXII; — *Observations météorologiques faites à Upsal;* ibid., XXII; — *Du calcul des éclipses;* ibid., 1765; — *Remarques sur la divergence des rayons lumineux;* ibid., 1771; — *Description mathématique du globe;* Upsal, 1766-1773, 2 part. in-8°, trad. en allemand; Greifswald, 1774, in-8° fig.; — plusieurs mémoires et dissertations. K.

Lalande, *Bibl. astronom.* — *Allgem. literar. Anzeiger*, 1801.

MALLET (*Paul-Henri*), historien suisse, né le 20 août 1730, à Genève, où il est mort le 8 février 1807. D'une famille ancienne, mais peu aisée, il fit de bonnes études au collége de Genève, où il eut Necker pour condisciple; quelques pièces de vers qu'il composa à cette époque furent imprimées dans *le Mercure Suisse.* Il abandonna l'étude du droit pour exercer l'emploi d'instituteur chez un de ses compatriotes, puis en Lusace chez le comte de Calemberg. En 1752 il succéda à La Beaumelle dans la chaire de belles-lettres fondée pour ce dernier à l'académie de Copenhague. Mais la langue française étant peu cultivée en Danemark, il employa les nombreux loisirs que lui laissait l'enseignement à apprendre les idiomes teutoniques et scandinaves, et à se familiariser avec la poésie, l'histoire et les monuments des peuples du Nord, à peu près inconnus à cette époque même dans les pays qu'ils habitaient. L'*Introduction à l'histoire du Danemark*, accompagnée d'une version française de l'*Edda*, et qui parut en 1755, établit dans le monde savant la réputation du jeune auteur. Tous les secours qui dépendaient du gouvernement lui avaient été accordés par l'entremise de ses protecteurs, les comtes de Bernstorf et de Moltke, qui lui procurèrent les moyens de faire dans la Suède et la Norvége un voyage de recherches nécessaire à la continuation de son ouvrage. D'autre part Mallet fut chargé par le roi de donner au prince Christiern des leçons de langue et de littérature françaises. En 1760 il revint à Genève et fut nommé professeur d'histoire à l'académie de cette ville; quatre ans après il siégeait au conseil des Deux-Cents. Après avoir refusé d'aller à Pétersbourg diriger l'éducation du grand-duc (depuis Paul I[er]), il consentit à accompagner en Italie et en Angleterre lord Mount-Stuart, fils du premier ministre lord Bute. A Londres il fut présenté à la famille royale. La reine lui demanda d'être son correspondant pour les nouvelles littéraires du continent et le chargea en même temps d'entreprendre l'histoire de la maison de Brunswick. Le landgrave de Hesse l'invita ensuite à venir à sa cour « afin, disait plaisamment Mallet, de pren-

dre mesure d'une histoire de Hesse ». Il parcourut alors l'Allemagne, visita de nouveau Copenhague, fit en 1766 un séjour de quelques mois à Cassel et se rendit ensuite à Paris. De retour dans sa patrie, il travailla aux histoires de Hesse et de Brunswick qu'il avait sur le métier; les princes qui lui avaient imposé ces travaux ingrats l'en récompensèrent par des pensions; mais « le public, dit Sismondi, estima qu'on avait moins pensé à lui qu'à eux », et ces deux ouvrages trouvèrent peu de lecteurs. A peine les avait-il terminés qu'en 1787 il s'engagea, moyennant une pension, à retracer pour le duc de Mecklembourg les annales de ses États. La révolution française lui enleva toutes ses économies, et par suite des guerres continuelles de l'empire, il perdit également le fruit de ses travaux littéraires, c'est-à-dire les pensions qu'il recevait d'Angleterre, d'Allemagne et de Danemark. Il mourut d'une attaque de paralysie. Il avait de l'érudition, un grand amour du travail, beaucoup de finesse et de modestie.

« Mallet, dit Sismondi, avait dans l'esprit et le caractère une qualité qui est plus essentielle aux historiens qu'on ne pense, c'est une crainte excessive de l'ennui. Il était meilleur juge que ses lecteurs eux-mêmes de ce qui pouvait les rebuter; il sentait quelles longueurs il fallait supprimer, quels détails trop arides il fallait vivifier; comment on devait semer sur un sujet fatigant l'intérêt qui tient au développement du caractère, aux détails, à la vie humaine mise en scène. C'est ainsi qu'il a lutté à plusieurs reprises et dans plusieurs ouvrages avec les défauts de son sujet. » Nommé en 1763 correspondant de l'Académie des Inscriptions, il appartenait aussi aux académies d'Upsal, de Lyon et de Cassel.

On a de Mallet : *Introduction à l'histoire de Danemark, où l'on traite de la religion, des mœurs, des lois et des usages des anciens Danois;* Copenhague, 1755-1756, 2 part. in-4°, et 1765, in-8°; trad. en danois : Copenhague, 1756, in-4°; en anglais : *Northern antiquities;* Londres, 1770, in-8°; — *Monuments de la mythologie et de la poésie des Celtes et particulièrement des anciens Scandinaves;* Copenhague, 1756, in-4°; Genève, 1787, 2 vol. in-12. Ces poésies, accompagnées d'un commentaire, étaient à peine connues en Europe avant la traduction de Mallet, et forment le complément de l'ouvrage précédent; la seconde édition contient quelques changements; — *Histoire de Danemark* (depuis Gormund en 714 jusqu'en 1699); Copenhague, 1758-1765-1777, 3 vol. in-4°; cette édition originale, dont il y a peu d'exemplaires complets, a été reproduite à Lyon, 1765-1769, 5 vol. in-8°); et à Genève (Paris), 1763, 6 vol. in-12. La seconde édition, Genève, 1771-1777, 5 vol. in-8°, s'étend jusqu'en 1720; la troisième, qui est la moins correcte, Genève, 1788, 9 vol. in-12, est augmentée et continuée jusqu'en 1773. Cette histoire, traduite en allemand, en anglais et en russe, et écrite avec une grande impartialité, est supérieure aux travaux analogues dont le Danemark avait été l'objet jusqu'à cette époque. « Mallet, dit Sismondi, fut obligé de consulter aussi bien le goût du prince pour qui elle était écrite que celui du public qui devait la lire. Il fut obligé de s'engager dans des recherches sur les premiers rois danois, sur leurs guerres, sur des événements qui n'intéressent que la couronne de Danemark, recherches dont nous sommes forcé de reconnaître la sécheresse »; — *De la forme du gouvernement de Suède;* Copenhague (Genève), 1756, in-8°; — *Le Bonheur du Danemark sous un roi pacifique;* Copenhague, 1758, in-4°; — *Abrégé de l'histoire de Danemark* (1re partie); Copenhague, 1760, in-8°, composé à l'usage du prince Christiern; — *Mémoires sur la littérature du Nord;* Copenhague, 1759-1760, 6 vol. in-8°; — *Histoire de la maison de Brunswick;* Genève, 1767, 2 tom. en 1 vol. in-8°; — *Histoire de la maison de Hesse;* Paris (Copenhague), 1767-1785, 4 vol. in-8°; — *Des intérêts et des devoirs d'un républicain, par un citoyen de Raguse; ouvrage trad. de l'italien par B***;* Yverdun, 1770, in-8°, traduction supposée; — *Histoire de la maison et des États de Mecklembourg-Schwerin;* Schwerin, 1796, 2 tom. en 1 vol. in-4°; la suite de cet ouvrage, qui s'arrête à 1503, n'a point paru; — *Histoire des Suisses ou Helvétiens, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours;* Genève et Paris, 1803, 4 vol. in-8°. Jusqu'en 1443, où s'était arrêté alors le troisième livre de la grande histoire de Jean de Muller, ce n'est guère qu'un abrégé de cet ouvrage; — *De la Ligue hanséatique jusqu'au seizième siècle;* Genève, 1805, in-8°. Ce laborieux écrivain a encore fourni des articles au *Mercure danois* de 1753; il a traduit de l'anglais de W. Coxe le *Voyage en Pologne, Russie, Suède et Danemark;* Genève, 1783-1786, 3 vol. in-4° ou 6 vol. in-8°, et le *Dictionnaire de la Suisse* de Tscharner; ibid., 1788, 3 vol. in-8°. P. L—Y.

Sismondi, *De la Vie et des Écrits de P.-H. Mallet;* Genève, 1807, in-8°. — Senebier, *Hist. litt. de Genève*, III. — Haag frères, *La France Protestante.* — Nyerup et Kraft, *Dansk Literatur-Lexikon.*

MALLET-PRÉVOST (*Henri*), géographe suisse, frère aîné du précédent, naquit en octobre 1727, à Genève, où il est mort, en février 1811. Porté, dès sa jeunesse, à l'étude des sciences, il se livra particulièrement à la géographie. On a de lui : *Carte de la Suisse romande, qui comprend le pays de Vaud et le gouvernement d'Aigle;* 1761-1762, 4 gr. feuilles; — *Cartes des environs de Genève;* Paris, 1776; — *Carte générale de la Suisse, divisée en XVIII cantons;* 1798. Ces travaux, entrepris avec l'approbation du gouvernement, se recommandent par beaucoup d'exactitude; — *Manuel métrologique, ou Répertoire général des me-*

sures, poids et monnaies des différents peuples modernes et de quelques anciens, comparés à ceux de la France ; Genève, 1802, in-4°; — *Description de Genève ancienne et moderne ;* ibid , 1807, in-12. P. L—Y.

Senebier, *Hist. littér. de Genève*, III.

MALLET-FAVRE (*Jacques-André*), astronome suisse, né en septembre 1740, à Genève, où il est mort, le 31 janvier 1790. Appartenant à une des familles les plus anciennes et les plus considérées de Genève, il reçut une excellente éducation. Dans son enfance, il fut estropié par la maladresse d'un domestique qui laissa tomber sur lui un vase rempli d'eau bouillante, et cet accident, qui le rendit un peu contrefait, fut peut-être la cause du penchant qu'il montra ensuite pour la solitude. Un goût décidé pour les sciences exactes, développé en lui par les conseils du savant Le Sage, le mit bientôt en état d'aller suivre à Bâle les leçons de Daniel Bernoulli; il passa deux années chez ce savant, qui l'aimait tendrement, et resta en correspondance avec lui jusqu'à la fin de sa vie. Il était encore fort jeune lorsqu'il concourut à Berlin et à Lyon pour des prix sur des sujets de mécanique, et l'on cita ses travaux avec éloge. Vers le même temps il fit paraître, dans les *Acta Helvetica*, des recherches sur la doctrine des probabilités et des hasards. En 1763 il revint à Genève, puis il se rendit en France et en Angleterre; dans ces deux pays il se lia avec les astronomes en réputation, notamment avec Bevis, Maskelyne, Messier et Lalande. De toutes les sciences mathématiques l'astronomie fut dès lors celle dont il s'occupa le plus. Le passage de Vénus sur le disque du soleil devait avoir lieu en 1769; afin de déterminer avec précision les circonstances de ce phénomène, plusieurs sociétés savantes envoyèrent des astronomes sur les différents points où il pouvait être observé favorablement. L'Académie de Pétersbourg déploya en cette occasion beaucoup de zèle, et chargea Mallet, sur la proposition de Lalande, de se rendre dans une des parties les plus éloignées de l'empire russe. Mallet quitta Genève au mois d'avril 1768, en compagnie de Jean-Louis Pictet, qui devint plus tard son beau-frère. Arrivé, le 11 mars 1769, à Ponoï, près d'Archangel, il passa quatre mois dans cet affreux climat, et faillit même manquer l'observation du passage de Vénus : il ne vit, à cause des nuages, que l'entrée de cette planète sur le disque solaire. Son travail fut pourtant moins incomplet que celui de Pictet, qui avait été envoyé pour le même objet à Oumba, en Sibérie, et il profita de son séjour dans ces hautes latitudes pour faire un grand nombre d'observations de physique et de météorologie, dont deux, entre autres, qui déterminaient exactement la longueur du pendule à secondes, tant à Saint-Pétersbourg qu'à Ponoï, ont servi à Laplace, dans sa *Mécanique céleste*, comme éléments du calcul de l'ellipticité de la terre. De retour à Genève en 1770, Mallet entra au grand conseil ainsi qu'à l'académie, où il fonda une chaire d'astronomie, dont il fit le service pendant toute sa vie Ayant ensuite obtenu un emplacement sur un des bastions de la ville, il y éleva un observatoire, dont il fit en grande partie la dépense, et le munit à ses frais d'une collection des meilleurs instruments connus à cette époque. On en trouve la description et le plan dans les *Lettres* de Bernoulli (Berlin, 1777, t. Ier). En 1782, par suite de l'invasion des troupes étrangères, Mallet quitta Genève et se retira dans sa maison de campagne à Avully, où il transporta le lieu de ses observations. Deux de ses élèves, Jean Trembley et Marc-Auguste Pictet, le secondèrent activement dans ses travaux, dont l'utilité fut proclamée par les premières sociétés savantes de l'Europe. Vers la fin de sa vie l'agriculture et l'histoire naturelle se partagèrent les loisirs que lui laissait l'astronomie; il avait écrit sur les abeilles, ainsi que sur la culture de divers froments, des mémoires intéressants qui ont été perdus. « Une espèce d'apoplexie lente, dit Lalande, une augmentation extraordinaire du cœur, gênait la circulation; il s'endormait malgré lui, et finalement il s'endormit pour toujours sans douleur, sans agonie, le 31 janvier 1790. Il conserva jusqu'à son dernier moment la tranquillité d'un sage, et même de la gaîté; il donna, deux jours avant sa mort, une leçon d'astronomie. » Mallet avait été, en 1772, élu correspondant de l'Académie des sciences de Paris; il faisait également partie des sociétés savantes de Londres et de Saint-Pétersbourg. Quoiqu'il ait obtenu plusieurs succès dans les concours proposés sur des objets d'astronomie et de mécanique, il n'a point laissé d'ouvrage proprement dit; parmi ses mémoires, nous citerons les suivants : *Recherches sur les avantages de trois joueurs qui font entre eux une poule au trictrac*, dans les *Acta Helvetica*, V; — *Sur la meilleure manière de construire les roues que les rivières font tourner*, dans les *Philosoph. Transactions*, LVII; — *Lettre au docteur Bevis sur le passage de Vénus, sur le soleil, sur la gravité à Ponoï et l'inclinaison de l'aiguille aimantée;* ibid., LVII; — *Observationes in Ponoï institutæ anno* 1769, dans les *Novi commentarii* de l'acad. de Pétersbourg, XIV, 2e part.; — *Observations et calculs des oppositions de Mars et de Saturne en* 1773 *faits à Genève*, dans les *Mém. des savants étrangers*, VII; — *Tables pour Saturne*, dans le *Recueil des astronomes* de Bernoulli; — *Correspondance avec Jean Bernoulli pour déterminer par la trigonométrie l'ascension droite et la déclinaison de l'étoile polaire en* 1770; — *Tables d'aberration et de nutation pour les différentes étoiles*, dans la *Connaissance des temps* de 1773; — *Observations de l'éclipse de Lune du* 30 *juillet* 1776, dans l'*Astronomisches Jahrbuch* de 1778; — *Observations astronomiques*

pour 1780, avec MM. Trembley et Pictet. Mallet leva une carte très-exacte du lac de Genève et commença des opérations trigonométriques pour le reste du territoire. Il fit aussi à Genève une méridienne du temps moyen pour que tous les horlogers de cette ville pussent régler leurs pendules avec plus de précision; il y avait même un sonneur qui tous les jours avertissait du temps moyen. P. L.

Picot, *Éloge de J.-A. Mallet*, 1790. — Lalande, *Biblioth. astronomique*, 698-700. — Schlichtegroll, *Nécrol.*, 1790. — *Neues histor. Handbuch*, IV. — Senebier, *Hist. littér. de Genève*, III.

MALLET DU PAN (*Jacques*), publiciste suisse, né près de Genève, en 1749, mort à Richemond (Angleterre), en mai 1800. Fils d'un pasteur protestant, il perdit son père de très-bonne heure. A quinze ans, il suivit les cours de l'Académie, et s'y trouva, avec Clavière, le futur ministre des finances de la Convention. Il étudia ensuite quelque temps le droit. Mais ses goûts l'entraînaient vers cette partie brillante de la littérature dont Voltaire tenait alors le sceptre. Il désira et obtint l'honneur de lui être présenté Il en fut accueilli avec bonté, et le philosophe de Ferney, toujours prêt à protéger les jeunes gens qui annonçaient des dispositions, lui fit obtenir une chaire d'histoire et de belles-lettres, pour laquelle le landgrave de Hesse-Cassel lui avait demandé un professeur (1772). Mallet avait vingt-trois ans. Il partit plein d'ardeur et d'enthousiasme, résolu, dans la candeur de son inexpérience, à ouvrir l'âme de ses futurs auditeurs à l'amour des vertus et des grandes vérités. Il prit pour sujet de son discours d'inauguration : *Quelle est l'influence de la philosophie sur les belles-lettres?* Quelques idées hardies pour une cour y furent remarquées. Mallet, plein de franchise, se trouva bientôt gêné dans le poste qu'il remplissait. Au bout de quelques mois, il remercia le prince et quitta sa place. Voltaire ne parut point lui avoir su mauvais gré de ce trait d'indépendance; il continua à le recevoir à Ferney, mais il ne fit plus rien pour lui.

Mallet n'était pas riche; il fallait se créer des ressources par son talent. Linguet avait alors une grande célébrité et une nuée d'ennemis; car, dans son *Journal de politique et de littérature*, il s'était attaqué audacieusement et avec la satire la plus mordante à tout ce qui avait de la puissance, ministres, parlements, philosophes. Mallet eut occasion de faire connaissance avec lui à Genève, et, séduit par l'éclat et la hardiesse de son esprit, il ne vit que le courage du lutteur et la conformité de leurs antipathies. Aussi, il se rendit à Londres et puis à Bruxelles, où Linguet se décidait à publier ses *Annales politiques et littéraires*, pour lui proposer sa collaboration. Leur société ne dura pas longtemps. S'il y avait analogie de talent et de style dans les deux hommes, il y avait de trop grandes différences dans leur caractère. Linguet, fatigué de son exil et n'y tenant plus, rompit son ban et vint se montrer à Paris, où il fut mis à la Bastille (1779). L'idée vint alors à Mallet de continuer les *Annales* sous le titre de : *Annales pour faire suite à celles de M. Linguet*. Il donnait deux fois par mois soixante pages d'un journal qui offrait, avec plus d'étendue et de conscience que celui de son prédécesseur, un tableau raisonné des événements politiques des deux mondes, et des articles développés sur des points intéressants d'économie politique et de législation. Il en avait déjà publié 36 numéros en deux ans, lorsqu'au commencement de 1783, Linguet, qui venait de sortir de la Bastille, se mit à l'attaquer outrageusement dans quelques articles, le dénonçant comme son contrefacteur. Mallet répondit avec fermeté et dignité qu'il était prêt à *rendre* le titre que Linguet avait pris à un autre journal, mais qu'il allait continuer, sous une autre dénomination, un recueil qui n'avait jamais été copié sur celui de Linguet. En effet, dès le mois de mars, il publia son journal sous le titre de : *Mémoires historiques, politiques et littéraires sur l'état présent de l'Europe*, avec cette épigraphe : *Nec temere nec timide*. Ce fut la devise de toute sa vie. Malgré la hardiesse de son opposition au courant des idées en faveur, ce recueil trouva un public sérieux et attentif. Il circulait même en France et avait donné au nom de l'auteur la réputation d'un publiciste distingué. De là des propositions qui décidèrent l'avenir de Mallet. L'éditeur de l'*Encyclopédie*, Panckoucke, qui avait depuis 1778 l'entreprise du *Mercure de France*, imagina de joindre à ce recueil le journal hebdomadaire et politique qu'il publiait sous le double titre de Bruxelles et de Genève. Il jeta les yeux sur Mallet pour la rédaction. Celui-ci avait été en butte à beaucoup de ressentiments et d'attaques injustes par suite d'un écrit *Sur la dernière révolution de Genève*, dans lequel il avait dit la vérité aux deux partis opposés. Il était fatigué de la politique genevoise, et son cœur souffrait de l'état de sa patrie, occupée alors par des troupes étrangères. Mallet se rendit à Paris. Il avait alors trente-cinq ans, un savoir varié, l'habitude des méditations politiques, une connaissance réfléchie de la situation des États européens. Dès ses débuts au *Mercure*, Panckoucke apprécia son mérite, et lui assura par une convention environ huit mille francs pour ses travaux politiques et littéraires (1784). C'était une somme considérable pour le temps. L'époque où il s'établissait à Paris était curieuse : la nation était pleine d'illusions, s'abandonnant aux théories illimitées et à toutes les espérances. Il montra dans ses articles un caractère d'indépendance qui avec le savoir et le talent assura le succès du *Mercure* politique. La partie littéraire comptait pour rédacteurs plusieurs écrivains très-distingués. Quand la révolution éclata,

quand les luttes de l'Assemblée constituante occupèrent l'attention de l'Europe, Mallet fut le seul écrivain, dans le *Mercure*, qui sût, sans insulte ni flatterie, donner une analyse raisonnée de ces grands débats. Ses comptes-rendus prirent dès lors la plus grande importance. Il fut le courageux organe de toute une portion considérable de l'opinion publique, de celle qui croyait que le bonheur et la liberté de la France voulaient être fondés sur les droits également garantis de la nation et du souverain. Il blâma fortement les meurtres du 14 juillet. Lors des attentats du 6 octobre, il s'exprima avec tant d'énergie, qu'il fut dès ce moment regardé, par les sociétés populaires, comme un des plus grands ennemis de la révolution. Après la fuite du roi à Varennes (juin 1791), une visite domiciliaire fut opérée dans sa maison. Ses papiers furent mis sous les scellés, et lui-même dut pendant quelque temps se cacher pour éviter les violences. Pendant deux mois, sa collaboration au *Mercure* politique fut suspendue. Quand il reprit la plume, il n'en continua pas moins à attaquer avec vigueur les excès de la démocratie. Ses attaques furent assez souvent aussi violentes, aussi injustes que celles de ses adversaires. Bien que consciencieux, il semblait trop être l'homme et l'organe de l'ancien régime, d'un parti rétrograde. Mais s'il s'attira de nombreux ennemis, il eut aussi des amis zélés parmi les constitutionnels. Lorsque la guerre eut été déclarée contre l'empereur d'Allemagne, Mallet fut chargé par Louis XVI d'une mission de confiance auprès des souverains d'Autriche et de Prusse (1792). Il était chargé de les éclairer sur les conséquences de leur coalition pour l'intérieur de la France. Il y mit beaucoup de zèle; mais le succès ne couronna pas ses représentations courageuses, qui étaient peu en harmonie avec les vues des cabinets. Peu après eut lieu la journée du 10 août. Ne pouvant rentrer en France, Mallet vint à Genève, où il retrouva sa famille qui avait pu quitter Paris. Mais cet asile ne fut pas longtemps tranquille. Des mouvements de troupes avaient lieu sur la frontière; il se réfugia à Lausanne dans le pays de Vaud. Il recommença une vie errante, tantôt en Suisse, tantôt en Belgique, en correspondance avec plusieurs ministres, exposé à beaucoup de mécomptes ou de persécutions. Dénoncé au conseil souverain de Berne comme libelliste, sur les plaintes du général Bonaparte, il fut condamné à l'exil par le conseil secret, et se retira à Zurich, ensuite à Fribourg en Brisgau, où il passa l'hiver de 1798. C'est de là qu'il put voir ou connaître l'invasion de la Suisse, dont il retraça les épisodes avec l'amertume et l'irritation d'un citoyen exilé de son pays et repoussé de partout. Dans les premiers mois de 1798, il se décida à passer en Angleterre, comptant y trouver un asile plus calme. Il y avait des amis français et anglais. Trop fier pour demander à partager l'aumône des émigrés, trop consciencieux pour déposer sa plume, tant qu'elle pourrait servir la cause de la société, il voulait se créer, surtout pour sa famille, des ressources indépendantes. Il fonda le *Mercure Britannique :* il avait calculé que cinq cents souscripteurs lui donneraient un revenu suffisant. Mais on ne pouvait pas compter sur le concours du gouvernement. Le ministère se borna à la communication de quelques pièces officielles, et à une souscription pour vingt-cinq exemplaires destinés aux colonies françaises conquises. Mallet ne reçut de marques d'attention officielle d'aucun homme en place; il ne fut jamais appelé chez aucun ministre. Mais sa réputation et bientôt son œuvre elle-même le servirent mieux auprès de l'élite du public anglais. Sa plume était aussi indépendante que par le passé. Il y disait des vérités à tous, et aux incorrigibles émigrés tous les premiers. La plupart de ceux-ci lui étaient en général très-hostiles et l'appelaient un jacobin. Mallet continua son œuvre jusque dans les premiers mois de 1800; mais sa santé, affaiblie par tant de secousses et de labeurs, s'altéra de plus en plus. Il mourut d'épuisement à la peine, dans la maison de campagne à Richmond, où son ami le comte de Lally-Tolendal l'avait invité à résider.

Mallet mourait pauvre, estimé et considéré de tous ceux qui l'avaient connu. Une souscription en faveur de sa famille, dont le maximum pour chacun ne pouvait dépasser dix livres sterling, fut rapidement remplie, et s'éleva à la somme de 1,000 liv. sterl. Le gouvernement accorda à sa veuve une pension de 200 livres sur la liste civile. Diverses retenues la réduisirent à environ 150 livres; mais cela même était une faveur considérable et inattendue, que des familles de grande naissance tombées dans l'infortune réclamaient souvent en vain.

M. Sayous, ancien professeur à l'Académie de Genève, a publié en 1851 sur Mallet Du Pan deux volumes très-intéressants, dont la presse a rendu compte avec des éloges unanimes. Ces mémoires et cette correspondance font bien connaître et les qualités de l'homme et le talent de l'écrivain. On y trouve des renseignements aussi exacts que sincères sur l'émigration, la coalition, les guerres civiles de cette époque. Les *folies de Coblentz* (c'est le mot consacré) y sont prises sur le fait et mises en relief, avec la vanité, l'outrecuidance, les dédains, et l'intempérance de langage qui caractérisaient la plupart des émigrés. Mallet Du Pan a passé pour un agent de la coalition. Cette accusation est injuste. C'était un conseiller qui s'exprime avec énergie, mais qui est désintéressé. On ne peut dire qu'il ait jamais été à la solde d'un gouvernement. Sans doute la passion l'entraîne assez souvent; mais il montre en général beaucoup de sagacité et de bon sens pour juger les événements, et le parti qu'on aurait pu en tirer. La coalition, selon lui, devait bien faire entendre aux Français qu'elle avait pris les armes, non contre la France, mais contre son gouver-

nement, non contre la révolution, mais contre l'anarchie. « L'armée à laquelle vous avez affaire, leur disait-il, n'est ni républicaine, ni royaliste; elle est française. » Là, en effet, a été son vrai caractère. Constamment attaché aux principes de la monarchie constitutionnelle, il avait proposé de bonne heure pour la France l'exemple du gouvernement anglais. Mais quand il vit la monarchie sérieusement attaquée, il ne songea plus qu'à la sauver. Bien que républicain par son éducation et ses idées, il fut un des plus courageux défenseurs de Louis XVI; émigré, il brava les fureurs de Coblentz, et conseilla à Louis XVIII l'acceptation du régime constitutionnel; écrivain, il eut le courage (ce qui est rare) de dire à ses lecteurs que lire des brochures n'était pas suffisant en temps de révolution. Il avait une haute idée de la dignité de l'écrivain et des devoirs qui lui incombent. C'est lui qui, parlant de l'inefficacité des lois répressives sur la presse, a dit ces belles paroles, bonnes à retenir et à méditer, et encore bien plus à mettre en pratique : « La meilleure sauve-garde de la liberté de la presse, le plus efficace préservatif de son déréglement, c'est la morale des auteurs, non pas la morale qu'on parle et qu'on imprime, mais celle qu'on pratique: le respect religieux de la vérité, l'honneur, l'habitude de la décence, *et cette terreur utile* qui devrait saisir tout homme de bien, lorsque sa plume va afficher une accusation ou répandre un système. » Outre les ouvrages déjà cités, on doit à Mallet Du Pan : *Discours sur l'éloquence et les systèmes politiques;* Londres, 1775; — *Mercure historique et politique*, de 1788 à 1792; — *Considérations sur la nature de la révolution française;* Londres, 1793; — *Correspondance politique pour servir à l'histoire du républicanisme français;* Hambourg, 1796. J. CHANUT.

Mémoires et correspondance de Mallet Du Pan, recueillis et mis en ordre par A. Sayous, ancien professeur à l'Académie de Genève, 2 vol. in-8°; Paris, 1851. — *Revue des Deux-Mondes*, 1er décembre 1851. — *Journal des Débats*, 22 septembre 1852. — Rabbe, Boisjolin, etc., *Biogr.* — Sainte-Beuve, *Causeries du Lundi*.

MALLET (*Charles-François*), ingénieur français, né à Paris, le 4 juillet 1766, mort dans la même ville, le 19 octobre 1853. Nommé ingénieur des Ponts et Chaussées en 1791, il suivit en 1805 à Naples le roi Joseph, qui en fit un des trois membres du conseil général des Ponts et Chaussées. Ingénieur en chef en 1808, il fut envoyé dans le département de la Doire et passa, quelques mois après, dans celui du Pô. Un beau pont à Turin, le redressement du Pô près Moncalier, un hospice sur le col de Sestrières, le nivellement barométrique, qu'il fit conjointement avec M. d'Aubusson et qui fut l'objet d'un rapport très-favorable à l'Institut, tels sont les principaux travaux qui ont marqué le séjour de cet ingénieur dans le Piémont. En 1814, il vint à Rouen pour diriger la construction du grand pont de pierre. Lorsque le gouvernement conçut, en 1824, le projet d'utiliser les eaux de l'Ourcq à l'assainissement de Paris et à pourvoir d'eau les maisons particulières, Mallet fit les études nécessaires à ce sujet, se rendit plusieurs fois en Angleterre et publia une *Notice historique sur le projet d'une distribution générale d'eau à domicile dans Paris;* Paris, 1830, in-4°. En 1840, il se retira du service avec le titre d'inspecteur général honoraire. On a encore de lui : *Mémoire sur la minéralogie du Boulonnais;* Paris, an III (1795), in-8°, et dans le *Journal des mines;* — plusieurs *Mémoires* dans les *Annales des Ponts et Chaussées*. G. DE F.

Mém. de l'Académie de Rouen, 1841. — *Docum. part.*

*MALLET (*Charles-Auguste*), philosophe français, né le 1er janvier 1807, à Lille. Admis en 1826 à l'École normale, il sortit le premier de sa promotion et fut reçu agrégé des lettres, agrégé de philosophie et docteur ès lettres. Après avoir professé l'histoire à Douai, il fut chargé du cours de philosophie dans plusieurs colléges des départements, et en 1842 il fut appelé à Paris. Nommé inspecteur de l'académie de Paris (1848), il devint recteur de l'académie de Rouen (1850) et se vit admis à la retraite en 1852. On a de lui : *Rollin considéré comme historien;* Paris, 1829, in-4°, thèse de doctorat; — *Manuel de philosophie;* Paris, 1835, in-12, remanié en 1853 sous le titre de *Manuel de logique;* — *Études philosophiques;* Paris, 1837-1838, 2 vol. in-8°, qui ont obtenu un des prix de l'Académie française; — *Éléments de science morale;* Paris, 1840, 2 vol. in-8°, trad. de l'anglais de James Beattie; — *Histoire de la philosophie ionienne;* Paris, 1842, in-8°; — *Histoire de l'école de Mégare;* Paris, 1845, in-8°; — plusieurs mémoires, notamment sur S'Gravesende, Newton, Laromiguière, insérés dans le recueil de l'Académie des Sciences morales et politiques, et de nombreux articles dans le *Journal général* et dans la *Revue de l'instruction publique, le Moniteur* (1845-1850), le *Dictionnaire des sciences philosophiques* et la *Nouvelle Biographie générale*. K.

Documents particuliers.

MALLEVILLE (*Claude* DE), poëte français, né en 1597 à Paris, où il est mort en 1647. Il était fils d'un officier de la maison de Retz. Après avoir fait de bonnes études, il fut placé dans les bureaux d'un commis des finances, nommé Potier; mais, cédant à son penchant pour les belles-lettres, il entra comme secrétaire chez le maréchal de Bassompierre. Il se lassa bientôt de ce nouvel emploi, qui lui donnait fort peu d'occupation, et comme il avait d'ambitieuses visées, il se mit au service du cardinal de Berulle, qui alors était en faveur. N'y ayant pas mieux fait ses affaires, il retourna vers son premier maître, qu'il accompagna dans son ambassade d'Angleterre; pendant la détention de ce dernier à la Bastille, il lui rendit beaucoup de services et contribua à la rédaction de ses mémoires. Depuis

1630 il assistait régulièrement aux séances que quelques « gens de lettres » tenaient une fois la semaine chez Conrart (*voy.* ce nom). Lorsque en 1634 le cardinal de Richelieu fit proposer, par l'intermédiaire de Boisrobert, de prendre sous sa protection cette assemblée littéraire, Malleville fut un de ceux qui s'opposèrent au périlleux honneur de la voir officiellement constituer en société publique. Il céda pourtant aux instances de ses amis et fut un des premiers membres de l'Académie française. Lorsque Bassompierre sortit de prison, il donna à Malleville la place de secrétaire des Suisses, dans laquelle celui-ci gagna en peu de temps vingt mille écus. Une partie de cette somme fut employée par lui à acheter une charge de secrétaire du roi. « Ce qu'on estimait le plus en lui, dit Pellisson, c'était son esprit et le génie qu'il avait pour les vers. » Ses poésies ont en effet de la chaleur et de la vivacité; l'expression en est souvent agréable et facile; les images en sont brillantes; mais, comptant trop sur sa facilité, il ne soignait pas assez ses ouvrages. Il s'était entièrement adonné au sonnet, genre difficile où il réussit pourtant une fois; le sujet qu'il avait choisi, *La Belle Matineuse*, fut également traité par Voiture et d'autres beaux-esprits de ce temps. Au jugement des connaisseurs, Malleville remporta la palme sur ses rivaux. Ce qui fit dire à Boileau à propos des « sonnets sans défauts : »

A peine dans Gombauld, Maynard et Malleville,
En peut-on admirer deux ou trois entre mille.

Ce poëte, dans sa jeunesse, avait écrit des *Épîtres* en prose, à l'imitation de celles d'Ovide; il les désavoua dans la suite. Il composait aussi des vers latins, et ceux qu'il fit contre le fameux parasite Montmaur ont été publiés. Parmi ses rondeaux, il en est un à l'adresse de Boisrobert, favori du cardinal, qui prouve qu'il savait badiner agréablement :

Coiffé d'un froc bien raffiné,
Et revêtu d'un doyenné
Qui lui rapporte de quoi frire,
Frère René devient messire;
Il vit comme un déterminé.
Un prélat riche et fortuné,
Sous un bonnet enluminé,
En est, s'il le faut ainsi dire,
Coiffé.

Ce n'est pas que frère René
D'aucun mérite soit orné,
Qu'il soit docte, qu'il sache écrire,
Ni qu'il dise le mot pour rire;
Mais seulement c'est qu'il est né
Coiffé.

On a de Malleville : *Recueil de lettres d'amour;* Paris, 1641, in-8°, dans lequel il y a plusieurs morceaux de lui; — *Stratonice;* Paris, 1641, 2 vol. in-8°; — *Almerinde;* Paris, 1646, in-8°, roman traduit, comme le précédent, de l'italien de Luc à Asserino; — *Poésies;* Paris, 1649, in-4°, et 1659, in-12. Il fut du nombre des poëtes qui travaillèrent à la fameuse *Guirlande de Julie.* P. L—Y.

Pellisson, d'Olivet, *Hist. de l'Acad. française.* — Baillet, *Jugem. des savants*, II. — Ménage, *Dissertat. sur les sonnets de la Belle Matineuse*, dans ses *Poemata.* — Viollet-Leduc, *Biblioth. poétique.* — Asselineau, *Hist. du sonnet en France.*

MALLIAN ou **MAILLAN** (*Julien* DE), auteur dramatique français, né à la Guadeloupe, à la fin de 1805, mort à Paris, au commencement de mars 1851. Venu fort jeune en France, il fit de brillantes études au collége Bourbon. Reçu avocat, il quitta bientôt le droit pour le théâtre, où son début fut des plus heureux, et où il obtint depuis plus d'un succès. « Il avait fini par boire dans tous les verres, et dans tous les faubourgs, » dit M. Lefeuve. « Ce que la foule connaît de J. Mallian, ajoute M. Ph. Dumanoir, ce sont ses ouvrages : vaudevilles pleins de gaieté, drames pleins de larmes, qui, à travers les exigences qui étouffent l'individualité de l'auteur dramatique, trahissaient toujours l'écrivain et le penseur. Ce que ses amis seuls connaissaient, c'était ce cœur loyal et généreux, si souvent contristé; cette bonté d'enfant qui permet de dire : il n'y a qu'un être ici-bas auquel Mallian ait fait du mal, c'est lui-même. » Plusieurs de ses pièces ont été données sous les noms de *Julien* ou de *Julien de M.* On cite de lui : *La Semaine des Amours* (avec M. Dumanoir), jouée aux Variétés; — *Le Charpentier, ou vice et pauvreté*, vaudeville populaire (avec M. Rochefort), 1831; — *Les Deux Roses*, drame historique, 1833; — *L'Honneur dans le Crime*, drame, 1834; — *Les Dernières scènes de la Fronde*, drame en trois actes, 1834; — *Le Juif errant*, drame fantastique (avec M. Merville), 1834; — *Le Vagabond*, drame populaire en un acte, 1836; — *Deux vieux garçons*, vaudeville, 1838; — *Une expiation*, drame, 1846; — *Le Château des sept tours*, drame, 1846; — *Le Moulin des tilleuls*, opéra comique (avec M. Cormon), 1849; — *La jolie Fille de Parme* (avec M. Alboise); — *La Tache de sang* (avec M. Boulé); — *La Nonne sanglante* (avec M. Bourgeois); — *Les Brigands de la Loire* (avec M. Brot); — *Marie-Jeanne* (avec M. Dennery), qui fut la dernière création de Mme Dorval et obtint un grand succès; — *L'Homme qui bat sa femme* (avec M. Dumanoir); — *La Révolution française* (avec M. Labrousse), pièce à grand spectacle qui eut plus de cent cinquante représentations, etc. On doit encore à Mallian : *De l'émancipation par l'éducation secondaire;* Paris, 1838, in-8°. L. L—T.

Ph. Dumanoir, *Notice nécrologique sur Mallian.* — Bourquelot et Maury, *La Littér. franç. contemp.* — Lefeuve, *Hist. du Lycée Bonaparte.*

MALLINCROT (*Bernard*), savant prélat allemand, né à Küchen, vers la fin du seizième siècle, mort à Ottenstein, le 7 mars 1664. Son savoir étendu en théologie, en littérature et en histoire, lui valut l'office de doyen de la cathédrale de Munster. On a de lui : *De natura et usu literarum;* Munster, 1638 et 1642, in-8°; — *De ortu et progressu artis typographicæ;* Co-

logne, 1639, in-4°; reproduit dans les *Monumenta typographica* de Wolf; — *De archicancellariis S. Romani Imperii ac cancellariis imperialis aulæ;* Munster, 1640, in-4°, Iéna, 1666, in-4°; une troisième édition de ce livre, rempli de recherches curieuses, fut donnée par Struvius; Iéna, 1715, in-4°; en tête se trouve une biographie de l'auteur; — *Paralipomena de historicis græcis;* Cologne, 1656, in-4°; réimprimé dans les *Supplementa ad Vossium de historicis græcis*, de Fabricius. O.

Nicéron, *Memoires*, t. XXXIII. — Alpen, *Leben des Bischofs von Münster Chr. von Galen*.

MALLIO (*Michele*), littérateur italien, né à San-Elpidio, le 4 novembre 1756, mort à Rome, le 10 octobre 1831. Il fit ses études à Rome, professa l'éloquence à Modène et à Fermo, et fit partie de l'académie des Arcades sous le nom de *Silveno Meliaco*. Parmi les nombreux ouvrages qu'il a publiés, on cite : *Il Tempio di Gnido*, *trad. in ottava rima;* Rome, 1779, in-12 ; — *Saira*, tragédie jouée en 1787 à Rome; — *Annali di Roma* (janvier 1790 à décembre 1797); Rome, in-8°, ouvrage périodique qui obtint du succès; l'auteur y ajouta un supplément (*Aggiunta di storia*), qui comprend l'histoire des années 1787 à 1789; — *Il Trionfo della religione nella morte Luigi XVI*, poëme; Rome, 1793; — *Lamentazioni di Geremia;* Rome, 4e édit., 1824; — *La Gerusalemme distrutta;* Rome, 1829, poëme en douze chants. P.

Biblioteca Italiana, 1830. — Tipaldo, *Biogr. degli Italiani illustri*, IV.

MALLIUS (*Caïus*), un des complices de Catilina, tué en 62 avant J.-C. Il servit dans l'armée de Sylla et acquit la réputation d'un officier habile et vaillant. Comme beaucoup de vétérans de Sylla, il entra dans la conspiration de Catilina qui l'envoya à Fésules en Étrurie, avec mission de rassembler des troupes et de ramasser des provisions militaires. Dans la bataille que le collègue de Cicéron, Antonius, livra aux rebelles, Mallius commanda l'aile droite de l'armée de Catilina. Il périt dans l'action. Y.

Salluste, *Cat.*, 24, 27-30, 32, 33, 36, 59, 60. — Cicéron, *In Cat.*, I, 3, 9, 12; II, 6, 9. — Dion Cassius, XXXVII, 30.

MALMESBURY (*James* Harris, comte de), diplomate anglais, né à Salisbury, le 11 avril 1746, mort le 20 novembre 1820. Il était fils de James Harris, auteur d'une grammaire universelle qui a eu de la célébrité, intitulée : *Hermès*. Après avoir quitté l'université d'Oxford, il alla étudier à celle de Leyde, et fit un premier voyage à Berlin et en Pologne. Il débuta dans la carrière diplomatique sous les auspices de sir Joseph Yorke, ambassadeur d'Angleterre en Hollande, et, quelques mois après, partit pour Madrid en qualité de secrétaire d'ambassade (1768), et l'année suivante, au rappel de son ministre, il demeura à cette cour comme chargé d'affaires. Il eut occasion de montrer ses talents dans les discussions qui s'élevèrent entre l'Espagne et la Grande-Bretagne au sujet des îles Falkland. Ministre plénipotentiaire à Berlin (1771), il y resta quatre ans. Appelé à remplir les mêmes fonctions auprès de Catherine II (1777), il avait pour mission d'amener l'impératrice à la conclusion d'une alliance offensive et défensive avec la Grande-Bretagne. Pendant cinq ans, il dépensa beaucoup d'habileté, beaucoup d'esprit d'intrigue, et une très-grande persévérance; mais il échoua surtout contre ce sentiment de répulsion qu'inspiraient déjà à tous les peuples les prétentions arrogantes de l'Angleterre à la domination absolue des mers. « Cette grande dame, dit-il en parlant de Catherine, dégénère souvent en une femme ordinaire, et joue avec son éventail quand elle croit manier son sceptre. La France a appris l'art de la cajoler, et elle a peur d'encourir le déplaisir et la critique d'une nation qui écrit des mémoires et des épigrammes. » Il quitta ce poste important, où toute son habileté avait brillé sans résultat, pour aller comme ministre à La Haye (1783); il y négocia une alliance entre l'Angleterre, la Hollande et la Prusse. Pendant les troubles civils qui agitèrent la Hollande en 1787, il se montra opposé au parti des patriotes que soutenait la France, et contribua à rétablir le stathouder. Le roi de Prusse, dont les vues avaient triomphé par l'habileté de l'ambassadeur, l'autorisa à introduire dans ses armes l'aigle prussienne, et le prince d'Orange lui accorda la devise des Nassau : *Je maintiendrai*. En Angleterre, il fut élevé à la pairie, sous le titre de baron de Malmesbury. Il revint en 1788 à Londres, où il soutint au parlement la politique de Fox. Mais lorsque le contre-coup des violentes passions qui agitaient la France, depuis le grand mouvement de 1789, amena une scission dans le parti whig, lorsque Fox se déclara prêt à reconnaître la république française, lord Malmesbury suivit le parti de Burke. Envoyé à Berlin en 1793 pour négocier un traité de subsides, il fut chargé en 1794 de demander pour le prince de Galles (depuis Georges IV) la main de la princesse Caroline de Brunswick, si fameuse depuis par ses aventures et par son procès. Jusque-là il avait joui d'une grande faveur près du prince de Galles, qui lui confiait ses embarras, et le prenait pour intermédiaire entre lui et les ministres de son père. Le mariage qu'il négocia devint la cause de sa disgrâce. Le prince ne lui pardonna jamais d'avoir montré de l'intérêt à sa femme et d'avoir cherché à les rapprocher. En 1796 et en 1797, Malmesbury fut obligé d'aller successivement à Paris et à Lille pour suivre des négociations importantes avec le Directoire au sujet de la paix; il y apporta beaucoup de zèle et d'intelligence, et avec aussi peu de succès qu'autrefois à Saint-Pétersbourg. Dans le journal très-curieux de son séjour en France, il retrace ses faits et gestes de chaque jour, les incidents ordinaires et les incidents sérieux, ses impressions sur la société du temps et l'aspect de Paris. On y trouve cette note sur le général Bonaparte :

« homme habile, jacobin enragé, terroriste même. » La vie publique de lord Malmesbury se termina avec cette mission. Dès sa cinquantième année il fut atteint de surdité à tel point qu'il se vit forcé de refuser toute fonction publique. Néanmoins il continua à vivre dans l'intimité de Pill, de Canning, du duc de Portland et d'autres hommes éminents de ce parti; il était toujours consulté par eux, quand il s'agissait de politique extérieure. Il ne resta pas non plus étranger aux affaires intérieures de son pays. Les hommes distingués dans la politique et les lettres, les jeunes gens surtout, venaient souvent faire visite au *vieux lion* (old lion), comme on l'appelait à cause de la profusion de ses cheveux blancs et de ses grands yeux brillants. En décembre 1800, il fut créé comte, lord-lieutenant et garde des archives du comté de Southampton : c'étaient de hautes et lucratives faveurs de la couronne. Il donna en 1807 une magnifique édition (2 vol. in-4°) des œuvres de son père, en tête de laquelle il a mis une biographie écrite avec élégance. Il est aussi auteur d'une histoire de la révolution de Hollande ayant pour titre : *Introduction to the history of the Dutch Republic, for the last ten years*, 1777-1787, in-8°. Ses mémoires et sa correspondance ont été publiés longtemps après sa mort (1844-1845) par les soins de son petit-fils, le comte de Malmesbury actuel. Peu de livres contemporains sont aussi riches en matériaux pour l'histoire secrète des cours dans les gouvernements absolus, et pour celle des partis dans les gouvernements libres. J. Chanut.

Taylor et Forster, *National portraits Gallery*. — *English Cyclopædia* (Biography). — *Revue des Deux Mondes*, 15 janvier et 1er mai 1846. — *Diaries et correspondence of James Harris, first earl of Malmesbury*; London, 1845.

* **MALMESBURY** (*James-Howard* Harris, comte de), homme d'État anglais, petit-fils du précédent, né en 1807. Il fut élève au collége d'Eton et compléta ses études à celui d'Oriel (Oxford). Il représenta pendant quelques mois en 1841 le bourg de Wilton à la Chambre des Communes; mais, vers la fin de la même année, la mort de son père lui ouvrit la Chambre des Lords. Il prit alors le titre et le nom dont il était héritier. Il siége parmi les tories, mais sans avoir des opinions absolues. Orateur facile et élégant, il n'a pas joué cependant à la chambre un rôle éclatant, ni pris une part active aux menées politiques. A l'avénement du comte de Derby comme premier ministre, il fut appelé au poste des affaires étrangères (février 1852). Lorsque l'empire fut proclamé en France, il mit un tel empressement à reconnaître le nouvel ordre de choses, que l'opinion en Angleterre avait accueilli avec défiance et regardait presque comme une menace, qu'il fut exposé à de vives attaques dans le parlement, et ne pouvant dire les motifs secrets de sa conduite, il eut de la peine à se justifier. Vers 1839, il s'était lié d'amitié avec le prince Louis-Napoléon, alors réfugié à Londres, et très-probablement, avant le coup d'État, il avait reçu les confidences du prince sur la politique qu'il comptait suivre. Pendant son ministère, qui fut de courte durée, il montra des talents remarquables, et contribua beaucoup, par le tact et l'esprit conciliant de sa conduite, à assurer avec l'empereur Napoléon III cette alliance, qui est devenue le trait saillant de notre époque, et qui est la garantie de la paix du monde. L'administration de lord Derby ayant été brusquement renversée (décembre 1852), lord Malmesbury vint à Paris offrir ses félicitations personnelles à l'empereur. Après la récente guerre avec la Russie, il prit la parole dans la Chambre des Lords pour critiquer sévèrement la paix qui avait été conclue à Paris, en mars 1856, sous les auspices du comte Clarendon. C'était naturel, puisque les tories étaient alors dans l'opposition. Lord Malmesbury rentra au ministère, en février 1858, comme secrétaire d'état des affaires étrangères dans le cabinet du comte de Derby, et fut remplacé par lord John Russell le 17 juin 1859, lors de la chute de ce cabinet. Il est connu dans le monde littéraire comme éditeur des *Mémoires et de la correspondance officielle* de son grand-père, le premier comte. C'est un vrai service qu'il a rendu à l'histoire. On lui a reproché dans les revues du temps, et nous doutons que ce soit avec justice, d'avoir publié beaucoup de documents sans avoir obtenu au préalable l'assentiment des familles qu'ils concernaient. En Angleterre, l'opinion est très-chatouilleuse et sévère sur ces matières, et il est rare que les personnages d'un rang élevé manquent à des convenances qui sont devenues des règles. Lord Malmesbury a épousé en 1830 la fille unique du comte de Tankerville. Il n'a pas eu d'enfants de ce mariage. L'héritier présomptif de sa pairie est son frère Edward-Alfred-John Harris. J. C.

English Cyclopædia (Biogr.). — *Sketches of the Derby ministry*.

MALMESBURY. *Voy.* Guillaume et Olivier.

MALMIGNATI (*Jules*), poëte italien, né vers la fin du seizième siècle à Lendinara, ville de la Polésine, mort vers le milieu du dix-septième siècle. Né d'une famille noble, il s'occupa pendant toute sa vie de compositions littéraires; son extrême vanité ne l'empêcha pas de tomber bientôt dans le plus profond oubli, d'où son nom ne fut tiré qu'au commencement de ce siècle (1). On a de lui : *Il Clorindo, tragedia pastorale;* Trévise, 1604, in-8°; ibid., 1618 et 1630, in-12; — *L'Ordaura, tragedia;* Trévise, 1620, in-8°; Venise, 1630, in-12; — *L'Enrico, overo Francia conquistata, poema eroico;* Venise, 1623, in-8°.

(1) Au seizième chant de son *Enrico*, Malmignati fait annoncer par l'enchanteur Merlin la naissance d'un poëte appelé Jules Malmignati qui, au son harmonieux de ses chants guerriers, attirera les Italiens et les Français confondus ensemble.

Cet ouvrage, dédié à Louis XIII, est devenu extrêmement rare; le dénoûment y est le même que dans *La Henriade* de Voltaire; comme dans ce poëme, Malmignati fait voir à son héros, enlevé au ciel, les événements qui doivent se passer sous ses successeurs. O.

Villoison, *Notice sur Malmignati* (*Magazin encyclopédique*, t. I).

MALMY (*Étienne-Pierre-François-de-Paule*), en religion le P. ÉTIENNE, fondateur de communauté religieuse, né à Reims, le 4 septembre 1744, mort au couvent de la Trappe d'Aiguebelle, le 12 avril 1840. Fils d'un chantre, il fit ses études comme boursier au collége de l'université de sa ville natale. Ordonné prêtre en 1769, il desservit les cures de Mareuil-sur-Aï, de Perthes-les-Hurlus et de Prouilly. En 1778, il entra à la chartreuse de Mont-Dieu près Reims. Il refusa le serment civil exigé du clergé par l'Assemblée nationale (12 juillet et 27 novembre 1790) et émigra, d'abord à Namur, puis à Munster, où il devint confesseur de M[lle] Louise-Adélaïde de Bourbon-Condé. Le 5 avril 1794, sous le nom de *père Étienne*, il prit définitivement l'habit de bernardin à la trappe du Sacré-Cœur (Brabant) et fut bientôt élu sous-prieur de sa communauté. Fuyant devant les armes victorieuses des Français et aussi expulsé successivement par les empereurs d'Autriche, de Russie et par le roi de Prusse, on voit le P. Étienne à Bruxelles, à Munster, à Marienfeld, à l'abbaye de la Val-Sainte, (canton de Fribourg), à celle de Darfeld (Westphalie), à Constance, à Vienne; en Russie à Orcha, et à Therespol; puis à Dantzig, à Lubeck, à Hambourg, à Dribourg où il demeura quelque temps en qualité de prieur. Chassé encore de cette localité, il revint à La Val-Sainte; puis l'empereur Napoléon ayant décrété la suppression des monastères de la Trappe, la plupart des moines passèrent en Amérique. Malmy et deux de ses collégues restèrent en Suisse et, après le retour des Bourbons, obtinrent de fonder autant de maisons de leur ordre qu'ils pourraient. Le P. Étienne fit l'acquisition de l'antique abbaye d'Aiguebelle (1816) et, grâce à d'actives quêtes, répara ce monument qui devint rapidement le centre d'une nombreuse et riche communauté. Nommé abbé de cette communauté le 13 août 1834, il donna sa démission en 1837; il mourut, âgé de quatre-vingt-seize ans. A. L.

L—c—j, *Notice sur le R. P. Étienne, fondateur de la trappe d'Aiguebelle* (1840). — Casimir Gaillardin, *Vie du R. P. Étienne-Pierre François-de-Paule Malmy* (1841).

MALO (Saint), premier évêque de la ville qui porte son nom, naquit, suivant les légendaires, dans la Bretagne insulaire, et mourut, suivant les critiques modernes, en 612 ou en 627. Sa fête était célébrée le 15 novembre. Tout ce que les légendes racontent sur sa vie est à peu près également fabuleux. On sait, toutefois, que, de son temps, la cité principale du diocèse (si l'on peut appeler diocèse un territoire n'ayant pas encore de limites déterminées) n'était pas le rocher de Saint-Malo, mais la ville d'Alet, autrement nommée Quid Alet, Guich Alet, en terre ferme. La notice de l'empire désigne Alet comme siége d'une préfecture militaire. Quelques érudits lui ont donné pour fondateur le *grandævus Alethes*. L'érudition n'a longtemps servi qu'à faire de ces jeux d'esprit. B. H.

Gallia Christiana, t. XIV, col. 995. — L'abbé Tresvaux, *Église de Bretagne*.

MALO (***), général français, né à Vire, en 1772, mort en 1801. Il appartenait à l'ordre des Cordeliers lorsque la révolution appela tous les citoyens à la défense de la patrie et brisa les liens monastiques. Malo s'engagea dans le 12[e] hussards. Il franchit rapidement les premiers grades et commandait la légion de police cantonnée au camp de Grenelle lorsque des conspirateurs de diverses opinions vinrent, dans la nuit du 10 septembre 1796, assaillir le camp et chercher à débaucher les soldats qui le composaient. Surpris dans sa tente, Malo n'eut que le temps de sauter en chemise sur son cheval; il rallia quelques cavaliers et, à leur tête, mit en fuite les insurgés. Plus tard il éventa la conjuration dont La Villeheurnois était le chef. Carnot, pour ce nouveau service, le nomma général de brigade. Le corps législatif décréta que Malo avait bien mérité de la patrie, malgré les insultes quotidiennes des journaux réactionnaires qui ne cessaient de répéter *Libera nos à Malo*. Son zèle républicain ne protégea pas Malo contre la majorité du Directoire, qui le trouvait trop dévoué à Carnot. Il fut révoqué le 12 fructidor an V (septembre 1797). A la nouvelle de sa destitution, il courut au palais directorial, et invectiva de la façon la plus scandaleuse les cinq magistrats qui représentaient alors le peuple français. Un ordre d'exil fut la suite de cette scène et depuis lors Malo n'occupa aucune fonction. H. L.

Biographie moderne (1815). — *Galerie historique des Contemporains* (1819).

* **MALO** (*Charles*), littérateur français, né le 19 juillet 1790, à Paris. Élève des écoles centrales et du Prytanée, il débuta par quelques pièces de théâtre représentées à Paris et fonda un recueil périodique, *La France Littéraire*, 1832-1849, 36 vol. in-8°. Membre d'un grand nombre de sociétés savantes et agent de la Société pour l'Instruction élémentaire, dont il rédige le *Bulletin*, il a fondé à Paris un Cercle des sociétés littéraires. Ses principaux ouvrages sont : *La Guirlande de Flore*; Paris, 1814, in-18, avec 16 grav.; — *Napoléoniana*; Paris, 1814, in-8°; — *Mémoires d'Olivier Cromwell, et de ses enfants*; Paris, 1816, in-8°; — *Correspondance inédite et secrète de Benjamin Franklin*; Paris, 1817, 2 vol. in-8°; — *Le Panorama d'Angleterre, éphémérides politiques, littéraires*, etc.; Paris, 1817-1818, 3 vol. in-8°; — *Voyages du prince persan Mirza-Haboul Thaleb-Khan* (lisez Aboul-Thaleb-Mirza) *en Asie*; 1819, in-8°; — *Histoire de l'île de Saint-Domingue, depuis l'époque*

de sa découverte jusqu'à 1818; Paris, 1819, in-8°; — *L'Anacharsis français, ou Description historique et géographique de toute la France;* 1822, in-18, avec grav. et cartes (en prose mêlée de vers); — *Histoire des Juifs depuis la destruction de Jérusalem jusqu'à nos jours;* Paris, 1826, in-8°; — *Paris et ses environs, promenades pittoresques;* Paris, 1827, in-18, grav.; — *Galerie des reines de France;* Paris, 1844, gr. in-8°, avec 65 portraits; — beaucoup de traductions de l'anglais. G. DE F.

Documents particuliers.

MALOET (*Pierre*), médecin français, né vers 1695, à Clermont en Auvergne, mort en 1742. Reçu docteur en médecine en 1720, à Paris, il acquit la réputation d'un praticien habile et d'un observateur judicieux. Il fut attaché au service de l'hôtel des Invalides et fit partie depuis 1725 de l'Académie des sciences. On a de lui, dans le recueil de cette compagnie, plusieurs mémoires sur le mouvement des lèvres (1727), sur deux hydropisies enkystées du poumon (1732), sur un anévrisme de l'artère sous-clavière droite (1733), etc.

Son fils MALOET (*Pierre-Louis-Marie*), né en 1730, à Paris, où il est mort, le 22 août 1810, exerça aussi la médecine. Après avoir donné des preuves de zèle pendant l'épidémie qui ravagea Brest en 1758, il professa à Paris la physiologie et la matière médicale, et devint, en 1773, inspecteur des hôpitaux militaires, conseiller du roi, et médecin des princesses Adélaïde et Victoire, qu'il suivit en 1791 à Rome. Porté sur la liste des émigrés, il perdit tous ses biens. Sous l'empire il fut nommé l'un des quatre médecins consultants de Napoléon. Il a publié une curieuse dissertation intitulée : *An ut exteris animantibus, ita et homini sua vox peculiaris;* Paris, 1757, in-4°; et un *Éloge historique de Vernage;* Paris, 1776, in-8°. K.

Biogr. méd.

MALOMBRA (*Pietro*), peintre de l'école vénitienne, né à Venise, en 1556, mort en 1618. Issu d'une famille aisée, il s'adonna dans sa jeunesse à l'étude des lettres et de la musique, et devint chancelier ducal. Cette charge ne l'empêcha pas de se livrer à la peinture sous Giuseppe Porta, qui fit de lui un bon dessinateur. D'un tempérament sage et patient, il apporta à son travail un soin et un fini qui n'étaient pas ordinaires à son époque. Ruiné par des revers de fortune, il trouva, dans l'art qu'il n'avait d'abord cultivé que par plaisir, des ressources abondantes et il peignit avec un égal talent le portrait, l'histoire et l'architecture. Il décora plusieurs salles du palais ducal de Venise; il exécuta pour l'église S.-Francesco-di-Paola quatre tableaux représentant les miracles du saint, et remarquables par la précision des contours, la grâce et l'originalité des poses. Il fit un grand nombre d'autres peintures pour les églises de Venise et de Padoue, pour les galeries publiques et particulières, enrichissant ces compositions d'architectures et de perspectives, se plaisant surtout à reproduire les cérémonies publiques, sur la place Saint-Marc ou dans la salle du grand conseil. Il peignit aussi avec talent des décorations théâtrales. Don Alonzo de La Cueva, ambassadeur d'Espagne près la république de Venise, avait rapporté à Madrid un tableau placé au musée de cette ville et longtemps attribué au Tintoret. Ce tableau est l'œuvre de Malombra, qui y a réuni dans la salle du collége de Venise le doge et les sénateurs se préparant à la réception d'un ambassadeur; toutes les têtes sont des portraits. Malombra eut pour héritier de son talent *Giuseppe*, son fils et son élève, qui s'adonna à l'architecture. E. B—N.

Ridolfi, *Vite degli illustri pittori veneti.* — Orlandi, Lanzi, Baldinucci, Ticozzi. — P. Madrazo, *Real Museo de Madrid.* — Viardot, *Musées de l'Europe.*

MALONE (*Edmond*), savant littérateur anglais, né le 4 octobre 1741, à Dublin, mort le 25 mai 1812, à Londres. Possesseur d'une grande fortune, il alla habiter Londres et se lia d'amitié avec plusieurs érudits, entre autres Boswell et Steevens. Ce dernier lui fit bientôt partager l'admiration enthousiaste qu'il professait pour Shakespeare, et lui offrit de travailler à la seconde édition qu'il donna en 1778 des œuvres de ce poëte; mais lorsqu'il sut que Malone de son côté en préparait une autre beaucoup plus complète, il refusa de le voir davantage. Malone possédait aussi bien la littérature dramatique que l'ancienne poésie anglaise; il donna une preuve remarquable de son érudition en même temps que de sa sagacité lors de la querelle littéraire qui s'éleva au sujet des prétendus poëmes attribués au moine Rowley : il démontra d'une façon péremptoire qu'il ne fallait y voir autre chose que l'œuvre habilement faite d'un écrivain moderne, c'est-à-dire de Chatterton. On a de Malone : *Historical account of the rise and progress of the English stage and of the economy and usages of the ancient theatres in England;* Londres, 1790, in-8°; Bâle, 1790, in-8°; — *The Plays and poems of W. Shakspeare, collated verbatim with the most authentic copies and revised, the corrections and illustrations of various commentators*, etc.; Londres, 1790, 10 tom. en 11 vol. pet. in-8°; c'est une des éditions les plus estimées de Shakspeare; — *The Life of W. Shakspeare;* Londres, 1821, in-8°. D'autres opuscules de Malone ont été imprimés à petit nombre. Il mit au jour en 1800 des mélanges de prose et de vers de Dryden et fut l'éditeur des œuvres de sir Joshua Reynolds (1797) et de William Hamilton (1808). P. L—Y.

James Boswell, *Biographical memoir of Edm. Malone.* — Archdall, *Peerage of Ireland.* — Chalmers, *General Biograph. Dictionary.*

MALOT (*François*), visionnaire français, né près de Langres, en 1708, mort le 21 février 1785. Il fit ses études à Paris au collége Sainte-

Barbe. Lorsqu'en 1730 le cardinal de Fleury dispersa les membres de cette maison, Malot devint précepteur des fils de Mérac, président à la Chambre des Comptes. Ordonné prêtre en 1751, il ne pratiqua jamais le saint ministère d'une façon régulière. On a de Malot : *Les Psaumes de David*, trad. en français selon l'hébreu à l'usage des laïcs, 1754, 2 vol. in-12; cet ouvrage mérita à son auteur d'être classé parmi les *appelants* ou *figuristes*. Malot combattit vivement Rondet qui, dans son édition de la *Bible* d'Avignon, rejetait la conversion des Juifs à la fin du monde et après le règne de l'Antéchrist. Il publia une *Dissertation sur l'époque du rappel des Juifs et sur l'heureuse révolution qu'il doit opérer dans l'Église*, 1776, in-12; Rondet répliqua par une longue *Dissertation*, 1778, in-12. Malot, à son tour, fit paraître un *Supplément* à sa *Dissertation sur l'époque du rappel des Juifs* et fixa cette époque à l'année 1849; un grand événement *précurseur* devait d'ailleurs d'ici là signaler l'ère nouvelle qui commencerait pour les humains. Rondet ne voulut pas rester en arrière et, dans une *Lettre à Eusèbe*, 1780, in-12, il annonça que le règne de l'Antéchrist finirait en 1860. Malot continua la discussion et appuya son opinion sur des supputations fort arbitraires dans : *Suite et Défense de la* Dissertation sur l'époque du rappel des Juifs, 1782, in-12; et : *Lettre de l'auteur de la* Dissertation sur l'époque du rappel des Juifs *à l'auteur des* Nouvelles ecclésiastiques; 10 juin 1782, in-12. Les prophéties de Rondet et de Malot ont servi de texte à une multitude d'opuscules religieux, politiques, ou comiques. Un dernier ouvrage de F. Mallot, intitulé : *Avantages et Nécessité d'une foi éclairée*, parut en 1784, in-16. A. L.

Nouvelles ecclésiastiques, 30 octobre et 6 nov. 1782.

** **MALOU** (*Jean-Baptiste*), prélat belge, né à Ypres (Flandre occidentale), le 30 juin 1809. Après avoir étudié au collége des Jésuites de Saint-Acheul, puis au collége germanique de Rome, il entra au séminaire de Bruges. Devenu chanoine de la cathédrale de Bruges en 1840, il fut nommé, en 1848, coadjuteur de l'évêque de cette ville, auquel il succéda l'année suivante. Ses principaux ouvrages sont : *Chronicon monasterii Aldenburgensis;* Bruges, 1840, in-4°; — *La Lecture de la sainte Bible en langue vulgaire, jugée d'après l'Écriture, la tradition et la saine raison;* Louvain, 1846, 2 vol. in-8°; — *Recherches historiques et critiques sur le véritable auteur de l'Imitation de Jésus-Christ; Examen des droits de Thomas à Kempis, de Gerson et de Gersen, avec une Réponse aux derniers adversaires de Thomas à Kempis..., suivi de documents inédits;* Louvain, 1848, in-8°; 3e édit., Tournai 1858. Les opinions ultramontaines de M. Malou lui ont valu les titres de prélat domestique et d'évêque assistant au trône du pape. E. R.

Annuaire de l'université catholique de Louvain, année 1859. — *Bibliographie de la Belgique.*

** **MALOU** (*Jules-Édouard-François-Xavier*), homme politique belge, frère du précédent, né à Ypres, le 19 octobre 1810. Il entra en 1836 comme chef de bureau au ministère de la justice, où il devint directeur de la division de législation et de statistique. Il fut, de 1841 à 1848, membre de la chambre des représentants pour l'arrondissement d'Ypres. Nommé, en 1844, gouverneur de la province d'Anvers, il fit partie, l'année suivante, comme ministre des finances, du cabinet libéral formé par M. van de Weyer, conserva, en 1846, son portefeuille dans le ministère catholique du comte de Theux, et fut admis à la retraite en 1847. Élu de nouveau, en 1850, représentant de l'arrondissement d'Ypres, il continue de siéger dans les rangs de l'opposition catholique, où son éloquence et ses lumières en finances lui assurent une place importante. M. Malou est l'un des directeurs de la société générale pour favoriser l'industrie nationale.

On a de lui : *Situation financière de la Belgique* (juillet 1847). *Impôts*, *Recettes et Dépenses*, *Dette flottante*, *Dette constituée;* Bruxelles, 1847, in-8°; — *La Question monétaire;* Bruxelles, 1859, in-8°. Il a traduit de l'allemand : *La situation monétaire de la Suisse en septembre* 1859, par O. T.; Bruxelles, 1859, in-8°. E. R.

M. Scheler, *Statistique personnelle des ministères et des corps législatifs constitués en Belgique depuis* 1830; Bruxelles, 1857, in 12. — *Le Livre d'or de l'ordre de Léopold et de la Croix de fer*, tom. I, p. 254.

MALOUET (*Pierre-Victor*, baron), homme d'État et publiciste français, né à Riom, en février 1740, mort à Paris, le 7 septembre 1814. Il était encore sur les bancs des oratoriens lorsqu'il donnait carrière à son goût pour la poésie en publiant une *ode* sur la prise de Mahon et une autre sur les victoires que le prince de Condé avait remportées en Allemagne. Deux tragédies et deux comédies qu'il présenta ensuite à la Comédie-Française donnèrent lieu de la part de Lekain à des conseils que le jeune auteur eut la sagesse de suivre. Renonçant à la littérature, comme déjà il avait renoncé à l'enseignement, il partit à dix-huit ans pour Lisbonne avec le titre de chancelier du consulat de France et d'attaché à l'ambassade. Le comte de Merle, ambassadeur de la cour des Tuileries, ayant été promptement rappelé, Malouet le suivit en France et fut presque aussitôt employé dans l'administration de l'armée du maréchal de Broglie. Il paya de sa personne à la bataille de Fillinghausen. A la paix de 1763, il entra dans la marine, et fut d'abord chargé de diriger à Rochefort les embarquements pour Cayenne lorsqu'on y tenta les premiers et infructueux essais de colonisation. Nommé sous-commissaire en 1767, et envoyé à Saint-Domingue, il y séjourna jusqu'en 1774, et y exerça successivement les fonctions de commissaire et d'ordonnateur. Les notions exactes qu'il recueillit

et transmit au gouvernement pendant son administration, notions consignées dans le t. IV de ses *Mémoires*, fixèrent, en 1776, l'attention de M. de Sartines, qui lui confia l'examen des divers projets de colonisation de la Guyane alors présentés aux ministres. Luttant contre leurs auteurs, que soutenait M. de Maurepas, Malouet, élevé au grade de commissaire général de la marine, et en même temps secrétaire du cabinet de Mme Adélaïde, fit prévaloir ses vues personnelles et fut chargé de les mettre à exécution. Arrivé à Cayenne, à la fin d'octobre, il visita tous les ports ainsi que toutes les rivières de la colonie; et dès qu'il fut remis d'une maladie dangereuse causée par cette excursion, il se rendit à Surinam où il obtint sur la colonie hollandaise des informations précises formant la base de projets dont il confia l'exécution à l'ingénieur Guisan (*voy.* ce nom). Malgré l'envie et l'esprit de routine, il avait triomphé de bien des difficultés et réalisé de notables améliorations, lorsqu'un nouveau directeur et quarante employés européens arrivèrent inopinément. Ne comptant plus sur les chefs de la compagnie, Malouet revint en France en 1779; il laissait un plan détaillé et arrêté dans toutes ses parties, des instructions précises, des travaux commencés sur des bases solides et des agents pénétrés de ses vues. Fait prisonnier par un corsaire anglais, il fut conduit à Londres, recouvra promptement sa liberté, et vint à Versailles où il reçut du roi un accueil bienveillant; quoique la guerre d'Amérique appelât plus particulièrement l'attention, il fut décidé qu'on poursuivrait l'exécution de ses plans. En 1780, il fut chargé de négocier avec les Génois un emprunt de six millions. Pendant les huit années suivantes, il administra, comme intendant, le port de Toulon où il imprima une grande activité aux travaux.

Lorsque le tiers état du bailliage de Riom le nomma, en 1789, son député aux états généraux et le chargea de porter à la sénéchaussée d'Auvergne les cahiers dont il avait été le principal rédacteur, il prononça un discours faisant pressentir la ligne politique qu'il suivrait. Partisan de la constitution anglaise, il voulait l'alliance du trône et de la liberté qui lui semblaient inséparables. Ces principes le dirigèrent en effet à l'assemblée nationale où, à l'exception de deux circonstances (la réunion des trois ordres qu'il appuya, et l'aliénation des biens du clergé qu'il soutint, en proposant toutefois un projet réglementant l'usage qu'on ferait de leur produit), il vota constamment avec la droite. Prenant part à toutes les discussions importantes, il se fit entendre toutes les fois que la prérogative royale lui parut menacée, ou que les réformes proposées lui semblèrent détruire l'équilibre qu'il voulait maintenir entre l'autorité constitutionnelle du roi et la représentation nationale. Son dévouement à Louis XVI était bien connu de ce prince avec qui il était en pleine communauté de sentiments et d'opinions. Le 17 septembre 1792, il se réfugia en Angleterre où il s'empressa de publier un écrit en faveur du roi, et le 8 octobre suivant, il écrivit au ministre des affaires étrangères une lettre qui ne fut lue à la Convention que le 20 novembre, lettre où il demandait qu'on lui expédiât des passe-ports pour qu'il lui fût permis de venir défendre Louis XVI. Sur la proposition de Treilhard, cette lettre fut renvoyée au comité des Finances où était ouvert un registre sur lequel on inscrivait tous ceux dont on apprenait l'émigration. Au mois de septembre 1801, il voulut rentrer en France, mais il fut arrêté et reconduit à la frontière. Informé de ce fait, le premier consul, qui voulait se l'attacher, le raya peu de temps après de la liste des émigrés. A peine revenu, il vit rechercher ses conseils, et, en septembre 1803, il fut chargé d'administrer le port d'Anvers où étaient projetés de grands travaux. Il y resta pendant six années en qualité de commissaire général et de préfet maritime. Il concourut ainsi à la fondation de cet arsenal et fut créé baron en récompense des services qu'il rendit, soit en surmontant les obstacles que rencontrait cette création, soit en accélérant la construction de dix-neuf vaisseaux, soit enfin en coopérant aux mesures qui obligèrent les Anglais à abandonner, en septembre 1809, l'île de Walcheren, qu'ils occupaient depuis six semaines. Nommé conseiller d'État (février 1810), il en exerça les fonctions jusqu'au mois d'octobre 1812, époque où l'indépendance de ses opinions, énoncées parfois avec une franchise et une persistance d'opposition rares détermina son exil en Touraine. Le 2 avril 1814, le gouvernement provisoire le chargea du ministère de la marine, et, le 13 mai suivant, le roi confirma sa nomination. Les travaux auxquels il dut se livrer dans ce moment de crise hâtèrent sa mort. Quoiqu'il eût occupé des emplois lucratifs, il ne laissa aucune fortune, et le roi se chargea des frais de ses funérailles.

La culture des lettres était pour Malouet une diversion à ses travaux administratifs. Outre des mémoires restés inédits, un poëme intitulé *Les quatre Parties du jour à la mer*, qu'il composa dans sa traversée de France à Saint-Domingue, et qui a été inséré dans les *Soirées provençales* de Bérenger et divers articles publiés dans les *Archives littéraires de l'Europe* et dans les *Mélanges de philosophie et de littérature* de Suard, on lui doit : *Mémoire sur l'esclavage des nègres*; Paris et Neufchâtel, 1788, in-8°; — *Lettres à ses commettants*; 1789, in-8°; — *Mémoires sur l'administration de la marine et des colonies*; 1789, in-8°; — *Opinion sur les mesures proposées par MM. de Mirabeau et de Lameth, relativement à la sûreté intérieure et extérieure du royaume*; 1789, in-8°; — *Collection de ses opinions à l'assemblée nationale*; Paris, 1791-1792, 3 vol. in-8°; le 3e volume contient

des *Lettres sur la Révolution* ; — *Défense de Louis XVI*, 1792, in-8° ; — *Examen de cette question : Quel sera pour les colonies de l'Amérique le résultat de la révolution française, de la guerre qui en est la suite, et de la paix qui doit la terminer?* Paris, 2e édit., 1796, in-8° ; la première édition avait paru à Londres ; — *Lettre à un membre du parlement sur l'intérêt de l'Europe au salut des colonies de l'Amérique*, 1797, in-8° ; — *Collection de mémoires et correspondances officielles sur l'administration des colonies et notamment sur la Guiane française et hollandaise ;* Paris, an X (1802), 5 vol. in-8°, avec cartes et plans. Cette collection, que l'on pourrait appeler le bréviaire de l'administrateur colonial, est aussi attachante qu'instructive. Elle contient un exposé des fautes commises à la Guiane et des mesures au moyen desquelles on eût pu les prévenir ou les réparer. La rectitude des vues de Malouet, son caractère intègre et indépendant y apparaissent à chaque ligne. S'appuyant de l'autorité des faits et de son expérience personnelle, il énumère avec clarté et précision les principes constitutifs de l'administration des colonies considérées dans leur régime intérieur ou dans leurs rapports avec la métropole ; — *Considérations historiques sur l'empire de l'armée chez les anciens et les modernes ;* Anvers, 1810, in-8°. Barbier a attribué à Malouet : *Voyage et Conspiration de deux inconnus, histoire véritable, extraite de tous les mémoires authentiques de ces temps-ci ;* Paris, 1792, in-8°. Mais il semble résulter d'une note de la *Feuille de correspondance du libraire*, année 1792, que Mallet du Pan serait l'auteur de cette brochure.

P. LEVOT.

Suard, *Notice sur la vie et les écrits de Malouet*, dans la *Gazette de France* du 14 septembre 1814. — *Annales maritimes et coloniales.*

MALOUIN (*Paul-Jacques*), chimiste français, né à Caen, en 1701, mort à Paris, le 3 janvier 1778. Son père, conseiller au présidial de Caen, et qui lui destinait sa charge, l'envoya étudier la jurisprudence à Paris ; mais, entraîné par un penchant irrésistible, le jeune Malouin étudia la médecine et se fit recevoir docteur. Il acquit une grande réputation, devint professeur de médecine au Collége de France, médecin ordinaire de la reine, membre de la Société royale de Londres, de l'Académie des sciences de Paris (1742), et professeur de chimie au Jardin du roi (1745). Il avait une grande estime pour la médecine, qu'il déclarait aussi certaine que les mathématiques. « Tous les grands hommes ont aimé la médecine, disait-il un jour à un jeune homme qui parlait mal de cet art. — Il faut au moins retrancher de la liste un certain Molière, reprit son interlocuteur. — Aussi, repartit Malouin, voyez comme il est mort. » Ses travaux en chimie ont eu principalement pour objets le zinc, la chaux, (oxyde) d'étain, les amalgames de mercure et d'antimoine, d'étain et de plomb. Aussi économe que désintéressé, il avait quitté Paris après deux ans d'une pratique lucrative, pour aller à Versailles, où il voyait peu de malades, disant « qu'il s'était retiré à la cour. » Attachant un grand prix à la médecine préventive, il s'était imposé un régime sévère, qui lui procura une vieillesse sans infirmité. Il mourut doucement d'une attaque d'apoplexie. Par son testament il fit un legs à la faculté de médecine de Paris sous la condition de tenir tous les ans une assemblée publique pour rendre compte à la nation de ses travaux et de ses découvertes. Malouin eut la réputation d'un chimiste laborieux et savant. Il écrivait avec distinction. Parmentier ayant lu à l'Académie des sciences un nouveau traité de l'art du boulanger dans lequel il contredisait sur plusieurs points son vieux collègue, n'osait le regarder ; mais sa lecture était à peine finie que Malouin vint lui dire : « Recevez mon compliment ; vous avez vu mieux que moi. » On a de Malouin : *In reactionis actionisque æqualitate œconomia animalis ;* Paris, 1730, in-4° ; — *Traité de chimie, contenant la manière de préparer les remèdes qui sont le plus en usage dans la pratique de la médecine ;* Paris, 1734, in-12 ; — *Lettre en réponse à la critique du Traité de chimie ;* Paris, 1735, in-12 ; — *An ad sanitatem musice?* Paris, 1743, in-4° ; — *Pharmacopée chimique, ou chimie médicinale ;* Paris, 1750, 2 vol. in-12 ; 1755, in-12 ; — *Arts du meunier, du boulanger et du vermicellier*, dans la collection des *Arts et métiers* publiée par l'Académie des sciences. Malouin a donné des articles de chimie à la grande *Encyclopédie* de Diderot et D'Alembert. Dans les *Mémoires de l'Académie des sciences*, on trouve de lui, l'*Histoire des maladies épidémiques observées à Paris en même temps que les différentes températures de l'air, depuis* 1746 *jusqu'en* 1754 (ann. 1746-1754), et une *Analyse des eaux savonneuses de Plombières* (1746).

L. L—T.

Condorcet, *Éloge de P.-J. Malouin*, dans le recueil de l'Académie des sciences, 1778. — Chaudon et Delandine, *Dict. univ., histor., crit. et bibliogr.* — *Biographie médicale*

MALPEINES (*Léonard* DE). *Voy.* LÉONARD.

MALPIEDI (*Domenico*), peintre de l'école romaine, né à S.-Ginesio (marche d'Ancône), florissait de 1590 à 1605 ; il travaillait en 1596, dans sa patrie, où, pour l'église collégiale, il peignit les *Martyres de saint Geniès* et de *saint Eleuthère*, tableaux qui font reconnaître en lui un bon imitateur du Barrocci. Diverses autres peintures du même style et du même auteur sont répandues dans les autres églises de la Marche d'Ancône et témoignent de l'activité et de la fécondité de cet artiste. Gualandi a publié deux pièces relatives à des travaux qu'il exécuta pour Osimo ; elles portent les dates de 1601 et 1603.

E. B—N.

Colucci, *Antichità Picene*. — Amico Ricci, *Memorie storiche delle arti e degli artisti della Marca d'Ancona*. — Lanzi, *Storia della pittura*. — Gualandi, *Memorie originali di belle arti*. — Ticozzi, *Dizionario*.

MALPIGHI (*Marcello*), célèbre anatomiste italien, né le 10 mars 1628 à Crevalcuore, dans le Bolonais, mort le 29 novembre 1694, à Rome. L'étude des belles-lettres occupa sa première jeunesse; il avait dix-sept ans lorsqu'il commença son cours de philosophie sous la direction de Francesco Natalis, qui lui inspira pour les doctrines d'Aristote le goût qu'il avait lui-même. Ayant perdu, en 1649, son père et sa mère, il hésita longtemps pour savoir quelle carrière il embrasserait; d'après le conseil de Natalis, il se décida pour la médecine et l'étudia à l'université de Bologne. Bartolommeo Massari et Andrea Mariano, que le jeune élève avait choisis de lui-même pour ses professeurs, s'attachèrent principalement à cultiver ses dispositions pour l'anatomie. Tous deux avaient sur la science qu'ils enseignaient des principes fort différents. Massari, cherchant à faire dans l'anatomie des découvertes nouvelles, avait établi chez lui une espèce d'académie composée de neuf de ses disciples, au nombre desquels était Malpighi; il y faisait sur les cadavres ou sur les animaux vivants de nombreuses expériences, et en tirait des preuves contre la circulation du sang qu'il ne voulait point admettre. De son côté Mariano, renonçant aux principes des Arabes qu'on suivait depuis longtemps dans la pratique médicale, s'était formé une méthode conforme à celle d'Hippocrate. Après avoir achevé le cours de ses études, Malpighi prit à Bologne le grade de docteur (26 avril 1653) et se montra, dans sa thèse, grand partisan d'Hippocrate; ce qui le fit passer pour un novateur téméraire et l'exposa à mille railleries de la part des professeurs et des élèves restés fidèles au respect traditionnel de l'Université pour les théories des Arabes. Il ne voulut point se séparer encore de ses professeurs, et s'appliqua avec ardeur à la pratique de son art en les accompagnant dans leurs visites. La réputation naissante de Malpighi lui fit offrir, en 1656, par le sénat de Bologne, une chaire de médecine qu'il avait inutilement demandée jusque-là. Il ne la garda pas longtemps; car, dans la même année, il fut appelé par le grand-duc Ferdinand II à l'université de Pise pour y enseigner la médecine théorique. Dans cette ville il se lia d'une étroite amitié avec le savant Borelli, qu'il reconnut depuis pour son maître, et aux sages conseils duquel il avouait modestement d'être redevable de la plupart des découvertes qu'il fit dans la suite. « Dès qu'il eut entendu ce grand philosophe, dit Éloy, il fut non-seulement choqué des termes barbares de la philosophie scolastique, mais il en sentit tellement le vide qu'il ne s'attacha plus qu'aux expériences, et comprit que c'était sur elles que devaient être bâtis les systèmes philosophiques. » Ils disséquaient ensemble des animaux, et ce fut dans une de ces opérations qu'il découvrit que le cœur est composé de fibres spirales, découverte dont il reporta, dans ses œuvres posthumes, l'honneur à Borelli.

La santé de Malpighi ne s'accommodait pas de l'air vif de Pise; comme il y était souvent malade, il prit le parti de retourner, en 1659, à Bologne, où il rentra dans son premier poste. Il s'appliqua entièrement à l'anatomie. « L'une de ses premières découvertes, dit M. Jourdan, fut que la structure des poumons différait beaucoup de la description qu'on en donnait. Au lieu d'un simple parenchyme ou tissu particulier, il crut voir dans ces organes un assemblage de membranes qui forment, par leur réunion, différentes loges semblables aux rayons d'une ruche, communiquant entre elles, se terminant à une membrane commune, dans l'intérieur desquelles s'ouvrent les extrémités des branches, et dont la surface est couverte par un lacis des veines et des artères du poumon. Quoique grossières encore, ces observations étaient exactes quant au fond; cependant elles furent négligées par les anatomistes jusqu'à des temps très-rapprochés de nous... Malpighi ne se borna pas à l'anatomie du poumon, il rechercha aussi les usages de cet organe, qui sert, suivant lui, à assimiler certaines parties du sang entre elles et à diviser celles qui sont trop réunies. Il comparait les effets de l'air sur le sang à l'action des mains d'un boulanger, qui pétrit la farine et en forme une masse de pâte homogène; cet air pénètre dans les vésicules du poumon, il les dilate, et les vaisseaux qui rampent sur leur surface extérieure sont agités, d'où s'ensuit un mélange plus exact du sang qu'ils contiennent. » Malpighi publia ses recherches sur le poumon en 1661. Quelques médecins s'efforcèrent d'en attribuer l'honneur à d'autres. Malpighi, qui, durant le cours de ses travaux, se vit plus d'une fois exposé à cette tactique commune aux esprits médiocres et jaloux, y fait allusion dans ses écrits posthumes, et ajoute qu'on peut comparer les inventeurs des choses aux fondateurs des villes : à proprement parler, ce n'est pas celui qui a ramassé au hasard quelques misérables habitants qui fonde la cité, c'est plutôt celui qui a dicté des lois et imposé une forme de gouvernement. Il en est de même dans les sciences; une seule observation ne suffit pas pour immortaliser le nom de celui qui s'y est trouvé conduit à l'improviste; mais il faut des recherches positives et approfondies sur lesquelles on puisse établir une série de raisonnements et de conséquences.

En 1662 Malpighi accepta la chaire que la mort de Pierre Castelli laissait vacante à Messine; le revenu, qui était de mille écus, en faisait une place recherchée. Après l'avoir occupée quatre ans, il résista à toutes les instances et revint dans sa patrie; deux motifs l'y avaient ramené : l'ennui des persécutions que lui susci-

taient les partisans des Arabes et du galénisme, et le désir de reprendre ses expériences anatomiques. Depuis lors chaque année de sa vie fut marquée par quelque découverte. L'ostéogénie, la texture interne du cerveau, du rein et de la rate, la disposition du tissu adipeux, celle des fibres de la substance médullaire du cerveau, la formation du poulet dans l'œuf, tels furent les principaux points qui fixèrent son attention. Il faut encore citer ses observations sur la peau, dont il fit bien connaître la structure et la division en plusieurs tuniques; l'une de ces tuniques porte même encore son nom, c'est le *réseau muqueux* de Malpighi; le premier, il en a donné une description soignée. « Mais, dans la plupart de ses recherches, dit l'auteur déjà cité, il crut voir de petites glandes, formant en quelque sorte la trame des organes, de manière que la théorie qui règne dans ses ouvrages est celle que les vaisseaux, dans les organes sécrétoires, aboutissent tous à une petite vessie ou glande, autour de laquelle ils rampent pour y répandre la liqueur qui y est sécrétée, et que de ces glandes naissent de petits vaisseaux excréteurs qui vont porter le liquide au dehors. » Cette théorie, soutenue par Boerhaave, régna pendant assez longtemps, quoique Ruysch en eût démontré la fausseté. Le nom de Malpighi s'était avantageusement répandu à l'étranger; en 1669 il fut agrégé à la société royale de Londres, avec laquelle il entretint dès lors un commerce de lettres. Le cardinal Pignatelli, qui l'avait connu à Bologne et qui avait pour lui une affection singulière, étant devenu pape sous le nom d'Innocent XII, le fit aussitôt venir à Rome et le nomma son premier médecin (1691). Il était déjà d'un certain âge, sujet à la goutte, aux palpitations de cœur et à des douleurs néphrétiques; tout cela détruisit insensiblement ses forces qu'il usait encore par de laborieuses veilles. Environ trois ans après, il fut attaqué d'apoplexie au palais Quirinal, et y succomba le 29 novembre 1694, à l'âge de soixante-sept ans. La même année, il avait été reçu membre de l'académie des Arcades. Son corps fut transporté à Bologne et inhumé dans l'église de Santo-Gregorio.

La sagacité de Malpighi dans les recherches anatomiques lui mérita la réputation dont il jouit et qui s'est étendue jusqu'à nous. Dans un temps où personne n'en avait la moindre idée, il s'appliqua avec ardeur à la découverte des parties les plus délicates du corps humain et les moins sensibles à la vue. D'après Éloy, il macérait les parties qu'il voulait examiner, il se servait du microscope, il employait des injections faites avec l'encre et d'autres liqueurs colorées, et réunissait à tout cela l'anatomie comparée des animaux; c'est à cette manière constante de procéder que l'on doit ses plus beaux travaux. Il ne borna point ses recherches aux animaux les plus parfaits, il les étendit jusqu'aux insectes et aux végétaux, qu'il disséqua avec la même adresse que les parties du corps humain. En effet Malpighi doit être regardé, avec le botaniste anglais Grew, comme le créateur de l'anatomie végétale; il enrichit cette science d'importantes observations; mais son goût pour les analogies l'entraîna à des erreurs qui se propagèrent sous l'autorité de son nom. Il s'est trompé sur les trachées des végétaux. « Comme il s'était occupé de l'anatomie des insectes, dit Cuvier, et qu'il avait vu que les trachées des végétaux étaient, comme celles des animaux, soutenues par un fil en spirale, comme il y avait même trouvé souvent du vide, il crut que ces trachées étaient des organes de respiration. Il s'est aussi trompé relativement aux vaisseaux propres; il les considérait comme des vaisseaux de circulation, il leur supposait des valvules que Grew a montré ne pas exister. Enfin il a comparé à tort l'accroissement des plantes à celui des os. Quant aux sexes des végétaux, il ne les a pas connus. » Sur ce sujet et sur beaucoup d'autres Malpighi eut bien des contradictions à essuyer, et fut cruellement déchiré par ses adversaires, qui regardaient ses travaux comme de vaines spéculations, propres à entretenir la curiosité des oisifs. Parmi eux on cite Michele Lipari, Sbaraglia, Trionfetti, Mini, Montanari, Bonanni, etc. Selon le portrait qu'a laissé de lui Manfredi, Malpighi était d'un naturel sérieux et mélancolique; il était assidu au travail et se donnait sans regret tout le mal nécessaire pour parvenir à la connaissance des choses qu'il se proposait. Quoiqu'il aimât la gloire, il témoignait cependant beaucoup de modestie au milieu des louanges que son mérite lui attirait.

Voici la liste des ouvrages de Malpighi : *De pulmonibus observationes anatomicæ;* Bologne, 1661, in-fol.; Copenhague, 1663, in-8° (avec le traité *De pulmonum Substantia* de Thomas Bartholin); Leyde, 1672, et Francfort, 1678, in-12; et dans la *Bibliotheca* de Manget. Les figures sont grossières, mais assez exactes; — *Exercitatio de omento, pinguedine et adiposis ductibus;* Bologne, 1661, in-12, opuscule qui ne renferme que des faits connus; — *Tetras anatomicarum epistolarum Malpighii et Caroli Fracassati de lingua et cerebro;* Bologne, 1665, in 12; Amsterdam, 1669, in-12. De ces quatre lettres les deux premières sont de Malpighi : l'une est adressée à Fracassati, l'autre à Borelli, celle où il donne une description fort exacte de la langue, que l'on connaissait mal à cette époque; — *Epistola de externo tactus organo;* Naples, 1664, in-12; — *De viscerum, nominative pulmonum, hepatis, cerebri corticis, renum, lienis structura exercitationes anatomicæ; accedit dissert. de polypo cordis;* Bologne, 1666, in-4°; Amsterdam, 1669, 1698, in-12; Londres, 1669, in-12; Iéna, 1677, 1683, 1697, in-12; Montpellier, 1683, in-12; trad. en français par Sauvalle; Paris,

1682, in-12. C'est dans la dissertation sur le polype que l'auteur traite de la nature du sang; il est le premier qui en ait parlé d'une manière satisfaisante; — *Dissertatio epistolica de bombyce;* Londres, 1669, in-4° fig.; trad. en français avec le suivant sous ce titre : *La Structure du ver à soye et la formation du poulet dans l'œuf;* Paris, 1686, in-12; — *Dissert. epistolica de formatione pulli in ovo;* Londres, 1673, in-4°, fig.; — *Anatomes plantarum idea, cui subjungitur appendix de ovo incubato;* Londres, 1675-1679, 3 tom. en 1 vol. in-fol. avec 80 pl.; ibid., 1686, in-fol.; c'est un de ses meilleurs ouvrages; une troisième partie a été publiée en 1697 par Régis, professeur à Montpellier; — *Epistola de glandulis conglobatis;* Londres, 1689, et Leyde, 1690, in-4°; — *Consultationum medicinalium centuria prima;* Padoue, 1713, in-4°, et Venise, 1748, publication posthume faite par les soins de Jérôme Gaspari, médecin de Vérone. La plupart des écrits de Malpighi ont été insérés dans la *Biblioth. anatom.* de Manget, où l'on trouve encore : *De cornuum Vegetatione; De Utero et viviparorum Ovis; Epistolæ quædam circa illam de ovo dissertationem.* Les œuvres de ce savant ont été l'objet de trois éditions : *Opera omnia;* Londres, 1686, 2 vol. in-fol., fig.; Leyde, 1687, 2 vol. in-4°, fig.; — *Opera posthuma;* Londres, 1697, in-fol., fig. et Amsterdam, 1698, 1700, in-4°, publiés par Régis; — *Opera medica et anatomica varia;* Venise, 1743, in-fol., fig., publiés par F. Gravinelli; cette dernière édition est la seule complète. P.

Eust. Manfredi, *Vite degli Arcadi*, I. — Régis, *Vita Malpighii*, en tête des *Opera posthuma*. — Fabroni, *Vita Italorum*, III, 128-193. — Lancisi, *Letter on circumstances of his death*, dans les *Philosoph. Transact.*, 1697. — Nicéron, *Mémoires*, IV. — Éloy, *Dict. de la Médecine*. — Jourdan, dans la *Biog. Medicale*. — Cuvier, *Hist. des sciences naturelles*, I.

MALPIGLI (*Niccolo*), poëte italien, né à Bologne, vivait au quatorzième siècle. On possède peu de détails sur sa vie; il passa pour un des rivaux les plus distingués de Pétrarque; mais ses écrits sont perdus ou restés enfouis au fond des grandes bibliothèques. Il n'a été imprimé de lui qu'un *Canzone* dans l'*Istoria della volgar poesia* de Crescimbeni, t. III, p. 215. C'est à tort qu'on a parfois attribué à Malpigli le *Quadriregio*, poëme qui est dû à Federico Frezzi. G. B.

Tiraboschi, *Storia della Litteratura italiana*, XVII, 9.

MALRACHANUS, grammairien irlandais, qui vécut, selon notre conjecture, au huitième siècle. On ne sait rien de sa vie. De ses œuvres inédites on possède *Ars Malrachani*, traité de grammaire incomplet, que renferme le manuscrit 1188 de Saint-Germain-des-Prés, à la Bibliothèque impériale. Voici les premiers mots de ce traité : « Verbum est pars orationis, cum tempore et persona, sine casu, aut agere aliquid, aut pati, aut neutrum significans. » Après avoir disserté sur le verbe en général, Malrachanus expose, dans un deuxième chapitre, les accidents du verbe, au nombre de sept, qui sont la qualité, la conjugaison, le genre, le nombre, la figure, le temps, la personne. Ensuite viennent des explications particulières, qui forment autant de chapitres, sur chacun de ces accidents. Puisque Malrachanus est Irlandais, il sait le grec. Les rapprochements qu'il fait entre le latin et le grec doivent recommander son traité à tous les érudits. B. H.

Complém. de l'Encyclop. mod., article IRLANDE (*Écoles d'*).

MALSBURG (*Ernest-Frédéric-Georges-Otto*, baron DE), littérateur allemand, né à Hanau, le 23 juin 1786, mort le 20 septembre 1824, au château d'Eschenberg. Élevé par son oncle, ministre de l'électeur de Hesse, il étudia à Marbourg, où il se préparait à la carrière diplomatique. Il fut secrétaire de légation à Munich (1808), à Vienne (1810), d'où il ne revint à Cassel qu'en 1813. En 1817, il fut envoyé comme chargé d'affaires à Dresde, où il passa les plus heureuses années de sa vie dans la familiarité de Tieck, de Loeben et de Kalckreuth. Ses poésies (Cassel, 1817, et Leipzig, 1821) rappellent le genre de Schlegel et de Novalis. On a de lui : une traduction renommée des pièces de Calderon; Leipzig, 1819-1825, 6 vol., et de trois drames de Lope de Vega : *Stern*, *Scepter*, *Blume* (*Étoile*, *Sceptre*, *Fleur*); Dresde, 1824. Ses poésies posthumes et des épisodes tirés de sa vie ont paru à Cassel, 1825. Henri WILMÈS.

Convers.-Lexikon.

MALTAIS (LE). *Voy.* CAFFA (*Melchior*).

MALTE-BRUN (*Malte-Conrad* BRUUN, connu sous le nom DE), né à Thisted (province de Jutland en Danemark), le 12 août 1775, mort à Paris, le 14 décembre 1826. Son père, ancien officier, était conseiller de justice et administrateur des domaines; il le destinait à l'état ecclésiastique; mais l'étude de la théologie lui parut aride, et les devoirs de pasteur s'accordaient mal avec sa vive imagination. La nature l'avait doué de beaucoup de facilité pour les langues, et d'une grande aptitude pour les sciences. Ses premiers pas dans la carrière des lettres furent marqués par des succès; l'harmonie de ses vers et la force de ses pensées promettaient un grand poëte au Danemark. Ses talents naissants lui acquirent de la considération et le firent admettre parmi les littérateurs les plus distingués de la capitale. L'influence que la révolution française exerçait en Europe se fit aussi sentir en Danemark. Les idées nouvelles exaltèrent l'âme ardente de Malte-Brun, et dès lors il prit la résolution d'abandonner la carrière ecclésiastique pour suivre celle du barreau. L'étude des lois développa ses talents, et bientôt il se plaça, malgré sa jeunesse, au premier rang parmi les publicistes danois. La feuille qu'il publia sous le titre de *Vækkeren* (le Réveille-

Matin) lui attira une condamnation fiscale; puis celle qu'il rédigea en 1796, et qu'il intitula *Le Catéchisme des aristocrates*, provoqua contre lui des poursuites qui l'obligèrent à se réfugier dans l'île de Hven appartenant à la Suède. Le séjour qu'il fit dans cette célèbre résidence de Tycho-Brahé inspira sa muse : il y composa deux poëmes, l'un en l'honneur d'un combat naval que les Danois, sous les ordres de Bille, avaient livré aux Barbaresques; l'autre à l'occasion de la mort du comte de Bernstorff, ministre qui, comprenant la marche des idées, projetait de sages réformes.

Après un court séjour sur la terre d'exil, Malte-Brun obtint l'autorisation de revenir à Copenhague. Son premier soin fut de publier ses essais poétiques. Cette publication eut tout le succès qu'il pouvait en attendre. Mais comme il ne cessait de réclamer pour sa patrie les libertés que sous le ministère de Bernstorff elle paraissait être sur le point d'obtenir, les hommes puissants intéressés à s'opposer à ces réformes signalèrent le jeune poëte comme un esprit brouillon, et un révolutionnaire dangereux. Un écrit périodique très-piquant, qu'il publia de 1797 à 1798 sous le titre de *Tria juncta in uno*, mit au comble la fureur de ses adversaires. Prévenu par ses amis que le ministère public allait diriger des poursuites contre lui et que cette fois l'autorité serait plus sévère qu'elle ne l'avait été jusqu'alors, Malte-Brun se hâta de chercher un refuge en Suède. Peu de temps après, des offres avantageuses lui furent faites à Hambourg par un riche négociant qui le chargea de l'éducation de ses enfants. Ce fut dans cette ville qu'il apprit deux nouvelles qui eurent une grande influence sur son avenir : celle de la sentence des tribunaux danois qui le condamnèrent à un long exil; et celle d'une révolution qui donnait à la république française un chef dont on espérait que la fermeté étoufferait les factions sans enchaîner la liberté. Son enthousiasme pour le héros de l'Égypte fut un des motifs qui le déterminèrent à quitter Hambourg et à adopter la France pour patrie.

Malte-Brun paya, comme tant d'autres, son tribut d'admiration à l'homme extraordinaire qui tenait les rênes du gouvernement; mais lorsqu'il le vit se faire proclamer consul à vie, il osa, par des articles insérés dans plusieurs journaux, blâmer l'ambition du chef et la faiblesse du sénat. Le publiciste danois n'éprouva plus dès ce moment que de la haine pour l'idole qu'il avait encensée. Forcé de renoncer à la politique, il se livra à l'étude d'une science qui devait lui acquérir de la célébrité. Jusqu'alors les traités de géographie français étaient des compilations sans critique et sans goût. Malte-Brun comprit tout le parti qu'un écrivain habile et instruit pouvait tirer d'une science qui embrasse, pour ainsi dire, toutes les autres. Il débuta en s'associant avec Mentelle pour publier un traité dans lequel, mettant à contribution les auteurs étrangers que ses connaissances des langues du Nord lui rendaient familiers, il donna sur les contrées qu'il décrivit des détails inconnus en France. Animant ses descriptions de ce coloris naturel à un poëte de vingt-huit ans, il se plaça bientôt dans cet ouvrage au niveau des auteurs français les plus éloquents. Dès ce moment, sa réputation d'écrivain fut solidement établie : aussi les propriétaires du *Journal des Débats* s'empressèrent-ils, en 1806, de l'associer à leurs travaux en qualité de rédacteur. En 1808, il publia le *Tableau de la Pologne*, ouvrage qui offrait une esquisse rapide de la géographie, de l'histoire, des mœurs et des ressources de son ancien territoire. La même année, il fonda, de concert avec M. Eyriès, les *Annales des voyages, de la géographie et de l'histoire*, et, grâce à cet heureux essai, nous possédons maintenant plusieurs ouvrages périodiques sur la science géographique.

Ce fut vers la même époque qu'il conçut le plan de l'ouvrage qui devait fonder sa réputation scientifique et littéraire. Nous voulons parler du *Précis de la géographie universelle :* le premier volume parut en 1810. En 1815, pendant les Cent-jours, Malte-Brun, jugeant, par les premiers actes de l'empereur, que son séjour à l'île d'Elbe ne l'avait pas rendu plus partisan des libertés publiques, manifesta hautement son éloignement pour le despotisme et l'arbitraire en publiant une *Apologie de Louis XVIII.* Vers la fin de 1821, il acquit un nouveau titre à la reconnaissance des savants en coopérant de tout son pouvoir à l'établissement de la *Société de Géographie.* Cependant l'assiduité d'un travail fatigant et les veilles continuelles épuisaient depuis longtemps ses forces; ses amis voyaient avec douleur l'altération graduelle de sa santé, lorsque, le 14 décembre 1826, une attaque d'apoplexie l'enleva à la science.

Voici la liste des ouvrages de Malte-Brun : *Poetiske Forsœg* (Essais poétiques); Copenhague, 1797, 2 part.; — *La Résistance des Danois le 2 avril* 1801, *poëme;* Paris, 1801; — *Géographie mathématique, physique et politique de toutes les parties du monde* (avec Edme Mentelle et Herbin); Paris, 1803-1807, 16 vol. in-fol., avec atlas in-fol. Environ le tiers de cet ouvrage appartient à Malte-Brun. « Les différentes parties de la science, dit Bory de Saint-Vincent, s'y trouvent indiquées d'une manière claire et précise; celles que nous appelons *astronomiques* et *physiques* y sont supérieurement traitées, relativement à l'époque. On peut même dire que, pour la seconde, Malte-Brun, qui ne passait pourtant pas pour avoir les connaissances d'un naturaliste, sut choisir avec discernement les bases de ses théories en géologie et en histoire naturelle. » — *Projet d'association coloniale de la Nouvelle-Scandinavie*; Paris, 1804; — *Tableau historique et physique de la Pologne*

ancienne et moderne; Paris, 1807, in-8°; nouv. édit. entièrement refondue, augmentée et continuée par Leonard Chodzko; Paris, 1830, 2 vol. in-8°, avec 2 cartes; trad. en allemand, Leipzig, 1831, gr. in-8°; — *Voyage à la Cochinchine en* 1792 *et* 1793; Paris, 1807, 2 vol. in-8°, et atlas, trad. de l'anglais de John Barrow, avec des notes; — *Annales des voyages, de la géographie et de l'histoire;* Paris, 1808-1815, 24 vol. in-8°; ce recueil fut continué en 1819 et ann. suiv. avec la collaboration d'Eyriès sous le titre de *Nouvelles Annales des voyages;* — *Imitation de l'églogue* Sicilides Musæ, *à l'occasion de la naissance du roi de Rome;* Paris, 1811, in-8°; — *Précis de géographie universelle ou Description de toutes les parties du monde, sur un plan nouveau, d'après les grandes divisions naturelles du globe; précédé de l'Histoire de la géographie chez les peuples anciens et modernes, d'une Théorie générale de la géographie mathématique, physique et politique;* Paris, 1810-1829, 8 vol. in-8°, avec cartes; 2e édit, revue et mise dans un nouvel ordre par J.-N. Huot; Paris, 1831 et ann. suiv., 12 vol. in-8° et atlas, et réimprimé depuis. Malte-Brun a publié lui-même six volumes. « Ils peuvent être considérés, dit Bory de Saint-Vincent, comme une encyclopédie pour laquelle toutes les relations de voyages, les statistiques locales, les recueils des sociétés savantes, les traités anciens et modernes, et les moindres journaux ont été mis à contribution. Le plan de l'ouvrage est sans doute beaucoup trop vaste pour qu'un seul homme le pût exécuter sans qu'il s'y trouvât des parties faibles; mais nulle part on n'avait encore fait mieux. » MM. Adrien Balbi, Larenaudière et Huot ont extrait de ce grand ouvrage et terminé, d'après le plan et les matériaux de Malte-Brun, un *Traité élémentaire de géographie;* Paris, 1830-1831, 2 vol. in-8°, et atlas; — *Le Spectateur ou Variétés historiques, littéraires, critiques, politiques et morales;* Paris, 1814-1815, 27 cahiers formant trois vol. in-8°; — *Apologie de Louis XVIII;* Paris, 1815; 3e édit., même année, in-8°, brochure extraite du t. III du précédent recueil; — *Les Partis, esquisse morale et politique, ou les Aventures de sir Charles Credulous à Paris pendant l'hiver de* 1817-1818, Paris, 1818, in-8°; — *Tableau politique de l'Europe au commencement de* 1821; Paris, 1821, in-8°, extr. des *Annales des voyages;* — *Traité de la légimité considérée comme la base du droit public de l'Europe chrétienne;* Paris, 1824, in-8°; on y trouve également une lettre adressée à Châteaubriand et un éloge historique de saint Louis; — *Mélanges scientifiques et littéraires de Malte-Brun;* Paris, 1828, 3 vol. in-8°; c'est un choix de ses principaux articles sur la littérature, la géographie et l'histoire, recueillis et mis en ordre par J. Nachet; ils ont été extraits en grande partie des *Annales des voyages*, du *Journal des Débats*, de *La Quotidienne* et du *Spectateur.* Malte Brun a fourni des articles à la *Biographie universelle classique* du général Beauvais, et des notes à la traduction de la *Description historique de Sainte-Hélène*, par T.-H. Brooke (1815). Il a également coopéré à l'édition des *Voyages* de Marco-Polo, qui a été publiée par la Société de Géographie, et, en société avec Depping, il a donné une nouvelle édition de l'*Histoire de Russie* de Lévesque; Paris, 1812, 8 vol. in-8°. [J.-N. Huot, dans l'*Encycl. des G. du M.*, avec addit.]

Journal des Debats, 18 déc. 1826. — *Le Globe*, 1826. — Bory de Saint-Vincent, *Notice biogr. sur Malte-Brun*, dans la *Revue encyclop.*, XXXVI, 1827, p. 575-588. — Kofod, *Conversat.-Lexicon*, XXII. — *Nouv. Biogr. des Contemp.*, XII. — Erslew, *Forfatter-Lexicon*, I, 224-228. — Quérard, *La France Littér.*

*MALTE-BRUN (*Victor-Adolphe*), géographe français, fils du précédent, né à Paris, en 1816. Il fit ses études au collége de Versailles, entra en 1837 dans une étude d'avoué et embrassa en 1838 la carrière de l'enseignement. Il professa successivement l'histoire à Pamiers en 1838, à Sainte-Barbe en 1840 et au collége Stanislas en 1846. A partir de 1847, il se voua plus particulièrement aux études géographiques. Membre de la Société de géographie, il en est devenu secrétaire général en 1855. On a de lui : *Les jeunes Voyageurs en France;* Paris, 1840, 1844, 2 vol. in-12; — *Itinéraire historique et archéologique de Philippeville à Constantine*, avec une carte; Paris, 1858, in-8°. On lui doit une nouvelle édition de la *Géographie* de son père; Paris, 1852-1855, 8 vol. in-8°; et *La France illustrée*, histoire, géographie et statistique; Paris, 1855-1857, 3 vol. in-8°. M. Malte-Brun est rédacteur en chef des *Nouvelles Annales des Voyages.* J. V.

Bourquelot et Maury, *La Litt. franç. contemp.* — Vapereau, *Dict. univ. des Contemp.*

MALTHUS (*Thomas-Robert*), célèbre économiste anglais, naquit le 14 février 1766, à Rookery près de Guildford, l'un des plus beaux sites du comté de Surrey, et mourut à Bath, le 29 décembre 1834. Son père, Daniel Malthus, qui avait reçu chez lui David Hume et Jean-Jacques Rousseau, était un zélé disciple des philosophes du dix-huitième siècle : retiré dans ses domaines et jouissant d'une fortune indépendante, il se livrait tout entier à son goût pour l'étude et avait publié, avec succès, divers ouvrages sous le voile de l'anonyme. Le jeune Malthus fut élevé sous les yeux de son père; il compléta son instruction sous Robert Graves, l'auteur du *Don Quichotte spirituel*, à l'académie de Warrington, et dans la maison de Gilbert Wakefield, où il demeura jusqu'en 1784, époque de son admission au collége de Jésus à Cambridge. A vingt deux ans il obtint la licence, entra dans les ordres et vint desservir une cure dans le voisinage de son lieu natal. C'est là qu'il entreprit les travaux qui le rendirent célèbre. Pour

recueillir de nouveaux documents, il résolut de voyager. En 1799 il s'embarqua pour Hambourg, en compagnie d'Édouard Clarke, de Cripps et *Otter*. Les voyageurs se séparèrent en Suède : Clarke et Cripps poursuivirent leur route au nord, tandis que Malthus et *Otter* parcoururent la Norvège, la Suède, la Finlande et une partie de la Russie. Pendant la courte paix de 1802, Malthus visita la France et la Suisse, étudiant surtout l'état des populations et réunissant des matériaux pour ses ouvrages. En 1805 il épousa la fille aînée d'Eckersall, et devint professeur d'histoire moderne et d'économie politique au collége de l'Inde orientale à *Haileybury*, dans le comté d'Hertford; il occupa cette place jusqu'à sa mort, arrivée à l'âge de soixante-huit ans. Il laissa un fils et une fille; sa femme lui survécut. Par ses opinions politiques il appartenait au parti whig; sincèrement attaché aux institutions de son pays, il était partisan de sages réformes, mais opposé à toute innovation inconsidérée ou imparfaite.

Le premier écrit de Malthus fut un pamphlet, intitulé *La Crise* (The Crisis), dirigé contre l'administration de Pitt et contre certaines mesures relatives à la loi sur les pauvres. C'est en 1798 que parut l'*Essai sur le principe de la population*, qui fit la réputation de son auteur, qui garda d'abord l'anonyme. Le titre complet de cet ouvrage célèbre est : *An Essay on the Principle of Population, as it affects the future improvement of Society, with Remarks on the speculations of M. Godwin, M. Condorcet et other writers;* Londres, in-8°. Il reparut, complétement remanié, sous le titre : *An Essay on the Principle of Population, or a View of its past and present Effects on human happiness; with an Enquiry into our Prospects respecting the future removal or mitigation of the evils which it occasions;* ibid., 1803, in-4°. L'auteur, qui cette fois s'était fait connaître, en donna, en 1817, une 4e édition, considérablement augmentée; la 6e et dernière parut en 1826, avec de faibles changements. Cet ouvrage, traduit dans presque toutes les langues de l'Europe, l'a été en français, par MM. Prévost père et fils; Paris, 1836, traduction reproduite dans la collection des principaux économistes par Guillaumin.

Voici une analyse succincte de l'*Essai sur le principe de la population*, qui a soulevé de violentes controverses. Dès le début du 1er livre, l'auteur pose ces deux questions : 1° Quelles sont les causes qui ont jusqu'ici arrêté les progrès de l'humanité ou l'accroissement de son bonheur? 2° Y a-t-il possibilité d'écarter, en tout ou en partie, les causes qui entravent nos progrès? L'attention de l'auteur s'était principalement fixée sur l'accroissement du nombre des individus de notre espèce comparé à celui de la quantité des vivres propres à les nourrir : il trouva le premier bien plus rapide que le dernier; c'est ce qu'il voulait exprimer mathématiquement, en représentant la multiplication des individus par une progression géométrique et l'augmentation des subsistances par une progression arithmétique. Mais ces deux grands phénomènes, comme en général tout ce qui touche aux problèmes de la vie, échapperont probablement toujours à toute appréciation mathématiquement exacte.

C'est sur l'histoire et la statistique des différents peuples, sauvages ou civilisés du globe, que Malthus essaye d'appuyer sa thèse, après avoir établi que, si la population n'est arrêtée par aucun obstacle, elle va doublant tous les vingt-cinq ans. Il divise en deux classes les obstacles qui peuvent arrêter l'accroissement de la population : 1° les obstacles préventifs (*preventive check*), ou volontaires, propres au libre arbitre de l'espèce humaine; telle serait l'abstinence du mariage ou ce que Malthus appelle la contrainte morale (*moral restraint*); 2° les *obstacles destructifs*, qui paraissent être une suite inévitable des lois de la nature et qu'il désigne aussi par le mot de *misery*, inexactement traduit par *malheur*. Comment agissent et ont agi ces obstacles réunis dans le développement de la société humaine? Voilà ce que l'auteur examine dans les deux premiers livres qui forment, pour l'historien, la partie la plus intéressante de l'ouvrage. Débutant par les peuples placés au plus bas degré de l'échelle sociale, par les sauvages, il trouve que la famine, les épidémies, surtout la petite vérole, l'abus de l'eau-de-vie chez quelques-uns, les guerres d'extermination chez tous, apportent des obstacles permanents à l'accroissement de leur population. C'est ce qui se voit chez les indigènes de l'Australie, de l'Amérique, de l'Afrique et de l'Asie.

L'étude des divers États de l'Europe moderne (Norvège, Suède, Russie, Suisse, France, Angleterre) porte l'auteur à conclure que là les obstacles préventifs ont moins de force que les obstacles destructifs pour arrêter les progrès de la population. « Le bonheur y est, dit-il, en raison de la quantité d'aliments que peut acheter l'ouvrier pour une journée de travail. Les pays à blé sont plus populeux que les pays de pâturages; les pays à riz plus populeux que les pays à blé. Mais le bonheur de ces diverses contrées ne dépend pas du nombre de leurs habitants, ni de leurs richesses, ni de leur ancienneté : il dépend du rapport de la population à la quantité des aliments... La guerre, principale cause de la dépopulation chez les sauvages, est aujourd'hui moins destructive, même en y comprenant les malheureuses guerres révolutionnaires. Depuis que la propriété est devenue plus générale, depuis que les villes sont mieux bâties et les rues mieux percées, depuis qu'une économie politique mieux entendue permet une distribution plus équitable des produits de la terre, les pestes, les famines sont plus rares et

moins funestes (1). » Le 3e livre contient l'examen des différents systèmes qui ont été proposés pour combattre les maux causés par un trop grand développement de la population. On y trouve, entre autres, une critique vive et piquante des systèmes de Wallace, de Condorcet et d'Owen. C'est dans le 4e et dernier livre que l'auteur expose son propre système qui se résume dans la *contrainte morale*.

Laisons-le ici s'expliquer lui-même. « L'accroissement de la population étant limité par les moyens de subsistance, il importe pour le bonheur du genre humain de ne pas croître d'une manière trop rapide. Le devoir de tout individu est donc de ne songer au mariage que lorsqu'il a de quoi suffire aux besoins de sa progéniture, et cependant, il faut que le désir du mariage conserve toute sa force et qu'il porte le célibataire à acquérir par son travail le degré d'aisance qui lui manque. Ainsi, c'est à diriger et à régler le principe de population que nous devons nous appliquer et non à l'affaiblir ou à l'altérer (2). » Pour compléter sa pensée, l'auteur ajoute : « Par une simple maxime de prudence, un homme qui gagne de quoi nourrir seulement deux enfants ne consentirait jamais à se mettre dans une situation où il pourrait être forcé d'en nourrir quatre ou cinq, quelles que fussent à cet égard les suggestions d'une passion aveugle. Cette prudente retenue, si elle était généralement adoptée, en diminuant l'offre des bras ou du travail, ne manquerait pas d'en élever le prix. Le temps passé en privations serait employé à des épargnes; on contracterait des habitudes de sobriété, de travail, d'économie, et en peu d'années l'homme industrieux se trouverait en état d'embrasser l'état du mariage sans en redouter les suites (3). » Malthus voudrait que ce moment fût retardé le plus longtemps possible : « Si la coutume, dit-il, de se marier tard pouvait prévaloir, il pourrait se former entre les deux sexes des relations d'amitié plus intimes : un ami et une amie, quoique jeunes, pourraient s'entretenir familièrement dans le sein de la confiance, sans qu'on en conclût aussitôt des vues matrimoniales ou quelque intrigue. De part et d'autre on étudierait mieux ses penchants, et on aurait plus d'occasions de former des attachements durables, sans lesquels le mariage a moins de douceur que d'amertume. » Enfin, revenant sur son thème favori, savoir que le seul moyen de hausser le prix du travail est de diminuer le nombre des ouvriers, et après avoir proclamé le danger des aumônes, des secours publics et privés, permanents ou temporaires, qu'il taxait de faveurs meurtrières, propres à encourager la paresse et à multiplier le nombre des infortunés, il arrive à formuler sa doctrine en ces termes :

(1) Liv. II, ch. 13.
(2) Liv. IV, chap. 1.
(3) Ibid., chap. 2.

« Quand on s'est aperçu que le gaz oxygène pur ne guérissait pas la phthisie, comme on l'avait cru d'abord, mais qu'il aggravait, au contraire, les symptômes de cette maladie, on a essayé un air qui jouît des propriétés tout opposées. Je propose d'appliquer à la guérison de l'indigence la même marche philosophique, et puisque nous avons reconnu qu'en augmentant le nombre des ouvriers, nous n'avons fait qu'aggraver les symptômes de cette funeste maladie, *je souhaiterais qu'on essayât maintenant d'en diminuer le nombre* (1). »

L'apparition de l'ouvrage de Malthus produisit dans toute l'Europe une vive sensation, qui s'explique par l'état des esprits d'alors. Ce fut vers le milieu du dix-huitième siècle que l'on commença seulement à comprendre qu'il existe une physiologie du corps social, comme il y a une physiologie du corps humain, et qu'il existe des lois suivant lesquelles les nations prospèrent ou dépérissent comme les individus. Le ministre Turgot fit entrer la science économique dans les gouvernements, et Adam Smith en établit les vraies bases par une juste appréciation de la puissance de la division du travail; par une définition nette de la valeur échangeable, il enseigna le premier comment les richesses se produisent et comment elles se consomment. Mais il restait un grand problème à résoudre : pourquoi les richesses sont-elles si inégalement réparties dans le corps social ? Pourquoi y a-t-il tant de malheureux ? Ce problème redoutable fut en 1789 soulevé par le peuple français, et jeté comme un défi à la face de tous les gouvernements de l'Europe. La révolution française versa des torrents de sang sans en trouver la solution. A l'ancien système de concentration on avait substitué le morcellement parcellaire des propriétés; le pouvoir avait été remis aux masses les plus pauvres, qui ne s'étaient refusé ni les emprunts forcés, ni la banqueroute, ni la suppression des impôts indirects; il y avait toujours des hommes déguenillés, des vieillards sans pain, des enfants trouvés, des prostituées. Ce fut au milieu de la stupeur et du désappointement général qui suivirent les hardiesses de 1793 que parurent le livre de Godwin, sur la *justice politique*, et celui de Malthus : le premier attribua le mal social aux vices des gouvernements, et le dernier aux vices inhérents à la nature humaine.

Malthus eut autant d'adversaires que de partisans, tous également passionnés. Les premiers lui reprochaient surtout la dureté et l'immoralité de sa doctrine. L'auteur fut sans doute sensible à ce reproche, puisqu'il supprima, dans les dernières éditions de son livre, cette terrible phrase que voici : « Un homme qui naît dans un monde déjà occupé, si sa famille ne peut plus le nourrir, ou si sa société n'a pas besoin de son travail, cet homme n'a pas le moindre droit à

(1) Ibid., chap. 3.

réclamer une portion quelconque de nourriture, et il est réellement de trop sur la terre. Au grand banquet de la nature, il n'y a pas de couvert mis pour lui. La nature lui commande de s'en aller, et elle ne tarde pas elle-même à mettre cet ordre à exécution. » Parmi les partisans outrés de Malthus, nous citerons le traducteur allemand du livre de Malthus, le conseiller Weinhold, qui, renchérissant sur son maître, proposait la castration comme remède à l'excès de la population. Quant au pseudonyme de *Marcus*, qui conseillait d'asphyxier les nouveau-nés à l'aide du gaz acide carbonique, il n'a probablement voulu que se moquer du célèbre économiste anglais.

Malthus est un exemple mémorable de ces hommes qui, ne voyant jamais qu'un côté d'une question évidemment multiple, arrivent à des conclusions excessives, exagérées. Cela arrive surtout en théologie; et Malthus, ne l'oublions pas, était théologien et curé, avant d'être économiste. D'abord, s'il avait sérieusement consulté l'histoire, elle lui aurait appris que l'équilibre, entre les populations inégalement réparties sur le globe, se rétablit de soi-même avec le temps qu'il ne faut point mesurer par l'âge des individus. Sans doute ce travail d'équilibre, toujours instable, condition de tout mouvement, ne s'effectue presque jamais sans de terribles agitations. Mais ces agitations mêmes sont à la vie de l'humanité ce que la purification de l'air par les tempêtes est pour tout être qui respire : partout la stagnation, l'immobilité, c'est la mort. Puis, la pauvreté, que Malthus paraît redouter comme un fléau, n'a-t-elle pas le stimulant du génie? Toutes les grandes découvertes, toutes les grandes inventions qui ont procuré le bien-être au genre humain, si elles ne sont pas dues au hasard, ont été enfantées par la dure loi de la nécessité. Enfin, les hommes sont loin de connaître toutes les forces de la nature, leviers des arts et de l'industrie : ils ne se sont pas même encore mis complétement en possession de la planète qui leur a été assignée pour domicile dans l'infini. A ce dernier point de vue, les préoccupations de l'économiste anglais étaient au moins prématurées.

Voici comment le système de Malthus a été jugé par un de nos plus grands économistes. « Dans une étude où, dit M. Rossi, il aurait fallu tenir un compte si exact de toutes les circonstances, et ne marcher, pour ainsi dire, que de distinction en distinction, on est nécessairement arrivé, de part et d'autre (partisans et détracteurs de Malthus), à des généralités qui ne sont que des abstractions aussi déraisonnables qu'inhumaines.... Toute la question est de savoir si, l'instinct de reproduction étant, dans notre espèce, abandonné à lui-même, il arrive pour les États un *trop-plein*, comme pour les familles. Si le fait est réel, on pourra critiquer certaines applications, quelques conséquences extrêmes de la théorie de Malthus, mais on ne saurait révoquer en doute la théorie elle-même; car, au fond, cette théorie se réduit à ceci : l'instinct aveugle de la reproduction pouvant amener des résultats exorbitants et hors de proportion avec les moyens de subsistance, l'homme doit placer cet instinct, comme tous les autres penchants, sous l'empire de sa raison. Or, nous avouerons volontiers que nul ne connaît au juste les limites des forces naturelles qui servent à la production ou qui aident à la distribution des richesses. Un économiste contemporain d'Aristote ou de Cicéron n'aurait pu compter sur la pomme de terre pour la nourriture des hommes, ni, pour leur déplacement et leurs émigrations, sur les moyens de transport qui sont aujourd'hui à notre portée. Il ne se douterait pas qu'un monde nouveau offrirait un jour des terres fertiles à des millions d'Européens, et que les Gaulois mangeraient du sucre des Antilles et du riz de la Caroline. Une cinquième partie du monde est venue plus tard s'ajouter à l'Amérique, et peut-être nos neveux pourront-ils se transporter dans la Nouvelle-Zélande aussi facilement que nous pouvons aujourd'hui aller du Havre à la Nouvelle-Orléans. Qui peut affirmer que de nouvelles substances alimentaires ne seront pas découvertes, qu'on ne trouvera pas le moyen de retirer de la même étendue de terrain des produits pouvant suffire à la nourriture d'une population double ou triple de celle qu'on peut alimenter avec les produits actuels? De même on peut concéder que la production de la richesse deviendra plus active, et que la distribution en sera plus facile et plus équitable, à mesure que, par l'effet naturel d'une civilisation toujours croissante, tomberont les obstacles que leur opposent aussi des lois imparfaites et des coutumes pernicieuses. Qui voudrait, en présence des progrès déjà accomplis, désespérer des progrès qui restent encore à faire?... Nous devons donc convenir, si l'on considère l'espèce humaine comme une seule et même famille, comme une famille patriarcale que rien ne trouble et ne divise, et notre globe tout entier comme un seul et même domaine sur lequel cette grande famille peut s'établir à son aise et se distribuer également sans rencontrer d'obstacles, qu'il n'y a aucune raison de s'alarmer de l'accroissement de la population; car le domaine est vaste et ses forces productives sont loin d'être épuisées. La famille peut donc s'augmenter et s'étendre : l'espace ne lui manque pas.... Ajournons donc à quelques milliers d'années ces tristes débats sur l'accroissement de la population. Si l'on ralentit par des alarmes prématurées le développement de notre espèce, qui voudra pénétrer dans ces déserts qui n'ont encore entendu que les hurlements de la bête fauve ou les cris du sauvage? L'espèce humaine ne se propage que sous l'empire du besoin; ceux qui se trouvent bien dans un lieu ne vont pas chercher fortune ailleurs. »

Voilà, selon M. Rossi, ce que les adversaires de Malthus ont pu dire de plus sensé. Mais il leur reproche d'avoir basé leur système sur deux abstractions : 1° sur ce que la terre est considérée comme un seul et grand domaine, également ouvert à tous les hommes; 2° sur ce que l'espèce humaine ne forme qu'une seule et grande famille. Puis, prenant les choses telles qu'elles sont, et non pas telles qu'elles devraient être, M. Rossi reprend : « Cela sera, dit-on, nécessairement vrai un jour. Soit; mais quand? Dans dix siècles, dans vingt, dans cinquante? Singulière consolation qu'une prophétie pour des hommes qui ont faim, pour des enfants qui demandent du pain aujourd'hui. La terre est aujourd'hui divisée en lots nombreux qui opposent chacun mille obstacles divers à ceux qui veulent les occuper et s'y établir : là des obstacles naturels, là un climat meurtrier et un sol rebelle; là encore le manque complet de moyens de communication et de transport; ailleurs, des obstacles venant des institutions humaines, des peuplades hostiles et féroces, des gouvernements barbares et perfides, des lois prohibitives de toute nature, des langues inconnues, des religions fanatiques, des antipathies de race et de couleur. » Enfin, après avoir signalé le courage qu'il y a à défendre les principes de la saine science et de la vraie philanthropie, sous le feu incessant d'attaques ardentes et opiniâtres, « ardentes comme l'égoïsme et opiniâtres comme l'ignorance, » il arrive à conclure que les enseignements de Malthus ne s'adressent qu'à la raison et au libre arbitre de chacun. « Si, dit-il, les *obstacles répressifs*, c'est-à-dire les maladies et la mort engendrées par la misère sont un supplice pour l'humanité et une honte pour la raison humaine, écartez-les par le seul moyen qui soit en votre pouvoir : ne fondez pas légèrement de nouvelles familles; imitez ce patriote qui ne voulait pas, en se mariant, donner des gages à la tyrannie : n'en donnez pas à la misère. Nul ne vous dit de ne pas vous marier; mais attendez de pouvoir le faire en homme raisonnable. Nul ne vous dénie les joies de la paternité; mais faites en sorte que, par l'impatience d'en jouir, vous ne les transformiez pas en d'horribles angoisses. Bref, aux obstacles répressifs substituez ce que Malthus appelle les *obstacles préventifs*, c'est-à-dire un travail incessant, l'esprit d'ordre et d'économie, une prudence inébranlable, une haute moralité (1). »

Dans ces débats, dont nous venons d'esquisser le tableau, l'attention ne semble avoir été frappée que d'une seule chose : de la disproportion marquée entre l'accroissement de la population et celui des subsistances. Mais on n'a pas même songé à se demander si la quantité des subsistances consommées répond toujours exactement au but naturel de cette consommation; en un mot, est-il bien sûr que la majorité des individus, à quelque classe qu'ils appartiennent, ne consomme pas plus que ne l'exige l'intérêt de la santé, le plus précieux bien de la vie? Cette question, qui vaut bien la peine d'être posée, nous nous bornons ici à la signaler, en rappelant que l'économie politique, cette *météorologie du milieu social*, est la science universelle par excellence; car elle touche à toutes les connaissances humaines; elle embrasse tout ce qui peut intéresser l'homme.

(1) M. Rossi, introduction à l'*Essai* de Malthus (collection des économistes de M. Guillaumin).

Outre l'Essai sur le Principe de la Population, on a de Malthus : *An Investigation on the cause of the present high price of provisions;* Londres, 1800, in-8°; — *A Letter to Samuel Whitbread, on his proposed bill for the amendment of the Poor Law;* ibid., 1807, in-8°; — *A Letter to lord Grenville, occasioned by some observations of his lordship on the East India company's Establishment for the education of their civil servants;* ibid., 1813, in-8°; — *Observations on the effects of the Corn-Laws*, etc.; 1814, in-8°; — *The grounds of an opinion on the policy of restricting the importation of foreign corn*, 1815, in-8°; — *An Inquiry into the nature and progress of rent*, 1815; — *Principles of Political Économy, considered with a view of their practical application*, 1820, in-8°; traduit en français (t. VIII de la collection des économistes de M. Guillaumin); — *The measure of value stated and illustrated*, etc., 1823; — *Definitions on Political Economy*, 1827, in-8°.

F. Hoefer.

Otter, *Memoir of Malthus.* — *English Cyclopædia* (Biography). — Joseph Garnier et Rossi, *Préface et Introduction* à l'*Essai sur le Principe de la population* (t. VII de la collection de M. Guillaumin). — Blanqui, *Histoire de l'Économie politique*, t. II.

MALTIZ (*Gotthilf-Auguste*, baron de), littérateur allemand, né à Königsberg, le 9 juillet 1794, mort à Dresde, le 7 juillet 1837. Il occupa dans l'administration forestière un emploi qu'il perdit bientôt pour avoir composé une satire contre deux de ses supérieurs. Il alla s'établir à Berlin, où il fit jouer une pièce intitulée *Le vieil Étudiant*, remplie d'allusions relatives aux souffrances des Polonais; beaucoup de passages en avaient été biffés par la censure; mais Maltiz persuada aux acteurs de les rétablir à la représentation, ce qui lui valut l'ordre de quitter immédiatement la ville. Après avoir passé deux ans à Hambourg, il vint en 1830 à Paris, attiré par la révolution de Juillet. L'année suivante, il vint se fixer à Dresde. Ses principaux ouvrages sont : *Ränzel und Wanderstab* (Sac et Bâton de voyageur); Berlin, 1821-1823, 2 vol.; — *Gelasius ein Spiegelbild unserer Zeit* (Gélase, miroir de notre temps); Leipzig, 1826; — *Pfefferkörner* (Grains de poivre); Hambourg, 1831-1834, 4 parties; satires politiques; — *Balladen und Romanzen;* Paris,

1832; — *Jahresfrüchte der ernsten und heiteren Muse* (Produits de la Muse sérieuse et badine); Liepsing, 1834-1835, 2 vol.; — *Späschen für Forstmänner und Jäger* (Facéties pour les forestiers et les chasseurs); Berlin, 1839, 4e édition; — plusieurs pièces de théâtre. O.

Neuer Nekrolog der Deutschen, t. XIV.

MALTIZ (*Apollonius*, baron DE), diplomate et littérateur russe, né en 1795. Fils de Pierre-Frédéric Maltiz, qui fut ambassadeur de la cour de Russie à Lisbonne et Carlsruhe, il entra dans la diplomatie et devint chargé d'affaires à Weimar. On a de lui : *Gedichte* (Poésies); Munich, 1838, 2 vol.; — *Dramatische Einfälle* (Fantaisies dramatiques); Munich, 1838-1843, 2 vol.; — *Drei Fähnlein; Sinngedichte* (Épigrammes); Berlin, 1844. O.

Conv.-Lex.

MALTON (*Thomas*), dessinateur anglais, né en 1726, mort le 18 février 1801, à Dublin. Artiste habile dans le dessin et la gravure et versé dans la connaissance des mathématiques, il acquit beaucoup de réputation par les cours publics qu'il ouvrit sur la perspective et la géométrie appliquée aux arts. On a de lui : *A royal road to geometry or Introduction to the mathematics*; Londres, 1775, in-8°; — *Complete treatise on perspective in theory and practice*; Londres, 1776-1783, 2 vol. in-fol. fig.; cet ouvrage, divisé en quatre livres et dont les dessins augmentent beaucoup le mérite, est fondé sur les principes établis par Brooke Taylor; — *Picturesque tour through the cities of London and Westminster*; Londres, 1792, 2 part. in-fol., fig.; — *Picturesque and descriptive view of Dublin*; 1794, in-fol., K.

Jones, *Biograph. Dictionary*.

MALTRET (*Claude*), helléniste français, né en 1621, à Annecy, en Savoie, mort en 1674, à Toulouse. Il entra en 1637 dans l'ordre des Jésuites et enseigna successivement les belles-lettres et l'Ecriture Sainte. Vers la fin de sa vie, il devint supérieur du noviciat de Toulouse. On a de lui : *Procopii Cæsariensis Historiarum sui temporis lib. IX et de Edificiis Justiniani lib. VI*; Paris, imprimerie du Roi, 1662-1663, 3 parties en 2 vol. in-fol.; la version latine, qu'il a accompagnée de notes et d'éclaircissements, est fort estimée. K.

Southwell, *Script. Soc. Jesu*.

MALUS (*Étienne-Louis*), célèbre physicien français, naquit à Paris, le 23 juillet 1775, de Malus du Mitry, trésorier de France et de Charlotte Desboves, et mourut le 23 février 1812. Il fit de bonnes études classiques et montra d'abord un goût prononcé pour les lettres. Encore écolier, il composa un poëme épique, intitulé la *Fondation de la France ou la Thémilie*, et deux tragédies, l'une sur *la prise d'Utique et la mort de Caton*, l'autre, sous le titre d'*Électre*, retraçait les horribles péripéties des Atrides (1). Le culte des lettres ne l'éloignait pas cependant des mathématiques; car il subit, en 1793, l'examen pour l'école du génie de Mézières, et fut, dans la même année, classé comme sous-lieutenant. Mais cette école ayant été bientôt supprimée à la suite d'une émeute des élèves, il ne put point profiter de son brevet d'admission. Malus s'engagea comme volontaire dans le 15e bataillon de Paris et vint à Dunkerque prendre part, comme simple terrassier, aux fortifications de campagne dont on entourait cette place. Le directeur de ces travaux, l'ingénieur Lepère, fut frappé de l'intelligence du jeune terrassier et l'envoya à l'École polytechnique, récemment fondée. Après être sorti de cette école, où il avait gagné l'amitié de Monge, il fut reçu à Metz élève sous-lieutenant du génie, le 20 février 1796. Le 19 juin suivant, il passa capitaine et prit, en 1797, une part active aux combats de l'armée de Sambre-et-Meuse. Pendant qu'il était en garnison à Giessen il fit connaissance avec la fille du chancelier de cette université, Mlle Koch, que les événements de la guerre l'empêchèrent alors d'épouser. Au commencement de 1798, le capitaine Malus dut se rendre à Toulon, où il s'embarqua pour servir sous Caffarelli dans l'armée expéditionnaire d'Égypte. Il se signala à la prise de Malte, au combat de Chabreys et à la bataille des Pyramides, et fut l'un des premiers membres de l'Institut d'Égypte, créé par le général Bonaparte. Malus consigna dans un journal tous les événements qui l'intéressaient durant son séjour en Égypte (2). Dans la campagne de Syrie, il fut attaché à la division du général Kleber et se distingua au siége d'El-Harisch, et à la prise de Jaffa, dont il peignit les horreurs en termes éloquents. C'est là qu'il fut atteint de la peste. « J'avais perdu, dit-il, successivement mes amis, mes connaissances, mes domestiques; il ne me restait plus que mon domestique français qui, dans le cours de ma maladie, m'avait toujours soigné avec zèle. Le 24 germinal, il mourut près de moi. Je demeurai seul, sans force, sans secours, sans amis; j'étais tellement épuisé par la dyssenterie et les suppurations continuelles que ma tête était extraordinairement affaiblie; la fièvre, qui redoublait la nuit, me donnait souvent le transport et m'agitait cruellement. Deux sapeurs entreprirent de me soigner, et périrent l'un après l'autre. Enfin, le 2 floréal, je fus embarqué sur *L'Étoile*, qui partait pour l'Égypte et dont le capitaine avait la peste; il mourut le jour de notre arrivée à Damiette. L'air de la mer fit sur moi un effet subit : il me semblait que je sortais d'une suffocation; dès le premier jour, je sentis presque le désir de manger. Les vents contraires nous tinrent plusieurs jours en

(1) Ces morceaux, restés complétement inédits, furent trouvés par Fr. Arago dans les papiers de Malus.

(2) Ce journal fut trouvé par Fr. Arago, longtemps après la mort de Malus, dans des papiers de famille.

pleine mer ; ce retard produisit sur ma santé une amélioration très-marquée : les forces renaissaient ; la croûte de mon bubon tomba, l'appétit revint. » Malus parvint à se rétablir, malgré l'encombrement des malades et des morts à Damiette. Pendant sa convalescence à Cathieh, il composa un mémoire sur la lumière. Le 21 octobre 1799, il reçut de Kleber le brevet de chef de bataillon, et paya de sa personne à la bataille d'Héliopolis. Après la reddition complète du Caire, Malus était établi à Gizèle, lorsque Kleber tomba sous le fer d'un fanatique. Il inscrivit cet événement sur son journal en ces termes : « Kleber fut assassiné le 25 prairial ; quelques jours après, le général Menou, en attaquant l'honneur du général Kleber mort, l'a assassiné une seconde fois. »

Un armistice ayant été conclu entre le général Menou et les généraux ennemis, Malus quitta l'Égypte et vint débarquer à Marseille, le 14 octobre 1801. Après avoir visité ses parents à Paris, il partit pour Giessen, où il épousa sa fiancée. En 1804, il fut chargé par Napoléon de rédiger un projet d'agrandissement du port et de l'enceinte d'Anvers. Ce travail, accompagné de onze feuilles de dessins, est conservé au dépôt des fortifications. Dans les années suivantes, Malus fut employé à l'armée du Nord et présida la reconstruction du fort de Kehl. Le 13 août 1810, il entra à l'Académie des sciences, reçut, le 5 décembre de la même année, le grade de major, et devint examinateur des élèves de l'École polytechnique. Il remplissait par intérim, en 1811, les fonctions de directeur des études de cette école, lorsqu'il fut, à l'âge de trente-sept ans, enlevé à la science par une phthisie pulmonaire qui avait fait, en peu de temps, des progrès très-rapides.

La science doit à Malus la découverte de la *polarisation* de la lumière par réflexion. Un rayon de lumière, qui tombe (rayon incident) sur un prisme rhomboïdal de spath d'Islande, apparaît double après avoir traversé ce cristal : au lieu d'un seul rayon réfracté, il en sort deux ; l'un est situé dans le même plan que le rayon incident, et leurs angles sont dans un rapport constant : c'est le rayon réfracté, dit *ordinaire ;* l'autre n'est pas situé dans le même plan, de même que son angle de réfraction n'est pas dans un rapport constant avec l'angle d'incidence : c'est le rayon réfracté, dit *extraordinaire*. Ce phénomène de double réfraction, offert par les cristaux de carbonate calcaire rhomboïdal, était depuis près de deux siècles connu des physiciens. Huygens avait même indiqué une construction géométrique très-simple pour trouver, sous toutes les incidences, la position du rayon extraordinaire, relativement au rayon ordinaire, c'est-à-dire l'indice de la double réfraction. Plus d'un siècle après, pour vérifier cette donnée du célèbre physicien hollandais, Wollaston proposa une méthode ingénieuse propre à déterminer l'indice de réfraction par l'observation de la réflexion totale. Huygens avait aussi découvert qu'un quelconque de ces rayons soumis à l'action d'un second cristal d'Islande ne ressemble plus, après l'avoir traversé, à de la lumière directe ; car, dans certaines positions de la section principale de ce second cristal, elle n'éprouve plus la double réfraction. On crut pendant longtemps que cette curieuse propriété de la lumière n'était fournie que par le spath d'Islande. C'est à Malus que l'on doit la généralisation du phénomène ; ce grand physicien trouva que toute lumière réfléchie sur un corps diaphane et sous un angle d'environ 35° se modifie d'une manière analogue. Voici en quels termes son ami et collaborateur nous a fait connaître le hasard auquel cette découverte est due. « Malus, qui habitait une maison de la rue d'Enfer, se prit un jour, dit Fr. Arago, à examiner avec un cristal doué de la double réfraction les rayons du soleil réfléchis par les carreaux de vitre des fenêtres du Luxembourg. Au lieu de deux images intenses, qu'il s'attendait à voir, il n'en aperçut qu'une seule, l'image ordinaire ou l'image extraordinaire, suivant la position qu'occupait le cristal devant son œil. Ce phénomène étrange frappa beaucoup notre ami ; il tenta de l'expliquer, à l'aide de modifications particulières que la lumière solaire aurait pu recevoir en traversant l'atmosphère. Mais la nuit étant venue, il fit tomber la lumière d'une bougie sur la surface de l'eau sous l'angle de 35°, et il constata, au moyen d'un cristal bi-réfringent, que la lumière réfléchie était polarisée, comme si elle provenait d'un cristal d'Islande. Une expérience faite avec un miroir de verre lui donna le même résultat. Dès ce moment il fut prouvé que la double réfraction n'était pas le seul moyen de polariser la lumière ou de lui faire perdre la propriété de se partager en deux faisceaux en traversant le cristal d'Islande. La réflexion sur les corps transparents, phénomène de tous les instants, aussi ancien que le monde, avait la même propriété, sans qu'aucun homme l'eût jamais soupçonné. Malus ne s'arrêtait pas là : il fit tomber simultanément un rayon ordinaire et un rayon extraordinaire, provenant d'un cristal bi-réfringent, sur la surface de l'eau, et remarqua que si l'inclinaison était de 35 à 36°, ces deux rayons se comportaient très-diversement. Quand le rayon ordinaire éprouvait une réflexion partielle, le rayon extraordinaire ne se réfléchissait pas du tout, c'est-à-dire traversait le liquide en totalité. Si la position du cristal était telle, relativement au plan dans lequel la réflexion s'opérait, que le rayon extraordinaire se réfléchît partiellement, c'était le moyen ordinaire qui passait en totalité. Les phénomènes de réflexion devinrent ainsi un moyen de distinguer les uns des autres les rayons polarisés en divers sens. Dans cette nuit, qui succéda à l'observation fortuite de la lumière solaire réfléchie par les fenêtres du

Luxembourg, Malus créa l'une des branches les plus importantes de l'optique (1). »

Quand on dit d'un aimant qu'il a des *pôles*, on entend seulement par là que certains points du contour de l'aimant sont doués de propriétés particulières que n'ont pas les autres points du contour. C'est donc par analogie qu'on dit des rayons ordinaires et extraordinaires provenant du dédoublement de la lumière naturelle dans le cristal d'Islande, qu'ils ont des pôles, qu'ils sont *polarisés.* Seulement, pour ne pas étendre cette analogie au delà de ses bornes légitimes, il faut se rappeler que sur chaque élément de ce rayon, les côtés ou pôles (les pôles sud et nord, par exemple) diamétralement opposés paraissent avoir l'un et l'autre les mêmes propriétés. C'est à 90° de ces deux points, sur une droite perpendiculaire à la ligne qui les joint, qu'on trouve sur le même rayon des pôles doués de propriétés différentes. Mais si l'on compare ensemble les deux faisceaux provenant d'un cristal donné, les pôles doués des mêmes propriétés y seront placés dans deux directions rectangulaires. « J'ai tardé jusqu'à présent, dit Malus, à admettre le terme de *polarisation* dans la description des phénomènes physiques dont il est question; mais les variétés qu'offre ce nouveau phénomène et la difficulté de les décrire me forcent à adopter cette nouvelle expression, qui signifie simplement la modification que la lumière a subie en acquérant de nouvelles propriétés, relatives, non à la direction du rayon, mais seulement à ses côtés considérés à angles droits et dans un plan perpendiculaire à sa direction (2). »

Malus a inventé un goniomètre répétiteur, instrument destiné à mesurer les angles des cristaux, d'après la réflexion de la lumière : c'était l'application d'un principe indiqué par Lambert.

Les importants travaux de Malus sont consignés dans les mémoires intitulés : *Sur une propriété de la lumière réfléchie par les corps diaphanes*, travail qui remporta le prix de l'Académie, sur le rapport de Laplace; — *Sur de nouveaux phénomènes d'optique*, lu le 11 mars 1811, imprimé dans les *Mém. de l'Académie*, année 1810, p. 105-111; — *Sur les phénomènes qui accompagnent la réflexion et la réfraction de la lumière;* ibid., p. 111-120; — *Sur l'axe de réfraction des cristaux et des substances organisées*, lu à l'Académie, le 19 août 1811. F. H.

Arago, *Notices biographiques*, t. III, p. 113-155.

MALVASIA (*Carlo-Cesare*, marquis DE), antiquaire italien, né le 18 décembre 1616, à Bologne, où il est mort, le 10 mars 1693. Il étudia le droit, la médecine, la philosophie et la théologie et soutint, de la façon la plus brillante, des thèses sur ces sciences différentes. Il entra dans les ordres, devint chanoine de la cathédrale et fut pourvu d'une chaire de droit à l'université de Bologne. Il appartenait à l'Académie des Gelati et à plusieurs autres sociétés littéraires d'Italie. Quoiqu'il fût étranger à la pratique des beaux-arts, il en étudia l'histoire pendant toute sa vie et laissa des ouvrages estimés, parmi lesquels nous citerons : *Felsina pittrice, vite e ritratti de' pittori Bolognesi;* Bologne, 1678, 2 vol. in-4° fig. Cet ouvrage, dédié à Louis XIV, qui fit présent à l'auteur de son portrait enrichi de diamants, est partial, injuste même, à l'égard des peintres étrangers à l'école de Bologne; Baldinucci et Vittoria en relevèrent les erreurs, l'un dans les *Notizie de' professori* et *la Veglia*, l'autre dans les *Osservazioni sopra il libro della Felsina;* Rome, 1713, in-8°; Zanotti entreprit la défense de Malvasia contre les critiques précédents; — *Ælia Lælia Crispis non nata resurgens in expositione legali;* Bologne, 1683, in-4°, explication d'une inscription trouvée, dit-on, dans la maison du sénateur Volta; cette énigme a exercé la patience de quarante-trois savants qui n'en ont, pas plus que Malvasia, découvert le véritable mot; d'après Spon, elle ne serait pas d'origine romaine; — *Marmora felsinea illustrata, innumeris inscriptionibus exteris hucusque ineditis, cum doctissimorum virorum expositionibus, roborata et aucta;* Bologne, 1690, in-fol.; c'est un recueil d'inscriptions découvertes à Bologne ou dans les environs; — *Pitture di Bologna;* Bologne, 1732, in-12, ouvrage posthume édité par Zanotti. P.

Orlandi, *Notizie degli scrittori Bolognesi.* — L. Crespi, *Vie de Malvasia*, dans les *Vite de' Pittori Bolognesi.*

MALVENDA (*Thomas*), savant exégète espagnol, né à Xativa, en mai 1566, mort le 7 mai 1628. Il se fit dominicain en 1582, enseigna la philosophie et la théologie au couvent de Lombajo, séjourna sept ans à Rome et vécut depuis 1612 auprès de son ami Aliaga, archevêque de Valence; il publia : *De Antichristo libri XI;* Rome, 1604 et 1621, in-fol.; Lyon, 1647, in-fol.; — *De Paradiso voluptatis;* Rome, 1605, in-4°; — *Annalium ordinis Prædicatorum centuria prima;* Naples, 1627, in-fol.; cet ouvrage fut imprimé, contre le gré de l'auteur, sur un manuscrit dont plusieurs feuilles étaient transposées; — *Commentaria in Sacram Scripturam una cum nova de verbo ad verbum ex hebræo translatione variisque lectionibus;* Lyon, 1650, 5 vol. in-fol.; en tête du premier volume se trouve une biographie détaillée de l'auteur; — un grand nombre d'ouvrages théologiques et exégétiques restés manuscrits. O.

Échard, *Script. Ord. Prædicatorum*, t. II. — Antonio, *Bibl. hispana nova*, t. II.

MALVES. *Voy.* GUA DE MALVES.

MALVEZZI (*Virgilio*, marquis DE), historien italien, né à Bologne, en 1599, mort dans la

(1) Arago, *Notices biographiques*, t. III, p. 142.
(2) *Mém. sur de nouveaux phénomènes d'optique*, p. 107, dans les *Mém. de l'Acad.*

même ville, le 11 août 1654. On le compte parmi les savants précoces, parce que avant l'âge de dix-sept ans il fut reçu docteur en droit. Il appartenait à une famille noble et fut destiné à l'état militaire. Il fit ses premières armes sous le duc de Seria, gouverneur du Milanais. Le roi d'Espagne, Philippe IV, lui confia plusieurs missions diplomatiques et lui donna entrée dans son conseil de guerre. Les affaires ne lui firent pas négliger les lettres. On a de lui : *Discorsi sopra il libro primo degli Annali di Cornelio Tacito;* Venise, 1622, in-4° ; ouvrage qui offre du savoir, mais peu de goût et de critique ; — *Il Romulo;* Bologne, 1629, in-4°; biographie accompagnée de réflexions politiques, qui eut beaucoup de succès ; plusieurs fois réimprimée en Italie, elle a été traduite en français sous ce titre : *Le Romulus, avec des considérations politiques et morales sur sa vie;* Paris, 1645, in-12, et en espagnol par le Quevedo; — *Il Tarquinio superbo;* Bologne, 1632, in-4° ; — *Davide perseguitato;* Bologne, 1634, in-4° ; — *Il Ritratto del privato politico christiano;* Bologne, 1635, in-4° ; — *Successos principales de la Monarquia d'España en el anno* 1639; Madrid, 1640, in-4°; — *Considerationi con occasione d'alcuni luoghi delle vite d'Alcibiade et de Coriolano ;* Bologne, 1648, in-4° ; — *Introduzione al racconto dei principali successi accaduti sotto il comando di Filippo IV;* Rome, 1651, in-4°. Z.

Ghilini, *Teatra d'Huomini letterati*, part. I, p. 222. — Orlandi, *Notizie degli scrittori Bolognesi*. — Nicéron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres*.

MALVICINO (*Ambrogio*). *Voy.* BONVICINO.

MAMACHI (*Tommaso-Maria*), érudit italien, né le 3 décembre 1713, dans l'île de Chio, mort en juin 1792, à Corneto, près Montefiascone. Amené fort jeune en Italie par ses parents qui étaient d'origine grecque, il fut élevé dans un couvent de Dominicains et prit ensuite l'habit de leur ordre. Il professa la théologie à Florence et fut appelé en 1740 à Rome au collége de la Propagande ; il eut la charge de théologien de la Casanate. Le pape Benoît XIV lui conféra le titre de maître en théologie et le fit entrer à la congrégation de l'Index, dont il fut secrétaire en 1779. Sous Pie VI il fut nommé maître du sacré palais. Mamachi avait de la vivacité, beaucoup de solidité dans l'esprit et un grand amour de l'étude. Doué d'une heureuse mémoire, il écrivait avec facilité et plus d'une fois les papes se servirent de ses conseils et de sa plume. Il avait une connaissance étendue des antiquités ecclésiastiques. Lié avec les prélats les plus distingués de l'Église, il jouit d'une influence marquée dans les affaires religieuses. Il est inutile d'entrer dans le détail de ses nombreuses querelles théologiques, qui lui attirèrent beaucoup d'ennemis et de critiques de tout genre; la plus piquante est celle du marquis Spirité qui lui donna pour titre : *Mamachiana, per chi vuol divertirsi*, 1770. On l'accusa plus particulièrement de changer d'opinion selon les temps, d'être tour à tour favorable ou contraire aux Jésuites et aux appelants, et de ne consulter que son propre intérêt. Depuis 1785 il dirigeait le *Journal ecclésiastique* publié à Rome. Les principaux ouvrages de Mamachi sont : *De ethnicorum oraculis, de cruce Constantino visa et de evangelica chronotaxi;* Florence, 1738; — *De laudibus Leonis X;* Rome, 1741, in-8° ; — *De ratione temporum Athanasiorum deque aliquot synodis quarto sæculo celebratis Epistolæ IV;* Florence, 1748, in-8°; l'auteur y combat l'opinion de Mansi sur plusieurs points de critique et d'érudition ecclésiastique; — *Originum et antiquitatum christianarum lib. XX;* Rome, 1749-1755, 12 tom. en 4 vol. in-4°. Cet ouvrage, qui annonce beaucoup d'érudition, de recherches et de lecture, n'a pas été continué ; il traite à peu près, mais d'une manière plus satisfaisante, les mêmes matières que Bingham; — *De' Costumi de' primitivi Cristiani lib. III;* Rome, 1753-1757, 3 vol. in-8° : c'est une traduction en italien d'une partie des dissertations précédentes ; — *De animabus justorum in sinu Abrahæ ante Christi mortem expertibus beatæ visionis Dei lib. II;* Rome, 1766, 2 vol. in-4°, traité dirigé surtout contre le chanoine Cadonioi; plusieurs autres théologiens, entre autres le P. Natali, y sont attaqués indirectement; — *Del dritto libero della chiesa d'acquitare e di possedere beni temporali;* Rome, 1769, in-8° ; — *La Pretesa filosofia de' moderni increduli esaminata e discussa;* Rome, 1770; — *Alethini Philaretæ epistolarum de Palafoxii orthodoxia;* Rome, 1772-1773, 2 vol. in-8°; il y refuta les objections des Jésuites sur la canonisation de Palafox et disculpe cet évêque de l'accusation de jansénisme. Le P. Faure, jésuite romain, répliqua à Mamachi dans ses *Saggi theologici;* Lugano, 1773; — *Epistolæ ad Justinum Febronium de ratione regendæ christianæ reipublicæ deque legitima romani pontificis auctoritate;* Rome, 1776-1777, 2 vol. in-8°; réfutation des principes émis par J.-N. de Hontheim en 1763 dans son célèbre livre *De statu Ecclesiæ*. Campomanès, fiscal du conseil de Castille, qui était partisan de ce dernier, s'efforça vainement d'empêcher l'introduction en Espagne des ouvrages de Mamachi. Il a encore travaillé aux *Annales prædicatorum*, dont le tome Ier parut en 1759 à Rome, et il est, dit-on, l'auteur d'une *Vie du cardinal Barbarigo*, évêque de Padoue.

On a quelquefois confondu ce dominicain avec un jésuite du même nom, également Grec d'origine, et qui remplissait, en 1759, les fonctions de préfet du collége de Rouen. Il fut obligé de quitter la France par suite d'un arrêt rendu par le parlement qui déclarait « séditieuse et détes-

table » une matière de vers qu'il avait dictée à ses écoliers. P.

Richard et Giraud, *Biblioth. sacrée.*

MAMBELLI (*Marcantonio*), grammairien italien, né en 1582, à Forli, mort le 24 octobre 1644, à Ferrare. Entré à l'âge de vingt-quatre ans dans la Société de Jésus, il remplit divers emplois dans l'enseignement et dans l'administration. Il faisait partie, sous le nom de Cinonio, de l'académie des Filergiti. Tous les ouvrages qu'on a de lui ont été édités après sa mort, tels que : *Doctrina peripatetica;* La Flèche, 1652, in-4°; — *Eclogæ;* ibid., 1661, in-12; — *Georgica, seu lib. IV de cultura animi;* ibid., 1661, in-12. Le plus connu, et celui qui a gardé quelque valeur, est intitulé : *Osservazioni della lingua italiana;* Ferrare, 1644, et Forli, 1685, 2 vol. in-12; réimpr. par les soins de Jérôme Baroffaldi; Ferrare, 1709, 2 vol. in-4°. Cet ouvrage traite des verbes et des particules. P.

Giornale de' Letterati d'Italia, I, 569. — Tiraboschi, *Storia della Letteratura italiana*, VIII, 411.

MAMBRUN (*Pierre*), poëte latin moderne, né en 1600, à Clermont-Ferrand, mort le 31 octobre 1661, à La Flèche. Admis dans la compagnie de Jésus, il enseigna d'abord la rhétorique à Paris. Envoyé à Caen comme professeur de philosophie, il y resta pendant six ans; d'après l'évêque d'Avranches, Huet, qui avait été son disciple, il ne recevait point d'écoliers qui n'eussent déjà quelque teinture de la géométrie, et on en vit jusqu'à trois cents suivre son cours. En 1653 il se rendit à La Flèche où on lui avait donné une chaire de théologie. Il s'est fait principalement connaître par ses belles poésies latines; parmi ses contemporains, il passa pour un des plus parfaits imitateurs de Virgile, à en juger, par la forme extérieure et l'élégance de ses vers. On a de lui : *Delphino cunæ regiæ;* Paris, 1638, in-4°; — *De poemate epico;* Paris, 1652, in-4°; dans cette dissertation, qu'il qualifie de *péripatétique*, il a pour but, tout en donnant les règles de l'art poétique, de relever les défauts du poëme de *Saint Louis*, du P. Le Moyne; — *Constantinus, sive de idolatria debellata;* Paris, 1658, in-4°, et Amsterdam, 1659, in-12; à la suite de ce poëme en XII livres on trouve, sous le titre de *Sylva poetica*, plusieurs petites pièces latines; l'ouvrage ayant été exposé à différentes critiques littéraires, l'auteur y répondit dans la dissertation *Le Procès des trois poëmes;* — *Eclogæ et de Cultura animi lib. IV;* La Flèche, 1661, in-4°; — *Opera poetica; accessit dissertatio de epico carmine;* La Flèche, 1661, in-fol.; ce recueil contient les écrits précédents. K.

Baillet, *Jugements des savants.* — Huet, *Origines de Caen*, et *Comment. de rebus ad eum pertinentibus.* — Chapelain, *Préface du poëme de La Pucelle.* — Titon du Tillet, *Parnasse français.* — Leclerc, *Biblioth. du Dict. de Richelet.*

MAMERANUS (*Henri*), savant imprimeur belge, vivait au milieu du seizième siècle. Né à Luxembourg, il fonda une imprimerie à Cologne et publia : *Priscæ monetæ ad hujus nostri temporis aliquot nationum monetas supputatio;* Cologne, 1551; réimprimé dans le *Tractatus scriptorum de monetis* de Budelius; — *Gratulatorium in Philippi regis Angliæ adventu in Germaniam anno* 1549, *in Angliam anno* 1554, *in Belgium anno* 1555; — *Epithalamium nuptiarum Philippi cum Maria Angliæ regina;* Cologne, 1555, in-4o; — *Strena calendarum Januarii anno* 1556, *ad amicos.* O.

Foppens, *Bibl. belgica.*

MAMERANUS (*Nicolas*), littérateur belge, frère du précédent, né dans le Luxembourg, vivait dans la première moitié du seizième siècle. Il fit ses études à Emerick (duché de Clèves) chez les frères de Saint-Jérôme, et passa presque toute sa vie chez les princes allemands et à la cour de Charles-Quint. C'était un homme d'un caractère jovial et plaisant. Dans sa vieillesse il était devenu le jouet de ceux qui l'entouraient; il ne paraissait jamais en public sans avoir la tête ceinte d'un laurier, sous prétexte qu'il était poëte lauréat, et il se proclamait lui-même le petit chéri de Virgile (*mamma Maronis*). Entre autres ouvrages on lui doit : *Caroli V iter ex inferiore Germania usque ad comitia apud Augustam Rheticam indicta anni* 1547; s. l., 1548, in-8°; — *De investitura regalium Mauritio, duci Saxoniæ 24 fabr.* 1548 *facta*, dans le t. II du *Scriptores rerum germanic.* de Echard; ce dernier recueil contient de lui *Labores Caroli V distichis complexi*, et *De rebus gestis Caroli V*, relation historique qui va de 1515 à 1548; — *Catalogus expeditionis rebellium principum ac civitatum Germaniæ contra Carolum V productæ anno* 1546; Cologne, 1550, in-8°, et dans le t. III du recueil de Freher; — *De venatione carmen heroicum*, poëme tautogramme dont la lettre C a fourni tous les mots. K.

Foppens, *Bibl. belgica.* — Meusel, *Betrachtungen ueber die neuesten historischen Schriften*, t. Ier, 1774, p. 61.

MAMERCINUS ou **MAMERCUS**, nom de la plus ancienne famille de la maison patricienne ÆMILIA. Elle prétendait descendre d'un Mamercus qui vivait sous le règne de Numa. Comme beaucoup d'anciennes familles romaines, elle disparut du temps des guerres samnites. Les principaux membres de cette famille sont :

MAMERCUS (*L. Æmilius*), consul pour la première fois en 484 avant J.-C. avec K. Fabius Vibulanus. Il vainquit les Volsques et les Èques; mais il essuya ensuite une défaite. Consul une seconde fois en 478 avec Servilius Structus Ahala, il remporta une victoire sur les Veientins et les força de faire la paix. Le sénat, trouvant qu'il avait accordé aux vaincus des conditions trop favorables, lui refusa le triomphe. Il fut consul pour la troisième fois en 473 avec Vopiscus Ju-

lius Julus. Sa magistrature fut marquée par des troubles sur lesquels on ne possède que des renseignements incomplets et douteux. Il paraît que les consuls ayant pressé les levées avec trop de rigueur excitèrent une sédition et furent chassés du forum. Denys d'Halicarnasse rapporte que Mamercus soutint la loi agraire en 470 par rancune contre le sénat.

Tite Live, II, 42, 49, 54, 55. — Denys d'Halicarnasse, VIII, 83-87; IX, 16, 17, 37-41.

MAMERCUS (*Tib.-Æmilius*), fils du précédent, consul en 470 avant J.-C. avec L. Valerius Potitus. Son année de charge fut remplie par les agitations que causèrent la loi agraire et le jugement d'App. Claudius. Mamercus, d'accord avec son père, soutint la loi agraire; il conduisit aussi une armée contre les Sabins, mais il n'accomplit rien de remarquable. Dans son second consulat en 467 il soutint encore la loi agraire et parvint à faire passer en partie cette importante mesure. Sans troubler les détenteurs de domaines publics, il fit distribuer au peuple des terres récemment conquises sur les Volsques, et envoya une colonie à Antium.

Tite-Live, III, 1. — Denys d'Halicarnasse, IX, 59. — Diodore de Sicile, XL, 74. — Niebuhr, *Histoire romaine*, vol. II.

MAMERCUS (*Æmilius-Mamercinus*), tribun consulaire en 438 avant J.-C. Nommé dictateur en 437 pour diriger la guerre contre les Veientins et les Fidénates, il choisit L. Quinctius Cincinnatus pour maître de la cavalerie et remporta une victoire qui lui valut les honneurs du triomphe. C'est dans cette bataille qu'au rapport de Tite-Live Lar Tolumnius, roi de Veies, fut tué en combat singulier par Cornelius Cossus. Mais la date de cet événement est fort douteuse. Niebuhr place la mort de Lar Tolumnius et la prise de Fidènes en 426, année où Mamercus fut, dit-on, dictateur pour la troisième fois. « Il n'est pas improbable, dit Niebuhr, que quelque membre de la maison Æmilia trouva matière dans les traditions légendaires pour un panégyrique apocryphe de cet Æmilius. Dans ce panégyrique on lui attribua probablement plus de dictatures qu'il n'en avait réellement remplies, et les exploits accomplis sous ses auspices aussi bien que les siens propres furent rapportés à des années auxquelles ils n'appartenaient pas. » D'après les anciennes autorités, Æmilius Mamercus, nommé dictateur en 433 dans la prévision d'une guerre avec l'Étrurie, choisit A. Postumius Tubertus pour maître de la cavalerie. La guerre n'eut pas lieu et le dictateur resta à Rome. Il limita à dix-huit mois la durée de la censure qui avait été jusque-là de cinq ans. Le peuple accueillit cette mesure avec beaucoup de faveur; mais les censeurs en furent si irrités qu'ils exclurent Mamercus de sa tribu et le réduisirent à la condition d'*ærarius* (citoyen de la dernière classe). Il devint dictateur pour la troisième fois en 426 avec A. Cornelius Cossus pour maître de la cavalerie.

Tite-Live, IV, 17-20, 23-24, 31-34. — Eutrope, I, 19. — Orose, II, 13. — Diodore, XII, 80. — Lydus, *De Magistr.*, I, 38. — Niebuhr, *Hist. romaine*, vol. II.

MAMERCUS (*L. Æmilius Mamercinus Privernas*), un des généraux romains qui se distinguèrent dans les campagnes contre les Samnites, fut consul pour la première fois en 357 avant J.-C. avec Plautius Venno Hypsaeus. En 335 il fut désigné dictateur pour tenir les comices en l'absence des consuls. Consul pour la seconde fois en 329 avec C. Plautius Decianus, il laissa son collègue marcher contre la ville de Privernum et leva une armée contre les Gaulois dont on annonçait la prochaine invasion. Ce bruit se trouva faux et les deux consuls unissant leurs forces s'emparèrent de Privernum. Cette conquête était si importante que Mamercus reçut le surnom de *Privernas* et que les Plautii en conservèrent le souvenir sur leurs médailles. En 316, Mamercus fut de nouveau élu dictateur et combattit avec succès contre les Samnites.

Tite-Live, VIII, 1, 16, 20; IX, 21. — Smith, *Dictionary of greek and roman biography*.

MAMERCUS (Μάμερκος), tyran de Catane, mis à mort en 338 avant J.-C. Il gouvernait Catane lorsque Timoléon débarqua en Sicile en 344. Il était, suivant Plutarque, puissant par ses talents militaires et ses richesses. Il fit d'abord alliance avec Timoléon, puis, le voyant maître de Syracuse et vainqueur des Carthaginois, il commença à craindre qu'il ne voulût chasser de la Sicile tous les tyrans. Pour arrêter ses progrès, il s'unit à Hicétas et aux Carthaginois en 339. Les nouveaux alliés remportèrent quelques succès, bientôt suivis de revers. Hicétas succomba le premier. Mamercus, vaincu à son tour, abandonné par les Carthaginois, assiégé dans Catane, désespéra de pouvoir résister et se réfugia à Messine auprès du tyran Hippon. Timoléon ne tarda pas à venir assiéger Messine par terre et par mer. Hippon s'enfuit et Mamercus se rendit en stipulant qu'il serait régulièrement jugé par l'assemblée des Syracusains. Mais à peine eut-il comparu devant l'assemblée qu'il fut condamné à mort par acclamation et exécuté comme un malfaiteur public. Il semble, d'après une expression de Cornelius Nepos, qu'il n'était pas Sicilien de naissance, et qu'il était d'abord venu dans l'île à la tête d'une troupe de mercenaires italiens. Plutarque nous apprend qu'il se vantait de son talent poétique, avec peu de raison, si on en juge par les deux vers que cite ce biographe. Y.

Plutarque, *Timoléon*, 13, 30, 31, 34. — Diodore, XVI, 69, 82. — Cornelius Nepos, *Timoléon*, 2.

MAMEROT (*Sébastien*), historien français, né et mort au quinzième siècle. Originaire du Soissonnais, il embrassa l'état ecclésiastique vers 1458. Il vivait sous la protection immédiate de Louis de Laval, qui fut gouverneur du Dauphiné et de Champagne. Par ses ordres, Mamerot, son chapelain, écrivit la traduction de la *Chronique*

Martinienne, due à un Polonais, puis le *Romuléon*, et Valère Maxime. Mamerot, lorsqu'il était chanoine en 1472, quitta Troyes et partit pour la Syrie. Il avait déjà donné son livre des *Passages d'outremer*. A son retour, en 1488, il donna sa *Compendieuse description de la terre de promission*, ms. de la Bib. imp. F. D.

P. Paris, *Manuscrits français*, III, p. 65.

MAMERT (Saint), évêque de Vienne, vivait dans la seconde moitié du cinquième siècle. « Il est un des plus saints évêques des Gaules qui ont honoré l'Église dans le cinquième siècle, et par leurs vertus et par leur doctrine. Cependant on ne sait rien d'assuré de lui jusqu'à son épiscopat, et le reste se borne à peu de chose. On ignore même l'année précise à laquelle il fut fait évêque de Vienne. Seulement on sait qu'il gouvernait cette église en 463. Il parut comme un pasteur saint et vigilant, qui d'une part avait beaucoup d'esprit, de conduite et de prudence, et de l'autre une foi vive et une piété capable d'obtenir de Dieu des faveurs extraordinaires et miraculeuses. C'est là l'idée que nous en donnent saint Sidoine et saint Avite qui le connaissaient particulièrement; et le peu d'actions que nous savons de notre saint ne fait que la confirmer. Ainsi il ne se faut pas arrêter au portrait bien différent que nous en trace le pape Hilaire dans quelques-unes de ses lettres. Le cardinal Baronius a été lui-même étonné de voir que ce pape ait traité si mal un prélat dont la sainteté est devenue si illustre. » (*Histoire littéraire de la France*, t. II, p. 480.) Ce différend entre le pape et l'évêque venait de ce que celui-ci avait ordonné un évêque à Die; on ne sait comment il se termina. — A l'occasion de divers fléaux qui affligèrent la ville de Vienne, saint Mamert établit les Rogations (avant 474). Cette cérémonie se propagea rapidement, et dès le commencement du sixième siècle elle s'observait dans presque tout le monde chrétien. Saint Mamert vivait encore en 474; mais on ignore l'époque de sa mort. Sa fête se célèbre le 11 mai. On n'a aucun ouvrage de lui. Dupin et l'*Histoire littéraire* lui attribuent deux homélies qui portent le nom d'Eusèbe d'Émèse : l'une sur les litanies ou Rogations, l'autre sur la pénitence des Ninivites. Y.

Bollandus, *Vitæ sanctorum*, au 11 mai. — Tillemont, *Mémoires sur l'hist. ecclésiastique*, t. XVI. — Dupin, *Bibliot. ecclésiastique*, t. IV. — *Histoire littéraire de la France*.

MAMERT CLAUDIEN (*Mamertus-Claudianus-Edicius*), orateur et poëte latin, frère de saint Mamert, vivait dans la seconde moitié du cinquième siècle. Il était prêtre du diocèse de Vienne dont son frère était évêque; il mourut vers 473 ou 474. Sidoine Apollinaire, qui le loue en beaucoup d'endroits de ses ouvrages, lui consacra une pompeuse épitaphe dans laquelle il l'appelle :

Orator, dialecticus, poeta,
Tractator, geometra, musicusque,
Doctus solvere vincla quæstionum,
Et verbi gladio secare sectas,
Si quæ catholicam fidem lacessunt.
Psalmorum hic modulator, et phonascus,
Ante altaria fratre gratulante,
Instructas docuit sonare classes.

Claudien Mamert méritait ces éloges; c'était un esprit cultivé et un écrivain élégant pour l'époque. On a de lui : *De statu animæ*, en trois livres contre Faustus, évêque de Riez. Faustus avait soutenu que Dieu seul est incorporel et que toutes les créatures, même l'âme, sont corporelles. Mamert réfuta cette opinion dans un traité qui est un curieux spécimen de la philosophie néoplatonicienne encore en usage dans quelques écoles d'occident (1). On prétend que Descartes s'en est inspiré dans ses *Méditations*, et il mérite d'être encore étudié. « On voit là, dit le *Dictionnaire des sciences philosophiques*, une méthode de philosophe et de théologien, où les raisonnements alternent avec les élans d'une foi vive, les arguments avec les autorités. Ainsi écrivait Faustus; ainsi écrit son docte et pieux adversaire, traitant d'ailleurs avec un égal respect l'autorité de la *Bible* et celle des sages païens, citant quelquefois les disciples de Pythagore, Platon, Cicéron, puis s'efforçant de concilier leurs subtiles théories avec les traditions du Nouveau Testament, sur la vision de Lazare et l'apparition de l'ange Gabriel à la Vierge Marie : c'est une image originale de cette société demi-païenne et demi-chrétienne, demi-savante et demi-barbare qui rappelle encore l'antiquité en même temps qu'elle annonce le moyen âge. Le *De statu animæ*, publié pour la première fois avec d'autres écrits du même genre; Venise, 1482, in-4°, fut édité séparément par Mosellanus; Bâle, 1520, in-8°. Grynæus l'a inséré dans ses *Orthodoxographi*, p. 1247 : on le trouve aussi dans les diverses bibliothèques des Pères; la meilleure édition est celle de Schott et Barth; Zwickau, 1655; — *Epistolæ*, deux lettres adressées à Sidoine Apol-

(1) Mamert, dans une lettre de dédicace à Sidoine Apollinaire, a fait de son propre ouvrage un résumé qui en donne une idée suffisante. « Le premier livre, dit-il, commence par établir brièvement que la Divinité est impassible et étrangère à toute affection; puis il engage avec l'adversaire une lutte variée sur l'état de l'âme; ensuite, pour préparer le lecteur à des doctrines obscures, il effleure quelque chose des doctrines de la géométrie, de l'arithmétique et même de la dialectique, et, selon le besoin, des règles de l'art de philosopher. Tout cela avec modestie et réserve, dans la plus juste mesure qu'il a été possible, non sans en venir de temps à autre, aux mains, avec la partie adverse. — Le second livre, après un préambule, disserte utilement et à bonne intention sur la mesure, le nombre et le poids, de manière qu'un lecteur attentif, avec l'aide de la piété, en suivant les degrés de la création, soit conduit, sinon au bonheur de contempler la Trinité créatrice de l'univers, du moins à une conviction plus ferme de son existence. Depuis là jusqu'à la fin, tout le livre s'appuie sur des témoignages. — Le troisième revient d'abord un peu sur quelques discussions du commencement; puis il poursuit dans leur fuite les adversaires blessés au précédent combat. Il déclare enfin ne pas dédaigner la paix, mais ne pas craindre davantage les attaques de l'adversaire inconnu. »

linaire ; — *Carmen contra poetas vanos*, poëme en vers hexamètres dans lequel l'auteur soutient la supériorité des doctrines chrétiennes sur la poésie païenne. La versification en est coulante et prouve que Mamert ou l'auteur quel qu'il soit (car on attribue aussi cet ouvrage à saint Paulin de Nole) avait étudié soigneusement quelques-uns des meilleurs poëtes romains. Le *Carmen contra poetas* a été inséré dans le *Corpus poetarum christianorum* de Fabricius, p. 775, et dans la *Bibliotheca Patrum maxima* de Lyon, vol. VI, p. 1074 ; — l'hymne *De Passione Domini*, commençant par les mots *Pange lingua gloriosi prælium certaminis*, dans le *Bréviaire romain*, est attribuée par les uns à Mamertus, par d'autres à Venantius Fortunat. Les poëmes : *Carmen paschale*, *Laus Christi*, *Miracula Christi*, imprimés parmi les ouvrages du célèbre poëte Claudien, ont été attribués avec plus de vraisemblance à Claudien Mamert ; mais ils n'appartiennent probablement ni à l'un ni à l'autre. Y.

Sidoine Apollinaire, IV, 2, 3, 11 ; V, 2. — Gennadius, *De Viris illustr.*, 83. — Trithème, *De Script. eccles.*, 78. — Fabricius, *Bibl. mediæ et infimæ latin.* au mot Claudianus. — Baehr, *Geschichte d. Römisch. Literatur*, supplément Band, I, 33 ; II, 169. — *Hist. littéraire de la France*, t. II, p. 42. — Germain, *De Mamerti Claudiani scriptis et philosophia* ; Montpellier, 1840, in-8°. — *Diction. des sciences philosophiques.*

MAMERTINUS (*Claudius*), orateur latin, vivait vers la fin du troisième siècle après J.-C. Le premier discours de la collection des *Panegyrici veteres* (*voy.* DREPANIUS) porte ordinairement le titre de *Claudii Mamertini Panegyricus Maximiano Herculio dictus* ; il fut prononcé, le 21 avril 289, dans quelque ville de la Gaule, probablement à Trèves, et est adressé à Maximien Hercule, qui à cette époque faisait ses préparatifs de guerre contre Carausius. Il faut remarquer que le nom de Mamertinus manque dans plusieurs des meilleurs manuscrits et que probablement il ne se trouve dans aucun des plus anciens. Le second discours, qui dans les éditions des *Panegyrici veteres* est intitulé *Claudii Mamertini Panegyricus Genethliacus Maximiano Augusto dictus*, a pour objet l'anniversaire de la naissance de Maximien, et se rapporte à l'époque comprise entre le 1er avril 291 et le 1er mars 292. Il faut remarquer encore qu'aucun des plus anciens manuscrits ne porte le nom de Mamertinus, et qu'ils indiquent seulement que l'auteur du second discours est le même que l'auteur du premier, ce qui résulte d'ailleurs de la teneur et du style de ces deux compositions. D'après ces données, il est à peine permis d'attribuer ces deux premiers panégyriques à Claudius Mamertinus, et comme on a pour tout renseignement sur lui des inductions tirées de ces discours, sa personnalité disparaît avec son titre d'auteur (1). Y.

Histoire littéraire de la France, t. I.

MAMERTINUS (*Claudius*), orateur latin, vivait dans la seconde moitié du quatrième siècle après J.-C. Il était déjà avancé en âge lorsque Julien le nomma en 361 préfet du trésor public. Il devint ensuite préfet d'Illyrie et consul. Conservé dans la préfecture d'Illyrie en 364 par Valentinien Ier, il fut accusé de péculat. On ne sait ce qui advint de cette accusation, sans doute fausse, du moins, si l'on en croit Mamertinus lui-même qui se représente dans son panégyrique comme plein de générosité et de dévouement et d'une douceur à toute épreuve. En 362, il prononça en qualité de consul le panégyrique de l'empereur Julien (*Mamertini pro consulatu gratiarum actio Juliano Augusto*). Ce Mamertinus ne peut être le même que le précédent (si le précédent a réellement existé) et l'on n'a pas de raison de croire qu'il fût son fils. Pour les éditions de son panégyrique, *voir* DREPANIUS. Y.

Walch, *De Panegyricis veterum.* — T. G. Marlin, *De Panegyricis veterum.* — Heyne, *Censura XII Panegyricorum veterum*, dans ses *Opuscula academica*, vol. VI. — Schwarz, *Dissertations*, dans son édition des *Panegyrici veteres.*

MAMGON, fondateur de la dynastie des Mamigonéans, né vers 220, mort vers 300 à Daron. Le chef de cette famille, qui fut investie pendant près de 400 ans de la charge de grand connétable des rois d'Arménie, Mamgon, parut en 240 à la cour du roi sassanide de Perse, Ardechir Ier Babécan. Il avait échappé aux embûches que lui dressa un autre satrape, nommé *Peghtogh*, son frère de lait, en le calomniant, auprès de leur parent, le roi indo-scythe Arpagh. Chahpour II, successeur d'Ardechir, sommé par Arpagh de lui livrer le fugitif, envoya Mamgon, à l'égard duquel il ne voulait pas violer les droits de l'hospitalité, dans l'Arménie, pays alors soumis aux Sassanides. Tiridate, roi d'Arménie, ayant été rétabli sur le trône par les Romains en 259, Mamgon offrit de grands présents à ce prince, qui lui donna un lieu d'asile et

(1) Ces inductions sont résumées ou plutôt amplifiées par les auteurs de l'*Histoire littéraire de la France*. « Il y a toute apparence que Mamertin était né dans cette ville, ou du moins qu'il y enseignait alors les belles-lettres. En effet, c'est là qu'on le voit paraître sur le théâtre des savants, et donner les premières preuves que l'on sache de son éloquence. Il est certain qu'il parle dans ses écrits comme un naturel du pays, et qu'en y parlant du Rhin, il le nomme notre rivière (*fluvius noster*). Ce fut donc aux soins de Mamertin en particulier que les écoles de Trèves furent redevables, sinon de leur institution, au moins du lustre qu'elles acquirent sur la fin de ce siècle. Ce fut encore sur son modèle et peut-être aussi sous sa discipline que se formèrent les orateurs que l'on vit briller dans cette ville au commencement du quatrième siècle, et dont quelques-uns devinrent les panégyristes ordinaires du grand Constantin. Il avait véritablement de l'éloquence, mais de cette éloquence telle qu'elle était en son siècle, après qu'elle avait perdu la plupart de ses anciennes beautés. Pour la religion, Mamertin montre en plusieurs endroits de ses écrits qu'il ne reconnaissait que Jupiter pour le souverain Dieu. » Ces conjectures s'appliquent assez bien à l'auteur des deux panégyriques ; mais rien ne prouve que cet auteur s'appelât Claudius Mamertinus.

des subsides, en le faisant changer de résidence pendant plusieurs années. Après le meurtre de Selgoun, Mamgon fut investi du gouvernement héréditaire de Daron, ainsi que de la charge de grand connétable. On compte parmi ses descendants illustres son fils Vatché, puis deux Mouchegh, deux Vartan, et un troisième qui fut canonisé, enfin Mennet et Hamazasb. Ch. R.

Moïse de Khorène, *Hist. d'Arménie.* — De Saint-Martin, *Mémoires historiques sur l'Arménie.*

*MAMIANI (*Terenzio* DELLA ROVERE, comte), homme politique, philosophe et poëte italien, né à Pesaro, dans les États de l'Église, vers 1802. Déjà connu par son talent poétique et ses opinions libérales, il parut avec éclat en 1831 dans le soulèvement de la Romagne contre l'autorité temporelle du pape Grégoire XVI, et fit partie du gouvernement provisoire de Bologne. Cette tentative d'émancipation fut promptement réprimée par l'intervention autrichienne, et le comte Mamiani, exilé de l'Italie, se réfugia en France. Il vécut à Paris, consacrant ses loisirs à la poésie et à la philosophie. Ses *Inni sacri* (Naples, 1833) et ses *Nuove Poesie* (Paris, 1836) dans lesquels il appliquait à des légendes chrétiennes les formes des hymnes homériques, sont de belles compositions, graves et élevées, mais qui laissent à désirer plus d'originalité. Son livre *Del Rinnovamento della filosofia antica italiana* (Paris, 1835), suivi de *Sei lettere All' Abate Rosmini* (1838), ses *Dialoghi di scienza prima* (Paris, 1846), montrèrent en lui un philosophe spiritualiste, instruit et bon logicien, qui s'efforçait de concilier les données du christianisme avec les résultats du raisonnement. Des critiques lui ont reproché de manquer de profondeur et d'être trop timide.

Les lettres ne lui faisaient pas négliger les intérêts politiques de l'Italie. Il s'est défendu plus tard d'avoir fait partie d'aucun comité révolutionnaire pendant son exil; mais tout en restant à l'écart des menées de Mazzini, il se tenait en rapport avec les membres les plus distingués de l'émigration italienne, et n'attendait qu'une occasion favorable de recommencer la lutte pour la liberté de son pays. L'amnistie de Pie IX en 1846 lui rouvrit l'entrée de l'Italie. Les réformes libérales dont le pape avait pris l'initiative provoquèrent dans toute la péninsule un mouvement révolutionnaire qui porta au pouvoir les anciens exilés, mais qui devait bientôt les en précipiter. Appelé par Pie IX aux fonctions de ministre de l'intérieur et de président du ministère, le 3 mai 1848, le comte Mamiani se proposa deux buts : séculariser et améliorer l'administration des États de l'Église; former avec le Piémont, la Toscane et Naples une ligue contre l'Autriche. Ce programme, qui se résumait dans ces mots, liberté avec la monarchie constitutionnelle et délivrance de l'Italie par ses propres forces, exigeait de la part du pape des réformes radicales qui n'auraient laissé subsister que peu de chose de la puissance temporelle, et une déclaration de guerre à l'Autriche qui répugnait à son cœur de père des fidèles. Mamiani ne put décider Pie IX à prendre des résolutions aussi graves, et, mal vu du pontife, qui le trouvait révolutionnaire, suspect aux libéraux qui le taxaient de faiblesse, il donna sa démission à la fin de juillet. Il rentra un moment au pouvoir comme ministre des affaires étrangères dans le cabinet Galetti qui se forma après l'assassinat de Rossi (15 novembre); mais voyant qu'il était impossible de concilier l'autorité pontificale avec les exigences de la situation, il se retira du ministère dès le mois de décembre. Bien qu'il n'eût pas servi l'éphémère république romaine que renversa l'intervention française, un ordre du pape alors à Gaète l'exila de Rome, le 26 juillet 1849. Il se retira à Gênes, où il a vécu depuis. Naturalisé sarde en juillet 1855, il fut élu député à Gênes en février 1856. Dans le parlement piémontais, il a défendu le ministère Cavour, et s'est prononcé en toute occasion pour une politique nationale et libérale avec modération. Il publia à Paris en 1851 un livre remarquable *sur la Papauté* (*del Papato*) dans lequel il faisait ressortir l'incompatibilité, bien démontrée depuis, de la puissance temporelle du pape avec les nécessités de la civilisation moderne. Il a fait paraître des travaux importants soit comme collaborateur de la *Revista contemporanea* de Turin, soit comme membre de l'Académie philosophique de Gênes. Parmi ces écrits, qui se rapportent presque tous à la métaphysique et à la philosophie politique, on distingue les suivants : *Della Impossibilità d'una scienza assoluta; — Dello Bello in ordine teorica del progresso; — Dell' Uso della metafisica nelle scienze fisiche; — Sull' Origine, natura e costituzione della sovranità.* Aux ouvrages déjà cités il faut ajouter les *Poeti dell' età media*; Paris, 1842. Ses *Poésies choisies* ont été insérées dans la *Biblioteca poetica italiana* de Baudry; Paris, 1841, in-32. Ses *Poésies complètes* ont paru à Paris, 1843. Une nouvelle édition de ses *Poésies* a été publiée à Florence par Le Monnier. Ses *Scritti politici* forment un volume de la même collection (*Biblioteca nazionale*). M. Mamiani vient d'entrer (janvier 1860) comme ministre de l'instruction publique dans le ministère formé par le comte Cavour. L. J.

Ricciardi, *Histoire de la révolution d'Italie.* — Spaventa, *Saggi sulla filosofia di Mamiani*, dans le *Cimento* de Turin, 1855-1856. — *British and foreign review*, avril 1836. — Vapereau, *Dict. univ. des Cont.*

MAMMÆA (*Julia*), impératrice romaine, fille de Julia Mæsa et mère d'Alexandre Sévère, tuée en 235 après J.-C. Elle épousa Gessius Marcianus et eut de lui un fils qui fut l'empereur Alexandre Sévère. Il semble qu'après l'avénement de Septime Sévère, elle quitta Émèse, sa ville natale, et vint vivre à Rome sous la protection de sa tante Julia Domna, femme de ce prince. Il fallait qu'elle fût à la cour impériale vers 206,

puisque le bruit courut plus tard qu'Alexandre était réellement le fils de Caracalla. On ne sait rien d'ailleurs sur la vie de Mammæa jusqu'à l'avénement de son neveu Héliogabale. Elle suivit ce prince à Rome, et elle eut bientôt à défendre son fils, encore enfant, contre les embûches de l'empereur; elle eut aussi à préserver les mœurs du jeune Alexandre de la corruption de la cour impériale. Elle s'acquitta de cette double tâche avec une énergique vigilance. Le meurtre d'Héliogabale en 222 plaça sur le trône Alexandre, qui très-jeune encore n'eut que l'apparence du pouvoir. L'empire fut réellement gouverné par deux femmes, Julia Mæsa et sa fille Julia Mammæa (*voy.* MÆSA). Après la mort de Mæsa, Mammæa restée seule à la tête des affaires les dirigea avec équité et modération. Elle continua de veiller sur la vertu de son fils. « Elle fermait, dit Hérodien, toutes les avenues aux débauchés, aux flatteurs et à tous ceux dont la conduite était décriée, de peur qu'ils ne fissent perdre à l'empereur tout le fruit d'une bonne éducation, qu'ils n'enflammassent ses passions naissantes et ne le portassent aux plus infâmes voluptés. Elle lui conseillait sur toutes choses de s'appliquer à rendre la justice et de passer la plus grande partie du jour à donner audience, afin que cette assiduité et les soins du gouvernement l'occupassent tout entier et ne lui laissassent point de temps pour la débauche. »

Mais à ses nobles qualités Julia Mammæa joignait de graves défauts. Très-orgueilleuse et jalouse du pouvoir, redoutant une rivale dans l'affection de son fils, elle fit reléguer en Afrique la première femme d'Alexandre. Elle blessa l'armée en affichant trop ouvertement son pouvoir, et elle s'aliéna encore plus les soldats, en restreignant avec une parcimonie imprudente les largesses qu'ils avaient l'habitude de recevoir. Ces diverses causes de mécontentement, exploitées par Maximin, amenèrent la ruine de Mammæa et de son fils qui furent égorgés ensemble dans une bourgade, près de Mayence (*voy.* ALEXANDRE SÉVÈRE).

Y.

' Dion Cassius; Hérodien et les autres sources indiquées aux articles HÉLIOGABALE, et ALEXANDRE SÉVÈRE.

MAMOUN (*Abou'l-Abbas-Abdallah III, al-*), khalife abbasside de Bagdad, né dans cette ville, en septembre 786, mort le 9 août 834, près de Podandon ou Kochaïrah, en Cilicie. Fils du célèbre Haroun-al-Rachid et de l'esclave Méradjol, Mamoun avait peu d'espoir, vu la nombreuse descendance légitime de son père, de monter un jour sur le trône. Il reçut cependant, avec ses autres frères, les leçons de plusieurs hommes illustres, tels que le grammairien Aboul-Hassan-Kossaï, l'imam Malek ben Anas et Djafer ben Yahiah, chef de la famille des Barmékides. Dès 800 il fut investi du gouvernement du Khorassan, qu'il administra si bien que, lors de la mort de son père, il fut proclamé khalife par une partie de l'armée. Il était pourtant le premier à reconnaître, en 808, les droits de son frère aîné, Al-Amin, à la succession du trône. Ce dernier, peu reconnaissant, ayant dépouillé Mamoun de son gouvernement, la guerre éclata entre les deux frères. Après des chances diverses, Amin se vit bloqué dans son palais de Bagdad, tandis que Mamoun fut proclamé pour la seconde fois khalife, par son général victorieux Taher (8 septembre 813). Le 4 octobre suivant, il se trouva, par la mort d'Amin, maître du khalifat. Dès le commencement de son règne, il eut à combattre plusieurs révoltes par suite de la mesure impolitique qu'il avait prise en concentrant entre les mains de quelques grands dignitaires le gouvernement des provinces les plus importantes. Des usurpateurs le menacèrent jusque dans sa capitale; il fut même un instant déposé et la couronne placée sur la tête de son oncle Ibrahim ben Mahdi, surnommé Mobarek. En 819 il reprit possession de Bagdad et fit une nouvelle distribution des gouvernements. Il n'eut pas la main plus heureuse que la première fois; car Taher, auquel il donna cette fois le Khorassan, s'y rendit indépendant, et fonda la dynastie des Tahérides. Il est vrai que Taher étant mort peu après, son fils Abdallah rentra dans l'obéissance, et apaisa même, dans l'intérêt du khalife, les troubles de la Mésopotamie, en 825, ainsi que ceux de l'Égypte, en reprenant, en 827, Alexandrie sur les Ommiades fugitifs. Deux autres provinces, l'Afrique et l'Yemen, s'étaient également rendues indépendantes. Quant à l'Égypte, à la Syrie et à la Mésopotamie, l'autorité du khalife n'y était que nominale. Ce fut dans la limite des pays du centre qu'il exerça non-seulement une action tout à fait bienfaisante, mais qu'il inaugura même une ère de civilisation si puissante, qu'on a comparé son règne à celui de Louis XIV et de Léon X. Il fit reconstruire plusieurs villes du Khorassan, renversées par un tremblement de terre, secourut des contrées dévastées par l'inondation, la disette ou la sécheresse, et distribua, à l'occasion de son mariage avec Khadidja, de nombreuses largesses aux musulmans, aux juifs et aux chrétiens indistinctement. Après avoir, en 826, ordonné par une loi de maudire publiquement la mémoire de Moaniah, premier khalife ommiade et proclamé ensuite la prééminence d'Ali sur les autres disciples du prophète, il se mit ouvertement, en 827, à la tête de la secte hétérodoxe des *Motasalis*, fondée par David, fils d'Aata. Conformément aux dogmes de cette secte, il ordonna de reconnaître que le Coran était un livre, non pas éternel, mais créé; que l'unité de Dieu consistait dans l'absence de toute qualité et attribut; que la justification par Dieu était nécessaire, quoique la volonté de l'homme fût libre. Mamoun fit même incarcérer ceux qui refusaient de souscrire à ces idées hérétiques.

Mamoun fit traduire en arabe, soit du syrien, soit du persan, du grec ou de l'indien, les o-

vrages envoyés par les empereurs grecs à son père Haroun ; il chargea même une commission de faire venir de l'île de Chypre, occupée depuis peu par les musulmans, tous les trésors littéraires. Il réunissait une fois par semaine ces savants interprètes dans son palais, pour contrôler leurs travaux. Les sciences qu'il encourageait le plus étaient les mathématiques et l'astronomie. Il accepta, en 813, la dédicace de la première traduction arabe des *Éléments* d'Euclide faite par Hadjadj-ben-Yousouf ben-Matha. Après avoir fondé les deux observatoires de Bagdad et de Kasioun près de Damas, il fit, le premier, mesurer un degré de la méridienne dans la plaine de Sindjar en Mésopotamie, constater l'obliquité de l'écliptique, et dresser des tables astronomiques par Al-Ferreghani Mohammed ben Mousa le Kharizmien, et par Habesch. Il protégea aussi d'autres astronomes, moins en raison de leurs travaux scientifiques, que parce qu'ils y mêlèrent, dans une certaine proportion, des pratiques astrologiques. Tels furent Al-Battani, appelé communément Albategni, Abou-Maascher ou Alboumazar, et surtout le Juif Maschallah, et le Persan Abdallah-ebn-Sehl, fils de Neubacht. La tolérance de Mamoun se montra surtout dans le choix de ses médecins. Tout en admettant à sa cour le coryphée de la médecine arabe, Eboubekr-al-Rhazi, ainsi qu'Alkendi, auteur de la première encyclopédie arabe, il prit cependant pour médecins de cour des chrétiens, tels que l'oculiste Gabriel et Kosta ben Luca, tous deux Maronites, ainsi que le Copte Georges ben Baktichiü. La musique était représentée à sa cour par Ibrahim ben Mossoud et Ishak ben Médini, qui publièrent des recueils de chansons arabes notées. Moins juste envers la poésie grecque, qu'il n'aimait pas, Mamoun encouragea en revanche la poésie arabe, qui était illustrée par Aboul-Atahiyeh, auteur d'épopées, et par Ibn-Abou-Obeïd et Asmaï, premiers rédacteurs de contes bleus. Wakidi, père de l'historiographie arabe, et Yaypah ben Tenaï, grammairien, étaient les précepteurs des enfants du khalife. Ce dernier institua en outre, en 824, des discussions juridiques, selon le rit hanéfite, qui eurent lieu en sa présence, chaque mardi, jour auquel il distribuait également des récompenses pour des travaux littéraires.

Mamoun termina sa carrière au milieu des tumultes de la guerre, dont on attribue la cause au refus des Grecs de laisser partir pour Bagdad un savant prêtre, Léon, que le khalife avait appelé auprès de lui, et que l'empereur Théophile, pour le retenir, avait fait archevêque de Thessalonique. Après avoir fait une dernière distribution des gouvernements, il marcha vers la Cilicie, où il rasa la ville de Tarse (830). Rappelé à Damas par la révolte du gouverneur Abdou (831), il envoya son général Yahya-ben-Ekta prendre les villes de Tyane et Héraclée, en Asie Mineure, pendant qu'il s'occupait lui-même, à Damas, après avoir tué Abdou, de questions liturgiques et théologiques (janvier 832). Après avoir ouvert les deux grandes pyramides de Damas, fait rétablir le nilomètre au Caire, il marcha en 833 contre les Grecs. Quand il sentit sa fin approcher, il fit appeler son frère puîné Motassem, auquel il légua le trône, à l'exclusion de son propre fils Abbas et de son frère aîné Motémyn, en lui recommandant surtout de respecter la famille des Alides. Mamoun n'a pas seulement été le protecteur des lettres, il fut lui-même un bon écrivain. Il a rédigé le *Mémoire officiel, adressé au roi des Bulgares, contenant des Renseignements sur le Coran* (que ce souverain, hésitant entre le christianisme et l'islamisme, lui avait demandés) ; et il a laissé deux traités, dont l'un *Sur les signes de la prophétie*, l'autre *Sur la rhétorique des prédicateurs et des panégyristes des califes*. M. Hammer cite aussi des poëmes adressés par Mamoun à ses femmes et à ses favoris. Ch. RUMELIN.

Ibn-al-Athir, *Chronique*. — Elmacin, *Historia Saracenorum*. — Aboulféda, *Annales Moslemici*. — Ibn-Tagriberti, *Histoire d'Égypte*. — Soyouti, Ibn-Khaldoun, *Hist. des califes*. — Abdallatif, *Relation de l'Égypte*. — Eboulkhaïr, *Clef de la félicité*. — Sémakhchari, *Printemps des Justes*. — Mohammed-el-Aoufi, *Anecdotes hist. des souverains musulmans*. — Hammer, *Geschichte der Arabischen Literatur*.

MAMOUN (*Yahial-al*), roi arabe de Tolède, né vers 1020, mort à Séville en 1077. Fils d'Ismaïl ben Abderrahman ben Omar, il lui succéda en 1045 et se vit enlever par Ferdinand Ier, roi de Castille, la plupart de ses villes fortes. Pour ne pas perdre la plus importante, Alcala de Henarès, il se résigna, en 1048, à prêter au vainqueur foi et hommage, et à lui payer un tribut annuel. En 1065, accompagné de Ferdinand Ier, il assiégea Valence, d'où il chassa son propre gendre, Abdelmélek ben Abdelaziz. Il occupa ensuite Cordoue. Après avoir vainement essayé de secouer le joug des chrétiens, il accueillit à sa cour Alfonse, fils de Ferdinand Ier, le traita magnifiquement et contribua en 1072 à le replacer sur le trône de Castille, d'où son frère Sanche l'avait chassé. Il conclut avec lui un traité d'alliance; Alphonse VI s'en montra l'observateur exact en refrénant les velléités guerrières du fameux Cid et en accourant en 1074 au secours de Mamoun, dont les États avaient été envahis par le roi de Séville. Mamoun eut pour successeur son fils Hescham, mort en 1078.

Ch. R.

Ibn-Abdel Hatim, *Histoire des Arabes de Tolède*. — Roderich de Tolède, *Chroniques espagnoles*. — Makkari, *History of the Mohammedan Empire in Spain*. — Romey, *Hist. d'Espagne*. — Rosseeuw Saint-Hilaire, *Hist. d'Espagne*. — Lembke, *Histoire d'Espagne* (en allemand).

MAMUGNA. *Voy.* BRAGADINI (*Marco*).

MAN (*Corneille* DE) ou MANILIUS, littérateur et imprimeur belge, né à Gand vers 1505, mort vers 1570. Il s'était établi à Gand et fut le chef d'une famille d'imprimeurs dont les produits sont encore estimés : lui-même fut l'auteur de *De-*

claratie van der triumphe, etc. (Explication des cérémonies faites dans la ville de Gand, le 13 juillet 1549, pour l'entrée du prince Philippe d'Espagne, fils de l'empereur Charles-Quint), en vers; Gand, 1549, in-4°; trad. en latin; — *Pompa triumphalis Philippi II;* Gand, 1558, in-fol., trad. en flamand et en français; — *La Mort*, poëme dramatique (en flamand). L—z—E.

Sander, *De Gandavens.*, p. 35. — Sweert, *Bibliotheca belgica*, p. 192. — Valère André, *Bibliotheca Belgica*, p. 159.

MAN (*Cornille* DE), peintre hollandais, né à Delft, en 1621, mort dans la même ville, en 1706. Il passa en France, se rendit ensuite à Florence, à Rome et à Venise, et ce ne fut qu'après neuf ans d'absence qu'il revit sa patrie où il se fixa. Il ne paraît pas avoir beaucoup produit quoique ses travaux fussent fort recherchés. « Mais, dit Descamps, un seul tableau eût suffi pour l'immortaliser; c'est la représentation de la corporation des médecins et des chirurgiens de la ville de Delft qui se voit encore dans l'Académie de cette ville. » De Man peignait dans le genre du Titien; il disposait bien ses sujets, et son coloris est sans reproche. A. DE L.

Descamps, *La Vie des Peintres hollandais*, etc., t. II, p. 104.

MANARA (*Prospero*, marquis), poëte italien, né le 14 avril 1714, à Borgo Caro (duché de Parme), mort le 18 octobre 1800, à Parme. Issu d'une famille patricienne, il s'adonna de bonne heure à la culture des lettres et des arts. L'abbé Frugoni, qui résidait alors à Parme, était regardé comme le chef d'une nouvelle école qui s'efforçait de substituer l'élégance, le sentiment et la régularité à l'afféterie et à l'emphase qui avaient envahi le domaine de la poésie. Cette tentative de réforme ne fut pas sans influence sur le talent de Manara. Doué d'une âme sensible et tendre, il chercha, dans ses vers, moins l'éclat que la douceur et une sorte de grâce nonchalante. Virgile était son poëte favori; aussi, bien qu'il se fût montré poëte lui-même dans une suite d'églogues et de sonnets pleins de fraîcheur, il consacra la plus grande partie de sa vie à en donner une traduction harmonieuse et fidèle. Publiée par fragments, cette œuvre suffit pour le placer au premier rang des écrivains contemporains en Italie. En 1747 il interrompit ses travaux pour s'opposer courageusement aux exactions d'un détachement de troupes françaises; conduit en ôtage à Gênes, il fut amené devant le maréchal de Richelieu, qui l'accueillit fort bien et lui fit remise de la contribution de guerre dont ses compatriotes avaient été frappés. En 1749, Manara vint s'établir à Parme. Le duc Philippe l'avait appelé dans cette ville pour l'investir des fonctions de secrétaire de l'académie littéraire qu'il venait d'y fonder. Vers 1760 il le nomma chambellan et le chargea de surveiller, après le départ de Condillac, l'éducation du prince Ferdinand. Sans cesser de cultiver les lettres, il remplit encore différentes charges, entre autres celles de directeur du collége des nobles et de gouverneur du prince Louis, qui fut roi d'Étrurie. En 1782, il reçut le titre de ministre d'État. Ses *Œuvres* ont été recueillies et publiées par ses deux fils; Parme, 1801, 4 vol. pet. in-8°; elles contiennent des églogues, des canzones, des sonnets, des discours académiques, des lettres, ainsi que la version poétique des *Bucoliques* et des *Géorgiques* de Virgile. P.

Ant. Cerati, *Éloge de P. Manara*, en tête de ses *Œuvres*. — Camillo Ugoni, *Della Litteratura italiana nella seconda metà del secolo XVIII*. — Tipaldo, *Biogr. degli Italiani illustri*, VI. — Baldwin, *Literary Journal*, II.

MANASSÉ (du mot hébreu *nascha*, oubli ou qui est oublié (1)), patriarche juif qui donna son nom à deux demi-tribus israélites, naquit en Égypte, l'an 1712 avant J.-C., de Joseph, fils de Jacob et de Aséneth, fille de Putipharé, prêtre d'Héliopolis. Lorsque Joseph vit son père sur le point de mourir, il se prosterna aux pieds de son lit et lui présenta ses deux fils Manassé et Ephraïm, le priant de les bénir. Il avait placé Manassé, l'aîné, à la droite de Jacob et Éphraïm à sa gauche; mais le vieillard, croisant les bras, mit sa main droite sur la tête d'Éphraïm et sa main gauche sur la tête de Manassé. Joseph voulut lui faire changer cette disposition; mais Jacob s'y opposa, et lui dit : « Je sais ce que je fais, mon fils; l'aîné sera père de plusieurs peuples; mais son frère, qui est plus jeune, sera plus grand que lui et sa postérité se multipliera dans les nations. »

Manassé mourut avant la fuite d'Égypte. Il eut pour fils Machir qui lui-même eut de nombreux rejetons. Quand la tribu de Manassé sortit d'Égypte sous la conduite de Gamaliel, fils de Phadussur, elle ne comptait pas moins de trente-deux mille deux cents hommes en état de combattre; ce nombre s'était élevé à 52,700 lors de l'entrée des Hébreux sur la terre de Chanaan. En considération de ce grand nombre, elle fut divisée en deux portions : l'une orientale, au delà du Jourdain, dont la ville principale était Gessur; l'autre occidentale, en deçà du fleuve jusqu'à la mer, avait Thersa pour capitale. A. L.

Genèse, chap. XLVI, XLVIII. — Nombres, chap. II, XX, XXI, XXVI, XXXIII. — Josué, chap. XIII.

MANASSÉ, quinzième roi de Juda, né l'an 706 avant J.-C., mort à Jérusalem, l'an 639. Il était fils d'Ézéchias et avait à peine douze ans lorsqu'il succéda à son père (694). Les vingt-deux premières années de son règne furent souillées par de nombreux excès. Il fit rebâtir les temples des baalim (idoles), consacra par le feu ses fils à Moloch (2) dans la vallée de Bénennom. Il força tout son peuple à apostasier, mettant à mort ceux qui voulaient conserver l'antique croyance. Durant longtemps Jérusalem fut le théâtre d'hor-

(1) Parce que, suivant l'Écriture Sainte, Joseph dit à la naissance de ce fils : « Dieu m'a fait oublier toutes mes peines et la maison de mon père. »

(2) Divinité phénicienne dont le nom veut dire *roi*. On lui sacrifiait souvent des enfants. Quelques mythographes l'identifient avec Saturne.

ribles supplices. Isaïe fut un des prophètes qui éleva le plus énergiquement la voix contre tant de désordres Beau-père du roi, il osa menacer son gendre de la colère céleste. Manassé, loin de se rendre à ses conseils, fit scier en deux le courageux vieillard. Enfin l'heure du châtiment sonna : Assar-Haddon, roi d'Assyrie, vint, à la tête d'une puissante armée, mettre le siége devant Jérusalem (672). Il prit la ville d'assaut, la saccagea et emmena en esclavage presque tous les vaincus que le fer et le feu avaient épargnés. Manassé fut conduit enchaîné à Babylone et contraint aux travaux les plus vils. Il s'amenda alors, reconnut la justice de sa punition et implora la miséricorde divine. Le Seigneur eut pitié de son repentir. Assar-Haddon étant mort (669), Saosduchin, qui le remplaça, permit au monarque juif de remonter sur le trône de Juda. Dès lors Manassé ne s'occupa plus que de faire oublier son passé; il releva les murs et les édifices de Jérusalem, organisa de grandes forces militaires et s'efforça d'extirper l'idolâtrie. Il régna encore trente années et laissa à son fils Amon un royaume florissant. A. L.

Paralipomènes, liv. II, chap. XXXIII. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.— M. Ferd. Hoefer, *Babylonie*, dans *l'Univers pittoresque*, p. 408.

MANASSÉ Ier, archevêque de Reims, mort dans les dernières années du onzième siècle. Quelques historiens, attribuant à Manassé la plus haute origine, l'ont fait descendre, par les femmes, de Hugues Capet. Il était, en effet, d'une maison noble, mais non pas d'une maison royale. Les auteurs du *Gallia christiana* l'appellent Manassé *de Gournay*. De simple clerc, on ne sait trop en quelles circonstances, il fut élu archevêque de Reims, après la mort de Gervais de Château-du-Loir. Il n'était pas encore consacré le 4 octobre 1069; mais il le fut peu de temps après. Les premières années de son épiscopat le firent assez avantageusement connaître. Ce n'était encore qu'un homme fier, entreprenant, libéral, qui paraissait manier aisément la verge de l'autorité. Grégoire VII, croyant pouvoir placer en lui toute sa confiance, le chargea, vers ce temps, de missions délicates, et Lanfranc, archevêque de Cantorbéry, l'appela pompeusement « une des colonnes de l'Église. » Cependant les plus familiers de ses clercs, distinguant l'homme privé du personnage officiel, ne le tenaient pas en aussi haute estime. S'il faut en croire Guibert de Nogent, on l'avait entendu dire : « L'archevêché de Reims serait un beau bénéfice, s'il n'obligeait pas à chanter des messes ! » Et ce langage avait, on le conçoit, fait douter de sa piété. Bientôt on eut à lui reprocher son faste insolent, la violence de son caractère, son impatience de toute contradiction, son mépris de toutes les règles établies, ses déprédations, sa tyrannie. Enfin les murmures de ses familiers devinrent la clameur publique, quand on le vit, en 1072, disputer aux moines de Saint-Remi le droit de suffrage, et leur imposer un abbé de sa façon. Aux plaintes excitées par sa conduite, Manassé répondit en fulminant des sentences d'excommunication et en dépouillant de leurs biens toutes les personnes qu'il tint pour suspectes de mutinerie. Grégoire VII enjoignit d'abord à Geoffroy, évêque de Paris, de recueillir en son diocèse les moines exilés de Saint-Remi, et de les absoudre de toute censure ecclésiastique; ensuite il donna pour mission à ses légats d'examiner, avec la plus scrupuleuse attention, ce qui se passait à Reims, de rechercher le brandon de la discorde, et de le condamner sans ménagement. Les légats assignèrent Manassé devant le concile d'Autun : ce fut une menace vaine. Manassé déclara qu'il ne s'humilierait pas lui-même jusqu'à défendre sa conduite devant de simples évêques. Condamné comme contumace, il fit appel de cette sentence devant la cour de Rome. « Qu'il me soit permis », écrivait-il dans cette circonstance à Grégoire VII, « à moi qui ai le pouvoir de convoquer les évêques de toute la Gaule, qu'il me soit permis de ne pas entendre une sommation de légats et d'avoir affaire à vous-même. J'irai près de vous à la Pâque prochaine ». En effet, quelque temps après, il se rendit auprès du pape, s'excusa, fit des promesses, prononça même sur les reliques de saint Pierre un serment solennel dont le texte nous a été conservé, et parvint du moins à faire abroger la sentence du concile d'Autun. Il reparut ensuite à Reims le front plus haut que jamais, et la main plus prompte soit à piller, soit à sévir. Grégoire VII entendit alors de nouvelles plaintes. Toute l'Église des Gaules semblait lui reprocher d'avoir eu trop d'indulgence pour un effronté. Les légats du saint-siége reçurent la commission de recommencer le procès de l'archevêque de Reims. Afin de le corrompre, Manassé offrit au légat Hugues, évêque de Die, 300 onces d'or, et lui en promit bien davantage. Hugues repoussa les présents de Manassé, et l'assigna devant le concile de Lyon. Cette fois encore l'accusé refusa de comparaître. Le concile le déposa. Avait-il encore droit à quelque pitié? Grégoire VII, malgré l'énergie de son caractère, aimait mieux contraindre à la soumission les prélats indociles que les briser. Dans cet esprit, il écrivit à Manassé qu'il lui donnait un délai pour réparer ses fautes, et restituer aux clercs, aux moines, aux églises, les biens qu'il leur avait dérobés. Manassé ne fit aucune restitution. Il fut alors solennellement excommunié par le saint-siége (27 décembre 1081). Les électeurs réunis donnèrent pour successeur Renaud du Bellay à Manassé, qui voulut néanmoins se maintenir par la violence dans son palais archiépiscopal; mais il en fut chassé. Où se retira-t-il ensuite? On l'ignore. Suivant quelques historiens, il se rendit dans la Terre Sainte et y fut fait prisonnier par le gouverneur musulman de Babylone. Suivant d'autres, il alla mourir en Allemagne, auprès de

l'empereur Henri IV, excommunié comme lui. Ces assertions contradictoires sont également dépourvues de toute garantie.

Les auteurs de l'*Histoire littéraire* ont inscrit Manassé parmi les écrivains du onzième siècle, à cause de son *Apologie*, qui a été publiée par Mabillon, d'après un manuscrit de la reine de Suède. C'est un plaidoyer habilement composé, où l'on trouve beaucoup d'arguments spécieux, énoncés en des termes d'une parfaite convenance. Mais, suivant le témoignage d'un contemporain, Manassé n'était pas lettré : son *Apologie* serait donc un ouvrage écrit par une plume d'emprunt. La chronique de Hugues de Flavigny nous offre une de ses lettres à Grégoire VII ; mais il est vraisemblable qu'il n'en est pas l'auteur. B. H.

Gallia christiana, IX, col. 70. — *Hist. littér. de la France*, VIII, 648. — Marlot, *Metrop. Rem. Hist.*, II, 165.

MANASSÉ II, archevêque de Reims, mort le 17 septembre 1106. Il était de l'illustre maison de Châtillon. Son père, Manassé le Chauve, portait le titre de vidame de Reims. L'école de Reims avait alors pour principal régent ce Bruno qui fut dans la suite le fondateur de l'ordre des Chartreux. Formé sous sa discipline, Manassé s'éleva successivement aux fonctions de prévôt et de trésorier. La noblesse de sa naissance contribua aussi à sa fortune, car il fut élu archevêque, en 1096, avant d'avoir reçu les ordres. Son admission au diaconat, puis à la prêtrise, eut lieu après son élection. Les historiens de l'église de Reims s'accordent à louer l'administration de Manassé II. Assez peu soumis au saint-siége, avec lequel il eut des différends, il montra néanmoins beaucoup de zèle pour les affaires de son clergé. Les moines de Saint-Remi furent aussi ses adversaires ; mais on ne peut s'empêcher de reconnaître que ces moines avaient des habitudes d'indépendance qui dégénéraient quelquefois en mutinerie. Il mourut chez les chanoines de Saint-Denis de Reims, après avoir pris l'habit de leur ordre. On a conservé de lui plusieurs lettres, qui ont été imprimées dans divers recueils, et analysées par les auteurs de l'*Histoire littéraire*. B. H.

Gallia christ., X, col. 77. — *Hist. littér. de la France*, IX, 297.

MANASSES BEN SARUK ou **MENAHEM**, grammairien juif, vivait en Espagne au neuvième siècle. Il est auteur d'un très-bon *Lexique* des racines hébraïques, qui se trouve en manuscrit dans diverses bibliothèques de l'Europe, et dont un extrait a été donné dans le tome II des *Titres primitifs de la révélation* de Fabricy. Manasses a aussi écrit en hébreu une *Réponse à une question sur la grammaire proposée par Rabbi Donasch*, dont un exemplaire se trouve à la bibliothèque du Vatican. O.

Wolf, *Bibl. hebraica*, t. III. — Bartolocci, *Bibl. rabbinica.*

MANASSÈS (*Constantin*) (Κωνσταντῖνος ὁ Μανάσση), chroniqueur et romancier byzantin, vivait vers le milieu du douzième siècle, sous le règne de l'empereur Manuel Comnène. Il composa un tableau historique (Σύνοψις ἱστορική) qui est une chronique depuis la création du monde jusqu'à l'avénement d'Alexis Ier Comnène, en 1081. Cet ouvrage est écrit dans une sorte de vers que l'on appelait *vers politiques*, mais qui est plutôt une prose rhythmique ; il en contient 6,750 environ. Leunclavius en publia une traduction latine à Bâle, 1573, in-8° ; le texte grec, d'après un manuscrit palatin avec la traduct. de Leunclavius et des notes par J. Meursius, parut à Leyde, 1616, in-4° ; le même, revu sur deux manuscrits de Paris par Fabrot qui y joignit un glossaire, fut publié à Paris (Collection du Louvre) ; 1655, in-fol. La dernière édition est celle d'Emmanuel Bekker ; Bonn, 1837, in-8°. On a encore de Constantin Manassès les fragments d'un roman intitulé : les *Amours d'Aristandre et de Callistée ;* ils ont été publiés pour la première fois par Boissonade à la suite de Nicétas Eugénianus ; Paris, 1819, 2 vol. in-12, et réimprimés dans les *Erotici Scriptores* de la collection Teubner ; Leipzig, 1858-1859, 2 vol. in-12. Y.

Fabricius, *Bibliotheca græca*, vol. VII, p. 469, etc. — Hamberger, *Nachricht. von gelehrt-Männern.*

MANASSÈS *de Recanati*, rabbin italien, mort en 1290. Quoique son intelligence ne se développât que tardivement, il se rendit célèbre dans la synagogue par son grand savoir. Ses principaux écrits sont : *Commentarius cabalisticus in Legem Moisis ;* Venise, 1523 et 1545, in-4° ; Bâle, 1541, in-4° ; Lublin, 1595, in-fol., avec un commentaire ; cet ouvrage est devenu extrêmement rare, la plupart des exemplaires ayant été détruits par ordre de l'Inquisition ; — *Zepher, hadinnim, seu Liber judiciorum ;* Bologne, 1738, in-4°. — *Tachmi Misvoth seu Rationes præceptorum ;* Constantinople, 1544, in-8° ; Bâle, 1581, in-4°. — *Quæstiones et responsiones legales*, Venise ; — *Ordo stellarum et siderum*, inédit. O.

Wolf, *Biblioth. hebraica.* — Hommel, *Bibl. juris rabbinici.* — Hallervord, *Bibl. curiosa*, p. 270. — Bartoloni, *Bibl. Rabbinica.*

MANASSÈS (*Azaria-Mippano*), savant rabbin italien, né à Fano, au seizième siècle, mort à Mantoue, en 1620. Il professa à Reggio la théologie juive, et publia entre autres : *Asara Maamaroth, seu Decem tractatus de cabbala ;* les trois premiers de ces traités : *Scrutinium judicii*, *Mater omnis viventis*, et *De attributis Dei*, parurent à Cracovie, 1544 ; Venise, 1587 ; Amsterdam, 1649 ; Francfort, 1678, in-4° ; le quatrième, intitulé : *Columba obtumescentiæ ;* parut à Amsterdam, 1619 et 1648, in-4° ; le cinquième, *Mundus parvus*, à Wimmersdorf, 1675, in-4° (et avec le sixième *Exercitus Dei ;* Hambourg, 1653, in-4°) ; le septième, *De temporibus* à Dyhrenfurt, in-4° ; les trois derniers sont restés inédits : les cinq premiers parurent

ensemble; Francfort, 1698, avec un commentaire de Jehuda Löw. *Asius Rimmonim seu Succus expressus malogranatorum*, publié en extrait par Corduero, Venise, 1601, et Mantoue, 1624, in-4°; — Plusieurs traités cabbalistiques, restés en manuscrit. O.

Wolf. *Bibli th. hebraica.*

MANASSÈS BEN JEHUDA DE LONZANO, rabbin italien, vivait au seizième siècle. Il est auteur d'un ouvrage intitulé : *Schné Iadoth, id est Duæ manus; scilicet in duas partes, quarum prima est Jad oni, id est manus pauperis; secunda Jad Hamelech, id est manus regis. Utraque manus habet quinque digitos;* Venise, 1618, in-4°; Amsterdam, 1659, in-4°. Ces éditions ne contiennent que la *Main du pauvre* et le premier *Doigt* de la *Main du roi;* les *Doigts* II et III de cette main parurent à Venise, 1668, in-4°; le quatrième et cinquième sont restés inédits. Cet ouvrage ne renferme guère que des subtilités rabbiniques, sauf le premier *Doigt* de la *Main du Pauvre*, intitulé *Or Thora*, qui contient sur les livres de Moïse beaucoup de variantes et d'interprétations précieuses. O.

Buxtorf, *Bibl. rabbinica*. — Rich. Simon, *Bibliothèque critique*, t. I. — Morin, *Antiquitates ecclesiæ orientalis*, p. 368. — Huet, *Demonstratio evangelica.*

MANASSÈS BEN JOSEPH BEN ISRAEL, savant rabbin portugais, né à Lisbonne, en 1604, mort à Middelbourg, en 1659. Son père, riche marchand de Lisbonne, accusé par l'inquisition de professer secrètement le judaïsme, fut dépouillé de ses biens et ne put sauver sa vie qu'en se réfugiant en Hollande avec sa femme et ses deux fils. Manassès, confié aux soins d'Isaac Uriel, fit des progrès étonnants dans toutes les connaissances libérales, et à l'âge de dix-huit ans il fut jugé digne de succéder à son maître, qui venait de mourir, dans la direction de la synagogue d'Amsterdam. Pour suppléer à l'insuffisance du traitement affecté à ces fonctions, il établit dans sa maison une imprimerie, de laquelle sortirent des éditions estimées. Il se livra aussi au commerce, mais sans suspendre cependant ses travaux littéraires. En 1656, il passa en Angleterre, principalement dans le dessein de demander le rappel de ses coreligionnaires. Il fut très-bien accueilli par Cromwell; mais ses démarches furent inutiles. Bientôt après, il retourna en Hollande. Après sa mort, les juifs d'Amsterdam firent porter son corps dans leur ville, et lui firent à leurs frais de magnifiques funérailles. Manassès descendait, à ce qu'il assurait, de la famille de David; il épousa une femme qui appartenait à la famille d'Abarbanel, et, s'il faut en croire Vossius, il prétendait que le Messie naîtrait de ce mariage. Il paraît qu'il avait une idée excessive de son mérite. On ne peut lui refuser l'honneur d'avoir été un des hommes les plus distingués de son temps. Il avait des relations intimes avec Episcopius, Grotius et plusieurs autres Arminiens; ce qui ne l'empêchait pas d'être plein de zèle pour le culte de ses pères.

On a de lui : *Sepher Phui Rabbali* (Le grand livre des Figures); la 1re part., Amsterdam, 1828, in-4°, contient un catalogue des passages du Pentateuque cités dans le *Midrasch rabbah*, et la 2e, ibid., 1678, le catalogue des passages des cinq megilloths cités dans le même ouvrage; — *Mischnijoth;* Amsterdam, 1631, 1637, in-8°. Ce sont les cinq ordres de la Michna avec de courtes remarques; — *El Conciliador o de la Conveniencia de los lagares de las escripturas*, 1re part. sur le Pentateuque; Francfort (Amsterdam), 1632, in-4°; 2e part. sur les premiers prophètes; Amsterdam, 1641; 3e part. sur les derniers prophètes; ibid., 1650; 4e part. sur les hagiographes; ibid., 1651, in-4°. Il s'agit dans cet ouvrage de la conciliation de 472 passages qui se contredisent, du moins en apparence, savoir 189 dans le Pentateuque et 283 pour le reste de l'Ancien Testament, traduit en latin par Vossius, Amsterdam, 1633-1667, in-4°; en anglais par E.-H. Linds, Londres, 1842, 2 vol. in 8°; — *De Creatione problemata XXX;* Amsterdam, 1635, in-8°; — *De la Resurreccion de los muertes;* Amsterdam, 1636, in-12, publié en même temps dans une version latine due à Manassès lui-même; — *Libri III de termino vitæ;* Amsterdam, 1639, in-8°, plusieurs éditions; — *De la fragilidad humana;* Amsterdam, 1642, in-4°, publié en même temps en latin. Ce livre, qui devait former le commencement d'une critique des dogmes, traite du péché originel et de la chute de l'homme; — *Tesauro dos Dinim;* les trois premières parties, Amsterdam, 1645, in-8°, la 4e, 1647 et la 5e, sous le titre particulier *De Economia que contiene todo lo que tien al matrimonio*, 1747; les cinq parties réunies; ibid., 1710, in-8°; — *Piedra gloriosa de la estatua de Nebucuduezar;* Amsterdam, 1655, in-12 : explication du chap. II de Daniel; — *Esperança de Israel*, Amsterdam, 1650, in-8° et en même temps en latin; plusieurs éditions, trad. en anglais, Londres, 1651, in-4°; en hébreu, Amsterdam, 1698, in-16; en juif-allemand, Amsterdam, 1691, in-8°; en hollandais, Amsterdam, 1666, in-12; — *Orden de las oraciones del Minhag spharad.;* Amsterdam, 1637, in-8°; — *Sepher Nichmath khajims* (Livre du souffle de la vie); Amsterdam, 1652, in-4°, dédié à l'empereur Ferdinand III. Il s'agit de l'immortalité de l'âme, de ses rapports avec le corps et de ses destinées futures. Springer en a traduit le 1er chapitre en allemand; Breslau, 1714, in-8°; — *Vindiciæ Judæorum, or a letter in answer to certain questions propounded, touching the reproaches part on the nation of the Jews*; Londres, 1656, in-4°, apologie des Juifs, destinée à faciliter leur rappel en Angleterre. Cet écrit a été reproduit dans *The Phenix*, Londres, 1708, in-8°, et traduit en allemand par Mendelssohn, Berlin, 1782, in-8°; en hébreu par

S. Bloch; Vienne, 1814, et Vilna, 1828, in-8°, etc.; — *Humble Adress to the Lord Protector in behalf of the Jewish nation*, Londres, 1656, in-4°; — *Los Oraciones del anno*, Amsterdam, 1650, 2 vol. in-8°. Manassès laissa plusieurs ouvrages inédits. On lui doit la publication de plusieurs éditions, soit de diverses parties de l'Ancien Testament, soit de l'Ancien Testament tout entier dans le texte original, avec ou sans notes, et surtout une édition du Pentateuque hébreu avec une traduction espagnole, une introduction et des notes.

Michel Nicolas.

Bartalocci, *Mag. Bibl rabbin.* — Wolf, *Bibl. hebr.* — Rossi, *Dizion. degli autori ebrei* — Basnage, *Hist. des Juifs.* — Elj Carmoly, *Manasses ben Israel, une biographie* dans la *Revue orientale;* Bruxelles, 1842, 299-308. — J. Fürst, *Biblioth. judaïca*, II, 354-358.

Manby (*Georges-William*), inventeur anglais, né le 28 novembre 1765, à Hilgay (comté de Norfolk), mort le 18 novembre 1854, dans les environs de Great Yarmouth. Après avoir terminé ses études au collége militaire de Woolwich, il servit dans la milice, obtint le grade de capitaine, et devint directeur des casernes d'Yarmouth (1803). Il employa les loisirs que lui laissait sa place à des recherches utiles à l'humanité. Ayant eu connaissance du plan inventé en 1792 par le lieutenant Bell pour sauver les navires en détresse, il mit tous ses soins à le perfectionner et reçut en 1811 du parlement une récompense nationale de 6,000 livres (150,000 fr.). On lui donna la surveillance des côtes depuis Yarmouth jusqu'au golfe de Forth, et de 1815 à 1816 il y établit cinquante-neuf stations pourvues d'un appareil de sauvetage. Manby inventa aussi une autre machine, qui, mue par une seule personne, pouvait éteindre un incendie; c'était une pompe d'une forme particulière; on la chargeait d'une dissolution de chaux et de potasse, et ce fluide, lancé sur les flammes les plus vives, les éteignait partout où il tombait. Cette invention, dont l'essai fut tenté en 1816 à bord d'un vaisseau en présence d'un comité d'officiers de marine, eut un plein succès. La même activité d'esprit poussa Manby à entreprendre, à cinquante-six ans, avec toute l'ardeur d'un jeune homme, le long et périlleux voyage du Groenland. Son but était de faire en mer l'expérience des procédés qu'il avait inventés pour rendre la pêche de la baleine moins périlleuse et plus lucrative; mais il ne put y parvenir à cause de la mauvaise volonté de l'équipage du bâtiment sur lequel il se trouvait. Le capitaine Manby a publié : *Histoire des antiquités de la paroisse de Saint-David, dans le sud du pays de Galles*, 1801, in-8°; — des *Essais* sur l'histoire naturelle, 1802; — *Leçons sur les moyens de sauver les naufragés*, 1813, in-8°; — *Journal of a voyage to Groenland in the year* 1821; Londres, 1822, in-4°.

K.

The English Cyclopædia (Biogr.).

* **Mancel** (*Jean-Baptiste-Georges*), littérateur français, né à Caen, le 10 décembre 1811. Il y étudia le droit, fut quelque temps compositeur d'imprimerie, et devint, en 1837, conservateur adjoint, et, en 1839, conservateur de la bibliothèque de cette ville, place qu'il occupe encore aujourd'hui. M. Mancel a dirigé la publication du *Calvados pittoresque et monumental;* Caen, 1847, in-fol., dont il n'a paru que trente-trois livraisons; et de *la Normandie illustrée;* Nantes, 1852, 2 vol. in-fol. Il a édité (avec M. Trébutien) *L'Etablissement de la fête de la conception Notre-Dame, dite la fête aux Normands, par Wace;* Caen, 1842, in-8°; — (avec M. Charma) *Le père André, jésuite;* Paris, 1841-1857, 2 vol. in-8°; — *Journal d'un bourgeois de Caen*, 1652-1733; Caen, 1848, in 8°; — *Lettres inédites de Malherbe;* Caen, 1852, in-8°; — *Souvenirs de l'insurrection normande, dite du Fédéralisme, en* 1793, *par F. Vaultier;* Caen, 1858, in-8°; — *Documents, Notes et Notices pour servir à l'histoire du département du Calvados;* Caen, 1852, in-8°.

E. R.

Journal de la Librairie. — Documents particuliers.

Manchester (*Edward* Montagu, comte de), ministre et général anglais, né en 1602, mort le 5 mai 1671. Son père, Henry Montagu, magistrat distingué et l'un des ministres de Charles Ier, reçut de ce prince le titre de comte de Manchester. Le jeune Edward, connu d'abord sous le nom de lord *Mandeville*, eut une éducation assez négligée; il passa quelques années à l'université de Cambridge, accompagna en 1623 Charles Ier (alors prince de Galles) en Espagne, et fut compris parmi les nombreux chevaliers que le nouveau roi, à l'époque de son couronnement, créa dans l'ordre du Bain. Élu député au parlement par le comte de Huntingdon, il siégea à trois législatures et entra à la chambre des lords avec le titre de baron de Kimbolton. Des relations de famille l'amenèrent dans le parti des mécontents; il y acquit bientôt de la popularité par le généreux emploi qu'il savait faire de sa fortune. En 1640 il fut un des quinze commissaires chargés de conclure à Ripon une suspension d'armes avec les Écossais, et il fit partie d'un comité permanent formé de pairs et de députés qui devait se réunir dans l'intervalle des sessions. Le 4 janvier 1641, il fut, en même temps que quatre membres des communes, accusé de haute trahison; n'ayant pu obtenir du roi le retrait de cette mesure, qu'aucun acte blâmable ne justifiait, il entra en rébellion ouverte et prit du service dans l'armée parlementaire. Après avoir assisté à la bataille d'Edge-Hill (23 octobre 1642), où il commandait un régiment, il perdit son père, qui lui légua le titre de comte de Manchester, et s'éloigna quelque temps de la vie publique. Bien qu'il n'eût fait dans cette campagne qu'un court apprentissage des armes, il déploya de véritables talents militaires dont le parlement songea à tirer parti lorsqu'il prit ombrage du

chef de ses troupes, le comte d'Essex. On leva une armée nombreuse, composée des milices de sept comtés du centre, et ce ne fut pas sans surprise qu'on en vit remettre le commandement à lord Manchester, qui avait jusque-là fait preuve de moins d'expérience que de zèle et de bonne conduite. Ce dernier n'épargna ni activité ni argent pour rassembler des soldats; l'un de ses compatriotes, Olivier Cromwell, était à la tête de la cavalerie. On se mit en marche vers le nord. Joignant la bravoure à la prudence, ce général improvisé ne rencontra que des succès : il entra dans Lynn, battit lord Newcastle à Horncastle (11 octobre 1643), prit Lincoln d'assaut et contribua à la reddition d'York ; l'année suivante, il se trouva à la journée de Marston-Moor (5 juillet 1644), dont l'issue fut si fatale à la cause royale, rallia différentes garnisons et mit toutes ses forces en ligne à la seconde bataille de Newburg (27 octobre 1644), qui resta indécise. Le parlement parut fort mécontent. Cromwell, qui avait à diverses reprises critiqué les opérations de son chef, saisit cette occasion de prendre sa place et l'accusa hautement de trahison, parce qu'une partie des troupes n'avait pas été engagée et que le roi avait pu faire retraite sans être harcelé. Lord Manchester plaida lui-même sa cause devant les pairs, et bien qu'il n'eût été coupable que d'un excès de prudence, il eut beaucoup de peine à faire admettre sa justification. Privé du commandement militaire (1645), il accepta pour quelque temps les fonctions de président de la chambre haute et chercha un refuge à Hounslow-Heath où Cromwell avait établi son camp. Après la mort du roi, il rentra dans la vie privée; mais le protecteur lui ayant offert un siége à la chambre des lords reconstituée, il l'occupa jusqu'à la chute de la république. Le rôle considérable qu'il avait joué dans les guerres civiles, la part qu'il avait prise aux malheurs du dernier roi semblaient le signaler comme un des personnages les plus compromis; il n'en fut pas ainsi. Dès que la restauration fut à peu près accomplie, il en prépara l'avénement dans ses conférences avec Monk; un des premiers, il accourut au-devant du nouveau monarque, qui s'empressa de récompenser ses services en le nommant successivement conseiller privé, gentilhomme de sa chambre, grand chambellan et chancelier de l'université de Cambridge. Lord Manchester était un homme généreux, bon, plein d'humanité; il avait vécu dans l'intimité de Buckingham et avait gardé de lui des manières affables et des mœurs licencieuses. Il se maria cinq fois et laissa onze enfants. D'après Clarendon, ce fut l'influence de sa seconde femme, Anne de Warwick, qui le détermina à se séparer de la cour.

P. L—Y.

Clarendon, *History of the Rebellion*. — Whitelock. — Collins, *Peerage*. — Lodge, *Portraits of illustrious personages*, V, 223.

MANCHICOURT (*Pierre*), musicien français du seizième siècle. Selon M. Fétis, ce ne serait pas à Tours, comme le dit La Croix du Maine, que ce musicien serait né, mais à Béthune en Artois, en 1510. On ignore l'époque de sa mort. Les biographes donnent d'ailleurs peu de détails sur les événements de sa vie ; on sait seulement qu'après avoir été chanoine d'Arras, il fut maître des enfants de chœur de la cathédrale de Tournay, et qu'il quitta ensuite cette position pour aller s'établir à Anvers où il vivait encore en 1560. Cet artiste a joui, de son temps, d'une certaine réputation. On a de lui : *Cantiones musicæ;* Paris, 1539, in-4°; — *Modulorum musicalium ;* Paris, 1545, in-4°, contenant quarante-huit motets à quatre parties. — *O Thoma Didime*, motet inséré dans le septième livre des motets à 4, 5 et 6 voix, publié à Paris, en 1534, par P. Attaignant; — Deux messes intitulées l'une *C'est une dure departie*, l'autre, *Povre cœur*, se trouvant dans le recueil des messes de Certon, publié à Paris, en 1546, par le même éditeur ; — *Missa quatuor vocum cum titulo : Quo obiit dilectus;* Paris, Nicolas Duchemin, 1568.

D. D. B.

La Croix du Maine, *Bibliothèque française*. — Guichardin, *Description des Pays-Bas*. — Fétis, *Biogr. universelle des Musiciens*. — Patria, *Hist. de l'art musical en France*.

MANCINELLI (*Antoine*), philologue italien, né à Velletri, en 1452, mort à Rome, vers 1506. Élève de Pomponius Lætus, il devint un humaniste distingué et enseigna les lettres anciennes à Velletri, à Sermoneta, à Rome, à Fano, à Venise, à Orvieto. Vers la fin de sa vie il retourna à Rome où il mourut dans l'indigence et l'obscurité. « On dit qu'ayant fait une harangue contre les mauvaises mœurs d'Alexandre VI, ce pape en fut si irrité qu'il lui fit couper la langue et les mains. » Bayle, qui rapporte ce fait, a raison de le révoquer en doute. Mancinelli composa des traités de grammaire, des commentaires sur les auteurs anciens, des poëmes. Ces ouvrages, aujourd'hui oubliés, eurent du succès et il s'en fit plusieurs éditions ; le recueil en fut publié à Venise, 1498-1502, 1519-1521; Bâle, 1501-1508; Milan, 1503-1506, in-4°. Un choix de ses *Epigrammata* a été inséré dans les *Deliciæ poetarum italorum* de Gruter, t. II, et son poëme *De Vita sua*, imprimé à Bologne, 1496, in-8°, se trouve dans les *Vitæ summorum dignitate et eruditione virorum ;* Cobourg, 1735, in-4°.

Z.

Fabricius, *Bibliotheca latina mediæ et infimæ ætatis*. — Bayle, *Diction. historique et critique*. — Niceron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres*, t. XXXVIII.

MANCINI (*Celso*), appelé aussi *Celsus de Rosinis*, littérateur italien, né à Ravenne, mort en 1612 ou en 1618, à Otrante. Il enseigna la philosophie morale à Ferrare, devint chanoine de Latran et passa ensuite dans les États de Naples. On a de lui : *De somnis, de risu ac ridiculis, de Synaugia platonica;* Ferrare,

1531, in-4°; réimp. dans la *Biblioth. Dresdensis* de Gœtz, II, 46; à Francfort, 1598, in-4°; — *De Cognitione hominis, quæ lumine naturali haberi potest lib. III;* Ravenne, 1586, in-4°; — *De Juribus principatuum lib. IX;* Rome, 1596; — *Agonotheta christiana.* P.

Ughelli, *Lyceum lateranense.*

MANCINI ou MANZINI (*Carlo-Antonio*, comte), astronome italien, né à Bologne, où il est mort vers 1678, dans un âge très-avancé. Il était de famille patricienne et s'appliqua à l'étude des mathématiques, où il devint fort habile. On a de lui : *Astrorum simulacra;* Bologne, in-4°; — *Tabulæ primi mobilis, quibus nova dirigendi ars et circuli positionis invento exhibetur;* Bologne, 1626, in-4°; — *Stella Gonzaga, sive geographicus ad terrarum orbis ambitum et meridianorum differentias tractatus;* Bologne, 1654, in-4°. Il a encore composé en italien une dioptrique pratique, un ouvrage contre le duel : *Il duello schernitto*, et une vie de saint Bruno. P.

Moréri, *Grand Dict. hist.* — Lalande, *Biblioth. astron.*

MANCINI (*Paolo*), fondateur de l'académie des *Umoristi*, né à Rome, où il est mort en 1635. Il appartenait à la noblesse romaine, étudia les humanités chez les jésuites et le droit à Pérouse, embrassa le métier des armes, et fut, dans la guerre suscitée par Clément VIII contre Ferrare, capitaine de la garde à cheval du cardinal généralissime Aldobrandini. En 1600 il épousa Vittoria Capozzi; ses noces furent célébrées avec beaucoup de magnificence, et les poëtes du temps, entre autres Gasparo Salviani, écrivirent en son honneur des comédies et des pièces de vers. Mancini les engagea à venir en donner le divertissement dans son palais, qui devint peu à peu le lieu ordinaire où se réunissaient les beaux esprits et les amis des lettres. La nouvelle académie se trouva formée vers 1602; Salviani en fut un des plus ardents promoteurs et Antonio Bruni le premier secrétaire. Les habitués s'assemblaient sous la présidence du maître du logis d'abord deux fois par mois, puis toutes les semaines; chacun d'eux était tenu de lire un morceau de vers ou de prose, et ce qui avait été jugé le meilleur était imprimé à frais communs. On donna aux premiers associés, à cause de leur entrain et de leur bonne volonté, le surnom d'*Uomini di bell' umore*, d'où vint celui d'*Umoristi*, qui leur resta. Eritreo (Rossi) a laissé d'eux, dans sa *Pinacotheca*, le portrait suivant qui se ressent de l'emphase italienne : *Erat summa inter eos* (les *Humoristes*) *pax atque concordia : nemo adversarius, nemo obtrectator laudum alterius, sed contra semper alter ab altero adjuvabatur et communicando, et monendo, et favendo.* Quoi qu'il en soit, cette académie, rivale de celle des *Lincei*, jeta un grand éclat pendant la première moitié du dix-septième siècle; elle compta parmi ses membres d'éminents écrivains, tels que Tassoni, Guarini, Marini, Vandelli et Peiresc. Elle se soutint jusqu'en 1670, et le pape Clément XI, qui en avait fait partie dans sa jeunesse, tenta inutilement de la rétablir en 1717. Après vingt années d'une union heureuse, Mancini, ayant perdu sa femme, renonça au monde et entra dans les ordres.

Paolo Mancini eut plusieurs enfants dont l'aîné, *Michel-Laurent*, épousa Hiéronyme Mazarin, sœur puînée du cardinal Mazarin, morte le 29 décembre 1656. Ce dernier laissa une postérité nombreuse, que Mazarin fit venir en France et prit sous sa protection; parmi les quatre fils nous citerons *Philippe-Julien*, duc de NIVERNAIS (*voy.* ce nom); les cinq filles furent *Laure*, duchesse de MERCOEUR, morte le 8 février 1657; *Olympe*, comtesse de SOISSONS, morte le 9 octobre 1708; *Marie*, princesse de COLONNA, morte en mai 1715; *Hortense*, duchesse de MAZARIN, morte le 2 juillet 1699; et *Marie-Anne*, duchesse de BOUILLON, morte le 20 juin 1714. P.

Bumaldi, *Biblioth. Bonon. Script.* — Ghilini, *Theatro d'uomini letterati.* — Thomasini, *Elog. doct.* — Erythræus, *Pinacotheca*, ch. 13. — Anselme, *Hist. des gr. officiers de la couronne*, 3e éd., III, 462. — Tiraboschi, *Storia della Letter. italiana*, VIII, 1re part., 39 40.

MANCINI (*Laure*), duchesse DE MERCOEUR, l'aînée des nièces du cardinal Mazarin, née en 1636, morte le 8 février 1657. Elle épousa, en 1651, le duc de Mercœur, fils du duc de Vendôme, et frère de cet audacieux frondeur, le duc de Beaufort, que les Parisiens avaient surnommé *le roi des halles*. Ce mariage ne se fit pas sans de longs pourparlers. Le grand Condé, qu'on nommait alors M. le Prince, s'y était montré fort opposé, et il fallut négocier pour obtenir son consentement, dont on n'osait se passer. N'ayant pu obtenir ce consentement, on passa outre toutefois, et, pendant l'exil du cardinal à Brühl, Laure Mancini devint duchesse de Mercœur. Mais ce mariage ne tarda pas à devenir une véritable affaire d'État, et, comme le cardinal avait été déclaré coupable de haute trahison, le duc fut cité à comparaître devant le parlement pour s'y justifier d'une union qu'on lui imputait à crime. Cependant les amis qu'il avait dans le sein même du parlement assoupirent l'affaire; et lorsque, les troubles de la Fronde étant apaisés, le cardinal reprit sa puissance, le duc de Mercœur se trouva fort bien d'avoir épousé sa nièce. Cette union dura peu de temps toutefois; Mme de Mercœur mourut en couches en 1657. Mme de Motteville nous apprend qu'elle était belle, quoique d'une taille peu avantageuse. Ce fut, de toutes les Mancini, celle qui fit le moins de bruit et qui eut la vie la plus sage; aussi est-elle beaucoup moins connue que ses sœurs. [Le Bas, *Dict. encyclop. de la France.*]

Mme de Motteville, *Mémoires.* — Am. Renée, *Les Nièces de Mazarin.*

MANCINI (*Olympe*). *Voy.* Soissons (comtesse de).

MANCINI (*Marie*), sœur de la précédente, née à Rome, en 1640, morte vers 1715, à Madrid. Élevée dans un couvent jusqu'à l'âge de dix ans, elle en sortit pour accompagner sa mère et sa sœur Hortense que le ministre demandait à Paris pour les initier à la vie du grand monde et de la cour. Pour achever leur éducation et la rendre conforme aux goûts du siècle, leur oncle les plaça dans le célèbre couvent des Filles Sainte-Marie de Chaillot, où elles restèrent deux ans. Lorsque Marie sortit du cloître, elle n'avait rien de séduisant dans ses traits : le portrait qu'en trace madame de Motteville, pour n'être pas flatté, n'en est pas moins authentique et vrai ; il concorde avec le sentiment unanime des contemporains. « Marie de Mancini, dit-elle dans ses *Mémoires*, était grande, mais si maigre que son col et ses bras semblaient décharnés ; puis elle était brune et jaune. Ses grands yeux noirs n'ayant point encore de feu paraissaient rudes ; sa bouche était grande et plate et hormis les dents qu'elle avait belles, on la pouvait dire toute laide alors. » Louis XIV n'en fut point d'abord épris. En attendant que la nature et la passion eussent complétement transformé « cette créature splendidement charpentée », suivant l'expression de Saint-Évremond, le roi s'attacha à mademoiselle de La Mothe d'Argencourt. Le cardinal, d'accord avec la reine mère, et redoutant comme elle l'ascendant d'une future favorite, fit tous ses efforts pour la desservir auprès du roi. Il y réussit à merveille, en lui prouvant, lettres en main, que Mlle d'Argencourt avait eu de nombreuses faiblesses de sentiment et qu'elle n'était plus digne du rang distingué qu'elle tenait à la cour. Louis XIV, blessé de la vérité de ce rapport, ordonna d'enfermer à Chaillot, au couvent des Filles de Sainte-Marie, son ancienne maîtresse, ce qui donna lieu à cette improvisation assez spirituelle :

Dedans Chaillot tous les jours
Gémit la belle Lamothe,
Madeleine dans sa grotte
Regrette moins ses amours.
Avec sujet elle pleure
Dans cette maison de Dieu.
Pour une pauvre demeure,
Elle quitte un Richelieu (1).

Cependant, à mesure que la nièce du cardinal se développait, aux charmes de sa personne vinrent se joindre ceux de l'intelligence. Instruite en Italie par des maîtres habiles, la célèbre nièce de Mazarin savait par cœur les poëtes de son pays. Elle chantait d'une façon merveilleuse les *canzone* de Pétrarque, le poëte par excellence des mélancoliques amours ! Le roi en devint bientôt sérieusement amoureux, quoi qu'en dise un certain religieux qui était venu en France, avec mission spéciale du pape de surveiller les mœurs de la cour. « J'asseuray au pape, écrivait-il plus tard à Mazarin, que le roy estoit aussy chaste que lorsqu'il sortit du batesme et que cette affection, celle qu'il avoit pour Marie Mancini, provenoit d'une sympathie d'*humeur*, et de ce que cette fille avoit beaucoup d'esprit revenant au sien, qui est ce que nous appelons *amor socialis*. »

Le monarque, âgé de vingt ans, dominé par la passion, fut tenté un moment d'épouser la nièce de son ministre. Mais loin de favoriser cette passion, le cardinal envoya sa nièce dans un couvent à Brouage, en attendant qu'une occasion se présentât pour la marier, comme il l'avait déjà fait pour la comtesse de Soissons et la duchesse de Vendôme, ses deux sœurs aînées. La séparation de Marie et du prince fut touchante ; et elle lui dit ce mot si connu : *Vous pleurez, vous êtes roi, et je pars*, que Bayle, dans ses *Réponses aux questions d'un provincial*, s'efforça vainement de dénaturer. Peu après, Louis XIV épousa l'infante Marie-Thérèse, et la nièce de Mazarin épousa, en 1661, le prince de Colonna, connétable de Naples, à qui elle apporta en dot cent mille livres de rente. Elle partit aussitôt pour l'Italie avec son époux ; mais à son grand déplaisir, « car elle eut la douleur, écrit madame de La Fayette, de se voir chassée de France par le roi ; ce fut, il est vrai, avec tous les honneurs imaginables..... Mais elle se trouva si peinée de ses douleurs et de l'extrême violence qu'elle s'était faite, qu'elle pensa y demeurer. »

Le connétable passa d'abord avec elle quelques années paisibles. Elle donna, en peu d'années plusieurs fils à son mari, et rien ne semblait manquer à leur bonheur, quand, à la suite d'une couche pénible qui avait mis ses jours en danger, Marie signifia au connétable qu'elle ne voulait plus vivre avec lui ; et à partir de cette fatale déclaration elle le rebuta par sa froideur et ses caprices. Elle résolut de divorcer et confia ce dessein à sa sœur Hortense, prétextant les infidélités de son mari. Elle la pria de favoriser sa fuite. Avant de partir, elle écrivit à une de ses amies de Rome une lettre dans laquelle elle repoussait énergiquement le reproche que le connétable lui faisait de s'être montrée nue au chevalier de Lorraine, un des plus ravissants seigneurs de la cour de France, lorsqu'elle se baignait dans le Tibre. Puis, après avoir revêtu des habits d'homme, elle partit avec Hortense pour Civita-Vecchia. Les deux exilées volontaires se jetèrent dans une felouque que guidaient quelques matelots et abordèrent en Provence (1672) où leur descente fit un grand scandale, à en croire madame de Grignan, qui eut la charité de leur envoyer des chemises, disant « qu'elles voyageaient en vraies héroïnes de roman avec force pierreries et point de linge blanc (1). »

(1) Jeu de mots, fondé sur ce qu'elle avait pour amant le marquis *de Richelieu*.

(1) A cette occasion, on lit aussi dans une lettre de madame de Scudéry, publiée par l'éditeur du *Supplé-*

Le duc de Mazarin, mari d'Hortense, apprenant cette aventure, envoya des émissaires dans le midi de la France. Pour les éviter, Hortense gagna la Savoie; Marie seule continua son voyage, et pria le roi de lui accorder protection contre le connétable. Louis XIV, lui ayant refusé audience, l'envoya à l'abbaye du Lys, où il pourvut magnifiquement à tous ses besoins. Elle mit tout en jeu pour approcher le roi, qui refusa constamment de la voir; puis, désappointée, elle se rendit à Turin, remonta l'Allemagne, traversa les Pays-Bas et revint à Madrid s'enfermer dans un couvent, après que le prince Colonna eut enfin consenti à la séparation demandée. Toute sa personne gagna, dans la solitude, un grand air de modestie et de simplicité qui la fit remarquer de ses anciennes connaissances. L'abbé de Villars la trouva plus belle à quarante ans qu'elle ne l'était à vingt, époque de ses amours avec le roi. « Elle n'est pas reconnaissable, écrit-il, de ce qu'elle était en France : c'est un teint clair, une taille charmante, de beaux yeux, des dents blanches, de beaux cheveux. » Mais bientôt, ennuyée de la vie du couvent, Marie, après une absence de onze années, revint en France, où elle était totalement oubliée (1684). Elle languit dans une telle obscurité, qu'on ne nota pas même l'année de sa mort, que l'on place vers l'année 1715. Selon le père Anselme, elle finit ses jours à Madrid, vers le milieu de mai.

Armand LEBAILLY.

Mémoires de M. L. P. M. M. (madame la princesse Marie Mancini) par un anonyme, in 12, 1676; trad. en italien, 1678. — *Apologie, ou les véritables Mémoires de madame Marie de Mancini écrits par elle-même;* Leyde, 1678, in-12. — *Mémoires de madame de Motteville* (collection Petitot). — *Mémoires sur Mme de Sévigné*, par Walkenaër. — Somaize, *Dictionnaire des précieuses*. — *Mémoires de Mademoiselle et de madame de La Fayette* (collection Petitot). — *Bulletins de la Société de l'histoire de France*, tome Ier, 1834. — *Mémoires de la duchesse de Mazarin*, par Saint-Réal. — *Memoires de Saint-Simon*, tom. XX, édit. in-18. — *Roman comique de Scarron*. — *Opuscules* de Saint-Évremond. — *Remarques* de M. Erard. — Amédée Renée, *Les Nièces de Mazarin*, Paris, Didot, 1857.

MANCINI (*Marie-Anne*), duchesse DE BOUILLON, sœur des précédentes, née à Rome, en 1646, morte en 1714, à Paris. Elle fut amenée à Paris quelques années plus tard que ses sœurs. Mariée en 1662, c'est-à-dire à treize ans, à Godefroy de La Tour, duc de Bouillon, elle ne lui apporta qu'une dot inférieure à celle de ses sœurs, sa fortune ayant été réduite par la mort du cardinal. Charmante et spirituelle comme l'étaient toutes les Mancini, elle fut plus heureuse que ses sœurs, bien que sa vie faillît être horriblement bouleversée par l'interrogatoire qu'elle eut à subir devant la Chambre ardente instituée par Louis XIV pour rechercher et punir ces affreux crimes d'empoisonnement qui désolaient et terrifiaient alors la France. La duchesse était accusée d'avoir eu recours à la sorcellerie pour commettre des crimes et pour lire dans l'avenir, accusation puérile qui ne peut être justiciable que du tribunal du ridicule. L'interrogatoire que rapporte Mme de Sévigné fut aussi plaisant que la folie qui avait donné lieu à ces graves imputations. « La duchesse de Bouillon alla demander à la Voisin un peu de poison pour faire mourir un vieux et ennuyeux mari qu'elle avoit, et une invention pour épouser un jeune homme qu'elle aimoit. Ce jeune homme étoit M. de Vendôme, qui la menoit d'une main, et M. de Bouillon (son mari) de l'autre; et de rire. Quand une *Mancini* ne fait qu'une folie comme celle-là, c'est donné... » Et plus loin, Mme de Sévigné raconte ainsi l'interrogatoire de la duchesse : « Mme de Bouillon entra comme une petite reine dans cette chambre; elle s'assit dans une chaise qu'on lui avoit préparée, et, au lieu de répondre à la première question, elle demanda qu'on écrivît ce qu'elle vouloit dire; c'étoit : « Qu'elle ne venoit là que par le respect qu'elle avoit pour l'ordre du roi, et nullement pour la chambre qu'elle ne reconnoissoit point, ne voulant pas déroger au privilége des ducs. » Elle ne dit pas un mot que cela ne fût écrit, et puis elle ôta son gant, et fit voir une très-belle main; elle répondit sincèrement, jusqu'à son âge. « Connoissez-vous la Vigoureux? — Non. — Connoissez-vous la Voisin? — Oui. — Pourquoi voulez-vous vous défaire de votre mari? — Moi, me défaire de mon mari! vous n'avez qu'à lui demander s'il en est persuadé; il m'a donné la main jusqu'à cette porte. — Mais pourquoi alliez-vous si souvent chez cette Voisin? — C'est que je voulois voir les sibylles qu'elle m'avoit promises; cette compagnie méritoit bien qu'on fît tous les pas. — N'avez-vous pas montré à cette femme un sac d'argent? » Elle dit que non, pour plus d'une raison, et tout cela d'un air fort riant et fort dédaigneux. « Eh bien, messieurs, est-ce là tout ce que vous avez à me dire? — Oui, madame. » Elle se lève, et en sortant, elle dit tout haut : « Vraiment, je n'eusse jamais cru que des hommes sages pussent demander tant de sottises. » Elle fut reçue de tous ses parents, amis et amies avec adoration, tant elle étoit jolie, naïve, naturelle, hardie, et d'un bon air et d'un esprit tranquille. » Voltaire ajoute que « La Reynie, un des présidents de cette chambre, ayant été assez mal avisé pour demander à la duchesse de Bouillon si elle avait vu le diable, elle répondit qu'elle le voyait dans ce moment; qu'il était fort laid et fort vilain, et qu'il était déguisé en conseiller d'État. » Tout allait bien jusque-là; mais la duchesse, non contente d'être sortie triomphante de cet interrogatoire, se vanta encore tout haut d'avoir bafoué ses juges, ce qui la fit exiler à Nérac, par un monarque jaloux de sa dignité et de celle de ses ministres.

ment de Bussy : « Mesdames Colonna et Mazarin sont arrêtées à Aix; l'histoire dit qu'on les y a trouvées déguisees en hommes qui venaient voir les deux frères, le chevalier de Lorraine et le comte de Marsan. »

La duchesse profita du temps de son exil pour visiter sa sœur en Angleterre, d'où elle revint pour quelque temps à Nérac, et passa ensuite en Italie pour y voir le prince de Turenne, son fils, qui se trouvait à Rome. C'est là qu'elle reçut enfin la permission de rentrer à la cour de France, en 1690. On ne sait plus rien de la vie de la duchesse de Bouillon depuis cette époque, si ce n'est qu'elle mourut à l'âge de soixante-huit ans.

Les témoignages les plus unanimes de l'amabilité et de l'esprit éclairé de madame de Bouillon nous ont été laissés par ses contemporains. Ce fut elle, dit-on, qui devina le talent de La Fontaine et lui donna le surnom de *Fablier*, si souvent attribué à madame de La Sablière. La Fontaine, qui n'oubliait jamais ses amis dans le malheur, lui adressa de nombreuses lettres dans son exil; et, pendant le séjour de sa protectrice en Angleterre, il écrivait à l'ambassadeur français : « Elle porte la joie partout; c'est un plaisir de la voir disputant, grondant, jouant et parlant de tout avec tant d'esprit, que l'on ne sauroit s'en imaginer davantage. » La duchesse de Bouillon ne fut pas, plus que ses sœurs, exempte de la galanterie, travers trop commun à cette époque. Dans l'âge mûr, elle la remplaça par le goût des lettres et la protection éclairée qu'elle accordait à ceux qui les cultivaient. On a prétendu, sans trop de vraisemblance, qu'elle avait coopéré à la composition de *Mustapha et Zéangir*, tragédie de son bibliothécaire Belin. [Le Bas, *Dict. encyclop. de la France*.]

Mémoires du temps. — Voltaire, *Siècle de Louis XIV.* — Mme de Sevigné, *Lettres.* — Am. Renée, *Les Nièces de Mazarin.*

MANCINI (*Hortense*). *Voy.* MAZARIN (duch. DE).

MANCINI (*Francesco*), peintre de l'école bolonaise, né vers 1685, à S.-Angelo-in-Vado, en Romagne, mort en 1758. L'époque de sa naissance est incertaine; on ne peut accepter la date de 1705, donnée par quelques auteurs, puisque nous savons que Mancini fut élève de Carlo Cignani et avait déjà acquis une certaine réputation à la mort de son maître, arrivée en 1719. D'ailleurs il fut admis à l'académie de Saint-Luc en 1725, et il devait nécessairement être âgé de plus de vingt ans. Après la mort de Carlo Cignani, Francesco partit pour Rome, où il rencontra son condisciple Marcantonio Franceschini; cette liaison n'eut pas une heureuse influence sur son talent, car elle l'engagea à s'éloigner du faire soigné de son maître pour prendre la manière plus expéditive de son ami. Quoi qu'il en soit, bon dessinateur et agréable coloriste, il ne tarda pas à être compté parmi les meilleurs artistes vivant alors à Rome. Le chef-d'œuvre de Mancini est *Saint Pierre et saint Jean guérissant un estropié*, tableau qui, conservé au Quirinal, a été copié en mosaïque à Saint-Pierre. Citons encore parmi les bons ouvrages de ce maître, *Le Bienheureux Gambacorti* de la cathédrale de Pise, *L'Apparition de J.-C. à saint Pierre*, au couvent des Philippins de Castello; *Le Char du soleil*, au palais Albicini de Forli; plusieurs autres peintures aux conventuels d'Urbin et aux Camaldules de Fabriano; enfin des fresques à l'église de la Misericordia de Macerata. Mancini forma plusieurs élèves dont les plus connus sont le chanoine Andrea Lazzarini et Niccolo Lapiccola de Crotone. E. B—N.

Zani, *Enciclopedia metodica.* — Zanelli, *Vita di Carlo Cignani.* — Missirini, *Memorie dell' Accademia di S. Luca.* — Gualandi, *Memorie originali di belle arti.* — Casali, *Guida di Forli.* — Morrona, *Pisa illustrata.*

MANCO-CAPAC, fondateur de la monarchie des Incas. Ce législateur du Pérou appartient autant à la légende qu'à l'histoire. Selon le calcul des premiers écrivains du Pérou, il vécut vers le onzième siècle de l'ère chrétienne; mais si l'on considère que la dynastie des Incas ne se compose que de douze monarques régnants et si l'on suppose que chaque règne ait duré vingt ans en moyenne, on trouvera que Manco-Capac n'a dû exister que dans le treizième siècle. Quant à sa patrie, lorsqu'il arriva chez les Péruviens réduits encore à l'état sauvage, il profita de leur vénération pour le soleil et se donna lui et sa femme, Mama Oello, pour fils de cet astre. Il leur apprit à adorer intérieurement et comme un dieu suprême, le *grand Pachacamac* (1) (c'est-à-dire l'âme ou le soutien de l'univers), et extérieurement et comme un dieu inférieur, créateur visible et bienfaisant, le soleil son père. La tradition rapporte que Manco partit du lac de Titicaca. Alcide d'Orbigny y voyait une preuve qu'il appartenait à la nation des Aymaras, qui habitait les bords de ce lac et qui est demeurée le type de la civilisation mexicaine. D'autres érudits font venir Manco et Mama d'un autre continent ou, du moins, de quelque terre éloignée d'Amérique, et expliquent ainsi le titre d'*enfants du soleil* qu'ils prirent à leur arrivée et les connaissances qu'ils apportèrent chez les Péruviens. Quelle que fût son origine, le couple réformateur subjugua promptement l'esprit des Indiens et trouva dans ces naturels crédules des instruments dociles et empressés. La fondation d'une ville fut l'un des premiers actes du législateur. En réunissant un certain nombre de tribus autour de lui, Manco propagea rapidement ses idées civilisatrices. En même temps que le prétendu fils du soleil enseignait à ses sujets à cultiver la terre, à construire des maisons, à pratiquer les arts les plus utiles à l'homme, Mama Oello apprenait aux femmes à filer, à tisser des étoffes de coton et de laine. Manco établit aussi des hiérarchies administratives, judiciaires et militaires; mais la principale base

(1) Composé des deux mots péruviens *pacha* (monde) et *camac* (animer).

de son gouvernement fut la religion. Les lois prononçaient la peine de mort contre l'homicide, le vol et l'adultère. Les pères étaient responsables des fautes de leurs enfants. L'oisiveté était punie sévèrement, etc. Le territoire de Manco, qui d'abord n'embrassait qu'un espace de huit à dix lieues autour de Cusco, s'étendit rapidement par l'alliance ou par la conquête. L'inca soumit à ses lois toute la partie orientale du Pérou jusqu'à la rivière de Paucartempé, quatre-vingts lieues à l'ouest jusqu'à l'Apurima, et neuf lieues au sud jusqu'à Guequezona. Son règne dura trente ou quarante ans. Il laissa le trône à son fils Sinchi-Roca. A. DE L.

Garcilasso de La Vega, *Los Commentarios reales*, etc.; Lisboa, 1609, in-fol.; trad. en français par J. Pradelle. — Beaudouin, *Hist. des Incas*, etc.; Paris, 1633, 2 vol. in-4°, très-rares — Raynal, *Histoire philosophique des deux Indes*, t. VI, liv. VII, chap. VI. — Robertson, *History of America*. — Frédéric Lacroix, *Pérou*, dans l'*Univers Pittoresque*, p. 364-404. — Pedro Cieza de Leon, *Chronica del Peru*, passim. — Prescott, *Hist. du Pérou*.

MANCO-CAPAC II, dernier inca du Pérou, assassiné à Villapampa vers 1563. Fils d'Huana-Capac et frère de Huascar et d'Atahualpa, après le meurtre de ces deux incas, il fut reconnu empereur par les populations de Cusco et des districts environnants. Dans le même temps Francisco Pizarre faisait proclamer Paul Inca, un des fils d'Atahualpa. Pour les deux princes, le titre de souverain fut à peu près honorifique. Manco-Capac, attaqué dans Cusco par les Espagnols, défendit courageusement sa capitale, et quand il se vit forcé, il se réfugia dans les montagnes d'où il guerroya avec avantage. Paul Inca étant mort, Pizarre fit des propositions à Manco. Ce souverain consentit à se reconnaître vassal du roi d'Espagne, et fit son entrée publique à Cusco en 1533. Mais, traité aussitôt en prisonnier, il trama une vaste conspiration qui avait pour but le massacre général des Espagnols et la délivrance du Pérou. Il profita de la permission qu'il reçut de se rendre à une fête solennelle qui devait se célébrer dans la province d'Incaya pour jeter le cri de guerre (1535). Les Espagnols surpris furent massacrés en assez grand nombre. Los Reyes et Cusco furent assiégés par deux cent mille Indiens qui montrèrent un courage remarquable. Juan Pizarre fut tué dans un des nombreux assauts que les assaillants ne cessaient de livrer. Les Espagnols, réduits à cent soixante-dix, se disposaient à évacuer la ville lorsqu'Almagro arriva du Chili avec cinq cent soixante-dix Européens et un grand nombre d'indigènes. Almagro était alors en lutte avec les Pizarre. L'inca entama une négociation avec Almagro ; il comprit bientôt que ce chef ne consentait à lui prêter une assistance momentanée que pour le sacrifier plus tard. Prévenant la trahison, il se jeta à l'improviste sur son douteux allié ; mais la valeur et la discipline triomphèrent du nombre, et Manco-Capac fut complétement battu. Il regagna les Andes et continua d'inquiéter les conquistadores si vivement qu'ils ne trouvèrent qu'un seul moyen de se débarrasser de lui : l'un d'entre eux, se prétendant proscrit, se fit accueillir du monarque péruvien et le poignarda.

A. DE LACAZE.

Garcilasso de la Vega, *Historia general del Peru*. — Aug. de Zarate, *Conquête du Pérou par Pizarre*. — Frédéric Lacroix, *Pérou et Bolivie*, dans l'*Univers pittoresque*, p. 441. — Prescott, *Hist. du Pérou*.

MANDAGOT (*Guill.* DE). *Voy.* GUILLAUME.

MANDAJORS (*Louis* DES OURS, seigneur DE CANVAS et DE), archéologue français, mort à Alais en 1716. Il était bailli général du comté d'Alais et maire de cette ville. Homme d'esprit et de quelque érudition, il composa des ouvrages où un amour exagéré de sa province le fit commettre plusieurs erreurs géographiques. On a de lui : *Nouvelles découvertes sur l'état de l'ancienne Gaule du temps de César;* Paris, 1696, in-12. L'auteur y bouleverse toutes les positions des villes et des territoires des nations de l'ancienne Gaule; il ne s'appuie au surplus que sur de vaines conjectures et des rapports de noms; — *Éclaircissements sur la dispute d'Alise en Bourgogne et de la ville d'Alez au sujet de la fameuse* Alesia *assiégée par César;* Avignon, 1715, in-12; — *Conclusion de la dispute d'Alise;* s. d., in-12. Mandajors, fidèle à son plan, voit Alesia ou Alise dans Alais, sa patrie; — *Nouvelles découvertes sur Clodion et les Français*, s. d., in-4°, ouvrage fort médiocre. L—z—E.

Hugues de Salins, dans le *Journal de Verdun*, ann. 1697. — *Dictionnaire historique* (1822).

MANDAJORS (*Jean-Pierre* DES OURS DE), historien et poëte français, fils du précédent, né à Alais, le 24 juin 1679, mort dans la même ville, le 15 novembre 1747. Après avoir terminé ses études dès l'âge de quatorze ans, il vint à Paris en 1696. Il cultiva la poésie, mais l'histoire ancienne, surtout celle de la Gaule, fut l'objet principal de ses travaux. Admis en 1712 comme élève à l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres, il y fut reçu membre associé en 1715. On a de lui : *Arlequin, valet de deux maîtres*, comédie jouée au Théâtre-Italien, 1714; — *L'Impromptu de Nîmes*, pastorale, 1714 ; — *Mémoires sur la marche d'Annibal dans les Gaules*, dans les t. III et V des *Mém. de l'Académie des Inscriptions*, 1725; — *Histoire critique de la Gaule Narbonnaise;* Paris, 1733, in-12, ouvrage fort estimé. Le premier livre contient l'histoire des Gaules avant la conquête romaine; la seconde partie traite de ce pays sous César et Auguste. Elle est suivie de sept dissertations sur *la Celtique d'Ambigat; la Fondation de Marseille; la Route d'Annibal entre le Rhône et les Alpes; la Guerre des Cimbres; le passage de Pompée dans la Narbonnaise; les significations du mot* Gallia; *les limites de la Narbonnaise et de l'Aquitaine*; — *Réflexions sur les* Dissertations historiques et critiques sur l'état de l'ancienne

Gaule; dans le *Journal des savants*, mai 1712; contrairement aux assertions de son père, Mandajors s'attache à prouver qu'*Augustodunum* est l'ancien nom d'Autun. Un grand nombre de *Mémoires* pleins d'érudition sont imprimés dans des recueils de sociétés savantes. On y remarque particulièrement les mémoires suivants : *Sur l'évêché d'Arisidium ou Aresetum;* l'auteur croit y retrouver celui d'Alais; — *Sur les vies d'Annibal et de Scipion attribuées à Plutarque;* Mandajors les attribue à Donat Acciajoli; — *Sur les limites de la France et de la Gothie;* — *Sur un passage de Grégoire de Tours au sujet des années du règne d'Euric, ou Évaric, roi des Visigoths;* — *Sur une prétendue loi de Marc-Aurèle en faveur des chrétiens*, etc. L—z—e.

Fréret, *Éloge de Mandajors* dans le *Recueil de l'Académie des Inscriptions*, t. XXI (Histoire), p. 250. — *Dictionnaire hist.* (1822).

MANDAR (*Jean-François*), prédicateur français, né à Marines, en 1732, mort à Paris, en 1803. Il appartenait à l'ordre de l'Oratoire dont il devint supérieur général. Il était prédicateur du roi et avait longtemps professé au collége de Juilly. En 1792, il émigra en Angleterre et ne rentra en France qu'en 1800. Il avait refusé un évêché sous Louis XV; il refusa un archevêché sous Napoléon. On a du P. Mandar : *Panégyrique de saint Louis*, prononcé à l'Académie française; Paris, 1772; Londres, 1792, traduit en espagnol; — *Voyage à la Grande-Chartreuse en* 1775, poëme; Paris, 1782; — *Discours sur la vieillesse* (en vers), 1802; — des *Sermons*, des *Cantiques*, imprimés en 1815 avec les *Mélanges* du P. Viel, son ami. A. L.

Journal de Verdun, 1776. — *Dictionnaire historique* (1822).

MANDAR (*Michel-Philippe* Mandar, dit *Théophile*), littérateur et publiciste français, neveu du précédent, né le 19 septembre 1759, à Marines, près Pontoise, mort le 2 mai 1823, à Paris. Élevé sous les auspices de son oncle, qui était supérieur du collége de Juilly, il embrassa les principes de la révolution avec l'exaltation qui le caractérisait; sa passion pour la liberté l'entraîna peut-être un peu loin; mais ce qu'on a publié de sa conduite doit être considéré comme une honorable excuse de ses erreurs. Dans les journées qui précédèrent la prise de la Bastille, il fut un des nombreux orateurs qui encouragèrent le peuple à la résistance; le 13 juillet, il se rendit auprès de Bezenval, qui occupait le Champ de Mars avec les Suisses, et lui persuada d'évacuer cette position, sous prétexte que, dans peu d'instants, elle ne serait plus tenable. Cette intervention hardie permit au peuple de s'emparer, sans coup férir, de l'arsenal d'armes que contenait l'hôtel des Invalides. Mandar, dont le nom était devenu populaire, prit une part active aux journées qui marquèrent cette époque de troubles, notamment à celles du 20 juin et du 10 août. Lors des massacres de septembre, il était vice-président de la section du Temple. Le 3, vers six heures du soir, il alla chez Danton, où tous les ministres, excepté Roland, se trouvaient réunis avec le président Lacroix et les secrétaires de l'assemblée législative, Pétion, Robespierre, Camille Desmoulins, Fabre d'Églantine, Manuel, plusieurs membres de la commune révolutionnaire, ainsi que les présidents et commissaires des quarante-huit sections de Paris. On agita, dans cette assemblée, les moyens d'éloigner le roi de Prusse, qui venait d'entrer dans Verdun, et de sauver Paris. Mandar, élevant la voix en faveur de l'humanité, proposa d'énergiques mesures pour faire cesser les massacres qui continuaient encore dans les prisons et arrêter sur l'heure ce torrent de sang, qui, ajoutait-il, souillerait à jamais le nom français. Puis, prenant à part Danton, Pétion et Robespierre, il leur parla avec la plus entraînante chaleur. « Si demain, dit-il, vous consentez à m'accompagner à la barre, je prends sur moi de proposer d'imiter les Romains dans ces temps de crise qui menacent la patrie, et pour arrêter sur-le-champ ces effroyables massacres, je demanderai qu'il soit créé un dictateur. Je motiverai ma demande, ma voix retentira comme le tonnerre. Oui, pour faire cesser ces massacres, j'aurai l'audace de le proposer : il ne le sera que vingt-quatre heures; il ne sera puissant que contre le crime; la dictature arrêtera le sang, les massacres cesseront, ils cesseront à l'instant même! — Garde-t'en bien! dit Robespierre, Brissot serait dictateur. — O Robespierre, répondit Mandar, ce n'est pas la dictature que tu crains, ce n'est pas la patrie que tu aimes, c'est Brissot que tu hais! » Pétion ne prononça pas une parole. La proposition de Mandar ne fut pas appuyée, et les massacres continuèrent pendant toute la semaine. Mandar ne renonça point, malgré cet échec, à soutenir la révolution; en 1793, on retrouve son nom parmi les membres du conseil exécutif. Dans la suite, il n'alla plus que rarement au club des Jacobins, et s'occupa à peu près exclusivement de littérature. La Convention lui accorda un secours de quinze cents francs et l'empire lui fit une petite pension. Parmi les nombreux écrits de Mandar, nous citerons : *Des Insurrections, ouvrage philosophique et historique;* Paris, 1793, in-8°; — *Le Génie des siècles;* Paris, 1794, 1795, in-8°; poëme en prose en huit chants, à la suite duquel on trouve un discours prononcé en 1792 contre les journées de septembre; — *Philippique destinée pour être lue dans les deux chambres du parlement d'Angleterre, adressée au duc de Norfolk;* Sophopolis (Paris), 1798, in-8°; — *Adresse au roi de la Grande-Bretagne sur l'urgence de la paix;* Paris, 1797, in-8°; 3e édit., 1799; — *Voyage à Sophopolis;* — *Prière à Dieu, récitée par le pape, le clergé, le sénat, le corps législatif et le peuple en actions de*

grâces pour le sacre de l'empereur Napoléon; Paris, 1804, in-4°. On doit encore à cet écrivain la publication des ouvrages suivants, qu'il a traduits de l'anglais : *Voyage en Suisse*, de W. Coxe; Paris, 1790, 3 vol. in-8°; — *Relation de quatre voyages au pays des Hottentots*, de W. Paterson; Paris, 1791, in-8°; — *Voyage et retour de l'Inde par terre*, de Th. Howel; Paris, 1796, in-4°, etc. Il a eu part, avec Castéra, à la traduction de la *Description de l'Indostan*, de Rennell, et a laissé en manuscrit *Le Phare des rois*, poëme en seize livres, dont l'impression fut défendue en 1809 à cause d'un chant intitulé *Le Crime*.

Son frère aîné, MANDAR (*Charles-François*), né en 1757, à Marines, mort après 1830, à Paris, fut ingénieur des ponts et chaussées. Après avoir enseigné la fortification à l'école de Pont-le-Voy, il fut appelé sous l'empire à celle des ponts et chaussées comme professeur d'architecture. En 1830 il prit sa retraite avec le titre d'ingénieur en chef. Son nom a été donné à une rue de Paris, qui fut construite sur ses propriétés et d'après ses dessins. On a de lui : *De l'Architecture des forteresses ou de l'Art de fortifier les places et les établissements de tout genre qui ont rapport à la guerre;* Paris, an IX (1801), in-8° pl.; — *Études d'architecture civile;* Paris, nouv. édit. augmentée, 1826-1830, in-fol. avec 120 pl. P. L.

Prudhomme, *Les Révolutions de Paris*. — Louis Blanc, *Histoire de la Révolution française*. — *Biogr. univ. des Contemp.* — *Biographie nouvelle des Contemp.* — Quérard, *La France littér.* — Nagler, *Neues Allg. Künstl.-Lexic.*

MANDAT (*Jean-Antoine* GALYOT, marquis DE), officier français, né aux environs de Paris, en 1731, assassiné dans cette ville, le 10 août 1792. Il était capitaine aux gardes françaises lorsque éclata la révolution. Dévoué à la constitution et au roi, il croyait servir l'une en défendant l'autre. Mal vu à la cour à cause de ses opinions, il lui inspirait néanmoins une entière confiance à cause de son énergie et de ses lumières (1). Depuis la retraite de La Fayette, le commandement général de la garde nationale parisienne passait alternativement durant deux mois à un des six chefs de légion. Mandat s'était retiré du service actif et avait été élu l'un de ces chefs (4e légion). Son tour de service durait lors des journées des 9 et 10 août. Prévenu, dans la nuit, de l'insurrection terrible qui se préparait, il obtint de Pétion, maire de Paris, l'ordre de repousser la force par la force dans le cas où le château serait attaqué. Il fit ses préparatifs en conséquence et se concerta avec M. de Maillardoz, commandant des gardes-suisses, pour mettre les Tuileries à l'abri de tout danger. Il venait de terminer ses dispositions lorsque le 10, à cinq heures du matin, il fut mandé à l'Hôtel-de-Ville. Il hésitait à s'y rendre, mais le procureur départemental Rœderer l'y décida. Il trouva une nouvelle municipalité installée. Le président Huguenin lui demanda de quel droit il avait fait prendre position aux troupes et à la garde nationale. Il répondit que c'était par ordre de Pétion. On le fouilla pour reprendre cet écrit; mais Mandat, en comprenant l'importance, l'avait glissé à son fils, âgé de douze ans, qui l'avait accompagné. Au même instant on dépose sur le bureau du conseil général une lettre ainsi conçue : « Le commandant général ordonne au commandant de bataillon de service à la Ville de dissiper la colonne d'attroupement qui marcherait au château tant avec la garde nationale qu'avec la gendarmerie en l'attaquant par derrière : signé le commandant général Mandat. » La commune décrète sur le champ Mandat d'arrestation, nomme Santerre pour le remplacer et ordonne qu'il soit conduit à l'Abbaye. Le président Huguenin, en donnant cet ordre, fait un geste horizontal qui en explique le sens. Un coup de pistolet abat l'infortuné commandant sur les marches de l'Hôtel-de-Ville. Les piques et les sabres l'achèvent. Son fils, qui l'attendait sur le perron, dispute en vain aux meurtriers le cadavre de son père. Le corps de Mandat fut jeté dans la Seine.

On a accusé Pétion d'avoir provoqué cet assassinat pour faire disparaître l'ordre donné par lui de tirer sur le peuple; mais on n'a pas de preuves de ce crime. Toujours est-il que la mort de Mandat fut le signal de désorganisation de la défense du château et de la dispersion d'une grande partie des troupes rassemblées. Elle décida de la victoire populaire et de la chute de la monarchie. H. LESUEUR.

Le Moniteur Universel, ann. 1792. - *Galerie historique des Contemporains* (1819). — De Ferrières, *Mémoires*, t. III, p. 178. — Dulaure, *Esquisses historiques de la Révolution française*, t. II, p. 253-258 — Mme Campan, *Mémoires*, t. II, p 241. — Thiers, *Hist. de la Révol. française*, t. II, liv. VII, p. 201-205. — A. de Lamartine, *Hist. des Girondins*, t. III, liv. XX, p. 120-149.

(1) Thiers, liv. VII.

*MANDEL (*Édouard*), graveur allemand, né à Berlin, le 15 février 1810. Élève de Buchhorn, il devint en 1837 membre de l'Académie des beaux-arts à Berlin, et professeur de gravure cinq ans après. Il obtint en 1855 à l'exposition universelle une médaille de seconde classe. Ses principales planches sont : *Le Guerrier et son enfant*, d'après Hildebrand; — *Lorely*, d'après Begass; — *L'Enlèvement d'Hylas*, d'après Sohn; — *Œdipe et Antigone*, d'après Henning; — *La Carità*, d'après Daege; — *Le Portrait du roi de Prusse*, d'après Otto; — *Le Berger italien*, d'après Pollack; — *Le Portrait de van Dyck*, d'après le tableau du Louvre; — *Le Portrait du Titien*, d'après l'original de Berlin; — *Le Portrait de Charles Ier*, d'après van Dyck; — *La Madone de Colonna*, d'après Raphael; — *Le Christ pleurant sur Jérusalem*, d'après Ary Scheffer; — *Deux Enfants*, d'après Magnus, etc. O.

Conv.-Lex.

MANDELOT (*François* DE), célèbre gouverneur du Lyonnais, né à Paris, le 20 octobre 1529, mort à Lyon, le 24 novembre 1588. Il appartenait à une ancienne famille, originaire de la Champagne. Entré chez le duc de Nemours en qualité de page, il obtint bientôt le titre de gentilhomme de la chambre du roi et celui d'écuyer. Le duc de Nemours, qui venait d'être nommé colonel général de la cavalerie légère, se souvint de son ancien page et lui donna dans sa compagnie le grade de cornette, que Mandelot échangea bientôt pour celui de lieutenant. Après s'être distingué à la bataille de Renti, au siége de Metz, à la prise de Thionville et dans maints tournois célèbres, il fut nommé lieutenant général du duc de Nemours et fit partie de l'armée royale que ce prince conduisait contre les protestants du midi. Les calvinistes, sous le commandement du féroce baron des Adrets, s'étaient emparés de la ville de Lyon, qu'ils saccageaient impunément. La désunion qui régnait parmi les chefs de l'armée catholique ne permit pas au duc de Nemours de faire le siége de la place. Cependant Mandelot battit auprès de Beaurepaire le baron des Adrets, qui tenait la campagne, et le força à une trêve. Ce succès imprévu rétablit l'harmonie parmi les chefs; les calvinistes de Lyon se soumirent après une longue résistance et l'édit de pacification ramena la tranquillité dans le midi. Le duc de Nemours avait obtenu le gouvernement du Lyonnais après la mort du maréchal de Saint-André; Charles IX nomma Mandelot son lieutenant dans cette même province et le fit chevalier de l'ordre de Saint-Michel.

La guerre se ralluma entre les catholiques et les réformés du midi; après d'heureuses expéditions dans le Lyonnais et dans le Forez, Mandelot fut nommé gouverneur de Lyon en remplacement du duc de Nemours, qui avait donné sa démission. Un débordement du Rhône et de la Saône, un hiver rigoureux, une disette extrême ajoutèrent aux difficultés de sa tâche. Cependant il se montra juge intègre et gouverneur habile tant qu'il ne fut pas contraint de sortir du domaine légal de l'administration; mais il ne sut pas tenir avec un égal bonheur une juste balance entre les factions religieuses. A Lyon comme à Paris, la querelle qui d'abord n'avait porté que sur les opinions et les principes était devenue une question de vie ou de mort entre le catholicisme et la réforme. Tous les moyens semblèrent bons pour anéantir une secte rivale, et le parti catholique crut ne pouvoir terminer la lutte que par un massacre général des réformés. Après la Saint-Barthélemy, Mandelot, qui avait tout le fanatisme de l'époque, s'empressa d'obéir aux ordres de Charles IX et prit toutes les dispositions nécessaires pour assurer le succès de l'attentat. Les chefs calvinistes furent mandés dans sa demeure pour y connaître les intentions du roi à leur égard. Confiants dans la loyauté du gouverneur, ils se rendent chez lui désarmés, et sont aussitôt renfermés dans les différentes prisons de la ville. Mandelot, certain de ce qui allait se passer, voulut laisser le champ libre aux meurtriers et conduisit toutes les troupes au faubourg de la Guillotière, sous prétexte d'y réprimer une émeute. Après son départ la milice urbaine s'adjoignit la populace lyonnaise et marcha sur les prisons. Le lieutenant général de la sénéchaussée, Nicolas de Lange, et les principaux officiers de la garnison ne voulurent prendre aucune part aux massacres, et le bourreau lui-même refusa son concours. Les calvinistes furent égorgés de sang-froid, et lorsque le gouverneur revint avec les troupes, il se contenta de protester et d'ordonner une enquête qui n'aboutit à rien. On a trouvé dans sa correspondance avec Charles IX et Catherine de Médicis des lettres qui ne laissent aucun doute sur sa participation au crime. Dans celle du 2 septembre 1572, il annonce au roi que les biens des hérétiques ont été saisis et placés en lieu sûr et demande pour récompense de ne pas être oublié dans le gouvernement. La mort de Charles IX arrêta pour un temps ses projets; mais la reconnaissance de son successeur ne lui fit pas défaut. Henri III adjoignit le Forez au gouvernement de Mandelot et le chargea de plusieurs expéditions contre les calvinistes du Dauphiné. En 1582, il l'envoya en Suisse renouveler le traité d'alliance et lui donna pour récompense le cordon du Saint-Esprit. Quatre ans plus tard, Mandelot leva une petite armée pour dissiper les débris des reîtres que le duc de Guise avait battus à Auneau, mais il subit une complète défaite. Cependant la Ligue s'organisait. Mandelot, resté fidèle à Henri III, voulut en vain réagir dans son gouvernement contre l'opinion publique et conserver au roi cette province importante. Le chagrin qu'il ressentit de son insuccès donna beaucoup d'activité à une maladie dangereuse dont il était atteint. Il mourut, jeune encore, après avoir adressé de remarquables paroles à sa femme, Éléonore de Robertet, et aux amis qui l'entouraient. Il a laissé une volumineuse correspondance avec les rois Charles IX et Henri III; vingt-sept lettres seulement ont été publiées.

MONFALCON.

Registre des lettres et dépêches du roy à M. de Mandelot et les réponses de M. Mandelot au roy et aux princes (manuscrit d'environ 900 p.). — *Corresp. de Charles IX et de Mandelot pendant l'année* 1572, publiée par M. Paulin; Paris, 1830, in-8°. — *Discours sur la vie, mort et derniers moments de feu Mgr de Mandelot*; Lyon, 1588, in-8°.

MANDELOT (*Marie-Huberte* DUBREUIL DE SAINTE-CROIX, comtesse DE HAUTEPIERRE, baronne DE), poëte français, née au château de Villeux, près de Lyon, en 1755, morte le 20 avril 1822, au château de Chilloup, près de Montluel. Chanoinesse du chapitre noble de Neuville, elle épousa, à l'âge de vingt-cinq ans, Charles-Claude de Bataille, baron de Mandelot, chevalier de Malte et ancien officier, qui avait

plus de soixante ans. Elle en eut une fille, et resta veuve en 1789. Pendant la terreur, elle fut emprisonnée à Chalons-sur-Saône. Tout en soignant son vieux mari, et vivant auprès de sa sœur à la campagne, elle s'occupait de littérature et faisait des vers. En 1801 elle maria sa fille au marquis Xavier de Ruolz. Un abus de confiance d'une jeune personne, qui s'appropria les vers de la baronne, força celle-ci à les publier. On a d'elle : *Les Loisirs champêtres;* Lyon, 1811, in-8°; — *Elan d'un cœur royaliste*, *opuscules poétiques;* Paris, 1816, in-8°. J. V.

Biog. univ. et portative des Contemp. — Quérard, *La France littér.*

MANDELSLO (*Jean-Albert*), voyageur allemand, né à Schöneberg, dans le pays de Ratzebourg, le 15 mai 1616, mort à Paris, le 15 mai 1644. Il était d'une ancienne famille noble du duché de Brunswick, dont beaucoup de membres ont occupé des fonctions élevées (*voy.* Zedler, *Universal-Lexicon*). Après avoir été pendant quelque temps page à la cour du duc de Holstein, il partit en 1636 avec l'ambassade que ce prince envoya en Russie et en Perse; le souverain de ce pays voulut le prendre à son service; mais Mandelslo refusa, et retourna en Allemagne en 1640, après avoir visité l'Inde, Madagascar et Ceylan. Entré ensuite dans la cavalerie du maréchal de Rantzau, il mourut à Paris de la petite vérole. La relation intéressante de son voyage aux Indes, qu'il rédigea en 1639, parut sous le titre de : *Schreiben von seiner ostindischen Reise;* Schleswig, 1645, in-fol., par les soins d'Oléarius, qui l'a reproduit aussi à la suite de son *Voyage en Perse;* une nouvelle édition, considérablement augmentée d'après les papiers de l'auteur, fut publiée par Oléarius sous le titre de *Morgenländische Reisebeschreibung;* Schleswig, 1647, 1658 et 1668, in-fol., avec figures; Hambourg, 1696, in-fol., avec d'autres relations de voyage; une traduction hollandaise parut à Amsterdam, 1658, in-4°. L'ouvrage de Mandelslo, traduit en français, publié avec diverses descriptions des contrées de l'extrême Orient, fut publié par Wicquefort; Paris, 1659, in-4°; 1666, 2 vol. in-4°; 1719, 2 vol. in-fol.; Amsterdam, 1727 et 1737, 2 vol. in-fol. O.

Möller, *Cimbria literata*, t. II. — Witte, *Diarium biographicum.*

MANDER (*Karel* VAN), peintre et écrivain flamand, né en mai 1548, à Meulebeeke, village près de Courtrai, mort le 11 septembre 1606, à Amsterdam. Il était issu d'une ancienne famille, et son père, qui possédait de grands biens, n'épargna rien pour lui donner une excellente éducation. Il s'occupait surtout à faire des vers et des dessins. Placé chez Lucas de Heere, qui pratiquait à la fois la peinture et la poésie, il fit des progrès dans l'un et l'autre genre, et passa ensuite un an dans l'atelier de Pierre Vlerick. Mais, la vie agitée que menait son maître lui ayant déplu, il retourna à Meulebeeke en 1569, et se livra entièrement à la poésie; il composa six ou sept tragédies et comédies, qui furent jouées avec succès et dont il peignit lui-même les décorations; il travaillait aussi aux machines, et l'on raconte qu'ayant voulu représenter le déluge, il poussa l'imitation si loin et amena une telle quantité d'eau sur la scène que quelques-uns des spectateurs furent noyés ou sur le point de l'être. En 1574 il partit pour Rome. Pendant un séjour de trois ans, il y fit, de concert avec un jeune peintre nommé Gaspar di Puglia, diverses peintures grotesques et des paysages à fresque et à l'huile, qui furent très-recherchés. Passant à son retour par la Suisse, il s'arrêta à Bâle et se rendit à Vienne, sur l'invitation de Spranger, son ami; malgré les avantages que présentait pour lui le service de l'empereur où on voulait l'attacher, il préféra de revenir dans son pays et s'y maria. La guerre le força bientôt de s'éloigner. Plusieurs voitures, chargées de ce qu'il avait de plus précieux, l'accompagnaient; étant tombé dans un parti d'ennemis, il vit égorger sous ses yeux les gens de sa suite et lui-même n'échappa à la mort que par la rencontre d'un officier avec lequel il s'était lié d'amitié en Italie. Van Mander chercha asile à Bruges et y reprit avec une ardeur nouvelle sa plume et ses pinceaux. La peste et la guerre le chassèrent encore de cette ville. Il s'embarqua pour la Hollande et s'établit en 1583 à Harlem, où le produit de ses ouvrages ne tarda pas à réparer ses pertes. En société avec Hubert Goltz et Kornelis, il y érigea une petite académie, où il introduisit le goût italien. Au mois de juin 1604, il se rendit à Amsterdam; deux ans plus tard, il y mourut, tué par l'ignorance d'un médecin qui rendit sa maladie mortelle. On lui fit des funérailles magnifiques; il fut inhumé dans la vieille église d'Amsterdam, avec une couronne de laurier sur la tête. Des dix enfants qu'il eut, quelques-uns cultivèrent la peinture. Les tableaux que cet artiste éminent a produits sont fort nombreux; on les trouve surtout en Belgique et en Hollande; les plus remarquables sont : *Adam et Eve dans le Paradis terrestre*, *le Déluge*, *le Portement de croix*, *l'Adoration des Mages*, *Jacob*, *le Jugement de Salomon*, *Saint Paul et saint Barnabé déchirant leurs vêtements*, *Persée*, *la Fuite en Égypte*. Il a peint en camaïeu une *Passion de J.-C.*, en douze pièces, une *Fête flamande*, *Saint Jean prêchant dans le désert*, etc. Ses paysages ne sont pas moins estimés; la couleur en est bonne et la composition piquante. « Van Mander, dit Descamps, fut bon peintre, bon poëte, savant éclairé, sage critique, et homme de bien. »

Parmi les nombreux écrits flamands de ce peintre, qui fut un des bons écrivains de son temps, nous rappellerons : des comédies ou tragédies, entre autres *Noé*, *Dina*, *David*, *Salo-*

mon, Hiram, la Reine de Saba, Nabuchodonosor; on ne sait pas si toutes ces pièces ont été imprimées; — *Schriftuerlycke Liedekens* (Cantiques tirés de l'Écriture); Leyde, 1595, in-12; — *Bucolica en Georgica*, trad. de Virgile; Harlem, 1597, in 8°; — *Het Leven der oude antycke doorluchtighe Schilders* (Les Vies des plus célèbres peintres de l'antiquité, égyptiens, grecs et romains); Alckmaer, 1603, et Amsterdam, 1617, in-4°. Ces vies ne sont pas fort exactes, l'auteur n'ayant pas été en état de consulter les sources originales; — *Het Leven der moderne Schilders* (Les Vies des plus célèbres peintres modernes, italiens, flamands et allemands); cet ouvrage, imprimé à la suite du précédent, s'étend de 1366 à 1604; les jugements y sont en général pleins de raison et les préceptes excellents, mais le style en est diffus et peu poli; — *Den Grondt der Edel vry Schilderkonst* (Les Principes de la Peinture), poëme; Harlem, 1604, in-4°; Amsterdam, 1618, in-4° goth. Ce poëme, écrit en vers de dix syllabes, est divisé en quatorze chapitres, qui traitent du dessin, des proportions du corps humain, de l'attitude, de l'ordonnance, des passions, etc. On y trouve à la fin une explication des *Métamorphoses* d'Ovide et des figures de l'antiquité. Il a été mis en prose; Leeuwarden, 1702, in-12; — *Olyfberg* (La Montagne des Olives), poésies; Harlem, 1609, in-12, fig; — *De Eerste twælf Boecken van de Iliados* (Les Douze premiers livres de l'Iliade, traduits en flamand); Harlem, 1611, in-12. On attribue encore à Van Mander : *Le Nouveau Monde, ou Description des Indes occidentales*, trad. de l'italien de Jérôme Benzoni; Amsterdam, 165..., in-4°, et *De pulvere tabaci poema;* Copenhague, 1666, in 4°. Cet artiste a laissé beaucoup d'ouvrages qui n'ont jamais vu le jour. Le recueil de ses principaux écrits a été publié par les soins de 'T Geslacht à Amsterdam, 1618, in-4°.

L'aîné de ses fils, MANDER (*Carl* van), né en 1580, à Delft, mort vers 1665, cultiva aussi la peinture. Après avoir longtemps travaillé dans sa patrie, il passa en Danemark, où il fut attaché à la cour. K.

'T Geslacht, *Vie de Carel van Mander*, en tête du *Recueil* de ses œuvres. — De Piles, *Abrégé de la vie des Peintres*, 369. — Descamps, *Vie des Peintres hollandais*, I, 194-199. — Nagler, *Neues allgem. Künstler-Lexik.* — Paquot, *Mémoires littér.*, IV.

MANDEVILLE (*Jean* DE), célèbre voyageur anglais, né à Saint-Alban, vers 1300, mort à Liége, le 17 novembre 1372. Il était d'une famille distinguée et eut de bonne heure le désir de s'instruire. La médecine, les mathématiques, la théologie furent l'objet de ses études; les récits merveilleux qui circulaient alors au sujet de l'Asie piquèrent si vivement sa curiosité, qu'il résolut d'entreprendre de longs voyages, bien difficiles et bien périlleux à cette époque; il partit en 1327, se dirigea à travers la France, et franchit la Méditerranée. Arrivé en Égypte, il entra au service du sultan Melek Madaron et l'accompagna dans ses campagnes; il obtint la faveur de ce prince qui voulait se l'attacher par un mariage; mais le gentilhomme anglais refusa, car il aurait fallu renoncer à sa religion. Passant ensuite dans les Indes avec quatre compagnons, il servit le khan du Cathay dans ses guerres contre le roi de Manci (la Chine méridionale); il passa plusieurs années à Cambalu (Peking) et revint dans sa patrie en 1361, après une absence de trente-quatre ans. Il écrivit la description de ce qu'il avait vu dans ses voyages, « profitant, dit-il, des connaissances de personnes instruites au sujet de choses qu'il n'avait pas vues, » et il soumit son ouvrage au pape, qui l'approuva. Quoique avancé en âge, il se mit à parcourir la France et les Pays-Bas; la mort le frappa à Liége où l'on a vu longtemps sa tombe; quelques écrivains anglais ont prétendu toutefois qu'il était enseveli à Saint-Alban. La relation des voyages de Mandeville jouit au moyen âge d'une grande célébrité; elle avait tout ce qu'il fallait pour stimuler au plus haut degré la curiosité publique, et la part faite à l'exagération était suffisante pour ne pas laisser l'intérêt se refroidir. Il n'est pas inutile de rapprocher d'ailleurs l'écrit de Mandeville de l'ouvrage du célèbre Marco-Polo qui avait, à la fin du quatorzième siècle, parcouru les mêmes contrées. Ce que dit le touriste anglais au sujet du Vieux de la Montagne, du grand rubis du roi de Ceylan, du tombeau de saint Thomas, des mœurs des Tartares, de la magnificence du grand khan, se retrouve fidèlement dans la narration du voyageur vénitien.

On a exagéré la part du fabuleux qui se remarque dans le livre de Mandeville; l'auteur parle, il est vrai, d'hommes à queue et d'hommes à tête de chien, mais il n'en fait mention qu'une seule fois; il signale l'arbre de vie, mais il se borne à dire que ses feuilles, vertes par-dessus, sont blanches par-dessous. Il n'oublie pas le *roc*; cet oiseau gigantesque qui enlève sans peine un éléphant et qui habite les îles au sud de Madagascar; mais tous les anciens auteurs arabes attestent, en termes bien plus formels, l'existence de ce volatile. Mandeville se montre parfois bon observateur : il décrit avec exactitude les fours à poulets de l'Égypte, la poste aux pigeons, la récolte du baume et les signes auxquels on distingue le véritable; il ne se trompe point dans ce qu'il dit du gisement des diamants, de leur aspect, de leurs diverses qualités et de leur préparation; il retrace nettement la croissance et la récolte du poivre; il a vu ce qu'on voyait naguère encore dans l'Inde, mais ce qu'on y aperçoit moins souvent de nos jours, des fanatiques se jetant sous les roues des chars qui portent les images des dieux, et des femmes se brûlant avec le cadavre de leurs époux; il remarque qu'au sud de l'équateur, on aperçoit une autre étoile polaire, ce qui montre que la terre doit être ronde.

Ses observations sur le crocodile, l'hippopotame, l'éléphant, la girafe, les perroquets sont judicieuses; les détails qu'il donne sur les mœurs et usages de divers peuples se distinguent encore par leur exactitude; les ongles allongés des Chinois et les petits pieds de leurs femmes avaient fixé son attention. L'usage d'un papier-monnaie non remboursable ne lui a point échappé, et les recherches des sinologues modernes ont confirmé ce qu'il avance à cet égard. Mandeville ne pouvait se délivrer des préjugés qui exerçaient alors un empire absolu. Mais, en racontant des fables, il ajoute qu'il n'en parle que par ouï-dire et qu'il n'en a point été témoin. Ce qu'il importe de constater, c'est que les copistes et les traducteurs de son ouvrage y ont introduit des additions nombreuses, et c'est là précisément que se rencontrent les merveilles qui répugnent le plus au bon sens; les géants hauts de cinquante pieds, les diables vomissant, du haut des montagnes, des flammes sur les voyageurs, sont des embellissements étrangers à la rédaction primitive. Les traductions sont détestables et remplies d'erreurs; elles défigurent les noms, elles prêtent au vieux voyageur des absurdités dont il est parfaitement innocent; il avait dit que l'Égypte est partagée en cinq provinces, on en fait cinq archevêchés; là où il écrit Andrinople, on met Naples.

On ignore si Mandeville rédigea sa relation en français ou dans sa langue maternelle; mais l'ouvrage fut d'abord publié en français. La première édition connue porte la date de 1480 et paraît avoir été imprimée à Lyon; c'est un petit in-folio de 88 feuillets, extrêmement rare. Une autre édition, datée aussi de 1480, porte l'indication de Lyon; il y en a un exemplaire à la Bibliothèque impériale. Trois ou quatre éditions d'une traduction latine furent imprimées sans lieu ni date à la fin du quinzième siècle. Une rédaction italienne, faite à Milan, obtint une vogue qu'attestent des réimpressions nombreuses : *Tractato delle piu maravigliose cose che si trovano in le parte del mondo vedute del cavaler Johanne da Mandavilla*. Les deux plus anciennes traductions allemandes datent l'une d'Augsbourg, 1481, et l'autre de Strasbourg, 1484. Une version hollandaise parut à Anvers en 1494. Ce fut en dernière ligne, sous le rapport chronologique, qu'arriva la rédaction anglaise. Wynkyn de Worde l'imprima à Westminster en 1499; on n'en connaissait qu'un seul exemplaire, et on ignore ce qu'il est devenu. Le même typographe remit l'ouvrage sous presse en 1503. L'édition de Richard Pinson, sans date, in-4°, est également une rareté extrême. Les éditions postérieures ne méritent guère d'être recherchées.

Un savant qui s'est livré à l'étude du moyen âge, M. J. Orchard Halliwell, a publié en 1839, à Londres, pet. in-8°, une édition du texte anglais du voyage de Mandeville, revu sur sept manuscrits et sur les anciennes éditions avec soixante-dix facsimilés d'anciennes vignettes sur bois des miniatures de manuscrits, le tout accompagné d'une introduction, de notes et d'un glossaire. Les manuscrits de la relation de Mandeville sont nombreux; il s'en trouve à la Bibliothèque impériale à Paris, au musée Britannique, à Berne, et en bien d'autres dépôts publics. On a attribué au vieux voyageur un petit traité rempli de fables intitulé : *Le Lapidaire, où sont déclarez les noms de pierres orientales avec les vertus et propriétés d'icelles;* cet opuscule, imprimé trois fois dans le cours du seizième siècle, est dû à un auteur resté inconnu, lequel a joint à quelques indications prises dans Mandeville des fables empruntées aux naturalistes crédules du moyen âge. G. B.

Freytag, *Analecta litteraria*, p. 562. — Nicéron, *Mémoires*, XXV. — Sprengel, *Geschichte der geographischen Entdeckungen*, p. 349. — Lambinet, *Origines de l'imprimerie*, p. 299-302. — Görres, *Die teutschen Volksbücher*, 1807, p. 53 et suiv. — *Retrospective Review*, III, 269. — D'Israeli, *Amenities of litterature*, édit. de 1832, I, 136. — Schoenborn, *Bibliographische Untersuchungen ueber die Reisebeschreibungen des sir John Mandeville;* Breslau, 1840, in 4°. — *Nouvelles Annales des voyages*, XIX, 192.

MANDEVILLE (*Bernard* DE), littérateur anglais, né vers 1670, à Dort, en Hollande, mort le 21 janvier 1733. Il étudia la médecine, fut reçu docteur en Hollande et passa en Angleterre. A Londres, où il s'établit, il ne paraît pas avoir eu grand succès dans la pratique de son art; mais il trouva dans ses talents littéraires d'amples moyens d'existence. Après s'être fait connaître par de petits écrits où l'on trouve un esprit moqueur et des pensées ingénieuses, il mit au jour en 1714 un poëme d'environ 500 vers, qu'il réimprima sous le titre de *La Fable des Abeilles*, et qui souleva contre lui les plus violentes attaques. « Mon dessein, disait-il, a été uniquement de faire sentir la bassesse de tous les ingrédients qui composent le véritable mélange d'une société bien réglée, et cela dans le but d'exalter le pouvoir étonnant de la sagesse politique, qui a su élever une si belle machine sur les plus méprisables fondements. Je fais voir que les vices auxquels les particuliers s'abandonnent, habilement ménagés, servent à la grandeur et au bonheur présent de la société. Enfin, en exposant les suites nécessaires d'une honnêteté et d'une vertu générales, de la tempérance, du contentement et de l'innocence de toute une nation, je démontre que si tous les hommes étaient ramenés des vices dont ils sont naturellement souillés, ils cesseraient par là même d'être capables de former des sociétés vastes, puissantes et polies. » Il prétendait en outre n'avoir écrit que pour son plaisir et non pour celui des lecteurs. L'ouvrage fut dénoncé par la cour du Banc du roi au grand jury du Middlessex. Fiddes, Dennis, Law, Bluet, Hutcheson, Berkeley, tous les moralistes se chargèrent au reste d'en faire prompte justice; entre tous, Warburton, se

distinguant par l'âpreté de sa critique, traitait l'auteur de déclamateur babillard et son livre d'amas d'absurdités. A l'exemple de La Rochefoucauld, Mandeville avait dit beaucoup de vérités désagréables; mais, en lui reprochant de décréditer la vertu et d'encourager le vice, on le punit surtout d'avoir attaqué tous les états, le clergé anglican et les universités. Il menait une vie désordonnée, avait des façons brusques et hautaines, et se montrait fort souple à l'égard des grands qu'il amusait par ses boutades et ses paradoxes; il était aussi l'ami de quelques marchands hollandais, qui lui faisaient une pension pour qu'ils défendît leurs intérêts de commerce. Lord Macclesfield le protégea pendant longtemps. On a de cet écrivain dont le nom seul a survécu à une détestable réputation : *The Virgin unmasked or Female dialogues betwixt an elderly maiden lady and her niece on love, marriage, memoirs and morals;* Londres, 1709, in-8°; — *Treatise of the hypochondriac and hysteric passions;* ibid., 1711; ce livre renferme de curieux détails sur les pratiques peu honnêtes des médecins et des apothicaires; — *The grumbling Hive or Knaves turned honest* (La Ruche murmurante ou les Fripons devenus honnêtes gens); Londres, 1714, in-8°; l'auteur y ajouta des remarques et réimprima ce poëme sous le titre indiqué plus haut *The Fable of the Bees or Private vices made public benefits* (La Fable des Abeilles ou les Vices des particuliers avantageux au public); ibid., 1723, in-8°, avec un essai sur la charité et sur les écoles de charité, ainsi que des recherches sur la nature de la société. Cet ouvrage, ainsi remanié, a été réimprimé en 1806 à Londres et traduit en français par Bertrand; Amsterdam, 1740, 4 vol. in-8°, et 1750, 4 vol. in-12. D'après Tabaraud, voici quel serait le plan du poëme. Une vaste ruche renfermait une nombreuse société d'abeilles, qui avaient les mœurs et les vices des sociétés humaines. Les médecins y étaient des charlatans, les juges des prévaricateurs, les prêtres des hypocrites, et les rois dupes de ministres intéressés. Chaque portion de la société était en proie au vice; cependant tout allait à merveille. Les crimes faisaient la grandeur de la nation, et la vertu s'entendait parfaitement avec le vice. Les abeilles, méconnaissant leur bonheur, demandèrent une réforme générale à Jupiter, qui exauça leurs vœux. Les arts se retirèrent. Quant aux abeilles, attaquées par leurs ennemis, elles perdirent un grand nombre des leurs et furent réduites à la triste satisfaction que peut donner la pratique de la vertu. Mandeville a encore publié : *Free thoughts on religion, the church and national happiness;* Londres, 1720, in-8°; trad. en français, Amsterdam, 1723, 2 vol. in-12; — *An Inquiry into the origin of honour and usefulness of Christianity in war;* Londres, 1732, in-8°. P. L—y.

Biographia Britannica, supplém., t. VII. — Hawkins, *Life of Johnson.* — Lounger, *Common-place Book*, II. — Birth, *Life of B. de Mandeville.* — Chauffepié, *Supplement au Dict. de Bayle.*

MANDOSIO (*Prosper*), littérateur et biographe italien, né à Rome, vers le milieu du dix-septième siècle, mort vers 1709. Appartenant à une ancienne famille patricienne originaire d'Amelia, dont plusieurs membres se sont fait connaître dans les lettres (1), il devint membre des académies des *Infecondi* et des *Humoristi*. On a de lui : *Centuria di enimmi;* Pérouse, 1670, in-8°; — *L'Innocenza trionfante, scenico trattenimento;* Rome, 1676, in-12; — *Bibliotheca romana seu romanorum scriptorum centuriæ X;* Rome, 1682-1692, 2 vol. in-4°; cet ouvrage, emprunté en partie à celui d'Oldoino, est incomplet sur beaucoup de points; — Θέατρον *in quo maximorum christiani orbis Pontificum archiatros spectandos præbet;* Rome, 1696, in-4°; livre qui a servi de base à celui de Gaétan Marini sur le même sujet; — *Catalogo d'autori che hanno dato in luce opere spettanti al giubileo dell' anno santo;* Rome, 1700, in-16. O.

Cinelli, *Bibliotheca volante*, t. III.

MANDRILLON (*Joseph*), littérateur français, né en 1743, à Bourg en Bresse, guillotiné le 7 janvier 1794, à Paris. Il embrassa très-jeune la carrière du commerce, fit un voyage en Amérique et ouvrit un comptoir à Amsterdam; il prit part aux troubles qui agitèrent la Hollande et publia quelques écrits politiques contre le stathouder. Au début de la révolution française, il vint à Paris et se rapprocha du parti constitutionnel. Accusé d'entretenir une correspondance avec le duc de Brunswick, il fut traduit devant le tribunal révolutionnaire, qui l'envoya à l'échafaud. On a de lui : *Le Voyageur américain ou Observations sur les colonies britanniques;* Amsterdam, 1783, in-8°, trad. de l'anglais; — *Le Spectateur américain ou Remarques générales sur l'Amérique septentrionale;* ibid., 1784, in-8°; Bruxelles, 1785, in-8°; une troisième édition, plus complète, a paru en 1795 à Bruxelles; l'auteur s'efforce de prouver que la découverte de l'Amérique a été aussi funeste à l'Europe qu'à elle-même; — *Fragments de politique et de littérature, suivis d'un voyage à Berlin en* 1784; Amst., 1784, et Paris, 1788, in-8°; — *Vœux patriotiques;* Bruxelles, 1789, in-8°; — *Mémoires pour servir à l'histoire de la révolution des Provinces-Unies en* 1787; Paris, 1791, in-8°. P. L.

Biogr. nouv. des Contemp.

MANDRIN (*Louis*), fameux brigand français, né à Saint-Étienne-de-Geoire (Dauphiné), le 30 mai 1724, roué à Valence, le 26 mai 1755. Fils d'un maréchal-ferrant associé avec des faux

(1) Quintilien Mandosio, mort en 1593, fut conseiller à la cour pontificale, et publia une dizaine de traités sur le droit canonique, ainsi qu'un traité de philosophie morale, intitulé *De Ingratitudine.*

monnayeurs, son père avait été tué dans une rencontre avec la maréchaussée. Mandrin exerça quelque temps le même métier; puis il se vendit à un recruteur, déserta en emmenant deux de ses camarades et forma une bande dont il fut le chef. Pendant trois ans il fabriqua de la fausse monnaie dans les rochers de la côte Saint-André. Son ancien capitaine ayant menacé de le porter sur la liste des déserteurs, il l'attendit sur la route et le tua. Trahi par un de ses compagnons à qui ce meurtre avait fait horreur, il échappa à la maréchaussée en allant s'établir dans un vieux château. Quelques scènes de fantasmagorie le rendirent complétement maître de la place. Mais un jeune officier, ayant entendu parler d'apparitions nocturnes, pénétra dans le château avec quelques soldats et découvrit le stratagème; toutes les maréchaussées furent convoquées, et Mandrin, chassé de ce dernier asile, fut pris quelques jours après. La veille du jour fixé pour son supplice, il s'évada, rejoignit ses hommes au nombre de trente-six et choisit pour centre de ses opérations un petit ermitage situé sur une riante colline. Mandrin avait une physionomie intéressante, le regard hardi, la repartie vive; il prit le nom de chevalier du *Montjoly*, se fit passer pour officier et fut bien accueilli dans les châteaux voisins, surtout par les dames qui le trouvaient fort aimable. Les choses allèrent même si loin qu'on menaça d'incendier l'ermitage et que Mandrin, dégoûté d'une vie trop uniforme, se mit à voyager seul. En son absence les faux monnayeurs se répandirent dans les villages, et furent bientôt traqués par les troupes. Mandrin arriva juste à temps pour relever le courage de ses hommes et les diriger dans le combat; mais, malgré leur féroce intrépidité, ils furent défaits, et Mandrin, fait prisonnier, fut condamné à mort. Il obtint la permission d'aller à pied jusqu'au lieu du supplice; mais, à la vue de la potence, il rompit ses liens, culbuta les gardes, se jeta dans la foule et gagna les montagnes. Caché sous les habits d'une religieuse, il erra pendant quelque temps; trahi et arrêté de nouveau, il parvint encore à s'échapper pendant qu'on le reconduisait à Grenoble. Il parcourut les bords du Rhône, et arriva à Lyon où il s'engagea. Au régiment, il vola la caisse du capitaine. Puis il reforma sa bande. Ayant été informé que la brigade de Romans était à sa poursuite, il dressa une embuscade et tua tous les grenadiers. Après ce succès sa troupe s'augmenta d'un grand nombre de mauvais sujets; il parcourut en contrebandier le Dauphiné, l'Auvergne, le Languedoc et le Mâconnais, qui furent inondés de ses marchandises prohibées. Au mois de juillet 1754 il se rapprocha de Vienne. Effrayées de ses exploits, les brigades n'osèrent plus le poursuivre; les assassinats se multiplièrent et le nom de Mandrin jeta la terreur dans les provinces méridionales. Il exploita avec une grande adresse cette terreur, pilla à main armée, força les entreposeurs de Rodez et de Mende à acheter de nombreux ballots de tabac et envoya ses hommes porter jusqu'en Suisse et en Savoie les denrées prohibées en France. Il entrait ouvertement dans les villes et forçait les débitants à lui payer ses marchandises. Il visita ainsi Carpentras, Brioude et Montbrison. Dans cette dernière ville, il força les prisons, et délivra les malfaiteurs. Se recrutant sans cesse, regorgeant d'or et d'argent, sa troupe devint une petite armée ne manquant de rien et composée d'hommes capables de tout. Le bruit de ses méfaits arriva jusqu'à la cour et le roi donna l'ordre qu'on dirigeât des troupes contre cette légion de brigands (1). Ayant battu un détachement du régiment d'Harcourt, l'audace de Mandrin s'accrut et il osa rançonner les villes de Beaune et d'Autun. Cependant six mille soldats ne tardèrent pas à arriver sous les ordres de M. de Fitcher. Mandrin, surpris dans son camp, fut vaincu. Il signala les derniers moments de sa carrière par un dernier crime, la mort de la femme d'un brigadier des fermes de Noirétable. Un de ses compagnons le dénonça. Arrêté pendant la nuit, il fut garrotté et porté à Valence, où il arriva, le 10 mai 1755. M. Laverde-Morval, président du tribunal qui devait le juger, l'interrogea en vain pour connaître ses complices; il n'avoua rien; néanmoins on assure qu'avant de mourir il se repentit de ses crimes. Conduit au supplice, avant d'être étendu sur la roue, il harangua le peuple. On lui rompit ensuite les bras, les jambes et les reins. L'histoire de ce contrebandier fameux a été écrite bien des fois; la plus exacte est celle de l'abbé Regley; Paris, 1755. Lagrange (de Montpellier) a fait représenter une tragédie en 3 actes *La Mort de Mandrin*; Nancy, 1755, et en 1826 MM. Benjamin et Étienne Arago ont fait représenter un mélodrame sous le titre de *Mandrin*. A. Jadin.

L'abbé Regley, *Histoire de Mandrin*. — *Mosaïque du Midi*.

MANDROCLÈS de Samos, architecte grec qui construisit le pont sur lequel Darius traversa le Bosphore de Thrace avec son armée; en mémoire de cet événement et enrichi par les libéralités du roi, cet architecte fit exécuter un tableau représentant, avec de nombreuses figures, ce passage, et le tableau fut placé dans le *Héræon* de Samos. G. B.

Herodote, liv. IV, 88. — Raoul Rochette, *Lettre à M. Schorn; supplément au Catalogue des artistes de l'antiquité*, p. 348.

MANEGOLDE, que l'on appelle *de Lutenbach*, lieu de sa naissance, théologien allemand, mort au commencement du douzième siècle. Contre l'usage de son temps, il prétendit être professeur de grammaire ainsi que de philosophie,

(1) On a prétendu que les bandes de Mandrin comptaient jusqu'à quatre mille affiliés. Ce nombre a pu être exagéré, mais il fallait qu'il fût considérable pour imposer de grandes villes et nécessiter une expédition de six mille hommes.

et rester laïque. On le vit à la fois ouvrir une école en Alsace et se marier Ayant eu des filles de son mariage, il s'occupa de leur éducation littéraire avec tant de soin, qu'elles donnèrent elles-mêmes des leçons publiques de théologie. Il y a peut-être, dans cette tradition recueillie par les historiens, quelque circonstance imaginaire. Mais le fait principal doit être, du moins, fidèlement rapporté. Manegolde fut, au milieu du onzième siècle, un libre docteur, faisant métier d'enseigner, sans aucun mandat de l'Église, les lettres sacrées et les lettres profanes, allant de ville en ville convoquer la jeunesse autour de sa chaire laïque, accueilli partout avec la plus grande faveur, et formant en divers lieux des disciples comme Theotger, futur évêque de Metz, le moine Gérard de Loudun, et même, suivant Égasse du Boulay, le célèbre Guillaume de Champeaux. Cependant Manegolde renonce, vers 1090, à l'indépendance, et reçoit l'habit des chanoines réguliers. Yves de Chartres le félicite vivement, dans une de ses lettres, d'avoir pris cette résolution. Il est permis de supposer que Manegolde s'engagea dans les ordres à la vue des périls que les entreprises de l'empereur Henri IV faisaient courir à la société chrétienne. Il est, du moins, certain que ce prince fut jaloux d'attirer dans son parti l'éminent philosophe, et que celui-ci fit au contraire la plus active propagande en faveur du saint-siége, parcourant les villes et les campagnes pour les soulever contre l'ennemi de l'Église; que ses audacieuses provocations irritèrent l'empereur, et qu'arrêté par ses ordres, il fut jeté dans une prison où il fit un long séjour. Burchard de Gebliswilr, désirant fonder à Marbach, sur le Rhin, en face de Brisgau, un établissement de chanoines réguliers, choisit Manegolde pour instituteur de cette maison. Quelques historiens rapportent cette fondation à l'année 1090. Ils doivent en cela se tromper. Berthold de Constance, auteur contemporain, transporte sa fondation de Marbach à l'année 1094, et la bulle d'Urbain II, qui l'approuve, est de 1096. Dès l'origine de cette maison, Manegolde la gouverne avec le titre de prévôt. Il n'est pas certain qu'elle ait eu des abbés avant le milieu du treizième siècle. Dans une autre lettre d'Urbain, Manegolde est nommé doyen des chanoines réguliers de Reittenberg. On suppose qu'il était déjà pourvu de ce titre lorsqu'il fut appelé par Burchard de Gebliswilr à fonder une autre maison du même ordre, et qu'il fut à la fois doyen honoraire de Reittenberg et prévôt titulaire de Marbach; mais c'est là une simple conjecture. On ne sait pas le jour précis de sa mort. Le premier acte où se rencontre le nom de Gerungus, qui fut après lui prévôt de Marbach, est de l'année 1119.

Henri de Gand et l'anonyme de Molk attribuent à Manegolde des *gloses* sur Isaïe, les Psaumes, l'Évangile de saint Matthieu, et les Épîtres de saint Paul. De ces ouvrages inédits les auteurs de l'*Histoire Littéraire* n'en ont retrouvé qu'un seul en France, à Saint-Allyre de Clermont. C'est une petite glose sur les Psaumes, qu'il faut distinguer, disent-ils, d'un plus ample commentaire composé par Manegolde sur le même livre, et qui paraît perdu. Des divers écrits publiés par Manegolde pour la défense du saint-siége ou des libertés ecclésiastiques, contre les prétentions des empereurs d'Allemagne, un seul a été jusqu'à ce jour retrouvé, et inséré par Muratori dans le t. IV de ses *Anecdota*. B. H.

Gallia christ., V, col. 884. — *Hist. litt. de la France*, IX, 280. — Ptolomée de Lucques, *Chron.*, p. 952 — Trithemius, *Chron. Hirs.*, I, 282 et seq. — Goujet, Continuat. de la *Bibliothèque* d'Ellies Dupin, III.

MANÈS ou **MANI** (*Manichæus*), fondateur de la secte des manichéens, vivait dans le troisième siècle après J.-C. Son histoire personnelle est peu connue et se perd dans des légendes contradictoires. Quelques faits seulement peuvent être établis avec certitude ou du moins avec probabilité. Manès, suivant la chronique d'Édesse, naquit à Caroub dans la Huzitide, en 240 après J.-C. L'Orient était alors en proie à une fermentation extraordinaire. Le puissant prosélytisme chrétien avait par un contre-coup naturel réveillé les vieilles religions dispersées depuis l'Indus jusqu'à l'Euphrate. Le parsisme, surtout favorisé par l'établissement de la dynastie persane des Sassanides, reprenait une vigueur qu'il avait perdue sous les Grecs et les Parthes. Au milieu de cette ferveur, qui s'exerçait dans les sens les plus opposés, Manès, prêtre chrétien, dit-on, et médecin, conçut l'idée d'amalgamer le parsisme avec le christianisme et d'en tirer une vaste doctrine capable de réunir tant d'éléments religieux discordants. L'idée était plus hardie que raisonnable. Tenter d'opérer une hérésie dans le parsisme au moment où il renaissait dans toute la force d'une jeunesse nouvelle, c'était se heurter contre une difficulté énorme. On dit cependant, mais rien n'est moins certain, que l'audacieux hérésiarque fut protégé par Sapor et par Hormisdas; mais Varanes Ier s'effraya du progrès des doctrines de Manès et le fit mettre à mort vers 274.

Il est impossible de préciser la date de l'introduction des doctrines de Manès ou du manichéisme dans l'empire romain. Cet événement est, comme la vie même de Manès, entouré de légendes. Le principal document à ce sujet, intitulé: *Acta disputationis Archelai, episcopi Mesopotamiæ, et Manetis hæresiarchæ*, est regardé comme apocryphe; cependant il n'est pas inutile d'en donner un résumé. Manès, d'après ces *Actes*, s'appelait d'abord Curbicus. Une femme de Ctésiphon fort riche l'acheta, lorsqu'il n'était encore âgé que de sept ans; elle le fit instruire avec beaucoup de soin, et lui laissa tous ses biens en mourant. Curbicus, qui prit dès lors le nom de Manès, trouva parmi les objets qui lui étaient légués les livres d'un nommé Scythien. Il en adopta les principes, les donna comme siens et réunit quelques disci-

ples. Trois d'entre eux, Thomas, Buddas ou Addas et Hermas, prêchèrent ses opinions. Le premier alla en Égypte et le second dans l'Inde. Pendant leur mission, le fils de Sapor tomba dangereusement malade. Manès, qui était savant dans la médecine, fut appelé à le traiter et n'ayant pas réussi à le guérir, il fut mis en prison. Persécuté en Perse, il sentit le besoin de se concilier les chrétiens, dont il adopta les principes. Il lut dans les livres sacrés qu'un bon arbre ne peut produire de mauvais fruits, ni un mauvais arbre de bons fruits, et il prétendit d'après ce passage qu'il faut dans le monde un bon et un mauvais principe pour produire les biens et les maux. Il trouva dans l'Écriture que Satan était le prince des ténèbres et l'ennemi de Dieu; il en fit le mauvais principe. Il vit que Jésus-Christ avait promis le Paraclet à ses disciples, et il se donna pour le Paraclet. Pendant qu'il arrangeait ainsi son système, il apprit que Sapor voulait le faire mourir. Manès gagna les gardes, s'échappa et passa sur les terres de l'empire romain. Là il s'annonça comme un nouvel apôtre envoyé pour réformer la religion et pour purger la terre de ses erreurs. Il eut une conférence avec Archélaüs, évêque de Cascar; mais il ne parvint pas à le tromper par ses sophismes, et, désespérant de faire des prosélytes, il repassa en Perse, où des soldats de Sapor l'arrêtèrent et le firent mourir.

La doctrine qui dès le commencement du quatrième siècle se répandit dans le monde romain, et qui sous le nom de *manichéisme* est devenue une des grandes hérésies du christianisme, ne se rattache pourtant à cette religion que par sa forme extérieure; elle a son point de départ dans le parsisme, et par sa grossière métaphysique elle rentre tout à fait dans la philosophie orientale du gnosticisme. Les manichéens, exagérant la dualité admise par les mages, supposaient qu'il existe deux principes éternels d'où procèdent toutes choses, savoir la lumière et les ténèbres, le bien et le mal, dont l'un s'appelle Dieu et l'autre la matière ou le démon (1). Ces principes sont en eux-mêmes indépendants l'un de l'autre; mais, par rapport l'un à l'autre, le bon principe est supérieur au mauvais, car le bien, en tant que bien, doit être plus complet que le mal en tant que mal; le premier doit être un en soi, l'autre, au contraire présente la lutte perpétuelle de ses propres formes qui se détruisent mutuellement. On reconnaît là l'ancienne notion grecque de la matière; mais comment identifier cette notion avec le mythe parso-chrétien d'un prince des ténèbres? Manès et ses sectateurs s'en tirent à force de contradictions. « Les manichéens, dit Ritter, admettent que le royaume des ténèbres a la capacité d'observer le royaume de la lumière, et qu'il aperçoit même effectivement ce royaume; que les ténèbres sont en possession d'une aspiration vers la lumière, et que leurs puissances s'avancent au combat pour s'emparer de la lumière. Telle est l'origine du mélange dans le monde, du bien et du mal, tel que nous le remarquons ici; car le bien même, si parfait qu'il soit représenté, est cependant reconnu de telle nature qu'il ne peut échapper complétement au mélange avec le mal; nous ne trouvons encore là, au fond, qu'une pensée, qu'une affirmation, c'est que le bien l'emporte en force sur le mal; que le bien ne doit pas se livrer tout entier au mélange, mais abandonner seulement une partie de sa plénitude, l'âme du monde ou l'âme vertueuse pour être mêlée avec le mal, et que le bien porte en lui la certitude intime de sa victoire future sur le mal, victoire à laquelle il marche résolument. On compare le méchant au lion disposé à fondre sur les troupeaux du bon pasteur; mais le pâtre creuse une fosse profonde; il y descend un bouc de son troupeau; avide de le dévorer, le lion s'élance dans la fosse, et y est pris, tandis que le berger retire son bouc et le sauve. » Ces idées constituent la partie métaphysique et philosophique du manichéisme; elles sont aussi superficielles que confuses. Bayle a dit avec raison. « Il paraît évidemment que cette secte n'était point heureuse en hypothèses quand il s'agissait du détail. Leur première hypothèse était fausse; mais elle empirait encore entre leurs mains, par le peu d'adresse et d'esprit philosophique qu'ils employaient à l'expliquer. » A côté de cette doctrine métaphysique, qui ne saurait compter parmi les hérésies, on trouve une forme religieuse empruntée au christianisme et que l'on place avec raison au nombre des hérésies. Ce fut par sa forme religieuse que le manichéisme agit sur le monde. En voici une courte exposition. Des deux grands principes sont émanés, selon Manès, une immense quantité d'*éons* ou esprits élémentaires qui leur ressemblent et qui habitent dans cinq éléments ou sphères. Pendant des siècles, le prince des ténèbres ignora l'existence du royaume de la lumière; mais il n'en fut pas plutôt informé qu'il résolut de se le soumettre. Le Dieu de la lumière lui opposa une armée commandée par le premier homme, mais avec si peu de succès que le démon et ses éons s'emparèrent d'une partie de la lumière et même de Jésus, fils du premier homme. Le Saint-Esprit fut plus heureux, il vainquit le prince des ténèbres et créa la terre. Afin de se venger en introduisant le mal dans le monde, le démon créa de son côté nos premiers parents composés d'un corps et d'une âme sensitive appartenant à la matière ténébreuse, et d'une âme raisonnable, particule de cette lumière engloutie dans la lutte par le prince des ténèbres. Dieu envoya son fils Christ sur la terre pour délivrer ces âmes formées de la lumière divine. Ce sauveur parut dans le monde sous l'apparence d'un être humain; mais

(1) Dans saint Augustin, Faustus dit : « Est quidem, quod duo principia confitemur, sed unum ex his Deum vocamus, alterum *hylen*, aut ut communiter et usitate dixerim, dæmonem. » August., *Contra Faustum*, XXX, 1.

sa vie et sa passion n'eurent rien de réel : ce furent comme des exemples offerts aux hommes pour leur apprendre qu'ils ne peuvent arriver à la félicité céleste qu'à travers les privations et la mort. Avant de quitter ses disciples, il leur promit de leur envoyer le Paraclet, ou le Consolateur, et cette promesse était réalisée dans la personne de Manès, qui était venu annoncer la vérité aux hommes sans types et sans figures.

Après la mort, les âmes doivent être purifiées par l'eau et le feu; il n'y a point de résurrection des corps. Les âmes purifiées entrent promptement dans le royaume de la lumière; celles qui négligent l'œuvre de leur purification passent dans des corps d'animaux et n'arrivent à la félicité céleste qu'après de nombreuses transfigurations; quelques-unes plus endurcies sont condamnées aux peines de l'enfer. Dès que la plus grande partie des âmes aura été délivrée et introduite de nouveau dans la région de la lumière, le monde sera consumé par le feu, le prince des ténèbres et ses éons rentreront dans leur séjour de ténèbres, et pour les empêcher de recommencer la guerre, Dieu entourera la région de la lumière d'une garde invincible composée des âmes déchues.

La morale des manichéens était parfaitement d'accord avec leur dogmatique. Ils se divisaient en deux classes, les *élus* et les *auditeurs*. Les premiers devaient s'abstenir de vin, de viande et de toute nourriture animale, de la musique, du mariage, et en général de toutes les jouissances qui naissent de la satisfaction, même modérée, de nos penchants naturels. Ils ne devaient rien posséder en propre et passer toute leur vie dans la contemplation. Les auditeurs n'étaient pas astreints à une règle aussi sévère; cependant ils devaient se nourrir de leur travail, eux et les élus, et chercher le bonheur dans la pauvreté.

Les manichéens avaient à la tête de leurs assemblées, sous la direction suprême de Manès et de ses douze apôtres, des évêques, des anciens et des diacres dont l'unique fonction était l'enseignement. Ils n'avaient dans les lieux de leurs réunions ni autels, ni images, ni sacrifices. Leur culte ne consistait qu'en chants, en prières, en lectures de leurs livres saints et en exhortations. Ils célébraient la cène sans vin et n'administraient le baptême que dans un âge mûr. Leurs seules fêtes étaient la commémoration de la mort du Sauveur, le dimanche et l'anniversaire du martyre de Manès. Leur doctrine se répandit avec rapidité en Asie, en Afrique et jusqu'en Italie; mais depuis le quatrième siècle, persécutés avec acharnement, ils se réfugièrent dans le mystère des sociétés secrètes, et s'ils reparurent de loin en loin, ce fut sous d'autres noms. De nombreux traités furent écrits contre eux par Eusèbe de Césarée, Eusèbe d'Émèse, Sérapion de Thumis, saint Athanase d'Alexandrie, George et Apollinaire de Laodicée et Titus de Bostra. On trouve de très-précieux renseignements sur cette secte dans les écrits de saint Augustin, qui pendant neuf ans défendit avec zèle les doctrines manichéennes. Ces doctrines reparurent en Perse au sixième siècle, et sous le nom de *Paulicianisme* elles se répandirent de nouveau dans le monde chrétien. Vers le milieu du huitième siècle l'empereur Constantin Copronyme transporta d'Arménie en Thrace un grand nombre de Pauliciens qui continuèrent de professer leur religion jusqu'à la prise de Constantinople par les Turcs. Dans le onzième et le douzième siècle, les doctrines des Pauliciens, introduites en Italie et en France sous le nom de *Cathares*, trouvèrent de nombreux adhérents, et donnèrent lieu à d'horribles persécutions. Z.

Acta disputationis Archelai episcopi Mesopotamiæ et Manetis hæresiarchæ, dans les *Monumenta Ecclesiæ græcæ et latinæ* de Zachagni; Rome, 1698. — Saint Augustin, *De Moribus manichæorum ; de Genesi contra manichæos ; De Duabus animabus contra manichæos ; De Vera religione Epistola fundamentis contra Faustum.* — Beausobre, *Histoire du manichéisme.* — Bayle, article *Manicheisme.* — Basnage, *Histoire des églises réformées.* — Fabricius, *Bibliotheca græca*, t. V, p. 284. — Canisius, *Lectiones antiquæ*, édit. de Basnage, t. I, p. 50. — D'Herbelot, *Bibliothèque orientale.* — Tillemont, *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique.* — Wolf, *Manicheismus ante manichæos et in christianismo redivivus.* — Mosheim, *Commentaria de rebus christianis ante Constantinum.* — Walch, *Historie der Ketzereien.* — Plucquet, *Dictionnaire des hérésies* — Foucher, dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, t. XXXI, etc. — Schmidt, dans les *Mém. de l'Acad. des Sciences morales et politiques, Savants étrangers*, t. II. — Matter, *Hist. du Gnosticisme.* — Meldegg, *Die Theologie des Magiers Manes und ihr Ursprung* ; Francfort, 1825, in-8°. — Baur, *Sur le manichéisme des Cathares* ; Tubingue, 1831, in-8°. — Henri Ritter, *Hist. de la philosophie chrétienne*, t. I, l. 2 (trad. de M. Trullard). — *Dict. des Sciences philosophiques.*

MANESSE (*Denis-Joseph*), naturaliste français, né à Landrecies, en 1743, mort le 24 septembre 1820, au château de Soupire (Aisne). Chanoine à l'abbaye de Saint-Jean, près de Soissons, curé et prieur de Beauges, il exerçait en même temps gratuitement la médecine. Informé de ses succès et de son dévouement, Louis XVI lui accorda une pension dont le priva la révolution. Manesse quitta alors la France et se rendit d'abord en Allemagne, puis en Russie. Il revint en France en 1814 et y reprit ses travaux de naturaliste. Il avait été reçu membre de l'Académie d'Erfurt en 1795, et de celle de Saint-Pétersbourg en 1801. On a de lui : *Traité de la manière d'empailler et de conserver les animaux, les pelleteries et la laine, et des insectes qui les attaquent, avec l'histoire de leurs mœurs et de leurs habitudes ;* Paris, 1787. Il a laissé inédite une *Ovologie ou description des nids et des œufs d'un grand nombre d'oiseaux avec leurs mœurs et leurs habitudes*, ornée de dessins qui représentaient une collection d'œufs que Manesse avait réunie. J. V.

Beuchot, *Journal de la Librairie*, 1820. — *Biog. univ. et port. des Contemp.* — Quérard, *La France littér.*

MANESSON (*Alain*). *Voy.* MALLET.

MANÉTHON (Μανέθως ou Μανεθών) (1). prêtre égyptien de la ville de Sebennytus, vivait vers 300 avant J.-C., sous Ptolémée, fils de Lagus, et probablement aussi sous son successeur Ptolémée Philadelphe. Son histoire personnelle est peu connue. Il eut, suivant Georges Syncelle, la réputation d'avoir atteint le plus haut degré de sagesse. Ce fut sa réputation même qui engagea des imposteurs à fabriquer des ouvrages qu'ils publièrent sous son nom. Ces productions apocryphes et les notions fabuleuses répandues sur le sage égyptien le firent regarder par quelques anciens eux-mêmes comme un personnage mythique, et empêchèrent longtemps d'attacher aux fragments de son histoire d'Égypte l'importance qu'ils méritent. C'est seulement depuis les grands travaux modernes sur l'Égypte que l'on a pu bien apprécier la valeur de cet ouvrage. Manéthon fut le premier qui donna en grec une exposition des doctrines civiles et religieuses des Égyptiens aussi bien que leur histoire et leur chronologie. L'ouvrage dans lequel il exposait les idées des Égyptiens touchant les dieux, la morale, l'origine des dieux et du monde, semble avoir porté le titre d'*Abrégé des choses naturelles* (Τῶν φυσικῶν ἐπιτομή). Divers renseignements dérivés de cet ouvrage ou de quelque autre du même genre se trouvent dans le traité de Plutarque sur *Isis et Osiris*, dans Jamblique (*Sur les Mystères*) dans les *Histoires variées* d'Élien; dans Porphyre (*Sur l'Abstinence*). Suidas mentionne de Manéthon un traité sur le *cyphi*, ou encens sacré des Égyptiens, et sa préparation telle qu'elle était enseignée dans leurs livres religieux. Les extraits trop rares que nous possédons des traités authentiques de Manéthon nous donnent l'idée d'un esprit judicieux, honnête, éclairé et nous disposent à avoir confiance en son histoire d'Égypte. Les fragments de ce livre sont pour nous la source principale de la chronologie égyptienne. Avant la conquête de l'Égypte par les Grecs, les temples de cette contrée renfermaient de nombreux documents historiques sur pierre ou sur papyrus. C'étaient des généalogies royales, ou des listes de tous les princes ensevelis dans ces sanctuaires; il y avait aussi des espèces de poëmes sur les plus illustres de ces monarques. C'est d'après ces documents que les prêtres de Memphis donnèrent à Hérodote un aperçu des anciennes annales de leur patrie. Mais il ne paraît pas qu'il ait existé alors une véritable histoire d'Égypte. Manéthon entreprit de l'écrire pour satisfaire la curiosité des rois Lagides, et fit un relevé des inscriptions sacrées. Selon Josèphe, elles étaient très-précises, car elles contenaient le nombre d'années, de mois et de jours, que chaque prince avait régné, et sa taille exacte. Cependant, dan[s] un autre passage, le même Josèphe, voulant re-pousser une assertion de Manéthon, peu flatteus[e] pour les Juifs, dit qu'il a inséré dans son histoir[e] des récits populaires, indignes de croyance. Il es[t] possible en effet que, pour pallier l'aridité mono-tone de ces listes royales, Manéthon ait puisé quel-ques récits à des sources moins authentiques. D[u] reste, sans mettre en doute son intelligence et s[a] bonne foi, nous ne savons pas s'il s'était toujour[s] heureusement acquitté de la tâche difficile d[e] coordonner les documents conservés à Thèbe[s] et à Memphis, et dans les autres villes qu[i] avaient été à diverses époques le siége de l'em-pire, et s'il a toujours tenu compte des révo-lutions ou des conquêtes qui ont pu détruir[e] momentanément l'unité du royaume.

L'histoire de Manéthon était divisée en troi[s] livres. Le premier contenait l'histoire de l'É-gypte avant les trente dynasties, c'est-à-dire l[a] période mythique, et donnait les dynastie[s] des dieux et des demi-dieux; il se termina[it] par les onze premières dynasties des rois mor-tels. Le second s'ouvrait par la douzième dynas-tie et se fermait par la dix-neuvième. Le troi-sième donnait l'histoire des onze dynasties res-tantes et se terminait avec Nectanabus, le dernie[r] des rois égyptiens nationaux. Les dynasties son[t] conservées dans Jules l'Africain et Eusèbe (plu[s] correctement dans la version arménienne) qu[i] a cependant introduit diverses interpolations[.] Une trente-et-unième dynastie, qui conduit l[a] liste des rois jusqu'à Darius Codomann, es[t] certainement une fabrication postérieure, mis[e] par quelque faussaire sous le nom de Manétho[n.] La première période ou période mythique com-prenait, suivant les calculs de Manéthon, ving[t-]quatre mille neuf cents ans, et les trente dynastie[s] commençant à Manès remplissaient trois mille cin[q] cent cinquante-cinq ans; ces chiffres même, e[n] ne prenant que ceux qui se rapportent à la pé-riode historique, reculent les annales de l'Égypt[e] bien au delà du déluge tel qu'il est fixé dans l[a] chronologique biblique. Par ce motif, les chro-nologistes chrétiens, Jules Africain et plus tar[d] Eusèbe, ont cherché, par diverses coupure[s] dans le livre de Manéthon, à faire coïncider l[e] règne de Manès avec la dispersion des peuple[s] au temps de la tour de Babel. Les extraits fait[s] par ces deux auteurs, et réunis par Georges Syn-celle au huitième siècle, sont, avec le passag[e] cité par Josèphe, tout ce qui nous reste de[s] *Égyptiaques* de Manéthon. Outre les mutila-tions systématiques, ce texte a encore subi d[e] la part des copistes de nombreuses altération[s] dans les nombres et les noms propres étranger[s.] Divers savants modernes, d'après une idée d'Eu-sèbe, ont travaillé à resserrer l'antiquité égyp-tienne dans des limites plus restreintes, en sup-posant des dynasties contemporaines. Mais c[e] système est étranger à la pensée de Manéthon et, sans lui accorder une confiance absolu[e]

(1) La forme égyptienne de son nom était très-probablement Manethoth (Ma-n-Thôth), c'est-à-dire *celui qui a été donné par Thoth*, nom qui répond à Hermodote ou Hermodore en grec.

ous n'avons rien de mieux à faire aujourd'hui ue de chercher à rétablir l'état primitif de ce vre, qui, ayant été composé en grande partie après les monuments égyptiens, est un des eilleurs guides pour leur interprétation, comme ont montré les travaux de Champollion. '*Histoire d'Égypte* fut graduellement tronquée abord par les abréviateurs, ensuite par Eusèbe ui l'interpola à dessein pour l'accommoder à on système. Enfin un imposteur mit sous le om de Manéthon de Sebennytus un traité qui avait our but de faire concorder la chronologie des uifs et des chrétiens avec celle des Égyptiens. yncelle se réfère souvent à ce dernier ouvrage, ont l'auteur, dit-il, vivait sous le règne de Ptolémée Philadelphe et écrivit un traité sur la onstellation du Chien (ἡ βίβλος τῆς Σώθεος). 'introduction telle que la cite Syncelle abonde n choses extraordinaires et en absurdités qu'il st impossible d'attribuer à Manéthon (1).

Il nous est parvenu un poëme grec en six lires *Sur l'Influence des astres* (Ἀποτελεσματικά) qui porte le nom de Manéthon. L'auteur, ans une dédicace à un roi Ptolémée, dit qu'il a ris pour guide Pétosiris, et a voulu montrer, ar la composition de ce poëme grec, que les gyptiens n'étaient étrangers à aucune science. Iais c'est là une fiction; les *Apotelesmatica* 'offrent aucun caractère d'authenticité. Les six vres nous sont parvenus dans un tel désordre ue l'on s'est demandé s'ils sont l'œuvre d'un seul oëte ou un recueil de divers morceaux, réunis par un compilateur. Tyrwhitt avança que le premier et le cinquième livres ne sont pas de la même main que le reste de l'ouvrage. MM. Axt et Rigler, approfondissant la question, arrivèrent à ce résultat que les *Apotelesmatica* n'ont pu être écrits par un poëte alexandrin et qu'ils ne sont pas non plus de l'époque de Nonnus (sixième siècle). Le quatrième livre est beaucoup plus récent que les autres. Le livre cinquième est un mélange de choses anciennes et de choses récentes, de sorte qu'il est dans un état encore plus triste que le premier, assez ancien, mais mutilé et interpolé. Les livres II, III, VI sont très-bien conservés, anciens et paraissent être l'œuvre d'un seul poëte, de Manéthon, si l'on veut. Les livres I, V, IV, bien loin de faire corps avec les livres II, III, VI, ne font pas partie d'un seul tout et ne sont pas d'un seul écrivain. M. Kœchly a rectifié ces observations et leur a donné plus de précision. D'après lui, les *Apotelesmatica*, dans leur état actuel, comprennent 1° un poëme suivi et complet, sauf quelques lacunes, formé des livres II, III, VI; 2° le livre IV, œuvre plus récente, imitée probablement du poëme précédent et mutilée en beaucoup d'endroits; 3° deux collections (livres I et V) formées par deux compilateurs, qui, sans aucun souci de la langue et de la versification, ont rassemblé des morceaux d'époques diverses et généralement de nulle valeur. Après avoir distingué les éléments hétérogènes dont se sont formés les *Apotelesmatica*, M. Kœchly établit que l'auteur du poëme principal (II, III et VI[e] livres) n'a pu vivre ni avant les Antonins, ni après Alexandre Sévère, et qu'il a dû composer son ouvrage sous cet empereur (222-235 après J.-C.). Le quatrième livre paraît appartenir à l'époque de Julien, ou du moins n'a pas dû être écrit après le règne de Valens, qui frappa les astrologues de peines sévères et ordonna de brûler leurs livres. Parmi les morceaux qui forment le II[e] livre, on en trouve d'anciens et d'élégants. Dans le V[e] tout est récent et barbare.

A quelle époque la compilation générale qui porte le titre d'*Apotelesmatica* a-t-elle été faite, et pourquoi l'a-t-on mise sous le nom de Manéthon? C'est ce qu'il est impossible de déterminer. Les *Apotelesmatica* furent publiés pour la première fois d'après un manuscrit de la bibliothèque Laurentiane à Florence par Gronovius avec une traduction latine et des notes; Leyde, 1698, in-4°. L'éditeur reproduisit fidèlement le texte du manuscrit avec les erreurs innombrables dont il fourmille et n'en corrigea qu'un très-petit nombre. D'Orville, dans son célèbre commentaire sur Chariton, en découvrit et en corrigea une grande partie. MM. Axt et Rigler, en s'aidant des travaux de d'Orville, ont donné à Cologne, 1832, in-8°, une bonne édition qui a été surpassée par celle de M. Kœchly, laquelle fait partie des *Poetæ bucolici et didactici* publiés par A.-F. Didot, Paris 1851, in-8°. M. Kœchly a

(1) La chronologie de Manéthon, extrêmement embrouillée par les compilateurs byzantins, a été éclaircie dans un xcellent travail de M. Boeckh. Cet érudit pense par de onnes raisons que les dynasties de Manéthon ont été rrangées de manière à remplir un nombre exact de cyles sothiaques (ou périodes de l'étoile Sirius) comprenant hacun 1460 années juliennes ou 1461 années égyptiennes. e calendrier égyptien comptait par année 365 jours xactement sans tenir note des six heures additionnelles ui complètent l'année solaire. Leur année se divisait en ouze mois de trente jours chacun avec cinq jours comlémentaires; elle commençait le 1[er] du mois de thoth *soth*, *sothis*). Comme elle était de six heures (ou d'un our tous les quatre ans) plus courte que l'année du caendrier julien (y compris l'année bissextile), le 1[er] de hoth retrogradait d'un jour tous les quatre ans, et par cette rétrogradation successive il revenait à son point de épart au bout de 1460 ans (365 × 4). Cette période 1460 'appelait sothiaque, et partait de l'année dans laquelle le [er] de thoth coïncidait avec le lever héliaque de Sirius n Égypte, c'est-à-dire avec le 20 juillet. Or, on sait par Censorinus (*De Die natali*, c. 21) que la période sohiaque dans laquelle étaient compris Hérodote et Manéhon finissait en 139 après J.-C.; elle avait donc commencé n 1322 avant J.-C., et la période précédente avait commencé en 2782. Manéthon ou les prêtres qui lui servirent le guides réglèrent leur chronologie sur la période sohiaque. A l'époque mythique des dieux et des demi-dieux, ls attribuèrent dix-sept périodes de 1461 années égyptiennes (ou 1460 années juliennes), chacune, c'est-à-dire 24,837 ans; la dynastie humaine de Ménès commence avec a dix-huitième période, ou 5702 avant J.-C. On voit que cette chronologie est une conception mathématique dénuée de tout fondement historique. *Consult.* sur ce sujet, outre les ouvrages de Boeckh et de Bunsen cités plus bas, Grote, *History of Greece*, tom III, c. XX; Ideler, *Handbuch der Chronologie*, vol. I, sect. I, p. 125-138.

mis en tête de son édition des recherches très-intéressantes sur les divers poëmes et fragments dont la juxtaposition a produit les *Apotelesmatica*, et au lieu de suivre l'ordre du manuscrit et l'édition princeps, il a disposé les six livres dans l'ordre suivant : II, III, VI, IV, I, V. Cette édition est accompagnée d'une traduction latine; le texte seul de M. Kœchly a reparu dans la collection Teubner; Leipzig, 1859, in-8°. [W. Brunet, *dans l'E. des G. du M.* avec additions.]

Suidas, au mot Μανέθως. — Fabricius, *Bibliotheca græca*, édit. Harles, vol. IV, p. 128 139. — Scaliger, *Opus de emendatione temporum*. — Banier et Boivin, *Sur la chronologie de Manéthon*, dans les *Mémoires de l'Acad. des Inscriptions*, t. III. — Larcher, *Sur la Chronologie de Manethon*, dans sa traduction d'Hérodote, t. IV. — Dreyer, *Ueber die Hycksos, oder das Hirtenvolk des Manetho*, dans le *Neues deut Magazin*; Iena, 1802. — Bunsen, *Egyptens Stelle in der Weltgeschichte*, t. I. — Boeck, *Manetho und die Hundssternperiode, ein Beitrag zur Geschichte der Pharaonen*; Berlin, 1845. — Tyrwhitt, *Disputatio, Manethone falso tributum esse poema Apotelesmaticorum, id potius posteriore tempore imperii romani conscriptum esse*, dans la préface de son édition du poëme d'Orphée, *De Lapidibus*; Londres, 1781, in-8°. — Ziegler, *Disquisitio de libris apotelesmaticis, Manethonis nomine vulgo addictis*, dans le *Neues Magazin F. Schullehrer*; Göttingue, 1793. — Rigler, *Comm. de Manethone astrologo*; Cologne, 1828. — M. Axt, *Astrologie von Manetho übersetzt*; Wetzlar, 1836. — Koechly, Préface de son édition des *Apotelesmatica*.

MANETTI (*Giannozzo*), orateur et érudit italien, né à Florence d'une famille noble, le 5 juin 1396, mort à Naples, le 26 octobre 1459. Destiné au commerce, il ne reçut qu'une éducation élémentaire et fut à l'âge de dix ans placé chez un banquier. Mais l'amour de l'étude le porta bientôt à quitter sa profession, et en quelques années il acquit une instruction rare à cette époque. Son biographe Naldo Naldi énumère complaisamment ses connaissances dans la grammaire, la rhétorique, la dialectique, l'éthique, la physique, la métaphysique, la théologie et la géométrie; mais il se distingua surtout par son savoir en grec et en hébreu. On rapporte que pour mieux se familiariser avec ces deux langues, il prit un domestique qui parlait grec et un domestique qui parlait hébreu. La république de Florence lui confia diverses missions auprès des Génois, du roi de Naples Alfonse, de François Sforza, des papes Eugène IV et Nicolas V, du duc d'Urbin, de l'empereur Frédéric III. Partout il se fit honneur par sa dextérité et son éloquence qui paraissait merveilleuse. Des désagréments que lui suscitèrent les envieux l'ayant décidé à quitter Florence, il reçut l'accueil le plus flatteur du pape Nicolas V qui le prit pour secrétaire. Callixte III, successeur de Nicolas, le confirma dans cette place. Il fit en 1455 un voyage à Naples, et le roi Alfonse ne voulut plus le laisser partir, le comblant de faveur et disant que « n'eût-il qu'un morceau de pain, il le partagerait avec lui. » Ce fut à Naples que Manetti composa la plupart de ses ouvrages. Il y revint mourir, après avoir revu encore une fois Florence et sa famille. Les historiens littéraires de l'Italie font le plus grand éloge de Manetti, que Tiraboschi appelle « un homme véritablement grand, qui, par la maturité du sens, l'innocence des mœurs, l'agrément des manières, l'ampleur de l'érudition, n'était inférieur à aucun de ses contemporains et à qui l'on trouvera peu d'égaux dans l'histoire de tous les siècles ». Les ouvrages de Manetti ne justifient pas tout à fait ces éloges; mais on ne peut lui refuser l'honneur d'avoir été un des Italiens qui contribuèrent le plus à la renaissance des lettres. Apostolo Zeno a donné la liste de ses ouvrages; nous n'indiquerons que ceux qui ont été imprimés, savoir : *De dignitate et excellentia hominis libri IV*; Bâle, 1532, in-8°; — *Orationes : orat. ad regem Alphonsum in nuptiis filii sui; ad eumdem de pace servanda; ad Fredericum imperatorem de coronatione sua; ad Nicolaum V pont. max.*; Hanau, 1611, in-4°; — *Specimen historiæ litterariæ florentinæ decimi tertii ac decimi quarti sæculi, sive vitæ Dantis, Petrarchæ ac Boccatii*; Florence, 1747, in-8°; — *Vitæ Nicolai V pont. max. libri tres*, dans les *Scriptores rerum italicarum* de Muratori, t. III, part. 2; — *Chronicon Pistoriense a condita urbe usque ad ann.* 1446; ibid., t. XIX. Z.

Naldo Naldi, *Vita Manetti*, dans le *Thesaurus antiquitatum Italiæ*, t. IX, et dans les *Scriptores rerum italicarum*, t. XX. — Apostolo Zeno, *Dissertazion Vossiane*, t. I. — Tiraboschi, *Storia della letteratura italiana*, t. VI, part. II, p. 121.

MANETTI (*Rutilio*), peintre de l'école de Sienne, né dans cette ville en 1571, mort en 1637. Il dut sans doute les premières notions de son art à son père Domenico l'ancien; mais il fut élève de Francesco Vanni, et prit surtout pour modèle le Caravage dont il imita la vigueur, mais sans savoir appliquer la juste distribution des ombres. Son imagination était brillante, son dessin correct, son style plus noble que celui de son modèle, et ses architectures étaient bien entendues. Il fut un des artistes les plus féconds de son école et peignit avec une égale facilité à fresque et à l'huile. Le palais public de Sienne renferme de lui un assez grand nombre de fresques, entre autres *la République de Sienne envoyant deux mille combattants à la croisade*; *Eliéser et Rebecca; David et Abigaïl*; *la Vie de sainte Catherine*, etc. Dans la même ville il peignit pour les églises beaucoup de fresques dont les sujets étaient tirés de la vie des saints. Ses peintures à l'huile ne sont pas moins nombreuses; les principales sont : à Sienne, dans la cathédrale, *la Nativité de la Vierge*; à Saint-Sébastien, un *Calvaire*; à l'hôpital de Monagnese, *la Résurrection*; à Saint-Augustin, le *saint* titulaire; à San-Pietro, *le Repos de la Sainte Famille*, un des meilleurs ouvrages du maître; au palais public, une *Sainte famille*; aux Servites, la *Nativité de la Vierge*, de 1625, et *Saint Laurent*; à Saint-Jean-Baptiste, *la Naissance et la Prédication du saint*,

et *Sainte Catherine;* à Saint-Dominique, *Saint Antoine*, de 1627; à Saint-Étienne, *la Visitation;* au musée, *le Martyre de saint Ansano*, et *Élie ressuscitant un mort*, de 1631; à Pise, dans la cathédrale, *Elie;* à S.-Sisto, *la Prédication de saint Jean;* à S.-Silvestro, *Saint Dominique devant le crucifix;* — à Florence, au palais Pitti, le *Mariage de la Vierge;* au palais Rinuccini, *Judith présentant aux Hébreux la tête d'Holopherne*, et *Didon sur le bûcher;* à la galerie publique, le *Portrait du peintre* par lui-même; — à Forli, une *Assomption*, de 1613; — à Madrid, au musée, *Sainte Marguerite ressuscitant un enfant.*

Rutilio Manetti a formé plusieurs élèves dont les plus connus sont Niccolò Tornioli et Domenico Manetti. E. BRETON.

Della Valle, *Lettere sanesi.* — Lanzi, *Storia della Pittura.* — Lomazzo, *Idea del tempio della Pittura.* — Baldinucci, *Notizie.* — Romagnoli, *Cenni di Siena.*

MANETTI (*Domenico*), peintre de l'école de Sienne, neveu du précédent, né à Sienne en 1609, mort en 1663. Élève de Rutilio Manetti, auquel il fut inférieur, il a laissé à Sienne d'assez nombreux ouvrages à fresque et à l'huile. Parmi ces derniers nous mentionnerons seulement le *Saint Étienne*, le tableau du maître autel de l'église paroissiale de Monsindoli, et *l'Assomption* de celle de Terenzano. E. B—N.

Della Valle, *Lettere sanesi.* — Romagnoli, *Cenni di Siena.* — Mucci, *Siena.* — Lanzi, *Storia.* — Ticozzi, *Dizionario.*

MANETTI (*Saviero*), naturaliste italien, né en 1723, à Florence, où il est mort, le 19 novembre 1785. Reçu docteur en médecine en 1747 à l'université de Pise, il y exerça la place de lecteur extraordinaire; agrégé en 1758 au collége de médecine de Florence, il refusa d'aller enseigner cette science à Rome et à Paris afin de rester dans sa ville natale, où il remplit les fonctions d'intendant du jardin des plantes. Il fit de nombreuses excursions en Italie, et entretint une correspondance suivie avec les plus savants physiciens de l'Europe. Associé aux principales académies de son pays, il fut pendant longtemps secrétaire de celle des Géorgophiles, qui le reconnut pour un de ses fondateurs. On a de lui: *Catalogus horti academiæ Florentinæ;* — *Viridarium Florentinum;* Florence, 1751, in-8°; — *Due diputazioni, la prima de' medicamenti che attacano alcune parti del corpo umano, e la seconda come l'aria operi sul nostro corpo;* Florence, 1754, gr. in-4°; — *Linnæi regnum vegetabile;* Florence, 1756, gr. in-8°; — *Dell' inoculazione del vajuolo;* Florence, 1761, in-4°; — *Storia naturale degli uccelli; ornithologia methodice digesta;* Florence, 1767-1776, 5 vol. in-fol. avec 600 pl. col.; — *Il Magazzino Toscano;* Florence, 1770-1772, 31 cahiers. Cet ouvrage périodique, dont il paraissait chaque mois un volume, fut entrepris par Manetti, qui y inséra un grand nombre de mémoires, et en continue la publication sous le titre de *Nuovo Magazzino;* ibid., 1777, 9 cah.; — *Avis avec des remarques et des additions sur les maladies fébriles mortelles;* ibid., 1781. P.

Novelle letterarie, 1786. — Rotermund, *Suppl. à Jöcher.*

MANFRED ou **MAINFROI**, roi de Naples et de Sicile, né en 1233, tué à Grandella près de Bénevent, le 26 février 1266. Fils naturel d'une comtesse Lancia et de Frédéric II, cet empereur lui donna pour apanage la principauté de Tarente. Conrad Ier, fils aîné de Frédéric (1), ayant succédé à son père, nomma son frère Manfred, *baile* (vice-roi) de Sicile. En cette qualité il eut à soutenir une sanglante lutte contre le pape Innocent IV, ennemi implacable de la maison de Souabe qui avait fait révolter un grand nombre de puissants barons et de villes importantes. Manfred, par la force ou l'adresse, ramena les insurgés à l'obéissance, et lorsque l'empereur débarqua à Siponte (décembre 1251), il trouva la Sicile soumise. Conrad, après avoir rendu de grands honneurs au vainqueur, prit ombrage de son habileté et s'appliqua à diminuer son influence. Manfred dissimula, et continua à servir son frère avec activité; il l'aida puissamment à réduire la Pouille, Naples, Capoue, qui s'étaient placées sous la protection du pape. Conrad avait un frère légitime, nommé Henri, fils de sa belle-mère Isabelle d'Angleterre et né en 1238. Ce jeune prince vint, en 1254, joindre son frère en Italie et mourut presqu'en arrivant; l'empereur ne lui survécut que de quelques semaines. Plusieurs écrivains guelfes accusent Manfred de ce double fratricide. Les historiens impartiaux ne voient dans cette imputation qu'une de ces calomnies renouvelées trop souvent à la mort des princes. Après la mort de Conrad Ier (21 mai 1254), Manfred força Berthold, marquis d'Hohemburg, à se démettre de la tutelle de Conrad II ou Conradin à peine âgé de trois ans, et le 8 octobre il vint à Cerepano se faire confirmer dans la régence par Innocent IV. Mais bientôt il se brouilla avec le souverain pontife à l'occasion du meurtre de Borello, baron d'Anglone, favori du saint-père, tué dans une rencontre sur la voie publique. Le pape voulut venger son favori, et cita le régent devant un tribunal exceptionnel. Manfred, informé du sort qui l'attendait s'il comparaissait devant les juges pontificaux, se retira à Luceria. Les Sarrasins étaient maîtres de cette ville: ils lui fournirent un corps de troupes qui, joint aux Allemands et aux débris des gibelins qu'il rassembla rapidement, lui permit de prendre l'offensive. Il battit les troupes papales en diverses rencontres et ravagea les États de l'Église. En 1255, Alexandre IV, successeur d'Innocent IV, fit prêcher une croisade contre Manfred; mais les foudres du Vatican n'arrêtèrent point les progrès du prince de Tarente,

(1) Ce prince est ainsi dénommé comme roi de Sicile. Comme empereur c'est Conrad IV.

qui, après avoir reconquis la Pouille, les Calabres, la terre de Labour, envoya son oncle maternel Frédéric Lancia occuper la Sicile. Manfred pensa alors à s'emparer du trône : il fit courir la nouvelle que son neveu Conradin était mort en Allemagne, où l'impératrice Élisabeth (veuve de Conrad Ier) l'avait emmené. Ce bruit ayant pris faveur, les prélats et les seigneurs, excités par quelques émissaires, députèrent en 1258 vers Manfred pour l'engager à prendre le sceptre. Après de feints refus, il se rendit à Palerme et s'y fit couronner *roi de Sicile*, le 11 août. Élisabeth protesta au nom de son fils contre cette usurpation. Manfred répondit que le trône de Sicile lui appartenait par droit de conquête, l'ayant enlevé aux papes qui en avaient dépossédé Conradin; que d'ailleurs les conjonctures ne lui permettaient pas d'y faire asseoir un enfant hors d'état de le conserver; qu'en l'occupant lui-même un certain temps il l'assurait bien mieux à son neveu qui en hériterait lorsqu'il saurait le défendre. Il renvoya les ambassadeurs d'Élisabeth chargés de riches présents et convaincus de son affection pour Conradin. En même temps il s'appliqua à faire aimer son gouvernement par son affabilité, sa justice, sa clémence et sa libéralité. Aussi la nouvelle excommunication qu'Alexandre IV lança en 1259 contre Manfred fit-elle peu d'impression. En 1260 Alexandre lui fit offrir de le reconnaître pour roi s'il voulait rendre les biens qu'il avait confisqués sur le clergé et chasser les Sarrasins de ses États. Manfred accorda le premier point, mais refusa le second, « comptant plus sur la fidélité des Sarrasins que sur la foi de la cour romaine. » La paix ne put donc se conclure et Urbain IV, successeur d'Alexandre IV et de sa politique, fit des efforts en 1262 pour empêcher le mariage de don Pedro, fils de Jayme, roi d'Aragon, avec Constance, fille de Manfred. Néanmoins, malgré les intrigues de la cour de Rome, ce mariage eut lieu. Le roi de Sicile, blessé de la conduite du pape, lui enleva le comté de Fondi. Urbain, reconnaissant son impuissance devant un pareil adversaire, engagea Charles, comte d'Anjou et frère du roi saint Louis, à entreprendre la conquête du royaume de Naples et de Sicile. Il fit en même temps prêcher une nouvelle croisade contre Manfred. Elle eut plus de succès que la première. Un grand nombre d'aventuriers angevins, provençaux, picards et flamands, entraînés par l'espoir du pillage, s'enrôlèrent sous les drapeaux de Charles d'Anjou. Le prince français, arrivé à Rome, reçut, le 28 juin 1264 du nouveau pontife Clément IV l'investiture du royaume de Sicile *en deçà et au delà du phare*, moyennant un tribut annuel de huit mille onces d'or (1). Le pape se réserva aussi le duché de Bénévent. Manfred, se défiant de la fidélité de ses sujets, voulut conjurer l'orage qui allait l'accabler. Il fit proposer à Charles un accommodement. Celui-ci, fier des trente mille hommes qu'il amenait de France, répondit aux envoyés du roi : « Retournez vers le sultan de Nocera, votre maître, et dites-lui que je ne veux autre que bataille et que dans peu je l'aurai mis en enfer ou qu'il m'aura mis en paradis. » Charles donnait à Manfred le titre de *sultan de Nocera*, parce que cette ville, habitée surtout par des mahométans, était particulièrement dévouée à la maison de Souabe. Quoique inférieur en forces, Manfred n'hésita pas à marcher à l'encontre de son rival. Les deux armées se rencontrèrent devant Bénévent; le fleuve Calore les séparait. Le roi de Sicile fit franchir le fleuve par ses archers sarrasins, qui en peu d'instants couchèrent à terre une partie de la lourde infanterie française, mais qui, chargés à leur tour par la gendarmerie française, furent écrasés et poursuivis de l'autre côté du Calore jusque dans la plaine de Grandella. La cavalerie allemande s'ébranla alors et, quoique toute l'armée de Charles se fût engagée successivement, l'avantage restait à Manfred, lorsque les Français reçurent l'ordre de frapper aux chevaux; les Allemands, surpris par ce genre d'attaque qui alors passait pour déloyal entre chevaliers, furent presque tous désarçonnés. Dans cet instant décisif, Manfred vit son corps de réserve, composé de quatorze cents chevaux commandés par son grand trésorier, le comte de la Cerra, le comte de Caserte et d'autres barons de la Pouille, se débander et fuir à travers champs sans avoir combattu. Resté avec un petit nombre de chevaliers toscans ou sarrasins, il résolut de mourir dans la bataille plutôt que de survivre à sa défaite. Comme il mettait son casque, un aigle d'argent qui en formait le cimier s'en détacha et tomba à terre : *Hoc est signum Dei*, dit-il à ses fidèles, et il se précipita dans la mêlée, cherchant vainement à rallier les siens. Un chevalier picard, voyant son extrême valeur, courut sur lui et donna de sa lance dans la tête de son cheval que ce coup fit cabrer avec violence. Manfred, désarçonné par ce choc subit, tomba à terre et fut assommé par quelques ribauds qui accompagnaient le chevalier. Celui-ci prit l'écharpe et le cheval du roi de Sicile et, deux ou trois jours après, il parut avec ces dépouilles devant quelques seigneurs prisonniers qui demandèrent au chevalier picard ce qu'était devenu celui à qui cette écharpe et ce cheval avaient appartenu. Il leur répondit qu'il était mort, et indiqua le lieu de sa chute. Un valet fut envoyé et rapporta le cadavre de Manfred en travers sur un âne. Charles fit appeler tous les barons captifs pour le reconnaître : tous répondirent avec douleur que c'était bien là celui qui avait été leur chef. Les chevaliers français, attendris par leur douleur, demandèrent à Charles d'Anjou qu'au moins ce vaillant roi, fils d'un grand empereur, reçût une honorable

(1) Soit 109,840 f. de notre monnaie actuelle. L'once d'or de Sicile valait 13 f. 73 c.

sépulture. « Si ferois-je volontiers, répondit Charles, s'il ne fusse excommunié » ; et sous ce prétexte lui refusant une terre sacrée, il le fit enterrer dans une fosse creusée au pied du pont de Bénévent. Chaque soldat de l'armée angevine porta spontanément une pierre sur cet humble tombeau. Ainsi fut élevé un monument à la gloire du héros et à la générosité d'une armée victorieuse. Mais Pignatelli, archevêque de Cozenza, ne voulut pas même que les os de Manfred reposassent sous cet amas de pierres : il les fit enlever de ce lieu qui appartenait à l'Église et jeter sur les confins du royaume aux bords de la rivière Verde (1).

Telle fut la fin de ce prince, digne, par ses grandes qualités, du trône que son ambition, suffisamment justifiée par les circonstances, lui fit usurper sur son neveu. Sa mémoire, d'ailleurs, comme souverain est à l'abri de tout reproche. Brave sans témérité, doux, clément, libéral, habile dans le maniement des affaires, il rehaussait ces mérites réels par les grâces extérieures d'une physionomie noble, d'une taille avantageuse et d'un air affable : « en un mot, il eut eu de quoi gagner les cœurs de tous ses sujets, si l'infidélité, qui leur est naturelle, dit M. de Saint-Marc, leur eût permis d'avoir pour un roi qui savait régner et qui voulait les rendre heureux l'affection qu'il méritait ».

On doit à Manfred le port de Salerne et la ville de Manfredonia, dans la Pouille. Les guerres qu'il eut à soutenir pour défendre son royaume contre les envahissements de quatre papes et sa mort prématurée l'empêchèrent d'accomplir beaucoup de projets utiles. Il avait épousé 1° Béatrix de Savoie, dont il eut *Constance*, mariée à don Pedro d'Aragon, et *Béatrix*, qui épousa Guillaume V, marquis de Montferrat : et 2° Hélène, dite aussi Sibylle, fille de Comnène, despote d'Épire, dont il eut *Frédéric*, surnommé *Manfrédin*, et une autre *Béatrix*, qui, tombés entre les mains de Charles d'Anjou, terminèrent leur vie, avec leur mère, dans la captivité. A. DE LACAZE.

Matthieu Paris, *Historia Angliæ* (continuatio), ad ann. 1253-1266. — Ricordano Malespini, *Hist. Fiorentina*, cap. CXXXIII, p. 974. — Burigni, *Histoire de Sicile*, t. II, p. 140. — Nicolo de Jamsilla, *Hist.*, p. 507-591. — H. Leo et Bötta, *Hist. d'Italie* (trad. par Dochez, liv. IV, chap. IX). — Sabas Malespina, *Hist. Sicula*, liv. I, III. — Matteo Spinelli, *Diurnali*, p. 1073. — De Raumer, *Gesch. der Hohenstauffen*, vol. IV, p. 334-350. — Giannone, *Istor. civile*, liv. XVIII XIX. — Sismondi, *Hist. des Républiques italiennes*, t. III, chap. XVIII-XXI. — Montigny, *Hist. de l'Empire d'Allemagne*, t. III.

MANFREDI, maison souveraine d'Italie, qui domina à Faenza et à Imola du treizième au quinzième siècle. Originaires d'Allemagne, ses membres, dont les principaux suivent, furent constamment chefs des gibelins dans la Romagne.

MANFREDI (*Richard*), profitant du grand crédit que sa famille avait acquis depuis près d'un siècle dans l'Italie centrale, osa le premier s'emparer de Faenza et d'Imola et s'y proclamer seigneur indépendant, en 1334. Le pape Benoît XII venait d'être élu ; mais il habitait Avignon et son légat était prisonnier à Bologne : les circonstances avaient donc été bien choisies par Manfredi, qui laissa sa suzeraineté à ses fils, *Jean* et *Renier*, vers 1348.

Le règne de ces princes fut une lutte continuelle contre le saint-siége. Clément VI voulait expulser les gibelins des États de l'Église. Il chargea son parent Hector de Durfort d'attaquer les Manfredi ; ceux-ci appelèrent à leur aide les Ordelaffi, seigneurs de Forli, et les Malatesti, seigneurs de Rimini. Le même intérêt unissait ces princes usurpateurs. Les troupes papales furent plusieurs fois défaites, et Clément VI ne put rentrer dans les villes qu'il réclamait. Son successeur, Innocent VI, fut plus heureux ; le cardinal Egidio Albornoz prit Faenza, le 17 novembre 1356, et rejeta les Manfredi dans quelques châteaux inexpugnables, d'où ils firent inutilement diverses tentatives pour reconquérir leur souveraineté.

Astorre MANFREDI, en 1376, devenu chef de sa famille, essaya de faire révolter en sa faveur les Faenzais ; il allait réussir lorsque la conspiration fut découverte. La vengeance du pape Grégoire XI fut terrible ; il donna l'ordre à son légat, Robert de Genève, de livrer la ville au pillage et de charger John Hawkwood (*voy.* ce nom), le fameux chef de la compagnie blanche, de l'accomplir, lui payant ainsi sa solde arriérée. Les aventuriers anglais s'acquittèrent fidèlement de leur mission. Durant trois jours le vol, le meurtre, le viol et l'incendie ne cessèrent dans Faenza que lorsque la ville fut déserte. Quatre mille cadavres gisaient dans les rues (29 juin 1376). Les Manfredi recueillirent les fugitifs, et dans la nuit du 25 juillet 1377 entrèrent dans Faenza, par un aqueduc oublié. La peste et la famine avaient fait fuir la garnison papale. Astorre fut aussitôt proclamé seigneur. Il reçut bientôt des renforts des Florentins et de Barnabò Visconti, duc de Milan, et occupa Imola. Le saint-père prit alors à sa solde Albéric de Barbiano, l'un des plus puissants condottieri d'Italie, qui pressa si fort Astorre, que ce seigneur dut abdiquer, en 1404, entre les mains du cardinal Baldassare Cossa (depuis Jean XXIII), moyennant vingt-cinq mille florins. Manfredi étant venu recevoir cette somme fut, malgré un sauf-conduit, arrêté par les ordres de Cossa et décapité, le 28 novembre 1405, comme rebelle et sujet du saint-père.

Gian-Galeazzo MANFREDI, fils du précédent, fut rappelé, le 18 juin 1410, à Faenza par le vœu des habitants. Il combattit victorieusement les guelfes, et laissa sa principauté à son petit-fils, *Guidazzo-Antonio*.

Guidazzo-Antonio, mort le 18 juin 1448, ne fut qu'un chef de condottieri. Il fit de ses sujets autant de soldats, et se mit à la solde de diverses puissances. C'est ainsi qu'il servit tour à tour la république florentine et le duc de Milan, Fi-

(1) Sabas Malespina, liv. III.

lippo-Maria Visconti. La république le paya en argent, et Visconti, en avril 1439, lui donna Imola, Bagnacavallo et Massa. Manfredi était devenu un des princes les plus riches d'Italie lorsqu'il mourut.

Ses deux fils, *Astorre II* et *Taddeo*, se partagèrent les États de leur père. Astorre II avait vaillamment servi sous les ordres de Nicolao Piccinino; mais la jalousie qu'il conçut contre son frère l'empêcha d'agrandir son apanage; d'ailleurs, il mourut jeune encore, le 2 mai 1468, laissant la seigneurie de Faenza à son fils *Galeotto*. Taddeo était général des Florentins, et se distingua, en 1452, contre Alfonse d'Aragon, dit *le Sage*, roi de Naples. Il vendit sa ville d'Imola à Gieromino Riario, neveu du pape Sixte IV. On ne sait point l'époque de sa mort.

Galeotto Manfredi devait succéder à son père; mais il trouva un rude concurrent dans son frère *Carlo*, qui le chassa de Faenza. Galeotto fut obligé d'implorer les secours de son beau-père, Giovanni Bentivoglio, seigneur de Bologne, et ceux de Bonne de Savoie, duchesse de Milan. Avec cette aide il rentra dans son patrimoine. Il le gouvenait paisiblement lorsque sa femme, Francesca Bentivoglio, qui se croyait trompée, feignit un jour (31 mai 1488) d'être malade, et invita Galeotto à venir la voir. Au moment où, après s'être déshabillé, il se couchait près d'elle, trois assassins cachés sous le lit le saisirent par les pieds, tandis qu'un quatrième le pressait à la gorge. Galeotto, d'une force et d'une adresse prodigieuses, était sur le point de triompher de ses adversaires, qu'il était parvenu à terrasser, lorsque sa femme s'élança hors du lit, saisit une épée, et la lui plongea dans le corps. Elle prit ensuite ses enfants, et se réfugia dans la forteresse d'où son père et Bergamino, général milanais, essayèrent de la faire sortir. La population, insurgée, leur livra un terrible combat. Bergamino fut tué et Bentivoglio resta prisonnier. Déjà les Bolonais armaient pour la délivrance de leur seigneur lorsque les Faenzais se placèrent sous la protection des Florentins. Ils consentirent à reconnaître Astorre III, fils aîné de Galeotto, pour souverain sous une régence composée de seize citoyens. Francesca Bentivoglio, d'abord condamnée par la cour papale, en reçut plus tard l'autorisation de prendre un second époux.

Astorre III n'avait que trois ans lorsqu'il succéda à son père. Son règne s'écoula prospère et tranquille, grâce à la sagesse de ses tuteurs, jusqu'en 1500, où il fut attaqué sans motif par César Borgia. Les Faenzais se défendirent avec courage; mais, ayant été obligés de capituler, Astorre III et son frère naturel furent mis à mort par le vainqueur. En eux finit la famille des souverains de Faenza. A. de Lacaze.

Scipione Ammirato, liv. XXVI, p. 183. — Stefano Infessura, *Diario*, passim. — Sismondi, *Hist. des Républiques italiennes*, t. X et XI.

MANFREDI (Frà *Andrea*), religieux servite et habile architecte, né à Faenza, florissait dans la seconde moitié du quatorzième siècle. En 1383, la grande et belle église des Servites de Bologne fut élevée sur ses dessins, et dix ans après il construisit également le vaste portique qui la précède, portique remarquable par l'élégance et la pureté de son architecture. La tombe de Manfredi, placée autrefois au milieu du chœur, dont il avait également dessiné les stalles, existe encore dans l'église, mais elle a été changée de place. E. B—n.

Malvasia, *Passagier disingannato*. — Gualandi, *Tre Giorni in Bologna*.

MANFREDI (*Muzio*), poëte italien, né vers 1550; on ignore la date exacte de sa mort et le lieu de sa naissance, qui a été signalé comme étant Ravenne, Cesena ou Rimini. Il a laissé un certain nombre de recueils de vers, que ne recommande aucun mérite; nous signalerons : *Rome;* Bologne, 1575; — *Cento donnecantate;* Parme, 1580; — *Semirami, favola boschereccia*, 1593; réimprimée dans le *Teatro Italiano*, t. II, p. 225; — *Madrigali;* 1605; — *Rime sacre;* 1610. G. B.

Crescimbeni, *Storia della volgar Poesia*, V, 73.

MANFREDI (*Bartolommeo*), peintre de l'école romaine, né en 1580, à Ustiano, bourg du Mantouan, mort en 1617. Élève de Cristofano Roncalli, dit le Pomarancio, il se perfectionna sous Michel-Ange de Caravage, ou peut-être seulement par l'étude de ses ouvrages. Il approcha tellement de la manière de ce dernier, que ses meilleurs ouvrages sont difficiles à distinguer de ceux du modèle. Il représenta rarement des scènes nobles, et prit presque toujours pour sujet de ses compositions des réunions de soldats, des joueurs de cartes ou de dés, des rixes d'hommes du peuple, etc. Son dessin est faible, mais ses figures sont pleines de mouvement et d'expression, et son coloris est vigoureux. On a peine à comprendre comment cet artiste, qui, usé par les excès de tous genres, mourut à la fleur de l'âge, a pu produire le grand nombre d'ouvrages qu'il a laissés, nombre qui augmenterait encore si on restituait à leur véritable auteur plusieurs tableaux attribués dans les galeries au Caravage. Les principaux tableaux de Manfredi sont : à Florence, au palais Pitti, *La bonne Aventure;* — à Pérouse, au palais Cenci, *Diogène;* — au musée de Madrid, *Un Soldat portant dans un plat la tête de saint Jean-Baptiste;* — au musée de Vienne, *Des Joueurs de cartes* et *Saint Pierre reniant Jésus-Christ;* — à la Pinacothèque de Munich, *Le Couronnement d'épines;* — au musée de Darmstadt, *Des Musiciens à table;* — à Paris, au Louvre, *Une Assemblée de Buveurs*, et *Une Diseuse de bonne aventure;* — au musée de Nantes, *Judith venant de couper la tête à Holopherne.* E. B—n.

Baglione, *Vite de' Pittori*. — Orlandi. — Lanzi. — Winckelmann, *Neues Mahler-Lexikon*. — Gambini, *Guida*

di Perugia. — Fantuzzi, *Guida di Firenze.* — *Catalogues des Musées de Paris, Nantes, Madrid*, etc.

MANFREDI (*Eustachio*), géomètre, astronome et poëte italien, né le 20 septembre 1674, à Bologne, où son père, Adolphe Manfredi, remplissait les fonctions de notaire, mourut dans la même ville, le 15 février 1739. Fontenelle raconte ainsi les premières années de Manfredi : « Son esprit fut toujours au-dessus de son âge. Il fit des vers dès qu'il put savoir ce que c'était que des vers, et il n'en eut pas moins d'intelligence ou moins d'ardeur pour la philosophie. Il faisait même dans la maison paternelle de petites assemblées de jeunes philosophes, ses camarades; ils repassaient sur ce qu'on leur avait enseigné dans leur collége, s'y affermissaient, et quelquefois l'approfondissaient davantage. Il avait pris naturellement assez d'empire sur eux pour leur persuader de prolonger ainsi leurs études volontairement. Il acquit dans ces petits exercices l'habitude de bien mettre au jour ses pensées et de les tourner selon le besoin de ceux à qui on parle. Cette académie d'enfants, animée par le chef et par les succès, devint avec un peu de temps une académie d'hommes, qui des premières connaissances générales s'élevèrent jusqu'à l'anatomie, jusqu'à l'optique, et enfin reconnurent d'eux-mêmes l'indispensable et agréable nécessité de la physique expérimentale. C'est de cette origine qu'est venue l'Académie des Sciences de Bologne... ; elle a pris naissance dans le même lieu que Manfredi, et elle la lui doit. » A dix-huit ans, Manfredi fut reçu docteur en droit civil et en droit canonique. Il se livra ensuite à l'étude des mathématiques, sous la direction de Guglielmini, et il fit des progrès assez rapides pour être appelé à professer cette science à l'université, en 1698. Les travaux de Manfredi sur l'hydrostatique lui valurent la place de surintendant des eaux, et il remplit ces fonctions importantes depuis 1704 jusqu'à sa mort. De 1704 à 1711, il dirigea aussi le collége de Montalte, qu'il abandonna lorsqu'il fut nommé astronome de l'institut de Bologne. Les graves occupations de Manfredi ne lui firent pas négliger le culte des Muses, et en 1716 il publia un recueil de sonnets et de *canzoni* (Bologne, in-12; et Parme, 1793, in-8°), justifiant le choix qu'avait fait l'académie *della Crusca* en l'appelant dans son sein. Manfredi était associé étranger de l'Académie des Sciences de Paris, et membre de la Société royale de Londres. Il succomba à une affection calculeuse, qui le fit souffrir pendant les dernières années de sa vie. Les travaux scientifiques de Manfredi ont pour titres : *Ephemerides* (1) *Motuum Cœlestium ab anno* 1715 *ad annum* 1750, *cum introductione et variis tabulis;* Bologne, 1715-1725, 4 vol. in-4°; — *De Transitu Mercurii per Solem anno* 1723; Bologne, 1724, in-4°; — *De novissimis circa siderum fixorum errores Observationibus Epistolæ;* Bologne, 1730, in-4°; — *Liber de Gnomone meridiano Bononiensi, deque observationibus astronomicis eo instrumento peractis;* Bologne, 1736, in-4°; — *Elementi della Cronologia;* Bologne, 1744, in-4°; — *Instituzioni Astronomiche;* Bologne, 1749, in-4°. Manfredi est aussi l'auteur d'une *Vie de Malpighi*, publiée dans les *Vite degli Arcadi illustri*, et l'éditeur d'un ouvrage de Guglielmini, *Della Natura de' Fiumi*, et des *Observations Astronomiques et géographiques* de Fr. Blanchini; Vérone, 1737, in-fol. Enfin, le *Recueil de l'Académie de Bologne* lui doit plusieurs dissertations, entre autres *De annuis inerrantium stellarum aberrationibus.* E. M.

(1) Manfredi avait trois frères et deux sœurs, qui, les uns et les autres, l'aidèrent activement dans l'exécution des nombreux calculs que nécessitait cette publication. Ces *Éphémérides* ont été continuées par Zanotti et Matteucci jusqu'en 1810. L'introduction a été réimprimée en 1750, in-4°.

Notice sur la vie et les ouvrages de Manfredi (en tête de l'édition de ses *Poésies* publiée à Parme en 1793). — Fabroni, *Vitæ Italorum.* — Fantuzzi, *Scrittori Bolognesi.* — Fontenelle, *Éloge de Manfredi.* — Montucla, *Hist. des Mathématiques*, II.

MANFREDI (*Gabriel*), analyste italien, frère du précédent, né à Bologne, le 25 mars 1681, mort dans la même ville, le 13 octobre 1761. Il se fit connaître par un traité *De Constructione Æquationum differentialum primi gradus* (Pise, 1707, in-4°), qui obtint un légitime succès. En 1708, il fut nommé l'un des secrétaires du sénat. Membre fondateur de l'Institut de Bologne, il obtint en 1720 une chaire d'analyse, et en 1726 il fut élu chancelier de l'université. En 1739, il succéda à son frère comme surintendant des eaux, et ce fut pour lui l'occasion de faire paraître *Considerazioni sopra alcuni dubii che debbono esaminarsi nella congregazione dell' acque;* Rome, 1739, in-4°. On lui doit encore plusieurs mémoires publiés dans le *Recueil de l'Institut de Bologne*, dans les *Osservazioni litterarie* (Vérone, 1737 et années suivantes), et dans le *Giornale de' Litterati d'Italia.* E. M.

Fantuzzi, *Scrittori Bolognesi.* — Montucla, *Hist. des Mathématiques*, III.

MANFREDINI (*Federigo*), homme politique italien, né à Rovigo, le 24 août 1743, mort le 2 septembre 1829. Il commença ses études au collége de Modène, et les termina à l'académie militaire de Florence. Employé pendant la guerre de Sept Ans, il revint à Florence en 1776, et devint précepteur des fils de Léopold. Manfredini prit part à la guerre qui eut lieu contre l'Autriche et la Porte Ottomane, et fut nommé major général. Léopold étant allé prendre possession du trône impérial, vacant par la mort de Joseph II, emmena Manfredini à Vienne, et le créa magnat de Hongrie, conseiller intime et grand-majordome. Manfredini ne resta pas longtemps en Autriche, et retourna à Florence avec l'archiduc Ferdinand, qui devenait grand-duc de Toscane (1791) et qui le prit

pour premier ministre. Manfredini se trouva à la tête des affaires au moment de l'entrée des Français en Italie. Partisan de la neutralité, il accourut au quartier général de Bonaparte, et sut lui plaire. Bonaparte se rendit à Florence, et fut solennellement reçu par la cour. Grâce à la prudence de Manfredini vis-à-vis du saint-père, qui s'était réfugié à Sienne, et qu'il empêcha de venir à Florence, la Toscane échappa à l'invasion. En 1799, l'archiduc Ferdinand III fut chassé de Florence pour avoir offert un asile momentané au roi de Sardaigne. Manfredini ne suivit pas le grand-duc en Autriche, et alla vivre deux ans à Messine. Au mois de décembre 1801, il se rendit à Vienne, à l'appel de l'empereur, et reçut le grade de feld-maréchal lieutenant des armées autrichiennes. Lorsque le duché de Wurtzbourg fut donné par Napoléon au grand-duc Ferdinand, en compensation de la Toscane, Manfredini obtint le titre de ministre gouvernant l'État avec les affaires étrangères et la presse dans ses attributions spéciales. Une chute de cheval l'obligea à retourner en Italie et à prendre du repos. Il se fixa dans une maison de campagne près de Padoue, et resta dès lors étranger aux affaires publiques. Il s'occupait seulement de répandre l'instruction dans les campagnes, et aidait les artistes et les littérateurs de ses conseils et de sa bourse. Il avait, étant ministre, protégé Raphael Morghen, et resta son ami. Il mourut d'une inflammation d'intestins, et légua 5,000 sequins à la maison de refuge de Padoue, ses gravures au séminaire de la même ville et ses tableaux à celui de Venise. Napoléon le regardait comme un homme d'un sens droit, généralement estimé, éclairé, aussi près de toutes les idées philosophiques de la révolution qu'éloigné de leurs excès. J. V.

Mémoires tirés des papiers d'un homme d'État. — Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.* — *Biogr. des hommes vivants.*

MANFREDUS (*Scipion*), astrologue bolonais, vivait à la fin du quinzième siècle. Il est si peu connu qu'il a échappé aux investigations de Fantuzzi; on le chercherait en vain parmi les nombreux *Scrittori Bolognesi* qu'a enregistrés ce laborieux biographe. Manfredus fit paraître un *Prognosticon* qui souleva sans doute des critiques; car, en 1479, il mit au jour une *Defensio adversus detractatores prognostici.* G. B.

Haïn, *Repertorium bibliographicum*, II, 350.

MANGEART (Dom *Thomas*), numismate français, né à Metz, en 1695, mort à Nancy, en 1762. Il entra en 1713 chez les bénédictins de Saint-Vannes, et se livra à la prédication avec un grand succès, sans cependant négliger de savantes recherches sur l'antiquité. En 1747, Charles de Lorraine l'appela à Vienne et le chargea de lui organiser un cabinet d'antiquités de diverses sortes. Ce prince ayant été nommé gouverneur des Pays-Bas, le P. Mangeart le suivit à Bruxelles avec les titres d'antiquaire-bibliothécaire et de conseiller intime. Il conserva ces fonctions jusqu'en 1761, où il se retira à l'abbaye de Saint-Léopold à Nanci. On a de lui : *Octave de Sermons pour les Morts*, suivi d'un *Traité Théologique dogmatique et critique sur le purgatoire;* Nanci, 1739, 2 vol. in-12; — deux *Mémoires sur les variations d'une agathe et sur un médaillon d'or de l'empereur Pertinax* (du cabinet du prince Charles de Lorraine et trouvé en Transylvanie); Bruxelles, 1752, in-fol.; — *Médaillon présenté au duc Charles;* Bruxelles, 1754, in-4°; — *Introduction à la Science des Médailles, pour servir à la connaissance des dieux, de la religion, des sciences, des arts et de tout ce qui appartient à l'histoire ancienne avec les preuves tirées des médailles.* Cet ouvrage fut terminé par l'abbé Jacquin et publié par Michelet d'Ennery; Paris, 1763, in-fol., avec trente-cinq pl. L—z—E.

Hist. de Metz. — Bégin, *Biographie de la Moselle.* — *Dict. Hist.* (1822).

* **MANGEART** (*Jacques*), helléniste français, né à Reims, le 12 mars 1805. Il se fit avocat, et suivit, en 1827, l'expédition de Morée. De retour en France, il entra dans l'enseignement, et quitta, après cinq années d'exercice, le professorat pour le barreau. Depuis 1848 il est bibliothécaire à Valenciennes. On a de lui : *Souvenirs de la Morée, recueillis pendant le séjour des Français dans le Péloponèse;* Paris, 1830, in-8°; — plusieurs fragments d'auteurs grecs, tels que : *De la Curiosité*, par Plutarque (1831); — *Harangue sur la fausse ambassade*, par Eschine (1832); — quelques ouvrages de Sénèque traduits pour la *Bibliothèque latine-française*, de Panckoucke; — *Catalogue descriptif et raisonné des manuscrits de la bibliothèque de Valenciennes;* 1857-1858. A. H—T.

Vapereau, *Dict. des Contemp.*

MANGENOT (*Louis*), poëte français, né en 1694, à Paris, où il est mort, le 9 octobre 1768. Il était neveu de Palaprat et fils d'un commerçant peu fortuné. On négligea tellement son éducation qu'il avait dix-huit ans lorsqu'il commença ses études; il embrassa l'état ecclésiastique, et devint chanoine du Temple. « Il était né avec le goût et le talent de la poésie, dit Desessarts; mais il n'a traité que de petits sujets, et son genre était la délicatesse. Il se fit particulièrement connaître par l'églogue du *Rendez-vous*, où il s'est montré supérieur à tout ce que Fontenelle et La Mothe ont fait de meilleur en ce genre; style élégant et naturel, narration simple et intéressante, sentiments vrais, toutes les grâces qui peuvent parer un petit ouvrage s'y trouvent réunies. » Cette pièce obtint l'églantine d'argent au concours des Jeux Floraux. L'abbé Mangenot travailla au *Journal des Savants* depuis 1727 jusqu'en 1731. Plus de quinze ans avant sa mort, il était atteint d'une paralysie qui lui ôta l'usage d'une moitié de son corps.

Une de ses sœurs, fort dévote, ne lui épargnait pas les chagrins domestiques. « Ne soyez pas scandalisé, dit-elle un jour à Sedaine, si mon frère fait des vers; nous sommes tous d'honnêtes gens dans la famille, il n'y a que lui qui nous déshonore. » Les *Poésies* de Mangenot ont paru à Maestricht (Paris), 1776, 2 part. in-8°. On connaît encore de lui une *Histoire abrégée de la Poésie françoise,* plaisanterie agréable, renfermée en quelques lignes; la voici tout entière :

« La poésie française sous Ronsard et sous Baïf était un enfant au berceau, dont on ignorait jusqu'au sexe. Malherbe le soupçonna mâle, et lui fit prendre la robe virile. Corneille en fit un héros; Racine en fit une femme adorable et sensible. Quinault en fit une courtisane pour la rendre digne d'épouser Lully, et la peignit si bien sous le masque que le sévère Boileau s'y trompa et condamna Quinault à l'enfer et sa muse aux prisons de Saint-Martin. A l'égard de Voltaire, il en a fait un excellent écolier de rhétorique, qui lutte contre tous ceux qu'il croit empereurs de sa classe, et qu'aucun de ses pareils n'ose entreprendre de dégoter, se contentant de s'en rapporter au jugement de la postérité, unique et seul préfet des études de tous les siècles. » P. L.

Sabatier, *Les trois Siècles Littér.* — Desessarts, *Les Siècles Littér. de la France,* IV. — Philippon de La Madelaine, *Dict. des Poëtes français.*

MANGET (*Jean-Jacques*), savant médecin suisse, né le 19 juin 1652, à Genève, où il est mort, le 15 août 1742. Il était fils d'un riche marchand, et avait pour oncle un des médecins du roi de Pologne. Après avoir terminé ses classes, il étudia pendant cinq ans la théologie; ses parents le destinaient à l'état ecclésiastique. Ayant obtenu la permission de suivre son goût, il s'appliqua à la médecine, et y fit de tels progrès, sans autre secours que des livres, qu'en 1678 il prit le grade de docteur à Valence, en Dauphiné. Il se mit alors à pratiquer dans sa ville natale, occupant ses loisirs à réunir tous les ouvrages qu'il put se procurer sur l'art de guérir, ouvrages qui servirent de matériaux à ses laborieuses compilations. En 1699 l'électeur de Brandebourg le nomma son premier médecin honoraire, titre qui lui fut maintenu quand ce prince devint roi de Prusse. Manget parvint à un âge très-avancé, et fut pendant longtemps doyen de la faculté de Genève.

« Daniel Le Clerc, dit Éloy, a beaucoup aidé cet écrivain dans la compilation des nombreux ouvrages qu'il a mis au jour. On sent bien qu'un homme qui a publié tant de gros volumes n'a pu tout faire lui seul; on sent même qu'il n'est point étonnant qu'il ne soit pas toujours original et exact. » Les recueils qu'il a laissés sont encore d'une grande utilité. On a de Manget : *Messis Medico-spagyrica;* Genève, 1683, in-fol., qui contient une abondante collection de préparations pharmaceutiques ou chimiques; — *Bibliotheca Anatomica, sive recens in anatomica inventorum thesaurus locupletissimus;* ibid., 1685, 2 vol. in-fol., fig.; 2e édit., augmentée, ibid., 1699, 2 vol. in-fol.; Londres, 1711, 3 vol. in-4° (édit. abrégée). C'est un recueil de ce que les écrivains du dix-septième siècle ont publié de plus intéressant sur la structure du corps humain; — *Bibliotheca Medico-practica;* ibid., 1695, 1698, et 1739, 4 vol. in-fol., vaste dictionnaire de matière médicale, disposé par ordre alphabétique; — *Bibliotheca Chemica curiosa, sive rerum ad alchimiam pertinentium thesaurus;* ibid., 1702, 2 vol. in-fol. fig.; un extrait en allemand en a été donné par C. Horlacher; Francfort, 1703-1704, 2 vol. in-fol.; — *Observations sur la maladie qui a commencé depuis quelques années à attaquer le gros bétail en divers endroits de l'Europe;* ibid., 1716, in-12; Paris, 1745, in-12; — *Theatrum Anatomicum, cum Eustachii tabulis anatomicis;* ibid., 1716-1717, 2 vol. in-fol. L'ostéologie est tirée de Bidloo, la myologie de Brown, et la splanchnologie de Ruysch. Il n'y est pas question des auteurs antérieurs au dix-septième siècle. Morgagni a vivement critiqué cet ouvrage; — *Bibliotheca Chirurgica;* ibid., 1721, 4 tom. en 2 vol. in-fol.; — *Traité de la Peste, recueilli des meilleurs auteurs anciens et modernes;* ibid., 1721, 2 vol. in-12; Lyon, 1722; ce n'est, à vrai dire, qu'une édition du livre du P. Maurice Tolon, capucin; — *Nouvelles Réflexions sur la Peste;* ibid., 1722, in-12; — *Bibliotheca Scriptorum Medicorum, veterum et recentium;* ibid., 1731, 4 vol. in-fol. : c'est un ouvrage qui peut être encore consulté avec fruit, excepté la partie bibliographique, où l'on trouve beaucoup d'erreurs et de lacunes. On doit à Manget de nouvelles éditions des *Opera Medica* de P. Barbette; Genève, 1683, 1688, 1704, in-4°; de la *Pharmacopœa Schradero-Hoffmanniana;* ibid., 1687, in-fol.; du *Tractatus de Febribus* de Fr. Piens; ibid., 1689, in-8°; du *Compendium Practicæ Medicini* de J.-A. Schmitz; ibid., 1691, in-12; et du *Sepulchretum* de Th. Bonet; ibid., 1700, in-fol. K.

Manget, sa *Vie* par lui-même; dans *Biblioth. Med. Script.* — Haller, *Bibliotheca.* — Éloy, *Dict. de la Médecine.* — Sénebier, *Hist. Littér. de Genève,* II. — *Biogr. Médic.*

MANGEY (*Thomas*), érudit anglais, né en 1684, à Leeds, mort le 6 mars 1755, à Durham. Il prit ses degrés à Cambridge, obtint divers bénéfices, fut chapelain de l'évêque de Londres, et occupa depuis 1721 un canonicat au chapitre de Durham. Il fit partie de la Société des Antiquaires. Ses principaux ouvrages sont : *Practical Discourses upon Lord's Prayer;* Londres, 1716, 1717, 1721, in-8°; — *Remarks upon Nazarenus;* ibid., 1718 : où il démontre la fausseté d'un Évangile mahométan qu'avait publié Toland; — *Philonis Judæi Opera omnia;* ibid., 1742, 2 vol. in-fol. K.

Manning, *Surrey*, I. — Hutchinson, *History of Durham*, II, 173

MANGILI (*Giuseppe*), naturaliste italien, né à Caprino (Bergamasque), le 17 mars 1767, mort à Pavie, en novembre 1829. Il fit ses études à Bergame, où dès l'âge de dix-neuf ans il enseignait les belles-lettres. Il passa ensuite à Pavie, et s'y fit recevoir docteur ès sciences, et professa, après Spallanzani (1799), la médecine et l'histoire naturelle. Il enrichit le musée de Pavie de plus de 7,000 pièces et l'organisa d'une façon utile. On a de lui : *Saggio di Osservazioni per servire alla storia dei mammifeiri soggetti a periodico letargo;* Milan, 1807, in-8°; — *Éloge de Mascherone et de Felice Fontana;* Milan, 1813, et Pavie, 1828; — *Brevi Cenni sulla* Epistola zootomica *del professore Otto di Breslavia al celeberrimo Blumenbach;* Pavie, 1828, in-8°; dans cet écrit, Mangili signale l'action déprimante et contra-stimulante du venin de la vipère, et présente l'ammoniaque comme un puissant antidote. L'expérience et les meilleurs savants ont donné raison à la découverte de Mangili; — de nombreux mémoires sur la zoonomie publiés dans les *Nuove Ricerche zootomiche sopra alcune specie di conchiglie bivalvi;* Milan, 1804, in-4°. L—z—e.

Encyclopedia popolare; Turin, 1846.

MANGIN (*N.......*), inventeur français, né à Mayence, mort à Salzbourg, en janvier 1800. Il passa en France après la prise de Mayence par les troupes prussiennes, et y fut employé dans son grade d'adjudant général. Pendant quelque temps il fut chargé de la police secrète à l'armée du général Moreau. Il eut le bras gauche emporté par un boulet de canon, dans une légère affaire près de Saltzbourg, et mourut des suites de sa blessure. Il avait inventé une machine de guerre à laquelle il donna le nom de *scaphandre*, et dont on fit l'expérience en 1798. Cette machine, propre à soutenir un homme sur l'eau dans une position verticale, était destinée à favoriser les passages de rivières par des corps entiers, sans ponts ni bateaux. Mangin avait épousé la fille du sénateur Jacqueminot. J. V.

Chaudon et Delandine, *Dict. univ. Histor., Crit. et Bibliogr.*

MANGIN (*Charles*), architecte français, né à Mitry, près de Meaux, en 1721, mort en 1807. Il exécuta à Paris différents travaux importants, entre autres la halle au blé, la restauration du portail de Saint-Sulpice et l'élévation des tours de cette église, divers hôtels, le séminaire du Saint-Esprit. Il a laissé un recueil de modèles d'architecture qui n'a pas été publié. G. DE F.

Biographie Champenoise.

MANGIN (*Claude*), administrateur français, né à Metz, en 1786, mort à Paris, en 1835. Placé en apprentissage chez un menuisier, il quitta les outils pour l'étude, et fit son droit chez un homme instruit, ex-jésuite, qui l'avait recueilli dans sa maison. Il débuta à seize ans au barreau de Metz. En 1815 il fut nommé, par l'intermédiaire de M. de Serre, procureur du roi dans sa ville natale. Trois ans plus tard il fut appelé à la direction des affaires civiles au ministère de la justice, et au mois de mars 1821 il fut envoyé comme procureur général à la cour royale de Poitiers, pour y poursuivre le général Berton, tâche dont il s'acquitta selon le désir du ministère qui l'en avait chargé, mais de manière à mériter la réprobation générale. Son réquisitoire, dans lequel il inculpait gravement plusieurs membres de la chambre, souleva une vive polémique dans les journaux. Laffitte, Benjamin Constant, Keratry et Foy portèrent contre lui une plainte en diffamation; mais la cour de cassation décida *qu'il n'y avait pas lieu à suivre*, et le tribunal correctionnel, auquel Mangin avait déféré deux lettres injurieuses de Benjamin Constant, condamna ce député à deux mois de prison et 600 francs d'amende; cependant il fut déchargé, sur appel, de la prison. En 1826 le ministère récompensa Mangin de son zèle à poursuivre les partisans des libertés publiques, par un siége à la cour de cassation, qu'il échangea contre la préfecture de police lors de la formation du ministère Polignac en 1829.

Cette nomination irrita les Parisiens. La police d'espionnage marcha de front avec la police administrative; les comédiens ambulants furent soumis aux lois de la censure, et le préfet « défendit à Polichinelle d'avoir son franc parler ». A la révolution de Juillet, il crut prudent de se soustraire à la vengeance du peuple, et se retira d'abord en Belgique, puis en Allemagne. Il revint en France en 1834, avec l'intention de reprendre ses fonctions d'avocat à Metz; mais il mourut presque subitement, à Paris, l'année suivante. [Le Bas, *Dict. encycl. de la France*, avec addit.]

Bégin, *Biogr. de la Moselle.* — Rabbe, *Biogr. univ. des Contemp.*

MANGLARD (*Adrien*), peintre français, né à Lyon, le 10 mars 1695, mort à Rome, le 1er août 1760. Il fut élève de van der Cabel, peintre flamand, qui passa presque toute sa vie en France, et alla finir sa carrière à Lyon. Ensuite il partit pour l'Italie, où il s'acquit une grande réputation en peignant des paysages et surtout des tableaux de marine. Il se fixa à Rome, et fut l'hôte du marquis Gabrielli « chez qui il vivait en philosophe un peu cynique », dit Mariette. Manglard fut reçu membre de l'Académie de Peinture le 24 novembre 1736, et exposa au salon du Louvre de 1739. Ses tableaux sont fort peu connus en France; le musée du Louvre en possède un seul, *Le Naufrage*. La principale gloire de Manglard est d'avoir eu pour élève et imitateur le célèbre Joseph Vernet. H. H—N.

Robert Dumesnil, *Le Peintre graveur.* — F. Villot, *Notice des tableaux du Louvre.*

MANGOU ou **MOENGKÈ KHAN**, quatrième grand-khan des Mogols, né en 1207, à Karakoroum, mort en août 1259, devant Hotchéou,

ville de la province chinoise de Sétchuen. Il était l'aîné des quatre fils de Toulouï, qui était lui-même le troisième fils de Dchinghis-Khan. Mangou, qui s'était distingué dans les dernières campagnes de son grand-père contre la Chine, ainsi que dans celles de ses oncles et de son cousin Batou en occident, avait été plusieurs fois désigné pour le trône mogol. Mais la yasa, ou constitution établie par Dchingiskhan, ayant déféré la nomination élective du grand-khan au *kouriltaï*, ou grande assemblée de princes et chefs, Mangou s'était vu exclu d'avance par un traité de famille, par lequel Gouyouk, le dernier grand-khan, lors de son élection, avait voulu rattacher à sa cause tous les kouriltaïs futurs et perpétuer la succession dans sa propre lignée. Mais l'administration tracassière et cruelle de Gouyouk, qui avait fait tuer une fille de Dchinghis-Khan, Ataboun, ainsi que les prodigalités de la régente, Ogoulkaïmich, veuve de Gouyouk, ayant excité un mécontentement général, la mère de Mangou, Sourkhataï Beghi-Taïko, que M. Hammer appelle, d'après les sources persannes, Siyourkoukteni, femme aussi intrigante qu'elle était intelligente, parvint à gagner à ses vues son beau-frère Batou, alors le doyen des princes mogols. Le trône ayant été offert à Batou, celui-ci s'en démit immédiatement en faveur de Mangou, pour exclure ainsi non-seulement les fils de Gouyouk, mais aussi le prince Chyramoun, neveu de ce dernier, qui avait déjà été, par un passe-droit, écarté lors de l'élection de Gouyak. Mangou étant monté sur le trône, après un interrègne de trois ans, en juillet 1251, malgré les mauvais vouloirs des princes des lignes d'Ogotaï et de Dchagataï, concentra immédiatement le gouvernement entre les mains des hommes les plus énergiques. Mingkassar, le grand-juge, fut continué dans sa charge, qu'il eût bientôt l'occasion d'exercer de la manière la plus cruelle. Sur la simple dénonciation d'un espion, il fit tuer en un jour soixante-dix princes du sang et grands chefs, dont les uns furent étouffés, au moyen de pierres, dont on leur emplissait la bouche, tandis que les princes furent roulés jusqu'à ce que la mort s'ensuivît, dans des tapis de soie. Quant aux deux principaux rivaux de Mangou, l'un, le prince Khodcha Aghoul, fils de Gouyouk, fut relégué sur le bord de la rivière Sélenga, où il mourut dans l'obscurité, tandis que son cousin, Chyramoun, plus dangereux, fut noyé. Ce fut aussi le supplice que subirent leurs mères, Katakasch et Oghoulkaïmich, après avoir été enveloppées dans du feutre. Les deux conseillers de cette dernière, Kaïtak et Tchinkaï, furent décapités, ainsi que le prince des Ouïgours, Ildïkout, qui tomba de la main de son propre frère, à Bischbaligh, installé à sa place par Mangou. Aidé par Batou, qui se chargea encore de l'exécution de Bouri, petit-fils de Dchagataï, ainsi que de celle d'Iltchikidaï, conquérant et gouverneur mogol de la Perse, Mangou, pour étouffer le souvenir de ses cruautés, se mit alors à réorganiser l'administration. Après avoir publié une amnistie, il diminua l'impôt sur les troupeaux, qu'il réduisit à 1 pour 100, et fixa la capitation proportionnellement aux impôts retirés des différentes provinces, mais dont le maximum ne dépassa pas 15 ducats. Quant aux savants et aux ministres des divers cultes, il les en exempta complétement, à l'exception des juifs. Il régla ensuite la fourniture des chevaux de relais pour les courriers de l'empire et les ambassadeurs du grand-khan, et confisqua toutes les terres dont s'étaient emparés Oghoulkaïmich et ses fils. Dans le grand kouriltaï tenu en 1253, Mangou fit distribution des grands gouvernements de l'empire. Après avoir donné le Dchagataï à Kara Houlagou, petit-fils du prince qui imposa son nom à ces vastes régions, il concéda la Chine à son frère Koubilaï, et le Tibet au général Holitaï. Un de ses cousins, Arghoun-Aga, eut toute la Perse jusqu'aux confins de l'Arménie et de la Syrie. Les deux seuls mahométans pourvus de grandes charges par Mangou furent Mohamed-Yelwadch, qui fut nommé surintendant de la Chine, tandis que son frère Masoud eut le gouvernement général des pays entre l'Oxus et l'Irtysch. Chaque gouverneur était assisté d'un surintendant des finances, chargé de faire tous les dix ans le recensement de la population et la nouvelle répartition des impôts. A la grande assemblée de 1254 on vit aussi paraître le roi d'Arménie, Hethoum ou Hayton Ier, qui obtint non-seulement la restitution des mines de sel occupées par les généraux de Batou, ainsi que quelques exemptions pour les docteurs de l'Église arménienne, mais aussi la promesse de la part de Mangou de déclarer la guerre aux musulmans ; déclaration suspendue sur l'entremise de Batou, devenu mahométan lui-même, mais publiée dans l'année même de la mort de ce prince, en 1256.

Les dispositions favorables de Mangou pour les chrétiens résultent de l'accueil favorable qu'il fit à l'ambassade de saint Louis, conduite par le fameux capucin Guillaume Ruysbroek ou Rubruquis. Sans tirer trop de conséquences de ce fait, sur lequel on a émis beaucoup de conjectures, nous observerons que, faute de pouvoir s'entendre suffisamment des deux côtés, les ambassadeurs n'obtinrent que la protection de la religion chrétienne ainsi que la permission de la propager dans les États mogols. Quant à Mangou lui-même, sans embrasser le christianisme, il donna aux prêtres chrétiens la préférence non-seulement sur les docteurs musulmans, mais même sur les bonzes bouddhistes. Car, quoiqu'il eût déjà, en 1253, nommé un grand-lama de l'empire dans la personne de Garma Dostchoum Khyenpa, il ne fit pourtant ni rédiger de confession générale bouddhiste, ni traduire des livres religieux en mogol, ni constituer la hiérarchie lamaïte. Il ne se déclara pas même le patron

officiel de la religion bouddhiste, qui était pourtant celle de la majorité des Mogols. Par contre il mit le chrétien Boulghaï à la tête de la secrétairerie d'État, divisée en sept cabinets pour l'expédition des affaires dans les sept langues de l'empire, savoir le persan, l'ouïgour, l'arabe, le chinois, le tibétain, le mandchou et le tangoute. Quant aux Mandchoux, que nous voyons paraître pour la première fois, leur pays fut incorporé à cette époque à la monarchie par les deux cousins de Mangou, Dordan et Hadan, qui imposèrent le nom de ce dernier, un peu modifié selon les dialectes, à la contrée appelée autrement *Chirentalen* ou *Liéoutsong*. Pendant ce temps la partie sud de la Chine ainsi que le Tibet avaient été occupés par Kouïkour, autre petit-fils de Dchingis-Khan, qui agissait dans l'intérêt de Koubilaï. Engagé par ce succès, et pour achever la conquête de la Chine, entamée ainsi au nord et au sud, Mangou fonda une nouvelle résidence, en 1256, plus près des frontières de la Chine que Karakoroum; cette nouvelle résidence fut appelée Kaïpingfou; il la peupla de Chinois et de Mogols. Il établit ensuite de grands magasins de vivres et releva les murs de plusieurs villes. Après avoir donné la régence intérimaire à son frère Arikh-Bougha, en 1257, il partit lui-même pour la Chine, dont il avait ôté le gouvernement à son frère Koubilaï, suspectant ses intentions; mais Koubilaï étant allé au-devant de Mangou, auquel il fit hommage de tout, jusqu'à ses femmes, ce dernier lui rendit son gouvernement, et le chargea de la conduite de la guerre dans le Houkouang, tandis qu'il envoya un de ses généraux dans le Tongking et qu'il mit lui-même le siége devant Hotchéou, dans le Setchuen. C'est devant cette ville qu'il mourut, en août 1259, selon les uns de la dyssenterie, selon les autres percé de flèches ennemies, tandis que selon une troisième version il se serait noyé dans une rivière. Pendant la campagne de Chine de Mangou, Houlagou avait extirpé la dynastie des Ismaéliens ou Assassins, et après le renversement du khalifat de Bagdad il avait fondé une nouvelle branche mogole en Irak et en Perse. La conquête de la Chine, suspendue momentanément par la lutte des deux frères de Mangou, Arikh Bougha et Koubilaï, qui se disputaient le grand-khanat, fut plus tard achevée par ce dernier. Mangou, l'organisateur de l'empire mogol, est connu en occident de préférence sous cette variante turque de son nom mogol, Moemgkè, tandis que les monnaies arabes portent *Moungha* ou même *Moungkaka*. RUMELIN.

Ssanang-Ssetsen, *Hist. des Mogols orientaux*. — Hammer, *Hist. des Ilkhans*. — Dulaurier, *Les Mogols d'après les sources arméniennes*.

MANGOURIT (*Michel-Ange-Bernard*), littérateur français, né le 21 août 1752, à Rennes, mort le 17 février 1829, à Paris. Il était en 1782 lieutenant criminel au présidial de Rennes, lorsqu'il fut obligé de résigner cet emploi, soit pour avoir, dit-on, tenté de violer une jeune fille qu'il était chargé d'interroger, soit à cause de trois brochures sur l'administration des bailliages, qui furent brûlées par la main du bourreau. Il reparut à Rennes au moment de la révolution, et en fut un des plus ardents partisans. Après avoir été consul à Charlestown, il devint successivement résident de la république dans le Valais (1798), secrétaire de légation à Naples, et commissaire des relations extérieures à Ancône; ce fut lui qui négocia la capitulation de cette place lorsqu'elle se rendit en 1799. Revenu en France, il ne fut guère employé que dans des missions secrètes. Mangourit était un des zélés propagateurs de la franc-maçonnerie, sur laquelle il a beaucoup écrit; il eut part à la fondation de la Société Philotechnique et de l'ancienne Académie Celtique, qui forma le noyau de la Société des Antiquaires de France. Dès le mois de janvier 1789 il avait créé à Paris *Le Héraut de la Nation*, un des premiers journaux de la révolution. « Point d'ordres privilégiés, dit-il lui-même, point de parlements, la nation et le roi, tel fut le thème du *Héraut de la Nation*. D'anciens ministres du roi, le cardinal de Brienne et M. de Lamoignon, garde des sceaux, le protégeaient. » Les principaux ouvrages de Mangourit sont : *Les Gracches français;* Nantes, 1787, in-8°; — *Le Tribun du Peuple;* Paris, 1787, in-8°; — *Le Pour et le Contre au sujet des grands Bailliages;* Nantes, 1787, in-8°; ces trois pamphlets, condamnés au feu par arrêt du parlement de Bretagne, « furent, dit Mangourit, passés de Versailles à Paris par moi dans le carrosse de M. de Lamoignon et dans celui de M. Bertrand de Moleville, dernier intendant de Bretagne »; — *Le Héraut de la Nation, sous les auspices de la patrie;* Paris, janvier 1789 et suiv., 65 nos en 2 vol. in-8°; — *Le premier Grenadier de nos armées;* Paris, 1801, in-8°, notice sur La Tour d'Auvergne; — *Défense d'Ancône et des départements romains par le général Monnier aux années* VII et VIII; Paris, 1802, 2 vol. in-8°, avec cartes et fig., ouvrage qui renferme des détails intéressants sur les faits d'armes dont l'Italie fut alors le théâtre; — *Voyage en Hanovre;* Paris, 1805, in-8°; cette relation fut l'objet d'attaques assez vives dans quelques journaux; — *Nouveaux Projets de Soirées, lectures dramatiques et musicales;* Paris, 1815, in-8°. On doit encore à Mangourit divers mémoires d'archéologie et des écrits inédits sur la politique. P. L.

Biogr. des Hommes vivants, — Quérard, *France Littér.*

MANHÈS (*Charles-Antoine*, comte), général français, né à Aurillac (Auvergne), le 4 novembre 1777, mort à Naples, au mois d'août 1854. Envoyé par les administrateurs de son département à l'école de Mars, il prit part au triomphe de la journée du 9 thermidor. Nommé, par décret de la convention du 17 germinal an III (6 avril 1795), sous-lieutenant, il fit les cam-

pagnes de l'an III et de l'an IV à l'armée de Rhin et Moselle, sous les ordres de Pichegru et Hatry, et celles de l'an V, de l'an VI et de l'an VII sous Kellermann, Bonaparte, Scherer et Joubert. Il assista au siége de Luxembourg et fut blessé d'un coup de feu à la jambe à la bataille de Novi. Nommé lieutenant par ses camarades, le 24 décembre 1799, il fit les campagnes d'Italie sous Championnet, Moreau, Massena, Berthier. Il rédigea, dit-on, l'adresse de son bataillon au Directoire pour demander la punition des pillards. A l'affaire des Gravières, près de Suze, il entra un des premiers dans les redoutes de l'ennemi. En 1802, il devint aide de camp de son oncle, le général Milhaud, et le suivit jusqu'en 1806 sous les ordres de Murat, de Jourdan et de Soult. Il se trouva à la bataille d'Austerlitz, où il eut un cheval tué sous lui. Capitaine le 6 juin 1806, chef d'escadron le 4 avril 1807, il passa comme aide de camp dans l'état-major de Murat, qu'il accompagna dans cette campagne, terminée par la paix de Tilsitt. Manhès alla avec Murat en Espagne, et fut chargé d'amener sous escorte le prince de la Paix en France après la fuite des deux rois. Murat ayant été appelé au trône de Naples, emmena Manhès près de lui, et le nomma colonel, le 1er novembre 1808. Chargé de porter au général Lamarque (*voy.* ce nom) le refus du roi de Naples de ratifier la capitulation accordée par ce général à Hudson Lowe, Manhès entra dans Capri et fut nommé général de brigade, le 4 septembre 1809. Appelé au commandement des Abruzzes, il parvint à y rétablir la tranquillité en quelques mois. En 1810 il prépara contre la Sicile une expédition qui n'eut pas lieu. A cette époque Manhès reçut la mission de détruire le brigandage dans la Calabre. Il y parvint par les mesures les plus rigoureuses, exécutées avec une sévérité inflexible jusqu'à la cruauté. Il interdit aux habitants de sortir de leurs villes ou villages, enrégimenta tous les hommes capables de porter les armes, les lança avec les troupes françaises à la chasse des brigands, qui, jugés par des commissions militaires, furent punis de supplices atroces. Toute correspondance avec les brigands, même entre parents, était punie de mort, ainsi que l'acte de sortir d'une ville avec de la nourriture. La Calabre fut délivrée du brigandage; le général Manhès, promu lieutenant général, le 25 mars 1811, reçut une dotation dans les Calabres avec titre de comte. La ville de Cosenza l'admit parmi ses citoyens. Cependant Manhès se montrait accessible à tous les malheureux et contribuait à faire rentrer tous les exilés qui adressaient leur soumission au nouveau gouvernement. Nommé commandant de plusieurs divisions territoriales avec pleins pouvoirs de haute police, il acheva de détruire ce qui restait de brigandage, et, en 1812, le roi Joachim le nomma premier inspecteur général de gendarmerie. La même année Manhès remplaça sur le canal de Messine, à la tête d'un corps de troupes, les divisions Parthod et Lamarque, rappelées en France. Il usa d'une rigueur extrême contre les carbonari, et les exécutions se renouvelèrent. Fatigué de ces répressions, il résolut de ne plus se charger de semblables missions, et refusa d'aller dans les Abruzzes lorsque l'insurrection y éclata. En 1814, Murat s'étant uni aux Autrichiens, un décret du gouvernement de Napoléon rappela tous les Français qui se trouvaient à Naples; Manhès ne revint pas. Après le retour de Napoléon de l'île d'Elbe, Murat, changeant de politique, attaqua les Autrichiens. Manhès, commandant supérieur de Naples, fut envoyé par la reine sur les frontières romaines; mais il se replia bien vite, fréta un bâtiment, et, sans attendre la fin des événements, s'embarqua avec sa famille, le 19 mai. Il avait épousé la fille du général Pignatelli-Cerchiara. En route il recueillit son souverain, et le 25 il débarqua avec lui à Cannes. Presque aussitôt il abandonna le roi Joachim, qui, si l'on en croit les insinuations du général, aurait manqué de réserve auprès de la femme de son hôte pendant le voyage. Quoi qu'il en soit, Manhès se retira à Marseille où il se mit, dit-on, en rapports avec l'agent royaliste le vicomte de Bruges. Il se rendit avec un passeport à Lyon, et offrit ses services au roi Louis XVIII. Il vint à Paris au mois d'octobre; dix-huit mois plus tard, il reçut l'ordre de se rendre dans sa ville natale. Réintégré en 1816 avec son grade de lieutenant général dans l'armée française, il fut employé en 1828 et 1829 à des inspections de gendarmerie. Après la révolution de Juillet, il s'offrit encore au ministre de la guerre; mais il ne fut pas employé, et resta disponible jusqu'à sa retraite. Il se retira enfin à Naples, où il avait obtenu la permission de résider en 1837, et y mourut du choléra. On lui doit des notes aux *Mémoires sur le royaume de Naples* du comte Orloff, revus par Amaury Duval. L. L—T.

G..... (Garnier), *Notice historique sur le général Manhès*, 1817. — Aug. de Rivarol, *Notice historique sur les Calabres*, 1817. — Comte Grégoire Orloff, *Mémoires historiques, politiques et littéraires sur le royaume de Naples*. — Botta, *Histoire d'Italie*, tome V. — Coletta, *Hist. du royaume de Naples, de* 1734 *à* 1825. — Manhès, *Lettre au rédacteur du Moniteur universel*, insérée dans le numéro du 21 décembre 1835. — Général Oudinot, *De l'Italie et de ses forces militaires*, 1835. — Palmieri Micciche, *Mœurs de la cour et des peuples des Deux-Siciles*. — *Dict. de la Conv.*, 1re édition. — Sarrut et Saint-Edme, *Biogr. des hommes du jour*, t. III, 2e part., p. 204.

MANIACÈS (*Georges*), Γεώργιος ὁ Μανίακης, général byzantin, fils de Gudelius Maniacès, vivait dans la première moitié du onzième siècle. Il était gouverneur de la ville et du thème de Teluch (Τελούχ), dans le Taurus, sous le règne de l'empereur Romain III Argyre vers 1030. Après la défaite de Romain par les Sarrasins près d'Antioche, Georges réussit à prendre une revanche sur l'ennemi victorieux. Cet exploit lui valut le gouvernement de la province de basse Médie. Il devint ensuite protospathaire et gouverneur des villes de l'Euphrate. En 1032 il prit la ville d'Édesse, et y trouva une prétendue lettre de Jésus-Christ à Augarus (ou Abgarus), roi

d'Édesse, lettre qu'il envoya à l'empereur. Il fut plus tard gouverneur de haute Médie et d'Aspracanie. Sous le règne de Michel IV le Paphlagonien (1035), il eut le commandement de l'armée envoyée contre les Sarrasins dans l'Italie méridionale qui relevait encore de l'empire byzantin. Étienne, beau-frère de l'empereur, commandait la flotte. Georges reprit la Sicile sur les Sarrasins, bien qu'ils eussent reçu cinquante mille auxiliaires d'Afrique (1038). Deux ans après, il remporta sur les mêmes ennemis une grande victoire, qui eût été plus décisive si Étienne n'avait laissé échapper les débris de l'armée vaincue. L'amiral ne répondit aux reproches du général qu'en l'accusant auprès de l'empereur de méditer une révolte. Georges fut arrêté et conduit à Constantinople. Michel V Calaphates, après son avénement en 1041, le fit mettre en liberté, et les désastres des Byzantins en Italie forcèrent Zoé, qui succéda à Michel, de le renvoyer dans ce pays. Maniacès, en débarquant à Otrante, trouva le sud de l'Italie au pouvoir des Normands, anciens auxiliaires des Grecs. Il livra bataille à ces hardis aventuriers, les vainquit, et en fit un grand carnage. Au milieu de ses succès il apprit qu'un de ses ennemis, Romain Sclerus, l'avait desservi auprès du nouvel empereur, Constantin Monomaque, avait pillé ses propriétés d'Anatolie, et lui avait fait retirer le titre de *magister*. Justement irrité, Maniacès se révolta, défit le général byzantin Pardus et conçut le projet de porter la guerre au cœur de l'empire. Il passa la mer avec l'élite de ses troupes, débarqua à Dyrrachium et marcha sur la Bulgarie. Il rejeta les offres que lui fit l'empereur effrayé et mit l'armée impériale en déroute; mais, frappé par une main inconnue, il périt dans sa victoire en 1042 ou 1043. Y.

Zonaras, XVII, 12. — Cedrenus (édit. de Bonn), II, p. 494, 500, 512, 514, 520-523, 541, 545-549. — J. Scyl. Curopalate, *Historia*, p. 720, éd. de Bonn. — Lebeau, *Histoire du Bas-Empire*, LXXVII, LXXVIII.

MANILIUS, MANLIUS ou **MALLIUS** (1) (*Marcus* ou *Caius*), poëte latin, auteur d'un poëme astrologique en cinq livres intitulé *Astronomica*, vivait vers le commencement de l'ère chrétienne. Rien n'est plus incertain que son histoire personnelle. Aucun auteur ancien ne le mentionne. Quelques critiques l'identifient avec le Manilius dont Pline parle comme d'un sénateur qui, sans aucun maître, s'était rendu célèbre par le plus grand savoir. Ce Manilius avait, au rapport de Pline, recueilli des renseignements sur le phénix et soutenu que la période de la vie de cet être fabuleux correspondait avec la révolution de la grande année (*magni conversionem anni*) dans laquelle les corps célestes accomplissaient un cycle parfait. D'autres critiques pensent que le poëte était le Manilius Antiochus, le fondateur de l'astronomie (*astrologiæ conditorem*), qui vint à Rome comme esclave avec Publius Syrus le mimographe et Staberius Eros le grammairien; d'autres le confondent avec le mathématicien Manlius qui du temps d'Auguste disposa l'obélisque du Champ de Mars de manière qu'il servît d'aiguille de cadran solaire; selon d'autres enfin, il est le même que Fl. Mallius Theodorus dont Claudien a célébré le consulat et loué les connaissances astronomiques. Ces conjectures contradictoires ne s'appuient que sur la similitude des noms, et sur le fait que ces divers Manlius s'étaient tous occupés d'astronomie; mais il ne semble pas que le sénateur Manilius ait composé aucun ouvrage sur l'astronomie; Manlius d'Antiochus vivait du temps de Sylla, un siècle environ avant la date probable de la composition des *Astronomica*; ce Mallius si vanté par Claudien avait, d'après les expressions de ce poëte, composé un traité dont la prose élégante (*sermonis melle politi*) surpassait les chants d'Orphée. On ne peut donc voir dans ce traité le poëme des *Astronomiques*. D'ailleurs, quoi qu'en aient dit Gevart et Spanheim, ce dernier ouvrage ne peut appartenir à l'époque de Théodose le Grand. L'opinion de Saumaise, Huet, Scaliger, Vossius, Creech, que l'auteur des *Astronomiques* vivait du temps d'Auguste, est généralement adoptée. Il est vrai qu'aucun auteur ancien n'a parlé de lui ni cité un seul vers de son poëme. Ovide ne le nomme pas dans sa liste de poëtes contemporains, et Quintilien, qui avait une occasion naturelle de le placer avec Lucrèce et Macer, a gardé le même silence. Aulu-Gelle et Macrobe en ont fait autant, quoiqu'ils traitent souvent des questions astronomiques. Enfin Manlius n'a été mentionné ni par les compilateurs de systèmes astronomiques, qui auraient pu abondamment puiser dans ses pages, ni par les grammairiens qui auraient pu relever dans ses écrits tant de particularités de style. Ce silence est extraordinaire. Pingré l'explique en supposant que le poëme laissé inachevé par Manilius ne fut pas publié. « Il est resté inconnu, dit-il, jusqu'au siècle de Constantin; il s'est trouvé alors en la possession de Julius Firmicus Maternus, qui nous en a laissé un commentaire, ou plutôt une simple traduction en prose, sans nous instruire de la source où il avait puisé tant ce qu'il nous dit d'après Manilius, que ce qu'il ajoute à la doctrine de ce poëte, sans doute d'après des auteurs également anciens. Depuis Firmicus, l'exemplaire autographe de Manilius sera encore resté enseveli dans la poussière, jusqu'à ce qu'enfin, vers le dixième siècle, il a été retrouvé en fort mauvais état, et presque consumé de vétusté. On a commencé alors à en tirer des copies, dont quelques unes sont parvenues jusqu'à nous. » Ce sont encore là des conjectures. Pingré suppose sans preuve que Firmicus Maternus (*voy.* ce nom) a copié Manilius. Sans doute telle est la ressemblance entre les *Astronomiques* de Manilius et la *Mathesis* de Julius Firmicus, ou que ces deux auteurs ont puisé

(1) Ces trois variétés de noms et plusieurs autres se trouvent dans les manuscrits; mais les probabilités sont pour *Manilius*.

ne source commune, peut-être aux *Apoteles-ɪata* de Dorothée de Sidon, ou que l'un a copié autre. En admettant cette dernière hypothèse, faudrait, avant de trancher la question de pla-iat, avoir fixé la date respective des deux ou-rages. Or la première trace, encore bien vague, ue l'on trouve du poëte astrologique, c'est dans ɪe lettre de Gerbert de Reims, depuis le pape ylvestre II (vers 1,000), qui charge un ami de i procurer une copie de M. Manilius *de Astro-gia*. Sauf cette indication peu précise, il n'est it nulle mention des *Astronomiques* de Mani-ɪs jusqu'au Pogge qui les découvrit au quin-ème siècle. Les preuves extérieures manquent ɪnc complétement touchant la vie de Mani-ɪs; mais on a des preuves intrinsèques assez nvaincantes qu'il a vécu sous Auguste.

Le poëme s'ouvre par une invocation à César, ; et successeur d'un père déifié, héritier de sa issance terrestre aussi bien que de ses hon-urs immortels; plus loin il est dit que la lignée ; Jules remplit la demeure céleste, et qu'Au-ste partagea la domination du ciel avec le ɜu du tonnerre. Il est fait directement allu-n comme à des événements récents à la des-ction des légions de Varus, à la bataille de ilippes, et aux pirates qui, sous les ordres du de Pompée, couvraient la mer. Ce n'est cer-ɪement pas un contemporain de Théodose, st un contemporain de Tibère qui a écrit les 's suivants : « La vierge incorruptible domine Rhodes, île également heureuse et sur terre sur mer : elle a été le séjour du prince qui t gouverner l'univers. Consacrée au soleil, devient véritablement la maison de cet as-, lorsqu'elle admit en son enceinte celui qui ès César est la vraie lumière du monde. » passage ne peut s'appliquer qu'à Tibère, hé-er désigné du trône et n'a pu être écrit que de vivant. Manilius écrivit donc vers la fin du ɪe d'Auguste. Il n'était ni Asiatique comme lit Bentley, ni Carthaginois comme le prétend ɜt, mais Romain, puisqu'il dit « Annibal nous espérions voir tomber dans *nos* chaî-» (*speratum Hannibalem* (1) *nostris ce-isse catenis*). A ce petit nombre d'inductions ɪornent tout ce que l'on sait de Manilius. Quant silence gardé sur lui par les auteurs anciens, ɜt difficile de l'expliquer par une autre hy-ɪèse que celle de Pingré.

e premier livre des *Astronomiques* traite de phère céleste. Après un bel exorde sur les niers auteurs de l'astronomie et sur les pro-; de cette science, le poëte parle de l'origine monde, de la position, de la forme et de la ɪdeur de la terre, des noms et figures des es du zodiaque et des constellations extrazo-ales, des cercles de la sphère, de la voie lac-tée, des planètes, des comètes et des météores, et des désastres, peste, famine, guerre civile, que ces phénomènes annoncent. Dans son second livre Manilius passe en revue les sujets traités par Homère, Hésiode, Théocrite et d'autres poëtes célèbres; il affirme que son sujet est bien supé-rieur et il s'applaudit en beaux vers de puiser à des sources vierges :

> Omne genus rerum doctæ cecinere sorores :
> Omnis ad accessus Heliconis semita trita est.
> Et jam confusi manant de fontibus amnes,
> Nec capiunt haustum turbamque ad nota ruentem.
> Integra quæramus rorantes prata per herbas;
> Undamque occultis meditantem murmur in antris,
> Quam neque durato gustarint ore volucres,
> Ipse nec æthereo Phæbus libaverit igni.
> Nostra loquor; nulli vatum debebimus orsa;
> Nec furtum, sed opus veniet; soloque volamus
> In cœlum curru; propria rate pellimus undas.

Le reste du chant ne se soutient pas à cette hauteur et se perd dans des rêveries astrologi-ques sur les signes masculins, féminins, diurnes, nocturnes, terrestres, aqueux, amphibies, fé-conds, stériles, sur la division de chaque signe en douze dodécatéméries, sur la division du ciel en douze demeures, etc. Ces détails techniques sont précédés d'une exposition de la doctrine stoïcienne de l'âme du monde pénétrant, ani-mant, et réglant chaque partie de l'univers, de sorte que toutes les parties rattachées entre elles par un lien commun obéissent à une impulsion commune, agissent à l'unisson et en harmonie. De ce principe il conclut que les choses d'en bas dépendent des choses d'en haut, et que si nous pouvions déterminer et connaître les rapports et les mouvements des corps célestes, nous calcu-lerions d'après eux les changements correspon-dants qui doivent prendre place dans d'autres membres du système. Le troisième livre est tout entier technique et astrologique. Manilius nous enseigne quelles années, quels mois, quels jours et quelles heures de notre vie appartiennent à chaque signe, et le nombre d'années de vie qui nous est promis, tant par chacun des douze si-gnes, que par chacune des douze demeures cé-lestes. Le livre se termine par une définition des signes tropiques ou qui président aux saisons, ce qui donne lieu à de belles descriptions. Les qua-trième et cinquième livres sont apotelesmatiques, c'est-à-dire relatifs à l'influence des astres sur les hommes. Le principe de l'astrologie admis, ces deux livres sont intéressants et quelquefois dignes de Lucrèce. Le quatrième livre commence par ces beaux vers :

> Quid tam sollicitis vitam consumimus annis?
> Torquemurque metu, cæcaque cupidine rerum;
> Æternisque senes curis, dum quærimus ævum,
> Perdimus; et nullo votorum fine beati
> Victuros agimus semper, nec vivimus unquam.

Pour arracher l'homme à ces vaines inquiétudes, Manilius s'efforce de prouver que tout est sou-mis aux lois irréfragables du destin. Le livre finit par des considérations élevées sur la no-blesse de l'homme et la grandeur de son intelli-gence. « Le cinquième livre est à notre avis

(1) Bentley, qui ne veut pas que Manilius soit Romain, ·te comme interpolé ce vers et un autre (*Qua genitus fratre Remus hanc condidit urbem*); d'où l'on avait lu qu'il était citoyen romain.

supérieur à tous les précédents. Il contient une énumération des constellations extrazodiacales et des degrés des douze signes avec lesquels elles se lèvent. Leur lever inspire des inclinations, des mœurs, des caractères, porte à s'adonner à des arts, des professions, des métiers dont les descriptions, vraiment poétiques, occupent presque tout le livre. Ces descriptions sont entremêlées d'épisodes : on y remarque surtout le bel épisode d'Andromède, que plusieurs savants critiques ont jugé digne de Virgile. Le livre est terminé par la distinction connue des étoiles en six différentes grandeurs (1). »

Tels sont les principaux sujets des *Astronomiques*. Manilius s'était proposé d'en traiter beaucoup d'autres ; mais, par un motif inconnu, peut-être la mort de l'auteur, ce poëme est resté inachevé. C'est un ouvrage remarquable et qui mérite d'être plus connu. Manilius était un homme instruit qui avait consulté les meilleures autorités et adopté les vues les plus sagaces. Presque toutes ses erreurs sont de son temps ; mais il a plus d'une fois devancé son temps et soupçonné les plus brillantes découvertes de l'astronomie moderne. Non-seulement il rejette sans hésiter l'apinion populaire que les étoiles fixes étaient disposées à la surface d'une voûte concave à égale distance du centre de la terre ; mais il affirme qu'elles sont de même nature que le soleil et appartiennent chacune à un système séparé. La voie lactée est exactement représentée comme formée par le rayonnement d'une multitude de petites étoiles. Comme poëte, Manilius a de beaux élans d'imagination, des pensées fortes et de très-heureuses rencontres d'expressions ; mais il s'embarrasse dans le technique et s'efforce vainement d'embellir des détails arides. Il lutte péniblement contre son sujet et ne le domine pas avec la grandeur majestueuse et l'élévation naturelle de Lucrèce. Son style, trop souvent fatigué, contourné, redondant, obscur, offre [illegible]ucoup de répétitions et d'étranges combinai[illegible] mots. Ces défauts sont encore aggravés [illegible]vais état dans lequel le texte nous [illegible]

[illegible] *Astronomiques* fut faite [illegible] Kœnigsberg) d'après un manuscrit découvert par le Pogge (Poggio) ; Nuremberg, in-4°, sans date, probablement [illegible]s le même temps, Lau[illegible]niato, habile mathématicien, en donna une édition à Bologne, 1474, in-fol., d'après un manuscrit du Mont-Cassin, et y ajouta un commentaire de peu de valeur. Cette édition fut reproduite à Rome, 1484 ; elle fut suivie de celles de Steph. Dulcinius, Milan, 1489, in-fol. ; d'Alde, Venise, 1499 ; d'Ant. Molinius, Lyon, 1551, 1556, in-12. « Dans plusieurs de ces éditions, dit Pingré, le texte de Manilius est joint à celui de Firmicus et à d'autres ouvrages astronomiques : dans toutes ce texte e[illegible] souvent inintelligible ; elles sont pleines de tran[illegible] positions ridicules, d'expressions barbares, [illegible] phrases qui n'ont aucun sens. » La dernière d[illegible] trois éditions de Joseph Scaliger (Paris, 157[illegible] 1590, in-8° ; Leyde, 1600, in-4°) est infinime[illegible] supérieure à toutes les précédentes. Le texte [illegible] principalement fondé sur un manuscrit de Ge[illegible] blours (*codex Gemblacensis*), le plus ancien m[illegible] nuscrit connu de Manilius ; Scaliger y a joi[illegible] des notes fort savantes sur tous les sujets re[illegible] tifs à l'ancienne astronomie et astrologie. Cepe[illegible] dant il restait encore beaucoup à faire, et Bentl[illegible] rendit un grand service aux lettres latines p[illegible] son édition de Manilius ; Londres, 1739, in-[illegible] Bentley s'attache à la troisième édition de Sc[illegible] liger ; mais il la réforme souvent au moyen d'u[illegible] collation nouvelle et très-soignée du manusc[illegible] de Gemblours, qu'il confronta avec un manusc[illegible] de Leipzig, le plus ancien après celui de Ge[illegible] blours, et avec un manuscrit de Leyde. Il prof[illegible] aussi de variantes extraites par Gronovius d'[illegible] manuscrit de Venise, et d'autres variantes co[illegible] signées par Pierre Pithou sur un exemplaire [illegible] l'édition de Bologne. Avec ces divers secou[illegible] Bentley donna un texte qui, malgré des corr[illegible] tions téméraires, a mérité de servir de base a[illegible] éditions subséquentes. Parmi celles-ci les de[illegible] meilleures sont celle de Pingré avec une trad[illegible] tion française, Paris, 1786, 2 vol. in-8°, et ce[illegible] de F. Jacob, Berlin, 1846, in-8°, travail exc[illegible] lent qui ne laisse rien à désirer pour la par[illegible] critique, mais auquel manque un commenta[illegible] exégétique. Les *Astronomiques* ont été tradui[illegible] en anglais par Thomas Creech ; Londres, 169[illegible] in-8°. L. J.

Harles, *Notitia litteraturæ romanæ*, t. II, p. 433[illegible] Scaliger, *Prolegomena in Manilium*, en tête de l'é[illegible] de 1600. — Pingré, *Introduction* à sa traduction. — Jacob, *De M. Manilio poeta. Pars I, qua de ejus [illegible]mine, ætate, patria et ingenio agitur ; Pars alte[illegible] qua de versibus a Bentleio poetæ adjudicatis tra[illegible]tur* ; Lubeck, 1832-1836, 4 part. in-4°. — Smith, *Dic[illegible]nary of greek and roman biography*.

MANIN ou **MANINI** (*Lodovico*), cent-vin[illegible]unième et dernier doge de Venise, né dans ce[illegible] ville, le 13 juillet 1726, mort à Macera, vers 18[illegible] Sa famille était patricienne. Élu doge le 9 m[illegible] 1789, en remplacement de Paolo Renier, il a[illegible] vait au pouvoir dans les plus fâcheuses circo[illegible]tances. Au milieu des terribles commotions p[illegible]tiques qui ébranlaient l'Europe, l'État vénit[illegible] avait conservé la paix, il est vrai ; mais sa mar[illegible] si formidable et son commerce si florissant étai[illegible] tombés dans la décadence la plus complète ; [illegible] arsenaux étaient vides, ses forteresses tombai[illegible] en ruines, son trésor était grevé de 188 millions [illegible] dettes. L'oisiveté avait répandu la corruption d[illegible] toutes les classes de citoyens. Manini, hom[illegible] faible et sans talents, se trouva au-dessous d'[illegible] position presque désespérée. Il se laissa domi[illegible] par le parti clérical, accueillit avec de gra[illegible] honneurs le comte d'Artois, l'empereur L[illegible]pold II, la reine Caroline de Naples, et d'aut[illegible]

(1) Pingré, *Introd.* à sa trad. de Manilius, p. XVII.

nemis de la révolution française; et, tout en oclamant hautement sa neutralité, livra passage x troupes autrichiennes, fournit des vivres et s munitions aux Piémontais et aux Anglais. près avoir longtemps hésité pour reconnaître nouveau gouvernement français, il se décida en recevoir l'envoyé; mais en même temps il nnait asile à Vérone au roi Louis XVIII, 'il chassait plus tard au bruit des triomphes Bonaparte. Ce système de tergiversations ne uvait conduire son pays qu'à une ruine totale. Directoire français fit inviter Manini à entrer ec l'Espagne et la Turquie dans une alliance rigée contre l'Autriche, l'Angleterre et la Russie; doge refusa : il refusa également une alliance oposée par l'ambassadeur prussien à Paris, ur appuyer au moins la neutralité de Venise r la puissance de la Prusse. Manini se connta de relever quelques vieilles fortifications et engager six mille Esclavons, qu'il répandit ns les lagunes ou à bord de quelques petits timents. Sur ces entrefaites, Bergame, Brescia Crême se révoltèrent, désarmèrent les garnins vénitiennes et appelèrent les Français. Les énitiens envoyèrent à Bonaparte deux députés, ancisco Pesaro et Giambattista Cornaro pour prier de restituer au moins les citadelles de ergame et de Brescia. Le général répondit que Français n'avaient pris aucune part au soulèment des sujets de Venise et que d'ailleurs, en s de retraite, il devait avoir ces deux citadelles sa disposition. Il fit en même temps occuper érone et Peschiera que Manini avait livrées ıx Autrichiens, et exigea des Vénitiens un illion de francs par mois tant que durerait la ıerre pour les punir d'avoir violé la neutralité. e doge, ou du moins ses agents, soulevèrent ors les montagnards de Trompia, Sabbia et anonica. Divers détachements français furent ırpris et détruits. Bergame, Brescia et Vérone, taquées à l'improviste, virent leurs rues ensanantées et dans la dernière de ces villes quatre ents Français furent massacrés (14 avril 1797). e 20 du même mois les batteries du fort Sanndrea coulaient devant Venise un lougre franis, tuaient Laugier, son capitaine et la plus rande partie de l'équipage.

En apprenant ces assassinats Bonaparte délara que la république de Venise avait cessé 'exister. Il rejeta toute transaction, et donna ordre aux généraux Kilmaine, Victor, Lahoz t Chabran d'entrer par divers points dans pays vénitien. Le doge assembla les Dix, grand conseil, la quarantie, et leur exposa la ituation lamentable de la république; vingt et ne voix s'élevèrent pour une résistance déespérée, cinq cent quatre-vingt-dix-huit déidèrent qu'il fallait s'en remettre à la générosité du vainqueur, qui fit aussitôt occuper Venise par Baraguey d'Hilliers, tandis que l'amiral Brueys, joignant à sa flotte les bâtiments vénitiens, s'emparait des îles Ioniennes. Manini abdiqua; le conseil et le sénat furent dissous et remplacés provisoirement par un conseil populaire de quatre-vingts membres. Le fameux livre d'or de la noblesse fut brûlé publiquement ainsi que les ornements ducaux. Le règne de la démocratie dura peu, car, par le traité de Campo-Formio (18 octobre 1797), Bonaparte céda Venise à l'Autriche ainsi que l'Istrie, la Dalmatie, les bouches du Cataro, les îles de la mer Adriatique, et tous les établissements vénitiens situés au-dessus du golfe de Lodrina. Manini évita quelque temps de prêter serment au nouveau gouverneur autrichien Francesco Pesaro; mais, craignant la confiscation de ses immenses biens, il se résigna, et mourut loin des affaires publiques. A. DE LACAZE.

Botta, *Storia d'Italia*, lib. X. — Coppi, *Annali d'Italia*, t. II. — Dochez, *Hist. d'Italie*, t. III, p. 397-430. — Daru, *Histoire de Venise*, t. VI.

MANIN (*Daniele*), célèbre homme d'État italien, né le 13 mai 1804, à Venise, mort le 22 septembre 1857, à Paris. Le futur président de Venise régénérée portait le même nom que le dernier doge de la Venise aristocratique. Mais loin d'appartenir à la race du patricien déchu, il sortait du peuple, et, lorsqu'il vint au monde, un demi-siècle ne s'était pas écoulé depuis que Samuel Medina, son aïeul, avait quitté la foi juive pour la foi chrétienne (1). Son père, avocat distingué, et son précepteur, le savant Foramiti, l'élevèrent dans les principes républicains; l'un et l'autre, emportés par le désir de réhabiliter le nom de Manin, poursuivaient d'une haine commune Napoléon, l'Autriche et la France. Le jeune Daniele, que son bon sens et sa pénétration naturelle mettaient en garde contre les exagérations, remplissait entre les deux vieillards le rôle de modérateur. Ces entretiens animés sur des questions de philosophie, de jurisprudence et de politique développèrent en lui le germe de talents précoces. A dix-sept ans il fut reçu docteur en droit à l'université de Padoue. En attendant que l'âge lui ouvrît l'accès de la profession paternelle (on ne pouvait plaider qu'à vingt-quatre ans), il continua ses études de linguistique et s'occupa d'une traduction du droit romain, mis en ordre par Pothier (2). N'ayant d'autre modèle dans l'art oratoire que son père, qui avait acquis une grande habitude de la parole, il eut à vaincre une prononciation difficile et un certain embarras avant d'être maître de lui et de s'élever aux plus beaux effets d'éloquence. Il s'était marié à vingt et un ans. En 1830 il s'établit comme avocat à Mestre, bourg voisin de Venise; en d'autres termes, il donnait des consultations dans le civil; car aucune intervention d'avocat n'était admise au criminel, l'Autriche ayant imposé une procédure sommaire, sans publicité et sans débats. Il vivait dans la retraite, entouré de quelques amis dé-

(1) Il fut baptisé le 3 avril 1759, à l'âge de vingt-quatre ans, et prit les noms de Lodovico-Maria Manin.

(2) De 1829 à 1830, il écrivit un dictionnaire du dialecte vénitien.

voués, patriotes comme lui, Zanetti, Minotto, le poëte Tommaseo et Francisco degli Antoni, lorsqu'il apprit en 1831 la révolution de Bologne. Aussitôt, brûlant de faire quelque chose pour l'indépendance italienne, il rédigea une proclamation, qui fut secrètement imprimée et distribuée, pour appeler le peuple à la révolte. Son projet était, comme il le fut plus tard, de s'emparer de l'arsenal. Il échoua et se renferma dans ses paisibles travaux. « Sept ans après, on le voit sortir, homme mûr, de son obscurité et se jeter à corps perdu dans des luttes d'intérêt matériel, dans les polémiques soulevées par des questions de tracé de chemins de fer.... Il n'est pas changé; mais son génie politique s'est développé et lui a suggéré une savante évolution, un plan sagace et profond. Point de tyrannie qui ne laisse quelque porte entr'ouverte à la liberté : c'est par là qu'il faut pénétrer dans la place. Point de despotisme qui n'ait des lois, si mauvaises qu'elles soient : il faut se servir de ces lois pour le combattre, tourner les positions qu'on ne peut enlever; habituer le peuple à l'action collective, quel qu'en soit le but immédiat et si étranger que ce but puisse paraître à la liberté politique; refaire par cette habitude un esprit public (1). » Ajoutons que Manin, tout en faisant dépendre l'affranchissement de l'Italie d'une révolution démocratique en France, bornait son rôle à le préparer par l'opposition légale et repoussait comme un crime l'insurrection immédiate.

Cette lutte, stérile et mesquine aux yeux d'impatients patriotes, Manin s'y jeta en 1838, au moment où l'établissement d'un chemin de fer entre Venise et Milan passionnait tous les esprits. Après avoir pris part, dans la *Gazette de Venise*, à une vive polémique soulevée par la question du tracé, il s'occupa, avec l'enthousiaste activité qu'il apportait en ses décisions, de recruter à la Société italienne, nouvellement organisée, le plus grand nombre d'adhérents possible. Muni d'une procuration, il se rendit à Milan. Les premières réunions d'actionnaires furent orageuses comme des assemblées politiques; on tenta de les dissoudre; Manin raffermit les courages en protestant qu'il ne céderait qu'à la force; mais aussi, en entendant acclamer l'union des Lombards et des Vénitiens, put-il ajouter avec raison : « Mes amis, nous avons atteint un but plus important que la question du chemin de fer. » A l'instigation des banquiers de Vienne et surtout de M. de Bruck, alors directeur du *Lloyd* de Trieste, le gouvernement, déjà alarmé d'un mouvement national qui pouvait amener à son égard une sorte d'indépendance matérielle, supprima brutalement la Société italienne après de vains efforts pour l'anéantir par les voies légales. Dans la dernière assemblée qui eut lieu à Venise, Manin, fidèle à son devoir, ne voulut pas se retirer, sans un protestation solennelle. « Ce que vous faites ar bitrairement, s'écria-t-il, vous déshonore; l Société que je défends est malade de vos bles sures, c'est vrai; mais elle n'est pas morte, e votre prétendu remède, vous le savez tous, n'es qu'un suicide imposé par l'autorité. » Jamai patriote n'avait parlé à Venise un plus ferm langage en face d'un gouvernement despotique On appela ce discours « les paroles d'un croyant »

Manin devenait populaire, et la police prenai ombrage de ses actions. N'écoutant, comme O'Con nell qu'il avait pris pour modèle, que « la voi plaintive de la patrie », il imprima un redou blement d'activité à sa politique d'agitation lé gale. Tout lui devint moyen de réveiller l'opinio publique et matière d'opposition : le transit d la malle des Indes accordé à Trieste, la craint du choléra, que les Allemands déclaraient no contagieux; la réforme de la censure, le congrè scientifique de Venise, l'idée d'une ligue doua nière italienne, celle d'une société d'assuranc entre les propriétaires, la réforme de la procé dure criminelle. Il rédigeait des pétitions et le faisait couvrir de milliers de signatures. S'i n'était pas inquiété, c'est qu'il s'enfermait dan l'arsenal judiciaire comme dans un fort inexpu gnable, osant faire tout ce qui n'était pas défendu rarement davantage. Pour suivre un tel plan d bataille, il fallait avoir, comme lui, une connais sance approfondie de la langue, des mœurs, de lois, de la jurisprudence ancienne et modern appliquée à l'administration de Venise. Une excellente preuve qu'il en donna, ce fut l'étud comparée, insérée dans le recueil *le Guide*, d la législation de l'Autriche et de celle de l'ancienne Venise.

L'avénement de Pie IX au trône pontifical avai inspiré les plus vives espérances (juin 1846). L'Italie s'ébranlait tout entière. La Toscane, le Piémont, les Deux-Siciles entraient l'un après l'autre dans la voie des réformes libérales. La fièvre de la liberté gagnait jusqu'aux sujets de l'Autriche. Depuis 1831, jamais mouvement ne fut plus unanime des Alpes aux caps de Sicile. A Milan, un député, en pleine assemblée centrale, exposa les griefs du pays. Aussitôt Manin, s'emparant de cette courageuse initiative, signa seul une pétition rédigée dans le même objet (21 décembre 1847). Il y demandait en substance « que le royaume lombardo-vénitien fût un royaume national et italien, avec un vice-roi et des ministres indépendants du cabinet de Vienne et ne relevant que de l'empereur seul; qu'il eût une armée italienne, des finances italiennes, sauf une contribution fixe aux frais généraux de l'empire autrichien; une diète du royaume votant les lois et les impôts, élue dans de larges conditions et délibérant publiquement; la liberté communale, la procédure publique et orale, la liberté de la presse, la garde civique, l'abolition des fiefs, la révision générale des lois ».

(1) Henri Martin, *Daniel Manin*, liv. Ier.

En indiquant le mal, il offrait en même temps le remède. L'opposition, loin d'être pour lui, comme pour tant d'agitateurs modernes, un jeu de l'esprit destiné à acquérir une vaine popularité, il la regardait comme un devoir qui avait pour but l'affranchissement de son pays. La pétition, appuyée à l'assemblée vénète, eut le sort des tentatives de ce genre : elle fut mise à l'écart. Mais le cabinet de Vienne, rattachant cet acte légal aux troubles qui avaient ensanglanté Milan, Vicence et Trévise, y vit l'indice d'une vaste conspiration et en fit arrêter l'auteur (18 janvier 1848). Prisonnier de la police, Manin, ainsi que Tommaseo, victime de la même cause, ne cessa de protester contre l'arbitraire de sa détention; il puisait hardiment sa justification dans les griefs qui lui étaient reprochés. « Peu de réformes, disait-il à un juge, auraient suffi, il y a un an, pour faire bénir l'Autriche; aujourd'hui rien de moins que ce que j'ai demandé ne pourrait suffire; demain, je ne sais si cela suffira. » L'instruction la plus sévère ne put fournir d'indice légal contre lui. On songeait à le faire passer en Autriche. Le temps manqua. La double révolution de Paris et de Vienne rendit tout à coup le captif à la liberté.

Délivré par le peuple, qui l'emporta en triomphe (17 mars 1848), Manin s'empressa d'organiser le mouvement. Son premier soin fut de demander l'institution d'une garde civique, et comme le gouverneur, comte Palffy, s'y refusait énergiquement, Manin passa outre, et la forma lui-même, jurant qu'après avoir défendu la liberté avec la parole, il saurait la défendre avec le fusil. Au lieu de quatre cents hommes, chiffre du contingent enfin accordé, il en recruta quatre mille. Maintenant que le moment d'agir était venu, l'avocat disparaissait pour faire place à l'homme de révolution. Maître du peuple, qui saluait en lui un libérateur, il résolut de devancer les représailles que le pouvoir préparait sourdement et, appelant l'audace à son aide, il s'empara de l'arsenal, et fit déposer les armes aux soldats croates (22 mars). Dans la même journée, il proclama la république sur la place Saint-Marc. Le gouverneur donna sa démission; le commandant militaire capitula. Pas une goutte de sang n'avait été versée (1). Le peuple fit éclater sa joie par des applaudissements enthousiastes; et, comme le lui avait recommandé Manin, il se conduisit avec cette dignité qui convient aux hommes dignes d'être libres. Pendant que ces graves événements s'accomplissaient, la municipalité, qui avait refusé son concours à Manin, s'était constituée en gouvernement provisoire et avait négocié avec les autorités autrichiennes le traité d'évacuation. Une proclamation fut publiée par ses soins où, s'attribuant l'honneur de la victoire, elle ne disait rien des couleurs italiennes qui avaient été arborées, ni de la république solennellement acceptée. Manin n'y figurait pas, Tommaseo non plus. Le peuple s'alarma de cette exclusion et en témoigna son mécontentement. Manin, invité par le vœu unanime à former un gouvernement régulier, se présenta le 23 mars 1848 à la municipalité et fit adopter sa liste, dont tous les noms reçurent ensuite sur la place Saint-Marc la consécration populaire. Les représentants de Sardaigne, de Suisse et d'Amérique s'empressèrent de reconnaître ce nouvel état de choses; Manin y occupait la place qui lui était due, celle de président de la république de Venise (1).

La révolution s'accomplit avec le même bonheur et la même rapidité dans toute la Vénétie. Des huit provinces qui la composent, une seule, celle de Vérone, resta au pouvoir de l'Autriche. L'adhésion à Venise, comme l'enthousiasme, fut unanime. « Manin, en sa qualité de chef du gouvernement, apporta tous ses soins à protéger les personnes et à garantir les intérêts. Il n'ignorait pas que la puissance et la durée d'un pouvoir dépendent toujours du degré de considération qu'il inspire; aussi s'étudiait-il avec une ardeur extrême à ne souffrir aucun désordre, à ne tolérer aucun abus. Exigeant jusqu'au despotisme envers les fonctionnaires publics, il mit tout son orgueil à ne pas rester au-dessous du rôle que la Providence lui avait confié, en le faisant l'instrument de la rédemption de Venise. En surexcitant de toutes ses forces l'esprit de nationalité, il ne souffrit jamais qu'on froissât une opinion politique ou religieuse, et qu'on portât atteinte à un droit véritable (2). » Après avoir procédé à de pressantes réformes judiciares et fiscales, et parmi ces dernières la suppression de la capitation, de la loterie, du timbre des journaux, des droits d'entrée sur les bateaux de pêche, après avoir proclamé l'égalité des droits entre les citoyens de toutes les religions, il poussa activement aux travaux de défense. Le péril en effet de retomber au pouvoir de l'Autriche était loin d'être conjuré. La cause italienne avait trouvé dans le roi Charles-Albert plutôt un vaillant champion qu'un chef habile; il n'avait pas su empêcher la jonction des renforts de Nugent avec Radetzki, et on le soupçonnait de délaisser la Vénétie pour l'obliger de se donner à lui avant de la secourir. Grande était la perplexité de Manin, qui voyait son pays protégé d'une façon insuffisante par le contingent romain du général Durando, quelques milliers de volontaires et les gardes civiques. La présence de l'escadre sarde dans les eaux de Venise suffit pour écarter les

(1) Le meurtre du commandant Marinovich par les ouvriers de l'arsenal doit être attribué à des causes privées.

(1) Le gouvernement provisoire se trouvait ainsi composé : Manin, affaires étrangères, avec la présidence; Tommaseo, cultes et instruction publique; Castelli, justice; Camerata, finances; Solera, guerre; Paulucci, marine; Paleocapa, intérieur et travaux publics; Pincherle, commerce; l'artisan Toffoli y figurait aussi, mais sans portefeuille.

(2) A. de La Forge, *Venise sous Manin*, II, 5.

bâtiments ennemis; mais la défection de l'armée napolitaine ayant permis aux Autrichiens de reprendre l'offensive, Vicence retomba dans leurs mains (10 juin 1848), et la chute de cette ville entraîna celle de toute la terre ferme. Padoue, Trévise, Palma-Nuova capitulèrent; Venise elle-même fut menacée. Manin, qui ne croyait pas que l'Italie pût se suffire à elle-même, avait tenté de prévenir ces funestes retours de la guerre en se plaçant ouvertement sous la protection de la France ou de l'Angleterre. Lord Palmerston invoqua les traités de 1815 en promettant toutefois de rester neutre. M. de Lamartine, à qui Manin avait demandé un bâtiment de guerre et vingt mille fusils, répondit que des considérations tenant à la politique extérieure ne lui permettaient pas d'autoriser l'envoi de ces armes, dont pourtant le prix d'achat était prêt (1). Les mêmes considérations empêchèrent sans doute la république française de reconnaître officiellement comme un gouvernement régulier la république vénète.

Cependant la division s'était glissée dans la cité. Le parti de l'annexion au Piémont faisait des progrès. Quatre provinces, suivant l'exemple de la Lombardie, avaient spontanément accepté la royauté de Charles-Albert. Manin y répugnait : il aurait accédé à l'unité ou à la fédération, mais non à un État qui ne comprenait pas toute l'Italie. Aussi adressa-t-il aux divers gouvernements italiens un dernier et pressant appel en faveur de l'intervention française. N'en ayant pu rallier aucun à ses vœux, il se démit du pouvoir (4 juillet 1848), ne voulant rien être dans une monarchie et aimant mieux faire un sacrifice que de renier un principe. Le même jour l'assemblée constituante vota l'annexion. Charles-Albert s'empressa d'envoyer quelque argent et une poignée de soldats. Un mois plus tard la complète déroute des Piémontais rendit Venise à elle-même. Aussitôt le peuple, resté fidèle aux vieilles traditions, s'assembla en tumulte, demanda la république et le recours à la France, et rappela Manin (11 août). Ce dernier, après avoir exercé seul la dictature pendant quarante-huit heures, choisit pour adjoints de l'autorité suprême, remise à sa discrétion, le contre-amiral Graziani et le colonel Cavedalis (13 août). L'assemblée lui promit son concours. « Puisque vous témoignez avoir confiance en moi, lui dit-il, j'exigerai de vous des preuves de cette confiance, de très-grandes preuves. Notre cause ne pourra triompher que par d'immenses sacrifices; ces sacrifices, je devrai vous les imposer; si vous ne voulez pas vous y soumettre, vous ferez bien de me destituer tout de suite. Pour sauver son pays, il faut savoir s'exposer à tout, même aux malédictions de ses contemporains. »

Ces dernières paroles expliquent la conduite de Manin pendant cette seconde et douloureuse période de son pouvoir. Soutenu par cette pensée : « Tant que Venise restera libre, la cause italienne ne sera pas perdue », il gouverna pendant une année entière au nom du salut commun. Nommé dictateur dans un moment d'imminent péril, jamais il ne fut, par ses actes ou par ses paroles, au-dessous des circonstances. Son unique ambition fut l'affranchissement de Venise; à ce noble but il sacrifia tout, une humble fortune, sa santé, la vie des siens. Sa gloire fut moins d'avoir su épuiser la résistance jusqu'aux limites du possible que d'avoir fait d'une foule dégénérée un peuple libre et brave et d'avoir personnifié en ce peuple le principe destiné à constituer le droit public de l'Europe moderne, l'indépendance nationale. Les moyens qu'il employa, sanctionnés par l'assemblée constituante, furent rigoureux, désespérés. Toutes les classes rivalisaient de zèle à lui venir en aide. Il n'eut à réprimer ni collisions, ni rivalités, ni murmures. L'ascendant de la parole humaine a rarement été porté si loin. Il veillait sur tous, et tous avaient foi en lui (1). Les gens du peuple l'appelaient : « Notre Manin, notre père. »

La relation du siége de Venise appartient à l'histoire, qui en a déjà fait connaître l'héroïsme et les souffrances. Il dura plus d'un an. Vingt mille soldats, la plupart volontaires, firent plus d'une fois, sous les ordres des généraux Pepe et Ulloa, reculer les bataillons épais de l'Autriche. L'Europe admirait avec une pitié jalouse cette lutte inégale, dont la victime était désignée d'avance. La France républicaine, à laquelle Venise s'obstinait à demander assistance, ne lui envoya que de bonnes intentions et de vagues promesses; aucun de ses gouvernants n'osa, par une intervention déclarée, briser les traités de 1815, ébranlés par deux révolutions. La diplomatie agita diverses combinaisons : dans toutes, Venise redevenait autrichienne; dans quelques-unes, c'était la rançon de la Lombardie. Tant qu'un souffle de liberté remua l'Italie, Manin espéra. Après le désastre de Novare, il répondit à Haynau, qui le sommait de rendre la ville, en faisant décréter par l'assemblée vénète *la résistance à tout prix*. A cet effet il fut investi de pouvoirs illimités (2 avril 1849). En même temps il implorait, dans un chaleureux manifeste, la médiation de l'Angleterre et de la France, et souscrivait d'avance à toute combinaison politique qui arracherait Venise à l'Autriche. De M. Drouyn de Lhuys et de lord Palmerston la réponse fut la même : rétablir l'autorité de l'empereur. Au

(1) Il était alors question d'abandonner la Lombardie, Parme et Modène au roi de Sardaigne et d'accorder une constitution à Venise, sous la vice-royauté indépendante d'un prince autrichien. M. de Lamartine n'hésita pas à reconnaître que ces propositions satisfaisaient largement aux légitimes ambitions d'affranchissement de l'Italie. *Voy.* son *Hist. de la Révolution de* 1848, t. II.

(1) « La foi de Venise dans cet homme était entière, absolue, inconcevable. Le peuple semblait lui attribuer l'omnipotence et l'omniscience, et le croire capable de garantir la ville de tout péril et de la relever de toute calamité. » Flagg, *Venice, the city of the sea*; II, 209.

moment où elle abandonnait Venise, la France intervenait contre Rome. Manin entama alors des négociations avec l'Autriche et n'obtint autre chose, après bien des lenteurs et des tergiversations, que le conseil de capituler. Les gouvernements révolutionnaires, en qui il avait fondé son dernier espoir, tombèrent l'un après l'autre : d'abord la Toscane, puis Rome, la Hongrie ensuite, dont le chef, Kossuth, avait seul tendu la main à Venise, en l'acceptant pour alliée. Pendant que le siége, commandé par le général d'Aspre, était poursuivi à outrance, l'assemblée donna ordre à Manin de ne pas cesser la résistance. Le 5 août un impôt sur les immeubles porta à 51 millions de francs l'ensemble des sommes prélevées depuis une année. Le choléra avait éclaté et décimait la ville avec plus de furie que le bombardement. Les rangs de la garde civique s'éclaircissaient; les munitions de guerre, les approvisionnements diminuaient. Le 11 août Manin écrivit à M. de Bruck pour traiter de la capitulation. Le 13 il parla une dernière fois au peuple assemblé sur la place Saint-Marc. « Quelles que soient les épreuves que la Providence nous réserve, dit-il en terminant, vous pourrez peut-être dire : Cet homme s'est trompé; mais vous me direz jamais : Cet homme nous a trompés. — Non non, jamais! s'écria la foule entière. — Je n'ai jamais dit d'espérer quand je n'espérais pas.... » Il pâlit; sa voix s'éteignit; il ne put achever. Il quitta le balcon en chancelant, rentra dans la salle du conseil et se laissa tomber à terre, pleurant à chaudes larmes et battant le plancher de ses poings. « Un tel peuple, s'écriait-il. Avec un tel peuple, être réduit à se rendre! (1) » Grâce à l'intervention officieuse des consuls de France et d'Angleterre, la capitulation, arrêtée le 22, fut signée définitivement le 24 au matin au village de Marocco, le jour même où finissait l'approvisionnement de Venise (2). A cette date Manin abdiqua le pouvoir, dont les attributions passèrent à la municipalité, qui le pria d'employer son influence à maintenir encore le bon ordre. « La durée de ma popularité jusqu'aux derniers jours, écrivait-il plus tard, m'a frappé de stupeur et m'a pénétré d'une émotion douloureuse. » Le 27 août, jour de l'entrée des Autrichiens, il s'embarqua sur le vapeur français *le Pluton* avec sa famille, emportant avec lui une somme de 20,000 francs que le corps municipal lui avait offerte au nom de Venise. C'était toute sa fortune.

Les années d'exil de Manin s'écoulèrent en France, pays sur l'appui duquel il comptait toujours, comme un frère compte sur son frère ». A peine débarqué à Marseille (octobre 1849), il eut la douleur de perdre sa femme, frappée du

(1) H. Martin, d'après le *Journal* manuscrit de Pezzato.

(2) Tous les officiers vénitiens qui avaient quitté le service de l'Autriche pour la combattre devaient quitter Venise, ainsi que tous les soldats étrangers à la ville et quarante personnes civiles, entre autres Manin, Tommaseo et Avesani.

choléra en quittant Venise. Il se rendit à Paris. « Résolu, dit M. Henri Martin, à ne rien accepter ni de l'affection privée de ses nouveaux amis, ni de la sympathie politique, à ne rien devoir ni aux gouvernements ni aux particuliers, le successeur des doges chercha dans l'humble profession de maître de langue italienne des moyens d'existence pour lui et les siens. » La mort de sa fille bien aimée Émilia, jeune personne d'une haute intelligence, qui succomba à dix-huit ans à une terrible affection nerveuse, porta le dernier coup à la santé déjà si délabrée de Manin (janvier 1854). Reportant sur sa patrie tout ce qui lui restait d'énergie et d'affection, il ne cessa, dans plusieurs lettres communiquées à *la Presse*, à *l'Estafette*, au *Siècle*, au *Daily News* et au *Diritto*, de protester contre l'occupation autrichienne; il sacrifia même la forme républicaine qu'il avait proclamée et invita en dernier lieu tous les partis à se rallier à cette devise : Indépendance et unité. « Le but que nous nous proposons, écrivait-il à ce sujet, ce que nous voulons, sans exception, le voici : *indépendance* complète de tout le territoire italien, *union* de toutes les parties de l'Italie en un seul corps politique. » Plus tard il remplaça le terme d'*union* par celui d'*unification*, qui pouvait s'appliquer à la fois à la forme fédérative et à la forme unitaire. Il acceptait la maison de Savoie, « pourvu qu'elle concourût loyalement et efficacement à faire l'Italie, c'est-à-dire à la rendre indépendante et une. Sinon, non. » Le dernier acte politique de Manin fut d'adhérer à la profession de foi de la *Société nationale italienne*, fondée en 1857 pour la propagation de ses principes. Un mois après il succomba à l'affection de cœur, dont il avait ressenti les premières atteintes en 1848; il mourut avec la foi la plus entière dans le triomphe de ses opinions et avec la ferme conviction d'avoir bien servi sa patrie jusqu'au dernier soupir.

Paul Louisy.

Montanelli, *Memorie sull' Italia.* — A. de La Forge, *Hist. de la rép. de Venise sous Manin.* — Degli Antoni, *Ricordi* (ms.). — *Raccolta per ordine cronologico di tutti gli atti, decreti, etc., del Governo provisorio di Venezia;* Venise, 1840-1849, 8 vol. gr. in 8°. — La Varenne (de), *Les Autrichiens et l'Italie;* Paris, 1858, in-12. — Pepe, *Hist. des révolut. et des guerres d'Italie.* — *Archive triennale delle cose d'Italia,* VI. — Edmond Flagg, *Venice, the city of the sea;* New-York, 1853, 2 vol. — *Correspondence respecting the affairs of Italia;* Lond., 1849. — F.-T. Perrens, *Deux ans de révolution en Italie;* Paris, 1857, in-18. — Lamartine, *Hist. de la révol. de* 1848. — Ulloa, *Guerre de l'indépend. ital. en* 1848 *et* 1849, 2 vol. in-8°. — F. Carrano, *Della difesa di Venezia;* Genève, 1850, in-8°. — H. Castille, *Manin.* — Chassin, *Manin et l'Italie;* Paris, 1859. — F. Mornand, *Etude sur Manin,* dans *le Courrier de Paris,* 9 et 10 octobre 1857. — H. Martin, *Daniel Manin;* 1859, in-8°.

MANINI (*Giuseppe*), littérateur italien, né en 1750, à Ferrare, où il est mort en 1834. Il fut pourvu de différentes dignités ecclésiastiques dans sa ville natale, notamment de celle de vicaire général, et publia : *Studio dell' uomo ne' suoi rapporti con Dio;* Ferrare, 1788, 2 vol.; — *Sulla verità e santità della cattolica re-*

ligione; ibid., 1805; — *Compendio della storia sacra e politica di Ferrara*; ibid., 1808, 6 vol.; — *Sullo spirito della democrazia filosofica in materia di religione e costumi*; ibid., 1816, 1 vol.; dialogues; — *Il secondo ed ultimo tempio della nazione Giudaica*; ibid., 1819. P.

Tipaldo, *Biogr. degli Italiani illustri*, I, 385.

MANLEY (*N... De la Rivière*), femme auteur anglaise, née vers 1672, à Guernesey, morte le 11 juillet 1724, à Londres. Son père, sir Roger Manley, un des fidèles partisans de Charles I[er], avait été gouverneur de l'île de Guernesey; c'était un homme instruit qui avait publié divers ouvrages historiques, notamment *Commentaria de rebellione Anglicana*; Londres, 1686, in-8°, et *History of the late wars of Denmark*; ibid., 1670. Il donna une bonne éducation à sa fille, qui avait montré de bonne heure un esprit au-dessus de son âge; mais il mourut avant de l'avoir établie et la laissa à la garde d'un de ses neveux. Celui-ci s'attacha par d'adroites manœuvres à corrompre les mœurs de sa pupille, et, quoique déjà marié, il lui proposa de l'épouser; à peine y eut elle consenti que son séducteur l'abandonna. Ce malheur la jeta dans une vie d'intrigues et de dissipation d'où elle ne put jamais sortir. Son esprit et ses agréments lui gagnèrent les bonnes grâces d'une ancienne maîtresse de Charles II, la duchesse de Cleveland, qui l'attira chez elle; mais, au bout de six mois, la protectrice, femme d'humeur capricieuse, congédia sa nouvelle favorite, sous prétexte qu'elle entretenait une intrigue avec son fils. Le général Tidcomb lui ayant offert de venir passer quelque temps à son château, elle le remercia en disant « que le dégoût du monde avait augmenté son goût pour la retraite, et que, puisqu'il lui était impossible de paraître avec honneur en public, elle était résolue de vivre dans l'obscurité ». Cherchant alors à tirer parti de ses talents, elle écrivit une tragédie, *The royal mischief* (L'auguste infortune), qui fut représentée en 1696 sur le théâtre de Lincoln's Inn Fields. La pièce eut un grand succès et l'auteur fut porté aux nues. Enivrée d'encens par les beaux-esprits, courtisée par d'élégants seigneurs, M[me] Manley oublia ses projets d'isolement et se laissa aller, avec la fougue de la jeunesse et de l'insouciance, à l'attrait de la galanterie. Elle devint une femme à la mode. Douée d'une heureuse organisation qui lui permettait d'allier sans effort le travail au plaisir, elle continua d'écrire. Un de ses ouvrages, *Memoirs of the new Atalantis*, causa beaucoup de scandale. Sous une fiction et avec des noms d'emprunt, elle peignit, d'une plume un peu trop complaisante, les mœurs licencieuses de la cour et de la noblesse, mêlant aux aventures galantes des portraits politiques et la satire la plus mordante de la révolution et de ceux qui l'avaient faite. Des poursuites furent dirigées aussitôt contre l'imprimeur et l'éditeur des *Mémoires*, qui avaient paru anonymes. M[me] Manley en réclama la responsabilité devant le tribunal du banc du roi; interrogée sur la manière dont elle avait appris certaines affaires d'État, elle répondit pour ne compromettre personne : « Par inspiration sans doute; car je suis trop ignorante pour qu'il en ait été autrement. » Elle fut privée quelque temps de sa liberté et assez durement traitée; toutefois on n'osa pas la condamner. Sous la reine Anne, elle consentit à défendre la politique ministérielle et quelques-uns de ses écrits, rédigés avec habileté, ne parurent pas inférieurs à ceux des meilleurs publicistes du temps. Elle travaillait alors avec les conseils, sinon sous la direction, du célèbre Swift; il lui arrivait quelquefois de terminer des morceaux qu'il avait commencés, et elle fut jugée capable de lui succéder dans la rédaction du journal l'*Examiner*. On a de M[me] Manley : *The royal mischief*; Londres, 1696, in-4°, tragédie; — *Letters from a supposed nun in Portugal*; ibid., 1696, in-8°; — *The lost Lover, or the jealous husband*; ibid., 1696, in-4°, comédie; — *Almyna, or the Arabian vow*; ibid., 1707, in-4°, tragédie; — *Memoirs of the new Atalantis*; ibid., 4 vol.; 7[e] édit., Londres, 1741, 4 vol. in-12; trad. en français par Henri Scheurleer et Jean Rousset sous le titre : *L'Atlantis de M[me] Manley, contenant les intrigues politiques et amoureuses d'Angleterre et les secrets des révolutions depuis* 1683 *jusqu'à présent*; La Haye, 1713, 2 vol. in-8°; une seconde édition, avec la clef, a paru à Amsterdam, 1714-1716, 3 vol. in-8°; — *Memoirs of Europe towards the close of the VIII[th] century*; Londres, 1710, 2 vol. in-8°; — *Court intrigues*; ibid., 1711, in-8°; — *Adventures of Rivelle*; ibid., 1714, in-8°; — *Lucius, the first christian King of Britain*; ibid., 1717, in-4°, tragédie dédiée à Richard Steele, qui en écrivit le prologue; quant à l'épilogue, il est de Prior; — *The Power of love*; ibid., 1720, in-8°, recueil de contes en prose; — *A stage-coach journey to Exeter*; ibid., 1725, in-8°; — *Bath intrigues*; ibid., 1725, in-8°; — *Secret history of queen Zarah*; ibid., 1745, in-8°. Ces trois derniers ouvrages, d'après les dates de publication, sont posthumes. P. L—Y.

Cibber, *Lives of the Poets*. — *Notes to Tatler and Guardian*, édit. 1806. — Nichols, *Poems*, VII. — Chalmers, *General Biograph. Dictionary*. — *Biographia Dramatica*, I, 2[e] part. — Flœgel, *Gesch. der komischen Literatur*.

MANILIUS. *Voy.* MAN (DE).

MANLIUS, nom d'une des plus anciennes et des plus célèbres maisons patriciennes romaines (*Gens Manlia*). On trouve aussi quelques plébéiens de ce nom qui a été souvent confondu avec ceux de Mallius et Manilius. Le premier membre de cette maison qui obtint le consulat fut Cneius Manlius Cincinnatus, consul en 480 avant J.-C., et depuis cette époque jusqu'au dernier siècle de la république, quelques-uns

de ses membres remplirent constamment de hautes fonctions dans l'État. Les noms de famille des Manlius sous la république étaient Acidius, Capitolinus, Cincinnatus, Torquatus, Vulso.

MANLIUS CAPITOLINUS (*Marcus*), célèbre pour avoir sauvé le Capitole de l'attaque des Gaulois. Consul en 392 avant J.-C., il fit la guerre contre les Æques et fut honoré de l'ovation. Quand Rome fut prise par Brennus, l'an 390 av. J.-C., Manlius se réfugia dans le Capitole avec le sénat et l'élite de la jeunesse romaine. Les Gaulois, qui en firent le siége pendant sept mois, tentèrent par une nuit sombre d'escalader les rochers de cette citadelle. Ils en atteignaient déjà les créneaux, lorsque les oies sacrées poussèrent des cris d'alarme. Manlius, réveillé, accourt aux remparts, en repousse les Gaulois et les précipite du haut des murailles; ainsi fut sauvé le Capitole. En récompense de cet exploit, Manlius reçut le glorieux surnom de *Capitolinus* (1) et la république lui donna une maison sur le mont Capitolin. D'aussi éclatants témoignages de la reconnaissance publique ne satisfirent pas son ambition. Jaloux des honneurs décernés à Camille, perpetué dans la dictature et le tribunat, il conçut le plan criminel de changer la constitution de son pays et de s'emparer du pouvoir souverain. Les tribuns devinèrent à temps ses projets; ils devinrent eux-mêmes ses accusateurs. Son jugement s'instruisit au Champ de Mars; mais comme de là l'accusé dans sa défense montrait le Capitole, et que cette vue influençait le peuple en sa faveur, on changea le lieu de l'assemblée, et Manlius, condamné à mort, fut précipité du haut de la roche Tarpéienne, témoin de ses anciens triomphes, l'an de Rome 370 (382 av. J.-C.). Sa maison du Capitole fut démolie, et, pour flétrir davantage sa mémoire, il fut décrété qu'aucun membre de la famille Manlia ne porterait à l'avenir le surnom de Marcus. Manlius Capitolinus est le titre et le héros d'une tragédie de Lafosse. [F. Dehèque, dans l'*E. des G. du M.*]

Tite-Live, V, 31, 47; VI, 5, 11, 14-20. — Cicéron, *de Republ.*, II, 27; *Philipp.*, I, 13; II, 44. — Aulu-Gelle, XVII, 21. — Dion Cassius, *Fragm.*, 31, p. 15 ad. Reimar, XLV, 32. — Aurelius Victor, *De Vir. ill.*, 24.

MANLIUS TORQUATUS (*Titus*), de la même famille que le précédent, et fils de Manlius Imperiosus, qui fut nommé dictateur, l'an de Rome 392 (362 av. J.-C.), pour placer le clou sacré dans le temple de Jupiter. Manlius Torquatus est un des héros favoris de l'histoire romaine. Il possédait les vertus caractéristiques des vieux Romains; il était brave, fils obéissant et père rigoureux. Son père, dont le surnom indique suffisamment le caractère, l'avait relégué à la campagne à cause d'une prononciation embarrassée qui semblait le rendre impropre aux affaires. Une telle conduite de la part d'un père était à Rome l'objet d'un blâme universel; il arriva même qu'un tribun, Titus Pomponius, le cita devant le peuple en 362 pour qu'il eût à se justifier de tant de rigueur. Le jeune Manlius, ayant eu avis de cette affaire, accourut de la campagne à Rome, entra de grand matin chez le tribun, et, le poignard sur la gorge, lui fit solennellement jurer de renoncer à son accusation. Cet acte de piété filiale inspira pour ce jeune homme une vive admiration, et lui concilia l'affection du peuple. Aussi, l'année suivante, fut-il élu tribun militaire, grade qui, d'ordinaire, était la récompense de grands services. Il ne tarda pas à justifier ce choix par sa bravoure, en acceptant le défi d'un Gaulois, que sa taille gigantesque et ses armes étranges rendaient formidable. Le Gaulois fut vaincu, dépouillé de ses armes; et le collier (*torquis*) qu'il avait au cou, Manlius le mit au sien; de là lui vint le surnom de *Torquatus*, porté depuis par ses descendants. Plus tard, en récompense de son mérite et de son courage, on lui déféra la dictature, l'an 402 (352 av. J.-C.), pour faire la guerre aux Cérites, alliés des Tarquiniens, les plus implacables ennemis de Rome. L'an 408, il fut honoré une seconde fois de cette dignité. Ce fut le premier Romain nommé dictateur sans avoir été auparavant consul. Enfin il parvint au consulat, et pour la troisième fois, l'an 417 (337 avant J.-C). Malheureusement pour sa gloire, la même sévérité dont son enfance avait été victime, il l'eut envers son fils, et à un plus haut degré. Ce jeune homme, contre l'ordre des consuls, avait accepté le défi d'un Latin. Il le tua, mais cette victoire ne désarma pas le consul : l'intérêt de la discipline prévalut sur la pitié paternelle. Manlius eut l'horrible courage de faire attacher son fils au poteau fatal et d'ordonner au licteur de lui trancher la tête. Le jour de son triomphe, la jeunesse de Rome lui témoigna sa désapprobation par son absence; les vieillards seuls allèrent au-devant du triomphateur. Quelque temps après, on lui offrit la censure, mais il la refusa en disant que les Romains ne pourraient pas supporter sa sévérité, ni lui les vices du peuple. Pour flétrir son implacable rigidité, tous les ordres d'une excessive rigueur ont été par la suite appelés *edicta Manliana*, ordres à la Manlius. [F. Dehèque dans l'*E. des G. du M.*]

Tite-Live, VII, 4, 5, 10, 19, 26-28; VIII, 3-12. — Cicéron, *de Off.*, III, 31 : *de Fin.*, I, 7, 11, 19, 22; *Tuscul.*, IV, 22. — Valère Maxime, VI, 9; I, 7; II, 7. — Aulu-Gelle, I, 13. — Dion Cassius, *Fragm.*, 34, p. 16, édit. Reim. — Aurelius Victor, *De Vir. illustribus*, 28.

MANLIUS TORQUATUS (*Titus*), descendant du précédent, vivait dans le troisième siècle avant J.-C. Consul pour la première fois en 235, il conquit la Sardaigne et obtint les honneurs du triomphe. Sous son premier consulat, le temple

(1) C'est l'opinion commune; mais c'est probablement une méprise, car le surnom de Capitolinus était héréditaire dans une branche de la *gens Manlia*. On connaît, antérieurement au sauveur du Capitole, trois Manlius Capitolinus, tous trois tribuns consulaires, l'un en 434, l'autre en 422, le troisième en 405, 402, 397.

de Janus fut fermé, parce que les Romains se trouvaient en paix avec tous les peuples, ce qui, dit-on, n'était pas arrivé depuis le règne de Numa Pompilius. En 231 il fut élu censeur avec Q. Fulvius Flaccus; mais il résigna cette dignité parce que les auspices étaient défavorables. Consul pour la seconde fois en 224 avec Q. Fulvius Flaccus, il fit avec succès la guerre contre les Gaulois dans le nord de l'Italie. Son collègue et lui furent les premiers généraux romains qui passèrent le Pô. Ce Torquatus avait la dureté héréditaire de sa famille (*priscæ ac nimis duræ severitatis*, dit Tite-Live). Il le prouva en s'opposant au rachat des Romains faits prisonniers à la bataille de Cannes. L'année suivante 215, il remplaça en Sardaigne le gouverneur de l'île, le préteur Q. Mucius, qui était tombé malade. Il parvint à repousser les Carthaginois et à soumettre les Sardes révoltés. En 212 il sollicita en vain la dignité de grand-pontife qui fut donnée à P. Licinius Crassus, beaucoup plus jeune que lui. Le peuple aurait voulu conférer le consulat à Torquatus en 210; mais celui-ci refusa cet honneur. Il répondit à ceux qui le pressaient d'accepter : « Si j'étais consul, je ne pourrais supporter la licence de vos mœurs, ni vous la sévérité de mes commandements; retournez donc à l'assemblée, et rappelez-vous qu'Annibal est en Italie. » Deux ans après il fut nommé dictateur pour tenir les comices et présider les jeux qui avaient été voués par le préteur M. Æmilius. Il mourut en 202. Y.

Tite-Live, XXII, 60; XXIII, 34, 40, 41; XXV, 5; XXVI, 22; XXVII, 33; XXX, 39. — Eutrope, II, 28. — Velleius Paterculus, II, 38. — Orose, IV, 12.

MANLIUS (*Jean-Jacques* DE Bosco), botaniste italien, né à Alexandrie, vivait au quinzième siècle. On a de lui : *Luminare majus, thesaurus aromatariorum*; Venise, 1496, 1520, 1556 et 1561, in-fol.; Lyon, 1536, in-4°; — *Interpretatio simplicium*, dans l'*Herbarium novum* de Brunfels, t. II. O.

Rotermund, *Supplément* à Jöcher.

MANN (*Théodore-Augustin*), littérateur belge, né dans le comté d'York (Angleterre), le 22 juin 1735, mort à Prague, le 23 février 1809. Il était déiste au moment où vers 1754 il quitta l'Angleterre pour venir à Paris; mais la lecture du *Discours sur l'histoire universelle* de Bossuet changea ses convictions et bientôt l'archevêque de Paris, Christophe de Beaumont, reçut son abjuration. La guerre de 1756 entre l'Angleterre et la France ayant obligé Mann à quitter ce dernier royaume, il se rendit en Espagne, entra dans le régiment de dragons du comte O' Mahony, puis alla faire un cours d'études à l'académie militaire de Barcelone. Il ne tarda pas à abandonner la profession des armes pour se retirer à la chartreuse de Nieuport, la seule maison anglaise de cet ordre, et après un an et demi d'épreuves il fit profession. Il devint en 1764 prieur de son monastère, qu'il quitta en 1777 ayant obtenu à cette époque une bulle de sécularisation, et une autre bulle qui le rendait apte à posséder des bénéfices. Mann vint alors habiter Bruxelles, et obtint une prébende au chapitre de Notre-Dame de Courtrai, avec des lettres patentes qui le dispensaient de la résidence. Il fut nommé en 1787 secrétaire perpétuel de l'Académie de Bruxelles. Ce corps l'avait chargé de faire les observations météorologiques qui étaient transmises à l'Académie de Manheim, laquelle en recevait de diverses parties de l'Europe, et les publiait sous le titre d'*Éphémérides météorologiques*. Lors de la seconde invasion des Français, en 1794, Mann se retira d'abord à Lintz et ensuite à Prague, où il mourut. Ses principaux ouvrages sont : *Dissertation critique sur les traductions et éditions de l'*Histoire universelle, par une société de gens de lettres; Bruxelles, 1780, in-8° (avec du Chasteler); — *Mémoire et Lettres sur l'étude de la langue grecque*; Bruxelles, 1781, in-8°; — *Histoire du règne de Marie-Thérèse*; Bruxelles, 1781, in-8°; 2e édit., ibid., 1786, in-12; — *Mémoire sur la conservation et le commerce des grains*; Malines, 1784, in-12; — *Abrégé de l'histoire ecclésiastique, civile et naturelle de la ville de Bruxelles et de ses environs*; Bruxelles, 1785, 3 part. en 2 vol. in-8°, fig. : l'auteur a beaucoup profité pour cet ouvrage d'un travail inédit de Foppens. Le manuscrit autographe d'une nouvelle édition, corrigée et augmentée, se trouve à la bibliothèque royale de Bruxelles; — *Recueil de mémoires sur les grandes gelées et leurs effets, où l'on essaye de déterminer ce qu'il faut croire de leurs retours périodiques, et de la gradation en plus ou moins du froid de notre globe*; Gand, 1792, in-8°; — *Table chronologique de l'histoire universelle de* 1700 *à* 1802; Dresde, 1804, in-4°; — *Principes métaphysiques des êtres et des connaissances*; Vienne, 1807, in-4°. Il a traduit de l'anglais : *Dictionnaire des jardiniers et des cultivateurs*, par Philippe Miller; édition corrigée et augmentée de notes; Bruxelles, 1786-1789, 8 vol. in-8°. Il a mis au jour comme éditeur : *Dictionnaire géographique portatif* de Vosgien; Bruxelles, 1783, 2 vol. in-8°. Enfin, il a été collaborateur de l'*Esprit des journaux*, et les *Mémoires* de l'Académie de Bruxelles contiennent de lui un grand nombre de mémoires et de dissertations scientifiques et historiques. E. REGNARD.

Reiffenberg, *Éloge de l'abbé Mann*, dans l'*Annuaire de la Biblioth. roy. de Belgique*; Bruxelles, 1850, in-18, p. 77.

MANNE (*Louis-Charles-Joseph* DE), bibliophile français, né le 11 septembre 1773, à Paris, où il est mort, le 23 juillet 1832. Il descendait d'une famille hollandaise dont une branche s'établit en France en 1672 lors du rétablissement du stathoudérat. Après avoir été élevé au collége des Quatre-Nations, il fut admis dans les bureaux de la compagnie des Indes et passa en 1791 au

cabinet des médailles. Dénoncé comme royaliste, il s'enfuit de Paris, servit quelque temps dans l'armée vendéenne et revint dans la capitale, où, par le crédit de ses amis, il fut réintégré dans son poste à la Bibliothèque nationale. En 1820 il succéda à Capperonnier comme conservateur de cet établissement, auquel il rendit de véritables services par la création de nouvelles et spacieuses galeries et par le classement méthodique de plus de 300,000 volumes. On a de lui : *Notice des ouvrages de d'Anville;* Paris, 1802, in-8°; — *Œuvres de d'Anville;* Paris, 1834, 2 vol. in-4° avec 17 cartes. Le recueil devait avoir six ou sept volumes. L'éditeur, qui avait passé sa première enfance chez le célèbre géographe, possédait tous les manuscrits, dessins et cartes que ce dernier avait laissés; — *Nouveau Recueil d'ouvrages anonymes et pseudonymes ;* Paris, 1834, in-8°, avec la collaboration de son fils M. Edmond de Manne, aujourd'hui conservateur à la même bibliothèque. On doit à ce dernier des notices dans la *Biographie générale* et dans divers recueils périodiques. K.

Le Moniteur univers., 1832.

*MANNERS (*John-James-Robert*, lord), homme politique anglais, né le 13 décembre 1818 à Belvoir-Castle (comté de Leicester). Second fils du duc de Rutland, mort en 1857, il fit ses études à l'université de Cambridge et entra en 1841 à la Chambre des Communes, où il figura au nombre des tories modérés qui, sous le nom de *conservateurs*, suivaient les inspirations de Robert Peel. Cependant il combattit les réformes économiques de ce dernier, défection qui, aux élections de 1847, lui fit perdre son mandat. Après s'être vainement porté candidat à Londres en concurrence avec Samuel Rothschild, il réussit, en février 1850, à rentrer au parlement, et les électeurs de Colchester l'y ont maintenu jusqu'à présent. Lord Manners a deux fois fait partie du ministère, la première, en qualité de haut commissaire des forêts (février à décembre 1852), et la seconde, avec le portefeuille des travaux publics (février 1858 à mai 1859). Partisan avoué du système féodal et de l'aristocratie religieuse, il a publié quelques écrits où il expose ses principes avec plus de verve et d'esprit que de solidité; nous citerons de lui : *A plea for national holidays;* Londres, 1843; — *The Spanish match;* ibid., 1846, à propos des mariages espagnols; — *Notes of an Irish tour;* ibid., 1849. P. L.

Pierer, *Universal Lex.* (suppl.). — *The Parliamentary Companion*, 1859.

MANNERS (*John*). *Voy.* GRANBY.

MANNERT (*Conrad*), historien et géographe allemand, né le 17 avril 1756, à Altdorf, mort à Munich, le 27 septembre 1834. Après avoir, depuis 1784, enseigné les belles-lettres à l'école de St-Sébade et ensuite à l'*Ægidianum* à Nuremberg, il fut nommé en 1797 professeur de philosophie à Altdorf. En 1808 il obtint à l'université de Landshut une chaire d'histoire, science qu'il fut chargé en 1826 d'enseigner à l'université de Munich. Parmi ses nombreux travaux, qui se distinguent par une érudition étendue et solide, nous citerons : *Geschichte der Vandalen* (Histoire des Vandales); Leipzig, 1785; — *Geschichte der unmittelbaren Nachfolger Alexanders* (Histoire des successeurs immédiats d'Alexandre); Leipzig, 1787; — *Miscellanea diplomatischen Inhalts* (Mélanges concernant la diplomatique); Nuremberg, 1793; — *Ælteste Geschichte Bojariens* (La plus ancienne Histoire du pays de Bavière); Nuremberg, 1807; — *Kaiser Ludwig IV der Baier* (L'empereur Louis IV le Bavarois); Landshut, 1812; — *Geschichte Baierns* (Histoire de Bavière); Leipzig, 1826, 2 vol.; — *Geschichte der Deutschen* (Histoire d'Allemagne); Stuttgard, 1828-1830, 2 vol.; — *Geschichte der alten Deutschen, besonders der Franken* (Histoire des anciens Germains et en particulier des Francs); Stuttgard, 1829. Mannert a publié avec Ukert une excellente *Géographie des Grecs et des Romains;* Nuremberg, 1792-1825, 10 vol. in-8°. O.

Conversations-Lexikon. — *Neuer Nekrolog der Deutschen*, t. XII.

MANNEVILLETTE (DE). *Voy.* APRÈS (D').

MANNI (*Giannicolà*), dit *Giannicola de Pérouse*, peintre de l'école romaine, né à Pérouse vers 1478, mort en 1544. Élève du Pérugin, il l'aida dans ses travaux à Pérouse. C'est ainsi qu'auprès des fresques de ce maître et de celle de Raphael, dans la chapelle du collége del Cambio, nous trouvons de Giannicola plusieurs belles figures de saints peintes à fresque, et sur l'autel un *Baptême de J.-C.*, tableau quelquefois attribué au Pérugin lui-même. Il ne paraît pas être sorti de sa patrie, aussi est-ce là que sont presque tous ses ouvrages, tels que : à Saint-Thomas, *J.-C. ressuscité apparaissant à saint Thomas*; tableau qui passe pour son chef-d'œuvre; à la sacristie de Santo-Domenico, deux tableaux oblongs, *La Vierge avec saint Jean évangéliste*, et *Sainte Élisabeth et saint Jean-Baptiste*, tout à fait dans le style du Pérugin; au musée de l'Université, un grand tableau très-estimé représentant *La Vierge et plusieurs saints;* enfin on lui attribue deux petits tableaux de *Saint Pierre* et *Saint Paul* conservés dans la cathédrale de Santo-Lorenzo. Dans les musées de l'Europe, on ne voit guère d'ouvrages de ce maître; le musée de Berlin possède de lui un *Saint Sébastien* et un *Saint Georges*. E. B—N.

Vasari, *Vite*. — R. Gambini, *Guida di Perugia*. — *Königliche Museen von Berlin*.

MANNI (*Domenico-Maria*), célèbre érudit italien, né le 8 août 1690, à Florence, où il est mort, le 30 novembre 1788. Son père, Giuseppe di Lorenzo Manni, était imprimeur et ne manquait pas de mérite; il fut l'auteur des *Serie*

de' senatori Fiorentini (Florence, 1722, in-4°). Le jeune Manni eut dès sa jeunesse le goût des recherches littéraires; il dut beaucoup aux sages conseils du chanoine Casotti di Prato; mais ce fut par une révision attentive des collections classiques et par l'étude constante des monuments de l'antiquité qu'il se forma lui-même. Il s'était déjà fait connaître par son érudition lorsqu'il prit la direction de l'imprimerie de son père. « Il s'attacha, dit un écrivain, à donner de nouvelles éditions d'anciens ouvrages italiens, et les enrichit de préfaces, de notes et d'additions, qui les firent rechercher des curieux avec empressement. Les soins qu'il devait à son atelier ne l'empêchèrent pas de continuer de se livrer, avec une ardeur infatigable, à l'étude de l'histoire de la Toscane, et d'en éclaircir les points les plus intéressants par des dissertations publiées séparément ou dans des recueils périodiques. » Manni aida souvent de ses conseils les savants et les écrivains qui avaient recours à lui. Apostolo Zeno, en parlant de lui, le proclame « un des lettrés les plus laborieux, les plus sincères et les plus honorables qu'il connaisse ». Il était membre de plusieurs académies d'Italie; celle des Arcades l'avait admis sous le nom de *Tubalco*. Il a écrit de nombreux ouvrages, parmi lesquels nous citerons : *Delle Vite de' Santi Padri;* Florence, 1731-1735, 4 vol. in-4°; — *De Florentinis inventis commentarius ;* Ferrare, 1731, in-4°; entre autres découvertes importantes dues aux Florentins, il rappelle le microscope, les lunettes et le thermomètre; — *Vocabolario della Crusca;* Florence, 1731-1739, t. V et VI, in-4°; il eut une grande part à la compilation de ce travail, confié à ses presses; — *Lezioni di lingua toscana;* Florence, 1737, 1738, in-8°; Lucques, 1772, in-8°; une édition augmentée a paru à Venise, 1758, 2 vol. in-8°; — *Vita di Francesco Guicciardini*, en tête de la belle édition de la *Storia d'Italia* de cet auteur; Venise, 1738-1740, 2 vol. in-fol.; — *Degli occhiali da naso inventati da Salvino Armati trattato istorico;* Florence, 1738, in-4°; — *Osservazioni istoriche sopra i sigilli antichi de' secoli bassi;* Florence, 1739-1786, 30 vol. in-4°, fig.; recueil d'observations intéressantes qui concerne le moyen âge en Italie; — *Notizie intorno a fra Giordano di Rivalta, dell' ordine de' Predicatori*, en tête des *Prediche* de ce religieux; Florence, 1739, in-4°; — *Istoria del* Decamerone *di Giov. Bocaccio;* ibid., 1742, in-4°; — *Ragguaglio dell' elezione del imperatore Francesco I;* ibid., 1745, in-4°; — *Istorica spiegazione alle pitture della real galleria de' Medici ;* ibid., 1745, in-fol.; — *Notizie istoriche intorno al Parlagio ovvero anfiteatro di Firenze;* Bologne, 1746, in-4°; — *Istoria degli anni santi dal loro principio sino al presente del* 1750; Florence, 1750, in-4°, fig.; cette histoire des jubilés est beaucoup plus complète que celle du P. Tommaseo Alfani, publiée en 1725, et qui a du reste beaucoup servi à Manni; — *Delle antiche terme di Firenze;* ibid., 1751, in-4°; — *De titulo dominicæ crucis archetypo ;* ibid., 1752, in-4°, et dans les *Simbole* de Gori, t. IX; — *Vita di Francesco Carletti, viaggiatore Fiorentino;* Venise, 1754, in-12; — *Metodo per istudiare con brevità le Storie di Firenze;* Florence, 2e édit., in-8°, et Livourne, 1755, in-4°; — *Della Disciplina del canto ecclesiastico antico;* Florence, 1756, in-4°; — *Vita di Giodoco Badio, umanista e stampatore;* Milan, 1757, in-4°; — *Le Veglie piacevoli, ovvero Notizie de' più bizarri e giocondi uomini Toscani;* Florence et Venise, 1757-1780, 8 vol. in-8°; recueil qui abonde en renseignements de toute sorte sur les Toscans célèbres par leurs actes ou par leurs écrits; — *Vita d'Aldo Pio Manuzio;* Venise, 1759, in-8°, ouvrage recherché; — *Vita di Arlotto Mainardi ;* Venise, 3e édit. augmentée, 1760, in-8°; — *Vita del conte Lorenzo Magalotti;* Venise, 1761, in-8°, et en tête des *Lettere familiari* de cet écrivain, publiées en 1762 par Manni avec des notes; — *Della prima promulgazione de' libri in Firenze ;* Florence, 1761, in-4°; on y voit que les premiers imprimeurs de cette ville furent Bernardo et Domenico Cennini et que l'ouvrage le plus ancien qui soit sorti de leurs presses est une *Vita di santa Catarina di Siena*, en 1471; — *Serie di ritratti di uomini illustri Toscani con gli Elogi istorici de' medesimi;* Florence, 1766-1768, 4 vol. in-fol.; — *Vita del celebre senator Lelio Torelli;* ibid., 1770, in-4°; — *Della vita e del culto del beato Ludovico Alamanni lib. II;* ibid., 1771, in-4°; — *Vita di Niccolo Stenone di Danimarca, vescovo di Tripoli;* ibid., 1775, in-4°; — *Ragionamenti sulla vita di santo Filippo Neri;* ibid., 1785, in-4°; — *L'*Etica *d'Aristotile, la* Retorica *di M. Tullio* (trad. en italien); ibid., 17.. in-4°. Manni a enrichi de notes et de préfaces un assez grand nombre d'ouvrages, entre autres *Cronichette antiche di varii scrittori del buon secolo della lingua toscana;* Florence, 1733, in-4°; — *De hominibus doctis*, de Cortesio; ibid., 1734, in-4°; — *Ammaestramenti degli antichi*, de Bart. de' Granchi; ibid., 1734, in-4°; — *Novella antica*, de Grasso Legnajuolo; ibid., 1844, in-8°; — *Rime*, de Pétrarque (édit. Bandini); ibid., 1748, in-8°; — *Discorsi*, de V. Borghini; ibid., 1755, 2 vol. in-4°; — *Libro di novelle;* ibid.; 1778, 2 vol. in-8°. Enfin il a été chargé pour le recueil des *Rerum italicarum Scriptores* de la compilation du t. II, qui parut en 1770. Beaucoup de dissertations relatives à certains points de l'histoire florentine ont été fournies par ce savant aux mémoires des académies dont il faisait partie. P.

Tomitano, *Elogio di D.-M. Manni;* Venise, 1789, in-4°.

— Tipaldo, *Biografia degli Italiani illustri*, VI, 258-266.

MANNING (*Owen*), antiquaire anglais, né le 11 août 1721, à Orlingbury (comté de Northampton), mort le 9 septembre 1801, dans le Surrey. Admis au nombre des agrégés de Cambridge, il devint chapelain de l'évêque de Lincoln, puis vicaire d'un village du Surrey. L'étude approfondie qu'il avait faite de la langue anglo-saxonne le fit élire en 1767 membre de la Société royale de Londres. On cite de lui : *Anglo-saxon and gothic Dictionary;* Londres, 1775, 2 vol. in-fol. L'ouvrage est d'Edward Lye, savant archéologue, qui mourut avant d'y mettre la dernière main. Manning se chargea de le publier avec de nombreuses additions de sa main, et l'accompagna d'une grammaire des deux langages et de plusieurs fragments d'Ulphilas, du roi Alfred et autres auteurs; — *The History and Antiquities of Surrey;* Londres, 1804 et ann. suiv., 3 vol. gr. in-fol., ouvrage posthume édité par W. Bray. K.

W. Bray, *Life of Owen Manning*, en tête du t. Ier du *Surrey*. — Nichols et Bowyer, *Literary Anecdotes*, IX.

MANNING (*Thomas*), linguiste anglais, né en 1774, à Diss (comté de Norfolk), mort en mai 1840, à Bath. Fils d'un pasteur, il étudia la théologie à Cambridge et s'appliqua ensuite à la médecine; il se lia d'amitié avec le célèbre Porson, qui lui inspira le goût des langues orientales. Après avoir publié un ouvrage sur l'algèbre (Londres, 1798, 2 vol. in-8°), il s'embarqua pour la Chine; mais, s'étant arrêté à Calcutta, il se dirigea vers le Thibet et fit un long séjour à Lassa. En 1816 il accompagna lord Amherst en Chine et lui servit d'interprète, avec sir Georges Staunton. Il légua en mourant à la société asiatique la riche bibliothèque chinoise qu'il avait rassemblée. K.

Rose, *New Biogr. Dictionary*.

MANNINI (*Jacopo-Antonio*), peintre de l'école bolonaise, né à Bologne, en 1646, mort en 1732. On ne trouve à Bologne qu'un seul ouvrage de Mannini, une chapelle à San-Giacomo-Maggiore. Artiste soigneux, régulier, précis, mais lent dans l'exécution, il fut chargé par le duc de Parme de la décoration d'une chapelle à Colorno, en collaboration avec Draghi. De 1706 à 1708, il vint à Modène, où, probablement avec l'aide de son frère Angelo-Michele, il peignit la voûte de l'église Saint-Barnabé qu'il couvrit d'architectures et d'ornements accompagnés de figures exécutées par le peintre modenais Sigismondo Caula. Ces peintures, fort endommagées par le temps, ont été presque entièrement refaites en 1838 par C. Crespolani et L. Manzini. Quant aux fresques que Mannini avait peintes à la voûte de l'oratoire de Saint-Sébastien, elles ont disparu avec l'oratoire lui-même. Cet artiste a laissé quelques gravures à l'eau-forte. Il fut membre de l'académie Clémentine de Bologne. E. B—n.

Zanotti, *Storia dell' accademia Clementina*. — Orlandi, *Abbecedario*. — Lanzi, *Storia della Pittura*. — Malvasia, *Pitture di Bologna*. — Campori, *Gli artisti negli Stati Estensi*. — F. Sossaj, *Modena descritta*.

MANNO, orfèvre, sculpteur ou plutôt ciseleur, et peintre de l'école bolonaise, l'un des plus anciens artistes connus auxquels Bologne ait donné naissance. Suivant Baldi, il aurait peint une *Madone* dès 1260. Il fut aussi l'auteur d'une statue de bronze de Boniface VIII érigée en 1301 à la façade du *Palazzo del pubblico*. Cette figure, sans expression et sans caractère, est également faible d'exécution et annonce l'enfance de l'art; mais elle est intéressante en ce qu'elle présente pour la première fois la tiare à trois couronnes, le *triregno;* elle est aujourd'hui au musée archéologique de l'Université. E. B—n.

Malvasia, *Felsina pittrice*. — Masini, *Bologna perlustrata*. — Cicognara, *Storia della Scoltura*.

MANNO (*Francesco*), peintre et architecte italien, né en 1754 à Palerme, mort le 18 juin 1831 à Rome. Placé d'abord chez un orfèvre, il reçut ensuite des leçons de dessin de son frère Antonio; l'un de ses premiers tableaux fut le portrait du roi Ferdinand Ier, qui se trouve à la galerie de Palerme. En 1786, il s'établit à Rome, se lia avec Pompeo Batoni et remporta, avec *la Clélie*, un des prix de l'académie de Saint-Luc, dont il fut élu plus tard secrétaire. Le pape Pie VI, qui posa devant lui, lui donna l'emploi de peintre des palais apostoliques. Les ouvrages de cet artiste sont répandus dans la plupart des villes d'Italie, mais surtout à Rome et à Palerme; nous citerons *Hersilie* et *La Déposition de la croix*. Il a peint aussi des fresques au Quirinal. A Rome il a fait continuer, sur ses dessins, l'église de N.-D. de Constantinople. P.

Tipaldo, *Biogr. degli Italiani illustri*, I, 286.

MANNON, philosophe irlandais (1), mort, probablement, dans la seconde moitié du neuvième siècle. Jean Scot Erigène avait le premier enseigné la vraie philosophie dans l'école du palais, sous le règne de Charles le Chauve. On lui donne pour successeur dans la même chaire son compatriote Mannon, qui vécut, dit-on, sous Louis le Bègue et eut pour principaux disciples Radbod, d'Utrecht; Étienne, de Liége; Mancion, de Châlons-sur-Marne. Ayant ensuite quitté l'école du Palais, Mannon se retira dans l'abbaye de Saint-Oyan, dans le Jura, où il remplit les fonctions de prévôt. Valère André lui attribue des commentaires sur la *République* de Platon, la grande *Morale* d'Aristote, ainsi que le traité *Du Ciel et du Monde*. Mais ces attributions sont plus que suspectes d'erreur. Il est difficile de croire que des traités ignorés de tous nos docteurs, aux onzième et douzième siècles, aient été commentés au neuvième par un régent de l'école du Palais. Sur un des plus précieux volumes de l'ancien

(1) C'est, du moins, l'opinion d'un assez grand nombre d'historiens. Quelques autres le font naître à Staveren en Frise; d'autres encore dans la Bourgogne.

fonds du roi, à la Bibliothèque impériale, num. 2832, nous trouvons, du moins, quelque trace du séjour de Mannon à l'abbaye de Saint-Oyan. On lit, en effet, sur le premier feuillet de ce volume : *Vota bonæ memoriæ Mannonis. Liber ad sepulchrum S. Augendi oblatus.*

B. H.

Hist. Littér. de la France, IV, 225, 256, et t. V, p. 657. — *Complément de l'Encyclopédie Moderne*, art. *Irlande* (*Écoles d'*).

MANNORY (*Louis*), littérateur français, né à Paris en 1696, mort dans la même ville, en 1777. Il était avocat au parlement et jouissait d'une certaine réputation comme légiste et comme écrivain. Néanmoins on lui reproche un style prolixe et d'avoir trop souvent remplacé la logique par la bouffonnerie. Il soutint les Travenol dans leur procès contre Voltaire et n'épargna au poëte philosophe aucune insulte. Voltaire, qui lui avait rendu quelque service, se vengea de l'ingrat en le peignant « comme un bavard mercenaire qui vendait sa plume et ses injures au plus offrant. » On a de Mannory : *Apologie de la nouvelle tragédie d'*Œdipe (de Voltaire); Paris, 1719, in-8°; — Traduction de l'*Oraison funèbre de Louis XIV* (par le P. Porée); — *Voltariana, ou Éloges amphigouriques de Fr.-Marie Arouet*, etc.; Paris, 1748, in-8°; c'est un recueil, devenu rare, de toutes les pièces, chansons, satires et épigrammes lancées contre Voltaire. Mannory prend le nom *russifié* de *Timorowitz Ablabew*. L'abbé Guyot Des Fontaines, Roy et surtout J.-B. Rousseau y contribuèrent. *La Voltairomanie* de Des Fontaines y est reproduite en entier. On trouve aux pages 3-6 un *Portrait de Voltaire* qui, quoique peu flatté, offre beaucoup de traits vrais et bien rendus. Il est fâcheux qu'il soit terminé par les vers suivants qui donneront, au surplus, une idée générale du style et de l'esprit du *Voltariana* :

*Portrait de M. de V***.*

Spectre vivant, squelette décharné,
Qui n'a rien vu que ta seule figure,
Croiroit d'abord avoir vu d'un damné
L'épouvantable et hideuse peinture :
Mais épluchant le monstre jusqu'au bout,
Poëte impie, effréné philosophe,
On voit encore, en considérant tout,
Que la doublure est pire que l'étoffe.

Observations judicieuses sur la Sémiramis (de Voltaire); *Alétopolis* (Paris), 1749, in-8°; — *Plaidoyers et Mémoires concernant des questions intéressantes*, etc.; Paris, 1759, 18 vol. in-12. Ce recueil offre un grand nombre de causes singulières que l'auteur a su rendre plus piquantes par la manière agréable dont il les a présentées.

L—z—e.

Barbier, *Dictionnaire des Anonymes*. — Ch. Nisard, *Les Ennemis de Voltaire*. — Voltaire, *Correspondance*.

MANNOURY D'ECTOT (*Jean-Charles-Alexandre-François*, marquis DE), ingénieur et littérateur français, né à Saint-Lambert, près Argentan (Orne), le 11 décembre 1777, mort à Paris, le 2 mars 1822. Issu d'une famille noble il annonça des dispositions remarquables pour l'étude; mais les événements de la Révolution ne permirent pas de lui donner cette instruction solide et suivie, qui est indispensable à ceux que leur avenir destine à la pratique des sciences positives. Aussi Mannoury s'efforça-t-il de combler lui-même les lacunes de son éducation. Les études philosophiques et politiques, celles des sciences naturelles, et celles surtout de la mécanique et de l'hydraulique, absorbèrent tous les instants de sa vie. Il présenta à l'Institut un grand nombre de machines de son invention qui furent accueillies avec faveur par ce corps savant. Ses diverses découvertes, la plupart décrites par Carnot (*voy.* les *Mémoires de l'Acad. des Sciences*), sont : le *siphon intermittent*, *l'hydréole* et la *colonne oscillante*. Cette dernière, la plus ingénieuse de ses inventions, n'offre aucun précédent dans la science. A la restauration, qu'il accueillit avec enthousiasme, Mannoury composa plusieurs écrits politiques : *La Chute de l'impie*, etc., *ou l'Europe pacifiée*; 1814, br. in-8° de 48 p., — *Mémoire adressé aux deux chambres, concernant les intérêts respectifs des émigrés et des acquéreurs de biens nationaux*; 1814, br. in-8° de 10 p.; — *Mémoire au congrès de Paris sur la question d'un contrat social européen*; 1816, br. in-8° de 48 p. Outre ces opuscules, Mannoury a laissé inédits une *Théorie du calorique*, travail intéressant en ce qu'il émet et soutient des idées repoussées à l'époque où l'auteur les produisit, sur la nature de ce fluide, et *un Mémoire sur les aérostats et sur les moyens propres à amener la solution de ces problèmes.*

Ed. DE MANNE.

Annuaire nécrologique de Mahul. — Quérard, *France Littéraire*. — *Bibliographie de la France*. — *Mémoires de l'Académie des Sciences*. — *Renseignements particuliers.*

MANNOZZI (*Giovanni* dit *Giovanni da San-Giovanni*), peintre de l'école florentine, né en 1590, à San-Giovanni, mort en 1636. Entraîné vers la peinture par une vocation irrésistible, il fut contrarié par ses parents qui le destinaient à la carrière des lettres. Las enfin des reproches et des persécutions, il s'enfuit à Florence près d'un de ses oncles, qui le fit entrer dans l'atelier de Matteo Rosselli. Après six mois d'études, il était déjà en état d'aider son maître dans ses travaux; il voulut également s'instruire dans l'architecture et la perspective, et s'appliqua à l'histoire sacrée et profane. En 1616, sur l'invitation de Cosme II, il peignit sur la façade d'une maison voisine de la porte Romaine une fresque représentant une sorte d'apothéose de Florence; cette fresque a été effacée en grande partie par le temps; mais Gottfried Seuter l'a gravée en tête d'un recueil de vues de Florence. Giovanni se rendit bientôt à Rome pour y décorer l'église des Quattro-Santi-coronati. Mais il n'y fit pas un long séjour et revint dans sa ville

natale qu'il ne devait plus quitter, et qu'il allait enrichir d'un si grand nombre de peintures que l'esprit se refuse à croire qu'elles aient pu être l'œuvre d'un seul artiste, dont encore la carrière fut assez courte. Ce fut après ce voyage à Rome, que, en 1619 et 1620, Giovanni peignit, en compagnie de son maître, du Passignano et des plus habiles artistes du temps, la façade du palais de' signori del Borgo sur la place de Santa-Croce.

Parmi les entreprises de Giovanni, il en est deux tout à fait hors ligne par leur importance; ce sont les fresques de la Badia et du palais Pitti. A la *Badia* (abbaye) de Fiesole, il peignit dans le réfectoire *Les Anges servant J.-C.*, vaste composition où il mêla des épisodes bizarres ou burlesques. L'exécution de cette fresque est inégale; certaines parties sont excellentes, tandis que d'autres sont négligées. Peut-être la vie qu'il menait à l'abbaye ne convenait-elle pas à son caractère épicurien. Il donna plus d'une preuve de cet esprit facétieux; c'est ainsi qu'ayant à peindre une décollation de saint Jean-Baptiste, il donna au bourreau les traits d'un homme fort laid qui venait sans cesse l'importuner dans son atelier; une autre fois il représenta la charité fraternelle par deux ânes galeux se grattant l'un l'autre.

Au palais Pitti, il a peint à la voûte d'un grand salon plusieurs allégories sur le mariage de Ferdinand II avec la princesse d'Urbin, et sur les murs la protection accordée par Laurent de Médicis aux lettres et aux arts chassés de la Grèce. Parmi quelques irrégularités que l'on doit attribuer à la fois et à son siècle, et à la pente naturelle de son génie, on y trouve des figures admirables d'expression et d'exécution. A l'académie de Florence sont les fresques dont Giovanni avait orné le palais della Crocetta; elles furent transportées en 1788 dans la galerie des sculptures. Parmi les autres fresques dont Giovanni a enrichi la Toscane, nous trouverons encore à Florence, dans l'église d'Ogni-Santi, *Le Paradis*, composition trop symétrique, mais d'un coloris vigoureux; au couvent de Santa-Croce, *La multiplication des pains par saint François pendant une famine*, remplie de têtes magnifiques; à l'hôpital de Santa-Maria-Nuova, un beau groupe de *La Charité;* à Santa-Felice, *Saint Félix prêtre exprimant dans la bouche de saint Maxime mourant la grappe qui doit le guérir miraculeusement*, fresque pleine d'expression, mais d'un coloris affaibli par le temps; au palais Buonarotti, quelques figures allégoriques; au palais Mozzi, *Vénus et Adonis;* enfin à la galerie publique, *le portrait du peintre peint à fresque par lui-même*. Le même artiste a encore laissé de belles fresques dans les environs de Florence, à Volterra et à Pistoja.

Les peintures à l'huile de Giovanni sont moins nombreuses et généralement moins estimées que ses fresques, n'étant jamais tout à fait exemptes de crudité. Les principales sont: à l'oratoire de la confrérie des *Bacchettoni* de Florence, *Saint Hippolyte prêchant du haut d'un arbre;* à la galerie publique, *Vénus peignant les cheveux de Cupidon*, *Jésus-Christ sous un arbre servi par les anges*, *La Peinture*, figure allégorique, et *Le Mariage de sainte Catherine;* au palais Pitti, une *Madone*, un *Cuisinier* et un *Rendez-vous de chasseurs;* au palais Capponi, une *Étude de vieille femme;* au palais Rinuccini, *Le Triomphe de Côme Ier*, esquisse.

Doué par la nature d'un génie ardent et entreprenant, d'une imagination vive, féconde et parfois originale jusqu'à la bizarrerie, d'une main ferme et agile, Giovanni se fia trop à sa facilité et se permit parfois des négligences qui justifient le mot de Pierre de Cortone devant un de ses plus faibles ouvrages: « Lorsque Giovanni fit ce tableau, il s'était déjà aperçu qu'il était un grand homme. » D'un caractère facétieux, il se plaisait à faire ce que nous appellerions aujourd'hui des charges d'atelier; il professait aussi pour Bacchus un culte un peu trop fervent, et c'est peut-être à ce penchant qu'il dut la goutte cruelle qui l'enleva aux arts à l'âge de quarante-six ans. Son fils et son élève, *Giovanni-Garzia*, a laissé des fresques qui ne sont pas dépourvues de mérite. E. B—N.

Baldinucci, *Notizie*. — Orlandi. — Ticozzi. — F. Inghirami et F. Galvani, *Riminiscenze pittoriche di Firenze*. — Fantozzi, *Guida di Firenze*. — Pistolesi, *Descrizione di Roma*. — Valery, *Voy. hist. et littér. en Italie*.

MANOEL, surnommé *l'Heureux*, roi de Portugal, né le 1er juin 1469, mort le 13 décembre 1521. Petit-fils du roi Duarte, et fils de Fernand, duc de Viseu, qui avait encouru, sous Jean II, une peine juridique dont le roi lui-même avait été le terrible exécuteur, il n'était pas destiné à s'asseoir sur le trône. Ce fut sa sœur, épouse de Jean II, qui l'y fit monter. Don Alfonso, héritier présomptif de la couronne, était mort emporté par son cheval, sur les plages de Santarem, et le roi songeait à lui substituer son fils naturel don Jorge, lorsque la reine parvint à faire changer ces dispositions. L'éducation de Manoel fut confiée à un Sicilien nommé Cataldo, que l'on fit venir d'Italie. Il eut pour condisciples l'infant Jorge et les principaux seigneurs de la cour, et l'on eut lieu de remarquer la rapidité avec laquelle il fit d'excellentes études classiques (1). Il succéda à Jean II, le 27 octobre 1495. Faire la biographie complète de ce monarque, ce serait tracer à grands traits l'histoire des changements qui s'opéraient alors dans le monde. Comme premier élément de prospérité politique, il eut le bonheur d'être servi en Asie par les Alméida et les Albuquerque, en Afrique, par les Menezès, les

(1) *Voy. Cataldi Siculi epistolæ*, livre rarissime, imprimé par Ferdinand Valentin en 1500, à Lisbonne, aux frais des élèves de l'auteur.

Mensantos et les Ataïde. Un fait curieux dans la vie privée de Manoel, c'est que chacun de ses deux premiers mariages est marqué par un immense accroissement de territoire. En 1497, il épouse dona Isabelle de Castille, et Gama aborde à Calicut. En 1500, il se marie à sa belle-sœur, dona Maria, et le Brésil offre ses plages fertiles aux Portugais. Dans l'intervalle de ces deux époques mémorables, le 28 avril 1498, il fut reconnu solennellement héritier du royaume de Castille : la mort d'Isabelle lui enleva l'espoir de régner sur l'Espagne. Manoel avait la foi ardente de son siècle et elle lui fit multiplier les grandes expéditions, dans le but sincère d'accroître l'influence du christianisme; mais en plus d'une circonstance aussi son zèle fut poussé jusqu'au fanatisme. Jamais, comme son prédécesseur, il ne sut s'élever au-dessus des idées de son temps. Pour être plus agréable à la première princesse qu'il doit épouser, il expulse non-seulement les juifs espagnols, qui s'etaient réfugiés dans ses États, mais encore les israélites portugais qui y demeuraient depuis une longue suite de générations. Il prit encore en 1498 une mesure financière qui devait être funeste. Étant allé à Saragosse, du plein consentement, il est vrai, des Cortès de Lisbonne, il rendit une ordonnance qui exemptait de l'impôt et de la dîme tous les ecclésiastiques du royaume et les chevaliers du Christ. En même temps, grâce à une dispense du saint-siége, il permit à ces derniers et aux membres de l'ordre de Santiago de se marier. Cette mesure, bien différente de la première, mit fin à d'incroyables désordres, et l'on cessa de voir la nombreuse noblesse illégitime qui envahissait vers la fin du quinzième siècle la plupart des fonctions secondaires dans tout le Portugal.

Manoel hérita de la manie belliqueuse d'Alfonse V. En 1501, il réunit une armée de vingt-six mille hommes que devait porter une flotte puissante pour aller asservir l'Afrique; la cour de Rome (il lui faut rendre cette justice) le dissuada de cette folie; le pape lui fit comprendre qu'il réservât son zèle pour l'opposer à l'envahissement croissant des Turcs. En attendant qu'il marchât contre les infidèles, Manoel se contenta de prouver sa dévotion par des pèlerinages et des ambassades attestant sa foi religieuse. Il alla d'abord à Saint-Jacques de Compostelle, et fit à cette église des dons splendides. L'ambassade de don Rodrigo de Castro, qui se rendit à Rome auprès d'Alexandre VI, attesta aussi sa magnificence; elle prouva en même temps l'élévation de ses idées. Il ne craignit pas, dit-on, de remontrer au pape la nécessité de réprimer les désordres qui se multipliaient dans Rome et qui affligeaient le monde chrétien. Il ne s'en tint pas à ces représentations, qui devaient être sans efficacité; chez lui il sut à la fois prévoir et agir. On remarqua sous son administration quelques réformes heureuses, quelques innovations favorables au peuple : s'il édifiait, par exemple, le somptueux couvent de Belem, dont l'architecture, vraiment originale, émerveille les étrangers, il voulait que dans San-Jeronymo les marins qui venaient de parcourir les mers lointaines trouvassent de prompts secours religieux; il fit construire nombre d'hôpitaux et ce qu'on appelle en Portugal des *misericordias*, asiles pieux où se distribuaient d'abondantes aumônes.

Sous ce roi, les relations diplomatiques se multiplièrent et elles se portèrent vers les régions les plus lointaines; nous mentionnerons seulement celles du Congo et d'Ethiopie. Manoel n'avait jamais complétement oublié ses projets sur l'Afrique; il arma de nouveau contre elle. La première expédition pour subjuguer Azamor, en 1508, fut infructueuse, bien qu'elle fût commandée par João de Menezès; la seconde, beaucoup plus importante et dirigée par le duc de Bragance, Jaime, eut en 1513 des résultats beaucoup plus heureux. L'année suivante Manoel envoya vers Léon X le fameux Tristan da Cunha, accompagné d'une suite nombreuse. L'or de l'Afrique, les pierreries de l'Inde, les animaux les moins connus de l'Asie, rappelèrent à Rome des temps bien oubliés (1). Cette mémorable ambassade porta ses fruits pour le royaume qui l'envoyait. Funchal, capitale de Madère, fut érigée en évêché, et la bulle du 3 novembre accorda aux rois de Portugal la souveraineté de toutes les terres que les Portugais viendraient à découvrir. Ce que le roi obtenait ainsi de Rome tourna parfois au bien de ses sujets. Les siéges épiscopaux se multiplièrent dans les nouvelles conquêtes; des commanderies s'établirent et protégèrent les chrétiens parmi les infidèles. Sous Manoel, presque tous les priviléges communaux furent réformés, et en définitive ce souverain introduisit dans la magistrature l'institution des *Juizes de fora*, si favorables dans l'ensemble de ces réformes. On peut le dire, la féodalité reçut un coup mortel. Ce fut sous ce règne que la ville de Porto abolit le ridicule usage qui lui permettait d'éloigner de ses murs ceux des gentilshommes du royaume qui auraient voulu y vivre. En même temps les abus qui s'étaient glissés dans l'administration, par suite des prétentions de tous genres de la noblesse, furent réformés. On rectifia jusqu'aux armoiries, et les archives du royaume (ce qu'on appelle en Portugal les chartes de *la torre do Tombo*) reçurent une organisation nouvelle. Les chroniques nationales, commencées au quatorzième siècle par Fernand Lopez, furent poursuivies par Duarte-Galvão et Ruy de Pina.

(1) C'est dans la chronique rimée de Garcia de Resende, dans sa *Miscellanea*, qu'il faut lire le récit amusant et original à la fois de cette ambassade. On peut consulter egalement à ce sujet Goès. L'éléphant que Manoel envoyait à Rome parvint en Italie, mais le rhinocéros fut noyé en vue de Marseille.

Le roi fit son testament le 7 avril 1517. Dans cet acte trop souvent oublié des biographes, plusieurs clauses sont bien remarquables. Manoel y veut qu'on paye les dettes de ses prédécesseurs Alfonse V, Jean II, et traitant l'infant Henrique comme une tête couronnée, il le nomme avec ces deux rois, disant qu'il est trop juste que ceux qui ont apporté de tels biens à la nation ne laissent nulle part de créanciers; en second lieu il prescrit qu'on l'enterre sans pompe, sous une simple dalle, afin que la multitude le puisse fouler aux pieds. Un de ses aïeux, Alfonse le Savant, avait déjà donné cette preuve d'humilité. Manoel se remaria en 1518, avec dona Leonor, fille de Philippe d'Autriche, roi de Castille. Il mourut le 21 décembre 1521. Son corps fut enterré à Belem, simplement, comme il l'avait prescrit; mais au bout de trente ans, et lorsque déjà des signes de décadence se manifestaient en Portugal, la nation prétendit acquitter sa dette. Les ossements du roi heureux furent transportés dans le tombeau en marbre qui les renferme maintenant. On y lit cette inscription qui contraste tant avec les volontés dernières du monarque :

Littore ab occidvo qui primi ad lvmina solis
Extendit cvltum notitiamque Dei,
Tot Reges domiti cvi submisere tiaras,
Conditvr hoc tvmvlo maximvs Emmanvel.

Ferdinand Denis.

Ad. de Varnhagen, *Retratos e elogios des personagens ilustres de Portugal;* Lisb., 1842. — Damiao de Goes, *Chronica de felicissimo Rei dom Emmanuel*, 1566, in-fol. — F. Manoel do Nascimento. — *Dasrida e feitos d'el rei D. Manuel* (trad. d'Osorio). — *Trasladaçam dos ossos dos muyto altos e muyto-poderosos el Rey D. Manuel e Reinha dona Maria de lurmada memoria*, 1551, in 4°, goth. — Pédro de Mariz, *Dialogos de varia historia.* — Laclède, *Histoire générale du Portugal*, édit. de Fortia d'Urban. — F. Denis, *Le Portugal.* — Llano, *Hist. polit. et littér. de l'Espagne et du Portugal.*

MANOËL. *Voy.* Emmanuel et Manuel.

MANOEL DE NASCIMENTO. *Voy.* Nascimento.

MANONCOURT. *Voy.* Sonnini.

MANOU, mot sanscrit qui signifie *réflexion* (de la racine *man*, penser) et qui est tout ensemble le nom du premier homme créé par Brahma et du premier législateur des Indiens. Un bel épisode du *Mahabharata* nous apprend comment Manou se sauva du déluge en construisant une arche qu'un poisson intelligent conduisait par une bride à travers l'abîme des eaux. Quant à Manou le législateur, ni la fable ni l'histoire ne nous ont transmis la moindre donnée certaine sur sa naissance ni sur sa vie. Mais la plupart des fidèles ne font pas cette distinction de personnes et attribuent le livre des lois à l'auteur de la race humaine. Nulle part on ne trouve dans le livre de Manou les noms de Rama et de Krichna; en revanche on y rencontre ceux de Vichnou et de Narayama, qui sont fort antérieurs à Rama. Conséquemment nous ne croyons pas trop nous écarter de la vérité en fixant l'âge du code de Manou au siècle qui a précédé Rama, c'est-à-dire à douze ou quinze cents ans avant notre ère. Manou, d'après son propre témoignage, avait un fils nommé Bhrigou qui promulgua les lois rédigées par son père. Confiées à la mémoire des prêtres, elles se conservèrent sous leur ancienne forme jusqu'à l'époque de Valmiki, l'inventeur du *Sloka* ou distique. Alors elles reçurent la forme poétique sous laquelle elles nous sont parvenues.

Suivant la mythologie indienne, c'est Brahma lui-même qui dicta ce code au *richi* Manou. Dans l'origine ce livre célèbre contenait 100,000 distiques. Manou le remit à Narada, le plus sage parmi les dieux; celui-ci l'abrégea pour l'usage des hommes; et le transmit, en 12,000 vers, à Somati, qui le réduisit à 4,000. Les divinités du ciel inférieur récitent le code sacré dans son intégrité; les mortels ne connaissent que le second abrégé. Cependant, comme les institutes que nous possédons ne renferment que 2,625 vers, il faut croire que le résumé à l'usage des hommes a été perdu et que nous n'en avons qu'un simple extrait.

Le livre de Manou nous présente un tableau curieux de l'état de l'Inde après l'invasion de Sémiramis. Déjà l'Inde avait eu des philosophes, des jurisconsultes, des poëtes; les Vedas avaient été commentés et avaient soulevé des critiques et des doutes; des dissidences s'étaient manifestées et le raisonnement avait ébranlé la foi aux livres révélés. Les brahmanes étaient la base, les kchatryas le sommet de l'édifice social. Les brahmanes étaient les interprètes de la volonté des dieux, les arbitres de la destinée des hommes; les seconds, dont faisait partie le roi, étaient les défenseurs de l'ordre civil.

C'est le roi qui infligeait les peines prononcées par la loi. Il était le protecteur des faibles et surtout de la femme pour qui la loi demande le plus grand respect; car sa malédiction est une calamité pour la maison. En retour de ce respect, la femme devait à son mari une fidélité à toute épreuve.

Le *Manava-dharma Castra* commence par un mythe de la création du monde. Il développe ensuite les devoirs des quatre castes, les prêtres, les guerriers, les artisans et les serviteurs; expose un système d'enseignement et d'éducation; fixe les cérémonies du mariage et du culte; indique les différents moyens de pourvoir à sa subsistance; détermine les aliments purs et impurs; trace la conduite du père et de la mère de famille. Il règle le jugement des contestations, l'audition des témoins, les héritages. Il traite enfin de la migration des âmes et de la félicité qui attend les hommes vertueux et bienfaisants. Il met au rang des crimes capitaux le meurtre, l'adultère, l'ivresse, les jeux de hasard, la dérogation aux priviléges d'une caste, la dégradation des monuments, l'abus de l'autorité, la falsification des monnaies, les offenses com-

mises envers les prêtres, les pénitents, les agriculteurs et les femmes.

Quelques prescriptions du code de Manou semblent dénoter une douceur de mœurs peu compatible avec les principes fondamentaux de cette société livrée au despotisme sacerdotal et royal. A la naissance d'un enfant mâle et avant la section du cordon ombilical, on lui fera goûter, dit Manou, un peu de miel et du beurre clarifié avec une cuiller d'or pendant que son père récitera les paroles sacrées. Loin d'exiger que la veuve se brûle après la mort de son mari, il veut qu'elle passe le reste de ses jours dans la méditation et la prière. Il recommande de choisir pour épouse une fille qui ait un extérieur sans défaut et un nom agréable. Il exclut du nombre des femmes sur lesquelles le choix d'un époux doit tomber celles qui parlent immodérément, qui sont affligées de quelque maladie chronique, qui ont trop de cheveux ou qui n'en ont point du tout et enfin celles qui ont les cheveux roux. A côté de ces dispositions généralement sages quoique parfois entachées de superstition, il s'en trouve d'autres où l'absurdité le dispute à la barbarie. Manou favorise le despotisme et encourage les ruses sacerdotales comme l'un des meilleurs moyens pour gouverner les hommes. Un parallèle entre Manou et Moïse serait intéressant à faire, mais il ne saurait trouver place ici.

La première traduction du code de Manou qui ait été faite dans une langue européenne est celle de William Jones (en anglais), qui parut à Calcutta en 1794. Le texte sanscrit a été publié pour la première fois, en 1813, à Calcutta avec le commentaire de Koullouka Bhatta. Cette édition étant devenue fort rare, M. Haughton, professeur de sanscrit au collége de la compagnie des Indes orientales à Londres, en publia une nouvelle en 1825, qui n'est pas moins remarquable par le luxe de l'exécution que par la correction du texte. En 1830, M. Loiseleur-Deslongchamps publia à Paris le code de Manou avec quelques notes mais sans traduction. Une traduction française de ce livre se trouve dans le *Panthéon littéraire*.

Delattre.

William Jones, *Manou's laws*. — Colebroke, *Digest of hindou law*.

Manrique (*Jorge*), poëte espagnol, vivait au quinzième siècle; il fut commandeur de l'ordre de Saint-Jacques et remplit des fonctions importantes; il était né vers 1420, et sa mort est indiquée comme ayant eu lieu en 1485; les circonstances de sa vie sont d'ailleurs peu connues et ne paraissent avoir offert rien de remarquable. Il ne doit qu'à son talent littéraire l'honneur d'avoir transmis son nom à la postérité. Quelques pièces de vers de sa composition se trouvent dans le *Cancionero general;* on y distingue surtout la *Escola de Amor* et les vers adressés à la *Fortuna;* mais il doit sa réputation à ses poésies morales, parmi lesquelles les *Coplas* sur la mort de son père don Rodrigo Manrique occupent le premier rang. Un sentiment profond et vrai y domine, et peu d'écrits en espagnol ont atteint le degré de beauté et d'énergie qui s'y montre parfois. La versification, facile et noble, se recommande par sa simplicité. Des personnages allégoriques figurent dans cette œuvre; la Foi, la Justice, la Prudence, la Brâvoure y jouent un grand rôle et elles n'ont pas la froideur qu'on remarque d'ordinaire dans de semblables compositions. Quant à l'époque où l'ouvrage fut composé, elle a suivi de près la mort du personnage qu'il célèbre et qui était lui-même un poëte assez distingué. Cette mort eut lieu le 26 mars 1458.

Outre les diverses éditions du *Cancionero general* où elles figurent, et des *Proverbios* de Lopez et Mendoza auxquels elles sont quelquefois jointes, les *Coplas* de Manrique avec une glose en vers d'Alonso de Cervantes furent publiées à Lisbonne en 1501, à Valladolid en 1561, à Medina en 1574; une autre glose, mais en prose, composée par Louis de Aranda, a été publiée en 1552. Une autre en vers faite par un chartreux fut jointe aux éditions d'Alcala, 1570, de Madrid, 1614 et 1632, qui contiennent aussi quelques autres productions appartenant à l'Espagne du moyen âge. Plus récente et plus complète, l'édition de Madrid, 1779, reproduite en 1799, contient les gloses d'Alonso Cervantes, de Juan de Guzman, de Rodrigo de Valdepenas et de Luis Perez. Un littérateur américain distingué, Longfellow, a fait imprimer en 1833, à Boston, le texte des *Coplas* avec une traduction et une préface intéressante. G. B.

Velasquez, *Origenes de la poesia espanola*, p. 172. — Antonio, *Bibliotheca hispana*, t. II, p. 342 (2e édition). — Ticknor, *History of spanish literature*, t. I, p. 406. — L. Clarus, *Darstellung der spanischen Literatur im Mittelalter*, t. II, p. 107.

Manrique (*Ange*), théologien espagnol, né à Burgos, vers 1577, mort en 1649. Il entra de bonne heure dans l'ordre de Cîteaux, et se distingua par ses talents de prédicateur. Philippe IV le nomma évêque de Burgos en 1645. Il mourut quatre ans après, dans son évêché, laissant plusieurs ouvrages en espagnol et en latin. Le plus important est une histoire de l'ordre de Cîteaux : *Cistercensium, seu verius Ecclesiasticorum annalium Libri, a condito Cistercio;* Lyon, 1642-1649, 4 vol. in-fol. Cet ouvrage n'est pas achevé, et ne s'étend que jusqu'à la fin du treizième siècle; on y trouve de l'érudition, mais peu de critique. Parmi les ouvrages espagnols de Manrique, on remarque le *Santoral cisterciense;* Burgos, 1610; Salamanque, 1620, 2 vol. in-4°.

Z.

Nicolas Antonio, *Bibliotheca hispana nova.*

Manrique (*Sébastien*), missionnaire espagnol, né vers 1600, mort en 1669. Il appartenait à l'ordre des Augustins et prêcha l'Évangile dans les Indes de l'année 1628 à 1641. Il mourut procurateur et définiteur général de son

ordre près la cour romaine. A son retour des Indes, il avait publié : *Itinerario de las misiones que hizo al oriente, con una sumaria Relacion del grande imperio de Xa-ziahan Corrombo,* gran-mogol, *y de otros reyes infideles,* etc.; Rome, 1649, in-4°. Cet itinéraire ne renferme guère que les incidents relatifs à la mission. La partie géographique y est très-négligée. A. DE L.

Antonio, *Bibliotheca hispana* (nova), t. IV, p. 282.

MANSARD ou **MANSART** (*François*), architecte français, né à Paris en 1598, d'une famille originaire d'Italie, mort en 1666. Il produisit de nombreux et estimables ouvrages ; malheureusement, pour la gloire de leur auteur, la plupart ont disparu et ne nous sont connus que par les gravures ou par la liste qu'en a laissée Charles Perrault. Rappelons qu'il éleva le portail de l'église des Feuillants, l'église Sainte-Marie de Chaillot, celle des Minimes de la place Royale, etc., édifices qui tous ont disparu. Nous ne voyons plus aujourd'hui à Paris que la façade de l'hôtel Carnavalet, qu'il restaura en ayant soin de respecter les précieuses sculptures de Jean Goujon, l'église de la Visitation de Sainte-Marie (temple protestant) de la rue Saint-Antoine, l'église du Val-de-Grâce, qu'il ne put élever que jusqu'à trois mètres au-dessus du sol, ayant été éloigné de ce travail par les intrigues de ses ennemis; enfin, l'hôtel de la Vrillière, aujourd'hui la banque de France, édifice entièrement défiguré par de nombreuses restaurations et additions. Il avait bâti les châteaux de Choisy, de Berny, de Gêvres, de Fresnes; mais son chef-d'œuvre était sans contredit le magnifique château de Maisons près Paris, qu'il construisit sur le bord de la Seine pour le surintendant des finances René de Longueil.

On peut reprocher à François Mansard d'être, en exagérant la noblesse et la dignité, tombé parfois dans la lourdeur; mais on ne peut lui refuser un esprit solide, une imagination féconde, le sentiment du beau, et surtout une horreur du mauvais goût, assez rare à son époque. Aussi modeste qu'habile, il n'était jamais content de ses dessins, lors même qu'ils avaient mérité les suffrages des connaisseurs.

On attribue à François Mansard l'invention de ces toits brisés qui laissent à l'intérieur des pièces habitables qui de son nom se sont appelées *mansardes.* E. B—N.

Fontenai, *Dict. des Artistes.* — Quatremère de Quincy, *Hist. des plus célèbres architectes.*

MANSARD ou **MANSART** (*Jules* HARDOUIN, dit), architecte français, neveu du précédent, né à Paris en 1645, mort en 1708. Fils d'un peintre nommé Jules Hardouin, il prit, en embrassant la carrière de l'architecture, le nom de son oncle (1), dont il fut l'élève. Un de ses premiers travaux fut le château de Clagny. Cet édifice, que Louis XIV avait fait élever près de Versailles pour Mme de Montespan, n'existe plus. De ce jour, la faveur de Louis XIV fut acquise au jeune architecte, qui fut nommé surintendant et ordonnateur général de ses bâtiments.

Mentionnons en passant les châteaux de Marly, de Dampierre et de Lunéville, et arrivons à une œuvre d'une bien plus grande importance. Si le château de Versailles ne satisfait pas complétement l'œil de l'homme de goût, il ne faut pas en accuser absolument Mansard, qui fit sans doute tout ce qui était en son pouvoir pour résister à la décadence qui partout s'attaquait à l'art comme un torrent déchaîné par l'école du Bernin. Les augmentations successives dont ce palais fut l'objet suffisent pour justifier Mansard de n'avoir pu donner à Versailles que l'apparence d'une agrégation de bâtiments divers, plutôt que celle d'un palais homogène, imposant et grandiose comme ceux qui avaient été élevés tout d'un jet en Italie par les Michel-Ange, les Palladio, les Cronaca, etc. C'est donc surtout dans l'intérieur du palais que nous trouvons Mansard donnant à son génie un essor plus libre et cherchant à reproduire avec une richesse un peu exagérée les merveilles de l'Italie. Il suffira d'indiquer la grande galerie des glaces dans laquelle, il est vrai, l'architecte dut subir l'influence du peintre Lebrun, et la chapelle, le dernier et l'un des plus parfaits ouvrages de Mansard, malgré l'injuste critique de Voltaire, satirique plus spirituel que digne appréciateur de l'art.

Inspiré par Le Nôtre, Mansard éleva aussi les orangeries de Versailles d'un style plus pur qu'aucune partie du château lui-même. Il dessina aussi le grand Trianon, gracieux et élégant bâtiment à l'italienne. Le 1er mai 1685, il commençait les travaux de la maison royale de Saint-Cyr, et il poussait les travaux avec une telle rapidité, qu'ils étaient entièrement achevés au mois de juillet de l'année suivante.

Arrivons maintenant au plus beau titre de Mansard à l'admiration de la postérité, au dôme des Invalides. « Le projet d'une coupole, dit Quatremère de Quincy, n'avait point fait partie dans le principe des vues de l'ordonnateur du monument, ni de celles de l'architecte des Invalides; l'église telle qu'elle fut projetée et achevée par son auteur, Liberal Bruant, en est la preuve. Lorsque l'on conçut l'idée d'embellir l'ensemble du monument des Invalides par un dôme, ce dôme ne put trouver place qu'à l'extrémité de la nef de l'église, ce qui dut produire dans le fait deux églises à la suite l'une de l'autre et sans aucun rapport entre elles. Quoi qu'il en soit, ce fut pour Mansard une difficulté de plus à résoudre, et l'on convient généralement qu'il y eut de l'habileté à lier, comme il le fit, la cons-

(1) A une époque reculée, un chevalier romain, nommé Michaele Mensarto, était venu s'établir en France où il devint la souche d'une famille d'artistes que l'on trouve constamment attachée au service des rois de France comme ingénieurs, peintres, sculpteurs ou architectes.

truction de son dôme à celle de l'église en opérant encore assez heureusement le raccordement des deux architectures. » Mansard n'ayant pu ainsi faire du dôme des Invalides autre chose qu'une addition ou un prolongement à l'église déjà terminée, il fut obligé de lui donner une entrée particulière et ce fut alors que, du côté du sud, il éleva le beau frontispice que nous voyons aujourd'hui. En 1699, il construisait, sur l'emplacement de l'hôtel de Vendôme, la belle place qui en porte aujourd'hui le nom, quoique alors elle ait reçu celui de Louis le Grand. Enfin on lui doit aussi les dessins de la jolie place des Victoires.

Tant de travaux importants acquirent à Mansard avec une fortune immense, les honneurs, les titres, les emplois les plus brillants; il fut chevalier de l'ordre de Saint-Michel, premier architecte du roi, surintendant et ordonnateur général des bâtiments, arts et manufactures, membre protecteur de l'Académie royale de peinture et sculpture à laquelle, par son influence, il rendit d'immenses services. Mansard mourut presque subitement à Marly, à l'âge de soixante-trois ans; son corps, rapporté à Paris, fut inhumé à l'église Saint-Paul, où lui fut élevé un mausolée sculpté par Coysevox. E. B—N.

Quatremère de Quincy, *Vies des plus célèbres architectes* — Fontenai, *Dictionnaire des Artistes*.

MANSEL (*Jean*), historien français, né à Hesdin, vivait pendant le quinzième siècle. Ce qu'on sait sur son compte se réduit à ce qu'il est l'auteur de la *Fleur des histoires*, volumineuse compilation, qui contient une histoire universelle écrite par ordre de Philippe le Bon, duc de Bourgogne. Elle s'étend depuis la création du monde jusqu'au règne de Charles VI. On y trouve cette absence de critique, ces récits fabuleux que les écrivains du moyen âge admettaient toujours sans hésitation. La *Fleur des histoires* n'a point été imprimée; la Bibliothèque impériale en possède plusieurs beaux manuscrits. G. B.

P. Paris, *Manuscrits français de la Bibliothèque du Roi*, t. I, p. 59; II, p. 314; V, 314.

MANSENCAL (*Jean* DU), magistrat français, né à Bazas, mort à Toulouse, en 1562. Il jouissait d'une grande réputation de savoir et d'intégrité, et les rois Henri II et François II eurent souvent recours à ses lumières. Successivement conseiller, avocat général, premier président du parlement de Toulouse, Mansencal se fit remarquer par l'énergie avec laquelle il signala les empiétements du clergé et les désordres de ses membres. Aussi vit-il condamner en Sorbonne son livre intitulé : *La Vérité et Autorité de la Justice du roi très-chrétien, en la correction et punition des maléfices, contre les erreurs contenues en un libelle diffamatoire scandaleusement composé;* Toulouse, 1549. C'était la réfutation d'un libelle qui, sous le titre de *Arrêt du Parlement de Toulouse, très-profitable, etc., rendu le* 26 *octobre* 1549, attaquait cette compagnie pour avoir déclaré justiciable de l'autorité séculière un ecclésiastique convaincu de débauche et d'outrage aux mœurs. La censure infligée à Mansencal ne diminua pas son crédit; François II le nomma son vice-lieutenant général pour la province de Languedoc. Le roi ne fut pas trompé dans son choix; car Mansencal déploya depuis le plus grand zèle contre les huguenots, et dans les journées du 11 au 12 mai 1562, bannit tous ses parents, tous ses amis, après un combat dans lequel « quatre mil cinq cens d'iceulx ennemis du roi et de la religion, en nombre vérifié, demeurèrent sur les rues et pavés de Toloze sans comprendre une infinité d'autres ensevelis à deux lieues à la ronde ». A. L.

Annales manuscrites de Toulouse. — *Biographi[e] toulousaine.*

MANSFELD (Comtes DE), une des plus anciennes familles nobles de l'Allemagne, qui tirai[t] son nom du château de Mansfeld, situé dans la ré[gence] de Mersebourg (États prussiens). A la fi[n] du quinzième siècle, cette famille, étant à la hui[tième] génération, se divisa en deux branches prin[cipales], l'aînée et la cadette, qui à leur tour for[mèrent] divers rameaux, et s'éteignit en 1780 e[n] la personne du prince Joseph-Wenceslas de Mans[feld]; la fille unique de ce dernier transmit so[n] titre et ses biens allodiaux à la famille de Collo[redo], qui ajouta dès lors à son nom patronymiq[ue] celui de Mansfeld. Les plus illustres personnage[s] de cette maison sont :

MANSFELD (*Albert*, comte DE), né en 148[0], mort le 5 mars 1560. Second fils d'Ernest, q[ui] mourut en 1486, il appartenait à la branche c[a]dette de sa famille. S'étant déclaré pour Luthe[r], il fut un des principaux chefs du parti prote[s]tant durant les guerres d'Allemagne. En 1547, [il] fit lever le siége de Brême à Henri de Brun[s]wick, et peu de temps après il fut battu par [le] colonel Wrisberger, qui lui enleva jusqu'à de[ux] mille chevaux. Envoyé en 1550 au secours [de] Magdebourg, qu'assiégeait l'empereur Charle[s-]Quint, il perdit dans une rencontre la plupa[rt] de ses soldats et ne put que se jeter dans [la] ville avec un faible détachement.

Un de ses fils, *Wolrath*, mort le 30 décemb[re] 1578, porta les armes avec réputation. En 15[69] il accompagna en France le duc de Deux-Pont[s] et, à la mort de celui-ci, il prit le command[e]ment des troupes, joignit les huguenots et co[m]battit à Moncontour; après la perte de la b[a]taille, il sauva, par une prudente retraite, u[ne] partie de la cavalerie allemande. K.

Zeiller, *Grafen und Herren von Mansfeld;* Hall[e] 1703, in-8°.

MANSFELD (*Pierre-Ernest*, comte DE), g[é]néral allemand, né le 20 juillet 1517, m[ort] le 22 mai 1604, à Luxembourg. Neuvième fils [du] comte Ernest, mort en 1532, il fut le chef de [la] branche belge de sa famille, dite d'Huldregge. Introduit fort jeune à la cour de Charles-Quin[t], il accompagna ce prince dans son expéditi[on] de Tunis, donna des preuves de courage au sié[ge]

de Landrecies (1543), et reçut en 1546 le collier de la Toison d'or et le gouvernement du duché de Luxembourg. La guerre ayant été déclarée à la France (1551), il fut au nombre des généraux qui envahirent ce pays; il s'empara de Stenay et ravagea la Champagne; mais, à l'approche du roi Henri II, il s'enferma dans la petite place d'Ivoy qu'il avait munie d'approvisionnements et où il comptait opposer une longue résistance. La mutinerie de ses troupes le força de se rendre; il resta prisonnier des Français de 1552 à 1557. Après avoir combattu à Saint-Quentin, il tenta inutilement de ravitailler Thionville; serré de près par le duc de Guise, il se jeta dans Luxembourg et mit cette ville à l'abri de toute attaque. En 1569, le comte de Mansfeld rentra en France, au titre d'allié cette fois, et amena du secours à Charles IX pour résister à la ligue protestante; il eut une part si brillante à la victoire de Moncontour que le roi lui écrivit une lettre des plus flatteuses. Regardé comme un des meilleurs capitaines de l'époque, il fut employé à pacifier les Pays-Bas, et désigné en 1592 à remplacer le duc de Parme comme gouverneur général de ces provinces. Mais, n'ayant pu empêcher les excès auxquels se livraient les troupes espagnoles, il céda en 1594 sa charge à l'archiduc Ernest, et se retira à Luxembourg avec le titre de prince de l'empire. Mansfeld réunit en lui les talents de l'homme de guerre et du protecteur éclairé des arts; il rassembla à grands frais des monuments antiques, et les plaça dans ses jardins joints au magnifique palais, aujourd'hui détruit, qu'il s'était fait bâtir à Luxembourg. On lui reproche un caractère cruel et une avidité insatiable. K.

Grotius, *Annales de rebus Belgicis*. — Moréri, *Grand Dict. hist.* — Schannat (abbé), *Histoire du comte de Mansfeld*; Luxembourg, 1707, in-12.

MANSFELD (*Charles*, prince DE), général allemand, fils du précédent, né en 1543, mort le 14 août 1595. Employé dans les Pays-Bas, dont le duc de Parme lui remit le gouvernement en 1591, il y fut constamment harcelé par le prince Maurice, qui remporta sur lui de nombreux avantages. En 1593 il amena, au duc de Mayenne, une armée auxiliaire qui s'éleva, l'année suivante, à plusieurs milliers de soldats. Il renforça Laon, et envahit la Picardie; mais, à diverses reprises, il s'était prononcé contre cette intervention qui ruinait les trésors de l'Espagne, et en 1595 il obtint d'être envoyé en Hongrie contre les Turcs. L'empereur le nomma lieutenant général, prince et capitaine général de mer en Flandre. Il ne laissa points d'enfants. On dit qu'il fit tuer sa première femme, Diane de Cossé, fille du maréchal de Brissac, après l'avoir surprise en adultère avec le comte de Maure. K.

Moréri, *Grand Dict. hist.* — G. Scherer, *Oration von den heroischen Thaten Carls von Mansfeld*; Vienne, 1596, in-4°. — N. Gabelmann, *De vita et rebus gestis principis Caroli Mansfeldensis*; Erfurt, 1601, in-4°.

MANSFELD (*Charles* DE), théologien belge, fils naturel du comte Pierre-Ernest, né vers 1588, à Luxembourg, mort en 1647. Après avoir étudié à Rome, il embrassa l'état ecclésiastique, et devint aumônier général aux armées espagnoles dans les Pays-Bas. On a de lui : *Clericorum cœnobitica sive Canonicorum vita et origo*; Luxembourg, 1625, in-12; — *Clericus, sive de statu perfectionis clericorum*; Bruxelles, 1627, in-12; ouvage rempli de savoir et de piété; — *Sacerdotis breviculum*; Bruxelles, 1642, in-16; — *Castra Dei, sive parochia, religio et disciplina militum*; Bruxelles, 1642, in-4°, manuel assez superficiel et mal écrit; — *Magisterium militare*; Anvers, 1647, in-4°, etc. K.

Paquot, *Mémoires*, IV.—Calmet, *Biblioth. lorraine*, 627.

MANSFELD (*Ernest* DE), célèbre général allemand, né à Malines, en 1585, mort le 30 novembre 1626, à Wrakowicz, village de Bosnie. Fils naturel du comte Pierre-Ernest de Mansfeld (*voy.* ce nom) et d'une dame de Malines, il fut élevé par les soins de son parrain l'archiduc Ernest. Après avoir fait ses premières armes en Hongrie sous son frère Charles, il servit l'Autriche pendant plusieurs années dans les campagnes de Juliers et d'Alsace. En récompense il fut légitimé par l'empereur Rodolphe, qui s'engagea de plus à lui restituer une partie des biens de son père. Mansfeld, n'ayant pu obtenir l'exécution de cette promesse, quitta en 1610 le service des Habsbourg, auxquels il jura une haine mortelle, et embrassa la réforme. Il entra dans l'armée du duc de Savoie, alors en guerre avec les Espagnols, et fut quelque temps après créé pour sa bravoure marquis de Castel-Nuovo. Chargé en 1618 de recruter en Allemagne pour le duc une armée de quatre mille hommes, il allait la conduire en Italie, lorsque l'*Union* des princes protestants obtint du duc, son allié, que Mansfeld fût envoyé avec ses troupes au secours des insurgés de Bohême. A son entrée dans ce pays Mansfeld s'empara de l'importante place de Pilsen et de quelques autres forteresses. En 1619 il marcha avec trois mille hommes pour faire lever le siége de Prague; mais, tombé à Budweiss dans une embuscade, il fut complétement battu par Bucquoy et Wallenstein; ce n'est qu'avec les plus grands efforts qu'il se fit jour à travers les ennemis. Après cette défaite, qui mit fin au succès des révoltés, Mansfeld s'occupa pendant le reste de l'année et toute l'année suivante à prendre plusieurs places voisines de la Bavière (1). Aussi adroit négociateur qu'ha-

(1) C'est à cette époque que Mansfeld, auquel des membres des états de Bohême reprochaient les excès de ses soldats, répondit : « Ces hommes ne peuvent vivre d'air; or jamais vous ne préparez quoi que ce soit pour eux; ils prennent alors sans peser ni payer. Toute discipline disparaît bientôt, et il n'y a pas d'infamie qu'ils ne commettent. » Quant à Mansfeld lui-même, il se montra relativement moins cruel et avide que la plupart des hommes de guerre de son temps, tels par exemple que Tilly parmi les catholiques et Chrétien de Brunswick parmi les protestants.

bile capitaine, il retint, en octobre 1620, pendant deux semaines, par de vains pourparlers, l'armée de la *Ligue* catholique devant Pilsen, ce qui aurait assuré le salut du comte palatin Frédéric V (*voy.* ce nom), sans le dissentiment et l'étourderie des autres généraux de ce prince. Après la bataille de la Montagne-Blanche, Mansfeld resta pendant l'année 1621 seul avec Jügerndorf et Bethlen-Gabor, à soutenir par les armes la cause de Frédéric, et à la fin de l'année il n'y avait plus absolument que lui qui osât résister aux forces de l'Autriche. Il ne se troubla pas ; dans le corps fluet de ce jeune homme blond, à bec-de-lièvre, habitait une âme audacieuse ; on lui offrit de l'or en masse, on mit sa tête à prix : rien ne le toucha. Il part subitement de Pilsen, où Tilly l'assiégeait, et se rend avec soixante cavaliers à Heilbronn, pour ranimer le courage des princes de l'*Union* ; mais ils ne l'écoutèrent pas. A son retour en Bohême, il trouva Pilsen entre les mains de Tilly, qui avait acheté du lieutenant de Mansfeld la reddition de cette place. Mansfeld alla dans le haut Palatinat, où il recruta en quelques semaines une armée de vingt mille hommes, au moyen des quarante mille livres que Jacques Ier d'Angleterre venait d'envoyer à Frédéric son gendre. S'étant avancé vers les frontières de la Bohême, il se vit bientôt serré de près par Tilly et Maximilien de Bavière; faisant alors semblant de traiter de sa soumission à l'empereur, il se retire peu à peu de sa mauvaise position, entre en Franconie, où ses bandes mettent tout à feu et à sang ; il dévaste ensuite l'évêché de Spire, et va enfin prendre ses cantonnements d'hiver dans les prévôtés impériales de l'Alsace. Établi à Haguenau, il faisait piller le pays par les partis qu'il envoyait de tous côtés. Rejoint en 1622 par Frédéric, il passe le Rhin en avril, et défait Tilly à Mingolsheim ; sans le dissentiment qui s'éleva entre Mansfeld et Frédéric de Bade, l'armée impériale aurait été entièrement détruite. Au lieu de cela il arriva que Frédéric de Bade fut battu quelques semaines plus tard ; et le duc de Brunswick Chrétien, le troisième général de Frédéric V, ayant aussi essuyé une défaite peu de temps après, ce malheureux prince se décida à licencier toutes ses troupes, espérant par sa soumission être maintenu dans la possession du Palatinat. Mansfeld conserva autour de lui ses soldats, qui avaient en lui une pleine confiance. Uni à Chrétien, il les conduisit en Lorraine; arrivé à Mouzon, il se montra disposé à faire une pointe en Champagne, alors entièrement dégarnie de troupes. Le duc de Nevers, gouverneur de la province, court à sa rencontre et l'arrête pendant quelque temps en lui faisant les plus brillantes propositions, dans le cas où Mansfeld voudrait entrer au service de la France; en même temps il rassemblait une armée et s'entendait avec les Espagnols pour envelopper les deux hardis *condottieri*. Ceux-ci, devinant la ruse, se précipitent à marche forcée sur les Pays-Bas. Après avoir battu, le 29 août, à Fleurus les troupes de Cordova, ils parviennent à traverser sans encombre les armées espagnoles, et arrivent enfin avec douze mille hommes à Bréda, où Maurice de Nassau les reçut avec joie. Mais bientôt après Maurice, ayant échoué dans toutes ses entreprises, les congédia avec trois mois de solde. Ils allèrent alors camper en Westphalie, prêts à attendre les événements. Le brigandage de leurs troupes fit bientôt tarir les ressources du pays; Chrétien alla guerroyer en aventurier et se fit complétement battre à Stadtloen; Mansfeld, abandonné d'une partie de ses soldats, renvoya les autres lorsque les états de l'Ost-Frise lui eurent remis trois cent mille florins, et alla vivre à La Haye en particulier.

Mandé en 1624 à Compiègne par Richelieu, inquiet de la puissance croissante de l'empereur Ferdinand II, Mansfeld reçut du cardinal la promesse d'un subside considérable pour le recrutement d'une armée. Il passa ensuite en Angleterre, où, à force d'instances, il obtint de Jacques l'argent nécessaire pour lever les troupes, avec lesquelles il fut chargé de reprendre de nouveau en main la cause de Frédéric V. Il débarqua ses soldats à Walcheren où il fut rejoint par deux mille Français commandés par Chrétien; mais une épidémie ayant diminué en peu de temps son armée de moitié, il se sentit trop faible pour pénétrer en Allemagne, et il dut se borner à guerroyer aux alentours d'Emmerich contre les troupes d'Anholt. Vers la fin de l'année, le roi de Danemark ayant pris fait et cause pour les protestants contre l'empereur, Mansfeld se transporte à Lubeck, et y reçoit de l'argent de la France. En février 1626, le roi de Danemark, le duc de Weimar, le duc de Brunswick et Mansfeld commencent à la fois contre les impériaux une attaque générale, qui fut loin de donner les brillants résultats qu'on aurait dû en attendre. Le 25 avril, Mansfeld, cherchant à forcer le passage de l'Elbe, près de Dessau, se vit, par la faute du roi, attaqué par toutes les troupes de Wallenstein; complétement défait, il ne ramena derrière la Havel que cinq mille hommes; quinze mille furent tués ou faits prisonniers. Mais, renforcé par trois mille Écossais et cinq mille Danois, il se trouva six semaines plus tard de nouveau prêt à agir. Uni à Weimar, il pénètre en Silésie et de là en Moravie, où Bethlen Gabor, qui venait de rompre encore une fois avec Ferdinand, alla le rejoindre en novembre. Les subsides de la France et de l'Angleterre n'arrivant pas, les troupes de Mansfeld mettaient le pays au pillage: ce fut une des causes qui engagèrent Bethlen à négocier avec Wallenstein. Après avoir emprunté mille ducats à Bethlen, Mansfeld, laissant ses soldats sous le commandement de Weimar, partit avec douze de ses officiers et une escorte turque, pour aller chercher à Venise de nou-

velles ressources. Tombé malade à Bude, il n'en continua pas moins sa route; mais, arrivé à Wrakowicz, il s'arrêta, sentant l'approche de la mort. Après avoir envoyé deux officiers, l'un à Paris, l'autre à Londres, pour faire prendre soin de ses troupes, il légua son argent et ses effets à ses fidèles compagnons d'armes; ensuite il revêtit son casque et sa cuirasse, ceignit son épée, et, debout, appuyé sur deux amis, il attendit avec fermeté le dernier ennemi.

E. G.

Acta Mansfeldica (1624, in-4°). — Mebold, *Geschichte des dreissigjährigen Krieges.*

MANSFIELD (*William* MURRAY, comte DE), magistrat anglais, né le 2 mars 1705, à Perth, mort le 20 mars 1793, à Londres. Il était le onzième des quatorze enfants du vicomte Stormont, et appartenait, ainsi que l'indique son nom patronymique, à une des anciennes familles de la noblesse écossaise. Après avoir été un des meilleurs élèves du collége de Westminster et de l'université d'Oxford, il voyagea en France et en Italie (en compagnie du jeune duc de Portland, à ce qu'on raconte), et fut reçu avocat en 1731. Au milieu des fortes études par lesquelles il se prépara au barreau, il ne négligea point le culte des lettres et rechercha la société des beaux-esprits et des écrivains du temps, de Pope surtout, qui chanta plusieurs fois ses louanges. L'occasion de mettre au jour ses talents s'étant offerte, il la saisit, et sa première cause révéla en lui l'orateur et le jurisconsulte. Dès 1732 il plaidait devant la cour suprême, et bientôt après c'était lui qui, dans toutes les affaires considérables, portait la parole à la barre de la chambre des Lords. Aussi, l'entendit-on dire plus tard qu'il n'avait jamais connu de différence entre un manque absolu de travail et un revenu de 3,000 guinées par an. Ses rivaux, Yorke et Talbot, s'inclinèrent devant sa supériorité. Un des procès qui établirent la réputation judiciaire de Murray fut celui du grand prévôt et de la cité d'Édimbourg rendus responsables du meurtre d'un criminel que, dans un moment de fureur, le peuple avait massacré. En 1738 il épousa l'une des filles du comte de Nottingham. Deux ans après il vint siéger au parlement au nom d'un bourg du Yorkshire, et fut réélu pour les législatures de 1747 et de 1754. Le gouvernement récompensa son zèle en lui donnant la charge de *solicitor general* (1742). A quelque temps de là, la rébellion des jacobites l'exposa à de dures épreuves. Une partie de l'Écosse avait accueilli le prétendant; la famille de Murray plaçait en lui de secrètes espérances, et lui-même, dans sa jeunesse, s'y était associé. Ses ennemis, en ranimant les souvenirs du passé, s'en firent une arme pour l'abattre; mais l'accusation de trahison, portée au conseil des ministres, puis à la chambre haute, s'évanouit. Murray, qui venait de faire condamner lord Lovat, dédaigna de se justifier et n'en demeura pas moins l'ami le plus dévoué de la monarchie. Les hautes charges dont il fut revêtu le forcèrent de se mêler aux affaires politiques plus peut-être qu'il n'était dans ses goûts. Le parti tory le regardait comme un de ses chefs. Plus d'une fois Pitt et Murray en vinrent aux prises, et, dans ces luttes oratoires, la modération et l'urbanité ne furent pas toujours du côté du premier, qui du reste se plaisait à reconnaître les éminentes qualités de son adversaire et à le placer sur la même ligne que Holt et Somers, ces modèles de la magistrature anglaise.

Nommé *attorney general* en 1754, Murray fut appelé en 1756 à présider la cour du banc du roi, et créé pair selon l'usage; on lui accorda le titre de baron de Mansfield. En même temps, par une faveur exceptionnelle, il siégea au cabinet avec le rang de ministre sans portefeuille. Grâce à la rigoureuse observation de quelques règles d'équité, il rendit prompte et bonne justice et fit, pendant plus de trente ans, du corps qu'il dirigeait un des tribunaux les mieux administrés de l'Europe. Un de ses axiomes favoris était: « Quand le juge n'a plus de doutes, que sert-il d'introduire des délais? » A une expérience consommée, à l'érudition la plus variée, il unissait un sens droit et une intelligence plus vive que profonde qui lui permettaient de démêler d'un coup d'œil les points les plus importants de chaque affaire. Quelquefois il lui arrivait de formuler des lois, au lieu de les appliquer. Cette hardiesse eut d'heureux résultats dans quelques parties de la législation commerciale; mal appliquée à la propriété foncière, elle souleva des tempêtes en politique. A propos de divers procès de presse, celui des fameuses *Lettres* de Junius entre autres, il prétendit que le jury avait à s'occuper du fait, non du droit. Cette doctrine nouvelle, dans laquelle il persistait, lui attira une désapprobation presque générale. Après l'avoir de nouveau formulée, il ajouta un jour ces paroles qui peignent la fermeté de son âme : « J'honore le roi et je respecte le peuple; mais beaucoup de choses, acquises par la faveur de l'un et de l'autre, ne sont, à mon avis, dignes de recherche. Je désire la popularité, celle-là seule qui nous suit et non qui nous précipite, celle-là qui, tôt ou tard, ne faillit jamais à rendre justice à la poursuite d'un noble but par de nobles moyens. » Son attachement de plus en plus marqué au parti tory ne rendit pas lord Mansfield populaire. Durant les troubles de 1780, on livra aux flammes son hôtel qui contenait de fort belles collections de livres et de tableaux. Il refusa pourtant d'accepter rien qui pût ressembler à une indemnité. Son influence politique le rendait digne de participer d'une façon plus active à la direction des affaires. Bien des offres lui furent faites; il eut la sagesse de les décliner, « sachant, dit Walpole, qu'il est plus sûr de porter le glaive de la loi que de s'y exposer ». Avec toutes les qualités d'un grand ministre et

avec plus d'honneur qu'aucun ministre de son temps, il se contenta d'être un bon magistrat. Si, en 1757, il accepta la chancellerie de l'Échiquier, ce fut pour donner à une nouvelle administration le temps de se former et de résister à l'assaut des partis; il ne garda ces fonctions que trois mois. Lord Mansfield se démit en 1788 de la présidence de la cour suprême. Élevé en 1782 au rang de comte, il légua sa fortune et son titre à son neveu, le vicomte David Stormont.

P. L—Y.

H. Roscoe, *Life of lord Mansfield* dans le *Cabinet Cyclopædia* de Lardner. — *State Trials*, XX. — J. Burrows, *Reports*. — Lodge, *Portraits of illustrious personages*, VIII. — Campbell, *Lives of the chiefs justice of England*. — *English Cyclop.* (*Biogr.*).

MANSI (*Jean-Dominique*), savant prélat italien, né à Lucques, le 16 février 1692, mort le 27 septembre 1769. Dernier rejeton d'une ancienne famille patricienne, il entra de bonne heure dans la congrégation des clercs de la Mère de Dieu. Après avoir pendant plusieurs années enseigné la théologie à Naples, il devint le théologien de l'archevêque de Lucques. Cet emploi lui laissant le loisir de s'occuper d'histoire ecclésiastique, son étude favorite, il visita l'Italie, la France et l'Allemagne, pour y chercher dans les bibliothèques et les archives des documents se rapportant à ses travaux. Ses excellents ouvrages, remarquables par l'érudition la plus étendue et une critique habile, lui valurent d'être promu, en 1765, à l'archevêché de Lucques. On a de lui : *De Casibus et Excommunicationibus episcopis reservatis;* Lucques, 1724 et 1739, in-4°; — *Prolegomena et Dissertationes in omnes et singulos S. Scripturæ libros;* Lucques, 1729, in-fol.; — *De Epochis conciliorum Sardicensis et Sirmiensium, ceterorumque in causa Arianorum;* Lucques, 1746-1749, 2 vol. in-8°; — *Supplementum collectionis conciliorum et decretorum N. Coleti;* Lucques, 1748-1752, 6 vol. in-fol.; — *Sacrorum conciliorum nova et amplissima Collectio;* Florence, 1759-1798, 31 vol. in-fol.; ce précieux recueil, qui s'arrête à l'an 1509, surpasse en richesse de matériaux et en critique tous ceux qui l'ont précédé; — *Epitome doctrinæ moralis ex operibus Benedicti XIV depromtæ;* Venise, 1770. Mansi a aussi donné d'excellentes éditions augmentées et annotées des ouvrages suivants : *De Ecclesiæ Disciplina* de Thomassin; Venise, 1728, 4 vol. in-fol.; — *Baronii Annales;* Lucques, 1738-1756, 38 vol. in-fol.; — *Natalis Alexandri Historia ecclesiastica;* Venise, 1750, 9 vol. in-fol., et 18 vol. in-4°; — *Fabricii Bibliotheca latinitatis mediæ et infimæ;* Padoue, 1754, 6 vol. in-4°; Lucques, 1755-1759, 3 vol. in-4°; — *Memorie della gran contessa Matilda da Fr. Fiorentini, con note e con l'aggiunta di molti documenti;* Lucques, 1756, in-4°.

O.

Zatti, *Vita D. Mansi* (Venise, 1772). — Sarteschi, *De Scriptoribus congregationis Matris Dei*, p. 352.

MANSION (*N****), sculpteur français, né à Paris, en 1773. Il obtint la médaille de première classe en 1810, année où il avait exposé le modèle d'une statue d'*Aconce* et *Napoléon donnant la paix à la terre*. Depuis, il a envoyé au Salon : en 1812, *Ajax, fils d'Oïlée;* en 1814, *Une Nymphe de Diane;* en 1819, *Esculape protégeant la beauté par la découverte de la vaccine*, groupe; les bustes de *Rembrandt* et de *Philippe de Champaigne*, pour la grande galerie du Louvre, et la statue en marbre de *Cydippe, amante d'Aconce;* en 1822, le buste de *Téniers* pour la galerie du Louvre; les bustes de *Laugier* et de *Dupuytren;* en 1824, *L'Invention de la poésie lyrique*, bas-relief pour la cour du Louvre.

E. B—N.

Barbet de Jouy, *Descript. des sculptures modernes du Louvre*. — *Livrets des expositions.*

MANSION (*Colard*). *Voy.* COLARD.

MANSO (*Jean-Gaspard-Frédéric*), philologue et historien allemand, né à Blasienzell, dans le duché de Gotha, le 26 mai 1692, mort à Breslau, le 9 juin 1826. Après avoir étudié à Iéna la théologie, la philosophie et la philologie, il fut pendant quelque temps professeur au gymnase de Gotha, et devint, en 1790, vice-recteur, puis, en 1793, recteur du *Magdaleneum* à Breslau. On a de lui : *Versuche über einige Gegenstände aus der Mythologie der Griechen und Römer* (Essais sur quelques sujets de la mythologie grecque et romaine); Leipzig, 1794; — *Sparta, ein Versuch zur Aufklärung der Geschichte und Verfassung dieses Staates* (Sparte, essai sur l'histoire et la constitution de cet État); Leipzig, 1800-1805, 3 vol.; — *Vermischte Schriften* (Mélanges); Leipzig, 1801, 2 vol.; on y trouve un certain nombre de pièces de poésies, remarquables par une versification élégante et facile; — *Leben Constantins des Grossen* (Vie de Constantin le Grand); Breslau, 1817; — *Geschichte des Preussischen Staates seit dem Hubertsburger Frieden* (Histoire de la Prusse, de la paix d'Hubertsbourg); Francfort, 1819-1820 et 1835, 3 vol.; traduit en français par Bulos, Paris, 1828, 3 vol. in-8°; — *Vermischte Abhandlungen und Aufsätze* (Mémoires et Dissertations sur divers sujets); Breslau, 1821; — *Geschichte des Ostgothischen Reiches in Italien* (Histoire du royaume des Ostrogoths en Italie); Breslau, 1824. Parmi les éditions des auteurs anciens données par Manso, nous citerons celle de *Méléagre*, Gotha, 1785, et celle de *Bion et Moschus*, Leipzig, 1807.

O.

Klug, *Manso als Schulmann und Gelehrter* (Breslau, 1826). — Passow, *Narratio de Mansone* (Breslau, 1826). — Jacobs, *Personalien*. — *Neuer Nekrolog der Deutschen*, t. IV. — Mahul, *Annuaire nécrologique* (année 1827).

MANSO (*Jean-Baptiste*, marquis DE VILLA), poëte italien, né à Naples, vers 1560, mort à Naples, le 28 décembre 1645. Noble et riche, il consacra sa fortune à protéger les lettres et les

arts. Il fonda dans son palais l'académie des *Oziosi*, et ordonna par son testament que son héritage serait employé à l'établissement d'un collége des nobles. Rien ne fait plus d'honneur à Manso que son amitié pour le Tasse. Ce grand poëte a donné à son *Dialogue sur l'amitié* le titre de : *Il Manso*. On a de Manso : *I paradossi, overo dell' amore dialogi;* Milan, 1608, in-4°; — *Erocallia, overo dell' amore e della bellezza dialogi XII;* Venise, 1618, in-4°; — *Vita di S. Patrizia vergine;* Naples, 1619, in-4°; — *La Vita di Torquato Tasso;* Naples, 1619, in-4°; — *Le Poesie nomiche divise in rime amorose, sacre e morali;* Venise, 1635, in-12. Z.

J. N. Erythræus, *Pinacotheca*. — Toppi, *Bibliotheca napoletana*. — Tiraboschi, *Storia della letteratura italiana*, t. VIII, p. 31.

MANSON (*Johann*), marin suédois, tué en 1658. Bon hydrographe, il était parvenu au grade de capitaine de l'amirauté suédoise, lorsqu'il fut tué dans un combat livré dans le Sund contre la flotte danoise. Il a laissé une *Description nautique de la Baltique* (en suédois); Stockholm, 1644 et 1749, avec cartes. A. DE L.

Warmholtz, *Biblioth. hist. sueo-gothica*. — Geyer, *Hist. de Suède*. — Gezelius, *Biogr. Lex.*

MANSOUR (*Abou-Djafar-Abdallah II, Al-*), khalife abbasside de Bagdad, né à Hachémiéh vers 712, mort le 18 octobre 775 de J.-C., à Bir-Maïmoun, près de la Mecque. Après avoir gouverné, sous le règne de son frère et prédécesseur Aboul-Abbas al-Saffah, les provinces d'Adzerbaïdjan et de Mésopotamie, Mansour monta sur le trône, en juillet 754. Étant en route alors pour le pèlerinage de la Mecque, il chargea son fidèle général, Abou-Moslem, de soutenir ses droits tant contre son cousin Isa ben Mousa que contre son oncle Abdallah ben Ali, gouverneur de la Syrie. Ce dernier, après sa défaite à Nisibe par Abou-Moslem, en novembre 754, s'étant caché pendant quelques années chez son frère Souleïman à Bassora, Mansour l'appela à sa résidence, près de laquelle il fit construire à Abdallah une maison avec des fondements de sel gemme qui, s'étant affaissés sous l'action d'un courant d'eau, que par l'ordre du khalife on y conduisit secrètement, écrasèrent ce malheureux sous le poids des murailles renversées, en 765. Bien avant cet événement, Mansour s'était défait plus promptement encore d'un autre bienfaiteur de sa dynastie, Abou-Moslem. Celui-ci, ayant refusé d'échanger son gouvernement de Khorasan contre celui de Syrie, le khalife l'attira, sous de faux prétextes, à Madaïn, où, l'ayant appelé dans l'intérieur du palais, il fit précipiter dans le Tigre son corps percé de coups, en 755. Vers cette époque, Mansour vit échapper d'une manière absolue à son autorité l'Espagne, occupée, dès cette même année, par l'Ommaïade Abderrahman ben-Moawiah. Une autre province ne sortit alors que momentanément de la domination des Abbassides : le gouverneur de l'Afrique septentrionale, Abderrahman ben-Habib, se déclara indépendant, tandis que son frère, réfugié chez les Ouerfadjoumahs, excita une révolte générale de toutes les tribus berbères. Ce ne fut qu'Aghleb ben Salem qui parvint, vers 770, à remettre l'Afrique sous le sceptre de Mansour. Après avoir apaisé trois révoltes excitées successivement par divers gouverneurs du Khorasan, Sinan, Djamhour, et Mohammed, fils d'Aschaât, le khalife porta la guerre dans l'Asie Mineure contre les Grecs, qui furent défaits en Pamphylie sur les bords du Mélas. Mais cette campagne n'aboutit qu'à la reconstruction de deux villes, savoir celle de Mopsuestia sous le nom de Massissa, et celle de Mélitène, sous le nom de Malatié, que Mansour fit fortifier toutes deux par l'émir Gabriel ben Yahiah. Rappelé en Irak par les progrès de différentes sectes, telles que les Schorat et les Ibad-Nisyé, et avant tout par les ravages des Rawendiés, qui croyaient à une espèce de métempsycose, Mansour crut étouffer cette insurrection en emprisonnant les chefs principaux des sectaires. Mais, assiégé dans son palais de Hachémiéh, en 758, par les Rawendiés, il ne dut son salut qu'à la présence d'esprit et aux secours inespérés de Maan ben Zéiad, chef ommaïade. Décidé alors à abandonner sa résidence d'Hachémieh, dont les habitants avaient pris part à cette révolte, il choisit sur les bords du Tigre l'ancien emplacement des villes de Séleucie et de Ctésiphon, où se trouvait alors un petit village avec un château de plaisance des rois sassanides, nommé Bagadatta, ce qui signifie en pehlvi « Dieudonné. » C'est là, qu'en 762, il fit bâtir, en forme circulaire, une nouvelle ville, flanquée de cent soixante-trois tours, et ornée des dépouilles de quelques autres cités du voisinage, telles que Vaseth, Madaïn, Taki-Eïwan, qui toutes possédaient de magnifiques palais du temps des Sassanides. Construite d'abord sur la seule rive droite du Tigre, et nommée par Mansour Medinet-el-Salam (ville de la paix), sa nouvelle résidence, depuis qu'elle s'étendait aussi sur la rive gauche ou persane, en 768, reprit son ancien nom persan dont la forme commune, Bagdad, n'est qu'une contraction. Mansour, devenu ombrageux, crut trouver la source des diverses révoltes dans les dispositions hostiles des Alides. Après avoir fait expirer sous les verges Mohammed, fils d'Abdallah et arrière-petit-fils du khalife Othman, il fit arrêter un autre Abdallah, petit-fils de l'imam Hoceïn. Mais par cette mesure il provoqua précisément ce qu'il avait voulu empêcher. Les deux fils de ce chef emprisonné, Mohammed Mahdi, surnommé Nefs-Zakiiah (l'âme juste) et Ibrahim, se proclamèrent khalifes, en 762, l'un à Médine, et l'autre à Bassora; mais ils succombèrent, tous deux, sur le champ de bataille, contre Isa ben Mousa, gouverneur de Koufa, et cousin de Mansour. Ce dernier eut encore la satisfaction de voir mourir, en 765,

Djafar ben Mohammed, le dernier imam généralement reconnu des Alides, qui se divisèrent depuis en deux grandes branches, dont chacune élisait un imam. Outre la rentrée, déjà mentionnée plus haut, de l'Afrique sous la domination des khalifes, Mansour vit, dans la même année 770, la soumission complète du Zaboulistan et du Sind. Après avoir employé des manœuvres coupables pour affaiblir, au moyen de narcotiques, la santé de son cousin Isa ben Mousa, auquel revenait de droit la succession, le khalife, sous le prétexte de l'incapacité mentale d'Isa, fit assurer le trône à son propre fils Mahdi, et entreprit enfin un dernier pèlerinage à la Mecque, pendant lequel il mourut. Mansour, dont nous avons déjà signalé l'ingratitude, se fit remarquer aussi par son intolérance. Mais s'il persécuta les chrétiens et s'il les fit même flétrir par des stigmates, il ne faut pas s'en étonner de la part d'un souverain qui emprisonna et fustigea des docteurs musulmans orthodoxes, tels que Malek ibn Anas et el-Hanéfi. D'un autre côté, Mansour a laissé des monuments impérissables de son règne, grâce à l'esprit d'économie qui, souvent, il est vrai, dégénéra chez lui en avarice sordide. Le même prince, qui débattait avec ses tailleurs le prix des vieux habits, et qui forçait ses serviteurs à se fournir eux-mêmes leurs livrées, fut en mesure, tout en laissant dans le trésor plus de 700 millions de francs, de bâtir, outre les trois villes nommées, trois autres cités du nom de Mansouriah, en Afrique, en Perse et dans l'Inde, de reconstruire, en 773, Hillah, sur l'emplacement de Babylone, ainsi que d'embellir et d'agrandir les villes de Bassorah et de Coufa. Aux six divans ou conseils d'État, qui existaient déjà avant lui, Mansour ajouta celui de l'*Esimet*, pour les affaires mixtes. Il fut enfin le premier des khalifes d'Orient qui tourna vers les lettres l'activité des Arabes. Il provoqua les traductions d'ouvrages grecs et latins, soit en arabe, soit dans une autre des langues orientales en usage dans l'empire. Ce fut sous son inspiration que le Maronite polygraphe Théophile d'Édesse traduisit en syriaque Platon, Hérodote, Homère et Xénophon, tandis que des ouvrages de médecine et de botanique furent traduits en persan par Georges de Baktischu, professeur de l'école persane de médecine à Gandisapour ou Djoudjapour, ainsi que par ses collègues. Mansour fit aussi construire le premier astrolabe par Ali ben Isa, et faire, par Newbacht, les premières observations astronomiques. Mais ce fut surtout la poésie arabe qui profita des encouragements de ce khalife, auteur lui-même de poëmes érotiques et guerriers. Il récompensa royalement les poëtes, soit qu'ils chantassent ses victoires, comme Djafar ibn Hamsah, ou qu'ils décrivissent les astres lumineux du zodiaque, comme Ibrahim Fésari el Monedchi. Mais il arriva malheur à un poëte illustre pour avoir voulu se mêler de questions théologiques : Ibn-el-Mohkaffa, qui avait traduit en vers arabes les fables de Bidpaï, et en prose un grand nombre d'ouvrages de philosophie et de médecine, fut brûlé vivant dans un four, par ordre de Mansour, pour avoir donné d'un passage du Coran une interprétation qui déplaisait au khalife. Ce dernier fit, en outre, rédiger, sous sa surveillance personnelle, des traités ascétiques, ainsi qu'un aperçu historique des sectes qui avaient jusqu'alors surgi parmi les musulmans. Il est remarquable que Mansour, qui se piquait tant d'orthodoxie, et qui fit agrandir et embellir les mosquées de Médine et de la Mecque, préférait, pour les affaires diplomatiques, aux Arabes libres, les esclaves persans et turcs, dont les historiens font alors pour la première fois mention. Ch. RUMELIN.

Ibn-al-Athir et son abréviateur. — Elmacin, *Historia saracenica*. — Taghriberdi, *Histoire d'Égypte*. — Aboulféda, *Annal. Moslem.* — Hadji Chalfa, *Lexicon bibliographicum et encyclopædicum*. — Ibn Khallican, *Dictionnaire biographique* (traduction anglaise). — M. Noël Desvergers, *L'Arabie* (dans l'*Univers Pittoresque*). — Hammer, *Gemældesaal moslimischer Herrscher*. — Hammer, *Geschichte der arabischen Literatur*.

MANSOUR-BILLAH (*Abou-Taher Ismaïl al-*), khalife fatimite d'Afrique, né à Caïrouan en 914, mort à la fin de février 953, à Mansouriah. Il monta au trône, le 17 mars 946, au milieu de la révolte du kharedjite Makhled-ibn-Keïdad, chef ifrénide, qui, sous le nom d'Abou-Yézid, propageait la secte nekkarite, ou, selon d'autres, l'hérésie ébadite dans une grande partie de l'Afrique et du Maghreb. Le khalife Caïm Mohammed Béamrillah, ayant été chassé par ce chef de toutes ses capitales, Mansour, fils du khalife, dans l'intérêt de sa dynastie, crut devoir cacher pour le moment la mort de son père, et continuer à expédier les ordres au nom de Caïm. Vaillamment soutenu par Réchic, son secrétaire d'État, par son visir Yacoub-ibn-Ishak, et par l'Esclavon Mérah, le jeune prince parvint à arracher à Abou-Yézid toutes les villes qu'il avait prises, Sous, Raccada, Caïrouan, Tunis, Méhadia. Ayant rejeté ce rebelle dans le désert, Mansour sut gagner à sa cause Mohammed-ibn-el-Kheïr-ibn-Khazer, chef du Maghreb central ou de l'Algérie, ainsi que Zeïri-ibn-Menad, gouverneur de la partie sud de la régence, et ce fut avec leur aide qu'il put refouler Abou-Yézid jusque dans les réduits les plus inaccessibles. Après l'avoir poursuivi dans une forteresse située sur un rocher taillé à pic, et l'avoir forcé de se laisser tomber dans un précipice, Mansour en fit retirer Abou-Yézid, qu'on amena en sa présence. Abou-Yézid ayant été soigné de ses blessures jusqu'à sa mort, survenue en août 947, le khalife en fit écorcher le cadavre, et placer la peau, remplie de paille, dans une cage pour servir de jouet à deux singes qu'on avait dressés à cela. Cette révolte étant apaisée, Mansour publia la nouvelle de la mort de son père, en même temps qu'il notifia son propre avénement au trône. En septembre 947, il chassa

l'Afrique le gouverneur de Téhert, Hamid-ibn-Yézel-ibn-Isliten, qui avait reconnu les khalifes mmaïades d'Espagne, et donna sa place à Ifrénide Yala-ibn-Mohammed, en même temps u'il nomma gouverneurs du Zab et d'El-Mecîla, ans le sud de l'Algérie, les frères Djafer et Yahiah, fils d'Ali-ibn-Hamdoun, qui y fondèrent ne dynastie illustre par la protection éclairée u'elle accorda aux lettres. Ce fut à l'aide de es divers chefs que Mansour se débarrassa ncore successivement des deux fils d'Abou-Yézid, dont l'un, Fadhl, fut assassiné devant aghaïa, qu'il assiégeait, par Batît-ibn-Yala, en 48, tandis que l'autre, Aïoub, qui avait solliité en personne les secours des Ommaïades 'Espagne, périt de la main d'un prince maghawien, Abdallah-ibn-Bakkar, en 950. Assuré nfin sur le trône de l'Afrique, Mansour confia, n 951, le gouvernement de la Sicile à Hassan-on-Ali-ibn-Kelby, en même temps qu'il équipa ne flotte, sous le commandement de son affanchi, Fareh, pour achever la conquête de ette île, et pour commencer celle des Calabres. areh revint en 953, à Méhadia, chargé de bun, mais sans avoir fait de nouvelles conquêtes our son maître, laissant la Sicile entière à Hasn el Kelby, qui s'y rendit indépendant, transettant son royaume à ses descendants. Ce fut n général le résultat des luttes de Mansour; rcé de confier de grands gouvernements à ses énéraux, pour étouffer les nombreuses révoltes, les vit tous rendre leurs fiefs héréditaires. els furent les Zeïrides à Achîr, les Hamdouites dans le Zab, les Khazérites dans les oasis e Biskara et Tobna, les Ifrénîdes dans les villes e Tiaret et Tlemcen, et enfin en Sicile les Kelides. Le dernier complice d'Abou-Yézid, Mâd-ibn-Khazer, qui avait continué à infester les égences, ayant été pris et massacré, avec son s, à Mansouriah, en 952, le khalife ne survécut as longtemps à ce succès. C'est dans cette dernière ville, dont il venait de terminer la consuction, qu'il mourut, à la fin de février 953. on corps fut transporté et enterré à Méhaia, siége du gouvernement, depuis l'abandon e Caïrouan, trop exposé aux attaques des Berères. Mansour fut non-seulement un protecteur es lettres et des sciences, mais il était aussi oëte lui-même, et se plaisait à improviser en rose et en vers des discours d'apparat ou des issives intimes. Ch. R.

Ibn-Khaldoun, *Histoire des Berbères d'Afrique*. — n-Râkik. — Ibn-Taghriberdi, *Histoire des khalifes Égypte*.

MANSOUR (*Aboul-Cassem*), souverain des ois régences de l'Afrique septentrionale, de la ynastie berbère des Zeïrides ou Badisides, né Achîr vers 950, mort vers la fin de mars 996, Caïrouan. Il était fils de Yousouf Bologguin on-Zeïri, de la grande souche berbère des Senadjas. Après avoir administré, sous son frère, gouvernement d'Achîr, il lui succéda sur le trône de Caïrouan, en mai 984, sous la suzeraineté des khalifes fatimites d'Égypte. Mansour, dont le règne ne fut qu'une suite de guerres contre d'autres souverains de l'Afrique, ou contre des chefs de tribus révoltés, marque cependant dans la série des princes zeïrides par le fait qu'il parvint à rompre les liens de vasselage, dans lesquels son père et son grand-père avaient été engagés jusqu'à leur mort envers les khalifes fatimites. Après avoir confié le gouvernement de Téhert, près d'Oran, à son oncle Abou-Béhar et à son frère Itouweft celui d'Achîr, il envoya ce dernier, en 985, contre Zeïri-ibn-Atïa, surnommé El-Cartas, prince zénate de Fez. Mais Itouweft ayant essuyé une défaite, Mansour renonça à conquérir le Maroc, où il laissa dès lors les princes zénates, Ibn-Atïa, Ibn-Khazroun, et Yeddoun Ibn-Yala, établir leur autorité sous la suzeraineté des khalifes ommaïades d'Espagne. L'année suivante, en 986, eut lieu la révolte du missionnaire fatimite Aboul-Fehm Haçan ibn Nasrouïah, Khoraçanien, auquel Mansour avait donné le gouvernement de le province de Kétama. Le khalife fatimite ayant défendu à Mansour, dont il craignait le caractère opiniâtre, de rien entreprendre contre Aboul-Fehm, le prince zeïride passa outre, et ayant saccagé Milah, il battit à Sétif le rebelle, qu'il fit prisonnier. Après l'avoir assommé à coups de masse, Mansour lui ouvre le ventre, lui arrache le foie, qu'il dévore, et livre son corps dépecé à ses esclaves nègres, qui le rôtissent et qui en mangent les morceaux ainsi préparés. Cette atrocité fit dire aux ambassadeurs égyptiens, qui avaient assisté à cette scène de cannibales, quand ils étaient de retour au Caire, qu'ils revenaient d'un pays habité par des hommes pires que les bêtes féroces. Cette guerre à peine terminée, Mansour fait un nouvel acte d'indépendance vis-à-vis des khalifes fatimites. Abdallah Ibn-Mohammed el Khatib, un des derniers survivants des Aghlabites, que Mansour avait nommé gouverneur de Caïrouan, en même temps que grand trésorier, ayant construit dans cette ville un magnifique palais, qui avait coûté plus de huit millions de francs, le prince zeïride accueillit toutes les dénonciations de concussion formulées contre lui. En y prêtant l'oreille, Mansour y ajouta encore à la charge d'Abdallah des soupçons de velléités rebelles, soupçons d'autant plus spécieux que le khalife fatimite avait ordonné au prince zeïride de comprendre Abdallah dans la khothbah, c'est-à-dire de le reconnaître pour son successeur présomptif. L'ayant appelé auprès de lui, Mansour, aidé de son propre frère Abdallah, perça son ministre par derrière de plusieurs coups de lance, vengeance dans laquelle il aurait, selon quelques auteurs, impliqué aussi le fils de sa victime, Yousouf-ibn-Abi-Mohammed qui implorait à genoux la grâce de son père, tandis que, selon d'autres, Mansour aurait donné le gouvernement

de Caïrouan à Yousouf (en 987), qui, d'après cette version, ne fut exécuté qu'en 990, comme complice de la seconde révolte du Kétama. En 989 Mansour eut la chance d'adjoindre à son gouvernement plusieurs tribus zénatiennes, que lui amena Saïd-ibn-Khazroun. Il donna en récompense le gouvernement héréditaire de Tobna à ce chef dont le fils, Felfoul, eut la main de la fille de Mansour. La nouvelle révolte du Kétama, de l'an 990, excitée par un juif, Aboul-Feredj, qui se donnait pour fils du khalife fatimite Caïm Béamrillah, fut étouffée dans le sang des partisans de ce sectaire, qui lui-même succomba dans les tortures, tandis que le Kétama fut écrasé d'impôts. Mansour apaisa avec le même succès une dernière sédition, faite par un prince de sa maison, Aboul-Béhar, son oncle paternel et gouverneur de Téhert. Malgré l'intervention du visir des khalifes ommaïades d'Espagne, Abou-Béhar, serré de près par Itouweft, et abandonné de ses alliés zénatiens, se vit forcé de recourir à la clémence de son neveu, qui lui rendit son gouvernement en 993. Vaillamment secondé par ses frères Itouweft et Hammad, Mansour put transmettre un pouvoir bien affermi à son fils Abou Mounad Badis, d'après lequel la dynastie porte aussi le nom de Badisides. Dans les dernières années de son règne, Mansour avait beaucoup fait pour l'agrandissement et l'embellissement de sa résidence de Caïrouan. Ch. R.

[1] Aboulféda, *Annales Moslemici.* — Nowaïri, *Hist. des Arabes.* — Ibn-Khaldoun, *Histoire des Berbères d'Afrique.*

MANSOUR (*Chah*), souverain de la Perse méridionale, de la dynastie des Mozaffériens, né à Chiraz vers 1345, mort à Calaat-Séfyd, en avril 1393. Fils de Chah Mozaffer, et petit-fils de Mobarezzeddin Mohammed, fondateur de la dynastie, Chah Mansour, avant-dernier prince des Mozaffériens, fut en même temps un des plus vaillants adversaires de Tamerlan. Mobarezzeddin Mohammed ayant été détrôné, en 1362, par son second fils, Chah Choudjah, Mansour reçut de l'usurpateur, qui tenait à se l'attacher, le gouvernement des provinces d'Ispahan et d'Abercouch. Depuis lors il fut un des meilleurs soutiens de Chah Choudjah, pour lequel il gagna la bataille de Tchachtkhar sur Chah Mahmoud, prince mozafférien de Sirdgian, et frère de Choudjah. Ce dernier, de crainte de le voir élever de plus fortes prétentions, l'ayant envoyé dans les districts du nord, Mansour conquit les provinces de Karabagh, de Casvin, et d'Asterabad, après avoir battu près de Soultanïeh l'émir Saric Adel, gouverneur de ces pays pour le prince ilghanien Houceïn. Après la mort de son oncle Chah Choudjah, le 9 octobre 1384, il s'empara des États du fils de celui-ci, Aly Zeïn el Abidin, auquel il fit crever les yeux. Mais les divers frères et cousins de Mansour, ainsi que son oncle Abou-Yézid, lui disputant l'héritage d'Aly, Chiraz, Tamerlan se hâta de profiter du droit d'intervention, que lui conférait une stipulation du testament de Chah Choudjah. Arrivé devant Ispahan, en octobre 1387, le conquérant tartare occupa cette ville, évacuée par Mansour. Ce dernier ayant excité une révolte au moyen d'un de ses émissaires, qui fit massacrer la garnison tartare, Tamerlan vint réoccuper Ispahan, où il fit un affreux carnage de toute la population mâle, dont les têtes, au nombre de 70,000, servirent comme de matériaux pour la construction de plusieurs tours dans l'enceinte de la ville. Tous les princes mozaffériens s'étant soumis, Tamerlan leur laissa leurs souverainetés. Chah Mansour seul, qui s'était soutenu contre le vainqueur mogol à Chouster, n'eut pas plutôt entendu la nouvelle du départ de Tamerlan, que, en 1388, il attaqua à l'improviste ses parents, qui avaient juré fidélité aux Mogols, pour les priver de leurs provinces, et se constituer maître unique de toute la Perse méridionale. Tamerlan ayant résolu, en 1393, d'en finir avec Mansour, s'avança contre lui, par le Khouzistan et Loristan, signalant sa marche par des pillages de villes et par des massacres impitoyables. Mansour ayant été forcé d'accepter la bataille près de Calaat Sefyd, y fut deux fois sur le point de vaincre Tamerlan, dont il frappa même, dit-on, trois fois le casque avec son cimeterre sans le connaître. Enfin le vaillant Mozafférien tomba lui-même, les uns disent vers la fin de la bataille, tandis que, selon d'autres, il aurait été tué dans sa fuite par le propre fils de Tamerlan, Chah Rokh. Le féroce vainqueur envoya la tête coupée de Mansour au souverain ilghanien de Bagdad, en lui intimant l'ordre de se soumettre. Après avoir tué à Chiraz Chah Gadanfer, fils de Mansour, il fit, quinze jours après la mort de ce dernier, massacrer dix-sept princes de la famille des Mozaffériens, qui s'étaient rendus spontanément à sa cour, lui offrant leur soumission. Il n'épargna que les deux frères Chah Chabély et Aly Zeïn el Abidin, auxquels Mansour avait fait crever les yeux. Un fils d'Aly, Motâsem, qui reparut après la mort de Tamerlan, en 1407, disputa l'héritage de ses ancêtres aux Timourides jusqu'en 1410, année où la dynastie des Mozaffériens s'éteignit tout à fait par la mort de ce dernier champion. Ch. R.

Ahmed Ben-Arabschah, *Hist. de Tamerlan.* — Cherefeddyn, *Hist. des Mogols de Perse.* — Mirkhond, *idem.* — Hammer, *Hist. des Ilkhans.* — Defrémery et de Saulcy dans le *Journal Asiatique.*

MANSOUR Ier (*Abou Saleh al-Abder-Razzak*), souverain de la Transoxane et de la Perse orientale, de la dynastie des Samanides, né vers 948, à Samarcande, mort dans cette ville, le 11 avril 976. Fils de Nouh Ier, il était encore mineur quand, après la mort de son frère Abdel-mélek Ier, il fut, en 961, appelé sur le trône de Samarcande par quelques émirs, tandis que la majorité, conseillée par Alptighin, gouverneur du

Khorasan, aurait voulu mettre à sa place un de ses oncles. Voulant se venger d'Alptighin, Mansour nomma gouverneur du Khorasan et généralissime des armées samanides Aboul-Hoceïn-ben-Simdjour, émir du Kahistan. Mais il ne fit par là qu'aggraver le mal, car le Khorasan eut dès lors des princes indépendants, Alptighin se soutenant contre toutes les armées de Mansour à Ghasna, où il fonda la première branche des Ghasnévides. Dans le même temps Khalef, fils d'Ahmed, releva la dynastie des Soffarides dans le Sedjestan, tandis que les Beni Ferighoun se rendirent indépendants dans le Djouzdjan, et Khouaresm-Chah, dans le Kharizme. Enfin un prince de la branche collatérale des Samanides du Kerman, Abou-Ali ben Elia, ayant été chassé de ses domaines par le Bouïde Adhadeddaulah, Mansour, sous le prétexte de soutenir les droits de son cousin, résolut, en 967, de réparer ses pertes par des conquêtes à faire sur la dynastie remuante des Bouïdes, qui tenait en chartre privée le khalife de Bagdad. Il chargea de cette guerre le Simdjouride Aboul Hoceïn Mohammed, en même temps que les deux princes daïlemides ou zaïadides, Wachméghyr et Hoçan ben Firusan. Mais les Bouïdes, Rokneddaulah et son fils Adhadeddaulah, étant parvenus à s'emparer encore de Rei, Mansour, privé de son meilleur allié, Wachméghyr, qui mourut dans l'intervalle, se crut heureux de pouvoir terminer cette lutte, en épousant la fille d'Adhadeddaulah, et en se contentant d'un tribut annuel de 1,500,000 francs, payé par les Bouïdes, qui, en revanche, conservèrent toutes leurs conquêtes. Si Mansour Ier inaugura l'ère des démembrements de la monarchie samanide, il doit, d'un autre côté, être signalé pour la protection éclairée qu'il accorda aux lettres. C'est par ses ordres que son visir Abou-Ali-Mohammed-al-Bélami traduisit en prose persane les fables de Bidpaï, ainsi que la chronique arabe de Tabary. Mansour reçut à sa cour deux des plus fameux poëtes persans, dont l'un, Rondeki, mit en vers ces fables de Bidpaï, que nous venons de citer, tandis que l'autre, Dakiki, a le mérite d'avoir, sur ses ordres, commencé le célèbre Chah-Namé, dont la continuation et l'exécution principale font, il est vrai, l'éternelle gloire de Firdousi, qui vécut un peu plus tard. Par ses vertus pacifiques, Mansour, parmi ses trois surnoms, a mieux mérité celui de *El-Seïdid*, qui signifie *celui qui agit avec rectitude*, que les deux autres, d'*El-Mozhaffer* et d'*El-Moueïed*, savoir *le Victorieux* et l'*Invincible*, surnoms dont l'application à ce prince est démentie par l'histoire de son règne entier. Ch. R.

Mirkhond, *Hist. des Samanides*. — *La Chronique de Tabary*, éd. de Kosegarten et de Dubeux. — Le *Chah-Nameh* de Firdousi, éd. de Wallenbourg; Vienne, 1810. — Id. éd. de M. Mohl. — Hammer, *Hist. des Belles-Lettres en Perse*.

MANSOUR II (*Aboul-Harith al*), prince de la Transoxane et de la Perse orientale, de la dynastie des Samanides, né en 970 à Samarcande, mort en 999, à Bokhara. Petit-fils du précédent par son père Nouh II, il monta en 997 sur le trône de Samarcande à l'époque de la désorganisation complète de la monarchie. Menacé jusque dans le centre de la domination, la Transoxane, qui avait été jusqu'alors à l'abri des rébellions, Mansour II ne fit que passer sur le trône, grâce aux menées des traîtres auxquels il donna sa confiance, tandis qu'il désobligea des émirs dévoués, qui, étant mieux traités, auraient pu le sauver. Il donna à Bectouzoun, Turc de nation, la charge de Hadjeb ou grand chambellan, avec le gouvernement de Khorasan, dont il priva le fameux Mahmoud le Ghasnévide, tandis qu'il fit visir un autre Turc, Faïc, qui eut aussi le commandement de Samarcande. Sur les réclamations de Mahmoud, Mansour lui donna quelques territoires du Khorasan, ainsi que les pays de Balkh et de Ghasna; mais l'envoyé de Mahmoud, Aboul-Hoçeïn Houmouli, ayant été suborné par Faïc, qui lui fit donner la charge de chancelier, le prince ghasnévide se mit en campagne, non contre Mansour II, mais contre ses deux satellites. Ayant chassé Bectouzoun de Nichapour, Mahmoud se retira devant Mansour, qui s'avança contre lui. Loin de comprendre l'intention de ces ménagements, le malheureux souverain samanide, au lieu de traiter avec Mahmoud, se confia aux deux émirs turcs, qui l'invitèrent à une fête. S'abandonnant à leur loyauté, quoiqu'il eût mal reçu Bectouzoun après sa fuite de Nichapour, il se rendit à leur invitation. Mais il fut saisi et privé de la vue, le 8 février 999, au moyen d'un poinçon rougi au feu, à Sarraks. Ayant été entraîné par eux à Bokhara, il tomba dans la même année entre les mains d'Ilek khan, souverain de Turkestan, et fondateur d'une nouvelle dynastie dans la Transoxane. Tous les membres de la famille samanide, y compris le nouveau roi, Abdelmélek II, étant ainsi faits prisonniers, Ilek les mit chacun dans une prison séparée, où il se débarrassa promptement de tous, ainsi que des deux Turcs, Faïk et Bectouzoun, instruments désormais inutiles de ses plans. Mansour II, qui avait survécu à l'horrible supplice, infligé par ces derniers, mourut ainsi dans les prisons d'Ilek, à la fin de 999, après un règne de vingt mois. Ch. R.

Mirkhond, *Hist. des Samanides*. — Mirkond, *Hist. des Ghasnévides*. — *Tewarikh-el-Takwimeh*. — Hammer, *Gemældesaal grosser moslimischer Herrscher*.

MANSOUR (*Abou-Amer-Mohammed al-*), visir ommaïade et fondateur de la dynastie des Amérites en Espagne, né en 939, à Torrès, ou Torrasch près d'Algéziras en Andalousie, mort à Médina-Céli, le 6 août 1004. Il descendait d'un compagnon de Tarikh, d'Abdelmélic, de la tribu yémenite des Moafer, d'où lui est venu son surnom d'El-Moaferi, moins connu cependant que ceux d'Alhadjeb (le chambellan), et d'Alcoraxi, corruption du mot d'*Altorraschi*, qui si-

gnifie natif de Torrès. Après avoir étudié à Cordoue, et gagné sa vie comme écrivain public à la porte du palais, il fut remarqué de la sultane Sobeïah (Aurore), femme du khalife Hakem II, par l'influence de laquelle il eut successivement les charges de cadi, de percepteur des finances, et de directeur de la monnaie de Cordoue. En même temps il essaya de la carrière des armes, quoique sa première campagne de 965, contre le comte de Castille, fût malheureuse. Après la mort de Hakem II, en 976, sa veuve, Sobeïah, devenue tutrice de son fils mineur, Hescham II, ayant nommé son favori administrateur de son douaire, Mansour devint par là la seconde personne de l'État; car il avait rang après le grand visir Djafer-ben-Othman-el-Moshafi. Secondé par Sobeïah, il éloigna de toutes les affaires d'État le jeune Hescham II, dont le nom, prononcé seulement dans la khothbah ou prière du vendredi, et imprimé sur les monnaies, était remplacé par celui de Mansour dans les actes du gouvernement, ainsi que dans les inscriptions des monuments. Pour arriver à cette toute-puissance, Mansour avait successivement fait assassiner Al-Moghaïra, oncle de Hescham II, en 977, ensuite en 978 le commandant d'Alcazar, Djafar-ben-Ali, fils du grand-visir Djafar-ben-Othman, puis ce dernier lui-même, emprisonné depuis quatre ans, en 982, et enfin, en 983, son propre beau-père Ghâliib, commandant de la garde et gouverneur de Médina-Céli. Étant parvenu ainsi à cumuler toutes les charges, celles de visir, de hadjeb, de commandant de la garde, avec les insignes du khalifat lui-même, il maria, en 985, son fils aîné Abdelmélec, avec une cousine du khalife. Pour ajouter de l'éclat à son autorité, il construisit, sur le Guadalquivir, une nouvelle ville, appelée *Es-Sahira*, avec les sommes qu'il avait confisquées non-seulement sur les domaines des femmes de Hescham II, mais même sur ceux de sa protectrice Sobeïa, qu'il ne ménagea plus, dès qu'il était arrivé à ses fins. Ce nouveau Sahira, appelé ensuite Alameria, et dont les vastes faubourgs vinrent bientôt se confondre avec ceux de Cordoue, éclipsa tout à fait le Vieux-Sahira, lieu de retraite du khalife Hescham II. Ce fut dans cette ville nouvelle que Mansour tint sa cour, composée principalement à l'exclusion des Arabes, des Berbères de l'Afrique, et qu'il reçut les envoyés des divers souverains, avec lesquels il traita de pair. Il y établit une espèce d'académie palatine, dont les membres, premier exemple de ce fait, furent au nombre de quarante. Absolu et vaniteux, il voulait que pour y être admis on racontât ou chantât ses exploits guerriers. Quant à ses opinions religieuses, il se constitua le persécuteur des philosophes, dont il fit, en 977, brûler tous les ouvrages dans les diverses bibliothèques de l'Espagne, en les remplaçant par des ouvrages théologiques et ascétiques.

Mansour, qui était poëte lui-même, encouragea, outre la poésie, aussi les sciences mathématiques et astronomiques; car c'est sous lui que Gerbert d'Aurillac (plus tard pape sous le nom de Silvestre II), aurait, dit-on, apporté d'Espagne en France, et delà en Italie, l'art de la confection des pendules. Mais le but principal vers lequel tendait Mansour fut la domination universelle des Arabes en Espagne et en Afrique. Dans deux campagnes, de 985 à 987, il abattit la dynastie des Edrisides à Fez, dont il fit décapiter à Tavire le dernier prince, Hassan-ben-Kennoun. Ayant nommé son fils Abdelmélek gouverneur d'Afrique, il se vit pourtant arrêté dans le cours de ses conquêtes au delà du détroit par deux chefs rusés, qui, à l'abri de la suzeraineté des khalifes fatimites, fondèrent tous deux des dynasties dans le Maghreb, savoir Zeïri-ibn-Ménad, ancêtre des Zeïrides, et Zeïri-ibn-Atïa, ancêtre des Zénates. Sa domination en Afrique étant peu assurée, Mansour dirigea durant toute sa vie, ses efforts principaux contre les chrétiens d'Espagne. Il organisa militairement toute la Péninsule, mit à la tête du conseil d'État son frère Al-Hakem-Omar, entretint sur pied une armée de 600,000 fantassins et de 200,000 cavaliers, avec une garde de 2,000 Esclavons, et établit auprès de chaque commandant de ville un tribunal prétorien, qui jugeait sommairement toutes les affaires. Dès la première année de son règne, en 977, accompagné du comte Véla d'Alava, qui avait été chassé de sa principauté par le comte Fernando Gonzalez de Castille, Mansour parcourut ses vastes provinces, armant les places fortes, et défendant les frontières. Puis il publia l'Elgihed, ou la guerre sainte contre les chrétiens, et commença la longue série de ses expéditions militaires, dont les Arabes comptent jusqu'à 56. Battu en 979 par Garcia de Castille et Sanche II de Navarre, il prend sa revanche en 980, et attaque ensuite, en 983, le royaume de Léon, dont le trône était alors disputé par deux compétiteurs, Ramire III et Bermude II. Après avoir pris Simancas, Zamora, Astorga, il se jette en 985 sur le comte Borel de Barcelone, et le défait, le 6 mai, près de sa capitale, qui se rend au vainqueur. Mansour prend ensuite Sepulvéda et les autres places fortes de Castille, et rentre dans Léon. Mais pendant qu'il y poursuit le cours de ses victoires, Sanche II de Navarre extermine une armée musulmane sous les murs de Pampelune, en 987, en même temps que Borel, à l'aide des secours de Hugues Capet, reprend sa capitale, Barcelone. Après avoir encore battu Garcia de Castille, en 988, Mansour attaque avec toutes ses forces Bermude II, maintenant sans rival. Ayant vaincu ce roi, en 995, près de Léon, sur les bords de l'Elza, il prend en 990 cette capitale elle-même, qu'il démolit entièrement. Mais, arrivé à la poursuite de Bermude II, dans les rochers inaccessibles de

l'Asturie, il dut se retirer devant les chrétiens, qui conservèrent alors, comme sous Tarikh, cet antique berceau de leur indépendance. En revanche, Mansour battit encore dans la même année, près d'Alcocer, sur le Duero, les Castillans, dont le comte Garcia, blessé à mort, tomba entre les mains des Arabes, qui le lendemain n'eurent plus qu'un cadavre à rendre aux Castillans chargés du rachat de leur prince. En 997, le hadjeb prit les villes de Coïmbre, Braga, Evora, Lamego, dans le Portugal, qui faisait alors partie du Léon, et pilla le trésor de l'église Saint-Jacques de Compostelle, en Galice, dont il emporta les cloches pour les faire servir, suspendues en sens inverse, comme lampes dans la grande mosquée de Cordoue. Mais le danger commun ayant enfin poussé les chrétiens des trois royaumes à s'unir contre Mansour, celui-ci, après avoir traversé déjà la Castille, trouva ses adversaires campés près de Kalatannozor (le Fort des Aigles), sur le territoire de l'ancienne Numance, en 998. L'infanterie espagnole, formée en bataillons serrés, soutint pendant un jour entier le choc de la cavalerie arabe, qui venait se briser contre ces masses immobiles. Mansour, voyant le champ de bataille couvert de 50,000 cadavres arabes, renonça à recommencer le lendemain la lutte contre les chrétiens, désireux de rendre leur victoire plus complète. D'après quelques-uns Mansour aurait, encore en 1001, peu de jours avant sa mort, vengé cette défaite par la victoire d'Al Chandak, près de Tolède. Selon la plupart des auteurs, il mourut, après avoir déchiré les appareils qui retenaient son sang, à Medina-Celi. On raconte qu'il avait toujours porté, comme un trésor précieux, une petite caisse en bois de cèdre, dans laquelle, au sortir de chaque combat, il déposait soigneusement la poussière qui couvrait son armure. Ce fut dans cette poudre glorieuse qu'on l'ensevelit.

Si Mansour n'est pas parvenu à conquérir toute l'Espagne et à abattre les chrétiens, il faut en chercher la cause dans l'usage des Arabes de regagner leurs foyers après chaque campagne, aux approches de la mauvaise saison. Mansour, qui devait partager son temps entre la direction des opérations militaires et l'administration civile de l'empire, suivit exactement cette coutume, qui donnait aux vaincus le temps et les moyens de réparer leurs pertes, et imposa au vainqueur la nécessité de recommencer la conquête chaque année, ou encore deux fois dans la même année, au printemps et en automne. Ainsi, toutes les expéditions de Mansour, dont on peut porter le nombre à cinquante-six, n'aboutirent qu'au pillage des villes et à la dévastation des campagnes. Cruel envers ses rivaux, jusqu'à ce qu'il fût parvenu à ses fins, il se montra clément envers les vaincus sur le champ de bataille. Outre son beau palais de Sahira, il a construit la grande mosquée et le pont principal de Cordoue. Son règne a été célébré par une pléiade de sept biographes, tandis que quatre autres ont écrit l'histoire littéraire de son temps. Il transmit sa charge de vizir à ses deux fils. Le second ayant été assassiné, en 1009, par Mehdi, de la famille des Ommaïades, qui déposa le faible Hescham II, le petit-fils de Mansour, Abdelaziz, se créa une domination indépendante à Valence, où deux ou trois de ses descendants se soutinrent pendant quatre-vingts ans. Ch. R.

Mariana, *Histoire d'Espagne*. — Ferreras, *id.* — Masdeu, *id.* — Aschbach, *Geschichte der Ommayaden in Spanien*. — Schæfer, *Geschichte von Spanien* (Collect. d'Heeren et Ukert). — Romey, *Histoire d'Espagne*. — Rosseuw Saint-Hilaire, *id.* — Makkari, *History of the Muhammedan Empire in Spain*. — Hammer, *Hist. de la Littérature arabe* (en allemand).

MANSOUR (*Abou-Yousouf Yacoub al Modjahed al*), souverain de l'Espagne musulmane et de l'Afrique septentrionale, de la dynastie des Almohades ou Mouwahédin, né à Maroc, vers 1150, mort le 22 janvier 1199, à Saléh. Fils de Yousouf et petit-fils d'Abdel Moumen, fondateur militaire de cette dynastie, Mansour signala son avénement au trône, en septembre 1184, par une amnistie et par l'augmentation des traitements de tous les employés civils, ainsi que de la solde de l'armée. Son oncle Cid Aboul-Rabiâ s'étant révolté à Fez, ainsi que les deux frères de Mansour, Aboul-Yahiah et Omar, le nouveau souverain les vainquit promptement, et les fit exécuter. Dans l'intervalle, Ali ben-Ishak ibn-Ghanîa, roi des îles Baléares, d'une branche apanagée des Almoravides, ayant, en 1185, surpris Bougie, Milianah et Alger, et reconnu les khalifes abbassides, Mansour envoya contre lui son cousin Abou-Zéyd, tandis qu'il poursuivit lui-même les conquêtes de son père, mort devant Santarem, en Portugal. Ali ibn-Ghanîa, qui avait été chassé de toutes les villes précédemment occupées par lui, ayant reparu en 1187, à Cafsa, en alliance avec Abou-Côsch, prince de Tripoli, et soutenu par de vaillants mercenaires turcs, Mansour reprit, en 1188, ces deux villes aux rebelles, qui furent refoulés dans le désert. Il se rendit ensuite à Fez, dont les habitants s'étaient de nouveau soulevés, et en fit un massacre affreux. C'est là qu'il reçut l'ambassade du fameux Saladin, sultan d'Égypte et de Syrie, qui lui proposa, en 1189, une alliance contre les chrétiens. Les cent quatre-vingts vaisseaux que Mansour envoya à Saladin empêchèrent, dit-on, les croisés d'aborder en Syrie, dont ils se préparaient à reprendre les ports. En 1190, Mansour reconquit les Algarves et l'Estramadure, où les rois de Portugal et de Castille, soutenus par deux troupes de croisés, les uns d'Angleterre et les autres d'Allemagne, avaient occupé les forteresses de Silvès, Beja, Evora, etc. Mais étant tombé malade, le prince almohade arrêta, en novembre 1191, le cours de ses conquêtes sur les bords du Tage, et retourna à

Maroc. Afin de punir les habitants de Fez et terminer la rivalité qui existait depuis longtemps entre cette ville et celle de Maroc, pour le rang de capitale, Mansour fonda en 1193, sur les bords de l'océan Atlantique, une nouvelle ville, Rabat-al-Feth (Rabat), en face de la ville de Saléh, qu'il agrandit en même temps. Ces deux villes sœurs, qui devaient plus tard n'en former qu'une seule, devinrent non-seulement la résidence des rois almohades, mais aussi la métropole commerciale, maritime et militaire ainsi que l'arsenal de l'empire. En 1194, Mansour marcha de nouveau contre Ali Ibn-Ghanîa et contre son frère Yahiah, qui menaçaient Biskara et Constantine. Mais, prévenu de l'alliance des quatre rois chrétiens de l'Espagne, que le fougueux archevêque de Tolède, Martin de Pisuerga, avait stimulés par son propre exemple, en se mettant lui-même à la tête de l'armée et en ouvrant la campagne, Mansour proclama son fils Mohammed-Abdallah régent et héritier présomptif, et prêcha dans toute l'Afrique la guerre sainte contre les chrétiens. Conseillé par un traître, le comte Pedro Fernandez de Castro, le souverain almohade, qui avait mis à la tête de son armée ses meilleurs généraux, Abou-Abdallah ben-Sénanid, et Yahiah ben-Hafs, gagna, le 19 juillet 1195, la sanglante bataille d'Alarcos (près de Badajoz) sur le roi Alfonse IX de Castille, qui avait engagé la lutte avant l'arrivée de ses alliés. Sans poursuivre ses avantages, quoique les chrétiens eussent perdu 30,000 hommes, Mansour retourna à Séville, où il distribua quatre cinquièmes du butin à ses troupes, tandis qu'il employa le dernier cinquième pour la construction dans cette ville d'une mosquée, ornée de la fameuse tour appelée *Giralda*, ainsi que pour bâtir à Maroc un château fort, une mosquée et un palais. En 1196 il repassa la Guadiana, et ayant pris et démoli les villes de Salamanque et de Guadalaxara, il poussa jusqu'aux rives du Duero. Mais ce fut là le terme des expéditions victorieuses des Arabes : ils furent repoussés de Tolède et de Talavera. Rentré à Séville, Mansour y emprisonna le célèbre médecin et philosophe Ibn-Roschd, ou Averroès, dont il suspecta l'orthodoxie, quoique plus tard il lui rendit la liberté avec un traitement honorable, qu'Averroès conserva jusqu'à sa mort, survenue à Maroc, en 1199.

Dans sa dernière campagne, en 1197, Mansour arriva jusqu'à Madjérit, aujourd'hui Madrid, où un combat avec les chrétiens allait s'engager; mais à la nouvelle de l'approche du comte de Barcelone, qui marchait au secours des Castillans, le prince almohade se retira, sans coup férir. Les deux partis étant également fatigués, on fit la paix pour dix ans, après s'être rendu mutuellement toutes les conquêtes. On rapporte que les divers rois chrétiens proposèrent alors successivement à Mansour leur alliance. Mais le décès subit de ce souverain, survenu en 1199, mit fin à toutes ces intrigues politiques, au moment où il était sur le point de donner sa fille au roi Sanche VII de Navarre. Avant sa mort il avait encore dû étouffer la révolte du gouverneur de Maroc, qu'il fit massacrer, au mépris de la capitulation dans laquelle il lui avait garanti la vie sauve. C'est à cette occasion qu'on lui prête cette parole de sauvage, que rien ne sent aussi bon que l'odeur d'un ennemi tué, parole qu'on avait déjà attribuée à Vitellius.

Mansour appartenait à la secte des Dhahérites, qui ne reconnaissaient pas l'autorité des khalifes; aussi, après avoir pris lui-même les titres et les honneurs du khalifat, il se fit appeler émir al Moumenin. Mais avec toute son hétérodoxie il avait des prétentions orthodoxes, car il brûla, en 1192, à Fez tous les livres traitant de jurisprudence, pour encourager la rédaction de traités sur la tradition du Coran. Il fit aussi insérer de nouvelles formules dans les prières publiques des mosquées. Tout en laissant aux villes de Fez et Maroc la gloire d'être les deux métropoles littéraires de son empire, Mansour travailla surtout à l'agrandissement et à l'embellissement des centres politiques et militaires de sa monarchie, Séville, Rabat, Salé, Alkazar-Kébir et Mansouriah. Ce prince est le fameux *Almanzor* des chroniques chevaleresques de l'Espagne. Outre sa clémence envers les prisonniers, qu'il relâcha par milliers sans rançon, on cite bien d'autres traits de sa générosité. Avec lui s'éteignit la grandeur non-seulement des Almohades, mais aussi celle des Arabes d'Espagne en général. RUMELIN.

Ibn-Khaldoun, *Histoire des Berbères d'Afrique*. — Makkari, *History of the Mohammedan Empire in Spain*. — Aschbach, *Geschichte der Almoraviden und Almohaden in Spanien*. — Schæfer, *Geschichte von Spanien*. — Romey, *Hist. d'Espagne*. — Hammer, *Hist. de la Littérature arabe*. — M. Ferdinand Denis, *Chroniques chevaleresques de l'Espagne et du Portugal*.

MANSTEIN (*Christophe-Hermann* DE), général allemand, né le 1er septembre 1711, à Pétersbourg, mort le 27 juin 1757, à Welmina. Fils d'un général, Ernest-Sébastien de Mansfeld, il servit quelque temps en Prusse et passa ensuite dans l'armée russe. A l'attaque des lignes de Pérékop, en Crimée, il se conduisit avec tant de bravoure qu'il reçut le titre de major (1735); en 1737, il se trouva à la prise d'Oczakow. Après la mort de l'impératrice Anne, il fut chargé par Münnich de s'emparer de Biren, duc de Courlande, et s'acquitta de cette mission périlleuse avec beaucoup d'adresse. En 1741 il fut employé contre les Suédois, et contribua à la victoire de Wilmannstrand, où il fut blessé. Lors de l'avénement d'Élisabeth, il tomba dans une sorte de disgrâce, fut relégué sur les frontières de la Sibérie, et, étant parvenu à démontrer son innocence, il servit en 1743 sur la flotte russe. En 1745 il rentra dans l'armée prussienne, de-

vint en 1754 général major d'infanterie, et se distingua en toute occasion par sa bravoure et son habileté dans l'art de la guerre. Blessé en 1757, à la journée de Kollin, où il commandait l'aile droite, il ne voulut pas quitter le champ de bataille, et mourut à quelques jours de là, de ses blessures. Manstein était fort instruit; il savait la plupart des langues de l'Europe, et se livrait à l'étude dans les moments de loisir que lui laissait le métier des armes. On a de lui : *Mémoires historiques, politiques et militaires sur la Russie;* Lyon, 1772, 2 vol. in-8°, traduits en allemand et en anglais. Ce recueil s'étend de 1727 à 1744; c'est un morceau d'histoire aussi précieux par la sincérité de l'écrivain, témoin des faits qu'il raconte, qu'intéressant par rapport aux faits eux-mêmes. K.

Hirsching, *Histor.-litterar. Handbuch.* — Huber, *Vie du général de Manstein*, en tête de ses *Mémoires.*

MANSUETI (*Giovanni*), peintre de l'école vénitienne, né à Venise, vers 1450, travaillait encore à Trévise en 1500. Il fut élève de Vittore Carpaccio, dont il s'efforça d'imiter la manière en y joignant celle de Gentile Bellini, mais en refusant d'adopter le style moderne, qui commençait à prévaloir; aussi ses figures ont-elles des contours secs et durs et manquent-elles de naturel et de facilité dans leurs mouvements. A côté de ces défauts, il faut reconnaître une imitation vraie de la nature. Il avait peint, pour la Scuola di San-Marco de Venise, trois sujets tirés de la vie du saint, remarquables par la variété des têtes et des costumes des personnages qui animent ces compositions. Au musée de Venise, on conserve un tableau important provenant de l'église Santo-Francesco de Venise, et dans lequel il a réuni *saint Sébastien, saint Grégoire, saint François, saint Roch* et *saint Libéral.* Un des rares ouvrages de Mansueti existe au palais Puccini de Pistoja; enfin, au musée de Berlin, nous trouvons un *Christ bénissant.* E. B—N.

Ridolfi, *Vite degli illustri Pittori Veneti.* — Orlandi, *Abbecedario.* — Baldinucci, *Notizie.* — Ticozzi, *Dizionario.* — Tolomei, *Guida di Pistoja.* — Quadri, *Otto Giorni in Venezia.* — *Catalogues des musées de Venise et de Berlin.*

MANTEGNA (*Andrea*), célèbre peintre et graveur de l'école de Mantoue, né en 1430, à Padoue, mort en 1506. Enfant de parents pauvres, il gardait des troupeaux quand il fut remarqué par le Squarcione, qui en fit son élève favori et en quelque sorte son fils adoptif; il était probablement bien jeune encore, car en 1441, n'ayant guère que dix ans, il était admis dans la corporation des peintres de Padoue. A l'école du Squarcione, Mantegna eut pour camarades et pour émules Marco Zoppo, Dario de Trévise et Niccolò Pizzolo, rivalité qui ne fut pas sans influence sur ses progrès. Mantegna justifia bientôt les espérances qu'il avait données à son maître, en peignant la grande chapelle des Eremitani de Padoue; mais son succès même fut cause de sa rupture avec son bienfaiteur. Jacopo Bellini, trouvant dans le jeune artiste les qualités qu'il désirait dans un gendre, lui accorda la main de sa fille; de ce jour le Squarcione ne put pardonner à Andrea son alliance avec un peintre qu'il regardait comme son ennemi et son rival, et il l'enveloppa dans la haine qu'il portait à Jacopo. Mantegna avait étudié l'antique avec soin d'après les marbres et les plâtres que le Squarcione avait rapportés de ses voyages en Italie et en Grèce, et ses peintures s'en ressentaient peut-être un peu trop; on y retrouvait souvent une roideur qui rappelait la sculpture, ce qui fit dire au Squarcione, non sans quelque raison, « que les ouvrages de Mantegna étaient des statues peintes; » mais aussi c'est à cette étude qu'il dut d'avoir pu donner à l'école de Mantoue cette simplicité, cette exactitude qui la firent remarquer entre toutes les écoles lombardes, jusqu'au jour où Jules Romain vint par son impulsion puissante lui imprimer son cachet, si ferme et si hardi. La parenté de Mantegna avec les Bellini ne dut pas non plus être sans influence sur son talent; c'est ainsi qu'on trouve dans ses œuvres un coloris suave, une exécution soignée, et que ses figures, remarquables déjà par la science du dessin, ne manquent pas d'une certaine élégance malgré la roideur, en quelque sorte systématique, de leurs draperies; les têtes sont d'un beau caractère quoique manquant parfois un peu de noblesse; les fonds de paysage sont généralement moins bien réussis; leur coloris tire sur le jaune, et il y a absence totale de perspective aérienne. L'art de faire *plafonner* les figures, le *sotto in sù* des Italiens, cet art trop négligé aujourd'hui, avait été inventé par le Melazzo, peintre de l'école bolonaise; mais son perfectionnement est un des plus beaux titres de gloire du Mantegna.

Nous avons déjà indiqué ses fresques aux Eremitani de Padoue; il y avait travaillé en compagnie de son condisciple Niccolò Pizzolo, qui, du reste, n'y fit que le *Père éternel* assis au milieu des docteurs de l'Église. Outre les *quatre Évangélistes* de la voûte, Mantegna a peint sur le mur de gauche et dans six compartiments l'*histoire de saint Jacques le mineur;* sur le mur de droite, où est représentée la *Vie de saint Christophe*, les deux compartiments inférieurs sont seuls du Mantegna, et encore le bas en est-il en très-mauvais état. Le compartiment représentant le martyre du saint est très-intéressant, parce que l'auteur y a placé son portrait, celui du Squarcione et ceux d'un grand nombre de personnages illustres de son temps. Ces diverses fresques sont superbes et moins sèches que beaucoup de productions de leur auteur; mais on y chercherait vainement du charme et de la grâce, même dans les rares figures des femmes.

Mantegna peignit encore à Padoue, sur la porte de l'église Saint-Antoine, deux belles et célèbres fresques de *saint Bernardin* et de *Saint An-*

toine; il les accompagna de cette inscription : *Andreas Mantegna optumo favente numine perfecit MCCCCLII, XI kal. sextil.* Les peintures de Mantegna à Padoue datent en effet toutes de sa jeunesse, c'est-à-dire de 1448 à 1461. En 1463, il peignait à Vérone dans le cloître de Saint-Zénon une très-belle fresque représentant *l'Enfant Jésus*. Pendant son séjour dans cette ville, il avait logé chez son ami, le peintre Gialfino ; il reconnut son hospitalité en peignant deux triomphes sur la façade de sa maison. Ces fresques sont aujourd'hui presque méconnaissables; d'abord barbarement badigeonnées, elles ont été ensuite plus maladroitement encore restaurées. Quelques autres maisons de Vérone conservent encore les traces de fresques de Mantegna.

Appelé à Mantoue en 1468 par le marquis Louis de Gonzague, qui le combla de faveurs, le créa chevalier, lui donna une propriété à la campagne, et une maison de ville dont l'emplacement, en face l'église Saint-Sébastien, est encore indiqué par une inscription, le Mantegna devint le fondateur de l'école de cette ville, dans laquelle il passa tout le reste de sa vie, à l'exception d'un séjour qu'il fit à Rome de 1488 à 1490, lorsque le pape Innocent VIII le chargea de peindre la petite chapelle du Belvédère au Vatican, chapelle à laquelle il travailla, dit Vasari, avec tant de soin et d'amour que les murs et la voûte semblaient couverts de miniatures plutôt que de peintures. Ces fresques malheureusement n'existent plus. Si l'anecdote rapportée par le même historien est vraie, il n'est pas étonnant que Mantegna n'ait pas fait un bien long séjour à Rome. Travaillant toujours sans voir venir d'émoluments, l'artiste modela à l'une des extrémités de la muraille qu'il décorait une figure de terre; le pape lui ayant demandé quelle était cette allégorie : c'est *La Discrétion*, dit Mantegna. Faites *La Patience* de l'autre côté, répondit le pape, avec plus d'esprit que de générosité. Dans la nouvelle sacristie de Saint-Pierre, on conserve plusieurs têtes d'apôtres et six demi-figures d'anges, fresques de Mantegna que l'on croit avoir été détachées de la muraille de l'ancien Saint-Pierre.

Un des ouvrages les plus importants de Mantegna à Mantoue devait être une suite de fresques représentant les *Triomphes de César*, dans le palais de Saint-Sébastien. Ces fresques ne furent point exécutées; les cartons seuls furent peints à la détrempe par le Mantegna. Ces belles pages, au nombre de neuf, après diverses vicissitudes, ont été acquises du duc de Mantoue par le roi d'Angleterre Charles Ier, et sont aujourd'hui, après les célèbres cartons de Raphael, le plus bel ornement de la galerie du château d'Hampton-Court. Ces vastes compositions ont été gravées en partie par le Mantegna lui-même, et en entier par Andreani de Mantoue.

Au Castello di Corte de Mantoue, ancienne résidence des Gonzague, dans quelques pièces consacrées aujourd'hui à l'Archivio notarile, se trouvaient de nombreuses fresques mentionnées par Vasari, Ridolfi, etc ; elles ont, à plusieurs reprises, tellement souffert des guerres qu'il ne reste guère d'un peu conservé que la salle dite du Mantegna. Dans deux grands panneaux qui ont été habilement restaurés par Francesco Sabatelli, Mantegna a peint à fresque la famille entière de Louis de Gonzague, et un délicieux groupe de genres soutenant cette inscription : *Ill. Ludovico II M. M. principi optimo ac fide invictissimo et ill. Barbaræ ejus conjugi, mulierum gloriæ incomparabili, suus Andreas Mantinia Patavus opus hoc tenue ad eorum Deus absolvit, anno MCCCC LXXIIII.* On voit qu'ici encore Mantegna prend le titre de *Padouan*. Ces magnifiques fresques font vivement regretter la perte de plusieurs autres panneaux qui sont presque effacés, et qui représentaient également des princes de la même famille. A la voûte, huit grands médaillons, imitant des bas-reliefs et offrant des têtes de grandeur naturelle, sont également attribués au Mantegna.

Le temps a détruit presque entièrement les fresques dont, avec l'aide de ses meilleurs élèves, il avait orné le vestibule et la façade de l'église Saint-André ; on voit cependant encore dans la partie supérieure de cette façade un grand médaillon à fresque, récemment restauré, représentant *Saint André et saint Longin*. Trois autres médaillons, ouvrage des élèves du Mantegna, sont entièrement défigurés par les restaurations. L'une des chapelles, placée sous l'invocation de saint Jean-Baptiste, appartenait au Mantegna, qui y fut enterré ainsi que l'indique cette inscription : *Ossa Andreæ Mantiniæ, famosissimi pictoris, cum duobus filiis in hoc sepulcro, per Andream Mantiniam nepotem ex filio constructo MDLX*. Dans la même chapelle a été placé, par les soins des fils de Mantegna, un beau buste de bronze par Sperandio, habile sculpteur mantouan. Au-dessus du buste est la date de 1516, indiquant l'époque où il fut érigé ; au-dessous on lit ce distique :

Esse parem nunc noris, si non præponis Apelli,
Œnea Mantiniæ qui simulacra vides.

Près de là est un tableau fort ruiné de Mantegna, *La Vierge, sainte Élisabeth, le petit saint Jean, saint Joseph et saint Zacharie*.

Sur la façade de la petite église Saint-Sébastien il avait peint à fresque *La Vierge, saint Sébastien* et plusieurs autres saints ; cette peinture est presque effacée.

On a attribué aussi à Mantegna, mais sans certitude, une chapelle peinte à fresque dans l'église Saint-Jérôme de Forli.

Les tableaux de Mantegna ne sont pas moins nombreux que ses fresques ; on en trouve dans plusieurs églises de l'Italie et dans presque toutes les galeries publiques et privées de l'Europe. Indiquons ici les principaux : à Vérone, une *Ma-*

done et des anges, saint Pierre, saint Paul et saint Jean, saint Jean-Baptiste, saint Georges et un évêque, dans Saint-Zénon ; — à Mantoue, dans la cathédrale, à l'oratoire de l'Incoronata, une admirable *Madone;* — à Rome, au musée du Vatican, une *Piété*, l'un de ses meilleurs ouvrages; au palais Chigi, le *portrait* du peintre par lui-même; au palais Doria, un *Saint Antoine;* au palais Spada, *Le Christ avec sa croix;* — à Velletri, au Museo Borgiano, *Sainte Euphémie, vierge et martyre*, tableau signé : *Opus Andreæ Mantegnæ* MCCCCLIIII; — à Forli, dans la galerie Regoli, une *Madeleine;* — à Naples, dans le musée, un *Martyre de saint Laurent* et une autre *Sainte Euphémie*, l'un des chefs-d'œuvre du maître; — à Florence, dans la galerie publique, une *Madone*, sans doute celle que Vasari dit avoir été peinte par Mantegna pendant son séjour à Rome et être passée en la possession de François de Médicis, *La Circoncision, L'Épiphanie* et *La Résurrection*, petits tableaux travaillés avec une grande finesse, le portrait d'*Élisabeth*, femme de Guida Gonzaga, tête digne du Vinci ou de Raphael; — à Milan, au musée de Brera, un tableau à compartiments contenant *douze saints, saint Bernardin et plusieurs anges, le Christ mort et les Marie*, peinture en détrempe; — à Modène, dans la galerie ducale, un *Christ sur la croix*, composition de plus de cent figures; — à Paris, au Musée du Louvre, *Jésus-Christ entre les larrons, Le Parnasse, La Sagesse victorieuse des Vices, La Vierge de la Victoire*, un de ses derniers ouvrages, tableau fort loué par Lanzi et qui était destiné à consacrer le souvenir de la bataille de Fornoue, livrée le 6 juillet 1495 par le marquis de Mantoue aux troupes du roi de France Charles VIII, souvenir pourtant peu glorieux pour les Italiens, qui au nombre de quarante mille furent battus par neuf mille Français; — à Tours, dans le Musée, deux petits sujets de la Passion, qui avec le *Christ* du Louvre avaient composé un gradin d'autel; — à Madrid, au Musée, *La Mort de la Vierge;* — à Berlin, au Musée, *Saint Christophe, Le Printemps, Le Christ mort, La Présentation de Jésus-Christ au temple, Judith*, une *Madone* et le *portrait d'un religieux;* — à Vienne, au Musée, un *Saint Sébastien* et des *Triomphes de Jules César* en camaïeu vert; — à Munich, dans la Pinacothèque, *La Vierge entre deux saints, La Mort de Lucrèce* et *Jésus-Christ sauveur du monde;* — enfin, en Angleterre, au château d'Hampton-Court, les neuf célèbres cartons dont nous avons parlé; à la galerie du comte de Pembroke, une *Judith;* chez sir Baring, *Le Christ au jardin des Olives*, et chez Georges Vivien, esq., *Le Triomphe de Scipion.*

Le Mantegna ne mania pas avec moins d'habileté la pointe et le burin que le pinceau et la palette, et Lomazzo lui donne le titre de premier graveur d'estampes en Italie. Quelques auteurs italiens lui attribuent même l'invention de la gravure au burin; ce qui est certain, c'est qu'il apporta à cet art de grands perfectionnements. On a prétendu qu'il n'avait commencé à pratiquer la gravure qu'à l'âge de soixante ans; cette supposition n'est guère probable, car il paraît impossible qu'il ait pu, tout en ne cessant de cultiver la peinture, dans le court espace de seize années, produire des estampes dont on porte le nombre à une cinquantaine, mais dont trente au moins peuvent lui être attribuées avec certitude. Les principales sont une *Madone assise, Hercule entre le Vice et la Vertu, Hercule et Antée, Le Mariage d'Énée et de Lavinie, Le Christ flagellé, Le Christ porté au tombeau, La Descente de Jésus-Christ aux limbes, Deux Monstres se combattant à coups de bâton*, un *Combat de dieux marins, Quatre Femmes dansant, Bacchus porté par des faunes et des satyres, Judith mettant dans le sac la tête d'Holopherne, Jésus-Christ ressuscité entre saint Philippe et saint Pierre*, enfin le *Triomphe de Jules César*, dont nous avons déjà parlé.

Ce maître, qui a exercé une si grande influence sur la peinture au quinzième siècle, a eu l'honneur d'être célébré par l'Arioste, qui au commencement du XXXIIIe chant de l'*Orlando* le cite à côté de Léonard de Vinci, de Jean Bellini, des Dossi, de Michel-Ange, du Titien et de Raphael, et après les plus grands peintres de l'antiquité :

> E quei, che furo a' nostri dì, son ora,
> Leonardo, *Andrea Mantegna*, Gian Bellino,
> Duo Dossi, e quel ch'a par sculpe e colora
> Michel, più che mortal, Angel divino,
> Bastiano, Rafael, Tizian ch' onora
> Non men Cador, che quei Venezia e Urbino.

L'école du Mantegna, dans la haute Italie du moins, fut avant l'apparition du Vinci, du Giorgione et du Corrége, celle qui peut-être résuma le mieux les véritables progrès de l'art et qui en marqua le plus nettement l'état réel. Il n'est point une ville en Lombardie, si peu importante et si reculée qu'elle soit, où l'on ne puisse retrouver des preuves incontestables de l'imitation de son style. Cet artiste savant et inventif, qui se serait évidemment classé au premier rang s'il n'avait pas eu le malheur de venir trop tôt, imprima à l'art du pays lombard, morcelé en tant d'États étrangers et hostiles les uns aux autres, une direction aussi forte qu'avaient pu le faire le Ghirlandajo à Florence, le Pérugin à Pérouse, le Francia à Bologne.

Mantegna compta parmi ses nombreux élèves et ses aides ses cinq fils, et un de ses parents, Carlo del Mantegna. C'est à tort qu'on lui a fait l'honneur de le supposer également le maître du Corrége; ce fut de son fils Francesco que le grand peintre parmesan reçut les premières leçons.

E. Breton.

Vasari, *Vite.* — Lomazzo, *Idea del Tempio della Pittura.* — Bettinelli, *Arti Mantuane.* — Ridolfi, *Vite degli illustri Pittori Veneti.* — Orlandi, *Abbecedario.* — Bal-

dinucci, *Notizie.* — Lanzi, *Storia della Pittura.* — Ticozzi, *Dizionario.* — Taja, *Descrizione del palazzo Vaticano.* — Pistolesi, *Descrizione di Roma.* — G. Sasani, *Nuovo Prospetto di Mantova.* — G. Casali, *Guida per la città di Forli.* — P. Faccio, *Nuova Guida in Padova.* — John Grundy, *The Stranger's Guide to Hampton-Court palace.* — Waagen, *De Walk through the art treasures exhibition at Manchester* 1857.

MANTEGNA (*Bernardino, Francesco, Giovanni-Andrea* et *Lodovico*), peintres de l'école de Mantoue, florissaient à la fin du quinzième et au commencement du seizième siècle. Fils et élèves du précédent, ils aidèrent leur père dans ses entreprises. *Bernardino,* né en 1490, mort à Mantoue, le 9 avril 1528, avait dès l'âge de seize ans acquis déjà une certaine réputation. Isabelle, marquise de Gonzague, l'avait chargé de décorer sa villa de Sacchetta. *Francesco* travaillait en 1494 pour Francesco de Gonzague, et des actes nous apprennent qu'il vivait encore en 1514. Après la mort de son père, il coopéra plus qu'aucun autre de ses frères à l'achèvement des peintures que Mantegna avait commencées au palais de Mantoue et à l'église Saint-André. Il fut le premier maître du Corrége. *Giovanni-Andrea* n'était que le fils naturel de Mantegna. *Lodovico*, son fils légitime et son élève favori, mourut en 1509. E. B—N.

Bettinelli, *Arti Mantuane.* — Lanzi, *Storia della Pittura.* — Ticozzi, *Dizionario.* — Vasari, *Vite.* — F. Villot, *Notice des Tableaux du Louvre.*

MANTEGNA (*Carlo del*), peintre de l'école de Mantoue, vivait à la fin du quinzième siècle et au commencement du seizième. Parent et élève du Mantegna, il l'aida dans ses travaux, et, après la mort de ce grand maître, il acheva avec ses fils les œuvres qu'il avait laissées incomplètes à Mantoue. En 1514, on le trouve peignant à Gênes et tenant une école très-fréquentée. On rencontre rarement des ouvrages authentiques de Carlo; mais dans beaucoup de galeries on attribue au Mantegna lui-même des peintures qui n'appartiennent peut-être qu'à son élève.

E. B—N.

Bettinelli, *Arti Mantuane.* — Soprani, *Vite de' Pittori Genovesi.* — Lanzi, *Storia della Pittura.* — Orlandi, *Abbecedario.* — Vasari, *Vite.*

MANTELL (*Gidéon-Algernon*), géologue anglais, né en 1790, à Lewes, en Sussex, mort le 10 novembre 1852, à Londres. Fils d'un médecin, il exerça lui-même la médecine dans sa ville natale, et acquit la réputation d'un praticien consommé. En 1835 il s'établit à Brighton, et en 1839 il passa à Clapham, dans la banlieue de Londres; enfin, quelques années après il se fixa dans cette capitale, où il s'appliqua entièrement à la géologie, dont il avait fait depuis longtemps son étude favorite. Placé au centre d'une province qui offre un champ si vaste à l'observation scientifique, il forma à Lewes une collection d'animaux fossiles, la plus riche que jamais savant ait eue en sa possession et qu'il vendit plus tard au British Museum. La composition du district de Weald attira d'abord son attention, et il fit une étude particulière de ces terrains crétacés que supporte un assemblage de sable et de calcaire; ce fut là qu'il rencontra les restes de plusieurs grands fossiles inconnus jusque alors. Des cinq genres qui composent le groupe des reptiles dinosauriens, il en découvrit quatre, qu'il nomma *Iguanodon*, *Hylæosaure*, *Pelorosaure* et *Regnosaure.* La première de ces découvertes, qui date de 1825, valut à Mantell son admission à la Société royale de Londres; la seconde, la médaille de Wollaston (1835); et la dernière, la grande médaille royale (1849). Plusieurs de ses ouvrages comme *Wonders of Geology* et *Medals of Creation*, sont devenus populaires, et ont eu un grand nombre d'éditions. Nous citerons de lui : *The Fossils of South Down, or illustrations of the geology of Sussex;* Londres, 1822, gr. in-4°, pl.; — *Illustrations of the Geology of Sussex;* ibid., 1827, gr. in-4°, pl., complément de l'ouvrage précédent; — *The Fossils of Tilgate forest;* ibid., 1827, gr. in-4°, pl.; — *Geology of the South East of England;* ibid., 1833, in-8°, pl.; — une cinquantaine de mémoires insérés dans les recueils scientifiques, entre autres dans les *Philosophical Transactions.* K.

Agassiz et Strickland, *Bibliographia Zoologiæ et Geologiæ.* — W. Hopkins, *Anniversary Address*, 1853. — *English Cyclop.*

MANTELS (*Jean*), en latin *Mantelius*, érudit belge, né le 23 septembre 1599, à Hasselt (pays de Liége), mort le 23 février 1676, dans la même ville. Il fit ses humanités à Liége, et entra en 1617 chez les Augustins, qui le chargèrent d'enseigner les belles-lettres. Il fut successivement prieur à Anvers, à Ypres, à Hasselt et à Cologne, et fut en 1647 député à Rome pour assister, en qualité de *père discret*, au chapitre général de son ordre; il reçut à Pavie le diplôme de docteur. Depuis 1631, il avait fait de l'éloquence sacrée sa principale application. « C'était, dit Paquot, un esprit aisé, nourri de l'étude des anciens et de la connaissance des belles-lettres et des beaux-arts. » On a de lui : *Manuel de la Confrérie de la Ceinture de saint Augustin* (en flamand); Liége, 1627, in-12; — *Speculum Peccatorum, sive sancti Augustini conversio;* Anvers, 1637, in-4°, fig.; — *Ars Artium, sive de regimine sanctimonialium;* Anvers, 1640, in-16; — *De Officio pastorali lib. II;* Anvers, 1643, in-12; — *Ægidii Albertini Emblemata hieropolitica;* Cologne, 1647, in-12 : ouvrage signé *Melitanus a Corylo* (Mantelius de Hasselt); — *Thaumaturgi physici Prodromus;* Cologne, 1649, in-12; — *Sanctus Augustinus, De venerabili Eucharistia lib. II;* Liége, 1655, in-12; — *Hasseletum, sive ejusdem oppidi descriptio;* Louvain, 1663, in-4°; histoire de Hasselt, de ses environs, du pays de Liége, etc.; — *Historiæ Lossensis Lib. X;* Liége, 1717, in-4°; histoire du comté de Looz, avec notices géographiques et éclaircissements. K.

L. Robyns, *Éloge hist. du P. Mantels*, en tête de

l'*Hist. Lossensis.* — Paquot, *Mém. Littér. des Pays-Bas*, IX, 278-290.

*MANTEUFFEL (*Othon-Théodore*, baron DE), homme d'État prussien, fils d'un ancien gouverneur de province, né à Lubben, le 3 février 1805. Nommé en 1829 référendaire près la chambre de justice, puis conseiller provincial, il fut élu en 1837 député à l'assemblée des états provinciaux de la marche de Brandebourg. En 1841 il devint conseiller supérieur du gouvernement à Kœnigsberg. En 1844 il fut promu au rang de conseiller intime auprès du prince de Prusse. Nommé en 1846 directeur au ministère de l'intérieur, il chercha en 1847, lors de la première réunion de l'assemblée des états prussiens, à défendre contre les attaques du libéralisme constitutionnel l'ordre de choses établi. Aussi dans la seconde assemblée des états, qui se réunit en avril 1848, protesta-t-il contre l'élection par tête. Quoique depuis le mois de mars 1848 le ministère de l'intérieur eût passé, dans une succession rapide, entre les mains d'hommes dont les opinions politiques étaient fort différentes de celles de M. de Manteuffel, celui-ci sut néanmoins se maintenir toujours dans ses fonctions, jusqu'à ce qu'enfin, le 8 novembre 1848, le roi le chargea, sous le ministère Brandebourg, du portefeuille de l'intérieur. Il prit une part réelle à la constitution du 5 décembre, comme aussi la plupart des actes, des notes et des circulaires diplomatiques de la Prusse, dans ces temps si agités, sortirent de sa plume. Ce fut lui qui, après la mort du comte de Brandebourg, opéra à la suite de la conférence d'Olmütz, un changement considérable dans la politique de la Prusse. Quand, le 19 décembre 1850, le roi eut accepté la demande de démission de Ladenberg, il nomma M. de Manteuffel président du conseil des ministres. Il conserva ces fonctions jusqu'en décembre 1858, et fut remplacé quand le prince de Prusse eut été déclaré régent.

*MANTEUFFEL (*Charles-Othon*, baron DE), son frère, né à Lubben, le 9 juillet 1806, fut nommé sous-secrétaire d'État de l'intérieur à Berlin en 1852. Henri WILMÈS.

Conv.-Lex. — *Documents divers.*

MANTI ou MANTY (1) (*Théodoric* DE), vice-amiral, né en Provence, dans la seconde moitié du seizième siècle, mort vers 1640. Les Marseillais, qui avaient eu diverses occasions d'apprécier sa valeur, l'employèrent, à plusieurs reprises, à chasser de leurs côtes les corsaires barbaresques, auxquels son nom seul inspirait de la terreur. Le 19 juillet 1625, il concourut sur le vaisseau *La Vierge*, qu'il commandait, avec le titre de contre-amiral, au combat que le duc de Guise livra aux Rochellais, combat où ces derniers perdirent dix navires et deux mille hommes.

(1) Il est parfois désigné sous le nom de *Mantin* dans les écrits du temps; mais comme la correspondance du cardinal de Richelieu et celle du cardinal de Sourdis ne l'appellent que *Manti* ou *Manty*, nous avons préféré ces deux noms.

Comme vice-amiral, il commanda la troisième escadre, forte de vingt vaisseaux composant l'arrière-garde de l'armée navale qui, le 17 septembre suivant, battit la flotte rochellaise commandée par Guiton et lui fit essuyer une perte de onze vaisseaux, dont deux s'échouèrent. Quand Richelieu organisa la marine en France, Manti fut un de ceux qu'il chargea de l'exécution de ses projets. Il s'occupa avec Augustin Beaulieu (*voy.* ce nom) et de Poincy de la construction de trente vaisseaux qui devaient être faits dans les ports de Bretagne, en bois du pays. Commandant en 1637 le vaisseau *L'Europe*, de 500 tonneaux, dans l'armée navale du comte d'Harcourt, il dirigea, au mois de mars, avec le commandeur de Poincy, l'artillerie des vaisseaux contre le fortin de l'île de Sainte-Marguerite, ce qui fut si bien exécuté que ce fort, revêtu en pierre, avec parapets et batteries, reçut, du lever au coucher du soleil, deux mille coups de canon, qui le réduisirent à l'état d'un talus éboulé. Emporté par son ardeur, Manty mit ensuite pied à terre et prit part, en enfant perdu, à l'escalade du fort. A l'attaque de l'île Saint-Honorat, le 14 et le 15 mai suivant, il protégea, avec le commandeur des Gouttes le débarquement des troupes de terre qui obligèrent les Espagnols à capituler. Manti commanda ensuite huit vaisseaux et quelques galères sur les côtes de Provence. Il mourut peu après, car il est appelé *le feu sieur de Manty* dans un mémoire rédigé en 1640 par le commandeur de Virville, mémoire intitulé : *Pratique de la Guerre et des saluts ès armées navales de la mer Méditerranée*, et inséré dans le t. II, p. 471, de la *Correspondance* d'Escoubleau de Sourdis. P. LEVOT.

Hydrographie, etc., par le P. Fournier. — *Histoire du maréchal de Toiras*, par Baudier. — *Lettres, Instructions diplomatiques et Papiers d'État du cardinal de Richelieu* (*Collection des documents inédits sur l'histoire de France*).

MANTICA (*François*), prélat italien, né à Pordenone, en Frioul, en 1534, mort à Rome, le 25 janvier 1614. Après avoir enseigné pendant plusieurs années la jurisprudence à Padoue, il devint auditeur de la Rote et en 1596 cardinal. On a de lui : *De conjecturis ultimarum voluntatum;* Francfort, 1580; Venise, 1587; Cologne, 1631; Genève, 1645, 1696, et 1734, in-fol.; — *Vaticanæ Lucubrationes de tacitis et ambiguis conventionibus;* Rome, 1609 et 1610, in-fol.; Cologne, 1615; Genève, 1645, 1681 et 1692, 2 vol. in-fol.; — *Decisiones Romanæ;* Rome, 1618, et Lyon, 1619, in-4°. O.

Papadopoli, *Gymnasium Patavinum*, t. I. — Eggs, *Purpura docta.* — Oldoino, *Athenæum Ligusticum.*

*MANTOUE (*Giovanni-Battista* BRIZIANO DE, dit le *Mantouan*), sculpteur et graveur italien, né à Mantoue, florissait au milieu du seizième siècle. Élève de Jules Romain, il orna, sous sa direction, l'une des salles du palais du T, et sculpta une *Vierge des douleurs* pour l'église Saint-Barnabé de Mantoue. Il a gravé un

grand nombre de planches, surtout d'après les compositions de son maître, telles que la *Fuite en Égypte;* un *Médecin appliquant des ventouses sur l'épaule d'une femme; Romulus et Rémus allaités par une louve; Pluton, Jupiter et Neptune tirant au sort les empires de la terre, du ciel et des eaux; Jupiter enfant, nourri par la chèvre Amalthée*, etc. Mais celles de ses estampes dans lesquelles il a déployé le plus de science et d'étude représentent deux sujets de *l'incendie de Troie.* Les planches du Mantouan sont ordinairement signées des initiales I B M. E. B—N.

Vasari, *Vite.* — Baldinucci, *Notizie.* — Orlandi, *Abbecedario.* — Lanzi, *Storia della Pittura.* — Sossaj, *Guida di Mantova.*

MANTOUE (*Teodoro* DE). *Voy.* GHISI (*Teodoro*).

MANTOUE (*Marcello* DE). *Voy.* VENUSTI.

MANTOUE. *Voy.* GONZAGUE.

MANTUANO (*Marco*). *Voy.* BENAVIDES.

MANTZ (*Gaspard*), publiciste et jurisconsulte allemand, né à Gundelfingen, en 1606, mort à Ingolstadt, le 28 mars 1677. Il enseigna la jurisprudence à Dillingen et à Ingolstadt; l'électeur de Bavière le nomma son conseiller, et l'employa dans plusieurs négociations. Parmi ses quarante-trois ouvrages sur diverses matières de droit public et privé, nous citerons : *Patrocinium debitorum calamitate belli depauperatorum;* Nuremberg, 1639 et 1740, in-8°; — *Tractatus de præludio belli civilis inter rigorosos creditores et calamitosos debitores;* Nuremberg, 1642; les mesures proposées par Mantz dans ces deux écrits furent sanctionnées par la diète, à la suite de quoi l'auteur les fit réimprimer ensemble sous le titre de *Trophæus Manzianus;* Francfort, 1655; — *Status Romani Imperii antiquus et novus;* Augsbourg, 1673, in-fol.; — *Fundamenta Urbis et Orbis, seu de ortu et progressu Imperii Romani;* Augsbourg, 1673, in-fol. O.

Kobold, *Baierisches Gelehrten-Lexikon.*

MANUCCI (*Nicolas*), voyageur vénitien, mort vers 1710. Il passa aux Indes, fut attaché comme premier médecin au fils du grand Mogol, Aurangzeb, et quitta ce prince vers 1690. On suppose qu'il revint en Europe vers 1691. C'est à lui que l'on doit la belle collection de peintures indo-persanes conservée à la Bibliothèque impériale. Les missionnaires français le citent fréquemment sous le nom de *Manouchy.* Retiré probablement en Portugal, il publia l'ouvrage suivant, devenu rarissime : *Istoria de Mogol en tres partes de Nicolao Manuchi, Veneziano; de Reinado de Orangzeb* (sic), *Guerras de Golconda e Visapour com varios successos até a era de* 1700, 3 vol. Le catalogue de Middlehill donne ce titre; mais nous n'avons jamais pu nous procurer l'ouvrage. F. D.

Mercure Galant de 1691. — *Documents particuliers.*

MANUCES (Les). Dignes précurseurs des Estienne, les Alde Manuce sont, comme eux, l'éternel honneur de l'imprimerie. Le zèle infatigable de ces deux illustres familles, leur grand savoir, leur enthousiasme et leur dévouement pour un art dont la découverte préservait d'une ruine imminente les chefs-d'œuvre littéraires de l'antiquité grecque et romaine, leur ont donné des droits égaux à la reconnaissance universelle.

MANUZIO ALDO (1) (plus connu sous le nom de Alde l'ancien) naquit en 1449 (2), à Bassiano, près Velletri, dans les États Romains, et mourut à Venise, le 3 février 1515. L'usage en Italie étant de se servir des noms de baptême plutôt que des noms de famille, l'a fait connaître plus généralement sous le nom de *Messer Aldo,* ou *Aldo;* et il prit le titre de *Romanus* en raison de la proximité de sa ville natale avec Rome, alors capitale littéraire du monde. Alde, ayant plus tard soigné l'éducation de l'un des fils des princes de Carpi, Alberto Pio, obtint de cette famille, qui le protégea en tous temps, d'ajouter le nom de *Pio* au sien, et dès l'année 1503 il se désigna toujours ainsi : *Aldo Pio Manutio Romano,* ou *Aldus Pius Manutius Romanus.*

Par son mariage avec la fille d'André Torregiano d'Asola, qui en 1479 avait acquis l'imprimerie de Nicolas Jenson, établi à Venise dès 1470, au retour de la mission que Louis XI lui avait donnée auprès de Gutemberg pour connaître le secret de l'imprimerie, Alde l'ancien se rattache aux premiers inventeurs de cet art.

Son petit-fils a prétendu que leur famille descendait des Mannuci, ancienne famille noble de Florence; mais ni Alde Manuce ni son fils Paul Manuce n'ont rien dit qui puisse faire supposer une communauté d'origine dont cette ancienne famille pût vouloir s'honorer lorsque le nom des Alde fut devenu célèbre.

En commençant ses études, Alde Manuce fut astreint à apprendre par cœur la Grammaire rhythmique d'Alexandre de Ville-Dieu (3), la seule alors en usage. Il la prit en tel dégoût que plus tard il crut devoir la remplacer par une grammaire plus méthodique, qu'il composa lui-même et qui eut un grand succès en Italie et dans les pays étrangers. Après avoir terminé ses études latines à Rome, sous les habiles professeurs Gaspar de Vérone

(1) M. A. Renouard remarque que ce nom se trouve écrit de diverses manières, soit par Alde lui-même, soit par ses descendants : Manuzio ou Manucio, Mannucio, Mannuzio, Mannuccio, et Mannucci. Aldo est le diminutif de Theobaldo, qui était son nom de baptême. En tête du *Thesaurus Cornucopiæ* de 1496 et dans le premier et le second volume d'Aristote, 1495-1497, il se nomme ainsi *Aldus Manutius Bassianus.*

(2) Cette date, à quelques mois près, est la plus certaine. Elle résulte de l'indication donnée par Alde le jeune dans une préface datée du mois de février, en tête d'un opuscule intitulé : *De morte; Dialogus Ægidii Perrini Parisini;* Rome, 1594, où on lit : *Centesimus autem quadragesimus septimus ab Aldi avi agitur annus.*

(3) Maria Manni, *Vita de Aldo Pio Manuzio;* Venise, 1759, in-4°.

et Domizio Calderino, il vint suivre à Ferrare les leçons du célèbre professeur de grec Guarini.

En 1482, à l'approche de l'armée vénitienne, Alde se retira à La Mirandole, chez l'illustre Jean Pic, *quod amaret literatos viros et faveret ingeniis*, ainsi que l'écrit Alde, en 1485, à Ange Politien. Alde et Pic de la Mirandole (1) se rendirent ensuite à Carpi, auprès du prince Alberto Pio ; c'est là probablement que fut conçu le projet de l'établissement de la belle imprimerie destinée à la reproduction des chefs-d'œuvre littéraires de la Grèce et de Rome, dont les bases furent arrêtées en 1490, ainsi qu'Alde nous en a informés (2). Cependant, le premier livre qui en est sorti, les *Erotemata* de Constantin Lascaris, est daté du 1er février 1494 ; mais il paraît certain que d'autres impressions sans date, particulièrement l'édition du poëme de Musée en grec et en latin, précédèrent la grammaire de Lascaris. Alde, voulant faire connaître son mérite et propager le goût des lettres, entreprit, en 1488, de lire et d'expliquer publiquement les meilleurs écrivains grecs et latins; il continua plusieurs années ce cours, qu'il faisait pour une nombreuse réunion de jeunes gens.

L'honorable famille des princes de Carpi, après lui avoir fourni les moyens d'élever son imprimerie, lui vint souvent en aide, et le jeune prince Leonello lui écrivait au nom du prince Alberto, son frère aîné, pour le solliciter, de la manière la plus pressante et la plus aimable, de venir s'établir avec son imprimerie dans leur château à Novi, lui offrant même d'y partager en deux les chambres qu'ils habitaient... (3).

Douze ans plus tard une autre lettre du même prince, 12 mars 1510, datée également de Novi, réitère cette proposition (4).

La vie d'Alde Manuce se trouve tellement mêlée aux ouvrages qu'il a imprimés, que j'ai cru devoir indiquer année par année ses principales publications. C'est dans les préfaces qu'il nous donne beaucoup de renseignements sur sa vie. Le dernier jour de février 1494 Alde Manuce fit paraître la grammaire de Lascaris, suivie de quelques traités in-4o, avec cette souscription : *Impressum summo studio, literis et impensis Aldi Manucii Romani*. Le caractère qu'il y employa comme essai ne reparut plus dans son imprimerie. Les deux préfaces d'Alde nous apprennent que c'est sur des instances réitérées, et pour venir en aide aux études de la jeunesse, qu'il s'est décidé à publier cet ouvrage dans des temps aussi malheureux, où la guerre qui envahit toute l'Italie menace le monde d'une commotion générale. « Mais j'ai fait vœu, dit-il, de consumer ma vie à l'utilité publique; et Dieu m'est témoin que tel est mon plus ardent désir. A une vie paisible j'ai préféré une vie laborieuse et agitée : l'homme n'est pas né pour des plaisirs indignes d'une âme généreuse, mais pour des travaux qui l'honorent. Laissons aux vils troupeaux l'existence des brutes. Caton nous l'a dit, la vie de l'homme est comparable au fer : faites-en un emploi constant, il brille; si vous n'en usez point, il se rouille. »

Tels sont les sentiments qui animaient ces hommes de fer, les Alde et les Estienne! Ils avaient le droit de parler ainsi, puisque leurs œuvres ont égalé leurs engagements.

En 1495 parut le premier volume de la première édition grecque d'*Aristote*. « Pour se faire une idée des difficultés et de la hardiesse d'une pareille entreprise, dit avec raison M. A. A. Renouard, qu'on se représente les nombreux traités formant les cinq volumes in-fol. des œuvres d'Aristote, alors tous inédits, et dont les divers manuscrits étaient ou presque illisibles ou défigurés par l'ignorance des copistes, souvent mutilés ou oblitérés et présentant des leçons différentes. Aucune publication antérieure ne pouvait aider l'éditeur, à tout moment arrêté par des doutes qu'il lui fallait résoudre par sa sagacité et sa critique. Si l'on songe que ce ne fut pas seulement pour la volumineuse et difficile édition d'Aristote, mais pour une multitude innombrable d'éditions grecques, qu'Alde dut accomplir presque toujours une pareille tâche, on sentira combien il serait injuste de lui reprocher quelques erreurs typographiques ou quelques leçons qui depuis furent rectifiées, soit à l'aide de meilleurs manuscrits, soit par les ingénieuses conjectures d'autres savants, venus après lui, et dont quelques-uns ont consumé leur vie entière à la révision d'un seul ouvrage. »

Dans la préface, Alde annonce qu'il a été secondé dans ces grands travaux par plusieurs savants, et particulièrement par Alexandre Bondinus, dont une préface en grec vient à la suite de celle d'Alde.

De même qu'à Rome les premiers imprimeurs avaient reproduit les chefs-d'œuvre de la langue

(1) Dans une des préfaces de son édition d'Aristote, Alde nous apprend que Pic de La Mirandole était oncle du prince de Carpi, Alberto Pio.

(2) Cette date résulte de sa préface en tête du *Thesaurus Cornucopiæ*, qui parut en août 1497 ; Alde nous y signale les difficultés qu'il eut à vaincre et les pénibles travaux auxquels il dévoua sa vie. L'historien de la vie d'Alde l'ancien, Maria Manni, dit que c'est dans l'*Organon* d'Aristote, imprimé par Alde en 1495, que se trouve ce passage; il s'est trompé, il est dans le *Thesaurus Cornucopiæ* imprimé en 1497. « Postquam suscepi « hanc duram provinciam (*annus enim agitur jam septimus*), possem jurejurando affirmare me tot annos ne « horam quidem solidæ habuisse quietis. »

(3) « Perchè non è homo che desidera più de me que Ms. Aldo fusse et stantiasse a Novi, intendo e voglio, essendo qui Ms. Aldo, che sia patrone e signore, et allora ge farò tale demostratione, chel cognoscerà, chio l'amo, et forsi più chel non si crede. » Lettre du 23 septembre 1498...

(4) « Me dispiazeria bene, et atristaria, se altro loco che questo vi elegessi per habitare, recercaremo tutto il Castello, nel quale aciò siati accommodato, sel sara bisogno, io dividerò per metà le camere ne le quelle stanze uvi ne sarete patron, ma interim non dovesti restare de inviare li instrumenti, el altre vostre robe necessarie, et cosi mi conforto et prego a fare, nè il parere di vostro socero falla in questo, sichè satisfati, et a lui, et a nui altri che vi amamo. »

latine, de même Alde l'ancien se hâta de reproduire tous les chefs-d'œuvre de la littérature grecque, et il fut secondé dans ses travaux par un grand nombre d'illustres savants venus de la Grèce chercher à Venise un refuge après la prise de Constantinople. Cette même année 1495 il donna *Théocrite* et *Hésiode* en un vol. in-fol. C'est dans ces deux ouvrages qu'on vit enfin un caractère grec parfaitement régulier, satisfaisant de tous points, et bien supérieur à celui de l'Homère imprimé à Florence par Nerlius. En 1497 parut le *Thesaurus Cornucopiæ*, recueil de grammairiens grecs tous inédits (1). Charles VIII venait d'envahir l'Italie, et voici ce qu'Alde écrivait dans sa préface :

« C'est une rude tâche que d'imprimer correctement les livres latins, et plus dure encore les livres grecs; mais rien de plus pénible que d'apporter tous les soins qu'ils exigent dans des temps aussi durs, où les *armes* sont bien plus maniées que les *livres*. Depuis que je me suis imposé ce devoir, voici sept ans que je puis affirmer, sous la foi du serment, de n'avoir pas joui pendant tant d'années, même une heure, d'un paisible repos. »

Dans la même année 1497 parurent les 2e, 3e et 4e volumes d'*Aristote*. Dans sa préface au prince de Carpi, Alde rend compte de ses efforts pour réunir les meilleurs textes manuscrits d'Aristote; il annonce qu'il va donner bientôt Platon, Hippocrate, Galien et les autres médecins, puis les mathématiciens; « et, ajoute-t-il, si Dieu me prête vie je m'efforcerai de ne jamais vous laisser manquer de bons livres de littérature et de science. »

A la fin du 2e volume, commençant par la vie d'Aristote et de Théophraste, se trouvent plusieurs indications en grec et en latin, entre autres celle du *Registre* des cahiers dont se compose ce volume. Pour donner en grec cette indication, il fallait que des Grecs fussent employés chez Alde même pour l'assemblage et la reliure (2). Alde y prend le titre de Philhellène, et dit que ce volume a été « excriptum (sic) Venetiis, manu *stamnea* (sic), in domo Aldi Manutii Romani et græcorum studiosi, mense februario M. III. D. »

Le grand nombre de préfaces écrites en grec soit par Alde, soit par de savants grecs qui avaient trouvé un asile dans son imprimerie donne lieu de croire qu'on y parlait aussi fréquemment en grec que dans la maison des Estienne on parlait en latin (1).

La même année il donna Jamblique, Proclus, Porphyre, Synesius, etc. Dans un dictionnaire grec, Alde recommande au lecteur de numéroter les pages. Il eût mieux valu lui épargner cette peine en les imprimant avec le texte, ce qu'Alde fit ensuite.

En 1498 parut le dernier volume d'*Aristote* et une édition d'*Aristophane* avec les scolies, etc. Vers cette époque il publia un Psautier en grec, sans date. Dans la préface, Decadius annonce que bientôt Alde publiera une Bible polyglotte en hébreu, grec et latin. Malheureusement l'exécution de ce projet fut suspendue. On en voit cependant une page fort bien exécutée à notre Bibliothèque impériale.

En 1499, il publia Dioscoride, les *Epistolographes* grecs, les *Astronomiques*, et en 1500 *Lucrèce*. C'est dans le courant de cette année qu'il épousa la fille de Turrisan ou Torregiano d'Asola, imprimeur instruit, qui a donné quelques bonnes éditions.

Vers l'année 1501 Alde eut l'heureuse idée de former une véritable académie, composée d'hommes distingués par leur savoir, qui se réunissaient à un jour fixé chez lui pour traiter de questions littéraires et s'occuper du choix des ouvrages les plus utiles à imprimer, des meilleurs manuscrits et des meilleures leçons à adopter. La constitution de cette académie fut rédigée en grec. Pour en assurer la durée, Alde sollicita de l'empereur Maximilien Ier son autorisation par un diplôme impérial; mais cette académie, fondée en 1500, se trouva dissoute par la mort ou la dispersion accidentelle de ses membres. Voici les noms de ceux qui la composaient ou qui par leurs rapports scientifiques avec Alde ont concouru au but de cette institution, appelée l'*Academia d'Aldo*, de même que Laurent Médicis à Florence, Pontanus à Naples et Pomponius VI à Rome ont donné leurs noms à celles qu'ils ont fondées. Alde la nomme quelquefois *Neaccademia nostra*.

Alde, *président;* Andrea Navagero, *sénateur vénitien;* Pierre Bembo (*depuis cardinal*); Daniel Rinieri, *sénateur vénitien et procurateur de Saint-Marc, très-savant en grec, en latin et en hébreu;* Marino di Lionardo Sanudo, *sénateur et historien de Venise;* Nicolas Guideco, *Vénitien;* Scipion Fortiguerra, *dit* Carteromaco, *de Pistoie, et* Michel Fortiguerra, *son frère ou son parent;* Urbain Bolzanio, *de Bellune, religieux;* Benedetto Ramberto, *de Venise;* Pierre Alcioneo, *Vénitien;* J.-B. Egnazio, *Vénitien, professeur d'éloquence à Venise;* Aless. Bondino, *de Venise, dit* Agathéméron; Marc Musurus, *de Candie, depuis archevêque de Monembasia;* Jean Musurus; Marc-Antonio Coccio Sabellico, *de Vicovaro près de Rome;* J. Gregoropulo, *de Candie;* Benedetto Tirreno; Paul Canale,

(1) M. A. A. Renouard indique à cet ouvrage la date de 1496, quoique sur l'original la date soit ainsi imprimée : M. III. D; et cependant M. Renouard range sous la date de 1497 les autres ouvrages d'Alde qui portent cette même indication. M. III. D.

(2) L'expression de *broché à la grecque*, connue dans tous les ateliers de brochure, se rattache probablement à ce mode d'opérer venu de Constantinople.

M. A. A. Renouard, dont je ne saurais trop louer l'exactitude scrupuleuse, si persévérante dans le cours de ses longs travaux sur les Alde et les Estienne, ne parle point de ces indications placées par Alde à la page 269 du volume, non plus que d'un autre avis au relieur, également en grec, qui se trouve entre les pages 15 et 16 des *Rhetores Attici*, 1513, 2 vol. in-fol.

(1) Cet avis est répété en grec, et l'expression singulière *imprimé avec une main d'étain* est traduite par χαττιτερίνῃ χειρί.

noble vénitien; Jean Giocondo, *de Vérone;* François Rosetto, *médecin de Vérone;* Girolamo Aleandro, *depuis cardinal;* Girolamo Menocchio, *de Lucques, médecin;* Jean de Lucca, *médecin.*

Savants qui ont pu faire partie de l'Académie d'Alde et qui furent ses collaborateurs :

Giustino Decadeo, *de Corfou;* Aristobulo Apostolio, *de Candie;* Arsenio, *depuis archevêque de Monembasia;* Thomas Linacre, *Anglais, grammairien et philosophe ;* Gabriel Braccio ; Girolamo Avanzio, *de Vérone;* Demetrius Chalchondylas, *Athénien;* Angiolo Gabrieli, *chevalier et sénateur vénitien;* Alberto Pio, *prince de Carpi;* Andrea Torresano, *imprimeur, beau-père d'Alde,* et les *deux fils Torresani,* Frédéric et François.

On peut aussi ranger parmi les collaborateurs d'Alde :

Jean Lascaris Rhyndacenus, *Grec ;* Didier Érasme, *de Rotterdam;* Jean Baptiste Ramusio, *de Venise,* auteur du célèbre recueil des voyages; Demetrius Ducas, *de Candie*, en Crête, et plusieurs autres.

Le calligraphe de l'académie était le célèbre *calligraphe* Jean Rosso, *le Crétois* (1).

Secondé par quelques-uns des membres de cette académie, chaque mois Alde faisait paraître un volume imprimé à mille exemplaires (2).

C'est par un travail assidu, une constance énergique et une vie frugale qu'Alde put suffire à ces immenses travaux, accrus par la célébrité même attachée à son nom, qui le forçait de répondre aux lettres dont il était accablé, d'écouter les lectures qu'on lui venait faire, et de recevoir les curieux qui le questionnaient sur ses entreprises littéraires. C'était souvent en vers latins qu'on le consultait et qu'on lui conseillait d'imprimer tels ou tels ouvrages. Bien plus, des libraires, tels que Bologni de Trévise, lui écrivaient en vers latins pour lui demander des livres à crédit. Tantôt c'étaient des visiteurs de distinction, qui sollicitaient de lui la faveur de voir son imprimerie, ou des oisifs qui, pour distraire leur ennui, se disaient : « Allons donc chez Alde ». Afin de les éloigner, il dut placer cette inscription latine sur sa porte (3) :

« Qui que tu sois, si tu as rien à demander à Alde, sois bref, et sur sa réponse laisse-le à ses travaux; à moins que tu ne viennes lui prêter l'épaule, comme Hercule vint en aide à Atlas épuisé de fatigue. Sache qu'ici les labeurs sont incessants pour quiconque y met le pied. »

Mais toute chose a ses inconvénients : Érasme avait écrit à Alde qu'il voulait faire imprimer chez lui ses Adages : arrivé à Venise, il s'empresse de se rendre chez Alde, et se fait annoncer; mais son nom, inconnu des serviteurs ou mal prononcé, le fit rester longtemps à attendre à la porte d'Alde, qui, informé enfin de cette méprise, s'empressa d'accourir pour s'excuser auprès d'un homme d'un tel mérite, pour lequel il avait la plus haute estime.

On remarque à cette époque un redoublement d'activité dans les publications d'Alde, et c'est en 1501 qu'il introduisit l'usage du caractère penché, appelé italique ou *aldino*, dont le modèle lui fut donné, dit-on, par l'écriture même de Pétrarque; il en commanda l'exécution à l'habile graveur Jean de Bologne, qui avait dessiné et gravé les autres caractères de son imprimerie.

Doni et quelques autres prétendent que ce fut Alde qui dessina et fondit ce caractère qui porte son nom : le talent et le nom du graveur ont été consacrés par Alde dans ces vers, placés sur le titre même du *Virgile* où ces types parurent pour la première fois,

IN GRAMMATOGLYPTÆ LAUDEM.

Qui Graiis dedit Aldus en latinis
Dat nunc grammata scalpta dædaleis
Francisci manibus Bononiensis.

Ce petit *Virgile* in-8° commence la série des chefs-d'œuvre littéraires imprimées par Alde en ce format. Le public accueillit avec empressement et reconnaissance un format portatif et économique, réunissant presque autant de matière qu'un in-4° ou un in-f°. Ces charmants volumes, que l'on pouvait emporter dans sa poche, à la promenade et en voyage, ne coûtaient que deux francs et demi, valeur actuelle, et remplaçaient avantageusement les in-folio, qui coûtaient dix fois plus et qu'on ne pouvait lire que sur un pupitre.

Un privilége de dix ans accordé à Alde, le 13 novembre 1502, par le sénat de Venise, pour

(1) Voy. J. Morelli (*Alde Manutii Scripta tria*), p. 5; Bassano, 1806.

(2) « Mille et amplius alicujus boni autoris volumina singulo quoque mense emittimus ex academia nostra », dit-il dans sa préface de l'*Euripide*, 1503.

(3) Mihi duo sunt, præter sexcenta alia, quibus studia nostra assidua interpellatione impediuntur : crebræ scilicet literæ virorum doctorum quæ undique ad me mittuntur, quibus si respondendum sit, dies totos ac noctes consumam scribendis epistolis : et ii qui ad nos veniunt partim salutandi gratia, partim perscrutaturi si quid novi agatur, partim, quæ longe major est turba, negotii inopia. « Tunc enim, eamus, aiunt, ad Aldum. » Veniunt igitur frequentes, et sedent oscitabundi,

Non missura cutem nisi plena cruoris hirudo.

Mitto qui veniunt recitaturi, alii carmen, alii prosa oratione aliquid, quod etiam excusum typis nostris publicari cupiant, idque rude et incastigatum plerumque.....

A quibus me cœpi tandem permolestis interpellatoribus vindicare. Nam iis qui ad me scribunt, vel nihil respondeo, cum quod scribitur non magni intersit, vel, si intersit, laconice. Quam quidem rem, quoniam nulla id a me fit superbia, nullo contemptu, sed ut quicquid est otii, consumam edendis bonis libris, rogo ne quis gravius ferat, neve aliorsum atque ego facio, accipiat. Eos autem qui vel salutandi, aut quacumque alia causa ad nos veniunt, ne posthac molesti esse pergant, neve importuni interpellant labores ac lucubrationes nostras, curavimus admonendos epigrammate, quod quasi aliquod edictum videre licet supra januas cubiculi nostri, his verbis : QUISQUIS ES, ROGAT TE ALDUS ETIAM ATQUE ETIAM : UT SI QUID EST QUOD A SE VELIS, PERPAUCIS AGAS DEINDE ACTUTUM ABEAS ; NISI TANQUAM HERCULES DEFESSO ATLANTE, VENERIS SUPPOSITURUS HUMEROS. SEMPER ENIM ERIT QUOD ET TU AGAS, ET QUOTQUOT HUC ATTULERINT PEDES.

Préface à André Navager, en tête du *Ciceronis Libri Oratorii*, 1514, in-4°.

lui en garantir l'emploi exclusif, se trouve à la fin des *Métamorphoses* d'Ovide en 1502. Ce privilége, renouvelé le 17 décembre même année par le pape Alexandre VI, fut maintenu pour quinze ans par Jules II en 1513, et confirmé l'année suivante par Léon X (1).

La même année parut, dans le format in-8°, l'*Horace*; — le *Cose Volgari di Petrarca*; — *Juvénal et Perse*, in-8°; — *Martial*, in-8°, et deux volumes grand in-fol., très-bien imprimés, d'une sorte d'encyclopédie, publiée sous le nom de *George Valla*.

L'année suivante, en 1502, Alde donna dans le format in-f° les ouvrages grecs *Julius Pollux*, *Thucydide*, *Hérodote*, *Stephanus de Urbibus*; et dans le format petit in-8°, faisant suite aux ouvrages déjà publiés : *Lucain*, les *Epitres familières de Cicéron* et une édition de *Sophocle*, publiée avec grand soin d'après de bons manuscrits. Brunck en a fait l'éloge, et l'a suivie en grande partie pour son texte. Dans une préface adressée à Musurus, Alde le remercie des secours qu'il veut bien lui prêter; « car, dit-il, j'ai toujours proclamé les droits et les mérites de chacun ». *Stace*, *Valère-Maxime*, *les Métamorphoses d'Ovide*, *les Héroïdes*, *Elégies*, et *les Fastes*, *Catulle*, *Tibulle* et *Properce*, parurent aussi en 1502. C'est dans l'édition du *Dante* (1502) que parut pour la première fois l'emblème de l'*ancre et du dauphin*.

En 1503, dans le format in-f°, il imprima en grec : *Lucien*, *Philostrate*, etc., en 1 vol., les commentaires d'*Ulpien*; *Xénophon*; *Aristote*, *de Animalibus*, et *Origène* en latin. Dans le format in-8°, il ne parut que deux ouvrage grecs : le *Florilegium diversorum Epigrammatum*, et *Euripide*, 2 vol.

En 1504 les livres grecs format in-f° sont : *Commentaires sur Aristote* de Jean le Grammairien, divers traités d'*Aristote*, *Théophraste*, etc., *Démosthène*, dont l'édition, annoncée par lui comme un produit de la nouvelle académie, ne fut tirée qu'à un petit nombre d'exemplaires (1), sans qu'il nous en donne les motifs, et *contrairement*, ajoute-t-il, *à tout ce qu'il avait imprimé dans ses thermes*, c'est-à-dire dans ses ateliers, échauffés en hiver par des poêles pour faire sécher le papier te rendre l'encre plus maniable. Il imprima aussi cette année, dans le format in-8°, *Homère*, 2 vol., et les *Lettres de Pline*, *Salluste* et les *Rime di Petrarcha*.

En 1505 parut un seul volume grec, format in-f° : *Ésope*, suivi d'autres écrits; quelques exemplaires ont la traduction latine intercalée dans le texte, à d'autres elle manque, ce qui a fait croire à deux éditions; dans le format in-8°, une nouvelle édition de *Virgile*.

Cette année les travaux de l'imprimerie d'Alde furent interrompus en partie, et entièrement l'année suivante, par la guerre qui désolait une partie de l'Europe, et surtout l'Italie. Alde, dépouillé de ses biens en terre ferme, dut perdre son temps en voyages et en démarches pour les recouvrer. En revenant de Milan, il fut arrêté par une troupe armée du duc de Mantoue, et conduit à Caneto; il y fut jeté dans une horrible prison. Réclamé par ses amis, il put regagner ses pénates, mais plus pauvre et plus obéré que quand il les avait quittés un an auparavant. Des amis lui vinrent en aide, entre autres le père Sanctus, petit-fils de Marc Barbarigo, qui fut doge, et André *Torregiano* d'Asola, son beau-père.

En 1507 il ne parut qu'un petit volume in-8°, devenu très-rare : c'est l'*Hécube* et l'*Iphigénie en Aulide*, d'Euripide, traduites en latin par Érasme, qui y a joint une ode à l'honneur de Henri VII.

En 1508 parut la seconde édition de la *Grammaire Latine* d'Alde. Cette année Erasme vint à Venise, où il fit imprimer par Alde une édition beaucoup plus ample de ses *Adages*, dont le premier essai avait été imprimé à Paris, en 1500, par Jean Philippi, et ensuite par Josse Bade (2).

Dans sa préface, Érasme rend grâce à Alde du secours qu'il en obtint. Alde, nous dit-il, mit à sa disposition tous les documents qu'il avait déjà réunis sur le même sujet; en sorte que, secondé par son obligeance et par le secours des amis d'Alde, non moins obligeants, Jean Lascaris, Baptiste Egnatius, Marcus Musurus, le frère Urbain, il put compléter à Venise son ouvrage, dont il n'avait apporté que de maigres et confus matériaux (3); à mesure qu'il écrivait, Alde impri-

(1) Les priviléges accordés à Alde pour les livres qu'il imprimait n'empêchaient pas qu'ils ne fussent contrefaits à Fano, par Soncino, et à Florence par les Juntes. Les Lyonnais contrefaisaient aussi, mais dans un caractère plus lourd, les in-8° d'Alde dès qu'ils paraissaient. Tout, jusqu'à ses préfaces, y était copié, sauf la date et la marque d'Alde. L'incorrection des premiers volumes était surtout tellement révoltante, qu'Alde eut soin d'en avertir le public dans un avis en forme de placard, daté du 16 mars 1503, où il exprime le chagrin que lui causent ces éditions frauduleuses, qu'on cherche à faire passer pour *aldines*, et qui, très-mal exécutées et remplies de fautes, peuvent nuire à sa réputation, outre qu'elles nuisent à ses intérêts. Pour indiquer le moyen de les reconnaître, il signale les fautes typographiques qu'elles contiennent : « mais ce qui est piquant, c'est que les contrefacteurs, alertes à veiller à leurs intérêts, tournèrent à leur profit cet avis destiné à nuire au débit de leurs éditions. Ainsi lors qu'Alde indique telle et telle faute dans le Juvénal ou quelque autre ouvrage, aussitôt ils réimpriment des feuillets nouveaux où la faute est corrigée, et trompent de nouveau l'acheteur, en lui prouvant par ce nouveau faux que leur édition n'est pas la contrefaçon qu'Alde avait ainsi signalée. »

(1) Has Demosthenis orationes ex Neacademia nostra emittimus...... cum et admodum quam pauca exempla imprimenda curaverim, idque coactus, quod in nullo ante accidit volumine excuso in thermis nostris.

(2) C'est surtout en Allemagne que les Adages d'Érasme eurent un prodigieux succès. Mathieu Schurer les réimprima onze fois de 1509 à 1520 ; et Froben en donna dix éditions de 1513 à 1539, sans compter sept à huit éditions publiées ailleurs.

(3) Venetiam nihil mecum apportabam, præter confu-

mait; en sorte qu'en neuf mois l'édition fut exécutée.

Dans son long commentaire sur le proverbe *Festina lente,* Érasme se plaît à donner les plus grands éloges au savoir et à l'obligeance d'Alde et à son zèle infatigable pour améliorer les textes au moyen des manuscrits, qu'il faisait rechercher en Pologne, en Hongrie et ailleurs. « Si, dit-il, quelque divinité protectrice venait en aide à Alde, on le verrait publier tout ce que les langues grecque, latine et hébraïque nous ont laissé de monuments littéraires. » Dans cette dissertation Érasme entre dans de grands détails sur l'imprimerie d'Alde et sur *l'ancre et le dauphin*, marque emblématique de l'imprimerie d'Alde (1). En signalant les immenses travaux littéraires et typographiques de ce savant imprimeur, il compare la gloire acquise par Ptolémée en formant une vaste bibliothèque, mais bornée par des murailles, à celle d'Alde fondateur d'une bibliothèque qui n'aurait d'autres bornes que celles de l'univers.

Alde donna aussi cette année une édition de *Pline le jeune* en format in-8°, et les *Rhetores Græci*, 2 vol. in-f°, très-bien imprimés.

En 1509 Alde ne publia dans le format in-f° que les opuscules de *Plutarque;* c'est la première édition. Dans le format in-8°, il donna une seconde édition d'Horace, plus correcte que la première, accompagnée d'un excellent traité *De Metris Horatianis*, composé par lui avec tant de méthode que ce traité fut souvent réimprimé.

La ligue de Cambray contre Venise et les désastres qui en furent la suite forcèrent Alde à suspendre de nouveau les travaux de son imprimerie pendant les années 1510 et 1511. Elle fut enfin rouverte en 1512, année de la naissance de Paul Manuce.

am et indigestam operis materiam,.... magna mea emeritate simul utrique sumus agressi : ego scribere, Aldus excudere. Aldus nihil habebat in Thesauro suo quod non communicaret, etc. (*Erasmi Adagia, chil. II, cent.* 1, *art* I, au mot *Festina lente*, p. 350 de l'edition de Robert Estienne, 1558.)

(1) Il dit que cet emblème, *le dauphin s'enroulant autour d'une ancre*, se trouvait sur des médailles impériales. On la voit en effet sur le revers d'une médaille de Vespasien, en argent, et aussi de Domitien. Bembo fit présent d'une de ces médailles de Vespasien à Alde, qui y ajouta l'adage latin *Festina lente*, adopté par Auguste; en effet le dauphin désignant la vitesse par la rapidité avec laquelle il fend les ondes, et l'ancre étant une marque de solidité et de constance, ces deux emblèmes exprimaient avec justesse que pour travailler solidement il faut un labeur sans relâche mais accompagné d'une lente réflexion. A ce sujet on voit dès 1499 Alde écrire au prince de Carpi, à la fin du recueil des *Anciens Astronomes :* « Sum ipse mihi optimus testis me semper habere comites, ut oportere aiunt, delphinum et anchoram. Nam et dedimus multa cunctando, et damus assidue. »

En 1571 l'empereur Maximilien II, par un diplôme de noblesse du 28 avril, accorda à Paul Manuce le droit d'ajouter à cette arme de famille l'aigle impériale. Mais la mort de Paul Manuce, survenue peu après, ne lui permit pas d'imprimer ces armes sur aucun de ses livres; elles ne parurent que sur ceux d'Alde le jeune, son fils.

Cette année parut la troisième édition de la *Grammaire Grecque* de Lascaris, format in-4°, et dans le format in-8° les *Erotemata de Chrysoloras*, les *Épîtres familières de Cicéron*, *Valère-Maxime* et *Martial*.

En 1513, dans le format in-8°, les *Commentaires de César*, *Ciceronis Epistolæ*, et *Pindare*. Cette édition, belle et rare, a servi de base à toutes les éditions, jusqu'à la nouvelle recension des manuscrits faite par Bœckh. Dans la préface, adressée par Alde à André Navagero, il lui dit :

« Voici déjà quatre ans, cher Navager, que j'ai dû suspendre mes travaux, quand j'ai vu l'Italie tout entière en proie au cruel fléau d'une guerre acharnée. Je fus forcé de quitter Venise pour tâcher d'obtenir la restitution de mes champs et jardins perdus, non par ma faute, mais par celle de ces temps désastreux. Démarches inutiles! etc. »

Sans se décourager par tant d'adversité, il annonce à Navager, dans une longue liste, tous les auteurs grecs qu'il se propose de publier, si toutefois *le rocher qu'il roule depuis tant d'années ne l'écrase pas*. Enfin, il se préparait à réunir en un seul volume les Scolies revues de Pindare, d'Hésiode, de Sophocle, d'Euripide, d'Eschyle, de Théocrite et d'Appien.

Cette même année parut dans le format in-folio :

1° *Rhetorum Græcorum Orationes*, en trois parties. On y trouve plusieurs discours découverts au mont Athos par Lascaris, pendant la mission que Laurent de Médicis lui avait donnée pour recueillir des manuscrits en Grèce. « En sorte, dit Alde dans sa préface dédicatoire, que si ces discours nous sont conservés, c'est autant à Laurent de Médicis qu'à Lascaris, cet homme unique en savoir et en qualités de tous genres, qu'on en est redevable. » Dans cette préface il signale les bienfaits du pontificat de Léon X (1), et fait des vœux pour ce protecteur et restaurateur des lettres en Italie, où il a fait renaître l'âge d'or.

2° *Platon*. Cette belle édition, aussi rare que précieuse, publiée par les soins réunis d'Alde et de Musurus, est dédiée au pape Léon X, dont Alde reçut de nouveaux priviléges. Alde écrit dans la préface qu'il voudrait racheter d'un écu d'or toute faute qui pourrait s'y rencontrer.

3° *Alexander Aphrodisiensis*. Dans sa préface au prince de Carpi, Alde lui raconte qu'un grand travail entrepris sur les Commentaires et sur d'autres auteurs grecs par le savant F.

(1) Hoc enim Pontifice, tot rapinæ, tot cædes, tot hominum scelera cessabunt et bella in primis malorum omnium causa; hoc pacis filio renovabitur mundus. Hic ille est quem, afflicti, oppressi, submersi, promissum expectabamus. Hic vir hic est, aurea condet sæcula, qui rursus Latio regnata per arva Saturno quondam. Hic ille Leo, de quo scriptum est : Vincet Leo ex tribu Juda.

Di patrii indigetes, et Romule, Vestaque mater, etc.

Cette épître est datée de mai 1513.

V. Bergomas fut brûlé ainsi que la bibliothèque, si précieuse, de ce savant, et qu'au moment où il imprime cet ouvrage

« Vicinæ, ruptis inter se legibus, urbes
Arma ferunt, sævit toto Mars impius orbe.

Toutefois, ajoute-t-il, je ne cesserai pas de remplir mes promesses et de rouler le rocher jusqu'au sommet de la montagne. »

4° *Thesaurus Cornucopiæ*, ou recueil de grammaires et commentaires latins, tels que *Terentius Varro*, *Festus*, etc.

5° Un recueil d'ouvrages d'*Aristote*, de *Théophraste*, sur l'histoire naturelle, etc.

En 1514, Alde publia : dans le format in-folio, le dictionnaire d'*Hesychius*, première édition; *Athénée* et *Suidas;* — dans le format in-4°, les traités de *Rhétorique de Cicéron*, les *Agronomes Caton*, *Varron*, *Columelle*, etc.; *Quintilien*, et une nouvelle édition de la *Grammaire Latine;* — dans le format in-8°, *Il Petrarcha*, l'*Arcadia de Sannazar*, une réimpression de *Virgile*, *Valère-Maxime*.

En 1515, année de la mort d'Alde, parut dans le format in-8° *Catulle*, etc.; et les *Divinæ Institutiones de Lactance*, où se trouve une espèce d'éloge funèbre d'Alde, par J.-B. Egnatius, de Venise. Il y énumère les grandes qualités qui rendent le nom d'Alde célèbre dans toute l'Europe, et il y déplore sa mort, occasionnée par l'excès d'un travail de jour et de nuit.

Lucain, l'*Éloge de la Folie* par *Erasme*, le *Dante*, *Lucrèce*, parurent après la mort d'Alde Manuce, ainsi que sa *Grammaire Grecque*, publiée par Marc Musurus.

Alde l'ancien mourut le 6 février 1515, et en lui s'éteignit l'académie qu'il avait formée de ses savants amis. Plus tard, nous la verrons reparaître sous le titre d'*Academia della Fama*. Par les ordres d'Alde, son corps fut porté à Carpi, chez le prince dont il avait été le précepteur; il voulut aussi que sa veuve et ses fils allassent demeurer dans cette principauté, où ces princes leur firent don de quelques possessions. Alde fut enseveli dans l'église de Saint-Patrinian, avec des livres dont on l'entoura dans son cercueil, et son oraison funèbre fut prononcée par Raphael Regius, professeur de cette ville.

Alde avait eu de sa femme *Maria* Torregiani quatre enfants; l'aîné, Manutio de Manuti, vécut à Asola, pourvu d'un bénéfice ecclésiastique. Antoine fut libraire à Bologne et Paul Manuce, qui n'avait que trois ans lorsqu'il perdit son père, fut élevé par son grand père, André d'Asola (Torregiani), jusqu'à ce qu'il pût reprendre la direction de l'imprimerie.

La fille d'Alde est désignée dans le testament de son père sous le nom de *Alda*.

Outre son mérite personnel, Alde fut doué des plus rares qualités morales; il était modeste et rendait justice à ses collaborateurs, dont il sut s'attirer l'amitié, et il jouissait de la confiance des savants et des hommes les plus distingués de son époque, et les bibliothèques si riches en manuscrits des patriciens Antoine Maurocen[illegible], Daniel Renieri, Aloisio Mocenigo étaient à sa disposition pour l'amélioration des textes de ses savantes éditions. Son mérite seul décidait plus d'un savant à se rendre à Venise. Les jours et les nuits ne pouvaient lui suffire, nous dit-il, pour répondre à toutes les lettres qu'il recevait.

Parmi ses principaux collaborateurs, qui étaient ses commensaux et qui sont mis au rang des correcteurs de son imprimerie par M. Manni, puisqu'ils recevaient des émoluments, on compte Aleander, qui depuis devint cardinal et était alors dans l'ordre des mineurs; le savant crétois Marc Musurus, à qui Alde a dédié son travail sur l'orthographe des mots grecs; Alcyonius, que l'on a accusé d'avoir détruit le traité de Cicéron *De Gloria* pour anéantir la trace des emprunts qu'il en avait faits dans son écrit intitulé : *Medicis legatus, sive de Exilio;* Demetrius Chalcondyle, l'un des plus savants grecs réfugiés à Venise après la prise de Constantinople; enfin Érasme (1), bien qu'il s'en soit défendu, mais à tort, si l'on donne ce titre de correcteur de l'imprimerie des Alde à celui de savant éminent qui collationne et rectifie les textes bien plus encore qu'il ne corrige typographiquement les fautes commises par les ouvriers (2).

Indépendamment des soins donnés à ses nombreuses éditions grecques et latines publiées sur des manuscrits difficiles à réunir, difficiles à déchiffrer, et qu'Alde prenait soin de collationner et d'accompagner de préfaces, de dissertations écrites en très-bon latin, quelquefois même en grec, il a laissé un grand nombre d'ouvrages, qui seuls lui mériteraient la renommée littéraire dont il jouit.

Sa *Grammaire Grecque* devait paraître même avant la grammaire latine; mais elle ne fut publiée qu'en 1515, après sa mort, par les soins de Marc Musurus, son ami, qui l'accompagna d'une préface, où il déplore la perte de son bienfaiteur, et signale ses grandes qualités, sa générosité, et ses efforts ainsi que ceux du sénat de Venise pour transporter et faire revivre en Italie la langue et les écrits des Grecs, anéantis par les Turcs (3).

(1) Erasme nous dit, dans le *Catalogus omnium Erasmi Lucubrationum*, placé à la suite de ses *Adagia*, qu'après leur achèvement il s'occupa d'autres travaux littéraires sur Térence, Plaute et Senèque, et qu'après en avoir exactement corrigé les textes sur les anciens manuscrits, il les laissa à Alde pour les utiliser comme il l'entendrait.

(2) Non est moris nostri fraudare quemquam sua laude; immo decrevimus omnes quicumque mihi vel opera, vel inveniendis novis libris, vel commodandis raris et emendatis codicibus, vel quocumque modo adjumento fuerint notos facere studiosis, ut et illis debeant se mihi debent.

Préface d'Alde adressée à Musurus en tête du Stace de 1502.

(3) Nihil unquam mihi fuit optabilius quam ut grecæ linguæ propaginem, quæ Turcarum crudelibus lacertis excisa radicitus solo in patrio misere jacebat, apud Italos redivivo germine pullulare viderem. Id totum non

On doit aussi à Alde l'ancien un Dictionnaire Grec-Latin in-fol., qui fut réimprimé en 1524 avec quelques additions de François d'Asola, son beau-frère ; — un petit traité *De metris Horatianis*, souvent réimprimé. Il a aussi traduit du grec en latin plusieurs ouvrages, la Grammaire de Lascaris, la Batrachomyomachie, les Vers dorés de Pythagore, les Sentences de Phocylide, les Fables d'Ésope, etc.

Parmi les opuscules d'Alde, il en est un, c'est un petit poëme intitulé *Musarum Panegyris*, qui fut imprimé d'abord sans date, du vivant d'Alde, dans une autre imprimerie que la sienne, mais dont on ne connaît que quatre exemplaires (1); J. Morelli l'a réimprimé en 1606, à Bassano, avec deux autres opuscules; l'un est une lettre adressée à la princesse Catherine (de la famille Pio de Carpi), sur l'éducation à donner à ses fils, Albert et Leonello ; l'autre est le règlement ou loi de l'académie d'Alde ΝΕΑΚΑΔΗΜΙΑΣ ΝΟΜΟΣ, dont un exemplaire unique fut retrouvé par Gaétan Marini dans la bibliothèque Barbarini (2). Il fut rédigé en grec par Scipion Carteromachos (Fortiguerra), et la première obligation pour tout membre de cette académie était d'y parler en grec, sous peine d'en être exclu.

Si ses éditions grecques n'ont pas toute la correction désirable, et ont mérité souvent les reproches que lui a faits le savant professeur Urceus Codrus, il faut tenir compte de l'immensité de travaux incessants, qui ne permettait pas à Alde de tout revoir avec cette attention si pénible qu'exige la lecture des épreuves. C'est ce qu'il déplore lui-même dans les termes les plus amers :

« Vix credas quam sim occupatus : non habeo certe tempus, non modo corrigendis, ut cuperem, diligentius, qui excusi emittuntur libris cura nostra, summisque diu et noctu vigilibus, sed ne perlegendis quidem cursim ; id quod si videres, misereseret te Aldi tui ;... cum sæpe non vacet vel cibum sumere, vel alvum levare. »

Alde l'ancien, après vingt-cinq ans de travaux qui épuisèrent sa vie à l'âge de soixante-six ans, laissa ses enfants presque sans fortune, et mourut à peu près pauvre. Sa vie fut économe et même parcimonieuse, si l'on en croit Érasme ; mais cette parcimonie lui est un nouveau titre de gloire, et accroît encore la reconnaissance dont les lettres lui sont redevables, puisqu'il n'épargnait aucune dépense pour obtenir de bons manuscrits (1).

Presque tous les poëtes du temps l'ont célébré de son vivant et ont déploré sa mort (2). Henri Estienne a composé en son honneur deux pièces, l'une en vers grecs, l'autre en vers latins. Dans l'épître placée en tête du vol. d'Ovide (*Amatoria*), qui parut en mai 1515, le beau-père d'Alde, André d'Asola, témoigne des excellentes qualités de son gendre, de l'amitié qu'il lui portait et de la confiance qu'en retour Alde avait en lui. Il signale son mérite éminent, qui lui rend impossible une tâche qu'il n'ose entreprendre qu'en se faisant seconder par les savants amis qu'Alde avait coutume de consulter malgré son profond savoir, preuve nouvelle de son excellent esprit.

C'est près de l'imprimerie d'Antonelli, installée dans l'un des plus superbes palais de Venise, que l'on voit sur un des canaux les moins fréquentés de Venise, près de Santo-Agostino, une maison de triste apparence où sur une plaque de marbre on lit :

MANUCIA GENS ERUDITOR. NEM. IGNOTA
HOC LOCI ARTE TYPOGRAPHICA EXCELLUIT.

Maittaire, *Annales Typogr.* — Unger, *De Aldi Pii Manutii Romani Vita meritisque*, etc., 2e éd. augmentée par Geret, in-4°; Wittemberg, 1752. — D. M. Manni, *Vita de Aldo Pio Manuzio;* Venise, 1749, in-8°. — G. Marini, *Lettere sull' anno natalizio d'Aldo Pio Manuzio;* in Roma 1804, in-8°. — Aldi Pii Manutii, *Scripta tria, a J. Morellio edita, et illustrata,* in-8°; Bassani typis Remondianis, 1806. — *Notizie leterariæ intorno a i Manuzi Stampatori*, in-8°; Padoue, 1736. Francesco Piacentini. — Ant. Renouard, *Annales de l'Imprimerie des Alde,* troisième édition; imprimerie de Paul Renouard, librairie de Jules Renouard, grand in-8°; Paris, 1834.

solum Illustrissimo Senatui Veneto, qui bonarum litterarum cultores amplissimis præmiis semper fovit, ac liberaliter evexit, verum etiam Aldo Manutio, qui libros studiosæ juventuti suppeditavit, a me referri debet acceptum. Cum enim admirandus ille vir publicas rationes privatis anteponeret, nulli sumptui parcens, nullum prorsus laborem detrectans, propriæ tam pecuniæ profusus quam vitæ prodigus exstitit, ut communi studiorum utilitati prospiceret. Quapropter sæpenumero calamum arripueram, ut hæc exararem, sed calamus arreptus doloris ob amissum Aldum concepti, vulnus, quod nondum cicatricem obduxerat, refricabat.

(1) Du temps de Morelli on n'en connaissait que deux.

(2) Il servait de garde à un exemplaire de la première édition de l'*Etymologicon Magnum* de 1499. J. Morelli (Aldi Scripta tria), p. 10.

(1) Il paraît que la sobriété de la table d'Alde avait tellement choqué Érasme, accoutumé à de meilleurs festins, que, dans l'un de ses colloques les plus plaisants, intitulé *Opulentia sordida,* il a cherché à ridiculiser la famille entière d'Alde en nous représentant André d'Asola, beau-père d'Alde, dans le *Pater familias* Antronius. Orthogonus et sa femme sont Alde et sa femme, fille d'André d'Asola. Parmi les nombreux commensaux de la table d'Alde figure, sous le nom du Grec Verpius, soit Jean de Crète, soit Marc Musurus.

Comme chaque jour trente-trois personnes étaient nourries dans la maison d'Alde, il était naturel et nécessaire que la plus grande économie y présidât. Si Érasme s'est livré à ces personnalités où la satire est voilée, ce fut probablement pour répondre à la critique brutale de Jules César Scaliger, qui lui reprochait de s'être échappé d'un cloître de Hollande pour chercher un refuge chez Alde, s'employant à la correction des épreuves, *mangeant comme trois en ne travaillant que comme un.*

(2) Quid enim Aldus, dum nostro commodo inservire posset, intentatum reliquit. Cuinam impendio dum ex ultimis terrarum partibus castigatum aliquod exemplar afferri curaret, unquam pepercit? Nec mirum iccirco fuit, si tam bonos omnes illius obitus commovit, quam vita juvaret. (*F. Floridus Sabinus,* dans son apologie contre les calomniateurs de la langue latine; Lyon 1537).

Soleva messer Aldo non perdonare ne a spesa, nè a fatica d'aver bonissimi testi antichi, et quelli conferendo insieme, ed apresso ragunando uomini espertissimi, col giudizio loro reformò, ed emendò infiniti buoni auttori latini. (*Doni. J. Marini,* 1552-1553, in-4°).

MANUZIO (*Paolo*), né à Venise, le 12 juin 1511 (1), mort dans cette ville, le 6 avril 1574. Il n'avait que trois ans lorsqu'il perdit son père. Il fut élevé, ainsi que ses deux autres frères (2) et sa sœur, par les soins de leur mère et de leur aïeul André d'Asola, qui prit la direction de l'imprimerie, ce qui plus tard fit naître des discussions entre les membres de la famille. L'ardeur du jeune Paul Manuce pour l'étude fut telle qu'il tomba malade et dut, par ordre des médecins, suspendre toute lecture; ce ne fut qu'après deux ans d'intervalle qu'il put reprendre ses études. Il s'adonna avec passion et avec le plus grand succès à écrire en latin, en formant son style à l'imitation de celui de Cicéron, et il y excella. En 1529 son aïeul maternel André d'Asola mourut, ce qui fit naître de nouvelles complications d'intérêt entre les fils d'Asola, François et Frédéric, et leurs cousins. Tous les livres imprimés par Alde Manuce jusqu'en juillet 1536 portent cette indication, *Venetiis, in ædibus heredum Aldi Manutii* (*Romani*) *et Andreæ Asulani soceri*, ce qui prouve un arrangement entre les deux familles, soit pour la continuation des ouvrages commencés, soit pour d'autres publications.

De tous les fils d'Alde, Paul Manuce était le plus digne de soutenir l'honneur du nom de son père; mais il était découragé par ces dissensions domestiques, et ce fut en quelque sorte malgré lui qu'en 1533, à l'âge de vingt-et-un ans, il prit la direction de l'imprimerie paternelle, dont les travaux étaient restés suspendus depuis quatre années. J. Baptiste Egnazio, l'ancien ami de son père, qui l'encourageait à continuer la tâche glorieuse dont il le savait capable, le seconda dans ses travaux littéraires, et Paul lui en a témoigné toute sa reconnaissance (3). Pour donner plus de lustre à son imprimerie, Paul Manuce en renouvela les caractères (4).

Depuis la mort d'Alde (6 février 1515) jusqu'à celle d'André d'Asola, son beau-père, tous les livres sortis de l'imprimerie des Aldes avaient paru sous cette indication : *In ædibus Aldi et Andreæ Asulani* (5).

(1) Voy. Aug. Sinapius, *Apparatus ad Pauli Manutii vitam;* Leipzig, Fleischer, in-4°.

(2) Dans la lettre en tête des *Amatoria* d'Ovide, qui parut au mois de mai 1515, année de la mort d'Alde l'ancien, André d'Asola dit avoir pris soin de ses quatre petits-fils et de sa fille, devenue veuve. — Multas ob causas magnum mihi dolorem attulit Aldi generis mei mors. Primo non solum generum, qui et doctissimus et optimus omnium vir esset, amittebam, deinde cum is viduam mihi filiam, quatuor orbos nepotes, relinqueret, neque ego illos, maxime ope mea indigentes, deserere ullo pacto aut deberem aut vellem, magno id mihi oneri futurum esse videbam.

(3) Ille mihi primum ad eas artes iter ostendit a quibus bene beatique vivendi ratio proficiscitur. Préface adressée à Maffeo Leoni, en tête des *Epistolæ familiares*, 1533, in-8°.

(4) Préface de Georges Logus au poëme de *Gratius;* imprimé par Paul Manuce en 1534. Voy. aussi la préface de Victor Trincavella en tête de l'édition de *Themistius*, imprimée par Paul Manuce en 1534.

(5) Le dernier livre qui porte cette indication est *Recognitio Veteris et Novi Testamenti*, etc. *per Aug. Eugubium;* in-4°, 1529.

C'est par la *Rhétorique* de Cicéron et par ses Épîtres familières que Paul Manuce inaugura sa prise de possession de l'imprimerie paternelle, et sa prédilection pour cet auteur s'est manifestée dans tout le cours de sa carrière par le nombre des éditions qu'il en donna et par l'importance de ses travaux littéraires pour en améliorer le texte et le commenter.

En 1535, cédant aux sollicitations amicales de ses amis et à un faux espoir de grands avantages, il se rendit à Rome, dont les antiquités et les souvenirs l'enchantaient, il y reçut l'accueil le plus bienveillant; mais quand il revint à Venise, rappelé par ses affaires, il les trouva dans un triste état (1), ce qui troubla son repos.

Son mérite le faisait rechercher partout, et Florence désirait se l'approprier; mais son voyage à Rome l'avait rendu prudent, et il resta à Venise, où en 1537 il voulut, à l'exemple de son père, prendre le soin d'instruire douze jeunes gens nobles, réunion que dans une de ses lettres il nomme sa Jeune Académie; mais l'année suivante, en butte à des jalousies que lui avait créées son mérite, et fatigué par de nouvelles dissensions de famille, il alla se renfermer quelques mois à Césène, dans la bibliothèque des Franciscains, pour y collationner des manuscrits. De là il se rendit à Ferrare, où il trouva un protecteur dans le cardinal B. Accolti. De 1538 à 1539 quelques ouvrages parurent sous le nom des fils Torregiani.

Enfin, en 1540 Alde se sépara de ses oncles François et Frédéric Torregiani, et dès ce moment les livres qu'il imprima portent ordinairement *Aldus* seul; souvent *Apud Paulum Manutium, Aldi filium.* En 1569 il se plaint qu'on ait apporté des changements à l'ancre Aldine, et il écrit à son fils (28 mai 1569) pour qu'on maintienne l'ancre paternelle (2) : « Non conosco persona che possa levar la reputatione a quella insegna, che sarà accompagnata dal mio nome, o dal tuo; » et dans sa lettre du 31 juin il lui recommande de mettre cette indication au-dessous de l'ancre : Apud Aldum Manutium, Paulli F. Aldi N. « accio che da tutti s'intenda ».

En tête de l'édition des *Épîtres familières* de Cicéron, qu'il publia cette année, il dit « que, voyant les fautes commises par l'incurie des compositeurs et correcteurs, c'est désormais lui-même qui lira ses épreuves (3).

Deux chaires d'éloquence lui furent offertes, l'une à Venise, l'autre à Padoue. Sa faible santé et les travaux de son imprimerie, qu'il reprit avec activité, lui firent refuser ces propositions ainsi que celles que lui fit également l'Espagne.

(1) Voy. la lettre 7 du livre 1er.

(2) Cette marque est encadrée dans un cartouche ou à droite et à gauche on voit des anges.

(3) Non, ut solet, per vicarium, sed ipsemet quotidiana cura.

Son père avait publié presque tous les auteurs grecs; il s'attacha de préférence aux latins, surtout à Cicéron, l'objet de ses affections particulières. Le commentaire qu'il a laissé sur presque toutes les parties des œuvres de Cicéron (1), la révision qu'il a faite du texte, sa traduction des *Philippiques de Démosthène*, en excellent latin, ses quatre traités sur les antiquités romaines (2); ses nombreuses préfaces et notes ajoutées à ses éditions prouvent que Paul Manuce, dont la réputation d'excellent latiniste est universellement reconnue, était aussi un habile archéologue.

La mort du cardinal Bernadino Maffei, qui le protégeait et l'encourageait dans ses travaux, lui causa une telle affliction qu'il en tomba gravement malade.

Henri Estienne, pendant son séjour à Venise, se lia d'amitié avec Paul Manuce, et fit imprimer chez lui sa traduction en vers latins de plusieurs idylles de Moschus, de Bion et de Théocrite, suivie de trois poëmes de Henri Estienne en l'honneur de la vie champêtre, et d'une traduction en vers grecs d'une élégie de Properce (*Venetiis, Aldus,* 1555).

La réputation de Paul Manuce était si grande en Italie et même en Europe, qu'on sollicitait vivement l'honneur de le voir, et dans ses lettres il regrette le temps consumé par ces vains devoirs de société. En 1556 une maladie des yeux à laquelle il était sujet prit plus de gravité, et de nouveaux troubles de famille compromirent sa santé, qui fut toujours très-faible. Outre les soins à donner à sa femme et à ses enfants, « c'est à moi, dit-il, que recourent mes frères pour les aider, l'un de ma bourse, et tous deux de mes conseils; bien plus, les frères de ma femme veulent que je m'interpose dans les différends survenus entre eux pour le partage de l'héritage de leur père ». C'est au milieu de ces difficultés qu'il trouvait encore le temps d'exécuter ses grands travaux littéraires sur les antiquités romaines et ses commentaires sur les écrits de Cicéron.

Les princes de Ferrare renouvelaient les instances qu'ils lui avaient faites seize ans auparavant, et le pressaient de transporter son établissement dans leur ville, à des conditions avantageuses; Bologne lui faisait aussi des propositions pour s'y fixer ainsi que sa famille. Profitant des bonnes dispositions des habitants de cette ville à son égard, il facilita à son frère Antoine Manuce les moyens d'établir à Bologne une petite imprimerie, à laquelle il joignit un dépôt de ses livres (3). En 1556 il hésitait encore entre Rome, où il avait fait plusieurs voyages, et Ferrare et Bologne, pour aller s'y fixer, lorsque Badoaro, l'un des sénateurs les plus distingués de Venise, conçut et exécuta le projet de fonder dans son propre palais une académie composée de cent personnes les plus habiles en littérature et dans les sciences. Cette académie, qui fut nommée *Accademia Veneziana* et aussi *della Fama* (1), devait s'occuper de toutes les branches des connaissances humaines, à peu près sur le même plan que notre Institut de France. Cette circonstance, qui permettait à Paul Manuce de publier de belles et savantes éditions et les ouvrages nouveaux que d'après les statuts chaque académicien devait composer sur des sujets intéressant les lettres et les sciences, le décida à rester à Venise et à se charger de la direction de l'imprimerie, indépendamment d'une chaire d'éloquence. C'est en France qu'il fit fondre, par Garamond, le caractère de moyenne grandeur (2) qui lui servit pour les impressions de l'académie et pour celles qu'il fit pour son compte.

Dans les années 1558 et 1559 Paul Manuce publia, concurremment avec les impressions qui portent son nom, 57 ouvrages avec l'indication; *In Academia Veneta*, nommée aussi *Academia della Fama* parce que tous ses ouvrages ont pour emblème la Renommée (*Fama*) avec ces mots sur une banderolle : *Io volo in ciel per riposarmi in Dio;* c'était le prélude d'ouvrages plus importants. Par malheur la fortune du fondateur Badoaro croula, et entraîna la ruine de l'académie, en 1561.

Compromis par ses associés dans une spéculation commerciale, Paul Manuce dut quitter Venise et rester deux ans à Padoue. Bientôt son innocence fut reconnue, et il revint à Venise. Des lettres du cardinal Seripandi lui témoignaient le vif désir qu'avait le pape Pie IV de lui confier à Rome l'impression des Pères de l'Église d'après les beaux manuscrits de la bibliothèque Palatine. Le saint Père donnait à Paul Manuce cinq cents ducats d'or par an, trois cents pour ses frais de déplacement, et la promesse d'un bénéfice pour son fils. La dépense des impressions était à la charge de la chambre apostolique, et quand les frais étaient couverts, la moitié des bénéfices était reservée à Alde. Les livres devaient être vendus au plus bas prix. Paul Manuce accepta ces propositions (3), et arriva le 7 juin 1561 à Rome,

(1) Son commentaire le plus important est sur les *Oraisons*. Il ne parut en entier qu'après sa mort, par les soins de son fils, en 3 vol. in-fol., 1578-1579.

(2) 1° *De Legibus*, 1557, in-fol.; 2° *De Senatu*, publié en 1581 par son fils, in-4°; 3° *De Comitiis*, Bologne, 1585, in-fol.; 4° *De Civitate Romana*, Rome, 1585, in-4°.

(3) On ne connaît guère de lui qu'un seul livre, très-rare, dont Vittoria Colonna, marquise de Peschière, est l'auteur; il est intitulé : *Pianto della Signora marchesa di Pescara*, etc.; in-8°, imprimé en 1557, *nella magnifica città di Bologna, per Antonio Manuzio*. Voy. *Apparatus ad Pauli Manutii vitam*, par A. Sinapius.

(1) L'academie nomma pour son chancelier Bernardo Tasso, le père du célèbre poëte.

(2) Dans l'une de ses lettres, du 21 juillet 1558, il dit : *Il carattere maggiore è quello che onorò molto la stampa di mio padre. Il mezzano ho fatto venir de Franza, et sono tutti i piu eccellenti nel suo genere.*

(3) Laborabam domesticis incommodis, fratrum meorum culpa : nec spes erat emergendi, nisi nova consilia caperentur. (*Lettre à J. Craton*, novembre 1570).

précédé d'une grande réputation. Il y fut bien accueilli ; une belle et agréable maison lui fut donnée, et le pape veilla à ce qu'il eût en aide d'habiles correcteurs (1). En plein consistoire, il dit à trois cardinaux amis d'Alde : « Ayez soin que rien ne manque à Manuce et à l'imprimerie, parce que notre volonté est d'en faire un très-honorable établissement (2). »

Paul Manuce fit venir de France un assortiment de matrices, ou frappes, de beaux caractères. Il aurait voulu employer le caractère italique de son père, si connu sous le nom de *testo d'Aldo ;* mais il ne put obtenir des Turrisan ni les frappes ni les poinçons, qui leur appartenaient par suite du partage de famille. La direction de son imprimerie de Venise fut confiée à son fils Alde.

Il paraît que l'imprimerie fondée à Rome par le pape fut mise pour la moitié à la charge de la municipalité de Rome *del Popolo.* C'est ce qui explique pourquoi les éditions de Paul Manuce exécutées à Rome portent l'indication : *in ædibus Populi Romani.* Le premier livre qui en sortit fut le *Saint Cyprien*, en 1563; puis un grand nombre d'ouvrages, tels que les *Lettres de saint Jérôme*, *Salvien*, etc. Mais à la mort de Pie IV les magistrats *del Popolo*, qui n'avaient pas partagé l'affection du saint-père pour Paul Manuce, lui demandèrent, au commencement de janvier 1566, de leur remettre les clefs, c'est-à-dire de fermer l'imprimerie et de la transporter ailleurs. Paul les leur rendit le dimanche 6 janvier, et le lundi 7 le pape Pie V fut élu. Il était bien disposé en faveur d'Alde; aussi quand les municipaux vinrent se prosterner devant lui, il les reçut durement (3).

La défense faite par Pie V de rien imprimer à Rome qui ne fût exclusivement destiné à la religion ne permettait à Alde de publier ni ses Commentaires, ni les œuvres de Cicéron, son occupation favorite, ni ses ouvrages sur l'antiquité (4) ; c'était à Venise, chez son fils, qu'il les faisait exécuter. Le besoin de surveiller lui-même ses impressions, sa faible santé et les fatigues auxquelles il succombait, l'engagèrent enfin à renoncer à la direction de l'imprimerie à Rome, confiée à ses soins depuis neuf ans. Dans une lettre à son fils, en date du 13 avril 1569, il lui annonce son intention de venir se fixer à Venise au moins six mois, pour y imprimer à ses frais son *Commentaire,* ce qui pourra lui coûter 450 écus, et il lui mande que déjà il avait reçu de l'empereur et du roi de France un privilége pour dix ans et qu'il attend celui d'Espagne et de Flandre.

Après un voyage à Vérone et à Milan, il revint encore à Rome, où ses anciens amis l'accueillirent avec joie. Le pape Grégoire XIII, qui prenait intérêt à ses travaux, l'encouragea à les poursuivre; en sorte que Paul Manuce reprit la direction de l'imprimerie, tout en travaillant à son *Commentaire sur Cicéron* huit heures par jour. Il se préparait à retourner à Venise pour l'imprimer, lorsque, à l'âge de soixante-deux ans, il mourut, à Rome, et fut enterré à l'église de Sainte-Marie-à-la-Minerve.

Son frère aîné, Manutio de' Manutii, né en 1506, à Asola, mourut le 12 novembre en 1568 (1); son autre frère, Antoine, qui mourut à Bologne, vers 1560, fut l'éditeur, en 1543, d'un recueil de voyages, intitulé : *Viaggi alla Tana in Persia,* etc., in-8°. Il paraît même qu'Antoine avait établi à Bologne une petite imprimerie, puisque l'on connaît quelques volumes publiés sous cette indication : *Bononiæ, apud Antonium Aldi filium*, et portant une petite ancre avec les mots : *Aldi filii*, entourée d'un cartouche employé par ce seul Antoine Manuce dans le petit nombre de livres ainsi désignés (2).

Les principaux travaux littéraires de Paul Manuce ont été consacrés à Cicéron. Les soins qu'il a donnés à la révision du texte dans les nombreuses éditions dont il fut l'éditeur ont contribué beaucoup à l'améliorer. Sa critique était sage et fondée sur la connaissance la plus approfondie du latin et du style de Cicéron.

Son Commentaire sur les *Lettres familières de Cicéron*, qui s'est augmenté d'édition en édition, forme dans celle de 1579, qui est la dernière, un gros volume in-fol. (3). Il en fut de même pour les *Lettres à Atticus ;* les Commentaires s'accrurent aussi au point de former un gros vol. in-fol. dans l'édition de 1582. Ses Commentaires sur les lettres *ad Brutum*

(1) « Voglio che si spenda e straspenda per dar correttori in ajuto del Manutio, acciò che la sua debil complessione non patisca. » Un père, ajoute Paul Manuce, qui nous rapporte ces paroles, pourrait-il rien dire de plus aimable et de plus tendre pour son fils?

(2) Lettre XXVIII de Paul Manuce à son frère Manutio de' Manutii, p. 66.

(3) « Andate via, andate via, rimettete in casa subito messer Paolo Manutio; et poi tornate; se ne parera di farvi delle gratie, vele faremo. »

(4) Une édition du Décaméron de Boccace, *revisto e purgato*, conformément à l'ordre donné au concile de Trente, devait être imprimée à Rome par Paul Manuce, auquel les commissaires florentins avaient remis le manuscrit; mais sur les réclamations des Giunti à Florence un privilege leur fut egalement accordé : ils l'imprimèrent en 1573, et dans la même année ils en donnèrent deux éditions, ce qui empêcha probablement Alde Manuce d'imprimer celle pour laquelle il avait obtenu l'approbation inquisitoriale, le 8 août 1572.

A Rome, dit Daunou, l'imprimerie avait eu une grande activité jusqu'en 1475; mais après cette epoque, sous les pontificats d'Innocent VIII et d'Alexandre VI, on n'a presque plus imprimé dans cette ville que des harangues, des bulles, etc.

(1) D'un caractère indolent, il vécut à Asola, content d'un petit bénéfice ecclésiastique. Son frère lui témoigna en tout temps une amitié sincère, et lui vint souvent en aide. Alde Manuce, dans sa lettre à son fils, en date du 15 janvier 1569, lui envoya cette inscription pour être placée sur la tombe de son frère : Manutio, Aldi F., ea prudentia, iis moribus ornato, ut paternæ laudis hæreditatem egregie tueretur, Aldus Manutius, fratri filius, cum lacrymis p. Vix. ann. LXIII.

(2) Le premier que l'on connaisse est intitulé : *Taxaqueti Hispani Orationes*, 1556

(3) La première édition, de 1540, de son Commentaire joint au texte ne formait que 40 feuillets.

et ad Quintum fratrem ne sont pas moins considérables; mais le plus important de tous ses travaux est celui qu'il fit sur les *Oraisons*. Il ne parut en entier qu'après sa mort, en 3 vol. in-fol., 1578-1579. Il a aussi rédigé des notes sur Virgile.

Ses travaux sur *les Antiquités* jouissent aussi d'une grande estime, et ses quatre traités : *De Legibus*, 1557, in-fol.; *De Senatu*, publié en 1581, par son fils, in-4°; *De Comitiis*, 1585, Bologne, in-fol.; *De Civitate Romana*, 1585, Rome, in-4°, sont encore consultés avec fruit.

La correspondance de Paul Manuce avec les hommes les plus honorables de son époque fut tellement estimée, de son vivant et après sa mort, qu'il en imprima lui-même sept éditions et son fils trois autres; elle fut ensuite fréquemment reproduite (1). Dans sa lettre (Livre V, 2) à son ami Paleotto, il lui donne les motifs qui lui ont fait recueillir ses lettres, attendu que, par désœuvrement, plusieurs personnes (*bonas scilicet horas male collocantibus*) s'amusaient à les transcrire, ce qui lui fit redouter de les voir imprimer avec des inexactitudes provenant soit de la négligence, soit même de la déloyauté (*late enim patet hoc vitium*). Il ne s'est d'ailleurs décidé à les imprimer, nous dit-il dans la préface, que sur les instances réitérées des hommes les plus éminents de Venise (2).

Dans cette volumineuse correspondance, on suit Paul Manuce durant sa longue et pénible carrière; si ses lettres, qui brillent plus par le charme du style et par une phraséologie d'apparat que par le fond lui-même, ne nous permettent pas de pénétrer dans son intimité autant qu'on le désirerait, elles nous montrent en lui un homme bon, simple, bienveillant et généreux pour les siens, venant en aide par ses conseils et sa bourse à ses frères, et cherchant à concilier les esprits et les intérêts, qui troublèrent souvent sa famille (3). On le voit lutter avec courage contre la maladie et les obstacles, et l'on s'étonne comment, avec une constitution faible et maladive et une irritation de la vue dont le célèbre Fallope ne put entièrement le guérir, il put entreprendre et exécuter des travaux littéraires aussi considérables. L'exiguité de sa fortune lui rendit la vie pénible; mais, digne héritier de son père, l'amour des lettres, presque toujours incompatible avec l'entente des affaires et la fortune, soutint son courage. « Ne vous laissez pas imposer, lui écrivait le célèbre Silvestro Aldobrandini, par les fausses et vulgaires apparences; mais considérez combien de cardinaux et d'évêques et combien de princes ont, du vivant de votre père, mené une vie que la fortune favorisait dans leurs goûts matériels, mais qui tous, presque sans exception, sont ensevelis dans un éternel oubli, même de ceux qui les ont connus, tandis que la grande et honorable mémoire de votre père Alde vit et vivra éternellement tant que les belles-lettres seront en honneur (1). » Paul, dans sa lutte perpétuelle contre la pauvreté, put cependant se maintenir au-dessus d'elle; mais notre admiration égale nos regrets en voyant dans la famille des Alde et des Estienne tant d'énergie et de dévouement aux lettres si mal recompensé; leur désintéressement et leur pauvreté rendent leur gloire encore plus pure (2).

(1) En Suisse, à Mourgues, en 1581, à Francfort et à Leipzick, en 1720, avec des Commentaires par G. Krause, etc.

(2) Quas ego nequaquam edere animum induxissem, nisi me suadentes atque etiam petentes venetæ nobilitatis movisset auctoritas. *Voyez aussi* l'Apparatus ad Vitam Pauli Manutii, p. 30.

(3) Bien que l'un de ses frères, Antoine, se soit montré peu digne de l'intérêt que lui portait Alde Manuce, jamais on ne voit dans la correspondance de Paul aucune marque d'amertume à son égard. (Apparatus ad Pauli Manutii Vitam, par Sinapius; Leipzig, Fleischer, in-4°).

Epistolarum Pauli Manutii Libri XII. — *Lettere de Paolo Manuzio copiate sugli autographi esistenti nella Bibliotheca Ambrosiana;* Paris, Renouard, 1834, in-8°. — D. Aug. Sinapius *Apparatus ad Pauli Manutii Vitam*, Lipsiæ, Fleischer, s. d., in-4°. — Aug. Renouard, *Annales des Alde*. — Pellegrini, *Sommario dell' Academia Veneta*; in-8°. — *Specimen historico-litterario de Academia Veneta;* in-4°, Ulm. Wagner père.

MANUZIO (*Aldo*), né à Venise, le 13 février 1547, mort à Rome, le 28 octobre 1597. Une jeunesse orageuse, un caractère inconstant empêchèrent Alde le jeune de remplir complétement sa carrière d'imprimeur, que lui avaient si honorablement tracée son père et son aïeul. Mais, à leur exemple, il se distingua par son goût pour l'étude, et il a enrichi les éditions imprimées soit dans l'officine paternelle, pendant le séjour de son père à Rome, soit lorsque son père eut loué à Dominique Basa son imprimerie de Venise (3). Dès sa plus tendre enfance, son éducation fut l'objet des soins constants et affectueux de son père. La nature secondait les vœux paternels, et on espéra voir en lui un aussi bon grammairien que son aïeul, un érudit aussi profond que son père. C'est ainsi qu'en avait jugé Muret dans une visite qu'Alde, encore enfant, lui fit à Padoue (4).

(1) *Lettere volgari*, 1564, t. III, p. 74.

(2) Dans une de ses lettres, adressée à M. A. Natta au sujet d'une erreur de calcul qu'il avait faite pour fixer le prix de l'impression de l'ouvrage de Natta : *De libris suis*, in-fol., 1562 (et non celui *de Deo* du même auteur, comme l'a cru M. A. Renouard), il lui dit qu'au lieu de 50 feuilles qu'il avait cru que formerait le manuscrit, il en est déjà à la 80e, en sorte que la perte sera considérable pour sa modique fortune, qui en supporterait difficilement les conséquences, mais que, cependant si l'auteur l'exige, il s'y résignera. « Vous m'objectez, ajoute-t-il, que je me récupérerai sur le produit de la vente des exemplaires. — Cela se pourrait si, comme les autres imprimeurs, j'avais des agents pour débiter et disséminer nos livres dans les autres contrées; mais je ne vends que chez moi, à des prix très-modiques, afin d'éviter les frais et les embarras. — Vous les vendrez tout de même, dites-vous! — Quant au mérite de l'ouvrage, j'en puis juger; mais il en est autrement du débit, et vous savez vous-même que les livres latins, même ceux des meilleurs auteurs anciens, sont si peu recherchés qu'ils sont mis au nombre des livres au rebut. A peine lit-on Cicéron, ou César, ou Salluste : on ne les lit même pas; bien plus, on les méprise!..... » Livre III, lettre 31.

(3) A raison de 20 écus d'or par mois.

(4) Nihil illo puero festivius, nihil ingeniosius, nihil amabilius, nihil ardentius in studio virtutis ac litterarum : quanta in sermone suavitas, quanta indoles in ipso

Alde fit paraître en 1556, à l'âge de dix ans, la première édition d'un recueil accru depuis et souvent réimprimé : *Eleganze della Lingua Toscana e Latina, scelte da Aldo Manutio.* En 1559 il donna une nouvelle édition de la traduction italienne des épîtres de Cicéron, *revue et corrigée en une multitude d'endroits, par Alde Manuce.* En 1561 il fit paraître, à l'âge de quatorze ans, son *Orthographiæ Ratio*, où il donne un système rationnel et fondé sur les monuments, tels que les inscriptions, médailles et manuscrits, pour orthographier d'une manière régulière la langue latine. En 1562, appelé à Rome par son père, il fit, sous un maître aussi habile, une étude approfondie des monuments, et donna en 1566 une nouvelle édition de ce traité, augmentée des inscriptions recueillies par lui-même et d'un opuscule sur les abréviations qu'elles offrent. Il y ajouta l'ancien calendrier romain, que son père avait publié pour la première fois dans les *Fasti Romani*, d'après un marbre antique.

Pendant son séjour à Rome, où il resta jusqu'en 1565, il recueillit les fragments de *Salluste*, et en fit imprimer, en 1563, une édition chez son père, à Venise, en l'accompagnant de notes. Il copia sur les monuments et sur les marbres antiques un très-grand nombre d'inscriptions, qu'il se proposait d'imprimer, ainsi qu'il l'avait annoncé dans sa préface de Salluste (1). Son manuscrit, déposé dans la bibliothèque du Vatican, ne fut publié qu'en 1731, à Florence, par les soins de Gori, sur la copie qu'en avait faite J. B. Doni. En 1565, malgré les exhortations de son père, et ses éloges pour l'encourager dans la publication d'une édition de Tite Live (2), le désir de l'indépendance lui fit quitter ses travaux et vouloir se faire avocat; il se rendit donc à Padoue pour y faire ses études. Mais en 1568, son oncle Manutio étant mort à Asola, Alde alla recueillir l'héritage qui revenait à son père, et y reçut une lettre en date du 28 février 1570 contenant les conseils les plus éclairés, dont la sévérité est tempérée par la tendresse paternelle.

De retour à Venise, il reprit en goût l'archéologie, et revint à ses travaux d'éditeur et de correcteur dans l'imprimerie paternelle. Ses cousins

vultu, ac motu corporis, ut in summa ingenii celeritate parem modestiam facile agnoscas. Itaque feras hoc æquo animo : spero eum aliquando et patre et avo majorem et celebriorem futurum : ne vivam, si non ex animo loquor.

(1) Magnum volumen effeci inscriptionum.

(2) Cette édition parut en 1571; Sigonius en fut l'éditeur. Alde Manuce écrivait à son fils, le 19 septembre 1571, d'apporter plus de soin à la correction des épreuves, attendu que Sigonius avait été surpris de voir tant de fautes dans les *Commentaires de César* (publiés en 1566 avec cette indication : Venetiis, *corrigente Aldo Manutio* Pauli F. M., in ædibus Manutianis) : « Cela vient, mon fils, de ce que vous voulez embrasser à la fois trop de choses, dont résulte un grand dommage pour votre santé et votre réputation; lire trois feuilles in-8° en un jour, c'est trop. Quand j'y parvenais, du moins j'avais soin de les relire; il est vrai que c'était dans ma maison qu'on imprimait. »

Bernard et Jérôme Turrisan, qui avaient conservé la librairie de leur père, lui proposèrent, en 1568, soit d'acquérir, soit de louer l'imprimerie Manutienne. N'ayant pu tomber d'accord, ils en établirent une nouvelle, à laquelle les matrices de l'ancien caractère italique, qu'ils possédaient, *testo Aldino*, donnèrent un certain relief, et sur leurs éditions ils ajoutèrent l'*ancre aldine.* De nouvelles tentatives furent inutilement faites pour mettre fin à cette concurrence.

Alde, qui se sentait bien supérieur en mérite littéraire à ses cousins, en voulut donner une preuve dans son édition de *Velleius Paterculus*, qu'il imprima en 1571 (1). Son père, qui s'affligeait de la concurrence que lui faisaient des cousins, écrivait à Alde, le 2 avril 1571, pour le stimuler dans cette lutte et l'empêcher de céder. « Je me borne à te dire que les Turrisan triomphent et répandent le bruit qu'ils attendent ton retour pour que tu leur cèdes une partie de ton imprimerie; je ne saurais remédier à tout. » Dans sa lettre du 6 mai 1570, il disait à son fils : « Jérôme Turrisan croit que parce qu'il a imprimé trois ou quatre opuscules il est maître du champ de bataille; mais il ne sait pas ce qui lui adviendra s'il plaît à Dieu de me rendre la santé dont je suis privé depuis six mois! » (2)

Alde se laissait quelquefois entraîner au goût de la dépense et à la bonne chère, ce qui lui attirait de justes réprimandes de son père, qui, dans sa lettre du 26 septembre 1573 il lui écrit : « Demande à ta mère quelle fut notre vie pour nous tirer d'affaire, et garde-toi d'imiter le luxe de la maison des Junte, suis cette persévérante frugalité qui m'a permis de rester toujours honorable (3). »

D'après les conseils de son père, il avait renoncé à un projet de mariage à Asola, et en 1572 il épousa Francesca Lucrezia, fille de Bernard Junte, célèbre imprimeur de Florence, qui, s'occupant moins que la famille des Alde des intérêts littéraires, avait su par une sage et habile administration, acquérir une honorable fortune. Quelques combinaisons d'association typographique et commerciale furent liées entre les deux familles.

En 1574 Alde publia, en quatre volumes in-8° : *Nuova Scielta di Lettere..... fatta da tutti i libri sin hora stampati*, ouvrage dont la rareté est attribuée à la suppression de plusieurs lettres entachées d'hérésie, au sujet desquelles Alde Manuce, dans sa correspondance, témoigne ses

(1) Il se servit trop largement d'un commentaire inédit, de Cl. Dupuy (Puteanus), en évitant de le nommer, ce qui lui fut reproché sévèrement par Burmann.

(2) Les éditions publiées alors dans l'imprimerie Manutienne dirigée par D. Basa portent le plus souvent l'indication : *Ex Bibliotheca Aldina*, et ensuite celle de : *Ex ædibus Manutianis*, ou *apud Aldum*, ou *apresso Aldo Manutio.*

(3) « Dimanda a tua madre como siamo vivuti per uscir di bisogno; e non imitar la grandezza di casa Giunti, ma imita la mia frugalità di tante anni, con la quale mi sono trattenuto honoratamente, etc. »

inquiétudes à son fils. Son commentaire sur l'*Art poétique d'Horace*, accompagné d'une dissertation où il traite de trente questions d'antiquités, parut en 1576. Vers ce temps il fut nommé professeur de belles-lettres et lecteur dans les écoles de la chancellerie, où s'instruisaient les jeunes gens qui se destinaient aux fonctions de la secrétairerie de la république. Il avait conçu le projet d'une description complète de l'Italie, et s'était mis en rapport avec les municipalités, qui offraient de le seconder; mais de ce vaste projet il n'est resté que la seule vie de Castruccio Castracano, ce célèbre tyran de Lucques, et une histoire de la maison Pio de Carpi, encore manuscrite.

En 1582 il se rendit à Milan, où il fut bien accueilli par le cardinal Ch. Borromée; en passant par Ferrare, il y vit le Tasse emprisonné, et nous a dépeint l'état déplorable où il le trouva, « non quant à son esprit, qui lui parut, dans le long entretien qu'il eut avec lui, entièrement sain, mais par sa nudité et la souffrance de la faim, dans la prison où on le retenait privé de toute liberté (1).

Ce témoignage d'Alde est important; Alde avait imprimé en 1581, 1582 et 1583 (2), les poésies diverses de ce *nobilissimo spirito;* c'est ainsi qu'il le nomme dans ses préfaces où il nous annonce que le Tasse lui a confié ses poésies pour les imprimer (3). Ainsi le Tasse avait toute sa raison lorsque Alde le vit dans sa prison en 1582, tandis que deux ans auparavant, en novembre 1580, Montaigne nous dit: « J'eus plus de despit encores que de compassion, de veoir le Tasse à Ferrare en si piteux estat, survivant à soy-mesme, mecognoissant et soy et ses ouvrages, lesquels sans son sceu, et toutesfois à sa veue, on a mis en lumière incorrigez et informes (4). »

En 1583 parut l'édition complète de *Cicéron*, 10 vol. in-f°. C'est l'ouvrage le plus important qu'Alde le jeune ait publié.

A la marque de l'imprimerie paternelle, l'*ancre et le dauphin*, Alde le jeune ajouta les armes que l'empereur Maximilien avait accordées à Paul Manuce, le 28 avril 1571, par un diplôme conservé à la Bibliothèque ambrosienne. C'est en 1581 que l'on voit pour la première fois, sur le *Censorinus de Die natali*, l'orthographe du nom de Manuce ainsi changée : *ab Aldo Mannuccio*, *Paull. F. Aldi N. emendatus.*

Sa réputation littéraire, fort grande en Italie, l'était surtout à Bologne, où il accepta la chaire d'éloquence. On voit en 1585 deux ouvrages imprimés à Bologne sous son nom; l'un est un discours qu'il prononça au pape Sixte V, l'autre est le traité *De Comitiis*, par Paul Manuce, son père, un vol. in-f°, ayant en tête le portrait de Paul Manuce. Ayant fait imprimer en cette ville, 1586, une vie de Cosme Ier, le grand-duc François de Médicis, son fils, en fut si charmé, qu'il fit à Alde des offres pour la chaire de belles-lettres à l'université de Pise. Les conditions étaient tellement avantageuses qu'Alde se décida à les accepter, lorsque de Rome survint une autre invitation, non moins honorable; c'était sa nomination à la chaire qu'avait occupée avec tant de distinction le célèbre Muret, ami de son père. Alde, lié par ses engagements envers le grand-duc, ne put venir à Rome qu'en 1588 pour occuper cette chaire, laissée vacante dans l'espoir qu'il l'accepterait un jour. En 1590, après la mort de Sixte V, le pape Clément VIII, son successeur, confia à Alde la direction de l'imprimerie du Vatican. Depuis ce moment Alde ne revint plus à Venise, d'où il avait transporté la riche et belle bibliothèque formée par son aïeul et par son père. L'imprimerie de Venise fut dirigée par Nicolas Manassi, qui probablement en devint propriétaire. Occupé des deux honorables emplois de professeur et de directeur de l'imprimerie vaticane, Alde le jeune mourut à Rome, âgé de cinquante-et-un ans, sans laisser de postérité, tous ses enfants étant morts en bas âge.

« Il ne fut pas, dit Baillet (*Jug. des Sav.*, t. VI, p. 90), aussi curieux du grec que Henri Estienne, et se contenta d'exceller dans le latin, qui était le

(1) In uno stato miserabile, non per lo senno, del quale gli parve al lungo raggionare ch' egli ebbe seco, intero e sano, ma per la nudezza e fame, ch' egli pativa, prigione e privo della sua liberta. (*Juliani Goselini Lettere; Venise*, 1592, in-8°). Malheureusement je n'ai pu me procurer ces lettres de Julien Goselini ni à notre Bibliothèque impériale, ni à celle de l'Arsenal, ni à la Mazarine.

(2) L'édition de 1583 est un vrai chef-d'œuvre d'impression; les gravures en bois dont elle est ornée sont charmantes. En 1585 Alde publia un vol. in-12, *aggiunta alle rime e prose del signor T. Tasso*, même format. Notre Bibliothèque impériale ne possède ni l'édition de 1581 ni celle de 1582. Je n'ai donc pu vérifier si la lettre du Tasse adressée au duc d'Urbin qui se trouve (sans date) en tête de l'édition de 1583, et où le Tasse le remercie de la généreuse protection qu'il lui a accordée, ne se trouve pas déjà dans les deux précédentes éditions. Dans cette lettre il lui dit que *sa folie* fut de ne pas s'être refugié tout d'abord auprès de lui, et que désormais, grâce à sa protection, il a la certitude de son salut, de son repos et de son honneur. « Le peu que j'ai dit à V. E. de ma longue et lamentable histoire a suffi pour que votre cœur magnanime me vint en aide et, me tirant d'une situation avilissante, honteuse et misérable, me rétablit dans l'estime des hommes dont j'étais déchu, et mort en quelque sorte. Par vos soins j'ai reçu une nouvelle vie. »

(3) Dédicace à Don Ferrand Gonzague, 30 décembre 1580.

(4) *Essais*, livre II, ch. XII. Montaigne, qui, dans le récit de ses voyages, se plaît à nous informer de l'excellent accueil qu'il reçut à la cour de Ferrare, me paraît avoir écrit sous l'impression qu'il y reçut sur l'état mental du Tasse, qu'on lui dissimula peut-être ou qu'on lui présenta sous un jour faux. Il ne nous dit pas avoir parlé à ce poëte infortuné, qu'on ne lui laissa voir peut-être dans sa prison qu'à travers les barreaux. La *Gerusalemme* terminée avant les infortunes du Tasse fut publiée par lui, sans être ni *informe* ni *incorrigée*. Si par dépit de voir le Tasse préférer la cour des Médicis à la sienne, le *magnanime* Alphonse fit enfermer le Tasse malade et atteint d'humeurs noires et le retint sept ans en prison dans le dénuement et la misère, il ne paraît pas, d'après le récit d'Alde, qu'il y eût aucun motif de l'y retenir en 1583. Entré en prison le 31 mars 1579, le Tasse n'en sortit qu'en 1586. La conduite du duc d'Este semble donc inexcusable.

fort de son père Paul. Tout occupés qu'étaient Alde Manuce et Henri Estienne à travailler sur les langues mortes et étrangères, tous deux montrèrent une passion extraordinaire pour cultiver, polir et orner leur langue maternelle. Ils ne se sont pas contentés de composer divers ouvrages en langue vulgaire de leur fonds, ou de traduire, l'un des livres latins en italien, l'autre des livres grecs en français, mais ils ont encore écrit chacun des traités sur les origines, les progrès et les propriétés de leur langue, pour en faire voir les beautés. »

Avec Alde le jeune finit cette illustre famille de typographes à qui nous devons la conservation de tant de précieux monuments littéraires de l'antiquité grecque et latine.

Voici les vers qu'Angelo Rocca a composés sur les trois Alde Manuce :

Aldus Manucius senior moritura Latina
 Græcaque restituit mortua ferme typis.
Paulus restituit calamo monumenta Quiritum,
 Utque alter Cicero scripta diserta dedit.
Aldus dum juvenis miratur avumque patremque,
 Filius atque nepos, est avus atque pater.

Ambroise Firmin Didot.

Notizie Leterarie intorno a i Manuzi stampatori e alla loro famiglia; Padoue, 1736, in-8°. — A. Renouard, *Annales des Alde.*

MANUEL I COMNÈNE (Μανουήλ ὁ Κομνηνός), empereur de Constantinople, quatrième fils de l'empereur Calo-Jean ou Jean II, né vers 1120, mort le 24 septembre 1180. Il succéda à son père en 1143. De ses trois frères aînés, deux, Alexis et Andronic, étaient morts avant leur père; le troisième, Isaac, *sebastocrator*, vivait encore et avait des droits au trône; mais l'empereur Jean, qui préférait le plus jeune, à cause de ses qualités martiales, avait déclaré publiquement qu'il lui destinait la couronne. Manuel se trouvait avec son père lorsque celui-ci succomba en Cilicie; et comme il craignait que son frère, alors à Constantinople, ne revendiquât le pouvoir suprême, il envoya en toute hâte un des plus fidèles ministres de Calo-Jean, Axuch, qui se saisit d'Isaac, l'enferma dans une prison, et fit proclamer Manuel. A peine raffermi sur le trône, Manuel se jeta dans des entreprises militaires qui remplirent son règne et où il montra plutôt la valeur d'un soldat que le talent d'un général. Pour ne pas laisser à l'intérieur un sujet de troubles, il se réconcilia avec son frère Isaac. Libre d'inquiétude à ce sujet, il se consacra tout entier à la guerre. Dès 1144 son général, Démétrius Branas, contraignit Raymond, prince d'Antioche, qui s'était soustrait à la souveraineté byzantine, de venir renouveler à Constantinople son serment de fidélité. En 1145, Manuel marcha contre les Turcs, qui avaient envahi l'Isaurie, les battit en plusieurs rencontres et conclut avec eux une paix avantageuse. Vers le même temps, croyant avoir de bonnes raisons de douter de l'abnégation de son frère Isaac, il jugea prudent de lui enlever le titre de *sebastocrator* et de l'enfermer dans un monastère. Les succès militaires de Manuel et les difficultés du pouvoir avaient changé son caractère. Avant son règne il ne montrait que des qualités aimables. « Il était compatissant, généreux, ennemi de toute vexation, d'un accès facile, incapable de fraude, de soupçon, de malignité. Maintenant il était devenu dur, hautain, libertin, plein de mépris pour les autres hommes, qu'il regardait comme ses esclaves, avide d'exactions, prompt à retrancher les pensions qu'il avait lui-même accordées aux services. Ce n'est pas qu'il fût avare; mais, pillé par ses officiers, par son incestueuse concubine (Théodora, fille de son frère Andronic), il fallut épuiser ses sujets pour verser dans ces gouffres sans fond. Ajoutez à cela les dépenses énormes de la guerre. » (Le Beau, *Histoire du Bas-Empire*, l. 87). En 1144, Manuel avait épousé Berthe, fille de Bérenger, comte de Salzbach et belle-sœur de l'empereur Conrad III. Il cherchait à se ménager un appui contre les desseins de Roger, roi de Sicile, qui menaçait la Grèce. Bientôt un grave incident rendit sa position plus difficile à l'égard des puissances occidentales. En 1147, il apprit par une lettre de Louis VII, roi de France, qu'une nouvelle croisade avait été résolue; que deux armées, commandées l'une par le roi de France, l'autre par Conrad III, se mettaient en marche pour l'Asie et demandaient passage sur les terres de l'empire. Manuel n'osa refuser, mais il fit secrètement prévenir les Turcs de l'orage qui les menaçait. Tandis que les croisés s'écoulaient vers l'Asie, où les attendait une ruine complète, Manuel, assisté par les Vénitiens, engageait la lutte avec Roger, qui, déjà maître des îles de la mer d'Ionie, avait envahi la Grèce continentale. A la tête des vétérans de son père, il marcha vers Thessalonique en traversant la Macédoine. A Philippopolis, il apprit que les Patzenègues, probablement à l'instigation de Roger, avaient passé le Danube. Sans hésiter il courut à ces barbares, et les rejeta dans les déserts de la Dacie. Il revint ensuite sur Thessalonique, où il s'embarqua, et avant la fin de l'année 1148 il mit le siége devant Corfou. Une armée vénitienne se joignit bientôt à lui. La forteresse de Corfou ne se rendit qu'après un long siége, qui coûta la vie au beau-frère de l'empereur, le grand-duc Stephanus Contostephanus. Manuel le remplaça par son fidèle ministre Axuch. Pendant ce siége, qui fut prolongé par une sanglante querelle des Grecs et des Vénitiens, l'empereur déploya un courage éclatant. Un jour que sa flotte faisait de vains efforts pour chasser les Siciliens de quelques ouvrages avancés, au bord de la mer, voyant que ses soldats n'osaient plus rester sur le pont des vaisseaux, il se plaça hardiment à la poupe du plus exposé, à courte portée des traits ennemis. Il n'aurait pas évité la mort si le commandant sicilien n'avait défendu à ses soldats de tirer sur lui, en disant qu'il serait criminel de priver le monde de ce héros. Après la prise de Corfou, Manuel se préparait à attaquer Roger

sur ses propres domaines; mais il fut retenu par une diversion des Serviens et des Hongrois sur le Danube. Marchant contre ces nouveaux ennemis, il battit les Serviens dans deux campagnes et les força d'implorer la paix. La guerre contre les Hongrois dura jusqu'en 1152, et se termina honorablement pour l'empereur grec. Geisa, roi de Hongrie, promit de ne plus commettre de ravages sur les terres de l'empire. Cependant la guerre s'était rallumée en Asie et continuait en Italie. Les troupes impériales, repoussées par les Turcs en Cilicie, furent plus heureuses contre les Normands de Sicile, auxquels elles enlevèrent Brindes, Bari et d'autres places. La flotte sicilienne éprouva plusieurs défaites. Il semblait que le vaillant Jean Ducas, général en chef des Grecs, devait réussir promptement à rendre à l'empire byzantin ses anciennes possessions d'Italie; mais Alexis Comnène, chef peu capable, remplaça Ducas dans le commandement en chef, et Guillaume succéda à Roger sur le trône de Sicile. Le nouveau roi remporta sur Alexis une victoire signalée. Vers le même temps la flotte grecque était battue à Négrepont (juillet 1155). L'amiral normand Maius alla braver Manuel jusque dans sa capitale. Il entra dans le port de Constantinople, et pénétra jusque dans les jardins du palais des Blaquernes. Trop faible pour occuper la première ville de l'empire, il se contenta de proclamer devant le peuple que Manuel n'avait aucun droit sur les possessions du roi Guillaume. Cette vigoureuse démonstration décida l'empereur à conclure la paix avec le roi de Sicile (1155). Les conquêtes et les prisonniers faits de part et d'autre furent rendus, excepté les ouvriers en soie, qui restèrent en Italie, où ils jetèrent les fondements de florissantes fabriques de soie. Des hostilités bientôt terminées avec Raymond, prince d'Antioche, et une guerre avec le sultan turc Az ed Din, promptement finie aussi, signalèrent l'année suivante. A peine la tranquillité était-elle rétablie en Asie que la lutte recommençait sur une autre frontière. Geisa, croyant l'empire épuisé par tant d'expéditions, passa le Danube; la guerre traîna en longueur. Geisa mourut, et divers prétendants se disputèrent le trône. Enfin Étienne, fils de Geisa, l'emporta. Manuel, qui soutenait un autre prétendant, Étienne Bela, envoya contre les Hongrois une armée commandée par son plus habile lieutenant, Andronic Contostephanus. La bataille s'engagea près de Zeugminum (à présent Semlin), et fut une des plus acharnées dont parle l'histoire. Les Grecs triomphèrent, et cette victoire leur assura pour quelque temps une influence décisive sur les peuples de la vallée du bas Danube (1168). Encouragé par le succès, Manuel songea à reprendre d'autres provinces enlevées à l'empire. Il consentit à fournir des auxiliaires à Amauri, roi de Jérusalem, pour une expédition contre l'Égypte; mais les secours qu'il envoya étaient si considérables qu'il parut le chef de l'entreprise. Deux cent vingt vaisseaux portant des troupes nombreuses firent voile pour la Syrie (1169). Ce formidable armement, placé sous les ordres d'Andronic Contostephanus, effraya Amauri, qui ne songea qu'à faire avorter l'entreprise; cependant il ne put refuser d'y prendre part. Les troupes grecques et latines réunies mirent le siége devant Damiette, et la ville, vigoureusement attaquée, eût succombé si le mauvais vouloir d'Amauri et de ses soldats n'eût neutralisé tous les efforts des Grecs. Il fallut lever le siége (décembre 1170). Amauri se rendit quelque temps après à Constantinople, et fut bien reçu de l'empereur. Les deux princes songèrent à renouveler l'entreprise; mais de graves embarras appelèrent sur d'autres points l'attention de Manuel. Des motifs, diversement racontés par les auteurs italiens et les auteurs grecs, l'engagèrent dans une guerre contre les Vénitiens; il la termina par des concessions commerciales et une somme d'argent (1174). La guerre contre les Turcs coûta plus cher à l'empire. Manuel, malgré des prodiges de valeur, fut battu à Myriocéphale par le sultan Az ed Din, en 1176, et subit la condition déshonorante de raser Sableium et Dorylæum. Furieux de son échec, il renouvela les hostilités l'année suivante, et obtint des succès qui lui valurent une paix honorable. Mais le désastre de Myriocéphale laissa dans son esprit une impression ineffaçable. Il perdit son ancienne énergie; sa santé s'altéra. Miné par une fièvre lente, il s'alita dans les premiers mois de 1180, et mourut le 24 septembre suivant. Manuel fut un despote violent, licencieux dans ses mœurs, un mauvais administrateur, à la fois prodigue et rapace; mais, avec tous ses défauts, il fut un des princes les plus capables de maintenir l'empire à cette époque d'extrême décadence et à la veille d'une ruine complète; il eut des vertus guerrières et une infatigable activité. Il ne fonda rien de durable, mais c'était beaucoup d'avoir soutenu glorieusement pendant un règne de trente-sept ans un édifice qui tombait en ruines de tous côtés. Il eut malheureusement, comme la plupart des princes byzantins, le tort de se mêler beaucoup trop des questions religieuses. Il perdit à dresser des formulaires et à persécuter les dissidents un temps qu'il aurait mieux employé à mettre de l'ordre dans ses finances et à réprimer les déprédations de ses ministres. Manuel fut marié deux fois : avec Berthe (qui prit le nom d'Irène), belle-sœur de Conrad III, empereur de Germanie; et avec Marie (qui prit le nom de Xéné), fille de Raymond, prince d'Antioche. Il laissa de sa seconde femme un fils, nommé *Alexis*, qui lui succéda. L. J.

Cinnamus, I-IV. — Nicétas, l. II, III. — Guillaume de Tyr, l. XVI. — Roger de Hoveden, *Chronique*. — Le Beau, *Histoire du Bas-Empire*, l. LXXXVII, XCI. — Gibbon, *History of Decline and Fall of Roman Empire*.

MANUEL II, *Paléologue* (Μανουὴλ ὁ Παλαιολόγος), né vers 1350, mort en 1425, empereur

de Constantinople de 1391 à 1425. Il était second fils de Jean VI Paléologue. L'ancien empire byzantin, détruit par les Latins, ne s'était relevé qu'en apparence, et n'était plus qu'une principauté, grande seulement par son passé et menacée d'une ruine prochaine. Amurat s'était emparé d'Andrinople en 1361, et dès lors le sort de Constantinople fut décidé. Jean VI fit des appels désespérés aux puissances occidentales, et se rendit deux fois en Italie dans l'espoir d'arracher des secours au pape (1369, 1370). A Rome il n'obtint que des promesses, et plus malheureux encore à Venise, il fut arrêté pour dettes. Il se hâta de prévenir de sa désagréable aventure son fils aîné Andronic, qui gouvernait Constantinople. Ce prince ne s'inquiéta pas de délivrer son père. Manuel, alors despote de Thessalonique, se montra plus dévoué, et, rassemblant la somme nécessaire, il courut à Venise, et fit mettre son père en liberté. L'empereur le récompensa de sa conduite en l'associant au pouvoir suprême (1373), au préjudice d'Andronic. Tandis que Jean Paléologue, abandonné par les Latins, s'humiliait devant Amurat, et se reconnaissait son vassal, Manuel eut l'idée de faire pour son compte la guerre aux Turcs, alors occupés contre les Serviens. Cette téméraire entreprise eut une prompte issue. Menacé dans Thessalonique par Khaïr ed Din Pacha, Manuel s'enfuit vers Constantinople, et demanda asile à son père, qui, redoutant la colère d'Amurat, n'osa pas le recevoir. Le malheureux prince fit alors voile vers Lesbos, espérant trouver protection à la cour de Gasteluzzi, prince latin de l'île. Mais là encore il essuya un dur refus. Alors, prenant un parti hardi, il se rendit à Brousse, se présenta devant le sultan, et, avouant sa faute, demanda grâce. Amurat la lui accorda, et le renvoya à Constantinople. Le sultan périt en 1389, à la bataille de Kossovo. Son fils Bajazet s'unit à Andronic, et tous deux, d'accord avec les Génois de Péra, s'emparèrent de Jean et de Manuel. Quelques mois après une convention intervint entre les trois princes byzantins, par laquelle Jean et Manuel devaient régner sur Constantinople et ses environs, tandis qu'Andronic tiendrait comme fiefs de la couronne les villes et districts de Selymbrie, Héraclée, Rodosto, Danias et Panidas, sur la Propontide et la ville de Thessalonique. Pour garantie de cet accord, Manuel fût envoyé comme ôtage à Bajazet; il assista en cette qualité au siége de Philadelphie (maintenant Allah Shehr), et contribua par son courage à soumettre aux Turcs le dernier reste de la puissance grecque en Asie. L'empire byzantin n'était guère plus qu'un nom lorsque Manuel en fut investi par la mort de son père, en 1391. Craignant que son frère ne profitât de son absence pour se saisir de la couronne, il s'échappa de Nicée et se rendit en hâte à Constantinople. Le sultan, furieux, mit le siége devant cette ville, et jura qu'il ne se retirerait pas avant de s'en être emparé et d'avoir fait tuer l'empereur. Dans cette extrémité Manuel invoqua le secours des puissances occidentales, qui répondirent à son appel. Une armée composée de Hongrois, d'Allemands, de Français et commandée par la fleur de la noblesse européenne, parut sur la frontière turque. La bataille de Nicopolis (1396), où les croisés furent complétement battus, semblait entraîner la chute de Constantinople; mais la résistance désespérée de ses habitants et la terrible diversion de Timour retardèrent d'un demi-siècle l'inévitable catastrophe. Après un siége de près de six ans, il fut convenu entre les parties belligérentes que Jean, fils d'Andronic, gouvernerait Constantinople et que l'empereur se réserverait le Péloponnèse. Il se rendit en effet dans cette province, et de là il alla en Italie, en France, en Allemagne, implorant des secours qu'il n'obtint pas, et recevant des honneurs qui dans sa situation semblaient une dérision. Une nouvelle crise le rappela à Constantinople. Cette ville était à demi soumise aux Turcs. On y trouvait déjà trois mosquées et une nombreuse population musulmane, qui jouissait du libre exercice de sa religion. Bajazet exigea l'établissement d'une quatrième mosquée et d'un mehkeme (cour de justice) où un kadi turc rendrait la justice au nom du sultan. Il plaça une nombreuse colonie de Turcomans à Kiniki, dans le voisinage immédiat de Constantinople, et se fit payer un tribut de 10,000 ducats. En même temps il s'emparait de la Grèce, alors gouvernée par des princes latins parmi lesquels on remarquait les ducs de Delphe et d'Athènes. Dans ce péril extrême, Constantinople fut sauvée par l'invasion de Timour dans l'Asie Mineure. Les Tartares anéantirent l'armée turque à Angora (1402). Bajazet, prisonnier du vainqueur, mourut bientôt. Timour se dirigea vers l'extrême Orient, laissant les fils du sultan se disputer les provinces de l'empire turc, presque renversé. Manuel discerna habilement quel était le plus capable des fils de Bajazet, et en se prononçant pour lui il fit pencher la balance en sa faveur. Mohammed, le prince favorisé, se montra reconnaissant. Il rendit à l'empereur plusieurs places du Pont-Euxin, Thessalonique et son territoire et plusieurs districts du Péloponnèse. La dernière partie du règne de Manuel fut paisible. Pour obtenir des secours des princes occidentaux, il se montra favorable à la réunion des deux Églises, et envoya des ambassadeurs au concile. Mais il ne désirait pas sincèrement cette réunion, à laquelle son peuple était opposé. La duplicité du gouvernement grec sur ce point fut une des causes de la chute de l'empire. Manuel mourut à l'âge de soixante-dix-sept ans. Jean VII, son fils aîné, qu'il avait eu de sa femme Irène, fille de Constantin Dragas, et qu'il avait associé au trône en 1419, lui succéda. L. J.

Laonicus Chalcondylas, I, 2, etc. — Phranza, I, 16, etc. — Ducas, 5-15. — J. Le Beau, *Histoire du Bas-Empire* (contin. d'Ameilhon). — Gibbon, *History of Decline and Fall of Roman Empire*, t. XII. — Smith, *Dictionary* (

Greek and Roman biography. — De Hammer, *Histoire des Ottomans* (traduction de M. Dochez), t. I. — Berger de Xivrey, *Mém. sur la vie et les ouvrages de l'empereur Manuel Paléologue;* dans les *Mémoires de l'Acad. des Inscriptions et Belles-Lettres*, t. XIX, 2e part.

MANUEL (Don *Juan*), prince espagnol, auteur du *Comte Lucanor*, né à Escalona, le 5 mai 1282, mort en 1347. Il était du sang royal de Castille et Léon, petit-fils de saint Ferdinand et neveu d'Alphonse le Sage. A l'âge de deux ans il perdit son père, l'infant don Pedro Manuel, et fut élevé par les soins de son cousin, le roi don Sanche le Brave. A don Sanche, enlevé par une mort prématurée, succéda Ferdinand IV. Sous ce nouveau prince don Juan, qui dès l'âge de douze ans avait fait ses premières armes contre les Maures, atteignit les hautes dignités de grand-sénéchal de la maison du roi et de gouverneur du royaume de Murcie avec le titre d'*adelantado mayor*. Ferdinand mourut en 1312, laissant pour successeur un enfant de treize mois, Alphonse XI. Les princes du sang se disputèrent le gouvernement pendant la minorité. L'infant don Pedro, frère du feu roi, et la reine mère s'unirent contre la jeune veuve de Ferdinand, dona Constanza, que soutenait Manuel. Il en résulta des troubles qui durèrent jusqu'en 1320, époque où, après la mort de don Pedro et des deux reines, don Juan Manuel devint co-régent du royaume de Castille avec don Juan le Borgne et don Philippe. Un chroniqueur contemporain trace le plus sombre tableau de l'administration des trois tuteurs. « Les riches-hommes et les chevaliers, dit-il, ne vivaient que d'exactions et de vols.... Les choses en étaient venues au point que, dans la crainte des voleurs, grands et petits ne circulaient sur les routes qu'armés jusqu'aux dents et par nombreuses compagnies. Personne n'osait habiter les lieux ouverts, et dans les places fermées on ne vivait plus que d'extorsions et de larcins. Beaucoup de gens, voyant que la justice n'était plus rendue selon le bon droit en aucune partie du royaume, avaient fui en Aragon, d'autres en Portugal; enfin, il se commettait tant de crimes, qu'on ne s'étonnait plus de trouver des cadavres sur les grands chemins. » Le peuple désirait ardemment la majorité du roi, espérant qu'elle mettrait fin à tant de maux. Elle fut proclamée au mois d'août 1325. Un des premiers actes d'Alphonse fut d'éloigner don Manuel. Un rapprochement eut lieu peu après, et aboutit à une rupture complète. Le roi refusa de tenir la promesse qu'il avait faite d'épouser Constanza, fille de don Juan Manuel. L'infant n'était pas d'humeur à supporter un tel outrage : il s'allia avec son beau-frère, le roi d'Aragon, et avec le roi de Grenade, et envahit les États d'Alphonse. Il serait long et peu intéressant de raconter les pillages, les guet-apens, les rapprochements et les ruptures qui se succédèrent dans les dix années suivantes. Les deux rivaux se montrèrent égaux en courage et en habileté. Enfin en 1335 la paix se fit, devant la crainte d'une invasion musulmane, et la Castille, délivrée de la guerre civile, se tourna contre les ennemis du christianisme. « Les mêmes chevaliers, dit la *Chronique* de Villazan, qui pillaient, violaient, égorgeaient sans scrupule, se comportent en bons chrétiens. » Don Juan Manuel maria sa fille avec l'héritier du trône de Portugal, et alla guerroyer contre les Maures de Grenade. A la tête de troupes peu nombreuses, il remporta une suite ininterrompue de triomphes, et partagea avec le roi Alphonse la gloire de la journée de Tarifa (3 novembre 1340) et de la prise d'Algésiras (1344). Il mourut, suivant l'opinion la plus probable, en 1347, et fut enseveli à Peñafiel. Il joignait à ses autres titres ceux de *duc de Peñafiel* et de *marquis de Villena*. Il avait été marié deux fois. Sa première femme fut dona Constanza, fille de don Jayme, roi d'Aragon. Il n'eut d'elle qu'une fille, appelée aussi dona Constanza, et qui épousa don Pedro de Portugal, si célèbre par ses amours avec Inès de Castro. De sa seconde femme, dona Blanca de La Cerda, fille de l'infant don Fernand de La Cerda, il eut un fils, don Fernand Manuel, seigneur de Villena, et une fille, dona Juana Manuel, qui épousa Henri de Transtamare. « Dans une vie comme celle-ci, pleine d'intrigues et de violences, de la part d'un prince comme celui-ci, qui épousa les sœurs de deux rois et qui eut deux autres rois pour gendres, qui agita son pays pendant trente ans par ses révoltes et ses entreprises militaires, on n'aurait pas attendu un heureux essai dans les lettres; cependant il en fut ainsi. La poésie espagnole avait brillé pour la première fois, au milieu du trouble et du danger; la prose espagnole naquit du même sol et dans les mêmes circonstances. Jusqu'à cette époque il n'y avait pas eu dans le dialecte castillan d'écrits de beaucoup de valeur, si l'on excepte les ouvrages d'Alphonse X et une ou deux chroniques. Mais dans ces écrits l'éclat, qui semble un élément essentiel du génie espagnol primitif, était tenu en échec, soit par la nature du sujet ou par des circonstances que nous ne connaissons pas, et c'est seulement lorsqu'un nouvel essai fut tenté au milieu des guerres et des tumultes, qui pour des siècles semblent avoir été un principe de vie pour toute la Péninsule, que nous découvrons dans la prose espagnole un développement décidé des formes qui la caractérisèrent et devinrent nationales. Don Juan Manuel, à qui appartient l'honneur d'avoir produit une de ces formes, se montra digne d'une famille dans laquelle pendant plus d'un siècle les lettres avaient été honorées et cultivées (1). »

Manuel composa douze ouvrages; il les fit transcrire avec soin sur un grand volume, qu'il légua à un monastère de Peñafiel, fondé par lui et dans lequel il fût enseveli. Le précieux manuscrit, qui existait encore à la fin du seizième siècle, est aujourd'hui perdu. Il n'en existe que trois copies

(1) Ticknor, *Hist. of Sp. Lit.*, t. I, p. 58.

partielles, plus ou moins tronquées (à Madrid, bibliothèque nationale et bibliothèque de l'Académie). En combinant les renseignements d'Argote de Molina et les indications des manuscrits, on obtient la liste suivante des écrits de don Manuel : *Cronica de España; — Libro de los Sabios; — Libro del Caballero* ou *Libro del Escudiero; — Libro del Infante; — Libro de Caballeros*, ou *de la Caballeria; — Libro de los Estados* ou *Libro de la Leyes; — Libro de la Caça; — Libro del Engeños* (*Livre des Engins militaires*, et non pas *de los Enganos*, des fraudes); — *Libro de los Cantos; — Reglas como se deve trovar; — Libro de los Exemplos* ou *El conde Lucanor; — Libro de la respuesta à las tres preguntas que le fizo don Juan Alonzo.* De tous ces ouvrages un seul, *Le Comte Lucanor*, dont nous parlerons plus bas, a été publié; quant aux autres, ils sont en partie perdus. Le manuscrit le plus complet (un des deux de la bibliothèque nationale de Madrid) offre des lacunes. Il commence par l'apologue du troubadour et du cordonnier. Un cordonnier chantait les vers d'un chevalier poëte, et les écorchait impitoyablement. Le troubadour, indigné et ne pouvant faire taire le chanteur, mit en pièces des souliers que le cordonnier venait d'achever. De là un procès. Les deux parties entendues, le roi dédommagea le cordonnier et lui interdit de chanter les vers du poëte. Après cet apologue, qui signifie sans doute qu'il ne faut ni tronquer ni interpoler les œuvres des écrivains, vient une lettre à l'archevêque de Tolède, oncle de don Manuel; suit un traité en vingt-six chapitres intitulé : *Livre des Enseignements, ou conseils à mon fils don Fernand :* c'est un cours de morale religieuse et sociale à l'usage d'un gentilhomme de la plus haute naissance. L'auteur renvoie plusieurs fois à un autre ouvrage *Sur les divers États et Conditions des hommes*, qui paraît ne plus exister et qu'il ne faut pas confondre avec le *Livre des États* (*Libro de los Estados*), qui porte aussi le titre de *Livre des Lois* (*Libro de las Leyes*) et qui traite des lois civiles et ecclésiastiques. Le *Livre du Chevalier et de l'Écuyer* est une sorte de morale en action; les préceptes généraux sont placés dans le cadre d'une fiction (*fabliella*). M. de Puibusque, qui prétend (ce qui semble exagéré) que « dans aucune partie de l'Europe le quatorzième siècle n'a produit un livre plus substantiel, plus érudit, plus sensé; c'est le dernier mot de la science et de la philosophie de l'époque », en fait l'analyse suivante : « Un jeune écuyer, qui se rend à Valladolid pour être armé chevalier, s'arrête dans un ermitage où réside un vieillard qui a quitté la société des hommes après y avoir longtemps brillé par ses talents et ses vertus. Avide de s'instruire, il lui adresse des questions multipliées sur les devoirs qu'il aura bientôt à remplir. Le vieux chevalier répond point par point, et ses enseignements portent de tels fruits, que le disciple est bientôt digne du maître. A peine le jeune écuyer s'est-il fait entendre à la cour que tous les suffrages sont pour lui; il obtient jusqu'aux éloges du roi. Encouragé par ce succès, il revient chez l'ermite, dès qu'on l'a fait chevalier, et lui soumet de nouvelles questions pour achever de s'instruire. Il ne se borne plus aux devoirs de la chevalerie, il étudie le monde moral et physique sous tous les aspects ; il veut savoir ce que c'est que le ciel, la terre, la mer, les éléments, les astres, les animaux, les plantes, les minéraux, toute la création enfin, tout ce qui est animé et inanimé, humain et divin, tangible et imperceptible. Le champ est vaste; l'ermite a besoin de temps. Il invite le jeune chevalier à s'établir sous son toit de feuillage et à y demeurer jusqu'à ce que la mort les sépare. Celui-ci y consent avec joie; chaque jour il reçoit une nouvelle instruction du vieux chevalier, et ce n'est qu'après avoir recueilli sa dernière leçon avec son dernier soupir qu'il se détermine à revenir à la cour, où il confond les plus savants par la variété et la solidité de ses connaissances; le roi en est si ravi, qu'il lui confie la direction des affaires de l'État (1). »

Le Comte Lucanor est un ouvrage du même genre que *Le Chevalier et l'Écuyer ;* il renferme aussi des moralités dans un cadre romanesque. C'est un recueil de quarante-neuf contes, anecdotes, apologues, dans la manière orientale, et dont la première idée a été probablement empruntée à la *Disciplina clericalis* de Petrus Alphonsus, collection d'historiettes écrites en latin environ deux siècles plus tôt. La *Disciplina clericalis*, prototype du *Comte Lucanor*, n'est elle-même qu'une variation de ce recueil de contes, qui sous les titres divers de *Hitopadesa*, *Panchatantra*, *Calila et Dimna*, *Syntipa*, le *Livre de Sendebad*, le *Dolopathos*, le *Livre des Sept-Sages* a charmé la curiosité des lecteurs depuis le Gange jusqu'à l'océan Atlantique. Le sujet du *Comte Lucanor* n'a donc rien d'original ; le cadre en est fort simple comme ceux de tous les recueils de contes orientaux. Le *Comte Lucanor*, personnage fictif, qui représente assez fidèlement les anciens comtes, ces princes indépendants de l'ancienne Espagne, se trouve embarrassé sur divers sujets de morale et de politique; à mesure que ces questions compliquées se présentent à lui, il les propose à son conseiller Patronio, qui y répond par un conte que termine une moralité en vers. Ces contes sont de caractères très-différents; c'est quelquefois un trait de l'histoire d'Espagne, comme celui des trois chevaliers de Saint-Ferdinand au siége de Séville; plus souvent c'est un trait des mœurs nationales, comme l'histoire de Rodrigue et de ses trois fidèles com-

(1) Deux autres traités de don Manuel, que l'on supposait perdus, *Le Livre de la chasse* et *La Chronique d'Espagne*, existent dans un manuscrit de la Bibliothèque nationale de Madrid.

pagnons. On y trouve des fictions de chevalerie, par exemple L'Ermite et Richard Cœur de Lion, des apologues : Le Vieillard, son Fils et l'Ane, Le Corbeau et le Renard, etc. « Dans presque tous ces contes, dit Ticknor, nous voyons la vaste expérience d'un homme du monde tel qu'il existait alors, et la froide observation de quelqu'un qui connaît trop les hommes et qui a eu trop à souffrir de leur part pour avoir beaucoup gardé des sentiments romanesques de sa jeunesse. Car nous savons par don Juan lui-même qu'il écrivit *Le Comte Lucanor* quand il avait déjà atteint le sommet des honneurs et de l'autorité et probablement lorsqu'il avait essuyé ses plus rudes défaites. Il faut remarquer à son honneur que nous ne trouvons trace dans ses écrits ni de l'arrogance du pouvoir ni de l'amertume d'une ambition déçue, ni des maux qu'il avait soufferts des autres, ni de ceux qu'il leur a infligés. Il semble l'avoir écrit dans un heureux intervalle dérobé au tumulte des camps, aux intrigues du gouvernement, aux crimes de la révolte, lorsque l'expérience des aventures et des passions de sa vie passée était assez éloignée pour n'éveiller que faiblement ses sentiments personnels et cependant assez présente pour qu'il ait pu nous en donner les résultats avec une grande simplicité dans cette série de contes et d'anecdotes marqués à l'empreinte de son siècle, et avec une philosophie chevaleresque et une honnêteté que ne désavouerait pas un siècle plus avancé. » *Le Comte Lucanor* (*El Conde Lucanor*) fut publié pour la première fois par Argote de Molina, Séville, 1575, in-4°, avec une vie de don Juan Manuel et un curieux essai sur la poésie castillane. Cette édition est excessivement rare; la seconde, Madrid, 1642, ne l'est guère moins. *Le Comte Lucanor* n'a pas été réimprimé en Espagne; il en a été fait une réimpression fautive et tronquée par Keller, Stuttgard, 1839, in-12. Il a été traduit en allemand par J. von Eichendorff, Berlin, 1840, in-12, et en français par M. A. de Puibusque, Paris, 1854, in-8°. L. J.

Cronica del Rey don Alonso XI (attribuée à Villazan). — Argote de Molina, *Sucesion de los Manueles*, en tête de son édit. du *Conde Lucanor*. — Ticknor, *History of Spanish Literature*, t. I, c. IV. — A. de Puibusque, *Vie de don Juan Manuel*, en tête de sa trad. du *Comte Lucanor*.

MANUEL (*Nicolas*), littérateur suisse, mort à Berne, en 1530. Il fut un des premiers à pratiquer dans Berne le protestantisme et à fronder les abus de la cour de Rome. En 1522 il fit représenter deux farces intitulées l'une : *Le Mangeur des Morts*; l'autre : *Antithèse entre Jésus-Christ et son vicaire*. Plus tard il traduisit de l'allemand le *Recueil des Procédures contre les Jacobins exécutés à Berne en* 1509, *pour crime de sorcellerie, auquel traité sont accouplés des Cordeliers d'Orléans pour pareille imposture;* Genève, 1556, in-8°. Manuel devint conseiller du canton de Berne et remplit plusieurs négociations politiques. A. L.

Dict. Biograph. (1834).

MANUEL (*Pierre-Louis*), homme politique français, né à Montargis, en 1751, guillotiné à Paris, le 14 novembre 1793. Il était fils d'un artisan, qui lui fit cependant donner une bonne éducation. Après avoir été quelque temps chez les Doctrinaires, il vint à Paris, et entra chez le banquier Tourton, en qualité de précepteur. Un pamphlet qu'il publia quelque temps après lui valut une détention de trois mois à la Bastille; aussi figura-t-il dès les premiers mouvements révolutionnaires parmi les plus ardents ennemis de l'ancien régime. Ses discours à la Société des Amis de la Constitution appelèrent sur lui l'attention des patriotes et les suffrages des électeurs parisiens, qui lors du renouvellement des municipalités, en 1791, le nommèrent procureur de la commune; il contribua, ainsi que Pétion, aux événements du 20 juin, et fut en conséquence suspendu de ses fonctions par l'administration départementale; mais il les reprit le 13 juillet, en vertu d'un décret de l'Assemblée législative. Il se fit de nouveau remarquer, au 10 août, par son activité et son courage, et présida à la formation de la commune, qui reçut le nom de cette fameuse journée. Il conserva la place de procureur de la commune, et, le 12, demanda la translation de la famille royale au Temple. Sa proposition fut adoptée, et on le chargea lui-même de veiller à son exécution, ce qu'il fit dès le lendemain. La conduite de Manuel pendant les journées de septembre fut purement négative; plongé dans une sorte de stupeur, voisine de la consternation et de l'effroi, il se borna à suivre Pétion et Robespierre auprès de Danton, pour obtenir de lui des explications sur les crimes effroyables dont la capitale était témoin, et pour réclamer des mesures d'ordre, de justice et d'humanité. Mais Danton pensait *qu'il fallait laisser faire la colère du peuple*. Leur démarche resta sans résultat. Manuel mit à profit l'influence que lui donnaient ses fonctions pour sauver quelques prisonniers, parmi lesquels on cite Beaumarchais, son ennemi personnel. Plus tard (3 novembre) il déclara à la tribune des Jacobins « que les massacres qui venaient d'épouvanter la capitale avaient été la Saint-Barthélemy du peuple, qui s'était montré aussi méchant qu'un roi »; et il alla même jusqu'à demander à la Convention (16 novembre) de décréter que tout Français sorti de France après ces massacres, et retiré en pays neutre, ne pût être considéré comme émigré.

Compris dans la députation de Paris à la Convention nationale, il prit la parole dès la première séance pour proposer de loger le président de cette assemblée dans le palais des Tuileries, et de l'environner de toute la pompe convenable à sa dignité. Cette motion, combattue par Chabot et par Tallien, fut rejetée à une grande majorité; cependant son auteur, peu découragé par cet échec, reparut à la tribune dans la même séance, pour y prononcer ces pa-

roles : « Vous venez de consacrer la souveraineté du peuple ; il faut le débarrasser d'un rival. La première question à aborder c'est celle de la royauté, parce qu'il est impossible que vous commenciez une constitution en présence d'un roi. Je demande, pour la tranquillité du peuple, que vous déclariez que la question de la royauté sera le premier objet de vos travaux. » Cette seconde proposition fut mieux accueillie que la première; couverte d'applaudissements, elle amena immédiatement la motion de Collot-d'Herbois, c'est-à-dire l'abolition de la royauté.

Quelques jours après, Manuel rendit ainsi compte au conseil général de la commune d'une visite qu'il avait faite au Temple : « Louis *de la Tour* ignorait qu'il n'était plus roi. Il paraît que le décret ne lui avait pas été signifié; j'ai cru devoir lui apprendre la fondation de la république. — Vous n'êtes plus roi, lui ai-je dit, voilà une belle occasion de devenir bon citoyen. — Il ne m'a pas paru affecté. J'ai dit à son valet de chambre de lui ôter ses décorations; et s'il a mis un habit royal à son lever, il se couchera avec la robe de chambre d'un citoyen. Il est coupable, je le sais; mais comme il n'a pas été reconnu tel par la loi, nous lui avons promis les égards dus à un prisonnier. Il est très-possible d'être sévère et bon... On avait proposé de réduire les vingt plats qu'on sert sur sa table... Nous sommes convenus qu'il ne faut pas tant de prodigalité sur sa nourriture; et pour son intérêt comme pour le nôtre, il faudra l'accoutumer à plus de frugalité... Louis *de la Tour* n'est pas plus touché de son sort de prisonnier qu'il ne l'était de celui de roi. Je lui ai parlé de nos conquêtes; je lui ai appris la reddition de Chambéry, Nice, etc., et je lui ai montré la chute des rois aussi prochaine que celle des feuilles... »

Le 5 décembre suivant, le nom de Mirabeau s'étant trouvé compromis par le dépouillement des pièces trouvées dans l'*armoire de fer*, Manuel, admirateur constant de ce grand orateur, et qui avait été l'éditeur de ses *Lettres à Sophie*, entreprit de le défendre, et termina en demandant qu'un comité fût spécialement chargé de l'examen de sa vie. Cette proposition fût adoptée, et, en attendant le rapport du comité d'instruction publique, la Convention décréta que les bustes ou effigies de Mirabeau qui se trouvaient placés dans la salle de l'Assemblée seraient voilés.

Manuel se fit remarquer par la violence de son opinion sur la question de la mise en jugement et de la culpabilité de Louis XVI. « Il fut roi, dit-il, il est donc coupable; car ce sont les rois qui ont détrôné les peuples... Sans ces Mandrins couronnés, il y a longtemps que la raison et la justice couronneraient la terre.... Que de temps il a fallu pour casser la fiole de Reims!... Législateurs, hâtez-vous de prononcer une sentence qui consommera l'agonie des rois. Entendez-vous les peuples qui la sonnent? Un roi mort n'est pas un homme de moins... »

Le 11 décembre, Manuel interrompit vivement les débats qui s'étaient élevés à l'occasion de l'acte énonciatif des griefs imputés à Louis XVI, et s'écria : « Ces discussions sont oiseuses ! La journée s'avance : vous savez qu'il importe que Louis retourne au Temple avant la fin du jour; je demande donc que vous donniez des ordres pour qu'il soit amené sur-le-champ. Il attendra vos ordres pour être introduit à la barre. » Il fit ensuite décréter que le président serait autorisé à faire à l'accusé les questions qui pourraient naître de ses réponses, et il ajouta : « Comme la Convention n'est point condamnée à ne s'occuper aujourd'hui que d'un roi, je pense qu'il serait bon que nous nous occupassions d'un objet important, dussions-nous faire attendre Louis à son arrivée. » Mais bientôt un brusque changement parut se faire dans sa conduite et dans ses idées : le 27 décembre il demanda que la défense du roi et les pièces du procès fussent imprimées et envoyées dans tous les départements; cette motion fût écartée par la question préalable. Lors des appels nominaux, il vota pour l'appel au peuple, et s'exprima en ces termes sur la question de la peine, au moment où le duc d'Orléans venait de se prononcer pour la peine de mort : « Je reconnais ici des législateurs, je n'y ai jamais vu des juges, car des juges sont froids comme la loi, des juges ne murmurent pas, ne s'injurient pas, ne se calomnient pas. Jamais la Convention n'a ressemblé à un tribunal. Si elle l'eût été, certes, elle n'aurait pas vu le plus proche parent de Louis n'avoir pas, sinon la conscience, du moins la pudeur de se récuser. » Il vota ensuite sur la détention et le bannissement à la paix; et dès que la condamnation à mort fut prononcée, il donna sa démission, et adressa à l'assemblée une lettre ainsi conçue : « Il est impossible à la Convention, telle qu'elle est composée, de sauver la France, et l'homme de bien n'a plus qu'à s'envelopper de son manteau. » Il retourna ensuite dans son pays natal; mais, accusé, après le 31 mai, d'avoir voulu sauver le roi, en abusant du pouvoir que lui donnaient ses fonctions, il fut arrêté et traduit au tribunal révolutionnaire. « Non, s'écria-t-il, en terminant sa défense, le procureur de la commune du 10 août n'est point un traître! Je demande qu'on grave sur ma tombe que c'est moi qui fis cette journée. » Il n'en fut pas moins condamné à mort; l'énergie et la violence de son caractère firent alors place à un profond accablement, sous le poids duquel il reçut le coup fatal, le 14 novembre 1793; il était âgé de quarante-deux ans.

On a de Manuel : *Essais historiques, critiques, littéraires et philosophiques;* Genève, 1783, in-12; — *Coup d'œil philosophique sur le règne de saint Louis;* Damiette (Paris), 1786, in-8°; — *Lettre à la reine ;* Paris, s. d., in-8°; — *La Bastille dévoilée, ou recueil de pièces authentiques pour servir à son*

histoire; Paris, 1789, 1790, in-8°, avec fig.; — *L'Année française, ou vie des hommes qui ont honoré la France par leurs talents ou par leurs services pour tous les jours de l'année;* Paris, 1789, 1791, 1797, 4 vol. in-12; — *Voyages de l'opinion dans les quatre parties du monde;* 1790; — *Lettres sur la Révolution, recueillies par un ami de la Constitution;* (Paris), 1792, in-8°; — *La Police de Paris dévoilée;* Paris, 1791, 2 vol. in-8°. Il avait été l'éditeur des *Lettres écrites par Mirabeau à Sophie Ruffey, marquise de Monnier,* 1792, 4 vol. in-8°; il s'était emparé du manuscrit, lors de la prise de la Bastille. La famille dirigea contre lui des poursuites; mais son influence empêcha les suites que cette affaire aurait pu avoir. [Le Bas, *Dict. encycl. de la France*, avec addit.]

Prudhomme, *Les Révolutions de Paris.* — L. Blanc, *Hist. de la Révol.* — *Biog. univ. des Contemp.* — *Biog. nouv. des Contemp.*

MANUEL (*Jacques-Antoine*), homme politique français, né à Barcelonnette, le 19 décembre 1775, mort à Paris, le 27 août 1827. Il partit comme volontaire en 1792, prit part aux premières campagnes d'Italie, et ne tarda pas à obtenir le grade de capitaine; mais des blessures assez graves le forcèrent alors à quitter le service, et bientôt il fut obligé de donner sa démission pour se livrer à l'étude du droit. Dès son début dans cette carrière, il fit pressentir ce qu'il serait un jour; et en peu d'années sa réputation s'étendit de la Provence aux contrées voisines. Pendant les Cent Jours les électeurs d'Aix lui offrirent la députation; il refusa cet honneur, en les priant de reporter leurs suffrages sur Fabri; mais pendant qu'il donnait à Aix cette preuve de désintéressement ses compatriotes de Barcelonnette le choisissaient spontanément pour leur député. Il accepta, et alla siéger à cette chambre des réprésentants qui, dans les graves circonstances où allait se trouver la France, devait, par tous ses actes, faire preuve d'une si incroyable imprévoyance, mais dont, il faut le dire aussi, Manuel fut l'orateur le plus distingué et le plus sincèrement patriote. Il se tint à l'écart dans les premiers jours de la session; mais après le désastre de Waterloo, quand il vit la chambre divisée et, après avoir exigé l'abdication de Napoléon, ne savoir plus à quelles mains confier les rênes de l'État, apercevant l'abîme où cet état de choses allait plonger la France, il s'élança à la tribune, et prononça un magnifique discours dans lequel, après avoir fait sentir les dangers où allait se trouver la patrie, par suite de la division des esprits, il demanda que Napoléon II fût immédiatement reconnu comme empereur des Français; il le termina en proposant que sur la question de savoir quel serait le souverain que la France devait reconnaître, question qui avait soulevé la discussion actuelle, la chambre adoptât l'ordre du jour, motivé 1° sur ce que Napoléon II était devenu empereur des Français par le fait de l'abdication de Napoléon Ier et par la force des constitutions de l'empire; 2° sur ce que les deux chambres avaient voulu et entendu, par leur arrêté de la veille, portant nomination d'une commission de gouvernement provisoire, assurer à la nation la garantie dont elle avait besoin dans les circonstances extraordinaires où elle se trouvait, pour sa liberté et son repos, au moyen d'une administration qui eût toute la confiance du peuple. Ce discours fut accueilli par des applaudissements presque unanimes, et un vétéran de la révolution, Cambon, s'écria : « Ce jeune homme commence comme Barnave a fini. » A la séance du 27 juin, Manuel fit prononcer l'ajournement de tout travail étranger à la constitution et au budget; le 28 il fut nommé membre de la commission de constitution, et le 3 juillet il présenta, au nom d'une commission spéciale, un projet d'adresse à la nation. Pour ne point réveiller les haines, il avait évité de prononcer des noms propres, et s'était toujours tenu dans les généralités. Ces précautions furent mal interprétées. On reprocha au projet d'adresse de ne pas exprimer avec assez de force et de franchise les intentions et les vœux que l'assemblée avait manifestés en ordonnant l'impression et l'envoi du discours de Durbach contre le rétablissement des Bourbons. Manuel défendit sa rédaction. « Croit-on, dit-il, que sous cette forme l'adresse soit favorable à la maison de Bourbon, ramenée par les Anglais!... Messieurs, je veux le bonheur des Français, et je ne crois pas que ce bonheur puisse exister si le règne de Louis XVIII recommence. Vous voyez quelle est ma franchise; certes, si je voulais dissimuler, je ne prendrais pas cette salle pour lieu de ma confidence. » Le lendemain, l'adresse fut votée d'enthousiasme, après une légère addition proposée par Jacotot. Manuel terminait ainsi cette pièce, devenue historique : « Si les destinées d'une grande nation devaient encore être livrées au caprice et à l'arbitraire d'un petit nombre de privilégiés, alors, cédant à la force, la représentation nationale protestera, à la face du monde entier, des droits de la nation française opprimée; elle en appellera à l'énergie de la génération actuelle et des générations futures pour revendiquer à la fois l'indépendance nationale et les droits de la liberté civile. Elle en appelle dès aujourd'hui à la justice et à la raison de tous les peuples civilisés. » Dans la séance du 7 juillet, en présence des baïonnettes anglo-prussiennes, qui venaient d'occuper Paris, Manuel reparut à la tribune comme rapporteur de la commission constitutionnelle, et y fit entendre ces nobles paroles : « Ce qui arrive, dit-il, vous l'aviez tous prévu; avec quelque rapidité que se précipitent les événements, ils n'ont pu vous surprendre; et déjà votre déclaration, fondée sur le sentiment profond de vos devoirs, a

appris à la France que vous sauriez remplir et achever votre tâche. La commission de gouvernement s'est trouvée dans une position à ne pouvoir se défendre; quant à nous, nous devons compte à la patrie de tous nos instants, et s'il le faut, des dernières gouttes de notre sang !... Vous avez protesté d'avance, vous protestez encore contre un acte qui blessera votre liberté et les droits de vos mandataires. Auriez-vous à redouter ces malheurs si les promesses des rois n'étaient pas vaines? Eh bien, disons comme cet orateur célèbre, dont les paroles ont retenti dans l'Europe : Nous sommes ici par la volonté du peuple, nous n'en sortirons que par la puissance des baïonnettes! » Le lendemain, Manuel signa la déclaration que cinquante-trois membres de la chambre déposèrent entre les mains de leur président, et qui devait servir de protestation contre leur dispersion par la force militaire. Pendant la réaction de 1815 et 1816, il se tint éloigné du midi, ensanglanté et dévasté par des assassins. Fixé à Paris, il voulut s'y faire inscrire sur le tableau des avocats; le conseil de discipline refusa de l'admettre. Cette exclusion n'empêcha pas les citoyens d'accourir en foule dans le cabinet de l'avocat que l'on repoussait du barreau. En 1818, il fut nommé à la chambre des députés par deux départements, la Vendée et le Finistère. Il opta pour le premier, et se trouva ainsi le représentant révolutionnaire du pays qui avait le plus vivement combattu la révolution. Possédant au plus haut degré le talent de l'improvisation, il s'en servit avec succès dans toutes les discussions de quelque importance. Finances, législation, politique intérieure, diplomatie, instruction publique, administration militaire, tout était de son ressort. Silencieux et attentif à l'ouverture des débats, il n'entrait dans l'arène qu'au moment décisif, lorsque, excité par les provocations de ses adversaires, comme par le besoin d'appuyer d'arguments irrésistibles les raisonnements de ses amis, il se sentait entraîner au combat, pour remédier à l'insuffisance des uns et pour mettre à nu la faiblesse des autres, c'est-à-dire pour fixer moralement et irrévocablement la victoire sous le drapeau de l'opposition. Lorsque, accablés sous le poids de sa raison puissante, les députés du centre et de la droite essayaient de s'y soustraire par des murmures ou par d'indécentes apostrophes, Manuel restait calme au milieu de l'orage qui éclatait à ses côtés, et sa puissance d'esprit, réunie à une fermeté inébranlable, faisait bientôt repentir les interrupteurs de lui avoir fourni l'occasion d'un nouveau triomphe.

La session de 1819-1820 fut la plus pénible et la plus glorieuse des campagnes parlementaires de Manuel. Il s'opposa d'abord avec force à l'exclusion de l'abbé Grégoire, et signala les funestes conséquences du principe inconstitutionnel invoqué en cette circonstance. On eût dit qu'il pressentait l'application qu'on lui ferait plus tard de ce principe. Ce fut en 1823, et à l'occasion de la guerre d'Espagne, qu'eut lieu cette nouvelle violation de la représentation nationale. Manuel, en attaquant le projet de loi, s'était exprimé avec franchise sur le compte de Ferdinand VII. Il avait fait entrevoir que ce roi prisonnier pourrait éprouver le sort que l'entrée des étrangers en France avait appelé sur la tête de Louis XVI; ces considérations, dictées par une grande sagesse, excitèrent la fureur des ultra-royalistes; et La Bourdonnaie, le plus fougueux de leurs orateurs, se hâta de demander l'exclusion de Manuel. Celui-ci voulut s'expliquer; il eut une peine extrême à obtenir la parole; sa justification fut noble et pleine de franchise; mais les royalistes avaient un trop grand intérêt à expulser l'orateur de la gauche pour ne pas user de la force que leur donnait la majorité. La proposition de La Bourdonnaie fut prise en considération, dans la même séance, pour être discutée dans celle du 3 mars suivant. Manuel prit encore la parole dans cette séance. « Arrivé, dit-il, dans cette chambre par la volonté de ceux qui avaient le droit de m'y envoyer, je ne dois en sortir que par la violence de ceux qui n'ont pas le droit de m'en exclure; et si cette résolution de ma part doit appeler sur ma tête de plus graves dangers, je me dis que le champ de la liberté a été quelquefois fécondé par un sang généreux. »

La majorité cependant s'indignait du retard que cette courageuse défense apportait à l'accomplissement de ses desseins; à peine Manuel eut-il cessé de parler, qu'elle demanda vivement à aller aux voix, et le grand orateur fut banni de la tribune et de la chambre. Malgré ce vote, il vint le lendemain à la séance; alors M. Ravez, qui présidait la chambre, lui ordonna de quitter la salle. « Monsieur le président, répondit Manuel, j'ai annoncé hier que je ne céderais qu'à la violence, aujourd'hui je viens tenir ma parole. » Les significations par huissier furent en effet inutiles; on appela alors les vétérans et la garde nationale; mais le sergent Mercier refusa de servir d'instrument à un attentat contre la représentation nationale. Force fut alors de recourir aux gendarmes, dont le chef mit fin à toute hésitation par cette injonction laconique: *Gendarmes, empoignez M. Manuel* (1). A ces mots, l'énergique député se leva, et dit à l'officier qui se trouvait le plus près de lui : « Cela me suffit, monsieur, je suis prêt à vous suivre; » et il se laissa prendre par le bras, satisfait d'avoir ainsi constaté qu'il n'obéissait qu'à la force. Les membres du côté gauche se précipitèrent sur son passage, en criant: « Emmenez-nous,

(1) M. le vicomte de Foucault, alors colonel de la gendarmerie, a souvent protesté contre cette expression, qui peut être est échappée à un subalterne. Sur le refus de la garde nationale, requis par le président de la chambre: il avait dit : « Gendarmes, faites votre devoir. » C'est de lui-même que nous tenons cette explication. A. DE L.

nous voulons le suivre ! Nous sommes tous Manuel ! » Et ils abandonnèrent l'assemblée, pêle-mêle avec les gendarmes. La population parisienne ne témoigna pas un moindre intérêt à l'illustre victime des contre-révolutionnaires. Une foule innombrable de citoyens, réunis autour du Palais Bourbon, accueillit Manuel à sa sortie, et le reconduisit en triomphe jusqu'à sa maison. Soixante-et-trois députés signèrent ce jour-là même une protestation contre toutes les délibérations que la chambre pourrait prendre après cette mutilation inconstitutionnelle de la représentation, et cessèrent d'assister aux séances, pendant tout le reste de la session.

Depuis lors, Manuel attendit modestement dans la retraite des temps meilleurs ; mais le mal cruel qui le dévorait depuis dix ans devait l'enlever à la France avant qu'elle pût s'acquitter envers lui. La mort le surprit le 27 août 1827. [Le Bas, *Dict. encycl. de la France.*]

Fadeville (Théod.), *Manuel jugé par ses actions et ses discours;* Paris, 1824, in-8°. — Ramond de La Croisette, *Manuel;* Paris, 1824, in-12. — Fourtanier, *Éloge de Manuel;* Toulouse, 1849, in-8°. — *Biog. univ. et port. des Contemporains.* — *Biogr. nouv. des Contemp.* — Vaulabelle (De), *Hist. des deux Restaurations.*

MANZI (*Guglielmo*), antiquaire italien, né le 25 août 1784, à Civita-Vecchia, mort le 21 février 1821, à Rome. Appartenant à une famille de riches commerçants, il fit ses études à Rome, et visita ensuite les ports de Marseille et de Barcelone, où il se rendit familières les langues de ces deux pays. Nommé vice-consul d'Espagne dans sa ville natale, il en exerça les fonctions pendant plusieurs années; puis il se livra entièrement à l'étude des langues anciennes ainsi qu'à la recherche des vieux manuscrits. On lui doit, entre autres découvertes, celle d'un ouvrage de Léonard de Vinci sur l'hydraulique. Après la mort de l'abbé Pla, il devint bibliothécaire de la Barberine, un des plus riches dépôts de Rome en manuscrits et en livres rares. Malgré les graves infirmités dont il était atteint, il se rendit en France et en Angleterre, et visita les bibliothèques de Paris, d'Oxford, de Londres et de Lyon. Il mourut à l'âge de trente-sept ans. On a de cet érudit : *Traduzione di Velleio Patercolo;* Rome, 1814, in-8° ; on la dit aussi élégante que fidèle ; — *Testi di Lingua inediti, tratti della biblioteca Vaticana;* ibid., 1816, in-8°; — *Discorso sulle feste, sui giuocchi e sul lusso degl' Italiani nel secolo XVI;* ibid., 1818, in-8° ; — *Opere di Luciano;* Lausanne (Venise), 1819, 3 vol. in-8°, traduction estimée. Comme éditeur d'anciens ouvrages, il a publié : *La Traduzione dell' Ecuba di Euripide*, de Bandello; Rome, 1813, in-4° ; — *Reggimento dei Costumi delle Donne*, de Fr. de Barberino; ibid., 1815, in-8° ; — *Orazioni*, de Stefano Porcari; ibid., 1816, in-8° ; — *Trattato della Pittura*, de Léonard de Vinci; ibid., 1817, in-4°, dédié à Louis XVIII ; — *Viaggio in Egitto e in Terra Santa,* de Frescobaldi; ibid., 1818, in-8°. En tête de cet ouvrage, il a placé une savante dissertation sur le commerce extérieur de l'Italie au quatorzième siècle; — *Trattati della Compunzione del Cuore*, de saint Jean Chrysostome; ibid., 1817, in-8°; — plusieurs traités de Cicéron anciennement traduits en italien; ibid., 1819 et 1825. P.

Tipaldo, *Biografia degli Italiani illustri*, I, 74-76. — Valery, *Curiosités et Anecdotes italiennes.*

MANZI (*Pietro*), érudit italien, frère du précédent, né le 2 novembre 1785, à Civita-Vecchia, mort le 22 avril 1839, à Rome. Élevé avec son frère, il étudia le droit, fit de longs voyages à l'étranger, parcourut l'Orient et presque toute l'Europe et renonça au barreau, où il avait pris une place honorable, pour se consacrer aux belles-lettres. Cependant il accepta l'emploi de juge dans un des tribunaux de Rome. Il a publié : *Il Conquisto di Messico;* Rome, 1817, in-8°; 2e édit., 1820; — *Dello Stile e dei modi di Tucidide*, trad. de Denys d'Halicarnasse; ibid., 1819, in-8° ; Milan, 1826, in-8°; — *Storia dell' imperio dopo Marco*, trad. d'Hérodien; ibid., 1821, in-8° ; — *Istoria della Rivoluzione di Francia*, *dalla convocazione degli Stati fino allo stabilimento della monarchia costituzionale;* Florence, 1826, in-8° ; cette histoire, dont il n'écrivit que la première partie, lui valut la croix de la Légion d'Honneur; — la traduction de Quinte-Curce ; Prato, 1827, in-8° ; — celle de Thucydide; Milan, 1832, in-8° ; — *Dello Stato di Civita-Vecchia;* Prato, 1837, in-8°. P.

Ben. Blasi, *Elogio di P. Manzi;* Civita-Vecchia, 1839.

MANZINI. *Voy.* Mancini.

MANZO. *Voy.* Manso.

MANZOLLI (*Pierre-Ange*), poëte latin italien, né à Stellata, près de Ferrare, vivait dans la première moitié du seizième siècle. Malgré toutes les recherches de Bayle, Kœnig et autres, on ne connaît absolument rien sur sa vie. On sait seulement depuis 1725 qu'il est l'auteur d'un poëme satirique sur les mauvaises mœurs et les faux préjugés; ce poëme, divisé en douze livres, a pour titre : *Zodiacus Vitæ, hoc est de hominis vita, studio ac moribus optime instituendis;* Venise, in-8°, sans date, mais publié après 1534, année de l'avénement d'Hercule II, duc de Ferrare, auquel ce livre est dédié. Ce poëme, qui parut sous le pseudonyme de *Marcelle Paligenio*, anagramme de *Pier-Angelo Manzolli*, contient de vives attaques contre les papes et le clergé. Sans être dirigé contre la foi catholique, il fut néanmoins mis à l'index et beaucoup d'exemplaires en furent détruits par ordre de l'inquisition. Les principales éditions du *Zodiacus Vitæ* furent publiées à Bâle, 1537, in-8° , Paris, 1564, in-16 ; Lyon, 1581 et 1706, in-12; Hambourg, 1721; Rotterdam, 1722 et 1772, in-8°; Bâle, 1779, in-8°; traduit en allemand, Francfort, 1599; Halberstadt, 1743, in-8°; Vienne, 1785, in-8°; une imitation en vers français par Rivière parut à Paris, 1619, in-8°;

une traduction française fut donnée par La Monnerie; La Haye, 1731 et 1733, 2 vol. in-12. Enfin une édition de l'original latin parut avec un commentaire de Christophe Wirsung, à Heidelberg, dans le courant du seizième siècle; elle est devenue très-rare. Le *Zodiacus Vitæ*, quoique rempli de digressions oiseuses, contient de très-beaux passages; aussi était-il le livre favori de Gabriel Naudé. O.

Bayle, *Dict.* (article *Palingène*). — Gerdes, *Historia Reformationis*, t. II. p. 347. — Heumann, *Pœcile*, t. I, p. 259; t. II, p. 174. — Baillet, *Jugem. des Savants*, IV.

MANZONI (*Francesca*), femme poëte italienne, née le 10 mai 1710, à Barsio, village du Milanais, morte en 1743, à Cereda, près Lecco. Fille d'un jurisconsulte, qui lui donna une éducation toute littéraire, elle lisait à douze ans les classiques latins; elle apprit ensuite avec une merveilleuse facilité le grec, le français et l'espagnol, la géométrie, le droit et la musique. En 1741, elle épousa un écrivain vénitien, Luigi Giusti. Plusieurs académies d'Italie l'admirent dans leur sein. On a d'elle : *L'Ester*, tragédie; Vérone, 1733, in-8°, dédiée à l'impératrice Élisabeth, femme de Charles VI; — *Abigaile* (1734); — *La Debbora* (1735); — *La Madre dei Maccabei* (1737); — *Il Sacrifizio di Abramo* (1738), tragédies sacrées; — *Le Tristezze di Ovidis lib. V in versi italiani;* dans le t. XXII de la *Collection milanaise des anciens Poëtes latins*. Ses poésies sont éparses dans les recueils académiques. Outre diverses tragédies, elle a laissé en manuscrit une *Storia di tutte le Donne erudite di ogni secolo e di ogni nazione*. P.

Ticozzi, *I Secoli della letteratura italiana*.

* **MANZONI** (*Alexandre*), célèbre poëte et romancier italien, de la famille de la précédente, né à Milan, en 1784. Son père portait le titre de comte et possédait une modeste fortune; il mourut lorsque le poëte était encore jeune. Sa mère était fille du marquis Beccaria, le célèbre auteur du traité des *Délits et des Peines*. Manzoni commença ses études à Milan, et les termina à Pavie. Il songeait déjà beaucoup à la poésie; mais il n'avait encore rien publié lorsqu'il vint à Paris en 1805. Sa mère l'y avait précédé de quelques années, et grâce au nom de Beccaria elle avait été introduite dans la société d'Auteuil, dernier et brillant asile de la philosophie du dix-huitième siècle, et avait vécu dans l'intimité de Cabanis et de Mme de Condorcet. La même société s'ouvrit pour le jeune Manzoni; bien qu'il n'eût pas encore la ferveur catholique qui lui inspira plus tard les hymnes sacrés, il avait peu de goût pour l'idéologie. Dans cette réunion de philosophes, il distingua Fauriel, littérateur d'un savoir varié et de la plus rare initiative d'esprit. C'est à lui qu'il montra en février 1806 ses premiers vers, un poëme sur la mort de Carlo Imbonati, ami dévoué que sa mère venait de perdre. Ce début en vers *sciolti* (non rimés) est plus remarquable par la générosité des sentiments que par la forme, d'une élégance un peu froide et sans originalité. Dans de beaux vers, pensant à l'existence de son ami, il traçait le programme de sa propre vie : « Sentir et méditer, disait-il : te contenter de peu; jamais ne détourner tes yeux du but; conserver pures ta main et ton âme; n'éprouver des choses humaines qu'autant qu'il faut pour t'en détacher; ne te rendre jamais esclave; ne pas faire trêve avec la bassesse; ne trahir jamais la sainte vérité; ne proférer jamais une parole qui applaudisse au vice et tourne la vertu en ridicule. » Tel est le noble but que Manzoni se proposait; moralement il n'a manqué à aucune des promesses de ces vers; littérairement il les a surpassées. Fauriel exerça sur lui une heureuse influence. « Combien de fois, dit M. Sainte-Beuve, vers cet été de 1806 ou de quelques-unes des années qui suivirent, soit dans le jardin de la Maisonnette (chez Mme de Condorcet), soit au dehors... les deux amis allaient discourant entre eux du but suprême de toute poésie, des fausses images qu'il importait avant tout de dépouiller et du bel art simple qu'il s'agissait de faire revivre!.... Il faut que la poésie soit tirée du fond du cœur; il faut sentir et savoir exprimer ses sentiments avec sincérité. C'était là le premier article de cette réforme poétique méditée entre Fauriel et Manzoni...... Manzoni en ces années de jeunesse recueillait ses idées et les mûrissait tour à tour sous les soleils de France et de Lombardie, plutôt qu'il ne se hâtait de les produire. Son petit poëme d'*Urania* était commencé en 1807; il méditait vaguement quelque projet de long poëme, tel que la *Fondation de Venise*, par exemple; mais surtout il vivait avec abondance et sans arrière-pensée de la vie morale, de la vie du cœur; il se mariait en 1808 (avec Henriette-Louise Blondel, fille d'un banquier de Genève); il s'occupait d'agriculture et d'embellir sa résidence à Brusuglio, près de Milan; il revenait voir en France ses bons amis de La Maisonnette, et donnait Fauriel pour parrain au premier-né de ses enfants... Les saisons ainsi se passaient pour lui entre la famille, les arbres et les vers, et encore ces derniers semblaient-ils tenir la moindre place dans son attention. »

On raconte diversement par quelles circonstances il revint aux idées religieuses et à la pratique du catholicisme. Nous n'avons pas à rechercher les origines de cette conversion, qui eut lieu, dit-on, à Paris, dans les premiers mois de 1810; il nous suffit d'en constater les résultats littéraires. Vers 1813 parurent cinq hymnes : *La Nativité*, *La Passion*, *La Résurrection*, *La Pentecôte*, *Le Nom de Marie*, compositions d'un grand mérite, qui unissent l'exactitude théologique au charme d'une poésie pure et colorée. Les tentatives d'innovation littéraire qui se produisirent en Europe, et particulièrement en France, à partir de 1816 trouvèrent Manzoni préparé à les accueillir dans ce qu'elles avaient de raisonnable. Sur

plusieurs points il prit même les devants. Ses hymnes sacrés inaugurèrent avec plus d'orthodoxie cette poésie religieuse qui anime les premières œuvres de Lamartine et de Hugo; son *Comte de Carmagnola* parut dix ans avant *Hernani*. Il s'était mis à cette tragédie en 1816, et l'avait achevée au milieu du beau mouvement littéraire dont l'Italie était témoin. Un voyage qu'il fit à Paris en 1819, et qui se prolongea jusque vers le milieu de 1820, lui fit voir de près un mouvement plus remarquable encore. Dans l'intimité de Fauriel, dans la société d'esprits d'élite tels que MM. Augustin Thierry et Cousin, il agita ces questions de poésie et d'histoire qui passionnaient alors le public. La tragédie du *Comte Carmagnola*, qui parut sur ces entrefaites, est conçue dans ce que l'on nommait alors le système romantique, c'est-à-dire que les trois unités n'y sont pas observées. Le plan de la pièce est fort simple. L'auteur, acceptant le sujet tel que le lui fournissait l'histoire, nous montre dans une série de scènes Carmagnola (*voy.* ce nom), célèbre chef de condottieri, ex-généralissime des armées du duc de Milan, passant au service de Venise, et commandant les troupes de la république contre son ancien maître. Au second acte a lieu la bataille de Maclodio. Au troisième acte, Carmagnola vainqueur met en liberté ses prisonniers, suivant la coutume des condottieri. Au quatrième acte, le conseil des Dix arrête la perte de Carmagnola, devenu suspect et redoutable à la république. Au cinquième acte, le comte de Carmagnola, attiré à Venise sous un faux prétexte, est arrêté et condamné à mort; il marche au supplice après avoir fait ses adieux à sa femme et à sa fille. Rien ne ressemble moins au type consacré de la tragédie française et italienne. Gœthe fut un des premiers à saluer cette belle production. Il en fit, dans le recueil intitulé *Sur l'Art et l'Antiquité* (*Ueber Kunst und Alterthum*) un compte rendu développé qui se terminait ainsi : « Nous félicitons M. Manzoni de s'être affranchi aussi heureusement qu'il l'a fait des anciennes règles, et d'avoir marché dans la route nouvelle d'un pas si sûr que l'on pourrait fonder d'autres règles sur son exemple. Nous devons ajouter qu'il est constamment élégant, correct et distingué dans les détails, et qu'après un examen aussi scrupuleux et aussi sévère que l'on peut l'attendre d'un étranger, nous n'avons pas rencontré dans sa pièce un seul passage où nous ayons désiré un mot de plus ou de moins. La simplicité, la vigueur et la clarté sont inséparablement fondues dans son style; et sous ce rapport nous n'hésitons pas à qualifier son ouvrage de classique. Qu'il continue à dédaigner les côtés faibles et vulgaires de la sensibilité humaine, et à s'occuper de sujets capables d'exciter en nous des émotions graves et profondes. » Les innovations auxquelles Gœthe applaudissait devaient soulever des objections en France. M. Chauvet, parlant de *Carmagnola* dans le *Lycée français*, sans contester le talent de Manzoni, combattit, par des raisons ingénieuses, le système dramatique qu'il avait suivi. Manzoni répondit à cet article dans une longue lettre, qui fut publiée par Fauriel en 1823. Il y démontra d'une manière incontestable que l'unité d'action prise dans un sens très-large est seule indispensable dans la tragédie, que les unités de temps et de lieu sont de pures conventions, que le poëte admet ou rejette suivant les convenances de son sujet. Dans tout ce qu'il dit contre la forme dramatique du dix-septième siècle, Manzoni est excellent; il est moins heureux lorsqu'il défend la forme nouvelle, qu'il appelle historique; il semble qu'il fait la part trop grande à l'histoire et qu'il n'accorde pas assez à l'imagination. « Tout poëte, dit-il, qui aura bien compris l'unité d'action verra dans chaque sujet la mesure de temps et de lieu qui lui est propre; et après avoir reçu de l'histoire une idée dramatique, il s'efforcera de la rendre fidèlement, et pourra dès lors en faire ressortir l'effet moral. N'étant plus obligé de faire jouer violemment et brusquement les faits entre eux, il aura le moyen de montrer dans chacun la véritable part des passions. Sûr d'intéresser à l'aide de la vérité, il ne se croira plus dans la nécessité d'inspirer des passions au spectateur pour le captiver; et il ne tiendra qu'à lui de conserver ainsi à l'histoire son caractère le plus grave et le plus poétique, l'impartialité. » Malheureusement des pièces écrites dans ce système seraient d'un médiocre effet sur le public; quoique belles, elles seraient froides et peu émouvantes. C'est là précisément le défaut du *Comte de Carmagnola*. Ce qu'il y a peut-être de plus beau dans ce drame, c'est ce qui n'est pas historique ou du moins ce qui rend l'esprit et non la lettre de l'histoire, c'est-à-dire l'admirable chœur qui est entre le deuxième et le troisième acte (les condottieri sur le champ de bataille de Maclodio).

La seconde pièce de Manzoni, *Adelghis* (*Adelchi*), moins sévèrement historique que *Carmagnola*, bien que conçue dans le même système, offre plus d'intérêt. L'action est encore sobre jusqu'à la sécheresse, mais les caractères sont plus variés et ont plus de relief. Le poëte a pris pour sujet l'expédition de Charlemagne contre Didier et Adelghis, les derniers chefs nationaux des Lombards. La pièce se termine par la défaite des Lombards, la captivité de Didier et la mort d'Adelghis. C'est une tragédie noble, touchante et, à part la figure un peu romanesque d'Adelghis, très-conforme à l'histoire, dont Manzoni avait fait une étude approfondie. On y trouve deux chœurs, tous deux très-beaux et dignes de celui de *Carmagnola;* l'un exprime les sentiments des populations indigènes, écrasées par les barbares, qui se disputent leur possession; l'autre peint les derniers moments d'Hermangarde, la fille de Didier, la femme répudiée de Charlemagne. Les chœurs de *Carmagnola* et

d'*Adelghis*, s'ajoutant aux ***Hymnes sacrés***, assignaient à Manzoni une place très-élevée parmi les poëtes lyriques modernes ; il se surpassa lui-même dans son ode sur la mort de Napoléon (*Il Cinque Maio*). Ce sujet a inspiré de belles odes à Casimir Delavigne, à Béranger, à Lamartine, mais aucun des trois poëtes français, pas même Lamartine, n'a égalé Manzoni. Celui-ci songeait alors à écrire un roman dans le genre de ceux de Walter Scott. Il apporta dans cette nouvelle composition les scrupuleuses lenteurs, les longues recherches qu'il avait mises dans tous ses ouvrages, et il fut conduit par ses propres méditations et par les conseils de Fauriel, qui était allé passer deux ans près de lui (1823-1825), à s'éloigner de la manière du romancier anglais. Walter Scott agit directement sur l'histoire : non-seulement il mêle aux faits historiques des circonstances de son invention, mais il dispose de ces faits à sa guise, et les rapproche, les intervertit ou les combine pour les adapter à ses inventions ; d'un autre côté, l'invention est assujettie à certains faits historiques trop connus pour que le romancier puisse les omettre ou les dénaturer ; de sorte que l'histoire et le roman s'aident et se gênent mutuellement. Manzoni pensait qu'il ne faut pas s'attaquer à l'histoire même, mais à la peinture de la société, que l'histoire dédaigne trop souvent, qu'il y a lieu d'inventer des faits pour développer des mœurs historiques. « La narration historique, disait-il, est interdite à la poésie, puisque l'exposé des faits a pour la curiosité très-raisonnable des hommes un charme qui dégoûte des inventions poétiques qu'on veut y mêler, qui les fait même paraître puériles ; mais rassembler les traits caractéristiques d'une époque de la société et les développer dans une action, profiter de l'histoire sans se mettre en concurrence avec elle, sans prétendre faire ce qu'elle fait mieux, voilà ce qui est encore réservé à la poésie, et ce qu'à son tour elle seule peut faire (1). » Manzoni réalisa cette théorie dans son Roman des *Fiancés* (*Promessi Sposi*), qui parut en 1827, avec un grand succès. L'action empruntée à la poésie amène naturellement un tableau de la société italienne au commencement du dix-septème siècle, parce qu'elle met aux prises des personnages de conditions fort diverses, et même de races différentes ; car la scène se passe dans le Milanais du temps de la domination espagnole. Lucia, Renzo, Agnese, don Abbondio, don Rodrigue, le capucin Cristoforo, le cardinal Borromée, l'*Innominato* (l'Homme sans nom), le bandit féodal, sont également remarquables comme types de la nature humaine et comme peintures de mœurs. Le style des ***Fiancés***, naïf sans trivialité, éloquent sans déclamation, est travaillé avec un art exquis, auquel on ne peut reprocher que de se montrer un peu trop. Depuis ses *Fiancés* Manzoni n'a publié que deux ouvrages, l'un et l'autre d'importance secondaire : des ***Observations sur la Morale catholique*** (***Osservazioni sulla Morale Cattolica***, 1834), opuscule composé dès 1813, et qui a pour objet de défendre le catholicisme contre les attaques de Sismondi dans le 127e chapitre de son ***Histoire des Républiques italiennes***. L'autre ouvrage de Manzoni, ***Storia della Colonna infame*** (1842), est un appendice historique à la description de la peste de 1630, qui forme l'épisode le plus intéressant des *Fiancés*. Au milieu de la terreur causée par le fléau, on supposa que des maisons avaient été ointes d'un poison qui répandait la contagion. Deux malheureux artisans, accusés d'être des *untori*, furent mis à la torture, condamnés à mort et exécutés avec une abominable cruauté. On démolit la maison d'un des prétendus *untori* et à sa place on éleva une colonne qui resta débout jusqu'à 1778, et qui s'appelait la *Colonne infâme* (ou plutôt d'infamie). Ce crime imaginaire et cette atroce injustice ont fourni à Manzoni le sujet d'une discussion historique ingénieuse et d'un récit qui égale en intérêt les pages les plus émouvantes des *Fiancés*.

Manzoni perdit sa première femme en 1833 ; il se remaria quelques années après, et il continua de vivre dans la retraite avec sa famille, fermement attaché à la foi catholique, sans renier le libéralisme de sa jeunesse, étranger à la politique et respecté de tous les partis qui saluent en lui un des caractères les plus purs et un des plus beaux talents littéraires de l'Italie contemporaine. Manzoni vient d'être nommé (février 1860) sénateur du royaume de Sardaigne.

Les *Œuvres* de Manzoni, surtout les *Promessi Sposi*, ont eu de nombreuses éditions en Italie ; elles ont été aussi publiées en France : *Tragedie : Il Conte di Carmagnola et l'Adelchi aggiunteri le Poesie varie dello stesso, ed alcune prose sulla teoria del dramma tragico ;* Paris, 1826, in-12, plusieurs fois réimprimées ; — *I promessi Sposi, storia Milanese del secolo XVII, scoperta e rifatta da Al. Manzoni ;* Paris, 1827, 3 vol. in-12. Les tragédies ont été traduites en français par Fauriel : *Le comte de Carmagnola et Adelghis, tragédies, traduites de l'italien, suivies d'un article de Gœthe et de divers morceaux sur la théorie de l'art dramatique ;* Paris, 1823, in-8°. M. Antoine de Latour a donné une traduction nouvelle du *Théâtre et des Poésies* ; Paris, 1841, in-12 ; il existe plusieurs traductions françaises des *Fiancés ;* la meilleure est celle de Rey-Dusseuil ; Paris, 1828, 5 vol. in-12 ; 1841, in-12.

L. J.

Didier, *Manzoni ;* dans la *Revue des Deux Mondes*, 1er septembre 1834. — Loménie, *Galerie des Contemporains illustres*, t. VI. — Sainte-Beuve, *Fauriel ;* dans ses *Portraits Contemporains*, t. II (la partie relative

(1) Sainte-Beuve, *Portraits contemporains*, t. II, article *Fauriel*.

Manzoni a été traduite en italien par Camillo Laderchi; Ferrare, 1846, in-8°).

MANZUOLI (*Tommaso*), dit *Maso* DA SAN-FRIANO), peintre de l'école florentine, né en 1536, à San-Friano, mort en 1575. Il fut élève de Pier-Francesco di Jacopo et de Carlo Portelli. Un des ouvrages de sa jeunesse fut un grand tableau en détrempe, qu'en 1563 il exécuta pour les funérailles de Michel-Ange. Les œuvres de Manzuoli sont d'un mérite fort inégal, parce que, surtout dans les derniers temps de sa vie, il tomba dans la sécheresse en recherchant trop la pureté et la sévérité du dessin. Dans son tableau de *La Visitation*, qui est au musée du Vatican, on admire à la fois le charme et la grâce des figures, la richesse et la variété des draperies, la beauté des architectures, et l'excellence de la composition. On a dit que c'était peut-être le meilleur tableau produit en ce temps par l'école florentine. E. B—N.

Borghini, *Il Riposo*. — Vasari, *Vite*. — Lanzi, *Storia della Pittura*. — Fantozzi, *Guida di Firenze*. — Ticozzi, *Dizionario*. — *Catalogues des Musées de Florence et du Vatican*.

MAP ou **MAPES**. *Voy.* GAUTIER MAPES.

MAPELLI (*Cassandra* FEDELE), célèbre dame italienne, née vers 1465, à Venise, où elle est morte, le 25 mars 1558. Elle appartenait à une famille illustre, qui fut chassée de Milan par une faction opposée à celle des Visconti. Son père, ayant remarqué en elle un esprit précoce, l'appliqua de bonne heure à l'étude et lui apprit les langues grecque et latine, qu'elle parla bientôt avec facilité. Elle s'adonna encore à la théologie, à l'histoire et à l'éloquence; la poésie et la musique, où elle réussit également, lui servaient de délassement après ses études sérieuses. La réputation que son mérite lui procura la fit bientôt connaître, et l'obligea d'entretenir un commerce de lettres avec plusieurs savants et quelques princes de l'époque, tels que le pape Léon X et Ferdinand Ier, d'Aragon, roi de Naples; ce dernier fit même des démarches en 1488 pour l'attirer à Naples; mais le doge de Venise, interposant son autorité, ne voulut pas que la république fût privée d'un de ses plus grands ornements. Elle avait plus de trente ans lorsqu'elle épousa Giammaria Mapelli, médecin de Vicence, qu'elle suivit dans l'île de Candie. Lors de son retour, une violente tempête assaillit le vaisseau qui la ramenait, et la mit en danger de périr. Son mari étant mort en 1521, elle chercha une consolation dans l'étude et dans les exercices de piété. D'après Tommasini, Cassandra aurait vécu jusqu'à l'âge de cent deux ans et serait morte dans la maison des hospitalières de Saint-Dominique, dont elle avait depuis douze ans la direction. La date exacte de sa mort a été retrouvée dans les archives de ce couvent. On a de cette dame : *Epistolæ et Orationes*; Padoue, 1589, in-8°; réimpr. avec des notes de Tommasini, Padoue, 1636, in-8°. P.

Tommasini, *Vita di Cassandra Fedele*, en tête de l'édit. de 1636. — Politien, *Miscellanea*. — Facciolati, *Fasti Gymnasii Patavini*. — Agostini, *Scrittori Veneziani*, II. — Tiraboschi, *Storia della Litterat. Ital.*, VI. — Nicéron, *Mémoires*, VIII.

MAPHÆUS. *Voy.* MAFFEI et MAFFEO.

MAPINIUS, archevêque de Reims, mort avant l'année 565. L'histoire de son épiscopat est peu connue. Il avait succédé à Flavius dès l'année 549, puisque nous voyons à cette date l'archidiacre Protadius siéger en son nom au cinquième concile d'Orléans. Un autre concile était réuni dans la ville de Toul vers l'année 550. Mapinius se soucia peu sans doute d'y assister : il s'excusa d'être resté dans son diocèse durant la session de ce concile, en alléguant qu'il n'avait pas été régulièrement convoqué par le roi. Deux lettres de Mapinius nous ont été conservées; l'une adressée à Nicet, évêque de Trèves au sujet du concile de Tours, l'autre à Villicus, évêque de Metz : la première a été insérée par le P. Labbe dans ses *Conciles*, t. V, la seconde par Marlot dans son *Historia Metrop. Remensis*, liv. II, c. XX. B. H.

Gallia Christ., t. IX, col. 14. — *Hist. Litt. de la France*, t. III, p. 306.

MAPP (*Marc*), en latin *Mappus*, médecin et botaniste français, né le 28 octobre 1632, à Strasbourg, où il est mort, le 9 août 1701. Il commença ses études dans sa ville natale et les acheva à Padoue. Reçu docteur en 1653, il fut chargé quelque temps après d'enseigner la botanique et la pathologie. Il se distingua par un grand attachement à la doctrine d'Hippocrate, qu'il défendit contre les attaques des médecins novateurs. On a de lui : *De Lue Venerea;* Strasbourg, 1673, in-4°; — *De Flatibus;* ibid., 1675, in-4°; — *De Superstitione et remediis superstitiosis;* ibid., 1677, in-4°; — *Historia medica de Acephalis;* ibid., 1687, in-4°; — *Dissertationes medicæ tres de Potu Theæ, Caffeæ, Chocolatæ;* ibid., 1691-1693-1695, 3 part. in-4°; ce recueil annonce beaucoup d'érudition et contient des faits ignorés et d'intéressantes observations; — *Catalogus plantarum Horti medici Argentinensis;* ibid., 1691, in-4° : énumération de près de 1,500 plantes cultivées dans le jardin de l'université de Strasbourg; — *Historia exaltationis Theriacarum in theriacam cœlestem;* ibid., 1695, in-12; — *De Rosa* de Jericho *vulgo dicta;* ibid., 1700, in-4°; — *Historia Plantarum Alsaticarum;* ibid., 1742, in-4° : ouvrage posthume, publié par J.-C. Ehrmann. On y trouve environ 1,700 plantes rangées par ordre alphabétique et accompagnées d'une assez nombreuse synonymie ainsi que des usages médicinaux. Toutefois l'auteur a fait un recueil peu utile pour la science, parce qu'il a négligé de profiter des méthodes des botanistes de son temps. K.

Éloy, *Dict. de la Méd.* — *Biogr. Méd.*

MAQUART, et non **MACQUART** (*Jean-Nicolas*), littérateur français, né aux Mazures, en Champagne, le 6 avril 1752, mort à Reims, le 4 juin 1831. Il enseigna à Reims la philoso-

phie et la rhétorique; il y était recteur lorsqu'arriva la révolution. Il se retira à Anvers, puis à Munster. Quelque temps après, il fut appelé en Russie pour diriger l'*Institut des jeunes Nobles*, fondé par l'abbé Nicole. Il revint en France en 1810, et fut chargé au lycée de Reims du double emploi d'aumônier et de professeur de philosophie. A l'époque de l'invasion il eut le bonheur de rendre à ses concitoyens un service qu'ils n'ont pas encore oublié : les Russes occupaient la ville; un grand nombre d'officiers, enchantés de revoir leur ancien maître, accoururent auprès de lui; il en profita pour sauvegarder les intérêts des principaux fabricants : voyant que la ville allait être livrée au pillage, il intercéda auprès du général en chef de Saint-Priest, qu'il détermina à monter à cheval pour rétablir l'ordre et contenir ses soldats. La ville fut reprise par Napoléon, qui ne montra pas pour Maquart la même bienveillance et lui reprocha ses relations du dehors. Au retour des Bourbons, il fut nommé grand-vicaire. On a de lui un grand nombre d'ouvrages, la plupart manuscrits; cinq seulement ont été publiés, entre autres *L'Éloge de saint Louis;* Reims, 1816, in-4°.

Son frère, *Claude-Joseph* Maquart, né aux Mazures, en 1762, mort en 1847, s'exila dans les Pays-Bas aux approches de la révolution, et passa ensuite en Russie. De retour à Reims en 1819, il devint vicaire général.

A. Huyot.

Géruzez, *Hist. de Reims.* — Boulliot, *Biogr. Ardennaise.* — Quérard, *La France Littéraire.*

MAQUART (*Antoine-Nicolas-François*), littérateur français, né à Romainville, le 1er mars 1790, mort à Paris, le 16 septembre 1835. Élevé à Chantilly, il fut employé de bonne heure dans les bureaux du ministère de la marine. On lui doit : *L'Ami coupable, conte, par Aug.;* Leipzig, 1813, in-12; — *Contes nouveaux, sans préface, sans notes, et sans prétention, par un homme de lettres;* Paris, 1814, in-12; — *Éloge de L.-A.-H. de Bourbon-Condé, duc d'Enghien;* Paris, 1820, in-8°; — *Pétition à la chambre des députés au sujet des inconvénients qui résultent de la manière inexacte dont la plupart des journaux rendent compte des débats de cette chambre;* Paris, 1822, in-8°. Maquart a travaillé à la *Gazette de France* et au *Drapeau blanc.* J. V.

Quérard, *La France Littéraire.*

*MAQUET (*Auguste*), littérateur français, né le 13 décembre 1813, à Paris. Il fit ses études classiques au collége de Charlemagne, où pendant quelque temps il fut chargé de suppléer le professeur d'humanités. Ayant abandonné vers 1835 la carrière de l'enseignement pour chercher gloire et profit dans les lettres, il débuta par des nouvelles et des pièces de vers qui parurent sous le pseudonyme de *Mac-Queat.* Ce fut en 1837 qu'il entra en rapports suivis avec M. Alexandre Dumas; il lui remit une nouvelle, dont la conspiration de Cellamare avait fourni le thème et que l'on avait refusé d'insérer à la *Revue des Deux Mondes;* cette nouvelle assez courte, intitulée *Le Bonhomme Buvat,* devint, entre les mains du fécond écrivain, *Le Chevalier d'Harmental*, roman en plusieurs volumes, qui eut du succès, et qu'il signa seul. Telle fut l'origine d'une collaboration tacite, d'où sortit une vingtaine d'ouvrages, et qui dura jusqu'en 1851, époque où des complications de comptes arriérés vinrent l'interrompre. Le secret en était au reste connu depuis longtemps; en 1845, il avait été divulgué avec un certain éclat en pleine séance de l'association des gens de lettres par M. Eugène de Mirecourt, qui, pour appuyer ses réclamations, s'était empressé de le rendre public dans le violent pamphlet intitulé : *Fabrique de romans; Maison Alexandre Dumas et compagnie.* Dans cette association littéraire, dont les habitudes de notre époque offrent plus d'un exemple, M. Dumas, en se réservant la gloire, laissait à son collaborateur anonyme un assez large dédommagement pécuniaire; il fournissait l'idée et écrivait le plan de sa main ainsi que la liste des chapitres; M. Maquet les remplissait, et ce travail provisoire, corrigé, augmenté et remanié, paraissait sous le nom seul de M. Dumas, qui y mettait le cachet de sa personnalité, de son intelligence et de son style. Ces particularités, et bien d'autres non moins curieuses, on en doit la connaissance aux indiscrétions des tribunaux, qui plusieurs fois, et notamment en janvier 1858, ont été appelés à trancher cette épineuse question de bonne foi littéraire. En dernier lieu M. Maquet demandait à être déclaré co-auteur des dix-huit romans suivants, qui peuvent passer à bon droit pour les plus beaux fleurons de la couronne de M. Dumas : *Le Chevalier d'Harmental*, *Sylvandire*, *Les Trois Mousquetaires*, *Monte-Cristo*, *Vingt ans après*, *La Reine Margot*, *Une Fille du Régent*, *La Guerre des femmes*, *La Dame de Monsoreau*, *Le Bâtard de Mauléon*, *Le Chevalier de Maison-Rouge*, *Les Quarante-cinq*, *Les Mémoires d'un Médecin*, *Le Vicomte de Bragelonne*, *Olympe de Clèves*, *Ingénue*, *La Tulipe noire* et *Ange Pitou*. La participation de M. Maquet à la rédaction de ces ouvrages fut reconnue, mais il ne réussit pas à s'en faire allouer les bénéfices. Parmi les œuvres personnelles de cet écrivain, nous citerons : *Le Beau d'Angennes*, roman; Paris, 1843, 2 vol. in-8°; — *Deux trahisons*, roman; ibid., 1844, 2 vol. in-8°; — *Histoire de la Bastille* (avec MM. Aug. Arnould et Alboize); ibid., 1844, gr. in-8°, fig.; — *Les Prisons de l'Europe* (avec M. Alboize); ibid., 1844-1846, 8 vol. in-8°, fig.; — *Les Mousquetaires*, drame (avec M. Dumas); ibid., 1846; — *La Reine Margot*, drame (avec le même); ibid., 1847, joué au Théâtre-Historique; — *Le Chevalier de Maison-Rouge*, drame (avec le même); ibid., 1847;

— *Monte-Cristo*, drame en deux journées (avec le même); ibid., 1847; — *Catilina*, lrame (avec le même); ibid., 1848; — *Le Che-:alier d'Harmental* et *La Guerre des Fem-nes*, drames (avec le même); ibid., 1849; ces :inq dernières pièces ont été représentées au Théâtre-Historique; — *Valéria*, drame en cinq ictes et en vers (avec M. Jules Lacroix); ibid., 851, joué au Théâtre-Français; — *La Belle Gabrielle*, roman; ibid., 1853-1854, 5 vol. n-8°; un drame, portant le même titre et ex-rait de ce roman, a été donné par lui en 1857 ı la Porte-Saint-Martin; — *Le Comte de La-vernie*, roman; ibid., 1855; le drame, joué en 855, sous ce titre, est du même auteur; — *La Maison du Baigneur*, roman; ibid., 1856; — *es Dettes de cœur*, pièce en trois actes; ibid., 859, jouée au Vaudeville. P. L—Y.

Gazette des Tribunaux, Janv. 1858. — *La Littér. Fr. ontemp.* — Quérard, *Les Supercheries littér. dévoi-ées*, et *La France Littér.*, t. XI. — Vapereau, *Dict. es Contemp.*

MARA (*Guillaume*), humaniste français, é en Cotentin, vers 1470, mort vers 1530. eçu docteur en droit, il entra dans les ordres; près avoir été pendant plusieurs années secré-ire du cardinal Briçonnet, il devint recteur e l'université de Caen et chanoine du chapitre e Coutances. On a de lui : *Tripertitus in Chi-æram conflictus;* 1510, in-4° (Caen), et aris, 1513, in-4° : satire contre l'orgueil, l'ava-ce et la luxure; — *De tribus fugiendis, ven-e, pluma et venere;* Paris, 1512 et 1513, -4°; livre rare et curieux; — *Sylvarum bri IV;* Paris, 1513, in-4°; — *Epistolæ et ationes;* Paris, 1513, in-4°; — *Paraphrasis Musæum De Herone et Leandro;* Co-gne, 1526, in-8°; — *De Amoribus*, inédit nsi que *De Laudibus; De Probris; De Di-nis* et *Næviarum et epitaphiorum Liber I.* O.

Trithemius, *Scriptores ecclesiastici.* — Oudin, *De riptoribus ecclesiasticis.*

MARA (*Gertrude-Élisabeth* SCHMÆLING), lèbre cantatrice allemande, née en 1749, à Cas-l, morte le 20 janvier 1833, à Revel. Fille d'un uvre musicien qui la laissait des journées en-res dans une complète solitude, elle s'exerça e-même à jouer du violon; quelques leçons la rent bientôt en état d'exécuter des duos. Mais e était tellement faible des jambes que son père : obligé de la porter dans les maisons où e était appelée. A l'aide d'une souscription te à Francfort, elle reçut une meilleure édu-tion physique et morale. A neuf ans elle donna s concerts à Vienne, puis elle se rendit à Lon-es, où la reine lui assura sa protection; ce fut qu'elle renonça à un instrument que les dames glaises trouvaient indigne d'une femme, et 'elle fut confiée aux soins du chanteur Para-i. Elle passa ensuite cinq années à l'école que ller venait d'ouvrir à Leipzig; lorsqu'elle en rtit (1771), sa voix s'étendait, avec une égale sonorité, depuis le *sol* grave jusqu'au *mi* sur-aigu. Après avoir débuté avec succès à Dresde, elle fut engagée au service de la cour de Prusse. En 1773 elle épousa le violoncelliste Mara, dont elle ne tarda pas à se séparer. On sait que le grand Frédéric, quoique amateur passionné de musique, traitait les artistes avec une rigueur toute militaire. Mme Mara, qui était lasse de vivre sous un tel régime, feignit un jour d'être malade. « Le roi, dit M. Fétis, lui fit dire le matin qu'elle eût à se bien porter et à chanter comme elle pouvait le faire; mais elle resta couchée. Deux heures avant le spectacle, une voiture escortée de huit dragons s'arrêta à sa porte, et un capitaine entra dans sa chambre en lui déclarant qu'il avait ordre de la mener au théâtre, *morte ou vive.* « Vous voyez que je suis au lit! — S'il n'y a que cette difficulté, dit le militaire, je vous prends avec le lit. » Il fallut obéir. Ayant enfin obtenu son congé, la canta-trice parut devant les cours de Vienne et de Ver-sailles, passa plusieurs années en Angleterre, où elle acquit une grande fortune, et parcourut les principales villes d'Italie et d'Allemagne. En 1804 elle alla en Russie, fit un assez long sé-jour à Moscou, et se fixa en Livonie, à Revel, consacrant les derniers temps de sa vie à ins-truire dans l'art du chant de jeunes filles nobles. Peu de temps avant de mourir, elle reçut de Gœthe un poëme sur l'anniversaire de sa nais-sance. Il existe un beau portrait de Mme Mara, gravé par Collier, en 1794.

Son mari, *Jean* MARA, né en 1744, à Berlin, et mort en 1808, à Schiedam (Hollande), fut un violoncelliste habile. Il fit partie de la mu-sique particulière du prince Henri de Prusse. Ses débauches et ses folles dépenses finirent par fatiguer l'amour de sa femme, qui se sépara de lui, tout en continuant de lui envoyer de temps à autre des sommes considérables, qu'il dépensait promptement. Il tomba dans la mi-sère, perdit son talent, et s'abandonna sans ré-serve à l'ivrognerie. P.

G.-C. Grosheim, *Das Leben der Künstlerin Mara;* Cassel, 1823. — Rœchlitz, *Für Freunde der Tonkunst*, 49-117. — Rose, *New Biograph. Dict.* — Fétis, *Biogr. univ. des Musiciens*, VI.

MARACCI. *Voy.* MARRACCI.

MARAFIOTI (*Jeronimo*), historien italien, né à Polistena (roy. de Naples), vivait à la fin du seizième siècle. Il faisait partie de l'ordre des Cordeliers, et partagea sa vie entre les devoirs de son état et l'étude de l'histoire. Il vivait en-core en 1626. Ses principaux ouvrages sont : *Le Chroniche e antichità di Calabria, conformi all' ordine de' testi greco e latino, raccolte da' piu famosi scrittori;* Naples, 1596, in-8°; Padoue, 1601, in-4° : l'ouvrage de Gabriel Barri, *De Antiquitate Calabriæ*, publié en 1571, à Rome, a servi de principale base à celui-ci; — *De Arte Reminiscentiæ per loca et ima-gines ac per notas et figuras in manibus positas;* Venise, 1602, in-8°; Francfort, 1603,

in-8° : c'est un traité de mnémonique devenu fort rare. P.

Toppi, *Biblioth. Neàpol.* — Luc Wadding, *Scriptores ord. Minorum.*

MARAFOSCHI (*Prospero*), prélat italien, né le 29 septembre 1653, à Macerata, mort le 24 février 1732, à Rome. Il était chanoine de Saint-Pierre de Rome lorsqu'il devint évêque de Cyrène *in partibus* (1711). Il jouit des bonnes grâces de plusieurs papes : Clément XI lui donna la charge d'auditeur et le siége archiépiscopal de Césarée en Cappadoce (1721); Benoît XIII le créa cardinal (1724) et vicaire général de Rome (1726). P.

Moréri, *Dict. Hist.* — Ughelli, *Italia Sacra.*

MARAÏ (*Ebn-Youssouf-al-Mocdessi*), historien arabe, né à Jérusalem, vers 1560, mort au Caire, en 1619. Il était professeur de droit du rit hambélite à la médressé, école que Ladjïn, sultan mamelouk, avait fondée en 1298 auprès de la mosquée de Touloun, au Caire. Nous ne saurions rien de sa vie si Maraï, en parlant de cette fondation à l'année 1298, n'avait pris soin lui-même, en interrompant son récit, de se plaindre des diminutions de traitement que lui faisait subir son chef hiérarchique, Ahmed le Noubien, malgré les services qu'il rendait, en copiant des livres, etc. Maraï a écrit sous le titre : *Nozehat el Nadherin fiman Wala Mesr min al Kholafa Wal Saladin,* l'histoire des khalifes et des sultans, tant mamelouks que turcs, qui ont régné en Égypte depuis Omar. Sèche au commencement, cette histoire donne ensuite un certain nombre de détails curieux sur les sultans mamlouks. Reiske l'a traduite depuis l'avénement des Toulounides en 870, jusqu'en 1618. Il en existe une continuation, comprenant les années 1619 à 1625 et attribuée au frère de Maraï. Le texte arabe, qui n'a pas encore été imprimé, se trouve en manuscrit à Paris et à Leyde. Ch. R.

Reiske, dans Buesching, *Magazin für die neuere Geschichte und Geographie*, Gœttingue, 1771, in-4°. — Eichhorn, *Repertorium Biblicum Orientale*, avec les suppléments. — D'Herbelot, *Bibliothèque Orientale.*

MARAIS (*Marin*), habile violiste et compositeur français, né à Paris, le 31 mars 1656, et mort dans la même ville, le 15 août 1728. Admis comme enfant de chœur à la maîtrise de la Sainte-Chapelle du Palais, il y apprit la musique, puis devint élève de Hotteman et ensuite de Sainte-Colombe, pour la viole. Il acquit bientôt sur cet instrument un talent qui lui valut plus tard, en 1685, la place de viole solo de la musique de la chambre du roi, qu'il occupa jusqu'en 1725. Marais se faisait remarquer aussi par son habileté sur la basse de viole; aucun de ses prédécesseurs n'avait encore poussé aussi loin l'art de jouer en harmonie sur ce bel instrument. Il y ajouta une septième corde pour en augmenter les ressources, et fut, dit-on, le premier qui imagina de faire filer en laiton les trois grosses cordes de l'instrument, afin de leur donner plus de sonorité. Lully, qui l'estimait beaucoup et qui lui avait donné des leçons de composition, se servait souvent de lui pour battre la mesure à l'Opéra. Après la mort de Lully, Marais remplit les fonctions de batteur de mesure à ce théâtre, pour lequel il composa, avec Louis Lully, *Alcide* (1693), et, à lui seul, *Ariane et Bacchus* (1696), *Alcyone* (1706), et *Sémélé* (1709). De ces quatre opéras, le premier et le troisième eurent du succès. Les auteurs du temps citent surtout comme un morceau du plus grand effet la tempête d'*Alcyone*. On connaît de Marais un recueil intitulé : *Pièces en trios pour les flûtes, violons et dessus de viole;* Paris 1692, et cinq livres de pièces de viole, dont le cinquième a été publié à Paris, en 1725. Marais mourut à l'âge de soixante-douze ans; il avait eu dix-neuf enfants, qui presque tous furent musiciens; le plus connu d'entre eux est Roland Marais, qui, en 1725, succéda à son père comme violiste solo de la chambre du roi.

Dieudonné Denne-Baron.

Histoire de l'Academie royale de Musique, par un des secretaires de Lully. — *Anecdotes dramatiques* Paris, 1775. — De La Borde, *Essai sur la Musique.* — Fetis, *Biographie universelle des Musiciens.* — Castil Blaze, *L'Académie impériale de Musique.*

MARAIS (*Matthieu*), jurisconsulte et littérateur français, né à Paris, en 1664, mort dans la même ville, le 21 juin 1737. Avocat au parlement de Paris, il était une des lumières du barreau de son temps. Sa vie n'offre d'ailleurs aucun trait saillant. Ami de Bayle, il collabora au *Dictionnaire Historique*, et rédigea les articles *Henri III; Henri, duc de Guise; Marguerite, reine de Navarre,* etc. Lié avec le président Bouhier, il entretint avec lui une intéressante correspondance, publiée dans le *Journal de Paris* de 1721 à 1727. Il écrivit aussi dans le *Mercure* une *Critique* du Panégyrique de Sacy (par Mme Lambert). Chardon de La Rochette a fait paraître un écrit posthume de Matthieu Marais : *Histoire de la Vie et des Ouvrages de M. de La Fontaine;* Paris, 1811 in-12 et in-18. Marais est aussi auteur de *Mémoires* intéressants sur les premières années du règne de Louis XV, qui ont été publiés il y a quelques années. L—z—e.

Ravenel, *Revue rétrospective*, t. I, n°s 13, 14 et 15.

MARAIS (Des). *Voy.* Desmarais, Godet et Regnier.

MARALDI (*Jacques-Philippe*), astronome italien, né le 21 août 1665, à Perinaldo (comté de Nice), mort le 1er décembre 1729, à Paris. Il était neveu par sa mère de Dominique Cassini. Après avoir fini avec distinction le cours des études ordinaires, il s'appliqua aux mathématiques, et il y avait fait de tels progrès que son oncle, établi en France depuis plusieurs années, l'y appela, en 1687. Cet élève, digne de recevoir des conseils d'un tel maître, devint dans la suite un astronome des plus habiles. Dès qu'il se mit à observer l'état du ciel, il con-

çut le dessein de dresser un catalogue des étoiles fixes plus précis que celui de Bayer, dont on se servait alors. Ce travail considérable lui coûta bien des veilles, qu'il lui fallut passer en plein air et en toutes saisons; il altéra la santé du jeune observateur, et lui donna de fréquents maux d'estomac, dont il se ressentit toujours, « parce que, dit Fontenelle, il ne put pas s'empêcher d'en entretenir toujours la cause ». Il communiquait assez facilement le résultat de ses études, qui profita, quoique inédit encore, à De Lisle, à Manfredi et à Bruckner. « La construction du catalogue, dit le même écrivain, des observations soit journalières, soit rares, et dont le temps se fait beaucoup attendre, comme celles des phases de l'anneau de Saturne, des déterminations de retours d'étoiles fixes, qui disparaissent quelquefois, des applications adroites des méthodes données par Cassini, des vérifications de théories dont il est important de s'assurer, des corrections d'autres théories qui peuvent recevoir plus d'exactitude, voilà tous les événements de la vie de Maraldi. » Après avoir été admis à l'Académie des Sciences, il travailla en 1700 à la prolongation de la méridienne jusqu'à l'extrémité sud-est du royaume, et en 1718 il s'occupa de la terminer du côté du nord. En 1701 il se trouvait à Rome, où le pape Clément XI s'empressa de profiter de ses lumières pour le perfectionnement du calendrier. A ces voyages près, Maraldi passa toute sa vie renfermé dans l'Observatoire. Il se délassait de ses travaux astronomiques en faisant des observations sur les insectes, sur des pétrifications curieuses, sur la culture des plantes. Il mettait la dernière main à son catalogue des étoiles fixes, lorsqu'il mourut, après quelques jours de maladie, à l'âge de soixante-quatre ans. « Son caractère, dit encore Fontenelle, était celui que les sciences donnent ordinairement à ceux qui en font leur unique occupation, du sérieux, de la simplicité, de la droiture; mais, ce qui n'est pas si commun, c'est le sentiment de la reconnaissance porté au plus haut point, tel qu'il l'avait pour son oncle. Cassini avait en lui un second fils. » Outre le *Catalogue* de Maraldi, qui resta inédit, ce savant a fait insérer de 1701 à 1729 dans le recueil de l'Académie des Sciences cent douze mémoires qui ont pour sujets principaux l'astronomie, l'histoire naturelle et la physique; nous citerons dans ce nombre : *Considérations sur la théorie des planètes*, 1704; — *Observations sur les abeilles*, 1712; — *Détermination géographique de l'île de Corse*, 1722; — *Observations météorologiques*, 1720-1729. P.

Fabroni, *Vitæ Italorum*, VIII, 299-320. — Fontenelle, *Éloges*, II. — Bailly, *Histoire de l'Astronomie moderne*, I, 452. — Duhamel, *Regiæ Scientiarum Academiæ Historia*, lib. V. — Lalande, *Biblioth. Astronom.*

MARALDI (*Jean-Dominique*), astronome français, neveu du précédent, né le 17 avril 1709, à Perinaldo, où il est mort, le 14 novembre 1788. Après avoir terminé son éducation au collége des Jésuites de San-Remo, il vint à Paris en 1727, et s'y appliqua à l'étude de l'astronomie. Nommé adjoint en 1731, il fut associé à l'Académie des Sciences en 1733 et pensionnaire en 1758. Ses premières observations eurent pour objet la théorie des satellites de Jupiter; cinquante ans plus tard, il s'en occupait encore. Reprenant le travail commencé par Cassini sur les nouvelles éphémérides des satellites de cette planète, travail continué pendant vingt ans par Philippe Maraldi, il leur appliqua avec succès les mêmes lois qui régissent notre système. De 1732 à 1740 il fut associé à son cousin Cassini de Thury pour la description trigonométrique des côtes et des frontières de la France, ainsi que dans le tracé des méridiens et des perpendiculaires qui, liés ensemble par une chaîne continue de 400 triangles appuyés sur 18 bases, formèrent le canevas de la grande carte de France, connue sous le nom de carte de Cassini. En 1735, Maraldi fut chargé de la connaissance des temps, tâche pénible dont il s'acquitta pendant vingt-quatre ans, au bout desquels il fut remplacé par Lalande. L'état de sa santé l'ayant forcé, en 1770, de retourner dans sa patrie, il y continua avec beaucoup d'assiduité le cours de ses observations sur les éclipses et les satellites. On a de lui un grand nombre d'observations astronomiques insérées dans le recueil de l'Académie, entre autres un *Mémoire sur le mouvement apparent de l'étoile polaire vers les pôles du monde* et ses recherches *Sur les satellites de Jupiter*. Maraldi concourut à la *Carte* des triangles, gravée en 1744, et fut l'éditeur du *Cœlum australe stelliferum* de La Caille; Paris, 1763, in-4°.

Un autre membre de cette famille, MARALDI (*Jacques-Philippe*), né en 1746, s'appliqua aussi à l'astronomie, et fit à Perinaldo quelques observations. P.

Cassini, *Éloge de J.-D. Maraldi*; dans le *Magasin encyclop.*, 1810. — Lalande, *Biblioth. Astronom.*

MARAN (*Guillaume* DE), jurisconsulte français, né à Toulouse, en 1549, mort dans la même ville, en 1621. Il était professeur de droit à l'université de Toulouse en 1582. Dix ans après, lorsque le frère Ange de Joyeuse fut nommé chef de l'armée de la Ligue dans le Languedoc, Maran fut envoyé à Rome pour obtenir du pape les dispenses nécessaires; à son retour, il tomba entre les mains de corsaires barbaresques, et ne dut sa liberté qu'à la générosité de la province de Languedoc, qui paya sa rançon. On a de lui : *De Antecessorum Delectu*; 1617, in-fol.; — *De Æquitate et Justitia*; 1622, in-4°; — *Paratitla in XLII priores Digesti libros*, 1628, in-fol.; — trois *Index* fort utiles sur le livre intitulé : *Notitia utraque Dignitatum, tum Orientis, tum Occidentis ultra Arcadii Honoriique tempora*, avec le commentaire de Pancirole; Lyon, 1608, in-fol. Ces ouvrages furent

publiés après la mort de Maran par les soins de son fils Raymond. H. F.

Denis Simon, *Bibliothèque des Auteurs de Droit.* — Raynal, *Histoire de Toulouse.* — Du Mège, *Histoire des Instit. religieuses, etc., de Toulouse.* — *Biographie Toulousaine.*

MARAN (*Prudent*), théologien français, né à Sézanne, en Brie, le 14 octobre 1683, mort à Paris, le 2 avril 1762. Il avait fait profession de la règle de Saint-Benoît à Saint-Faron de Meaux, le 30 janvier 1703. Il habitait en 1734 l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, quand son opposition à la bulle *Unigenitus* le fit exiler à Corbie. Il fut de là transféré à Saint-Martin de Pontoise, puis aux Blancs-Manteaux, où il mourut. On le compte à bon droit au nombre des savants les plus illustres de la congrégation de Saint-Maur. On a de lui : *Dissertation sur les Semi-Ariens;* Paris, 1722, in-12; — *S. Cæcilii Cypriani, episcopi Carthaginiensis, Opera;* 1726, in-fol. (cette édition avait été laissée inachevée par Baluze); — *S. Justini, philosophi et martyris, Opera;* Paris, 1742, in-fol.; — *Divinitas Domini nostri Jesu-Christi manifesta in Scripturis et Traditione;* Paris, 1746, in-fol. : cet ouvrage, composé contre les sociniens, a été traduit ou plutôt développé en français par dom Maran, sous le titre de : *La Divinité de Jésus-Christ prouvée contre les Hérétiques et les Déistes;* Paris, 1751, 3 vol. in-12; — *La Doctrine de l'Écriture et des Pères sur les guérisons miraculeuses;* Paris, 1754, in-12; — *Les Grandeurs de Jésus-Christ et la Défense de sa Divinité, contre les PP. Hardouin et Berruyer, jésuites;* Paris, 1756, in-12. A. H—T.

Dom Tassin, *Histoire Littéraire de la Congrégation de Saint-Maur.*

MARANA (*Jean-Paul*), historien italien, né à Gênes, vers 1642, mort en décembre 1692. Appartenant à une ancienne famille patricienne, il fut arrêté en 1670 pour ne pas avoir dénoncé la conjuration du comte della Torre, qui devait livrer Savone au duc de Savoie. Après avoir été gardé en prison pendant quatre ans, il partit pour l'Espagne, afin d'y consulter des documents au sujet de cette conspiration, dont il se proposait d'écrire le récit, ce qui lui valut d'être de nouveau incarcéré à son retour à Gênes; il fut relâché peu de temps après; mais les notes qu'il avait recueillies ainsi que le travail qu'il avait rédigé d'après ces notes ne lui furent jamais rendus. Il quitta Gênes en 1681, demeura quelque temps à Monaco et se rendit ensuite à Paris, où, protégé par le P. de La Chaise et par l'archevêque de Harlay, il obtint une pension du roi. Pris en 1689 d'une profonde mélancolie, dont rien ne put le guérir, il alla terminer ses jours en Italie dans un lieu solitaire. Quoique possédant des connaissances très-solides, Marana se montra presque toujours bien plus occupé de plaire au commun des lecteurs que de satisfaire ceux qui demandent une exactitude sévère; et il adopte très-souvent les anecdotes les plus incertaines, dès qu'elles ont quelque chose de piquant. On a de lui : *La Congiura di Rafaello della Torre, con le mosse della Savoia, contra la republica di Genova;* Lyon, 1682, in-12; — *L'Espion du Grand-Seigneur dans les cours des princes chrétiens;* Paris, 1684 et suiv., 6 vol. in-12; Cologne, 1697 et 1610, 6 vol. in-12; Amsterdam, 1756, 9 vol. in-12; traduit en diverses langues de l'Europe; — *Dialogo fra Genova et Algieri, cita fulminate dal Giove Gallico;* Paris, 1685, in-12; une traduction française parut en même temps à Paris; — *Entretiens d'un Philosophe et d'un Solitaire sur plusieurs matières de morale et de littérature;* Paris, 1696, in-12. Marana avait aussi écrit un livre intitulé : *Le più nobili Azioni della vita e regno di Luigi il Grande;* le manuscrit en fut remis à Fr. Pidon de Saint-Olon, ancien ministre de France à Gênes et ami de Marana; il en donna un extrait sous le titre de : *Les Événements les plus importants du règne de Louis le Grand;* Paris, 1688, in-12. O.

Journal de Verdun (année 1754, article de Dreux du Radier). — Moréri, *Dictionnaire Historique.*

MARANGONI (*Jean*), antiquaire et biographe italien, né à Vicence, en 1673, mort le 5 février 1753. Après avoir été pendant plusieurs années chanoine à Agnani, il fut appelé comme protonotaire apostolique à Rome; plus tard il y fut nommé adjoint au gardien des cimetières de Boldetti. Il passa ses dernières années dans un couvent. On a de lui : *Thesaurus Parochorum, seu vitæ et monumenta parochorum qui sanctitate, pietate, etc., illustrarunt Ecclesiam;* Rome, 1726-1727, 2 vol. in-4°; — *Memorie sacre e civili dell' antica città di Novarra, oggidi Citta nuova nella provincia del Piceno;* Rome, 1743, in-4°; — *Delle cose gentilesche e profane transportate ad uso e al ornamento delle chiese;* Rome, 1744, in-4°; écrit à la défense de Boldetti (*voy.* ce nom); — *Delle memorie sacre e profane dell' anfiteatro Flavio di Roma;* Rome, 1746, in-4°; — *Istoria dell' antichissimo oratorio o capella di S. Lorenzo nel patriarchio Lateranense appellato Sancta Sanctorum e dell' imagine del Salvatore detta archeotipa che ivi conservassi;* Rome, 1747, in-4°; — *Chronologia Romanorum Pontificum superstes in pariete australi Basilicæ S. Pauli Ostiensis, depicta sæculo V;* Rome; — *L'Atti di S. Vittorino illustrati;* — *Vita S. Magni Tranensis episcopi;* Iesi, etc. O.

Storia Letteraria d'Italia, t. VII. — *Neue Beiträge zu den alten and neuen theologischen Sachen* (année 1754).

MARANSIN (*Jean-Pierre*, baron), général français, né le 20 mars 1770, à Lourdes (Hautes-Pyrénées), mort le 15 mai 1828, à Paris. Fils d'un négociant, il s'engagea, le 13 février 1792, fut élu capitaine le même jour, et servit d'abord à

l'armée des Pyrénées occidentales, où il donna des preuves multipliées de courage et de dévouement. Ainsi, lors de l'attaque de la vallée de Roncevaux par Moncey, il s'empara de vive force du château d'Irati, et causa, en brûlant les magasins de la mâture royale, une perte de quatre millions de francs à l'ennemi (26 vendémiaire an III). Après avoir été passagèrement employé en Vendée, il passa en 1795 à l'armée du Rhin, fut blessé au siége de Kehl, se distingua à Engen, et opéra avec beaucoup d'intrépidité le passage de la Limath : ce beau fait d'armes lui valut une lettre flatteuse du général Massena. Dans le cours de cette campagne, il prit part aux différentes actions qui eurent lieu jusqu'à la bataille de Hohenlinden. Promu colonel en 1807, il suivit Junot en Portugal. Affrontant à la fois une population hostile et la présence d'un corps de 5,000 Anglais, il tenta un hardi mouvement de retraite sur Lisbonne, qu'il réussit à gagner, grâce à l'énergie avec laquelle il emporta d'assaut, sans artillerie, la ville de Beja, défendue par 4,000 miliciens. A la fin de cette année, il entra en Espagne comme général de brigade. Chargé de l'expédition de Ronda, il réduisit à la soumission un grand nombre de communes, battit Gonzalès, et força Ballesteros à se jeter en Portugal et Zayas à reprendre la mer. Blessé grièvement à Albuera, il eut encore à défendre la province de Malaga, dont il était gouverneur, contre les troupes le Ballesteros, qu'il tailla en pièces au combat le Cartama (16 février 1812). Le 30 mai 1813 l reçut le titre de général de division. A Vitoria il commandait l'avant-garde, et résista pendant quatre heures avec beaucoup d'opiniâtreté; il prit ensuite part aux nombreux combats que l'armée eut à livrer jusqu'à Toulouse, et sous les murs de cette ville (10 avril 1814) l forma l'aile gauche avec le général Darricau. Durant les Cent Jours, il accepta le commandement des gardes nationales de l'armée des Alpes, et seconda les opérations militaires du maréchal Suchet; cette participation aux actes du gouvernement impérial fut punie, au retour des Bourbons, d'un emprisonnement de quatre mois. l fut mis à la retraite en 1825. Le général Maransin avait reçu le 15 août 1809 le titre de baron de l'empire ; son nom est inscrit sur l'arc le triomphe de l'Étoile. P. L.

Jay, Jouy et de Norvins, *Biographie nouvelle des Contemporains*. — *Fastes de la Légion d'Honneur*. — De Courcelles, *Dict. des Généraux français*.

MARANTA (*Bartolommeo*), botaniste et littérateur italien, né à Venosa, vers le commencement du seizième siècle, mort à Naples, vers la fin de ce siècle. Élève de Ghini, il s'appliqua à l'étude des plantes dans le jardin botanique fondé par Pinelli à Naples, ville où il passa la plus grande partie de sa vie. On a de lui : *De Aquæ Neapoli in Luculliano scaturientis quam ferream vocant, metallica materia ac viribus;* Naples, 1559, in-4°; — *Methodus cognoscendorum Medicamentorum simplicium;* Venise, 1569 et 1571, in-4°; c'est un des meilleurs traités de botanique publiés à cette époque; il fut revu par le célèbre Falloppe, l'ami de Maranta. Ce dernier y décrit un certain nombre de végétaux inconnus avant lui, et qu'il avait découverts dans ses pérégrinations dans le royaume de Naples; — *Lucullianarum Quæstionum libri V, in quibus innumera ad artem poetarum facientia inauditis ferme animadversionibus explicantur præsertim Virgilii inscribendis poematis artificium nemini adhuc cognitum detegitur;* Bâle, 1564, in-fol.; — *Della Teriaca et del Mithridate;* Bâle, 1571, in-4°; traduit en latin par Camerarius, Francfort, 1576, in-8°. Maranta a aussi fourni de nombreux matériaux à l'*Historia nationalis* de Ferr. Imperato et au *Commentaire sur Dioscoride* de Mattioli. O.

Toppi, *Bibl. Napolitana*. — Tiraboschi, *Storia della Letteratura Italiana*.

MARAT (*Jean-Paul*), fameux révolutionnaire français, né à Boudry (comté de Neufchâtel), le 24 mai 1744, assassiné à Paris, le 13 juillet 1793 (1). Il étudia d'abord la médecine, et publia divers traités sur les sciences physiques. Il traduisit ensuite en français *Les Chaînes de l'Esclavage*, publia une brochure sur l'abolition de la peine de mort, et un livre intitulé : *De l'Homme, ou des principes et des lois de l'influence de l'âme sur le corps et du corps sur l'âme*. Il s'était fixé à Paris. Ayant essayé de toutes les carrières, savant, romancier, philosophe, s'attaquant à tout ce qui brillait, entassant œuvre sur œuvre et se prenant, dans son fol orgueil, qui perçait déjà, comme un génie incompris, il parvint enfin à se faire recevoir médecin des gardes du corps du comte d'Artois, place qu'il n'occupait plus à l'époque de la révolution. Il est probable que Marat fût mort inconnu sans les événements extraordinaires qui éclatèrent en 1789 et qui le mirent bientôt hors de page. La nature avait doué Marat d'une de ces organisations qui ne sont pas rares aux époques

(1) Sa famille était d'origine espagnole et son nom véritable était MARA. Elle passa, on ne sait à quelle époque, dans l'île de Sardaigne. Le père de Marat, qui s'appelait Jean, exerçait la médecine à Cagliari; après avoir embrassé le calvinisme, il fut obligé de quitter cette ville, et vint s'établir à Genève, où il épousa Louise Cabral. De ce mariage sortirent cinq enfants. Des trois fils, l'aîné, *Jean-Paul*, qui acquit une si triste célébrité, fut le seul qui écrivit son nom tel qu'on le connait aujourd'hui. Le second, *Henri* MARA, né en 1745, fit en Russie une carrière assez brillante; il y fut professeur dans une école militaire avec le grade de colonel; il s'appelait *M. de Boudry*, du nom de son lieu natal. Le troisième, *Jean-Pierre* MARA, né à Neufchâtel, et mort à Carlsruhe vers 1845, à l'âge de quatre-vingt-dix ans, fut un habile fabricant d'aiguilles de montre et de compensateurs ; c'est de lui que descendent les représentants actuels de cette famille. Les deux filles furent *Marie*, née en 1746, et *Albertine*, née en 1757, qui accompagna son frère aîné à Paris, et y mourut, le 2 novembre 1841. P. L.

de rénovation. Elle lui avait donné une immense ambition, un désir immodéré de la gloire, beaucoup d'idées, mais de ces idées étranges qui bouleversent toutes les positions acquises et que nul n'admet, à moins qu'il ne soit aux derniers rangs; en somme il n'avait rien de ce qui fait parvenir un homme dans une vieille société, ni idées reçues, ni figure, ni manières, ni fortune. Il s'en suit que, pauvre, obscur, ambitieux au delà de toute expression et n'arrivant à rien, il avait accumulé au fond de sa pensée une haine profonde contre une société où il aurait dû selon lui être mieux partagé. Une révolution étonnante allait tirer son nom de l'obscurité, tant il est vrai que l'homme, ainsi que l'a dit Voltaire, est le très-humble serviteur des circonstances. Marat se fit de suite une place à part dans cette révolution, en s'y posant comme L'*Ami du Peuple*, et en publiant chaque semaine sous ce titre ses méditations sur les événements. Ce n'est ni la question politique, ni le sort des ordres et de la cour qui tourmentent son inquiète pensée; c'est le sort de l'indigent. Il n'y a pour lui ni nobles, ni bourgeois, ni ouvriers; il n'y a que des riches et des pauvres. Il allait du premier coup au fond de la révolution. C'est ce qui explique l'immense popularité de cet homme. Dès le 24 juin 1789 il publie une brochure intitulée : *Supplique aux Pères Conscrits de ceux qui n'ont rien contre ceux qui ont tout*, où il dévoile avec une rare sagacité un des côtés de la révolution, qui était alors plongé dans l'ombre. Il y avait une pensée hardie et neuve sous ces phrases, qui parurent si étranges en 1789. Ce publiciste rappelait au tiers état qu'à ses côtés vivaient des millions d'individus qui restaient étrangers aux bienfaits de la révolution, «parce que, disait-il, la liberté ne peut exister pour qui ne possède rien ». Il ajoutait : « Vous avez stipulé sur les propriétés que vous avez mises sous la sauvegarde des lois. Mais combien ces règlements ont peu de prix pour l'homme qui n'a pas d'intérêts à traiter, pas d'intérêts à défendre ! La propriété elle-même, qu'est-elle pour l'indigent? » Ce côté de l'œuvre du publiciste est, nous ne craignons pas de le dire, digne de l'attention la plus sérieuse. Mais ce que nous ne saurions flétrir avec trop d'indignation, c'est le caractère de Marat, c'est le côté qu'il appelait lui-même *pratique* de son œuvre, c'est sa hideuse propagande d'un système général de massacres et de spoliations. En 1789 il proposait déjà, dans un des numéros de sa feuille, d'élever huit cents potences dans les Tuileries et d'y pendre ceux qu'il appelait les traîtres, à commencer par Mirabeau. Décrété d'accusation par la Constituante, il se réfugia chez une actrice du Théâtre-Français, mademoiselle Fleury, de là chez Bassal, curé de Saint-Louis à Versailles. Traqué dans ce dernier asile, il se cacha dans une cave du boucher Legendre, puis dans les caves du couvent des Cordeliers. Les événements ne tardèrent pas, hélas! à mettre en relief sa manière d'agir; et au 20 juin, au 10 août, aux massacres de septembre, partout on retrouve la main de Marat. Il fut un des sept membres de la commune signataires de la proclamation qui provoqua les assassinats dans les prisons. Paris l'envoya bientôt siéger à la Convention. Accusé dès les premières séances d'avoir demandé la dictature, il parvint à se justifier. Lors du procès du roi, il vota en ces termes : « Point d'appel au peuple : il ne peut être demandé que par les complices du tyran. » Après la mort du roi, Marat se livra à toutes ses fureurs : « Massacrez, écrivait-il dans son journal, massacrez deux cent soixante-dix mille partisans de l'ancien régime; et réduisez au quart le nombre des membres de la Convention. » Il ne comprenait pas qu'on s'étonnât d'un tel système, disant qu'on n'en rabattrait que trop, et qu'il n'y avait que les morts qui ne revenaient pas. Il croyait enrichir les pauvres en tuant et en spoliant les riches; s'il eût mieux connu les véritables ressorts qui meuvent les sociétés, il eût mieux raisonné; et une fausse logique ne l'eût pas conduit à un affreux système d'assassinats. Comme il ne cessait d'outrager la majorité de la Convention dans ses écrits, les girondins parvinrent à le faire décréter d'accusation. Mais il fut acquitté au tribunal révolutionnaire, et se vengea des girondins à la journée du 2 juin. Plusieurs d'entre eux, Louvet, Salles, Barbaroux se réfugièrent à Caen, où vivait une jeune fille, de la famille du grand Corneille, et qui s'appelait Charlotte Corday (*voy.* ce nom). Profondément émue des récits de Barbaroux, cette jeune fille vint à Paris dans l'intention de frapper Robespierre, Danton ou Marat. Elle se décida pour Marat, et le frappa mortellement, le 13 juillet 1793, dans le bain, avec un couteau qu'elle avait caché sous sa robe. Le corps de Marat fut inhumé dans le jardin des Cordeliers; son buste fut placé dans toutes les municipalités, et les honneurs du Panthéon lui furent décernés par un décret du 14 novembre 1793. Mais son corps n'y fut transporté que quelques jours après le 9 thermidor 1794. Cette dernière cérémonie fut assez froide. Après la fermeture du club des Jacobins son buste et la cendre d'un mannequin qui avait reproduit son image furent promenés ignominieusement (1) dans les rues et jetées dans l'égoût de la rue Montmartre. La Convention ordonna que ses restes fussent retirés du Panthéon.

De sa personne Marat était petit, à peine cinq pieds, trapu, les épaules larges, soutenant de gros bras, qu'il agitait sans cesse en parlant, et avec cela une forte tête, osseuse, d'un teint jaune cuivré, un nez épaté, des lèvres minces, des yeux vifs, une barbe noire et des cheveux bruns épars. Il avait une marche brusque, saccadée, quelque chose de convulsif, des tics enfin

(1) Ces cendres étaient placées dans un pot de chambre.

tels que de lancer ses bras à droite et à gauche à tous propos, de baisser et de lever la tête, de se dresser sur la pointe des pieds. Il y avait dans sa manière d'être quelque chose de grotesque, d'autant qu'il était toujours affublé d'une lévite verte bordée de fourrure, avec une espèce de mouchoir sur la tête. H. BOSSELET.

Marat a publié un assez grand nombre d'écrits, dont les idées sont aussi peu connues que les titres. Il a traité tour à tour la philosophie, la physique, la médecine, l'économie politique, la politique et même le roman; jusqu'à la révolution, il s'est à peu près renfermé dans l'étude des sciences. A peine eut-elle éclaté qu'il se laissa aller au mouvement politique et qu'il devint publiciste. Nous citerons ceux de ses ouvrages qui méritent quelque attention : *De l'Homme, ou des principes et des lois de l'influence de l'âme sur le corps et du corps sur l'âme;* Amsterdam, 1773, 3 vol. in-12. C'est le premier écrit qui soit sorti de sa plume. Voltaire en rendit compte dans la *Gazette littéraire.* On a prétendu que Cabanis avait mis à profit les vues de l'auteur sans jamais le citer; — *Découvertes sur le feu, l'électricité et la lumière;* Paris, 1779, in-8° de 38 p.; — *Découvertes sur la lumière constatées par une suite d'expériences nouvelles;* Londres, 1780, 1782, in-4°; — *Recherches physiques sur le feu;* Paris, 1780, in-8° de 8 p.; — *Recherches physiques sur l'électricité;* Paris, 1782, in-8° de 461 p.; — *Œuvres de Physique;* Paris, 1784, in-8°, fig. col.; — *Mémoire sur l'électricité médicale;* Paris, 1784, in-8°, couronné en 1763 par l'Académie de Rouen; — — *Notions élémentaires d'Optique;* Paris, 1784, in-8° de 48 p.; — *Lettres de l'observateur Bon Sens à M. de *** sur la fatale catastrophe de Pilastre de Rosiers, les aéronautes et l'aérostation;* Paris, 1785, in-8° de 39 p.; — *Observations de l'amateur Avec à l'abbé Saas sur la nécessité d'avoir une théorie solide et lumineuse avant d'ouvrir boutique d'éléctricité médicale;* Paris, 1785, in-8° de 33 p.; — *De l'Optique de Newton,* traduction nouvelle par M***, publiée par Beauzée et dédiée au roi; Paris, 1787, 2 vol. in-8°, avec 21 pl.; — *Mémoires académiques, ou nouvelles découvertes sur la lumière;* Paris, 1788, in-8°; — *Le Moniteur patriote;* 1789, in-8°; numéro 1 et unique de cette feuille anonyme; — *Offrande à la Patrie, ou discours au tiers état;* au temple de la Liberté (Paris), 1789, in-8° de 62 p.; il y a un supplément publié la même année; — *La Constitution, ou projet de déclaration des droits de l'homme et du citoyen, par l'auteur de l'Offrande;* Paris, 1789, in-8° de 67 p.; — *Avis au Peuple, ou les ministres dévoilés;* (Paris), 1789, in-8° de 24 p.; — *L'Ami du Peuple;* Paris, 1789 et an. suiv., in-8°. Ce journal, exclusivement rédigé par Marat et qui jouit d'une vogue considérable, fut fondé le 12 septembre 1789 et parut sans interruption jusqu'au 14 juillet 1793. Il porta successivement les titres suivants : *Le Publiciste parisien, L'Ami du Peuple, Le Journal de la République française,* et *Le Publiciste de la République française.* Les collections complètes en sont rares et fort recherchées; — *Lettre de Marat au roi;* Paris, s. d., in-8°; — *Dénonciation faite au tribunal public contre Necker;* 1789, in-8°, suivie d'une *Nouvelle dénonciation* en 1790; — *Plan de Législation criminelle* (1787). Paris, 1790, in-8° de 157 p., avec portrait; — *Projet de Constitution;* Paris, 1790, in-8°; trad. en allemand en 1795; — *Appel à la Nation;* Paris, 1790, in-8° de 67 p.; — *Vie privée et ministérielle de Necker;* Genève (Paris), 1790, in-8° (anonyme); — *Le Junius français, journal politique;* Paris, 1790; il a paru 13 numéros; le 1er est en date du 2 juin 1790; — *Relation fidèle des malheureuses affaires de Nancy;* Paris (1790), in-8°; — *C'est un beau rêve, mais gare au réveil;* Paris (1790), in-8°; — *Les Charlatans modernes, ou lettres sur le charlatanisme académique;* Paris, 1791, in-8° de 40 p.; — *Complot d'une banqueroute générale de la France, de l'Espagne, et par contre-coup de la Hollande et de l'Angleterre, ou les horreurs de l'ancien et du nouveau régime;* Paris (1792), in-4° de 56 p.; — *Les Chaînes de l'Esclavage;* 1792, in-8°; Paris, 1833, in-8°; ibid., édition *illustrée,* 1850, in-4° à 2 col. Cet ouvrage, plein d'emphase et de déclamation, parut d'abord en 1774, en anglais, in-4°; — *Marat à Louis-Philippe-Joseph d'Orléans, prince français;* in-plano à 3 col., pièce extrêmement rare; — *Lettre de l'Ami du Peuple aux fédérés;* Paris (1793), in-8°; — *Un roman de cœur;* Paris, 1847, 2 vol. in-8°. Ce roman, publié pour la première fois par M. Paul Lacroix, fut réimprimé dans le feuilleton du *Siècle* et tiré à part sous ce titre : *Les Aventures du jeune comte Potowski, roman de cœur;* Paris, 1851, 2 part. in-4°. Ce n'est pas la seule œuvre d'imagination que Marat ait composée; il en existe une autre encore, inédite et intitulée : *Lettres polonaises.* En 1794 la prétendue veuve de Marat forma le projet de réimprimer les *Œuvres politiques de l'Ami du Peuple;* il ne parut que le prospectus de cette publication, qui devait avoir 15 vol. gr. in-8°. On y annonçait *L'École du Citoyen,* ouvrage posthume, dont le manuscrit s'est égaré. P. L.

Desmarest, *Vie abrégée de Marat depuis* 1789; s. l. n. d., in-18. — Rousseau, *Disc. d'apothéose du cit. Marat;* Paris, 1793, in-4°. — Verne (la sœur), *Apothéose du cit. Marat;* Auxerre, 1793, in-4°. — Béraud, *Oraison funèbre de J.-P. Marat;* Paris, 1793, in-8°. — F.-E. Guiraut, *Oraison funèbre de Marat;* Paris, 1793, in-8°. — Fabre d'Églantine, *Portrait de Marat;* Paris, s. d., in-8°. — Paulin Crassous, *Éloge funèbre de Lepelletier et de Marat;* 1809, in-8°. — Maton de La Varenne, *Les Crimes de Marat et autres égorgeurs;*

Paris, 1795, in-18. — *Vie criminelle et politique de J.-P. Marat;* s. l. n. d., in-8°. — Vallouise, *Marat;* Paris, 1840, in-8°. — Prudhomme, *Les Révolutions de Paris.* — *Le Moniteur* de 1793. — Léonard Gallois, *Histoire des Journaux et des Journalistes de la Révolution française;* Paris, 1845-1846, 2 vol. in-8°. — *Skizzen aus Marat's journalitischen Leben;* Hambourg, 1846, in-8°. — C. Hilbey, *Marat et ses calomniateurs;* Paris, 1847, in-8°. — Paul Lacroix, *Marat philosophe, naturaliste, philanthrope et romancier;* Paris, 1854, in-4°. — Robert, *Vie des Députés à la Convention;* Paris, 1814, in-8°. — Hauréau, *Les Montagnards, notices historiques;* 1832, in-8°. — A. Esquiros, *Histoire des Montagnards.* — A. de Lamartine, *Hist. des Girondins.* — Thiers, Michelet, Louis Blanc, *Hist. de la Révolution française.*

MARATTA ou **MARATTI** (*Carlo*), célèbre peintre de l'école romaine, né en 1625, à Camerino (Marche d'Ancône), mort à Rome, en 1713. Envoyé à onze ans à Rome, il étudia plusieurs années sous la direction d'Andrea Sacchi, et revint dans sa patrie, où il resta jusqu'au jour où, en 1650, le cardinal Albrizio, gouverneur d'Ancône, le ramena à Rome. Ce fut alors qu'il peignit *La Nativité,* tableau qu'on admire encore à l'église Saint-Joseph au Forum, et qui contribua à le placer au premier rang dans l'opinion de ses contemporains. Raphael Mengs dit de lui que seul à Rome Maratta soutint l'honneur de la peinture et empêcha cet art de décliner aussi vite que dans les autres parties de l'Italie. L'admiration qu'il avait vouée aux chefs-d'œuvre de Raphael lui fit accepter avec empressement la mission de sauver de la destruction les fresques du Vatican et de la Farnésine. On ne saurait assez louer la discrétion dont il fit preuve dans cette difficile entreprise. Son génie ne le portait pas aux grandes compositions, et il préféra toujours peindre des tableaux de galerie ou d'autel. Il avait cependant consenti à peindre à fresque pour la cathédrale d'Urbin une coupole qui a été renversée par le tremblement de terre de 1782. On ne peut plus guère citer de lui en ce genre que *La Destruction des Idoles* au baptistère de Constantin, et *La Naissance de Vénus,* fresque brillante à un plafond de la villa Falconieri à Frascati. A peine reste-t-il trace du *portrait de Raphael* qu'il avait peint sur la façade de la maison qu'avait habitée ce grand peintre dans la via de' Coronari. Parmi les tableaux du Maratta, il en est cependant quelques-uns de fort grands, tels que *Saint Charles* à San-Carlo du Corso, et *Le Baptême de Jésus-Christ,* à Saint-Pierre. Il excella sur tout à peindre des *Madones,* unissant la modestie à la grâce et à la noblesse; aussi Salvator Rosa l'avait surnommé *Carluccio delle Madonnine.* Les toiles les plus estimées de ce maître sont celles qui se rapprochent du style d'Andrea Sacchi, comme *Saint-François-Xavier* et *la Madone* du palais Doria à Rome, et *Le Martyre de saint Blaise,* à Gênes. Le soin avec lequel il étudiait ses ouvrages le rendait quelquefois minutieux, et souvent la perfection trop cherchée de l'exécution nuisit à l'inspiration du génie. Ses draperies ne sont pas toujours heureuses, et l'harmonie générale manque dans plusieurs de ses peintures. Son but principal semble avoir été de concentrer toute la lumière sur un seul objet, et cela aux dépens du reste de la composition, souvent trop éteint. Ses élèves exagérèrent cette manière, et en arrivèrent à ne peindre en quelque sorte que des vapeurs, des nuages, des *sfumature*, comme disent les Italiens. Maratta a aussi, à l'exemple de Luca Giordano et de plusieurs de ses contemporains, peint sur verre des encadrements de miroirs et des coffres de toilette, alors fort à la mode.

Peu d'artistes ont joui de leur vivant d'une aussi brillante réputation. Protégé par Alexandre VII et par ses successeurs, Carlo Maratta fut, par Clément XI, auquel il avait donné des leçons de dessin, créé chevalier de l'ordre du Christ, en 1704, et directeur des immenses travaux que ce pape ordonna à Rome et à Urbin. Louis XIV lui conféra le titre de son peintre ordinaire. Quoiqu'il eût des compétiteurs habiles, Maratta se soutint et prévalut toujours, et lors même qu'il eut cessé de vivre, son école continua de figurer au premier rang jusqu'au pontificat de Benoît XIV. Les ouvrages de ce peintre sont presque innombrables; voici les principaux. ROME : à Santa-Maria-del-Popolo, *La Vierge avec saint Jean*, *saint Augustin*, *saint Grégoire et saint Ambroise*, peinture à l'huile sur mur; à Santa-Maria-di-Monte-Santo, *Saint François* et *Saint Roch;* à Saint-Marc, *L'Adoration des Mages*, imitation du Guide; à Sainte-Croix-de Jérusalem, *Saint Bernard;* à Saint-André, *Saint Stanislas Kostka;* à Sainte-Marie, des Anges, *Le Baptême de Jésus-Christ;* à Saint-Isidore, *Le Crucifiement*, *Le Sposalizio* et *La Conception;* à La Minerva, *La Vierge et les saints canonisés par Clément X;* à la Chiesa Nuova, *Saint Charles* et *saint Ignace;* à Santa-Maria della Pace, *La Visitation;* à Saint-Jean-de-Latran, *Saint Philippe Neri;* à Saint-Pierre, la coupole de la chapelle de la Conception, exécutée en mosaïque sur ses dessins; au palais Chigi, une *Madone;* au palais Sciarra, *Saint Augustin*, *saint François Barberini*, *saint Pierre prêchant*, et une *Sainte Famille;* au palais Doria, deux *Madones;* à l'Académie de Saint-Luc, *Sisara;* au palais Corsini, une *Madeleine;* — CASTEL-GANDOLFO : au palais pontifical, une *Assomption;* — FLORENCE : à la Galerie publique, une *Tête du Sauveur* de profil; *Maratta* peint par lui-même; à la Galerie Pitti, *Saint Philippe Neri;* au Palais Capponi, une *Madone* et l'*Annonciation;* au palais Corsini, une *Madone* entourée de fleurs; — FORLI : à Santo-Filippo, un très-beau *Saint François de Sales;* — VOLTERRA : à Saint-Michel, une *Madone;* — SIENNE : à la cathédrale, *La Visitation;* — PÉROUSE : au palais Penna, *Diane et Actéon;* au palais Oddi, *La Vierge lisant;* le *Portrait du peintre;* — ANCÔNE : à l'église du Saint-Sacrement, une *Madone;* — VÉRONE : aux Philippins, *Saint Philippe*; — NAPLES : au Musée,

une *Sainte Famille* et *Sainte Cécile;* — Turin : à Saint-Philippe-Neri, *La Vierge avec sainte Catherine de Sienne, saint Eusèbe, saint Jean-Baptiste et le B. Amédée IX;* — Bruxelles : au Musée, *Apollon et Daphné;* — Carlsruhe, au Musée, une *Madone;* — Munich : à la Pinacothèque : un *Enfant endormi dans une grotte, Saint Jean dans l'île de Pathmos, La Vanité;* — Dresde : au musée, une *Jeune Femme entourée de fruits* peints par Carlo da Fiore; *Sainte Famille, Madone avec saint Jean, Madone avec sainte Anne, La Vierge et l'Enfant;* — Berlin : au musée, *Saint Antoine de Padoue, Madone sur des Nuages;* — Vienne : au musée, *Jésus-Christ portant sa croix, Mort de saint Joseph* (1676), *Le Christ mort*, une *Madone, Le Sommeil de Jésus, La Fuite en Égypte*, une *Vierge glorieuse*, une *Sainte Famille;* — Londres : à la National Gallery, un *Portrait de cardinal;* — Paris : au Louvre, *La Nativité* (1657), qui servit de carton à la fresque peinte dans la galerie de Monte-Cavallo, fresque aujourd'hui détruite; *Le Sommeil de Jean en présence de sainte Catherine d'Alexandrie* (1697), *La Prédication de saint Jean-Baptiste, Le Mariage mystique de sainte Catherine*, le portrait de *Maria-Magdalena Rospigliosi*, le *Portrait du peintre* par lui-même; — Lyon : au musée, une *Mater dolorosa;* — Angers : au musée, *La Vierge adorant son divin Fils.*

A son talent de peintre, Maratta joignit celui de graveur à l'eau-forte; ses planches sont pittoresques, quoique d'un travail un peu maigre; les plus estimées sont : *La Vie de la Vierge*, suite de douze compositions originales; *Héliodore chassé du Temple*, en 2 feuilles, d'après Raphael; *La Flagellation de saint André*, d'après le Dominiquin; *La Samaritaine*, d'après Annibal Carrache; *Joseph reconnu par ses frères;* enfin *Saint Charles Borromée priant pour la cessation de la peste.*

Carlo Maratta mourut aveugle, dans un âge très-avancé; il fut enseveli à Sainte-Marie-des Anges en face de Salvator Rosa, et sa sépulture fut marquée par un monument dont lui-même avait donné le dessin. Il avait formé de nombreux élèves, dont les principaux furent Niccolò Berettoni, dont on l'accusa d'avoir été jaloux, Giuseppe et Tommaso Chiari, Giuseppe Passeri, Giacinto Calandrucci, Andrea Procaccini, Pietro de' Pietri, sa propre fille Maria Maratta, enfin Agostino Masucci, le dernier peintre qui soit sorti de son école. E. Breton.

Orlandi, *Abbecedario.* — Lanzi, *Storia della Pittura.* — Pascoli, *Vite de' Pittori moderni.* — Bellori, *Vita del cavalier Maratta.* — Ticozzi, *Dizionario.* — Pistolesi, *Descrizione di Roma.* — Fantozzi, *Guida di Firenze.* — Gambini, *Guida di Perugia.* — Bennassuti, *Guida di Verona.* — Casali, *Guida di Forli; Guida di Volterra.* — A. Maggiore, *Le Pitture d'Ancona.* — Villot, *Musée du Louvre.* — *Catalogues des musées de Naples, Florence, Carlsruhe, Munich, etc.*

MARATTA (*Maria*), femme poëte et peintre de l'école romaine, vivait à la fin du dix-septième siècle. Fille et élève du précédent, elle avait épousé Gianbattista Zappé, poëte distingué, et cette alliance fut cause qu'elle négligea la peinture pour la poésie, dans laquelle elle obtint de brillants succès. On voit à Rome, au palais Corsini, son *Portrait* peint par elle-même. E. B—n.

Lanzi, *Storia.* — Ticozzi, *Dizionario.*

MARAVIGLIA (*Giuseppe-Maria*), en latin *Mirabilia*, philosophe italien, né à Milan, mort en 1684, à Novara. Il appartint d'abord à la congrégation des clercs réguliers, fut chargé en 1651 de professer la morale à Padoue, et échangea les fonctions de prieur provincial contre celles d'évêque à Novara (1667). On remarque parmi ses écrits : *Leges honestæ Vitæ;* Venise, 1657, in-12, traité de morale dédié à la reine Christine de Suède; — *Leges Prudentiæ senatoriæ;* Venise, 1657, in-12; — *Leges Doctrinæ e sanctis Patribus;* Venise, 1660, in-24; — *Proteus ethico-politicus, seu de multiformi hominis statu;* Venise, 1660, in-fol.; — *Pseudomantia veterum et recentiorum explosa, seu de fide divinationibus adhibenda;* Venise, 1662, in-fol.; — *De Erroribus virorum doctorum;* Venise, 1662, in-12; Rome, 1667, in-4°; — *Legatus ad principes christianos;* Venise, 1665, in-12; — *Ammaestramenti dell' anima christiana;* Novara, 1675, in-8°. P.

Silos, *Hist. Cleric. regul.*, III, 603. — Papadopoli, *Hist. Gymnasii Patavini*, I, 181, et 375. — Ughelli, *Italia Sacra*, IV, 730. — Cotta, *Musæum Novar.*, 203.

MARAZZOLI (*Marco*), compositeur italien, né à Parme, mort le 16 janvier 1662, à Rome. Nommé chantre de la chapelle pontificale (1637), il obtint un bénéfice, et reçut du pape Urbain VIII la direction des cérémonies de l'église. Il fut aussi attaché à la musique de la reine Christine de Suède. Virtuose remarquable sur la harpe, il fut un des meilleurs compositeurs d'oratorios et de cantates de son temps. On a de lui : *Amori di Giasone e d'Isifile*, drame lyrique, joué en 1642 à Venise; — *L'Arme e gli Amori*, joué au palais Barberini; — *Del Male il Bene*, écrit avec Abbatini; — *La Vita umana, ovvero il trionfo della pietà* (1658); ces trois opéras furent représentés en présence de la reine de Suède; les paroles du dernier étaient du cardinal Rospigliosi, plus tard Clément IX; — des cantates morales, et beaucoup d'oratorios qui n'ont pas été gravés. P.

Gerber, *Lexikon.* — Fétis, *Biogr. des Musiciens.*

MARBAN (*Pedro* de), missionnaire espagnol, mort dans la première moitié du dix-huitième siècle. Admis chez les Jésuites, il suivit en 1675 le P. José del Castillo en Bolivie, et s'aventura, en compagnie des PP. Barace et Bermudo, dans la vaste province des Moxos, qui s'étend entre le 13° et le 16° de latit. Protégé par le comte de Monclova, gouverneur de la Nouvelle-Espagne, dont il était le chapelain, il fit un long séjour chez les Indiens, et il finit par être

nommé supérieur des missions jésuitiques établies parmi eux, c'est-à-dire qu'il tenait sous sa direction 19 à 20,000 individus. Marban apprit l'idiome des peuples qu'il dirigeait, et composa : *Arte de la Lengua Moxa, con su vocabulario y catechismo;* Lima, 1701, in-8°. F. D.

Alcide d'Orbigny, *Description de la Bolivie;* Paris, 1846. — Ludewig, *Literature of American aboriginal Languages*, 1858, in-8°.

**MARBEAU (*Jean-Baptiste-François*), philanthrope français, né à Brives (Corrèze), en 1798. Il fit son droit à Paris, prit son grade de licencié, et y exerça pendant vingt ans les fonctions d'avoué. Chargé, en 1844, comme adjoint au maire de l'ancien premier arrondissement de Paris, d'une inspection des salles d'asile de cet arrondissement, il fut frappé d'une lacune qui lui parut exister dans les institutions de bienfaisance, et formula dans son rapport la pensée de créer des *crèches*, établissements où l'on soignerait en commun, pendant le cours des journées de travail, les petits enfants âgés de moins de deux ans, dont les mères, pauvres, honnêtes et laborieuses, sont obligées pour vivre d'aller travailler hors de leur habitation. Avec le concours de plusieurs personnes charitables, M. Marbeau organisa la première crèche à Chaillot. Elle fut ouverte le 14 novembre 1844. D'autres se créèrent encore, et en 1846 M. Marbeau obtint un prix Montyon de 3,000 fr., qu'il remit immédiatement aux crèches du premier arrondissement. Depuis lors, ces établissements se sont étendus à Paris, dans la banlieue et dans la France entière. Une société s'organisa en 1847 pour leur propagation, et les crèches déclarées, en mai 1856, établissements d'utilité publique, ont été placées sous l'administration et la surveillance de l'État. On a de M. Marbeau : *Traité des transactions, d'après les principes du Code Civil;* Paris, 1833, in-8°; — *Politique des Intérêts, ou essai sur les moyens d'améliorer le sort des travailleurs;* Paris, 1834, in-8°; — *Études sur l'économie sociale;* Paris, 1844, in-8°; — *Des Crèches, ou moyen de diminuer la misère en augmentant la population;* Paris, 1845, in-18; — *Du Paupérisme en France, et des moyens d'y remédier, ou principes d'économie charitable;* Paris, 1847, in-18; — *De l'Indigence et des Secours;* Paris, 1850, in-18. L. L—T.

A. de Malarce, *De l'Assistance préventive, et particulièrement des Crèches*, dans *le Moniteur* du 30 mai 1856. — Bourquelot et Maury, *La Littér. Franç. contemp.* — Vapereau, *Dict. univ. des Contemp.*

MARBECK (*John*), compositeur anglais, mort vers 1585. Il était bachelier en musique, et occupa l'emploi d'organiste à la chapelle Saint-Georges de Windsor. Il possédait en musique des connaissances étendues, et précéda Tye et Tallis, que l'on regarde à tort comme les plus anciens compositeurs de l'Église réformée d'Angleterre. Vers 1544 plusieurs des habitants de Windsor, Marbeck entre autres, s'étaient formés en société pour propager les principes de la réforme luthérienne. L'évêque de Winchester, chargé de sévir contre eux, en fit condamner trois au bûcher; quant au musicien, on abandonna les poursuites contre lui; il obtint son pardon du roi, et reprit ses fonctions d'organiste. L'évêque Gardiner devint même son protecteur. On a de Marbeck : *The Boke of Common Prayer noted*, impr. par Richard Grafton, 1550, in-4° ; c'est le plus ancien livre de chant simple qui a été publié à l'usage de l'Église anglicane; le rituel romain a servi de modèle à l'auteur; — *The Lives of holy Saints, Prophets, Patriarchs and others;* Londres, 1574; — *A Book of Notes and common Places with their expositions;* — une *Concordance* de la Bible. K.

Rose, *New Biogr. Dictionary.* — Hawkins, *Hist. of Music.*, III.

MARBEUF (*Pierre* DE), poëte français, né vers 1596, aux environs de Pont-de-l'Arche (Normandie). Il était de bonne famille, et portait les titres de chevalier et seigneur d'Imare et de Sahurs. Après avoir été élevé au collége de La Flèche, il vint à Orléans, étudier le droit. L'amour que lui inspira une jeune Parisienne le rendit poëte, et il la célébra sous le nom d'Hélène; mais ce ne fut pas la seule femme qui reçut le tribut de ses vers. A Hélène succéda Jeanne, puis vinrent Gabrielle, Madeleine, Philis, ce *miracle d'Amour*, et Amaranthe, une *princesse*. A la suite d'un assez long séjour à la petite cour de Lorraine, ce poëte revint à Pont-de-l'Arche, où il obtint l'emploi de maître des eaux et forêts, ce qui le détermina sans doute à se donner le nom de Silvandre. Sa dernière pièce imprimée date de 1633; cependant il est probable qu'il prolongea sa vie jusqu'aux premières années du règne de Louis XIV. Marbeuf, qui a prodigué tant d'éloges aux femmes, ne fut pas heureux en mariage; sa femme étant morte, il composa une pièce intitulée *Misogyne*, dans laquelle il la qualifie de Mégère et d'Alecton, traite de sottise le dévouement d'Orphée, qui descendit aux enfers pour en tirer Eurydice, et jure que si jamais il y descend, ce sera plutôt pour empêcher sa femme d'en sortir. On a de lui : *Psalterion chrestien, dédié à la Mère de Dieu;* Rouen, 1618; — *Poésie mêlée du même auteur;* Rouen, 1618; — *Recueil des vers de Pierre de Marbeuf, chevalier, sieur de Sahurs;* Rouen, 1629, in-8°; — *Portrait de l'Homme d'État*, ode; Paris, 1633, in-4°. P. L.

Viollet Le Duc, *Biblioth. Poétique.*

MARBEUF (*Louis-Charles-René*, comte DE), général français, né à Rennes, le 4 octobre 1712, mort à Bastia, le 20 septembre 1786. Entré, comme enseigne, au régiment de Bourbonnais (1728), il était maréchal de camp depuis le 25 juillet 1762, lorsque deux ans plus tard il fut envoyé en Corse avec un corps de troupes dont la mission apparente était d'aider les Génois à conserver la souveraineté de la Corse près de leur échapper.

Conformément à ses instructions, il donna à Pascal Paoli, chef suprême de la Corse, l'assurance que les Français avaient pour seule mission de garder pendant quatre ans les cinq places maritimes de l'île, Bastia, Saint-Florent, Ajaccio, Calvi et Algajola, mais nullement d'aider les Génois à reprendre l'offensive contre leurs anciens sujets. Cette singulière occupation fit place à des hostilités réelles lorsque, par le traité de Compiègne (17 juin 1768), Gênes, convaincue de l'inutilité de ses efforts, fit à la France, au prix de 40 millions, l'abandon de la Corse, abandon déguisé sous les noms d'engagement ou de nantissement. Le 12 juillet, Marbeuf, dont le corps d'armée avait été élevé de quatre mille à douze mille hommes, envoya sommer Paoli de retirer les troupes corses qui gardaient les communications de Saint-Florent à Bastia, et le 31 il commença les hostilités. M. de Chauvelin, investi du commandement en chef, débarqua le 29 août avec un renfort de huit bataillons; les échecs qu'il subit démontrèrent que le nouveau général n'avait rien de ce qu'il fallait pour lutter avec Paoli dans cette guerre de tirailleurs. Aussi fut-il rappelé au bout de cinq mois. Jusqu'à l'arrivée du comte de Vaux, successeur de Chauvelin, non-seulement Marbeuf tint Paoli en respect, mais il cerna les indigènes (16 février 1769), et les contraignit à capituler. Le comte de Vaux arriva dans les derniers jours d'avril, et moins de quarante jours lui suffirent pour achever la conquête commencée par Marbeuf, qui le seconda efficacement à l'attaque de Borgo (5 mai), de Ponte-Novo (8 mai) et du pont de Golo (17 mai). Le départ de Paoli, qui s'embarqua pour l'Angleterre, le 13 juin 1769, mit fin aux hostilités, et décida la prompte soumission de l'île. M. de Vaux étant rentré en France, Marbeuf, qui avait été nommé lieutenant général (23 octobre 1768), resta chargé du commandement de la nouvelle possession française. Si dans la guerre qu'il lui fallut faire au *banditisme*, sans cesse renaissant, il eut à déployer de la rigueur, elle contrasta avec la mansuétude dont il usa envers les populations paisibles. Sa tâche fut difficile. Il satisfit à toutes les exigences de sa situation, et ce qui ne contribua pas peu à aplanir les difficultés dont elle était hérissée, ce furent les libéralités splendides et le luxe de représentation qu'il déployait, luxe qui lui donnait l'apparence d'un vice-roi. Il n'eut pourtant jamais le titre de gouverneur, qui fut accordé, le 4 août 1772, au marquis de Monteynard, alors secrétaire d'État de la guerre, mais qui ne résida point en Corse. Marbeuf prit celui de commandant en chef, auquel il joignit, trois ans plus tard, celui d'inspecteur des troupes en Corse. Il eut à soutenir les attaques de tous les mécontents. Ils avaient pour principal appui le comte de Narbonne-Pelet, qui lui disputait le commandement de la Corse et l'avait dépeint aux ministres avec des couleurs défavorables. Il paraît même que la députation noble de la Corse, en 1776, corrobora par ses plaintes les imputations de M. de Narbonne. Mais, l'année suivante, une autre députation de cette noblesse fut conduite à Paris par Charles Bonaparte, père de Napoléon. Marbeuf lui avait donné des preuves d'une bienveillance toute particulière en lui faisant obtenir une bourse au séminaire d'Autun, pour son fils aîné Joseph, dont Lucien prit la place lorsque, plus tard, Joseph fut envoyé avec les mêmes avantages à l'école de Metz, et une troisième bourse pour Napoléon, à l'école de Brienne. Plus tard leur sœur Élisa fut admise dans la maison royale de Saint-Cyr. Consulté par le ministère sur les causes de la mésintelligence des deux généraux, Charles Bonaparte se prononça contre le comte de Narbonne, qui fut rappelé.

Marbeuf épousa Mlle Catherine-Antoinette Salinguera-Gayardon de Fenoyl, fille d'un maréchal de camp, née en 1765. Louis XVI, pour récompenser ses services, lui avait fait une concession considérable de terres dans la partie occidentale de la Corse, entre Cargèse et Galeria, et avait érigé cette concession en marquisat de Cargèse. Les libéralités de Napoléon Ier atténuèrent plus tard les pertes que la révolution avait fait éprouver à la famille de Marbeuf. Par décret du 19 décembre 1805, il accorda à la veuve du général, femme d'un esprit distingué, une pension de 6,000 francs « en considération du bien fait à la Corse par son mari pendant son gouvernement, pension reversible par portions égales sur les enfants de la titulaire. » L'un de ces enfants était *Laurent-François-Marie*, baron DE MARBEUF, né à Bastia, le 26 mai 1786. Entré à l'école de Fontainebleau, à la fin de l'an XI, il en sortit sous-lieutenant au 25e de dragons. Il fit les grandes campagnes de l'an XIV, de 1806 et de 1807. Après avoir été officier d'ordonnance de l'empereur, il avait été nommé colonel du 6e de chevau-légers (14 octobre 1811), lorsqu'il mourut à Marienpol (grand-duché de Varsovie), à la suites des blessures qu'il avait reçues à Krasnoï, où il avait enfoncé un carré d'infanterie russe à la tête de son régiment. Quant à Mme de Marbeuf, elle mourut au couvent du Sacré-Cœur à Paris, le 18 mars 1839. P. LEVOT.

Archives du ministère de la guerre. — Pommereul, *Hist. de l'Ile de Corse*. — *Documents inédits*.

MARBODE, évêque de Rennes, né à Angers, où il est mort, le 11 septembre 1123. Son père se nommait, dit-on, Robert, et, comme paraît l'indiquer son surnom de *Pelliciarius*, il était pelissier, marchand de pelisses. Marbode exerça d'abord dans l'église d'Angers l'emploi d'écolâtre; plus tard, celui d'archidiacre. Nous le voyons archidiacre d'Angers en 1096. La même année, le pape Urbain le consacre évêque de Rennes. Cette cérémonie eut lieu dans la ville de Tours. En 1097, Marbode siège au concile

de Saintes. Nous le trouvons quelques années après dans la ville d'Angers, cette ville étant en proie à de grandes discordes. Il s'agissait de donner un successeur à l'évêque Geoffroy, et les suffrages se partageaient entre divers candidats. L'évêque de Rennes avait le cœur angevin : il ne put se défendre de jouer un rôle actif dans cette mêlée, et fut fait prisonnier par les adversaires de son client, Reinaud de Martigné. On accusa de cette violence le célèbre Geoffroy, abbé de Vendôme, qui était aussi venu prendre part à la lutte. Mais celui-ci nia le fait. En 1104, Marbode assiste au concile de Troyes; en 1109, il administre l'église d'Angers, pendant un voyage à Rome de Reinaud. Vers la fin de sa vie, Marbode abdiqua la dignité pastorale, et se retira dans l'abbaye de Saint-Aubin, où il mourut. Sa vie avait été fort agitée; cependant il avait trouvé le loisir d'écrire des vers, fort goûtés de ses contemporains. Une lettre circulaire des moines de Saint-Aubin annonça la mort de Marbode comme un grand événement. Ulger, évêque d'Angers, fit en son honneur des vers, où, lui prodiguant les éloges les plus outrés, il nous apprend combien grande était sa renommée :

In toto mundo non invenitur eundo
Ullus compar ei nominis atque rei.
Omnes facundos sibi vidimus esse secundos,
Nullus in ingenio par, nec in eloquio.
Cessit ei Cicero, cessit Maro junctus Homero....

Nous supposons qu'Ulger ne croyait pas très-fermement à la supériorité de Marbode sur Cicéron, sur Virgile; mais durant tout le moyen âge on a sans scrupule abusé de l'hyperbole. Yves Mayenc a le premier publié les *Œuvres* de Marbode, en 1524. Beaugendre les a depuis jointes à celle d'Hildebert. L'art d'écrire en vers avait fait d'assez notables progrès dans le douzième siècle. Marbode, qui mourut dans la première moitié de ce siècle, offense plus d'une fois, comme son apologiste Ulger, et la grammaire et la prosodie. On doit néanmoins quelque reconnaissance aux éditeurs de ce poëte : ses œuvres ont pour l'histoire littéraire un incontestable intérêt. B. H.

Gallia Christiana, XIV, col. 746. — *Hist. Litt. de la France*, X, 343.

MARBOIS (De). *Voy.* Barbé-Marbois.

MARBOT (*Antoine*), général français, né en 1750, à Beaulieu (Bas-Limousin), mort à Gênes, le 29 germinal an VIII (19 avril 1800). Il entra avant la révolution dans les gardes du corps du roi, donna sa démission en 1789, devint ensuite administrateur de la Corrèze, puis député à l'Assemblée législative, et rentra dans la carrière militaire. Il se signala en 1793 à la conquête de la Cerdagne espagnole, continua d'être employé à l'armée des Pyrénées occidentales en 1794 et 1795. Destitué en 1795, puis rétabli dans son grade de général de division peu de jours avant le 13 vendémiaire an IV (5 octobre 1795), il fut nommé à cette époque au Conseil des Anciens, où il se prononça contre le parti de Clichy. Il approuva toutes les mesures prises dans la journée du 18 fructidor an V, fut élu deux fois président, et demanda, en 1799, que la responsabilité des ministres ne fût plus un vain mot. Il sortit du conseil à cette époque, et remplaça le général Joubert dans le commandement de Paris et de la 17e division militaire. Devenu suspect par ses liaisons avec le parti de l'opposition, il fut envoyé avec son grade à l'armée d'Italie quelque temps avant le 18 brumaire, et mourut à Gênes, de l'épidémie qui ravageait alors cette ville. [Le Bas, *Dict. encyc. de la France*, avec addit.]

Rousselin, *Notice hist sur Marbot*; 1800, in-8°. — De Courcelles, *Dict. Hist. des Généraux français*.

MARBOT (*Antoine-Adolphe-Marcelin*), général français, fils aîné du précédent, né au château de La Rivière, à Altillac (Quercy), le 22 mars 1781, mort à sa terre de Bra, près Tulle, le 2 juin 1844. Entré au service en 1798 comme simple volontaire, il devint d'abord sous-lieutenant, le 13 vendémiaire an VIII, ensuite lieutenant et aide de camp de Bernadotte, général en chef de l'armée de l'ouest. Une conspiration républicaine ayant été découverte à Rennes à la fin de l'an X (1802), Marbot fut arrêté et détenu plusieurs mois en prison. On soupçonnait Bernadotte d'être à la tête du complot; mais on manquait de preuves, et tout fut mis en œuvre auprès de son aide de camp pour en obtenir quelques révélations compromettantes. Marbot tint ferme. Mis en liberté et renvoyé dans la 49e demi-brigade, il partit au mois de ventôse an XI pour l'Inde avec l'expédition commandée par le général Decaen. Rentré en France en 1806, il devint aide de camp du maréchal Augereau, fit la campagne d'Allemagne près de lui, et se distingua à la bataille d'Iéna, où il fut blessé, et à celle d'Eylau, où il eut un cheval tué sous lui. Augereau, forcé de quitter l'armée par suite de ses blessures, laissa son aide de camp à Massena, sous les ordres duquel Marbot servit jusqu'à la paix de Tilsitt. A la fin de 1808, Marbot partit pour l'Espagne, où il servit d'aide de camp au maréchal Lannes. Sa conduite à Tudela, le 23 novembre, lui valut le grade de chef d'escadron. Il passa ensuite à l'état-major du maréchal Berthier. Après la prise de Madrid, Marbot, étant parti d'Astorga pour porter des lettres de Napoléon à son frère Joseph, tomba dans une embuscade de guerillas, le 4 janvier 1809, fut blessé, fait prisonnier et conduit presque mourant sur les pontons de Cadix. Il parvint à s'échapper en février 1810, gagna l'Afrique, et rejoignit, au mois de mars, le corps du maréchal Victor, qui bloquait Cadix. Après avoir rempli une mission à Paris, Marbot fit, en 1810 et 1811, la campagne de Portugal comme aide de camp de Massena. Passé au 16e régiment de chasseurs, il fit la campagne de Russie avec ce corps. Blessé grièvement près de Witepsk, il tomba entre les mains des Russes et fut envoyé à Sarato sur le Volga. Il rentra en France après la paix, en 1814,

et fut employé dans l'état-major de Paris. Aide de camp du maréchal Davout, ministre de la guerre pendant les Cent Jours, il quitta le service actif au licenciement de l'armée de la Loire. Ayant repris du service après la révolution de Juillet, il parvint au grade de maréchal de camp.

J. V.

Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.* — *Biogr. univ. et portat. des Contemp.*

MARBOT (*Jean-Baptiste-Antoine-Marcelin* baron), général français, frère cadet du précédent, né le 18 août 1782, au château de La Rivière, à Altillac (Quercy), mort à Paris, le 16 novembre 1854. Enrôlé volontairement en 1799, dans le 1er régiment de hussards, il fut nommé sous-lieutenant un mois plus tard, à la suite d'un brillant fait d'armes. Il assista au siége de Gênes, où son père trouva la mort. Pendant la seconde campagne d'Italie, il enleva des canons aux Autrichiens dans une charge de cavalerie, et à la bataille d'Austerlitz il déploya une grande activité comme aide de camp d'Augereau. Capitaine en 1807, il se fit remarquer à Eylau, en portant à travers le feu ennemi un ordre au 14e de ligne; un boulet le renversa, et on le retrouva au milieu des morts. De l'état-major d'Augereau il passa, en 1808, à celui du maréchal Lannes, et en 1809 à celui du maréchal Massena. Il fit sous ces deux chefs les deux premières campagnes d'Espagne, et fut blessé d'un coup de sabre à Agreda et d'un coup de feu qui lui traversa le corps au siége de Saragosse. La même année, il reçut un coup de biscaïen à la cuisse et un coup de feu au poignet à Znaïm. En 1812, il fit la campagne de Russie à la tête du 23e de chasseurs, et à la Bérézina il protégea, le mieux qu'il put, le passage de cette rivière. Blessé à la fois d'un coup de feu et d'un coup de lance à Jacobowo, pendant la retraite, il revint peu de mois après, et à peine guéri, recevoir en pleine poitrine la flèche d'un Baskir sur le champ de bataille de Leipzig. Au combat de Hanau, il fut de nouveau blessé par l'explosion d'un caisson. Enfin à Waterloo, dans une charge du 7e de hussards, qu'il commandait, il reçut encore une blessure d'une lance anglaise. La veille l'empereur l'avait nommé général de brigade. En garnison à Valenciennes, à l'époque du retour de Napoléon, il avait arboré le drapeau tricolore et forcé le gouverneur, qui voulait livrer la ville aux Anglais, à se retirer. Porté sur la liste d'exil, puis de bannissement le 24 juillet 1815, il se retira en Allemagne, où il écrivit de remarquables ouvrages sur l'art de la guerre. Rappelé en France par une ordonnance royale du mois de novembre 1819, il reçut de Charles X le commandement du 8e régiment de chasseurs à cheval. Dans son testament, l'empereur écrivit : « Je lègue au colonel Marbot cent mille francs: Je l'engage à continuer à écrire pour la défense de la gloire des armées françaises et à en confondre les calomniateurs et les apostats (1).» Marbot avait connu le duc d'Orléans en 1814, alors que le prince était colonel général de l'arme dans laquelle Marbot commandait un régiment. « Cette circonstance, dit M. Cuvilier-Fleury, avait décidé en lui le penchant qui le rapprocha depuis de la famille d'Orléans et qui plus tard l'engagea irrévocablement dans sa destinée. » Marbot, choisi pour diriger le jeune duc de Chartres dans son éducation militaire, ne quitta plus ce prince, devenu duc d'Orléans après la révolution de Juillet, et resta comme aide de camp auprès du comte de Paris, lorsque la mort eut frappé l'héritier présomptif de la couronne de Louis-Philippe. Nommé maréchal de camp après 1830, Marbot combattit auprès du duc d'Orléans à Anvers en 1831, à Mascara, où il commandait l'avant-garde, en 1835, pendant l'expédition des Portes de Fer en 1839, et à l'attaque du teniah de Mouzaïa en 1840. Il reçut sa dernière blessure en Afrique. Promu lieutenant général le 21 octobre 1838, il devint pair de France le 6 avril 1845 et membre du comité de cavalerie. Mis à la retraite après la révolution de Février, il vécut depuis loin des affaires, occupé à recueillir ses souvenirs militaires. On a de lui : *Remarques critiques sur l'ouvrage de M. le lieutenant général Rogniat intitulé: Considérations sur l'art de la guerre*; Paris, 1820, in-8°; — *De la Nécessité d'augmenter les forces militaires de la France, et moyen de le faire au meilleur marché possible*; Paris, 1825, in-8°. Le général Marbot a fourni l'article *Cavalerie* à l'*Encyclopédie moderne* de Courtin, tiré à part, 1825, in-8°. Il a été en outre un des collaborateurs les plus distingués du *Spectateur militaire*, et a laissé plusieurs volumes de mémoires fort curieux.

L. Louvet.

Cuvilier-Fleury, *Le général Marbot*, dans le *Journal des Debats* du 22 novembre 1854. — Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.* — *Biogr. univ. et portat. des Contemp.*

MARBOURG (*Conrad* de). *Voy.* Conrad.

MARC (Saint), second évangéliste, vivait dans la seconde moitié du premier siècle de notre ère, principalement à Alexandrie. Au rapport de saint Jérôme, il était Juif d'origine, de la tribu de Lévi. Suivant Nicéphore, il était neveu (fils de la sœur) de saint Pierre et son filleul C'était peut-être le même que le Jean Marc dont il est question dans les Actes des Apôtres (XII, 12), et qui allait avec saint Barnabé prêcher l'Évangile dans différents pays de l'Asie Mineure, mais qu'il quitta à Perge pour revenir à Jérusalem (2). Cette séparation fâcha saint Paul, qui cependant se réconcilia plus tard avec lui, à en juger par ce passage (*Coloss.*, IV, 24) à Philémon : « Marc te salue », et surtout par celui de II *Timoth.*, IV, 11 : « Amène-moi Marc, car il m'est utile ».

(1) Sur ce legs, Marbot avait reçu 62,143 fr.; 32,218 fr. ont été ajoutés pour ses héritiers en 1855.

(2) *Act. Apost.*, XII, 25; XIII, 5, 13.

Saint Pierre aussi (1) parle d'un Marc ; mais était-il identique avec Jean Marc, compagnon de saint Barnabé ? Les uns, comme Grotius, Lightfoot, etc., le croient, les autres sont de l'opinion contraire. Quoi qu'il en soit, le Marc dont parle Pierre était bien notre évangéliste : c'était le fidèle et zélé compagnon de l'apôtre, qui l'appelle son *fils*. Suivant saint Épiphane, saint Marc était au nombre des disciples qui s'étaient scandalisés du sermon de Jésus-Christ sur le sang et la chair (saint Jean, VI, 60 et 66). Mais au rapport de Papias, dont le temoignage est moins contestable, saint Marc n'aurait jamais entendu le Christ de son vivant.

Saint Marc paraît avoir écrit l'Évangile qui porte son nom, vers l'an 65, non pas, comme le prétendait Baronius, en latin, mais en grec. Son style ressemble assez à celui des épîtres de saint Pierre ; aussi dans les premiers siècles du christianisme appelait-on son Évangile l'*Évangile de saint Pierre* (2). Saint Marc n'est pas, comme on l'a dit, l'abréviateur de saint Matthieu ; car il y a dans le premier des détails (chap. I, 23 ; VIII, 32 ; XII, 41 ; XVII, 12) qui ne sont pas dans le dernier. Il est plus complet que tous les autres évangélistes pour le récit des miracles et des paraboles de Jésus-Christ. Enfin, il s'accorde parfaitement avec eux en tout ce qui concerne l'esprit de l'enseignement du Sauveur. Il montre combien la nouvelle religion diffère de celle des Juifs, qui tenaient surtout aux pratiques extérieures du culte. Ainsi, les Juifs ayant reproché à ses disciples de prendre leur repas avec des mains impures, Jésus leur dit : « C'est avec raison qu'Isaïe a dit de vous, ô hypocrites : Ce peuple m'honore des lèvres, mais leur cœur est bien loin de moi ; c'est en vain qu'ils m'honorent publiant des maximes et des ordonnances, car, laissant là le commandement de Dieu, vous observez avec soin la tradition des hommes, lavant les pots, les coupes, et faisant beaucoup d'autres choses semblables... » Se résumant, il déclare que ce qui souille l'homme ce sont ses mauvaises pensées, traduites par de mauvaises actions (3). Le vrai sel purificateur, c'est la paix que les hommes doivent garder entre eux : ἔχετε, ἐν ἑαυτοῖς ἅλας, καὶ εἰρηνεύετε ἐν ἀλλήλοις (4).

C'est surtout les rapports de Jésus-Christ avec les pharisiens, les scribes et les sadducéens que saint Marc expose admirablement. Les pharisiens avaient été chargés par Hérode et le sanhédrin d'embarrasser Jésus par des questions insidieuses. « Nous savons, maître, lui dit l'un d'eux, que vous êtes véridique, car vous ne regardez pas la qualité des personnes ; faut-il ou ne faut-il pas payer tribut à César ? » — « Pourquoi

(1) I, *Petr.*, V, 13.
(2) Saint Jérôme, *Epist.* CL, *ad Hedibiam ;* Tertullien, lib. IV, *contra Marcion.;* Nicéphore, II, c. 15.
(3) Saint Marc, VII, 6 et suiv.
(4) Ibid., chap. IX, 50.

me tentez-vous ? Apportez-moi un denier que je le voie... De qui est cette image et cette inscription ? — De César. — Rendez donc à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu (1). » C'est dans le même sens qu'il prêchait à ses disciples : « Vous savez que ceux qui sont regardés comme les maîtres des peuples les dominent, et que leurs grands (μεγάλοι αὐτῶν) ont pouvoir sur eux : il n'en est point de même parmi vous ; mais si quelqu'un veut devenir grand chez vous, qu'il soit d'abord votre serviteur, et celui qui voudra être votre chef (ὑμῶν πρῶτος) devra être le serviteur de tous (πάντων δοῦλος) (2) ; car le fils de l'homme n'est pas venu pour se faire servir, mais pour servir et donner sa vie pour la rédemption du grand nombre (3). » Il est impossible d'indiquer en termes plus formels la séparation du pouvoir temporel d'avec le pouvoir spirituel.

« Gardez-vous, dit encore Jésus, des scribes qui aiment à se promener vêtus de longues robes, à être salués sur les places publiques, à occuper les premiers siéges dans les synagogues et les premières places dans les festins ; qui dévorent les maisons des veuves sous prétexte qu'ils font de longues prières (4). » Enfin le divin législateur a résumé toute sa doctrine dans cette belle réponse au scribe qui lui avai demandé quel était le premier de tous les commandements : « Écoutez, Israel, le Seigneur notre Dieu est notre seigneur unique (εἷς κύριος) vous l'aimerez de tout votre cœur, de toute votr âme et de toutes vos forces : c'est là le premie commandement. Le second est égal à celui-l (δευτέρα αὕτη) (5) : Tu aimeras ton prochai comme toi-même. Il n'y a pas d'autre comman dement plus grand que ceux-là (6). »

Le dernier chapitre (XVI[e]) de l'Évangile d saint Marc manquait, selon saint Jérôme, e grande partie dans les premiers manuscrits, e quelques-uns l'ont donné comme supposé. O attribue à tort au même évangéliste l'Évangil dit *Égyptien*, ainsi que le livre de la Liturgi (imprimés à Paris en 1583, en grec et en latin) — Le lion est le symbole de saint Marc, pa allégorie, à ce qu'on prétend, à ces mots : *vo clamantis in deserto*, qui, à l'exclusion de deux premiers versets, commencent l'Évangil de saint Marc.

F. H.

Saint Jérôme, *Adv. Hæres.*, lib. III ; *De Script. eccles* — Saint Clément d'Alexandrie, *Hypotyp.*, lib. VI. — Eu

(1) Saint Marc, chap. XII, 14-17.
(2) C'est sans doute pour suivre la lettre, et non l'espri de ce précepte de Jésus, que les papes signent : *Servu servorum Dei*. Du moins l'histoire le prouve.
(3) Saint Marc, X, 42-45.
(4) Ibid., XII, 38-40.
(5) Cette phrase a été inexactement rendue par la plupar des interprètes : les mots δευτέρα αὕτη (*secunda eade ipsa*) impliquent une *égalité*, et non un *similitude*. Aus ne fallait-il pas traduire : *Secundum autem simile e* (Vulgate).
(6) Saint Marc, chap. XII, 29-31.

èbe, II, 15. — Papias, lib. III, c. XXXIX. — Winer, *Bibl. Real Lexicon*. — Ebrard, *Kritik der Evangelischen Geschichte*.

MARC (Μαρκός), hérésiarque grec, de la secte des gnostiques, vivait vers le milieu du second siècle après J.-C. On a peu de détails sur sa vie; ceux que nous a transmis saint Irénée ne sont ni explicites ni impartiaux. Irénée, suivi en cela par les autres Pères de l'Église, attribue à l'hérésiarque une grossière immoralité. Il semble que Marc était originaire d'Asie ou peut-être d'Égypte (suivant saint Jérôme), et qu'il prêcha ses doctrines en Orient; mais ses disciples, appelés *Marcosiens* (Μαρκώσιοι) se répandirent aussi en Occident, et particulièrement en Gaule et en Espagne. Saint Irénée donne une longue exposition de leurs doctrines, qui étaient fondées sur l'hypothèse gnostique des éons. D'après Irénée, Marc prétendait avoir acquis sa connaissance des éons et de l'origine de l'univers par une révélation des quatre premiers ordres des éons, qui étaient descendus vers lui de la région de l'invisible et de l'ineffable sous une forme féminine. Il se peut que Marc se soit prétendu favorisé d'une révélation particulière; il se peut aussi que saint Irénée ait pris trop à la lettre la forme poétique et orientale sous laquelle Marc exprimait ses doctrines; mais l'extravagance et l'inanité du système des Marcosiens ne sont pas douteuses. Comme les écrivains juifs cabalistiques, Marc cherchait des mystères dans le nombre et la position des lettres. Il établit une singulière comparaison entre les trente éons du royaume invisible et les trente lettres de l'alphabet. « La profondeur divine doit, disait-il, s'être exprimée par les quatre gradations de la double pluralité, de la décade et de la dodécade, comme par autant de syllabes. Il en est de même de la création du monde et de sa dissolution... Ainsi comme Dieu ne peut être connu dans son unité, il s'est révélé dans la pluralité des lettres : Dieu est infini, et toute lettre du mot qui le révèle doit impliquer aussi l'infinité; car son nom peut être écrit en plusieurs lettres dont chacune se décompose en une autre lettre et ainsi à l'infini. » Ces subtilités inintelligibles ne sont que le prélude d'abstractions plus élevées, mais aussi peu claires. Matter, Néander, Ritter les ont exposées sans les rendre compréhensibles; nous renvoyons à leurs ouvrages. En somme, Marc regardait la création entière comme l'expression de l'inexpressible, et par delà l'inexpressible il plaçait l'inconcevable, réduisant la notion de Dieu à n'être qu'une vaine abstraction. Irénée accuse Marc et ses disciples d'avoir exploité à leur profit la crédulité des adeptes, parmi lesquels se trouvaient beaucoup de femmes riches. Il soupçonne de plus que cet hérésiarque était assisté par le démon, qui lui inspirait le don de prophétie et qui le communiquait aussi à certaines femmes de sa secte. Enfin, il l'accuse d'avoir employé les philtres et les potions aphrodisiaques. Plusieurs critiques pensent que ces imputations ne sont pas fondées, ou que du moins elles ne s'appliquent pas à tous les Marcosiens. Il semble que ces hérétiques acceptaient l'autorité des livres canoniques et qu'ils y joignaient des livres apocryphes, entre autres l'Evangile de l'enfance de Jésus. L. J.

Saint Irénée, *Adv. Hæres.*, I, 8-18. — Saint Épiphane, *Hæres.* — Tertullien, *Adversus Valentinianos*, c. 4; *De Resurrectione Carnis*, c. 5. — Théodoret, *Hæreticarum Fabularum Compendium*, c. 9. — Eusèbe, *Hist. Evang.*, IV, 11. — Philastrius, *De Hæresibus post Christum*, c. 14. — Prædestinatus, *De Hæresib.*, I, 14. — Saint Augustin, *De Hæres.*, c. 15. — Saint Jérôme, *Comm. in Isai.*, LXIV, 4, 5; *Epist. ad Theodoram*, 75, édit. de Vallars. — Ittigius, *De Hæresiarchis*, II. — Tillemont, *Mémoires ecclésiastiques*, vol. II, p. 291. — Lardner, *Histor. of Heretics*, II, 7. — Neander, *Kirchengeschichte*, t. II. — Matter, *Hist. critique du Gnosticisme*. — Ritter, *Hist. de la Philosophie chrétienne*, t. I.

MARC (Saint), trente-quatrième pape, mort le 7 octobre 336, à Rome. Il était Romain de naissance. Constantin l'avait désigné comme un des juges de l'hérésiarque Donat. Quelques auteurs prétendent qu'avant de prendre la tiare, il porta le titre de cardinal, titre qui était donc dès ce temps-là en usage. Il fut élu pape, le 18 janvier 336, et succéda à saint Sylvestre Ier. La durée de son pontificat ne fut que de quelques mois. Dans ce court espace de temps, il aurait, dit-on, fondé deux basiliques, dans l'une desquelles, celle de Saint-Marc où il fut inhumé, et procédé à une ordination nombreuse d'évêques et de prêtres. Il eut la douleur de voir avant de mourir l'empereur Constantin remettre en grâce Arius comme un innocent calomnié. « On n'est pas d'accord, dit Artaud, sur la question de savoir si c'est saint Marc, ou saint Damase Ier qui ordonna de réciter à la messe, après l'Évangile, le symbole de Nicée : *Credo in unum Deum*, etc. Innocent VIII veut que ce soit Damase. » L'épître connue sous le nom de Marc, et qui est adressée à saint Athanase et aux évêques d'Égypte, est regardée comme apocryphe par quelques critiques. Ce pape eut pour successeur Jules Ier. K.

Baronius, *Annales*. — Bellarmin, *De Romanis Pontif.*, lib. 2, c. 144. — Artaud, *Hist. des souverains Pontifes*, I.

MARC (*Antoine*), linguiste autrichien, né à Laybach, le 13 avril 1735, mort à Mariabrunn, près de Vienne, le 5 février 1801. Entré de bonne heure chez les augustins de Laybach, il se retira vers la fin de sa vie dans la proximité de Vienne. On a de lui : *Krainska Grammatica* (Grammaire carniolienne); Laybach, 1768 et 1783, in-8°; — *Parvum Dictionnarium trilingue;* Laybach, 1782, in-4° : lexique carniolien, allemand et latin; — *Glossarium Slavicum;* Vienne, 1792, in-4°; — *Adjumentum Poeseos Carniolicæ;* Vienne, 1798, in-8°; — *Bibliotheca Scriptorum Carnioliæ*, en manuscrit à la bibliothèque du *Theresianum* de Vienne, ainsi qu'une *Brevis Chronica Carnioliæ*. O.

Allgemeine Literatur-Zeitung (Intelligenz-Blatt, année 1803). — *OEstreichische National-Encyclopædie*.

MARC (*Charles-Chrétien-Henri*), médecin français, d'origine allemande, né à Amsterdam, le 4 novembre 1771, mort à Paris, le 12 janvier 1841. Son père, qui était Allemand, et sa mère, qui était Hollandaise, vinrent s'établir au Havre en 1772, et y restèrent avec lui jusqu'en 1780. Ramené en Allemagne en 1781, il fut placé au collége de Schepfenthal, en Saxe, dirigé par Saltzmann. Reçu docteur à Erlangen en 1791, il vint, à la fin de 1795, à Paris, et s'y lia avec Bichat, Ribes et Alibert, et sous la direction de Corvisart il contribua, avec Fourcroy, Cabanis, Desgenettes, Larrey, Duméril, Pinel et d'autres, à la formation de la Société Médicale d'Émulation. Lorsque le docteur Herbauer suivit le roi Louis-Napoléon en Hollande, en 1806, il laissa sa clientèle à Marc, qui devint en 1816 membre du conseil de salubrité et fut chargé du service des secours à donner aux noyés et asphyxiés. Six semaines après son organisation, l'Académie de Médecine le choisit pour un de ses membres. En 1829, Marc fonda avec Esquirol, Parent-Duchatelet, Barruel, Darcet, Orfila, Keraudren, Devergie, Leuret, etc., les *Annales d'Hygiène publique et de Médecine légale*, dont il écrivit l'introduction. Il s'occupa surtout de la création d'une société de sauvetage, rédigea un grand nombre de consultations médico-légales, et publia un magnifique travail sur la folie, à laquelle il attribue quantité de faits criminels. Une congestion pulmonaire l'emporta d'une manière rapide. Ayant guéri la princesse Adélaïde d'une maladie en 1817, il devint médecin du duc d'Orléans, et premier médecin du roi après la révolution de Juillet. « C'était, dit Pariset, un homme simple et modeste autant qu'éclairé, serviable et généreux, même envers ses ennemis; humain, désintéressé, ne refusant ses soins à personne, mais donnant toujours aux pauvres la préférence sur les riches; faisant le bien et se cachant pour le faire comme d'autres se cachent pour faire le mal. » On a de Marc : *Dissertatio inauguralis medica, sistens historiam morbi rarioris spasmodici cum brevi epicrisi*; Erlangen, 1792, in-8°; — *Allgemeine Bermerkungen über die Gifte und ihre Wirkungen im menschlichen Körper, nach dem Brownischen systeme dargestellt* (Observations générales sur les poisons et sur les effets qu'ils produisent dans le corps de l'homme, d'après le système de Brown); Erlangen, 1795, in-8°; — *Sur les Hémorrhoïdes fermées*, traduit de l'allemand de Hildenbrand; Paris, 1804, in-8°; — *Manuel d'Autopsie cadavérique médico-légale*, traduit de l'allemand de Rose, augmenté de notes et de deux mémoires sur la docimasie pulmonaire et sur les moyens de constater la mort; Paris, 1808, in-8°; — *Recherches sur l'emploi du sulfate de fer dans le traitement des fièvres intermittentes*; Paris, 1810, in-8°; — *La Vaccine soumise aux simples lumières de la raison*; Paris, 1810, 1836, in-12; — *Fragmenta quædam de morborum simulatione*; Paris, 1811, in-4°; — *Commentaire sur la loi de Numa Pompilius relative à l'ouverture cadavérique des femmes mortes enceintes*; Paris, 1811; — *Rapports sur quelques cas contestés d'aliénation mentale*; dans les *Annales d'Hygiène*, tome IV; — *Examen médico-légal des causes de la mort de S. A. R. le prince de Condé*; Paris, 1831, in-8°; — *Nouvelles Recherches sur les secours à donner aux noyés et asphyxiés*; Paris, 1835, in-8°; — *Rapport au nom d'une commission de l'Académie royale de Médecine sur l'établissement des conseils de salubrité départementaux*; dans le *Bulletin de l'Académie*, 1837, tome 1er; — *De la folie considérée dans ses rapports avec les questions médico-judiciaires*; Paris, 1840, 2 vol. in-8°. Marc a encore fourni de nombreux articles au *Dictionnaire des Sciences médicales*, au *Dictionnaire de Médecine*, à la *Bibliothèque Médicale*. Il a publié un mémoire sur la préparation du gaz azote, qu'il avait cru propre à guérir la phthisie pulmonaire, dans les *Chemische Annalen* de Crell en 1795, et tracé des règles diététiques à l'usage des voyageurs dans le *Taschenbuch fuer Reisende* de Fick en 1797. L. L—T.

Pariset, *Éloge de Ch.-Chr.-H. Marc*, lu à l'Académie de Médecine, le 6 décembre 1842. — Pariset et Olivier d'Angers, *Discours aux obsèques du docteur Marc*, en tête de l'ouvrage de Marc sur *La Folie*. — Réveillé-Parise, *Notice sur le docteur Marc*. — Sarrut et Saint-Edme, *Biogr. des Hommes du Jour*, tome II, 2e partie, p. 23. — *Le Biographe et le Nécrologe réunis*, tome I, p. 268.

MARC DE LA NATIVITÉ. *Voy*. GENEST.

MARC-ANTOINE. *Voy*. ANTOINE et RAIMONDI.

MARCA (*Pierre* DE), historien et prélat français, né à Pau (Béarn), le 24 janvier 1594, mort à Paris, le 29 juin 1662. Fils du sénéchal de Béarn et descendant d'une famille noble originaire d'Espagne, il fut élevé chez les jésuites d'Auch, étudia le droit à Toulouse, et fut pourvu à dix-neuf ans de la charge qu'avait son père dans le conseil de Pau, dont il était alors le seul membre catholique. Lorsqu'en 1621 Louis XIII érigea ce conseil en parlement, il l'en nomma président, en récompense des soins qu'il avait pris pour rétablir l'orthodoxie dans le Béarn. Après la mort de sa femme, Marguerite de Fargues, qu'il perdit en 1632 et dont il eut plusieurs enfants, Marca prit les ordres, et fut nommé en 1639 conseiller d'État, place qu'il dut autant à son mérite qu'à la faveur du chancelier Seguier. Le cardinal de Richelieu l'ayant chargé de répondre à l'ouvrage du docteur Hersent, intitulé : *Optatus Gallus de cavendo schismate*, Marca composa son ouvrage le plus remarquable : *De Concordia Sacerdotii et Imperii*, dont la première partie fut imprimée en 1641. L'année suivante, il fut nommé à l'évêché de Couserans; mais comme dans cet ouvrage les théologiens ultramontains crurent voir certaines opinions contraires à celles de la cour de Rome, Marca ne

ut obtenir les bulles d'institution qu'en 1647, près avoir donné des marques suffisantes de sounission aux droits du saint-siége, et promis les orrections nécessaires dans un autre ouvrage qu'il t imprimer à Barcelone, in-4°, et qui se trouve ans les éditions in-folio du livre précédent.)ans l'intervalle, la Catalogne était passée sous a domination de la France, et Marca avait été fait n 1644 visiteur général et intendant de cette proince. Le 27 mai 1652 il fut investi de l'archevêché e Toulouse. De pieuses et utiles fondations furent dues aux soins du savant prélat, qui pour btenir les bonnes grâces du pape Innocent X ui déféra neuf propositions, contenant presque out le système de Febronius, et réfutées par nze règles où la doctrine de la hiérarchie est lairement établie. Ses fonctions lui permirent e présider plusieurs fois les états du Langueoc. Nommé ministre d'État en 1658, il fut choisi vec Hyacinthe Serroni, évêque d'Orange, pour xer la délimitation des frontières des deux oyaumes de France et d'Espagne. Après cette pération, Marca revint à Paris, et le cardinal e Retz ayant enfin donné sa démission du siége nétropolitain de la capitale, le roi le lui conféra, ar brevet du 26 février 1662. Ce fut vers cette poque que pour se rendre la cour de Rome de lus en plus favorable, et peut-être aussi, dint ses ennemis, dans l'intention de se procurer chapeau de cardinal, Marca s'unit avec les suites contre le livre de Jansenius, dressa premier le projet d'un formulaire où l'on ondamnait les cinq fameuses propositions dans sens de l'auteur, et prétendit que ces cinq ropositions résultaient clairement de la doctrine du dessein de l'évêque d'Ypres et des preuves ue ce prélat employait. Cette fois, ses bulles e se firent pas attendre : il les obtint dans le onsistoire du 5 juin 1662; mais le jour même u'elles arrivèrent à Paris Marca mourut. On nhuma dans le chœur de la cathédrale de Paris. a mort donna lieu à cette épitaphe badine :

Ci-gît l'illustre de Marca,
Que le plus grand des rois marqua
Pour le prélat de son église;
Mais la mort, qui le remarqua,
Et qui se plaît à la surprise,
Tout aussitôt le démarqua.

Pierre de Marca fut un des plus savants préats de l'Église gallicane, de l'aveu même de abbé de Longuerue, qui, d'ailleurs, le traite ssez mal. « De tous nos évêques, dit-il, on ne eut citer en fait de savoir que M. de Marca; ais il avait acquis sa grande érudition longmps avant que d'entrer dans l'Église, et il la evait au barreau. » Cet écrivain ne pouvait ii pardonner d'avoir démenti ses principes par a rétractation; et si l'on en croit le même aueur, quand M. de Marca disait mal, c'est qu'il tait payé pour ne pas bien dire, ou qu'il espéait l'être. Ses principaux ouvrages, écrits d'un tyle ferme, assez pur, sans affectation et sans mbarras, sont : *De Concordia Sacerdotii et Imperii, seu de libertatibus Ecclesiæ Gallicanæ libri VIII;* la meilleure édition est celle de Paris, 1704, in-fol., par Baluze, à qui de Marca en mourant avait confié tous ses manuscrits. Cet ouvrage, le plus savant que nous ayons sur cette matière, fut réimprimé à Francfort et à Leipzig en 1708, in-fol., avec des augmentations par Boehmer. Le prélat laissa en manuscrit une suite de cet ouvrage dans laquelle il revient à ses premiers sentiments, plus sincères et plus vrais que ceux de sa rétractation; — *Histoire de Béarn;* Paris, 1640, in-fol. On trouve dans cette histoire, devenue très-rare, des éclaircissements utiles sur l'origine des rois de Navarre, des ducs de Gascogne, des comtes de Toulouse, etc., et l'on y prend une grande idée de l'érudition de l'auteur; — *Marca Hispanica, sive limes Hispanicus, edente Steph. Baluzio;* Paris, 1688, in-fol. C'est une description aussi savante que curieuse de la Catalogne, du Roussillon et des frontières de France et d'Espagne; — *Dissertatio de Primatu Lugdunensi et cæteris primatibus;* 1644, in-8°; — *Relation de ce qui s'est fait depuis* 1653 *dans les assemblées des évêques au sujet des cinq propositions;* Paris, 1657, in-4°. Cette relation était peu favorable aux jansénistes, qui n'épargnèrent point son auteur. Nicole le réfuta dans son *Belga percontator*, et plusieurs autres écrivains se mirent sous ses drapeaux, mais sans imiter sa modération. En 1669 et en 1681, Baluze mit au jour deux recueils in-8°; le premier renferme trois dissertations déjà imprimées, et le second plusieurs opuscules sur la venue de Jésus-Christ, sur les Mages, sur la primauté de saint Pierre, sur la différence des clercs et des laïques d'après le droit divin, sur le temps du concile de Sirmich contre Photin, évêque de cette ville, sur la lettre synodique d'un concile d'Illyrie, sur les anciennes collections des canons, etc. L'abbé de Faget, cousin germain du savant archevêque, publia, en 1668, in-4°, un recueil contenant quatre traités latins, et trois français; les traités latins sont sur le sacrement de l'Eucharistie, sur le sacrifice de la Messe, et sur le patriarcat de Constantinople. Ce recueil est précédé d'une *Vie* en latin de Pierre de Marca; elle est étendue et curieuse, et il s'éleva à son occasion une dispute fort vive entre Baluze et l'abbé de Faget, dispute qui fit peu d'honneur à l'un et à l'autre de ces écrivains. Ils s'accablèrent d'injures dans des lettres imprimées à la fin d'une nouvelle édition de ce recueil, 1669, in-8°, préférable à la première. H. Fisquet (de Montpellier).

Gallia Christiana, I et VII. — De Faget, *Vie de Pierre de Marca*. — Abbé Bompart, *Éloge de Marca*; Paris, 1672, in-8°. — De Longuerue, *Dissertations diverses*, passim. — *Mercure de France*, 1644 à 1662. — Fisquet, *France Pontificale*.

MARCA (*Giovanni-Battista della*). *Voy.* Lombardelli (*Giovanni-Battista*).

MARCABRUN, troubadour français, né en Gascogne, vers 1140, mort vers la fin du

douzième siècle. Il fut en faveur auprès du roi de Castille Alphonse VII, et il a laissé une assez grande quantité de pièces de vers, qui roulent pour la plupart sur l'amour. Quelques fragments en ont été publiés, et ne révèlent rien de supérieur au niveau habituel des poëtes du midi de la France à cette époque. G. B.

Nostradamus, *Vies des Troubadours*, p. 208. — Millot, *Hist. des Troubadours*, t. II, p. 250. — De Rochegude, *Parnasse Occitanien*, p. 175. — Diez, *Leben und Werke der Troubadours*, p. 42-61. — Raynouard, *Choix de Poésies des Troubadours*, t. III, p. 373; V, 251-257.

MARCADÉ (*Victor-Napoléon*), jurisconsulte français, né à Rouen, le 28 juillet 1810, mort dans la même ville, le 17 août 1854. Il étudia le droit à Paris, vint prendre place au barreau de sa ville natale, et acheta, en 1845, une charge d'avocat à la cour de cassation, qu'il conserva jusqu'en 1851. L'année suivante, l'altération de sa santé le força de retourner à Rouen. On a de lui : *Éléments du Droit civil français, ou explication méthodique et raisonnée du Code Civil;* Paris, 1842, tom. I-III (comprenant le premier livre du Code); 5e édit., sous le titre de *Explication théorique et pratique du Code Napoléon;* Paris, 1858-1859, 9 vol. in-8°; — *Études de Science religieuse expliquée par l'examen de la nature de l'homme, contenant avec une préface philosophique et historique les principes de théodicée et l'établissement de la mission divine de l'Église*, etc.; Paris, 1847, in-8°; divers travaux dans le *Journal du Palais*. Marcadé a été l'un des fondateurs de la *Revue critique de Législation et de Jurisprudence.* E. R.

N.-V. Marcadé; dans la *Revue critique de Législation*, août 1854. — *Préface* en tête des *Études de Science religieuse*, etc. — *Journal de la Librairie.*

MARCANDIER (*Roch*), publiciste français, né en 1767, à Guise, guillotiné à Paris, le 24 messidor an II (12 juillet 1794). Affectant un ardent républicanisme, il fut quelque temps secrétaire de Camille Desmoulins, qu'il quitta pour fonder un recueil périodique : *Les Hommes de Proie, ou les crimes du comité de surveillance*, recueil dans lequel il signala son ancien patron comme l'un des promoteurs des massacres de septembre. Il attaquait aussi Danton, Fabre d'Églantine, Panis, Sergent, Manuel, et quelques autres députés ou fonctionnaires de ce temps, comme concussionnaires. Il dénonçait « les assassinats et les rapines de chaque jour, et comment pour posséder les choses on s'emparait des personnes. » Il règne trop de haine dans ce pamphlet pour qu'un historien puisse y recueillir des documents utiles; cependant, il peut servir çà et là à corroborer certains faits soulevés par d'autres écrivains, plus sérieux. Après les exécutions des girondins, des hébertistes, des dantonistes et des restes de leurs factions, Marcandier, n'ayant plus personne à attaquer dans les partis secondaires, osa s'élever contre Robespierre, dans une feuille intitulée : *Le véritable Ami du Peuple, par un f.... b..... de sans-culotte qui ne se mouche pas du pied et qui le fera bien voir.* Onze numéros parurent de mai à juillet 1794, in-8°. On insinua alors que Marcandier n'était qu'un agent des contre-révolutionnaires, ne cherchant qu'à semer la division entre les républicains. L'auteur du *Véritable Ami du Peuple* fut donc arrêté ainsi que sa femme, et tous deux traduits devant le tribunal révolutionnaire. Mme Marcandier fut mise en liberté; lui-même fut condamné à mort et exécuté le même jour. Seize jours plus tard c'était le tour de Robespierre. H. Lesueur.

Le Moniteur universel, an 1er (1793), n° 138; an II. — Buchez, *Histoire parlementaire de la Révolution française*, XVIII, p. 207 (1794); nos 287, 299. — Fleury, *Vie de Camille Desmoulins.*

MARCASSUS (*Pierre* DE), littérateur français, né en 1584, à Gimont (Gascogne), mort en décembre 1664, à Paris. Venu dans cette ville de bonne heure, il enseigna les humanités au collége de Boncourt, et fut ensuite précepteur d'un neveu du cardinal de Richelieu, le marquis François de Pont de Courlay. S'il faut en croire Gui Patin, qui nous a fourni ces premiers détails, il manqua d'être pendu pour les vols qu'il avait commis; mais le crédit de la duchesse d'Aiguillon le tira de ce mauvais pas. Que le fait soit vrai ou faux, il n'en est pas moins certain que Marcassus obtint dans la suite une chaire de professeur d'éloquence au collége de La Marche. C'était un écrivain des plus médiocres et rempli de vanité. On a de lui : *Les Bucoliques de Virgile, trad. en vers françois;* Paris, 1621, in-4° : ouvrage dédié au maréchal de Bassompierre, et qui pèche également contre les règles de la versification et contre la pureté du langage; — *Les Amours de Daphnis et de Chloé, trad. du grec de Longus;* Paris, 1626, in-8°; — *La Clorimène*, roman; Paris, 1626, in-8°; — *Le Timandre*, roman; Paris, in-8° : il y raconte, sous des noms d'emprunt, plusieurs anecdotes de son temps; — *L'Amadis de Gaule*, roman; Paris, 1629, in-8°; — *Lettres morales;* Paris, 1629, in-8°; — *Les Dionysiaques, ou le parfait héros;* Paris, 1631, in-4° : traduction des deux premiers livres du poëme de Nonnus; — *L'Argenis, ou les amours de Polyarque et d'Argenis, trad. du latin de Barclay;* Paris, 1633, in-8°; — *L'Éromène*, pastorale en cinq actes et en vers; Paris, 1633, in-8°; — *Les trois livres De l'Ame, trad. du grec d'Aristote;* Paris, 1641, in-8°; — *L'Histoire grecque;* Paris, 1647, in-fol.; ibid.; 1669, 2 vol. in-12 : recueil d'extraits d'Hérodote, de Thucydide et de Xénophon; la suite, qui devait avoir deux volumes, n'a jamais paru; — *Les Pescheurs illustres*, comédie; Paris, 1648, in-4° : on ignore si cette pièce a été représentée; — *Libre version des Odes et des Épodes d'Horace, commencée à l'âge de quatre-vingts ans et finie en deux mois par P. de Marcassus, particulier et principal historiographe du roi, rayé de l'État;* Paris, 1664, in-8°;

Ce titre singulier est une preuve que sa vanité avait augmenté avec l'âge. Dans l'épître dédiée à Louis XIV, il dit que parmi les gens de lettres il a « l'avantage de n'avoir personne au-dessus de lui » et que « ni le temps ni son accablement ne lui ont rien ôté des richesses de l'esprit ». Marcassus a encore publié des poésies latines et françaises, imprimées à part ou dans les recueils du temps. P. L—Y.

Goujet, *Biblioth. françoise*, V. — Nicéron, *Mémoires*, XXI. — Gui Patin, *Lettre* à Spon (22 mars 1657). — Marolles (De), *Dénombrem. des Auteurs*.

MARC-AURÈLE, seizième empereur des Romains, né à Rome, le 26 avril de l'an de J.-C. 121, mort à Sirmich ou à Vienne, le 17 mars de l'année 180. Des statues équestres en bronze élevées à la mémoire des empereurs romains, une seule subsiste aujourd'hui, épargnée par l'action destructive des siècles ainsi que par l'avidité des hommes, plus destructive encore, et dominant du haut du Capitole la Rome des anciens jours : c'est celle de Marc-Aurèle, le meilleur et le plus glorieux des Antonins. Avec lui, ainsi qu'on l'a dit, la philosophie s'était assise sur le trône, philosophie active, efficace, dirigeant vers le bien de l'humanité les forces redoutables que mettait alors aux mains d'un seul homme le titre d'empereur des Romains. Malheureusement, si le bronze ou le marbre nous ont conservé l'image d'un prince que la reconnaissance publique avait placé parmi les dieux pénates et protecteurs du foyer, ses actes nous sont aussi peu connus que ses traits nous sont familiers. Un règne de vingt années, glorieux pour l'empire, heureux pour les peuples, n'a pas trouvé d'historiens dignes de lui. La sèche biographie de Jules Capitolin, l'extrait de Dion Cassius par Xiphilin, quelques phrases d'Hérodien et les bas-reliefs de la colonne Antonine, voilà ce qui nous reste sur les événements extérieurs. Quant à l'homme, il s'est fait pleinement connaître en nous laissant, dans ses œuvres morales, un des plus beaux livres de l'antiquité païenne. Voyons s'il nous sera possible d'emprunter aux monuments contemporains, aux inscriptions surtout, quelques détails ignorés sur les institutions d'un souverain dont le nom rappelle l'époque la plus heureuse pour l'humanité pendant la longue durée de l'empire. Issu d'une famille qui avait été établie longtemps dans la Bétique, Marc-Aurèle eut pour père Annius Verus et pour mère Domitia Lucilla, à laquelle on donne à tort le nom de Calvilla, ainsi que Borghesi l'a établi par des preuves incontestables, empruntées à l'épigraphie (1). Le futur empereur, fils d'un simple particulier, naquit à Rome, dans la villa que possédait sa famille sur le mont Cœlius, le sixième jour avant les kalendes de mai, sous le consulat d'Augur et d'Annius Verus, son grand-père, c'est-à-dire en l'an de Rome 874 (26 avril de l'année 121 de notre ère (1)). Son père mourut jeune, n'étant encore parvenu qu'à la préture dans cette carrière des honneurs que les membres des familles patriciennes parcouraient d'une marche progressive et presque toujours régulière. L'enfant fut adopté par son aïeul deux fois consulaire. Bientôt il plut à l'empereur Adrien, à la famille duquel il était allié, et qui admirait son bon naturel, sa docilité, son extrême franchise : aussi le prince, par une aimable plaisanterie, l'appelait-il non pas Verus, mais *Verissimus*, et nous voyons que fier d'un nom qui convenait si bien à sa loyauté, Marc-Aurèle le prit quelquefois sur ses médailles (2). A six ans le jeune

(1) L'exactitude des noms quand il s'agit de personnages historiques a une véritable importance, et sous ce rapport l'épigraphie a corrigé bien des textes fautifs. Malheureusement ces corrections, consignées pour la plupart dans des mémoires isolés ou dans des recueils spéciaux, arrivent tard à la connaissance du public. C'est ainsi que les travaux les plus récents publiés en France sur Marc-Aurèle continuent à lui donner pour mère Domitia Calvilla, bien que depuis longues années cette erreur du texte de Capitolin ait été signalée en Italie par le savant épigraphiste de Saint-Marin, M. Borghesi. En effet, un grand nombre d'empreintes de briques, tuiles ou autres objets en terre cuite qui portent toutes le nom de *Domitia Lucilla*, femme de Verus, ont été reconnues comme appartenant à la mère de Marc-Aurèle, femme de Publius Annius Verus, et sur les propriétés de laquelle existaient plusieurs briqueteries ou fours à poteries, dont de nombreux produits sont parvenus jusqu'à nous. Non-seulement sur toutes ces inscriptions on ne lit jamais que les noms de *Domitia Lucilla*, mais ces mêmes noms lui sont donnés par Spartien dans la *vie de Didius Julianus* (chap. 1), et par son fils Marc-Aurèle lui-même dans ses *pensées* (L. VIII, c. 25). Capitolin, dans un des passages où il en parle l'appelle aussi *Domitia Lucilla*; mais comme au commencement de la vie de Marc-Aurèle il dit que la mère de ce prince s'appelait *Domitia Calvilla*, ajoutant qu'elle était fille de *Calvisius* qui avait été deux fois consul, on s'est obstiné à préférer ce témoignage unique à tant d'autres, qui ont d'autant plus de valeur que la plupart d'entre eux, c'est-à-dire les monuments épigraphiques, sont contemporains et directs, n'ayant pas subi l'épreuve, toujours dangereuse, qui consiste à passer par les mains d'un copiste souvent inexact ou infidèle. On n'a pas réfléchi qu'en tous cas, si elle avait porté le nom de son père, elle aurait dû s'appeler *Calvisilla*, et non pas *Calvilla*, qui serait le diminutif féminin du nom de *Calvus*. Déjà Marini avait dit dans son livre sur les *figulines*, ou terres cuites, livre qui existe en manuscrit à la Vaticane : « Je suis entièrement convaincu que le mot Calvilla s'est trouvé écrit dans le livre de Capitolin contre sa volonté et par suite d'une erreur. Il voulait mettre *Domitia Lucilla Calvisii filia*, et entraîné par ce mot *Calvisii* le copiste ou lui-même auront écrit *Calvilla*. Ces sortes d'erreurs dans les noms propres où la consonnance du mot suivant influe sur le mot qui précède sont fréquentes dans les manuscrits, et ont été plus d'une fois relevées par les critiques. » Ajoutons à l'appui de cette opinion du savant épigraphiste qu'il serait contraire à l'usage suivi chez les Romains que la mère de Marc-Aurèle eût eu à la fois les deux noms de *Calvilla* et *Lucilla*, comme l'ont voulu Eckhel, E. Q. Visconti et quelques autres, attendu que ces noms ont tous deux la forme du gracieux diminutif qui ne s'employait que pour celui des noms de la jeune fille dont on l'appelait de préférence. Ainsi aucun autre exemple ne se retrouve, dans toutes les inscriptions de l'antiquité latine, de deux noms de cette forme appliqués à la même femme. Si la mère de Marc-Aurèle avait eu un troisième nom, elle se serait appelée *Domitia Calva Lucilla*, et non pas *Domitia Calvilla Lucilla* (voy. le mémoire de M. Borghesi intitulé : *Figulina di Domizia Lucilla, madre dell' imperatore M. Aurelio*, 1er vol. du *Giornale Arcadico*, p. 359-369).

(1) Voy. non-seulement Capitolin, mais l'inscription donnée par Marini (*Atti*, II, p. 387), et qui porte en tête NATALES CÆSARVM.

(2) Voy. la médaille citée par Vaillant, *Num. Græc.*, p. 58.

Annius fut inscrit dans l'ordre des chevaliers, et deux ans plus tard dans le collége des prêtres saliens. Sa nomination à un sacerdoce dans un âge si tendre semble indiquer que déjà l'empereur songeait à fonder par l'adoption une dynastie et prévoyait que le jeune enfant, qui lui devenait chaque jour plus cher, serait un digne héritier de l'empire du monde. Annius Verus, le grand-père de Marc-Aurèle, ne négligeait rien de son côté pour que l'éducation la plus complète mît en relief les dons heureux d'une précoce intelligence : « Je rends grâces aux dieux, a dit plus tard Marc-Aurèle, d'avoir eu de si bons parents. J'ai dû à leur tendre sollicitude l'avantage d'avoir reçu dans le sein de la famille, et sans fréquenter les écoles publiques, les leçons d'excellents maîtres. Ils m'apprirent à diriger tous les mouvements de mon âme et à éviter tout acte qui n'aurait pas été conforme aux lois de la raison (1). »

L'histoire a conservé le nom de ces maîtres qui comprenaient leur tâche et devinrent plus tard les amis ou les conseillers de l'empereur. Fronton, Hérode Atticus, Apollonius de Chalcis, Junius Rusticus, Sextus de Chéronée, plusieurs autres orateurs, philosophes ou grammairiens, lui apprirent l'art de la parole et l'initièrent à cette philosophie stoïcienne que le travail latent de la civilisation adoucissait chaque jour et dont plus tard le jeune élève devait résumer la plus parfaite expression. La correspondance de Fronton avec Marc-Aurèle, retrouvée il y quelques années dans les palimpsestes de la bibliothèque Ambroisienne et de la Vaticane par le cardinal Maï, nous a appris sur la jeunesse du prince et la marche imprimée à ses études littéraires plus qu'il ne nous est donné de connaître sur les années les plus glorieuses de son règne. Sous l'afféterie du style de cette correspondance, défaut d'une époque de décadence, et défaut plus saillant encore dans les lettres du professeur, on reconnaît dans celles de Marc-Aurèle une grâce bienveillante et la reconnaissance d'un cœur qui s'épanche à chaque ligne en expressions de gratitude pour l'enseignement du maître ou de sollicitude pour la santé de l'ami : « Comment veux-tu que j'étudie, lui dit l'aimable disciple, quand je sais que tu souffres? (2) »; et ailleurs : « Je t'aime plus que personne ne t'aime, plus que tu ne t'aimes toi-même : je ne pourrais lutter de tendresse qu'avec ta fille Gratia, et j'ai bien peur encore de la vaincre. Ta lettre a été pour moi un trésor d'affection, une source jaillissante de bonté, un foyer d'amour : elle a élevé mon âme à un tel degré de joie que mes paròles ne suffisent pas à la redire (3). » Malgré l'affectation de ce langage, on aime à voir dans ces lettres, en les parcourant toutes, le témoignage d'une profonde affection, dont l'expression se trouve malheureusement affaiblie par l'exagération qu'inspiraient alors les habitudes de la littérature ainsi que par les relations de disciple à professeur qui faisaient de ces témoignages d'une sincère sympathie des espèces d'exercices oratoires.

La jeunesse de Marc-Aurèle se passa dans de sérieuses études, que de fréquents voyages à la campagne, à Lorium, à Lavinium ou sur les bords du golfe de Naples, n'interrompaient jamais complétement. A peine si les distractions de la chasse ou des vendanges, sous le beau ciel de la Campanie, enlevaient quelques heures à la lecture ou a la composition. Cependant cet heureux climat réunit, au dire de Marc-Aurèle, toutes les séductions des lieux les plus favorisés. La première moitié de la nuit, écrit-il à Fronton, est douce comme une nuit du Laurentin; au chant du coq c'est la fraîcheur de Lanuvium; au lever du soleil on se croirait dans les hautes forêts de l'Algide; puis peu à peu le ciel s'embrase, on éprouve d'abord la douce température de Tusculum; quand le soleil est à son midi, on sent la chaleur de Pouzzole, pour se retrouver enfin vers le soir aussi dispos que sous les frais ombrages de Tibur (1) : « Nous allons souvent entendre nos faiseurs de panégyriques : ce sont des Grecs, il est vrai, mais de merveilleux mortels : croirais-tu que moi, qui suis aussi étranger à la littérature grecque que le mont Cœlius, qui m'a vu naître, est étranger au sol de la Grèce, je ne désespère pas, grâce à leurs leçons, d'égaler un jour l'éloquent Théopompe (2)... J'ai entendu il y a trois jours déclamer Polémon. Veux-tu savoir ce que j'en pense? Voici ma réponse : Je le comparerais volontiers au cultivateur habile et plein d'expérience qui ne demande à son champ que du blé et de la vigne. Il a sans doute d'heureuses vendanges et d'abondantes récoltes; mais on cherche en vain dans ce domaine le figuier de Pompéi ou la rose de Tarente; en vain on voudrait se reposer à l'ombre d'un platane. Tout est utile, rien n'est agréable; il faut louer froidement ce qui ne saurait charmer. Tu trouveras peut-être mon jugement bien téméraire quand il s'agit d'une si grande gloire; mais c'est à toi que j'écris, mon maître, et je sais que ma témérité ne te déplaît pas (3). » — « J'ai lu aujourd'hui depuis la septième heure, dit-il encore, et j'ai trouvé dix images ou sujets de comparaison... Je passe ici les nuits à étudier : je viens de faire pendant ces dernières journées les extraits de soixante livres en cinq tomes! Soixante! Mais quand tu liras parmi tout cela du Novius, des Atellanes, de petits discours de Scipion, tu seras moins effrayé du nombre (4). »

où on lit autour de la tête de Marc-Aurèle ΒΗΡΙΣΣΙΜΟΣ. ΚΑΙΣΑΡ. Saint Justin adresse son apologie du Christianisme a l'empereur Antonin et à son fils Verissimus le philosophe, Οὐηρισσίμῳ υἱῷ φιλοσόφῳ.

(1) *Pensées*, L. I, § 4 et 17.
(2) L. V, *lettre* LIX.
(3) L. II, *lettre* V.

(1) L. II, *Epist.* 2.
(2) Ibid.
(3) L. II, *Epist.* 3.
(4) L. II, *Epist.* 9.

Nous emprunterons encore à cette correspondance une dernière citation, qui prouve qu'au milieu d'une vie sérieuse il y avait place quelquefois pour l'entrain de la jeunesse, et qui prouve encore que dans l'Italie méridionale les routes n'étaient pas beaucoup plus sûres au beau temps des Antonins qu'elles ne le sont aujourd'hui. « J'étais monté à cheval, dit le prince, et je m'étais avancé assez loin sur la route. Tout à coup nous apercevons au beau milieu du chemin un nombreux troupeau de moutons. La place était solitaire : deux bergers, quatre chiens, rien de plus. L'un des bergers dit à l'autre, en apercevant notre cavalcade : Prenons garde, ces gens m'ont l'air des plus grands voleurs du monde. J'entends le propos, et piquant des deux, je me précipite sur le troupeau : les brebis effrayées se dispersent et s'enfuient pêle-mêle en bêlant. Le berger me lance sa houlette ; elle va tomber sur le cavalier qui me suit ; nous repartons au plus vite, et voilà comme le pauvre homme qui croyait perdre son troupeau ne perdit que sa houlette (1). »

La rhétorique de Fronton avait une puissante rivale dans le cœur de Marc-Aurèle ; c'était la philosophie. Dès l'âge de douze ans, dit Jules Capitolin (2), il avait pris le costume de philosophe et en pratiquait toutes les austérités. Il étudiait enveloppé du manteau grec et couchait sur la dure. Il fallut les plus grandes instances de sa mère pour le décider à mettre quelques peaux sur sa couche, et plus d'une fois ce renoncement à toute espèce de bien-être compromit sa santé, que fatiguait déjà l'ardeur de ses études. A l'âge de quinze ans, il prit la robe virile et fut fiancé à la fille d'Ælius César, alors l'héritier du trône. Peu de temps après, il fut créé préfet de Rome pendant les féries latines, c'est-à-dire qu'en l'absence des consuls allant présider aux fêtes du mont Albain, il devint le premier magistrat de la ville. Il fit briller, dit-on, dans cette haute fonction, comme dans les festins qu'il offrit par ordre de l'empereur, une grande magnificence. Ainsi s'annonçait chaque jour par de nouvelles faveurs la brillante destinée du jeune philosophe, qui, loin d'ambitionner de nouveaux honneurs, semblait se détacher davantage des biens du monde, et céda à sa sœur tout le patrimoine qui lui venait de son père. A la mort d'Ælius, en l'an de Rome 891 (de J.-C. 138), Antonin fut adopté par Adrien, créé césar, et associé à la puissance tribunitienne, sous la condition d'adopter Marc-Aurèle, alors âgé de dix-sept ans, et le jeune Lucius Verus, fils du césar qui venait de mourir. C'est alors que le prince dont nous écrivons l'histoire changea le nom de son père, Annius Verus, contre le nom d'Aurelius, qu'il prit en entrant par l'adoption dans la famille Aurelia, qui était celle d'Antonin.

(1) L. II, *Epist.* 17.
(2) *Vie de Marc-Antonin*, c. 2.

Adrien ne survécut que peu de mois aux dispositions qu'il venait de prendre pour assurer à l'empire une ère prospère en désignant ainsi les héritiers de son pouvoir. Il mourut à Baïes, le 10 juillet ; et Marc-Aurèle, alors questeur, fut choisi par le nouvel empereur pour être, malgré sa grande jeunesse, son collègue dans le consulat. Il devint dès lors l'associé de toutes les charges ainsi que de toutes les grandeurs du rang suprême. De ce jour commença la vie d'abnégation et de philosophie pratique qu'il devait mener pendant ces quarante années qui sont dans les tristes annales de l'empire romain ce qu'est l'oasis au milieu du désert. Entraîné par un profond amour de l'humanité, par la rectitude de son jugement, par sa conscience, il ne voulait plus entendre que la voix sévère du stoïcisme ; il étudiait sans relâche la doctrine du Portique, tempérée dès lors par je ne sais quel souffle de christianisme qui passait sur le monde, et dont il eut le tort de méconnaître l'origine tout en éprouvant sa douce influence. Ses aspirations vers la science étaient plus vives que jamais ; mais il voulait avant tout apprendre à se gouverner lui-même, puisqu'il se savait appelé à gouverner les autres. Fronton se désolait de voir son élève, tout occupé de la morale stoïcienne, négliger ces exercices de rhéteur qui avaient fait sa propre gloire et dont il s'exagérait l'importance : « Cherche, lui dit-il, à atteindre la sagesse de Zénon ou de Cléanthe ; mais n'oublie pas qu'il te faudra revêtir le manteau de pourpre et non le manteau de laine grossière des philosophes. Si l'étude de la philosophie n'avait à s'occuper que des choses, je m'étonnerais moins de te voir mépriser le talent de la parole : et cependant, n'as-tu pas recherché autrefois toutes les ressources des orateurs, l'adresse à réfuter, le talent d'émouvoir, de charmer, d'exciter, de détendre les passions de ceux qui t'écoutent ? Si tu méprises cette science, pour l'avoir apprise, tu mépriseras aussi la philosophie en l'apprenant (1). » Marc-Aurèle, cependant, laissait dire l'éloquent rhéteur : il aimait son bon maître, lui écrivait souvent, le consolait par son affection, mais écoutait les leçons du philosophe Rusticus : « Ce sage précepteur, dit-il, m'a fait comprendre que j'avais besoin de redresser, de cultiver mon caractère ; il m'a détourné des fausses voies où entraînent les sophistes ; il m'a dissuadé d'écrire sur les sciences spéculatives, de déclamer de petites harangues qui ne visent qu'aux applaudissements, de chercher à ravir l'admiration des hommes par une ostentation de munificence. Je lui dois d'être resté étranger à la rhétorique, à la poétique, à toute affectation d'élégance dans le style, et d'écrire avec simplicité. Je lui dois encore de me montrer prêt au pardon dès l'instant où ceux qui m'ont offensé par leurs paroles ou

(1) *Lettres de Fronton à Marc-Aurèle sur l'éloquence*, édit. et trad. de A. Cassan, t. II, p. 17.

leur conduite veulent revenir à moi; de mettre à mes lectures une scrupuleuse attention, de ne jamais donner avec légèreté mon assentiment aux grands discoureurs; enfin je lui dois d'avoir eu entre les mains les commentaires d'Épictète : c'est lui-même qui m'a prêté ce livre (1) ».

C'est en 893 (de notre ère 140) que Marc-Aurèle parvint pour la première fois à l'honneur des faisceaux consulaires. Une statue déposée maintenant au musée de Palerme, et qui a été trouvée à Tyndaris, le représente sous des habits sacerdotaux, présidant à un sacrifice : elle lui a été probablement consacrée à l'occasion de son avénement à ce premier consulat, ainsi que le font présumer l'air de jeunesse répandu sur ses traits et l'inscription gravée sur la base de la statue (2). De nombreux monuments épigraphiques parvenus jusqu'à nous, et où Marc-Aurèle ne porte encore que le titre de césar, prouvent que de semblables honneurs étaient rendus souvent par les villes de province au fils adoptif d'Antonin (3). Déjà consul désigné, le jeune prince avait été nommé *sevir turmis equitum romanorum*, c'est-à-dire commandant de l'un des six escadrons de la chevalerie romaine. Sans l'expression de *sevir*, employée à ce propos par J. Capitolin, on serait tenté de croire qu'il s'agit ici du commandement général des six escadrons qui appartenait aux jeunes césars, *princes de la jeunesse* (1), attendu que le simple sévirat, ou commandement d'un escadron, précédait le plus souvent la questure, et se trouve même quelquefois concédé avant le vigintivirat. Toutefois les inscriptions nous fournissent quelques exemples de sévirs ayant déjà été questeurs (2).

Dès l'âge de quinze ans Marc-Aurèle avait été fiancé, par la volonté d'Adrien, à la fille du césar Ælius Verus : lorsque Antonin devint maître de l'empire, il voulut marier sa fille Faustine à son fils adoptif; mais malgré la raison d'État, malgré la parfaite convenance que cette alliance semblait offrir, tel était le respect du jeune césar pour la foi jurée qu'il semble n'avoir cédé qu'à la considération de la grande différence d'âge qui existait entre lui et la fille d'Ælius Verus. Et cependant Faustine n'était pas seulement la fille de l'empereur; elle était bien belle, ainsi que nous l'attestent ses bustes, ses statues, ses médailles. Plus tard, Marc-Aurèle prouva combien il l'aimait en se montrant aveugle sur ses défauts. Cet aveuglement ne peut même trouver d'excuse que dans la passion; sans elle il toucherait au ridicule. Désigné sur la scène comme un mari trompé, par des bouffons qui nommaient au public les amants de Faustine, jamais il ne voulut se reconnaître, et quoiqu'on ait prétendu qu'il répondait à ceux qui le pressaient de répudier

(1) *Pensées de l'empereur Marc-Aurèle*, l. I, c. 7, trad. de M. Al. Pierron, p. 3.

(2) M. AVRELIO || VERO. CÆSARE. COS || IMP || T. ÆLI. HADRIANI || ANTONINI. AVG || PII. FILIO || P. P. D. D. Voy. *Bull. de l'Inst. Archéol.*, année 1845, p. 57. Les deux sigles P. P., qui ne peuvent signifier ici que *permissu proconsulis*, sont une des singularités de cette inscription. Cette rare formule ne s'était rencontrée jusqu'à présent que dans la province d'Afrique.

(3) Dans les ruines du théâtre de Fermo : M. ÆLIO AVRELIO CÆS. COS. II. FIL. IMP. ANTONINI AUG. PII P. P. D. D. P. L'inscription, qui n'appartient pas à une base de statue, mais à une frise, semble avoir été placée sur l'entrée principale du théâtre, qui sans doute venait d'être construit, ainsi qu'on l'apprend par la marque des briques, et qui avait été dédié au jeune césar. Son second consulat date de l'an de Rome 898 (de J.-C. 145). Voy. *Bull. de l'Inst. Archéol.*, 1839, p. 89. — En Espagne, près de Séville, l'ancienne Hispalis, on a trouvé une autre inscription consacrée à Marc-Aurèle césar par une corporation de bateliers, ou pour mieux dire de caboteurs : M. AVRELIO VERO || CÆSARI. IMP. CÆSARIS || TITI. AELII. HADRIANI || ANTONINI. AVG. PII P. P. || FILIO SCAPHARII QVI || IVLIÆ ROMVLEÆ NE || GOTIANTVR. D. S. P. D. D. Voy. Henzen, 3e vol. d'Orelli, no 7277. Une autre inscription est consacrée au génie de la colonie des habitants de Pouzzoles, qui s'adressent à cette divinité protectrice pour la santé du jeune césar, *pro salute M. Ælii Aureli Cæsaris nostri* (voy. Mommsen I. R. N. 2464, et Henzen, 3e vol. d'Orelli, 6315). Jusque dans la Transylvanie on a trouvé l'expression des vœux formés par la population en faveur du jeune prince qui partageait avec Antonin la reconnaissance des peuples les plus éloignés du centre de l'empire. Une inscription découverte près de Klausenburg porte : I. O. M || TAVIANO || PRO SALVTE || IMP. ANTO || NINI ET M || AVRELI CÆS || GALATÆ CON || SISTENTES || MVNICIPI. *posuerunt*. M. Henzen a prouvé qu'il fallait ici lire TAVIANO, et non pas TRAIANO, comme l'avaient fait Gruter et Orelli. Il s'agit, dans cette inscription de la Transylvanie, du Jupiter adoré à *Tavium*, en Galatie, où il y avait, ainsi que nous l'apprend Strabon, un colosse d'airain et un temple qui servait d'asile inviolable aux coupables lorsqu'ils avaient pu s'y réfugier (L. XII, c. V, p. 465, éd. Didot). Nous apprenons ainsi que des Galates avaient été transportés au delà du Danube, probablement au temps de Trajan, et qu'ils continuaient, dans leur nouvelle patrie, à rendre un culte au Jupiter de leur pays natal (voy. *Bull. de l'Inst. Archéol.*, 1848, p. 131). La Dalmatie rend également hommage au césar Marc-Aurèle à l'occasion de son second consulat (voy. Murat., 239, 4, et Orelli, 857). — A Rome les préfets du prétoire, les officiers et les soldats des cohortes prétoriennes et des cohortes urbaines, ainsi que les *statores evocati*, chargés, comme nous l'apprend Suétone, du service intérieur du palais (Galba, c. X), consacrent au jeune prince une inscription qui nous fait connaître qu'à cette époque, c'est-à-dire sous le règne d'Antonin, les cohortes prétoriennes étaient au nombre de dix et les cohortes urbaines au nombre de trois : *Tribuni cohortium prætorianum decem et urbanorum trium* (voy. Fabretti, p. 131, 68, et Orelli, 3422). — Une autre inscription romaine en l'honneur de Marc-Aurèle lorsqu'il n'était encore que césar est datée du consulat d'Erucius Clarus et de Claudius Severus en l'an de J.-C. 146. C'était la huitième année du règne d'Antonin (Orelli, 2456). On voit par ces exemples, auxquels nous pourrions en ajouter d'autres, et qui ont survécu à tant de monuments du même genre détruits par le temps, combien les peuples de l'empire se trouvaient unanimes pour associer dans leur sentiment de gratitude le césar Marc-Aurèle à son père adoptif.

(1) Le titre de *princeps juventutis* n'est jamais donné à Marc-Aurèle, ni par les historiens ni sur les inscriptions ou les monnaies, à moins qu'on ne veuille prendre pour une commémoration de ce titre une médaille qui appartient à l'année de son premier consulat, et qui porte pour exergue IVVENTAS. S. C. avec la figure d'un jeune homme près d'un trophée tenant une lance de la main gauche, type qu'on retrouve fréquemment sur les monnaies des césars avec l'inscription PRINCEPS IVVENTVTIS. Voy. Eckhel, t. VII, p. 45.

(2) Voy. Valerius Festus sous Néron (*Bull. Arch. Napol.*, no LVII, p. 34); — Cornelius Dolabella Metilianus, du temps de Trajan (Gudius, p. 121, 8); — L. Publius Petronius Volusianus (*Inscr. onor. di Concordia*, par Borghesi, *Ann. de l'Inst. Archéol.*, 1853, p. 189).

sa femme : « Alors il faut rendre la dot : » or, la dot c'était l'empire, nous croyons qu'un autre sentiment que la reconnaissance pour les bienfaits d'Antonin lui fit garder près de lui la mère de ses enfants. Il ne la vit jamais ce qu'elle était ; ou plutôt il la vit toujours ce qu'elle avait été lorsque jeune, charmante, et sans doute encore fidèle, elle habitait avec lui sa villa de Lorium ou sa belle retraite de Lanuvium, sur les dernières pentes du mont Albain. C'est de là qu'il décrivait à Fronton son bonheur intérieur, les joies immenses de la paternité ou ses inquiétudes pour la santé de ses enfants, encore tout jeunes. Là il se délassait au milieu des affections de famille le l'étude ou du fardeau des affaires ; car Antonin l'avait associé à l'empire en lui accordant la puissance tribunitienne. Dès lors il eut sa part lans tous les événements de ce règne de vingt ins, sur lequel l'histoire nous a laissé moins de souvenirs encore que sur le sien propre, bien qu'il ait été également consacré tout entier au onheur de l'humanité. Pas de conquêtes, peu de uerres : « Antonin, dit Eutrope, ne rechercha amais les triomphes qu'on obtient par les arnes. Il défendit les provinces, mais il ne voulut as les agrandir ; et cependant il inspirait aux ations alliées tant de vénération et de crainte espectueuse que, renonçant à faire entre elles sage de la force, elles lui exposaient leurs griefs t s'en rapportaient à sa justice (1). » Tous les ocuments historiques sont muets sur ce bienisant patronage auquel Marc-Aurèle, dans sa roiture et sa justice, eut probablement une si rande part. — Heureux les peuples qui n'ont pas 'histoire, a-t-on dit ; — peut-être pourrait-on dire ussi : heureux les princes dont la vie n'est pas hantée par les poëtes ou célébrée par les cent oix de la renommée : ils ont passé sur la terre on comme de brillants météores, qui éclairent n brûlant, mais comme des consolateurs dont mission providentielle est d'essuyer les larmes, ui sont trop souvent le prix auquel on achète gloire.

En l'an 161 de notre ère, dans les premiers urs de mars, Antonin, se sentant mourir, fit orter dans la chambre de Marc-Aurèle une atue d'or de la Fortune, qui, selon l'usage, deait toujours se trouver dans l'appartement de empereur ; puis, donnant pour mot d'ordre au ibun de service le nom de la vertu que le stoïsme plaçait avant toutes les autres, *æquanitas*, égalité d'âme, il expira (2). Par l'adopon, par le don de la puissance tribunitienne, ar cet envoi de la statue de la Fortune, symbole e la fortune de l'empire, Marc-Aurèle se trouait désigné comme seul héritier du trône. Ceendant, il n'hésita pas un instant à y faire sseoir à ses côtés Lucius Verus, plus jeune que i de neuf ans (Marc-Aurèle en avait alors quarante), et l'on vit pour la première fois deux augustes se partager le fardeau de la souveraine puissance, fardeau que rendaient lourd les événements qui éclatèrent au début du nouveau règne : « Le bonheur et la sécurité dont on devait jouir sous un si bon prince, dit Jules Capitolin dans sa *Vie de Marc-Aurèle*, furent troublés tout d'abord par de terribles fléaux. Le Tibre déborda d'une manière plus désastreuse qu'on ne l'avait encore vu, entraînant la destruction d'un grand nombre d'édifices, la perte de beaucoup de bestiaux, et une grande famine qui fut la suite de ces premiers malheurs. Dans le même temps eut lieu la guerre des Parthes ; la guerre était en outre imminente en Bretagne, et les Cattes avaient fait une irruption dans la Germanie et dans la Rhétie. Calpurnius Agricola fut envoyé contre les Bretons, et Aufidius Victorinus contre les Cattes. Quant à la guerre des Parthes, L. Verus en fut chargé du consentement du sénat, tandis que Marc-Aurèle restait à Rome, où le soin des affaires de l'intérieur exigeait sa présence (1). »

Telle est la manière sèche et concise dont Capitolin présente des faits aussi importants. Aucune date précise, aucuns détails sur la cause des événements. Peut-être, cependant, pourrons-nous, à l'aide du rapprochement de ce simple énoncé avec d'autres documents recueillis sur l'état des provinces, suppléer au silence de l'histoire. Une inscription nous apprend que pendant les dernières années du règne d'Antonin la légation de la Bretagne était confiée à un vaillant et habile général, Statius Priscus, dont les victoires en Arménie valurent plus tard à Marc-Aurèle et à Verus le surnom d'*Arménique* (2). Que Priscus ait été légat de la Bretagne vers la fin du règne d'Antonin, nous n'en pouvons douter ;

(1) Eutrope, *Hist. Rom.*, l. VIII, 8 (4).
(2) J. Capitolin, *Vie d'Antonin le Pieux*, c. XII.

(1) J. Capitolin, *Vie de Marc-Aurèle*, c. VIII.
(2) M. Statio M. F. CL. PRISCO || LICINIO. ITALICO. LEGATO AVGVSTORVM || PR. PR. PROV. CAPPADOCIÆ. LEG. AVG || PR. PR. PROV. BRITTANNIÆ, etc. Cette longue inscription, dont nous ne citons ici que les quatre premières lignes, et qui a été trouvée à Rome, où elle décorait probablement la base d'une statue, a été publiée par Gruter, 4931 ; Manucce, ort. 108 ; Smet., 66, 1 ; Panv. civ. R. 49 ; Horsley, *Brit. Rom.*, 270 ; Henzen, 3e vol. d'Orelli, 6480. Elle nous apprend avec la brièveté du style lapidaire toutes les dignités auxquelles Priscus fut appelé pendant la durée de trois règnes. Nous savons par elle que ses longs services dans les armées romaines commencèrent en Judée, où, sous le règne d'Adrien, il fut préfet de la quatrième cohorte des *Lingones* et obtint des récompenses militaires. Tribun dans la première légion, dans la dixieme et dans la quatrième, préfet d'une aile de cavalerie, légat de la treizième et de la quatorzième légion, il connaissait toutes les armes et avait pour lui l'expérience de nombreux services militaires. Ses charges civiles n'avaient pas été moins nombreuses. Procurateur de l'impôt du vingtième sur les successions, dans la Narbonnaise et dans l'Aquitaine, questeur, tribun du peuple, préteur, légat de l'empereur dans la Dacie, il fut nommé consul ordinaire, puis bientôt après légat de Bretagne, d'où il fut rappelé pour être envoyé en Orient. L'histoire est d'accord avec l'épigraphie pour nous signaler Statius Priscus comme l'un des hommes qui contribuèrent le plus à la gloire militaire du règne de Marc-Aurèle.

car les fastes nous apprennent qu'il fut consul en l'an de J.-C. 159, et la légation de Bretagne étant consulaire, il ne pouvait l'exercer qu'après avoir obtenu l'honneur des faisceaux. Or, Antonin étant mort en 161, Priscus doit avoir été nommé légat peu de temps après son consulat, puisque l'inscription de Bretagne qui nous l'a fait connaître comme chef de cette province l'appelle LEGATVS AVG., légat de l'empereur, et non pas LEGATVS AVGG., légat des empereurs, ainsi qu'on n'aurait pas manqué de le nommer s'il était parvenu à cette charge alors que Marc-Aurèle et Verus étaient déjà montés sur le trône. Une fois ce premier point arrêté, nous pouvons arriver à reconnaître de quelle nature étaient les troubles qui décidèrent l'envoi d'un nouveau légat en Angleterre. Un fragment de Porphyrogénète nous apprend que vers cette époque l'armée de Bretagne voulut élire pour empereur son chef, nommé Priscus, qui se refusa à ses vœux (1). Le mouvement n'eut donc pas d'autre suite; mais il suffit à expliquer les paroles de Capitolin et le rappel du gouverneur de la province. Il est naturel, en effet, d'une part que cette manifestation en faveur d'un chef aimé de ses soldats ait eu lieu de préférence à l'époque d'un changement de règne, et, d'autre part, que, malgré le refus par lequel Statius Priscus repoussa l'offre de l'empire, Marc-Aurèle, sans se priver des services d'un bon et fidèle général, n'ait pas voulu le laisser à la tête des troupes mêmes qui avaient poussé le dévouement en sa faveur jusqu'à lui offrir la pourpre impériale. Dans ce cas, comme dans beaucoup d'autres, qui se représentent lorsqu'on étudie l'histoire de Rome, les troubles, indiqués si sommairement par les historiens, n'avaient pas leur origine dans le peuple, mais dans l'armée : ce fut un mouvement tout militaire. Quant aux provinciaux, leur voix ne comptait que lorsqu'ils étaient enrôlés sous les étendards de la légion romaine. Alors ils pouvaient faire et défaire des empereurs; tandis que, habitants des municipes, ils ne pouvaient qu'accepter avec reconnaissance ou supporter avec résignation le légat qui leur était envoyé, selon qu'il se montrait administrateur intègre ou avide despote. Sans doute on voit à cette époque les habitants des provinces réclamer leur part des honneurs ou du pouvoir que Rome accorde à ceux qui la servent. Ils arrivent aux premières dignités, franchissent même les degrés du trône, et s'y asseoient avec Trajan ou Adrien. Marc-Aurèle lui-même appartient à une famille originaire de la Bétique; mais il faut d'abord conquérir la cité romaine, et la cité romaine s'ouvre surtout aux soldats qui ont versé leur sang pour elle. La légion est donc la force de l'État : ceux qu'elle proclame règnent sur le monde romain, des frontières de la Perse aux forêts de la Calédonie. Si le maître de ce monde meurt et devient Dieu, chaque armée provinciale s'agite et voudrait lui choisir pour successeur le chef qui la conduit. Sa reconnaissance assurera aux compagnons qui l'auront proclamé une part plus prompte dans les dépouilles de la terre. De là les mouvements qui agitent l'empire au siècle des Antonins, dont le règne fut cependant un repos pour l'humanité; de là cette révolte des armées de Bretagne lorsqu'elles apprirent la mort du fils adoptif d'Adrien, comme nous verrons, quelques années plus tard, les armées d'Asie proclamer Avidius Cassius à la fausse nouvelle de la mort de Marc-Aurèle. Les historiens ne nous en apprennent guère plus sur les causes de la guerre parthique que sur celles des mouvements qui avaient lieu vers le même temps dans la Bretagne. Les querelles si fréquentes entre Rome et les Parthes semblent bien s'être ranimées au début du règne d'Antonin lorsque ce prince donna à l'Arménie un nouveau roi (en l'an de Rome 893, de J.-C. 140 (1); mais la Parthie était alors gouvernée par Vologèse II, prince pacifique, qui n'avait point oublié ce que son pays avait eu à souffrir de la guerre contre Rome au temps de Trajan et qui dissimula son ressentiment. Lorsque Vologèse III monta sur le trône, vers l'an de Rome 902 (2) (de J.-C. 149), il était disposé à se montrer moins endurant; mais il semble, d'après un passage de Capitolin, que les lettres d'Antonin aient suffi pour le détourner alors d'attaquer l'Arménie, fidèle alliée des Romains. Ce fut à la mort de l'empereur que tout à coup le roi des Parthes fondit sur cette contrée, rupture qui semble du reste avoir été prévue par Antonin, s'il est vrai, comme l'affirme son biographe, que dans sa dernière maladie il ne parlait que des rois qui l'avaient mécontenté, *nihil aliud quam de regibus quibus irascebatur loquutus est* (3). Quoi qu'il en soit, l'Arménie se trouvait alors dégarnie des forces qui auraient pu la défendre. Il est vrai que Severianus, légat de la Cappadoce, se porta vers la ville d'Élégie (maintenant Ilidjah), sur la rive gauche de l'Euphrate, à l'entrée de la vaste plaine d'Erzeroum; mais il y avait

(1) Ὅτι οἱ ἐν Βρεττανίᾳ στρατιῶται Πρίσκον ὑποστράτηγον εἵλοντο αὐτοκράτορα. Ὁ δὲ παρῃτήσατο. κ. τ. λ. Fragm. Const. ed. Mai, p. 224. Cf. Borghesi (*Giorn. Arcad.*, 1829, p. 224; *De Fragmm. Constantinianis*), qui, se fondant sur l'inscr. que nous avons citée dans la note précédente, rapporte cette manifestation des troupes romaines en Bretagne à la légation de Statius Priscus, tandis que Bekker (*Remarques sur Dion*, LXXII, 9, § 2) croit qu'il s'agit d'une autre tentative de révolte, qui éclata vers l'époque de la mort de Perennis, sous Commode, tentative dont Spartien parle en ces termes : *Appellatus est Commodus etiam Britannicus ab adulatoribus, cum Britanni etiam imperatorem contra eum deligere voluerint* (*Vie de Commode*, 8). Le nom de *Priscus*; dans le fragment de Porphyrogénète et la connaissance que nous avons de la légation en Bretagne de Statius Priscus, par son inscription honoraire, donnent à la conjecture de M. Borghesi toute espèce de probabilité.

(1) Voy. Eckhel, t. VII, p. 15.
(2) Voy. Visconti, *Icon. Gr.*, t. III, c. XV.
(3) Capitolin, *Vie d'Antonin le Pieux*, c. XII.

été conduit bien plutôt par les fausses prédictions d'un imposteur (1), que par suite de plans stratégiques formés en prévision d'une invasion de la part des Parthes. En effet, les préparatifs de la défense étaient nuls : en trois jours la ville fut prise ; une légion, peut-être la vingt-deuxième, qui portait le nom de *Dejotariana*, avait été taillée en pièces. Severianus lui-même n'avait pas survécu à la défaite (2). La Syrie fut envahie, et la nouvelle de ces désastres étant parvenue à Rome, Verus se mit en marche pour l'Orient, où on espérait que la présence d'un des deux empereurs allait relever l'ardeur des soldats, amollis par un long repos et découragés par la défaite. A en croire Fronton, l'armée d'Asie était en effet bien dégénérée de son antique valeur et de son ancienne discipline : « On t'a confié, écrit-il à Verus, une armée pervertie par le désordre, l'oisiveté et la débauche, des soldats habitués à applaudir chaque jour les histrions d'Antioche, et que l'on trouve plus souvent dans des lieux infâmes que sous leurs enseignes ; des chevaux mal tenus, les vêtements luxueux, des armes impuissantes, à ce point que Lælianus Pontius, homme des anciens jours, brisait du bout de ses doigts les cuirasses et fit arracher la plume dont les cavaliers avaient garni leurs selles (3). » Le frère adoptif de Marc-Aurèle n'avait pas les vertus guerrières et l'austère énergie qui auraient pu remédier à tant d'abus. Il se laissa séduire à son tour par cet air énervant qui avait fait d'Antioche et de son faubourg Daphné des lieux de plaisance, et ne combattit que par ses lieutenants. Mais Marc-Aurèle les lui avait choisis. Un diplôme militaire (4) nous apprend que ce prince à peine parvenu à l'empire, c'est-à-dire dès les premiers jours de mai 914 (de J.-C. 161), avait abdiqué le consulat en faveur d'Avidius Cassius, qu'il voulait pouvoir mettre comme personnage consulaire à la tête de cette expédition, dont il prévoyait que son collègue ne serait que le chef nominal. Un autre consul substitué (*consul suffectus*) de la même année, Furius Saturninus, dut aussi probablement sa nomination au besoin qu'on avait de généraux consulaires pour une guerre qui menaçait d'être longue et pénible (5). Statius Priscus, qui avait été rappelé de la Bretagne à l'occasion des troubles dont nous avons parlé tout à l'heure, et auquel on avait confié la légation de la Cappadoce en remplacement de Severianus, tué dans la première attaque des Parthes ; Ti. Claudius Fronton, qui s'intitule dans une inscription honoraire : « légat propréteur des deux augustes pour la conduite de l'armée légionnaire et des troupes auxiliaires envoyées en Orient (1) ; » Martius Verus, P. Julius Geminius Marcianus (2) contribuèrent à venger la gloire des armes romaines, tandis que le jeune auguste vivait dans les villes de Syrie bien plus en débauché qu'en soldat.

Cependant, Marc-Aurèle, après avoir reconduit jusque dans la Campanie son frère partant pour l'Orient, était revenu à Rome, où il avait sans doute à pourvoir aux désastres causés par l'inondation du Tibre et à la disette qui en avait été la conséquence. Tout porte à croire que c'est à ce propos qu'il s'occupa activement d'une œuvre de bienfaisance à peine indiquée par les historiens, mais dont nous retrouvons des traces fréquentes dans les monuments épigraphiques. Lorsque Nerva et Trajan eurent fondé cette belle institution d'assistance publique qui consistait à assigner à l'éducation et à l'entretien des jeunes enfants de condition libre, en Italie, des sommes considérables placées par l'État sur hypothèque, la surintendance de ces revenus fut confiée à des procurateurs, simples chevaliers, ainsi que nous l'apprennent de nombreuses inscriptions relatives aux personnages revêtus de cette charge publique (3). Les choses restèrent en cet état sous les

(1) Lucien, *Alexander, seu Pseudomantis*, XXXII, 27, éd. Didot.

(2) Id., *Quomodo historia sit conscribenda*, XXV, 21 (éd. Didot). Cf. Dion Cassius, l. LXXI, 2.

(3) *Lettres de Fronton à L. Verus*, Cassan, t. II, p. 193.

(4) Card. Dipl. Imp., p. 232-233, et dipl. XXI.

(5) Voy. Lucien, *Quomodo hist. sit conscr.*, c. XXI ; et pour le consulat substitué de Furius Saturninus, comparez l'inscr. donnée par Maffei dans le *Museum Veronense*, sous le n° 8 de la page 249, avec les deux inscriptions du recueil d'Orelli n°s 3667 et 3668.

(1) LEG. AVGG. PR. PR. EXERCITVS. LEGIONARII. ET. AVXILIOR. PER. ORIENTEM. IN. ARMENIAM. ET. OSROHENAM. ET. ANTHEMVSIAM DVCTORVM. Voyez la longue inscription honoraire de Fronton dans la préface à l'édition des *Lettres de Fronton et Marc-Aurèle* donnée par le cardinal Mai, p. XXII, et dans le 3e volume d'Orelli, où M. Henzen corrige les premières lignes, corrompues par Ligorio, d'après une inscription de la Dacie dédiée au même Fronton, Orel. 5478 et 5479.

(2) LEG. AVGG. SVPER VEXILLATIONES IN. CAPPADOCIA. Voy. Bœck, Corpus I, Gr. n° 5366.

(3) On trouve un grand nombre d'inscriptions rappelant les *quæstores alimentorum* ou bien encore *quæstores pecuniæ* ou *arcæ alimentariæ*, dont les fonctions semblent avoir été municipales. Ces questeurs se trouvaient sous la juridiction d'autres magistrats, nommés par l'empereur, et ces derniers ont porté pendant les règnes de Trajan, d'Adrien, d'Antonin, le nom de *procuratores alimentorum* ou *alimoniæ*. L'examen attentif de toutes les inscriptions qui les concernent fait connaître que cette charge accordée à des hommes ayant rempli des fonctions militaires jusqu'au tribunat, ou ayant exercé déjà d'autres *procurationes*, n'était confiée qu'à des personnes ayant rang de chevaliers. Ces procurateurs paraissent avoir étendu leur action chacun sur une des provinces de l'Italie où ils se trouvaient ainsi désignés par leurs fonctions pour exercer une haute surveillance sur tout ce qui regardait les secours alimentaires. C'est ainsi que nous trouvons dans les monuments épigraphiques des *procuratores alimentorum per Transpadum, Histriam et Liburniam*, des *procuratores ad alimenta Bruttii, Calabriæ et Apuliæ*, d'autres, s'intitulant *procuratores alimentorum viæ Flaminiæ*, etc. Au-dessus de ces procurateurs, et conformément à ce qui se passait pour d'autres administrations, telles que la direction des eaux présidée par le *consularis aquarum*, ou celle des travaux publics par le *curator operum publicorum*, la direction suprême des secours alimentaires avait été confiée par Trajan à un personnage consulaire dont relevaient tous les *procuratores alimentorum* des provinces, de la même manière que les *procuratores vigesimæ hereditatum* relevaient du *præfectus ærarii militaris*. M. Borghesi suppose que le premier consulaire qui ait exercé ces fonctions importantes a été le Pomponius Bassus dont on lit le nom dans la table alimentaire de Veleja, et qui

règnes d'Adrien et d'Antonin; mais dès les premières années du règne de Marc-Aurèle nous voyons des consulaires ou des préteurs mis à la tête de cette institution, dans les différentes provinces de l'Italie, sous le titre de préfets alimentaires (*præfecti alimentorum*). Il est à présumer que Marc-Aurèle, animé des sentiments de commisération qu'il devait à un naturel bienveillant, et que favorisait dès lors le stoïcisme régénéré, donna à l'institution philanthropique de ses prédécesseurs des bases plus larges encore, et voulut, dans son zèle pour les classes souffrantes, que les administrateurs de ces deniers du pauvre fussent revêtus de pouvoirs plus grands, afin qu'ils pussent faire plus de bien. C'est à ce changement des procurateurs alimentaires en préfets, des simples chevaliers en consulaires, changement dont nous devons la connaissance à l'épigraphie, qu'il nous faut probablement rapporter une phrase de Jules Capitolin où il dit, d'une manière trop vague, que l'empereur prit de sages mesures pour la distribution des aliments publics : *De alimentis publicis multa prudenter invenit* (1). A l'occasion de l'union de sa fille Lucile, fiancée avec Lucius Verus, qu'elle alla rejoindre en Syrie, où fut célébré le mariage, Marc-Aurèle créa aussi de nouvelles catégories de jeunes enfants que l'État devait désormais se charger d'entretenir à l'aide des fonds consacrés par les deux empereurs à cet usage, et tout nous porte à croire que de même qu'on avait donné le nom de *Faustiniani* ou d'*Ulpiani* aux enfants secourus par les fondations dues à Faustine, la femme d'Antonin, ou à Trajan, qui appartenait à la famille *Ulpia*, de même on appela *Aureliani* ou *Veriani* les enfants admis à profiter de la nouvelle fondation. Ainsi s'expliquerait une phrase de Capitolin par laquelle il nous apprend qu'en faveur de l'heureuse alliance qui venait d'unir encore plus étroitement les deux empereurs, ils appelèrent à profiter de l'assistance publique de jeunes garçons et de jeunes filles auxquels on donna de nouveaux noms pour les distinguer de ceux qui recevaient leur pension alimentaire sur les fondations précédentes : *pueros et puellas novorum nominum frumentariæ perceptioni adscribi præceperunt.* — Nous croyons devoir suivre ici l'heureuse correction proposée par Saumaise, qui lit dans ce passage « *novorum nominum* » au lieu de « *novorum hominum* », expression qui se présenterait ici sous un aspect tout à fait insolite (1). C'est encore pendant le séjour de L. Verus en Orient que nous devons placer une réforme opérée par Marc-Aurèle dans l'administration de l'Italie, et sur laquelle Capitolin s'exprime avec sa concision ou pour mieux dire sa sécheresse ordinaire : « Il donna, dit-il, des juges à l'Italie, suivant l'exemple d'Adrien, qui avait chargé des consulaires d'y rendre la justice (2). » En effet, Spartien confirme la dernière partie de cette assertion dans sa *Vie d'Adrien* lorsqu'il nous apprend que cet empereur avait nommé juges quatre personnages consulaires dont la juridiction s'étendait sur toute la péninsule (3), et qui, ainsi que l'a conjecturé Noris, avaient probablement pour mission de diminuer au profit de la centralisation, ou du pouvoir impérial, l'indépendance des magistratures municipales. Rien de plus dans les historiens sur cette institution, si ce n'est que nous apprenons par Appien d'Alexandrie qu'elle cessa d'exister peu de temps après la mort d'Adrien (4). Mais ici encore l'épigraphie vient à notre secours : de nombreuses inscriptions mentionnant les nouveaux juges, ou *juridici*, institués par Marc-Aurèle nous font connaître, d'abord que l'institution primitive avait été changée en ce point que ce n'était plus des consulaires mais des personnages prétoriens, c'est-à-dire n'ayant encore exercé que la préture, qui étaient nommés à ces nouvelles fonctions, ensuite que leur nombre avait été porté de quatre à cinq entre lesquels se trouvaient partagées les onze régions de l'Italie délimitées par Auguste, ou plutôt neuf de ces régions. En effet, nous ne trouvons aucunes traces de *juridici* dans la première région, composée du Latium et de la Campanie, non plus que dans la septième, qui formait l'Étrurie. Probablement ces deux régions, placées dans le voisinage de Rome, en appelaient directement aux tribunaux de la capitale, se

plus tard est nommé patron de Ferentino par une délibération dans laquelle on cite ce personnage éminent comme ayant été placé sous Trajan à la tête de l'institution par laquelle cet empereur a veillé au salut éternel de l'Italie : *Demandatam sibi curam ab indulgentissimo imp. Cæsare Nerva Trajano Augusto Germanico qua æternitati Italiæ suæ prospexit secundum liberalitatem ejus ita ordinari ut omnis ætas curæ ejus merito gratias agere debeat.* Or, les expressions employées en parlant de l'institution à laquelle présidait Bassus ne peuvent guère s'entendre, surtout au début du règne de Trajan, date de l'inscription, puisque l'empereur n'y porte pas encore le nom de *Dacicus*, que du service des secours alimentaires, créé vers cette époque en faveur des jeunes enfants de condition libre jusqu'à l'âge où ils pouvaient servir l'État (voy. la *Table de bronze* publiée par Gruter, 456, 1, et par Orelli, nº 784). Quoi qu'il en soit, un *præfectus alimentorum*, personnage consulaire, des *procuratores alimentorum*, pris dans l'ordre des chevaliers et préposés à l'administration alimentaire de chaque province, des *quæstores alimentarii*, nommés par les municipes, telle paraît avoir été pendant toute la première moitié du second siècle, et jusqu'aux réformes apportées à l'institution par Marc-Aurèle, la hiérarchie des fonctionnaires employés à la distribution des secours alimentaires de fondation impériale (voy. le mémoire sur la *Tabula alimentaria Bæbianorum*, inséré par Henzen dans les *Annal. de l'Inst. Archéol.*, 1844, p. 39-48, et les *Ricerche intorno i due primi præfecti alimentorum*, par Borghesi, *Bull. de l'Inst. Archéol.*, 1844, p. 125-127).

(1) *Vie de Marc-Aurèle*, c. XI.

(1) Voy. la note de Saumaise, dans l'édition des *Script. Hist. Aug. cum notis variorum*; Leyde, 1671, t. I, p. 318. Cf. Henzen, ann. 1845, p. 20.

(2) *Vie de Marc-Aurèle*, c. XI.

(3) *Vie d'Adrien*, c. XXI.

(4) Apparet enim tunc quoque regiones Italiæ distributas fuisse proconsulibus; qui mos, quidem, longo post tempore renovatus est ab Adriano imperatore, sed non diu post ejus obitum duravit. (*De Bell. Civ.*, l. I, c. 38.)

trouvant d'ailleurs comprises pour la plus grande partie dans le rayon de cent milles sur lequel s'étendait la juridiction du préfet de la ville (1). Maintenant, et toujours à l'aide des inscriptions, nous pouvons supposer qu'à leurs fonctions de juges suprêmes les *juridici* ajoutaient encore le soin important de veiller à l'approvisionnement des contrées dans lesquelles ils administraient la justice. Nous voyons du moins par une inscription de Rimini qu'un *juridicus* qui administrait l'Ombrie et la Flaminienne reçoit des actions de grâces pour les services rendus à une époque de disette (2), tandis qu'une autre inscription de Concordia, qui a pour nous l'avantage de rappeler le premier *juridicus* envoyé par Marc-Aurèle dans la Transpadane, le félicite également d'avoir su remédier aux difficultés de l'annone : *Providentia maximorum imperatorum missus urgentis annonæ difficultates juvit* (3). Comme la seule disette mentionnée par Capitolin sous le règne de Marc-Aurèle eut lieu dès les premiers temps de son avénement, à la suite des débordements du Tibre, alors qu'éclataient les mouvements de la Bretagne et la guerre parthique, nous obtenons la date approximative de l'institution des *juridici*, qui semble avoir été l'une des premières réformes accomplies sous le nouveau règne. Vers la même époque, ou même un peu de temps auparavant, Marc-Aurèle instituait une magistrature destinée à veiller sur le sort des enfants privés de leurs parents : c'était la préture tutélaire. Capitolin nous dit à ce propos que l'empereur créa le premier un préteur des tutelles, chargé de surveiller les tuteurs, qui jusqu'alors n'avaient eu de comptes à rendre qu'aux consuls (1). On voit que dans toutes ces créations l'enfance, le dénûment, la faiblesse ou la misère avaient le privilége d'attirer les premières pensées du prince dont la philosophie semble avoir été une continuelle préoccupation du bonheur de l'humanité. Par une singulière coïncidence, le premier préteur des tutelles devint, au sortir de cette charge, le premier *juridicus* envoyé dans la Transpadane et dont nous parlions tout à l'heure. L'inscription où nous est conservée la liste des fonctions qu'il a remplies, et où nous lisons que ce fut à lui que fut confiée pour la première fois par les empereurs très-sacrés la magistrature qui devait veiller sur les pupilles, *cui primo jurisdictio pupillaris a sanctissimis imperatoribus mandata est* (2), ne nous a pas appris comment il se nommait. Elle est acéphale, et les premières lignes, où devaient se trouver ses noms, contiennent à peine quelques traces de lettres : toutefois, le docte Borghesi, par de nombreuses inductions et les rapprochements les plus ingénieux, a reconnu que ce personnage qui a joué un rôle si important dans les nouvelles institutions de Marc-Aurèle devait être Arrius Antoninus, parent de l'empereur Antonin et auquel Fronton a adressé quelques lettres, alors qu'il exerçait les fonctions de *juridicus* dans la Transpadane. L'une des premières conditions nécessaires à la bonne exécution des mesures d'assistance publique auxquelles Marc-Aurèle attachait tant d'importance était de constater l'état des enfants qui naissaient en Italie. Dans ce but, l'empereur établit, pour les différentes régions de la péninsule, des officiers de l'état civil chargés de recevoir les déclarations de naissance auxquelles on obligea les parents de condition libre. Quant aux enfants qui naissaient à Rome, ils étaient inscrits sur les registres des préfets du trésor de Saturne, afin d'avoir à prendre rang suivant leurs besoins dans les distributions publiques de l'annone (3). Non-seulement l'empereur s'occupait ainsi de ce qui regardait les personnes, mais il paraît avoir aussi réglé la transmission des biens et avoir fait, ainsi que nous l'apprend J. Capitolin, de nouvelles ordonnances concernant les ventes à l'encan (4). On pourrait croire d'après cette indication qu'on lui doit l'institution des préteurs hastaires, *prætores hastarii*, chargés des ventes aux enchères, d'autant plus que des deux inscriptions qui nous les font connaître, l'une est datée du règne de Marc-Aurèle; mais si l'inscription où nous trouvons mentionné un *prætor ad hastes* est authentique, ce dont on a douté (5), elle ferait

(1) La dixième région de l'Italie, ou la Vénétie, et la onzième, ou Transpadane, furent réunies sous un même *juridicus*, appelé *juridicus Transpadanæ* ou *juridicus per Transpadum*. La neuvième région, ou la Ligurie, et la huitième, ou l'Emilie, étaient de même réunies sous le *juridicus per Æmiliam et Liguriam*. La seconde région de Pline, composée de l'Apulie et de la Calabre, avait à sa tête le *juridicus per Apuliam et Calabriam*. La troisième région, comprenant la Lucanie, et le Bruttium nous offrent un *juridicus per Lucaniam et Brittios*. Un autre *juridicus* présidait à la cinquième et à la sixième région de Pline, c'est-à-dire au Picenum et à l'Ombrie, sous le titre de *juridicus per Flaminiam et Umbriam*. Quant à la quatrième région de Pline, renfermant les Frentani, les Maruccini, les Peligni, les Samnites, les Sabins, et pour laquelle on ne trouve pas dans les inscriptions de *juridicus* particulier, M. Borghesi suppose qu'elle avait été divisée entre les deux *juridici* du Picenum et de l'Apulie (voy. le mémoire sur une inscription honoraire de Concordia, inséré par M. Borghesi dans les *Annales de Corresp. archéol.*, 1853, p. 196-209).

(2) C. Cornelius Felix Thrallus, *juridicus per Flaminiam et Umbriam*, est complimenté par les habitants des sept quartiers qui formaient la ville d'Ariminum et par les différentes corporations de cette même ville *ob eximiam moderationem et in sterilitate annonæ laboriosam erga ipsos fidem et industriam ut et civibus annona superesset et vicinis civitatibus subveniretur*. Voy. pour cette inscription, trouvée à Rimini, près de l'arc d'Auguste, l'*Histoire de Rimini*, par le Dr Tonini, t. Ier, p. 363, et Orelli, 3177. On ne saurait confondre les attributions des *juridici* relativement à l'approvisionnement des provinces avec les fonctions remplies par les *præfecti alimentorum*, dont nous avons parlé tout à l'heure.

(3) *Ann. de l'Institut de Corr. archéol.*, 1853, p. 188.

(1) *Vie d'Antonin le Philosophe*, c. x.

(2) *Iscrizione onoraria di Concordia*, Borghesi, *Ann. de l'Inst. Archéol.*, 1853, p. 188-227.

(3) J. Capitolin, *Vie de Marc-Antonin le Philosophe*, c. IX.

(4) *Ibid.*

(5) Voy. Muratori, 750, 9; Borghesi, *Ann. Inst. Arch.*,

remonter cette charge jusqu'au règne de Tibère, puisqu'elle est consacrée au Novellius Torquatus qui, sous les yeux et au grand étonnement de cet empereur, avait avalé d'un seul trait trois conges de vin, c'est-à-dire près de dix litres, ainsi que Pline nous l'apprend (1).

Aucun prince, dit encore le biographe de Marc-Aurèle, ne montra plus de déférence pour ce sénat romain que les empereurs du premier siècle de notre ère avaient courbé sous leur despotisme. Afin d'entourer d'une plus grande considération les sénateurs, il confiait, par délégation, à ceux d'entre eux qui étaient préteurs ou consulaires la décision d'affaires importantes, et il attribuait à ce grand corps de l'État la connaissance de tous les cas où on en avait appelé de la décision des consuls. Si Marc-Aurèle se trouvait à Rome, il se faisait une loi d'assister aux séances, alors même que rien n'y réclamait sa présence; s'il avait à y traiter quelque sujet qui l'intéressât, il revenait à jour fixe, fût-ce même du fond de la Campanie, et souvent on le vit assister aux comices jusqu'à la nuit, ne quittant pas sa place que le consul n'eût prononcé la formule consacrée : « Nous ne vous retenons plus, pères conscrits (*nihil vos moramur, patres conscripti*). » Persuadé qu'il n'y a pas de bonne justice si elle est lente à se montrer, il veilla surtout à la prompte expédition des affaires; aussi crut-il devoir ajouter aux fastes un certain nombre de jours pendant lesquels les tribunaux restaient ouverts, de telle sorte qu'il avait porté au nombre de deux cent trente par année les jours où il était permis de rendre la justice (2).

Pour opérer tant de réformes utiles, Marc-Aurèle s'entourait des hommes qu'il croyait les plus capables de le seconder dans ses vues philanthropiques, et parmi eux il n'avait garde d'oublier les disciples du portique qui l'avaient initié à la pratique de la philosophie stoïcienne telle qu'on la comprenait alors, c'est-à-dire dépouillée de cette rigueur première qui aurait voulu faire de la pitié une faiblesse indigne de l'homme. Dès la seconde année de son règne, l'empereur nomma consul son maître Junius Rusticus, dont Themistius a dit que « Marc-Aurèle l'avait arraché à ses livres pour partager avec lui le fardeau de l'empire (3) ». C'était en effet le second consulat qu'obtenait ce maître bien aimé de la jeunesse du prince, et il ne devait en sortir que pour exercer la préfecture de Rome, haute dignité, qui à cette époque amenait immédiatement à la seconde nomination consulaire, ou bien ne s'accordait qu'à celui qui avait été deux fois consul, ainsi qu'on peut le prouver par de nombreux exemples (1). Rusticus exerça pendant plusieurs années ces fonctions, qui lui assuraient une des premières places dans les conseils du prince : nous en avons la preuve non-seulement dans le rescrit du Digeste adressé par Marc-Aurèle et Verus à Rusticus, préfet de la ville : *Ad Junium Rusticum, amicum nostrum, præfectum urbis* (2), mais aussi dans la condamnation de saint Justin prononcée par Rusticus pendant sa magistrature et que les calculs d'Eusèbe placent en l'an de Rome 920 (de J.-C. 167), cinq ans après son second consulat. Nous pouvons ajouter à ce sujet que quelques poids anciens qui portent pour inscription EX AVCT. Q. IVNII RVSTICI PR. VRB avaient fait supposer à Tillemont ainsi qu'à plusieurs autres historiens ou antiquaires que Rusticus avait été préteur de la ville, *Prætor Urbanus* (3); mais il s'agit ici de ces mêmes fonctions de préfet qu'il remplit après son second consulat, et les sigles PR. sont là, contre l'habitude du style épigraphique, l'abréviation de *Præfectus*, ainsi que l'a prouvé une inscription trouvée à Mayence et publiée par Orelli (4).

Pendant que Marc-Aurèle, entouré de sages conseillers, veillait sur l'empire et modifiait dans l'intérêt du peuple l'administration de l'Italie, Lucius Verus, se livrant, dans la ville d'Antioche, au goût qu'il avait pour le plaisir, confiait à ses généraux le commandement de son armée. Grâce à leur habileté, les armes romaines n'eurent point à souffrir de l'incapacité du jeune empereur. Cassius Avidius marcha contre les Parthes, les força à battre en retraite, envahit la Mésopotamie, pilla et brûla Séleucie, rasa le palais des rois de Perse à Ctésiphon, et pénétra jusqu'à Babylone, tandis que Statius Priscus, qui s'était dirigé sur l'Arménie, renversait Artaxarte du trône qu'il avait usurpé et le rendait à son souverain légitime. Ces brillants succès forcèrent Vologèse à demander la paix, et il dut l'acheter par la perte de la Mésopotamie. La guerre avait duré cinq années, pendant lesquelles Verus avait à peine quitté les bosquets de Daphné ou son palais d'Antioche pour s'avancer d'abord jusqu'à l'Euphrate, puis pour aller, en 164, jusqu'à Éphèse, au-devant de sa fiancée, la jeune Lucile, fille de Marc-Aurèle. Cependant les victoires des Romains eurent un retentissement qui porta leur nom jusqu'aux extrémités orientales de l'Asie, s'il faut croire les historiens de la Chine sur un fait dont ceux de Rome ne font aucune mention. La première ambassade romaine envoyée aux princes du Céleste Empire est placée par les annalistes de cette contrée dans l'année 166 de

1846, p. 317; Henzen, 3e vol. d'Orelli, 6453. Mommsen dit à propos de cette inscription : *Mihi titulus a Muratorio ex schedis editus valde suspectus est.*

(1) *H. N.*, l. XIV, c. 28.

(2) J. Capitolin, *Vie de Marc-Antonin*, c. x.

(3) Orat. 13 et 17.

(1) Voy. ceux de Catilius Severus, d'Annius Verus, de Valerius Asiaticus, de Salvius Julianus, de Sergius Paulus, d'Aufidius Victorinus, d'Helvius Pertinax, etc., appartenant à peu près à la même époque et cités par Borghesi dans son mémoire sur l'*Età di Giovenale*, Rome, 1847.

(2) *Dig.*, l. 49, Tit. § 1, 1,3.

(3) Voy. Tillemont, *Hist. des Empereurs*, t. II, p. 346.

(4) EX. AVCTORITATE Q. IVNI. RVSTICI. PRAEF. VRBIS (Orelli, n° 4345).

iotre ère, celle même où fut conclue la paix ;ntre les Parthes et les Romains. On lit dans les extes chinois que cette ambassade avait été ;nvoyée par l'empereur An-tun, c'est-à-dire Marc-Aurèle Antonin. Les ambassadeurs envoyés lans ces régions, alors si inconnues à l'Europe, oour y étudier sans doute le commerce de la oie, qu'on payait au poids de l'or, portaient en orésent à l'empereur de Chine, Hiouan-ti, des lents d'éléphant, des cornes de rhinocéros, des écailles de tortue. Ils avaient pénétié dans le oays, ainsi que le font remarquer les historiens hinois, par la frontière méridionale, et non pas oar la route ordinaire de l'Asie centrale, ce qui 'explique, puisque cette route se trouvait alors au oouvoir des Parthes, et que les envoyés de Rome, oour être rendus auprès de l'empereur de Chine n 166 avaient dû partir avant la conclusion de a paix (1).

Cette paix signée, Verus revint à Rome, où es deux empereurs célébrèrent leur victoire ar un triomphe et des jeux solennels, auxquels s assistèrent en costume de triomphateurs (2). .e sénat, dans son enthousiasme, leur vota par cclamations les titres de *Pères de la patrie* : ils vaient déjà ceux de *Parthiques*, d'*Arméniaques* et de *Médiques*. Il y avait même eu à ce ujet combat de générosité entre les deux frères, un ne voulant pas de ces titres si son collègue e les acceptait pas, l'autre refusant de porter e glorieux surnoms dus à des succès obtenus n Orient tandis qu'il était à Rome. Fronton, ui ne put assister à la séance où eut lieu le déoat, lut ensuite le discours prononcé à cette ccasion par Marc-Aurèle et les lettres de Verus. Il les loue avec cette emphase de rhéteur qui gâte la plupart de ses lettres : « Lequel louer davantage, dit-il, ou celui qui demandait, ou celui auquel on demandait? D'un côté Antonin ayant le commandement, mais soumis, et de l'autre, toi, Lucius, gardant ta déférence, mais impérieux à force d'amour. C'est sous tes auspices et par tes armes que Dausara, Nicéphore et Artaxarte ont été pris (1) ; mais cette forteresse inexpugnable placée dans le cœur de ton frère, quelles autres forces que celles de ton éloquence l'ont assaillie au point d'amener ce frère à lui faire accepter le nom d'*Arméniaque*, qu'il avait refusé (2)? » Le refus de Marc-Aurèle était sincère : nous en avons la preuve, puisqu'il quitta bientôt des titres auxquels il ne se reconnaissait pas de droits. Quant à Lucius Verus, nous savons pertinemment qu'il n'était pas toujours modeste, témoin cette lettre où il explique naïvement à Fronton, qui devait être l'historiographe de la guerre Parthique, les meilleurs moyens de le mettre en relief auprès de la postérité : « Tu connaîtras les événements de la guerre, lui dit-il, par les lettres que m'ont écrites les chefs chargés de la conduite de chaque affaire. Notre Sallustius t'en donnera des copies. Pour moi, afin que tu puisses te rendre compte de mes plans, je t'enverrai mes lettres, où l'ordre à suivre en toutes choses est tracé. Si tu désires aussi quelques dessins (*picturas*), tu pourras les recevoir de Fulvianus ; mais pour te mettre encore plus les faits sous les yeux, j'ai mandé à Cassius Avidius et à Martius Verus de m'écrire quelques mémoires que je t'enverrai, et qui te donneront l'intelligence des mœurs et de la richesse du pays. Si tu veux aussi que je te rédige quelques notes, dis-moi dans quelle forme tu les désire, et je les écrirai, car je suis prêt à tout pour obtenir que mes actions te doivent leur célébrité. Ne néglige pas non plus mes discours au sénat ou mes allocutions à l'armée. Je t'enverrai encore mes conférences avec les barbares. Tous ces matériaux te seront d'un grand usage. Puis, il est une chose que l'élève aurait mauvaise grâce à vouloir démontrer au maître, mais sur laquelle cependant j'appelle ton attention. In-

(1) Voy. Gaubil, *Hist. abr. de l'Astron., chin.* dans les *Observ. mathém., astronom.*, etc., du P. Soucict, t. II, . 118. — Klaproth, *Tabl. histor. de l'Asie*, p. 69. — *Hist. es Relations polit. de la Chine avec les puissances ocidentales*, par G. Pauthier, p. 17-20. — M. Letronne doute ue les Européens qui pénétrèrent en Chine à cette époue, aient été envoyés par Marc-Aurèle : « Ces ambassaeurs, dit-il, étaient, selon toute apparence, des marhands qui voulaient se donner du relief (*Mémoire où 'on discute la réalité d'une mission arienne exécutée ans l'Inde sous le règne de l'empereur Constance*, Mém. e l'Acad. des Inscr. et Belles-Lettres, nouvelle série, . X, p. 227). »

(2) Le triomphe des deux empereurs à l'occasion de la uerre Parthique a été cité par les historiens comme l'un es plus magnifiques qu'on eût encore offerts, aux yeux es Romains. Pour la première fois deux empereurs, oontés sur le même char, avaient avec eux leurs enfants, u'ils présentaient au peuple comme un gage de long venir. Commode et Annius Verus, fils de Marc-Aurèle, urent créés césars à cette occasion, et la date précise le cette nomination, qui nous a été conservée par Lamoride dans sa *Vie de Commode* (c. XII), nous donne par conséquent celle du triomphe parthique des deux emoereurs. Cette date est indiquée au 4 des ides d'octobre, ous le consulat de Q. Servilius Pudens et de L. Futidius Pollion, c'est-à-dire en l'an de J.-C. 166 (de Rome 919). D'autre part, une inscription de la même année, datée lu 10 des kalendes de septembre (Gruter, MIX, 12), lonne déjà aux deux frères le titre de *Médiques*, qui eur fut conféré par le sénat à l'occasion du triomphe. Il est à présumer, d'après cela, que la séance dans laquelle cette appellation honorifique fut offerte et acceptée précéda de quelques semaines le jour où les deux rères montèrent au Capitole.

(1) Ces trois villes furent prises par Statius Priscus. Cf. Capitolin, c. IX. Leur conquête date de l'année 916 de Rome, et valut aux deux empereurs la seconde acclamation impériale. La première leur avait été décernée lors de leur avénement, la troisième date de 918, ainsi que nous l'apprennent les monnaies, et fut accordée aux deux frères en conséquence de la prise de Ctésiphon par Avidius Cassius. On leur décerna la quatrième après l'envahissement de la Médie, qui eut pour conséquence le traité de paix avec Vologèse, en 919. Les deux princes se trouvaient donc *imperatores* pour la quatrième fois lors de leur triomphe, qui eut lieu la même année, ainsi que le prouvent les médailles frappées à l'occasion de cette solennité, où on lit : TR. POT. XX. IMP. IIII. COS. II. sur la médaille de Marc-Aurèle, et : TR. POT. VI. IMP. IIII. COS. II. sur la médaille consacrée à L. Vérus. Voy. les observations présentées sur ces deux médailles par l'abbé Belley dans l'*Hist. de l'Acad. des Inscr. et Belles-Lettres*, t. XXV, 82-93.

(2) *Lettres de Marc-Aurèle et de Fronton*, édit. et trad. par Armand Cassan, t. II, p. 178-181.

siste longtemps sur les causes et l'origine de la guerre et même sur les désastres éprouvés en mon absence : je crois surtout qu'il est nécessaire de faire ressortir toute la supériorité des Parthes avant mon arrivée, afin que nos opérations apparaissent dans toute leur grandeur (1). » Malgré ces épanchements d'une vanité qui voulait rapporter tout à elle, la lettre de Verus est intéressante pour l'histoire d'une longue campagne sur laquelle nous avions si peu de documents. Elle confirme par l'aveu même du prince ce fait que les deux généraux Avidius Cassius et Martius Verus avaient eu la conduite d'expéditions sur lesquelles seuls ils pouvaient donner des renseignements authentiques ; puis elle prouve que dans leurs guerres lointaines les Romains recueillaient avec soin les matériaux qui pouvaient les éclairer sur les mœurs et les productions des pays parcourus par leurs armées. Si l'histoire de la guerre parthique écrite par Fronton nous était parvenue, nous y trouverions probablement, au milieu de ses déclamations oratoires, plus d'un enseignement précieux (2), et nous y verrions peut-être la confirmation de ce que nous apprennent les historiens de la Chine sur les relations qui s'étaient établies à cette époque entre l'Asie orientale et l'empire romain.

L'histoire qui nous a mesuré d'une main si avare les documents relatifs à la guerre des Parthes sous Marc-Aurèle est muette sur cette autre expédition de Bretagne pour laquelle nous avons vu partir le légat propréteur Calpurnius Agricola. Que les troubles de cette province aient été occasionnés par un mouvement des troupes en faveur de Statius Priscus, ou que les Bretons se soient révoltés, ce qui paraît moins probable, il n'en est pas moins vrai que sous le règne de Marc-Aurèle la puissance romaine ne fit aucun progrès en Bretagne, et semble au contraire avoir perdu du terrain. L'un des légats d'Antonin, Lollius Urbicus, s'avançant à quatre-vingts milles au nord de la muraille construite par les ordres d'Adrien pour servir de frontière à la province, avait élevé un second rempart, entre le Frith of Forth et la Clyde, là où l'Écosse méridionale se trouve comme coupée par les golfes qui à l'embouchure de ces deux fleuves la pénètrent profondément. Or, cette seconde muraille ne put longtemps servir de défense contre les terribles enfants des brouillards qui, de l'embouchure du Tay au lac d'Argyle, couraient aux armes dès qu'il s'agissait d'assaillir l'ennemi commun. Le manque complet d'inscriptions rappelant le nom de Marc-Aurèle en Écosse semble nous indiquer que dès la mort d'Antonin les corps légionnaires y étaient en petit nombre et que l'aigle romaine n'a jamais trouvé où abriter son aire sur le sol de la Calédonie. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'une inscription où le nom de Calpurnius Agricola se trouve mentionné a été exhumée sur l'emplacement du rempart d'Adrien dans le Northumberland (1). Ce monument épigraphique prouve qu'Agricola, qui a dû arriver en Bretagne vers l'an 915 de Rome, c'est-à-dire dès les premiers temps de l'avénement des deux frères, y était encore après la mort de L. Verus, arrivée en 922, puisque le légat y est appelé LEGATVS AVG*usti*, légat d'auguste, et non pas LEGATVS AVGG., légat des deux augustes, ce qui n'aurait pas manqué d'être gravé sur le marbre, si le collègue de Marc-Aurèle avait alors vécu. A peine si nous trouvons la Bretagne nommée encore une ou deux fois vers cette époque. Dion Cassius nous apprend que le satrape Tiridate, qui avait soulevé toute l'Arménie et combattu Martius Verus, légat de Cappadoce, ayant été fait prisonnier, fut exilé par Marc-Aurèle chez les Bretons, puis que les Iazyges, qui habitaient vers les embouchures du Danube, ayant fait alliance avec le même empereur lui fournirent pour le recrutement des armées romaines huit mille cavaliers, dont cinq mille cinq cents furent également envoyés en Bretagne (2). Telles sont les faibles lueurs qui viennent éclairer l'histoire de cette province pendant les vingt années du règne de Marc-Aurèle. Une guerre ou une révolte qui exigea la nomination d'un nouveau légat au commencement de ce règne, et vers la fin l'envoi de renforts qui semble annoncer la continuation d'un état de troubles, voilà tout ce qui reste des annales bretonnes dans l'espace de près d'un quart de siècle.

Lors du retour de Verus, un danger plus grand que celui qui avait pu résulter d'une guerre d'Orient ou d'une révolte en Bretagne menaçait l'Italie. Une ligue s'était formée parmi les nombreuses tribus habitant au nord de l'empire, depuis les sources du Danube jusqu'aux frontières d'Illyrie. Marcomans, Alains, Iazyges, Quades, Sarmates et beaucoup d'autres peuples encore avaient fait irruption sur le territoire de l'empire, et déjà pendant la guerre parthique on avait pu difficilement les contenir. A peine les deux empereurs furent-ils réunis,

(1) *Lettres de Marc-Aurèle et de Fronton* ; éd. et trad. d'A. Cassan, t. II, p. 200-202.

(2) Si nous n'avons pas l'histoire de la guerre des Parthes par Fronton, nous savons du moins qu'un grand nombre d'auteurs contemporains s'empressèrent de décrire les événements de cette longue campagne et que les inexactitudes commises à cette occasion furent la cause du traité que Lucien crut devoir composer sur la manière d'écrire l'histoire, Πῶς δεῖ ἱστορίαν συγγράφειν. Les noms de Calpurnianus de Pompeiopolis, de Callimorphe, médecin d'une légion, d'Antiochianus, de Demetrius de Sagalessus, d'Asinius Quadratus sont parvenus jusqu'à nous.

(1) DEÆ SVRIÆ SUB CALPURNIO AGRICOLA LEG. AUG. PR. PR. A. LICINIUS CLEMENS PRÆF... III.. A.. IOR. Inscr. trouvée à Littlechester, dans le Northumberland. Elle a été publiée par Camden, 1070 ; — Gruter, 86, 7 ; — Donati, 60, 5 ; — Horsley, p. 192, n° 22, LIII ; — Newton, *Excerpt. de Brit.*, n° 91 ; — Hodyson, part. II, vol. 3, p. 137 ; — Henzen, 3e vol. de l'Orelli, n° 5861.

(2) Dion Cassius, l. LXXI, 14 et 16.

u'ils durent penser à marcher en personne et pousser la guerre avec vigueur contre ces pé-inières de barbares, dont Rome surveillait avec ərreur les mouvements, prévoyant déjà peut-tre que de là lui viendrait sa ruine. Malgré éclat du récent triomphe, les circonstances taient tristes : les secours prodigués par l'em-ereur à l'Italie n'avaient pu remédier complète-ient à la disette, fléau qui semble avoir duré lusieurs années, et l'armée de Verus avait apporté d'Orient la peste, qui se répandit bien-ôt, à la suite des légions, dans toutes les pro-inces de l'empire. Pour rassurer les esprits et ıspirer la confiance, Marc-Aurèle, oubliant cette hilosophie élevée sur laquelle il devait écrire hez les Quades de si belles pages, eut recours à out l'arsenal des superstitions païennes. Des acrifices expiatoires furent offerts à tous les ieux du Panthéon romain. On célébra pendant ept jours les fêtes du lectisterne ; on fit appel tous les rites étrangers ; et qui sait si les réventions conçues par un prince naturelle-ient bienveillant contre cette admirable reli-on chrétienne, dont il aurait dû comprendre et mer la divine morale, ne vient pas du refus u'il éprouva de la part des chrétiens de s'unir ux vaines cérémonies que lui dictait sa poli-que ! Mais nous aurons à revenir sur cette range aberration qui porta un prince chrétien ar le cœur à persécuter le christianisme. Di-ons d'abord que, malgré les lectisternes et les acrifices expiatoires, le terrible fléau fit de si rands ravages que tous les chars de la ville taient employés au transport des cadavres. es deux empereurs firent à cette occasion des ois sévères sur les inhumations et les lieux ù l'on pourrait élever des tombeaux ; ils or-onnèrent que les citoyens pauvres fussent in-umés aux frais de l'État, puis ils partirent pour armée de Germanie.

Cette guerre du nord que commençaient les eux frères devait se continuer avec des succès ifférents pendant tout le règne de Marc-Aurèle, ont la résidence se trouva dès lors plus souvent xée dans la Pannonie que dans la capitale de empire (1). Malheureusement les quelques dé-ails qui nous ont été conservés par les his-oriens sont si confus, si complètement privés e tout ordre et de toutes dates, qu'on ne sau-ait en tirer aucune narration suivie. Les mé-ailles sont dans ce cas notre guide le plus sûr. n rapprochant le chiffre de la puissance tri-unitienne, qui donne la date du règne, du hiffre des acclamations impériales, qui ne hange qu'à la suite d'une victoire, on obtient uelques lueurs sur la conduite de la guerre et es diverses phases de la lutte ; mais on com-rendra facilement combien de tels documents sont secs et incomplets. Lucius Verus était re-venu à Rome dès l'année 919 ; mais son troi-sième consulat, qu'il prit aux kalendes de jan-vier de l'année suivante, 920 (de J.-C. 167), indique que le départ des empereurs n'eut lieu que postérieurement à cette investiture. Il est même probable qu'il fut remis jusqu'à ce que la belle saison permît d'ouvrir la campagne. Ef-frayés des grands préparatifs que les Romains avaient faits pour porter la guerre dans le nord, et voyant les deux empereurs réunis pour les combattre, les barbares sentirent se calmer l'ardeur qui les avait tous réunis contre l'aigle romaine. La discorde se mit entre eux, et Marc-Aurèle était à peine arrivé à Aquilée avec son collègue, que les chefs principaux de la ligue se retirèrent avec leurs troupes au delà du Da-nube, d'où ils firent demander la paix, mettant à mort les conseillers qui les avaient encoura-gés à la guerre. La réaction était alors si com-plète que les Quades, qui avaient perdu leur roi, déclarèrent ne vouloir en recevoir un autre que de la main des deux empereurs. Capitolin ajoute à ces détails que L. Verus, entraîné par son amour du plaisir, voulait après ce succès retourner à Rome, et que Marc-Aurèle n'y con-sentit pas (1). Il paraît cependant bien certain que les deux princes retournèrent dans leur ca-pitale après la conclusion de cette paix ou pour mieux dire de cette trêve. Non-seulement nous en avons pour preuve des médailles datées de cette même année 920, et qui offrent le type de la Fortune avec l'exergue de *Fortuna redux*, médailles que l'on frappait ordinairement pour célébrer le retour des empereurs ; mais nous avons un texte d'Ulpien dans lequel il cite un discours de Marc-Aurèle prononcé à Rome dans le camp des prétoriens, au 8 des ides de jan-vier, sous le consulat de Paulus et d'Apronia-nus, c'est-à-dire dans les premiers jours de l'année 921 (2). Ce témoignage permettrait diffi-cilement de douter que les deux princes ne fussent revenus à Rome aussitôt après la pacification apparente des provinces du nord de l'empire.

Cependant Sarmates, Daces, Quades, Marco-mans, Victovales n'ont fait qu'une courte halte dans leur campagne contre la puissance ro-maine. Les hostilités recommencent bientôt, et dans le courant de l'année 922 (de J.-C. 169) les deux empereurs quittent de nouveau la ville pour aller passer l'hiver à Aquilée, où ils comptaient rassembler toutes les forces dont ils disposaient, afin d'être en mesure de pousser avec vigueur les opérations de la guerre au printemps de l'année suivante. Mais la concen-tration des troupes développa avec une nou-velle intensité les germes de peste rapportés d'Orient par l'armée de Verus. Le célèbre Gal-lien fut appelé pour arrêter, s'il était possible,

(1) Eutrope considère la guerre des Marcomans comme une des plus grandes qui aient été soutenues par l'em-ire romain ; à ce point qu'elle fut comparable, dit-il, ux guerres puniques (l. VIII, c. 12).

(1) Capitol., *Vie de Marc-Aurèle*, c. XIV.

(2) *Jus civile antejust.*, Ang. Maï, *De excusat. Tuto-rum*, p. 48.

les progrès du mal; ce fut en vain. Tout l'art de la médecine semblait inutile. Le fléau redoublait ses ravages, et les empereurs résolurent de reprendre au milieu de l'hiver la route d'Italie. Ils voyageaient dans la même litière, et s'approchaient de la ville d'Altinum, dans la Vénétie, lorsque Verus, frappé d'apoplexie, mourut subitement.

Marc-Aurèle accompagna jusqu'à Rome le corps de son collègue, et le fit déposer dans le mausolée élevé par Adrien à la famille impériale. En remerciant le sénat d'avoir décrété l'apothéose de Verus, il laissa entendre, à ce que nous dit Jules Capitolin, que les victoires remportées sur les Parthes, victoires dont on avait fait honneur à son frère adoptif, n'avaient été dues qu'à ses propres conseils, et qu'il allait enfin commencer à gouverner l'État sans voir ses plans entravés par un collègue qui ne l'avait guère aidé jusque alors (1). C'était là, il faut l'avouer, une étrange manière de justifier auprès des sénateurs l'admission de Verus au rang des dieux. On peut concevoir, du reste, que Marc-Aurèle ait cédé à son amour pour la vérité, et peut-être à un sentiment d'orgueil, en réclamant pour lui la plus grande part de ce qui s'était accompli jusque alors à la gloire de l'empire. On ne concevrait pas un reproche bien autrement grave qui lui a été adressé par Dion Cassius. Cet historien paraît croire que la mort de Verus n'a pas été naturelle, et que Marc-Aurèle a prévenu par un si triste attentat les mauvais desseins que ce prince tramait contre lui (2). Tout dans la vie du monarque philosophe repousse une telle accusation, et l'on peut dire, avec Capitolin, qu'aucun souverain n'est à l'abri de la calomnie, puisqu'on a voulu entacher la mémoire de Marc-Aurèle (3).

Cependant, la guerre des Marcomans avait continué, sous le commandement des généraux qui étaient restés en Pannonie à la tête des légions. Marc-Aurèle quitta Rome une troisième fois, dans le courant de l'année 922, ainsi que le prouvent les médailles frappées alors et qui portent pour légende *profectio Augusti* (4). Il allait reprendre la conduite d'une expédition qui demandait toute sa sagesse et tout son courage, en même temps qu'il cherchait à adoucir par l'accomplissement de ses devoirs le chagrin qu'il venait d'éprouver; car Marc-Aurèle était un père tendre, ainsi que le prouvent plusieurs passages de sa correspondance (5), et son séjour en Italie avait été marqué par une perte cruelle. Annius Verus, son plus jeune fils, donnant déjà de grandes espérances, lui avait été enlevé par l'impéritie des médecins, qu'il eut le courage de consoler lui-même en voyant combien ils étaient affectés de la responsabilité qui pesait sur eux. Des médailles, des statues votées à l'occasion de cette mort nous ont conservé les traits du jeune Annius, qui, comme son frère Commode, offre une grande ressemblance avec Marc-Aurèle, ce que Fronton nous aurait appris, à défaut des monuments, lorsqu'il écrit à son royal élève, dans son style affecté : « J'ai vu tes petits enfants, et nul spectacle n'aura été plus doux pour moi, car ils te ressemblent tellement de visage que rien n'est plus ressemblant que cette ressemblance, *tam simili facie tibi, ut nihil sit hoc simili similius.* Me voilà bien dédommagé de mon voyage à Lorium, de ce chemin glissant, de ces rudes montées. Je te voyais doublé pour ainsi dire, et je te contemplais à la fois à ma droite et à ma gauche. Du reste j'ai trouvé à ces chers petits, grâces aux dieux, un bon teint, une voix forte. L'un tenait du pain bien blanc, comme il convient au fils d'un roi, l'autre du pain bis, comme il convient au fils d'un philosophe. Je prie les dieux qu'ils conservent le semeur et les semences, qu'ils gardent avec soin la moisson qui porte des épis si ressemblants. J'ai entendu aussi leurs petites voix si douces, et dans ce joli gazouillement je croyais reconnaître déjà le son limpide et harmonieux de ta voix d'orateur (1). »

Les deux enfants dont Fronton parlait avec cette tendresse de cœur et cette affectation de langage étaient Commode et Antonin, son frère jumeau, qui mourut à l'âge de quatre ans. Commode, plus encore qu'Annius Verus, ressemblait au meilleur des empereurs, et on se prend à regretter cette conformité de visage. On aimerait mieux, quand on sait quelle a été la conduite de Faustine, croire, avec quelques historiens du temps, qu'il était le fils d'un gladiateur. Alors Marc-Aurèle semblerait moins responsable de cet indigne successeur, dont il ne sut pas corriger les cruels instincts. L'empereur était bon, sans doute; mais les temps étaient mauvais. La dégradation des classes aristocratiques avait été prompte et complète depuis que, décimée par la cruelle persécution des premiers césars, elle avait cherché son salut dans l'obéissance et l'avilissement. Les meilleurs princes s'accoutumèrent trop vite à voir mendier leurs faveurs. Ils approchaient volontiers de leurs personnes ceux qui employaient avec eux les formes les plus humbles et se sou-

(1) *Vie de Marc-Aurèle*, c. XX.

(2) L. LXXI, § 2.

(3) *Vie de Marc-Aurèle*, c. XV.

(4) *Voy.* Eckhel, *D. N. V.*, t. VII, p. 58.

(5) César à Fronton : « Par la volonté des dieux, nous croyons retrouver quelque espérance de salut. Les plus fâcheux symptômes ont disparu ; les accès de fièvre ont cessé : il reste pourtant encore quelque maigreur et un peu de toux. Tu devines bien que je te parle là de notre chère petite Faustina, qui nous a donné une vive inquiétude » (*Lettres inédites de Marc-Aurèle et de Fronton*, éd. A. Cassan, t. I, p. 258-259). Peu de temps après avoir écrit cette lettre, où il parle si tendrement de sa fille, Marc-Aurèle la perdit. On a retrouvé au mausolée d'Adrien son inscription funéraire, qui portait : DOMITIA FAVSTINA. M. AVRELII CÆSARIS FILIA. IMP. ANTONINI. P. P. NEPTIS (*Voy.* Mabillon, *Vet. Analecta*, p. 363, et Orel., n° 872).

(1) *Lettres de Fronton et de Marc-Aurèle*, éd. Cassan, t. II, p. 52-54.

vinrent trop tard qu'on ne s'appuie que sur ce qui résiste. Que dire de ce précepteur qui fit brûler dans la fournaise du bain destiné à Commode une peau de mouton, afin que l'odeur fît croire à ce cruel enfant qu'on y avait jeté l'étuviste dont il avait ordonné le supplice, pour le punir de ce que le bain n'était pas assez chaud (1). Commode avait alors douze ans : Marc-Aurèle était absent, occupé de cette guerre des Marcomans pour laquelle nous venons de le voir partir. C'est là son excuse, s'il peut y en avoir une au mauvais choix des maîtres auxquels un père confie l'éducation de son fils.

Quelles étaient les forces militaires dont disposait l'empereur à son arrivée sur le théâtre de la guerre? L'histoire n'en dit rien; mais là encore l'épigraphie vient à son secours et peut combler quelques lacunes. Des trente légions qui composaient la force principale de l'empire et devaient en assurer les frontières, depuis les forêts ou les marécages de la Calédonie jusqu'à la Perse, à peine soumise, en Asie, et jusqu'aux sables du grand désert, en Afrique, nous en trouvons près de la moitié dont la présence au nord de l'Europe pendant le règne de Marc-Aurèle constate une part active dans les pénibles campagnes de ce prince. Parmi ces légions deux furent créées sous son règne, la seconde légion, surnommée *Italica*, et la troisième, à laquelle on avait donné la même appellation, probablement parce qu'elles avaient été toutes deux levées en Italie pour les besoins de la guerre. L'une était en Norique, l'autre en Rhétie, au temps de Dion Cassius (2). C'est probablement de la première légion *adjutrix* que parle Capitolin lorsqu'il nous dit que, sous Marc-Aurèle, Pertinax chargé du commandement de la première légion, délivra la Rhétie et la Norique des ennemis de l'empire (3). Il y a tout lieu de croire en effet que la première *adjutrix* faisait alors partie de l'armée du nord, puisque nous apprenons par une inscription gravée en l'honneur du consul Cesonius Macer Rufinianus qu'étant tribun de cette légion, il reçut de Marc-Aurèle des récompenses militaires (4). Ces distinctions ne peuvent avoir été méritées par l'officier qui les obtint que dans les guerres dont il s'agit, et qui furent seules dirigées par Marc-Aurèle : s'il s'agissait des guerres parthiques, les récompenses auraient été données par L. Verus. Dion place en effet de son temps la première légion *adjutrix* dans la Pannonie inférieure, où un grand nombre d'inscriptions trouvées parmi les ruines romaines éparses dans le pays prouvent sa longue résidence (5). La quatrième légion, qui portait les surnoms de *Flavia felix*, se trouvait aussi dans ces provinces septentrionales, attaquées sur tant de points par les barbares. Une inscription donnée par Steiner et trouvée sur les bords du Rhin rappelle un de ses soldats qui prit part à l'expédition contre les Germains (1), et un autre monument épigraphique cite encore un membre de la légion deux fois récompensé par l'empereur Marc-Antonin dans la guerre qu'il fit en Germanie (2). La cinquième légion, surnommée *Macedonica*, et qui contribua sous Trajan à la soumission de la Dacie, avait continué d'occuper cette nouvelle conquête, de telle sorte que nous pouvons très-probablement la compter au nombre des troupes que Marc-Aurèle avait alors à sa disposition (3). Il en est de même de la huitième légion, *Augusta :* on a trouvé dans le Wurtemberg plusieurs monuments qui prouvent la résidence de cette légion dans le pays jusqu'au règne de Commode (4); elle y était donc sous Marc-Aurèle. La dixième legion *Gemina*, après avoir résidé tour à tour en Espagne et dans la Germanie inférieure, se trouvait dans la Pannonie supérieure sous le règne d'Atonin le Pieux, ainsi que nous l'apprend Ptolémée, d'accord en cela avec l'itinéraire d'Antonin, qui lui donne pour garnison la ville de Vindobona (5). Une inscription rapportée par Gruter prouve qu'elle y était encore au temps de Septime Sévère (6). Ces deux termes extrêmes nous donnent donc pour la dixième, *Gemina*, comme pour la huitème, *Augusta*, la preuve qu'elle s'était trouvée sous Marc-Aurèle au fort de l'action. La onzième légion, *Claudia,* est encore une de celles qui, sans fournir de monuments précis pour l'époque dont nous nous occupons, a cependant de grandes chances en sa

(1) Lampride, *Vie de Commode*, c. I.

(2) L. LV, § 24.

(3) J. Capitolin, *Vie de Pertinax*, c. 2.

(4) C. CAESONIO. C. F. QVIR. MACRO RVFINIANO CONSULARI.... TRIB. LEG. I. ADIUTRIC. DONATO DONIS MILITARIB. A. DIVO. MARCO (Grut, p. 381, 1).

(5) Voy. Borghesi, *Annali dell' Inst.*, 1839, p. 141.

(1) D. M. AVRL. VITALI. MIL. LEG. IIII. FL. STIP. VII. VIXIT AN. XXV. AGENS EXPEDITIONE GERMANIÆ (Codex Inscriptionum Romanarum Rheni, Bearbeitet von Steiner, n° 177).

(2) L. PETRONIO L. F. PVB. SABINO.... DONIS DON. AB. IMP. MARCO ANTONINO. IN. BELLO GERM. BIS. HASTA PVRA ET CORONIS VALLARI ET MVRALI (Murat., p. 730, 1).

(3) M. Borghesi a prouvé dans son mémoire sur Salvius Liberalis que la cinquième légion, *Macedonica*, après avoir assisté au siége de Jérusalem, fut envoyée par Titus pour garder la Mœsie, d'où, suivant Dion (l. LV, ch. 23), elle passa dans la Dacie. Elle y était commandée par Pompeus Falco dans une des guerres daciques de Trajan, et ce chef y obtint les récompenses militaires (*voy.* le *Mém. sur Burbuleius*, Borghesi, p. 24). L'itinéraire d'Antonin la place dans la Mœsie inférieure, fait confirmé par deux inscriptions de Gruter (p. CCCCLXXXI, I, et CCCCXC, 2,)

(4) *Voy.* le *Wurtembergische Jahrbücher*, 1835, I, p. 15, 39, 43, 46, 48, 50, 54, 93 — Cf. Steiner, Cod. Inscr. Rom. Rheni, nos 19, 27, 65, 86, 91, 125, 153, 165, 247, 254, 272, 317, 339, 375, 386, 613, 627, 753. — Cette légion reçut sous le fils de Marc-Aurèle le nom de *Pia*, *fidelis, constans, Commoda*, ainsi que nous l'apprend l'*Inscr.* de Fabretti, p. 665, n° 517.

(5) Ptol. II, c. 15.

(6) On a trouvé à Vienne, en Autriche une inscription consacrée à Jupiter Sérapis pour en obtenir la santé de Septime Sévère et de son fils Caracalla, sous l'invocation de L. QVIRINALIS MAXIMVS TRIB. MIL. LEG. X. GEM. (Gruter, p. XXII, 7). — Cf. une autre inscr. du même recueil, p. LXXIV, 6, qui prouve qu'en l'an de Rome 1002 (de J.-C. 249), sous le règne de Philippe, la dixième légion *Gemina* était encore à Vienne.

faveur quand on veut faire le recensement des corps militaires composant l'armée de Germanie. Elle s'était distinguée dans ces contrées sous Domitien, et une inscription d'Orelli nous l'y montre encore sous Commode (1). Quant à la douzième légion, *Fulminata*, que Marc-Aurèle avait appelée de Cappadoce pour lui faire prendre part à son expédition contre les Quades, nous aurons l'occasion d'y revenir tout à l'heure, à propos d'un des événements de la guerre sur lequel elle aurait eu une grande influence, d'après Xiphilin, l'abréviateur de Dion Cassius. Vient ensuite la treizième légion *Gemina*, qui, après avoir pris part, en Italie, aux guerres civiles dont fut suivie la mort de Néron, occupa la Pannonie. Trajan la conduisit en Dacie (2), où elle paraît être restée jusqu'au temps de Gallien, ayant évidemment sa part d'action dans tous les mouvements militaires opérés sur les rives du Danube. La Pannonie supérieure se trouvait au temps des Antonins occupée par la quatorzième légion, *Gemina Martia Victrix*, dont un légat, nommé L. Urinatius Quintianus, y obtint des récompenses militaires sous le règne du fils de Marc-Aurèle (3). Nous n'avons plus à mentionner que la vingt-deuxième légion, *Primigenia*, qui se trouvait en Germanie, où une quantité d'inscriptions prouveraient son séjour depuis l'an de Rome 931 jusqu'à 985 (4), quand même Spartien ne nous dirait pas qu'elle y était sous Marc-Aurèle, commandée par Didius Julianus (5), puis la trentième légion, *Ulpia Victrix*, dont les inscriptions nous indiquent la résidence sur les bords du Rhin pour l'époque qui nous occupe (6).

A ces légions, qui formaient un ensemble de près de quatre-vingt mille hommes, il faut joindre les troupes auxiliaires, qui devaient doubler ce nombre; car à chaque légion, composée de six mille soldats, nous trouvons joint, en général, un nombre à peu près égal d'auxiliaires, de telle sorte que toute légion soutenue par des cohortes faisant partie des *auxilia* peut être regardée comme un petit corps d'armée, dont l'effectif montait à environ douze mille combattants.

Un diplôme de congé militaire accordé par Marc-Aurèle aux troupes auxiliaires qui se trouvaient en Pannonie après les premiers succès qui signalèrent les commencements de la guerre, d'autres diplomes, datés du règne d'Antonin, et les inscriptions éparses sur le sol nous font connaître une partie des cohortes et des *alæ*, ou corps de cavalerie appelés à la défense de la frontière du nord (1). On y constate la politique suivie constamment par Rome, qui, après avoir soumis les plus belles contrées du monde alors connu, opposait les unes aux autres les forces qu'elle empruntait aux nations subjuguées, de la même manière que quelques États modernes, composés de nationalités différentes, envoient les Italiens en Allemagne, les Hongrois en Vénétie, les Tartares en Livonie ou les Finlandais en Crimée.

Nous avons déjà dit combien peu nous connaissons l'ordre des événements qui se passèrent en Allemagne pendant plusieurs années. La guerre se poursuivit avec des chances diverses, et plus d'une fois les Marcomans virent fuir les Romains. Une fois même ils les poursuivirent jusque dans Aquilée, qui eût été prise sans le courage et l'habileté déployés par la garnison. L'armée romaine se trouvait alors affaiblie et découragée : affaiblie par cette peste d'Orient qui n'avait cessé d'exercer ses ravages depuis la fin de la guerre parthique; découragée par l'insuccès. C'est alors probablement que Marc-Aurèle créa deux légions nouvelles, la seconde et la troisième *italiques*, qui auraient été composées d'éléments bien hétérogènes, s'il faut croire les historiens lorsqu'ils nous disent qu'on fut obligé d'enrôler des gardes de police, des gladiateurs, des exilés et jusqu'à des esclaves. L'épuisement du trésor public, occasionné probablement par les distributions gratuites qu'avait amenées une longue disette, força l'empereur à des sacrifices personnels qu'il consentit sans regret. Il donna l'ordre de vendre aux enchères, dans le Forum de Trajan, les ornements impériaux, les coupes d'or ou de cristal, les vases murrhins, les vêtements de soie, les joyaux qu'il avait trouvés dans le trésor particulier d'Adrien. Cette vente dura deux mois, dit Jules Capitolin, et remplit de nouveau le trésor. Désormais Marc-Aurèle pouvait reprendre l'offensive : il en était temps. Les Germains qui habitaient les bords du Rhin s'étaient joints aux riverains du Danube; toutes les dissensions, si fréquentes entre ces petits États barbares, étaient oubliées. Jamais peut-être la résistance de ces peuplades à la bravoure et à la

(1) Neuf inscriptions sur marbre et plusieurs terres cuites recueillies par Steiner, dans ses inscriptions rhénanes, prouvent un long séjour de la onzième légion, *Claudia*, dans ces contrées. Aucun de ces monuments épigraphiques ne porte de date consulaire. Cependant un d'eux, où l'on lit M. APRONIVS M. F. VAVIVS. SEG....... M. S. M. AV. CO. AVG. MILES. LEG. C. P. F. paraît à M. Borghesi devoir être expliqué ainsi : M. Apronius, etc., *qui* M*ilitavit sub* M*arco* A*vrelio* CO*modo* AV*gusto* (*voy.* Borghesi, *Iscrizioni del Reno*, Ann. dell' Istit. di Archeol., 1839, p. 155-156).

(2) Voy. Gruter, 329, I.

(3) Voy. Grut. MXXIX, et Maffei, *Mus. Veron*, p. CXIII, VI.

(4) Voy. Steiner, Cod. Inscr. Rom. Rheni. La vingt-deuxième légion avait son quartier général à Mayence, où ont été trouvées un grand nombre d'inscriptions qui la relatent.

(5) Spartien, *Vie de Didius Julianus*, C. I.

(6) Voy. Steiner l. l, qui a recueilli vingt-six inscriptions, parmi lesquelles celles qui sont de date certaine sont de l'an 935 à 992 ; la plus grande partie de ces monuments a été trouvée dans la province de Clèves et à Cologne.

(1) Voy. Steiner. *Codex Inscr. Rom. Rheni*, passim. — *Dacien aus den Ueberresten des Klassischen Alterthums*, par le D. Neigebaur. — Voy. encore le Diplôme militaire inséré sous le nº XXIII des *Diplomi Imperiali* de Cardinali ; les diplômes IX, X, XI et XII publiés par Arneth, Vienne, 1853; et celui qui a été publié par M. Henzen : *Diplomi militari degl' Imperatori Trajano ed Antonino Pio*, *Roma*, 1855, in-4º, p. 11 et suiv.

discipline des Romains n'avait été plus opiniâtre. On trouvait des femmes tout armées parmi les morts tombés sur le champ de bataille; l'hiver même ne pouvait arrêter l'ardeur des deux partis. Dion Cassius nous a laissé le récit d'une sanglante action entre les Romains et les Iazyges, dont la scène fut le lit glacé du Danube. Habitués à leurs rudes saisons, les troupes barbares supposaient que les Romains ne sauraient résister sur cette surface polie, où chaque mouvement imprévu exposait à une chute. Aussi leur attaque avait-elle encore été plus impétueuse que de coutume. Ils se croyaient sûrs de la victoire, et l'auraient remportée complète en effet si les légionnaires n'eussent eu l'idée de poser sur la glace leur bouclier. Appuyant le pied sur cette surface solide, ils ne craignaient plus de s'attacher à l'ennemi, de l'attirer à eux, de le renverser, sauf à tomber avec lui; car ils étaient bien armés, et dans ce combat corps à corps ils reprirent leur supériorité habituelle. Les Iazyges furent vaincus, après avoir éprouvé de grandes pertes (1). Pertinax, légat de la première légion *adjutrix*, Pompeianus, auquel Marc-Aurèle avait donné en mariage sa fille Lucile, veuve de L. Verus, reprirent plusieurs des provinces danubiennes. L'empereur donnait l'exemple de la longanimité, de la persistance et de ce froid courage qui consiste plus encore à braver les rigueurs du climat ou les ennuis d'une longue campagne qu'à défier les périls du combat. Juste avec les soldats, il les récompensait quand ils l'avaient mérité, mais n'accordait rien à leurs exigences. Nous avons plusieurs exemples sous le règne de Marc-Aurèle d'une récompense nouvelle accordée par ce prince aux consulaires ayant obtenu les succès qui à une époque antérieure leur aurait valu les ornements du triomphe, *ornamenta triomphalia*. Ce sont des décrets du sénat par lesquels ce corps de l'État, sur la proposition de l'empereur, vote une ou plusieurs statues dans le Forum de Trajan ou dans quelqu'un des temples de Rome au chef qui s'est distingué par sa conduite ou qui est mort sur le champ de bataille. Ainsi, Dion nous apprend que Vindex, préfet du prétoire, ayant succombé dans un combat où les Marcomans furent vainqueurs, l'empereur lui fit ériger trois statues; et une inscription en l'honneur de Bassæus Rufus, qui avait succédé à Vindex comme préfet prétorien, nous fait connaître qu'en récompense de sa conduite dans la guerre contre les Germains et les Sarmates le sénat lui a également décrété, par l'ordre de Marc-Aurèle, trois statues, l'une, dorée, au Forum de Trajan, l'autre, avec la toge, dans le temple d'Antonin, la troisième, avec la cuirasse, dans le temple de Mars Vengeur (2). Il ne faut pas supposer toutefois que Marc-Aurèle soit l'auteur du changement qui

(1) Dion Cassius, l. LXXI, p 7.

(2) *Voy.* Kellermann, *Vigiles*, n° 42, et Borghesi, *Iscrizioni di Fuligno*, Ann. de l'Instit. Archéol., 1846, p. 347.

remplaça par l'érection d'une ou plusieurs statues la haute récompense qui consistait à accorder à un général les ornements du triomphe. Les derniers exemples des *ornamenta triomphalia* que peut offrir l'épigraphie datent du règne de Trajan. On pourrait supposer, il est vrai, que le manque d'expéditions militaires pendant les longs règnes d'Adrien et d'Antonin le pieux, qui ne reçurent chacun qu'une fois la salutation impériale par laquelle les légions romaines célébraient leurs victoires en les rapportant à la personne de l'empereur, est la cause pour laquelle les monuments épigraphiques datés de ces règnes pacifiques ne font pas mention de la haute récompense instituée pour les généraux vainqueurs, alors que les empereurs seuls avaient le droit de monter en triomphateurs au capitole. Toutefois, il paraît plus naturel, ainsi que l'avait déjà fait Boulenger et que Borghesi le confirme, d'attribuer la suppression des ornements triomphaux comme récompense spéciale des généraux à l'usage qui en fut accordé généralement à tous les consuls. Restera maintenant à déterminer quelle fut l'époque où, ainsi que le dit Asconius, la toge brodée de palmes était devenue le vêtement du consul pendant la paix comme celui du triomphateur après la victoire (1). Ce qu'il y a de certain à cet égard, c'est que du temps de Juvénal, et par conséquent au plus tard sous Adrien, ainsi que nous le voyons par la dixième satire du poëte, les consuls avaient déjà la *toga picta*, la couronne d'or, et le sceptre surmonté de l'aigle éployée, pour présider aux jeux du cirque (2). C'étaient bien là les insignes qui n'avaient longtemps été pris qu'à l'heure du triomphe, et il est probable qu'en les accordant ainsi à la grande magistrature curule les empereurs les remplacèrent par d'autres récompenses, purement militaires, telles qu'étaient la *statua armata* ou *loricata* dont nous voyons plusieurs exemples dans les inscriptions du règne de Marc-Aurèle.

A peine la guerre des Iazyges était-elle terminée par la bataille livrée sur le lit glacé du Danube, que l'empereur entreprit une autre expédition contre les Quades, dans laquelle, ainsi que le veut Xiphilin, les Romains furent visiblement protégés par la grâce divine. On était alors en l'an de J.-C. 174 (de Rome 927); les chaleurs de l'été avaient rapidement succédé à un long hiver, et les Romains, engagés dans l'intérieur du pays, se trouvaient acculés, après des marches fatigantes, dans une impasse où ils se virent tout à coup enveloppés par l'armée ennemie tout entière. Accablés de chaleur, dévorés par la soif et brûlés par le soleil, les soldats romains recevaient, sans avoir la force de les rendre, les coups de l'ennemi, et ils auraient péri

(1) Iste habitus (palmatæ vestis) ut in pace consulis est, sic in victoria triumphantis (Ascon., *De Grat. act. post consul.*)

(2) *Voy.* Juvénal, Sat. X, 36-43.

jusqu'au dernier si on n'eût vu tout à coup les nuées s'assembler, se condenser et verser sur les légions une pluie abondante. Tandis que les soldats, rafraîchis par la bienfaisante ondée, tendent leurs boucliers et leurs casques pour recevoir l'eau du ciel et apaiser leur soif ardente, les ennemis les attaquent avec une nouvelle fureur, et le danger eût été plus pressant que jamais si la foudre et la grêle tombant sur les Quades ne les eussent mis en complète déroute, de telle sorte que l'orage, qui rafraîchissait les Romains et leur donnait une vigueur nouvelle, brûlait leurs ennemis des feux du ciel et les forçait à fuir ou à se réfugier humbles, et désarmés, dans le camp des légionnaires. Cette victoire valut à l'empereur la soumission partielle du pays et sa septième salutation impériale. Tel est le récit de Dion Cassius, qui attribue le prodige à un magicien de l'Égypte attaché à l'armée de Marc-Aurèle, et dont les puissantes incantations surent évoquer l'eau et la foudre par l'intervention des dieux de l'Olympe. En effet, la colonne Antonine représente, dans cette longue histoire des campagnes de l'empereur qui s'y déroule sculptée sur le marbre, un Jupiter *Pluvius*, gigantesque figure dont les bras étendus, les cheveux et la barbe ruissellent d'une eau que les Romains s'empressent de recueillir, tandis que les barbares sont frappés et renversés par le tonnerre. Quant à Xiphilin, l'abréviateur de Dion, il attribue le miracle aux prières des chrétiens dont se trouvait composée une légion tout entière venue de Mélitène en Asie, et qui, en récompense du secours céleste qu'elle avait imploré pour l'armée romaine, reçut de Marc-Aurèle le surnom de fulminante (κεραυνοβόλος) (1). Il ne peut s'agir ici que de la douzième légion, qui après avoir pris part au siége de Jérusalem sous Vespasien avait été envoyée en garnison à Mélitène, sur les bords de l'Euphrate, où elle resta longtemps et d'où elle ne fut probablement rappelée que momentanément en Europe, si elle le fut, pour les besoins de la guerre du Danube (2). Mais en tous cas, et bien que le récit de Xiphilin ait été célébré par saint Apollinaire, par Tertullien, par Eusèbe, par saint Jérôme, par saint Grégoire, pa[r] la chronique d'Alexandrie et par tous ceux qu[i] depuis ont suivi ces autorités ecclésiastiques, i[l] faut bien reconnaître que le danger couru par l'armée romaine chez les Quades et la manièr[e] dont elle en fut délivrée n'ont eu aucune influence sur le surnom donné à la douzième légion. Déjà une inscription rapportée par Gruter nous avait prouvé que dès le temps de Nerv[a] ce corps militaire portait l'appellation auque[l] Xiphilin donne une origine si miraculeuse (1). Depuis lors on a trouvé gravé sur le piédesta[l] de la statue de Memnon en Égypte le nom d'u[n] centurion de cette même légion (2), et une autr[e] inscription trouvée dans la même contrée nou[s] cite un *Aulus Instuleius Tenax primipilari[s] leg. XII Fulminatæ* (3). Ce dernier monumen[t] épigraphique est daté de la onzième année d[u] règne de Néron, au XVI des kalendes d'avril nous acquérons donc ainsi la preuve qu'u[n] siècle avant le règne de Marc-Aurèle la douzièm[e] légion était déjà en possession du surnom d[e] *Fulminata*, et non pas de *Fulminatrix*, ains[i] qu'on avait expliqué les abréviations avant d'a[voir] rencontré le mot écrit tout entier. Ce dernier fait a été confirmé par la récente découverte à Tarquinies, d'une base de statue consacrée [à] P. Tullius Varron, consul qui vécut au temps d[e] Trajan, et qui s'intitule légat de la douzièm[e] légion *Fulminata* : LEG*atus* LEG*ionis* XII FVLMINATÆ (4).

(1) Voy. Dion, L. LXXI, § 8-11.

(2) Voy. sur les exploits de la douzième légion au siége de Jérusalem, ainsi que sur son envoi à Mélitène, Joseph., *Bell, Jud.*, VII, 1, 3. Une monnaie frappée sous Adrien à Césaree de Cappadoce et une autre monnaie, frappée à Ancyre sous Antonin le Pieux, mentionnent toutes deux la douzième légion, et nous apprennent ainsi que pendant le règne de ces princes, elle n'avait pas quitté l'Asie (Sestini, *Lettere*, etc., VI, 71, 72). Ce serait donc sous le règne de Marc-Aurèle que ce prince aurait appelé à la défense des frontières du nord une des légions destinées à protéger l'Orient, alors pacifié, et cette légion serait retournée plus tard dans son ancienne garnison, où nous la retrouvons sous Alexandre Sevère (Dion Cassius, LV, 23). M. Grotefond va jusqu'à ne pas admettre le témoignage de Xiphilin sur la présence en Pannonie de la légion *Fulminata*, et suppose qu'elle n'avait pas quitté l'Asie. Le récit de l'abréviateur de Dion ne serait d'après lui qu'une fable (voy. *Geschichte der einzelnen rom. Legionen in der Kaiserzeit*, dans *Pauly's Realencycl.*, IV, 868-901).

Traités faits et rompus, paix partielles, nou[velles] attaques occupaient et retenaient Marc-Aurèle dans la Pannonie, lorsqu'il apprit tout [à] coup qu'un chef habile, dans lequel il avait eu l[a] plus grande confiance pour la conduite des af[faires] d'Orient, venait de prendre le titre d'au[guste] et de faire soulever toutes les provinces d[e] son gouvernement. Ce chef était Avidius Cassius descendant du meurtrier de César, et dont le[s] vieilles traditions républicaines n'avaient pa[s] résisté à l'attrait du rang suprême (5). C'étai[t] du reste un général habile, et nous avons vu qu[e] les victoires parthiques qui avaient signalé l[e] commencement du règne de Marc-Aurèle lu[i] étaient dues en partie : « Le tribun envoyé ici « lui écrivait alors Fronton, vient d'apporte[r] « les lettres couronnées de lauriers, et il [a] « été partout le panégyriste empressé de te[s] « opérations, de ton habileté, de ta vigilance « J'ai obtenu de lui les récits les plus intéres-

(1) Q. PETRONIVS. C. F. PVB. MODESTVS *primi pilus* LEG. XII. FVLM. Voy. Grut., CXCIII, 3. Cf. Kellermann *Vig. Rom. Lat.*, p. 36.

(2) Letronne, *Statue de Memnon*, 149.

(3) Hamilton, *Ægypt.*, p. 173. — Letronne, l. c. p. 119

(4) Kellermann, *Vig.*, n° 243, et *Bull. de l'Inst. Archéol.* 1830, p. 198.

(5) C'est Vulcatius Gallicanus qui fait d'Avidius Cassius un descendant du complice de Brutus. Dion Cassius, au lieu de le rattacher ainsi à l'une des plus anciennes familles de Rome, dit qu'il était né en Syrie, où il avait eu pour père un certain Héliodore, qui d'habile rhéteur était devenu préfet de l'Égypte (l. LXXI, § 22).

« sants de tes marches, de ta fermeté dans le « commandement, de la discipline rétablie « sur l'ancien pied, de ta valeur dans l'action, « de la sûreté et de la promptitude de ton coup « d'œil (1) ». Ces brillantes qualités cachaient-elles déjà, au commencement du règne de Marc-Aurèle, l'ambition du pouvoir à tout prix? On serait tenté de le croire en lisant dans Vulcatius Gallicanus une lettre de Verus par laquelle il engage son collègue à ne pas laisser à la tête des armées un homme dont les desseins secrets peuvent être dangereux pour la paix publique ou pour la famille de l'empereur. Marc-Aurèle, dans sa réponse, donne une nouvelle preuve de ce renoncement aux intérêts personnels, de ce détachement des affections les plus légitimes que se proposait le stoïcisme épuré par la doctrine d'Épictète, comme le but final de la philosophie. « J'ai lu, dit-il, la lettre par laquelle « vous me manifestez des craintes qui ne sau- « raient convenir à un empereur ni à un gouver- « nement tel que le nôtre. Si les dieux destinent « l'empire à Cassius, nous ne pouvons nous op- « poser à leur volonté : jamais prince, ainsi « que le disait votre aïeul, n'a fait périr son « successeur. Si son règne n'est pas écrit dans « le ciel, les tentatives qu'il pourrait faire se- « raient sa perte... Pourquoi nous priver, sur de « simples soupçons, d'un excellent général néces- « saire à la république. Sa mort, dites-vous, as- « surerait la sécurité de mes enfants : ah! pé- « rissent les enfants de Marc-Aurèle si Cassius « mérite plus qu'eux d'être aimé, si plus qu'eux « il doit faire le bonheur du peuple (2). » Non-seulement l'empereur repoussait ainsi les soupçons de Verus, mais après la guerre Parthique, il confia à Avidius Cassius le commandement supérieur des forces romaines en Orient, en lui conservant la légation de Syrie, poste dans lequel ce général se montra pendant plusieurs années dévoué aux intérêts de l'empire et fidèle à la personne de l'empereur. Une révolte qui avait éclaté en Égypte fut apaisée par lui (3), et Dion nous apprend qu'il avait guidé jusque dans l'Arabie l'aigle des légions romaines. Dut-il à la fatale inspiration de Faustine, comme le pense Dion Cassius, le projet de s'emparer du trône, ou la fausse nouvelle de la mort de Marc-Aurèle lui inspira-t-elle l'ambition de se porter héritier de l'empire? Le fait est qu'il fut acclamé par les légions qu'il commandait et soutenu dans sa révolte par une partie des provinces orientales. Marc-Aurèle a sincèrement voulu le bonheur de ses sujets; mais a-t-il toujours réalisé les conceptions de sa philosophie? il est permis d'en douter. Les agents qu'il employa ne se sont pas toujours montrés dignes de le comprendre. Son indulgence même pour les coupables et sa répugnance à sévir ont laissé trop longtemps à la tête des provinces des chefs avides, qui les traitaient en pays conquis. Il serait injuste sans doute de s'en rapporter aux appréciations d'un rival; cependant, les historiens nous représentent Avidius Cassius comme un homme qui tout en combattant Marc-Aurèle n'avait jamais parlé de lui qu'avec justice et modération; or il disait de l'empereur : « Marc-Aurèle est sans doute un homme de bien; mais pour faire louer sa clémence il accorde l'impunité à ceux dont il blâme la conduite. Où est Caton? Où sont les vertus de nos ancêtres? Elles ont disparu depuis longtemps, et on ne songe guère à les faire revivre. Marc-Aurèle fait son métier de philosophe, disserte sur la clémence, sur la nature de l'âme, sur le juste et l'injuste; mais que sent-il pour la patrie? Que dire de ceux qu'il envoie gouverner les provinces? Faut-il les appeler proconsuls et gouverneurs, ces hommes qui croient que de tels postes leur sont confiés par le sénat ou l'empereur pour qu'ils y vivent dans la débauche et s'y gorgent de richesses? On connaît le préfet du prétoire de notre empereur philosophe : c'était un mendiant trois jours avant sa nomination; tout à coup il fut riche. Comment, je le demande, si ce n'est en dévorant les provinces et l'État (1)? » Tout en faisant la part de l'exagération dans ces récriminations inspirées sans doute par le désir de justifier son usurpation, on ne peut admettre que Cassius ait entièrement calomnié le gouvernement de Marc-Aurèle. La profonde corruption des classes élevées demandait plus de sévérité que de clémence, et les guerres ou les rébellions qui occupèrent constamment le règne du meilleur des Antonins indiquent un malaise dont il faut chercher la cause dans son entourage. Jamais en effet il n'eut la force d'en réprimer les funestes penchants, à ce point qu'il devait faire rendre les honneurs divins à une épouse qui déshonorait son nom et laisser pour successeur le plus cruel des tyrans.

La nouvelle de la révolte d'Avidius Cassius

(1) *Frontonis Epistolæ ad amicos*, éd. Cassan, t. II, p. 242-245.

(2) Vulcat. Gallic., *Vie d'Avid. Cassius*, c. II.

(3) Une partie de la population nomade de l'Égypte avait été soulevée, à ce que nous apprend Dion, par les efforts d'un prêtre du pays et d'un autre chef, nommé Isidore. Ayant revêtu des habits de femme, ils s'étaient introduits auprès d'un centurion romain, sous prétexte de traiter de la rançon de quelques prisonniers, avaient tué cet officier et dévoré ses entrailles dans un horrible festin où ils s'étaient engagés à combattre Rome par les serments les plus solennels. Isidore avait un grand talent militaire; il remporta de grands avantages sur les Romains, et était sur le point de s'emparer d'Alexandrie lorsque Cassius vint de Syrie s'opposer à ses progrès. Il n'osa pas tout d'abord hasarder le combat contre des ennemis nombreux et dont le désespoir doublait le courage; mais il sut, par d'habiles intrigues, jeter parmi eux la division et ruiner en peu de temps cette ligue formidable (Dion, l. LXXI, § 4). La place assignée au récit de la révolte des Bucoles (c'est ainsi qu'on appelait ces hordes de pasteurs) par Capitolin et Dion Cassius a engagé Tillemont à assigner à cet événement la date de l'an de J.-C. 170, de Rome 923), alors que Marc-Aurèle venait de retourner en Allemagne, après avoir accompagné à Rome le corps de L. Verus (Tillemont, *Hist. des Emp.*, t. II, p. 366).

(1) Vulcat. Gallican., *Vie d'Avid. Cassius*, c. XIII.

avait causé à Rome les plus vives inquiétudes. Marc-Aurèle était au fond de la Pannonie : on craignait la prompte arrivée d'un prétendant connu par sa sévérité, et les sénateurs se voyaient déjà proscrivant, à regret sans doute, mais conformément à leurs habitudes, le prince déchu pour acclamer le vainqueur. L'épée d'un légionnaire leur épargna cette nécessité, à laquelle on était toujours sûr de les voir obéir. Avidius, qui après avoir soumis l'Égypte, la Syrie et une partie de l'Asie antérieure, avait trouvé de la résistance dans la Cappadoce, commandée par Martius Verus, et dans la Bithynie, qui avait pour légat Claude Albin, fut tué par un centurion de sa propre armée, et sa mort mit fin à la révolte. Marc-Aurèle de retour à Rome n'aurait eu qu'à punir ceux qui s'étaient laissé détourner de leur devoir, si son cœur, alors comme toujours, ne lui avait conseillé la clémence. Déjà, dans la proclamation qu'il avait adressée à ses soldats, il avait amèrement déploré la nécessité de soutenir une guerre civile et de tourner ses armes contre son peuple. Sa plus grande crainte était, disait-il, que Cassius, soit honte ou remords, mît fin à sa vie ou ne tombât sous les coups de quelque sujet loyal. Son plus grand désir, c'était d'accorder un pardon absolu, et ce qu'il disait là était le fond de sa pensée. Quand on lui apporta la tête de Cassius, il rejeta avec horreur la sanglante offrande, et refusa d'admettre les meurtriers en sa présence : « Qu'on ne verse pas de sang, écrivait-il au sénat à l'occasion du procès intenté aux complices d'Avidius ; que les déportés soient rappelés ; que ceux dont les biens ont été confisqués les recouvrent. Plût aux dieux que je pusse rappeler aussi ceux qui sont dans le tombeau : rien n'est moins digne d'un souverain que de venger ses injures personnelles. Vous accorderez donc un plein pardon aux fils d'Avidius Cassius, à son gendre, à sa femme. Et pourquoi parler de pardon ? ils ne sont pas criminels. Qu'ils vivent en sécurité, dans la tranquille possession de leur patrimoine ; qu'ils soient riches et libres d'aller où ils voudront : qu'ils portent en tout pays des témoignagnes de ma bonté, des preuves de la vôtre. Mais pardonner aux femmes ou aux enfants de ceux que la mort a frappés, Pères conscrits, est-ce là de la clémence ? Je demande encore que les complices d'Avidius qui appartiendraient à l'ordre du sénat ou des chevaliers soient à l'abri de la mort, de la confiscation, de la crainte, de la haine, de l'injure. Ménagez cette gloire à mon règne qu'à l'occasion d'une révolte où il s'agissait du trône, la mort n'ait frappé les rebelles que sur le champ de bataille (1). » Marc-Aurèle fut obéi dans son désir de clémence, et l'on rapporte que Martius Verus, qui se trouvait en Syrie, ayant pris possession de toute la correspondance de Cassius, la jeta au feu en disant qu'il croyait répondre ainsi au vœu de l'empereur. D'autres prétendent que ce fut Marc-Aurèle qui brûla ces lettres sans les ouvrir (1).

(1) Vulcatius Gallicanus, *Vie d'Avid. Cassius*, c. XII.

Tertullien a remarqué que pas un chrétien n'avait pris part à la révolte de Cassius. « Car, dit-il à ce propos, un chrétien n'est l'ennemi de personne et moins encore de son souverain : sachant que c'est de Dieu qu'il tient sa puissance, il se croit obligé de l'aimer, de l'honorer, de souhaiter sa conservation et celle de l'État (2). » Comment se fait-il donc que Marc-Aurèle, si indulgent pour des coupables, se soit montré s implacable pour ces chrétiens, auxquels il aurait dû tendre la main comme à des frères, en retrouvant dans leur morale divine des préceptes plus sublimes encore que ceux de la plus pur morale du stoïcisme ? La seule explication possible à ce contraste est l'inquiétude que faisai naître dans l'esprit des chefs de l'empire la diffusion rapide du christianisme, diffusion don les fouilles continuées depuis quelques année dans les catacombes confirment l'action sur la société romaine, bien que cette action ait ét niée ou affaiblie par ceux qui croyaient à l'exagération des écrivains ecclésiastiques, avant qu les monuments ne se fussent montrés d'accor avec eux. C'est à l'époque même dont nou nous occupons, c'est-à-dire au siècle des Antonins, que l'auteur de l'épître à Diognète parle du culte des chrétiens comme répandu dans le monde (3) ; que saint Justin affirme qu'il n'y a pas un coin de la terre, même chez les peuples barbares, où l'on ne prie au nom de Jésus-Christ mort sur la croix (4) ; que saint Irénée croit à l'expansion de l'Église sur toute la terre (5) ; que Tertullien dit : « Nous ne sommes que d'hier, et déjà nous peuplons votre empire, vos villes, vos armées (6)... » : paroles inspirées sans doute par le pressentiment d'un avenir prochain, et qu'il ne faut peut-être pas prendre à la lettre, mais qui prouvent toutefois l'élan des populations vers une lumière plus pure que celle dont les reflets douteux éclairaient à peine le monde païen. D'ailleurs, et dès les premières années du second siècle, Pline n'écrit-il pas à Trajan, en le consultant sur les procès que l'on fait aux chrétiens : « L'affaire m'a paru digne de vos réflexions, par la multitude de ceux qui sont enveloppés dans ce péril : car un très-grand nombre de personnes de tout âge, de tout ordre, de tout sexe sont et seront tous les jours impliqués dans cette accusation (7). »

Nous avons trouvé des preuves nouvelles de cette vaillante aspiration depuis que les cryptes du cimetière de Saint-Calixte, ouvertes sous la direction habile du chevalier de Rossi, ont donné accès aux parties les plus anciennes de la Rome

(1) Voy. Dion, l. LXXI, c. 29. — Amm. Marc., L. XXI.
(2) Tertull, *Ad Scap.*, c. III, ap. 35.
(3) Ch. VI. Œuvres de saint Justin, éd. Otto, t. II, p. 482.
(4) *Dial. av. Tryph.*, § 17, t. II, p. 38, sqq.
(5) *Advers. Hæres.*, III, 4, 2.
(6) *Apolog.*, ch. XXXVII.
(7) *Epist.*, l. X, lettre 97.

souterraine. Le style des peintures et de l'ornementation, le choix des matériaux, les inscriptions, la paléographie ont guidé le savant archéologue par les soins duquel s'est opérée cette résurrection historique (1). Il a pu assigner ainsi un ordre chronologique aux galeries sans nombre où les chrétiens plaçaient leurs morts sous l'invocation des martyrs, et démontrer la diffusion de la foi à Rome vers la fin du second siècle de notre ère. Quelques historiens modernes supposent trop facilement que les empereurs qui se sont trouvés en face du christianisme naissant n'eurent que du dédain pour les dogmes nouveaux. Sans doute la religion païenne ne se crut pas d'abord sérieusement menacée, et le pouvoir s'alarmait peu d'un mouvement qui n'agitait encore les esprits que dans les classes infimes de la société. Cependant l'antagonisme se révéla plus promptement qu'on ne le suppose. Rome n'avait jamais eu la tolérance qu'on lui a souvent prêtée pour ce qu'elle appelait les superstitions étrangères. Elle admit les dieux des nations vaincues au droit de cité; mais il fallait que ces dieux, satisfaits d'occuper une petite place dans le Panthéon romain, se contentassent d'encens et de prières. Toute tendance religieuse qui se montrait exclusive et ne s'inscrivait pas ouvertement pour prendre rang dans le polythéisme de l'État était poursuivie par toutes les rigueurs de la loi romaine.

Déjà, au temps de la république, le consul Posthumius disait au sénat : « Combien de fois, au temps de nos pères et de nos aïeux, les magistrats n'ont-ils pas été chargés d'interdire les cultes étrangers, de chasser les prêtres ou les devins, de brûler les livres prophétiques, d'abolir tout rit, tout sacrifice qui s'écartait de la discipline romaine (2)! » C'est ainsi que sous le règne de Claude les Juifs étaient chassés de Rome (3), que dans la Bretagne et dans les Gaules le druidisme fut persécuté par cet empereur, alors que sous tout autre rapport il se montrait si favorable aux Gaulois. Les druides en effet, caste sacerdotale et politique, voulaient commander non-seulement à la foi mais aux actes : ils se regardaient comme les interprètes de la loi divine, et imposaient en son nom la loi humaine à leurs sectateurs. Les Romains abattirent leurs autels, abolirent leur culte, les poursuivirent le fer à la main jusque dans les forêts de la Bretagne et les îles sauvages de la mer d'Irlande (4). Les noms de Claude et de la Bretagne nous ramènent à l'une des premières chrétiennes qui aient excité les soupçons d'un gouvernement jaloux. Tacite nous apprend que Pomponia Græcina, matrone de haute naissance, femme d'Aulus Plautius, qui sous Claude avait mérité l'ovation comme conquérant de la Bretagne, fut accusée pendant le règne de Néron de se livrer à des superstitions étrangères, *superstitionis externæ rea.* Le jugement de l'affaire fut remis entre les mains du mari, qui après avoir, selon l'ancienne coutume, instruit en présence des parents ce procès, d'où dépendait, ajoute Tacite, l'honneur et la vie de sa femme, la déclara innocente. Depuis cette époque elle vécut dans la retraite; pendant quarante ans elle ne porta que des habits de deuil, et s'éloigna des plaisirs, quoiqu'elle fût recherchée et honorée (1). Cette vie d'abnégation, cette solitude volontaire au milieu de la capitale du monde, cet abandon de toute vanité dans les soins de sa personne ont fait supposer que Græcina était chrétienne (2), convertie sans doute par quelqu'une de ces esclaves d'Orient qui avaient entendu la parole des apôtres et s'étaient pénétrées de cette religion d'amour et de charité dont la morale parle si haut au cœur tendre et dévoué de la femme.

Dès le temps de Domitien nous savons par Eusèbe qu'une idée vague des dogmes du christianisme et du judaïsme, alors confondus par les Romains, préoccupait le chef de l'État (3). Ce règne glorieux qu'on attendait, cet avénement d'un Messie qui devait régner sur la Jérusalem éternelle, faisait craindre que les nouveaux prosélytes ne cherchassent un changement de dynastie; et cependant le successeur de saint Pierre pouvait alors répondre avec vérité que son royaume n'était pas de ce monde. Sous Trajan les mêmes appréhensions se renouvelèrent (4). Les confréries, les sociétés secrètes étaient surveillées avec soin ou dissoutes; le refus de sacrifier à l'empereur semblait confirmer ces aspirations vers un changement de pouvoir contre lequel protestait encore saint Justin au temps des Antonins : « Si vous entendez dire que nous attendons un royaume, écrit-il, et que vous supposiez qu'il s'agit d'un royaume terrestre, vous êtes dans l'erreur : nous n'attendons que le royaume de Dieu (5). »

Cependant, chaque jour la prédication ou l'exemple faisaient des prosélytes au nom du Christ. Cette morale, si consolante pour les misères de la vie, qui pénétrait tout d'abord dans la partie souffrante de la société, puis remontait jusque dans les classes élevées, a eu, nous le croyons, une influence marquée sur les princes, alors même qu'ils redoutaient le christianisme et le combattaient par la violence. Des maximes étranges pour le monde ancien circulaient de toutes parts : l'esclavage n'était plus de droit commun; la pauvreté était mise en relief; l'égalité, principe inconnu jusque alors, se trouvait proclamé par la religion nouvelle. Il a dû se passer

(1) Voy. ma lettre à M. J. de Witte sur les fouilles dans les catacombes de Rome, *Athenæum français*, 1854, p. 662-663.
(2) Tite-Live, L. XXXIX, 16.
(3) Suétone, *Vie de Claude*, c. XXX.
(4) Tacite, *Ann.*, l. XIV, 29 et suiv.

(1) Tacite, *Annal.*, l. XIII, 32.
(2) Cf. Baronius (Ann. Eccl., ad annum III Neronis). De Sanctis, *Del Sepolcro dei Plauzi*; Ravenne, 1784, p. 6.
(3) Eusèbe, *Hist. Eccl.*, III, 20.
(4) Id., *ibid.*, III, 32.
(5) *Apolog.*, I, § 11. Vol. I, p. 158, éd. Otto.

à cette époque un fait analogue à celui que nous avons vu de nos jours. On croyait à une expansion de théories sociales dangereuses pour le salut de l'État, subversives de tout ce qui avait existé jusque alors. On était décidé à les repousser à tout prix; mais on comprenait qu'il fallait faire quelque chose pour ces classes jusque alors déshéritées, chez lesquelles se développait rapidement l'espoir d'un meilleur avenir. On ne pouvait croire à l'abnégation qui ne leur faisait espérer cet avenir que dans une patrie céleste. On les prenait pour des mécontents, et sans se l'avouer on comptait avec eux. De là ces maximes plus humaines, cet adoucissement dans les mœurs publiques, cette législation moins rude qui signalent l'avénement du second siècle. La philosophie du portique, répudiant ce qu'elle avait d'austère et de personnel, en arrivait sous Marc-Aurèle jusqu'à une charité presque chrétienne. Les chrétiens eux-mêmes semblent avoir eu conscience du bien qu'ils faisaient à la société païenne par laquelle ils étaient persécutés avec tant d'aveuglement : « Nous pourrions, dit saint Justin, s'adressant à Antonin et à Marc-Aurèle, vous citer beaucoup de personnes parmi les vôtres qui ont renoncé à leurs violences et à leur tyrannie depuis qu'elles ont pu connaître toute la patience et la force d'âme des chrétiens dont elles se sont trouvées rapprochées par le hasard ou des relations d'affaires (1). »

Malheureusement Marc-Aurèle, dont les écrits offrent des préceptes moraux qu'on croirait inspirés par un esprit évangélique, ne vit jamais dans le christianisme que la doctrine d'une secte opiniâtre qui rêvait le renversement de l'État. Ce reproche d'opiniâtreté est l'un de ceux que l'on rencontre le plus fréquemment formulé par les païens contre les prosélytes de la foi chrétienne. Pline, dans sa lettre à Trajan, insiste pour punir leur obstination inflexible, *pervicaciam certe et inflexibilem obstinationem debere puniri* (2). Marc-Aurèle dit, dans ses Pensées, qu'il faut savoir braver la mort avec gravité et réflexion, mais non pas par pure opiniâtreté, comme les chrétiens (3). Tertullien fait plus d'une fois allusion à ce reproche contre lequel il défend ses frères (4). Il semble que les polythéistes n'ayant plus de conviction n'aient pu l'accepter chez les autres. Il fallait, à leur avis, une mauvaise volonté bien persistante pour refuser la place qu'on aurait offerte au vrai Dieu dans ce Panthéon républicain où l'on admettait toutes les idoles. L'empereur, qui avait horreur du sang versé et ne voulut assister aux combats du cirque qu'après avoir fait donner aux gladiateurs des armes émoussées (5), était du moins loin des provinces où ses lieutenants égorgèrent de saints martyrs. A Lyon, Pothin, le chef de l'Église gauloise, Sanctus, Maturus, Attale de Pergame, Blandine, bien d'autres encore confessèrent la foi du Christ au milieu des tortures et furent déchirés par des animaux féroces : les chrétiens qui étaient citoyens romains eurent, par privilége, la tête tranchée. Pourquoi faut-il que les passions religieuses ou politiques aient de si terribles entraînements et que les meilleurs princes soient souvent séparés de la vérité par des intermédiaires intéressés à la leur cacher! Si Marc-Aurèle ne s'était pas laissé tromper par les hommes qui accomplissaient tant d'horreurs loin de ses yeux, il n'aurait pas à répondre de leurs actes devant la postérité.

L'empereur, après la mort d'Avidius Cassius, voulut apaiser par sa présence les derniers troubles de l'Orient, et parcourir ces belles provinces, qu'il ne connaissait pas encore. Une lettre qui nous a été conservée par Philostrate semble d'ailleurs indiquer que dans les périls de la guerre du nord Marc-Aurèle avait formé le vœu d'aller se présenter à l'initiation des mystères d'Éleusis (1). Son esprit élevé ne pouvait trouver aucune satisfaction dans le polythéisme romain. Ses aspirations allaient plus haut : « Servons Dieu et faisons du bien aux hommes », disait-il; et cette maxime l'amenait bien près du christianisme, qu'il avait si cruellement méconnu. Combien de fois, sous le ciel brumeux de l'Allemagne, alors que retiré dans sa tente il confiait à ses tablettes les pensées qu'il a datées du pays des Quades ou de Carnuntum, combien de fois, contemplant ce monde païen qui s'écroulait autour de lui, voyant que les temps du vieil olympe étaient finis, et que l'humanité, revenue de son ivresse, n'éprouvait qu'angoisses et incertitudes, se sera-t-il demandé avec amertume quelles étaient donc les vues de la Providence : « Quelle est la nature de l'univers, dit-il, quelle est la mienne? Que sont les rapports de celle-ci avec l'autre, et quelle partie est-elle du Tout, et de quel Tout (2)! » Fatigué de chercher ainsi la vérité, qui se dérobait à lui, il se sentait pris souvent d'une sorte de découragement, d'une lassitude d'esprit, et s'écriait alors, comme le roi-prophète : « Mon âme, pourquoi êtes-vous triste et pourquoi me troublez-vous? »

Marc-Aurèle était d'abord revenu à Rome, où il éleva Commode à la puissance tribunitienne, l'associant ainsi au gouvernement de l'empire; puis il partit pour l'Orient, emmenant avec lui sa femme et son fils. Faustine mourut au pied du Taurus, dans un bourg nommé Halala, où son mari fonda plus tard en son honneur une colonie, qu'on appela Faustinopolis. Dion hésite entre deux traditions, dont l'une attribue la mort de l'impératrice à un accès de goutte, tandis que, d'après l'autre, elle aurait mis elle-même fin à ses jours, dans la crainte qu'on ne découvrît la

(1) *Apol.*, § 16, p. 172, t. I, éd. Otto.
(2) L. X, 97.
(3) *Pensées*, l. XI, 3.
(4) *De Spectac.*, c. 1; *Ad Nation.*, 1, 17, 18; *De Patient.* c. 2.
(5) Dion, l. LXXI, c. 29.

(1) Philost., *De Vit. Sophist.* l. II, § 12.
(2) *Pensées de Marc-Aurèle*, l. II, 9.

part qu'elle avait prise à la révolte de Cassius (1). Marc-Aurèle, comme dernière preuve d'affection, la fit mettre au nombre des déesses dans ce Panthéon auquel, du reste, il ne croyait plus. Un des bas-reliefs de l'arc qui lui a été consacré, qu'on voit encore dans l'escalier du palais des conservateurs au Capitole, représente Faustine enlevée au ciel par une Renommée, tandis que l'empereur la suit d'un regard plein d'amour. En voyant l'image charmante de cette princesse dans ses bustes et ses statues, on se demande s'il faut pardonner l'excès de tendresse qui voila aux yeux de Marc-Aurèle l'indigne conduite de la fille d'Antonin, dont les honteuses passions cherchaient pâture parmi les matelots et les gladiateurs : faiblesse aveugle pour ceux qu'il aimait, faiblesse coupable puisqu'elle devait laisser l'empire aux mains d'un tyran, alors que les impénétrables décrets de la Providence confiaient à une autorité sans contrôle le sort de tant de provinces.

Tous les peuples qui avaient acclamé Cassius furent traités par Marc-Aurèle avec la plus grande indulgence. Les habitants d'Antioche seuls furent soumis à quelques mesures de rigueur. L'empereur leur interdit d'abord les réunions publiques et les spectacles; mais il ne tarda pas à les comprendre dans l'amnistie générale qu'il avait accordée. L'Égypte, qu'il visita ensuite, et où Cassius avait eu de nombreux partisans, n'aurait pu croire qu'elle recevait un souverain dont elle avait trahi la cause : il visita ses temples, ses écoles, et se montra plein de respect pour les uns, d'estime pour les autres. Les souverains de l'Orient s'empressèrent de lui envoyer des ambassadeurs, et renouvelèrent avec lui les traités qui leur garantissaient l'amitié du peuple romain. A Smyrne il désira entendre le sophiste Aristide, qui ne consentit à parler devant l'empereur qu'à la condition qu'il serait entouré de ses amis et qu'ils auraient la liberté d'applaudir. Acceptant la condition du vaniteux rhéteur, dont il admira du reste l'éloquence, Marc-Aurèle ne voulut avoir d'autre privilége que de donner le premier le signal des applaudissements (2). A Athènes, où il fonda quelques chaires publiques pour les sciences et les lettres, il accomplit son vœu, et se fit initier aux mystères de Cérès. Il pénétra seul, dit-on, dans le lieu le plus secret; avide de trouver quelque satisfaction à ses doutes et de savoir si sous les symboles et les allégories de ces rites mystérieux se cachait la vérité.

Ce n'était pas là qu'il pouvait la rencontrer, et la déesse, peu reconnaissante pour son nouvel adepte, ne le protégea même pas au retour. Son vaisseau fut battu de la tempête, et n'aborda à Brindes qu'avec peine (3). En posant le pied sur cette terre d'Italie où les soldats redevenaient citoyens, il leur fit quitter leurs armes et prendre la toge. A Rome il triompha avec son fils, auquel il donna le consulat. Il prit aussi à cette occasion le titre d'*imperator*, pour la huitième fois, probablement à la suite de quelque avantage obtenu dans le nord par ses généraux, puisque lui-même n'avait eu en Orient aucune occasion de combattre (1). On peut remarquer à ce propos que la guerre ne fut pour ainsi dire jamais interrompue, sous le règne de Marc-Aurèle, dans les provinces danubiennes, et c'est probablement à cette nécessité d'y entretenir constamment de nombreuses armées qu'est dû un changement dans leur organisation dont l'épigraphie nous donne connaissance. Jusqu'à l'avénement de ce prince, la Dacie fut une province prétorienne, c'est-à-dire que le gouvernement en fut confié par les empereurs à des hommes ayant exercé la préture et qui n'étaient pas encore parvenus au consulat. Ainsi nous voyons, vers la fin du règne d'Antonin, Statius Priscus, légat en Dacie, prendre sur les inscriptions le titre de consul désigné (2), et l'année même où Marc-Aurèle monte sur le trône (en l'an de Rome 914, de J.-C. 161) la Dacie est encore confiée à un préteur, P. Furius Saturninus, désigné consul pour l'année suivante (3); puis, quelques années plus tard, immédiatement après la mort de L. Verus, la légation de Dacie est devenue consulaire : ainsi M. Claudius Fronton s'intitule, sur un marbre trouvé en Hongrie, consul et légat de l'empereur dans les trois Dacies et la Mœsie supérieure (4). Ce changement opéré dans l'administration de la Dacie explique et justifie une phrase de Jules Capitolin par laquelle il exprime la nécessité où Marc-Aurèle s'est trouvé, par suite des guerres qui éclatèrent sous son règne, de donner à des consulaires le gouvernement de provinces qui avaient été confiées jusque là à des personnages d'un rang moins élevé (5). Nous voyons aussi qu'au lieu d'un simple procurateur qui administrait auparavant la Rhétie et la Norique, il y envoya Pertinax, alors qu'il avait déjà été préteur (6). Ajoutons que c'est encore l'inscription de M. Cl. Fronton citée tout à l'heure qui nous donne pour la première fois connaissance de trois Dacies, tandis que jusqu'alors cette province, comme la Mœsie, la Pan-

(1) L. LXXI, 29.

(2) Philostr., *De Vit. Sophist.*, l. II, § 2.

(3) J. Capit., *Ant. Philos.*, c. XXVII. Ce retour aventureux fit frapper une médaille datée de cette année, et dont le revers représente une nef avec de nombreux rameurs. Elle porte pour exergue FELICITATI AVGVSTI. Voy. Eckhel, *D. N. V.*, t. VII, p. 64.

(1) Les médailles frappées dans cette même année à l'occasion du triomphe de Marc-Aurèle indiquent qu'il triompha des Germains et des Sarmates. Elles portent au revers des trophées d'armes et pour exergues DE GERM. ou DE SARM. Cf. Eckhel, l. c.

(2) Orelli, 2521; *Bull. de l'Inst. Archéol.*, 1848, p. 162.

(3) Maffei, *Mus. Veron.*, p. 249; cf. *Bull. Archéol.*, l. c.

(4) Bull du baron de Férussac, 1824, sect. VII, p. 299. — Maï, *Préface des lettres de Fronton*, p. XXII. Cf. Borghesi, *Lettre à Henzen sur un diplôme militaire du règne d'Antonin le Pieux.*

(5) *Vie de Marc-Aurèle*, c. 22.

(6) Cf. Borghesi, l. c.

nonie, la Germanie, semble avoir eu deux subdivisions seulement, la Dacie supérieure et la Dacie inférieure (1). On pourait donc supposer que ce sont les événements qui s'accomplissaient alors dans ces contrées auxquels est due cette transformation. Cependant, il est possible, d'après quelques traces de lettres restées sur un diplôme de congé militaire, qu'il faille en avancer l'époque de quelques années, et la placer sous le règne d'Antonin (2). Il avait probablement ajouté à la province quelques territoires qui déterminèrent ce remaniement et cette division nouvelle, ainsi qu'on peut le conjecturer d'après quelques mots de Capitolin, indiquant que les généraux de cet empereur avaient eu à combattre les habitants de la Dacie : *Germanos et Dacos contendit per præsides ac legatos* (3).

Marc-Aurèle resta à Rome pendant toute l'année 177 et la première moitié de l'année 178. En l'honneur de Faustine, il y institua de nouveaux secours alimentaires pour de jeunes filles, qui prirent le nom de *puellæ Faustinianæ*. Un élégant bas-relief appartenant au musée de la villa Albani, représentant de jeunes filles qui se pressent autour de Faustine versant du blé dans les plis du vêtement que lui tend l'une d'elles, a été revendiqué par M. Henzen comme appartenant à cette fondation, bien que Zoega voulût le rapporter à la mère de *Faustina junior*, femme d'Antonin le Pieux (4). Ce fut aussi vers cette époque que Commode épousa Crispina, fille de Bruttius Præsens. Les médailles nous apprennent que de grandes largesses furent faites au peuple à cette occasion (5) : l'empereur fit brûler sur le Forum les titres des dettes arriérées envers l'État, puis il envoya à Smyrne, qui venait d'être détruite par un tremblement de terre, les sommes nécessaires pour reconstruire dans son ancienne magnificence cette belle capitale de l'Ionie. Sans doute la crise financière qu'avait amenée la guerre et la disette au commencement du règne de Marc-Aurèle avait cessé par la bonne administration du prince, qui avait de nouveau rempli son trésor.

Deux frères connus par leurs grandes qualités, leurs richesses, leur attachement réciproque et plus tard par leurs malheurs, les Quintilius, dont la magnifique ville forme encore une des ruines les plus imposantes de la campagne de Rome (6), se trouvaient alors en partie chargés de la conduite de la guerre du nord. Pertinax, qui depuis sa légation de la Rhétie et de la Norique, avait été appelé au consulat, en était sorti pour devenir légat des trois Dacies et continuer la lutte contre les barbares. Ces chefs militaires désirèrent la présence de Marc-Aurèle, et, rappelé par eux sur le théâtre de la guerre, il quitta Rome, qu'il ne devait plus revoir, le 5 août de l'année 178 de notre ère. Dion nous a donné dans son récit la preuve du soin avec lequel l'empereur, au milieu de ses doutes, cherchait à frapper les Romains par l'observation minutieuse de rites païens, auxquels son esprit élevé n'avait aucune confiance. Une pique prise au temple de Mars fut trempée dans le sang et lancée par le prince, selon l'ancienne coutume, dans la direction du pays où il allait combattre (1). Ce qui devait l'encourager plus que cette vaine cérémonie, au milieu des dangers qu'il allait courir, c'était le sentiment de sa conscience et la certitude d'avoir voulu sincèrement le bien qu'il n'avait pas toujours fait, d'avoir amèrement déploré les maux qu'il n'avait pu empêcher.

Une dernière victoire lui valut le titre d'*imperator*, pour la dixième fois (2). La ligue des barbares semblait rompue et la guerre touchait à sa fin, lorsque, près de Vienne ou de Sirmium (les historiens varient sur ce point), il fut atteint d'une maladie dangereuse, probablement de la peste. Elle n'avait pas cessé d'exercer ses ravages dans ces contrées, et s'y conserva quelques années encore, ainsi que le prouve une inscription trouvée à Bauerkirchen, sur les frontières de la Bavière et de l'Autriche, datée de l'an 182 de notre ère, c'est-à-dire postérieure de deux ans à la mort de Marc-Aurèle, et constatant l'extinction de toute une famille par suite de ce terrible fléau (3). Dion, qui ne parle pas de peste, pense que la maladie eût épargné l'empereur, mais que les médecins, gagnés par Commode, lui donnèrent du poison. Sans accuser de parricide l'indigne fils de Marc-Aurèle, Capitolin rapporte qu'appelé près de son père mourant, il ne témoigna d'autre désir que celui d'échapper par une prompte retraite au danger de la contagion. Ce fut alors peut-être que les yeux de Marc-Aurèle s'ouvrirent à la vérité, et qu'entrevoyant le sort préparé au monde romain par son aveugle tendresse, il répondit à ses amis lui demandant à qui il confiait son fils : « A vous, s'il en est digne ! » Puis, s'enveloppant la tête comme pour dormir de ce manteau de philosophe qu'il avait préféré toute sa vie à la pourpre impériale, il ne pensa plus qu'à mourir avec calme, voyant approcher sans frayeur la crise suprême. Sans doute il se rappelait ces belles paroles que lui avait inspirées le stoïcisme épuré dont il avait fait profession : « L'homme doit vivre selon la nature pendant le peu de jours qui lui sont donnés sur la terre, et quand le moment de la retraite est venu, se soumettre avec douceur, comme une olive mûre, qui en tombant bénit l'arbre qui l'a produite, et rend

(1) Voy. *Dacia superior* dans une inscr. donnée par Henzen, 3e vol. d'Orelli, n. 5280, et *Dacia inferior* dans le diplôme VII d'Arneth, daté du règne d'Adrien.

(2) Cf. Borghesi, l. c.— *Lapide Gruteriana*, p. 21, dans les Actes de l'Acad. de Turin, t. XXXVIII.

(3) *Vie d'Ant. le Pieux*, c. v.

(4) Cf. Hensen, *Tab. alim. Bœbian*. Ann. de l'Inst. Arch., 1845, p. 20, et Zoega, *Bassirilievi*, t. I, p. 154 et suiv.

(5) Cf. Eckhel, *D. N. V.*, t. VII, p. 64.

(6) Voy. Canina, *Via Appia*, t. I, p. 133 et suiv.

(1) L. LXXI, c. 33.

(2) Dion, l. c., et les médailles.

(3) Voy. Henzen, 3e vol. de l'Orelli, n° 5489.

grâce au rameau qui l'a portée. » On était au 17 mars de l'an de notre ère 180 (de Rome 933). Marc-Aurèle avait été empereur dix-neuf ans, et depuis trente-trois ans, associé par son père adoptif à l'empire, il exerçait la puissance tribunitienne. Sa mort fut pleurée dans le monde romain tout entier; le siècle des bons Antonins venait de finir avec lui. A. Noël des Vergers.

Dion Cassius, l. LXXI. — Capitolin, *Vie de Marc-Antonin et de L. Verus.* — Vulcatius Gallicanus, *Vie d'Avidius Cassius.* — Tillemont, *Hist. des Empereurs*, t. II. — Eckhel, *D. N. V.*, t. VII. — Mai, *Correspondance de Fronton et de Marc-Aurèle.* — *Pensées de Marc-Aurèle.* — Aurelius Victor, *De Cæsar.* et *Hist. Rom.* — Westemberg, *D Marcus, seu dissert. ad constit. M. Aurelii Antonini*; Lugd. Bat., 1736. — Ripault, *Hist. Philos. de l'emp. Marc-Antonin*; Paris, 1820, 5 vol. — *Etude sur Marc-Aurèle*, par de Suckau; Paris, 1857. Les recueils épigraphiques, passim.

MARCEAU (*François-Séverin* Desgraviers), général français, né à Chartres, le 1er mars 1769, tué à Altenkirchen, le 20 septembre 1796. Son père était procureur au bailliage de Chartres. Le 2 décembre 1785 Marceau s'engagea dans le régiment d'Angoulême (infanterie), où il ne tarda pas à parvenir au grade de sergent. Le 14 juillet 1789 il était en congé à Paris; et sous les ordres d'un officier de fortune du régiment de la Reine (infanterie), Elie, il marcha à l'attaque de la Bastille. Ce furent ses premières armes. Le 12 juillet 1792 Marceau fut nommé, à Chartres, commandant du 2e bataillon des volontaires nationaux d'Eure-et-Loir; il se trouvait à Verdun lorsque les Prussiens vinrent faire le siége de cette ville. Dans le conseil de guerre présidé par de Beaurepaire, Marceau se prononça avec une mâle énergie pour la résistance. On sait ce qu'il advint : l'héroïque suicide de Beaurepaire et la reddition de la ville. Ce fut Marceau, comme le plus jeune des officiers supérieurs, qui reçut la pénible mission de porter au camp ennemi le traité d'acceptation.

Adjudant-major le 1er décembre 1792, lieutenant-colonel le 25 mars 1793, Marceau entra, en qualité de lieutenant en premier, aux cuirassiers légers de la légion germanique, et fut envoyé en Vendée. Il était à Saumur lorsque cette ville fut attaquée par les royalistes. Les troupes républicaines fuyaient en désordre; et le représentant du peuple, Bourbotte, dont le cheval venait d'être abattu par un boulet, allait tomber aux mains des Vendéens, quand Marceau, mettant pied à terre, lui offrit le sien, en lui disant : « J'aime mieux être pris ou tué que de voir un représentant du peuple tomber entre les mains de ces brigands. » Cet acte fixa sur Marceau les regards de la Convention; et quelques mois après il était général de division, à vingt-quatre ans. Nous le retrouvons bientôt au siége du Mans, où il sauve la vie à une jeune Vendéenne; et aussi humain que brave, il se jette au milieu de ses soldats pour arrêter l'effusion du sang. Bientôt, dénoncé au comité de salut public, il se vit obligé de remettre son commandement au général Turreau, et de se rendre à l'armée des Ardennes. Au mois de septembre 1794 il remporta à la tête de l'avant-garde un avantage signalé sur les Autrichiens. A la bataille de Fleurus il commandait l'aile droite, et de deux chevaux qu'il monta pendant l'action l'un fut tué, et l'autre blessé. Le 23 octobre 1794 il entrait à Coblentz. En 1795 Marceau commandait l'arrière-garde de l'armée sur la rive du Rhin. Il était chargé de brûler le pont de bateaux; mais le capitaine du génie, Souhait, auquel Marceau avait transmis cet ordre, l'exécuta trop précipitamment, et une partie de l'arrière-garde fut compromise. Marceau, au désespoir, arme un de ses pistolets pour se tuer, lorsque Kleber arrive, relève son courage, et tous deux parviennent à conjurer le péril qui menaçait l'armée. En 1796 le commandement de la première division de l'armée de Sambre et Meuse, forte de 12,784 hommes de toutes armes, fut remis à Marceau. Chargé de protéger la retraite de l'armée française à Altenkirchen, il résolut de faire tête aux Autrichiens. Des chasseurs tyroliens tiraillaient dans un bois; Marceau, voulant reconnaître le terrain, s'avance avec le capitaine Souhait et deux ordonnances. Il portait le dolman du 11e de chasseurs, sans écharpe, et sur son chapeau flottait une partie du panache coupé par une balle à l'affaire de Limbourg. Un hussard de Kayser, pour attirer son attention, se met à faire caracoler son cheval devant lui. Marceau s'arrête, et du doigt montre ce hussard au capitaine Souhait, tandis qu'un chasseur tyrolien caché derrière un arbre l'ajuste; la balle effleurant le capitaine va frapper Marceau au bras gauche, le traverse et se loge dans le corps au-dessus de la dernière côte. Marceau fut transporté à Altenkirchen; et comme les Autrichiens allaient occuper la ville, le général Jourdan écrivit au général Haddick pour le lui recommander. Il mourut vers les six heures du matin, à l'âge de vingt-six ans et demi. Son corps fut envoyé à l'armée de Sambre et Meuse, escorté par un détachement de hussards de Barco. Les généraux Kray, Neu, Sechtern furent avec 2,000 hommes au-devant du convoi, et l'accompagnèrent jusqu'à la tête du pont de Neuwied. Il fut inhumé dans le camp retranché de Coblentz. L'armée lui éleva un monument en forme de pyramide sur le Pétersberg, près de l'embouchure de la Moselle dans le Rhin. Plus tard, en 1817, ce monument fut transporté dans la gorge du fort François, au pied d'une hauteur boisée, où on le voit actuellement.

De sa personne, Marceau était grand, bien fait, l'air rude, mais noble et fier; son teint était pâle, ses cheveux châtain foncé, sa moustache rousse. En marchant il se dandinait un peu.

Sa ville natale, Chartres, lui avait élevé un monument sur une de ses places. Le 21 septembre 1851 elle lui a élevé sur la place des Épars une statue en bronze, œuvre admirable du sculpteur Préault. Elle possède en outre dans son musée

la belle toile de Bouchot : *Les Funérailles de Marceau*. BOSSELET.

Marceau, 1851, in-8°.—*Kleber et Marceau*, par Claude Desprez ; Paris, 1857, in-12.

MARCEL ou **MARCEAU** (*Saint*), évêque de Paris, né dans cette ville, dans le quatrième siècle; mort vers 405. Membre d'une famille obscure, il fut adopté par Prudence, évêque de Paris, qui lui fit donner une éducation chrétienne, lui conféra les ordres, l'admit, fort jeune encore, dans son clergé, et à sa mort le désigna pour son successeur. Ce vœu fut rempli. Marcel, d'après tous les hagiographes, semble avoir mérité cette distinction par ses vertus, mais il est surtout célèbre par les miracles qu'on lui attribue. On rapporte que « sous-diacre, se trouvant un jour dans une forge, il souleva une barre de fer rouge sans se brûler et en dit le poids au maître qui l'avait engagé à la prendre pour éprouver sa simplicité. » « Pendant qu'il était évêque, raconte encore le père Dubois, d'après une légende consacrée, mourut une demoiselle noble, qui s'était livrée, sans pudeur, aux désordres les plus honteux. On l'enterra cependant en terre sainte. Mais aussitôt un affreux dragon, d'une grandeur prodigieuse, vint au cimetière, se jeta sur le corps de la défunte, et par ses ravages jeta la désolation dans la ville. Instruit de l'événement, Marcel courut au monstre, lui donna deux coups de crosse sur la tête, puis lui ayant passé son étole autour du cou, le conduisit hors de Paris, et lui ordonna d'aller se jeter à la mer, ce qu'il fit incontinent. » Cette naïve légende a été diversement commentée : quelques érudits ont expliqué le dragon sortant d'un cimetière et se jetant dans la mer par les maladies que produisaient à Paris les immondices et les cadavres mal enterrés que saint Marcel fit transporter hors de la ville ou jeter dans la Seine. Quoi qu'il en soit, le miracle du saint évêque a inspiré nombre de peintres et de statuaires : son nom, demeuré en grande vénération à Paris, a été donné à un des principaux faubourgs de cette capitale, dans lequel se trouvait une église sous le même vocable. On en a récemment consacré une nouvelle, mais sur un autre emplacement. La fête de saint Marcel est célébrée le 3 novembre.

A. L.

Surius, *Acta Sanctorum*. — Le P. Dubois, *Hist. de l'Église de Paris*. — Baillet, *Vies des Saints*, t. III (3 novembre). — Dulaure, *Hist. de Paris*. — L'abbé de Romagne, *Dict. hist. des Miracles*.

MARCEL (*Saint*), évêque d'Ancyre, né vers 300, mort en 374. Il assista au concile de Nicée (325), où il combattit fortement les ariens; à celui de Tyr (335), où il s'opposa à la condamnation de saint Athanase, patriarche d'Alexandrie, et à celle de Maxime III, patriarche de Jérusalem (335), où il s'opposa à ce qu'Arius fût admis à la communion. En 336, les schismatiques se trouvant en majorité dans le concile tenu à Constantinople, Marcel fut déposé. Rétabli sur son siége après la mort de Constantin (22 mai 337), il en fut chassé de nouveau, et se réfugia en Occident, où il fut absous dans les conciles de Rome et de Sardique (347). Il revint à Ancyre, mais l'intrus Basile, qui avait été mis en sa place, refusa de la lui rendre. Marcel, déjà fort âgé, se retira dans un monastère, et y mourut ignoré. Saint Jérôme assure qu'il avait composé plusieurs volumes, principalement contre les ariens. Il ne nous reste de ses ouvrages qu'une *lettre*, qu'il écrivit au pape Jules Ier, contenant une exposition de sa doctrine, rapportée par saint Épiphane; — deux *Confessions de foi*, données par ses disciples, et quelques passages, rapportés par Eusèbe, de son livre contre Aster, intitulé : *De la Sujétion de Notre-Seigneur Jésus-Christ*. D'après ces fragments, selon Eusèbe, Acace, Apollinaire et quelques autres pères qui ont écrit contre lui, Marcel était un grand parleur, mais il manquait de bon sens et de science. On a du reste été fort partagé, même de son vivant, sur sa catholicité. Si l'on s'en tient à ses *Confessions de foi*, on le trouve orthodoxe, mais si l'on analyse les fragments de son livre contre Aster, sa doctrine, fort embrouillée d'ailleurs, se rapproche du sabellianisme. Photin, condamné comme hérésiarque, avait été son diacre et son disciple, et une secte qui refusait de reconnaître les trois hypostases prit le nom de *marcelliens* (marcelliani). Il est difficile de juger de l'orthodoxie de Marcel d'Ancyre d'après quelques passages pris çà et là dans ses œuvres et qu'une lecture complète pourrait expliquer. S'il en était autrement, pourquoi cette qualification de *saint*, que tous les écrivains religieux lui accordent ? A. L.

Saint Athanase, *Apoll.*, 2. — Saint Basile, *Epist.*, LII. — Théodoret, *Hist. Eccl.*, liv. II. — Socrate, *Hist. Eccl.*, liv. I. — Sozomène, *Hist. Eccl.*, liv. II et III. — Hermant, *Vie de saint Athanase*. — Du Pin, *Biblioth. ecclésiastique*, t. II, p. 79.

MARCEL Ier (Saint), trentième pape, né à Rome, mort dans la même ville, le 16 janvier 310. Après une vacance de trois ans trois mois et vingt-six jours, il succéda sur le saint-siége à Marcellin, avec lequel quelques hagiographes l'ont confondu à tort. Marcel Ier appartenait à la famille romaine des Savelli, et s'il gouverna peu de temps, il sut rendre de grands services à l'Église. C'est ainsi que, malgré la persécution, il créa vingt paroisses (titulaires) dans Rome, ordonna vingt-et-un évêques, vingt-cinq prêtres et deux diacres. Suivant Novaès, « l'empereur Maxence lui ordonna de sacrifier aux idoles et de renoncer au titre d'évêque. Sur son refus, il réduisit le saint prélat au métier de palefrenier. Après dix mois de cette triste condition, il reçut le martyre ». Rien ne confirme cette relation; car Marcel, d'abord enterré publiquement dans le cimetière de Priscille, fut transféré dans l'église de Saint-Marcel, qu'il avait bâtie, et le saint-siége ne demeura vacant que vingt jours. Saint Eusèbe de Casano y monta paisiblement. Fleury écrit : « Le pape Marcel mourut après avoir tenu le saint-siége un an et près de huit mois. Il avait été

dieux à plusieurs, parce qu'il voulait obliger eux qui étaient *tombés* pendant la persécution faire pénitence de leur crime, et la division en int jusqu'à la sédition et au meurtre. » Cette itation peut faire supposer l'assassinat, mais non a persécution et le martyre.

On a attribué à Marcel Ier une lettre aux vêques d'Antioche dans laquelle il aurait déclaré ue l'Église romaine devait s'appeler *primatiale* t être reconnue comme la tête de toutes les utres; mais, au rapport de Novaès, cette missive insi qu'une seconde, adressée à l'empereur laxence, doivent être considérées comme supposées. A. L.

Fleury, *Hist. Ecclés.*, t. II, 573. — Novaès, *Elementi della oria de' sommi Pontefici*. — Tillemont, *Vies des Saints*. Artaud de Montor, *Hist. des souverains Pontifes romains*, t. I, p. 140.

MARCEL II, deux cent vingt-sixième pape iivant Artaud de Montor (1), né le 6 mai 1501, à onte-Sano, près de Lorette, mort le 1er mai 1555. était fils de Ricardo Cervini de' Spannochi, reveur général du saint-siége à Fano. Quoique ès-faible de tempérament, il se livra à l'étude ec ardeur, et devint habile dans les langues anennes : il aimait les arts, et sculptait avec goût. prit la carrière ecclésiastique sous la protecon de Clément VII. Paul III fit de lui son ami, chargea de diverses missions en France, en lemagne, à Madrid, le créa cardinal-prêtre de inte-Croix, le 18 décembre 1539, évêque de ggio, et lui confia la présidence du concile de ente en 1545. A la mort de Jules III (23 mars 55), Marcel II fut élu pape à l'unanimité et nsacré le 10 avril suivant. Il montrait un zèle dent pour la réformation de l'Église (2). Il avait claré qu'il ne voulait plus que les ecclésiasues à charge d'âmes pussent être employés à s occupations publiques; aussi avait-il le dessein ne confier qu'à des laïques l'administration s affaires de l'État, lorsque la mort le frappa bitement, n'ayant gouverné que vingt-et-un ırs. On accusa un chirurgien d'avoir empoiıné une plaie que le pontife s'était faite à la nbe en tombant de cheval; mais l'autopsie ouva que Marcel II avait succombé à une atue d'apoplexie. Paul IV lui succéda. A. L.

Pierre Polidori, *Vita Marcelli, pont. max.* — Geneırd, *Chronic.* — Novaès, *Della Storia de' sommi Ponci*, etc.; lib. IV. — Panvini, *Epitome Pontificum Romarum usque ad Paulum IV*. — Richard et Giraud, *bliothèque Sacrée*. — Artaud de Montor, *Hist. des verains Pontifes romains*, t. IX. — Arch. Bower, *The story of the Popes*. — Comte A. de Beaufort, *Hist. des pes depuis saint Pierre jusqu'à nos jours*; Paris, 1841, ol. in-8°.

MARCEL (*Étienne*), célèbre prévôt des marands de la ville de Paris, tué le 31 juillet 1358. Sa urte carrière a laissé dans l'histoire de France une trace ineffaçable. On ignore la date de sa naissance. Dans les documents latins il porte le nom de *Stephanus Marcelli*, c'est-à-dire Etienne fils de Marcel. Sa famille occupait une place considérable dans la corporation des drapiers. On trouve dans les annales de la commune un Jacques Marcel, mort en 1320, peut-être l'aïeul d'Étienne, et un Garnier Marcel, échevin de Paris, fils de Jacques et probablement père du célèbre prévôt. Étienne Marcel paraît pour la première fois dans l'histoire comme prévôt des marchands et membre des états généraux de 1355. On ne sait rien de sa vie privée. Il prit sa femme dans la famille des Essarts et eut de ce mariage six enfants. Il avait trois frères, Guillaume, Jean et Gilles. Ce dernier seul se mêla activement de politique, et partagea la ruine de son frère.

Le grand rôle politique d'Étienne Marcel commença en 1356, après la bataille de Poitiers, où le roi Jean II fut fait prisonnier. Le fils aîné du roi, Charles, dauphin et duc de Normandie, arriva à Paris le 29 septembre, dix jours après la bataille, et prit possession du gouvernement comme lieutenant du roi. Il comprit la nécessité de recourir immédiatement aux états généraux. Les députés des trois ordres, qui ne devaient se réunir qu'à la fin de novembre, furent convoqués sur-le-champ, ceux de la langue d'oil à Paris, ceux de la langue d'oc à Toulouse. L'assemblée des députés de la langue d'oil comptant plus de huit cents membres, dont la moitié au moins appartenait au tiers état, ouvrit ses séances le lundi 17 octobre, dans la chambre du parlement, en présence du duc Charles. « Jamais, dit le procès-verbal, on n'en avoit vu de si nombreuse, ni composée de gens si sages. » Pierre de La Forêt prononça un discours sur les mesures qu'on devait prendre pour délivrer le roi et continuer la guerre, et sur les subsides qui étaient nécessaires dans les circonstances présentes. L'archevêque de Reims, Jean de Craon, pour les gens d'église, le duc de Bretagne pour les nobles, le prévôt Marcel pour les bourgeois, répondirent « qu'ils feroient ce que pourroient aux fins susdites, » et demandèrent un délai pour délibérer à loisir. Puis les états jugèrent à propos, à cause du grand nombre de députés, de choisir dans chaque ordre plusieurs commissaires à qui ils donnèrent le pouvoir de régler tout ce qu'ils croiraient convenable. Les commissaires, qui étaient au nombre de quatre-vingts, se réunirent probablement sans distinction d'ordres, et forcèrent les gens du conseil du roi, que le duc de Normandie avait envoyés au milieu d'eux, à se retirer. Le tiers, auquel le clergé était disposé à s'associer, domina dans cette assemblée, dont deux hommes étroitement unis, Robert Lecoq et Étienne Marcel, dirigèrent les délibérations.

R. Lecoq était né à Mont-Didier, d'une famille considérée dans la bourgeoisie; son père était bailli de Rouen. Après avoir été avocat du roi au parlement de Paris, puis maître des requêtes,

(1) Deux cent dix-neuvième pape selon les auteurs de *Art de vérifier les dates*, qui le font naître à Montelciano.

(2) Marcel II était tellement ennemi du népotisme qu'il voulut pas même permettre à son frère Alessandro et ses neveux Richard et Herennius de demeurer à Rome. ovaès, VII, p. 99.)

Robert Lecoq entra dans les ordres, et devint précenteur (celui qui le premier entonne le chant) du chapitre d'Amiens. En 1351 il fut nommé évêque d'Amiens, et c'est avec ce titre qu'il figura aux états généraux. Il possédait une profonde connaissance des lois et des affaires, et avait été employé par le roi dans plusieurs négociations (1).

Marcel, prévôt des marchands, était l'homme le plus considérable de la bourgeoisie. Décidé à intervenir vigoureusement dans les affaires publiques, il s'occupa d'abord de mettre Paris à l'abri du danger. Il exerça le peuple aux armes, dont l'usage lui avait été rendu par l'édit de décembre 1355, et fit exécuter d'immenses travaux de fortification (2). Il se trouva bientôt à la tête de vingt mille hommes. Tels furent les deux hommes éminents qui eurent une influence décisive sur la commission des quatre-vingts. Après quelques jours de conférences, les quatre-vingts prirent des décisions, qui furent approuvées successivement par chacun des trois ordres et par les états réunis, « tous ensemble et sans nul contredit ». Ces décisions, quoiqu'elles n'exprimassent que des vœux, étaient menaçantes

(1) On le voit représenter le roi au traité conclu, le 27 octobre 1351, à Villeneuve-lez-Avignon, avec Amédée VI, comte de Savoie. En 1353, il fut au nombre des cinq commissaires chargés de recevoir l'hommage lige de la comtesse de Hainaut pour sa terre d'Ostrevent. En 1354 il eut mission du roi Jean de traiter à Mantes, avec Charles de Navarre, après le meurtre du connétable d'Espagne. Cette importante négociation, où les autres commissaires étaient des princes du sang, eut beaucoup d'influence sur la suite des affaires. « C'est dans le séjour qu'il fit à Mantes, dit M. Perrens, qu'il prit pour la personne du roi de Navarre un goût qu'expliquent l'intelligence déliée, l'esprit cultivé et les séduisantes qualités de ce prince. Le commerce qu'il avait depuis longtemps avec Jean, ses fils et ses frères, ne lui laissait point d'illusions sur ce qu'il était permis d'attendre de ces têtes folles, qui n'avaient d'autre but que les plaisirs et les fêtes, d'autres moyens que la violence ou la perfidie. Quelle ne fut pas sa surprise en trouvant dans un prince que la cour poursuivait de sa haine le plus aimable des hommes, et, selon toute apparence, le plus capable de supporter le poids du gouvernement ! »

(2) Sur la rive gauche de la Seine il se contenta de réparer et de reculer en certains endroits l'enceinte de Philippe-Auguste. Sur la rive droite, où la population se portait de préférence, il ordonna qu'on construisît une muraille flanquée de tours. « Cette muraille, partant de la porte Barbette, sur le quai des Ormes, passait par l'Arsenal, les rues Saint-Antoine, du Temple, Saint-Martin, Saint-Denis, Montmartre, des Fossés-Montmartre, la place des Victoires, l'hôtel de Toulouse (la Banque actuelle), le jardin du Palais-Royal, la rue Richelieu, et arrivait à la porte Saint-Honoré par la rue de ce nom, et jusqu'au bord de la Seine. Sur les deux rives du fleuve des bastilles furent construites pour protéger les portes, et l'on fortifia d'un fossé l'île Saint-Louis, qu'on appelait en ce temps-là l'île Notre-Dame, afin qu'elle pût, dans le besoin, devenir un lieu de refuge pour les habitants de Paris. Sur les murs furent établies sept cent cinquante guérites en bois, solidement attachées aux créneaux par de forts crochets en fer. Des chaînes furent forgées pour fermer la Seine et barricader les rues pendant la nuit. » (Perrens, *Etienne Marcel*, p. 81.) Ces constructions, activement poussées sous Étienne Marcel, ne s'achevèrent que sous la régence du duc de Normandie, auquel on en rapporte tout l'honneur. Étienne Marcel acquit en 1357, pour le compte de la commune, une maison (hôtel au dauphin, maison aux piliers) sur l'emplacement de laquelle a été construit l'hôtel de ville actuel

pour l'autorité royale. On était convenu de re quérir le duc de Normandie de priver de tou offices sept des principaux officiers de la cou ronne, entre autres le chancelier, Pierre de L Forêt, archevêque de Rouen ; de les faire prendr et emprisonner, de saisir leurs biens, de nom mer dans l'assemblée une commission pour in former contre eux, d'écrire au pape pour obteni la permission de procéder contre l'archevêque et de délivrer le roi de Navarre. Les députés de vaient en outre enjoindre au dauphin « qu'il s voulût gouverner du tout par certains conseiller qu'ils lui bailleroient des trois états, quatre pré lats, douze nobles et douze bourgeois (1), lesque conseillers auroient puissance de tout faire et or donner au royaume, ainsi comme le roi, tant d mettre et ôter officiers comme tant d'autre choses ». De plus, ils demandaient le rétabliss ment des anciennes libertés féodales et commu nales, comme au temps de Philippe le Bel. A ce conditions, les états accordaient en aide, pou une année, un décime et demi (15 p. 100) su tous les revenus des trois ordres. Les roturie devaient en outre fournir un homme armé pa cent feux. Devant cette pétition redoutable, q n'allait pas à moins qu'à transférer le gouvern ment à un conseil législatif tiré des états, le du de Normandie tâcha de gagner du temps. Le 2 n vembre il fit venir les principaux députés, et l invita à retourner chacun en son lieu parce qu se rendait lui-même en Lorraine auprès l'empereur, « qui se voulait entremettre pour délivrance du roi ». Les députés protestèrent vain, et durent se séparer. Mais si le duc av évité les réformes, il n'avait pas obtenu d'arge Il essaya de s'en procurer en falsifiant la mo naie ; Marcel s'opposa à la circulation de « ce foible monnoie ». Sommé par le duc de cess son empêchement, il répondit en mettant tout les corporations sous les armes (19 janvier 135 « Le duc de Normandie fut tellement effra qu'il engagea ses principaux conseillers à s'él gner ou à se cacher, rappela Marcel le lendema de grand matin au palais, et lui déclara q consentait que « ladite monnoie » n'eût pas cou et que les députés des trois ordres s'assembla sent quand bon leur semblerait, que de plus « boutoit » hors de son conseil les sept gran officiers dénoncés par les états, et les fera prendre et mettre en justice s'il les pouvait tro ver (20 janvier 1357). « Desquelles choses le prévôt requit lettres qui lui furent octroyées (2)

Le 3 février 1357, les états s'assemblèrent nouveau, moins nombreux, il est vrai, que pr cédemment, mais ayant gagné en énergie qu'ils avaient perdu en nombre. « Ils rapp taient de leurs provinces des doléances conform

(1) Un peu plus tard ces nombres furent changés. conseil se composa de onze prélats, six nobles, et sept bourgeois. Les noms de ces conseillers ont été p bliés par M. Douet d'Arcq dans la *Bibliothèque de l cole des Chartes*, t. II, p. 360 et suiv.

(2) Henri Martin, *Histoire de France*, t. V, p. 169.

rapport de la commission des quatre-vingts, i leur fut présenté par Marcel et Lecoq. En ır nom, l'évêque de Laon accorda au dauphin nte mille hommes et l'argent nécessaire pour solder; mais il demanda en retour : 1° le ıvoi de vingt-deux de ses ministres et offirs; 2° la faculté pour les états de s'assembler ux fois l'an, sans convocation; 3° la création ın conseil de trente-six réformateurs généraux, ıs par les états, « pour ordonner les besognes royaume; et devoient obéir tous prélats, tous gneurs, toutes communautés des cités et bonnes les, à tout ce qu'ils feroient et ordonneent; » 4° l'envoi dans les provinces de comssaires extraordinaires, chargés de pleins pouirs pour assembler les états provinciaux, nir, réformer, récompenser tous les agents du uvernement, etc. « Le dauphin consentit à ces mandes; et, en conséquence, il publia une ande ordonnance de réformation qui confirmait le du 28 décembre 1355, et qui fut lue et pué en parlement, pour lui donner un caractère islatif. Par cette ordonnance mémorable, il ıonçait à toute imposition non votée par les its, s'engageait à ne rien détourner du trésor, laisser lever et employer l'argent des impôts *r bonnes gens sages ordonnées par les trois its*, à réformer les abus de pouvoir de ses ofiers, à rendre la justice impartiale et prompte, ne plus vendre les offices de judicature, à ne s altérer les monnaies, qui seraient faites doıavant conformes au modèle donné par le prét des marchands de Paris. Il interdit encore le oit de prise, les emprunts forcés, les guerres ivées, les jugements par commissions, l'aliétion des domaines de la couronne; il autorisa résistance à main armée à toute entreprise ilgale, à toute guerre entre les seigneurs, déıra les membres des états inviolables, enfin donna l'armement de toutes gens selon leur état. Le conseil des trente-six commença par sérer entièrement les attributions de la chambre s comptes et du parlement, et renouveler les embres de ces deux cours; il destitua tous les ficiers de justice et de finance, receveurs, âtelains, sergents d'armes, notaires, etc.; ila presque tous les conseillers royaux, s'emra des coins de la monnaie, créa la cour des les, destinée à régulariser l'assiette des impôts, à laquelle fut attribuée depuis une juridiction ntentieuse en matière de finances. C'était l'éèque de Laon qui dirigeait tous ces changeents, et le dauphin n'avait plus d'autre pouvoir ıe de promulguer les ordonnances, qui porient : *De l'avis de notre grand conseil des ats et des hommes des bonnes villes* (1). »

Telle fut cette grande tentative de réforme potique qui, si elle eût pu durer, aurait fondé la berté en France sur des bases aussi solides et lus larges qu'en Angleterre. Mais les deux meneurs de l'entreprise rencontrèrent dans l'apathie des provinces, dans l'inintelligence et le mauvais vouloir de la noblesse, enfin dans la faiblesse du clergé, des obstacles insurmontables. Ils n'évitèrent pas non plus les erreurs graves, et ils succombèrent sous le poids de leurs fautes presque autant que sous les difficultés de leur tentative. Le roi Jean, quoique prisonnier des Anglais, essaya d'intervenir en faveur de l'autorité royale, et envoya une défense de rien exécuter de ce qui avait été convenu avec les états. La défense du roi fut criée dans la ville le 6 avril. « Le peuple, dit Froissart, s'émut de terrible façon, et commença de crier que c'étoit fausseté et trahison d'empêcher l'assemblée des états et la levée du subside. » Marcel et Robert Lecoq allèrent trouver le duc Charles, et lui adressèrent de si vives représentations qu'il révoqua les défenses royales. Mais les provinces ne suivaient pas le mouvement de Paris; elles avaient absolument besoin de défenseurs contre les armées de bandits qui les dévastaient, et répugnaient à amoindrir l'autorité royale, qui était leur dernière ressource. Le duc de Normandie profita de ce sentiment pour miner l'autorité des trente-six, puis, au mois d'août 1357, il manda le prévôt Marcel, les échevins Charles Toussac et Jean de l'Isle, et Gilles Marcel, frère du prévôt, tous quatre membres des trente-six et principaux administrateurs de Paris, leur déclara qu'il entendait gouverner désormais par lui-même, et leur défendit de se mêler davantage du gouvernement du royaume. Les trente-six ne résistèrent point, et Lecoq retourna dans son évêché. Marcel resta chef de la démocratie parisienne. Il semble que dès lors, désespérant de la branche royale des Valois, il songea à une autre branche de la maison de France. Le prétendant était trouvé, c'était Charles de Navarre, dit le Mauvais, prisonnier depuis quelques années et détenu au château d'Aileux en Palluel (dans le Cambrésis). Cependant, après avoir en vain quêté des aides de ville en ville, le duc de Normandie fut obligé de revenir à Paris, et de consentir encore à la convocation des états. L'assemblée se réunit le 7 novembre. Bientôt la délivrance du roi de Navarre, exécutée d'après une délibération entre Marcel et ses échevins, l'évêque de Laon, le sire de Picquigny et plusieurs députés, mit la discorde dans les états; plusieurs des députés des bonnes villes, de celles de Bourgogne et de Champagne entre autres, sortirent de Paris, craignant qu'on ne les forçât d'approuver le coup de main que l'on venait d'exécuter. Quant aux chefs du parti populaire, après avoir fait accorder à Charles le Mauvais une partie des choses qu'il réclamait, ils firent renvoyer pour le reste la discussion à une autre session des états; puis l'assemblée, n'étant plus en nombre et ne pouvant s'accorder, s'ajourna au 13 janvier.

La session de 1358 s'ouvrit au jour fixé; mais presque aucun noble ne se trouvait à l'as-

(1) Théophile Lavallée, *Histoire des Français*, t. II.

semblée; quelques gens d'église à peine y étaient venus; enfin, la désunion régnait entre les membres présents. Ils discutèrent jusqu'au 25 janvier, sans pouvoir se mettre d'accord; et la seule mesure qu'ils prirent fut une mesure funeste : ils ordonnèrent provisoirement, pour remédier à la détresse du gouvernement, la fabrication d'une *faible* monnaie, c'est-à-dire d'une monnaie dont on taillait jusqu'à onze livres cinq sous dans un marc d'argent. L'assemblée, suspendue après ce décret, ne reprit ses séances que le 11 février. Le clergé et le tiers état y étaient seuls représentés; on n'y voyait aucun député de la noblesse. Peu de jours après, le 22 février, Marcel et les bourgeois, poussés à bout par la mauvaise foi et la conduite perfide du dauphin, « jugèrent à propos, dit le continuateur de Nangis, que quelques-uns de ses conseillers fussent enlevés du milieu de ce monde ». Marcel convoquant les gens des métiers, qui avaient pour signe de ralliement des chaperons rouges et bleus (1), origine de la cocarde, envahit le palais avec trois mille hommes, et fit tuer sous les yeux du duc ses deux principaux ministres, le seigneur de Conflans, maréchal de Champagne, et Robert de Clermont, maréchal de Normandie. Charles, terrifié, ratifia tout ce qui s'était passé, implora l'amitié des gens de Paris, et mit sur sa tête le chaperon rouge et bleu.

Le lendemain, Marcel convoqua au couvent des Augustins une grande assemblée de bourgeois, auxquels se réunirent ceux d'entre les députés des villes qui se trouvaient encore à Paris. Ceux-ci y furent requis d'approuver l'événement de la veille et d'entretenir « bonne union avec ceux de Paris, laquelle avoit été précédemment promise et jurée ». Ils répondirent qu'ils approuvaient tout ce qui avait été fait. Marcel envoya aussi des lettres closes aux bonnes villes pour leur demander de garder féale union avec ceux de Paris, et d'adopter le chaperon rouge et bleu. Amiens, Rouen, Beauvais, Laon, Senlis, prirent le chaperon; mais le mouvement de la bourgeoisie n'eut pas la majorité qui pouvait le faire réussir. Plusieurs villes cessèrent tous rapports avec les états. Au sein des états mêmes une grande scission eut lieu. La jalousie, excitée dans les provinces par la domination des bourgeois de Paris, en fut en partie la cause. Les états provinciaux de Champagne et de Vermandois protestèrent contre cette domination; et le duc de Normandie, qui de l'avis des états avait pris le titre de régent, se hâtant de profiter d'une circonstance qui pouvait être favorable au rétablissement de l'autorité royale, quitta la capitale et transféra à Compiègne l'assemblée des états généraux, qui avait été convoquée à Paris

(1) Dans les premiers jours de janvier 1358, il imagina de donner à ses partisans pour signe de ralliement un chaperon mi-parti rouge et pers (bleu foncé), c'est-à-dire aux couleurs de la ville de Paris Sur les agrafes du chaperon étaient gravés ces mots : *En signe d'alience de vivre et morir avec le prevost contre toutes personnes.*

pour le 1er mai. Marcel, par une lettre du
avril, somma en vain le régent de revenir
Paris sous peine de déchéance. La guerre exi
tait de fait entre la démocratie parisienne et l'a
torité royale, que soutenaient les provinces. U
terrible épisode compliqua encore la situatio
Les paysans, effroyablement maltraités par leu
seigneurs, qui avaient de grosses rançons à pay
aux Anglais, et par les bandes qui depuis la trê
s'étaient abattues sur les campagnes, se soul
vèrent vers la fin de mai 1358. Cette révolt
appelée la *Jacquerie,* embrasa tout le pays co
pris entre la Seine, l'embouchure de la Somm
et l'Yonne. Des milliers de paysans se jetèr
sur les châteaux, qu'ils incendièrent, et sur l
nobles, qu'ils massacrèrent impitoyablement. M
cel ne pouvait se refuser à profiter d'une parei
diversion. Il tenta de diriger et de modérer
Jacquerie. Il envoya aux paysans insurgés d
renforts, et en même temps il fit publier q
« sur peine de perdre la tête, nul, s'il n'ét
ennemi de la bonne ville de Paris, ne tuât femm
ni enfants de gentilshommes, ni ne pillât, ar
(brûlât), ni abattît maisons qu'ils eussent
Dans les premiers jours de juin, neuf ou dix mi
Jacques et quelques centaines de Parisiens, co
duits par l'épicier Pierre Gilles, occupèrent Meau
dont la bourgeoisie leur ouvrit les portes, et
précipitèrent contre le Marché (situé dans u
île de la Marne et entouré de fortes muraille
où s'étaient réfugiées la duchesse d'Orléans,
duchesse de Normandie et plus de trois ce
nobles dames et damoiselles, « de peur d'êt
violées et par après meurtries par ces méchant
gens », dit Froissart. Les assaillants furent r
poussés avec une perte énorme le 9 juin. C
échec fut le signal de la défaite totale des Jacque
qui furent exterminés avec une cruauté pire q
celle que les paysans avaient montrée. La de
truction des Jacques était un avertissement po
les Parisiens. Marcel, n'espérant plus rien d
campagnes, chercha du secours là où seuleme
il pouvait en trouver, auprès du roi de Navarr
Le 14 juin Charles de Navarre fut proclamé c
pitaine de Paris, et le prévôt des marchan
écrivit aux bonnes villes pour le faire reco
naître comme capitaine universel du royaum
de France. Mais le roi de Navarre n'avait guè
pour soldats que des bandits justement redout
de la population, et plus capables de piller Pa
que de le défendre. Les bourgeois de Paris re
fusèrent d'admettre dans leurs murs ces bandit
ces *Anglois* comme ils les appelaient, et com
mencèrent à penser qu'il vaudrait mieux s'en
tendre avec le régent. Marcel et Lecoq, qui étaie
d'avis de pousser la résistance à l'extrême, vire
leur popularité décroître et disparaître. Dans l
haute bourgeoisie un parti, à la tête duquel s
plaça Jean Maillart, compère de Marcel et ju
qu'alors un de ses principaux adhérents, pouss
au rétablissement de l'autorité royale. Malgr
les soins du prévôt, qui veillait à l'approvisio

ement de Paris, les vivres étaient devenus très-
ers. Les bourgeois se plaignaient de ce qu'ils
aient donné et donnaient beaucoup d'argent
roi de Navarre, qui ne les garantissait en au-
ne façon des bandits qui affamaient la ville.
'autre part, le régent était à Charenton avec
000 lances, et empêchait les arrivages par la
ine. Les bourgeois forcèrent Marcel et les
hevins d'écrire au régent (28 juillet) pour l'in-
ter à revenir et à s'unir aux Parisiens contre
s Navarrois et les *Anglois*. Le régent répondit
'il ne rentrerait pas dans Paris tant que le
eurtrier des maréchaux serait en vie. La lettre
t remise à Marcel lui-même. Le prévôt, Lecoq
leurs adhérents les plus compromis « virent,
t Froissart, que mieux leur valoit occire qu'être
cis ». Ils résolurent de livrer Paris au roi de
avarre. La nuit du 31 juillet au 1er août fut
ée pour l'exécution de ce projet, qui offrait de
andes difficultés, car Marcel n'avait pas les
fs des portes qu'il devait livrer, et il était sé-
rement surveillé par Maillart. Le prévôt, ac-
mpagné d'une soixantaine de partisans, se ren-
dans la soirée du 31 à la bastide ou bastille
int-Denis, et ordonna d'en remettre les clefs à
sseran de Mâcon, trésorier du roi de Navarre.
han Maillart, qui était de garde, s'y opposa, et
n content de l'avoir empêché, il courut vers les
lles pour soulever le peuple. Le prévôt, de son
té, se dirigea vers la bastide de la porte Saint-
toine, et chemin faisant il se saisit des portes
uées entre ces deux bastides; mais, arrivé à
porte Saint-Antoine, il trouva de la résistance
près des gardiens, qui refusèrent leurs clefs. Il
it en pourparler avec eux lorsque arrivèrent
illart, un chevalier nommé Pépin des Essarts
une troupe de gens armés. Maillart, leur dési-
ant le prévôt s'écria : « A la mort! à la mort
t l'homme de son côté, car ils sont traîtres! »
ors eut grand hutin et fort, et volontiers eût
le prévôt; mais il fut si hâté qu'il ne put,
Jehan Maillart le férit d'une hache sur la
e, et l'abattit à terre, et ne se partit de lui
it qu'il l'eût occis, quoique ce fût son com-
re (Froissart). » Les compagnons de Marcel
ent massacrés ou faits prisonniers. La nuit
me ou les jours suivants les vainqueurs firent
ttre à mort les principaux partisans du prévôt,
frère Gilles Marcel, clerc de la marchandise,
ilippe Giffart, l'échevin Jean de l'Isle, Charles
ussac, Josseran de Mâcon, Pierre Gilles. Les
davres de Marcel, de Giffart, de Jean de l'Isle
ent traînés par les rues et étalés nus devant l'é-
se de Sainte-Catherine (rue Saint-Antoine), où
aient été transportés les corps des maréchaux
Champagne et de Normandie. Le 3 août le ré-
it, accompagné de Jehan Maillart, rentra dans
ris, et il ne resta bientôt plus que le souvenir
cette grande tentative de réforme politique (1).

(1) Six bourgeois de Laon, les premiers de la ville, amis
conseillers de Robert Lecoq, furent mis à mort. L'é-
que, averti à temps, se réfugia à Melun, auprès du roi de Navarre, qui lui donna plus tard l'évêché de Calahorra. Il y mourut, en 1368. (*Gallia Christiana*, t. IX, p. 548.) Le P. Anselme, *Histoire généalogique de la Maison de France*, t. II. — Douet d'Arcq, *Bibl. de l'École des Chartes*, t. II, p. 362 et suiv.

Ce souvenir est impérissable. « Marcel, dit M. Henri Martin, reste la plus grande figure du quatorzième siècle. Marcel ne mourut pas tout entier, il n'échoua même pas entièrement : les grands coups qu'il avait portés à la monarchie féodale laissèrent de profondes traces; le régime qu'il avait mutilé ne fut pas complétement restauré, et Charles V lui-même, puis d'autres rois encore, exécutèrent de leurs mains royales une partie de l'œuvre du démocrate dont ils proscrivaient la mémoire. » Sismondi s'exprime aussi avec admiration sur les deux hommes éminents qui imposèrent l'ordonnance de 1357. « Cette charte mémorable, dit-il, fait connaître l'étendue des abus qui causaient les plaintes du peuple, et la loyauté des chefs opposés à la couronne qui obtenaient par leur fermeté des réformes aussi avantageuses. A en juger par ce résumé de toutes leurs demandes, ce n'étaient point des esprits inquiets, jaloux, turbulents; ce n'étaient point des traîtres que l'évêque de Laon et le prévôt des marchands, encore que tous les historiens de la monarchie se soient efforcés de les noircir comme tels; c'étaient au contraire des hommes animés du désir du bien et de l'amour du peuple, qui, voyant le désordre épouvantable où tombait l'État, les voleries universelles, l'incapacité et l'incurie des chefs, tentèrent de sauver la France en dépit des princes français. S'ils usèrent quelquefois de violence, il faut leur pardonner l'emploi des moyens illégaux, dans un temps où les amis de la France n'avaient aucun moyen légal de faire le bien. Si à leur tour le pouvoir les enivra, il faut voir dans leur exemple même une preuve de plus de la rectitude de leurs principes; car c'étaient eux qui les premiers avaient dit qu'il n'y a de salut pour aucun peuple tant qu'il reste soumis au pouvoir absolu, quelles que soient les personnes qui en sont investies. » [Le Bas, *Diction. historique de la France*, avec additions.]

Procès-verbaux des états de 1355-58, dans le *Recueil des états généraux*, t. VIII. — Froissart, *Chronique*. — *Chronique du religieux de Saint-Denis*. — Continuateur de Nangis. — Secousse, *Mémoires pour servir à l'histoire des troubles qui s'élevèrent en France et surtout à Paris, après la bataille de Poitiers*, t. XVI du *Recueil de l'Acad. des Inscriptions*, *Mémoires pour servir à l'histoire de Charles II, roi de Navarre*. — Kervyn de Lettenhove, dans les *Bulletins de l'Académie royale de Belgique*, t. XX, n° 9. — Lacabane, *Dissert. sur la mort d'Étienne Marcel*, dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, n° 1er. — Dulaure, *Histoire de Paris*, t. II. — Naudet, *Conjuration d'Étienne Marcel contre l'autorité royale*. — Jules Quicherat, *Étienne Marcel*; dans le *Plutarque français*. — Sismondi, *Histoire des Français*, t. X. — Augustin Thierry, *Essai sur l'histoire du tiers état*. — Henri Martin, *Histoire de France*, t. V. — Perrens, *Étienne Marcel et le gouvernement de la bourgeoisie au quatorzième siècle*; Paris, 1860, in-8°.

MARCEL (*Guillaume*), chronologiste français, né en 1647, à Toulouse, mort le 27 décembre

1708, à Arles. Issu d'une famille ancienne, qui était entrée dès 1225 dans le capitoulat, il étudia le droit à Toulouse, et, après y avoir été reçu avocat, il vint à Paris, où il occupa quelque temps l'emploi de sous-bibliothécaire à l'abbaye de Saint-Victor. Nommé ensuite avocat au conseil, il suivit l'ambassadeur Girardin à Constantinople, et fut chargé, en 1677, de défendre les intérêts français près du dey d'Alger; il contribua beaucoup au traité de paix conclu dans la même année avec les États Barbaresques. En récompense de ses services, il obtint la place de commissaire des classes de la marine à Arles. Ce fut là qu'il mourut, d'une attaque d'apoplexie, à l'âge de soixante-et-un ans. Marcel a composé un grand nombre d'ouvrages, dont il a laissé un catalogue en tête des *Tablettes chronologiques;* mais la plupart n'ont pas vu le jour, ce qui est d'autant plus regrettable que leur auteur joignait à une mémoire merveilleuse un esprit sûr et méthodique. D'après le *Journal des Savants*, il dictait en même temps à dix personnes en six ou sept langues différentes et sur des matières sérieuses; il faisait faire l'exercice à un bataillon dans toutes les évolutions militaires, nommant tous les soldats par le nom qu'ils avaient pris en défilant une fois devant lui, et il se tirait heureusement, sans autre secours que celui de la mémoire, d'une règle d'arithmétique, fût-elle de trente figures. Les principaux écrits de Marcel sont : *Tablettes chronologiques pour servir à l'histoire de l'Église;* Paris, 1682, in-8°; ibid., 1687, 1690, 1714, 1729, in-12; trad. en espagnol par Bary; Mexico, 1721, in-8°. « C'est un ouvrage estimé, dit Feller, et dont on ferait le meilleur livre élémentaire d'histoire ecclésiastique, en lui donnant un peu plus de développement et d'étendue. » On y trouve à volonté les conciles ou synchronismes de chaque siècle, suivant qu'on ouvre le volume à droite ou à gauche; — *Tablettes chronologiques depuis la naissance de J.-C. pour l'histoire profane;* Paris, 1682; ce livre, tout gravé, et n'ayant que la dimension d'un jeu de cartes, est un petit chef-d'œuvre qu'on n'a point encore surpassé; — *Histoire de l'Origine et du Progrès de la Monarchie françoise;* Paris, 1683-1686, 4 vol. in-12, pl. C'est moins une histoire qu'un tableau chronologique des événements les plus importants jusqu'en 1600; les faits n'y sont pas moins exacts que dans l'ouvrage du président Hénault, et appuyés sur les écrivains originaux et les actes les plus authentiques. L'auteur traite dans le tome Ier de tout ce qui concerne la Gaule et ses peuples, partie qui est pleine de recherches; dans le tome II, de l'origine des Francs, et dans les tomes III et IV, de l'histoire de France, qu'il a divisée par siècles, à la fin desquels il a ajouté les citations et les passages qui en font un ensemble de preuves très-intéressantes. Parmi ses ouvrages manuscrits, Marcel a laissé : *Promptuarium ecclesiasticum et civile metropolitanæ Galliarum, id e[st] Arelatis;* in-fol.; — *Tablettes cosmograph[i]ques;* — *Mundus arithmeticus*, ouvrage q[ui] comprend trois traités, entre autres *Or[do] censendi populos*, et *Citatæ per aera decu[r]siones :* ce dernier traite des signaux aériens; [sa] femme et les amis de l'auteur avaient seuls [la] clef de cette correspondance, dont l'inventi[on] paraît s'être perdue; — *Traité de plusieu[rs] notes*, qui se réduisent à cinq figures, et peuve[nt] représenter plus vivement que les lettres or[di]naires toutes les pensées, même les plus ab[s]traites. P. L—y.

Biogr. Toulousaine, II. — Feller, *Dict. Histor.* — [Du]rand et Martène, *Voy. littér. de deux bénédictins*, 2 — *Journ. des Savants*, 1678. — *République des Lettr[es]* sept. 1686. — *Journal de Leipzig*, 1688. — Lenglet, *M[é]thode Histor.*, II et IV. — Lelong, *Biblioth. Hist.*

MARCEL (*Guillaume*), littérateur frança[is], né vers 1612, mort le 10 avril 1702, à Bas[ly] (diocèse de Bayeux). Le nom véritable de [sa] famille était Maquerel. Admis chez les pères [de] l'Oratoire, il professa la rhétorique à Rouen [et] l'éloquence au collége des Grassins à Paris. [En] 1664, il fut principal du collége de Bayeux. [En] 1671, il se retira dans la cure de Basly, qu['il] avait obtenue en 1646, et y passa le reste de [ses] jours. Il était membre de l'Académie de Ca[en]. Ce fut par ses conseils que Brébeuf, son am[i], entreprit la traduction de *La Pharsale*. Par[mi] ses nombreux écrits, on remarque des disco[urs] et des poésies en latin et en français, des trai[tés] de controverse, etc. P. L.

Moréri, *Dict. Histor.* (édit. de 1759).

MARCEL (*Jean-Joseph*), orientaliste fra[n]çais, né le 24 novembre 1776, à Paris, où il [est] mort, le 11 mars 1854. Petit-neveu de Guillau[me] Marcel, le savant chronologiste, il resta dès l'â[ge] de douze ans sous la direction de sa mère, [qui] lui fit donner une bonne éducation. Il étudi[a] les langues orientales lorsqu'en 1793 il fut [dé]signé par Monge pour diriger la fabrique de s[al]pêtre établie au cloître Saint-Benoît. Quelqu[es] mois plus tard, le 1er pluviôse an III, il fut [at]taché en qualité de sténographe à l'École Norma[le] et s'occupa de recueillir les leçons des illust[res] professeurs de cet établissement; cette public[a]tion prit le titre de *Journal des Écoles Normal[es]* (Paris, 9 vol. in-8°). Associé l'année suivan[te] par Suard et Lacretelle à la rédaction du journ[al] *Les Nouvelles politiques*, il fut atteint comm[e] eux par la proscription de fructidor, et obli[gé] de se cacher, il reprit dans sa retraite l'étu[de] des langues orientales. En 1798 il fit partie [de] la commission scientifique de l'expédition d'[É]gypte sur la désignation de Langlès, son anci[en] maître, et fut ensuite chargé d'organiser et [de] diriger l'imprimerie nationale qui devait suiv[re] l'armée. De cette imprimerie, pour laquelle [il] forma lui-même des ouvriers et grava des c[a]ractères qui manquaient, sortirent *Le Courri[er] de l'Égypte* et *La Décade égyptienne* (1), l[...]

(1) Il dirigea la publication de ces deux journaux c[...]

Rapports de l'Institut d'Égypte, ainsi que les bulletins et proclamations en langues arabe, turque et grecque. Ces fonctions n'empêchèrent pas Marcel de se livrer à d'actives investigations sur l'archéologie et l'histoire de l'Orient. Un nombre considérable de manuscrits hébreux, arabes, coptes, éthiopiens et autres, plus de deux cents empreintes d'inscriptions inédites, entre autres celle de Rosette, trois mille médailles, une collection de pierres gravées et d'antiquités, tels furent les fruits de ses recherches. En même temps il rédigeait des ouvrages élémentaires destinés à faciliter l'étude de l'arabe. Aussi fut-il admis parmi les membres de l'Institut d'Égypte quelques mois avant la retraite de l'armée. Revenu en France à la fin de 1801, il fut choisi pour être l'un des rédacteurs de la *Description de l'Égypte,* et en 1802 le premier consul lui confia la direction de l'imprimerie nationale, qu'il conserva durant tout l'empire. Par ses soins, cet établissement non-seulement cessa d'être une charge pour le budget, mais présenta des bénéfices qui permirent de lui donner, sans dépense pour l'État, d'importants accroissements (1). Mis à la retraite le 1er janvier 1815, Marcel, le 20 mars suivant, reprit de vive force possession de l'imprimerie; au second retour des Bourbons, il fut décrété d'arrestation, et se cacha pendant quelque temps. Rendu à la vie privée, il se consacra tout entier à ses travaux de prédilection. De 1817 à 1820, il suppléa Audran dans le cours de langue hébraïque au Collége de France. Un des fondateurs de la Société Asiatique de Paris, il fut aussi membre de celle de Calcutta et de la Société Orientale. « Son érudition était immense, dit M. Taillefer. Sans être étranger aux sciences exactes et aux sciences naturelles, il possédait surtout parfaitement ces connaissances variées qui font le littérateur et le linguiste. Les langues sémitiques, qu'il avait surtout approfondies, ainsi que la langue persane, n'étaient point les seules dont il se fût occupé; un certain nombre de langues vivantes européennes lui étaient familières, et un grand nombre d'idiomes divers avaient été étudiés par lui dans leurs éléments. » Les suites de l'ophthalmie d'Égypte et l'excès du travail avaient extrêmement affaibli la vue de ce savant; et dans les dernières années de sa vie la cécité était venue se joindre à une extrême surdité. Il laissa une bibliothèque riche d'environ 20,000 volumes et de 3,000 manuscrits orientaux.

On a de Marcel: *Alphabet arabe, turk et persan; exercices de lecture d'arabe littéral;* Alexandrie, an VI (1798), in-4°; — *Vocabulaire Fançais-Arabe contenant les mots d'un usage journalier;* Le Caire, 1799, in-8°; l'arabe y est imprimé en caractères latins; — une édition arabe française des *Fables* de Loqman; Le Caire, 1799, in-4°, accompagnée d'une dissertation et de notes; dans la seconde édition, Paris, 1803, il ajouta quatre fables inédites; — *Mélanges de Littérature orientale;* Le Caire, 1799, in-4°; — *Grammaire Arabe vulgaire;* les vingt-et-une premières feuilles avaient été tirées lorsque les événements qui amenèrent l'évacuation de l'Égypte interrompirent l'impression de cet ouvrage; — *Chrestomathia Hebraica;* Paris, 1802, in-8°; — deux éditions de *Jonas,* l'une en syriaque, l'autre en éthiopien; 1802, in-18; — *Chrestomathia Chaldaica;* Paris, 1803, in-8°; — *Notice sur Djami, célèbre fabuliste persan,* insérée dans *le Moniteur,* en 1804; — *Alphabet Irlandais, précédé d'une notice;* Paris, 1804, in-8°; — *Oratio dominica CL linguis versa;* Paris, 1805, gr. in-4°: c'est l'édition qui fut exécutée pour être présentée au pape Pie VII; on lui reproche d'avoir été faite avec une trop grande précipitation; — *Table alphabétique et raisonnée des matières contenues dans le Code civil;* Paris, 1807, in-8° et in-4°; — *Alphabet Russe, précédé d'une notice;* Paris, 1814; — *Leçons des langues bibliques;* Paris, 1819; — *Paléographie Arabe;* Paris, 1828, in-fol.; — *Les dix Soirées malheureuses;* Paris, 1828, 3 vol. in-12: contes formant la première partie d'un manuscrit du chéick El Modhy, avec qui Marcel avait été lié en Égypte; — *Specimen Armenum;* Paris, 1829, in-8°; — *Vocabulaire Français-Arabe du dialecte vulgaire d'Alger, de Tunis et de Maroc;* Paris, 1830, in-16; réimpr. la même année, cet ouvrage, complétement remanié, reparut en 1837, in-8°; l'auteur en préparait, lorsque la mort est venue l'atteindre, une édition fort augmentée, en 2 vol. in-4°, sous le titre: *Dictionnaire Arabe-Français des dialectes vulgaires africains;* — *Histoire scientifique et militaire de l'Expédition française en Égypte* (avec M. Louis Reybaud); Paris, 1830-1836, 10 vol. in-8°; outre la part qu'il a prise à la rédaction de ce recueil, il en a spécialement surveillé la géographie, la technologie et l'orthographe orientale; — *Domine salvum* (polyglotte); Paris, 1831; — *Mélanges Orien-*

jointement avec Desgenettes, et il inséra dans le second, qui était un recueil littéraire, beaucoup d'articles sur l'histoire et la poésie des pays orientaux.

(1) L'imprimerie impériale réorganisée put satisfaire à toutes les exigences. On cite certains travaux qui furent accomplis avec une célérité merveilleuse: tels sont les comptes des sept ministres, gros in-4°, rempli de chiffres et de tableaux, composé et tiré en une nuit, et la *Notice descriptive de l'Angleterre, de l'Écosse et de l'Irlande,* dont les 3 vol. in-8° furent exécutés en trois jours, avec les cartes géographiques. « En 1805, raconte M. Belin, lors de la visite que Pie VII fit à l'imprimerie impériale, Marcel, qui, en sa qualité de directeur, reçut le souverain pontife, fit imprimer, en sa présence, l'*Oraison dominicale* en cent cinquante langues. Chacune des presses tirait au fur et à mesure, devant le saint-père, une feuille séparée de cette belle polyglotte, composée dans les caractères particuliers à chaque idiome; et Pie VII, en passant devant chaque imprimeur, recevait des mains de celui-ci une bonne feuille de ce travail remarquable. Quand il fut arrivé à la dernière presse, le tirage du livre était terminé; en passant devant l'atelier de reliure, le volume fut relié presque instantanément par un procédé particulier. »

taux; Paris, 1833, in-8°; — *Annuaire Algérien pour* 1842; Paris, 1841; — *Tableau général des Monnaies ayant cours en Algérie;* Paris, 1844, in-4° de 80 pag.; — *Histoire de l'Égypte depuis la conquête des Arabes jusqu'à l'expédition française;* Paris, 2e édit., 1844, in-8°; réimpression augmentée d'un livre écrit pour l'*Histoire de l'Expédition d'Égypte*, et qui fait partie de la collection de l'*Univers pittoresque;* — *Histoire de Tunis;* Paris, 1851, in-8°; dans cette dernière collection. On a encore de Marcel plusieurs mémoires insérés dans la *Description de l'Égypte,* et il a laissé parmi ses manuscrits la traduction de la géographie arabe d'El Baqouy, celle du grand ouvrage historique d'El Soyouty et une polyglotte portant le titre d'*Orbis christianus, signum crucis D linguis versum exhibens.*

P. L.

Belin, *Notice sur J.-J. Marcel;* dans le *Journal Asiatique,* 1854. — Taillefer, *Notice hist. et biogr. sur J.-J. Marcel;* dans la *Revue de l'Orient,* oct. 1854. — *Galerie des Notabilités contemp.* — *Biogr. univ. et portat. des Contemp.* — G. Sarrut et Saint-Edme, *Biogr. des Hommes du Jour.*

MARCELLA, dame romaine, morte vers 410, à Rome. Elle resta veuve après sept mois de mariage, et se retira entièrement du monde, dans une maison de jeune filles chrétiennes, qu'elle avait fondée. Elle donnait tout son temps à la méditation et à l'Écriture. Saint Jérôme, qui la vit en 382, parle d'elle avec de grands éloges. Elle s'opposa à la secte des origénistes, et fut cause, dit-on, de leur condamnation. P.

S. Jérôme, *Epist.* VIII.

MARCELLIN (Saint), vingt-neuvième pape, né à Rome, mort le 24 octobre 304. Fils de Projectus, riche citoyen romain qui s'était converti à la foi chrétienne, Marcellin, élu le 30 juin 296, pour succéder à saint Caius dans le gouvernement de l'Église latine, vit son pontificat ensanglanté par une des plus terribles persécutions que les disciples de Jésus eurent à endurer. Les empereurs Dioclétien, Maximien, Galerius et Maximin rendirent successivement de cruels édits contre les novateurs. A partir de l'an 298, les églises furent abattues dans presque toutes les provinces de l'empire; on brûla les livres saints et on ne laissa aux chrétiens qu'un choix : le martyre ou l'apostasie. Pétilius et les donatistes accusent Marcellin d'avoir, succombant à la crainte, sacrifié aux idoles. Ils prétendent que le pontife, reconnaissant sa faute, se présenta en suppliant devant un concile de trois cents évêques assemblés à Sinuesse. Là, le coupable aurait confessé son erreur et demandé en pleurant qu'on lui imposât la peine qu'il avait encourue. Le concile aurait répondu : « Donne ta sentence toi-même; le premier siége ne peut être jugé que par lui-même. » Il est avéré que les actes du concile de Sinuesse n'ont été fabriqués que longtemps après la date qui lui est assignée. Saint Augustin regarde Petilius comme l'auteur de cette fable, et ajoute (1). « On appelle Marcellin scélérat, sacrilége; moi je le déclare innocent. Il n'est pas nécessaire que je me fatigue pour prouver sa défense; car Petilius ne se hasarde pas à prouver son accusation. » Schelstrat, Roccaberti, Pierre de Marca, dom Pierre Constant, Papebrock, Noël Alexandre, Pagi, Aguirre, Sangallo, Lamberti et bien d'autres écrivains ecclésiastiques ont partagé l'opinion de saint Augustin et proclamé le courage et la foi de Marcellin. D'après ces autorités, il est étrange que l'apostasie de Marcellin soit conservée dans le *Bréviaire romain;* mais Baronius dit à ce sujet que « l'Église romaine n'a pas l'habitude de lire et de faire lire les Actes des Saints, comme s'ils étaient un Évangile. » C'est le cas de répéter avec saint Paul (2) : « Omnia autem probate: quod bonum est, tenete. » A. L.

Novaès, *Elements della Storia d. sommi Pontefici,* etc. (Rome, 1821, 16 vol. in-12), t. I, p. 97,99. — Cesarotti, *I primi Pontefici,* p. 64. — Baronius, *Annales Eccles., ad annum* 302, n° 104. — Xavier de Marco *Difesa di alcuni Pontefici accusati di errore,* cap. XII p. 140 — Platina, *Vitæ Pontif. Rom.* — Ciaconi, *Vitæ Pontif* — Artaud de Montor, *Hist. des souverains Pontifes romains,* t. I, p. 135-139.

MARCELLIN ou **MARCELLIEN** (Μαρκελλιανός), général romain, qui se créa une souveraineté indépendante en Illyrie, assassiné en 468 après J.-C. Ami du patrice Aétius, qui fut tué par l'ordre de Valentinien III, et craignant d'avoir le même sort, il rassembla une troupe de soldats, et s'empara de la Dalmatie et d'une partie de l'Illyrie. Pendant les troubles qui suivirent l'assassinat de Valentinien, et peut-être même sous le règne d'Avitus, quelques jeunes nobles formèrent le projet d'élever Marcellin à l'empire. Cette entreprise échoua. Il semble que Marcellin reconnut l'autorité de Majorien et qu'il en reçut le titre de patrice d'Occident. Il conduisit au secours de l'empereur un corps qui fut porté en Sicile pour défendre l'île contre l'invasion des Vandales. Mais Ricimer, jaloux de lui, engagea ses soldats à l'abandonner. Marcellin, craignant pour sa vie, abandonna la Sicile, et retourna en Illyrie, probablement en 461 ou 462, après la mort de Majorien. Il aurait attaqué l'empire d'Occident, alors gouverné par Sévère, s'il n'eût été retenu par la médiation de Léon, empereur d'Orient. Il alla reprendre sa position en Sicile en 464, et en 466 il chassa les Vandales de la Sardaigne. Vers le temps de l'expédition de Basilicus contre Carthage, en 468, Marcellin agissait avec les Romains contre les Vandales lorsqu'il fut assassiné par ses alliés. Genseric, qui le regardait comme son plus formidable ennemi, s'écria en apprenant ce meurtre : « Que les Romains s'étaient coupé la main droite avec la main gauche ». Marcellin était païen, et adonné aux superstitions du temps; il avait même une grande réputation de devin. Il était d'ailleurs

(1) *De unic. Baptis.,* cap. XVI.
(2) *Ep. aux Thessaloniens,* I, 5, V, 21.

minent comme homme d'État et militaire; il tablit et maintint son pouvoir sans commettre ucun crime. Marcellin était l'oncle de l'empereur Julien Nepos. Y.

Procope, *De Bello Vandalico*, I, 6. — Priscus, dans s *Excerpta de legationibus gentium ad Romanos*, XIV; *Ex. de leg. Romanorum ad Gentes*, c. X. — lace, *Chronicon*. — Marcellin, *Chron*. — Gibbon, *History of Decline and Fall of Roman Empire*, c. XXXVI. Tillemont, *Histoire des Empereurs*, vol. VI.

MARCELLIN (Le comte), MARCELLINUS Comes, chroniqueur latin, né en Illyrie, vivait vers commencement du sixième siècle après J.-C. écrivit un traité en quatre livres, intitulé : *Libri e temporum qualitatibus et positionibus corum*. Cassiodore fait un grand éloge de cet ivrage, qui est aujourd'hui perdu. Le comte arcellin composa aussi une courte chronique, ui commence au consulat d'Ausone et Olybrius à l'avénement de Théodose le Grand, en 397, et étend jusqu'à l'avénement de Justin Ier. A ette chronique, telle qu'elle a été publiée dans édition princeps par Sconhovius, un autre rivain ajouta une continuation, qui va jusqu'au nsulat de Justinien le Grand, en 534. Cette conde partie est contenue dans l'édition de arcellin par Sirmond ; Paris, 1619, in-8°. Y.

Fabricius, *Bibliotheca Latina*, vol. II, p. 616.

MARCELLIN. *Voy.* AMMIEN MARCELLIN.

MARCELLINE (Sainte), sœur aînée de saint mbroise, née en Gaule, morte vers 400. Fille Ambroise, préfet des Gaules, elle suivit sa ère à Rome, et fut chargée de l'éducation de ses unes frères, Ambroise et Satyre. Dès sa plus ndre jeunesse, elle avait résolu de garder la rginité; en 352, elle reçut le voile des mains pape Libère, qui en cette occasion lui fit un scours que saint Ambroise a reproduit dans livre III du traité *Des Vierges*. Elle mena deis une vie très-austère, et continua de vivre Rome dans sa famille; lorsque son frère devint chevêque de Milan, elle alla le visiter de mps en temps. On ignore l'époque précise de mort. L'Église latine célèbre sa fête le 17 juil-. P.

. Ambroise, *De Virginibus Epist.*, 14, 46, 80. — Pau-, *Vita Ambrosii*. — Hermant, *Vie de S. Ambroise*.

MARCELLIS (*Otho*), peintre hollandais, né 1613, mort à Amsterdam, en 1673. Il apprit n art dans sa patrie, puis vint à Paris, où il sta longtemps au service de la reine mère. De cour de France il passa à celle de Toscane, où it plusieurs tableaux. Il visita ensuite Naples Rome. Là il s'adonna à l'histoire naturelle, passant beaucoup de temps à chercher des sectes rares et des reptiles qu'il reproduisait suite sur la toile, les peintres ses amis le surmmèrent *le furet*. Ses ouvrages plurent infiniènt; et comme il était fécond, il gagna beaucoup. ffisamment riche, il revint se marier à Ams-dam, où il se fixa. Il s'y créa un espèce de din zoologique, où, parmi les plus belles fleurs, nourrissait des couleuvres, des araignées, des enilles, des papillons, etc., d'espèces curieuses. Ses tableaux, fort estimés du reste, ne sortirent plus du genre qu'il avait adopté. A. DE L.

Descamps, *La Vie des Peintres hollandais*, etc., t. II, p. 35.

MARCELLO (*Nicolas*), soixante-dixième doge de Venise, né en 1397, mort le 1er décembre 1474. Il était procurateur de Saint-Marc lorsqu'il fut élu au dogat, à la mort de Nicolas Trono (28 juillet 1473). L'année suivante, au printemps, le sultan Mahomet II fit entrer en Albanie trente mille hommes sous les ordres de Soliman-Pacha, qui assiégea Scutari. Marcello, trop âgé pour conduire une armée, envoya au secours de la place Pietro Mocenigo. Cet habile général attaqua les Turcs avec tant de vigueur que Soliman-Pacha dut se retirer dès le mois d'août. Ce fut le vainqueur de Scutari qui succéda à Nicolas Marcello. A. DE L.

Marino Sanuto, *Vite de' Duchi*. — Verdizotti, *Fatti dei Veneti al* 1504. — Daru, *Hist. de Venise*,

MARCELLO (*Pierre*), biographe italien, vivait à Venise à la fin du quinzième et au commencement du seizième siècle. Il est auteur d'un ouvrage intitulé : *De Vita principum et Gestis Venetorum, a primo Paulatio Anafesto usque ad obitum Augustini Barbadici*, publié avec une continuation écrite par Girelli, Venise, 1554, in-8°; Francfort, 1574, in-8°; et dans le *Chronicon Chronicorum* de Gruter, t. I; une tradution italienne en fut donnée par L. Domenichi, Venise, 1558, in-8°. O.

Fabricius, *Bibliotheca mediæ et infimæ Latinitatis*. — Vossius, *De Historicis latinis*.

MARCELLO (*Benedetto*), poëte et célèbre musicien, né à Venise, le 24 juillet 1686, mort à Brescia, le 24 juillet 1737. Marcello reçut une brillante et solide éducation, que son père dirigea lui-même; il manifesta de bonne heure un goût prononcé pour les lettres et les arts; la musique surtout avait pour lui un attrait particulier, et quoiqu'il éprouvât une certaine répugnance à s'astreindre à l'étude du mécanisme des instruments et des règles de la composition, il ne s'y adonna pas moins avec une ardeur telle que son père, craignant pour sa santé, l'emmena avec lui à la campagne, en lui ôtant tout moyen de s'occuper de son art de prédilection. Marcello était alors dans sa vingtième année; entraîné par un penchant irrésistible et trompant la surveillance de son père, il se procura du papier de musique et écrivit une messe dans laquelle son génie se révélait déjà d'une manière remarquable. A partir de ce moment, on le laissa libre de se livrer à son goût. Quelque temps après, ayant perdu son père, il revint à Venise, où il fit partie d'une société d'amateurs de musique qui s'était formée au *Casino de' Nobili*. Ce fut là qu'il fit entendre ses premières compositions; mais, malgré le succès qu'elles obtinrent, Marcello sentit qu'il avait encore beaucoup à apprendre, et, voulant se fortifier, il s'adressa à Gasparini, sous la direction duquel il fit alors de sérieures études de contrepoint.

Appelé par sa naissance aux affaires publiques, Marcello ne négligea pas les devoirs de sa position sociale. A l'âge de vingt-cinq ans il avait été reçu avocat; il entra ensuite dans la magistrature, et fut nommé membre du conseil des quarante. En 1730 il alla remplir les fonctions de provéditeur à Pola; mais, l'air insalubre de cette ville ayant altéré sa santé, il revint à Venise en 1738. Peu de temps après, le gouvernement, sur sa demande, l'envoya à Brescia en qualité de camerlingue. Marcello avait espéré que le climat de Brescia lui serait favorable; il n'en fut rien, et le 24 juillet 1739 il terminait, à l'âge de cinquante-trois ans, une existence partagée entre les affaires publiques et la culture de la poésie, de la littérature et de la musique.

Marcello s'est acquis une juste célébrité comme poëte, comme écrivain et comme musicien; mais son plus beau titre à la postérité est la musique des cinquante psaumes de David, qu'il composa sur une paraphrase en vers italiens de Gérome Ascagne Giustiniani. L'élévation du style, l'originalité et la hardiesse des idées, la variété des formes mélodiques et harmoniques font de cet ouvrage l'une des plus belles productions de l'art à cette époque. Ces psaumes sont écrits pour une, deux, trois et quatre voix, avec une basse chiffrée pour l'accompagnement de l'orgue ou du clavecin, et quelques-uns avec violoncelle obligé ou deux violes; les vingt-cinq premiers furent publiés sous le titre de : *Estro Poetico-Armonico. Parafrasi sopra li primi vinticinque salmi. Poesia Girolamo Ascanio Giustiniani, Musica di Benedetto Marcello, de patrizi veneti. In Venezia, appresso Domenico Lovisa*, 1724, 4 vol. in-fol. Les vingt-cinq autres psaumes parurent chez le même éditeur, en 1726 et 1727, sous le titre de : *Estro Poetico-Armonico, Parafrasi sopra i secondi vinticinque salmi, etc.*, 4 vol. in-fol. Il existe plusieurs editions de ce grand et bel ouvrage; nous citerons entre autres celle qui fut publiée à Venise, de 1803 à 1808, 8 vol. in-fol., avec le portrait de Marcello, la préface de la première édition, des lettres relatives à l'ouvrage par Giustiniani, Marcello, Gasparini, etc., la vie de Marcello par Fr. Fontana, qui avait paru en 1782, dans les *Vitæ Italorum*, etc., de Fabroni; on trouve aussi dans cette édition le catalogue des ouvrages de Marcello. Les autres publications de Marcello sont : *Concerti a cinque instrumenti*, op. 1; Venise, 1701; — *Sonate da Cembalo*, op. 2, ibid.;— *Sonata a cinque, flauto solo col basso continuo*; ibid., 1712; — *Canzoni madrigalesche, ed arie per camera a due, a tre, a quattro voci, di Benedetto Marcello, nobile veneto, academico Filarmonico, ed Arcade, opera quarta;* Bologne, 1717; — *Calisto in Orsa, pastorale a cinque voci ad uso di scena;* Venise, 1725. Le poëme et la musique sont de Marcello; le poëme seul a été imprimé; — *La Fede riconosciuta, dramma per musica, rappresentato nel teatro di Piazza di Vicenza*, 1702 : cette pièce, dont le poëme et la musique étaient de Marcello, reparut sur la scène en 1729, sous le titre de *La Comedia di Dorinda*; la musique n'a pas été publiée; — *Guidetta, oratorio per musica;* Venise, 1710; — *Il Teatro alla modo, o sia metodo sicuro e facile per ben comporre ed esseguire le opere italiane in musica*, etc.; in-8°, sans date : cet opuscule satirique ne porte pas de nom d'auteur; il en existe plusieurs éditions; la date de la première paraît devoir être fixée à l'année 1720; — *Lettera familiare d'un Academico Filarmonico ed Arcade, discorsiva sopra un libro di duetti, terzetti e madrigali a più voci, stampato in Venezia da Antonio Bartoli*, 1705 : cet opuscule, que Forkel cite comme ayant été imprimé, paraît cependant être resté inédit. Marcello a publié en outre des recueils de vers, des sonnets, des drames et des poëmes burlesques. Son poëme d'opéra, *Arato in Sparta*, fut mis en musique par Ruggieri et présenté, en 1709, sur le théâtre de Sant'-Angelo, à Venise. Il a laissé en manuscrit les ouvrages suivants : *Teoria Musicale, ordinata alla moderna pratica. Si tratta de' principi fondamentali del canto, e suono, in particolare d'organo, di gravicembalo, e del comporre. Opera utilissima tanto agli studenti quanto a' maestri per il buon metodo d'insegnare*; — *Alcuni avvertimenti al Veneto Giovanetto Patrizio di Benedetto Marcello, per istruzione dei nipote di lui Lorenzo Alessandro*; — *Cassandra*, cantate à une voix, et *Timoteo*, cantate à deux voix : ces deux ouvrages ont eu une grande célébrité; — *Serenata da cantarsi alla corte di Vienna il primo d'ottobre* 1725 : la poésie et la musique sont de Marcello; — Deux madrigaux à quatre voix : cette œuvre bouffonne est une plaisanterie dirigée contre les castrats sopranistes et altistes; — *Littera scritta dal signor Carlo Antonio Benatti alla signora Vittoria Tesi, posta in musica dal Marcello*. — *Gioas*, oratorio, pour quatre voix et instruments; — *Psiche*, cantate à deux voix avec instruments; — Vingt-six *Cantates* pour voix de soprano, de contralto, de tenor ou de basse, avec instruments; — Vingt-sept *Duos* avec basse continue; — Des *Cantates* pour voix de soprano ou de contralto, avec accompagnement de clavecin; — Une *Messe* à quatre voix et orchestre. — Un *Miserere*, pour deux ténors et basse; — *Lamentations de Jérémie*; — *Tantum ergo*, à six voix, en canon; — *In omnem terram*, idem; — *Salve, Regina*, à sept voix, en canon.

Dieudonné DENNE-BARON.

Mattheson, *Critica Musica*. — *Notice sur la vie et les ouvrages de Marcello*, insérée dans le 10e volume des *Memorie per servire alla Storia Letteraria*. — Burney, *A general History of Music*. — *Notice sur Marcello*, par Fontana, insérée dans le IXe volume des *Vitæ Italorum*, etc., de Fabroni. — Gerber, *Histo-*

rich'- *Biogrdphisches-*) *Lexikon der Tonkünstler.* — Fétis, *Biog. univ. des Music.*

MARCELLUS (*M. Claudius*), un des plus célèbres généraux romains, né vers 268 avant J.-C., mort en 208. Il appartenait à la plus illustre famille plébéienne de la *gens Claudia*. Plutarque prétend qu'il porta le premier le surnom de *Marcellus* ; mais c'est certainement une erreur, puisqu'on trouve un M. Claudius Marcellus consul en 331 avant J.-C. Nous ne savons presque rien sur la première partie de sa vie. Ce général, qui porta dans toutes ses actions l'impétuosité de la jeunesse, n'acquit cependant une grande notoriété que dans un âge déjà avancé. Plutarque, qui en a écrit la vie, le met en parallèle avec Pélopidas. D'après ce biographe, il aimait avec passion les lettres grecques et l'éloquence; mais les travaux militaires qui remplirent sa eunesse l'empêchèrent de s'y appliquer autant qu'il l'aurait voulu. « Il n'y avait pas, ajoute Plutarque, de genre de combat auquel il ne fût xercé et où il ne se distinguât; mais c'était surtout dans les combats singuliers qu'il se montrait supérieur à lui-même. Aussi ne refusa-il jamais aucun défi, et il tua tous ceux qui le provoquèrent. En Sicile, son frère Otacilius se rouvant dans un grand danger, il le couvrit de on bouclier, tua de sa main tous ceux qui se étaient sur lui, et le sauva. Ces traits de valeur ui méritèrent dans sa jeunesse, de la part des énéraux, des couronnes et des récompenses. Devenu de jour en jour plus célèbre, il fut ommé par le peuple à l'édilité curule et par es prêtres à la dignité d'augure. » Pendant son dilité, vers 226, il intenta une accusation à son ollègue C. Scautilius Capitolinus, coupable d'un rossier outrage à l'égard de son fils Marcus. cautilius fut condamné à une amende, que Marellus employa à l'achat de vases sacrés.

Marcellus obtint son premier consulat en 222. a guerre avec les Gaulois, qui quelques années uparavant avait excité tant de craintes à Rome, rait vers sa fin. Les Boïens s'étaient déjà sous; les Insubriens, terrifiés par les défaites u'ils avaient essuyées l'année précédente, deandaient la paix. Leurs ouvertures furent rejees à l'instigation de Marcellus et de son collèe, Cn. Cornelius Scipion. Les Gaulois, quoique nforcés par 30,000 Gésates d'au delà des Al-s, ne purent pas empêcher les consuls d'envahir plaine du Pô et de mettre le siége devant Acers. Ils tentèrent alors une diversion, et envoyènt au delà du Pô 10,000 des leurs qui mirent siége devant Clastidium. Marcellus, avec une rte division de cavalerie et un petit corps d'interie, se porta contre le détachement gaulois, le détruisit. Il tua de sa propre main leur roi, iridomare, et remporta des dépouilles opimes. omulus, le dictateur Cossus et lui furent les uls qui eurent cette gloire. Le succès de cette mpagne eut pour résultat de mettre l'Italie à bri des invasions de la Gaule et d'établir à Plaisance et à Crémone des colonies romaines, comme postes avancés. Le triomphe fut décerné à Marcellus. Nommé préteur en 216, lorsque les succès d'Annibal mettaient en danger l'existence de Rome, il fut destiné à commander en Sicile; mais avant son départ, tandis qu'il préparait une flotte à Ostie, il reçut la nouvelle de la bataille de Cannes, et un ordre qui le rappelait à Rome. Le sénat lui confia les débris des légions romaines et la fortune de la république. Sa confiance ne fut pas trompée. Marcellus empêcha les Carthaginois victorieux de s'emparer de Nola. Il fut le premier qui obtint quelque avantage sur Annibal, et montra à ses concitoyens qu'il n'était pas invincible. Fabius fut sans doute le bouclier de Rome; mais Marcellus en fut l'épée. Lorsque les Carthaginois eurent été éloignés de Rome et réduits à la défensive, les affaires de la Sicile, où la politique et les armes de Carthage avaient prévalu, fixèrent l'attention de la république, qui en arrêta la conquête définitive. C'est Marcellus, consul pour la troisième fois (1) (214), qui fut chargé de cette importante mission. Pour soumettre plus facilement le pays, il résolut de s'emparer d'abord de Syracuse, qu'il attaqua par terre et par mer. Mais la ville était défendue par Archimède, qui déjoua tous ses efforts, détruisit ses machines de guerre et le força de convertir le siége en blocus. Il fallut trois années et toute la persévérance des Romains et de leur chef pour triompher de l'opiniâtre courage des Syracusains et du génie d'Archimède : encore, ce fut par surprise, en profitant d'une nuit pendant laquelle les habitants célébraient la fête de Diane, que les remparts furent escaladés et la ville prise d'assaut, en 212. Malgré les ordres du vainqueur, Archimède fut tué par des soldats, qui ne le reconnurent pas. Marcellus, si on en croit Plutarque, pleura sa mort et lui fit de magnifiques funérailles; il pleura aussi sur les malheurs de Syracuse, consola les vaincus et régla les affaires de la Sicile avec un désintéressement dont les Siciliens perpétuèrent le souvenir, en établissant des fêtes appelées *Marcellea*. Syracuse, cependant, fut dépouillée de ses statues, de ses tableaux, qui servirent à décorer les places et les monuments de Rome. Ainsi le goût des beaux-arts et l'élégance des Grecs s'introduisirent dans Rome et altérèrent l'austérité des mœurs. Nommé consul pour la quatrième fois, en 210, et rappelé de Sicile, Marcellus fut de nouveau chargé de continuer la guerre contre Annibal. Il la poussa avec la plus énergique vigueur. Plusieurs villes considérables des Samnites, qui s'étaient révoltées, furent reprises, et 3,000 soldats d'Annibal, préposés à leur garde, faits prisonniers. Quelque temps après, Marcellus, conservé dans

(1) Marcellus avait été élu consul pour la seconde fois en 215; mais le sénat, qui ne voulait pas que deux plébéiens fussent consuls en même temps, cassa l'élection, sous prétexte que les augures étaient défavorables.

son commandement avec le titre de proconsul, éprouva un échec; mais le lendemain même il eut sa revanche, et força Annibal de battre en retraite. Cette dernière victoire ne l'empêcha pas d'être accusé d'avoir compromis par un revers le sort de l'Italie; mais ses concitoyens lui prouvèrent leur estime et leur confiance en l'élevant pour la cinquième fois au consulat, en 208. Il reprit aussitôt la route de l'Italie méridionale, qui était le théâtre de la guerre. Là, entre Venouse et Bantia, s'étant imprudemment éloigné de son camp pour une reconnaissance, il fut tué dans une embuscade, à l'âge de soixante ans. Annibal lui rendit les derniers devoirs, recueillit ses cendres, et les envoya à son fils dans une urne d'argent.

Les traits de Marcellus, tels que nous les ont transmis les historiens romains et Plutarque, sont ceux d'un général brillant et aimable, clément pour les vaincus, et aimant les lettres quoique n'ayant pas eu le temps de les étudier. Ce portrait est probablement flatté. Sans parler du plus sérieux historien des guerres puniques, de Polybe, qui nie expressément les prétendues victoires de Marcellus sur Annibal, Tite-Live, si partial pour le général romain, n'a pu omettre certains faits qui ne s'accordent guère avec la peinture de Plutarque. Il débuta en Sicile par faire massacrer deux mille déserteurs romains, terrible exemple de sévérité qui poussa les Syracusains à une résistance désespérée. Le massacre des habitants d'Ennoc, s'il ne se fit pas par ses ordres, obtint du moins son adhésion. Son administration, dont Plutarque vante les douceurs, parut telle aux Siciliens que leurs députés déclarèrent au sénat qu'il vaudrait mieux pour leur île être engloutie par la mer ou couverte par les laves de l'Etna que de rester plus longtemps sous la main de Marcellus. Il fallait bien que cette plainte eût quelque fondement, puisque le sénat y fit droit en rappelant le redoutable proconsul. Il semble donc que Marcellus ne possédait pas plus les qualités brillantes qui ornent le mérite supérieur des deux Scipion, que la prudence nécessaire à un grand général. [Deuèque dans l'*Encycl. des G. du M.*, avec additions.]

Plutarque, *Marcellus*. — Polybe, II, 34, 35, 36; VIII, 3, 5-9, 37; IX, 10; X, 32; XV, 11. — Tite-Live, XXII, 35, 57, XXIII, 14-17, 19, 24, 25, 30-32, 39, 41, 46; XXIV, 27-32; 33, 34, 35-39; XXV, 23-31, 40, 41; XXVI, 22, 26, 29-32, 38; XXVII, 1-5, 21-23, 25-28. — Valère Maxime, I, 6; III, 2. 3. — Eutrope, III, 6. — Florus, II, 3. — Aurelius Victor, *De Vir. illust.*, 45. — Orose, IV, 13. — Appien, *Annib.*, 27-50. — Zonaras, IX, 4, 7, 9. — Tzetzès, II, 35. — Cicéron, *Brut.*, 3; *in Verrem*, II, 21, 63.— Smith, *Dictionary of Greek and Roman Biography*. — Visconti, *Iconographie romaine*, 1, 4.

MARCELLUS (*M. Claudius*), homme d'État romain et ami de Cicéron, mort en 46 avant J.-C. Il descendait probablement du précédent, quoique sa parenté avec le conquérant de Syracuse ne puisse pas être établie d'une manière certaine. Dès sa jeunesse il fut uni à Cicéron par une étroite amitié, et leurs vues politiques coïncidèrent presque toujours. Édile curule en 56, il défendit Milon contre l'accusation de violence qui lui avait été intentée par Clodius, et lorsque celui-ci eut été tué par l'ordre de Milon, Marcellus fut encore un des plus zélés défenseurs du meurtrier. Il obtint le consulat pour l'année 51, grâce à l'influence de Pompée, dont il favorisait la politique. Pendant sa magistrature, il poussa aux mesures extrêmes contre César. Son zèle se déploya quelquefois d'une manière peu raisonnable, comme, par exemple, lorsqu'il fit battre de verges un citoyen de Côme pour montrer qu'il ne faisait aucun cas du droit de cité romaine que César avait conféré à cette ville. Cependant il se calma un peu en voyant que sa proposition de destituer immédiatement César était combattue par son collègue Sulpicius et faiblement soutenue par Pompée; il se contenta de faire décider par le sénat, le 30 septembre 51, que la destitution de César serait discutée le 1er mars de l'année suivante. A mesure que la crise approchait, Marcellus devenait plus prudent. Il s'entremit en 50 entre les deux partis, pour éviter une rupture. Quand elle eut éclaté, en 49, il suivit Pompée en Épire, et resta attaché à une cause dont la ruine lui semblait inévitable. Après la bataille de Pharsale, abandonnant toute pensée de poursuivre la lutte, il se retira à Mitylène, et se donna tout entier à l'étude de l'éloquence et de la philosophie. César ne le troublait point dans cet honorable exil, et Marcellus ne se souciait pas d'acheter son retour par un appel à la clémence du vainqueur. Ses amis et surtout Cicéron le pressaient vainement de faire cette démarche. Enfin, son cousin C. Marcellus, dans une séance du sénat, se jeta aux pieds de César et implora la grâce de l'exilé. Tous les sénateurs se joignirent à ses instances, et César, cédant à cette démonstration, déclara qu'il pardonnait à Marcellus et qu'il le rétablissait dans ses honneurs. Cicéron se hâta de transmettre cette bonne nouvelle à son ami. Sa lettre est perdue; mais on a la réponse de Marcellus, qui est singulièrement froide. Il ne s'embarqua pas moins immédiatement pour l'Italie. Il toucha au Pirée, et eut une entrevue avec son ancien collègue Sulpicius, alors consul en Grèce. Il devait repartir le lendemain lorsqu'un de ses compagnons, P. Magius Chilo, l'assassina. Le meurtrier se tua lui-même après. La mort de Marcellus fut évidemment causée par une haine particulière; cependant quelques personnes l'attribuèrent à César. Sulpicius prit soin de ses funérailles, et fit porter son corps dans l'enceinte de l'Académie, où la ville d'Athènes lui éleva un tombeau. Comme homme d'État, Marcellus semble, malgré les éloges de Cicéron, n'avoir eu qu'un mérite ordinaire; comme orateur, il était plus distingué, et ne le cédait guère, dit-on, qu'à son ami lui-même. On trouve parmi les *Discours* de Cicéron une harangue dans laquelle il remercie le dictateur d'avoir rappelé le plus

cher de ses amis. Ce discours *Pro M. Marcello*, qui a passé longtemps pour un des chefs-d'œuvre de Cicéron, lui a été contesté pour des raisons plus ou moins fondées, et l'on pense généralement aujourd'hui qu'il n'est pas du grand orateur. Y.

Cicéron, *Ad Atticum*, IV, 3; V, 11; VIII, 3; XIII, 10-22; *Ad Fam.*, IV, 4, 7,-12; VI, 6; VIII, 13; *Brutus*, 71. — Asconius, *Ad Scaur.*, p. 20, édit. Orelli, *Ad Milon.*, p. 35, 40, 41; Celius, *Ad Famil.*, VIII, 1, 8, 10, 13. — Appien, *Bel. Civ.*, II, 26. — Suetone, *Cæs.*, 28, 29. — César, *Bel. Gal.*, VIII, 53; *Bel. Civ.*, I, 2. — Dion Cassius, XL, 58, 59. — Orelli, *Onomasticon Tullianum*, p. 157. 158. — Drumann; *Gesch. Roms*, vol. II, p. 393. — Passow, dans le *Zeitschrift für Alterthumswissenschaft*, de Zimmermann, 1835.

MARCELLUS (*Claudius*), cousin du précédent, mort en 41 avant J.-C. Comme son cousin, il fut dès sa jeunesse l'ami de Cicéron, et plus tard, quoique allié à la famille de César par son mariage avec Octavie, il suivit le parti de Pompée. Élu consul aux comices de 51 pour l'année suivante, il succéda à son cousin dans cette charge, et montra la même animosité contre César; mais il rencontra une ferme opposition dans son collègue, L. Æmilius Paulus, et dans le tribun Curion. Le 1er mars 50, il porta devant le sénat la question si on retirerait à César son autorité; mais Curion arrêta la discussion en vertu de son pouvoir de tribun; la maladie de Pompée et les élections consulaires empêchèrent le sénat de prendre un parti décisif. Marcellus obtint seulement de cette assemblée un décret qui retirait à César deux de ses légions sous prétexte d'une expédition contre les Parthes. Ces deux légions furent retenues à Capoue, en prévision d'une rupture prochaine. Le bruit se répandit en effet que César marchait sur Rome à la tête de quatre légions. A cette nouvelle Marcellus proposa de mettre immédiatement Pompée à la tête de toutes les forces de l'Italie. N'ayant pas obtenu du sénat une mesure aussi extrême, il prit soin d'investir Pompée d'une pleine autorité. Cette fermeté avant la lutte ne se soutint pas longtemps. Marcellus pressa son ami Cicéron de ne pas quitter l'Italie, et malgré l'exemple de la majorité de ses collègues, qui suivit Pompée en Épire, il prit le parti de rester. Sa conduite lui mérita un prompt pardon de César, et peu après on le voit, par son mariage avec Octavie, en faveur auprès du dictateur. On ignore la date exacte de sa mort; mais on pense qu'il mourut en 41 avant J.-C., puisque sa femme était enceinte de lui, lorsqu'elle fut fiancée à Antoine, en 40.

Cicéron, *Ad Famil.*, IV, 4, 7, 11; *Ad Attic.*, X, 15; XV, 12, *Pro Marcello*, 4, 11; *Philip.*, III, 6. — César, *Bel. Gal*, VIII, 54, 55. — Dion Cassius, XL, 59-64; XLVIII, 31. — *Bel. Civ.*, II, 27-31. — Plutarque, *Pompeius*, 58-59.

MARCELLUS (*M.-Claudius*), fils du précédent et d'Octavie, sœur d'Auguste, né en 43 avant J.-C., mort en 23. Son éducation fut surveillée avec un grand soin par sa mère, femme d'une intelligence supérieure et de la plus haute vertu. Ses manières aimables et les belles espérances qu'il donnait lui gagnèrent le cœur de son oncle et la faveur du peuple. Dès l'année 39 l'on convint de son mariage avec la fille de Sextus Pompée, comme une des conditions de paix entre le parti de Pompée et celui d'Octavie. Ce mariage n'eut jamais lieu. Auguste, à son retour d'Égypte, en 29, distribua au nom du jeune Marcellus un *congiarium* (don d'argent) aux enfants du peuple. En 25 il présida avec Tibère aux jeux et spectacles que donna Auguste pour l'inauguration de sa nouvelle colonie d'Émerita, en Espagne. Ce fut probablement dans cette même année qu'Auguste l'adopta pour son fils et lui donna en mariage sa fille Julie. Il le fit entrer en même temps au sénat avec le rang prétorien, et lui accorda une dispense pour solliciter le consulat dix ans avant l'âge légal. En 24, Marcellus obtint l'édilité curule pour l'année suivante. Il signala sa magistrature par des jeux d'une extrême magnificence. Mais à peine ces fêtes, auxquelles Auguste et Octavie avaient concouru avec une sorte de tendre rivalité, étaient-elles terminées que le jeune édile se sentit atteint du mal qui l'enleva quelques jours après à Baies, malgré les soins du célèbre médecin Antonius Musa. Sa mort fut un deuil public. Elle venait si à propos pour Livie, que l'on accusa cette femme ambitieuse de l'avoir hâtée. La douleur d'Octavie et d'Auguste fut extrême. D'après Sénèque, Octavie se tint plusieurs mois enfermée dans un appartement qu'elle avait fait tendre de noir, et ne permit pas que l'on prononçât devant elle le nom de Marcellus. Auguste fit faire à son fils adoptif de magnifiques obsèques et prononça lui-même une oraison funèbre. Plus tard, en 14, il dédia sous son nom un théâtre près du *Forum Olitorium*, superbe édifice dont on voit encore les restes. Mais le monument le plus durable de la mémoire de Marcellus est un admirable et touchant passage du sixième livre de l'*Énéide*. Anchise, au milieu des ombres des héros dans les Champs-Élysées, aperçoit l'ombre d'un jeune homme auquel le temps seul a manqué pour devenir lui aussi un des glorieux défenseurs de la patrie, et il lui adresse la noble apostrophe qui se termine par ces vers :

Heu! miserande puer! si qua fata aspera rumpas,
Tu Marcellus eris. Y.

Dion Cassius, XLVIII, 38; LIII 26.-28, 31, 32. — Velleius Paterculus, II, 93. — Plutarque, *Marcellus*, 30. — Suétone, *Octav.*, 63. — Tacite, *Annales*, I, 3; II, 41; *Hist.*, I, 15. — Properce, III, 18. — Pline, *Hist. Nat.*, XIX, 1. — Virgile, *Æn.*, VI, 860-886. — Servius, *Ad Virg.* — Donat, *Vita Virgilii*. — Sénèque, *Consol. ad Marciam*, II.

MARCELLUS SIDÉTÈS, écrivain médical, né à Side, en Pamphylie, vécut sous les règnes d'Adrien et d'Antonin le Pieux (117-161 après J.-C.). Il composa un long poëme médical en vers hexamètres grecs, comprenant quarante-deux livres. Cet ouvrage fut si estimé que le gouvernement en fit faire des copies pour les bibliothèques publiques de Rome. Il ne reste

du poëme de Marcellus Sidétès que deux fragments, l'un sur le *Lycanthrope* (Περὶ Λυκανθρώπου), l'autre sur les *Remèdes tirés des poissons* ('Ιατρικὰ περὶ 'Ιχθύων). Ce dernier fragment, qui contient une centaine de vers, fut publié pour la première fois par Frédéric Morel, Paris, 1591, in-8°; on le trouve dans le premier volume de Fabricius. Le premier fragment a été conservé, mais en prose, dans le traité médical d'Aétius. La meilleure édition des *Fragments* de Marcellus Sidétès se trouve dans le volume des *Poetæ bucolici et didactici* publié dans la Bibliothèque grecque de A. F. Didot. Y.

Suidas, au mot Μάρκελλος. — Eudocia, *Violarium*. — Villoison, *Anecdota Græca*, vol. I, p. 299. — Aétius, II, 2. — Paul d'Égine, III, 16. — Fabricius, *Bibliotheca Græca*, t. I, p. 14; t. XIII, p. 515. — Boetiger, mémoire inséré dans la *Geschichte der Medicin*, t. II, p. 1-72. — B. Therlacius, *Marcellus Sidetes medicus idemque poeta*; Copenhague, 1819, in-4°. — Kuehn, *Programmata V de Marcello Sideta*; Leipzig, 1834-1835, in-4°.

MARCELLUS (*Ulpius*), jurisconsulte romain, vivait au deuxième siècle de notre ère. Il fut un des conseillers de l'empereur Antonin le Pieux; on suppose qu'il garda cet emploi sous Marc-Aurèle, auquel il ne paraît pas avoir survécu (1). Les ouvrages juridiques de Marcellus, qui appartenait à l'école des proculéiens, obtinrent une grande autorité; cent cinquante-neuf extraits en ont été donnés dans les Pandectes. Les titres de ces écrits, plus tard en partie commentés par Ulpien et Scævola, sont : *Libri XXXI Digestorum; Libri VI ad legem Juliam; — De Officio Præsidis; — Libri II Publicorum; — De Officio consulis; — Notæ ad libros Digestorum Juliani; — Notæ ad Pomponii librum singul. Regularum.* E. G.

Meynard Tydeman, *De Marcelli Vita*; Utrecht, 1762, in 4°, et dans le *Thesaurus novus* d'OElrichs. — J. Th. Seger, *Ulpius Marcellus*; Leipzig, 1768, in-4°. — Walch, *De Ætate U. Marcelli*; dans ses *Opuscula*.

MARCELLUS EMPIRICUS, médecin latin, né à Bordeaux, vivait vers la fin du quatrième siècle après J.-C. On prétend qu'il fut maître des offices sous Théodose le Grand (379-395), et qu'il perdit cette place sous Arcadius. Il était chrétien; mais il n'est pas sûr qu'il fut médecin, quoiqu'on l'appelle quelquefois *archiater*. Il est l'auteur d'un ouvrage pharmaceutique intitulé : *De Medicamentis empiricis physicis ac rationalibus*. Il dit dans sa préface qu'il l'a compilé pour ses enfants. C'est un recueil de recettes magiques et absurdes, comme on pouvait s'y attendre d'après la déclaration de l'auteur, qui, dit-il, a indiqué non-seulement les remèdes approuvés par les médecins, mais aussi ceux qui sont recommandés par les campagnards et les gens du peuple (*agrestes et plebeii*). Ce traité, publié pour la première fois à Bâle, 1536, in-fol., a été inséré dans les collections d'auteurs médicaux publiés par Alde, Venise, 1547, et Henri Estienne, Paris, 1567. Y.

Sprengel, *Histoire de la Médecine*, vol. II. — Choulant, *Handb. der Bücherkunde für die Aeltere Medicin.*

(1) On l'a confondu très-souvent à tort avec Ulpius Marcellus, qui, gouverneur de la Bretagne sous Commode, était détesté par cet empereur, à cause de sa bravoure et de ses vertus.

MARCELLUS CUMANUS, médecin italien, né à Cumes, vers le milieu du quinzième siècle. Il servit en qualité de chirurgien dans l'armée que les Vénitiens opposèrent à Charles VIII, roi de France, et assista en 1495 au siége de Novare. Les notes écrites par lui sur les marges d'un exemplaire de la *Chirurgia* d'Argelata furent publiées par Welsch dans sa *Sylloge Curationum medicinalium*, Ulm, 1668, et ensuite par Heusler dans sa *Geschichte der Lustseuche*. Les observations de Marcellus établissent que les accidents syphilitiques, fort communs à son époque, étaient connus avant l'expédition de Charles VIII, et qu'ils n'avaient aucun rapport avec ce qu'on appelait alors le *mal français*. O.

Éloy, *Dictionnaire de la Medecine*.

MARCELLUS (*Donato*), médecin italien, né à Mantoue, vivait au seizième siècle. Il exerça avec succès l'art de guérir dans sa ville natale, et devint secrétaire intime et conseiller de Vincent duc Gonzague et prince de Mantoue. On a de lui : *De Historia Medica mirabili*; Mantoue, 1586, in-4°; Venise, 1588 et 1599, in-4°; Francfort, 1613, in-4°, et 1664, in-8° : l'auteur y reproche une grande ignorance aux médecins de son temps; son livre contient de nombreuses observations pleines d'intérêt pour l'histoire de la science; — *De radice purgante seu mechoanace*; Mantoue, 1568, in-4°; traduit en français, Lyon, 1582, in-8°; — *De Variolis et morbillis*; Mantoue, 1569 et 1597, in-4°. O.

Linden, *De Scriptoribus Medicis*. — Kestner, *Medicinisches Gelehrten-Lexikon*.

MARCELLUS (*Louis-Marie-Auguste* DEMARTIN DU TYRAC, comte DE), homme politique français, né le 2 février 1776, au château de Marcellus (Guienne), où il est mort, le 29 décembre 1841. Il fut, encore enfant, nommé chevalier de Malte. Après la mort de sa mère, qui périt en 1794, sur l'échafaud révolutionnaire à Bordeaux, il fut condamné à rester en prison jusqu'à la paix, et déporté en Espagne à la suite du coup d'État de fructidor (septembre 1797). Il rentra néanmoins en France peu de temps après, et vécut dans la retraite jusqu'au 12 mars 1814, époque à laquelle il alla rejoindre à Bordeaux le duc d'Angoulême, qui le nomma membre de son conseil. En 1815, il se trouvait dans la même ville, auprès de madame la duchesse d'Angoulême. Envoyé au mois d'août à la chambre des députés par le département de la Gironde, il siégea avec la majorité royaliste, et participa à toutes les mesures qu'elle adopta. Constamment réélu, il continua de professer les mêmes opinions. En 1816 il présenta un rapport sur la proposition tendant à supprimer toutes les pensions dont jouissaient les prêtres mariés et ceux qui avaient abandonné le sacerdoce, et demanda l'adoption des enfants du marquis Louis de La Rochejaquelein,

ainsi que la restitution des biens non vendus appartenant à l'ordre de Malte. En 1817 il combattit l'admission de tous les Français âgés de trente ans et payant 300 fr. de cens à concourir aux élections parlementaires, et proposa de diminuer la taxe sur le sel; il s'abstint de voter pour la peine de mort dans la répression des délits, et il défendit avec chaleur l'inviolabilité des biens ecclésiastiques; enfin, lorsqu'il s'agit d'un nouveau concordat il crut de son devoir, en sa qualité de membre de la commission chargée du rapport, d'écrire au pape Pie VII pour lui demander d'éclairer sa conscience. Pendant quelques années il s'associa à la politique de la minorité, et prit part aux discussions, surtout pour défendre les intérêts de la religion quand ils lui parurent menacés. Le 23 novembre 1823 il fut élevé au rang de pair de France. Après la révolution de juillet 1830, il refusa de prêter serment à la nouvelle dynastie, et se retira au château de Marcellus, où il partagea ses loisirs entre les belles-lettres et de bonnes œuvres, dont le souvenir vit encore dans le cœur de ses concitoyens. On a de lui : *Vie de M. de Bonnefond;* Bordeaux, in-12, 1810; — *Conseils d'un ami à un jeune homme studieux;* Paris, 1825, in-8°; — *Odes sacrées, idylles et poésies diverses;* Paris, 1825, in-18; — *Voyage dans les Hautes-Pyrénées*, dédié au duc de Bordeaux (en prose et en vers); Paris, 1826, in-8°; — *Odes sacrées, tirées des quinze psaumes graduels paraphrasés en vers français;* Paris, 1827, in-18; — *Cantates sacrées, tirées de l'Ancien et du Nouveau Testament;* Paris, 1829, in-8°; — *Épîtres et vers sur l'Italie*, 1 vol. in-18, 1835; — *Cantique des Cantiques* (en vers), 1 vol. in-12; — *Vêpres et complies* (id.), 1 vol. in-12; in-18; Lyon, 1838; — *Bucoliques de Virgile*, traduites en vers; Paris, 1840; — plusieurs *Discours* imprimés à part et prononcés à la chambre des députés et à la chambre des Pairs.

Biogr. nouv. des Contemp. — Lubis, *Histoire de la Restauration.* — *Doc. partic.*

* MARCELLUS (*Marie-Louis-Jean-André-Charles* DEMARTIN DU TIRAC, comte DE), diplomate et écrivain français, fils aîné du précédent, né le 19 janvier 1795, au château de Marcellus. Il venait d'achever sous les auspices de son père son éducation, commencée à Versailles et dans un collége de province, lorsque l'invasion étrangère amena la chute de l'empire. Dès le 12 mars 1814 il alla spontanément grossir les rangs des volontaires royaux qui formèrent à Bordeaux la garde du duc d'Angoulême. Arrivé à Paris, il entra dans les chevau-légers de la maison du roi. Après être resté à l'écart pendant les Cent Jours, il accompagna le gouverneur de la Corse en qualité d'aide de camp; l'année suivante il fit partie de la députation chargée, au nom de cette île, de complimenter Louis XVIII sur son retour; il fut admis dans le service diplomatique sur la présentation du prince de Talleyrand : d'abord secrétaire d'ambassade à Constantinople (13 septembre 1815), il reçut l'ordre en 1820 de visiter les échelles du Levant ainsi que les établissements religieux de la Palestine. Ce fut dans le cours de cette mission qu'il enleva de Milo (25 mai 1820) la *Vénus victorieuse*, dite *Vénus de Milo*, un des chefs-d'œuvre de la statuaire antique; il la remit à M. de Rivière, ambassadeur français; celui-ci la fit transporter à Paris, et l'offrit en 1821 au roi, qui en fit don à la France. Après avoir assisté au couronnement de George IV, roi d'Angleterre, M. de Marcellus continua de résider à Londres, où Châteaubriand l'avait choisi pour premier secrétaire d'ambassade (1821). Après le départ de ce dernier, il fut nommé chargé d'affaires auprès du gouvernement dont Canning prenait la direction (5 septembre 1822). Envoyé en mission extraordinaire à Madrid (1824), il en revint avec le traité portant reconnaissance des trente-deux millions de la dette espagnole. De 1826 à 1829, il représenta la France auprès du chef de la quatrième branche de la maison de Bourbon, le duc de Lucques. Sous le ministère de M. de Polignac, il fut nommé sous-secrétaire d'État des affaires étrangères; mais, prévoyant que l'aveuglement de ce nouveau ministère ne pouvait que compromettre la cause à laquelle il s'était dévoué, il s'empressa de décliner ces fonctions, dans lesquelles il n'eut point de successeur. Rentré dans la vie privée après la révolution de Juillet, il s'abstint, à la mort de son père (1841), de réclamer le siége héréditaire, auquel la nouvelle constitution de la pairie lui donnait droit, et se consacra uniquement aux lettres, dont ses voyages en Orient et la société intime de Châteaubriand lui avaient inspiré le goût. Officier de la Légion d'Honneur depuis 1829, il a reçu, en 1856, du roi de Grèce le cordon de grand-commandeur de l'ordre du Sauveur. Critique plein de goût, helléniste savant, M. de Marcellus a conservé l'habitude de bien écrire, et jusque dans ses esquisses de voyage il a su répandre le charme de la poésie. On a de lui : *Souvenirs de l'Orient;* Paris, 1839, 2 vol. in-8°, avec carte et grav.; 2e édit., 1853, in-18. A part le mérite des descriptions et du style, on trouve dans cet ouvrage le récit adopté et recommandé par l'université de la découverte et de l'enlèvement de la *Vénus de Milo*, le tableau de nos priviléges et de nos possessions en Palestine et l'exposé des négociations diplomatiques concernant les Saints Lieux; — *Vingt jours en Sicile;* Paris, 1841, in-8°; — *Épisodes littéraires en Orient;* Paris, 1851, 2 vol. in-8°; — *Chants du Peuple en Grèce;* Paris, 1851, 2 vol. in-8° : collection importante, classée par ordre de matières et de chronologie, avec le texte grec en regard; — *Les Dionysiaques, épopée en XLVIII chants, texte grec et français, rétablie, traduite et commentée, précédée d'une introduction, suivie de notes géographiques et mythologi-*

ques; Paris, 1855, gr. in-4°. Cette œuvre du poëte Nonnos, qui n'avait jamais été complétement traduite en aucune langue moderne, fait partie de la *Bibliothèque Grecque* de F. Didot; le texte français a été réimprimé à part sous ce titre : *Bacchus, ou les Dionysiaques de Nonnos;* Paris, 1856, 6 vol. in-32; — *Souvenirs diplomatiques; Correspondance intime de M. de Châteaubriand;* sur la *politique* de 1822 et 1823; Paris, 1858, in-8°; — *Châteaubriand et son temps;* Paris, 1859, in-8°. Ces deux ouvrages s'enchaînent pour ainsi dire. Le premier contient la correspondance confidentielle de Châteaubriand pendant qu'il occupait le ministère des affaires étrangères; « il jette un jour complet sur cette époque », a dit M. de Lamartine. M. de Marcellus a enfin écrit de nombreux articles sur la politique et la littérature dans le *Journal des Débats*, *L'Assemblée nationale*, *L'Union*, la *Revue contemporaine*, *Le Correspondant*, *L'Athenæum*, etc. Sa place est marquée à l'Académie Française.

Docum. particuliers.

MARCENAY DE GHUY (*Antoine* DE), peintre-graveur français, né en 1724, à Arnay-le-Duc, où son père était subdélégué de l'intendance de Bourgogne, mort à Paris, au mois d'avril 1811. Il commença par cultiver, avec ardeur, la peinture sans autres guides que les œuvres des anciens maîtres. L'école flamande et Rembrandt, en particulier, fixèrent son attention. Les premières productions qu'il mit au jour furent accueillies par des critiques malveillantes, auxquelles il répondit par une dissertation sur la gravure, qui parut, anonyme, dans *Le Mercure* d'avril 1756. Un des collaborateurs de l'*Encyclopédie*, trouvant cet écrit à sa convenance, se l'appropria sans façon, et le reproduisit, presque textuellement, au mot *Graveur*. Marcenay dévoila le larcin dans une lettre qu'il fit insérer dans *L'Année littéraire* de 1759, et donna sous son nom un seconde édition de son opuscule (1). Marcenay n'est pas aussi connu qu'une foule d'autres graveurs, moins habiles que lui.

Malgré sa prédilection marquée pour l'école flamande, il possédait à un trop haut degré le sentiment du beau pour être exclusif. Aussi nous le voyons reproduire, tour à tour, des toiles de Rembrandt et du Tintoret, de Van-Dyck et de Greuze, de Teniers et de Poussin, de Lebrun et de Vernet. Son œuvre est plus remarquable par le choix et l'exécution que par le nombre des pièces; il en comprend soixante-cinq principales. En 1764, cet œuvre formait déjà une suite de 22 planches, parmi lesquelles se trouvent, entre plusieurs autres, les gravures du *Vieillard à la barbe blanche*, de *Tobie recouvrant la vue*, du *Testament d'Eudamidas*, de *L'Amour fixé*, des *Portraits* de *Rembrandt*, du *Tintoret*, de *Henri IV* et de *Sully*, qui ont établi sa réputation. Marcenay n'a point laissé de nom comme peintre; néanmoins son admission dans l'académie de Saint-Luc à Rome prouve qu'il avait cultivé cette partie des beaux-arts avec quelque succès.

J.-P. Abel JEANDET (de Verdun).

Courtépée, *Description de Bourgogne*, t. IV, p. 40, art. *Arnay-le-Duc*. — Basan, *Dict. des Graveurs*, 1789. — Le Blanc, *Manuel de l'Amateur d'Estampes*.

(1) *Idée de la Gravure. Lettre sur* l'Encyclopédie, *au mot* Graveur, et *Catalogue raisonné des planches de l'OEuvre de M. de Marcenay de Ghuy;* Paris, 1764, in-4°.

MARCET (*Alexandre*), physicien suisse, né en 1770, à Genève, mort le 19 octobre 1822, à Londres. Il comptait parmi les membres de sa famille un littérateur distingué, *Isaac-Ami* MARCET, mort en 1762, et qui inséra de nombreux articles dans le *Journal Helvétique*. Fils d'un riche marchand, qui le destinait au commerce, il obtint, après deux années d'apprentissage, la liberté de suivre son penchant pour l'étude des sciences. Les troubles politiques qui agitèrent la république de Genève entravèrent sa résolution, et compromirent même sa sûreté personnelle. Le parti démocratique, auquel il s'était montré hostile, le fit condamner en 1794 à une année d'arrêt, peine qui fut commuée en cinq ans de bannissement. Ce fut alors qu'il se décida à embrasser la carrière médicale. Il se rendit à l'université d'Édimbourg, qui le reçut docteur en 1797, et alla s'établir à Londres, où, grâce à ses opinions politiques, il fut nommé médecin du dispensaire de Flenburg. En 1800, un acte spécial du parlement lui accorda des lettres de naturalisation. Attaché au service de l'hôpital de Guy, où il fut chargé d'enseigner la chimie, il devint inspecteur de l'hôpital militaire de Portsmouth, et courut de grands dangers en traitant l'épidémie dont furent frappées les troupes qui avaient fait partie de l'expédition de Walcheren. La mort de son beau-père l'ayant mis en possession d'une fortune considérable, Marcet résigna ses fonctions pour se consacrer tout entier à la chimie expérimentale. En 1815, il alla passer quelques années à Genève, y siégea au conseil représentatif et ouvrit avec son collègue M. de La Rive, un cours de chimie à l'université. De retour en 1821 à Londres, il y mourut l'année suivante, d'une gastrite causée par suite d'une goutte répercutée. On a de lui : *Essay on the chemical history and treatment of calculous disorders;* Londres, 1817, in-8°; trad. en français par Riffault, Paris, 1823, in-8°; il doit principalement sa célébrité à cet ouvrage, qui, sous le rapport chimique et médical, est pourtant inférieur à celui de Prout; — de nombreux mémoires anglais, insérés de 1799 à 1822 dans *Philosophical Transactions*, *London Medical and physical Journal*, *Medico-Chirurgical Transactions*, etc. On cite parmi les meilleurs ceux qui traitent de la nature du chyle et du

hyme, la température de la mer, et l'usage du tramonium.

Sa femme, Mlle Haldimand, née vers 1785, à Genève, s'est fait connaître par des ouvrages es-imés. « C'est la seule femme, a dit J.-B. Say, ui ait écrit sur l'économie politique, et elle s'y st montrée supérieure à beaucoup d'hommes. » 'était la fille unique d'un riche négociant suisse tabli à Londres. Ses principaux écrits sont : *Conversations sur la Chimie, traduites de l'anglais sur la dernière édition;* Genève, 809, 3 vol. in-12; il a été fait de ce livre, sou-ent réimprimé, deux autres traductions, l'une ar M. Payen : *La Chimie enseignée en XVI leçons*, Paris, 1825; 4e édition, 1827, n-12; l'autre : *Entretiens sur la Chimie*, aris, 1826, in-12, avec 15 pl.; — *Conversa-ions on political Economy, in which the ele-ments of that science are familiarly explai-ed;* Londres, 1817, in-8°; traduites en fran-ais par G. Prevost, neveu de l'auteur : le sa-ant Mac-Culloch regarde encore ce livre comme meilleure introduction à l'étude de l'économie olitique, malgré les écrits plus récents et si opulaires de miss Martineau; — *Conversa-ions on natural Philosophy;* Londres, 1820, n-8°; traduit en français la même année, et ontrefait en 1825 sous le titre : *La Physique es gens du monde;* — *Conversations on ve-etal Physiology;* Londres, 1830, 2 vol. in-8°, ad. en français. P. L—y.

Biogr. Méd. — *Dict. de l'Économie politique*, II. — ose, *New Biograph. Dictionary.*

MARCH (*Ausias*), poëte espagnol, né à Va-nce, à la fin du quatorzième siècle, et mort en 60. Comme Pétrarque, il a dû toute sa répu-tion à une belle, et, comme le poëte italien, ce t un vendredi saint, à l'église, qu'il aperçut sa aîtresse pour la première fois; peut-être ce dé-il est-il une fiction plutôt qu'un fait réel. Thé-se de Momboy fut moins fidèle que Laure; ais elle fournit de même au poëte, qui était uprès d'elle, l'occasion de la chanter vivante et orte. Les vers de March lui assignent un rang stingué parmi les écrivains du moyen âge; il t grave, simple et sans affectation; il y a ez lui de la tendresse et de la vérité; ses ex-essions offrent de la fraîcheur et de la grâce; imite souvent Pétrarque, et parfois il ne le de en rien au célèbre auteur des *Canzoni*. Ses uvres se composent de *cants* de 5 à 10 stances, rminés par un envoi appelé *tornada*. On ompte 116 de ces petites compositions; 93 rou-nt sur l'amour, 8 sur la mort, 14 sont morales didactiques, une seule appartient à la dévo-on. La première édition des *Obres* de March arut à Barcelone, en 1543, in-4°; elle est très-re. Quoique réimprimée dans la même ville en 545 et à Valladolid en 1555, l'édition de 1560 est rt loin d'être commune. Avant que les écrits e March n'eussent été publiés d'une façon com-lète dans le texte original, il avait paru une traduction espagnole d'une portion d'entre eux par Balthasar de Romani. Cette version fut im-primée deux fois à Valence dans le cours d'une même année (1539); une de ces éditions est en caractères gothiques, l'autre en caractères ro-mains; elles sont très-rares, et l'une d'elles a été payée 320 fr. en 1844 à la vente des livres de Charles Nodier. Elles donnent le texte limosin avec la version espagnole faite ligne pour ligne et d'un bien faible mérite poétique. Une traduc-tion plus élégante, mais peu fidèle, est due à Jorge de Montmayor; elle parut à Saragosse en 1562, et fut réimprimée à Madrid en 1579; elle ne con-tient d'ailleurs que *Los Canticos de Amor*, et elle se borne à en donner une partie. Vincent Marmer s'occupa, vers 1620, à mettre en vers latins les œuvres de March; ce travail est resté inédit. Il ne faut pas s'étonner de la vogue qu'ont eue en Espagne les poésies de Ausias March; on y trouve l'union, faite pour plaire dans la Péninsule, d'un amour ardent, mais contenu dans la limite du devoir, et d'un sentiment reli-gieux exalté. G. B.

Rodriguez, *Bibliotheca Valentina*, p. 68. — Ximenez, *Ecritores del regno de Valencia*, p. 42. — Velasquez, *Origenes de la Poesia Castellana*, p. 54. — Antonio, *Bibliotheca Hispana*, t. II, p. 156. — Sismondi, *Littera-ture du midi de l'Europe*, t. I, p. 237. — Ticknor, *Hist. of Spanish Literature*, t. I, p. 232.

MARCH (*Esteban*), peintre espagnol, sur-nommé *des Batailles*, né à Valence, vers 1595, mort dans la même ville, en 1660. Il était élève de Pedro Orrente, qui lui donna le style de l'é-cole vénitienne. March se plaisait à retracer des combats et des joûtes chevaleresques. Pour se mettre en verve, il avait à sa solde un orchestre complet de tambours et de trompettes; il s'ar-mait de pied en cap, s'exaltait au son d'une musique guerrière, défonçait, l'épée à la main, les murailles de son atelier, et peignait ensuite ce que lui inspirait son imagination exaltée. Les amateurs font un grand cas de ses tableaux. La facilité de son pinceau, son coloris, frais, vrai et vigoureux, font le principal mérite de ses œu-vres. Ses atmosphères aussi sont bien traitées. Valence et Madrid possédaient ses meilleures productions. Il eut peu d'élèves; mais il fit d'excellents artistes de son fils Miguel March, de Senen-Vila et de Juan de Conchillos.

A. de L.

Raphael Mengs, *Obras* (Madrid, 1480). — Philippe de Guevarra, *Los Comentarios de la Pintura;* Madrid, 1788. — Cean Bermudes, *Diccionario historico de los mas illustres Professores de las bellas-artes in Es-paña.* — Don Mariano-Lopez Aguado, *El real Museo;* Madrid, 1835.

MARCH (*Miguel*), peintre espagnol, fils et élève du précédent, né à Valence, en 1633, mort dans la même ville, en 1670. Il partit pour Rome en 1660, et revint au bout de trois années dans sa patrie, où, ne pouvant égaler son père dans la spécialité des batailles, il peignit avec facilité et correction quelques grands tableaux de religion, parmi lesquels on distingue deux su-

jets empruntés à l'*Histoire de saint François* pour les Capucins de Valence, un *Calvaire* pour Saint-Michel et une suite de huit *Stations de la Passion* à l'église de Carcaxente. A. de L.

Raphael Mengs, *Obras*. — Quilliet, *Dict. des Peintres espagnols*.

MARCHAIS (Le chevalier *Renaud* des), navigateur français, mort vers 1728. Il entra fort jeune dans la marine militaire En 1704 il était enseigne, et fit un voyage en Guinée et à Cayènne, dont il a laissé une relation manuscrite. Il demeura quelques années comme capitaine au service de la Compagnie française des Indes et visita toutes les parties du monde. Parti du Havre le 6 août 1724, sur la frégate *L'Expédition*, il atterrit à divers points des côtes de Sénégambie et de Guinée. Il y prit un chargement de nègres, qu'il conduisit à Cayenne. Mais la traversée fut fort pénible; elle dura du 5 mai au 26 août 1725. Des Marchais fut obligé de relâcher à l'île du Prince. Son équipage et son chargement souffrirent beaucoup du scorbut, de la chaleur et des fièvres. Après avoir séjourné quelque temps à Cayenne, Des Marchais revint en France en 1726. Les fatigues qu'il avait éprouvées dans ses nombreux voyages abrégèrent ses jours. Il laissa ses relations et ses dessins au P. Labat, qui les a publiés sous le titre de *Voyage du chevalier Des Marchais en Guinée, îles voisines, et à Cayenne, fait en* 1724, 1725 *et* 1726, *contenant une description très-exacte du pays et du commerce qui s'y fait*; Paris, 1730, et Amsterdam, 1731, 4 vol. in-12, avec cartes de d'Anville et figures gravées d'après les dessins de Des Marchais. On trouve dans cet ouvrage une description très-détaillée de la côte occidentale d'Afrique, depuis Sierra-Leone jusqu'à la rivière des Camerones, l'histoire naturelle de cette contrée, les noms des différentes nations qui y sont répandues, leurs mœurs, leurs religions, etc. Vient ensuite une relation du séjour de Des Marchais à Cayenne : elle contient également des documents intéressants. Le père Labat l'a complétée en y joignant les voyages des pères Béchamel et Grillet. A. de Lacaze.

Moréri, *Grand Dict. Historique*, VI. — Prévost, *Histoire des Voyages*, n° 39, 793. — Lelong, *Bibliothèque Historique de la France*. — Quérard, *La France Littéraire*.

MARCHAIS (*André-Louis-Augustin*), homme politique français, né à Paris, le 11 octobre 1800, mort à Constantinople, en septembre 1857. Fils d'un chirurgien qui lui laissa une fortune considérable et orphelin à l'âge de quinze ans, il fit ses études au lycée Bonaparte et à l'École de Médecine, et devint prosecteur de Béclard. Lié avec les chefs de l'opposition, il prit part à la conspiration militaire du 19 août 1819, s'affilia à la charbonnerie en 1821, et devint secrétaire de la vente suprême. Membre du comité grec de 1824, il fonda, trois ans plus tard, la société *Aide-toi, le ciel t'aidera*, qui réunit dans une action commune les membres de toutes les oppositions et eut une grande part à la révolution de juillet 1830. Il fut même compris, le 28 juillet, dans un ordre d'arrestation donné par le maréchal Marmont. Il s'occupa ensuite d'organiser une expédition révolutionnaire contre l'Espagne. Le gouvernement arrêta cette expédition, qu'il avait d'abord laissée se préparer. Marchais devint rédacteur en chef de la *Revue républicaine*; il fit partie du comité polonais, et figura parmi les fondateurs de la société secrète *Le Monde* et d'une foule d'autres sociétés républicaines pour la liberté de la presse, la liberté individuelle, etc. Impliqué dans le procès d'avril 1834, il se livra ensuite à l'industrie, et s'établit à Rouen, en 1836. Cinq ans après il dut liquider; il fonda alors dans cette ville un *Club de la Réforme*, qui eut une certaine influence sur les événements de 1848 dans le département de la Seine-Inférieure. Après le 24 février 1848, Marchais entra comme chef de cabinet auprès de M. Goudchaux, ministre des finances. Le 3 mars il fut envoyé en qualité de commissaire extraordinaire dans le département d'Indre-et-Loire, titre qu'il échangea contre celui de préfet au mois de juin. Il sut s'y maintenir jusqu'à la fin du mois d'octobre 1848. En 1851 il était rentré dans l'industrie, et s'occupait d'éclairage au gaz. Arrêté au mois d'octobre 1853 et impliqué dans le procès de la *Marianne*, il fut condamné en 1854 à trois ans de prison et 1,000 fr. d'amende. Rendu bientôt à la liberté, il s'embarqua en 1857 pour l'Orient, et mourut d'une chute qu'il fit sur le vaisseau *L'Euphrate*. L. L—t.

W. Duckett, dans *Dict. de la Convers.* — Vapereau, *Dict. univ. des Contemp.*

MARCHAL (*François-Joseph-Ferdinand*), littérateur belge, né à Bruxelles, le 9 décembre 1780, mort à Schaerbeck, le 22 avril 1858. Sa famille était originaire de Lorraine. Un de ses ancêtres, Nicolas Marchal, avait construit les fortifications de la ville de Nancy, que Vauban considérait comme un chef-d'œuvre. Nicolas Marchal, son fils, né le 2 août 1605, fut anobli par lettres patentes du duc Charles IV de Lorraine, datées de Mirecourt du 10 janvier 163[illegible], en récompense des services rendus par son père. En 1799, le bibliographe La Serna Santander associa le jeune Marchal à la rédaction du *Catalogue de la bibliothèque de l'École centrale du département de la Dyle*, dont un double, écrit de la main de Marchal, sert encore aujourd'hui, à la bibliothèque royale de Belgique, pour le fonds de la ville de Bruxelles. Pendant la réunion de son pays à la France, Marchal occupa diverses places administratives en Illyrie, et plus tard, en 1827, il fut employé aux anciennes archives de l'État à Bruxelles. Devenu en 1830 conservateur des manuscrits de la bibliothèque de Bourgogne, il obtint sa retraite en 1856. Il était membre de l'Académie roy

Belgique. Ses principaux ouvrages sont : *Ca-logue des manuscrits de la bibliothèque s ducs de Bourgogne*; Bruxelles, 1842, 3 vol. t. in-fol. ; — *Histoire politique du règne l'empereur Charles-Quint, avec un ré-mé des événements précurseurs, depuis le ariage de Maximilien d'Autriche et de arie de Bourgogne*; Bruxelles, 1856-1857, -8°. Il a inséré en 1819 dans le *Mercure belge* m. VI et VII) un travail intéressant intitulé : *u Celtique : mémoire sur l'ancienneté des ux langues nationales de la Belgique, et r leur démarcation territoriale actuelle, i est antérieure à la domination romaine;* s *notices* dans les *Mémoires* et *Bulletins de Académie royale de Belgique*. E. R.

Alvin, *Notice sur F.-J.-F. Marchal*; Bruxelles, 59, in-18.

* **MARCHAL** (*de Lunéville*) (*Charles-Léo-ld-Jean-Baptiste*), publiciste français, né à néville, le 24 juin 1801. D'abord avocat, il devint suite président du tribunal de Saint-Louis du négal. Beaucoup de désordres et de dilapida-ons se commettaient alors dans cette colonie. avocat général Auger les signala, et commença s poursuites contre deux employés supé-urs, accusés de vendre la poudre de l'État de falsifier le vin destiné aux hôpitaux. Le uverneur suspendit l'avocat général de ses nctions. M. Marchal éleva la voix à son tour, fut l'objet d'une semblable injustice. Le na-re que montait l'avocat général Auger pour venir en France périt corps et biens, le 3 oc-bre 1831, et M. Marchal ne put aborder à Mar-ille qu'après une traversée pleine de dangers de privations. Cet événement passa inaperçu France, et le journal *Le National* fut seul à otester. En 1854, M. Marchal publia un *oyage scientifique au Sénégal*; et fit paraître ns *L'Illustration* une série d'articles qui nt le résumé d'un voyage en Chine par la ssie et la Sibérie. En 1856-1857 il indiqua ns le journal *La Phrénologie* les moyens de éer une langue universelle par la phrénologie; s articles furent reproduits dans beaucoup de cueils. En 1858-1859, il a publié dans le jour-l *L'Industrie*, l'*Histoire de la télégraphie ectrique*. On lui doit encore une *Histoire de unéville*, 1829, et un ouvrage intitulé : *Mé-dies universelles* (1856), qui reproduit les ants des principaux peuples, — un *Mémoire r Singan-fou*; Paris, 1853; *Mémoire sur s Paratonnerres de la Chine* (1857); — de mbreux articles dans *Revue des Deux ondes* et dans le *Journal de la Marine et s Colonies*. B. D'O.

Documents particuliers.

* **MARCHAL** [*de Calvi*] (*N....*), médecin ançais, né à Calvi (Corse), en 1811. Reçu doc-ur en 1837, il commença à se faire connaître 1843, en plaidant lui-même sa cause dans un ocès que lui intenta Gannal en contrefaçon au sujet des embaumements. Agrégé à la Faculté de Médecine et professeur au Val-de-Grâce, il a publié : *Précis d'Histoire naturelle*; 1841, 2 vol. in-8°; — *Physiologie de l'Homme, à l'usage des gens du monde*; 1841, in-8°; — *Du Sentiment et de l'Intelligence chez les Femmes*; 1841; — *De la Prosopalgie traumatique*; 1844, in-8°; — *La Question du cancer devant l'Académie de Médecine* (mémoire); 1855; — *Discours sur l'organisation du crédit en général, et en particulier du crédit foncier*; 1848; — *De l'Émancipation du Prolétariat*; 1848; — de nombreux articles, dans la *Revue Chirurgicale*, dans les *Annales de la Chirurgie française et étrangère*, etc. A. H—T.

Vapereau, *Dict. des Contemp.* — Sachaile, *Les Médecins de Paris.*

MARCHAND (*Louis*), organiste français, né à Lyon, le 2 février 1669, et mort à Paris, le 17 février 1732. Élève de son père, Jean Marchand, qui exerçait la profession de maître de musique, il vint chercher fortune à Paris, après s'être essayé dans quelques églises de province. Jeune, sans appui, sans ressources, il dut à un heureux hasard de se trouver un jour de grande fête dans la chapelle des jésuites du collége Louis-le-Grand, au moment où l'on attendait vainement l'organiste. L'office était commencé; les orgues étaient restées muettes au *Kyrie*; Marchand saisit l'occasion, et, grimpant les degrés de l'escalier, s'installa au clavier, et improvisa aussitôt le premier verset du *Gloria*. Il avait déjà une brillante exécution, du nerf, de la fougue, et surtout un aplomb imperturbable. Sa témérité fit sa fortune. Les révérends pères, charmés du talent du jeune artiste, lui donnèrent la place, et en quelques années Marchand se fit une réputation, qui lui valut cinq ou six orgues à desservir à la fois, la charge d'organiste de la chapelle du roi, à Versailles, et le cordon de Saint-Michel. Malheureusement son inconduite et une aventure scandaleuse avec une demoiselle de qualité l'obligèrent, en 1717, de quitter momentanément la France. Il se rendit à Dresde, où il se fit entendre devant le roi de Pologne. Marpurg rapporte qu'un soir, au concert du roi, Marchand, après avoir improvisé sur un air de Lully plusieurs variations qu'on avait fort applaudies, fut remplacé au clavecin par un artiste qu'il ne connaissait pas. Celui-ci, reprenant de mémoire l'air et les variations que Marchand avait exécutés, en ajouta d'autres, plus surprenantes de difficultés et de complications, et présenta à son rival un thème noté au crayon, séance tenante, en l'invitant amicalement à une sorte de défi sur l'orgue. Marchand, effrayé de ce qu'il venait d'entendre et apprenant qu'il avait affaire au fameux J.-Sébastien Bach, eut soin, en homme prudent, de se trouver à vingt lieues de Dresde le jour indiqué pour le duel. En effet, malgré l'éclat et l'adresse de son exécution, malgré son habileté à tirer parti des ressources de

l'instrument, Marchand n'avait qu'une faible connaissance du style fugué, et il avait compris qu'il lui était impossible de lutter avec le grand artiste. A son retour à Paris, sa réputation s'accrut à tel point qu'il ne pouvait suffire à ses nombreux élèves, quoiqu'il fît payer un louis chaque leçon. Son inconduite, ses fantaisies ruineuses finirent par tarir une aussi belle veine, et à l'âge de soixante-trois ans il termina dans la misère une carrière toute consacrée aux jouissances et à la gloire du moment, sans avoir pensé un instant à la postérité. Les œuvres qu'il a fait graver sont en très-petit nombre; elles se composent d'un *Livre de Pièces de clavecin*, Paris, 1705; — de deux autres *Livres de Pièces* pour le même instrument, dédiés au roi, 1718; — de *douze sonates pour flûte traversière et basse continue;* et d'un *livre de pièces d'orgue*. Le style de Marchand n'a rien de distingué; son harmonie est souvent incorrecte, et l'on ne conçoit pas qu'on ait pu comparer cet artiste à François Couperin, surnommé *le Grand*, le seul organiste français de son temps qui se soit élevé à la hauteur de son rôle. Marchand a laissé la musique de *Pyrame et Thisbé*, opéra qui n'a pas été représenté. D. Denne-Baron.

Choron et Fayolle, *Dict. hist. des Musiciens.* — Gerber, *Historisch-Biographisches-Lexikon der Tonkünstler*, etc. — Fétis, *Biogr. univ. des Musiciens.*

MARCHAND (*Prosper*), savant bibliographe français, né vers 1675, à Guise (Picardie), mort le 14 juin 1756, à Amsterdam. Après avoir reçu à Paris une bonne éducation, il entra chez un libraire afin d'y apprendre le commerce, fut admis en 1698 dans cette corporation, et ouvrit lui-même, dans la rue Saint-Jacques, une boutique portant l'enseigne du *Phénix* et qui ne tarda pas à servir de rendez-vous aux bibliophiles les plus instruits de la capitale. Mettant à profit ses études littéraires et sa passion des livres, il entretint une correspondance réglée avec plusieurs savants, et fournit à Jacques Bernard, qui continuait alors les *Nouvelles de la République des Lettres*, un grand nombre de faits curieux et d'anecdotes, en même temps qu'il formait, pour son usage, des répertoires qui par la suite lui furent très-utiles. Se trouvant gêné dans la pratique de la religion protestante, qu'il avait embrassée et pour laquelle il était fort zélé, il passa en 1711 en Hollande; il s'établit à Amsterdam, et y continua la librairie. « Mais, dégoûté de ce négoce, dit Allamand, par le peu de bonne foi qu'il avait trouvé chez les autres libraires, ses confrères, il le quitta pour se livrer uniquement à l'étude. La connaissance des livres et de leurs auteurs fit toujours son occupation favorite, et il s'y distingua si fort que de tous côtés les libraires venaient le consulter sur les livres qu'ils se proposaient de mettre sous presse, et ils se félicitaient quand ils pouvaient obtenir de lui qu'ils s'imprimassent sous sa direction.... Ayant toujours mené une vie frugale, il n'avait jamais pensé à amasser du bien; content du nécessaire et qui se bornait à peu de chose pour lui, i avait employé en livres tout le superflu de so argent. Le peu qui lui en est resté il l'a légué une société fondée à La Haye pour pourvoir l'éducation et à l'instruction d'un certain nombr de pauvres; et quant à sa bibliothèque, il en fait présent par testament à l'université de Leyde de même que de tous ses manuscrits. » Sur l fin de sa vie, la paralysie le priva de l'usage d la main droite. On a de lui : les *Catalogues* de bibliothèques des frères Bigot (Paris, 1706 in-12), de Jean Giraud (1707, in-8°) et de Joachim Faultrier (1709, in-8°); ce dernier est précédé d'un *Epitome systematis bibliographici* dans lequel Marchand développa sa méthode d classer les livres; il les rangeait en trois grandes catégories : la science humaine ou philosophie, la science divine ou théologie, et la science des événements ou histoire. Si l'on n'a poin adopté son système, il faut reconnaître que l bibliographie, assez négligée jusque alors, lui es redevable d'améliorations importantes; — *Histoire critique de l'anti-Cotton, satire composée par César de Plaix, avocat;* impr. à l suite de l'*Histoire admirable de don Inigo de Guipuscoa;* La Haye, 1738, 2 vol. in-12 — *Histoire de la Bible de Sixte Quint, avec des remarques pour connoître la véritabl édition de* 1590; dans le t. IV des *Amœnitate litterariæ* de Schelhorn; — *Histoire de l'Origine et des premiers progrès de l'Imprimerie;* La Haye, 1740, in-4° : « ouvrage aujourd'hui peu recherché, dit Brunet, mais qui a été pendant longtemps la meilleure histoire d l'imprimerie que l'on eût. » Marchand en préparait une nouvelle édition « considérablemen changée et augmentée »; il légua en mouran le soin de la publier à son ami Allamand, qu recula devant la tâche de coordonner une foul innombrable de matériaux. L'abbé Mercier d Saint-Léger, qui dès 1775 avait donné un *Supplément* curieux à l'ouvrage, se fit remettr en 1786 le manuscrit de Marchand, et se mit e devoir de le faire paraître; la révolution qu éclata mit obstacle à son projet; — *Dictionnaire Historique, ou mémoires critiques e littéraires concernant la vie et les ouvrage de divers personnages distingués, particulièrement dans la république des lettres;* L Haye, 1758-1759, 2 tom. en 1 vol. in-fol., publi par les soins de J.-N.-Séb. Allamand. L'éditeu raconte dans l'avertissement la stupéfaction qu'i éprouva à la vue du manuscrit de cet ouvrage « Je frémis, dit-il, en le voyant; les oracles d la Sibylle, dispersés et confondus dans son antre, s'offrirent d'abord à ma mémoire. Marchand, accoutumé à tirer parti de tout, avai pris l'habitude de faire usage des plus petit chiffons de papier; tout son ouvrage en éta farci, et, pour une demi-feuille écrite de suite il y avait vingt petits lambeaux décousus, qu

se rapportaient les uns aux autres par un nombre prodigieux de renvois accumulés les uns sur les autres. » Le soin de mettre cet immense travail en ordre coûta plusieurs années à Allamand. Ce dictionnaire, qui fait suite à celui de Bayle, renferme beaucoup de faits intéressants; mais il y a trop de détails inutiles; le style en est incorrect, et l'on y a relevé un grand nombre d'erreurs et de fautes d'impression. En outre on doit à Marchand de bonnes éditions d'ouvrages utiles qu'il a accompagnés de notes, de préfaces ou de remarques; nous citerons : *Cymbalum Mundi*, de Bonaventure des Périers, Amst., 1711, in-12; précédé d'une *Lettre critique* contenant l'histoire, l'analyse et l'apologie de ce livre; — *Lettres choisies de Bayle*, avec des remarques; Rotterdam, 1714, 3 vol. in-12 : bonne édition, qui n'a pas été remplacée par celle de Desmaizeaux; — *Dictionnaire Historique de Bayle*, avec notes; Rotterdam, 1720, 4 vol. in-fol. : cette édition est la plus belle et la plus estimée; — *Voyages de Chardin;* Amst., 1735, 4 vol. in-4°; — *Histoire des Révolutions de Hongrie*, de l'abbé Brenner; La Haye, 1739, 2 vol. in-4°, ou 6 vol. in-12; — *Œuvres de Brantôme* (annotées avec Le Duchat); ibid., 1740, 15 vol. in-12; — *Œuvres de Villon*, avec notes; La Haye, 1742, in-8°; — *Lettres, mémoires et négociations du comte d'Estrades, de* 1663 *à* 1677; Londres (La Haye), 1743, 9 vol. in-12 : la première édition qui en avait paru était incomplète; — *Mémoires du comte de Guiche concernant les Provinces-Unies;* Londres, 1744, in-12, servant de supplément à ceux de MM. d'Estrades et Du Maurier; — *Direction pour la conscience d'un roi*, de Fénelon, avec un avertissement; La Haye, 1747, in-8° et in-12, édit. faite sur une copie défectueuse; — *Histoire de Fénelon;* La Haye, 1747, in-8°. Marchand a coopéré au *Chef-d'œuvre inconnu* de Saint-Hyacinthe, et fourni des notes à une édition de la *Satyre Ménippée;* il a été enfin l'un des collaborateurs du *Journal Littéraire;* La Haye, 1713-1737, 24 vol. in-12. P. L—Y.

Allamand, *Préface* du *Dict. Hist.* — Brunet, *Man. de l'Amat. de Livres.* — Michault, *Mélanges philolog.*, I. — Peignot, *Dict. Bibliologique.* — Haag frères, *La France protestante*, VII.

MARCHAND (*Jean-Henri*), littérateur français, mort vers 1785, à Paris. Après avoir pratiqué le barreau, il obtint une place de censeur. Cultivant la littérature par goût et comme un amusement, il se fit connaître par plusieurs petits ouvrages en vers et en prose, écrits d'un style petillant d'esprit et de gaîté. Nous citerons de lui : *Requête du curé de Fontenoy au roi;* 1745, in-4° : facétie attribuée quelquefois au poëte Roy, et dans laquelle on se moque agréablement de la sécheresse de l'ode de Voltaire sur la bataille de Fontenoy; on y fait dire au curé :

> Un fameux monsieur de Voltaire
> M'a fait surtout les plus grands torts
> En donnant l'extrait mortuaire
> De tous les seigneurs qui sont morts.

Ce badinage donna lieu à quelques autres pièces du même genre; — *Requête des sous-fermiers du domaine pour le contrôle des billets de confession;* 1752, in-12; — *Mémoire pour M. de Beaumanoir au sujet du pain bénit;* 1756, in-8°; réimpr. dans *Les Causes amusantes;* — *La Noblesse commerçable ou ubiquiste;* Amsterdam (Paris), 1756, in-12; — *Le Tremblement de terre de Lisbonne, tragédie, par M. André, perruquier;* 1756, in-12 : attribuée à Marchand par l'auteur du *Dict. des Anonymes*, cette pièce est due, suivant l'abbé de La Porte, à la collaboration de Meyzieu et de Ducoin; c'est une des plus amusantes facéties littéraires du dernier siècle; — *L'Encyclopédie perruquière, ouvrage curieux, à l'usage de de toutes sortes de têtes;* Paris, 1757, in-12; publiée sous le nom de *Beaumont, coiffeur des Quinze-Vingts*; Grosley s'est trompé en la donnant au comte de Caylus; — *Mon radotage et celui des autres, recueillis par un invalide retiré du monde;* Bagatelle (Paris), 1759, in-12; — *L'Esprit et la Chose;* Paris, 1760, in-12; — *Essai de l'éloge historique de Stanislas, roi de Pologne;* Paris, 1766, in-4° et in-8°; — *Hilaire, par un métaphysicien;* Paris, 1767, in-12 : c'est une parodie de Bélisaire! que Marmontel venait de mettre au jour; — *Les Délassements champêtres;* 1768, 2 vol. in-12; — *Les Panaches, ou les coiffures à la mode;* 1769, in-12, et 1778, in-8°; — *Testament politique de M. de V.* (Voltaire); Paris, 1770, in-8°. Voltaire fut tellement blessé de cette brochure qu'il l'appela un *odieux libelle;* — *Mémoires de l'éléphant, écrits sous sa dictée et trad. de l'indien par un Suisse;* 1771, in-8°; — *Les Caprices de la fortune* (avec Nougaret); Paris, 1772, in-12; — *Histoire du prince Mentzikoff;* — *Les Vues simples d'un bonhomme;* Paris, 1776, in-8°; — quatre recueils de melanges en prose et en vers sous les titres suivants : *Les Giboulées de l'hiver* (1781), *Les Fruits de l'automne* (1781), *Les Moissons de l'été* (1782), et *Les Fleurs du Printemps* (1784); Paris, 4 vol. in-8°. Marchand a enfin eu part au *Radoteur* de Cerfvol et de Nougaret, 1776, 4 vol. in-8°. P. L.

Barbier, *Dict. des anonymes.* — Grimm, *Corresp. littér.* — Desessarts, *Les Trois Siècles Littér.*

MARCHAND (*Étienne*), navigateur français, né le 13 juillet 1755, à l'île de La Grenade, mort à l'Ile de France, le 15 mai 1793, avait déjà fait plusieurs voyages sur des bâtiments de commerce, lorsque, revenant du Bengale, en 1788, il rencontra dans la rade de Sainte-Hélène le capitaine Portlock, de qui il obtint des renseignements importants sur le commerce de la côte nord ouest de l'Amérique, et sur les avantages qu'on en retirerait en combinant la traite des pelleteries avec une relâche en

Chine, où ces marchandises étaient garanties d'un placement certain et où une cargaison de retour était assurée. A son arrivée à Marseille, Marchand communiqua ces renseignements à ses armateurs, MM. Baux, qui n'hésitèrent pas à tenter les hasards d'une expédition. Afin d'en assurer le succès, ils firent construire un navire en état de résister aux mers rudes qui baignent les côtes de l'Amérique occidentale du Nord et aux mers chaudes qu'il lui faudrait préalablement traverser, et ils le pourvurent de tout ce qui était nécessaire pour maintenir la santé des équipages pendant une longue navigation. Ce navire, qu'ils nommèrent *Le Solide*, partit de Marseille le 14 décembre 1790. Parvenu le 1er avril 1791 en vue de la Terre des États, il la doubla par l'est, et contourna en vingt jours la Terre de Feu. Forcé par l'altération des eaux dont il était approvisionné de chercher un point de relâche où il pût les remplacer, Marchand se dirigea vers les Marquises, et le 12 juin il se trouva en vue de La Madalena (*Otahi-hoa*), la plus méridionale du groupe. Les observations auxquelles Marchand et l'un de ses seconds, le capitaine Chanal, s'étaient livrés pendant cette traversée avaient été si précises et si exactes qu'ils avaient pu atterrir à La Madalena sans prendre connaissance d'aucune autre terre et seulement en déduisant de l'emploi constant des observations astronomiques la certitude de leur navigation au milieu d'une mer où les courants agissent dans des directions contraires et produisent des effets qui déjouent tous les calculs. Après avoir franchi le même jour (12 juin) la pointe sud de l'île San-Pedro (*Motané* des indigènes), il pénétra le surlendemain dans la baie de Madre-de-Dios de l'île Christina (*Tao-Wati* de Krusenstern), où, vers le coucher du soleil, le temps étant très-clair, il aperçut à l'horizon une tache fixe présentant l'aspect du sommet d'un pic élevé qui restait, par rapport à la baie, à l'ouest-nord-ouest et nord-ouest-quart-ouest du globe. Le lendemain, à la même heure, l'atmosphère étant encore parfaitement diaphane, cette tache fut de nouveau relevée dans la même direction que la veille, et cette double observation amena Marchand à conclure que cette tache n'était autre chose qu'une terre; or, comme aucune carte ni aucun voyageur n'en indiquait dans cette direction, ce ne pouvait être qu'une terre inconnue. Ses conjectures étaient fondées. Le 21 juin il découvrit dans le nord-ouest, à 7° lat. sud, une terre haute, (*Oua-Poua*) que les officiers du *Solide* saluèrent du nom de leur commandant. Dans la matinée du 23, on découvrit, au nord de la précédente, une île qui fut nommée *Baux*, du nom des armateurs; c'était la principale du groupe des Marquises, la riante *Nouka-Hiva*.

Comme la saison avançait, et qu'il n'était pas prudent de s'engager dans des découvertes qui, en portant le navire sous le vent de sa route, auraient prolongé sa navigation au préjudice de sa mission commerciale, Marchand n'atterr[it] pas à l'île *Baux*, pas plus qu'aux îlots de[s] *Deux-Frères*, qu'il découvrit à la distance d[e] trois à quatre lieues du nord-nord-ouest; il n'a[bor]da pas davantage aux îles *Masse* et *Cha[nal]* (*Hidou* et *Fatouhou*), dont il se borna [à] déterminer la position par rapport aux deu[x] îles précédemment indiquées. Il donna le no[m] d'*Iles de la Révolution* au groupe de ses décou[vertes], groupe qui doit être réuni à celui de[s] Marquises (*Mottonaily* des naturels), pour n[e] former qu'un seul et même archipel comprenan[t] dix îles principales, qu'on peut considérer comm[e] les sommités d'une chaîne de montagnes s'éle[vant], sous les eaux, sur une ligne d'enviro[n] soixante lieues du sud-sud-est au nord-nord[-]ouest.

Contrarié par les vents, *Le Solide* n'atteigni[t] que le 7 août le cap del Engano, et les calme[s] survenus alors ne lui permirent de jeter l'ancr[e] que le 12 dans la baie de Tchinkîtané (*Gua[dalupa]* des Espagnols, *Norfolk-bay* de Dizon). Au bout de neuf jours, employés à échange[r] contre des pelleteries les marchandises qu'i[l] avait apportées de France, Marchand remit à l[a] voile, et se dirigeant au sud-est pour recon[naître] les îles de la reine Charlotte, décou[vertes] en 1786 par La Pérouse, il se trouva l[e] 23 août devant la baie des Manteaux, et l[e] détroit ou canal de Cox, qu'il traversa de l'est [à] l'ouest, et où il eut avec les naturels des rela[tions] qui lui permirent de faire connaître leur[s] mœurs, les productions du pays et trois bon[s] ports de la côte. Il avait continué sa route ver[s] Berkley-Sound, et il n'en était plus éloigné qu[e] de quatre lieues lorsqu'il aperçut à l'avant du *So[lide]* un trois-mâts qui faisait route au sud-sud[-]est, afin, très-vraisemblablement, de visiter le[s] parties méridionales de la côte. Marchand, crai[gnant] d'être devancé dans ces parages, comme i[l] l'avait déjà été dans les parties les plus septen[trionales], se décida à se diriger au plus tôt ver[s] la Chine avant que la concurrence des vendeur[s] de pelleteries en eût fait descendre le prix au[-]dessous de leur valeur commerciale. Faisan[t] route en conséquence vers les îles Sandwich, i[l] y parvint le 4 octobre, ne s'y arrêta que l[e] temps de prendre des vivres frais, et poursui[vit] vers Macao. La déception qui l'y attendai[t] dut lui faire regretter d'avoir sacrifié ses décou[vertes] incertaines aux intérêts commerciaux d[e] son expédition. Le gouvernement chinois venai[t] de prohiber, sous les peines les plus sévères l'introduction de toute espèce de fourrure dan[s] les ports du midi de l'empire, celle surtout de[s] peaux de loutre, qui formaient plus des cin[q] seizièmes de sa cargaison; et d'ailleurs les cor[respondants] près desquels il s'enquit si cett[e] prohibition pouvait être levée ou éludée, lui ré[pondirent] négativement, en ajoutant que de[puis] 1788 le prix des pelleteries était presqu[e] nul sur les marchés de la Chine, qui en étaien[t]

bondamment pourvus. Force lui fut alors de revenir en Europe. Libre désormais de toute entrave commerciale, il put, pendant la traversée, s'occuper de travaux hydrographiques. Chemin faisant, il rectifia les cartes de la mer de Chine, et en leva une nouvelle des îles situées entre les détroits de Banca et de Billiton. Arrivé à l'île de France, le 30 janvier 1792, *Le Solide* en partit le 18 avril, toucha à l'île de La Réunion, et le 14 août il jeta l'ancre sur la rade de Toulon, après une navigation de vingt mois, employée à faire le tour du globe en prenant sa route par le cap Horn et en revenant par la Chine. Quelque temps après, Marchand fut élu chef de bataillon de la garde nationale de Marseille; mais, presque aussitôt, ayant obtenu le commandement d'un navire en destination pour l'Ile de France, il y mourut, laissant une réputation de bravoure et de loyauté unies à des talents agréables et à une fermeté de caractère qui n'excluait ni la bonté ni la douceur, de telle sorte que l'ensemble de ses qualités en faisait un des hommes les plus propres au commandement.

Exécutés au moment où la France, déchirée par ses divisions intestines, n'avait pas une pensée pour ceux de ses enfants qui s'exposaient dans l'intérêt du progrès des sciences à des périls lointains, les importants travaux de Marchand et de ses compagnons seraient peut-être restés méconnus si Fleurieu (*voy.* ce nom) ne les avait rassemblés, et n'avait ainsi comblé une lacune qu'on eût regrettée dans l'histoire de la navigation. Il était d'autant plus intéressant de faire connaître le voyage de Marchand, qu'indépendamment d'une découverte assez importante dans le Grand-Océan, il renferme plusieurs détails nouveaux sur une partie de l'Amérique occidentale du Nord, encore imparfaitement connue, et un grand nombre d'observations d'astronomie et d'histoire naturelle, toutes choses qui étaient bien propres à éveiller l'intérêt, puisque, parmi les Français, Bougainville avait seul devancé Marchand. On ne saurait en effet donner le nom de voyages de circomnavigation aux entreprises de Le Gentil, de La Barbanais et de Pagès, exécutées en plus grande partie par terre. P. LEVOT.

Voyage de Marchand, publié par Fleurieu.

MARCHAND (*Jean-Gabriel*, comte), général et pair de France, né le 10 décembre 1765, à l'Albenc, près Saint-Marcellin, mort en novembre 1851, à Saint-Ismier (Isère). Avant la révolution il était avocat au parlement de Grenoble, et fût l'ami de Barnave, dont il épousa la cousine germaine. Élu en 1791 capitaine par les volontaires du 4e bataillon de l'Isère, il fit jusqu'à l'an IX toutes les campagnes de la république aux armées d'Italie et du Rhin. Son intrépidité à Loano lui valut le grade de chef de bataillon (1795). Après avoir repoussé l'ennemi au combat de la Madona de la Corona, où il reçut un coup de feu en pleine poitrine, il fut fait prisonnier en 1797. Bonaparte, instruit de la conduite qu'il avait tenue, le nomma colonel, et obtint qu'il fût échangé sur-le-champ. Il servit à Rome sous les ordres de Gouvion-Saint-Cyr, subit une disgrâce passagère, et assista à la bataille de Novi comme aide de camp du général Joubert. Envoyé à l'armée du Rhin avec le titre de général de brigade, il rejoignit en 1805 la division Dupont, et prit aux combats d'Haslach et d'Albec une brillante part; aussi, le 31 décembre 1805, fut-il promu au grade de général de division. En cette qualité il assista aux batailles d'Iéna et de Friedland ainsi qu'à la prise de Magdebourg, et passa à l'armée d'Espagne (1808) avec le 6e corps, dont les principales opérations furent la bataille de Burgos, qui détruisit l'armée espagnole, la poursuite des Anglais dans le royaume de Léon, l'occupation de la Galice, les siéges de Ciudad-Rodrigo et d'Almeida, et le blocus des lignes de Torres-Vedras. A Busaco, il combattit avec acharnement, et renouvela à plusieurs reprises des attaques que la disproportion de ses forces rendit infructueuses. Appelé, le 21 mars 1812, aux fonctions de chef de l'état-major général de l'aile droite de la grande armée, Marchand fut mis quelques mois après à la tête d'une division wurtembergeoise, et coopéra à la Moskowa à la prise de la grande redoute. Lorsque la retraite fut commencée, il fit presque constamment partie de l'arrière-garde. En janvier 1814 il se rendit dans le département de l'Isère pour y organiser une levée en masse, chassa les Autrichiens de Chambéry, et les tint bloqués pendant un mois dans Genève; forcé par la retraite d'Augereau d'évacuer la Savoie, il se fortifia dans la vallée de l'Isère. L'abdication de l'empereur mit un terme aux hostilités. Confirmé par Louis XVIII dans le commandement de la 7e division militaire, il en était encore revêtu en 1815 lorsque Napoléon débarqua à Cannes. Dès qu'il eut appris cette nouvelle, le général Marchand concentra ses troupes, et modifiant, à cause de l'hésitation de ses soldats, le projet qu'il avait d'abord de se porter au-devant de l'empereur, il mit la ville en état de défense, et rédigea une proclamation, où il disait : « Si vous vous laissiez aller à des conseils perfides, tous les malheurs viendraient fondre sur nous. La France serait encore envahie par les armées étrangères, vos parents pillés, vos villages ravagés, et nos ennemis se partageraient notre pays. » Ses efforts furent inutiles. La défection du 7e de ligne, commandé par La Bédoyère, augmenta les mauvaises dispositions des troupes. A peine Napoléon se présenta-t-il aux portes de Grenoble qu'elles tombèrent devant lui. Les ordres du général furent méconnus, et lorsqu'il sortit de la ville, il se trouva presque seul. Après avoir refusé de combattre sous les drapeaux de l'empereur, il fut rétabli dans le commandement de sa division et désigné pour présider le collége électoral du département du Mont-Blanc. Mal-

gré l'énergie avec laquelle il s'était opposé à la marche de Napoléon, le général Marchand vit sa conduite vivement incriminée, et à la suite d'une instruction longue et minutieuse, il comparut, le 25 juin 1816, devant le conseil de guerre séant à Besançon et présidé par le général Villatte. On l'accusait « d'avoir défendu de faire feu sur les troupes de Bonaparte, lorsque ce dernier était entré à main armée dans la 7e division militaire; de n'avoir pris aucune mesure propre à arrêter ses progrès; d'avoir agi dans cette circonstance avec une faiblesse coupable ». Sur les conclusions du rapporteur, Marchand fut acquitté à l'unanimité sur le premier chef d'accusation, et à la majorité sur les deux autres chefs. Mis en disponibilité, puis en retraite, il fut relevé de cette position après la révolution de Juillet, et de nouveau mis à la retraite le 11 juin 1832. L'ordonnance du 3 octobre 1837 le nomma pair de France. Le général Marchand avait été créé comte de l'empire le 19 mars 1808, et compris l'année suivante dans la distribution des domaines du Hanovre pour une rente annuelle de 20,000 fr. Son nom est inscrit sur l'arc de triomphe de l'Étoile. P. L.

Biogr. nouv. des Contemp. — G. Sarrut et Saint-Edme, *Biogr. des Hommes du Jour*, II, 2e part.

* **MARCHAND** (*Louis-Joseph-Narcisse*, comte), premier valet de chambre et l'un des trois exécuteurs du testament de Napoléon Ier, né à Paris, le 28 mars 1791. Il entra dans la maison de l'empereur en 1811, peu de temps après la naissance du roi de Rome. Quand le malheur et la défection faisaient disparaître les courtisans, Marchand s'empressa de partager avec Napoléon Ier les douleurs et les ennuis de l'exil. Il est à côté de l'empereur à l'île d'Elbe, et on le retrouve encore auprès de l'illustre captif à Sainte-Hélène. Marchand, témoin des souffrances du grand homme, cherchait, sinon à guérir une douleur irrémédiable, du moins à soulager, par des distractions, par des occupations, cette forte et vivace intelligence réduite à l'oisiveté, condamnée à se dévorer lentement elle-même. « Les conversations, des lectures, les dictées étaient, disait l'empereur, des fleurs jetées sur le chemin qui le conduisait au tombeau; » les provoquer, les solliciter étaient autant de moyens de l'arracher à ses pensées solitaires, et d'abréger ces longues et mortelles heures de la captivité et de l'exil. Marchand était associé à ces délassements littéraires. Le *Précis des Guerres de Jules César* fut écrit tout entier par lui sous la dictée de Napoléon, ainsi que divers autres fragments qu'il a publiés en 1836. A son lit de mort, Napoléon décora Marchand du titre de comte, et le fit dépositaire de son testament et des codicilles qui y étaient annexés, témoignant ainsi, par cet acte de sa dernière volonté, en quelle estime il avait ce fidèle compagnon de ses années d'infortune. Il lui avait imposé aussi le devoir d'épouser la fille d'un des généraux de l'empire; ce devoir Marchand le remplit en 1823, en se mariant à la fille du brave général Brayer. Après la mort de Napoléon, Marchand retourna à Paris, et en 1830 il vint se fixer à Strasbourg, auprès de son beau-père, qui y commandait la cinquième division militaire. Marchand avait encore à remplir une sainte mission de la part du captif de Sainte-Hélène : il devait remettre au roi de Rome, devenu duc de Reichstadt, à sa majorité, divers objets que lui avait destinés son père. Les démarches qu'il fit auprès de la cour d'Autriche furent vaines. Marchand ne put donc remplir sa mission; après la mort du duc de Reichstadt, il transmit au mandataire de Madame mère, le duc de Padoue, les objets que le jeune prince n'avait pu recevoir. Une consolation était réservée à Marchand, celle de revoir les lieux où souffrit et mourut l'empereur. En 1840, lorsque, sous le commandement du prince de Joinville, une frégate fut envoyée à l'île Sainte-Hélène pour rapporter en France les cendres de Napoléon, Marchand fut désigné comme l'un des commissaires. Il avait suivi, en 1821, le cercueil escorté par la garde anglaise, depuis la maison où était mort l'empereur, jusqu'au tombeau de Longwood; il devait et il voulut suivre aussi le cercueil rendu à la France jusqu'au lieu de sépulture à l'hôtel des Invalides. A son retour de Sainte-Hélène, Marchand reçut la croix de la Légion d'Honneur, récompense bien méritée par une vie toute de dévouement. Lorsque l'empire fut rétabli en 1852, Marchand sollicita une audience de Napoléon III, et lui soumit l'article 32 des instructions qui lui avaient été dictées par Napoléon Ier; cet article est ainsi conçu : « Si un retour de fortune ramenait mon fils sur le trône, il est du devoir des exécuteurs testamentaires de lui mettre sous les yeux tout ce que je dois à mes vieux officiers et soldats et à mes fidèles serviteurs. » Les légataires du testament n'avaient point reçu l'intégralité de leurs legs, ceux des codicilles n'avaient rien reçu. Napoléon III accueillit favorablement cette demande, et le 6 mai 1855 un décret impérial fit exécuter les dernières volontés de Napoléon Ier.

G. S—NN.

Documents particuliers.

MARCHAND, bouffon de Henri IV. *Voy.* GUILLAUME (maître).

MARCHANGY (*Louis-Antoine-François* DE), magistrat et littérateur français, né à Clamecy (Nivernais), le 28 août 1782, mort à Paris, le 2 février 1826. Fils d'un huissier de sa ville natale, il reçut une bonne éducation, et mérita d'être envoyé comme boursier du département de la Nièvre à l'école de législation de Paris. Nommé en 1804 juge suppléant au tribunal de première instance de la Seine, il devint en 1810 substitut du procureur impérial près le même tribunal. En juillet 1815, il remplit les fonctions de procureur du roi par intérim, et passa en qualité d'avocat général à la cour royale de

Paris. En 1818 le comte d'Artois l'appela à son conseil, et en 1822 Marchangy devint avocat général à la cour de cassation. Il s'acquit une grande réputation dans le ministère public par une véritable éloquence, une certaine pureté d'élocution, un raisonnement serré, une logique passionnée et sans pitié. On cite surtout ses réquisitoires dans les affaires de Vigier; de la *Biographie universelle*, en 1811; de Revel, mari outragé; du testament du prince d'Hénin; des héritiers du maréchal Lannes, en 1816; de Fiévée, en 1818; de Bergasse, en 1821; de Féret, rédacteur de l'*Homme gris* et du *Père Michel;* des quatre sergents de La Rochelle; des *Chansons* de Béranger, en 1821, etc. Ses occupations judiciaires ne l'empêchèrent pas de s'occuper toute sa vie de littérature. En 1823 le grand collége du département du Nord le nomma député; mais son admission souleva des difficultés, et il fut repoussé. Réélu presque aussitôt par le même collége, il prit cette fois séance; mais il ne trouva pas l'occasion de briller à la chambre. Élu à la session suivante par le collége d'Altkirch (Haut-Rhin), son élection fut encore annulée. Un refroidissement l'emporta à la suite de la cérémonie commémorative du 21 janvier. On a de lui: *Le Bonheur*, poëme en quatre chants; Paris, 1804, in-8°; — *Le Siége de Dantzig en* 1813; Paris, 1814, in-8°; — *La Gaule poétique, ou l'histoire de France considérée dans ses rapports avec la poésie, l'éloquence et les beaux-arts;* Paris, 1813-1817, 8 vol. in-8°; 5e édit., 1834-1835, 8 vol. in-8°: c'est une suite de récits curieux et attachants, mais quelquefois déclamatoires, tirés des premiers temps de l'histoire de la France, à peine reliés entre eux, et réunis dans le but de procurer aux artistes et aux poëtes des sujets de composition relatifs à l'histoire nationale; — *Mémoires historiques pour l'ordre souverain de Saint-Jean de Jérusalem*, etc.; Paris, 1816, in-8°; — *Tristan le voyageur, ou la France au quatorzième siècle;* Paris, 1825-1826, 6 vol. in-8°. Il laissa inédits un poëme *Sur l'Immortalité de l'âme*, les *Mémoires sur la Révolution française;* un *Voyage en Suisse;* un *Commentaire sur les cinq Codes* et un *Commentaire sur la Charte.* J. V.

Biogr. univ. et port. des Contemp. — *Nécrologie*, dans *Le Moniteur*, 1826, p. 147. — J. de Marnier, *Discours sur la tombe de M. de Marchangy.* — Joncières, dans le *Dict. de la Convers.*

MARCHANT (*Jean* Le), poëte français, du treizième siècle. Nous ignorons le lieu de sa naissance comme le temps de sa mort. Ce que nous savons, c'est qu'il fut pourvu par saint Louis d'une prébende à Péronne. Sa grande piété pour Notre-Dame de Chartres le porta à traduire en vers, du latin, le *Livre des Miracles de Notre-Dame de Chartres*, dont le recueil original n'est pas connu, non plus que l'auteur du poëme latin. La traduction de Jean Le Marchant comprend six mille quatre cents vers environ. Le manuscrit qui la contient est de la fin du treizième siècle ou des premières années du quatorzième. Ce manuscrit appartenait autrefois aux archives du chapitre de Chartres; aujourd'hui il se trouve à Chartres, dans la bibliothèque communale. Le poëme est écrit sur parchemin; quelques dates se référant à l'incendie de l'église de Chartres portent des traces évidentes d'altération. « Jean Le Marchant, a écrit M. G. Duplessis, n'était pas un grand poëte; mais à la naïveté qui distingue éminemment les écrivains de son époque il joignait une certaine facilité de style qui n'est pas indigne d'être remarquée. Le sentiment de piété profonde qui l'animait lui a suggéré plus d'une fois d'heureuses inspirations, qui deviennent par moments de la vraie poésie, de cette poésie facile à reconnaître, parce qu'elle se manifeste toujours par la plus parfaite harmonie entre la pensée et l'expression. » La traduction est de 1262. Nous ne savons ce qui a pu autoriser D. Liron à qualifier le poëte de « maître », encore moins de « docteur ». Le *Livre des Miracles* a été publié pour la première fois par M. G. Duplessis, avec gravures, préface et glossaire. Cette édition contient en outre un *calendrier historial de la très-sainte Vierge*, qui est fort curieux. D. de Boisthibault (de Chartres).

D. Liron, *Bibl. gén.*, p. 111. — Doyen, *Hist. de la Ville de Chartres*, t. II, p. 386.

MARCHANT (*Nicolas*), botaniste français, mort à Paris, en 1678. Il se fit recevoir docteur en médecine à Padoue. De retour en France, il s'appliqua surtout à la botanique. Le duc Gaston d'Orléans le nomma son premier botaniste, et lui fit obtenir la direction du Jardin royal. Marchant enrichit cet établissement d'un grand nombre de plantes étrangères. Il fut l'un des membres fondateurs de l'Académie des Sciences (1666). On a de lui: *Description des Plantes données par l'Académie;* Paris, 1676, in-4°. Il a laissé en manuscrit le catalogue des plantes qu'offre la banlieue de Paris à dix lieues à la ronde, et une flore du Havre à Dunkerque (1642). Son fils lui a consacré la *marchantia*, genre de la famille des hépatiques.

Son fils, *Jean* Marchant, mort en 1738, s'adonna aussi à la botanique, et fut reçu membre de l'Académie des Sciences en 1678. Il a publié de nombreux *Mémoires* dans le recueil de cette compagnie, entre autres une *Dissertation sur la préférence que nous devons attacher aux plantes de notre pays, par-dessus les plantes étrangères* (1701). Dans cette dissertation, l'auteur prouve que l'*yquetaia*, plante du Brésil, qui sert de correctif au séné du Levant (*colutea orientalis*), n'est que la *grande scrophulaire aquatique*, aussi appelée *bétoine aquatique* (*scrophularia* ou *betonia aquatica* (Linn.) (1). L—z—e.

(1) Voy. Hoefer, *Diction. de Botanique;* F. Didot, 1850.

Éloi, *Dict. de la Médec.* — *Dict. Hist.* (1822). — *Recueils de l'Academie des Sciences* de 1666 à 1735. — Seguier, *Bibliot. Botan.*

MARCHANT (*François*), littérateur français, né vers 1761, à Cambrai, où il est mort, le 27 décembre 1793. Il se destinait à l'état ecclésiastique; la révolution l'ayant laissé sans ressources, il chercha à tirer parti de sa plume; et comme il avait quelque originalité dans l'esprit et surtout beaucoup de mauvaise humeur, il prit le parti triomphant pour but de ses attaques. Il vécut dans la misère et mourut dans l'oubli, n'ayant pas même réussi, malgré le succès de ses satires, à acquérir assez d'importance pour être persécuté. Il était membre des Académies d'Angers et des Arcades de Rome. On a de lui : *Fénelon*, poëme en un chant; 1787, in-8°; — *La Chronique du Manége;* Paris, 1790, in-8° : journal en prose et en vers, dont il parut une vingtaine de numéros; on y trouve *Les Amours de dom Gerle*, tragédie en vers *patriotiques;* — *Les Sabats jacobites;* Paris, 1791-1792, 3 vol. in-8°, fig.; recueil satirique, paraissant deux fois par semaine; — *La Jacobinéide*, poëme héroï-comique; Paris, 1792, in-8°; il y a douze chants; — *La Constitution en vaudevilles, suivie des Droits de l'homme et de la femme;* Paris, 1792, in-32, et 1821, in-8°; — *Folies nationales;* Paris, 1792, in-8°; — *Les Bienfaits de l'Assemblée nationale, ou les entretiens de la mère Saumon, doyenne de la Halle;* Paris, 1792, in-8°; — *L'A B C national, dédié aux républicains par un royaliste;* 1793, en 4 part. in-8°. La collection de ces quatre derniers pamphlets, fort recherchée des curieux, a été réimpr. en 4 vol. in-32. Marchant a aussi écrit quelques opéras comiques imités de l'italien.

P. L.

Biogr. nouv. des Contemp. — Quérard, *La France Littér.*

MARCHANT (*Nicolas-Damas*, baron), antiquaire français, né le 11 décembre 1767, à Pierrepont (Lorraine), mort le 1er juillet 1833, à Metz. Fils d'un médecin, il embrassa la même carrière, et fit dans le cours de ses études professionnelles de si grands progrès qu'à dix-sept ans il était jugé digne de recevoir le diplôme de docteur à l'université de Nancy (1784). En 1788 il entra dans les hôpitaux militaires, prit part à la campagne de 1792 en Belgique, et fut attaché, l'année suivante, au service de l'hôpital de Metz, dont son père était médecin en chef. Sa pratique était fort prudente, et il avait étudié avec un tel soin les signes fournis par le pouls qu'on l'avait surnommé le *médecin sphygmique.* Partisan modéré des principes de la révolution, il siégea dans les premiers conseils municipaux de sa ville natale, contribua à la formation des bataillons de volontaires de la Moselle, et déploya beaucoup de courage et de sang-froid durant les troubles qui marquèrent l'époque de la terreur. Nommé maire de Metz en 1806, il dota cette ville de nombreux établissements et reçut, en récompense de ses services, le titre de baron et la croix d'officier de la Légion d'Honneur (15 août 1810). Il devint en 1820 conseiller de préfecture, et après 1830 sous-préfet de l'arrondissement de Briey. Marchant était membre de l'Académie de Metz et correspondant de l'Académie de Médecine. On a de lui : *Mélanges de Numismatique et d'Histoire, ou correspondance sur les médailles et monnaies des empereurs d'Orient, des princes croisés d'Asie, des barons français établis dans la Grèce, des premiers califes de Damas*, etc.; Metz, 1818-1828, in-8°, pl. C'est un recueil de vingt-sept lettres, qui presque toutes ont pour objet la numismatique byzantine; on en a fait une édition nouvelle, sous le titre : *Lettres du baron Marchant sur la numismatique et l'histoire;* Paris, 1850-1851, in-8° fig.; cette édition, augmentée de fragments inédits de l'auteur, a reçu des annotations de MM. de Saulcy, Lenormant, de La Saussaye, Longpérier, Maury, etc. On doit encore à Marchant plusieurs brochures et un grand nombre d'articles insérés dans les journaux de la Moselle.

P. L.

Ch. Dosquet, *Notice sur le baron Marchant;* Metz, 1834, in-8°. — *Notice* dans la réimp. des *Mélanges.* — Begin, *Biogr. de la Moselle*, III. — Renauldin, *Les Médecins numismatistes.*

MARCHANT DE BEAUMONT (*François-Marie*), littérateur français, né en 1769, à Paris, mort le 15 août 1832. On a de lui : *Le Conducteur de l'étranger à Paris;* 1811, in-18; souvent réimprimé; — *Beautés de l'histoire de la Hollande et des Pays-Bas;* Paris, 1817, 1823, in-12; — *Beautés de l'histoire de la Chine, du Japon et des Tartares;* Paris, 1818, 1825, 2 vol. in-12; — *Beautés de l'histoire de la Perse depuis Cyrus;* Paris, 1822, 1825, 2 vol. in-12; — *Itinéraire des curieux dans le cimetière du Père-La-Chaise;* Paris, 1825, in-18, etc.

J. V.

Quérard, *La France Littéraire.*

MARCHANTIUS. *Voy.* LE MARCHANT.

MARCHE (LA). *Voy.* LA MARCHE.

**MARCHEGAY* (*Paul-Alexandre*), archéologue français, né à Saint-Germain-de-Prinçay (Vendée), le 10 juillet 1812. Fils de Marchegay de Lousigny, député de la Vendée, il étudia le droit à Paris, et devint pensionnaire de l'École des Chartes. D'abord attaché au travaux historiques de la Bibliothèque royale, il fut nommé, en 1841, archiviste du département de Maine-et-Loire, fonctions dont il se démit à la fin de 1853. Il a fait paraître : *Archives d'Anjou, recueil de documents et mémoires inédits sur cette province;* Angers, 1843-1853, 2 vol. in-8°, ouvrage auquel l'Académie des Inscriptions a accordé une médaille d'or et un rappel de médaille; — *Testament de Samuel Majou et de Marguerite Desmé, 12 janvier* 1696; Angers, 1854, gr. in-8°, imprimé à 200 exemplaires numérotés. Samuel Majou et Marguerite Desmé,

qui dans cet acte parlent d'un manière touchante des persécutions dont ils furent l'objet comme protestants, à la suite de la révocation de l'édit de Nantes, étaient à la fois les aïeux du célèbre général vendéen Bonchamp et ceux de M. Marchegay; — (avec Salmon) *Recueil des Chroniques d'Anjou;* Paris, 1855-1856, 2 vol. in-8° : publication de la Société de l'Histoire de France; — *Cartulaire du Ronceray d'Angers, précédé d'une notice sur cette abbaye;* Angers, in-8°; — *Cartulaire des sires de Rays. Notice, tables analytique et alphabétique, choix de documents, liste des sires de Rays;* Nantes, 1857, in-8°; — *Notices et Documents historiques;* Angers, 1857, in-8°.

E. R.

Journal de la Librairie. — Documents particuliers.

MARCHENA (*José*), homme politique et littérateur espagnol, né à Utrera (Andalousie), en 1768, mort en janvier 1821. Il fit de bonnes études dans sa patrie, mais ne voulut point accepter l'état ecclésiastique, auquel le destinait sa famille. Ses lectures philosophiques et quelques écrits libéraux qu'il répandit clandestinement le firent poursuivre par l'inquisition. Il se réfugia en France, où Marat l'accueillit d'abord, et lui confia une partie de la rédaction de son *Ami du Peuple.* Marchena ne tarda pas à rompre avec un pareil patron, et, sous les auspices de Brissot, se rallia à la faction girondine, qu'il suivit à Caen, après le 31 mai. Lors de la dispersion des fédéralistes, il s'enfuit dans le midi, et fut arrêté à Moulins, d'où il fut ramené sur Paris avec le représentant Duchâtel et Riouffe, auteur des *Mémoires d'un Détenu.* « Je n'ai point vu, dit ce dernier, en parlant de Marchena, une âme plus ardente et plus énergique. Son sort fut de toujours chérir la liberté et d'être toujours persécuté pour elle. » Lorsque Danton, Camille Desmoulins et leurs amis furent guillotinés, Marchena écrivit à Robespierre : « Tyran, tu m'as oublié! » Robespierre ne crut pas une tête de plus utile à l'accomplissement de ses projets; aussi, après le 9 thermidor, Marchena, rendu à la liberté, put-il être employé dans les bureaux du comité de salut public et à la rédaction de *L'Ami des Lois,* que dirigeait Poultier (*voy.* ce nom). Le parti thermidorien s'étant divisé en deux factions, Marchena fut classé parmi les réactionnaires. Il rédigea des pamphlets contre Tallien, Legendre, Fréron, etc., qui, fatigués de ses attaques réitérées, le dénoncèrent, à l'époque du 13 vendémiaire (5 octobre 1795), comme royaliste. Cette accusation n'eut pas de suite immédiate; mais en juin 1797 Marchena fut, en vertu de la loi du 21 floréal, expulsé de France. Arrivé en Suisse, il protesta et écrivit au Corps législatif et au Conseil des Cinq Cents « que jouissant depuis plus de cinq ans des droits de citoyen, la loi du 21 floréal ne pouvait lui être appliquée ». Le Corps législatif, alors opposé au Directoire, fit droit à sa réclamation. Rentré en France, le général Moreau le choisit pour secrétaire, et l'emmena à l'armée du Rhin (1801). Marchena publia à Bâle un opuscule fort libre, qui lui attira les reproches de son général. Pour se disculper il affirma qu'il n'avait fait que traduire un fragment du *Satiricon* de Pétrone, trouvé dans la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Gall, et il en exhiba un texte. Plusieurs savants se laissèrent tromper, et acceptèrent cette interpolation. Marchena, encouragé par cette fraude, prétendit ensuite avoir découvert dans les ruines d'Herculanum un papyrus reproduisant quarante vers érotiques de Catulle; mais Eischtædt, célèbre professeur à Iéna, démasqua le faussaire. Cette leçon profita à Marchena : il employa son étonnante facilité philologique à des travaux plus sérieux. C'est alors qu'il apprit l'allemand en quelques semaines, et fit une statistique de l'Allemagne qui est restée estimée. Marchena accompagna Moreau dans sa mauvaise fortune jusqu'en 1808. Il rentra en Espagne à la suite de Murat, et fut arrêté à Madrid par ordre de l'Inquisition : le grand-duc de Berg dut employer la force pour le faire mettre en liberté. Depuis, Marchena fut attaché au ministère de l'intérieur du roi Joseph et nommé chef des archives. En 1813, il suivit les Français dans leur retraite, et habita successivement Nîmes, Montpellier et Bordeaux. Il rentra dans sa patrie en 1820; mais, considéré par ses concitoyens comme un *afrancesado* (partisan des Français), il ne trouva aucun emploi, et mourut dans la misère. On a de lui : *Réflexions sur les fugitifs français;* Paris, 1795, in-8°; — *Le Spectateur français* (avec Valmalette); 1796, in-8°; — *Essai de Théologie;* Paris, 1797, in-8° : ouvrage réfuté par J.-F. Heckel; — *Fragmentum Petronii ex bibliothecæ Sancti-Galli antiquissimo manuscripto excerptum, nunc primum in lucem editum,* etc.; Bâle, 1800, in-8°; — *Description des provinces basques;* dans les *Annales des Voyages;* — *Leçons de Philosophie morale et d'éloquence;* Bordeaux, 1820, 2 vol. in-8°; c'est un recueil des meilleurs morceaux de la littérature espagnole; — *Coup d'œil sur la force, l'opulence et la population de la Grande-Bretagne,* trad. de l'anglais d'après Clarke, Tucker et Hume; Paris, 1802, in-8°; — Marchena a traduit en espagnol : *Emile,* de Jean-Jacques Rousseau; Bordeaux, 1817, 3 vol. in-12; — *Lettres persanes* de Montesquieu; Nîmes, 1818, in-8°, et Toulouse, 1821, in-12; — les *Contes* de Voltaire; Bordeaux, 1819, 3 vol. in-12; — *Manuel des Inquisiteurs à l'usage de l'inquisition d'Espagne et de Portugal,* par l'abbé Morellet; Montpellier, 1819, in-8°; — *L'Europe après le congrès d'Aix-la-Chapelle,* par de Pradt; Montpellier, 1820, in-12; — *De la Liberté religieuse,* par Benoît; Montpellier, in-8°; — *Julie, ou la Nouvelle Héloïse,* par J.-J. Rousseau; Toulouse, 1831, 4 vol. in-12. Il a laissé en manuscrit une trad. espagnole de l'*Essai sur les Mœurs* et du *Siècle*

de Louis XIV, et une *Notice* sur le poëte Mellendes Valdès. H. LESUEUR.

Le Moniteur universel, an II (1793), n° 25; an III, n° 229; an IV, n° 1; an V, n°s 260 et 270. — Thiers, *Hist. de la Révolution française,* t. III et IV. — A. de Lamartine, *Histoire des Girondins,* t. II et III. — *Dict. Hist.* (1822).

MARCHESI (*Giuseppe*), dit *il Sansone*, peintre de l'école bolonaise, né à Bologne, en 1699, mort en 1771. Il fut successivement élève de Marcantonio Franceschini et d'Aureliano Milani, et empruntant à chacun de ces maîtres leurs qualités principales il sut se former un style en quelque sorte original, mais qui malheureusement est parfois outré dans les nus, défaut dont on ne peut accuser ses modèles; son coloris est excellent et sa perspective irréprochable. Il a peint avec un égal talent à fresque et à l'huile. Son principal ouvrage dans le premier genre est la *Nativité de la Vierge*, coupole plate de l'église de la Madonna di Galliera de Bologne. Il a coopéré aussi à la décoration de la voûte de la chapelle du Rosaire à Saint-Dominique. Parmi ses tableaux, à Bologne, on remarque *Le Prophète Élie*, à Santo-Martino-Maggiore, le *Saint Ambroise refusant l'entrée du temple à Théodose,* à la cathédrale; mais surtout le *Martyre de sainte Prisque,* de la cathédrale de Rimini, heureuse imitation de la *Sainte Agnès* du Dominiquin. Il fut membre de l'Académie Clémentine. E. B—N.

Orelli, *Memorie.* — Zanotti, *Storia dell' Accademia Clementina.* — Lanzi, *Storia della Pittura.* — Orlandi, *Abbecedario.* — Ticozzi, *Dizionario.* — Gualandi, *Memorie originali di Belle-Arti* et *Tre Giorni in Bologna.*

MARCHESI ou **MARCHESINI** (*Luigi*), chanteur italien, né à Milan, en 1741, mort à Bologne, en 1826. Fils d'un trompettiste, il se livra d'abord à l'étude du cor; mais, jaloux des hommages que l'on rendait alors aux sopranistes, il se rendit à Bergame, où il se soumit à la castration. Après avoir reçu des leçons de Fioroni, de Caironi et d'Albuzzi, il fut admis parmi les élèves de la cathédrale. En 1774, il vint à Rome, ou il débuta dans un rôle de femme. L'année suivante, il parut à Milan dans des rôles secondaires; en 1779 il joua à Florence dans le *Castore e Polluce* de Bianchi et dans l'*Achille in Sciro* de Sarti. Ce dernier ouvrage lui acquit une réputation extraordinaire. Il reparut à Milan, joua ensuite sur les principaux théâtres d'Italie, puis à Vienne, à Berlin, à Saint-Pétersbourg et à Londres, où il resta deux ans. Retiré du théâtre en 1790, il se fixa en Italie, où il vécut riche et honoré. « L'excellence de sa méthode de chant, dit M. Adrien de La Fage, a été si connue et si admirée que tout ce que l'on pourrait dire à ce sujet ne saurait exprimer les sensations qu'il faisait éprouver. Crescentini a pu seul donner une idée de la pureté de son expression, du bon goût de ses agréments, de la netteté de sa voix. Marchesi était de plus excellent acteur, talent bien rare dans les bons chanteurs et que, seul parmi les castrats, il a su porter à la perfection. » J. V.

Adrien de La Fage, *Nécrologie ;* dans la *Revue Encyclopédique*, 1826, p. 816-818. — Fayolle, *Dict. des Musiciens.* — Fétis, *Biogr. univ. des Musiciens.*

MARCHESI (*Pompeo*, chevalier), sculpteur italien, né en 1790, mort à Milan, le 6 février 1858. Les conseils de Canova, sous lequel il travailla, l'étude de la nature et de l'antique mûrirent son talent brillant. Il devint professeur de l'Académie des Beaux-Arts de Milan. Les premiers travaux qui lui valurent du renom furent les bas-reliefs de la voûte du Simplon, une *Terpsichore*, une très-belle *Vénus-Uranie*, et une statue colossale de *Saint Ambroise.* Ensuite il exécuta un grand nombre de statues et de bustes, entre autres la statue colossale du roi *Charles-Emmanuel III* qui se voit à Novare, les statues de *Volta*, à Côme, de *Beccaria* et de *Bellini*, le buste du professeur *Zuccala* pour l'Athénée de Bergame, et un monument à la mémoire de *Mme Malibran.* A la demande de trois riches habitants de Francfort, il fit en marbre une statue de *Gœthe* pour la bibliothèque de cette ville : le grand poëte allemand, vêtu à l'antique et assis dans un fauteuil, y est représenté dans l'attitude de la méditation, tenant d'une main un album, de l'autre un crayon. Marchesi sculpta deux statues de l'empereur d'Autriche *François Ier :* la première, exécutée avec Manfredoni, pour les états de Styrie, se trouve à Græetz; la seconde, exécutée par lui seul, est au château de Vienne. Marchesi fit encore pour le roi de Sardaigne une statue en marbre de *Philibert-Emmanuel de Savoie*, et contribua à la décoration de la façade du château de Milan par douze figures de grands capitaines italiens. En même temps une foule de bustes historiques et des groupes de genre sortaient de son atelier. Il consacra plusieurs années à l'exécution d'un groupe colossal en marbre qui orne depuis 1852 la cathédrale de Milan, et qui représente *La Bonne Mère, ou la fête du vendredi saint :* c'est une *Mater dolorosa* tenant le corps du Christ sur son sein. L. L—T.

Convers.-Lexikon. — *Dict. de la Convers.* — Vapereau, *Dict. univ. des Contemp.*

MARCHESI. *Voy.* COTIGNOLA.

MARCHESINI (*Jean*), humaniste italien, vivait à Reggio au quinzième siècle. Entré dans l'ordre des Minorites, il termina en 1466 un ouvrage destiné à remédier à l'ignorance des moines; c'était un dictionnaire latin, où chaque mot, surtout ceux qui se trouvent dans la Bible, était longuement expliqué. Ce livre, intitulé *Mammothreptus* (1), et plus tard, par corruption, *Mammotrectus*, eut au quinzième et au seizième siècle plus de dix-huit éditions, dans lesquelles on a réuni quelques opuscules grammaticaux et exégétiques de Marchesini; la première est de Mayence, 1470, in-fol.; puis Venise, 1476, 1478,

(1) *Mammothreptus, puer qui diu sugit, quod non decet.*

1492, 1498, etc., in-4°; Strasbourg, 1487, in-4°; Paris, 1510 et 1521. O.

Lelong, *Biblioth. Biblica.* — Oudin, *Scriptores ecclesiastici*, t. III.

MARCHETTI (*Marco*), dit *Marco da Faenza*, peintre de l'école bolonaise, né à Faenza, au commencement du seizième siècle, mort en 1588. Il fut élève de Jacopino Bertucci, et contemporain de Vasari, qui a dit de lui : « De tous les peintres romagnols, Marco da Faenza est le fresquiste le plus expérimenté; sa touche est pleine de hardiesse, de feu et d'audace. Personne non plus ne serait capable de lutter contre lui dans le genre des *grotesques.* » Si Marchetti peignit des *grotesques* ou arabesques, ce fut surtout pour encadrer de petits sujets pleins de vivacité et d'élégance et dont les nus sont dessinés avec une rare perfection; tel est par exemple le *Massacre des Innocents* au Vatican, où il a peint aussi des sibylles à la voûte de l'une des salles de la bibliothèque.

Il a laissé peu de peintures à l'huile dans sa patrie, où l'on voit cependant au Palazzo del Commune son meilleur tableau, le *Repas de Jésus-Christ chez le pharisien;* mais une voûte qu'il peignit à fresque dans l'une des rues de Faenza est comparable aux plus charmantes productions du siècle d'Auguste. Tout dans cet assemblage de guirlandes, de figures et de monstres rappelle la mythologie et l'érudition antique, tandis que dans des temps postérieurs on n'a cherché qu'à produire des représentations bizarres, imaginant que l'on pouvait tout oser dans ce genre de peinture. A Rome, Marchetti succéda à Sabattini dans les travaux que lui avait commandés Grégoire XIII, et à Florence il s'acquitta avec talent de ceux dont il avait été chargé par le grand-duc Côme I[er] pour le *cortile* du palazzo Vecchio. E. B—N.

Vasari, *Vite.* — Baglione, *Vite de' Pittori, Scultori, Architetti del* 1573 *al* 1642. — Lanzi, *Storia della Pittura.* — Ticozzi, *Dizionario.* — Pistolesi, *Descrizione di Roma.* — Fantozzi, *Guida di Firenze.*

MARCHETTI (*Alessandro*), érudit italien, né le 17 mars 1633, au château de Pontormo (Toscane), où il est mort, le 6 septembre 1714. A l'âge de dix ans, il perdit son père, et eut pour précepteur un savant ecclésiastique nommé Tamburini. La lecture assidue qu'il faisait des poëtes italiens lui inspira de bonne heure le goût des vers; dès sa quatorzième année il composa plusieurs petites pièces fort remarquables, et l'un de ses sonnets fut inséré par Crescimbeni dans l'*Istoria della Volgar Poesia*, comme l'ouvrage le plus parfait, dit-il, qu'il eût encore vu. Son frère aîné, Antonio, qui avait embrassé la carrière du négoce, afin de relever la fortune de la famille, l'envoya à Florence pour suivre les cours de droit; mais il se dégoûta bientôt de cette étude, et se rendit à Pise, où pendant quatre ans il s'appliqua à la philosophie. Fatigué de voir ses maîtres, Marsigli et Maffei, s'appuyer sur l'autorité d'Aristote, même dans certains cas contredits par l'expérience, il les abandonna pour s'attacher à Borelli, qui venait d'être appelé à Pise. Le célèbre professeur le prit en amitié, et Marchetti, s'étant entièrement placé sous sa conduite, fit bientôt des progrès marqués en médecine, en géométrie et en mathématiques, sans négliger toutefois la poésie, qui avait pour lui un attrait particulier. Reçu docteur à Pise, il gagna les bonnes grâces du grand-duc Ferdinand II, qui lui donna une chaire de logique (1658), puis une chaire de philosophie (1659). Pendant vingt ans il enseigna avec une grande liberté d'opinion, ne se lassant point de dire qu'il estimait beaucoup Aristote et les anciens philosophes, mais qu'il préférait à l'autorité de leurs écrits celle de la raison et de l'expérience. A la mort de Borelli (1679), il fut choisi par Cosme III pour lui succéder dans la chaire de mathématiques, poste dans lequel il forma plusieurs bons élèves, tels que Lorenzo Bellini et Francesco Spoletti. Il mourut à quatre-vingt-deux ans, d'une attaque d'apoplexie. Il était membre de l'Académie de la Crusca. Comme savant, les ouvrages qu'il a écrits sur les mathématiques et la physique, fort estimés de son temps, ont été à peu près tous surpassés. C'est plutôt comme écrivain qu'il a laissé une renommée durable : ses traductions, celle du poëme de Lucrèce entre autres, sont regardées en Italie comme des modèles d'élégance, d'exactitude et de bon goût. Nous citerons de Marchetti : *Exercitationes Mechanicæ;* Pise, 1669, in-4°, — *De Resistentia Solidorum;* Florence, 1669, in-4° : quelques savants le trouvèrent, dit-on, si parfait qu'ils attribuèrent ce traité à Borelli; — *Fundamenta universæ scientiæ de motu uniformiter accelerato, a Galileo jacta, evidentibus demonstrationibus stabilita;* Pise, 1672, in-4°; — *Problemata VI resoluta;* Pise, 1675, in-12; — *Problematum VII geometrica ac trigonometrica Resolutio;* Pise, 1675, in-12; c'est une solution nouvelle des problèmes précédents; — *Della Natura delle Comete;* Florence, 1684, in-4°; — *Saggio delle Rime eroiche, morali e sacre;* Florence, 1704, in-4° ; ce livre ne contient qu'une partie des poésies de Marchetti; on en a donné une édition augmentée, sous ce titre : *Vita e Poesie d'Alessandro Marchetti;* Venise, 1755, in-4°; — *Anacreonte tradotto in rime Toscane;* Lucques, 1707, in-4°; Londres, 1803, in-8°; l'édition primitive est fort rare, parce qu'elle a été supprimée par l'inquisition; — *Di Tito Lucrezio Caro, Della Natura delle Cose, libri tradotti;* Londres, 1717, in-8° : cette édition, qui est la plus ancienne, a été réimprimée à Amsterdam (Paris), 1754, 2 vol. in-8°, et à Londres, 1779, in-4°. Marchetti a encore laissé en manuscrit : *Rime Toscane di vario genere;* — *Lettere scientifiche;* — la traduction en vers rimés des quatre premiers livres de *l'Énéide*, dont on a publié des extraits dans le *Giornale de' Letterati d'Italia* (t. XXI); — le début

d'un poëme destiné à combattre le système de Lucrèce. P.

Vita d'Aless. Marchetti, en tête de l'édit. de ses *Poésies*; Venise, 1755, in-4°. — Fabroni, *Vita Italorum*, II. — *Giornale de' Letterati*, XXI. — Zaccaria, *Biblioth. Pistoriensis*, 320-336. — Nicéron, *Mémoires*, VI. — Éloy, *Dict. de la Médecine*. — Tiraboschi, *Storia della Letter. Italiana*, VIII, 368. — Negri, *Florentini Scrittori*.

MARCHETTI (*François*), archéologue français, né à Marseille, mort dans la même ville, en 1688. Il fit ses études au collége des Oratoriens de sa ville natale, entra dans leur ordre en 1630, et y remplit plusieurs emplois importants. On a de lui : *Paraphrase sur les Épîtres de saint Pierre*; 1639; — *La Vie de messire Jean-Baptiste Gault, évêque de Marseille*; Paris, 1650, in-4°; — *Vie de François Galaup de Chastueil, solitaire du Mont-Liban*; Aix, 1658, in-8°; Paris, 1666, in-12 : cette biographie a été revue par Antoine Arnauld ; elle est rare, un incendie ayant détruit la plus grande partie des exemplaires ; — *Discours sur le négoce des gentilshommes de Marseille et sur la qualité de* nobles marchands, *qu'ils portaient il y a cent ans*; Marseille, 1671, in-4°. C'est une requête au roi en faveur des nobles qui faisaient le commerce; — *Explications des usages et coutumes des Marseillais*, etc.; Marseille, 1685; — *Traité sur la Messe avec l'explication de ses cérémonies*; Marseille, s. d.; — et quelques panégyriques, odes, etc., en latin ou en français. A. L.

Bougerel, *Bibliothèque mss. des Auteurs de l'Oratoire*. — Moréri, *Le Grand Dictionnaire Hist.* — *Hist. des hommes illustres de la Provence*.

MARCHETTI (*Giovanni*), écrivain ecclésiastique italien, né en 1753, à Empoli (Toscane), où il est mort, le 15 novembre 1829. Sa famille était pauvre. Après avoir passé quelque temps chez un procureur, il vint à Rome, et reçut en 1777 l'ordination sacerdotale. L'emploi de secrétaire du duc Mattei l'ayant mis à l'abri du besoin, il se mit à écrire, et consacra sa plume à la défense des droits du saint-siége. Ses ouvrages, qui le firent connaître comme un écrivain brillant et nourri de fortes études, attirèrent l'attention du pape Pie VI, qui lui accorda une pension et l'investit de differentes charges, celles entre autres d'examinateur du clergé et de président de la maison de Jésus; il lui donna en outre un logement au collége romain. Marchetti était encore chargé de pourvoir aux nombreux bénéfices dont disposait la famille Colonna. La politique lui fit essuyer de nombreuses vicissitudes. Arrêté en 1798, lorsque la république eut été proclamée à Rome, il fut banni à perpétuité. En 1799, on le conduisit à Florence, où il subit un emprisonnement d'un mois. De retour à Rome (1800), il ouvrit une académie de théologie. Dès que l'excommunication de l'empereur Napoléon par Pie VII fut connue (1809), Marchetti et le cardinal Mattei, accusés d'avoir poussé le pape à ce violent parti, furent enfermés au château Saint-Ange; le premier, après avoir été exilé quelques mois à l'île d'Elbe, obtint la permission d'habiter sa ville natale. Les événements de 1814 le ramenèrent à Rome. On lui confia alors l'éducation du fils du roi d'Étrurie, le prince Charles-Louis de Bourbon, dont il fit valoir les droits auprès du congrès de Vienne. Nommé vicaire de Rimini en 1822, il devint en 1826 secrétaire de la congrégation des évêques, titre qui d'habitude n'est accordé qu'à des cardinaux. On a de lui de nombreux ouvrages, qui ont été traduits en plusieurs langues et souvent réimprimés; nous citerons : *Saggio critico sopra la Storia ecclesiastica di Fleury*; Rome, 1780, in-12; — *Critica della Storia Ecclesiastica e de' discorsi di Fleury*; Bologne, 1782, 2 vol. in-8°; trad. en français (1802), en allemand et en espagnol; une *Défense* de cet ouvrage a paru en 1794 à Rome; — *Esercitazioni Ciprianiche circa il battesimo degli eretici*; Rome, 1787, in-8°, trad. du grec; — *Del concilio di Sardica*; Rome, 1785, in-8°; réimpr. sous le titre : *L'Autorità suprema del romano pontefice*; ibid., 1789; — *Il Cristianesimo dimostrabile sopra i suoi libri*; Rome, 1795, in-8°; — *Trattenimenti di famiglia sulla storia della religione con le sue prove*; Rome, 1800, 2 vol. in-8°; — *La Providenza*; Rome, 1797, in-12; — *Metamorfosi vedute da Basilide l'eremita sul terminare del secolo XVIII* (anonyme); Florence, 1799, in-8°; — *Del giuramento detto civico*; Prato, 1799, in-8°; — *Il si ed il no, parallelo delle dottrine e regole ecclesiastiche*; Rome, 1801, in-8°; — *Lezioni sacre dall' ingresso del popolo di Dio in Cananea fino alla schiavitù di Babilonia*; Rome, 1803-1808, 12 vol. in-8° fig.; — *Del tifo costituzionale*; Imola, 1823, in-8°, avec un supplément publié la même année; — *Della Chiesa, quanto allo stato politico della città*; Rome, 1817-1818, 3 vol. in-8°; Rimini, 1824; — *La Vita razionale dell' Uomo*; Rome, 1828, in-8°. Marchetti a inséré beaucoup d'articles dans le *Giornale Ecclesiastico* de Rome de 1788 à 1798. P.

Memorie di Religione, V.

MARCHETTIS (*Pietro* DE'), médecin italien, né en 1593, à Padoue, où il est mort, le 16 avril 1673. Il ne quitta point sa ville natale, où il enseigna d'abord la chirurgie, puis l'anatomie; il réunit en 1661 ces deux chaires. Il avait le titre de chevalier de Saint-Marc. Les ouvrages de chirurgie qu'il a laissés sont encore consultés aujourd'hui; on remarque : *Sylloge Observationum medico-chirurgicarum rariorum*; Padoue, 1664, 1685, in-8°; Amsterdam, 1665, 1675; Londres, 1729; Naples, 1772; trad. en allemand, Nuremberg, 1673, in-8° : recueil de cinquante-trois observations, avec trois traités sur la fistule à l'anus, les ulcères de l'anus et de l'urètre, et le *Spina ventosa*; — *Tendinis flexoris pollicis ab equo evulsi Observatio*; Padoue, 1658, in-4°.

Son fils, *Domenico*, né en 1626, à Padoue, où il est mort, en 1688, publia, entre autres ouvrages :

Anatomia, cui Responsiones ad Riolanum in ipsius Animadversionibus contra Veslingium additæ sunt; Padoue, 1652, 1654, in-4°; Harderwick, 1656, et Leyde, 1688, in-12. « Ce qu'il y a de plus remarquable dans ses écrits, dit la *Biographie Médicale*, ce sont les détails dans lesquels il entre sur la sympathie qui existe entre l'estomac et le cerveau, et qu'il attribue aux nerfs pneumo-gastriques, désignés aussi sous le nom de sixième paire. » P.

Éloy, *Dict. de la Méd.* — Haller, *Biblioth. Anatomica.* — Papadopoli, *Hist. Gymnasii Patav*, I. — *Biogr. Méd.*

MARCHETTO, surnommé *de Padoue*, parce qu'il était né dans cette ville, savant musicographe, vivait dans la seconde moitié du treizième siècle et dans les premières années du quatorzième. On a de lui deux ouvrages qui sont des monuments pleins d'intérêt pour l'histoire de l'art musical. Le premier, ayant pour titre *Lucidarium Musicæ planæ*, qu'il termina à Vérone, en 1274, se compose de seize petits traités, subdivisés eux-mêmes en un certain nombre de chapitres. Cet ouvrage, plus spéculatif que pratique, est relatif aux sons et à leur division, aux consonnances, aux dissonnances et à leurs proportions, aux tons, aux poses considérées dans la musique plane, c'est-à-dire non mesurée. Les deuxième, cinquième et huitième traités contiennent des exemples de successions harmoniques tellement hardies pour le temps, que Marchetto lui-même ne songe pas à en proposer l'emploi. Ces exemples d'harmonie chromatique semblaient devoir créer immédiatement une nouvelle tonalité ; mais de semblables innovations étaient trop prématurées : elles furent mal comprises et restèrent encore sans signification jusqu'à la fin du seizième siècle. Le second ouvrage de Marchetto est intitulé *Pomerium Musicæ mensuratæ;* il est entièrement consacré à la musique mesurée telle qu'elle est exposée par Francon de Cologne. Comme le *Lucidarium*, il est divisé en traités, dont les paragraphes forment autant de chapitres. On y trouve des éclaircissements non-seulement sur quelques points difficultueux de la notation de Francon, mais aussi sur d'autres difficultés que présentent les modifications successivement introduites dans la notation jusqu'au commencement du quatorzième siècle. Le *Lucidarium* et le *Pomerium*, dont il existe des manuscrits à la bibliothèque Ambroisienne de Milan et à celle du Vatican, ont été publiés par Gerbert dans le troisième volume de ses *Scriptores ecclesiastici de Musica sacra.*

Dieudonné Denne-Baron.

Burney, *A general History of Music.* — Muratori, *Antiquit. Ital. medii ævi*, t. III. — Choron et Fayolle, *Dictionnaire historique des Musiciens.* — Fétis, *Biographie universelle des Musiciens.* — De Coussemaker, *Histoire de l'Harmonie au moyen âge;* Paris, 1852.

MARCHI (*François*), ingénieur italien, né à Bologne, vers 1506; on ne connaît exactement ni la date de sa naissance ni celle de sa mort. S'appliquant de bonne heure à l'architecture, il servit, comme ingénieur, Alexandre de Médicis, premier duc de Florence; après la mort de ce prince, il fut attaché à Pierre-Paul-Louis Farnèse, duc de Parme. Le pape Paul III l'employa également. En 1552, Marchi se rendit en Flandre avec Marguerite, sœur de Philippe II, et servit pendant trente-deux ans comme ingénieur militaire. Sa vie n'est d'ailleurs connue que par des renseignements bien incomplets, disséminés dans ses écrits, et qui ne sont pas exempts de difficultés, lesquelles semblent le résultat de fautes d'impression. En 1599, il fit imprimer à Brescia, in-folio, un traité *Della Architectura militare*, devenu tellement rare que Tiraboschi resta longtemps sans en avoir vu un seul exemplaire. Cet ouvrage important demeura dans l'oubli, et ce ne fut qu'au commencement du siècle dernier qu'un moine, le père Corazza, entreprit d'en faire ressortir le mérite. Le marquis Maffeï, s'occupant ensuite du même sujet, voulut montrer que les principales découvertes attribuées à Vauban se trouvaient dans les écrits de l'ingénieur bolonais. Une polémique assez vive, à laquelle prirent part des moines et des officiers, eut lieu à cet égard, sans résultat réel. On alla jusqu'à prétendre que Vauban s'était attaché à détruire autant qu'il dépendait de lui tous les exemplaires de l'ouvrage de Marchi; c'est une accusation dénuée de tout fondement. Le fait est qu'il y a dans l'*Architecture militaire* le germe d'idées qui ont été imitées et perfectionnées par des ingénieurs de diverses nations, lesquels n'avaient peut-être jamais lu l'ouvrage en question; mais les mêmes pensées se présentent naturellement aux hommes studieux qui méditent sur un objet identique. Devenu introuvable, l'*Architettura militare* fut l'objet d'une réimpression faite à Rome, 1810, 5 vol. in-folio, avec beaucoup de luxe, et *illustrata da Luigi Marini.* Les deux derniers volumes contiennent les planches. Marchi est auteur de quelques autres ouvrages, tels qu'une *Relation des fêtes célébrées lors du mariage d'Alexandre Farnèse avec Marie de Portugal;* mais de tous ses travaux le plus important se conserve en manuscrit à Florence : c'est un traité complet d'architecture civile et militaire; il est précédé de considérations empreintes d'un caractère élevé de grandeur, et comprend tout ce qui se rapporte aux constructions, à la science de l'ingénieur, aux canaux, à la balistique. On y rencontre des observations physiques qui montrent sur combien d'objets différents se portait l'intelligence active de cet ingénieur. Il n'a été publié que quelques fragments de cet ouvrage, demeuré inachevé. G B.

Fantuzzi, *Scrittori Bolognesi*, t. V, p. 218. — Marini, *Vita di F. Marchi;* Roma, 1810, in-4°. — Venturi, *Memorie intorno alla vita e alle opere del capitano Fr. Marchi;* Milano, 1816, in-4°. — Libri, *Histoire des Sciences mathématiques en Italie*, t. IV, p. 161. — Ginguené, *Histoire de la Littérature italienne*, t. VII. — Tiraboschi, *Storia della Letter. italiana*, XI, p. 504.

MARCHIALI. *Voy.* Masque de Fer.

MARCHIN (*Jean-Gaspard-Ferdinand*, comte DE), général belge, mort en 1673, à Spa. Il appartenait à une famille de bonne noblesse originaire du pays de Liége. Ce fut avec Condé (alors duc d'Enghien) qu'il fit ses premières armes contre les Impériaux; il était colonel général des chevau-légers liégeois, et devint en 1645 maréchal de camp. Admis au service de France, il combattit en Flandre et en Catalogne; en 1648 il commanda l'armée française qui occupait cette province, fit tout ce qu'il put pour arrêter les progrès des Espagnols, qui lui étaient supérieurs en nombre, et ne réussit qu'à sauver Barcelone. Arrêté par l'ordre du duc de Mercœur, il subit une détention de treize mois et fut ensuite remis à la tête des troupes en Catalogne (1651); mais il abandonna bientôt son commandement pour suivre de nouveau le parti de Condé, et emmena avec lui trois mille hommes qu'il conduisit par les frontières d'Espagne jusqu'en Guienne. Cette désertion fit perdre pour toujours la Catalogne à la France. Nommé en 1653 capitaine général au service d'Espagne, Marchin se distingua au siége d'Arras. Profitant d'une mésintelligence survenue entre Marchin et Condé, le cardinal Mazarin chargea le comte de Rochefort de faire au premier les offres les plus avantageuses : on lui promettait le bâton de maréchal, le cordon bleu, un gouvernement de province et cent mille écus d'argent comptant; Marchin en exigeait deux cent mille et le commandement d'une armée. La négociation fut rompue. Marchin s'attacha à Charles II, roi d'Angleterre, alors réfugié dans les Pays-Bas, qui le plaça auprès des ducs d'York et de Glocester, avec lesquels il fit dans l'armée espagnole les campagnes de 1657 et de 1658 : Charles II lui donna l'ordre de la Jarretière. N'ayant pas été compris dans l'amnistie accordée à Condé par le traité des Pyrénées, Marchin continua de porter les armes contre la France; après avoir pris une part insignifiante à la guerre de 1667, il fut surpris dans celle de 1672 par le maréchal de Créquy, perdit deux mille hommes, et s'enferma dans Bruges. Disgracié par la régence des Pays-Bas, il se retira dans sa terre de Modane, près de Huy. Il avait été créé comte du Saint-Empire en 1658.

P. L.

Le Vassor, *Hist. de Louis XIII.* — Retz, Monglat, Rochefort, *Mémoires.* — Becdelièvre-Hamal, *Biogr. Liégeoise*, II, 253-261.

MARCHIN (*Ferdinand*, comte DE), maréchal de France, fils du précédent, né en février 1656, mort le 7 septembre 1706, à Turin. N'étant encore âgé que de dix-sept ans, il vint en France après la mort de son père, et obtint une lieutenance dans les gendarmes de Flandre. Au bout de quelques campagnes, il devint brigadier de cavalerie (1688), commanda, en 1689, la gendarmerie à l'armée d'Allemagne, et fut blessé à la bataille de Fleurus. Maréchal de camp en 1693 il servit à Nerwinde et à la prise de Charleroi, et passa en 1695 en Italie. Il avait alors la charge de directeur général de la cavalerie. Dans la guerre de la succession d'Espagne, il fut employé tour à tour comme capitaine et comme négociateur. Ayant été fait lieutenant général en juin 1701, il se rendit la même année à Madrid en qualité d'ambassadeur extraordinaire. Philippe V voulut lui donner la grandesse; mais Marchin refusa cet honneur. « Étant absolument nécessaire, écrivait-il à ce sujet à Louis XIV, que l'ambassadeur de V. M. en Espagne ait un crédit sans bornes auprès du roi son petit-fils, il est aussi absolument nécessaire qu'il n'en reçoive jamais rien, sans excepter ni biens, ni honneurs, ni dignités, parce que c'est un des principaux moyens pour faire recevoir au conseil du roi catholique toutes les propositions qui viendront de la part de V. M. » Marchin accompagna Philippe V à Naples, et se trouva en 1702 au combat de Luzzara, où il eut deux chevaux tués sous lui. Rappelé en France, sur la fin de la même année, il fut nommé gouverneur d'Aire en Artois, et contribua beaucoup, sous les ordres du duc de Bourgogne, au gain de la bataille de Spire (15 novembre 1703). Il passa ensuite le Rhin, et alla joindre l'électeur de Bavière avec un convoi considérable. Ce prince lui remit les lettres du roi en date du 8 octobre 1703, qui l'élevaient à la dignité de maréchal de France. Marchin, qui remplaçait Villars et qui devait agir de concert avec Villeroi et Tallard, prit le commandement de l'armée, et termina heureusement la campagne par la prise d'Augsbourg. En 1704 il remporta quelques avantages sur les Impériaux. Mais la présomption de l'électeur l'ayant entraîné sur la gauche du Danube, il abandonna malgré lui la forte position qu'il occupait à Lavingen, et se mit en bataille dans la plaine de Hochstedt (13 août 1704). Par une ordonnance bizarre, Marchin et Tallard, quoique rangés sur un seul front, commandaient deux armées séparées; ce fut ce qui les perdit. Le premier, qui était à l'aile gauche, soutint vigoureusement l'attaque du prince Eugène; mais, après l'attaque des Bavarois et la prise de Tallard, il ne lui restait plus qu'à réunir les débris de l'armée, qui avait perdu huit mille hommes et cent pièces de canon. Sous la protection de Villeroi, qui s'était avancé à sa rencontre, il opéra sa retraite en assez bon ordre et fut forcé d'évacuer toute l'Allemagne. Après avoir été pourvu du gouvernement de Valenciennes, il fut envoyé en 1705 sur le Rhin, et opéra sa jonction avec Villars pour défendre l'Alsace contre le prince de Bade. De là il passa en Flandre, où le roi lui avait donné l'ordre d'amener à Villeroi un puissant secours de dix-huit bataillons et de quarante escadrons. Villeroi, ne tenant aucun compte de l'avis que lui donna le ministre Chamillart d'attendre Marchin, se crut assez fort pour lutter seul contre Marlborough, et perdit la bataille de Ramillies (23 mai 1706). Deux mois plus tard, Marchin fut adjoint

La Feuillade pour servir en Italie sous les or-res du duc d'Orléans. Lors de la prise des li-les de Turin par le prince Eugène (7 septembre), reçut un coup de feu à la cuisse; transporté Turin, il expira au bout de quelques heures, n disant à l'ambassadeur d'Angleterre : « Croyez u moins, monsieur, que ç'a été contre mon avis ue nous avons attendu dans nos lignes. » Con-rairement à l'opinion des historiens du temps, ui s'attachent à disculper le duc d'Orléans, ette protestation de Marchin a été acceptée pour raie et corroborée de preuves par Napoléon ans les *Mémoires* publiés par le général Mon-holon. Saint-Simon a tracé le portrait du ma-échal sous des couleurs fort rembrunies. « C'é-ait, dit-il, un extrêmement petit homme, grand arleur, plus grand courtisan, ou plutôt grand alet, tout occupé de sa fortune, sans toutefois tre malhonnête homme, dévot à la flamande, lutôt bas et complimenteur à l'excès que poli, sprit futile, léger, de peu de fond, de peu de ugement, de capacité, dont tout l'art allait à laire. » Marchin ne s'était point marié. On a ublié sous son nom : *Campagne d'Allemagne n* 1704; Amsterdam, 1742, 3 vol. in-12. P. L.

Feuquières, Villars, Saint-Simon, *Mémoires*. — Le . Anselme, *Hist. des Grands-Officiers de la Couronne*. — Pinard, *Chronol. militaire*. — De Courcelles, *Dict. les Généraux français*.

MARCHINO DI GUIDO. *Voy*. Bandinelli *Marco*).

MARCHIONE *d'Arezzo*, l'un des plus an-ciens sculpteurs et architectes italiens du moyen âge dont le nom soit parvenu jusqu'à nous. Il vivait au commencement du treizième siècle. En 1207, par ordre d'Innocent III, il restaura et suréleva, à Rome, la tour de' Conti, qui avait été fondée en 858 par un autre pape de la famille Conti, Nicolas I[er]. Il avait construit pour le même pontife dans le Borgo-Vecchio l'ancien *hôpital* et l'*église de* Santo-Spirito-in-Sassia, qui furent démolis et rebâtis au seizième siècle. Il avait aussi donné les dessins d'une chapelle de Sainte-Marie Majeure, qui fut reconstruite sous Sixte Quint. Une de ses œuvres les plus remar-quables fut le *tombeau du pape Honorius III*, dont, dit Vasari, il dessina et sculpta les orne-ments avec un art qui était alors inconnu en Ita-lie. L'édifice le plus important que nous connais-sions de Marchione d'Arezzo se trouve encore dans sa ville natale; c'est l'église de *Santa-Ma-ria-della-Pieve*, dont la façade est composée de trois ordres de colonnes grosses, sveltes, torses, isolées ou groupées, dont les chapiteaux offrent, au milieu des figures les plus bizarres, des monstres les plus étranges, quelques traces de l'approche de la renaissance de la sculpture. L'ensemble de cette façade, malgré sa singula-rité, dénote un progrès réel et des efforts cons-ciencieux. Au-dessus de la porte de l'église, Marchione a sculpté en demi-relief Dieu le père entouré d'anges et les douze mois de l'année; il y a gravé son nom et la date de 1216. Vasari indique encore parmi les ouvrages de cet artiste une porte de la cathédrale de Bologne, enrichie de nombreuses figures d'hommes et d'animaux et des douze signes du zodiaque; mais cette porte a disparu avec l'édifice lui-même, recons-truit au commencement du dix-septième siècle.

E. B—n.

Vasari, *Vite*. — Cicognara, *Storia della Scoltura*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Pistolesi, *Discrizione di Roma*. — O. Brizzi, *Guida d'Arezzo*.

MARCHMONT (*Hugh* Hume-Campbell, comte de), homme politique anglais, né en 1708, mort le 10 janvier 1794, dans le Hertfordshire. Petit-fils de sir Patrick Hume, qui fut élevé à la pairie par Guillaume III pour les services qu'il avait rendus à la cause nationale, il fit ses étu-des à l'université d'Utrecht. De 1734 à 1740, il représenta la ville de Berwick à la chambre des communes, et prit, en 1740, la place de son père dans la chambre haute. Durant cette période, il se distingua parmi les mem-bres de l'opposition et fut lié d'une étroite amitié avec lord Bolingbroke. Nommé commissaire, puis garde des sceaux d'Écosse (1764), il conti-nua de combattre les mesures du gouvernement; aussi en 1784 ne fut-il pas compris dans la liste des pairs représentatifs d'Écosse. On doit à lord Marchmont l'idée de la publication des *Records of the Parliament*, ouvrage si utile pour l'histoire des assemblées anglaises. K.

Chalmers, *General Biograph. Dictionary*, XXI.

MARCI de Kronland. *Voy*. Kronland.

MARCIANUS (*Ælius*), jurisconsulte romain, vivait sous le règne de Caracalla et d'Alexandre Sévère, dont deux rescrits lui sont adressés. Au Digeste se trouvent deux cent soixante-quinze fragments de ses écrits, dont voici les titres : *De appellationibus; Libri XVI Institutio-num; Regularum Libri V; Libri II publico-rum; De delatoribus; Ad hypothecariam formulam; Ad senatus consultum Turpillia-num; Notæ ad Papiniani libros de adulte-riis*. O.

OElrichs, *De Vita Ælii Marciani*. — Smith, *Dict. of Greek and Roman Biography*.

MARCIEN (*Marcianus*), empereur d'Orient de 450 à 457 après J.-C. Il naquit en Illyrie ou en Thrace, vers 391, dans une famille obscure. Son père avait servi dans les armées impériales; lui-même embrassa de bonne heure la profession militaire. Son avancement fut lent, puisqu'en 421, à l'âge de trente ans, il n'était encore que simple soldat. Dans la guerre de Perse (421-422), il se fit remarquer du général Ardaburius; ce fut le commencement de sa fortune mili-taire. Attaché à Ardaburius, puis à son fils Aspar, comme secrétaire et capitaine des gardes, il trouva moyen de montrer ses talents militaires. En 431, il suivit Aspar dans sa funeste expédi-tion contre Genseric, roi des Vandales, et tomba au pouvoir des ennemis. Genseric lui rendit la liberté, soit par estime pour lui, soit à cause de services que l'histoire ne rapporte pas. Dans les

dix-neuf années suivantes, il n'est pas fait mention de Marcien, qui continua sans doute de servir avec distinction et qui s'éleva au rang de sénateur et de tribun militaire. Il semblait avoir atteint le terme de son ambition, lorsque Pulchérie, qui venait de succéder à son frère Théodose II sur le trône d'Orient, songea à l'épouser. Cette princesse avait fait vœu de virginité, et, âgée de cinquante-deux ans, elle ne voulait pas manquer à cette obligation religieuse; mais elle avait besoin d'un homme de sens et de fermeté qui l'aidât à rétablir l'honneur de l'empire sans apporter aucun trouble dans sa vie privée. Marcien, âgé de cinquante-huit ans, resté veuf avec une fille unique, estimé pour son honnêteté et ses talents militaires, lui parut un choix convenable. Elle exigea de lui le serment qu'il respecterait son vœu de chasteté, ce que le vieux tribun ne fit aucune difficulté de promettre; elle déclara ensuite publiquement son mariage, qui fut généralement approuvé. Le couronnement de Marcien eut lieu le 24 août 450, et la cérémonie nuptiale suivit de près. L'empereur d'Occident Valentinien III, dont on ne demanda le consentement que lorsque tout était accompli, s'empressa de le donner. Un formidable danger menaçait le monde romain tout entier, et ce n'était pas le moment pour les deux empires de se livrer à des dissensions intestines. Attila, campé au nord du Danube, pouvait à son gré pousser ses hordes sur l'Orient ou sur l'Occident. Dès qu'il eut appris l'avénement de Marcien, il lui envoya des ambassadeurs qui réclamèrent impérieusement le tribut que Théodose II s'était engagé à payer aux rois des Huns. Marcien répondit qu'il avait pour Attila du fer, et non de l'or. Cependant il envoya Apollonius au camp des Huns avec mission de négocier la continuation de la paix, et de porter des présents aux barbares en spécifiant expressément que c'étaient des présents et non des tributs. Attila refusa de recevoir l'envoyé, et demanda les présents. Apollonius répondit qu'il n'avait que deux moyens de les obtenir: c'était, ou de les recevoir comme des présents, en lui donnant audience, ou de les lui arracher avec la vie. Attila, étonné de cette hardiesse, laissa partir l'ambassadeur, mais jura de se venger. Cependant la fermeté de Marcien lui donna à réfléchir, et il crut plus prudent de se tourner contre l'Occident, où régnait le faible Valentinien III. Tandis que le torrent de l'invasion s'écoulait vers la Gaule, en 451, Marcien s'occupait de pacifier les disputes religieuses de son empire et rassemblait un concile à Chalcédoine, où les doctrines des eutychiens furent condamnées. L'année suivante Ardaburius, fils d'Aspar et chef de l'armée d'Orient (*dux Orientis*), défit les Arabes près de Damas, et les força de demander la paix. Maximin eut un succès semblable contre les Blemmyens, qui avaient envahi la haute Égypte. Marcien envoya en même temps une forte armée sur les frontières de l'empire d'Occident, pour secourir Valentinien et protéger ses propres États contre l'invasion des Huns; enfin, il s'occupa incessamment de la prospérité de ses sujets, qui avaient cruellement souffert sous ses prédécesseurs. La mort d'Attila, en 453, lui enleva un juste sujet d'inquiétude, et la dissolution presque immédiate de l'empire hunnique lui fournit une occasion de repeupler les provinces que ces barbares avaient dévastées sous le règne de Théodose. Suivant la vieille politique romaine de placer les barbares sur les frontières de l'empire, il établit les Ostrogoths en Pannonie, les Sarmates et les Hérules en Illyrie, les Alains et les Huns sous Hernac, le plus jeune fils d'Attila, dans la Scythie et la basse Mésie.

Pulchérie mourut en 454. Marcien lui survécut de trois ans. Au milieu des catastrophes qui précipitèrent la ruine de l'empire d'Occident (meurtre de Valentinien, usurpation de Maximin, prise et pillage de Rome par Genseric), Marcien maintint la tranquillité dans ses États, et força les Perses à renoncer à de nouvelles hostilités contre l'empire. Il tomba malade au commencement de 457, et mourut le 26 juin suivant. Marcien fut un des meilleurs princes byzantins. Sa mémoire est honorée dans l'Église grecque, qui célèbre sa fête avec celle de Pulchérie. Il fit les plus louables efforts pour réformer la vénalité et la corruption des fonctionnaires et des avocats. Ses règlements à ce sujet, insérés dans le *Code Théodosien*, témoignent de sa sagesse et de sa fermeté. L. J.

Évagre, II, 12. — Théophane, p. 89, etc. — Théodoru Lector, I. 28. — Nicéphore Calliste, XV, 1-4. — Priscus dans les *Excerpta Legationum*. — Zonaras, vol. I, p. 45, etc. — Cedrenus, p. 343, etc. — Procope, *Vand.*, I, 4. — Malela, p. 21, 27. — Codinus, p. 35, 60, 61. — Glycas, p. 26 — Joel, p. 171. — Gibbon, *History of Decline and Fa of Roman Empire*. — Le Beau, *Hist. du Bas-Empir* (édit. de Saint-Martin), t. VI.

MARCIEN *d'Héraclée* (dans le Pont), géographe grec d'une époque incertaine. Il vivait après Ptolémée, qu'il cite souvent, et avant Étienne de Byzance, qui en plusieurs endroits se réfère à son autorité. S'il est le même que le Marcien mentionné par Synésius et Socrate, il a dû vivre au commencement du cinquième siècle après J.-C. On a de lui: Περίπλους τῆς ἔξω θαλάσσης ἑῴου τε καὶ ἑσπερίου καὶ τῶν ἐν αὐτῇ μεγίστων νήσω (*Périple de la Mer extérieure, orientale et occidentale et des plus grandes îles qu'elle renferme*). Marcien emploie le terme de *Mer extérieure* par opposition à celui de Méditerranée et il ne parle pas de cette dernière mer, qui avai été suffisamment décrite par Artémidore. Son ouvrage comprenait deux livres; le premier consacré aux mers de l'Orient et du Sud, nous est parvenu en entier; le second, qui traitait des mers de l'Occident et du Nord, s'est perdu, à l'exception des trois derniers chapitres sur l'Afrique et du chapitre tronqué sur la distance de Rome aux principales villes du monde. Marcien composa aussi un abrégé en onze livres du *Périple* d'Artémidore d'Éphèse. Il ne reste de cet *Epitome* que l'introduction et le *Périple*

Pont, de la Bithynie et de la Paphlagonie. l'auteur n'a pas donné un simple abrégé d'Artémidore; il a fait usage d'autres géographes, parmi lesquels il mentionne Timosthène de Rhodes, Ératosthène, Pythéas de Marseille, Isidore de Charax, le pilote Sosander, Simmias, ...ellas de Cyrène, Euthymène de Marseille, ...léas d'Athènes, Androsthène de Thasus, Cléon de Sicile, Eudoxe de Rhodes, Hannon de Carthage, Scylax de Caryanda et Botthacus; mais les trois principales autorités sont Artémidore, Strabon, et Menippe de Pergame, duquel il donna aussi une édition avec additions et corrections (*voy.* Ménippe). Les écrits qui nous restent de Marcien furent publiés pour la première fois par Hœschel; Augsbourg, 1600, in-8°. Ils furent réimprimés par Morel, Paris, 1606, in-8°, et insérés dans les *Geographi Græci minores* d'Hudson; Oxford, 1698, t. I. M. E. Miller les a donnés plus correctement : *Périple de Marcien d'Héraclée, Epitome d'Artémidore, Isidore de Charax, etc., ou Supplément aux dernières éditions des Petits Géographes, d'après un manuscrit grec de la Bibliothèque royale, avec une carte;* Paris, 1839, gr. in-8°; ...ont été publiés séparément par F.-G. Hoffmann, sous ce titre : *Marciani Periplus. Menippi Peripli Fragmentum quod Artemidori nomine ferebatur. Peripli qui Stadiasmus Magni Maris inscribi solet Fragmentum, græce et latine;* Leipzig, 1841, in-8°. Y.

Fabricius, *Bibl. Græca*, vol IV, p. 613. — Dodwell, *De ...ate et Scriptis Marciani;* dans les *Geographi* d'Hudson. — Ukert, *Geographie der Griechen and Römer*, t. I, part. I, p. 235. — Forbiger, *Handbuch der alten Geographie*, vol. I, p. 448.

MARCIEN. *Voy.* Martianus et Zénon.

MARCIEU et de Boutières (De), noms d'une ancienne famille du Dauphiné qui compte parmi ses principaux membres le chevalier de Boutières, parent et compagnon d'armes de Bayard, et qui contribua au gain de la bataille de Cerisoles.

Guy-Balthazar, marquis de Marcieu et de Boutières, gouverneur du Graisivaudan, qui se distingua dans les guerres d'Italie.

Pierre-Aimé, comte de Marcieu, fils du précédent, général et diplomate français, né en 1686, mort en 1778. Il reçut une bonne éducation, et parlait facilement l'espagnol, l'italien et l'allemand. Le régent Philippe d'Orléans l'employa souvent pour des missions diplomatiques secrètes. Entré comme officier en 1700 dans le régiment de la Couronne, Marcieu en sortit en 1719 pour prendre le commandement du régiment des Vaisseaux. A l'époque de la disgrâce du cardinal Alberoni (*voy.* cet article), Marcieu fut chargé de recevoir le ministre disgracié, et ne le quitta qu'en Provence, où il le fit partir pour Gênes (1720) Il combattit vaillamment en plusieurs occasions, et comptait neuf blessures lorsqu'en 1721 il fut nommé brigadier; en 1734, il devint maréchal de camp et inspecteur général d'infanterie, le 20 février 1743 lieutenant général, et le 1er aout suivant gouverneur de Grenoble et du Graisivaudan, enfin grand'-croix de Saint-Louis en 1755. La même année il commanda un corps d'armée sous les ordres de l'infant don Felipe d'Espagne. Marcieu, tout dévoué à la cour, se montra constamment l'ennemi des protestants et l'adversaire du parlement de Grenoble. Quoique toujours comblé des faveurs de la cour, en mourant, à quatre-vingt-treize ans, il réclamait du roi Louis XVI « deux cent nonante six mille livres, mangées pour le service de Sa Majesté son prédécesseur ». On ne voit pas qu'il ait été fait droit à cette réclamation; mais son second fils (*Pierre-Aimé*) lui succéda dans ses charges, l'aîné étant mort avant son père.

MARCIEU (*Guy-Balthazar-Émé*, marquis de), général français, fils du précédent, était né en 1721, et mourut dans son château de Touvet, près Grenoble, en 1753. Le 22 décembre 1731 il entra comme enseigne dans le régiment de Royal-Vaisseaux, fit les campagnes d'Allemagne de 1733, 1734, passa guidon dans les gendarmes de la garde du roi (29 octobre 1739) et se distingua à la bataille de Fontenoy, gagnée sur les Anglais et les Hollandais (11 mai 1745). Il était alors mestre-de-camp. Brigadier de cavalerie (1er mai 1746), il fit la campagne de Flandre sous Maurice de Saxe, et assista à la bataille de Raucoux, remportée, sur les alliés commandés par le prince Charles de Lorraine (11 octobre 1746); en 1747 il combattit à Lantosca et à Castel-Doppio, sous le maréchal de Bellegarde. Le 18 mai 1748, promu maréchal de camp, il fut délégué auprès de l'infant don Felippe d'Espagne pour surveiller en Provence et en Dauphiné le passage des troupes espagnoles qui évacuaient l'Italie. Le marquis de Marcieu était encore dans la fleur de l'âge lorsqu'il mourut de la petite vérole.

MARCIEU et de Boutières (*Pierre-Aimé*, marquis de), général français, frère du précédent, né en 1728, mort le 19 avril 1804. Il entra dans l'ordre de Malte le 27 novembre 1739, et dès juin 1740, c'est-à-dire à peine âgé de douze ans, était cornette dans le régiment de Bouchefolière (cavalerie). Il fit les campagnes de Bohême, d'Allemagne et de Flandre. Capitaine dans Royal-Pologne (cavalerie), le 26 août 1743, il fut nommé gouverneur de Valence et, le 3 avril 1747, colonel du régiment des Landes (infanterie) : il avait dix-neuf ans. Le 19 juillet suivant, il attaqua les redoutes du col de l'Assiette; mais il fut repoussé et reçut plusieurs graves blessures. Le 1er janvier 1748, il fut élevé au grade de mestre-de-camp. Il rejoignit le maréchal Maurice de Saxe devant Mons, participa à la prise de Maëstricht (7 mai), et le 20 octobre 1750, outre une pension de 2,000 livres, fut appelé au gouvernement de Grenoble et du Graisivaudan. Il se distingua à Hastembeck, en Hanovre, en Hesse. Brigadier (10 février 1759), maréchal-de-camp (8 mai 1761), lieutenant général (1er mars 1780), commandant du Dauphiné (29 août 1783), comman-

deur de Saint-Louis (1er août 1787), il avait redressé les frontières de France entre la Savoie et la Suisse. Il eut à lutter contre le parlement de Grenoble, qui le força à donner sa démission. Incarcéré durant la terreur, il fut mis en liberté après le 9 thermidor, et mourut dans la retraite.

MARCIEU (*Nicolas-Gabriel-Émé*, marquis DE), général français, fils du précédent, né le 11 octobre 1761, mort à Paris, le 22 avril 1830. Il entra, le 14 avril 1777, dans les dragons de Monsieur. Il était major du régiment Royal-Champagne (cavalerie) lorsqu'il émigra. De 1792 à 1794, il servit contre la France sous les ordres du maréchal de Broglie, dont il était aide de camp. Les Bourbons le firent maréchal de camp (2 octobre 1816). Il rêvait le rétablissement de l'ordre de Malte; mais il mourut sans qu'aucun gouvernement ait voulu accueillir ses projets. Un de ses fils fut tué dans les rangs bavarois, à la bataille de Hanau, gagnée par les Français (30 octobre 1813). A. D'E—P—C.

De Courcelles, *Dict. hist des Généraux français.*

MARCILE (*Théodore*), savant érudit hollandais, né à Arnheim, le 21 avril 1548, mort le 12 avril 1617. Elevé par son père, échevin d'Arnheim, il étudia les belles-lettres et le droit à Louvain, et enseigna ensuite les belles-lettres d'abord à Toulouse, et depuis 1578 dans divers colléges de l'université de Paris; en 1602 il remplaça Jean Passerat dans la chaire de langue latine au Collége royal (1). On a de lui une édition de *Martial;* Paris, 1584 et 1601, in-8°; Lyon, 1593, in-8°; — *De Laudibus Galliæ;* Paris, 1584, in-8°; — *Lusus poeticus de Nemine;* Paris, 1586, et à la suite du *Nihil* de Passerat; — *Aurea Pythagoreorum Carmina, græce et latine, cum commentariis;* Paris, 1585, in-12, et 1605, in-8°; — *Orationes;* Paris, 1586, in-8° : les cinq dernières ont trait au style propre à la langue latine; — *Historia Strenarum;* Paris, 1599 et 1603, in-8°; — *Strena venatrix, ecloga;* Paris, 1600 et 1606, in-8°; — *Legis XII Tabularum Collecta et interpretamentum;* Paris, 1600 et 1603, in-8°; — une édition de Perse; Paris, 1601 et 1613, in-4°; — *Series nova Proprii et accidentis logici, contra Porphyrium*; Paris, 1601, in-8°: cet écrit fut attaqué par Béhot, auquel Marcile répondit par son *Diludium;* Paris, 1601, in-8°; — une édition de Lucien; Paris, 1615, in-fol.; — *Commentaria in Catullum, Tibullum et Propertium*, dans les éditions de ces poëtes, publiées Paris, 1604, et Utrecht, 1680, in-8°; — *Notæ* i *A. Gellii* Noctes Atticas, dans l'édition donn à Genève, 1609, in-8°. O.

P. Valens, *Marcilii Elogium;* Paris, 1620, in-4°. — N céron, *Mémoires*, t. XXVII. — Goujet, *Mémoires sur Collége royal de France*, t. II, p. 377. — Paquot, *M moires*, t. I, p. 370.

MARCILLAC (*Pierre-Louis-Auguste* I CRUSY, marquis DE), officier et littérateur fra çais, né à Vauban (Bourgogne), le 9 févri 1769, mort à Paris, le 25 décembre 1824. Éle à l'École militaire de Paris, il entra lieutena dans le régiment de Picardie-cavalerie, dont devint colonel en 1787. Il émigra à la révolutio et fut chargé par les princes, en 1792, de négoci un emprunt de deux millions en Hollande, mi sion qu'il mena à bonne fin. Il fit la campag de 1792 comme aide de camp de son oncle, La Queuille, et celle de 1793 à l'armée du prin de Saxe-Cobourg. Après la prise de Valencienne il passa en Espagne, où il servit dans la légi du marquis de Saint-Simon et dans l'état-maj du général Ventura. En 1795 il alla en Angl terre, se mit en relation avec Bourmont, Georg Cadoudal, Frotté et autres agents royaliste et se trouva mêlé à une foule d'intrigues de s parti. La Russie s'étant unie à la coaliti contre la France, il se rendit à l'armée de So varof. Rentré dans son pays, il se rallia à l'er pire, et accepta en 1812 la sous-préfecture Villefranche (Aveyron). A l'approche des Anglai en 1814, il se déclara contre l'autorité impérial A la seconde restauration, le duc d'Angoulê lui donna la préfecture de l'Aveyron; ma Louis XVIII ne ratifia pas cette nomination. Ve à Paris en 1816, Marcillac obtint la présiden du premier conseil de guerre, et y montra u sévérité déplorable. Entré dans l'opposition roy liste, il collabora à *La Quotidienne.* Quand l'exp dition d'Espagne fut résolue, il présenta de plans de campagne, et entra en qualité de colon d'état-major dans le corps d'armée du maréch Moncey. De retour à Paris, il fut emporté p une fluxion de poitrine. On a de lui : *Nouvea Voyage en Espagne;* Paris, 1805, in-8°; - *Aperçus sur la Biscaye, les Asturies et l Galice, et Précis de la défense des frontièr de Guipuscoa et de la Navarre;* Paris, 180 in-8° ; — *Histoire de la Guerre entre la Fran et l'Espagne pendant les années* 1793, 179 et 1795; Paris, 1808, in-8° ; — *Histoire de l Guerre d'Espagne en* 1823, *campagne de Ca talogne;* Paris, 1824, in-8°; — *Souvenirs d l'émigration, à l'usage de l'époque actuelle* Paris, 1825, in-8°. J. V.

Biogr. univ. et portat. des Contemp. — Quérard, *L France Litter.*

MARCION (Μαρκίων), célèbre hérétique, fo dateur de la secte des *Marcionites*, vivait da le deuxième siècle après J.-C. Il était né à Sinop dans le Pont. D'après Tertullien, il exerça l profession de pilote ou de conducteur de vai

(1) « C'était, dit Pierre Valens, un petit homme d'une physionomie spirituelle, d'un tempérament robuste, et si attaché à l'étude, qu'il fut dix ans entiers sans sortir du collége du Plessis, où il enseignait. Il avait tout lu, et fait des remarques sur presque tous les ouvrages qu'il avait lus, et était si avare de son temps, que même en mangeant il avait toujours les yeux fixés sur quelque livre. Jamais on n'a pu le surprendre oisif; les dimanches et les fêtes il ne lisait que les Pères grecs ou latins. Il aimait si tendrement les pauvres que, pendant ses maladies même, il voulait qu'on les laissât venir auprès de son lit, pour avoir la satisfaction de pourvoir lui-même à leurs besoins »

ur. Quelques critiques ont douté qu'un homme ssi instruit que Marcion ait rempli un pareil ploi; mais rien ne prouve que sa science ait bien grande. Il paraît qu'il s'attacha d'abord x doctrines des stoïciens, et quoique son père évêque (probablement de Sinope), il ne se nvertit au christianisme qu'après un long amen. Il garda quelque chose de ses anciennes inions, ou s'abandonna à des nouveautés hé-odoxes qui le firent excommunier. Cet évé-ment changea le cours de sa vie. Épiphane, i prétend que Marcion fut chassé de l'Église ur avoir séduit une jeune fille, ajoute qu'il fforça de rentrer dans la communion chré-nne et affecta de grands sentiments de péni-nce. Mais son père, qui l'avait excommunié, fusa de lui rouvrir les portes de l'église. Mar-on se rendit alors à Rome, où il arriva en 142 ivant Tillemont, mais plus vraisemblablement 138, puisque saint Justin parle du séjour de rcion à Rome dans son *Apologie*, qui date de 9. Suivant saint Épiphane, le premier soin de rcion en arrivant à Rome fut de demander à trer dans l'Église; il essuya un refus. Saint iphane ajoute qu'il avait prétendu remplacer pape Hygin, qui venait de mourir, et que son bition désappointée l'avait jeté dans la secte s gnostiques. Ces doctrines orientales étaient rs propagées par un Syrien nommé Cerdon. rcion s'attacha à l'hérésiarque, et annonça aux rétiens qu'il causerait parmi eux un schisme rpétuel. Ce récit de saint Épiphane ne s'ac-rde pas avec la version, plus authentique, de rtullien. D'après celui-ci Marcion fut reçu dans communion de l'Église romaine, et professa s opinions orthodoxes sous le pontificat d'É-ithère; mais sa curiosité incessante le jeta dans s recherches dangereuses et des controverses ntraires à la foi. Averti à diverses reprises, il it par être retranché complétement de l'Église *n perpetuum discidium relegatus*). Il conti-a ses prédications, sans renoncer à l'espoir de se concilier avec l'Église catholique. Les ministres cette Église finirent par y consentir, à condi-on qu'il ramènerait avec lui ses disciples dans sein de l'orthodoxie. Marcion y consentit; mais mort l'empêcha de remplir cette condition éalable. Ses disciples étaient alors peu nom-eux, et ne professaient pas encore toutes les inions qui caractérisèrent plus tard la secte s marcionites. Le point fondamental de l'hé-sie de Marcion était l'opposition supposée irré-nciliable entre le Créateur et le Dieu des chré-ns, entre les deux systèmes religieux, l'ancienne i et l'Évangile. Son système théologique n'est s parfaitement connu. Saint Épiphane l'accuse admettre trois premiers principes, l'un, le su-ême, l'ineffable et l'invisible, que Marcion ap-lle le bon; le second, le Dieu visible, le Créa-ur; le troisième, le Diable ou peut-être la matière, urce du mal. Suivant Théodoret il admettait atre existences increées, le Dieu bon, le Créa-teur, la matière et le mal qui gouverne la matière, c'est-à-dire apparemment le Diable. Il est établi que Marcion admettait l'éternité de la matière; il reste douteux si le Créateur était pour lui un premier principe ou à un degré quelconque une émanation, une dérivation de Dieu bon. Dans les deux cas il établit entre ces deux principes une opposition formelle. Il arriva à cette conclusion parce qu'il n'aperçut pas dans l'Ancien Testament l'amour, la charité qui sont manifestés dans l'Évangile du Christ. Il fit donc du Créateur, du Dieu de l'Ancien Testament, l'auteur des maux « *malorum factorem* », entendant par là non le mal moral, mais la souffrance. La vieille dispensation (distribution des récompenses) fut suivant lui donnée au Créateur, qui choisit les Juifs comme son peuple et leur promit un Messie. Jésus n'est pas ce Messie, mais le Fils du Dieu invisible et ineffable, et il a paru sur la terre sous la forme d'un homme, peut-être d'un pur fantôme, pour délivrer les âmes et renverser la domination du Créateur. Marcion supposait de plus que quand Jésus descendit dans l'enfer, il délivra non ceux que l'Ancien Testament regardait comme des saints, tels que Abel, Enoch, Noé, Abraham, Moïse, David, etc., mais plutôt ceux qui avaient désobéi au Créateur ou l'avaient rejeté : tels que Caïn, Esaü, Korah, Dathan et Abiram. Les autres doctrines de Marcion étaient des conséquences de ces principes. Il condamnait le mariage et n'admettait pas au baptême les gens mariés; son motif était qu'il ne faut pas propager une race destinée à la cruelle domination du Créateur. Ses sectateurs, persuadés que ce monde est la proie du mal, couraient au devant du martyre, qui les affranchissait de la vie. Ils niaient la résurrection du corps, et, malgré l'assertion de saint Épiphane, on doute qu'ils crussent à la transmigration. Ils renouvelaient le baptême plusieurs fois, comme si les péchés de la vie de chaque jour eussent diminué l'efficacité de ce sacrement; mais cette coutume, dont Tertullien ne parle pas, s'introduisit probablement après la mort de Marcion. Les femmes étaient admises à baptiser les personnes de leur sexe, et les catéchumènes assistaient à la célébration des mystères. Pour faire concorder les saintes Écritures avec ses vues, Marcion dut rejeter une grande partie du Nouveau Testament. Il regardait l'Ancien Testament comme une révélation du Créateur aux Juifs, son peuple, non-seulement différente du christianisme, mais contraire à cette religion. Il ne reconnaissait qu'un seul Évangile: c'était une révision mutilée de l'Évangile de saint Luc, rejetant la plus grande partie des quatre premiers chapitres, et commençant son Évangile par ces mots : « Dans la quinzième année du règne de Tibère César, Dieu vint à Capernaum, ville de Galilée, et parla sur le sabbath. » Marcion omettait dans les discours de Jésus tous les passages où il reconnaît le Créateur comme son père. Il admettait les *Épîtres*

suivantes de saint Paul : *aux Romains ; Ire et IIe aux Corinthiens, aux Galates, aux Éphésiens, aux Philippiens, aux Colossiens, Ire et IIe aux Thessaloniens, à Philémon;* il reconnaissait aussi certaines parties d'une épître supposée de saint Paul aux Laodicéens; mais toutes les *Épîtres* qu'il admettait étaient mutilées et interpolées. Outre cet Évangile ainsi arrangé, Marcion compila un ouvrage intitulé *Antithesis;* c'était une collection de passages de l'Ancien et du Nouveau Testament qu'il trouvait contradictoires. Au fond le système de Marcion est le même que le manichéisme, c'est une tentative pour expliquer l'origine du mal. Marcion, comme plus tard Manès, crut résoudre ce problème en supposant deux premiers principes; mais entre les deux hérésiarques il y a cette différence essentielle que Marcion tira son système des saintes Écritures interprétées avec une subtilité audacieuse, tandis que le manichéisme, conçu en dehors des traditions et des dogmes chrétiens, est une dérivation du parsisme. Quant aux rapports, assez nombreux, du marcionisme avec le gnosticisme, *voy.* VALENTIN. L. JOUBERT.

Tertullien, *Contra Marcionem*, libri V; *De Præscriptione Hæreticorum.* — Saint Justin, *Apologia.* — Saint Irénée, *Adversus Hæres.* — Clément d'Alexandrie, *Stromata*, III, 3. — Saint Épiphane, *Panarium.* — Ittigius, *De Hæresiarchis*, sect. II, c. 7. — Cave, *Historia Literaria*, vol I, p. 54, édit. d'Oxford, 1740. — Tillemont, *Mémoires ecclésiastiques*, vol. II, p 266. — Beausobre, *Histoire du Manichéisme*, liv. IV, c. v VIII. — Lardner, *History of Heretics*, II. c. x. — Neander, *Kirchengeschichte*, vol. II. — Bayle, *Dictionnaire Historique et critique*, article *Marcionites.* — *Dictionnaire des Sciences philosophiques.*

MARCIUS, devin italien, dont les vers prophétiques (*Carmina Marciana*) furent découverts pour la première fois par M. Atilius, préteur en 213 avant J.-C. Ils étaient écrits en latin. Tite Live nous en a donné deux extraits, dont l'un contient une prophétie de la défaite des Romains à Cannes, et dont le second prescrit l'institution de jeux apollinaires (*ludi Apollinares*). Les prophéties marciennes furent conservées dans le Capitole avec les livres sibyllins et confiées à la garde des mêmes officiers. Tite Live, Macrobe et Pline ne parlent que d'un seul devin du nom de Marcius; mais Cicéron et Servius mentionnent deux frères, les Marcius (Marcii). Il serait inutile de chercher à éclaircir cette difficulté et de vouloir fixer la date d'un personnage, ou de deux personnages dont l'existence est douteuse. Des érudits modernes ont essayé de rétablir la forme métrique des prophéties conservées par Tite Live. Y.

Tite Live, XXV, 12. — Macrobe, *Satire*, I, 17. — Servius, *Ad Virgil. Æn.*, VI, 72. — Pline, *Hist. Nat.*, VII, 33. — Cicéron, *De Divin.*, I, 40; II, 55. — Hartung, *Die Religion der Römer*, vol. I, p. 129. — Göttling, *Geschichte der Römisch. Staatsverfassung*, p. 243. — Niebuhr, *Histoire Romaine*, t. II (trad. de Golbéry). — Hermann, *Elementa Doctrinæ metricæ*, III, 9. — Duntzer et Lersch, *De Versu Saturnino.*

MARCK (LA). *Voy.* LA MARCK.

MARCO BENEVENTANO, astronome italien, né à Bénévent, dans la seconde moitié du qui zième siècle, mort vers le milieu du seizièm Entré dans l'ordre des Célestins, il devint ab du couvent de cet ordre à Bénévent, fut nom en 1525 pénitencier à la basilique du Vatican publia : *Ptolemæi Geographia;* Rome, 1507 1508, in-fol.; avec un planisphère disposé p Jean Ruysch, et six cartes modernes; quelqu erreurs échappées à Marco furent signalées av beaucoup d'aigreur par Sylvanus, dans s édition de Ptolémée parue en 1511; — *Tractatus de Motu octavæ Sphæræ;* cet ouvra ayant été attaqué par Pighi, Marco le défen par deux écrits publiés à Bénévent en 152 *Apologeticum Opusculum adversus inepti cacostrologi anonymi* et *Novum Opusculu in cacostrologum referentem ad ecliptica immobilem abacum Alphonsinum.* O.

Toppi, *Bibliotheca Napolitana.* — Ughelli, *Ita sacra.* — Nicastro, *Pinacotheca Beneventana.* — *B grafia degli Uomini illustri del regno di Napoli*, t.

MARCO CALABRESE, plus connu sous surnom que sous son véritable nom, de *Cardisco*, peintre de l'école napolitaine, né en C labre, vivait de 1508 à 1541. On croit q fut élève de Polydore de Caravage. Il passa tou sa vie à Naples, où il peignit avec un grand succ l'histoire et le portrait. Ses deux tableaux musée de Naples, une *Piété* et une *Descente Croix*, montrent qu'il avait un coloris brilla et un style soutenu. Vasari donne de gran éloges à une *Dispute de saint Augustin* q avait peinte pour l'église d'Aversa; malheure sement on ignore ce que ce tableau est deven

Marco eut pour élève le Napolitain Giovann Filippo Crescione. E. B—N.

Orlandi, *Abbecedario.* — Vasari, *Vite.* — Lan *Storia della Pittura.* — Dominici, *Vite de' Pittori N politani.*

MARCO DA FORLI. *Voy.* PALMEGIANI.

MARCO DA FAENZA. *Voy.* MARCHETTI (*M.*

MARCO-POLO. *Voy.* POLO.

MARCOLINI (*François*), imprimeur italie né à Forli, au commencement du seizième siè et qui n'est guère connu que comme rédacte d'un ouvrage curieux et fort recherché des b bliophiles; c'est un in-folio de 207 pages, dé au duc de Ferrare, ayant pour titre : *Le ingeniose Sorti intitulate* Giardino de pe siari; il fut imprimé à Venise en 1540; et cet édition, devenue très-rare, s'est payée 300 f et plus dans des ventes publiques faites à Pari Marcolini, chez lequel elle se vendait, n'y m guère du sien : les vers sont de L. Dolce; le nombreuses figures sur bois qui les accompagne sont dues à un artiste fort habile, J. Porta Gu fagnino. Une seconde édition, avec la date 1550, est moins estimée, et on ne recherche nu lement une réimpression donnée à Venise e 1784 et dans laquelle des gravures en taille-douc ont remplacé les anciennes figures sur boi Quant à l'ouvrage lui-même, il appartient à u genre de productions qui a joui d'une grande fa

eur pendant près de trois siècles. Une série de uestions à chacune desquelles correspondent pluleurs réponses très-diverses que le hasard dérmine, et dont l'à-propos ou l'inattendu amène ırfois des rencontres piquantes, tel est le caıctère de ces livres. Marcolini avait été devancé ır Lorenzo Spirito et par Sigismondo Fanti; il ıt l'idée de remplacer par des cartes les dés ont celui-ci avait fait usage dans les combiaisons de son *Triompho di Fortuna;* Venise, 527. Comme typographe, Marcolini imprima un ertain nombre d'ouvrages qui ne jouissent pas 'une grande réputation dans le monde biblioaphique; un littérateur italien, Gaetano Zacıria, a cependant pris la peine d'en dresser un *atalogo ragionato*, qui a été publié en 1850, Fermo, avec des additions de R. de Minicis.

G. B.

Singer, *Researches into the history of playing cards*, 45. — Jackson, *On wood engraving*, p. 465. — Solzan, *Serapeum*, 1850, p. 65. — *Bulletin du Bibliophile*, 44, p. 10. 52. — Friedlander, *Fr. Marcolini und sein ich : le Ingeniose Sorti;* Berlin, 1843.

MARCONNAY (*Louis-Olivier* DE), littérateur origine française, né le 8 novembre 1733, à Berlin, ı il est mort, le 28 juin 1800. Descendant d'une mille protestante originaire du Poitou et refugiée Allemagne, il étudia le droit à Francfort-sur-Oder, et fut appelé à Berlin en qualité de conciller de justice. Il devint en 1763 conseiller légation, et remplit diverses fonctions dans dministration politique. A l'époque de sa mort était inspecteur des écoles françaises en Prusse. es principaux ouvrages français sont : *Lettres 'un ami de Leyde à un ami d'Amsterdam ır divers événements ou questions politiues;* Berlin, 1757-1760, 5 vol. in-8°; — *Letes d'un voyageur actuellement à Dantzig, à n ami de Stralsund sur la guerre qui vient e s'allumer dans l'Empire;* Berlin, 1756, -8°; — *Remercîment de Candide à M. de oltaire;* Amsterdam, 1760, in-8°. Marconnay pris part à la rédaction de la *Bibliothèque ermanique* de Formey et à la *Gazette Litraire* de Francheville; il a aussi traduit de llemand en français la plupart des écrits dont guerre de Sept Ans fut l'objet. K.

Nicolaï, *Beschr. von Berlin und Postdam*, III. — *llgem. deutsche Bibliothek*, 1800. — Meusel, *Lexikon.*

MARCONVILLE ou **MARCOUVILLE** (*Jean* E), littérateur français, né vers 1540, dans le erche. Il était gentilhomme et seigneur de Montoubert. On n'a presque aucun renseignement ır sa vie. Il s'appliqua avec ardeur à l'étude, ıssa plusieurs années à Paris, et entretint des lations d'amitié avec les lettrés de son temps, elleforest et André Thevet entre autres. L'époue de sa mort n'est pas connue; on sait seuleent qu'il vivait encore en 1574. On a de lui : *a manière de bien policer la république chréienne, contenant l'état et office des magisats*, etc.; Paris, 1562; Rouen, 1582, in-8°; — *raité contenant l'origine des temples des Juifs, Chrétiens et Gentils, et la fin calamiteuse de ceux qui les ont ruinés;* Paris, 1563, in-8°; une deuxième édition de ce petit livre, qui contient beaucoup d'intéressants détails, parut la même année; — *Traité enseignant d'où procède la diversité des opinions de l'homme;* Paris, 1563, in-8°; — *Excellent opuscule de Plutarque : De la tardive vengeance des Dieux;* Paris, 1563, in-8°, trad. sur la version latine de Pirckheymer; — *Recueil mémorable d'aucuns cas merveilleux advenus de nos ans et d'aucunes choses estranges et monstrueuses advenues ès siècles passés;* Paris, 1563, pet. in 8°. On trouve dans le chap. III de curieux renseignements sur les famines qui désolèrent la France pendant le seizième siècle; — *Traité de la bonté et mauvaistié des femmes;* Paris, 1564, 1566, 1571, pet. in-8°; — *Traité de l'heur et malheur du mariage;* Paris, 1571, pet. in 8°. On a fait plusieurs réimpressions de ces deux traités, qui sont recherchés pour leur singularité; les meilleures sont celles de Lyon, 1573, 1577, 2 tom. en 1 vol. in-16; — *Chrétien avertissement aux refroidis et écartés de la vraie et ancienne Église catholique;* Paris, 1571, in-8°; l'auteur, en se montrant fort attaché à la religion catholique, n'approuve pas les violences exercées contre les réformés; — *Traité de la bonne et mauvaise Langue;* Paris, 1573, in-8°; — *De la dignité et utilité du sel et de la grande cherté et presque famine d'icelui en l'an présent;* Paris, 1574, in-8°. Marconville est encore l'auteur du tome VI des *Histoires prodigieuses;* Paris, 1598, in-16. P. L.

Brunet, *Man. du Libraire.* — Lelong, *Biblioth. Hist.*

MARCORENGO. *Voy.* GREGORY.

MARCUARD (*Robert-Samuel*), dessinateur et graveur anglais, né en 1751, mort en 1792. Il fut élève de François Bartolozzi, et grava un certain nombre de planches, la plupart ovales, au burin et au pointillé. Ses principales productions sont : *Diane et ses nymphes*, *Vénus et l'Amour*, *L'Innocence* et *L'Amour entraînant la Beauté*, d'après Angelica Kaufmann; — *Psyché endormie*, d'après W. Hamilton; — *Céphale et Procris*, d'après Cipriani; — *Henry et Emma*, d'après Stothard; — le *Portrait de Bartolozzi*, d'après J. Reynolds. Il a gravé d'après ses propres dessins *Les Plaisirs de l'Été*, *La Mort du major Pierson à Jersey* (1781), *The studious Fair* et *La Surprise au bain* (1787). K.

Ch. Le Blanc, *Man. de l'Amateur d'Estampes.*

MARCUCCI ou **MARCUZZI** (*Agostino*), peintre de l'école bolonaise, né à Sienne, vivait au commencement du dix-septième siècle. Il passa toute sa vie et peignit presque tous ses tableaux à Bologne, sa patrie adoptive. Élève de Louis Carrache, il ouvrit avec Facini une Académie opposée à celle de son maître. La nouvelle école ne manqua ni d'élèves ni de tra-

vaux. Marcucci jouit d'une brillante réputation. On voit de lui à Sienne une belle *Procession;* mais son œuvre la plus célèbre était la *Mort de la Vierge* à Santa-Maria-della-Concezione de Bologne. E. B—N.

Malvasia, *Felsina pittrice.* — Lanzi, *Storia.*

MARCULFE, juriste franc, né vers la fin du sixième siècle, dans le diocèse de Paris, mort après 660. On ne sait rien sur sa vie, si ce n'est qu'il était moine et qu'il entreprit à l'âge de soixante-dix ans, sur la demande de l'évêque de Paris, Landry, de composer un recueil de *Formules*, ou modèles d'actes, se rapportant aux relations principales établies entre les hommes par le droit public ou privé. Ce recueil, le second du genre qui fut fait à cette époque, est divisé en deux livres, dont le premier contient quarante formules et le second cinquante-deux; c'est une des principales sources à consulter sur les institutions publiques et privées de la fin des temps mérovingiens. En effet les lois nationales des peuples germains étant très-incomplètes, la plupart des rapports juridiques se réglaient d'après la coutume, qui était formée d'un mélange des droits romain, canonique et germanique, et c'est cette coutume que les *Formules* de Marculfe nous font connaître. Ce recueil, qui devint d'un usage très-fréquent, fut publié avec des notes par Bignon, Paris, 1613, et 1665, in-4°, et réimprimé depuis dans la *Capitularia* de Baluze, dans les *Barbarorum Leges* de Canciani, dans la *Bibliotheca Patrum*, et dans le *Corpus Juris Germanici* de Walter; un autre texte, où à divers endroits se trouvent intercalées des formules rédigées aux huitième et neuvième siècles, a été publié dans le *Codex Legum antiquarum* de Lindenbrog; enfin, la meilleure édition critique des *Formulæ* a été donnée par M. de Rozière, dans son *recueil général d'anciennes formules;* Paris, 1860, 2 vol., in-8°. E. G.

Eichhorn, *Deutsche Staats und Rechts geschichte*, t. I. — Schaeffner, *Franzesische Rechts-geschichte.* — Lebeuf, *Histoire de la Ville et du Diocèse de Paris*, t. XII.

MARCUS (1) **GRÆCUS**, pyrotechnicien, alchimiste, probablement grec, dont il est difficile de déterminer l'epoque et sur la vie duquel on ne sait absolument rien. Il est probable qu'il vivait vers le dixième siècle (2); car il fut antérieur au médecin arabe Joan. Mesué (vivant dans le onzième siècle), qui le cite. La Bibliothèque impériale possède deux exemplaires d'un petit traité intitulé: *Liber ignium ad comburendos hostes, auctore Marco Græco.* Ces exemplaires sont cotés 7156 et 7158, et paraissent être l'un du quatorzième siècle, l'autre du quinzième. Le premier est renfermé dans un manuscrit intitulé : *Varii Tractatus de Alchimia;* le *Liber Ignium* s'y trouve au fol. 69 (3). C'est là qu'on trouve pour la première fois la description exacte de la poudre à canon, la distillation de l'eau-de-vie et de l'essence de térébenthine, appelées *eaux ardentes* et entrant dans la composition du feu grégeois. L'auteur indique plusieurs moyens de combattre l'ennemi à distance. Il conseille entre autres de « réduire en poudre, dans un mortier de marbre, une livre de soufre avec deux livres de charbon de vigne et six livres de salpêtre (1); de verser une certaine quantité de cette poudre *dans une enveloppe longue, étroite et bien foulée* et fermée aux deux bouts avec un fil de fer. Il ajoute qu'en y mettant le feu, on la fait voler en l'air (*tunica ad volandum*) (2). « L'enveloppe, au contraire, continue l'auteur, avec laquelle on veut imiter le tonnerre doit être courte et épaisse, à moitié pleine et fortement liée avec une ficelle (3). » Il faut pratiquer dans l'une et l'autre enveloppe une petite ouverture, afin que l'on puisse y porter la main. Marcus Græcus donne ensuite la recette et l'emploi d'une série de mélanges combustibles, ou de feux qu'il prétend inextinguibles ou, du moins, ne pouvoir être éteints ou étouffés que par le vinaigre, l'urine pourrie ou le sable. Voici une de ces compositions: « Huile de pétrole une livre; moelle de *canna ferula*, six livres; graisse de bélier liquéfiée, une livre; huile de térébenthine, quantité indéterminée. On trempe dans ce mélange des flèches à quatre têtes, qu'on lance allumées dans le camp ennemi. L'eau qu'on y projeterait ne ferait qu'augmenter la flamme ». Une autre manière d'incendier un pays est celle-ci : « Prenez : poix liquide, huile d'œuf, et chaux non éteinte, de chacune un tiers; triturez jusqu'à ce qu'il en résulte un magma épais, frottez avec ce mélange, au temps de la canicule, les pierres, les arbres, les herbes, et les pluies d'automne détermineront une combustion générale. » Marcus dit aussi que son feu volant (*ignis volatilis in aere*) doit être composé de la manière suivante : « une partie colophane, une partie soufre, deux parties salpêtre : dissolvez ce mélange pulvérisé dans de l'huile de lin ou de lamium, ce qui vaut mieux. On place ensuite cette composition dans un jonc ou bâton creux (*in canna* (4) *vel ligno excavato reponatur et accendatur*), et on y met le feu. Aussitôt il s'en vole vers le but que l'on veut désigner pour mettre tout en feu ».

C'est Marcus Græcus qui fait le premier connaître d'une manière détaillée la composition du feu grégeois. Voici le récit qu'il en donne: Prenez du soufre pur, du tartre, de la sarcocolle, de la poix,

(1) Quelques auteurs ont écrit ce nom *Malchus*.

(2) Hoefer, *Hist. de la Chimie*, t. I.

(3) On trouve *in extenso* la reproduction de ce curieux manuscrit dans l'*Appendice* au premier vol. de l'*Hist. de la Chimie* de M. F. Hoefer; Paris, 1842, 2 vol. in-8°.

(1) La poudre de guerre n'est pas composée d'autres éléments, seulement les quantités ont été modifiées : salpêtre 75 pour 100, charbon 12 1/2, soufre 12 1/2.

(2) C'est notre *fusée*.

(3) C'est exactement le *pétard*.

(4) « Ce tube creux n'est autre chose qu'une espèce de canon à fusil; car le nom de *canon* vient évidemment lui-même du mot *canna*. » (F. Hoefer, *Hist. de la Chimie*, t. I, p. 289.)

…u salpêtre fondu, de l'huile de pétrole et de …uile de gemme; faites bien bouillir tout cela en…mble; trempez-y ensuite de l'étoupe et mettez…le feu; il se communiquera à toutes choses, … ne pourra être éteint qu'avec de l'urine, du vi…aigre ou du sable. » — Marcus avait aussi ima…né une espèce de brûlot qu'il décrit en détail (1). …ais ce n'est pas par cette invention que Marcus … mérité de passer à la postérité. Il est plus sé…eux lorsqu'il donne en termes très-clairs (2) … préparation de son *aqua ardens* (eau-de-vie). …lus loin il décrit la distillation de l'essence de té…ébenthine, qu'il appelle également *aqua ardens* : … ce qui fait penser, observe M. F. Hoefer avec …ison, que toutes les huiles essentielles portaient …imitivement, ainsi que l'alcool, le nom d'*eaux …rdentes* ». Ainsi, d'après ce que nous avons dit, … découverte de la poudre, que l'on attribue vul…airement à Berthold Schwartz, est bien antérieure … ce moine, qui probablement n'a fait qu'expéri…enter sur les recettes de Marcus Græcus. A. DE L.

…Manuscrits de la Bibliothèque impériale, nos 7156 et …58 (quatorzième siècle). — F. Hoefer, *Hist. de la Chimie*, … Ier, p. 284-289.

MARCUZZI (*Sebastiano*), auteur religieux …alien, né le 20 septembre 1725, à Trévise, où … est mort, le 19 février 1790. Après avoir …xercé la profession de son père, qui était un …xcellent organiste, il se livra à l'étude des …elles-lettres et des langues savantes, sans né…liger celle des arts agréables. Sous le nom de …etillo Elimio, il écrivit plusieurs petits *poëmes* …n latin et en italien, qui furent insérés dans …ifférents recueils. En 1757 il devint chapelain …e la collégiale de Cividad, où il fut chargé aussi …e tenir l'orgue, et fut rappelé du Frioul à Tré…ise pour y occuper la chaire de droit canon. Ses …rincipaux écrits sont: *Dissertatio in Matthæi …XIX, 9: Quicunque dimiserit*, etc.; Trévise, …752, in-4°; — *Sopra i miracoli*; Trévise, 1761; …– *Riflessioni e pratiche per le differenti feste … tempi dell' anno*; Castelfranco, 1762, traduits du français; — *Discorso sopra la Passione di N.-S.*; Trévise, 1763; l'auteur y a ajouté des considérations sur l'éloquence de la chaire; — *Hier. Henrici Beltramini-Miazzi, episcopi Feltrensis, elogium*; Trévise, 1779; réimpr. en italien à Venise, en 1780. P.

Gamba, *Galeria dei Letterati nel secolo XVIII*.

MARCY (*William-Larned*), homme d'État américain, né le 12 décembre 1786, dans l'État de Massachusetts, mort le 4 juillet 1857. Il était fils d'un *farmer*, ou petit propriétaire de campagne, et après avoir terminé ses études à l'université de Brown (Rhode-Island), il fut quelque temps professeur dans une école à Newport. De là il se rendit à New-York pour étudier le droit. Lors de la guerre de 1812, il servit comme lieutenant dans un corps de volontaires. La paix rétablie, il prit une part très-active aux discussions politiques du temps. Il fut nommé successivement à des fonctions judiciaires et administratives à Troy et Albany. Élu sénateur au congrès en 1831, l'année suivante il donna sa démission pour accepter le poste de gouverneur de l'état de New-York. Il fut réélu en 1834 et 1836; mais le parti whig fit échouer sa quatrième candidature. En 1845, il fut chargé, comme *commissioner of claims*, de déterminer les réclamations d'argent à faire au Mexique; ce fut pour lui l'occasion d'approfondir le droit international, étude qui plus tard fut sa spécialité et un de ses titres de distinction. Le président Polk le choisit pour ministre de la guerre, dans la prévision d'hostilités avec le Mexique. Marcy en dirigea l'administration avec autant de vigueur que d'habileté. Comme en temps ordinaire l'armée régulière des États-Unis est au plus de 10,000 hommes, c'était une œuvre difficile que d'organiser des corps de volontaires, d'envoyer à des centaines de lieues un vaste matériel de guerre, de régler et de diriger de Washington les opérations des généraux. Il se démit en 1849, à l'avénement du général Taylor comme président. En 1852 il fut un des candidats démocratiques à la présidence. Le général Franklin Pierce, ayant été nommé à une grande majorité, confia à Marcy le principal poste du cabinet, les affaires étrangères (*secretary of State*), qu'il occupa de 1853 à 1857. C'est sur cette partie de sa carrière que repose surtout sa grande réputation comme homme d'État. La série des lettres ou des mémoires qui émanèrent de sa plume formerait, dans l'opinion des Américains, un traité complet de droit international. Ces documents sont assez nombreux, et ont été publiés. Nous mentionnerons seulement les plus importants; tels sont : le mémoire qui expose les négociations relatives à l'abolition des droits du Sund; le mémoire sur le différend avec l'Angleterre relativement aux pêcheries sur les côtes de l'Atlantique et à Terre-Neuve; les documents où l'auteur fait connaître son attitude ferme et habile dans l'affaire des enrôlements anglais à l'époque de la

(1) « Prenez, dit-il, de la sandaraque pure une livre, du sel …mmoniac dissous même quantité; faites de cela une pâte …ue vous chaufferez dans un vase de terre verni et luté …oigneusement avec du lut de *sagesse*, jusqu'à ce que la …atière ait acquis la consistance du beurre. Vous y ajou…terez quatre livres de poix liquide. On évite, à cause du …anger d'explosion, de faire cette opération dans l'intérieur …'une maison. Si l'on veut opérer sur mer, on prendra une …utre en peau de chèvre, dans laquelle on mettra deux …vres de la composition que nous venons de décrire si …ennemi est à proximité; on en mettra davantage s'il est … une plus grande distance. On attachera cette outre à …ne broche de fer dont toute la partie inférieure sera elle-même enduite d'une matière huileuse; enfin, on placera …ous cette outre une planche de bois proportionnée à …'épaisseur de la broche, et on y mettra le feu. Alors l'huile …'allumera, se répandra sur la planche, découlera sur les …aux, et l'appareil marchant toujours mettra en combustion …out ce qu'il rencontrera. »

(2) « Prenez un quart de vin de couleur foncée, épais, et …ieux; ajoutez deux onces de soufre pulvérisé, deux li…res de tartre provenant de bon vin blanc, deux onces …e sel commun, mettez le tout dans une cucurbite bien …lombée et lutée, et après y avoir apposé un alambic vous …istillerez une eau ardente, qu'il vous faudra conserver dans un vase de verre bien fermé. »

guerre d'Orient; dans la question de l'Amérique centrale, à l'occasion des entreprises de Walker; dans les négociations au sujet de l'acquisition de Cuba, que désiraient accomplir les États-Unis. Mais le plus remarquable de ces documents contient sa déclaration relative au droit maritime international, qui établit sur les bases les plus larges l'indépendance de la navigation commerciale en temps de guerre. Marcy sortit du cabinet en même temps que les autres ministres, à l'avénement de M. Buchanan à la présidence (mars 1857). Quatre mois après, il fut frappé d'apoplexie, et mourut presque subitement aux eaux de Ballston. Marcy était un homme très-simple de manières. Sa haute capacité se révélait surtout dans la conduite des affaires. On a de lui un assez grand nombre de discours et de productions politiques; on s'occupe à les recueillir pour les publier avec une biographie étendue. J. CHANUT.

Documents particuliers. — Men of the Time.

MARDASCH (*Asad ed Daulah Abou Ali Saleh* IBN-), fondateur de la dynastie arabe des Mardaschides, né à Aïntab sur l'Euphrate, vers 970, mort le 8 juin 1029, à Okhawanah, près de Tibériade, sur le Jourdain. Il convint, avec deux autres chefs de tribu arabes, du partage de la Syrie entière, qu'ils devaient arracher aux Fatimites. Après avoir, le 13 novembre, surpris la ville d'Alep, il alla soumettre tout le reste de la Syrie, jusqu'aux confins de l'Irak, ne rencontrant de résistance sérieuse que devant Baalbek, qu'il mit à sac. En 1026, il incorpora à ses États la ville et le territoire de Damas, occupés jusque alors par un de ses confédérés, Sinan ben-Aligan le Kalbite. Le khalife Dhaher envoya en Syrie une nombreuse armée, sous le commandement de son meilleur général, Anouschtighin al Dezbéry. Ibn-Mardasch ayant promptement appelé à son secours son confédéré Hassan ben-Moufarreh ben-Alhawadj, de la tribu arabe des Thaï, auquel dans le partage commun était échue la Palestine, engagea contre les Égyptiens une bataille, dans laquelle il succomba lui-même avec un de ses fils, tandis que Hassan eut de la peine à s'échapper. Ibn-Mardasch laissa deux fils, qui lui succédèrent. Ch. R.

Ibn-Khallikan, *Biogr. Diction.* — Kemal ed Din, *Histoire d'Alep.* — Ibn-Schosch'u, *Histoire d'Alep.* — *Selecta ex Historia Halebi*, éd. Freytag. — *Comptes rendus* de l'Acad. imp. de Vienne.

MARDAVIDJ (*Aboul-Hedjadj Mohammed*), fondateur de la dynastie des Daïlémides ou Zaïarides, né vers 880, mort en 935, à Ispahan. Descendant d'une ancienne famille arabe de Hira, qui s'était établie dans le Ghîlan, il conçut la pensée de fonder une nouvelle dynastie persane sur les ruines du khalifat, et de rétablir l'ancienne religion mage, dont il était le sectateur secret. Après avoir d'abord travaillé à l'anéantissement des deux dynasties musulmanes de la Perse septentrionale, des Alides dans le Tabaristan, et des Kiyanides dans le Ghîlan, il se mit ensuite à abattre les autres chefs persans, ses rivaux, Macar, fils de Kâki, et Asfar, fils de Chirouïeh, qu'il avait précédemment aidés contre les souverains musulmans. Étant ainsi devenu, en 928, maître de toutes les provinces de la mer Caspienne, il prit les villes de l'Adzerbéidjan, Réi, Hamadan, Deinawer et Kinkawer, de 928 à 930, en faisant partout un effroyable carnage parmi les habitants musulmans. Après avoir enfin pris, en 930, Ispahan, Kom et Cachan, dans l'Irak Adjemi, il força le khalife Moctader de lui donner l'investiture de tous les pays conquis. Ayant appelé auprès de lui du Ghîlan, où il vivait comme agriculteur, son frère Wachméghyr, il le chargea de continuer ses conquêtes dans le nord, tandis qu'il marchait lui-même contre Bagdad. Mais les progrès de la nouvelle dynastie des Bouïdes, qui avaient déjà conquis le Farsistan et surpris même, en 931, Ispahan, résidence de Mardavidj, arrêtèrent les conquêtes de ce dernier. A peine avait-il repris sur les Bouïdes sa capitale, qu'il fut assassiné par des mercenaires turcs, qui faisaient partie de sa garde. Les instigateurs de cet acte de vengeance à la fois privée et politique, furent Yahkam et Touzoun, qui devinrent ensuite, tous deux émirs al omrah du khalife, délivré ainsi de son plus terrible adversaire. En signe de ses projets politiques, Mardavidj avait, dans l'intérieur de son palais, adopté entièrement l'étiquette des anciens rois persans. Ses successeurs furent les patrons les plus fervents de la littérature persane, alors naissante. RUMELIN.

Mirkhond, *Histoire des Bouïdes.* — Diez, *Buch des Kabus* et *Geschichte der Dilemiden.*

MARDOCHÉE (*Japhe*, ou *le Beau*), savant rabbin, mort à Prague, en 1611. Fils d'Abraham de Prague, il devint prince des synagogues de Posnanie, de Lublin, de Cremnitz et de Prague. On a de lui: *Lebusch Malchut* (Le Vêtement royal); ce traité est divisé en dix livres: 1° *L'Habit d'Hyacinthe*, sur les bénédictions et les prières; 2° *L'Habit blanc*, sur les fêtes; 3° *La Couronne d'Or*, sur les choses permises et défendues; 4° *Le Manteau de Lin et d'écarlate*, sur le mariage; 5° *L'Habit de la ville de Suze*, sur la vie civile; 6° *L'Habit de Lumière*, sur les interprètes de la loi; 7° *L'Habit de réjouissance*, sur les discours à tenir aux cérémonies de mariage et de circoncision; 8° *L'Habit de l'angle précieux*, commentaire sur le *Moreh Nevokim* de Maïmonide; 9° *L'Habit de magnificence*, ou exposition de l'astronomie; 10° *L'Habit de pierre précieuse*, explication du *Commentaire cabbalistique sur les cinq livres de la loi* de Manasses de Recanati. Les cinq premiers de ces livres ont paru ensemble; Cracovie, 1594-1599, 4 vol. in-fol.; Prague, 1609, 1623, 1688 et 1701; Venise, 1622, in-fol.; le sixième fut imprimé à Prague, 1604, in-fol.; les trois derniers ont paru à Lublin, 1595, in-fol.; le septième est inédit. O.

Wolf, *Bibl. Hebraica.* — Buxtorf, *Bibl. Rabbinica.* — asnage, *Histoire des Juifs.*

MARDOCHÉE ou **MORDECHAÏ**, nom porté ar un grand nombre de rabbins, sur lesquels n peut consulter les *Bibliothèques* de Wolf et e Bartoloni. Les principaux d'entre eux sont :

MARDOCHÉE (*Isaac-Nathan*), rabbin italien, ort à Rome, vers le milieu du onzième siècle. l a écrit : *Concordantiæ hebraicæ;* Bâle, 1581, n-fol.; Cracovie, 1584, in-4°, avec une traduction allemande; Rome, 1622, in-fol., avec additions de Mario de Calasio; Londres, 1747-1749, vol. in-fol.; une traduction latine parut à âle, 1556.

MARDOCHÉE-BEN-HILLEL, rabbin autrichien, ort à Nuremberg, en 1310. Après avoir suivi les eçons d'Alphesius, de Moïse, de Cotzi et de leier ben-Baruch, il s'établit à Nuremberg, où fut exécuté, selon les uns pour avoir insulté ubliquement la religion chrétienne, selon les utres pour s'être livré ouvertement à des pratiques cabbalistiques. On a de lui : *Mardochaï agnus*, commentaire sur le *Compendium almudicum* d'Alphesius; Riva, 1559, in-4°; racovie, 1598, in-fol., et plusieurs fois avec ouvrage d'Alphesius; un extrait en fut donné ar Banz; Crémone, 1557, in-fol.; — *De Ritibus actationis;* Venise, in-8°. E. G.

Würfel, *Historische Nachricht von der Judengeeinde in Nürnberg.*

MARDOCHÉE BEN-NISAM, rabbin polonais, ivait à Crosni-Ostro en Gallicie, dans la seconde oitié du dix-septième siècle. On a de lui : *Dod lardochaï* (L'Ami de Mardochée); Hambourg, 714 et 1721, in-4°, avec une traduction latine e Wolf. Ce livre, écrit en 1699, à la demande e J. Trigland (*voy.* ce nom), contient l'exposé es doctrines des juifs Caraïtes, secte à laquelle lardochée appartenait; un abrégé en a été onné dans l'*Israélite français* de 1817. O.

Boissy, *Dissertations critiques.* — Wolf, *Bibl. Heraica.*

MARDOCHÉE. *Voy.* AQUIN (*Phil.* D') et AMAN.

MARDONIUS (Μαρδόνιος), général perse, tué n 479 avant J.-C. Il était fils de Gobryas. Il t un des sept nobles qui tuèrent Smerdis le age, en 521. Darius, devenu roi par suite de la ort de Smerdis, traita toujours Mardonius avec istinction, et, en 493, il lui donna en mariage a fille Artazostra. Peu après, au printemps de 92, Mardonius remplaça Artapherne dans le ommandement de l'armée d'Ionie avec ordre 'achever la soumission de ce pays et de punir rétrie et Athènes de l'appui qu'elles avaient lonné aux rebelles. Sa mission ne se bornait pas cet objet; il devait encore tenter la conquête le toute la Grèce. Dans les villes ioniennes, il éposa les tyrans établis par Artapherne, et leur ubstitua des démocraties, conduite peu conforme à la politique ordinaire des satrapes. Il assa ensuite l'Hellespont, et tandis que sa flotte allait conquérir Thasos, il s'avança à travers la Thrace et la Macédoine, soumettant sur son chemin les tribus qui ne reconnaissaient pas encore la souveraineté de la Perse. Mais une violente tempête assaillit sa flotte près du mont Athos, et lui coûta, dit-on, trois cents vaisseaux et vingt mille hommes. En Macédoine les Brygiens attaquèrent son armée pendant la nuit, et en tuèrent une partie. Ces deux désastres affaiblirent tellement ses forces qu'il se décida à la retraite. Darius, mécontent, lui retira son commandement et le remplaça par Datis et Artapherne, qui perdirent la bataille de Marathon, en 490. Ce double échec n'enleva pas aux Perses l'espoir de conquérir la Grèce, et à l'avénement de Xerxès Mardonius, qui était très en faveur auprès du jeune prince, lui conseilla de reprendre avec un plus grand déploiement de forces les projets de son père. Dans la grande expédition qui envahit la Grèce au printemps de 480, il eut un des premiers commandements. Après la bataille de Salamine, il persuada à Xerxès de retourner en Asie en le laissant lui-même en Grèce avec trois cent mille hommes. Il hiverna en Thessalie, et avant de reprendre les opérations militaires il envoya consulter plusieurs oracles grecs. Hérodote avoue qu'il ignore quelles furent leurs réponses. Il paraît qu'elles ne furent pas satisfaisantes, puisque le général perse, doutant du succès, essaya de détacher les Athéniens de la confédération hellénique. Il leur envoya Alexandre Ier, roi de Macédoine, qui était leur hôte (πρόξενος) avec des propositions avantageuses. Informé qu'elles avaient été rejetées, il rentra dans l'Attique, dont les habitants s'étaient une seconde fois réfugiés à Salamine. Il leur fit porter par Murychides, Grec de l'Hellespont, les mêmes propositions qu'Alexandre leur avait transmises, et essuya encore un refus. Alors, lui qui s'était jusque là abstenu de causer aucun dommage à la ville abandonnée, il la détruisit de fond en comble. Il évacua ensuite l'Attique, peu favorable aux mouvements de la cavalerie, qui composait sa principale force, et se retira vers la Béotie, en faisant une pointe sur Mégare pour y surprendre un corps avancé de mille Spartiates. De la plaine mégarienne, limite extrême de l'invasion perse à l'occident, il se dirigea vers l'est, franchit le mont Parnès, descendit en Béotie, et s'établit dans une forte position sur la rive méridionale de l'Asopus. Les Grecs arrivèrent peu après à Érythrée, et campèrent sur les pentes du Cithéron. Mardonius attendait avec impatience qu'ils descendissent dans la plaine, et pour les décider à ce mouvement, il les fit attaquer par sa cavalerie. Les Grecs, quoique vainqueurs dans cet engagement, décampèrent et se portèrent plus à l'ouest vers Platée. Mardonius les suivit. Les deux armées étaient établies sur les rives opposées d'un petit affluent de l'Asopus. Dix jours se passèrent ainsi. Mardonius persista dans son projet d'attaquer les Grecs, malgré les sinistres avertissements des augures et le conseil d'Artabaze, qui lui recommandait de revenir à Thèbes

et d'attendre que la désunion se mît dans l'armée alliée; il se détermina à un engagement immédiat à la vue d'un nouveau mouvement des Grecs vers Platée. Cette manœuvre s'exécuta avec une confusion dont il essaya de profiter; il chargea lui-même l'ennemi avec mille hommes d'élite, et fut suivi du gros de ses forces. Les hoplites spartiates soutinrent le choc avec leur fermeté ordinaire, et le général perse, en essayant de forcer leur ligne, tomba frappé d'un coup mortel par un nommé Arimneste. Sa mort devint le signal de la déroute générale des barbares. Y.

Hérodote, VI, 43-45, 94; VII, 5, 9, 82; VIII, 100, etc., 113, etc., 133-144; IX, 1-4, 12-15, 38-65. — Plutarque, *Aristeides*, 10-19. — Diodore, XI, 1, 28-31. — Justin, II, 13, 14. — Strabon, IX, p. 412. — Cornelius Nepos, *Pausanias*, I. — Grote, *History of Greece*, t. III, IV.

MARE (*Pierre-Bernard* LA), littérateur français, né en 1753, à Barfleur (Normandie), mort à Bucharest, le 16 avril 1809. Envoyé, en 1792, aux îles du Vent en qualité de commissaire civil, il devint plus tard secrétaire général du ministère des relations extérieures, puis secrétaire d'ambassade à Constantinople, enfin consul à Varna. Employé d'abord par Letourneur à ses traductions, il a fait passer dans la langue française une foule d'histoires, de voyages, de romans et d'ouvrages politiques. On a en outre de lui : *Almanach des Prosateurs, ou recueil de pièces fugitives en prose;* 1801-1803, 3 vol. in-12; les cinq autres volumes de ce recueil ne sont pas de lui. J. V.

Chaudon et Delandine, *Dict. univ. Hist., Crit. et Bibliogr.* — Quérard, *La France Littér.*

MARE (LA). *Voy.* LA MARE.

MAREC (*Pierre*), homme politique français, né à Brest, le 31 mars 1759, mort à Paris, le 23 janvier 1828. Il était commis au contrôle de la marine, à Brest, lorsque la révolution éclata. Élu, le 7 mars 1790, substitut du procureur de la commune, il fut nommé, en 1791, député suppléant à la Convention, où il fut bientôt appelé à siéger. Lors du procès de Louis XVI il vota pour l'appel au peuple, puis pour le bannissement perpétuel de ce prince après la paix. Il fit partie du comité des finances et de celui des colonies et de la marine; il s'y distingua par des propositions pratiques qui attestent savoir et intelligence, surtout dans les questions commerciales. Après le 9 thermidor, il passa au comité de salut public, et fit adopter quelques mesures de clémence. Déjà il avait contribué à la mise en liberté du prince de Conti, des duchesses de Bourbon, d'Orléans et d'autres royalistes. Le 1er prairial il seconda vainement les efforts de Féraud (*voy.* ce nom) pour défendre l'inviolabilité de la représentation nationale, et le lendemain il demanda la mise en arrestation de Laignelot, qu'il accusait d'avoir quitté son poste pour se mêler aux émeutiers. Il appuya depuis toutes les mesures contrerévolutionnaires. Dans la séance du 3 brumaire an IV, il s'opposa à l'application d'un nouveau *maximum*. Appelé au Conseil des Cinq Cents peu de jours après, il continua à s'occuper des réformes à apporter dans le recrutement maritime. Sous l'empire, Marec fut nommé inspecteur du port de Gênes, qu'il remit aux étrangers en qualité de commissaire du gouvernement provisoire, par suite de la convention du 23 avril 1814. En avril 1815, Napoléon l'appela aux fonctions d'inspecteur du port de Bordeaux; mais Marec ne se rendit pas à son poste. Il fut mis à la retraite par Louis XVIII (1818), qui lui conféra la croix de Saint-Louis en 1820.

Son fils, *Théophile-Marie-Finistère* MAREC, né à Quimper, le 27 février 1792, mort à Paris, le 6 août 1851, entra, le 22 juin 1812, dans les bureaux de la marine, et devint successivement chef du bureau de la police et de la navigation, sous-directeur du personnel, maître des requêtes. En 1848 il fut nommé directeur du personnel de la marine. Le travail et une certaine exaltation politique altérèrent sa santé. Il dut donner sa démission, le 9 août 1848. On a de lui : *Questions concernant la pêche de la morue;* Paris, 1831, in-4°, avec carte; — *Sur la pêche de la baleine;* Paris, 1842, in-4°; — *Sur la fixation des limites entre la pêche fluviale et la pêche maritime*, dans les *Annales maritimes et commerciales* de 1837, t. LXIII; — *Résultat d'une mission de Marec en Angleterre, pour y recueillir des renseignements sur l'état de la législation britannique touchant la répression des actes d'indiscipline et des délits et crimes commis à bord des navires de commerce*, dans les *Annales maritimes* de 1837; Paris, 1837, in-8°; — *Sur la répression de l'indiscipline dans la marine marchande*, etc.; Paris, 1840, in-8°; — et quelques autres mémoires sur des questions qui se rattachent à la marine. H. L.

Archives de la marine. — Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biographie des Contemporains.* — *Petite Biographie Conventionnelle* (1815). — *Le Moniteur universel*, 1792, n° 301; 1793, n°s 2 à 358; an IV, n°s 7, 19, 36, 153, 217. — A. Danican, *Les Brigands dévoilés*, p. 111. — Thiers, *Hist. de la Révolution française*, t. VII, p. 100.

MARÉCHAL (*Georges*), célèbre chirurgien français, né à Calais, le 7 avril 1658, mort au château de Bièvre, le 13 décembre 1736. Fils d'un officier dans un régiment étranger au service de France, il vint fort jeune à Paris pour apprendre la chirurgie, et se mit sous la conduite d'un chirurgien appelé Le Breton. Il s'appliqua d'abord à l'anatomie, et par son assiduité soutenue à l'hôpital de La Charité s'attira l'estime de Morel, chirurgien en chef et de Roger gagnant-maîtrise, qui, après l'avoir fait agréer pour son successeur, lui fit épouser sa sœur, en 1684, et le fixa ainsi dans la capitale. Reçu maître en chirurgie en 1688 avant que le terme de sa maîtrise fût entièrement expiré, Maréchal devint peu de temps après chirurgien en chef de l'hôpital de La Charité. Il excella surtout dans l'opération de la taille au grand appareil, qu'il a

rendue plus simple et plus sûre. Nous citerons parmi les personnes qu'il opéra l'auteur dramatique Palaprat, qui parle de Maréchal avec la plus vive reconnaissance dans le discours qu'il a mis à la tête de la comédie des *Empiriques*, par Brueys. Sa réputation le fit, en 1696, appeler en consultation au sujet d'un abcès considérable que Louis XIV avait à la nuque. Ayant examiné la maladie du roi, Maréchal, n'osant point donner son avis tout haut, fit signe de la main qu'il convenait de faire une incision cruciale, et revint à Paris sur-le-champ. Félix, premier chirurgien, fit l'opération, et Maréchal ne se représenta à Versailles que sur les ordres du roi. Mais désormais il se trouva sur la voie des honneurs. La mort de Félix, arrivée en 1703, le fit désigner pour premier chirurgien du roi; trois ans après il obtint une charge de maître d'hôtel, et en 1707 Louis XIV lui fit expédier des lettres de noblesse. Louis XV continua à Maréchal la bienveillance dont son bisaïeul l'avait honoré. Voulant jouir un peu plus de la vie tranquille, cet habile chirurgien s'associa, en 1719, La Peyronie, nommé chirurgien du roi en survivance, et, animés du même esprit, tous deux concertèrent les moyens de faire des élèves dans la capitale et de réformer les abus dans les provinces : c'est à leurs soins qu'on dut l'édit de 1723, qui renfermait les dispositions les plus sages pour établir une police générale dans la chirurgie du royaume. La même année que cet édit parut, Louis XV fit Maréchal chevalier de l'ordre de Saint-Michel. Retiré dans le château de Bièvre, qu'il avait acquis en 1711, le premier chirurgien du roi y employa ses dernières années au soulagement des pauvres paysans, dont il se montra toujours le père, le chirurgien, le conseil et l'appui. Maréchal a laissé des observations répandues en différents ouvrages; on en trouve dans les *Opérations* de Dionis, sur les bons effets des trépans multipliés, dans le traité *De la Cataracte* par Brisseau, sur la cataracte et le glaucôme de l'humeur vitrée, dans les *Opérations* de Garengeot, sur différents sujets; dans les *Mercure* de France, plusieurs observations dont on lui avait demandé le détail, entre autres, une sur l'extraction d'un corps solide, très-gros, formé dans les intestins et tiré du rectum ; il en a donné à l'Académie plusieurs sur les plaies de la tête, et en laissa dans ses papiers quelques-unes, dont une, fort singulière, fait le détail d'un dépôt sous l'omoplate qu'il attaqua avec succès, en trépanant cet os. C'est au zèle et aux soins réunis de Maréchal et de La Peyronie que l'Académie royale de Chirurgie dut, en 1731, sa première organisation. Le duc de Saint-Simon fait, dans ses *Mémoires*, beaucoup d'éloges de la noblesse et de la loyauté du caractère de Maréchal.

H. Fisquet (de Montpellier).

Éloi, *Dictionn. histor. de la Médecine.* — *Mémoires de l'Académie royale de Chirurgie.* — Moréri, *Dict. Historique.* — *Biogr. Méd.*

MARÉCHAL DE BIÈVRE. *Voy.* Bièvre.

MARÉCHAL (*Bernard*), érudit français, né en 1705, à Rethel, mort le 19 juillet 1770, à Metz. Après avoir fait de bonnes études dans sa ville natale, il entra dans la congrégation des bénédictins de Saint-Maur, et prononça ses vœux en 1721, à l'abbaye de Saint-Airy de Verdun. En 1755 il devint prieur de Beaulieu en Argonne. Persuadé qu'une érudition moins partagée donne plus de profondeur et de solidité à l'esprit, il se renferma dans l'étude de l'Écriture et des Pères de l'Église, et publia le fruit de ses savantes recherches sous le titre : *Concordance des saints Pères de l'Église, grecs et latins, où l'on se propose de montrer leurs sentiments sur le dogme, la morale et la discipline*, etc.; Paris, 1739, 2 vol. in-4°; trad. en latin, Strasbourg, 1769, 2 vol. in-fol. L'ouvrage, dont le plan est bon et bien suivi, renferme les Pères des trois premiers siècles. On en arrêta la vente jusqu'à ce que l'auteur se fut expliqué sur la soumission qu'on exigea de lui à la bulle *Unigenitus*, et sur plusieurs points de doctrine. Dom Maréchal se soumit dans une *Lettre*, datée de Novi, et publiée en 1740 à Paris, in-4°. On fit des cartons en conséquence, et l'ouvrage parut; mais aucun libraire n'ayant voulu se charger de la suite, les tomes III et IV restèrent manuscrits. P. L.

Calmet, *Biblioth. Lorraine*, 631. — François, *Bibl. de l'ordre de Saint-Benoît*, II, 367. — Le Long, *Hist. de Laon*, 484. — *Nouvelles ecclésiastiques*, 22 mai 1741. — Bouilliot, *Biogr. Ardennaise*, II, 138.

MARÉCHAL (*Pierre-Sylvain*), littérateur français, né le 15 août 1750, à Paris, mort le 18 janvier 1803, à Montrouge, près Paris. Après avoir achevé ses études, il obtint de son père, qui le destinait au commerce, la permission de suivre les cours de droit, et fut reçu avocat au parlement. En prenant cette résolution, que semblait lui interdire une difficulté de parler des plus fatigantes, il n'avait eu d'autre but que de posséder un titre honorable; en effet il renonça au barreau dès que l'accès lui en eut été ouvert, et, continuant de vivre au sein de sa famille, il s'abandonna à son goût pour les lettres. Doué d'une grande facilité, et d'une imagination dont le bon sens ne modérait pas les écarts, il chercha par tous les moyens, même par le scandale, une réputation qu'il n'a méritée dans aucun genre. Selon le goût du temps, il débuta par quelques essais poétiques qui lui valurent un emploi de sous-bibliothécaire au collége Mazarin. Après avoir imité Théocrite, le *berger Sylvain* (nom sous lequel il signa ses premiers ouvrages) prit Lucrèce pour modèle, et publia les fragments d'un poëme *moral*, dont l'existence ou plutôt la négation de Dieu était le sujet. Cet accès d'incrédulité philosophique n'ayant point éveillé la curiosité autour du nom de l'auteur, il s'attaqua à la Bible, et réussit à parodier si crûment le style des prophètes qu'il attira l'attention de ses supérieurs, qui le privèrent de sa modeste place (1784). Obligé pour

vivre de se mettre aux gages des libraires, il ne garda plus aucune retenue dans ses écrits. L'un d'eux, l'*Almanach des honnêtes gens*, dénoncé en 1788 au parlement et condamné au feu, le fit enfermer pendant quatre mois à Saint-Lazare; il avait dans le calendrier substitué aux noms des saints ceux des personnages célèbres, à n'importe quel titre; ainsi Jésus-Christ s'y trouvait à côté de Ninon. Plus tard, sur l'invitation de l'astronome Lalande, qui faisait profession d'athéisme, il écrivit un code à l'usage d'une société d'hommes sans Dieu et un *Dictionnaire des Athées*. Cette singulière compilation attacha au nom de Maréchal une réputation de mauvais aloi qu'il n'avait peut-être pas méritée, s'il faut en juger par ce passage d'un de ses précédents ouvrages : « Nous ne pouvons nous passer de religion; c'est un frein pour le méchant timide, si ce n'en est un pour le scélérat déterminé; c'est un besoin pour les imaginations tendres et une jouissance pour les âmes douces; c'est la lisière des passions encore jeunes et le bâton des vieillards; c'est la consolation et le refuge des infortunés. La religion est le trésor du pauvre et le salaire des citoyens envers qui la société s'acquitte mal. » L'amour du paradoxe l'entraîna aussi loin que le P. Hardouin, qui au dix-septième siècle avait accusé les chefs de Port-Royal d'être des athées déguisés; il ne craignit pas d'être couvert de ridicule en inscrivant sur son catalogue les noms de saint Justin, saint Chrysostome, saint Augustin, Pascal, Bellarmin, Bossuet, Fénelon, La Bruyère, Leibniz, etc. La dernière des excentricités littéraires de Maréchal fut un projet de loi portant défense d'apprendre à lire aux femmes. Sous le directoire, il s'était retiré à Montrouge, afin, disait-il, de jouir du soleil plus à son aise; ce fut là qu'il succomba, à l'âge de cinquante-trois ans, à la maladie qui le consumait depuis longtemps. La veille de sa mort, il dictait encore des vers. Quelques moments avant d'expirer, il dit à ceux qui l'entouraient : « Mes amis, la nuit est venue pour moi ».

Maréchal était extrêmement laborieux; il travaillait jusqu'à quinze heures par jour. Il joignait beaucoup d'esprit aux connaissances les plus variées, et il eût été à souhaiter pour lui qu'il fît un meilleur usage de l'érudition que ses critiques mêmes lui reconnaissaient. Dans son intérieur il était bon, modeste, affectueux et aimait à s'entourer de gens instruits. Dès le commencement de la révolution, il avait adopté avec chaleur les principes d'une sage liberté. Il porta l'illusion jusqu'à croire qu'un si grand mouvement politique ne devait amener autre chose que le règne de la raison et de la vertu; mais cette illusion dura peu, et il fut un des premiers à dénoncer à l'indignation publique les massacres de Septembre. Parmi les nombreux ouvrages de Maréchal nous citerons: *Bergeries;* Paris, 1770, in-12; — *Essais de poésies légères, suivies d'un songe;* Genève, 1775, in-8°; — *Bibliothèque des Amants, odes érotiques, par Sylvain M****; Paris, 1777, 1786, in-12; — *Le Livre de tous les âges, ou le Pibrac moderne;* 1779, in-12, réimpr. sous le titre de *Recueil des poëtes moralistes français;* Paris, 1784, 2 vol. in-18; — *Fragments d'un poëme moral sur Dieu, ou le Nouveau Lucrèce;* 1781, in-8°; autre édit. : *Le Lucrèce français;* Paris, an VI (1798), in-8°; on retrouve quelques fragments de cet ouvrage dans le t. III des *Chefs-d'œuvre de poésies philosophiques du dix-huitième siècle*, avec différentes autres pièces de l'auteur, parmi lesquelles on doit distinguer *L'Enfance*, poëme; — *L'Age d'Or, recueil de contes pastoraux par le berger Sylvain;* Mytilène (Paris), 1782, in-12; — *Mélanges tirés d'un petit portefeuille;* Avignon et Paris, 1782, in-12; — *Les Litanies de la Providence commentées;* 1783, in-8°; — *Livre échappé au déluge, ou psaumes nouvellement découverts, composés dans la langue primitive par S. Arlamech, de la famille patriarcale de Noé, translatés en français par P. Lahceram, Parisipolitain;* Sirap (Paris), 1784, in-16 de 99 p.; trad. en allemand par C. d'Eckartshausen; Munich, 1786, in-12; — *La Belle Captive;* 1786, in-16; — *Dictionnaire d'amour, par le berger Sylvain;* Paris, 1788, in-8°, et 1789, in-16; — *Apologues modernes, à l'usage du Dauphin;* Bruxelles, 1788, in-8°; — *Almanach des honnêtes gens;* an 1er du règne de la Raison (1788), in-4° d'une feuille; réimpr. dans le t. Ier des *Chefs-d'œuvre littéraires du dix-huitième siècle* et sous les titres suivants : *Dictionnaire des honnêtes gens;* 1791, in-8°; et *Almanach des honnêtes gens, contenant des prophéties, des anecdotes*, etc., 1793, in-16; — *Dieu et les prêtres, fragment d'un poëme philosophique;* 1790, in-8°; — *Nouvelle Légende dorée, ou dictionnaire des saints, mis au jour par S. M.;* Rome, rue des Pêcheurs (Paris, 1790), 2 part. in-12; — *Anecdotes peu connues sur les journées des 10 août, 2 et 3 septembre* 1792; Paris, 1793, in-16; — *Almanach des gens de bien;* 1793, in-12, contenant l'arrivée de Carrier aux enfers, deux dialogues des morts et des prédictions : ce petit livre, qui fait suite à l'*Almanach des honnêtes gens*, a encore paru pour les années 1795 et 1796; — *Almanach républicain, pour servir à l'instruction publique;* Paris, 1793, in-16; — *Étrennes de la République française, édit. revue et corrigée*, 1793, in-8°; — *Le Jugement dernier des Rois, prophétie en un acte et en prose;* Paris, an II (1794), in-8°; on lui doit encore trois autres pièces, qui ont été mises en musique par Grétry: *La Rosière républicaine, Denys le Tyran maître d'école*, et *Diogène et Alexandre;* 1794; — *La Fête de la Raison, opéra en un acte;* Paris, 1794, in-8°; — *Recueil d'hymnes, stances et*

discours en l'honneur de la déesse de la Raison; 1795; — *Tableau historique des événements révolutionnaires, depuis la fondation de la République;* Paris, 1795, in-18; — *Décades du cultivateur, ou précis historique des événements révolutionnaires; cours de Morale naturelle pour chaque mois de l'année;* Paris, 179.., 2 vol. in-18; — *Culte et loi des hommes sans Dieu;* 1798, in-12 de 64 p.; — *Pensées libres sur les Prêtres de tous les siècles et de tous les pays;* Paris, 1798, in-8°; — *Chansons anacréontiques*, 1798; — *Voyages de Pythagore en Égypte, dans la Chaldée, dans l'Inde, en Crète, à Sparte, etc., suivis de ses lois politiques et morales;* Paris, 1799, 6 vol. in-8°; cet ouvrage, le plus important qu'ait écrit Maréchal, et qui aurait dû lui faire une réputation durable, est rempli de recherches curieuses et savantes; mais il est loin d'approcher du *Voyage du jeune Anacharsis*, auquel Lalande l'a comparé, et il lui est de beaucoup inférieur sous le rapport de l'érudition et du style; — *La Femme abbé;* Paris, 1800, in-12; — *Dictionnaire des Athées anciens et modernes, par Sylvain M....l;* Paris, 1800, in-8°; réimpr. à Bruxelles; l'astronome Lalande, qui avait eu part à ce livre, y a ajouté en 1805 deux suppléments, devenus rares. Le gouvernement empêcha la circulation du *Dictionnaire*, et défendit aux journaux d'en rendre compte; — *Histoire universelle en style lapidaire;* Paris, 1800, gr. in-8° : l'auteur s'attache à prouver que les fastes des peuples ne doivent être qu'une suite d'inscriptions; — *Pour et contre la Bible;* Jérusalem (Paris), 1801, in-8°; — *Projet de loi portant défense aux femmes d'apprendre à lire, par S. M.;* Paris, 1801, in-8° : deux réponses ont été faites à cet écrit impertinent, l'une par Mme Gacon-Dufour, qui demandait que l'auteur, atteint de folie, fût envoyé dans une maison de santé, où il serait traité aux frais de ses partisans; l'autre par Mme Clément; — *Histoire de Russie réduite aux seuls faits importants;* Londres et Paris, 1802, in-8°; — *De la Vertu, précédé d'une Notice sur la vie de l'auteur;* Paris, 1807, in-8°, fig. Outre ces nombreux écrits, Maréchal a rédigé le texte de plusieurs ouvrages à figures, tels que *Antiquités d'Herculanum* de F.-A. David (1780-1803, 12 vol. in-4°); — *Costumes civils actuels de tous les peuples connus*, de Grasset de Saint-Sauveur (1784-1787, 4 vol. in-4°), *Le Panthéon, ou les Figures de la fable*, de Le Barbier (1787), *Mémorial pittoresque de la France* (1786-1788), *Actions célèbres des grands hommes de toutes les nations*, de Moithey (1786-1788, in-4°), *Paris et la Province*, de Sergent (1787), *Histoire de la Grèce*, de Mixelle (1787-1789, in-4°), *Muséum de Florence* de F.-A. David (1787-1803, 8 vol. in-4°), etc. Enfin, il a fourni des articles aux *Révolutions de Paris* de Prudhomme, et on lui attribue *La Renaissance de la religion en France*, poëme en quatre chants; 1801, in-18. P. L—Y.

Mme Gacon-Dufour, *Notice sur S. Maréchal*, en tête du livre intitulé: *De la Vertu;* 1807, in-8°. — Lalande, *Notice* sur le même; Paris, 1805, in-8°. — *Biogr. univ. des Contemp.* — *Biogr. nouv. des Contemp.* — Quérard, *La France Littér.*

* **MARÉCHAL** (*Laurent-Charles*), peintre français, né à Metz, à la fin du siècle dernier. Ses parents, qui étaient pauvres, lui firent d'abord apprendre l'état de sellier; mais son goût pour le dessin l'engagea à venir à Paris, où il parvint à entrer dans l'atelier de Regnault. En 1825 il retourna à Metz, où il exposa l'année suivante un tableau de *Job*, qui lui valut une médaille d'argent. Passé maître à son tour, il forma à Metz une école, qui a déjà remporté plus d'un succès, et sous son influence les arts du dessin prirent un certain développement dans cette ville. En 1831 Louis-Philippe étant venu visiter Metz, M. Maréchal lui présenta un tableau de genre représentant *La Prière*, que le roi accueillit favorablement. Bientôt, M. Maréchal chercha dans le pastel un procédé plus expéditif, et il réussit, suivant l'expression de M. About, à élever le pastel à la puissance de l'huile. « Le pastel, ajoute ce critique, atteint sous le doigt de M. Maréchal à des vigueurs incroyables, et vaut les plus robustes peintures. » M. Maréchal a prouvé en effet que le pastel, condamné jusqu'alors à une sorte de coquetterie efféminée, pouvait atteindre à la force, à l'éclat, à l'expression des sentiments élevés, à l'interprétation poétique de la nature. Plus tard, il créa dans sa ville natale une industrie nouvelle, en établissant un atelier de verrières. Les vitraux qu'il exécuta pour la cathédrale de Metz, pour les églises Saint-Vincent de Paul et Sainte-Clotilde à Paris, pour le palais de l'Industrie de la même ville (1), pour les églises de Troyes, Cambrai, Limoges, et d'une foule d'autres endroits lui acquirent une réputation méritée. Ceux qu'il exposa à Londres en 1851 lui valurent une médaille de première classe. Ses pastels lui ont fait avoir une médaille de troisième classe à l'exposition de Paris de 1840, une médaille de deuxième classe en 1841, une médaille de première classe en 1842 et en 1855, lors de l'exposition universelle, Chevalier de la Légion d'Honneur le 14 février 1846, il a été nommé officier du même ordre le 14 novembre 1855. Il a exposé, en 1835 : *Les Lessi-*

(1) Ces deux grandes verrières, placées aux extrémités de la nef du palais, forment des demi-cercles et n'ont pas moins chacune de quarante mètres d'ouverture. Celle de l'est représente la France assise sur un trône d'or conviant les nations étrangères aux luttes industrielles; l'Art et la Science sont assis à ses pieds; un Berger et un Forgeron, personnifiant l'Orient et l'Occident, complètent la composition; la verrière de l'ouest représente l'Équité présidant à l'accroissement des échanges, tenant d'une main des balances et de l'autre le cachet dont chaque producteur doit frapper son œuvre; l'Art et la Science se retrouvent à ses pieds, ainsi que le Berger et le Forgeron aux deux extrémités, et les figures allégoriques de l'Angleterre, de l'Inde, de la Chine, de la France, de l'Italie et de l'Arabie.

veuses; — *Le Ravin*; — *La Moisson*; — deux portraits, pastels; — en 1840 : *Les Sœurs de misère* et *Les Bûcherons hongrois*, pastels; — en 1841 : un *Petit Gitano*; — un *Petit Étudiant*; — deux *Têtes d'étude*, pastels; — *Masaccio, enfant*, et *Le vieux Hoffe de Pfeifer*, peintures sur verre; — en 1842 : *Les Adeptes*; — *Loisir*, — *Détresse*, pastels; — *Apothéose de sainte Catherine*, fragment d'une vitre destinée à la cathédrale de Metz; — en 1845 : *La Grappe*, pastel; — *Hérodiade*, peinture sur verre, fragment d'une vitrine de Saint-Vincent de Paul; — en 1853 : *Le Légiste*, pastel; — *Sainte Valère* et *Sainte Clotilde*, vitraux du chœur de l'église Sainte-Clotilde; — en 1855 : *Galilée à Velletri*; — *Le Pâtre*; — *L'Étudiant*, pastels; — en 1857 : *Colomb ramené du nouveau monde*, pastel acheté par le prince Napoléon.

Parmi les élèves de M. Maréchal, on compte son fils, *M. Charles-Raphael* MARÉCHAL, né à Metz, en 1830, dont on remarqua au salon de 1853 plusieurs belles compositions au fusain, intitulées : *Le Simoun*; *La Halte du soir*, *Les Naufragés*, qui lui méritèrent une médaille de 2e classe. La même année le gouvernement lui accorda la faculté de voyager aux frais de l'État en Allemagne, en Italie et en Espagne. L. L—T.

Livrets des expositions, 1835-1857. — *Journal des Débats*, 19 mars, 16 mai, 24 novembre 1855, et 10 juillet 1857. — *Moniteur*, 7 avril, 23 novembre 1855, et 11 juillet 1857. — Vapereau *Dict. univ. des Contemp.*

MARELIUS (*Nils*), géographe suédois, né en août 1706, mort en octobre 1791. Il consacra sa vie à l'exploration géographique des pays scandinaves, qu'il parcourut plusieurs fois dans tous les sens. Nommé membre de l'Académie des Sciences de Stockholm, il publia plusieurs dissertations dans les *Mémoires* de cette société; il fit aussi paraître plusieurs cartes géographiques d'une grande exactitude. O.

Lüdecke, *Allgemeines schwedisches Gelehrsamkeits-Archiv*, t. IV. — Gezelius, *Biografisk-Lexikon*.

MARENCO (*Vincenzo*), poëte italien, né le 28 décembre 1752, à Dogliani, près Mondovi, mort en 1813, à Turin. Docteur en droit à vingt ans, il entra dans les bureaux de l'avocat général, et se fit connaître par quelques productions poétiques, en italien et en latin, où la grâce était unie au sentiment. Après 1792 il passa dans l'administration de la guerre, et remplit les fonctions de directeur des hôpitaux militaires. Appelé à la direction du Lycée en 1806, il fut nommé en 1807 professeur d'éloquence latine à l'université de Turin. L'année suivante, il fut attaché à l'éducation des pages du vice-roi d'Italie. Marenco fit partie de plusieurs académies italiennes. Ses principaux écrits sont : *La Patria, poemetto*; Turin, 1783; — *Lettere Arcadiche, in versi sciolti*; Turin, 1784; — *Meneceo, tragedia*; Turin, 1790, dans la collection du *Teatro popolare*; — *De Pthisi, poema lib. II*; Turin, 1791, in-8°, où il a pris pour modèle le poëme de Fracastor sur la syphilis; — *Osiris, sive De Legum Origine, poema lib. III*; Turin, 1797, in-8°; — *La Giornata di Marengo*, poëme inséré dans le recueil de l'Académie royale de Turin; — *In Mariæ Aloysiæ Augustæ Puerperium carmen epicum*; Turin, 1811, in-4°; — *Rodi Salvata, ossia l'Amedeide*; Carmagnola, 1833, in-8°, épopée continuée, depuis le XIe chant, par Giuseppe Tarletti. Maresco a laissé plusieurs poëmes manuscrits ainsi qu'une Histoire (en latin) des vicissitudes de la maison de Savoie. P.

Tipaldo, *Biogr. degli Italiani illustri*, V.

MARÈS (*Jean* DES). *Voy.* DESMARETS.

MARESCALCHI (*Ferdinand*), homme d'État italien, né à Bologne, en 1764, mort à Modène, le 22 juin 1816. Issu d'une grande famille, il reçut une bonne éducation, fit son droit à l'université de sa ville natale, embrassa la carrière de la magistrature, et devint sénateur. A l'époque de la révolution, il se déclara en faveur des idées nouvelles, et se mit à la tête du parti français. Bonaparte le remarqua et lui témoigna beaucoup d'estime. A la formation de la république Cispadane, Marescalchi fit partie du directoire exécutif. Envoyé en 1799 comme ministre plénipotentiaire de la république cisalpine à Vienne, l'empereur d'Autriche refusa de le recevoir. A son retour, il fut élu membre du directoire de cette république, et il en était le président lorsque Souvarof entra en Italie avec une armée austro-russe. Marescalchi dut se réfugier alors en France. Il retourna dans son pays après la victoire de Marengo. Membre de la Consulta de Lyon en 1801, il employa toute son influence à faire choisir le premier consul Bonaparte comme président de la république italienne. En 1803 il signa à Paris, avec le cardinal Caprara, le concordat entre cette république et la cour de Rome. Après la création du royaume d'Italie, Marescalchi vint résider à Paris, comme ministre des relations extérieures de ce royaume, et fut créé comte par l'empereur-roi. Il occupa cet emploi jusqu'à l'abdication de Napoléon en 1814. L'impératrice Marie-Louise lui confia l'administration des duchés de Parme, Plaisance et Guastalla, avec le titre de gouverneur; il ne garda pas longtemps ces fonctions, et fut envoyé comme ministre plénipotentiaire par l'empereur d'Autriche à la cour de Modène.

Marescalchi aimait et cultivait les lettres, et montra toujours beaucoup de modération. On trouva dans ses papiers une *Histoire de la Consulta de Lyon*; des *Considérations sur les rapports de la France avec les autres puissances de l'Europe*; un *Commentaire sur Plutarque*; une traduction de *La Comédienne* d'Andrieux en italien. Il avait publié des sonnets et des *Canzoni*. J. V.

Biogr. univ. et portat. des Contemp. — Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.*

MARESCALCO (*Pietro*), dit *la Spada*, peintre de l'école vénitienne, né à Feltre, vivait vers 1500. Chez les religieuses degli Angeli, de sa ville natale, est un de ses tableaux signé *Pe-*

rus *Marescalcus P.* C'est une *Madone entre eux anges*, figures grandioses, bien dessinées t qui méritent à leur auteur un rang honorable ans l'histoire de l'art. Au musée de Dresde, *La ête de saint Jean présentée par Salomé à lérode et à Hérodiade* est aussi un bon tableau e ce maître. Le même musée possède une *eine de Saba devant Salomon*, attribuée à n certain Marescalco qui paraît n'être ni Pie-o ni Giovanni Buonconsigli. E. B—N.

Lanzi, *Storia della Pittura.* — *Guida di Feltro.* — atalogue de Dresde.

MARESCALCO (IL) *Voy.* BUONCONSIGLI.

MARESCHAL (*Louis-Nicolas*), érudit fran-is, né à Plancoët, le 27 juin 1737, mort à int-Malo, en 1781. Fils d'un médecin, il em-assa la profession de son père, et s'y distingua. connaissait à fond la physique, la mécanique l'histoire naturelle. On a de lui : *Le Magné-sme animal; Mesmer, ou les Sots, ouvrage osthume d'une fausse digestion*, de *Pierre uline;* Jersey, 1782 (très-rare); — quelques ésies.

MARESCHAL (*Marie-Auguste*), frère du écédent, né à Plancoët, en décembre 1739, ort à Lamballe, le 30 mai 1811, était employé ns la régie des tabacs lorsque éclata la révo-tion. Il en accepta les principes, et devint direc-ur du directoire du district de Lamballe, puis mmissaire du pouvoir exécutif. On a de lui : *Armorique littéraire, ou notices* (au nombre cent-trois) *sur les hommes de la ci-devant ovince de Bretagne qui se sont fait connaître r quelques écrits*, etc.; Lamballe, an III 795), in-12; — des *poésies*; — quelques pièces, tre autres *Le Petit-Maître en province*, pour Comédie-Italienne.

MARESCHAL (*Louis-Auguste*), fils du précé-nt et archiviste des Côtes-du-Nord, est connu r *Les Animaux parlants*, poëme, trad. de talien de Casti et par quelques autres produc-ons littéraires. L

Querard, *La France Littéraire.* — P. Levot, *Biog. etonne.*

MARESCHAL (*Jules*), littérateur français, à Paris, en janvier 1793. Fils d'un receveur s finances, il suivit le barreau pendant quel-e temps. Quelques écrits politiques et des ar-les dans plusieurs feuilles royalistes attirèrent r lui l'attention de M. de La Rochefoucauld, qui, nt chargé de la direction générale des beaux-ts, l'appela d'abord dans les bureaux comme us-chef, le nomma ensuite premier inspecteur enfin chef de division sous-directeur. A la ré-lution de 1830, M. Mareschal, ayant quitté ses nctions, se voua à l'exécution de plusieurs en-eprises d'utilité publique, telles que la colo-sation des landes de Bordeaux, la filtration s eaux publiques de Paris, etc. Il cultivait en ême temps les lettres, et nous avons de lui : *onsidérations sur l'état moral et politique e la France;* 1815, in-8°; — *Essai sur les Factions;* 1822, in-8°; — *Mémoire sur les landes du littoral du golfe de Gascogne;* 1842, in-8°; — *Souvenirs d'Allemagne;* 1842, in-4°; — *Un Régent;* 1843, 2 vol. in-4°; — *Wasta, ou la charte des femmes, chronique de Bohême;* 1844, in-12; — *Mathilde de Ha-remberg, légende allemande du douzième siècle;* 1847, in-16; — *L'Étoile du Salut, al-légorie* (en vers); 1848, in-8°; — *Des chemins de fer considérés au point de vue social;* 1854, gr. in-8°; — *Marseille et Bayonne, leur avenir et celui du midi au point de vue du réseau pyrénéen;* 1856, in-8°. G. DE F.

Journal des Beaux-Arts, 20 novembre 1841.

MARESCOT (*Armand-Samuel*, marquis DE), général français, né à Tours, le 1er mars 1758, mort au château de Chaslay, près Montoire (Loir-et-Cher), le 5 novembre 1832. Il fut élevé au collége de La Flèche, puis à l'École Militaire de Paris, entra ensuite dans le corps royal du génie, et fut nommé capitaine de cette arme, le 1er avril 1791. Il servit en cette qualité à l'armée du nord, contribua à mettre Lille en état de défense, et se distingua pendant toute la durée du siége mémorable que soutint alors cette place. Les troupes françaises s'étant portées sur la Belgique, le capitaine Marescot, que la Convention avait refusé d'adjoindre à l'armée du nord, suivit néanmoins le général Champmorin, son ami, et remplit au siége d'Anvers, sous le titre apparent d'aide de camp, les fonctions d'officier du génie. La perte de la bataille de Nerwinde, en 1793, le ramena, avec l'armée, sur la frontière du nord. Il refusa d'imiter Dumouriez dans sa défection, rentra dans Lille, et parmi les travaux de défense qu'il y fit alors exécuter on cite la ligne de la Deule et du canal de Lille à Douai, et un camp retranché sous la première de ces places pour un corps de 15 à 18,000 hommes. Dénoncé ensuite par le club révolutionnaire de Lille, il fut appelé à Paris; mais, bientôt justifié, il fut envoyé au siége de Toulon avec le grade de chef de bataillon. Il contribua à la reddition de la place en faisant construire une forte ligne de circonvallation qui rendit impossibles les sorties de la garnison anglaise. Après le siége, Bonaparte, que les représentants-commissaires de la Convention avaient nommé commandant de la ville, donna au chef de bataillon du génie l'ordre illégal d'apporter chez lui tous les papiers, plans, cartes et mémoires de la place. Marescot, ne voulant ni manquer à son devoir ni faire naître une altercation stérile, rédigea lui-même un mémoire sur la ville de Toulon, et le remit à Bonaparte.

Rappelé, en 1794, sur les frontières du nord, il fut chargé de mettre Maubeuge en état de défense, et peu de temps après on lui confia la direction du siége de Charleroi, qu'il poussa avec zèle jusqu'au moment où les généraux Desjardins et Charbonnier furent forcés de battre en retraite (3 juin 1794). Ce siége fut repris le 18

par Jourdan; mais, à la suite d'une discussion entre les généraux et les commissaires de la Convention, Saint-Just, qui reprochait à Marescot la régularité trop lente de l'attaque, ordonna à Jourdan de l'arrêter et de le faire fusiller avec les généraux Hatry et Bollemont. Jourdan refusa d'exécuter cet ordre, et Marescot contribua bientôt après, en poussant ses opérations avec plus de vigueur, au gain de la bataille de Fleurus (26 juin). Cette victoire permit à l'armée de Sambre et Meuse de se porter simultanément sur Landrecies, Le Quesnoy, Valenciennes et Condé, les seules places fortes qui fussent au pouvoir des alliés. Landrecies fut emporté grâce à l'heureuse audace de Marescot, qui fit supprimer la 1re parallèle et porta la seconde sous les murs mêmes de la place, évitant ainsi les boulets ennemis qui passaient au-dessus des assiégeants. Ce succès lui valut le grade de chef de brigade, qui lui fut conféré le 1er thermidor (19 juillet). Un mois plus tard, la capitulation du Quesnoy lui mérita le grade de général de brigade. Valenciennes et Condé se rendirent peu après, et l'armée de Sambre et Meuse mit le siége devant Maëstricht. La place capitula le 13 brumaire an III (3 novembre 1794), et le 18 (novembre) Marescot reçut sa promotion au grade de général de division. Porté sur la liste des émigrés vers cette époque, il en fut rayé par Carnot, et envoyé à l'armée des Pyrénées-Orientales, où il fit démolir les fortications de Fontarabie, et fut nommé commandant des pays conquis. Parti ensuite pour l'Allemagne, il y défendit, avec beaucoup de talent, la place de Landau et le fort de Kehl. Lors du remplacement de plusieurs membres du Directoire, qui eut lieu en juin 1799, Marescot fut présenté par le parti modéré comme le candidat opposé au général Moulins.

Marescot commandait en chef le génie à Mayence au moment de la révolution du 18 brumaire. Le premier consul le nomma, le 5 janvier 1800, premier inspecteur général de son arme, ce qui lui donna en 1804 le rang de grand-officier de l'empire. Il accompagna ensuite Bonaparte en Italie, et fut chargé d'examiner si le passage du grand Saint-Bernard était praticable. Après la victoire de Marengo, il vint à Paris présider le comité des fortifications. Le premier consul, qui préparait alors l'expédition d'Angleterre, le chargea de l'inspection des côtes depuis Rochefort jusqu'à l'île de Walcheren, et le nomma commandant général du corps du génie dans les divers camps du littoral, depuis Montreuil jusqu'à Dunkerque. L'année suivante, Marescot fit avec distinction la campagne d'Allemagne, et assista à la bataille d'Austerlitz. Chargé en 1808 d'inspecter les places des Pyrénées et celles de la Péninsule occupées par les troupes françaises, il se trouvait de passage au corps d'armée du général Dupont lors de l'affaire de Baylen. A raison de ses anciennes relations avec le général Castraños, il consentit, non sans peine, à accompagner comme conseil le négociateur de la hon teuse capitulation qui fut signée par Dupont Quoiqu'il n'en eût pas été signataire, il fu arrêté et destitué à son retour en France, su bit une détention de trois ans, et fut ensuit exilé à Tours. Le 8 avril 1814, le gouvernemen provisoire le réintégra dans son grade de pre mier inspecteur général du génie; le comt d'Artois le nomma ensuite commissaire du ro dans la 20e division militaire, et Louis XVII le rétablit dans tous ses titres et dignités. Pendant les Cent Jours, Marescot accepta les fonc tions d'inspecteur dans l'Argone et dans le Vosges, fut mis à la retraite sous la second restauration avec une pension de 12,000 li vres, et entra à la chambre des pairs, le mars 1819. Il reçut plus tard le titre de mar quis; en 1831, il refusa de faire partie du cad de réserve, et conserva jusqu'à sa mort sa posi tion de retraite.

On a de lui : *Relation des principaux Siége faits ou soutenus en Europe par les armée françaises depuis* 1792; Paris, 1806, in-4°; — *Mémoires sur l'emploi des bouches à feu pou lancer les grenades en grande quanti* (collection de l'Institut, classe des Sciences phy siques et mathématiques, t. II, 1799); — *Mémo res sur la fortification souterraine* (Journ de l'École Polytechnique, tome IV, 1802). [1 Bas, *Dict. encyclop. de la France*, avec additi

Liévyns, *Fastes de la Légion d'Honneur*. — De Cou celles, *Dict. hist. des Généraux français*.

MARESIUS. *Voy.* Desmarets.

MARESTIER (*Jean-Baptiste*), ingénie français, né à Saint-Servan, vers 1780, mort Brest, le 22 mars 1832. Admis à l'École Polytec nique en 1800, il en sortit en 1802 pour entr dans le corps du génie maritime. Sous l'empi il rendit des services dans les ports de Gên et de Livourne, et après les événements de 18 il fut attaché au port de Toulon. Envoyé Bayonne pour réorganiser le service des con tructions navales, il y resta jusqu'en 1818, et construisit sur ses propres plans de nombre bâtiments de charge dont la marine se trouv dépourvue. Il avait demandé à passer au p de Lorient lorsque le gouvernement le charg d'aller étudier en Amérique et en Angleterre résultats obtenus par la navigation à vape Dans un voyage de deux années, il visita chantiers des États-Unis et de la Grande-B tagne, recueillant des renseignements curieux, à son retour il exposa d'une manière p cise les avantages que pouvait procurer le no veau système de navigation. Chargé de fa l'application des principes qu'il avait émis da son ouvrage, il construisit le premier bâtim à vapeur et le premier appareil à basse pr sion que la marine militaire française ait p sédé; avant lui il n'avait été construit en Fra que des bateaux destinés à la navigation fluvia

s accidents ayant jeté de l'inquiétude dans les orits pour la sécurité que pouvait offrir le uveau moteur, Marestier chercha à calmer cette uiétude en donnant l'explication des causes des plosions. Successivement membre de la comssion consultative et du conseil des travaux de la rine à sa fondation, il avait été envoyé à Brest ec une mission extraordinaire lorsque la mort leva. On a de lui : *Mémoire sur les bateaux vapeur des États-Unis d'Amérique, avec appendice sur diverses machines relaes à la marine, précédé du Rapport fait l'Institut sur ce mémoire par MM. Sané, ot, Poisson et Charles Dupin;* Paris, 1824, 4° et atlas; — *Sur les explosions de manes à vapeur et les précautions à prendre ur les prévenir;* Paris, 1828, in-8°. J. V.

enrion, *Ann. Biographique.* — Levot, *Biogr. Brene.* — Quérard, *La France Littéraire.* — *Revue Enlop.*, XIX, p. 263 ; tome XXIV, p. 305.

MARET (*Jean-Philibert*), chirurgien fran-, né le 8 novembre 1705, à Dijon (Côte-d'Or), rt le 4 octobre 1780. Il commença ses étu- scientifiques dans sa ville natale sous son e Adrien Maret, maître en chirurgie; il les tinua auprès de son oncle, qui exerçait la méine à Rome, puis il alla se perfectionner à is, et revint enfin dans sa ville natale. Pent près de quarante ans, il communiqua à adémie des Sciences et Arts de Dijon une le d'observations et de mémoires sur difféts points de chirurgie, de médecine et de siologie. Maret ne fut pas seulement un rurgien habile, ce fut encore un homme de et de cœur : à l'âge de trente-et-un , il se condamna volontairement au célibat ir tenir lieu de père à huit jeunes orphelins la mort de son frère aîné et d'un de ses ux-frères laissait dans un état voisin de la ère. Ses principaux écrits sont : *Observations l'efficacité de l'Alcali volatil dans la rsure de la vipère;* — *Dissertation sur avantages de différer l'extraction de la rre dans l'opération de la lithotomie* (61); dans ce mémoire, qui a été attribué à gues Maret, l'auteur met fin aux dissidences qui staient alors entre les lithotomistes, en déminant les cas où il faut opérer en deux ps; — *Description d'un hermaphrodite ne conformation extrêmement curieuse; De l'efficacité du lavement de tabac dans hernies et dans l'ileus;* — *Exposé d'un océdé très-simple* (la position du moignon) *ur éviter la dénudation et la saillie de l'os rès l'amputation de la cuisse* (1768); — *Méire sur le Thymus;* — *Mémoire ayant ur objet de déterminer lequel des sens de omme s'éteint le dernier au moment de la rt*, etc. Quelques-uns de ces mémoires ont imprimés dans le recueil de l'académie de Di-; mais le plus grand nombre est resté inédit.

J.-P. Abel JEANDET.

Mém. de l'Académ. de Dijon, t. I et II. — Maret, *Éloge de J.-P. Maret, maître en chirurgie*, Dijon, 1781, in-8°.

MARET (*Hugues*), savant médecin français, fils de Hugues Maret, chirurgien major de l'hôpital de Dijon, naquit le 6 octobre 1726, à Dijon, et y mourut le 11 juin 1786 (1). Issu d'une famille de médecins, il débuta par l'étude de la chirurgie sous son oncle Jean-Philibert Maret, qui lui tint lieu de son père, qu'une mort prématurée lui avait enlevé. Reçu docteur à Montpellier, au mois d'août 1749, il passa trois années à Paris avant de rentrer dans sa ville natale, où il acquit bientôt la réputation d'un praticien habile. Dès 1727 Voltaire avait signalé les avantages de l'inoculation de la petite vérole, déjà usitée en Angleterre. Plus de vingt ans après, les médecins français étaient encore divisés à cet égard quand Maret se déclara en faveur de cette innovation, qu'il propagea en Bourgogne par ses écrits et son exemple. Il alla, en 1757, l'étudier à Genève, et il la pratiqua sur ses propres enfants. Médecin de l'hôpital général de Dijon, secrétaire perpétuel de l'Académie de la même ville (1764), correspondant de l'Académie des Sciences, Maret a laissé un grand nombre d'écrits, dont les principaux sont : *Mémoires sur l'Inoculation;* 1756, 1759 et 1760 (ibid.); — *Mémoire sur les moyens à employer pour s'opposer aux ravages de la variole;* Paris, 1780, in-8°; — *Mémoire sur la possibilité de prévenir le retour des maladies épidémiques;* Paris, 1772; — *Eléments de Chimie théorique et pratique, rédigés dans un nouvel ordre*, etc., *pour servir aux cours publics de l'Académie de Dijon;* 1777-1778, 3 vol. in-12 : en collaboration avec Guyton de Morveau et Durande; — *Discours sur l'utilité de la chimie en médecine;* 1781 (*Mém. de l'Acad. de Dijon*); — *Analyse des eaux de Sainte-Reine* (1782) : ce travail a été couronné en 1784 ; — *Discours sur les avantages de la méridienne* (1762) (*Mém. de l'Académ. de Dijon*, 1774) ; — *Mémoire sur la manière d'agir des bains d'eau douce et d'eau de mer, et sur leur usage*, qui a remporté le prix de l'Académie de Bordeaux en 1767 ; Paris et Bordeaux, 1769, in-8°; — *Histoire météorologique et nosologique des années* 1762, 1777, 1782 à 1785 (*Mém. de l'Acad. de Dijon*); — *Description topographique, physique et médicale de la ville de Dijon*, 1780 (ibid.); — *Mémoire sur l'abus des enterrements dans les églises et dans l'enceinte des villes;* Paris et Dijon, 1773; — *Avis sur les précautions à prendre dans le cas où les circonstances obligeraient à faire des exhumations de cadavres;* Dijon, 1783, in-8°; — *Histoire de l'Académie de Dijon*, 1769 et 1774, tomes I et II de ses *Mémoires*. Maret

(1) Girault, *Essais sur Dijon*, et d'après lui les auteurs de la *Galerie Bourguignonne* (1859) ont fixé, par erreur, cette mort à l'année 1785.

a fait précéder l'histoire de cette société savante d'un aperçu intéressant sur les travaux des hommes qui ont illustré la Bourgogne depuis le regne de Philippe le Bon; — *Mémoire dans lequel on cherche à déterminer quelle influence les mœurs des Français ont eue sur leur santé;* Amiens, 1772, in-12; — *Éloge historique de M. Rameau, compositeur de la musique du cabinet du roi;* Dijon, 1766, in-8°; — *Éloge de M. Legouz de Gerland, ancien grand-bailly du Dijonnais*, etc.; 1774; — *Nécrologe des Hommes célèbres de France;* 1775, in-12; —*Éloge de M. Maret, maître en chirurgie,* etc.; Dijon, 1781, in-8°, etc. Maret eut la faiblesse de chercher à excuser l'Académie de Dijon de l'acte d'impartialité dont elle fit preuve en décernant une couronne au discours de J.-J. Rousseau sur la question de savoir *Si les sciences et les arts ont contribué à épurer les mœurs* (9 juillet 1750). La fin du docteur Maret fut digne de sa vie : il mourut au champ d'honneur, qui selon nous n'est pas celui où l'on donne la mort à ses semblables, mais celui où on leur sauve la vie. Depuis l'année 1760, il n'avait cessé de diriger le traitement des nombreuses épidémies qui sévirent en Bourgogne. C'est en luttant, avec succès, contre un de ces fléaux qu'il en devint la victime, à l'âge de cinquante-neuf ans. Le docteur Maret fut le père du comte Maret, conseiller d'État, sous le premier empire duc de Bassano. J.-P. Abel JEANDET.

Mémoires de l'Académie de Dijon. — *Regist. de l'état civil de Dijon.* — Le Febure de S.-Ildefont, *État de la Médecine en Europe*, 1776, p. 348. — Vicq-d'Azyr, *Éloge de M. Maret*, lu à la Société royale de Médecine, 1787, in-4° ; — C.-X. Girault, *Essais histor. et biograph. sur Dijon*, p. 99, etc., *Lettres inédites... adressées à l'Academ. de Dijon*, etc., p. 35, 65 et 102. — Dezeimeris, *Diction. Histor. de la Médecine*, t. III, 2e part. — *Biographie Médicale* (*Encyclopéd. des Scienc. Médic.*, t. II, p. 507.)

MARET (*Hugues-Bernard*), duc DE BASSANO, publiciste et homme d'État français, fils du précédent, né à Dijon, le 1er mars 1763, mort à Paris, en 1839, le 13 mai. Il avait reçu de son père une instruction solide et une éducation distinguée. Vers 1788, Hugues-Bernard se rendit à Paris pour y acheter la charge d'avocat au conseil du roi; mais la réunion des états généraux, l'imminence des changements politiques qui semblaient devoir en découler, le désir instinctif de participer au mouvement général des esprits modifièrent les résolutions du jeune homme. Il suivait assidûment les séances de l'Assemblée constituante, lorsqu'un jour il conçut, avec Méjean l'aîné, l'idée de publier le *Bulletin de l'Assemblée*. Doué d'une excellente mémoire et s'aidant d'abréviations heureuses, Maret put reproduire fidèlement les discussions de la tribune. Il s'acquit un renom d'exactitude. Aussi Panckoucke, ayant arrêté le plan du *Moniteur universel*, proposa-t-il à Maret de ne plus continuer son *Bulletin* et d'exécuter le même travail, avec plus d'extension, dans la feuille nouvellement fondée. C'est d la sorte que commença *Le Moniteur*, deven peu après, communément avec son rédacteur l'organe officiel du pouvoir; tel est le point d départ de la fortune politique de Maret. Beaucou d'orateurs lui firent la cour; mais il eut l'excellen esprit de ne pencher la balance d'aucun côté e de rester impartial; car dans l'impartialité rés dait sa force et son avenir. Jusqu'au 17 juill 1791, il fit partie de la Société des Amis de l Constitution (devenue plus tard celle des Jaco bins), où siégeaient alors les patriotes de l'As semblée constituante; mais après les événe ments du Champ de Mars il s'en retira avec l plupart d'entre eux, restés partisans de la monar chie constitutionnelle, et concourut à fonder l club des Feuillants. Néanmoins Lebrun, étai devenu au 10 août ministre des relations exte rieures, offrit à Maret une place de chef d division, qu'il accepta. Le conseil exécutif, épou vanté du rappel subit du comte Gower Suther land, ambassadeur d'Angleterre à Paris, et d renvoi de l'ambassadeur français M. de Chauveli décida qu'un envoyé extraordinaire partira immédiatement pour Londres, et Lebrun cha gea Maret, l'homme de ses bureaux qui l inspirait le plus de confiance, de tenter d'ol tenir de lord Grenville, si non des condition d'amitié, au moins le privilége de la neutra lité. Parti en poste pour Londres, Maret e avec Pitt une conférence dont il augura quelqu espérances (lettre de Maret au ministre Lebru en date du 2 décembre 1792); mais Grenvill fut intraitable, et le plénipotentiaire dut prendre s passe-ports et revenir à Paris. Cette négociatio qu'il avait conduite avec autant de fermeté q de mesure, ne le garantit point des secouss brutales de la terreur. Bientôt il perdit sa plac et reprit au *Moniteur* une coopération plus active mais, par une inconséquence comme on en voya tant alors, le ministre qui avait destitué Mar le nomma, au mois de juillet 1793, ambassa deur à Naples. De Semonville venait de re cevoir la mission de représenter la républiqu française à Constantinople; il s'entendit ave Maret pour traverser ensemble l'Italie; mais e passant par le village de Notave (Grisons) tou deux furent arrêtés par les Autrichiens. On le conduisit au fort Saint-Georges de Mantou Transférés ensuite à Brunn, en Moravie, leu détention dura trente mois. Pendant une aus longue captivité, Maret fut redevable aux belle lettres des seules distractions qu'aient eues se ennuis. Il s'occupa de traductions, compos des pièces de théâtre, demeurées toutes inédite et supporta courageusement son sort jusqu'a jour où, grâce à la motion de Treilhard, approuvé par la Convention nationale, l'Autriche accept la fille de Louis XVI en échange des deux am bassadeurs retenus prisonniers. Rentré dans s patrie, Maret fut l'objet d'une ovation touchant au sein du Conseil des Cinq Cents, où il se rendi

12 janvier 1796. On pensait qu'une haute posi-on serait la récompense immédiate des souf-ances qu'il avait éprouvées pour la républi-ue; mais quelques puissants personnages lui naient rancune de son divorce avec les jaco-ins, et il demeura pendant dix-huit mois sans nploi. Cet intervalle tourna au profit des lettres; aret redevint journaliste; il acheva aussi deux 1 trois comédies qu'il n'avait qu'ébauchées, en plusieurs lectures, et s'occupa de leur repré-ntation aux Français. Sans les difficultés, sans mises en demeure qu'il subit, comme tant d'au-es, nous aurions sans doute un auteur drama-ue de plus.

Au mois de juin 1797, le vice-amiral Pléville-Pelley et Letourneur, membre sortant du Di-ctoire, ayant été chargés d'aller débattre à Lille, ec lord Malmesbury, les conditions de la paix, eut l'idée de leur adjoindre Maret. Une révo-ion soudaine, celle du 18 fructidor, ayant bou-versé le personnel gouvernemental, Maret, re-mbé dans l'inactivité, ressaisit de nouveau sa ıme. Malheureusement, elle ne lui rapportait rs presque rien. Il se trouvait même à bout de ressources, lorsqu'en 1798 le grand conseil de République Cisalpine lui donna des biens na-naux pour une valeur de 150,000 fr., en in-mnité des pertes essuyées par lui à l'époque de détention. Dès que Bonaparte fut revenu d'É-pte, on lui présenta Maret, qu'il accueillit mme une ancienne connaissance, se rappelant s-bien avoir été son co-locataire, son com-ensal en 1790-1791, dans le petit hôtel garni *l'Union* (rue Saint-Thomas du Louvre), où ret tenait le bureau de rédaction du *Bulletin l'Assemblée.*

Ici commence la destinée politique de Maret. sormais Napoléon l'absorbera tout entier. Il a de lui ce qu'il a fait de Daru, de Lacépède, Degerando, de Rœderer, de Cambacérès, de ampagny, de Ségur et de tant d'autres, dont les titudes et les inclinations littéraires sont venues fondre forcément dans les rouages d'une im-nse machine, appelée le consulat, et bientôt rem-acée par l'empire. Secrétaire officieux de Bona-rte avant le 18 brumaire et pendant les heures de se qui ont marqué cette époque, il fut nommé im-édiatement après secrétaire général des consuls, bientôt secrétaire d'État, véritable ministère, quel aboutissaient tous les secrets de la po-ique et duquel émanaient les pièces officielles, instructions à l'adresse des puissances étran-res ou relatives à l'administration de la répu-ique française. Jusqu'en 1802, Maret dut par-ger avec Bourrienne les confidences intimes de naparte; mais Bourrienne ayant été disgracié, aret cumula les fonctions de la secrétairerie État avec celles de chef de cabinet, dont Men-val n'eut longtemps que la suppléance. A Maret ait confié le registre secret sur lequel Napo-on consignait toutes les notes qu'il pouvait re-ueillir sur les hommes de l'époque, ainsi que le journal de ses décisions. Il servait d'intermé-diaire habituel entre la volonté stéréotypée du souverain et la forme adoucie sous laquelle on la présentait aux cours étrangères. Les principaux articles politiques insérés au *Moniteur*, au *Journal de Francfort*, à *la Gazette française* de Wilna ou à telle autre feuille que Napoléon rencontrait sur sa route à travers l'Europe, émanaient de la main du secrétaire d'État, qui obtint le titre de ministre en 1804. Presque partout Napoléon l'avait avec lui. Maret l'accompagna dans son voyage triomphal en Belgique en 1803, dans la campagne de 1806 en Allemagne; il concourut aux traités de Vienne et de Presbourg; il fit la campagne de 1807 en Pologne; il assista aux conférences de Tilsitt, d'Erfurt et de Bayonne, dans celle de 1809 en Pologne; il se trouvait à Vienne en 1809, en Belgique et sur les bords du Rhin en 1810. Lorsque l'empereur eut résolu l'expédition de Russie, Maret, qui tenait alors le portefeuille des affaires étrangères qui lui avait été remis en avril 1811, fut chargé de négocier avec la Prusse et avec l'Autriche une alliance offensive et défensive, signée à Paris le 24 février et le 14 mars 1812. Peu après, il alla rejoindre l'armée. L'empereur le chargea d'assembler, de concilier les divers éléments d'organisation qui existaient en Pologne, pour en faire une puissance si c'était possible; puis il suivit l'empereur à Moscou, et déploya pendant la retraite la plus grande énergie. Le 9 janvier 1813, ce fut Maret qui, après avoir rédigé l'organisation des cohortes et celle d'une garde nationale destinée à la défense des places fortes, prépara un sénatus-consulte pour la levée de trois cent cinquante mille hommes. Il empiétait sur les attributions du ministre de la guerre; mais l'empereur le voulait ainsi, certain des convictions et des raisonnements de Maret, qui ne voyait le salut de la France que dans un effort suprême et dans le concours de toutes les volontés vers les solutions sanglantes, malheureusement alors nécessaires, qu'entraînent les champs de bataille. Tant de services rendus, tant d'abnégation personnelle et de lourds travaux furent récompensés d'une manière honorable. Maret fut compris dans les premières promotions de grands-officiers et de grands-aigles de la Légion d'Honneur; il reçut le titre de *duc de Bassano,* avec dotation; l'empereur lui donna, en outre un hôtel à Paris, un vaste domaine pour qu'il pût s'y reposer de ses fatigues; il fit plus encore, il lui témoigna, chose rare dans une nature si passionnée, la plus grande confiance et une égalité d'humeur presque constante. On avait paru étonné qu'en novembre 1813 l'empereur eût replacé le duc de Bassano à la secrétairerie d'État et lui eût retiré le portefeuille des relations extérieures pour le donner au duc de Vicence; mais Maret n'en demeura pas moins le confident intime de son maître, l'organe de ses pensées secrètes. Napoléon comptait bien plus sur la géné-

rosité d'Alexandre que sur les liens de famille de l'Autriche; le duc de Bassano avait épuisé auprès du cabinet de Vienne tous les moyens en son pouvoir, et Caulaincourt, qu'Alexandre aimait, semblait l'homme de la position, le négociateur naturel entre ces deux empereurs.

Maret accompagna, comme toujours, Napoléon dans la campagne de France et ne se sépara de lui qu'à Fontainebleau. Rentré aux Tuileries le 20 mars 1815, le duc de Bassano fut un des grands-officiers de l'empire que Napoléon rappela pour leur confier les destinées du pays. Il reprit ses fonctions de ministre secrétaire d'État, fut créé pair le 2 juin et accompagna l'empereur dans les plaines de Waterloo. Après le retour de Louis XVIII il se trouva compris dans l'article 2 de l'ordonnance du 24 juillet 1815. On toléra néanmoins sa présence à Paris, jusqu'à la décision des chambres qui l'exilèrent. Parti pour Lintz, Maret n'y demeura que peu de temps, et se retira dans la ville de Gratz, où il ne parut occupé que des soins de sa famille et d'œuvres littéraires auxquelles il a toujours été redevable des plus douces comme des plus fructueuses récréations. C'est à ses goûts pour les travaux littéraires qu'il avait, en 1803, dû son élection à la classe de l'Institut devenue depuis Académie Française. Il en fut exclu en 1816, et replacé en 1832 dans l'Académie des Sciences morales et politiques. Quand la restauration se fut décidée à rouvrir les portes de la France aux illustres proscrits qu'elle tenait éloignés, le duc de Bassano revint à Paris (1820), où il vécut, ainsi qu'il vivait en exil, retiré au milieu des siens. Après 1830, Louis-Philippe, ayant besoin de s'étayer de quelques grands noms de l'empire, appela le duc de Bassano à la la pairie en 1831, et lui confia (en novembre 1834) la présidence du conseil et le portefeuille de l'intérieur, qu'il ne conserva que peu de jours.

L'œuvre capitale de Maret, celle dont il doit compte à la postérité et que la postérité jugera sans doute d'une manière favorable, existe aux archives de l'empire (ancienne secrétairerie d'État) et aux archives du ministère des affaires étangères. On y voit, heure par heure, les témoignages de l'étonnante activité d'esprit qui le caractérisait. Quant à son œuvre fantaisiste (sa correspondance, ses essais littéraires, ses notes), elle est conservée avec un religieux respect par sa famille, et nous sommes persuadé qu'on en ferait trois ou quatre volumes dignes du plus haut intérêt. Il ne sortit qu'une fois de cet incognito, pour réfuter des accusations et des erreurs malveillantes échappées à la plume de Bourrienne. Mme Oilleaux-Desormeaux (Charlotte de Sor) a publié : *Le duc de Bassano : Souvenirs intimes de la Révolution et de l'Empire;* Paris, 1833, 2 tomes en 1 vol. in-8°. C'est un livre sans portée, une spéculation de librairie, à laquelle ni la famille ni les amis de Maret n'ont pu prendre la moindre part.

Le fils aîné du duc de Bassano, *Napoléon-Joseph-Hugues*, né à Paris, en 1803, suivit la carrière de la diplomatie; secrétaire d'ambassade à Bruxelles lors de la révolution de février, il fut accrédité en 1849 comme ministre auprès du grand-duc de Bade et en 1851 auprès du roi des Belges. Il est depuis le 31 décembre 1852 sénateur et grand-chambellan du palais. Son frère puîné, le marquis Eugène de Bassano, a publié : *Projet de colonisation de l'Algérie par l'association;* 1848, in 8°. Emile Bégin.

Documents particuliers inédits. — Las Casas, *Mémorial de Sainte Hélène.* — *Galerie hist. des Contemporains,* Bruxelles, 1819, t. VI. — *Mémoires* du duc de Rovigo.

MARETTO *da Brescia. Voy.* Buonvicino.

MARETZ (*Josse* des), latiniste belge, né à Anvers, en 1612, mort à Maubeuge, le 13 décembre 1637. Il entra dans la Société de Jésus en 1612, professa longtemps les littératures grecque et latine, fut supérieur du séminaire de Notre-Dame à Mons, et mourut recteur du collége de Maubeuge. On a de lui : *Commentarius in Horatium repurgatum ab omni obscœnitate, in gratiam juventutis ;* Douai, 1636, in-12; une seconde édition parut expurgée et commentée sous le titre de : — *Horatius in usu, seu Horationæ phrasis puritas, copia, elegantia, oculis et manibus subjecta, in legentium et scribentium usum*, etc.; Cologne, 1648, in-16. Suivant Paquot, les notes de Maretz « sont courtes, savantes, aisées, judicieuses et ne renferment rien d'inutile. Sa table méthodique des termes et des phrases d'Horace est d'un grand secours pour le lecteur ». Des Maretz a laissé en manuscrit *Onomasticon, quo vocabula, a latinis hactenus usurpata, explicantur.* L—z—e.

Alegambe, *Bibliotheca Scriptorum Societatis Jesu*, p. 281. — Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire des Pays-Bas*, t. XIII, p. 136.

* **MAREY-MONGE** (*Guillaume-Stanislas*), général français, né à Nuits (Côte-d'Or), le 17 février 1796. Son père, Nicolas Marey, qui siégea à la Convention, avait épousé une fille de l'illustre Monge, dont il eut six fils et une fille. Destiné à la carrière des armes, l'aîné entra à l'École Polytechnique en 1814, et prit part à la défense de Paris en 1815. L'école fut licenciée en 1816; mais l'année suivante les anciens élèves furent admis aux examens, et le 17 octobre 1817, M. Marey-Monge entra comme élève sous-lieutenant à l'école d'application de l'artillerie et du génie. Il sortit le premier de cette école, le 16 janvier 1819. Lieutenant en premier en 1824, capitaine adjudant major en 1826, il rédigea sur diverses branches de l'artillerie des mémoires qui le firent avantageusement connaître. Attaché en 1830 à l'état-major du général La Hitte, qui commandait l'artillerie de l'expédition contre Alger, il se trouva aux combats de Sidi-Ferruch, de Staoueli, à l'attaque des forts de l'Empereur et de Bab-Azoun, ainsi qu'à la première expédition de Blidah. Quand le maréchal Clausel voulut organiser des corps indigènes, il chargea

M. Marey de former deux escadrons de chasseurs algériens, et le nomma chef d'escadron de cavalerie, le 21 octobre 1830. M. Marey fit partie des expéditions dirigées sur Médéah par le maréchal Clausel en 1830 et par le général Berthezène en 1831. Les chasseurs algériens prirent encore une part importante aux combats qui suivirent. A la fin de l'année, ils furent incorporés au 1er régiment de chasseurs d'Afrique. Le commandant Marey se distingua à Bouffarick en prenant lui-même un drapeau. En 1833 et 1834, il adressa au ministre de la guerre deux mémoires qui lui méritèrent les félicitations du maréchal Soult; il y proposait la création de spahis réguliers et auxiliaires et l'institution d'officiers français chargés de la direction des tribus indigènes. Nommé lieutenant-colonel en 1834, il fut chargé de l'organisation des spahis d'Alger. Il reçut la même année le commandement politique, militaire et administratif des tribus dépendantes d'Alger, avec le titre d'agha. Les spahis firent un service très-actif pour la tranquillité des tribus : on en créa à Oran et à Bone.

M. Marey prit une part importante aux opérations militaires de la division d'Alger. Il dirigea un grand nombre d'expéditions, fut blessé, et devint colonel le 31 mars 1837. Il quitta ses fonctions d'agha le mois suivant. En 1839 il rentra en France, et obtint le commandement du 1er régiment de cuirassiers. Il publia sur les armes blanches un mémoire qu'il envoya au ministre avec un grand nombre de modèles. En 1841, il retourna en Algérie avec le commandement du 2e régiment de chasseurs d'Afrique. Pendant dix-huit mois, à la tête de la cavalerie des colonnes dont il faisait partie, il se distingua dans de nombreuses expéditions. Le 9 avril 1843, il fut promu maréchal de camp. Après une courte mission à Tunis, il prit le commandement de la subdivision de Médéah, position qu'il conserva jusqu'en 1848. Pendant ce temps il dirigea un grand nombre d'opérations dans les montagnes du Dira, du Jurjura et surtout dans le désert : en 1844, il alla jusqu'à quatre cents kilomètres au sud de la côte pour soumettre et organiser les oasis de Laghouat et des environs. L'année suivante la plupart des chefs du Tell firent défection; le kalifa de Laghouat resta fidèle, et contribua à la défaite d'Abd-el-Kader. Le général Marey-Monge avait proposé au gouverneur général, qui l'approuva, l'organisation de corps d'infanterie montés sur des chameaux, organisation dont le commandant Carbuccia fut chargé. A la suite de la révolution de février 1848, M. Marey entreprit une expédition d'un mois contre des tribus qui s'étaient révoltées en apprenant cet événement. Quand le général Changarnier, gouverneur général de l'Algérie, élu représentant, quitta Alger, M. Marey-Monge fut, par décret du 12 juin 1848, nommé général de division et gouverneur général de l'Algérie par intérim. Il resta dans cette position jusqu'au 22 septembre, maintint l'ordre parmi les Européens et calma par trois expéditions l'effervescence des Arabes. De retour à Paris, M. Marey-Monge reçut le commandement de la cinquième division de l'armée des Alpes, division avec laquelle il se rendit de Dijon à Bourges, pendant le procès des accusés du 15 mai devant la haute cour, puis à Mâcon, à Chalons, où des troubles avaient éclaté, et dans le Haut-Rhin. Après le licenciement de l'armée des Alpes, il passa, en 1850, au commandement de la treizième division militaire, dont le quartier général était à Clermont-Ferrand. L'année suivante, il prit à Metz le commandement de la troisième division militaire, devenue plus tard la cinquième. Autorisé en 1840, avec toute sa famille à joindre le nom de Monge à celui de Marey, il a depuis l'empire fait revivre en lui le titre de comte de Peluse, que son aïeul maternel avait reçu de Napoléon. On a de lui : *Notes sur la régence d'Alger; Aperçu de l'histoire de la régence d'Alger depuis la conquête jusqu'en* 1834; 1834; — *Mémoire sur les armes blanches;* Strasbourg, 1841, in-8°; — *Poésies d'Abd-el-Kader; ses règlements militaires;* Paris, 1848, in-8°.

Un de ses frères, *Edmond* Marey-Monge, ancien élève de l'École Polytechnique, a fait en 1847 un travail important sur l'aérostation; un autre, *Ernest* Marey-Monge, né en 1809, servit quelque temps dans l'artillerie, et mourut à Nuits, en 1852; un troisième, *Alfred* Marey-Monge, né en 1814, mourut dans le naufrage du *Papin*, le 7 décembre 1845 : élève consul chargé de la gestion provisoire du consulat de France à Belgrade, puis du consulat à La Corogne, il avait été nommé consul général à Mogador en juin 1845; il périt en se rendant à son poste. Un quatrième frère, *Ferdinand* Marey-Monge, s'est occupé de politique, d'économie sociale, de philosophie, d'agriculture et notamment de viticulture. Le plus jeune, *Alphonse* Marey-Monge, a fait partie des deux missions qui allèrent en Chine en 1844 et en 1847. L. L—T.

Sarrut et Saint-Edme, *Biogr. des Hommes du Jour*, tome IV, 2e partie, p. 132. — Biragne, *Annuaire Biogr. et histor.*, 1844, 1er partie, p. 103. — *Musée Biographique*, tome Ier, p. 113. — *Archives Biogr. et nécrol.*, 32e volume.

MAREZOLL (*Auguste-Louis-Théodore*), jurisconsulte allemand, né à Gœttingue, le 13 février 1794. Fils de Jean-Gottlob Marezoll, prédicateur renommé, il se fit en 1815 recevoir docteur en droit à Gœttingue, et enseigna depuis 1817 la jurisprudence à Giessen et depuis 1837 à Leipzig. On a de lui : *De ordine Institutionum;* Gœttingue, 1815, in-4° : couronné par l'université de cette ville; — *Fragmentum legis romanæ in aversa tabulæ Heracleensis parte, commentario illustratum;* Gœttingue, 1816, in-8°; — *Lehrbuch des Naturrechts* (Manuel du Droit naturel); Giessen, 1818, in-8°; — *Ueber die bürgerliche Ehre* (Sur l'Honneur civil); Giessen, 1824, in-8°; — *Lehrbuch der Institutionen des römischen Rechts* (Traité du

Droit privé des Romains); Leipzig, 1839, 1841, et 1847, in-8°; traduit en français par M. Pellat; Paris, 1857, in-8°; — *Das gemeine deutsche Criminalrecht* (Le Droit pénal commun de l'Allemagne); Leipzig, 1841 et 1847, in-8°; — *Bemerkungen, Zweifel und Vermuthungen über einzelne Fragen aus dem römischen Civilrechte* (Remarques, Doutes et Conjectures sur diverses questions du Droit civil romain); dans le *Magazin* de Grolman et de Löhr; — plusieurs *Mémoires* sur diverses matières juridiques; dans la *Zeitschrift für Civilrecht und Processe*, que Mazeroll publia avec Linde et Schroeter. O.

Conversations-Lexikon.

MARGARIT ou **MARGUERIT** (*Juan* DE), cardinal espagnol, né vers 1415, à Girone, mort le 21 novembre 1484, à Rome. Il appartenait à une ancienne et illustre maison de Catalogne; l'un de ses ancêtres, Bérenger, se signala par sa valeur au siége de Tyr, qu'il parvint, en 1188, à faire lever au sultan Saladin. Il était docteur en théologie et chanoine de Girone, lorsqu'en 1453 il fut élevé au siége épiscopal d'Elne. Le roi d'Aragon, Alfonse V, le chargea de traiter plusieurs affaires considérables à Naples, et son successeur, Jean II, l'envoya en ambassade auprès du pape Pie II. Transféré à Girone en 1461, Margarit devint chancelier, et ménagea, en cette qualité, la paix entre Sixte IV et le roi de Naples, Ferdinand Ier. Tant de services rendus au saint-siége lui firent accorder la pourpre à la fin de 1483. On a de lui: *Paralipomenon Hispaniæ;* Grenade, 1545, in-4°; cet ouvrage, qui s'étend jusqu'au règne de l'empereur Théodose le Grand, a été réimprimé dans l'*Hispania illustrata* d'André Schott; Francfort, 1603, t. Ier, in-fol. P.

MARGARIT (*Pedro* DE), petit-neveu du précédent, fut élevé à la cour de Ferdinand V, qui lui fit une pension considérable. En 1492 il s'embarqua pour les Indes, sur la flotte de Christophe Colomb; ce fut lui qui découvrit et donna son nom à l'archipel des *îles Marguerites*. Quelques auteurs prétendent que ce nom fut donné à ces îles à cause des perles qu'on trouve sur les côtes. P.

Zurita, *Annales*, lib. XVI. — Diago et Roig, *Liste des Évêques de Girone*. — Aubery, *Hist. des Cardinaux*. — Bosc, *Titres d'Honneur de Catalogne*.

MARGARIT (*Jose* DE), marquis D'AGUILAR, général d'origine espagnole, né en 1602, mort en 1685. Lors du soulèvement de la Catalogne en 1640, il concourut activement aux premiers succès des insurgés, fit beaucoup de mal aux Espagnols, et servit au siége de Tarragone. La province s'étant donnée à la France, il fut dépêché auprès de Louis XIII, qui l'accueillit favorablement et le nomma gouverneur. En cette qualité, il empêcha le marquis de Pouar de porter secours à la ville de Perpignan, fut nommé maréchal de camp (1642), reprit possession de la vallée d'Aran au cœur de l'hiver (1643), commanda à Barcelone, et maintint cette place au pouvoir des Français malgré les défaites de d'Harcourt et de Condé. Ce fut lui qui se chargea en 1650 d'arrêter Marchin, devenu suspect au cardinal Mazarin, et de le conduire à Perpignan. Sa fermeté ainsi que les nombreux sacrifices personnels qu'il ne cessait de faire à la cause française lui valurent en 1651 le grade de lieutenant général. Cependant dès cette époque tout espoir était perdu pour les Français d'occuper plus longtemps la Catalogne. Privé de secours et réduit à une garnison déjà affaiblie par de perpétuels combats, Margarit n'hésita pas à défendre Barcelone jusqu'à la dernière extrémité. La peste éclata dans la ville, et enleva en peu de temps dix mille personnes. Bloqué par mer et par terre, le gouverneur soutint pendant quinze mois l'effort des Espagnols, et leur fit perdre par cette résistance opiniâtre plus de quarante mille soldats. Il est vrai qu'il ne s'épargna en cette circonstance ni de sa personne ni de son bien : il vendit sa vaisselle et ses meubles, et hypothéqua tout ce qu'il possédait pour garantir aux assiégés un emprunt de sept cent mille livres. Après avoir été forcé par la famine de sortir de la place (1652), il se sauva sur une chaloupe, traversa la flotte espagnole, et se retira sain et sauf à Perpignan. Il fut seul excepté de l'amnistie accordée aux Catalans, et vit toutes ses terres confisquées et ses châteaux dégradés. Il passa au service de France, et fut employé en qualité de lieutenant général jusqu'à la paix des Pyrénées. L'un de ses fils, *Jean*, hérita de ses titres, servit quelque temps en France, et mourut en 1701, à Perpignan. P.

Moréri, *Grand Dict. Hist.* — Courcelles (De), *Dict. des Généraux français*.

MARGARIT (*M.-L.*). *Voy.* AGUILAR.

MARGARITA (*Antonio*). *Voy.* ANTONIO.

MARGARITONE, architecte, sculpteur et peintre de l'école florentine, né à Arezzo, vers 1236, mort vers 1313. Disciple de l'école byzantine, il modifia sa manière lorsqu'il eut vu les ouvrages de Niccolo Pisano et d'Arnolfo di Lapo, et s'engagea dans une meilleure voie, ainsi que l'atteste le *tombeau du pape Grégoire X*, qu'il composa pour la cathédrale d'Arezzo; il unit dans ce monument la peinture à la sculpture en y peignant sur marbre le portrait du pape, médaillon aujourd'hui perdu. On trouve dans le *tombeau de Grégoire X* une belle simplicité; des draperies pauvres, mais assez vraies; des formes moins barbares, des mouvements moins exagérés, des poses moins conventionnelles que dans les autres sculptures de ce temps; mais aussi peu d'efforts pour se rapprocher de la nature. Se fiant à son génie, et riche de connaissances théoriques et pratiques, Margaritone ne craignit point d'accepter la direction de plusieurs édifices importants, tels que le palais des gouverneurs d'Ancone, qui fut commencé en 1270, et au-des-

sus des fenêtres duquel il avait sculpté huit sujets tirés de l'Ancien Testament. Dans la même ville, il donna le dessin de la façade de l'église de Saint-Cyriaque. Dans sa ville natale, il continua en 1275 la cathédrale commencée en 1218 par Jacopo.

Margaritone sculpta plus souvent le bois que le marbre. Il peignit sur cuivre et sur bois, à la détrempe et à fresque. Il eut le talent de rendre les couleurs plus durables, et inventa un procédé employé souvent depuis pour rendre les panneaux moins sujets à se fendre. Il étendait sur ceux-ci une toile fixée par une colle très-forte extraite de rognures de parchemin, et la revêtait de plâtre couvert d'un fond d'or. Il modelait aussi en plâtre des auréoles, des diadèmes et autres ornements, et il trouva, dit Vasari, l'art de faire sur des vases l'application de l'or en feuilles et de le brunir. Il avait peint pour Arezzo plusieurs crucifix ; il en envoya un grand à l'illustre gibelin Farinata degli Uberti à Florence, où il est encore, dans l'église Santa-Croce. Ces peintures sont bien inférieures à celles de son contemporain Cimabué, dont on prétend que la renommée lui causa une jalousie qui abrégea ses jours. Il avait fait pour le couvent de Sorgiano un *Saint François*, signé : *Margaritus de Aritio me* (fecit) ; c'est sans doute ce tableau qui est passé au musée de Sienne. Dans l'église Saint-Bernardin de Pérouse, on lui attribue un tableau représentant *Le Père éternel*, *des Anges*, *la Vierge et saint Jean*, peinture barbare, portant la date de 1272 et curieuse pour l'histoire de l'art.

Margaritone fut en grande faveur auprès du pape Urbain IV, qui occupa le trône pontifical de 1261 à 1265, et par ordre duquel il exécuta des fresques au portique de l'ancienne basilique de Saint-Pierre. Il avait décoré également de fresques Saint-Clément d'Arezzo, église déjà détruite au temps de Vasari. On ne trouve pas non plus de traces de ses peintures à Saint-Dominique de la même ville ; mais dans celle de Santo-Francesco on croit pouvoir lui attribuer une très-ancienne madone à fresque.

Mort à soixante-dix-sept ans, Margaritone fut enterré dans l'ancienne cathédrale d'Arezzo ; mais son mausolée a disparu. Vasari nous a conservé son épitaphe :

Hic jacet ille bonus pictura Margaritonus
Cui requiem Dominus tradat ubique pius.

E. B—N.

Vasari, *Vite*. — Orlandi, *Abbecedario*. — Baldinucci, *Notizie*. — Lanzi, *Storia della Pittura*. —Ticozzi, *Dizionario*. —Rondinelli, *Descrizione d'Arezzo*. — O. Brizzi, *Guida d'Arezzo*. — Cicognara, *Storia della Scultura*. — Fantozzi, *Guida di Firenze*. — Gambini, *Guida di Perugia*. — *Catalogue du musée de Sienne*. — — Magiore, *Pitture, Sculture e Architetture della città d'Ancona*.

MARGERET (*Jacques*), voyageur français, natif de Bourgogne (1), vivait à la fin du seizième et au commmencement du dix-septième siècle. Il prit part pendant la Ligue à la défense de la ville de Saint-Jean-de-Losne, qui tenait pour le roi de Navarre ; voyant, en 1595, la cause de Henri IV triompher définitivement, il quitta les bords de la Saône pour chercher au loin de nouveaux dangers. Il prit d'abord du service auprès du prince de Transylvanie et de l'empereur, fort occupés à repousser les Turcs, qui menaçaient l'Europe. Il servit ensuite en Pologne comme capitaine d'infanterie ; puis en 1600, sur les instances de l'ambassadeur Vlasief, il passa en Russie, et reçut du tsar Boris Godounoff le commandement d'une compagnie de cavalerie.

Boris avait succédé au faible tsar Fédor Ivanovitch, fils d'Ivan le Terrible, dont il avait été le ministre. Démétrius, le véritable tsarévitch, était mort sept années auparavant, dans un accès d'épilepsie. Les uns assuraient qu'il avait été égorgé par ordre de Boris, capable de tous les crimes, pour se frayer le chemin du trône ; cette opinion s'accrédita d'autant plus que Boris était détesté des boyards et du peuple.

En 1604 un aventurier habile, qui se donnait pour le tsarévitch Démétrius, obtint des subsides du roi de Pologne et des Lithuaniens, et envahit la Russie ; il éprouva d'abord de grands revers ; mais en 1605, à la bataille de Dobrynitchi, il remporta une victoire signalée, et quelque temps après, à la mort de Boris, il parvint à attirer les troupes moscovites sous ses drapeaux et à se faire proclamer tsar. Devenu empereur, Démétrius donna à Margeret le commandement de la première compagnie de ses gardes du corps, composée de cent archers et de deux cents hallebardiers, tous étrangers. En s'entretenant avec son capitaine des gardes, le tzar lui parlait souvent de la France et de son roi, et se comparait volontiers à Henri IV, qui comme lui, di-

(1) Le président de Thou l'appelle Jacques Margeret de Franche-Comté ; Courtépée cite la famille Margeret au nombre des plus anciennes de la ville d'Auxonne (*). Girault, dans sa *Notice sur les aïeux de Bossuet* (**), donne, d'après les registres de l'état civil déposés aux archives de cette ville, deux actes de baptême, l'un du 28 mai 1590, l'autre du 22 juillet 1597, d'enfants nés du mariage d'André Bossuet et de Marguerite Margeret, sa femme. Aux archives de la Côte-d'Or, à l'inventaire Pincédé, on trouve, à la date de 1478, l'extrait de l'acte de mariage d'un Jean Margeret avec Guillemette de La Gastine ; en 1571, l'enregistrement de la nomination de conseiller à la chambre des comptes de Dijon d'un Chrestien Margeret, et en 1580 l'enregistrement de l'office des greniers à sel d'Auxonne et de Mirebeau au profit du sieur Claude Margeret. Enfin on lit au Dépôt des notaires de Dijon : « Le dernier novembre 1563 est une rente créée en faveur d'honorable Pierre Margeret, marchand de Dijon ; est jointe une requeste de l'an 1607, de Jacquot ou Jacques Margeret, escuyer pour avoir compulsion du dit acte. » Cette dernière mention doit faire disparaître toute espèce d'incertitude ; car c'est en 1607 que le capitaine Margeret est revenu de Russie, ruiné par la chute de Démétrius, et aussitôt après son arrivée en France il a dû se rendre en Bourgogne pour revoir sa famille et mettre ordre à ses affaires. Il n'est pas extraordinaire que de Thou le désigne comme Francomtois, puisque sa famille était du comté d'Auxonne, situé entre le duché de Bourgogne et la Franche-Comté.

(*) Courtépée, nouv. édit., tom. II, p. 426.
(**) Girault, *Notice sur les aïeux de Bossuet*, p. 8 et 9.

sait-il, avait reconquis son trône. Mais Démétrius était loin de posséder les vues politiques de ce prince. Par la faveur qu'il accordait aux étrangers et aux jésuites, et surtout par son mariage avec une Polonaise catholique, cette haine n'eut plus de bornes, et sa perte fut décidée. Le 27 mai 1606 éclata une révolution terrible, fomentée par le kniaz Chouiski; les soldats étrangers de garde au Kremlin furent massacrés et Chouiski proclamé tzar. De Thou, rapportant les détails de cette sanglante journée, dit : « Margeret était malade, ainsi qu'il me l'a lui-même raconté, et bien lui en prit (1). » Échappé comme par miracle à la mort, Margeret continua de résider à Moscou jusqu'au mois d'août, et le 16 septembre il s'embarqua, à Arkangel, pour la France, après en avoir obtenu, non sans peine, l'autorisation, car le nouveau tsar avait désiré l'attacher à sa personne. Arrivé à Paris, il se fit présenter au roi, qui le reçut avec bonté et l'engagea à écrire la relation de son séjour en Russie. De Paris il se rendit en Bourgogne, comme l'indique la mention du Dépôt des notaires de Dijon de 1607. Bien qu'il n'eût pas à se féliciter de la fin de son séjour en Russie, nous le retrouvons cependant en 1609 au service du second de ces imposteurs (2) qui réclamaient l'héritage de Fédor Ivanovitch; mais il abandonna bientôt cet aventurier pour entrer dans l'armée de Sigismond III, roi de Pologne, qui soutenait les prétentions de son fils Wladislas, appelé au trône des tsars par les principaux habitants de Moscou. Margeret se distingua à la bataille de Klouchino et à la prise de Moscou. Le 19 mars 1611, les troupes du prince Démétrius Pojarski, enflammées par les prédications du patriarche Hermogène, se soulèvent, le sang coule dans les rues de Moscou; sept mille soldats polonais enfermés dans Kitaï Gorod (3) vont être massacrés, lorsque Margeret, avec une seule compagnie de cent mousquetaires, repousse les Russes, et, relevant le courage de ses compagnons d'armes, force Pojarski à abandonner la ville. Les Polonais durent à ce succès de se maintenir une année encore à Moscou.

En récompense de cette brillante conduite, Margeret fut rappelé à la cour de Pologne avec le titre de conseiller du roi; mais, renonçant bientôt aux loisirs d'une vie tranquille, il se rendit en 1612 à Hambourg, d'où il adressa une lettre aux boyards pour demander à rentrer dans l'armée russe: cette proposition ne fut pas agréée. En effet sa dernière campagne dans l'armée de Sigismond n'était pas de nature à inspirer de la confiance à Démétrius Pojarski : ce prince ne pouvait avoir oublié la journée du 19 mars 1611, et les instances de Margeret, plusieurs fois renouvelées, furent constamment repoussées. Ici disparaissent les traces de Jacques Margeret, et nous ignorons quel genre de mort fut réservé à ce hardi capitaine.

La relation du capitaine Margeret retrace fidèlement l'histoire des événements qui se passèrent en Russie de 1590 à 1606, écrite d'une manière attachante; on y reconnaît l'œuvre d'un homme d'action, qui ne dit que ce qu'il a vu ou entendu. Sans viser à l'effet, son récit a l'accent de la vérité, et eut un grand succès. Cette relation, intitulée : *Estat de l'empire de Russie, et grande duché de Moscovie, avec ce qui s'y est passé de plus mémorable et tragique, pendant le règne de quatre empereurs : à sçavoir depuis l'an* 1590, *iusques en l'an* 1606 *en septembre,* parut pour la première fois à Paris, en 1607, in-8°; 2e édit., ibid., 1668; reproduite en 1821, par Jules Klaproth, aux frais d'un prince Gagarin, qui n'en a laissé tirer que 100 exemplaires. Enfin, en 1855, M. Potier en a fait une nouvelle édition, précédée d'une *Notice biographique et bibliographique sur le capitaine Margeret* par l'auteur de cet article. M. Oustrialoff en a donné une traduction en langue russe, dans un livre intitulé *Skazaniia O'Lje Dimitrii* (Traditions concernant les faux Démétrius); Saint-Pétersbourg (1837).

Henri Chevreul.

G. Delessert, dans l'*Athenæum francais*, août 1854.

MARGGRAF (*Georges*), naturaliste et voyageur allemand, né à Liebstadt, le 20 septembre 1610, mort en 1644, sur la côte de Guinée. Son goût marqué pour les voyages lui fit quitter la maison paternelle dès l'âge de dix-sept ans; il parcourut diverses contrées de l'Europe, s'instruisant dans les mathématiques, la médecine et les sciences naturelles. En 1638 il accompagna au Brésil Pison, médecin du comte Maurice de Nassau, gouverneur de la partie hollandaise de ce pays. Avec les moyens que lui fournit libéralement le comte, il parcourut les contrées voisines de la mer depuis Rio-Grande jusqu'au midi de Fernambouc. Il alla ensuite explorer les côtes de la Guinée, dont le climat insalubre causa sa mort. Ses papiers et notes ainsi que celles de Pison furent remis au célèbre géographe Jean de Laet, qui les publia sous le titre de : *G. Pisonis De Medicina Brasiliensi Libri IV; G. Marggravi Historiæ Rerum naturalium Brasiliæ Libri VIII;* Amsterdam, 1648, in-fol., avec beaucoup de figures sur bois; les renseignements fort exacts fournis par Margraff ont beaucoup contribué à faire connaître les animaux et les végétaux de l'Amérique du Sud; jusqu'au *Voyage* du prince de Neuwied aucun ouvrage ne donnait sur ce pays des détails aussi complets. Laet publia aussi dans le même volume un *Tractatus topographicus et meteorologicus Brasiliæ* de Marggraf, réimprimé à Amsterdam, 1668, in-fol. Plus tard Pison (*voy.* ce nom) fondit le travail de Marggraf avec le sien, et le republia en 1658. O.

Witte, *Diarium Biographicum*. — *Biogr. Médicale*.

(1) Thuan. *Hist.*, lib. CXXXV.

(2) Celui que les Russes désignent sous le nom de *bandit de Touchino* ou de *bandit de Kalouga.*

(3) Place de Moscou.

MARGGRAF (*André-Sigismond*), célèbre chimiste allemand, né à Berlin, le 9 mars 1709, mort dans la même ville, le 7 août 1780. Fils d'un pharmacien, il reçut les premières notions de la science dans la maison paternelle. Il fut ensuite placé comme préparateur auprès du professeur de chimie Neumann, dont les cours attiraient alors à Berlin un grand nombre d'élèves. Marggraf alla perfectionner ses connaissances aux écoles de Francfort et de Strasbourg; à Halle, il étudia la médecine, et à Freyberg la métallurgie. A son retour, il fut nommé, à l'âge de vingt-neuf ans, membre de l'Académie royale de Berlin, et en 1762 directeur de la classe de physique. L'Académie des Sciences de Paris le nomma, quelque temps après, associé étranger. Dès lors Marggraf se consacra à l'étude de la chimie, science à laquelle il fit faire un grand pas. « L'Allemagne doit avec raison, dit M. F. Hoefer, compter Marggraf au nombre des plus grands chimistes du dix-huitième siècle. Expérimentateur ingénieux, prudent dans ses vues spéculatives, d'une logique sévère dans ses déductions, le célèbre chimiste de Berlin peut à juste titre revendiquer la gloire d'avoir un des premiers introduit dans la science l'emploi du microscope et la voie humide dans l'analyse des matières organiques. N'y eût-il que la découverte du sucre de betterave, elle seule suffirait pour mettre Marggraf au nombre des chimistes qui ont le plus mérité de l'humanité, de la science et de l'industrie . » Nous ajouterons que la France, en particulier, lui doit une grande reconnaissance; car il a provoqué dans ce pays une source de richesse qui le rend presque indépendant désormais de toute puissance maritime. Les travaux de ce grand chimiste, auquel la postérité n'a peut-être pas encore entièrement rendu justice, se trouvent presque tous insérés dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences et Belles-Lettres* de Berlin. Rassemblant ses mémoires épars, il en fit un recueil qui fut publié en allemand, et simultanément en français par Demachy, sous le titre de : *Opuscules Chimiques*, Paris, 1762, 2 vol. in-8° (1).

Nous allons jeter un coup d'œil rapide sur les principaux travaux de Marggraf : *Expériences chimiques faites dans le dessein d'obtenir un véritable sucre de diverses plantes qui croissent dans nos contrées*; dissertation insérée dans les *Mémoires de l'Académie de Berlin* (1745). « L'importance de cette dissertation, dit M. Hoefer, ne devait être appréciée que beaucoup plus tard. Marggraf constate que par l'évaporation on peut obtenir du sucre de certaines plantes. Il établit, avec une grande sagacité, que parmi les plantes indigènes les plus riches en sucre, il faut placer en première ligne la betterave (*beta*) et la carotte (*daucus*); que le sucre qui s'y trouve est parfaitement semblable à celui de la canne (*saccharum*); que ce sucre existe tout formé dans les plantes; que le moyen le plus simple de l'en extraire consiste à dessécher les racines, et à les faire bouillir dans de l'esprit-de-vin, qui se charge du sucre et le laisse déposer, sous forme cristalline, par le refroidissement. L'auteur remarque que la carotte se prête assez difficilement à l'extraction du sucre, à cause d'une matière glutineuse (acide pectique) qui entrave la cristallisation du sucre; qu'il faut apporter beaucoup de soin au râpage et à l'expression du sucre et que ce sont les mois d'octobre et de novembre qui sont les plus propices pour obtenir le plus grand rendement, parce que en se métamorphosant en matière ligneuse la matière sacchareuse et l'amidon disparaissent à mesure que la végétation se développe. Marggraf signale la bette blanche (*beta saccharina*) comme contenant le plus de principes sucrés, et indique les solutions d'eau de chaux vive comme le meilleur moyen de dépuration (1); — *Sur les rapports du phosphore solide avec les métaux et les demi-métaux;* dans les *Miscellan. Berolinens.*, ann. 1740, t. VI, p. 54-64. Ce mémoire contient la découverte de l'*acide phosphorique*. En décrivant les combinaisons (*phosphures*) que le phosphore est susceptible de former avec les métaux, Marggraf remarqua le premier que l'or et l'argent ne donnent pas de véritables composés avec le phosphore. Il prépara l'acide phosphorique (qu'il appelle *fleurs de phosphore*) en brûlant le phosphore à l'air. Il ajoute « que ce produit, pesé encore chaud, augmente sensiblement de poids ». — « S'il avait observé, ajoute ici M. Hoefer, la cause de cette augmentation de poids du phosphore brûlé dans l'air, il aurait été bien près de la découverte de l'oxygène. » — *Exposition de quelques méthodes nouvelles au moyen desquelles on peut faire plus aisément le phosphore solide d'urine;* dans les *Miscell. Berolinen.*, ann. 1743, t. VII, p. 324-335. Kunckel, Brand et Boyle avaient les premiers extrait le phosphore de l'urine; mais il restait à déterminer dans quel état il existait et quel est le meilleur procédé d'extraction. Marggraf prouva que le phosphore existe dans l'urine à l'état de sel (*phosphate*) cristallisable; que lorsque ce sel a été préalablement séparé d'une masse d'urine, ce qui reste « n'est guère

(1) Ce recueil, traduit par Formey, contient vingt-sept dissertations, dont quinze traduites du latin et douze de l'allemand.

(1) « D'après ce que nous avons dit, ajoute Margraff en se résumant, il est facile de voir quels avantages économiques on pourrait tirer de ces expériences; il me suffira d'en indiquer un seul, qui est même le moindre. Le pauvre paysan, au lieu d'un sucre cher et d'un mauvais sirop, pourrait se servir de notre sucre des plantes, pourvu qu'à l'aide de certaines machines il exprimât le suc des plantes, qu'il le dépurât en quelque façon et qu'il le fît épaissir jusqu'à la consistance de sirop. Le suc épaissi serait assurément plus pur que le sirop ordinaire et noirâtre du sucre, etc. » — « Ceci, ajoute M. Hoefer, fut écrit en 1765 avant l'empire de Napoléon et le blocus continental, sans lequel la découverte de Marggraf serait peut-être restée dans l'oubli. » (*Hist. de la Chimie*, t. II, 3e époque, p. 419.)

propre à la production du phosphore. » Il préparait son phosphore d'urine en soumettant à la distillation, en des vases parfaitement clos, un mélange de sel d'urine fixe (phosphate de soude et ammoniaco-magnésien), de sable et de suie. « J'étois, dit-il, dans l'idée que le sable délié (acide silicique) s'unit avec la partie terrestre du sel d'urine fixe et en dégage l'acide (phosphorique) ». « Il ignorait, fait remarquer judicieusement M. Hoefer, le rôle que jouait ici le charbon ou la suie qu'il avait employés. » Marggraf (1) explique la présence du phosphore dans les urines par l'existence de cette substance dans tous les végétaux qui servent à la nourriture de l'homme et des animaux. Il en obtint du phosphore par la torréfaction même de la graine de moutarde (*sinapis*); mais la petite quantité de phosphore qu'on retire des substances végétales a fait abandonner ce moyen pour l'extraction de ce corps; — *Expériences sur la manière de tirer le zinc de sa mine;* dans les *Mémoires de l'Acad. de Berlin*, ann. 1746, p. 49, 57 : l'auteur y insiste sur l'extraction du zinc de son minerai (*calamine*) par la sublimation; — *Examen chimique d'un sel d'urine fort remarquable qui contient de l'acide de phosphore;* dans les *Mémoires de l'Académie de Berlin*, ann. 1746, p. 87-107. Ce sel n'est autre que le phosphate d'ammoniaque. L'auteur termine en faisant observer que « l'urine d'été, saison où les hommes mangent plus de végétaux, fournit toujours une plus grande quantité de ce sel que l'urine d'hiver. » Combien de sagacité ne fallait-il pas, il y a plus d'un siècle, pour faire de pareilles observations! — *Manière aisée de dissoudre l'argent et le mercure dans les acides des métaux;* dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences de Berlin*, ann. 1747, p. 49-57. Marggraf constate que les acides des végétaux, dont le plus puissant est le vinaigre distillé, dissolvent quelques métaux; mais que l'or, l'argent et le mercure résistent à l'action de ces dissolvants. Cependant il annonce que les oxydes d'argent et de mercure ne sont pas dans les mêmes conditions et déposent de beaux cristaux lorsqu'ils sont traités à chaud, par un agent dissolvant, vinaigre, jus de citron, vin du Rhin, etc.; — *Sur l'action des acides des végétaux sur l'étain et sur l'arsenic qui s'y trouve caché;* dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences de Berlin*, ann. 1747, p. 33-46. L'auteur s'attache, dans cet intéressant mémoire, à démontrer que l'étain est susceptible d'être attaqué par les acides végétaux et qu'il contient toujours une quantité appréciable d'arsenic. C'est à la présence de l'arsenic qu'il attribue la fragilité de l'étain. Il indique un procédé pour séparer l'étain de l'arsenic par un mélange de seize parties d'eau-forte (acide nitrique) contre une de sel ammoniaque; — *Moyen de faire de l'argent corné* (chlorure d'argent) *sans perte;* dans les *Mém. de l'Académie des Sciences de Berlin*, ann. 1749, p. 16-26. Ce procédé consiste à dissoudre l'argent corné par l'esprit de sel ammoniaque en ajoutant à cette solution six parties de mercure. On sépare le mercure par la distillation, et l'argent reste pur; — *Observations sur l'huile que l'on peut exprimer des fourmis, avec quelques essais sur l'acide des mêmes insectes;* dans les *Mémoires de l'Acad. des Sciences de Berlin*, ann. 1749, p. 38-46. La découverte de l'acide formique datait d'une époque reculée : déjà Jérôme Targus, Lungham, Hierne, J. Wray et d'autres observateurs avaient observé que les fourmis rougissaient les couleurs bleues végétales humides (fleurs de chicorée, de bourrache, etc.) avec lesquelles on les met en contact, et que ces insectes soumis à la distillation, seuls ou humectés d'eau, donnaient un esprit très-acide; mais Marggraf obtint le premier l'acide formique pur et une huile d'un brun rougeâtre, que, du reste, son ardeur rend impropre à aucun emploi; — *Sur la pierre de Bologne* (1) *et sur différentes pierres;* dans les *Mém. de l'Acad. des Sciences de Berlin*, ann. 1749, p. 56-71, et ann. 1750, p. 144-165. Dans ces deux dissertations l'auteur décrivit le premier la composition du gypse ou de la pierre à plâtre et jusqu'à un certain point celle du spath pesant. Il explique ensuite l'existence des couches de pierres séléniteuses ou spéculaires (sulfate de chaux) par les dépôts que forment les eaux saturées de chaux et de tartre vitriolé. « Le temps, dit-il, peut opérer des merveilles que nous ne pouvons obtenir dans nos laboratoires »; — *Expériences sur la régénération de l'alun;* dans les *Mém. de l'Acad. de Berlin*, ann. 1754, p. 31-41. Marggraf y démontre que l'alun est un composé d'acide vitriolique, d'argile et de potasse ou d'ammoniaque; — *Expériences faites sur la terre d'alun* (argile); dans les *Mém. de l'Acad. des Sciences de Berlin*, ann. 1754, p. 41-51. Ce mémoire a pour but de prouver que la terre d'alun n'est point une terre calcaire, comme le prétendait Stahl, et qu'elle est insoluble dans les acides. C'est dans ce mémoire que Marggraf déclare qu'en calcinant un mélange de sable, de terre d'alun, de stéatite (magnésie) et de sélénite, on obtient une masse blanche, compacte et faisant feu battue par l'acier. « Cette masse n'était, dit M. Hoefer, autre que la porcelaine »; — *Examen chimique de l'eau*, dans les *Mém. de l'Acad. des Sciences de Berlin*, ann. 1751, p. 131-158. C'est une analyse à la fois qualitative et quantitative des sels calcaires et alcalins contenus dans les eaux de puits, de sources, de rivières, etc. Il expose pourquoi les eaux dites *dures* ou séléniteuses sont impropres

(1) Pott avait déjà constaté l'existence du phosphore dans la plus grande partie des graminées.

(1) *Lapis solaris* (pierre solaire), découverte par Vincente Casciorolo de Bologne, vers 1550, et dans laquelle Scipione Bagatelli « semblait voir le soleil, symbole de l'or ». C'est simplement du sulfate de baryte, qui par la calcination se transforme en sulfure de baryum pyrophorique.

à la cuisson des légumes : « c'est qu'en cuisant un peu de terre se sépare toujours de ces eaux et va s'attacher à la surface de ces légumes, ce qui forme une espèce de pétrification » ; — *Sur l'eau distillée;* dans les *Mém. de l'Acad. de Berlin*, ann. 1756, p. 20-31. Marggraf voulut s'assurer si l'eau distillée peut former un dépôt. A cet effet il attacha un flacon d'eau aux ailes d'un moulin à vent durant huit jours : son expérience ne donna pas de résultat certain ; — *Sur la meilleure manière de séparer la substance alcaline du sel commun;* Paris, 1762, in-8°. C'est dans cette dissertation que se trouve exposée la découverte de la *soude*, qui est pour la première fois nettement distinguée de la potasse. Marggraf démontre que le sel commun est composé d'acide muriatique et d'un alcali particulier (muriatique) qu'il nomma *alcali fixe minéral.* Cette découverte est une des plus importantes du siècle dernier ; — *Expériences sur le lapis lazuli;* Paris, 1762, in-8°. L'auteur prouve que le lapis lazuli ne doit pas sa couleur bleue au cuivre, dont il ne contient d'ailleurs aucune trace ; — *Musc artificiel;* dans les *Mém. de l'Acad. de Berlin*, ann. 1759, p. 32. Marggraf découvrit, par hasard, qu'en traitant l'huile essentielle de succin (ambre jaune) par l'acide nitrique concentré on obtenait une résine jaune, qui a l'odeur du musc le plus fort. Marggraf trouva encore la présence du fer dans la lessive du sel alcalin calciné avec du sang (cyano-ferrure de potassium). Ce réactif lui donna du bleu dit *de Prusse*, non-seulement avec des eaux martiales, mais avec des macérations aqueuses de pierres urinaires, d'os de brebis et de crânes humains. Il prouva en outre que le platine augmente de poids et s'oxide à sa surface quand on le tient dans un feu violent de forge au contact de l'air.

Marggraf joignait l'originalité à la fécondité. Ses travaux sont aussi nombreux que remarquables tant sous le point de vue de l'intérêt scientifique que sous celui de l'utilité générale. Aux mémoires que nous venons d'analyser il faut ajouter ceux-ci : *Sur le spath fluor ; Sur le bois de cèdre; Sur la purification du camphre au moyen de la chaux ; Sur une laque rouge ; Sur un alliage de bismuth, d'étain et de plomb fusible dans l'eau bouillante ; Sur le manganèse ; Sur les fleurs et graines du tilleul*, dont il avait extrait une huile grasse; *Sur les calculs urinaires ; Sur la topaze saxonne; Sur la magnésie; Sur le pourpre d'or; Sur l'extraction du cuivre; Sur les mines de cobalt*, et d'autres dissertations d'un intérêt moins saillant. A. DE L.

Mémoires de l'Académie des Sciences de Berlin, ann. 1746 à 1781. — *Hist. de l'Académie des Sciences de Paris*, ann. 1782. — Ferd. Hoefer, *Histoire de la Chimie*, t. II, p. 414-428.

MARGON (*Guillaume* PLANTAVIT DE LA PAUSE, abbé DE), littérateur français, né vers 1685, dans le diocèse de Béziers, mort en 1760. Il appartenait à une famille noble et ancienne, dont une branche s'était convertie à la religion réformée. Arrivé de bonne heure à Paris, il se fit connaître par quelques écrits, où se révélait le funeste penchant de son esprit à la satire et à la méchanceté. Comme il prétendait à la fortune non moins qu'à la célébrité, il se rangea tout d'abord du côté des jésuites, et dirigea contre le jansénisme des attaques violentes. Le P. Tournemine le traita sévèrement dans le *Journal de Trévoux.* Aussitôt l'abbé de Margon, qui ne pouvait supporter la critique de ses ouvrages, se tourna contre ses alliés, et lança contre eux plusieurs pamphlets. Il ne s'en tint pas là : naturellement porté à exagérer le mal et à amoindrir le bien, il poursuivit de ses propos et de ses invectives des personnages influents, qui se vengèrent de lui en le faisant reléguer en 1743 aux îles de Lérins. Lorsque ces îles tombèrent aux mains des Autrichiens (1746), il fut transféré au château d'If, puis rendu à la liberté, à la condition de se retirer dans un monastère de bernardins. Il mourut dans un âge avancé, détesté de tous ceux qui l'avaient approché. « On le reconnaissait dès les premiers instants, dit un biographe, comme un homme caustique, frondeur, bouillant, faux, tracassier, et toujours prêt à brouiller les personnes les plus unies, si leur désunion pouvait l'amuser un moment. On rapporte qu'ayant reçu une gratification de trente mille livres, il imagina de la manger dans un souper singulier; il en fit la disposition, Pétrone à la main, et exécuta avec toute la régularité possible le repas de Trimalcion. On surmonta toutes les difficultés à force de dépenses. Le régent eut la curiosité d'aller surprendre les acteurs, et il avoua qu'il n'avait rien vu de si original. »

On a de l'abbé de Margon : *Lettre de M*** au sujet du livre intitulé :* De l'action de Dieu sur les créatures (par Laurent Boursier) ; Paris, 1714, in-12 ; selon lui, ce livre renfermerait le plan d'une vaste conspiration contre l'État et d'une ligue contre toutes les religions ; — *Le Jansénisme démasqué dans une réfutation complète du livre* De l'action de Dieu ; Paris, 1715, in-12 : il y prétend que les jansénistes ne sont autre chose que des spinosistes déguisés ; — *Réponse et lettres au P. Tournemine, où l'on trouvera une idée de la politique et des intrigues des jésuites;* Paris, 1716, in-12 ; la critique du P. Tournemine avait été insérée dans les *Mémoires de Trévoux*, sept. 1715 ; — *Lettres de Fitz-Moritz sur les affaires du temps, traduites de l'anglais par de Garnesay;* Rotterdam (Rouen et Paris), 1718, in-12. Cet ouvrage fut composé par l'abbé de Margon, qui suivit en cela les ordres du duc d'Orléans. On y suppose deux entretiens entre Fitz-Moritz et différentes personnes sur la succession à la couronne de France, au cas que Louis XV mourût. Tout l'avantage de la dispute est pour le régent; — *Première séance des états calotins, contenant l'oraison funèbre de Torsac;* Paris, 1724, in-4°;

parodie des usages de l'Académie Française. Le même auteur a publié aussi quelques brevets de la calotte, recueillis dans les *Mémoires pour servir à l'histoire de la Calotte;* Moropolis, 1739, 4 vol. in-16; — *Mémoires du duc de Villars*; La Haye, 1734, 3 vol. in-12; — *Mémoires du maréchal de Berwick;* Londres (Rouen), 1737, 1758, 2 vol. in-12; c'est une compilation sans intérêt, que les véritables *Mémoires*, publiés en 1778 par le duc de Fitz-James, ont fait oublier; — *Mémoires de Tourville, vice-amiral de France*; Amsterdam, 1742, 3 vol. in-12. P. L—Y.

Chaudon et Delandine, *Dict. universel*, XI. — Desessarts, *Les trois Siècles Litter.*

MARGUERIE (*Jean-Jacques* DE), mathématicien français, né le 12 avril 1742, à Mondeville, près Caen, mort en juillet 1779, en mer. Il fit ses études au collége de Caen, et y montra une telle aptitude pour les mathématiques qu'en peu de temps il fut en état de résoudre des problèmes très-difficiles. A Paris, où il vint fort jeune, il se lia avec le géomètre Fontaine, accepta un logement chez lui, et rédigea, avec ses conseils, plusieurs mémoires qui furent remarqués par l'Académie des Sciences. Lagrange avait conçu de lui une haute opinion, et lui écrivait en 1774 : « Je vois avec la plus grande satisfaction que vous avez hérité du génie de feu M. Fontaine, et je vous crois destiné à réparer la perte que les sciences ont faite par la mort prématurée de ce grand géomètre. » Sur la recommandation du comte de Roquefeuil, Marguerie obtint une pension de 600 livres et un brevet de garde de marine (1768). Après plusieurs campagnes de mer, qui n'interrompirent pas le cours de ses recherches, il assista au combat d'Ouessant (27 juillet 1778) et à celui de La Grenade (6 juillet 1779). Atteint mortellement d'un boulet dans cette dernière action, il ne survécut que quelques jours à sa blessure. Il venait d'être promu lieutenant de vaisseau. Marguerie avait été admis en 1770 à l'Académie royale de Marine. On a de lui : cinq *Mémoires* sur la résolution des équations, sur le système du monde, sur l'élimination des inconnues, sur une nouvelle théorie de la résistance des fluides, insérés dans le t. Ier du recueil de l'Académie de Marine; — *Éloge de Frézier*, directeur des fortifications de Bretagne; dans le *Nécrologe des hommes célèbres de France*, 1775; — plusieurs travaux scientifiques manuscrits, déposés à la bibliothèque du port de Brest. K.

Archives de la marine. — Mém. de l'Acad. de Marine.

MARGUERITE (Sainte), vierge martyrisée à Antioche, en 275. « Ses actes, dit Baillet, ont été si corrompus que l'Église romaine n'en a rien voulu insérer dans son bréviaire. » Cependant comme cette sainte jouit d'une grande réputation et qu'elle a fourni le sujet de nombreuses œuvres d'art, il n'est pas inutile de mentionner ce que la légende en rapporte. « Le gouverneur d'Antioche, Olibrius, l'ayant vue, en devint amoureux, et voulut en faire son épouse. La sainte lui répondit qu'elle n'aurait jamais d'autre époux que J.-C. Olibrius, furieux, la fit mettre en prison, après l'avoir fait déchirer à coups de fouet. Le démon lui apparut sous la forme d'un horrible dragon; mais Marguerite ayant fait un signe de croix, le monstre disparut à l'instant. La prison fut alors remplie d'une lumière céleste, et les plaies de la sainte furent entièrement guéries. Le cruel Olibrius, peu touché de ces miracles, la soumit à de nouvelles tortures, et finit par lui faire trancher la tête. » Métaphraste déclare que l'on n'a rien d'assuré sur le genre de sa mort. Ce qu'on relate de ses reliques et de ses ceintures n'a pas plus de fondement que les actes de sa vie. Son nom même varie souvent; les Orientaux l'appellent *Pélagie* ou *Marine:* les Occidentaux *Jemme* ou *Marguerite;* ce dernier nom n'apparaît qu'au onzième siècle. L'Église honore cette sainte le 20 juillet. A. L.

Siméon le Métaphraste, *Paradisus*, etc. — Baillet, *Vies des Saints*, 20 juillet. — Richard et Giraud, *Bibliothèque Sacrée.*

MARGUERITE *de Carinthie*, surnommée *Maultasche* ou Marguerite *à la grande bouche*, duchesse de Carinthie et comtesse du Tyrol, née vers 1316, morte le 10 février 1379. Elle était fille aînée de Henri, duc de Carinthie, et de sa seconde femme, Adelaïde de Brunswig-Grubenhagen. Malgré sa laideur extrême, elle fut mariée fort jeune (1331) au prince Jean-Henri de Bohême. Après la mort de son père (4 avril 1335), qui ne laissait pas d'enfants mâles, elle voulut se mettre en possession de son héritage; mais elle trouva un adversaire redoutable dans l'empereur Louis IV (ou V) de Bavière, qui, revendiquant sa suzeraineté, donna par lettres patentes du 2 mai 1336 le Tyrol et la Carinthie à Albert et à Otton, ducs d'Autriche et de Styrie. Marguerite et son époux prirent les armes pour soutenir leurs droits. Appuyés par Jean de Luxembourg, dit *le Chevalier*, roi de Bohême, par le duc Henri de Bavière, par les rois de Hongrie et de Pologne, ils réussirent assez facilement à faire la conquête du Tyrol; mais il n'en fut pas de même de la Carinthie : par le traité d'Ens (10 octobre 1336), ils durent céder la plus grande partie de cette province aux ducs d'Autriche et de Styrie. L'année suivante un nouveau prétendant vint disputer la Carinthie à Marguerite : c'était Jean, fils de Frédéric IV, burgrave de Nuremberg, et de Marguerite, fille d'Albert de Carinthie, et arrière-petit-fils, par sa mère, de Mainard IV, duc de Carinthie. Marguerite Maultasche évita la guerre au moyen d'une somme d'argent. En 1341 Marguerite, probablement conseillée par Louis V, chassa son mari de son lit et du Tyrol, sous prétexte d'impuissance, et se pourvut devant l'empereur pour obtenir un divorce. Ce souverain le prononça aussitôt, sans même consulter les autorités ecclésiastiques. Il

fit plus : il maria Marguerite Maultasche à son fils Louis, dit *l'ancien*, margrave de Brandebourg; le mariage se fit à Méranie, le 10 février 1342. L'empereur y ajouta le don de la Carinthie; mais Albert d'Autriche et ses neveux Frédéric et Léopold surent si bien la défendre que Marguerite n'y put rentrer. Cette princesse eut alors une consolation, qui lui fit gagner complétement son procès contre son premier mari; elle accoucha d'un fils (Maynard V.).

Marguerite eut encore de nombreuses épreuves à subir. Un meunier, Hundeloff, se prétendant le dernier margrave de la famille ascanienne, vint, sous le nom de Valdemar, expulser Louis l'ancien de ses États. Une longue guerre s'en suivit; toute l'Allemagne y prit part. Louis troqua avec son frère, en 1354, son margraviat contesté, contre la haute Bavière, et mourut en 1362. Son fils Maynard V lui succéda paisiblement, mais il mourut bientôt (13 janvier 1363), après avoir bu, au retour d'une chasse, un verre d'eau froide que sa mère lui donna; des bruits d'empoisonnement se répandirent à cette occasion. Marguerite Maultasche, survivant à son époux et à son fils, reprit donc le gouvernement du Tyrol. Par son testament, elle laissa ses propriétés à sa bru Marguerite d'Autriche, et c'est ainsi que le Tyrol et la Carinthie furent joints définitivement aux propriétés de la maison d'Autriche.

A. d'E—P—C.

Fugger, *Spiegel der Ehren*. — Megiserus, *Chron. von Kärnthen*. — Sedler, *Universal-Lexikon*.

I. Marguerite souveraines.

MARGUERITE-THÉRÈSE D'ESPAGNE, impératrice d'Allemagne, née le 12 juillet 1651, morte le 11 mars 1673. Sœur du roi Charles II, elle était fille de Philippe IV, roi d'Espagne, et de Marie-Anne d'Autriche. En 1666 on la maria avec l'empereur Léopold Ier. Elle eut une fille, Marie-Antoinette, qui fut mariée à l'électeur de Bavière Maximilien-Emmanuel, et mourut en 1693, laissant un fils unique. Léopold, pour empêcher que sa fille ne portât dans une autre famille ses droits à la succession d'Espagne, l'avait forcée à les abandonner par renonciation. D'autre part, Marie-Thérèse, femme de Louis XIV et sœur aînée de Marguerite-Thérèse, ayant fait une semblable renonciation, Léopold revendiquait la succession espagnole, et comme seul descendant en ligne masculine de la maison d'Autriche, et comme petit-fils, par sa mère, du roi d'Espagne Philippe III. Mais ces combinaisons furent sans cesse dérangées, et le jeune prince de Bavière fut même reconnu par un traité héritier de la couronne d'Espagne. Sa mort (1699) laissa pendante la contestation entre les maisons d'Autriche et de Bourbon. Le nom de Marguerite joua dans ces débats un rôle important; à ce titre elle occupe une place considérable dans l'histoire de la succession d'Espagne. Il existe plusieurs portraits de cette princesse par Velasquez; le plus beau, où elle est représentée enfant, est à la galerie royale de Madrid.

K.

Rosseeuw Saint-Hilaire, *Histoire d'Espagne*.

MARGUERITE DE FRANCE, reine d'Angleterre, puis de Hongrie, née en 1158, morte en 1196, à Acre, en Palestine. Fille du roi Louis VII et de Constance de Castille, sa seconde femme, elle fut promise dès 1158, six mois après sa naissance, à Henri au Court Mantel, fils aîné de Henri II, qui l'emmena à la cour d'Angleterre. Le 2 novembre 1160, ce roi, mécontent du troisième mariage de Louis VII, avec Alix de Champagne, s'empressa d'unir ces deux enfants à Neubourg, au lieu d'attendre qu'ils fussent nubiles, et se fit aussitôt livrer par les templiers, à qui il avait été remis en garde, le Vexin normand, qui formait la dot de Marguerite. Cette union précipitée faillit allumer la guerre entre les deux puissants voisins. Louis VII, accusant les templiers d'avoir trahi sa confiance, les expulsa de son royaume, tandis que Henri les reçut avec honneur dans le sien. Des préparatifs furent faits de chaque côté; mais en 1161 on convint d'une trêve, qui, sans remédier à rien, laissa chaque chose dans l'état où elle se trouvait. En 1172 Marguerite fut couronnée à Winchester, par l'archevêque de Rouen, et reconnue reine, quoique son beau-père n'eût pas quitté le trône et y eût seulement associé son fils. Elle eut une destinée malheureuse. Pendant la révolte de son époux contre Henri II, elle tomba entre les mains de ce dernier, qui la tint assez longtemps dans une sorte de captivité. Après la mort d'Henri au Court Mantel (1183), elle obtint, à la place de son douaire, qui ne fut pas restitué, une pension en argent, et prit en 1185 une seconde alliance avec Bela III, roi de Hongrie. Devenue veuve en 1196, elle partit pour la Terre Sainte avec un grand nombre de chevaliers, et mourut à Acre, huit jours après son arrivée. Elle ne laissa pas d'enfants.

P. L.

Rigord, Roger de Hoveden, Guillaume le Breton, *Chroniques*. — Anselme (le P.), *Maison royale de France*, I.

MARGUERITE DE FRANCE, reine d'Angleterre, morte en 1317. Elle était fille de Philippe III et de Marie de Brabant, sa seconde femme. Son mariage, négocié par Amédée V, comte de Savoie, mit fin aux longues guerres qui avaient désolé la France; il amena le traité de Montreuil sur mer (1199), qui restitua à la France la plus grande partie des provinces que les Plantagenets avaient possédé dans le midi. Cette princesse, conduite en Angleterre par Robert, duc de Bourgogne, épousa, le 12 septembre 1299, Édouard Ier à Cantorbéry. En 1308 elle se rendit à Boulogne pour y recevoir sa nièce Isabelle, promise au prince de Galles, qui venait de succéder à son père, et dont le mariage fut alors célébré dans cette ville.

P. L.

Anselme, *Maison royale de France*, I.

MARGUERITE (Sainte), reine d'Écosse, née en 1046, morte le 16 novembre 1093. Petite-nièce d'Édouard le Confesseur, roi d'Angleterre, et fille d'Édouard, qui fut chassé par Canut et mourut en exil en Hongrie, elle fut ramenée dans son pays avec son frère Edgard et sa sœur Christine. L'invasion de Guillaumme le Conquérant l'ayant obligée de nouveau à chercher son salut dans la fuite, elle se rendit en Écosse, et fut bien accueillie par Malcolm III, qui l'épousa, en 1070. Elle ne se servit de l'ascendant qu'elle eut sur son époux que pour faire fleurir la justice et la religion; elle contribua à la fondation des évêchés de Murray et de Cathness et à la publication des lois somptuaires. Le roi d'Écosse ayant été tué, en 1093, avec son fils Édouard, au siége du château d'Alnwich, dans le Northumberland, elle fut tellement affligée de cette perte qu'elle mourut de douleur, dans la même année. Marguerite a été canonisée en 1251, par le pape Innocent IV. On célèbre sa fête le 10 juin. P. L.

Thierry, *Vie de sainte Marguerite;* dans les Bollandistes. — Ælred (Saint), *Vita sanctæ Margaritæ.* — Baillet, *Vies des Saints.* — Richard et Giraud, *Biblioth. Sacree.*

MARGUERITE D'AUTRICHE, reine d'Espagne, née le 25 décembre 1584, morte le 13 octobre 1611. Fille de l'archiduc Charles d'Autriche et de Marie de Bavière, elle épousa le fils de Philippe II, roi d'Espagne, qui monta en 1598 sur le trône sous le nom de Philippe III. La cérémonie des épousailles fut faite à Ferrare, par le pape Clément VIII. Cette princesse vécut complétement à l'écart des affaires publiques, s'adonna aux œuvres de piété et fonda plusieurs établissements religieux. Elle eut, entre autres enfants, Anne d'Autriche, reine de France, et Philippe IV, roi d'Espagne. P. L.

Hilarion de Coste, *Éloges des Dames illustres*, II, 239.

MARGUERITE DE PROVENCE, reine de France, née en 1221, morte le 21 décembre 1295, près Paris. Fille aînée de Raymond-Bérenger IV, comte de Provence, et de Béatrix de Savoie, elle fut mariée, le 27 mai 1234, à Louis IX. Ses trois sœurs portèrent aussi la couronne : Éléonore épousa Henri III, roi d'Angleterre; Sancie, Robert de Cornouailles, qui fut élu roi des Romains; et Béatrix, Charles d'Anjou, roi de Naples et de Sicile. Blanche de Castille avait fait demander pour son fils la main de Marguerite, qui n'était encore qu'une enfant, mais qui, au dire des chroniqueurs, promettait « d'être belle de visage, plus belle de foi, et élevée dans les bonnes mœurs et la crainte du Seigneur ». Comme le comte de Provence n'avait point d'enfant mâle, peut-être la régente, en préparant ce mariage, avait-elle pour la couronne de France des projets d'agrandissement. Les jeunes époux étant parents au quatrième degré, le pape Grégoire IX leur accorda une dispense en date du 2 janvier 1234. Gonthier, archevêque de Sens, et Jean, comte de Nesle, allèrent chercher en Provence la jeune fiancée, et la ramenèrent à Sens, où fut célébré le mariage, qui toutefois ne fut consommé que quelques années après. Par le contrat, qui fut signé le même jour, la dot de dix mille marcs promise à Marguerite fut assurée sur la ville du Mans. Le jeune roi prit alors pour devise une bague entrelacée d'une guirlande de *lis* et de *marguerites*, par allusion à son nom et à celui de sa fiancée, et surmontée d'un saphir où autour de l'image d'un crucifix avaient été gravés ces mots : « Hors cet anel pourrions trouver amour. »

Élevée à la cour la plus polie et la plus lettrée de l'Europe, Marguerite se montra par ses vertus la digne épouse du saint roi auquel elle était unie. Ce n'est pas qu'elle n'eût en partage autant d'esprit que de grandeur d'âme; elle était « loyale et fine, » dit un ancien auteur; mais elle ne manifesta guère d'autre ambition que celle de mériter l'estime et la tendresse de Louis par un entier dévouement à ses volontés. Cette union eût été des plus heureuses sans l'étrange jalousie de la reine mère. Marguerite, dont la douceur et la timidité cachaient une âme courageuse, eut beaucoup à souffrir du caractère impérieux de Blanche de Castille, qui tant qu'elle vécut gouverna le royaume et la famille royale. Joinville raconte à ce sujet plusieurs anecdotes. « La reine Blanche, dit-il, ne vouloit souffrir à son pouvoir que son fils fust en la compagnie de sa femme, sinon le soir quand il alloit coucher avec elle. Les hostels où il plaisoit mieux au roi et à la reine à demeurer, c'estoit à Pontoise, pour ce que la chambre du roi estoit dessus et la chambre de la reine dessous; et avoient ainsi accordé leur besogne qu'ils tenoient leur parlement en un escalier à vis, qui descendoit de l'une chambre en l'autre. Et avoient ordonné que quand les huissiers voyoient venir la reine Blanche en la chambre du roi son fils, ils battoient les portes de leurs verges, et le roi s'en venoit courant en sa chambre, pour que sa mère l'y trouvast. Une fois estoit le roi auprès de la reine sa femme, et estoit en trop grand péril de mort pour ce qu'elle estoit blessée d'un enfant qu'elle avoit eu. Là vint la reine Blanche, et prit son fils par la main, et lui dit : Venez-vous-en, vous ne faites rien ici. Quand la reine Marguerite vit que la mère emmenoit le roi, elle s'écria : Hélas! vous ne me laisserez voir mon seigneur ni morte ni vive! »

Moins politique et plus pieuse que la reine mère, Marguerite ne vit pas avec autant de terreur que celle-ci le départ de Louis IX pour la croisade, où elle eut même le courage de le suivre (1248). Pendant l'expédition de Mansourah, elle resta à Damiette avec les comtesses de Poitiers et d'Anjou. Lorsqu'elle apprit que le roi venait d'être fait prisonnier, elle était enceinte; craignant plus que la mort de tomber entre les mains des Sarrasins, elle s'agenouilla devant un vieux chevalier, et lui adressa cette héroïque prière : « Je vous demande par la foi que vous m'avez

baillée que si les Sarrasins prennent cette ville, vous me coupiez la tête avant qu'ils me prennent. » La réponse du chevalier n'est pas moins belle dans sa simplicité : « Soyez certaine que je le ferai volontiers, car je l'avois bien pensé que je vous occirois avant qu'ils vous eussent prise. » Le fils que trois jours après la reine mit au monde reçut le surnom de Tristan, à cause des tristes circonstances dans lesquelles il était né. A peine était-elle délivrée qu'elle apprit que la garnison, composée de Pisans et de Génois, voulait rendre la ville aux infidèles; elle fit venir autour de son lit les principaux officiers, et, relevant leur courage, les fit renoncer à une résolution qui devait amener la ruine des croisés. Elle n'obtint d'eux, il est vrai, cette concession qu'en les prenant à la solde du roi et en leur distribuant des vivres à ses frais.

Damiette étant devenue partie de la rançon de Louis IX, la reine s'embarqua sur les galères (6 mai 1250), et se rendit à Saint-Jean-d'Acre. Malgré les souffrances qu'elle avait éprouvées, elle montra une constance égale à celle de Louis en partageant avec lui les fatigues d'un séjour de quatre années en Syrie. Ce fut en février 1254 que lui parvint la nouvelle de la mort de sa belle-mère. On pense bien qu'elle en fut médiocrement affligée. « Madame Marie de Vertus, rapporte Joinville, me vint dire que la reine menoit moult grand deuil, et me pria que j'allasse vers elle pour la reconforter. Et quand je vins là, je trouvai qu'elle pleuroit, et je lui dis que vrai dit celui qui dit que l'on ne doit femme croire ; car c'estoit la femme que plus vous haïssiez, et vous en menez tel deuil. Et elle me dit que ce n'estoit pas pour elle qu'elle pleuroit, mais pour le mesaise que le roi avoit du deuil qu'il menoit, et pour sa fille, qui estoit demeurée en la garde des hommes. » Le 24 avril suivant, Louis mit à la voile pour retourner dans son royaume. Durant la traversée, qui fut longue et pénible, Marguerite ne perdit pas courage; elle avait de tels scrupules en matière d'obéissance conjugale qu'appréhendant de rien faire, même un vœu, sans la permission de son mari, elle se contenta, dans un moment de danger, de promettre à saint Nicolas une nef d'argent du poids de cinq marcs et qu'elle pria Joinville de lui servir de caution auprès du saint. Après la mort de Blanche de Castille, Marguerite devint le conseil secret de Louis IX, et elle eut assez d'influence sur son esprit pour l'empêcher, en 1255, d'abdiquer la couronne et de revêtir l'habit des dominicains. Pourtant elle ne prit jamais aucune part ostensible au gouvernement. Sévère dans ses mœurs et vivant sur le trône avec la même austérité qu'elle eût pu le faire dans un cloître, elle était sans cesse occupée de pratiques de dévotion (1).

Lorsque Louis IX partit pour Tunis, elle ne l'accompagna point comme la première fois et ne fut revêtue d'aucune fonction publique.

Après la mort du roi (1270), Marguerite se retira dans une résidence qu'elle avait fait élever dans le faubourg Saint-Marcel, qui se trouvait à cette époque hors des murs de Paris. Toutefois elle ne se condamna pas à une retraite absolue; on la voyait souvent à la cour, où elle était toujours accueillie avec respect. Mais, comme autrefois, elle n'y tint qu'une place secondaire, et son crédit était nul, même auprès de ses fils. Les actes de piété et les fondations d'établissements religieux n'occupèrent pas exclusivement son long veuvage. Très-attachée à ses intérêts, elle manifesta une certaine âpreté dans ses prétentions sur la Provence, dont s'était emparé Charles d'Anjou, au nom de sa femme Béatrix. Malgré toute la déférence qu'elle avait pour saint Louis, qui avait consenti à cette prise de possession, elle ne renonça jamais à obtenir satisfaction de ses droits. Dans ce but, elle exigea en secret de son fils Philippe le serment qu'à la mort de Louis IX, et jusqu'à ce qu'il eût atteint l'âge de trente ans, il ne se conduirait que par les avis de sa mère et qu'il n'embrasserait point contre elle les intérêts de Charles d'Anjou. Il fallut une bulle du pape Urbain IV pour relever le prince royal de ce serment. Profitant des circonstances critiques où se trouvait en 1278 Charles d'Anjou en Italie, elle réclama, d'accord avec sa sœur Éléonore, le partage de la Provence, et sollicita l'appui d'Édouard Ier, roi d'Angleterre, et de Rodolphe, roi des Romains. Dans les longues contestations où elle s'engagea, elle fut abandonnée de tous ceux à qui elle s'adressa, même du pape. Après avoir épuisé les voies légales, elle résolut en 1281 de recourir aux armes, et convoqua à Mâcon une assemblée des barons qui lui avaient montré le plus d'attachement; ils lui promirent tous de l'aider « de corps, d'avoir et de terre ». Cette levée de boucliers n'eut pas lieu, grâce à la médiation du pape Martin IV, qui prolongea autant que possible les négociations et décida en 1284 que la Provence demeurerait à Charles d'Anjou « sauf à la reine Marguerite à faire apparoir de son droit à l'empereur et à continuer sa poursuite, si elle avisoit bon être ».

Quand Philippe le Bel monta sur le trône, Marguerite se retira tout à fait de la cour, et passa les dernières années de sa vie avec sa fille Blanche, veuve du prince de Castille, au couvent des religieuses cordelières, qu'elle avait fondé. « Quoi-

(1) « Lorsque l'on assistoit à la messe, il étoit d'usage d'aller à l'offrande, et ceux qui y alloient se donnoient le baiser de paix. La reine, qui y alloit sans les distinctions qui pouvoient l'accompagner, et comme mêlée dans la foule, se trouva un jour à côté d'une femme qu'elle baisa, suivant l'usage, et il fut reconnu que cette femme, dont les habits annonçoient un rang distingué, n'étoit qu'une femme publique. Ce fut pour éviter une pareille erreur et en garantir non-seulement la reine, mais aussi toutes les honnêtes femmes qui y étoient exposées, que saint Louis fit le règlement qui défendoit l'or et l'argent aux femmes débauchées. » (Dreux du Radier, *Mém. histor. sur les Reines et Régentes de France*, III, 21.)

qu'elle prît peu de part aux affaires publiques, dit Sismondi, sa longue vie avait beaucoup contribué à entretenir entre les deux familles royales de France et d'Angleterre des habitudes de parenté et d'affection, plus respectées que ces liens ne le sont généralement entre les princes. » P. L—Y.

Joinville, *Mémoires* (édit. 1859). — Guillaume de Nangis, *Vie de saint Louis*. — Filleau de La Chaise, *Vie de saint Louis*. — Mathieu Paris, *Historia Angliæ*. — *Chronique de Saint-Denis*. — Rymer, *Acta publica*. — Hénault, *Abrégé chronologique*. — Gaufridi, *Hist. de Provence*. — Dreux du Radier, *Mémoires hist. sur les Reines et Régentes de France*, III. — Leroux de Lincy, *Les Femmes de l'ancienne France*. — Sismondi, *Hist. des Français*, VII, VIII.

MARGUERITE D'ÉCOSSE, dauphine de France, fille de Jacques Ier, née en 1424, morte à Châlons, en 1445. Fiancée à l'âge de trois ans au dauphin de France depuis Louis XI, qui n'en avait que cinq, elle fut amenée de bonne heure à la cour de France, où devait se faire son éducation. Elle avait alors douze ans à peine; mais on obtint une dispense, et le mariage fut célébré à Tours, le 24 juin 1436, en dépit du roi d'Angleterre, qui avait vainement essayé de s'y opposer. En grandissant, Marguerite se montra de plus en plus aimable, douce, agréable à tous. Le roi et la reine l'aimaient tendrement; mais le dauphin n'avait pour elle qu'indifférence et froideur. Elle passait les jours et les nuits à faire des lais, des ballades, et toutes sortes de poésies; dans l'espoir d'être mieux accueillie en France, elle avait étudié dès sa jeunesse la langue et la littérature de sa patrie d'adoption, et l'anecdote suivante que nous a transmise Jean Bouchet, chroniqueur angevin, montre quel était son enthousiasme pour la poésie : « Elle aymoit fort, dit le chroniqueur, les orateurs de la langue vulgaire, et entre autres maistre Alain Chartier, qui est le père d'éloquence françoise : un jour ainsi qu'elle passoit une salle où le dit maistre Alain s'estoit endormi sur un banc, comme il dormoit le fut baiser, devant toute la compagnie; dont celuy qui la menoit fut envieux, et luy dit : « Madame, je suis esbahy comme avés baisé cet homme, qui est si laid ! » car à la vérité il n'avoit pas beau visage. Et elle fit response : « Je n'ay pas baisé l'homme, mais la précieuse bouche de laquelle sont sortis tant de bons mots et de vertueuses paroles. » Un gentilhomme de la cour, Jamet du Tillet, étant entré par hasard un soir dans la chambre de la dauphine, la trouva assise sur son lit, entourée de ses dames, et devisant avec elles sans lumière, comme c'était assez sa coutume. Or, ce soir-là le sire d'Estouteville se trouvait dans la chambre de la dauphine; il n'en fallut pas davantage pour éveiller les soupçons de Jamet du Tillet, qui ne put s'empêcher de dire au maître d'hôtel que c'était *grande paillardise* à lui et aux autres officiers de laisser ainsi la chambre d'une grande dame sans torches allumées à une pareille heure de la nuit, et se mit à tenir sur Marguerite les propos les plus déshonorants. Il finit par animer contre elle le dauphin, son mari, qui, dit-on, la traita assez rudement. Quoi qu'il en soit, la jeune dauphine sembla dès lors en proie à un profond chagrin, et bientôt, atteinte d'une pleurésie, l'agitation de son esprit rendit mortelle une maladie qu'en tout autre temps on eût facilement guérie. Dans son délire, la triste jeune femme révéla, s'en sans douter, la cause de son mal. « Ah ! Jamet, Jamet, l'entendit-on dire plusieurs fois, vous en êtes venu à votre intention; si je meurs, c'est par vous, et par les bonnes paroles que vous avez dites de moi sans cause ni raison. » D'autres fois, elle se frappait la poitrine en disant : « Sur mon Dieu, sur mon baptême, je n'ai pas mérité cela; jamais je n'eus un tort envers monseigneur le dauphin. » Elle expira à l'âge de vingt-et-un ans, après douze ans de mariage. Jamet prétendit qu'elle mangeait du fruit vert et buvait du vinaigre pour n'avoir point d'enfants. Les dernières paroles de Marguerite étaient si publiques à la cour que le roi ordonna contre Jamet une enquête, qui ne put rien établir de précis. Néanmoins il y a tout lieu de croire que la douleur que firent éprouver à Marguerite les médisances de Jamet et les soupçons du dauphin hâtèrent de beaucoup sa mort. Ses dernières paroles, qui expliquent suffisamment l'état de son âme, furent : « Fi de la vie, qu'on ne m'en parle plus ! » [LE BAS, *Dictionnaire encyclopédique de la France*, avec additions.]

Sismondi, *Histoire des Français*. — Le Roux de Lincy, *Les Femmes célèbres de l'ancienne France*. — De Barante, *Histoire des Ducs de Bourgogne*. — Jean Bouchet, *Annales d'Aquitaine*; Poitiers, 1644, in-4°. — Dreux du Radier, *Mémoires sur les Reines et Régentes*, t. III. Duclos, *Histoire de Louis XI*, t. IV. — *Informations faites sur la mort de la Dauphine : Pièces de l'Histoire de Louis XI*.

MARGUERITE DE BOURGOGNE, reine de Navarre, morte en avril 1315, était fille de Robert II, duc de Bourgogne, et d'Agnès, cinquième fille de saint Louis. Très-jeune encore, elle fut fiancée à Louis, fils aîné de Philippe IV, en 1299 et mariée en 1305. Elle était belle, spirituelle, aimant le plaisir. Philippe et Charles, les deux frères de Louis, avaient épousé, en 1306, Jeanne et Blanche, filles d'Othon IV, comte palatin de Bourgogne. A côté des sombres légistes conseillers du roi, les trois princes et les jeunes princesses formaient une cour brillante, aimant le luxe et les fêtes, malgré les édits somptuaires de Philippe le Bel; et les intrigues, la corruption de cette époque ne sont que trop révélées par les nombreux procès de péculat, de magie, d'adultère. Le diable, disait-on, avait livré à un moine les trois belles-filles du roi; au printemps de 1314, elles furent dénoncées et arrêtées. Marguerite et Blanche furent enfermées au château des Andelis; Jeanne au château de Dourdan. Elles étaient accusées d'adultère; deux gentilshommes normands, attachés au service des princesses, Philippe et Gauthier d'Aulnay, étaient les amants de Marguerite et de Blanche. Le roi les fit également arrêter et ne leur permit pas de défendre leur innocence par le gage de

taille; ils avouèrent dans les tortures qu'ils aient péché maintes fois, même pendant les ıs saints jours, et ils furent condamnés mme coupables de lèse-majesté. Leur supplice t horrible. Conduits à Pontoise, sur la place ı Martroy, ils furent mutilés, écorchés vifs et capités après de longues tortures, le vendredi rès le dimanche de la Quasimodo (1) (avril 14). Un frère prêcheur, accusé d'avoir donné s philtres amoureux aux princesses, fut livré a justice ecclésiastique; un huissier du palais, ut-être complice de ces désordres, puis beau-up de gens, nobles et roturiers, hommes et nmes, soupçonnés d'avoir favorisé ou connu le ime, sans le révéler, furent torturés, cousus ns des sacs, jetés à la rivière, ou mis secrè-ment à mort. La stupeur était universelle; était-ce pas la vengeance de Dieu? Jacques de olai, sur son bûcher, ne venait-il de maudire lennellement son bourreau, Philippe, et toute race? Jeanne de Bourgogne, traduite devant parlement où assistaient les comtes de Poi-rs et d'Évreux, fut déclarée innocente; peut-re n'était-elle pas coupable? Peut-être crai-ait-on de rendre le comté de Bourgogne, 'elle avait apporté en dot à Philippe?

Marguerite et Blanche gémissaient dans les pri-ns basses et humides du château des Andelis, arguerite surtout, qui souffrait beaucoup du oid, pendant l'hiver de 1314. Au commencement ı nouveau règne, en 1315, elles furent trans-rées au Château-Gaillard; Louis X, qui voulait remarier, ordonna la mort de Marguerite; elle t étouffée entre deux matelas, ou, suivant une tre tradition, étranglée, soit avec ses che-ux, soit avec une serviette. Son corps fut humé dans l'église des Cordeliers de Vernon vril 1315). Louis put alors épouser Clé-ence de Hongrie. Sa belle-sœur Blanche resta isonnière au Château-Gaillard, et fut accusée continuer ses anciens débordements, tan-s qu'elle était probablement la victime des us odieux traitements. A l'avénement de Char-s IV, son mari, elle fut interrogée par l'é-que de Paris; la comtesse Mahaut, sa mère, ur la sauver, déclara faussement qu'elle avait é la marraine du roi; et le pape, sous prétexte alliance et de parenté, prononça la cassation ı mariage. Transférée au château de Gravrai ı Normandie, elle prit ensuite le voile à l'ab-ye de Maubuisson, où elle mourut, en 1328.

Ces sinistres événements ont sans doute donné issance à la lugubre légende de la Tour de esle, et de cette reine de France qui y atti-it les jeunes gens, et les faisait ensuite préci-ter dans la Seine (Brantôme, *Dames galantes*); ais la tradition appliquait ces tristes souve-rs, soit à Jeanne, femme de Philippe IV, soit à Marguerite, soit à Blanche, sans qu'aucun auteur contemporain ait fait la moindre allusion à ce qu'elle raconte; il en est de même du récit de Robert Gaguin, qui rapporte que Jean Buridan (*voy.* ce nom), le savant docteur nominaliste, avait échappé dans sa jeunesse à ce péril; les dates semblent s'opposer à tout rapprochement entre Buridan et les princesses.

1) Apud Pontizaram, die Veneris post Quasimodo, con-ısi sunt hoc scelus, et in communi platea Martrei, cæsis pitibus ad commune patibulum tracti. (*Cont.* Guill. de ıngis.)

Marguerite de Bourgogne avait eu de son mariage avec Louis, roi de Navarre, une fille, Jeanne, née en 1312, qui fut exclue du trône, en vertu de la fameuse loi salique, épousa, en 1317, Philippe d'Évreux, devint reine de Navarre en 1328, fut mère de Charles le Mauvais, et mourut le 8 octobre 1349, à Conflans, près Paris; elle fut inhumée à Saint-Denis.

L. GRÉGOIRE.

Continuateur de Guillaume de Nangis, édit. de Géraud. — *Chronique métrique* de Godefroy de Paris. — Bayle, art. BURIDAN. — Le Roux de Lincy, *Les Femmes célèbres de l'ancienne France*, 1848.

MARGUERITE D'ANGOULÊME, duchesse d'Alençon, reine de Navarre, sœur de François Ier, fille de Charles d'Orléans, comte d'Angoulême, et de Louise de Savoie, naquit à Angoulême, le 11 avril 1492, et mourut à Odos en Bigorre, le 21 décembre 1549. Elle était âgée de moins de quatre ans lorsqu'elle perdit son père, le 1er janvier 1496. Elle reçut près de sa mère une forte et sévère éducation. A la connaissance familière de l'espagnol, de l'italien, du latin, elle joignit plus tard un peu de grec et d'hébreu. Brantôme l'appelle avec raison « une princesse de très-grand esprit et fort habile tant de son naturel que de son acquisitif ». Cet acquisitif, qui s'accrut sans cesse, ne porta aucune atteinte à l'aimable vivacité de son esprit. Mais c'est encore moins l'esprit que l'on admire en elle que l'excellence du cœur, la largeur de l'intelligence, la générosité du caractère. A une époque de corruption tout à la fois grossière et raffinée, au milieu de préjugés étroits et de passions féroces elle resta constamment honnête et humaine. A l'âge de douze ans elle parut à la cour à côté de son frère, plus jeune de deux ans et héritier de la couronne de France. Sa naissance presque royale, sa beauté, son mérite la destinaient aux plus hautes alliances. Henri VII, roi d'Angleterre, la demanda pour un de ses fils. Il fut aussi question de la marier à Charles d'Autriche (depuis Charles Quint). Des considérations politiques firent échouer ces deux projets, et Louis XII, pour des convenances de famille, lui fit épouser Charles III, duc d'Alençon, peu digne d'elle, et qu'elle n'aimait pas. Le mariage se célébra à Blois, le 1er décembre 1509. Son frère succéda à Louis XI, le 1er janvier 1515. Dès lors elle fut qualifiée de madame Marguerite de France, ou de Valois, ou d'Angoulême, titres auxquels elle ajouta celui de duchesse de Berry, que son frère lui donna en 1517. Dans cette première partie, si brillante, du règne de François, elle vécut le plus souvent auprès de son frère, qu'elle aimait avec une tendresse

qui allait jusqu'au culte. Si l'on en croit Brantôme, historien un peu léger, le roi la consultait dans toutes les affaires importantes. « Son discours, dit-il, étoit tel, que les ambassadeurs qui parloient à elle en estoient grandement ravis, et en faisoient de grands rapports à ceux de leur nation, à leur retour, dont sur ce elle en soulageoit le roy son frère, car ils l'alloient toujours trouver, après avoir fait leur principale ambassade; et bien souvent, lorsqu'il avoit de grandes affaires, les remettoit à elle, en attendant sa définition et totale résolution. Elle les sçavoit fort bien entretenir et contenter de beaux discours, comme elle y estoit fort opulente et fort habile à tirer les vers du nez d'eulx : d'ond le roi disoit souvent qu'elle lui assistoit bien et le deschargeoit beaucoup par l'industrie de son gentil esprit et par doulceur. » Elle usait surtout de son crédit pour protéger les poëtes (*voy.* Marot) et les savants qui aimoient « les bonnes lettres et le Christ ». Chrétienne convaincue et même fervente, elle éprouvait un profond dégoût pour la superstition du moyen âge et pour les moines qui exploitaient la crédulité populaire. Aussi elle accueillit avec une curiosité pleine de sympathie ces idées de réforme dont Érasme et Lefèvre d'Étaples s'étaient faits les promoteurs avant les bruyantes prédications de Luther. Le roi, placé sous l'influence de sa sœur, et curieux lui-même de toute belle culture intellectuelle, ne se montra pas hostile à ce mouvement. Lorsque l'explosion de la réforme à Wittemberg eut donné l'éveil à la Sorbonne et au parlement, il protégea encore Lefèvre d'Étaples. On put croire un moment que le parti novateur allait entraîner le roi de France. Marguerite, pleine d'espoir, écrivait à Briçonnet, évêque de Meaux, son directeur de conscience : « Le roi et Madame (Louise de Savoie) sont plus que jamais affectionnés à la réformation de l'Église et délibérés de donner à connoître que la vérité de Dieu n'est point hérésie » (décembre 1521). (1) François I[er] n'avait point conçu une telle entreprise, qui d'ailleurs aurait été au-dessus de ses forces. Engagé bientôt après dans une lutte contre Charles Quint, il dut ménager le clergé. Enfin le désastre de Pavie acheva d'enlever aux protestants leur chance de succès auprès de la cour de France.

Tandis que François I[er] prisonnier recevait de sa sœur le livre chéri des réformés, les *Épîtres* de saint Paul, Louise de Savoie achetait l'alliance du pape en organisant la persécution contre les hérétiques. Les premiers bûchers s'allumèrent en

(1) On conserve à la Bibliothèque impériale (n° 337) la correspondance manuscrite de Briçonnet et de Marguerite. Les auteurs de *La France Protestante* prétendent que c'est « un des plus étranges monuments des aberrations où tombe l'esprit humain quand il veut se soustraire à l'empire de la raison. » Ils ajoutent « que tout ce que le mysticisme a jamais imaginé de plus absurde s'y trouve exposé dans le style le plus alambiqué ». Ils citent deux échantillons en effet fort bizarres, l'un de Briçonnet, l'autre de Marguerite; mais toute la correspondance n'est pas sur ce ton.

août 1525. Marot et Louis Berquin furent ar rêtés. Marguerite n'assista point à cette cruell répression. Veuve depuis quelques mois du du d'Alençon, un des fuyards de Pavie, lorsqu'ell fut désignée pour aller trouver son frère en Espagne (août 1525) et travailler à sa dé livrance, elle partit aussitôt tout à son dévoue ment pour son frère, qu'elle considérait comm « celui seul que Dieu lui a laissé en ce monde père, frère et mari ». Elle lui écrivait : « Qu que ce puisse être, jusques à mettre au ver la cendre de mes os pour vous faire service rien ne me sera ni étrange, ni difficile, ni pé nible, mais consolation, repos et honneur » (1) Marguerite s'embarqua à Aigues-Mortes, des cendit à Barcelone et arriva à Madrid, où s présence ranima le courage de son frère. « Fran çois I[er], d'après Brantôme, disait souvent qu sans elle il estoit mort, dont il lui avoit cest obligation qu'il reconnoistroit à jamais et l'e aimeroit. » Elle réussit moins auprès de Charle Quint, qui la traita avec prévenance, mais san rien rabattre de ses prétentions. Ces négocia tions inutiles se poursuivirent à Tolède pendan tout le mois d'octobre. Enfin, François, impatient fit repartir sa sœur au mois de novembre (2) Après la mise en liberté du roi, en 1526, Mar guerite usa de son influence sur lui pour arrête la persécution des protestants. Elle épousa, a mois de janvier 1527, Henri d'Albret, roi d Navarre, mais roi presque sans États. Il sembl que ce mariage avec un prince beaucoup plu jeune qu'elle fut encore un sacrifice à la politiqu de son frère. Dès lors elle résida moins cons tamment à la cour, et son intervention en faveu des réformés en fut moins efficace. Elle ne pu empêcher que le parlement fît brûler Berqui (17 avril 1529). « Les moines l'attaquaient elle même en chaire et partout. L'un disait que l sœur du roi était hérétique, mais que mon

(1) Les lettres de Marguerite contiennent des expres sions passionnées, qui ont donné lieu à une triste sup position. M. Michelet (*Réforme*, p. 175) est allé jus qu'à prétendre que Marguerite avait eu à repousse une tentative incestueuse de la part de son frère. M. Hen ri-Martin écrit avec un peu plus de réserve. « Il est im possible de ne pas dire un mot ici du triste mystère qui jeté de grandes ombres sur la mémoire de Marguerit Élevée dans un milieu où tout surexcitait le cœur et l' magination sans régler l'âme, Marguerite n'avait reçu d sa mère que les exemples de la passion sans frein. Ell s'était laissé envahir, de très-bonne heure et à son insu par un sentiment étrange et funeste. Elle avait aimé so jeune frère avec une tendresse si exclusive, si ardente qu'elle avait cessé de l'aimer comme un frère; fatal passion qui fut le secret de son indifférence non-seulemen pour un mari peu digne d'amour ou même d'estime, ma pour les hommages des plus brillants cavaliers de la cou et qui, dans cette âme naturellement honnête autan que tendre, resta un malheur et ne devint pas un crim Il ne tint pas à François I[er] à un certain moment d l'hiver de 1521 à 1522.... S'il y eut, du frère ou de la sœu un coupable d'intention, ce ne fut certainement pas Mar guerite. » (*Histoire de France*, t. VIII, p. 83.)

(2) Marguerite n'emporta point, comme l'a dit Marti du Bellai, l'acte d'abdication de François I[er]; si le r avait eu l'idée de remettre cet acte à sa sœur, il y re nonça, et l'abdication ne fut qu'une velléité.

ieur de Montmorency, son grand ennemi, sau-
ait bien l'empêcher de faire apostasier le roi;
m autre, qu'il faudrait mettre la sœur du roi
n un sac et la jeter en Seine (1532). Margue-
ite répondit en employant le confesseur même
lu roi, Guillaume Petit ou Parvi, évêque de
senlis, à traduire en français les *Heures* allé-
gées de tout ce qu'on arguait de superstition et
n publiant un livre de poésies religieuses qu'elle
ivait composé, *Le Miroir de l'Ame pécheresse*,
où elle avait gardé un silence calculé sur le mé-
ite des œuvres, l'invocation des saints, le pur-
gatoire. Beda (syndic de la faculté de théologie)
it condamner le livre de Marguerite par la Sor-
bonne, et poussa le principal du collége de Na-
varre à faire jouer par ses écoliers une moralité
n drame allégorique où une femme quittait sa
quenouille pour un Évangile traduit en français
que lui présentait une furie. » (1) François Ier ne
pouvait tolérer un pareil scandale. Il envoya
Beda au mont Saint-Michel, où il mourut pri-
sonnier, en 1537. Le principal et les écoliers
lu collége de Navarre ne furent épargnés qu'à
a prière de Marguerite. Un fâcheux incident ren-
lit bientôt inutile la bonne volonté de cette prin-
cesse et du roi lui-même. Le 19 octobre 1534, on
ut affichés sur les murs de Paris de sanglants
placards contre la foi catholique. Cette provoca-
ion insensée souleva un terrible orage devant
equel Marguerite dut céder. « Le connétable de
Montmorency, en sa plus grande faveur, dit Bran-
tôme, discourant de ce faict, un jour avec le roy,
ne fit difficulté ni scrupule de lui dire que s'il
vouloit bien exterminer les hérétiques de son
royaume, il falloit commencer à sa cour et à ses
plus proches, lui nommant la reyne sa sœur, à
quoi le roi respondit : Ne parlons pas de celle-
là, elle m'aime trop; elle ne croira jamais que ce
que je croiray, et ne prendra jamais de religion
qui préjudicie à mon Estat. » En effet, Margue-
ite se montra dès lors plus réservée. Suivant
Théodore de Bèze, « elle commença de se por-
er tout autrement, se ployant aux idolastries,
non qu'elle approuvast telles superstitions en son
cueur, mais d'autant que Ruffi (Gérard Roussel,
confesseur de la reine de Navarre) et autres
semblables lui persuadoient que c'estoient choses
indifférentes ». Moins fervente pour la réforme,
Marguerite n'en fut pas moins généreuse pour les
éformateurs. Elle offrit aux plus compromis un
asile dans ses États de Béarn. Là encore elle eut
à vaincre des obstacles, dont le plus grave fut
a mauvaise humeur de son mari. Henri d'Albret,
pour ce motif de religion et peut-être pour
d'autres, « la traitoit très-mal, et eust encore fait
pis, sans le roy François, son frère, qui parla
bien à luy, le rudoya fort et le menaça pour ho-
norer sa femme et sa sœur, veu le rang qu'elle
enoit ». Un jour, averti qu'on faisait la prêche
dans la chambre de Marguerite, « il y entra,
résolu de chastier le ministre, et trouvant que
l'on l'avoit fait sauver, les ruines de sa colère
tombèrent sur sa femme, qui en reçut un souf-
flet, lui disant : Madame, vous en voulez trop
savoir! et en donna aussitôt advis au roy
François ». Marguerite ramena cependant son
mari à des sentiments moins rudes, et la petite
cour de Nérac continua d'être l'asile des religion-
naires. On y joua des pièces de la composition
de la reine, et dans lesquelles le papisme n'était
pas ménagé. Un des amusements favoris de
Marguerite dans cette dernière période de sa vie
fut la composition de *Nouvelles* dans le genre
de Boccace; elle les écrivait ou les dictait dans
sa litière, en voyage. Quand elle en eut rédigé un
certain nombre, elle songea à en former un re-
cueil comme le *Décaméron;* mais la mort l'em-
pêcha de terminer son œuvre, qui est restée à l'é-
tat d'*Heptaméron*, c'est-à-dire qui ne dépasse
pas sept journées. L'auteur suppose que plusieurs
personnes qui revenaient des bains de Caute-
rets furent arrêtées par une crue du Gave. En
attendant que l'on construise un pont, ce qui doit
prendre dix jours, la compagnie, tant d'hommes
que de femmes, cherche un moyen innocent de
se désennuyer. Il est convenu que chaque jour
on se réunira entre la messe et les vêpres, et
qu'on racontera à tour de rôle quelque histoire
vraie, capable d'inspirer de bons sentiments et
de faire faire de sages réflexions. « Et s'il vous
plaist, dit une des dames, que tous les jours,
depuis midy jusques à quatre heures, nous al-
lions dedans ce beau pré, le long de la rivière
du Gave, où les arbres sont si foeillez que le so-
leil ne sçauroit percer l'ombre ni eschauffer la
frescheur; là assiz à nos aises, dira chascun quel-
que histoire qu'il aura veue ou bien oy dire à
quelque homme digne de foy. Au bout de dix jours
aurons parachevé la centaine, et si Dieu faict que
nostre labeur soit trouvé digne des oeilz des sei-
gneurs et dames dessus nommez (François Ier, le
dauphin, la dauphine), nous leur en ferons présent
au retour de ce voiage, en lieu d'ymaiges ou de
patenostres, estant asseurée qu'ilz auront ce
présent ici plus agréable. » Les récits qui se font
dans cette société, qui représente la meilleure
compagnie du temps, ne sont pas toujours édi-
fiants quoiqu'ils aient la prétention d'être tou-
jours moraux. La grossièreté monacale, qui en
fait trop souvent les frais, y est peinte de cou-
leurs peu délicates. Les personnages de la cour
n'ont guère plus de retenue dans leurs paroles et
dans leurs actions; enfin, on y trouve quelques
passages dont il faut dire avec la plus sage de la
compagnie, dame Oisille, « le compte est ord et
salle ». Mais en général l'*Heptaméron* n'est ni
aussi licencieux ni aussi amusant qu'on l'a
dit. Littérairement il n'a pas grande valeur. Mar-
guerite avait peu d'imagination, comme on s'en
aperçoit à ses vers, dont elle a fait un grand
nombre et qui ne s'élèvent pas au-dessus du
médiocre. Sa prose vaut mieux : si elle n'est pas

(1) Henri Martin, *Histoire de France*, t. VIII, p. 181.

originale, elle ne manque pas d'agrément. Ces *Nouvelles*, qui se rapportaient souvent à des personnages contemporains, circulaient à la cour, et y entretenaient la réputation d'esprit de la reine de Navarre; elle-même y venait parfois, toujours bien accueillie de son frère. Leur amitié n'avait point souffert de diminution, du moins de la part de Marguerite. Cette princesse un peu plus âgée que son frère lui survécut de deux ans. Avant sa mort, au rapport de Florimond de Roemond, « elle reconnut sa faute et se retira du précipice où elle estoit quasi tombée, reprenant sa première piété et dévotion catholique, avec protestation jusqu'à sa mort qu'elle ne s'en estoit jamais séparée, et que ce qu'elle avoit fait pour eux (les réformés) procédoit plutost de compassion que d'aulcune mauvaise volonté qu'elle eust à l'ancienne religion de ses pères ». Cette déclaration, en admettant qu'elle ait été fidèlement rapportée, n'enlève rien au mérite de la protection que Marguerite accorda aux protestants persécutés. La reine préservant des flammes les sectateurs des doctrines qui n'étaient pas les siennes paraît bien plus généreuse que si elle eût défendu des coreligionnaires; Bayle l'a très-bien montré dans une page pleine de sens et d'éloquence.

La reine de Navarre laissa une fille unique, Jeanne d'Albret, qui fut la mère d'Henri IV. Sur la beauté de Marguerite, dont les poëtes contemporains ont fait un éloge excessif, sur son noble caractère, que l'on ne peut trop louer, citons un passage de M. Sainte-Beuve (*Causeries du lundi*, t. VII, p. 350). « Son portrait (qui est en tête de l'édition de M. Leroux de Lincy) rabattra l'idée exagérée qu'on se pourrait faire de sa beauté si l'on prenait à la lettre les éloges du temps. Marguerite ressemble beaucoup à son frère. Elle a le nez légèrement aquilin et très-long, l'œil long, doux et fin, la bouche également longue, fine et souriante. L'expression de sa physionomie, c'est la finesse sur un fond de bonté.... Marot en la louant insiste particulièrement sur son caractère de douceur, qui efface la beauté des plus belles, sur son regard chaste, et ce rond parler, sans fard, sans artifice. Elle était sincère, « joyeuse et qui rioit volontiers », amie d'une gaiété honnête; et quand elle voulait dire un mot plaisant trop risqué en français, elle s'aidait au besoin de l'italien ou de l'espagnol. Hors de là, pleine de religion, de moralité et de bons enseignements, et justifiant l'éloge magnifique que lui a donné Érasme (1) ».

Les poésies de Marguerite, recueillies par son valet de chambre Simon de La Haye, connu sous le nom latinisé de *Sylvius*, parurent sous le titre de *Marguerites de la Marguerite des princesses, très-illustre Royne de Navarre*; Lyon, 1547, 2 part. in-8°; réimprimées à Lyon, 1549, 2 vol. in-16; Paris, 1552, 1554, 2 vol. in-16 (1). Ce recueil contient : *Le Miroir de l'Ame pécheresse*, poëme déjà publié sous ce titre : *Le Miroir de l'Ame pécheresse, auquel elle recongnoist ses faultes et pechez, aussi ses grâces et bénéfices a elle faictez par Jésus-Christ son espoux. La Marguerite très-noble et précieuse s'est proposée à ceulx qui de bon cueur la cerchoient*; Alençon, 1541, in-4°; Paris, 1533, in-8°; Lyon, 1548; Genève, 1539, in-8° (2); — *Discord de l'Esprit et de la Chair; Oraison de l'Ame fidèle; Oraison à Jésus-Christ*; — *Quatre comédies ou pièces dramatiques dans le genre des mystères : La Nativité de Jésus-Christ; L'Adoration des trois Rois; La Comédie des Innocents; La Comédie du Désert*; — *Le Triomphe de l'Agneau*, poëme ascétique; — *Complainte pour un prisonnier*; — *Chansons spirituelles* : au nombre de trente-deux et de plus un sonnet et un rondeau; une des chansons a pour objet la maladie de François Ier pendant sa captivité, une autre, la mort de ce roi; les autres sont des cantiques religieux et moraux; — *L'Histoire des Satyres et Nymphes de Diane*; cette histoire, imitée de la sixième églogue de Sannazar et que la reine de Navarre avait composée pour sa nièce, Marguerite de Savoie, parut d'abord sous le titre de la *Fable du faux Cuyder, contenant l'histoire des Nymphes de Diane transmuées en saules, faicte par une notable dame de la cour, envoyée à Madame Marguerite, fille unique du roy de France*; Paris, 1543, 1547, in-8°. Quatre *Epistres* adressées au roy François, son frère, et une cinquième, *au roy de Navarre, malade*; — *Les quatre Dames et les quatre Gentilshommes*; — *Deux filles, Deux mariées, la vieille, le vieillard et les quatre hommes*, comédie; — *Farce de Trop, Prou, Peu, Moins*; — *La Coche, ou le débat d'amour*. — Diverses poésies qui terminent la 2e part. du volume. Outre les poésies contenues dans les *Marguerites de la Marguerite*, on a de la reine de Navarre : *Dialogue en forme de vision nocturne*, etc., imprimé avec *Le Miroir de l'Ame pécheresse*; Alençon, 1533; —

(1) Érasme lui écrivait : « Il y a longtemps que j'ai admiré et aimé en vous tant de dons éminents de Dieu, une prudence digne même d'un philosophe, la chasteté, la modération, la piété, une force d'âme invincible, et un merveilleux mépris de toutes les choses périssables. Et qui ne considérerait avec admiration dans la sœur d'un si grand roi des qualités qu'on a peine à trouver même chez les prêtres et chez les moines! »

(1) On peut consulter sur les *Marguerites de la Marguerite*, Violet Leduc, t. I, p. 185-190, et du Roure, *Analecta biblion.*, t. I, p. 353. L'édition de 1547 ne cesse d'augmenter de valeur; elle se payait de 60 à 100 francs il y a une vingtaine d'années, dans les ventes publiques (exemplaires reliés en maroquin); elle s'éleva ensuite à 200 fr et au délà; à la vente Renouard; en 1854, elle est arrivée à 685 francs. Dans la réimpression de 1549, quelques pièces ont été retranchées.

(2) *Le Miroir de l'Ame pécheresse* a été traduit en anglais par la reine Élisabeth : *A godly Meditacyon of the Christen Sowle... compyled in franch by Lady Margaret, Quene of Navarre; and aptely translated into englysh by the ryght vertuose Lady Elyzabeth, daughter to our late soverayne Kyng Henry the VIII. Imprinted in the yeare of our Lorde*, 1548, *in aprylł*; (Londres), pet. in-8°.

Deux *Epistres familières* à la suite d'un autre édition du *Miroir;* Paris, 1583; — *Éclogue;* 1552, in-4°; — *Le Miroir de Jésus-Christ crucifié*, publié par le frère Olivier, sous le titre de *L'Art et usage du souverain Mirouer du du Chrestien, composé par excellente princesse Madame Marguerite de France, royne de Navarre;* Paris, 1556, in-8°; — Quelques pièces de vers dans les *Poésies* de François Ier, publiées par A. Champollion; — deux farces, *Le Malade*, *L'Inquisiteur*, publiées par M. Leroux de Lincy, dans son édition de l'*Heptaméron*. Les *Nouvelles* de la reine de Navarre parurent pour la première fois, sans nom d'auteur, sous ce titre : *Histoire des Amans fortunez dédiés à l'illustre princesse madame Marguerite de Bourbon, duchesse de Nivernois*, par Pierre Boaistuau, dit Launay; Paris, 1558, in-4°; cette édition ne contient que 67 *Nouvelles*, et le texte en a été remanié par Boaistuau. La seconde édition est intitulée; *L'Heptaméron des Nouvelles de très-illustre et très-excellente princesse Marguerite de Valois, Royne de Navarre, remis en son vray ordre...... dédié à Jeanne de Foix* (d'Albret) *royne de Navarre*, par Claude Gruget; Paris, 1559, in-4°; 1560, in-4°; 1560, 1561, in-16; Lyon, 1561, in-16; Paris, 1567, in-16; Lyon, 1572, in-16; Paris, 1574, in-16; 1576, 1578, in-4°; Lyon, 1578, in-16; Paris, 1581, in-16; Rouen, 1598, in-12; Paris, 1609, in-16; Hollande, 1698, 2 vol. in-12. Toutes ces éditions reproduisent plus ou moins exactement le texte de Boaistuau et de Gruget, lequel est un remaniement du texte original. Un texte rajeuni et défiguré parut sous ce titre : *Contes et Nouvelles de Marguerite de Valois, reine de Navarre, mis en beau langage;* Amsterdam, 1698, 2 vol. pet. in-8°; 1700, in-8°; 1708, 2 vol. in-8°; La Haye (Chartres), 1743, 2 vol. in-12; Londres, 1744, 2 vol. in-12; Berne, 1780-1781, 3 vol. in-8°; Paris, 1784, 8 vol. in-18; 1807, 3 vol. in-18; 1828, 5 vol. in-32. M. P.-L. Jacob revint au texte de Gruget, dans son édition de Paris, 1841, gr. in-8° (dans le *Panthéon littéraire*); ibid., 1841, in-12. Enfin la première édition, conforme au texte original, a été donnée par M. Leroux de Lincy; Paris, 1853, 3 vol. in-8°. Cette édition, excellente pour le texte et le commentaire historique, a servi de base à la nouvelle édition de P.-L. Jacob; Paris, 1858, gr. in-16 (1). Des *Letres de Marguerite d'Angoulême, reine de Navarre*, ont été publiées par M. Génin; Paris, 1841, in-8°; le même éditeur a donné *Nouvelles Lettres de la reine de Navarre au roi François Ier;* Paris, 1842, in-8° (1). L. J.

Brantome, *Vies des Dames illustres*. — Scévole et Louis Sainte-Marthe, *Histoire générale de la Maison de France*, t. I. — Theodore de Bèze, *Histoire des Eglises réformées*. — Florimond Roémond, *Histoire de l'Hérésie*. — Olhagaray, *Histoire de Foix, Béarn et Navarre*. — A. Champollion, *Captivité de François Ier*. — Sismondi, *Histoire des Français*, t. XVI. — Henri Martin, *Histoire de France*, t. VIII. — Michelet, *Réforme*. — Bayle, *Dictionnaire Historique et critique*, à l'article *Navarre*. — La Croix du Maine, *Bibliothèque françoise*, édit. de 1772, art. *Marguerite*. — Parfaict, *Histoire du Théâtre français*, t. III, p. 59. — Goujet, *Histoire de la Poésie françoise*, t. XI, p. 404. — Violet-Leduc, *Bibliothèque Poétique*, t. I, p. 185. — Leroux de Lincy, *Notice* en tête de son édition. — Eusèbe Castaigne, *Notice biographique et littéraire sur Marguerite de Navarre*, dans l'*Annuaire de la Charente* pour 1837. — P.-L. Jacob, *Notice* en tête de son édition de 1858 (2). — Miss Freer, *Life of Marguerite, queen of Navarre*, 1855, 2 vol. in-8°. MM. Haag, *La France Protestante*.

MARGUERITE DE FRANCE, reine de Navarre, première femme de Henri IV et fille de Henri II et de Catherine de Médicis, née à Saint-Germain-en-Laye, le 14 mai 1553, morte à Paris, le 27 mars 1615. Elle passa ses premières années dans le château de Saint-Germain avec ses deux sœurs et Marie Stuart. Elle raconte que lorsque la cour inclinait vers le protestantisme, elle, tout enfant, résista à cette malheureuse *huguenoterie*. Pendant les troubles qui suivirent le colloque de Poissy et la mort de François II, la reine, sa mère, l'envoya au château d'Amboise avec son jeune frère, le duc d'Alençon; elle y resta jusqu'en 1564. A cette époque elle revint près de sa mère, et son esprit se développa vite dans cette cour élégante et dissipée. Elle avait reçu une forte éducation comme tous les princes de sa maison, et parlait facilement latin. Elle était, suivant le témoignage des contemporains, d'une beauté ravissante. Elle avait les cheveux noirs, « un beau visage blanc, qui ressembloit au ciel dans sa plus grande et blanche sérénité », une très-belle et riche taille, une démarche noble et gracieuse, « moitié altière et moitié douce ». Elle s'entendait très-bien à choisir ses parures, et donnait le ton à la cour. Cette brillante période de sa jeunesse se passa au milieu de guerres civiles sans cesse renaissantes. Lorsque Charles IX songea à rapprocher les catholiques et les protestants, il résolut de marier sa sœur Marguerite ou Margot, comme il l'appelait familièrement, avec Henri de Navarre. La princesse, qui, dit-on, avait alors pour amant le duc de Guise, et qui de plus était bonne catholique, voyait cette union avec répugnance; mais Char-

(1) Les bibliophiles recherchent avec empressement les anciennes éditions de l'*Heptaméron*, dont la valeur est fort augmentée; on a payé l'édition de 1558 351 francs, vente Walckenaër, et celle de 1559 s'est élevée à 321 et 400 francs, ventes Armand Bertin et de Buré. Ajoutons qu'il existe une dissertation sur l'Heptaméron par L. J. Dubeaud, Marseille, 1850, in-8°; et nous en connaissons deux traductions anglaises, l'une publiée à Londres en 1654, l'autre comprise dans une collection récente, la *Standard Library* du libraire H.-C. Bohn.

(1) Les *Lettres* mises au jour par M. Génin ont été le sujet d'un article de M. Littré dans la *Revue des Deux Mondes*, 1er juin 1842, et d'un autre dans le *Foreign Quarterly Review*, n° 59.

(2) La vie de Marguerite a été le prétexte de deux romans publiés en 1696 tous deux détestables et sans fondement historique; l'un par mademoiselle de La Force est intitulé : *Histoire de Marguerite de Valois;* l'autre, par Baudot de Juilly, porte le titre de : *Histoire secrète du connétable de Bourbon*.

les IX insista si durement, qu'il fallut céder, et le mariage eut lieu le 18 août 1572. Cette cérémonie avait attiré à Paris tous les chefs du parti protestant. Ce fut alors que Catherine de Médicis, Charles IX et le duc d'Anjou (depuis Henri III) se décidèrent à un acte dont la pensée avait souvent traversé leur esprit, mais qu'ils avaient toujours remis, faute d'occasion favorable. Trouvant sous leur main tous les principaux protestants, ils ne résistèrent point à la tentation de les détruire d'un coup. Marguerite ne fut pas avertie du projet de massacre; elle ne s'en douta que quelques heures avant l'exécution. Sa mère, pour calmer la défiance des protestants, voulut qu'elle passât la nuit avec le prince dont les amis et les serviteurs allaient être égorgés. Marguerite a raconté dans ses *Mémoires* cette nuit sinistre (23-24 août) et l'horrible matinée qui suivit. Vaguement prévenue par une de ses sœurs qu'un danger la menaçait, elle ne ferma l'œil, non plus que son mari. Au point du jour Henri, ne pouvant résister à son inquiétude, se leva. « Moy voyant qu'il estoit jour, estimant que le danger que ma sœur m'avoit dit fust passé, vaincue du sommeil, je dis à ma nourrice qu'elle fermast la porte pour pouvoir dormir à mon aise. Une heure après, comme j'estois le plus endormie, voicy un homme frappant des pieds et des mains à la porte, et criant : « Navarre ! Navarre ! » Ma nourrice, pensant que ce fust le Roy mon mari, court vistement à la porte; ce fust un gentilhomme nommé M. de Tejan (ou Leran), qui avoit un coup d'épée dans le coude et un coup de hallebarde dans le bras, et estoit encores poursuivy de quatre archers, qui entrèrent tous après luy en ma chambre. Luy, se voulant garantir, se jeta dessus mon lit. Moy, sentant ces hommes qui me tenoient, je me jette à la ruelle, et luy après moy, me tenant toujours à travers du corps. Je ne connoissois point cet homme, et ne sçavois s'il venoit là pour m'offenser, ou si les archers en vouloient à luy ou à moy. Nous crions tous deux et estions aussi effrayez l'un que l'autre. Enfin, Dieu voulut que M. de Nançay, capitaine des gardes, y vinst, qui me trouvant en cet estat-là, encore qu'il y eust de la compassion, ne se put tenir de rire, et se courrouça fort aux archers de cette indiscrétion, les fit sortir, et me donna la vie de ce pauvre homme qui me tenoit, lequel je fis coucher et panser dans mon cabinet jusques à temps qu'il fust du tout guery. Et changeant de chemise, parce qu'il m'avait toute couverte de sang, M. de Nançay me conta ce qui se passoit, et m'asseura que le roy mon mary estoit dans la chambre du roi, et qu'il n'auroit nul mal. Et me faisant jetter un manteau de nuit sur moy, il m'emmena dans la chambre de ma sœur madame de Lorraine, où j'arrivay plus morte que vive; et entrant dans l'antichambre, de laquelle les portes estoient ouvertes, un gentilhomme nommé Bourse, se sauvant des archers qui le poursuivoient, fust percé d'un coup de hallebarde à trois pas de moy. Je tombay de l'austre costé, presque évanouie, entre les bras de M. de Nançay, et pensois que ce coup nous eust percez tous deux. Et estant quelque peu remise, j'entray en la petite chambre où couchoit ma sœur. Comme j'étois là, M. de Miosans, premier gentilhomme du roi mon mary, et Armagnac, son premier vallet de chambre, m'y viendrent trouver pour me prier de leur sauver la vie. Je m'allay jetter à genoux devant le roi et la reyne ma mère pour les leur demander; ce qu'enfin ils m'accordèrent. » Catherine de Médicis, qui ne voulait pas se livrer aux Guise, leur ménagea des rivaux en épargnant Henri de Navarre et Condé; mais elle n'aurait pas été mécontente de rompre une union qui depuis la Saint-Barthélemy n'avait plus de but; elle demanda à Marguerite si le mariage avait été consommé : « me disant, écrit celle-ci, qui s'attribue une ingénuité peu en rapport avec sa réputation, que si cela n'estoit, elle avoit moyen de me démarier. Je la suppliay de croire que je ne me connoissois pas en ce qu'elle me demandoit, mais quoy que ce fust, puisqu'elle m'y avoit mise, j'y voulois demeurer, me doutant bien que ce qu'on vouloit m'en séparer estoit pour luy faire un mauvais tour ».

Dans tout cela Marguerite fit preuve d'humanité et de dévouement à son mari. Mais l'union contractée sous de si tristes auspices ne devait pas être heureuse. Henri n était pas fidèle à sa femme, celle-ci ne se piqua pas de plus de fidélité. La politique les tint quelque temps réunis. Le frère de Marguerite, le duc d'Alençon, qu'elle aimait tendrement, avait des intérêts communs avec le roi de Navarre. Tous deux, retenus prisonniers comme auteurs d'un complot qui coûta la vie à La Mole et Coconnas (1574), craignaient pour leur vie. Marguerite chercha à les faire échapper, et n'y réussit pas. Les mêmes intérêts politiques, mêlés d'intrigues amoureuses, continuèrent sous Henri III. Marguerite avait eu beaucoup à se plaindre de Du Guast, favori de ce prince. En 1575 Du Guast parla si haut des galanteries de la reine de Navarre avec Bussy-d'Amboise, qu'il attira à Marguerite des reproches de la part de sa mère, de son frère et de son mari. Quelque temps après, Du Guast fut assassiné par le baron de Vitteaux, qui trouva un asile auprès du duc d'Alençon, redevenu libre, et l'on ne douta pas que Marguerite ne fût l'instigatrice du meurtre. En février 1576, Henri s'échappa de Saint-Germain, et se retira en Guyenne On raconte qu'après avoir passé la Loire, il s'écria : « J'ai laissé à Paris la messe et ma femme; pour la messe j'essayerai de m'en passer; mais ma femme, je la veux ravoir. » Cependant il ne l'eut pas de si tôt. Elle fut d'abord retenue comme prisonnière, et s'occupa ensuite d'un projet, qui devait être peu agréable à son mari. Elle détacha le duc d'Alençon du parti protestant, et le ramena à la cour (novembre 1576). Quand elle eut re-

concilié les deux frères, elle fit un voyage (1577) en Flandre, en Hainaut et dans le pays de Liége, sous prétexte d'aller prendre les eaux de Spa, mais en réalité pour gagner des partisans au duc d'Alençon dans le projet d'enlever les Pays-Bas à l'Espagne. Au retour de cette excursion, où elle avait été magnifiquement accueillie par les gouverneurs espagnols, elle trouva les affaires brouillées à la cour. Le duc d'Alençon et son favori Bussy étaient continuellement aux prises avec les favoris de Henri III. Ce prince fit arrêter son frère dans la nuit du 4 février. Marguerite arriva jusqu'au prisonnier; elle raconte pathétiquement cette entrevue. D'Alençon lui ayant déclaré qu'il était prêt à tout supporter pourvu qu'elle voulût l'assister de sa présence, elle ajoute : « Ces paroles au lieu d'arrester mes larmes me pensèrent faire verser toute l'humeur de ma vie. Je lui réponds en sanglotant que ma vie et ma fortune estoient attachées à la sienne; qu'il n'estoit en la puissance que de Dieu seul d'empescher que je l'assistasse en quelque condition qu'il pust estre; que si on l'emmenoit de là, et que l'on ne me permît d'estre avec luy, je me tuerois en sa présence. » Elle parvint à faire évader son frère dans la nuit du 14 février. La crainte d'une nouvelle guerre civile engagea Henri III à se rapprocher du roi de Navarre, et, comme moyen de conciliation, Catherine lui ramena sa femme (août 1578). Les deux époux restèrent réunis pendant près de quatre ans dans cette petite cour de Nérac qui suivant d'Aubigné ne « s'estimoit pas moins que l'autre ». Ils s'accordèrent réciproquement une indulgence dont ils avaient grand besoin l'un et l'autre. En 1582 elle fit un voyage à Paris, et par son intrigante activité elle mécontenta Henri III, qui, en présence de toute la cour, lui dit mille injures et lui nomma tous les galants qu'elle avait eus depuis son mariage et ceux qui étaient actuellement en sa faveur. Le roi finit sa querelle en lui ordonnant de sortir de Paris (1) (août 1583). A cet outrage public, il en ajouta un second, plus offensant encore : Il fit arrêter Marguerite et ses principaux domestiques, « qu'il interrogea lui-même sur les déportements de sa sœur, même sur l'enfant qu'il étoit bruit qu'elle avoit eu depuis sa venue en cour ». Henri III n'ayant rien découvert les remit tous en liberté; mais après cet odieux éclat le roi de Navarre ne pouvait reprendre sa femme. Des négociations ouvertes à ce sujet entre les deux rois n'eurent pas de résultats. Marguerite reparut à Nérac, quitta bientôt son mari, et mena une vie d'aventurière. Après avoir promené dans plusieurs villes son faste et ses déréglements, elle fut arrêtée au Carlat, en Auvergne, par l'ordre de son mari et transférée au château d'Usson, sous la garde du marquis de Canillac. Elle séduisit son geôlier, et devint maîtresse d'un château qui, fortifié par Louis XI, était à l'épreuve d'un long siége. Dans cette arche de salut, comme elle l'appelait et où elle passa dix-huit ans (1587-1605), il semble qu'elle s'abandonna librement à son humeur galante. Mais les détails scandaleux qui nous ont été transmis à ce sujet nous viennent de ses ennemis, et doivent être accueillis avec une extrême défiance. Les lettres avaient leur part dans cette vie frivole et peut-être licencieuse. Un jour Brantôme, qui voulait la faire figurer dans sa galerie des *Dames illustres*, lui écrivit (1593) pour lui demander des renseignements; il lui adressait en même temps un éloge, où elle était peinte sous les couleurs les plus flatteuses. Marguerite, pour compléter ce récit, se mit à rédiger ses mémoires. Écrits à la hâte, quelquefois recherchés, plus souvent négligés, ils sont en somme d'une lecture très-agréable. Le langage en a peu vieilli, et les tournures archaïques que l'on y remarque leur donnent une grâce de plus. Cet ouvrage est le produit le plus élégant de la prose française au seizième siècle. On y distingue surtout une réserve de plume qui étonne lorsqu'on songe à la vie de cette princesse et aux libertés de propos que s'était permises une autre Marguerite de Navarre, bien plus honnête. Elle n'y avoue rien de ses nombreuses amours. A peine laisse-t-elle entrevoir sa passion pour Bussy d'Amboise. « On y trouve, dit Bayle, beaucoup de péchés d'omission; mais pouvait-on espérer que la reine Marguerite y avouerait des choses qui eussent pu la flétrir? On réserve ces aveux pour le tribunal de la confession; on ne les destine pas à l'histoire. »

L'histoire elle-même n'a rien à voir dans ces faiblesses vulgaires, désormais sans influence sur les affaires publiques. Depuis 1587 la reine Marguerite n'était qu'une personne privée; car la pensée du divorce était dès lors arrêtée dans l'esprit de Henri de Navarre. Quand il fut paisible possesseur du trône de France, il songea à un nouveau mariage. Marguerite, dont la conduite dans cette transaction délicate fut honorable, se refusa au divorce tant qu'elle craignit de voir Gabrielle d'Estrées prendre sa place sur le trône. Après la mort de « cette décriée bagasse » elle céda, et la dissolution du mariage pour vices canoniques fut prononcée, le 17 décembre 1599. Marguerite revint à Paris en 1605, et fut bien accueillie de Henri IV et des Parisiens. Elle se fit bâtir un palais dans la rue de Seine. Dans cette somptueuse résidence, elle parut le dernier représentant de l'élégante cour des Valois, représentant un peu suranné. « Ces dix-huit années de confinement, dit M. Sainte-Beuve, lui avaient donné des singularités et même des manies; elles éclatèrent alors au grand jour. Elle eut encore des aventures galantes et sanglantes : un écuyer qu'elle aimait fut tué près de son carrosse par un domestique jaloux, et le poëte Maynard, jeune disciple de Malherbe, et l'un des beaux-esprits de Marguerite, fit là-dessus des stances et complaintes. Pendant le même temps Marguerite

(1) *Lettre du baron de Busbec, ambassadeur de Rodolphe II*, citée dans Sismondi, t. XX, p. 69.

avait des pensées sincères et plus que des accès de dévotion. A côté de Maynard pour secrétaire, elle avait Vincent de Paul, jeune alors, pour son aumônier. Elle dotait et fondait des couvents, tout en payant des gens de savoir pour l'entretenir de philosophie et des musiciens pour l'amuser pendant les offices divins ou dans les heures plus profanes. Elle faisait force aumônes et libéralités, et ne payait pas ses dettes. Ce n'était point précisément le bon sens qui présidait à sa vie. Au milieu de cela elle était aimée. »

« Le 27 du mois de mars (1615), dit un contemporain (Pontchartrain), mourut à Paris la reine Marguerite, le seul reste de la race de Valois, princesse pleine de bonté et de bonnes intentions au bien et au repos de l'État, qui ne faisoit mal qu'à elle-même. Elle fut grandement regrettée. » Son corps fut inhumé à Saint-Denis; mais son cœur fut déposé au couvent des Filles-du-Sacré-Cœur, qu'elle avait fondé. Ce fut aussi elle qui fit élever le couvent des Petits-Augustins, sur l'emplacement duquel se voit aujourd'hui l'École des Beaux-Arts. Lorsqu'en 1820 ce couvent fut démoli, on y trouva et on transporta à la bibliothèque du Roi une plaque en marbre noir, qu'on y voit encore aujourd'hui, et sur laquelle on lit, gravée en lettres d'or, une épitaphe de Marguerite, composée, dit-on, par elle-même. On voit aussi à la même bibliothèque, en autographe de sa propre main, un écrit sur *le néant des grandeurs*, lequel semble indiquer que, comme l'autre Marguerite, celle-ci, entourée de plaisirs et de grandeurs, reconnut de bonne heure, au milieu de sa vie dissipée, le néant des joies humaines. On a, en outre, de cette princesse des *Poésies* agréables. Les *Mémoires* de Marguerite furent publiés pour la première fois par Auger de Mauléon; Paris, 1648, in-8°. Jean Godefroy en donna une édition plus soignée, d'après laquelle ont été faites les éditions postérieures y compris celle de Michaud et Poujoulat dans leur collection de *Mémoires*, jusqu'à celle de M. Guessard, la première exacte et correcte; Paris, 1847, in-8°. La dernière édition a paru dans la Bibliothèque elzévirienne. L. J.

Brantôme, *Dames illustres.* — J. Corbin, *La Royne Marguerite, où sont décrites les vertus de cette princesse*; Paris, 1605, in-8°. — *Heureux Retour de la Reyne Marguerite de Valois*; Paris, 1606, in-8°. — *Discours sur le trépas de la reine Marguerite de Valois, contenant l'abrégé de sa vie*; Paris, 1615, in-8°. — *Divorce satyrique, ou les amours de la reine Marguerite*; Cologne, 1663, in-12. — Mongez, *Histoire de la reine Marguerite de Valois, première femme du roi Henri IV*; Paris, 1777, in-8°. — *Correspondance d'Henri IV.* — Mezeray, *Hist. de France*, t. III; *Abrégé chronologique*, t. V et VI. — Bayle, *Dict. hist. et crit.* — Sainte-Beuve. *Causeries du lundi*, t. VI.

MARGUERITE, reine de Norvège, de Danemark et de Suède, née à Copenhague, en 1353, morte à Flensbourg, le 28 octobre 1412. Fille de Valdemar III, roi de Danemark et d'Hedwige de Sleswig, elle se fit remarquer dès son enfance par une intelligence et une énergie rares, ce qui faisait dire à son père qu'elle n'était née femme que par une erreur de la nature. A l'âge de huit ans elle fut fiancée à Haquin VIII, roi de Norvège: le père de ce prince, Magnus, roi de Suède, espérait obtenir par ce mariage l'aide de Valdemar contre l'oligarchie, qui le tenait dans une dure dépendance. Mais Magnus ayant de plus cédé au Danemark le royaume de Scanie, le sénat de Suède le força à rompre toute relation avec Valdemar et à demander en mariage pour Haquin Élisabeth, sœur de Henri de Fer, comte de Holstein. Cette princesse s'embarqua en décembre 1362 pour la Suède; mais jetée par une tempête sur les côtes de Scanie, elle fut livrée par l'archevêque de ce pays à Valdemar, qui la retint prisonnière. Cette circonstance, jointe à l'issue malheureuse qu'avait eue pour la Suède la guerre avec le Danemark, amena bientôt un rapprochement entre les deux couronnes, et le 9 avril 1363 le mariage de Haquin et de Marguerite fut solennellement célébré à Copenhague, ce qui excita en Suède une irritation générale contre Magnus et son fils; ils furent bientôt après déclarés déchus du trône, qui fut donné à Albert de Mecklembourg. Marguerite suivit son mari en Norvège, et mit au monde en 1371 un fils qui reçut le nom d'Olof; elle alla le présenter, en 1376, après la mort de Valdemar, à l'élection au trône de Danemark. Le concurrent du jeune prince était Albert de Mecklembourg, fils d'Ingeburge, sœur aînée de Marguerite. Celle-ci sut habilement profiter de l'irritation du sentiment national contre plusieurs mesures prises par le père d'Albert, le duc Henri, qui croyait déjà la couronne assurée à son fils, d'autant plus qu'il était appuyé par son parent, le roi de Suède. De plus, elle promit à beaucoup de membres du sénat d'importantes faveurs, et obtint ainsi que son fils fût déclaré roi de Danemark et qu'elle eût la régence de ce prince mineur (1). La mort du duc Henri et de son gendre, Henri de Holstein, la dispensa de soutenir les droits d'Olof par les armes comme elle s'y était déjà préparée, en concluant une ligue avec les ducs de Poméranie et de Saxe-Lauembourg. Appelée en 1380, après la mort d'Haquin, à gouverner aussi la Norvège, elle imprima à l'administration des deux pays une marche plus régulière. Après avoir repoussé en 1384 l'armée d'Albert de Suède, qui avait fait invasion dans le Halland, elle alla, en avril de cette même année, à Stralsund, pour s'entendre avec les villes hanséatiques au sujet de la répression de la piraterie, exercée à cette époque encore par la plus grande partie de la noblesse danoise. Mais les ressources de la couronne étaient alors si diminuées, que Marguerite ne put s'engager à fournir pour elle-même que deux vaisseaux; sept autres furent promis par divers

(1) Dans la capitulation jurée par Olof, il n'est pas encore fait mention de la prépondérance du sénat, qui existait déjà de fait. On apprend par cet acte que le servage n'était pas encore alors établi légalement en Danemark.

nembres du sénat. On se sépara sans s'être ac-ordé, parce que les villes demandaient à garder es châteaux forts conquis sur les pirates, jus-u'à entière indemnisation de leurs pertes. Mal-ré ce commencement de mésintelligence, Mar-uerite sut, l'année suivante, obtenir des villes anséatiques la remise de la Scanie, que Valde-nar leur avait donnée en gage pour quinze ans, lors écoulés (1); et elle fit rétablir par la force 'autorité royale dans ce pays, dont les habitants taient irrités de ce que la reine avait maintenu es baillis allemands. En 1386 un arrangement, égocié par Marguerite avec son adresse habi-uelle, intervint entre le Danemark et le Hol-tein au sujet du Slesvig, qui fut déclaré fief éréditaire, devant à la couronne de Danemark les services en hommes et en argent. Ayant insi réussi à régler heureusement les affaires xtérieures, Marguerite donna toute son atten-ion à rétablir à l'intérieur l'autorité royale lans son ancien éclat; elle parcourut tout le ays, destitua les baillis prévaricateurs, et bien-ôt, nous apprend la Chronique de Lubeck, la our, où longtemps on n'avait pas eu les moyens le donner un festin, fut amplement pourvue de out. Ces succès continus de la reine inspirèrent le la crainte aux pirates danois, qui conclurent vec elle et avec la Hanse une paix pour quatre ns (2). C'est au milieu de ces prospérités u'Olof, le dernier descendant mâle de la célèbre amille des Folkunges, mourut subitement, à l'âge le dix-sept ans, le 3 août 1387.

Peu de jours après, l'assemblée générale de Scanie remit le gouvernement entre les mains le Marguerite; les autres provinces en firent bientôt autant. En février 1388 elle se rendit en Norvège, où le sénat l'appela également à la ré-gence; lorsqu'il s'agit de désigner qui lui succé-lerait, elle sut, sans en marquer le désir, faire écarter son neveu Albert de Mecklembourg et réunir les suffrages sur Éric de Poméranie, qui, âgé de six ans, était fils de Marie, fille d'Inge-burge, sœur de Marguerite. Cette princesse se mit dès lors à l'œuvre pour exécuter son pro-jet, nourri de longue date, de placer égale-ment la Suède sous sa domination. Depuis la mort du tout-puissant drost Bo-Ionsson, le roi Albert avait commencé à secouer le joug pesant de l'aristocratie. Marguerite profita du mécon-tentement qu'il avait ainsi excité chez les nobles, et obtint, en mars 1388, une déclaration de douze membres du sénat qui lui conférait la couronne. L'année suivante elle fit invasion en Suède, et assiégea la forteresse d'Axelwald. Albert accou-rut avec une armée, qu'il venait de lever en Al-lemagne; le 24 février il joignit les troupes de Marguerite à Leaby, près de Falköping, et les attaqua à l'improviste avant que les siens ne fussent convenablement rangés en bataille. Ayant enfoncé une partie de la cavalerie ennemie, il la poursuivit, et s'engagea dans des marécages d'où il ne put se retirer. Fait prisonnier ainsi que son fils Éric, il fut amené devant Marguerite, qui, pour se venger des insultes qu'il lui avait fait subir (1), le fit d'abord habiller en bouffon et ensuite mettre à la torture, pour qu'il si-gnât l'abandon des forts d'Axelwald et de Rummelbourg, ce qu'il fit. Il fut ensuite trans-porté à la tour de Lindholm, où il resta sept ans dans les fers. Après s'être ménagé par de grandes largesses le concours des prélats, Mar-guerite s'avança rapidement sur Stockholm, dont elle commença le siége en 1391. La ville, défendue par des soldats allemands, qui trai-taient les habitants nationaux avec une cruelle barbarie, fut secourue par les ducs de Mecklem-bourg; sous leurs auspices, il se fonda à Ros-tock et à Wismar une société de corsaires, qui, chargée d'approvisionner Stockholm, s'appe-lèrent les *frères des victuailles*, nom qui se changea bientôt en celui de *vitaliens*. Fidèles à leur devise : « Amis de Dieu, ennemis de tout le monde, » ils portèrent la dévastation sur les côtes du Danemark et de la Norvège, pillèrent Ber-gen, et s'emparèrent de tout le Gothland. La marine royale danoise étant depuis longtemps détruite, Marguerite fut obligée de louer en An-gleterre trois vaisseaux de guerre, pour arrêter leurs invasions. Les villes hanséatiques, dont le commerce souffrait beaucoup, depuis que les vi-taliens couraient la mer, s'entremirent pour amener la paix. Jean de Mecklembourg-Star-gard, qui avait en vain essayé en 1391 de dé-bloquer Stockholm, vint en septembre 1393 à Skanör avec les députés de la Hanse, pour traiter avec Marguerite. La reine n'ayant pas consenti à mettre Albert en liberté avant que l'accord ne fût terminé, les négociations furent rompues. Les Danois pressèrent le siége de Stockholm, prête à se rendre à cause de la famine; mais au milieu de l'hiver 1394 les Vitaliens parvin-rent à y introduire plusieurs vaisseaux chargés de grain. En août des envoyés de la Hanse, suivis d'une nombreuse flotte, vinrent à Hel-singborg demander de nouveau à Marguerite l'é-largissement d'Albert; mais une lutte sanglante entre les matelots allemands et les Danois fit échouer une seconde fois les pourparlers. Ce ne fut qu'en juillet 1395 que Marguerite céda enfin, et rendit la liberté à Albert et à son fils, sous la condition qu'après une trêve de trois ans il se reconstituerait prisonnier, ou paye-rait une rançon de 60,000 marcs d'argent, ou enfin qu'il ferait rendre Stockholm à la reine;

(1) Dans l'acte fait à cette occasion Olof est qualifié de *véritable héritier de Suède*.

(2) La convention est signée des noms des premières familles du Danemark, qui alors ne rougissaient nulle-ment du métier d'écumeurs de mer.

(1) Il l'avait traitée de *roi sans culottes*, de *servante des moines*, et lui avait envoyé une pierre pour aiguiser ses aiguilles; Marguerite la fit mettre dans son tombeau; mais les Suédois l'en retirèrent et l'emportèrent chez eux, en 1658.

les prélats des trois royaumes scandinaves, l'ordre teutonique et la Hanse se portèrent garants de cette transaction.

La tranquillité rétablie, Marguerite travailla à faire donner la couronne de Danemark et celle de Suède à son petit-neveu Éric, qu'elle avait fait élever sous ses yeux, et elle sut aplanir les difficultés qui s'y opposaient. Les diètes de ces deux royaumes décidèrent, comme l'avait déjà fait celle de Norvège, que, parvenu à sa majorité, c'est-à-dire à l'âge de dix-huit ans, Éric serait appelé à gouverner seul. En juillet 1396, à l'occasion de la proclamation d'Éric comme roi de Suède, Marguerite fit consentir la noblesse du pays à ce que tous les biens qui depuis trente ans avaient été enlevés, sans titre, à la couronne, fussent restitués, et qu'il fût permis au pouvoir royal de faire raser les nombreux châteaux forts construits dans le même espace de temps. Ces concessions, obtenues par le talent de persuasion de la reine, étaient bien plus importantes que celles qu'Albert avait en vain essayé d'arracher de vive force. Un accord analogue fut conclu avec la diète danoise. En mai 1397 Marguerite fit procéder à Calmar à la cérémonie du couronnement d'Éric. Un mois après les fêtes magnifiques données à cette occasion, le jour de Sainte-Marguerite, la reine fit approuver par dix-sept grands, appartenant aux sénats des trois royaumes, le fameux acte de l'*Union de Calmar*. Il y fut stipulé que les trois États seraient dorénavant gouvernés par un seul et même roi, élu parmi les fils du dernier souverain ou, à leur défaut, parmi les plus aptes à porter la couronne : « une alliance offensive et défensive existe entre les trois royaumes, dont chacun garde ses lois et coutumes; quiconque sera banni dans l'un des États, le sera aussi dans les deux autres; enfin, les traités conclus par le roi avec les princes étrangers seront obligatoires pour les trois États, pourvu qu'il ait pris l'avis du sénat du royaume dans lequel il réside actuellement, ou qu'il ait consulté les députés des trois sénats. » C'est à celà à peu près que se bornent les articles de cet acte, qui, contre la prévision de Marguerite, eut pour les États scandinaves des résultats si désastreux. On a souvent blâmé Marguerite d'avoir réglé d'une manière si incomplète les nouveaux rapports établis entre les trois royaumes. « Cependant, elle agit très-sagement, dit Dahlmann dans son *Histoire du Danemark*, en ne prenant des dispositions que sur ce qui était indispensable à fixer, et en laissant les relations se développer librement dans l'avenir et les intérêts se fondre ensemble naturellement. Trois choses s'opposaient au succès de l'*Union :* l'étendue des royaumes; l'ancienne jalousie des peuples, et avant tout la part au gouvernement accordée aux trois sénats, dont l'intérêt était d'empêcher que les trois pays ne vinssent à former un seul État. Quant à la différence des idiomes, elle n'aurait pas formé obstacle. Tout dépendait de la capacité du premier roi de l'*Union;* la résistance commune que les trois pays avaient à faire à l'ennemi extérieur, qui les menaçait également, c'est-à-dire la Hanse, aurait fait naître un sentiment national très-prononcé. » Mais Marguerite eut la douleur de voir son œuvre, conçue dans le noble but d'établir la concorde entre peuples de même race, servir abusivement à satisfaire les intérêts les plus mesquins. Dans les premières années tout alla encore bien. Albert de Mecklembourg, pour réunir la somme énorme da sa rançon, vendit le Gothland à l'ordre Teutonique, qui mit fin à la piraterie des vitaliens; mais comme il n'arriva pas à rassembler à l'époque fixée les 60,000 marcs qu'il avait à payer à Marguerite, les villes hanséatiques remirent, en 1398, Stockholm, qui avait été confié à leur garde, entre les mains de Marguerite.

Déjà un an auparavant Marguerite avait cessé de s'intituler reine, et avait remis le gouvernement à Éric, devenu majeur, tout en continuant à diriger de fait presque toutes les affaires. En 1399 elle envoya une armée contre les Russes, qui étaient venus dévaster le nord de la Norvège; à cette occasion elle soumit à sa domination la Laponie et une partie de la Finlande. Cinq ans après, à la mort de Gerhard, comte de Holstein, elle vit son aide invoquée par Élisabeth, la veuve du comte, dont les enfants, encore en bas-âge, étaient sur le point d'être dépossédés par leur oncle Henri, auparavant évêque d'Osnabruck. Marguerite, enchantée de pouvoir s'immiscer dans les affaires du Slesvig, montra le plus grand empressement à défendre les jeunes comtes, avança de l'argent pour le succès de leur cause, en ayant soin de se faire remettre en gage plusieurs places importantes. En revanche Élisabeth plaça le duché de Slesvig entièrement sous la sauvegarde d'Éric et de Marguerite; mais elle s'aperçut bientôt des visées secrètes de la reine, qui allaient à replacer le duché sous la dépendance du Danemark (1). Les seigneurs, chargés avec Élisabeth de la tutelle de ses enfants, avaient commis de nombreux excès et illégalités, dont Marguerite déclara la comtesse responsable, et le sénat danois condamna Élisabeth à remettre entre les mains d'Éric plusieurs nouvelles places, entre autres Flensbourg. Les choses s'envenimèrent tellement, que la guerre fut déclarée en 1410 entre les deux États. Éric pénétra en Frise; mais il y fut battu par Henri, auquel Élisabeth avait remis la tutelle de ses enfants. Peu de temps après, Éric, aussi jaloux qu'incapable, fit décapiter Abraham Brodersson, sous le prétexte qu'il n'avait pas su s'emparer du château de Sonderbourg, mais en réalité à cause de ses grandes

(1) En 1396, lors du renouvellement de l'hommage prêté par les comtes de Holstein, Marguerite avait avec intention fait omettre l'emploi du gonfanon, symbole usité lorsque les droits régaliens étaient conférés au vassal. Le différend qui s'éleva en 1404 ne fut accordé qu'en 1435; mais la question principale resta indécise, elle l'est encore aujourd'hui.

possessions en Suède, et surtout parce qu'il jouissait de toute la faveur de Marguerite. C'est ainsi qu'il reconnaissait le dévouement désintéressé qu'elle lui avait constamment montré. Bien qu'affectée de cette mort au plus haut point, Marguerite continua de veiller à l'accroissement de la puissance d'Éric. En mars 1411 ce dernier avait conclu une trêve avec les comtes de Holstein, à l'expiration de laquelle la question de l'hérédité du fief de Slesvig devait être résolue par des arbitres selon le droit danois, peu favorable à l'hérédité des fiefs; dans le cas où l'on ne pourrait pas s'entendre, la décision devait être rendue par l'empereur Sigismond, le parent et l'ami d'Éric. En octobre 1412, on convint de traiter l'affaire à la Saint-Jean de l'année suivante. Peu de jours après, Marguerite se rendit à Flensbourg, pour y négocier les bases d'un accord avec la comtesse Élisabeth; ne l'ayant pas rencontrée, elle se rembarqua, mais elle mourut subitement avant d'avoir quitté le port. La postérité a ratifié l'admiration que la fermeté et l'habileté de cette femme pour le maniement des affaires, sa sollicitude pour le bien de ses peuples, inspirait à ses contemporains : c'est avec raison qu'elle fut appelée la *Sémiramis du Nord*. On ne saurait lui faire un reproche de ce qu'Éric perdit par ses fautes les trois couronnes qu'elle avait réunies sur sa tête. E. G.

Chronique de Lubeck. — Corner, *Chronicon*. — Olaus Petri, *Chronicon*. — Joh. Magnus, *Gothorum Historia*. — *Mecklenburgische Reimchronik*. — *Annales Danici* (dans le t. VI des *Scriptores* de Langebeck). — Hvitfeld, *Danmarks riges krœnike*. — Detmar, *Chronicon*. — Suhm, *Historie af Danmark*.

MARGUERITE D'ANJOU, reine d'Angleterre, née à Pont-à-Mousson, en Lorraine, le 23 ou le 25 (1) mars 1429, morte au château de Dampierre, près Saumur, en Anjou, le 25 août 1482. Elle était fille de René d'Anjou, duc de Lorraine, roi de Naples, et d'Isabelle de Lorraine. Marguerite n'avait que deux ans lorsque son père devint prisonnier à la bataille de Bullègneville. Dès son enfance, elle fut destinée à plusieurs époux. Elle fut d'abord promise au jeune roi d'Angleterre Henri VI; mais ce projet, conçu par le duc de Bourgogne et René d'Anjou, n'obtint point l'approbation de Charles VII. Le comte de Saint-Pol puis le comte de Nevers briguèrent ensuite, mais inutilement, la main de la jeune héritière. En 1444 le premier de ces projets d'union fut repris, sous l'influence de nouvelles conjonctures politiques. A cette époque le roi d'Angleterre, Henri VI, venait d'atteindre sa vingt-troisième année. Il était d'un esprit borné, d'un caractère faible, timide, débonnaire, et plus propre, selon l'expression de ses partisans même, à jouer le personnage d'un moine que celui d'un roi. L'Angleterre, depuis la mort d'Henri V, avait été sans cesse troublée à l'intérieur. En France, depuis la venue de la Pucelle, les succès pour l'Angleterre avaient fait place aux revers. Sous les auspices du cardinal de Winchester ou de Beaufort, William de La Pole, comte de Suffolk, se rendit à Tours, en avril 1444, auprès de Charles VII. Cette ambassade extraordinaire avait pour but de conclure entre les deux puissances une trêve, préliminaire de la paix. Le mariage de Marguerite avec le jeune roi Henri devait être le garant de cette alliance. Charles VII consentit à cette union. Peu de temps après, Suffolk revint en France, muni de la ratification et des pleins pouvoirs d'Henri VI. Au printemps (1) de 1445, l'ambassadeur épousa par procuration Marguerite d'Anjou, au nom de son maître. La cérémonie eut lieu à Nancy, en présence des deux cours de France et de Lorraine, de l'ambassade anglaise et d'un grand concours de nobles témoins; elle fut suivie de fêtes, qui se prolongèrent pendant huit jours (2). Le 16 mars Marguerite d'Anjou, par ordre de Charles VII, fut reçue avec les honneurs royaux à Notre-Dame de Paris. Le 18 elle était à Pontoise, se dirigeant sur Rouen, avec sa suite. Le 9 avril, après une traversée des plus pénibles, elle débarqua à Porchester. Malade au milieu d'une pluie torrentielle, elle marchait sur des tapis inondés, que les habitants avaient étendus sur son passage. Le mariage définitif de Henri VI et de Marguerite d'Anjou eut lieu dans l'abbaye de Tichfield, le 22 avril 1445. Elle fit le 28 mai son entrée solennelle dans Londres, et fut couronnée le 30 à l'abbaye de Westminster.

René d'Anjou, roi de Naples, Sicile et Jérusalem, ne possédait pas un pouce de terrain dans aucun de ces trois royaumes. Sa fille Marguerite n'eut pour dot que des droits très-éventuels sur les îles de Majorque et de Minorque. Un article secret du traité d'alliance passé entre Suffolk et le roi de France restitua au beau-père de Henri VI les provinces d'Anjou et du Maine, qui appartenaient à René, mais qui étaient encore placées sous la domination anglaise. Cependant Marguerite donnait aux deux pays un bien suprême, la paix. Sa beauté, sa bonne grâce, les qualités de son cœur et de son esprit lui concilièrent les faveurs de la multitude. Quant au jeune Henri VI, elle le subjugua d'un ascendant irrésistible et devint la véritable souveraine du royaume. Le duc de Glocester, oncle

(1) Le 23 selon le père Anselme, le 24 d'après le livre d'heures de son père, le Roi René (ms. 1156, à la Biblioth. imp.).

(1) Pour cette date controversée, nous suivons le témoignage consigné parmi les *preuves* de D. Calmet, 1728, t. 3, colonne dclx.

(2) Au nombre des hôtes distingués qui prirent part à cette solennité, il convient de mentionner spécialement Pierre de Brézé, seigneur de La Varenne. Ce gentilhomme commençait à exercer dans les conseils des Charles VII une influence prépondérante. Il fut un des principaux auteurs de ce mariage. Depuis cette époque il demeura auprès du roi de France l'appui de la reine d'Angleterre, et devait plus tard témoigner son attachement à l'infortunée Marguerite par une conduite digne des temps chevaleresques.

du roi, s'était montré très-opposé à l'alliance française ainsi qu'au mariage d'Henri VI. De son côté, Marguerite, dominée par ses ressentiments, saisit toutes les occasions d'humilier le duc, en même temps qu'elle prodigua les témoignages de sa confiance au cardinal de Beaufort et au marquis de Suffolk, ennemis de Glocester. Le 10 février 1447, un parlement royal fut convoqué à Bury-Saint-Edmond, dans le comté de Suffolk; le roi et la reine s'y trouvaient, entourés de troupes commandées par le comte (devenu marquis) de Suffolk. Dans la première séance on vota diverses allocations en faveur de la reine. Le lendemain, par ordre du roi, le duc de Glocester fut arrêté, comme prévenu de haute trahison, et, peu de temps après, on le trouva mort dans sa prison (1).

Henri VI avait fondé le collége d'Eton. La reine, à son exemple, institua en l'université de Cambridge le *Queen's College*, placé sous l'invocation de sainte Marguerite, patrone de la littérature, et de saint Bernard. Elle établit aussi des manufactures de laine et de soie, et tenta de diriger les forces du peuple anglais vers l'agriculture et l'industrie; malheureusement le moment n'était point venu pour faire fructifier ces heureuses innovations. La guerre contre la France se ralluma en 1449. L'Angleterre était alors épuisée d'hommes et d'argent, par suite de ses conquêtes précédentes. Charles VII dans le cours d'une année reconquit la Normandie. L'année suivante il en fit autant de la Guyenne. En 1453 les Anglais avaient perdu tout ce qu'avait gagné Henri V. Calais était le seul point qui leur restât en France. L'esprit de parti ne manqua pas d'attribuer ces échecs à l'ascendant de la reine. Le marquis de Suffolk, qui avait succédé au cardinal de Beaufort, devint bientôt le point de mire des attaques du parti du duc d'York, envoyé comme lord-lieutenant en Irlande. Les principaux auxiliaires du duc étaient Richard Néville, comte de Salisbury, frère de la duchesse d'York, et le fils de Néville, si célèbre depuis sous le nom de comte de Warwick. Suffolk, poursuivi par des menées sourdes, somma ses ennemis en plein parlement de formuler leurs griefs. Mais la chambre des communes, acquise au parti national, lui était hostile : Suffolk fut décrété d'arrestation. En vain Henri VI voulut-il épargner au favori un sort plus funeste en le condamnant à cinq ans d'exil. Suffolk fut enfermé à la tour de Londres, d'où il essaya de s'échapper. Arrêté par la populace, il fut mis à mort, sur la plage de Douvres, après un simulacre de procès, dans les premiers jours de mai 1450. John Cade souleva la population du comté de Kent, et marcha sur Londres. Henri VI, accompagné de la reine, marcha à la rencontre des rebelles, qui étaient parvenus jusqu'à Blackheath; à la vue des troupes royales, fortes de quinze mille hommes, ils se mirent à la débandade. Le roi, au lieu de poursuivre les fuyards, s'arrêta et revint à Londres, après avoir remis le commandement à un de ses lieutenants. A cette nouvelle, les insurgés reprirent courage. Ils rallièrent leur chef, qui tailla en pièces les troupes royales et reparut à Blackheath en vainqueur. Le roi, au lieu de monter à cheval, envoya vers John Cade des parlementaires, qui furent accueillis sans honneurs : l'Irlandais répondit dédaigneusement qu'il ne traiterait qu'avec le roi en personne. Henri VI et la reine s'enfuirent au château de Kenilworth, au moment où Cade entra à Londres. Le règne de cet aventurier fut marqué par des désordres. Bientôt cependant l'archevêque de Cantorbéry et l'évêque de Winchester, entourés de forces suffisantes, parvinrent à rétablir l'autorité royale, et dissipèrent la ligue des insurgés. Une amnistie générale, dont était excepté le chef de la révolte, fut proclamée. John Cade s'enfuit; mais sa tête ayant été mise à prix, il fut tué par un *sheriff* de Kent, à Heyfield. Henri VI et Marguerite d'Anjou rentrèrent à Londres, le 10 juillet 1450.

Peu de temps après, le duc Richard, enhardi par les progrès de son parti, quitta sans autorisation son poste et se rendit à la cour, accompagné d'une escorte formidable. Le duc de Somerset, chassé de France par l'insuccès de ses armes, arriva en même temps auprès de la reine, et prit dans le gouvernement la position que Beaufort et Suffolk avaient occupée. Deux redoutables champions entrèrent en lice. Dans une assemblée tenue à Temple-Gardens, le comte de Warwick et le duc de Somerset se trouvèrent en présence. Les membres de cette assemblée furent appelés à se déclarer pour l'une ou pour l'autre faction. Pendant qu'on allait aux voix, Somerset effeuillait une rose rouge; le comte de Warwick portait une rose blanche. La reine se para de la rose rouge. Les soldats des deux camps ornèrent leurs tuniques de guerre les uns d'une cocarde en papier rouge, les autres en papier blanc. Telle fut, dit-on, l'origine de la guerre des *deux roses*.

Dans cet état des esprits, Marguerite conseilla au roi d'agir vigoureusement. Une rencontre eut lieu, le 16 février 1452, dans le comté de Kent. Mais avant de faire couler le sang le débonnaire Henri fit appel au duc d'York. Celui-ci protesta qu'il n'avait levé sa bannière que contre Somerset, ennemi de la cause royale, et obtint l'arrestation de ce dernier. Richard congédia ses forces et se rendit auprès du roi à une nouvelle conférence. Dans l'intervalle, la reine, à l'insu de son époux, avait eu l'imprudence de faire relâcher le captif, et Somerset assista, caché derrière une tapisserie, à l'entrevue du duc d'York et du

(1) Les ennemis de la reine l'accusèrent plus tard de cette mort inattendue. Humphrey de Glocester était après le roi héritier présomptif de la couronne; il avait fait alliance avec Richard, duc d'York, représentant d'une branche royale, qui avait été privée du trône par l'usurpation d'Henri IV (*de Lancastre*), aïeul de Henri VI. Ainsi commençait à se dessiner la redoutable et si fameuse rivalité des maisons d'York et de Lancastre.

roi. Dans ce colloque, Richard s'éleva contre son adversaire avec véhémence. Aussitôt Somerset, sortant brusquement de sa cachette, accusa Richard de vouloir usurper la couronne. Le duc répliqua en reprochant à Somerset la perte de la Normandie et au roi d'avoir manqué à sa parole de prince, en relâchant Somerset. Henri, interdit à cette scène imprévue, quitta la tente. Le duc d'York fut mis. au secret par ordre de la reine et contraint, le 10 mars suivant, de renouveler solennellement son serment de fidélité dans la cathédrale de Saint-Paul. Rendu alors à la liberté, il alla s'enfermer à son château de Wigmore, où déjà son fils, le comte de March, avait réuni des forces considérables.

En 1453 Marguerite envoya Talbot avec des troupes en Guyenne, pour tenter de recouvrer cette province au profit de l'Angleterre; mais ce vaillant capitaine périt à la bataille de Castillon, à l'âge de quatre-vingts ans : la victoire lui échappa en même temps que la vie, et la Guyenne rentra définitivement sous la domination de la France. Marguerite, rudement éprouvée dans ses diverses affections, venait de perdre sa mère, Isabelle de Lorraine. Au mois de septembre suivant, Henri VI, petit-fils de Charles VI, par Catherine de France, sa mère, fut atteint d'aliénation mentale, comme l'avait été son aïeul maternel. Dans cette circonstance, Marguerite se considérait comme appelée naturellement à suppléer son époux. Elle était alors enceinte, et mit au monde, le 13 octobre, un fils, qui reçut le nom d'Édouard et le titre de prince de Galles. Marguerite voulait faire légaliser son pouvoir par un acte du parlement; mais cette assemblée nomma Richard, duc d'York, *protecteur du roi,* et le chargea du gouvernement intérimaire du royaume. L'un des premiers actes du protecteur fut de faire arrêter le duc de Somerset dans la chambre même de la reine; et il le destitua du poste de capitaine de Calais, en s'adjugeant à lui-même l'exercice de cette charge importante.

Au mois de novembre suivant, Henri VI recouvra la raison. Faible encore et comme éveillé d'une longue léthargie, il fut conduit à la chambre des lords, y prononça la dissolution du parlement et rétablit le duc de Somerset dans toutes ses charges. Ce triomphe de la reine, toutefois, ne fut point de longue durée. Le 23 mai 1454, l'armée royale, commandée par Henri VI et celle du duc d'York, sous les ordres de Richard et de son fils, se rencontrèrent à Saint-Albans. Le duc de Somerset y périt en combattant. Henri VI, blessé d'une flèche au commencement de l'action, tomba au pouvoir du vainqueur. Le lendemain 24, le duc d'York fit son entrée triomphale à Londres, accompagné du faible roi.

La reine apprit, à Greenwich, l'issue de cette funeste journée. Henri étant retombé malade, le parlement déclara de nouveau, par acte du 4 juillet 1454, le duc d'York protecteur du royaume. Richard rendit à la reine la garde du roi, et lui enjoignit de se confiner, avec son époux et son fils, au château de Hertford. La reine obéit d'abord; mais elle ne tarda pas à revenir à Greenwich près de Londres. Là, partagée, en apparence, entre les soins qu'exigeait la santé du roi et l'éducation du jeune prince, elle rallia autour d'elle ses partisans, se préparant dans l'ombre à une lutte nouvelle. Le 24 février 1456, en l'absence du duc d'York et de ses principaux amis, Henri VI apparaît dans la chambre des lords; il déclare que, grâce à Dieu, le royaume n'avait plus besoin de protecteur, et demande avec calme à être réintégré dans le plein exercice du pouvoir royal. Marguerite fit nommer premier ministre Jean de Beaufort, fils et héritier d'Edmond, duc de Somerset. Puis elle conduisit le roi et le prince de Galles dans les contrées du centre; elle demeura quelque temps à Coventry, où elle laissa des souvenirs durables. Ce voyage, grâce à la séduction de la reine, à l'ascendant de sa beauté et de ses talents, excita l'enthousiasme des populations.

Cependant la France et l'Écosse profitèrent des dissensions de l'Angleterre pour l'attaquer à leur tour. Dans ce péril extrême, Marguerite tenta de rapprocher les factions ennemies. Par ses soins, les chefs des deux roses furent convoqués à Londres en une sorte de congrès. A la suite de leurs explications, l'archevêque de Cantorbéry et d'autres prélats intervinrent comme médiateurs. Des indemnités ou réparations furent respectivement accordées; tous reconnurent les droits d'Henri et de son fils. Enfin, le 27 mars 1458 (jour de l'Annonciation), la réconciliation générale fut solennellement célébrée, dans l'église de Saint-Paul, où le roi et la reine s'étaient rendus en grand appareil. Suivie d'un long cortége, la reine donnait la main au duc d'York; tous les autres membres de l'assemblée avaient été groupés deux à deux : un champion de la rose rouge et un champion de la rose blanche. En dépit de ces démonstrations, la guerre intestine ne tarda pas à se rallumer. Le duc d'York afficha hautement ses prétentions à la couronne. Marguerite, irritée, dirigea de sa personne les deux rencontres armées de Bloreheath et de Ludlow, qui marquèrent l'année 1459. Battue dans la première, elle eut l'avantage dans la seconde, et dispersa les princes de la maison d'York. Le 9 juillet 1460, le comte de Warwick prit une éclatante revanche à Southampton : Henri VI fut fait prisonnier. Marguerite, obligée de fuir avec son fils, parvint, à travers mille périls, jusqu'au château de Harlech, dans le nord du pays de Galles. L'infortuné roi, encore une fois au pouvoir de ses ennemis, fut contraint de convoquer un parlement yorkiste ou hostile à la cause royale, et consentit même à reconnaître le duc d'York pour son successeur, à l'exclusion du prince de Galles.

Vers les derniers jours de décembre, la reine

reparut, à la tête de dix-huit mille hommes, qu'elle avait recrutés en Écosse et dans les provinces lancastriennes; elle força le duc d'York à accepter la bataille qu'elle lui offrit à Wakefield. Par une manœuvre habile, Marguerite fit tomber l'armée ennemie dans un piége; le duc d'York et son beau-frère, le comte de Salisbury, furent pris et décapités. Un nouveau succès, remporté par ses armes aux portes de Londres, rendit à la reine son époux et son fils.

Les habitants de Londres hésitaient entre les deux partis, dont les forces s'équilibraient en ce moment. Marguerite, irritée contre les citoyens de cette ville, permit à ses troupes de commettre des actes de pillage. Londres se déclara pour la rose blanche, ferma à Marguerite les portes de la cité, et y fit entrer le lendemain Édouard, comte de March, à la tête de quarante mille hommes, accompagné du comte de Warwick. Le 4 mars 1461, Édouard, comte de March et duc d'York, descendant d'Édouard III dans les lignes masculine et féminine fut proclamé, à Londres, roi d'Angleterre, sous le nom d'Édouard IV.

Marguerite grandit avec l'adversité. Quelques jours lui suffirent pour rallier dans le nord une armée de soixante mille hommes. Après un premier engagement indécis, à Ferry-Bridge, une bataille décisive eut lieu, le 28 mars 1461, dans les plaines de Towton, entre les forces réunies des factions d'York et de Lancastre. Édouard IV s'y trouvait en personne. Quarante mille Lancastriens versèrent leur sang pour la rose rouge et furent tués sur le champ de bataille. La rose blanche triompha. Marguerite, accompagnée de son époux et de son fils, se réfugia en Écosse. Le 8 avril 1462, elle débarqua sur les côtes de Bretagne. Henri VI et Charles VII n'avaient cessé d'entretenir des intelligences amicales : un traité d'alliance avait été sur le point de se conclure de part et d'autre en 1458. Au moment où Louis XI monta sur le trône, le duc de Somerset, envoyé secrètement par Marguerite, se trouvait en France, chargé d'instructions diplomatiques. Louis XI commença par le faire arrêter. Sans se laisser intimider par cet acte hostile, Marguerite résolut de se rendre elle-même auprès du redoutable monarque. L'habile princesse lui présenta la question sous un nouveau jour, et fut comblée de prévenances. Le roi lui prêta vingt mille écus hypothéqués sur la place de Calais, avec l'espoir de perdre le prêt pour le gage, et autorisa Pierre de Brézé à s'engager, en faveur de Marguerite, dans une entreprise militaire dont l'insuccès semblait prévu. Au mois d'octobre 1462, la reine débarqua sur les côtes de Northumberland, accompagnée de Pierre de Brézé, sénéchal de Normandie et d'une flottille de guerre, portant deux mille combattants. Mais l'escadrille, repoussée devant Tynemouth par les Yorkistes, fut obligée de se replier sur Holy-Island.

Les munitions tombèrent au pouvoir des ennemis, et l'équipage fut taillé en pièces ou dispersé. Bravant les plus grands périls, Marguerite parvint, dans un frêle esquif, à gagner l'Écosse en compagnie de son fils et du sénéchal. Au printemps de 1463, elle tenta de nouveau le sort des armes, et perdit successivement les deux combats d'Hedgely-Moor et d'Hexham. Séparée de son mari, qui avait fui avec les débris de ses troupes, Marguerite errait, toujours accompagnée de Brézé, entraînant son fils dans l'intérieur de l'Écosse. Dans la forêt d'Hexham-Levels, située à deux milles environ d'Hexham, ils rencontrèrent une bande de brigands qui les dévalisèrent. La reine, portant le prince de Galles, eut le bonheur d'échapper à leurs mains, au milieu d'une rixe qui s'éleva parmi les bandits au sujet de leur butin. Cachée dans un hallier, elle en sortit à la nuit pour gagner un refuge. Au moment où, à la clarté de la lune, elle cherchait sa route, un nouveau brigand se présente devant elle. La reine marche droit à l'inconnu, et lui présentant son fils : « Mon ami, lui dit-elle; sauve le fils de ton roi! » Cet acte de sang-froid les sauva en effet tous deux. Ce bandit se trouvait être un gentilhomme lancastrien, réduit à cet état par la guerre civile et les désastres qu'il avait subis pour la cause de la rose rouge. Jetant aux pieds de Marguerite son épée, il conduisit la reine et son fils à la cave d'Hexham ou de Blackhill, que la tradition désigne encore, dans le pays, sous le nom de *souterrain de la reine Marguerite* (Queen's Margaret cave).

Brisée mais non vaincue par tant de désastres, Marguerite repassa de nouveau la mer. Le roi Henri, après la bataille d'Hexham, errait aussi d'asile en asile, dans les provinces du nord, et s'arrêtait chez des gentilshommes dévoués à sa cause. Vers le mois d'août 1463, Marguerite débarqua au port de Lécluse. Après avoir traversé les États du duc de Bourgogne, elle vint trouver, chez son père, un refuge au château de Queurs en Barrois. Elle y demeura environ sept années, partageant son temps entre l'éducation de son fils et les négociations politiques, qu'elle entretenait avec les cours de France, de Portugal en vue de la restauration de sa dynastie.

Marguerite put croire, vers 1468, à un retour favorable du sort. Warwick, surnommé, dans l'histoire d'Angleterre, *le faiseur de rois*, résolut de replacer Henri VI sur le trône. Louis XI en seconda les desseins, en lui prêtant un puissant appui. Le 15 juillet 1470, Édouard, prince de Galles, âgé de dix-sept ans, sous les auspices du roi de France et de sa mère Marguerite d'Anjou, épousait, à Angers, Anne de Warwick, fille du comte de ce nom, jadis l'ennemi mortel de Marguerite et de la rose rouge. Aussitôt le comte de Warwick regagna l'Angleterre, et peu de jours après Henri VI fut rétabli dans la possession de sa couronne.

Marguerite, à son tour, accompagnée du prince

et de la princesse de Galles, mit à la voile le 24 mars. Arrêtée par des vents contraires, elle ne put toucher le rivage anglais que le 13 avril. Ce même jour eut lieu la bataille de Barnet, dans laquelle Warwick, vaincu, fut mis à mort. Henri VI y perdit une dernière fois la couronne et sa liberté. Marguerite reprit les armes, et fut définitivement vaincue, le 4 mai 1471, à Tewkesbury. Le prince de Galles, conduit devant Édouard IV, périt inhumainement par ordre de ce roi. Le 22 du même mois, Marguerite d'Anjou, captive, entrait à Londres, accompagnée de sa belle-fille Anne de Warwick. Marguerite subit ainsi quatre ans de captivité.

Louis XI négocia la délivrance de Marguerite auprès du roi d'Angleterre, en ne négligeant point son propre intérêt. Il exigea qu'elle renonçât à son droit dans la succession du roi René son père, dont une partie revint par là au roi de France. Il paya ainsi la rançon de cette princesse, et s'obligea de lui servir une pension viagère de cinq mille livres tournois. Marguerite d'Anjou débarqua à Dieppe au mois de janvier 1476. En recouvrant la liberté, elle dut renoncer à tous ses droits et prétentions quelconques, tant sur la couronne d'Angleterre que sur ses domaines paternels. L'infortunée princesse signa cette double abdication dans un acte où son nom n'était accompagné d'aucun titre, et qui commence ainsi : *Moi, Marguerite, jadis mariée en Angleterre*, etc. (1). Marguerite avait perdu plus que ses droits, elle avait perdu son époux et son fils. René d'Anjou, le dernier débris de sa famille et sa dernière affection, mourut à ses côtés, le 10 juillet 1480, au château de Reculée, en Anjou. C'est là que le père et la fille avaient trouvé, sur la fin de leurs jours, un commun asile. Après la mort du père, un gentilhomme fidèle, nommé François de Vignoles, recueillit dans son château de Dampierre, en Anjou, la fille de son prince. Marguerite, la veuve orpheline, y traîna, deux années encore, une existence désolée (2). A. V.—V.

Documents manuscrits. — Michel Baudier, *Histoire des signalées Calamités de Marguerite d'Anjou, où se voyent les inconstances de la Fortune*, etc (1), Mss. Saint-Germain-des-Prés; français n° 1178, Bibliothèque impériale. — *Le Temple de Boccace, ou consolation adressée à une reine d'Angleterre désolée*, par G. Chastelain (de 1463 à 1475). Mss. français, Bibl. imp., n°s 7427, 7385. Bibl. de l'Arsenal, *Histoire*, n° 663. — État de la maison de la reine d'Angleterre en 1444. Bibl. imp. supplément français, n° 2340, page 697. — Registre des délibérations capitulaires de Notre-Dame de Paris en 1445. Direction générale des archives, L, n° 416, fol. 699. — Comptes de René d'Anjou en 1447, archives PP, 1339, fol. — Recueil de pièces diplomatiques, *Angleterre*, ms. de la Bibl. imp. Baluze, 9037, 7. — *Wardrobe Book of Queen Margaret of Anjou* (1452-1453), compte inédit conservé à Londres parmi les archives du duché de Lancastre. — *Collection de Lorraine*, Bibl. imp., t. XXVI. — Gaignières, ms. 772, 2, fol. 500. — Gaignières, titres scellés *Angleterre*, t. VI, etc. — *Marguerite d'Anjou, ou la vertu triomphante*, par Maximilien Wald, janvier 1707, in-12, ms. de la bibliot. de l'Arsenal, *Histoire*, n° 662.

Imprimés. — Philippe Foresti de Bergame, *De Claris Mulieribus*. 1497, in-fol., Milan. — Michel Baudier, *History of the Calamities of Margaret of Anjou, queen of England*; London, 1737, in-8°. — L'abbé Prévost, *Histoire de Marguerite d'Anjou* (2); Amsterdam, 1750, 2 vol. in-12. — Strickland (Miss Agnès), *Lives of the Queens of England*; 2e édit., 1844, in-8°, t. III, 178 à 306 (3). — *Marguerite d'Anjou*, trad. de miss Strickland; Paris, 1850, in-12. — *Marguerite d'Anjou-Lorraine*, par Louis Lallemend; Nancy, 1855, in-8°. — *Histoire de Marguerite d'Anjou, reine d'Angleterre*, par J.-J. Roy, Tours, 1857, in-8°. — *Breknoke computus, or accounts of the clerck of the comptroller of Margaret's house*, publié en Angleterre, vers 1845, par G. C. Tomlinson, pour la *Dugdale Society*. — Rymer, *Fœdera*, X et suiv. — *Documents inédits*, in-4°: *Lettres des rois et reines*, etc., publiées par Champollion-Figeac, 1847, t. II, p. 493, 498. — *Chroniques* de Cousinot, 1859, in-16. — *Jean Chartier*, 1859, in-16. — *Chroniques* de Châtelain, p. 1, 8, 11, 36. — Villeneuve de Bargemont, *Histoire de René d'Anjou*, 1825, in-8°, t. II. — Michael Drayton (poëte anglais du seizième siècle), *The Miseries of Margaret of Anjou* 1627.

(1) L'acte original est conçu en latin : *Ego Margareta, olim in regno Angliæ maritata*, etc. (Rymer, *Fœdera*, t. XII, p. 21.)

(2) Pour le portrait de Marguerite d'Anjou, les amateurs d'iconographie pourront recourir aux sources ci-après indiquées : *Miniatures peintes par un habile artiste*, vers 1449, dans un riche manuscrit offert par Talbot à la reine d'Angleterre. (British Museum, ms. royal 15 E VI). La reine y est plusieurs fois représentée, ainsi qu'Henri VI : l'une de ces représentations a été reproduite en couleurs dans Shaw, *Dresses*, etc., *of the Middle Ages*, London, 1843, grand in-8°, tome II. — Effigie peinte sur vitre vers 1452, dans la *Chapelle de Sainte-Marie de Pitié* à Londres (voyez A. E. Wood, *Letters of royal and illustrious Ladies*, etc.; Londres, 1846, in-8°, t. I, p. 99). — Représentée (après sa mort) sur les vitraux de l'église des cordeliers d'Angers; gravée dans les *Monuments de la Monarchie française*, tome III, planche LXIII, figure 3. — Représentée vers le même temps sur une tapisserie qui subsiste en Angleterre, à Coventry. Reproduite en couleurs dans *Shaw*, ci-dessus cité. Voir enfin le *Recueil des Rois et Reines d'Angleterre*, estampe d'une feuille photographiée (la figure n° 26), publiée en 1858 par de la Rue.

II. MARGUERITE *princesses*.

MARGUERITE D'ALSACE, comtesse de Flandre et de Hainaut, morte le 15 novembre 1194, à Bruges. Fille de Thierry, comte d'Alsace, elle était veuve de Raoul II, comte de Vermandois, lorsqu'elle épousa en 1169 Baudouin V, comte de Hainaut. A la mort de son frère Philippe, qui décéda sans postérité (1191), elle se mit en possession de la Flandre, dont elle avait déjà reçu l'hommage en 1177, dans une grande assemblée tenue à Lille. Mais les compétiteurs de ce riche domaine ne manquaient pas : d'abord la veuve même de Philippe, puis Henri, duc de Brabant, et le roi Philippe-Auguste. Les deux premiers furent facilement écartés. Quant au roi de France, qui réclama l'Artois, puis la Flandre entière, comme la dot d'Isabelle, sa femme, il menaça Baudouin d'une invasion armée; la

(1) L'on trouvera une notice étendue, avec extraits, sur cet ouvrage et sur l'auteur, dans l'*Histoire de la Vie et de l'Administration du cardinal de Ximenès*, par Michel Baudier, édition publiée et annotée par M. Edmond Baudier, Paris, 1855, in-8°, pages 98 à 138. L'ouvrage de Michel Baudier, traduit en anglais et imprimé à Londres, en 1737, a servi de modèle et de guide à tous ceux qui l'ont suivi.

(2) Cet ouvrage est une compilation du précédent, augmentée de fictions romanesques.

(3) Notice très-remarquable et peut-être la meilleure de toutes, malgré l'imperfection de la partie française.

ferme attitude des Flamands lui fit changer de résolution, et il admit le comte à lui rendre hommage. Il est vrai que ce dernier s'engagea de plus à payer à la couronne une somme de cinq mille marcs d'argent. Marguerite mourut un an avant son époux, lui laissant sept enfants, dont l'aîné, Baudouin IX, devint empereur de Constantinople. P. L.

MARGUERITE DE CONSTANTINOPLE, dite *la Noire*, comtesse de Flandre et de Hainaut, petite-fille de la précédente, née en 1202, à Bruges, morte le 10 février 1280. Elle était fille de Baudouin, empereur de Constantinople, et de Marie de Champagne, et succéda en 1244 à sa sœur aînée, Jeanne, qui avait successivement exercé le pouvoir avec Ferrand de Portugal, puis avec Thomas de Savoie, ses deux maris. Marguerite avait épousé, à l'âge de onze ans, en 1213, son tuteur, Bouchard d'Avesnes, archidiacre de Laon et chanoine de Saint-Pierre de Lille. Ce mariage, qui fut dissous, devint pour la Flandre une source funeste d'embarras et de querelles intestines; deux enfants en sortirent, Jean et Baudouin d'Avesnes, dont la naissance équivoque fut déclarée illégitime par le pape Grégoire IX et légitime par un autre pape, Innocent IV. Leur mère épousa en secondes noces, en 1218, Guillaume de Dampierre, et en eut trois fils et deux filles; elle était veuve depuis trois ans lorsqu'elle devint comtesse (1244). L'un de ses premiers soins fut de se rendre à Paris pour faire hommage de la Flandre au roi Louis IX. Ce prince ayant exigé qu'elle comprît dans cet acte Rupelmonde et le pays de Waës, elle ne voulut pas y consentir, et alla trouver, en 1245, l'empereur Frédéric II, qui lui accorda l'investiture. La querelle suscitée par les d'Avesnes aux Dampierre, c'est-à-dire par les fils du premier lit à ceux du second, dura dix années. Bien que la succession de leur mère eût été réglée entre eux par décision de saint Louis et du légat Odon, choisis comme arbitres (1246), les d'Avesnes réclamèrent, sous un futile prétexte, tous les pays flamands qui relevaient de l'empire, et s'en firent donner l'investiture par l'évêque de Liége. Marguerite réussit une première fois à les désarmer moyennant une somme de soixante mille écus d'or (1248). Le roi des Romains, Guillaume, étant intervenu en faveur de Jean d'Avesnes, son beau-frère, et lui ayant adjugé, dans la diète tenue à Ratisbonne (1252), tout ce qu'il avait convoité, la comtesse trouva contre un si puissant adversaire un allié non moins puissant en la personne de Charles d'Anjou, à qui elle fit donation du Hainaut, une des provinces en litige. Sur ces entrefaites la guerre s'était rallumée : le frère de Guillaume, Florent, avait envahi la Flandre et battu à Walcheren Gui et Jean de Dampierre, qu'il emmena en captivité (1253). Sur les pressantes sollicitations de Marguerite, Charles d'Anjou leva une armée de cinquante mille hommes, et s'empara de plusieurs villes; il allait livrer bataille aux Allemands lorsque les grands vassaux qui l'accompagnaient le décidèrent à rentrer en France après avoir conclu une trêve (1254). La mort inattendue de Guillaume, en affaiblissant le parti des d'Avesnes, qui jusqu'alors avaient été victorieux, les disposa à rechercher la paix. Saint Louis, au jugement duquel ils s'en remirent encore, se contenta de rappeler les dispositions qu'il avait déjà prises en 1246 : on les ratifia dans le traité de Péronne (1256); Charles d'Anjou renonça moyennant une somme de 160,000 livres au comté de Hainaut, qui passa aux d'Avesnes, tandis que les Dampierre obtenaient celui de Flandre. Dans la même année, Marguerite eut recours à la médiation du même monarque pour terminer son différend avec les comtes de Hollande, qui furent mis en possession de la mouvance de Zéelande. Elle eut pour successeur son fils puîné, Gui de Dampierre. « La comtesse Marguerite, dit le chroniqueur Iperius, était douée de quatre éminentes qualités : car 1° elle surpassait en noblesse toutes les dames les plus nobles de France; 2° elle était extrêmement riche, non-seulement en domaines, mais en meubles, en joyaux et en argent; 3° ce qui n'est pas ordinaire aux femmes, elle était très-libérale et très-somptueuse, tant dans ses largesses que dans ses repas et toute sa manière de vivre, de sorte qu'elle tenait l'état plutôt d'une reine que d'une comtesse. » La quatrième qualité est passée sous silence. P. L.

Kluit, *Historia critica comitatus Hollandiæ*, I, 2e partie. — *Inventaire des Chartes de Hainaut*. — D. Martène, *Thesaurus Anecdotorum*, I. — Le Mire, *Opera Diplomatica*, I. — Mieris, *Codex Diplomaticus*. — Oudegherst, *Chronique de Flandre*. — Meier, *Annales Flandriæ*.

MARGUERITE DE FLANDRE, comtesse de Flandre et duchesse de Bourgogne, née en avril 1350, morte le 16 mars 1405, à Arras. Elle était la fille unique de Louis II de Male et de Marguerite de Brabant. Fiancée à sept ans, à Philippe de Rouvre, duc de Bourgogne, qui en avait onze (1357), et mariée en 1361, elle devint veuve quelques mois plus tard. Sa position d'unique héritière d'un des grands fiefs de France la fit rechercher par Édouard III, roi d'Angleterre, qui travailla cinq ans pour obtenir en faveur de son fils Edmond, duc de Cambridge, la main de Marguerite; mais Charles V, roi de France, usa de son crédit sur le pape pour lui faire refuser une dispense de parenté, que l'Église accordait toujours aux princes; il réservait cette riche alliance à son frère Philippe, déjà duc de Bourgogne. Afin de vaincre les répugnances du comte de Flandre, qui, d'accord en cela avec ses sujets, redoutait l'influence française, il s'engagea, par le traité de Gand, à lui rendre Lille, Douai, Béthune, Orchies et d'autres places, et lui compta deux cent mille écus d'or. Le mariage de Philippe avec Marguerite, accordé à ces conditions oné

euses, fut célébré à Gand, le 19 juin 1369, avec une extrême magnificence. En 1384 Marguerite succéda à son père dans les comtés de Flandre, l'Artois, de Rethel et de Nevers, et elle contribua beaucoup, l'année suivante, à ménager la paix entre les Gantois rebelles et la France. Lorsque le roi Charles VI tomba en démence, elle favorisa les ambitieuses visées de son mari, et l'aida à s'emparer du gouvernement. « La duchesse de Bourgogne, dit Froissart, qui étoit une crueuse et haute dame, se tenoit à Paris, de lez la reine de France, et en avoit la souveraine administration; ni nul ni nulle parloit à la reine, fors par le moyen d'elle. » Elle haïssait mortellement la duchesse d'Orléans, et, loin de savoir mauvais gré à Pierre de Craon d'avoir tenté d'assassiner le connétable de Clisson, elle le logeait en son hôtel, « le confortoit, l'aidoit et conseilloit tant qu'elle pouvoit ». Après la mort du duc Philippe, arrivée en 1404, elle renonça à sa succession, ajoutant même à cet acte humiliant la cérémonie plus humiliante encore de déposer sur le cercueil du défunt sa ceinture, sa bourse et son trousseau de clefs, signes de la communauté de biens. Elle mourut presque subitement l'année d'après, et fut inhumée à Saint-Pierre de Lille. P. L.

Froissart, *Chroniques.* — *Religieux de Saint-Denis.* — Juvénal des Ursins, *Chronique.* — Meier, *Annales Flandriæ.* — Barante, *Hist. des Ducs de Bourgogne.*

MARGUERITE D'YORK, duchesse de Bourgogne, morte en 1503, à Malines. Elle était fille de Richard, duc d'York, descendant d'Édouard III, roi d'Angleterre. Deux de ses frères, Édouard IV et Richard III, montèrent sur le trône d'Angleterre. Elle devint, le 2 juillet 1468, la troisième femme de Charles le Téméraire, duc de Bourgogne, qui depuis plusieurs années souhaitait de resserrer ses liens d'amitié avec les Anglais; le mariage fut célébré à Bruges, avec toute la splendeur que la maison de Bourgogne apportait à ses fêtes. Après la mort de son mari (1477), Marguerite, qui haïssait Louis XI, travailla de tout son pouvoir à lui chercher des ennemis; elle avait conservé beaucoup d'influence sur Maximilien et Marie, qui montraient de l'empressement à suivre ses conseils. Quant à Édouard IV, il se déroba toujours aux pressantes sollicitations de sa sœur, et ne lui donna point d'assistance efficace contre la France. Marguerite, pour tenter un dernier effort, conduisit en juin 1480 une ambassade solennelle à Londres. Après avoir échoué encore une fois, elle revint habiter la Flandre, où sa libéralité la rendit populaire. Henri VII, qui avait remplacé sur le trône d'Angleterre la famille d'York, s'y était affermi en épousant la nièce de Marguerite. Les fâcheuses affaires que lui suscita cette dernière princesse lui firent donner le surnom de *Junon*. Ce fut elle qui fomenta la rébellion d'un fils naturel d'Édouard IV, Perkins Warbeck, qu'elle avait élevé. P. L.

Barante, *Hist. des Ducs de Bourgogne.* — *Art de vérifier les dates.*

MARGUERITE D'AUTRICHE, gouvernante des Pays-Bas, née à Bruxelles, le 10 janvier 1480, morte à Malines, le 1er décembre 1530. Fille de Maximilien d'Autriche et de Marie de Bourgogne, elle fut fiancée à l'âge de deux ans au dauphin Charles, fils de Louis XI. Conduite à la cour de France, elle y fut élevée par madame de Secret. En 1493 Charles VIII, arrivé au trône, s'étant décidé à épouser Anne de Bretagne, renvoya Marguerite à son père, qui la maria, en 1497, à l'infant Jean de Castille. Le vaisseau sur lequel elle s'était embarquée à Flessingue pour l'Espagne fut pendant la traversée assailli par une violente tempête; ce fut pendant ce danger que Marguerite écrivit sur une tablette de cire cette célèbre épitaphe :

> Cy gist Margot, la gente demoiselle
> Qu'eut deux maris et si mourut pucelle (1).

Arrivée en Espagne, elle eut quelques mois après la douleur de perdre son mari et l'enfant qu'elle avait eu de lui. En 1501 elle fut donnée en mariage à Philibert le Beau, duc de Savoie, qui mourut trois ans après. Restée sans enfants, elle se retira en Allemagne, auprès de son père. La mort de son frère, Philippe le Beau, roi de Castille, vint renouveler son chagrin; tous ces malheurs, qui se suivaient si rapidement, donnèrent à son caractère une teinte de mélancolie, qui se retrouve dans les pièces de poésie qui nous restent d'elle (2). En 1507 l'empereur Maximilien, son père, la chargea de prendre en main le gouvernement des Pays-Bas, lui confiant en même temps l'éducation de son petit-fils Charles, qui devint plus tard l'empereur Charles Quint. L'année suivante elle alla conclure à Cambrai, avec les envoyés des principaux souverains de l'Europe, la fameuse ligue dirigée contre la république de Venise. Elle eut principalement à traiter avec l'ambassadeur français, le cardinal d'Amboise, réputé le plus habile diplomate du temps, mais auquel elle sut très-bien tenir tête (3).

Marguerite s'occupa ensuite activement à mettre fin aux dévastations que Charles de Gueldre commettait depuis longtemps dans les Pays-Bas; sa correspondance avec Maximilien atteste avec quelle attention, quelle habileté elle sut ordonner les opérations militaires dirigées contre Charles. Mais elle ne voulut pas le faire excommunier, ainsi que le pape, « qui lui por-

(1) Dans un de ses *Dialogues des Morts*, Fontenelle fait soutenir à Marguerite que cette action décèle plus de courage que la mort de Caton et celle de l'empereur Adrien.

(2) C'est alors qu'elle adopta cette fameuse devise : *Fortune infortune fort une*, dont le sens, après toutes les discussions qu'on a soulevées à ce sujet, doit être entendu ainsi : *Fortuna infortunat fortiter unam.*

(3) Voilà ce qu'elle écrivait au sujet de ses négociations avec le cardinal : « Ce n'a été sans avoir souvent mal à la teste, et nous sommes monsieur le légat et moi cuidié prendre au poil. Touttes fois à la parfin nous nous sommes reconciliés et faits amis ensemble le mieux que a esté possible. »

tait une singulière affection et parlait d'elle en termes plus honorables que d'aucune princesse qui fût dans la chrétienté, » le lui avait offert. Après avoir conclu, en 1513, une trêve avec Charles, elle repoussa victorieusement les attaques du duc Georges de Saxe contre la Hollande, et obligea ce prince à renoncer, en 1515, à ses prétentions sur la Frise. Quelque temps après il fut question d'un mariage entre elle et Louis XII, l'ancien compagnon de ses jeux d'enfant pendant son séjour en France; mais il n'y fut pas donné suite, très-probablement par le refus de Marguerite, qui avait déjà dit, en 1506, lorsqu'on voulait lui faire épouser Henri VII d'Angleterre, « que par trois fois ils ont contracté d'elle, dont elle s'est fort mal trouvée ». Quoique fort occupée par les affaires politiques, elle n'en veillait pas moins avec une tendre sollicitude sur l'éducation de son neveu Charles et des quatre filles de Philippe le Beau, qui avaient aussi été commises à ses soins. Charles, devenu majeur en 1515, reconnut d'abord très-mal l'affection de sa tante; poussé par de Chièvres, son précepteur, il lui enleva toute part active au gouvernement. Accusée d'avarice, elle lui remit un état des sacrifices faits par elle, de ses propres deniers, pendant son administration. Malgré cela, malgré les représentations de Maximilien, Charles ne donna à Marguerite que voix consultative dans le conseil de régence qu'il établit pour les Pays-Bas en 1516, à son départ pour l'Espagne; mais en 1518 il lui rendit la signature de tous les actes, la garde du signet des finances et la collation à tous les offices. Elle reconnut cette justice, qui lui était rendue, en s'entremêlant l'année suivante avec la plus grande ardeur dans les négociations qui préparèrent l'élection de Charles à l'Empire, d'abord très-problématique. « Pour se faire une idée de l'activité, du talent politique avec lesquels Marguerite combattit tant d'obstacles, dit M. Leglay, il faut lire sa correspondance avec le comte palatin Frédéric, avec Maximilien de Berghes, Henri de Nassau, le secrétaire Marnix, les cardinaux de Sion et de Gurce, etc.; il faut aussi jeter un coup d'œil sur les comptes financiers, les mandements et quittances, qui constatent les sommes énormes dépensées en présents, gratifications, pensions, salaires pour les serviteurs grands et petits, qui contribuèrent à faire prévaloir l'élection de Charles. Les archevêques de Cologne, de Mayence et de Trèves reçurent, pour eux et leurs conseillers, près de cinq cent mille florins d'or. Rien n'est plus curieux et plus naïf que ces états de dépenses où figurent des sommes pour les parents, amis et valets des principaux négociateurs. Certes quand on a pris connaissance de tous ces titres et renseignements, on est fort disposé à attribuer à Marguerite la plus belle part dans une élection si contestée, et qui eut de si grands résultats. Charles appréciait bien du reste ce que sa tante faisait pour lui. »

En 1525 Marguerite usa du crédit qu'elle avait sur Charles pour faire rendre la liberté à François Ier; après une trêve de six mois conclue par elle et Louise de Savoie, régente de France, elle travailla activement à la conclusion de la paix. Mais les hostilités ayant recommencé bientôt après, elle se vit pressée d'un côté par Charles, qui lui reprochait de ne pas faire rentrer assez activement les subsides, tandis qu'elle était d'un autre côté embarrassée sur les mesures à prendre contre l'extension de l'hérésie. « Sa conduite envers les religionnaires, dit encore M. Leglay, fut aussi sage et modérée qu'on pouvait l'espérer à une époque où l'irritation devait être grande contre des sectaires, qui venaient ajouter des troubles intérieurs aux malheurs de la guerre étrangère. » En 1529 elle alla s'aboucher à Cambrai avec Louise de Savoie pour rétablir la concorde entre Charles Quint et François Ier. Le traité connu sous le nom de *la Paix des Dames*, résultat de leurs négociations, se trouva tourné tout à l'avantage de l'empereur. Ce fut là le dernier acte important de la vie de Marguerite. Avant d'avoir pu réaliser son projet de se retirer dans le couvent des Annonciades, fondé par elle près de Bruges, elle mourut à la suite d'une plaie venue au pied par un éclat de verre.

Pendant toute sa vie Marguerite ne cessa d'encourager les lettres et les arts; les écrivains les plus distingués de la Belgique, Jean Molinet, Jean Le Maire, Remi du Puys étaient ses bibliothécaires et ses historiographes; ce fut sur sa demande que le célèbre Érasme reçut une pension d'abord de Philippe le Beau et ensuite de Charles Quint. Elle écrivit elle-même en français un grand nombre de pièces de poésie; trois volumes de chansons composées par elle se trouvaient à la bibliothèque de Bourgogne; ils furent enlevés en 1794 par les Français, et on ne sait pas ce qu'ils sont devenus. Elle avait rassemblé dans son hôtel de Malines une riche bibliothèque ainsi que des collections d'objets d'arts de toutes espèces. C'est à elle enfin que nous devons l'église de Brou, cette merveille d'architecture et de statuaire, pour laquelle elle dépensa deux millions deux cent mille francs, équivalant à vingt millions d'aujourd'hui.

« Dans sa vie privée, dit M. Leglay, nous la voyons fille soumise et dévouée jusqu'au sacrifice : rien ne lui coûte lorsqu'il s'agit de servir les intérêts ou l'honneur de son père, si souvent compromis. Sœur tendre et affectionnée, elle adopte les enfants de son frère, et fait pour eux tout ce qu'on pourrait attendre de la meilleure des mères. La vie publique de Marguerite a été partagée entre les soins administratifs et les négociations diplomatiques. Dans l'une comme

dans l'autre de ces carrières elle a fait constamment preuve de sagesse, de prudence et d'énergie. Le comté de Bourgogne et les provinces des Pays-Bas n'ont jamais été gouvernés avec plus d'habileté et de mansuétude. »

On a souvent accusé Marguerite d'avoir montré contre la France une haine implacable, à cause de la rupture de son mariage avec Charles VIII. Sa correspondance établit au contraire que c'est presque toujours sur ses instances et par ses soins que les accommodements se négocient entre son père ou son neveu et les rois de France; dans sa dernière lettre, écrite la veille de sa mort, elle recommande à Charles Quint de toujours conserver la paix avec la France.

La *Correspondance* de Marguerite avec son père a été publiée par M. Leglay, qui y ajoint une *Notice* très-complète sur cette princesse (Paris, 1839, 2 vol. in-8°). O.

Cornelius Graphæus, *Fata Margaritæ archiducissæ* (dans les *Notices et Extraits des Manuscrits de Bourgogne* de M. de Reiffenberg). — Le P. Rousselet, *Histoire de l'Église de Brou.* — Munch, *Leben Margarethas* (Stuttgard, 1833, in-8°). — Altmeyer, *Vie de Marguerite d'Autriche* (dans la *Revue belge*, année 1839). — Willems, *Het Leven van Margareta van Oosteurgk* (dans le *Belgisch Museum*).

MARGUERITE DE FRANCE, duchesse de Savoie, née le 5 juin 1523, à Saint-Germain-en-Laye, morte le 14 septembre 1574, à Turin. Elle était fille du roi François Ier et de Claude de France, et sœur de Henri II et de Madeleine, femme de Jacques V, roi d'Écosse. Dès son jeune âge elle acquit une connaissance assez étendue des lettres grecques et latines. Son savoir, sa prudence et sa libéralité lui acquirent beaucoup de réputation, et les poëtes les plus célèbres de son temps, qu'elle combla de bienfaits, chantèrent à l'envi ses louanges. Le nom de Marguerite se retrouve, cité avec respect, dans les vers de Ronsard, de Du Bellay, de Jodelle, de Dorat et de Belleau. Quoiqu'elle fût belle et fort courtisée, elle se renferma dans la solitude et ne rechercha, à la cour licencieuse de son père, d'autre renom que celui d'une femme aussi vertueuse que savante. En 1539, après la mort de l'impératrice Isabelle de Portugal, il fut question d'offrir à Charles Quint la main de Marguerite; mais, par suite des prétentions de ce dernier, ce projet, dont la conduite avait été confiée à M. de Brissac, échoua. Cette princesse était déjà une vieille fille lorsque les nécessités de la politique la firent accorder à Philibert-Emmanuel, duc de Savoie (27 juin 1559); elle apportait en dot à son époux les prétendus droits de la France sur le Piémont. Des fêtes splendides, des tournois, des réjouissances de tous genres solennisèrent ces fiançailles, célébrées en même temps que celles d'Isabelle, fille de Henri II, avec don Carlos, fils de Philippe II, roi d'Espagne. Le mariage eut lieu dans des circonstances assez tristes : il se fit sans cérémonie, dans la chapelle du Louvre, le 9 juillet suivant, tandis que le roi Henri II, blessé à mort, était à l'agonie. Ses nouveaux sujets n'eurent qu'à se louer du concours que Marguerite apporta au gouvernement de la Savoie; ils lui donnèrent le surnom de *mère du peuple.* En 1574, elle accueillit avec beaucoup d'affection son neveu Henri III, qui revenait de Pologne, et l'exhorta vivement, comme elle l'avait déjà fait avec d'autres souverains, à rendre la paix à la France. On dit qu'en cette occasion elle mit tant d'ardeur à bien traiter ce prince et les gens de sa suite qu'elle contracta une pleurésie, dont elle mourut en quelques jours. Elle ne donna à son mari qu'un fils, Charles-Emmanuel Ier. Les pièces de vers dont sa mort a été le sujet ont formé un recueil publié à Turin, 1575, in-8°. P. L.

Guichenon, *Hist. de Savoie.* — Brantôme, *Dames illustres.* — Louis Jacob, *Bibliotheca Fæminea.* — Monod, *Alliances de France et de Savoie.* — Jean Tonso, dans la *Vie d'Emmanuel-Philibert.* — Mézeray, *Hist. de France.*

MARGUERITE D'AUTRICHE, duchesse de Parme, gouvernante des Pays-Bas, née à Bruxelles, en 1522, morte à Ortonna, en 1586. Fille naturelle de l'empereur Charles Quint et de Marguerite van Gheenst, noble demoiselle flamande, elle fut élevée par Marguerite d'Autriche et ensuite par Marie reine de Hongrie. Après avoir été mariée, en 1533, à Alexandre, duc de Florence, qui fut tué en 1537, elle épousa Octave Farnèse, alors âgé seulement de douze ans et depuis duc de Parme et de Plaisance. La disproportion d'âge et le caractère impérieux de Marguerite empêchèrent les deux époux d'être jamais très-attachés l'un à l'autre. En juin 1559 Marguerite fut chargée du gouvernement des Pays-Bas par Philippe II, qui les quittait pour se rendre en Espagne. Selon l'ordre du roi, elle devait, dans les affaires importantes, avant de les porter devant le conseil d'État, prendre l'avis du comte de Berlaymont, président du conseil des finances, de Viglius, président du conseil privé, et enfin du fameux diplomate Granvelle, alors évêque d'Arras. Une des premières mesures de la régente fut de licencier, sans l'autorisation formelle de Philippe, les soldats espagnols qui, restés dans le pays depuis la paix, contrairement aux franchises, auraient fini par leurs excès par causer un soulèvement. Mais l'irritation recommença lors de la promulgation de la bulle, qui portait le nombre des évêchés de quatre à dix-sept; le peuple croyait que cette innovation devait servir à préparer l'établissement de l'inquisition, avec des attributions aussi étendues qu'en Espagne; les nobles étaient exaspérés, parce que les nouveaux évêques, dont la nomination dépendait du roi, devaient aux états occuper la place réservée jusqu'ici aux abbés, élus généralement parmi l'aristocratie; de plus on avait attribué aux évêques, pour leur entretien, une grande part des revenus des plus riches couvents qui étaient devenus l'apanage d'un certain nombre de familles. Cette mesure rencontra tant d'opposition qu'elle

ne put être exécutée qu'en partie. Le mécontentement alla croissant, lorsque Granvelle, promu cardinal, obtint la direction du gouvernement. Ce furent surtout le prince d'Orange et le comte d'Egmont qui, n'étant plus consultés que pour les affaires de peu d'importance, contribuèrent à rendre Granvelle odieux à la nation; aussi Marguerite n'osa-t-elle pas, en 1562, envoyer, comme le voulaient Philippe et le cardinal, des troupes au secours des catholiques de France en guerre avec les huguenots; elle se borna à faire remettre cinquante mille couronnes au roi de France. En 1563 d'Egmont parvint à lui faire partager l'antipathie universelle contre le cardinal, dont elle obtint le renvoi, en mars 1564. En lui témoignant la plus grande déférence extérieure, les nobles gagnèrent peu à peu beaucoup d'ascendant sur Marguerite; ils espéraient la rendre favorable à leur projet de concentrer toutes les affaires dans les mains du conseil d'État, où ils dominaient, afin de pouvoir alors rétablir leurs fortunes dissipées dans des dépenses fastueuses, en trafiquant des emplois publics et des décisions de la justice.

Le départ de Granvelle n'avait pas rendu la situation meilleure; le déficit annuel montait à six cent mille florins; l'exécution des édits de religion, bien que faite avec ménagement, puisque dans toute l'année 1564 il n'y eut que dix-sept personnes mises à mort pour cause d'hérésie, exaspérait les sectaires, très-nombreux dans les Pays-Bas, et une rébellion prochaine était à prévoir. Marguerite alors envoya d'Egmont à Madrid, pour exposer au roi la nécessité d'adoucir les édits et de réorganiser les conseils; mais Philippe ne voulut consentir à aucune modification de son système de compression. Marguerite le supplia de venir lui-même maintenir l'ordre sérieusement menacé; pour toute réponse le roi lui adressa, le 17 octobre 1565, cette fameuse lettre datée du bois de Ségovie, où il déclara sa volonté immuable de laisser cours libre aux rigueurs prononcées contre les hérétiques et de refuser la convocation des états généraux, demandée avec instance par la nation tout entière. La publication de ces ordres implacables fit lancer contre le gouvernement des milliers de pamphlets. Une révolte paraissait imminente, d'autant plus que le pain était de la plus grande cherté. Le fameux *Compromis des nobles*, protestation énergique contre l'introduction de l'inquisition espagnole, rédigé en novembre 1565 par une vingtaine de jeunes seigneurs, se couvrait de signatures. Marguerite se vit obligée de reprendre la politique rigoureuse qu'elle avait blâmée chez Granvelle; les grands seigneurs, auxquels elle avait accordé toute sa confiance, se refusèrent de l'aider à calmer l'irritation causée par la lettre du roi. Tout en s'apprêtant à combattre toute insurrection, elle pressa Philippe de faire des concessions, faisant valoir le manque d'argent pour payer les troupes, et d'officiers pour les commander. Le 5 avril 1566 elle reçut et traita avec affabilité une députation, composée de deux cents nobles confédérés, qui venaient lui exposer les griefs de la nation (1). Leur ayant promis que jusqu'à la décision du roi les juges useraient de la plus grande indulgence dans l'application des peines contre les hérétiques, elle envoya en Espagne le baron de Montigny et le marquis de Berghes présenter à Philippe les réformes demandées par la ligue des nobles.

La conduite de la régente faisait croire que la liberté de conscience allait être proclamée; la réforme fit des progrès rapides, et les sectaires s'enhardirent au printemps de 1566 jusqu'à tenir des prêches publics dans un grand nombre de villes. Marguerite, se voyant hors d'état de résister à l'envahissement des réformés, se plaignit amèrement à Philippe « qu'après tant de sollicitations pressantes, on l'ait ainsi laissée sans aide et sans ordre, de manière que dans tout ce qu'elle fait elle doit aller en tâtonnant et au hasard ».

Sur ces entrefaites, les confédérés armaient ouvertement et se mettaient en relation avec les huguenots de France et les luthériens d'Allemagne. Enfin, en juillet 1566, Philippe se décida à faire quelques concessions minimes, qui furent reçues avec mépris. Les prédications violentes des missionnaires calvinistes et autres amenèrent enfin une explosion. La populace se mit à saccager et à piller avec une rage indicible tous les édifices qui avaient quelque rapport avec la religion catholique, églises monastères, chapelles et jusqu'aux hôpitaux cette œuvre de destruction, qui fit périr un nombre inappréciable de chefs-d'œuvre de l'art ainsi que beaucoup de manuscrits précieux, dura du 14 août jusqu'à la fin de ce mois. Marguerite se vit forcée d'accorder une amnistie complète aux nobles confédérés et de permettre aux sectaires de tenir des réunions publiques en retour, les seigneurs s'empressèrent de faire partout rétablir l'ordre. Mais dès que la tranquillité fut un peu rétablie, Marguerite s'attacha, avec une ardeur infatigable, à venger les outrages faits à l'autorité. Sans annuler les concessions accordées aux réformés, elle les rendit illusoires par toute espèce de restriction; ayant fait lever de nouvelles troupes en Allemagne, elle réprima avec énergie les excès des sectaires. Les confédérés s'étant mis en rébellion ouverte, elle fit disperser, au commencement de 1567, leurs deux petites armées. Valenciennes, qui n'avait pas voulu recevoir de garnison, fut bombardée et forcée de capituler; dans le courant de l'année, elle étouffa la révolte dans tout le pays même en Hollande. Les sectaires furent de nou

(1) Brédérode, un de leurs chefs, prétendit que la duchesse, d'abord intimidée par leur nombre, s'était promptement remise, sur l'observation de Berlaymont « que ce n'était qu'un tas de gueux ». De là le nom de *gueux* donné à tout le parti opposé à la tyrannie de Philippe

eau recherchés avec une grande sévérité : la opulace, qui les avait secondés lors du sac des glises, se mit à les traquer avec outrance. orque Marguerite apprit que, bien que l'autoté du roi fût entièrement assurée, Philippe 'en persistait pas moins à envoyer dans les 'ays-Bas le duc d'Albe à la tête d'une armée, elle n fut outrée et le pria d'accepter sa démission. Vous n'avez eu aucun égard pour mes désirs i pour ma réputation, lui écrivit-elle le 5 avril 567. Par les restrictions que vous avez apportées mon autorité, vous m'avez empêchée de régler s affaires du pays aussi parfaitement que je aurais désiré ; à présent que Votre Majesté voit s affaires en un bon état, elle en veut donner honneur à d'autres, tandis que, moi seule, j'ai u les fatigues et les dangers. Mais au lieu de acrifier ainsi le restant de mes jours, comme j'ai éjà ruiné ma santé, je suis résolue de me rerer, pour me consacrer entièrement, dans une ie paisible, au service de Dieu. »

Lorsqu'à l'arrivée du duc d'Albe Marguerite se it aperçue que, bien que le titre de régente lui ût été conservé, elle n'exerçait plus d'autorité éelle, elle se démit définitivement de sa dignité, uitta Bruxelles dans les derniers jours de 1567, t alla rejoindre son époux en Italie. Gratifiée par roi d'une pension de vingt mille écus, elle ne eparut plus sur le théâtre de la politique. En 578 elle eut la joie de voir son fils aîné, le célère Alexandre Farnèse, appelé au gouvernement es Pays-Bas. « Dans ses manières, dans son air, ans sa démarche, dit M. Prescott (*Histoire du ègne de Philippe II*, t. II), Marguerite ressemblait beaucoup à sa tante Marie de Hongrie, omme elle, Marguerite aimait passionnément chasse à courre, et elle se livrait à cet exerice avec une intrépidité qui eût effrayé le plus ardi chasseur. Elle n'avait guère cette douceur aturelle qui est le propre de son sexe; mais lle se montrait singulièrement virile dans toute a conduite, de sorte que, pour rendre les exressions grossières de l'historien Strada, elle emblait, dans ses habits de femme, un homme n jupons; pour ajouter à l'illusion, la nature lui vait donné quelques poils au visage. Sous cet ir viril Marguerite n'était pas dépourvue des ualités qui font l'ornement de la femme. Son aractère était bon; mais elle prenait trop les onseils des autres, et plus qu'à ses propres inlinations, on peut rapporter à cette influence es actes qui lui sont le plus reprochés. Elle vait un jugement excellent, une compréhension rompte. Elle s'accommodait avec une grande souplesse aux exigences de sa position, et montrait dans sa conduite des affaires une rare adresse, acquise peut-être à l'école des politiques italiens. » Un grand nombre de lettres de Marguerite se trouvent dans la *Correspondance de Philippe II*, qui, publiée par M. Gachard, Bruxelles, 1854, 2 volumes in-4°, forme une des sources les plus importantes à consulter pour l'histoire de cette période.

E. G.

Strada, *De Bello gallico*. — Hopper, *Recueil et Mémorial des troubles des Pays-Bas*. — Meterus, *Histoire des Pays-Bas*. — *Papiers d'État de Granvelle*. — Groen van Prinsterer, *Archives de la Maison d'Orange*. — Gachard, *Correspondance de Guillaume le Taciturne*. — Van der Vynckt, *Troubles des Pays-Bas*. — Brandt, *Reformation dans les Pays-Bas*. — Burgundius, *Historia Belgica*. — *Vita Viglii*. — Van der Haer, *De Initiis tumultuum belgicorum*. — Schiller, *Geschichte des Abfalls der Niederlande*. — Th. Juste, *Histoire de la révolution des Pays-Bas sous Philippe II* (Bruxelles, 1856, 2 vol.). — Prescott, *Histoire du Règne de Philippe II*.

MARGUERITE *de Duyn*, en Savoie, ou *d'Oin*, en Lyonnais, prieure de la chartreuse de Poletin, morte dans les dernières années du treizième siècle ou les premières du quatorzième. On n'a sur sa vie que des renseignements incertains, sinon discordants. Les écrits qu'elle a laissés sont intitulés : *Pagina Meditationum*; — *Speculum seu Visio S. Margaretæ, priorissæ Pelotensis*, titre latin d'un ouvrage français. Mentionnons, en outre, des lettres et des prophéties. Ces ouvrages existent manuscrits à la bibliothèque de Grenoble. B. H.

Hist. Littér. de la France, t. XX, p. 305. — Pernetti, *Lyonn. dignes de mém.*, t. I, p. 142.

MARGUERITE D'YORK. *Voy.* BEAUFORT.

MARGUERITTES (*Jean-Antoine* TEISSIER, baron DE), littérateur et homme politique français, né à Nîmes, le 30 juillet 1744, guillotiné à Paris, le 1er prairial an II (20 mai 1794). La noblesse de sa famille était peu ancienne; mais son père, qui avait acheté une charge de secrétaire du roi, lui laissa une fortune considérable. En 1789 J.-A. de Marguerittes était maire de Nîmes; il fut député par la noblesse du Languedoc à l'Assemblée constituante. Il s'y montra opposé aux tendances révolutionnaires. De retour dans son pays, il toléra qu'on lui fît une ovation dans laquelle un grand nombre de gardes nationaux eurent l'imprudence d'arborer la cocarde blanche, alors prohibée. Des rixes sanglantes suivirent cette démonstration. Marguerittes, sur la proposition de Charles de Lameth (13 mai 1790), fut cité à la barre de l'Assemblée nationale pour rendre compte de sa conduite. La majorité se déclara satisfaite des explications de Marguerittes, mais son collègue, le montagnard Vouland, l'accusa de nouveau (27 octobre 1790) de fomenter des troubles entre les catholiques et les protestants. Cette attaque n'eut pas de suites immédiates; néanmoins elle causa la perte de Marguerittes. A l'expiration de son mandat, Marguerittes fonda à Lagny-sur-Marne une fabrique de blanc de céruse. Vouland et Héron l'y firent arrêter, le 7 frimaire an II (27 novembre 1793). Traduit devant le tribunal révolutionnaire, le baron de Marguerittes fut condamné à mort avec Boyer-Brun, journaliste de Nîmes, et Des Combiers, page du roi, comme « convaincus de conspirations contre le peuple, signalées notamment à Nîmes et à Arles, tendant à allumer la guerre civile par les armes

du fanatisme, par des écrits et imprimés contre-révolutionnaires, par suite desquels des assassins, portant la cocarde blanche et des drapeaux blancs, ont donné la mort à un grand nombre de patriotes. » Marguerittes était membre des académies de Béziers, Lyon, Montauban et de Nîmes. On a de lui : *La Révolution de Portugal*, tragédie; 1775, in-8°; — *Discours sur l'avénement du roi Louis XVI à la couronne;* Amsterdam, 1775, in-8°; — *Instruction sur l'éducation des vers à soie; — Opuscules sur l'amphithéâtre de Nîmes*; — *Clémentine, ou l'ascendant de la vertu*, drame en cinq actes; et plusieurs brochures politiques aujourd'hui sans intérêt. R—R et L—Z—E.

Documents inédits. — Moniteur général, ann. 1789-1793.

MARGUNIO (*Maxime*), théologien et poëte grec moderne, né à Candie, dans l'île de ce nom, vers 1523, mort dans sa ville natale, en 1602. Fils d'un marchand, il se rendit à Venise avec son frère en 1547. Il alla ensuite étudier à l'université de Padoue; mais sa qualité de schismatique l'empêcha de recevoir le grade de docteur. De retour à Venise et ayant hérité de la fortune de son père, il ouvrit une imprimerie grecque d'où sortirent beaucoup d'ouvrages. L'incendie qui consuma la célèbre bibliothèque de Saint-Antoine, en 1575, détruisit aussi l'établissement de Margunio et le réduisit lui-même à une extrême pauvreté. Il retourna en Grèce, et s'y fit moine. A cette occasion il changea son premier nom de *Manuel* contre celui de *Maxime*. Il s'occupa de théologie, et, dans le dessein de réconcilier l'Église grecque avec la latine, il écrivit sur la procession du Saint-Esprit des livres où il fit de vains efforts pour satisfaire les deux partis. Il porta ces ouvrages à Rome, et en attendant qu'ils fussent examinés, il reçut du pape Grégoire XIII le titre d'évêque de Cithère et une pension, vers 1585. L'examen, confié aux cardinaux Santorio, Laureo, Valerio se prolongea jusqu'au temps de Sixte Quint, et ne fut pas favorable à Margunio. On lui prescrivit sous peine de prison de faire une profession de foi orthodoxe devant les inquisiteurs. Plutôt que de comparaître devant ce redoutable tribunal, Margunio s'enfuit, et revint en Grèce. Le reste de sa vie se passa, soit à Constantinople, soit dans son évêché, soit même en Italie; car on le retrouve à Venise et à Padoue en 1590, 1591, 1592, 1601.

Outre divers traités ecclésiastiques, Margunio a laissé des *Hymnes anacréontiques*, publiés par David Hæschel; Augsbourg, 1592, 1601, in-8°. Plusieurs de ses poésies grecques ont été publiées dans le *Corpus Poetarum Græcorum ;* Genève, 1606, 1614, 2 vol. in-fol. Conrad Ritterhusius publia les *Hymnes* avec une traduction latine, 1601, in-8°. Y.

Lami, *Deliciæ Eruditorum ;* Florence, 1739. — Papadopoli, *Historia Gymnasii Patavini*. — Moréri, *Grand Dictionnaire Historique.*

MARHEINEKE (*Philippe-Conrad*), célèbre théologien protestant allemand, né à Hildesheim, en 1780. Depuis 1806 il enseigna la théologie successivement à Erlangen, à Heidelberg et à Berlin; il fut nommé en 1811 prédicateur à l'église de La Trinité à Berlin. On a de lui : *Predigten* (Sermons), 4 vol., parus de 1805 à 1818 à Gœttingue, Erlangen et Berlin ; — *Christliche Symbolik* (Symbolique chrétienne); Heidelberg, 1810-1814, 3 vol.; — *Geschichte der deutschen Reformation* (Histoire de la Réforme en Allemagne); Berlin, 1816, et 1831-1834, 4 vol. in-8°; — *Grundlehren der christlichen Dogmatik* (Principes de la Dogmatique chrétienne); Berlin, 1819 et 1827; — *Institutiones Symbolicæ;* Berlin, 1830; — plusieurs brochures contre Möhler, Bruno Bauer, Görres, etc... — Marheineke a publié parmi les *Œuvres* de Hegel, son maître et ami, la *Philosophie der Religion*. O.

Convers.-Lex.

MARI (*Alessandro*), peintre de l'école piémontaise, né à Turin, en 1650, mort à Madrid, en 1707. Dans sa jeunesse, il s'était adonné à la poésie ; plus tard il apprit la peinture, sous Domenico Piola, Liberi et Lorenzo Pasinelli. Il passa quelques années à Milan, où il se fit une certaine réputation en contrefaisant des tableaux de maîtres, et en composant d'ingénieuses allégories. En Espagne, il fut employé par le roi Philippe V; il y passa le reste de sa vie. Les ouvrages qui peuvent lui être attribués avec certitude sont assez rares, et nous ne pouvons guère citer de lui que *Le Christ avec saint Sébastien et saint Roch*, à Parme et *Un Trait de saint Philippe Benizzi*, à Bologne. E. B—N.

Orlandi. — Lanzi. — Ticozzi. — Bartolozzi, *Guida di Parma. — Guida di Bologna.*

MARIA (*Francesco* DI), peintre de l'école napolitaine, né à Naples, en 1623, mort en 1690. Il fut un des meilleurs élèves du Dominiquin, et s'est surtout montré tel dans ses peintures tirées de l'histoire de saint Laurent aux Conventuels de Naples. Luca Giordano disait de lui « qu'en s'épuisant à faire des os et des muscles, il parvenait à produire des figures belles et vraies, mais insipides. » Ce jugement est sévère; on ne peut l'accepter sans réserve lorsqu'on sait qu'un portrait de Maria, exposé à Rome auprès de portraits de Rubens et de van Dyck, fut préféré par le Poussin, par Pierre de Cortone et Andrea Sacchi. E. B—N.

Dominici, *Vite de Pittori Napoletani.*

MARIA Ire (*Françoise-Élisabeth*), reine de Portugal, née à Lisbonne, le 17 décembre 1734, morte à Rio-Janeiro, le 20 mars 1816. Fille aînée de Joseph Ier et de Marie-Anne-Victoire d'Espagne, elle épousa, le 6 juin 1760, son oncle dom Pedro. Douce, bonne, instruite, mais craintive et superstitieuse, cette princesse ne paraissait pas propre à dominer les partis. Pour assurer le succès des réformes qu'il avait opérées dans l'État, Pombal poussait le roi à faire passer

a couronne, après sa mort, sur la tête du fils iné de la princesse Maria, avec le consentement e celle-ci. Le roi se croyait sûr d'obtenir ce onsentement; la reine, ambitieuse et hautaine, tait plus à craindre : elle connut le projet du oi, par l'indiscrétion de Joseph de Scabra, se-rétaire d'État, et fit promettre à dona Maria de e signer aucun papier sans l'avoir consultée. ona Maria refusa en effet de souscrire l'acte de a renonciation au trône que le roi lui présenta, t Pombal dut abandonner ses plans. Scabra fut isgracié et exilé en Afrique. Le 24 février 1777, ona Maria succéda à son père, qui venait de ourir; une attaque de rougeole retarda sa pro-amation. Son mari prit le nom de Pedro III. e ministre Pombal fut renvoyé, mais il reçut entôt une pension et une commanderie. La ine rendit la liberté à tous les prisonniers po-tiques, même à trois personnages impliqués ans l'attentat commis en 1758 sur la personne u roi Joseph, son père. Elle rappela tous les ilés, à l'exception des Jésuites, et encore ceux ui revinrent purent se retirer librement au onastère de Belem. Bientôt les ennemis de ombal demandèrent sa mise en accusation, et échappa avec peine à une condamnation. La ort de la reine douairière fit éclater dans le inistère des dissensions qui durèrent jusqu'à mort de dom Pedro, arrivée le 25 mai 1786. e prince contrariait souvent la reine; cepen-nt elle lui prodigua les plus tendres soins ns sa dernière maladie. Lorsqu'elle l'eut per-i, sa santé s'altéra; elle parut disposée à la traite, finit par refuser de s'occuper d'af-ires, et ne voulut plus voir que son confesseur le duc de Lafoens. Au commencement de son gne, des conventions importantes avaient été nclues; en 1777 et 1778 un nouvel arrangement a la ligne de séparation des possessions es-gnoles et portugaises dans l'Amérique du Sud; 1780 une alliance commerciale fut établie tre Maria Ire et Catherine II. La même année cadémie de Lisbonne fut créée par l'influence duc de Lafoens. Des sommes énormes étaient ssi dépensées pour des couvents inutiles; ais le Mondenego fut canalisé et un décret de 94 décida l'ouverture d'une route de Lisbonne Coïmbre et à Porto. « La reine, disait alors un yageur, est une femme vraiment digne d'es-ne et de respect, mais elle n'a pas les qualités i constituent une grande reine. Personne n'est us humain, plus charitable et plus sensible 'elle; mais ces bonnes qualités sont gâtées r une dévotion excessive et mal entendue. Son nfesseur, qui a sur elle un ascendant illimité, i fait employer à des actes de pénitence un mps qu'elle pourrait consacrer plus utilement bonheur de ses peuples, sans nuire au salut son âme. » Des terreurs religieuses finirent r troubler son esprit. Elle s'éloigna de Lisbonne, issant l'administration du pays à son fils aîné, prince de Brésil, Joseph-François-Xavier. Elle tomba dès lors dans une mélancolie profonde, qui augmenta encore après la mort de l'infant dom Joseph, enlevé par la petite vérole, le 5 septembre 1788. Le second fils de Maria Ire, l'infant Jean, succéda à son frère comme régent (*voy.* Joao VI). En 1791 la reine fut menacée d'hydropisie; son état s'aggrava, et au commencement de l'année suivante sa raison s'altéra au point que l'infant dom Jean, qui avait jusque alors laissé les ministres gouverner, déclara, par un édit du 10 février, qu'il signerait dorénavant tous les actes du pouvoir, au nom de la reine. On appela le docteur Willis, qui avait obtenu quelques succès en traitant le roi d'Angleterre Georges III; mais ce docteur jugea la maladie de dona Maria incurable. Cette reine n'eut plus depuis que de rares moments de lucidité. A l'approche de l'armée française, sous les ordres de Junot, le régent fit embarquer sa mère avec lui et sa famille, le 27 novembre 1807, pour le Brésil, où elle mourut, neuf ans plus tard. Ses restes ont été rapportés à Lisbonne. Outre ses deux fils, elle avait eu une fille, Marie, qui épousa don Gabriel, infant d'Espagne. J. V.

J.-M. de Souza Monteiro, *Historia de Portugal desde o reinado da Senhora dona Maria I ate a convençao d'Evora Monte*; Lisbonne, 1838, 2 vol. in-12. — Ferd. Denis, *Portugal*, dans l'*Univers pittoresque*. — *Biogr. univ. et portat. des Contemp.*

MARIA II DA GLORIA (*Jeanne-Charlotte-Léopoldine-Isidore-da-Cruz-Françoise-Xavier-da-Paula-Micaela-Gabriella-Rafaela-Louise-Gonzaga* dona, reine de Portugal, née à Rio-Janeiro (Brésil), le 4 avril 1819, morte à Lisbonne, le 15 novembre 1853. Fille de l'empereur du Brésil dom Pedro Ier (*voy.* ce nom) et de sa première femme, l'archiduchesse Léopoldine d'Autriche, elle était encore au Brésil avec son père lorsque mourut, à Lisbonne, son grand-père, Jean VI (*voy.* ce nom), roi de Portugal, le 10 mars 1826. Dès le 6 mars Jean VI avait nommé une régence qui devait pourvoir à l'administration du royaume jusqu'à ce que celui à qui appartenait la couronne eût fait connaître sa volonté. Après la mort du roi, et conformément à la charte, l'infante Isabelle-Marie (*voy.* ce nom) fut nommée régente, et le général Saldanha fut placé à la tête du ministère. Dom Pedro, en apprenant la mort de son père, accorda, le 23 avril 1826, une charte nouvelle au Portugal, et déclara renoncer à ses droits sur ce royaume en faveur de sa fille dona Maria. La même année la reine perdit sa mère. Le 3 juillet 1827, dom Pedro rendit un décret qui conférait la régence à son frère dom Miguel (*voy.* ce nom). Le 29 octobre suivant dona Maria fut fiancée à son oncle dom Miguel, alors à Vienne. Le 22 février 1828, dom Miguel, portant le titre d'infant, rentra à Lisbonne. Le 15 avril un mouvement populaire l'éleva au trône, et, oubliant le serment qu'il avait prêté comme régent, il accepta, le 30 juin, la couronne royale que lui offrit une assemblée de cortès convoquée par lui. L'infante Isabelle-Marie s'é-

tait démise de ses fonctions le 23 juin. Des mouvements de la reine en faveur de dona Maria avaient éclaté à Porto et à Coïmbre, sous la direction de Saldanha et de Pizarro; mais l'ensemble manqua à ces mouvements, et les partisans du gouvernement constitutionnel durent émigrer. Le 5 juillet dona Maria était partie de Rio-Janeiro pour venir achever son éducation à Vienne; mais, en présence des événements qui se passaient en Portugal, elle débarqua en Angleterre, où elle fut reçue avec le rang de reine, le 24 septembre. Un parti de constitutionnels s'était formé aux Açores; une expédition d'émigrés ne put parvenir à les rejoindre au mois de janvier 1829. A la fin de juin, la reine nomma le comte de Villaflor capitaine général des troupes réunies à Terceire. Le 15 du même mois l'empereur dom Pedro avait nommé à sa fille un conseil de régence présidé par le marquis de Palmella et destiné à faire prévaloir les droits de la jeune reine. Le 11 août le comte de Villaflor obtint un avantage contre une expédition envoyée par dom Miguel, et le 3 mars 1830 la régence, réduite à deux membres, s'était constituée aux Açores. Le 30 août 1830, la reine partit pour le Brésil avec la princesse Claire-Amélie de Leuchtemberg, qui allait épouser l'empereur dom Pedro; elles arrivèrent à Rio-Janeiro le 16 octobre. Les événements de juillet 1830 changèrent la face des affaires en Europe. D'injustes condamnations rendues contre des Français avaient amené l'amiral Roussin dans les eaux du Tage, et dom Miguel avait dû céder devant les forces de la France. La régence de Terceire s'était emparée de Pico et de Saint-Georges.

Obligé d'abdiquer la couronne du Brésil en faveur de son fils, dom Pedro II, le 7 avril 1831, dom Pedro Ier, prenant le titre de duc de Bragance, revint en Angleterre, puis se rendit en France, avec sa fille, et habita Paris et le château de Meudon; c'est là qu'il prit la résolution de rendre le trône de Portugal à sa fille. Le 10 février 1832 il partit de Belle-Isle pour rejoindre les forces de Terceire. Le 22 il arriva à San-Miguel; le 3 mars la régence lui remit l'autorité. Le 7 juillet il put débarquer sur les côtes de Portugal; mais, enfermé dans Porto, il dut subir un long siége. Enfin l'amiral Napier détruisit la flotte de dom Miguel, le 5 juillet 1833; le maréchal Saldanha gagna la bataille d'Almoster, et le comte de Villaflor poursuivit ses succès jusqu'à Lisbonne, où il parvint le 24 juillet. Le 23 septembre, dona Maria, arrivée à Lisbonne, commença son règne, sous la tutelle de son père.

Dona Maria II avait été solennellement reconnue par l'Espagne, la France et l'Angleterre. Les conventions du traité de la quadruple alliance conclu à Londres, le 22 avril 1834, procurèrent à l'armée constitutionnelle l'assistance d'un corps auxiliaire espagnol commandé par le général Rodil. Dom Miguel, d'abord refoulé à Coïmbre, puis forcé dans ses dernières positions, à Santarem, fut obligé, le 26 mai, de souscrire à la capitulation d'Evora, par laquelle il s'engageait à quitter le pays avec le prétendant d'Espagne don Carlos. Les cortès, que dom Pedro s'était empressé de convoquer, en rétablissant la charte de 1826, confirmèrent ce prince, le 17 août, dans la régence du royaume. Il détruisit les priviléges de la compagnie des vins du Douro, et supprima les congrégations religieuses, dont les biens furent en partie vendus pour suppléer à la pénurie du trésor. Six jours avant la mort de dom Pedro, le 18 septembre 1834, les cortès déclarèrent dona Maria majeure, et lui remirent le plein exercice de la souveraineté. La jeune reine s'occupa aussitôt du choix d'un époux, et accorda sa main au prince Charles-Auguste-Eugène-Napoléon de Leuchtemberg, qu'elle épousa à Lisbonne, le 27 janvier 1835. Dom Augusto, prince de Portugal, titre que prit le mari de la reine dona Maria, était arrivé à se faire aimer, lorsqu'une esquinancie l'enleva, le 28 mars 1835. Le 9 avril 1836, dona Maria, épousa, en secondes noces, le du[c] Ferdinand de Saxe-Cobourg-Kohary, lequel, à l[a] naissance d'un prince héritier du trône, reçut l[e] titre de roi, sous le nom de Ferdinand II.

Le règne de dona Maria fut très-agité. Son pèr[e] lui avait donné pour conseil un ministère don[t] le duc de Palmella et le comte de Villaflor, de[venu] duc de Terceire, étaient les chefs; mais l[a] jeune reine ne put s'accorder avec ses ministres et le maréchal Saldanha, qui s'était mis à l[a] tête des libéraux, devint, le 27 mars 1835, l[e] chef d'une combinaison ministérielle qui dur[a] peu. L'irritation soulevée dans le parti démocra[tique] prit un caractère menaçant. Le refus de[s] cortès d'adhérer à la nomination du roi comm[e] généralissime de l'armée portugaise détermin[a] deux fois leur dissolution. Enfin, le 9 septembr[e] 1836, un mouvement éclata. Les troupes pas[sèrent] du côté de l'insurrection, et la reine du[t] congédier son ministère et accepter la constitu[tion] de 1822. Une tentative de contre-révolution dirigée par les chefs de l'aristocratie, échoua l[e] 4 novembre. Le gouvernement fut dès lors do[miné] par l'influence de la garde nationale d[e] Lisbonne et des sociétés populaires. Les char[tistes] organisèrent en vain, dans le nord, sou[s] la conduite de Saldanha et du duc de Terceir[e] des forces qui menacèrent la capitale; ils furen[t] obligés de battre en retraite et de capituler, l[e] 20 septembre 1837. Au milieu de ces troubles les cortès, assemblées extraordinairement pou[r] refondre la constitution, surent garder une cer[taine] modération. En maintenant les bases dé[mocratiques] de la constitution de 1822, elle[s] conservèrent à la reine son *veto* absolu. Don[a] Maria dut prêter serment à la nouvelle charte, l[e] 4 avril 1838. Des écarts violents des exaltés [et] des complications extérieures amenèrent l[a] chute du parti ultra-libéral. L'Angleterre exigea une exécution rigoureuse du traité sur la trai[te] des noirs. Les cortès s'exaltèrent, et, pour évit[er]

la guerre, il fallut prononcer leur dissolution, le 25 février 1840. Les élections furent favorables aux pédristes ou partisans du régime aristocratique, et un changement de cabinet ramena l'accord avec l'Angleterre, qui bientôt après prêta sa médiation au gouvernement portugais, lorsque la question de la navigation du Douro devint à son tour un sujet de difficultés avec l'Espagne. La réconciliation du saint-siége avec la cour de Lisbonne et la reconnaissance du gouvernement de la reine de Portugal par les cabinets du Nord, en 1841, fortifièrent la position de dona Maria. A la suite de plusieurs insurrections à Porto et dans d'autres villes, un mouvement décisif, secondé par la troupe, réussit à Lisbonne, et se termina, le 10 février 1842, par la restauration de la charte de 1826. Un nouveau cabinet fut organisé, sous la direction du duc de Terceire et de Costa Cabral; mais le premier ne tarda pas à échanger le ministère contre le commandement supérieur des troupes réunies à Lisbonne. Dans l'été il reprit le portefeuille de la guerre et la présidence du conseil. Une émeute, survenue à Porto en janvier 1843, à propos d'une augmentation d'impôt, fut promptement réprimée. Une insurrection militaire, qui éclata au mois de février 1844, dans la place forte d'Almeida, causa de plus graves embarras. Au mois de mai Costa Cabral, créé plus tard comte de Thomar, fut placé à la tête du cabinet. On se plaignit de la confiance que la reine accorda aux deux frères Costa et Silva Cabral, et de leur politique violente et inconstitutionnelle.

Dans l'été de 1846, il éclata une révolte que la reine ne put comprimer. Dona Maria fit des concessions, et rappela le duc de Palmella aux affaires; mais la tranquillité n'était pas rétablie quand la reine rappela les chartistes au ministère, Saldanha à sa tête, le 6 octobre. Le parti démocratique organisa la résistance à Porto, sous la direction de Sà da Bandeira, de Possos, de Bomfin et du comte das Antas. Les miguélistes s'agitèrent, et lancèrent des *guerillas* sous la conduite de Mac Donnell. Le maréchal Saldanha, à la tête des troupes royales, remporta quelques avantages, notamment à Torres Vedras, le 22 décembre 1846; mais il ne put s'emparer de Porto. Le mouvement démocratique fit de nouveaux progrès et gagna les Açores au printemps de 1847. Les puissances alliées étant convenues d'une intervention, le colonel anglais Wylde somma la junte insurrectionnelle de Porto de se dissoudre, promettant, au nom de la reine, une amnistie générale, le retrait de tous les décrets contraires à la constitution et la convocation des cortès. La junte refusa ces propositions. En mai 1847, l'Angleterre envoya une escadre sur la côte, en même temps que l'Espagne faisait entrer un corps d'armée en Portugal. Porto tomba au pouvoir des Espagnols à la fin de juin. Les cortès ne furent convoquées qu'à la fin d'août, et il se constitua alors un ministère neutre, qui, en décembre, fut remplacé par un ministère chartiste présidé par Saldanha.

En juin 1849, dona Maria rappela Cabral à la tête du ministère. L'Angleterre et les États-Unis menacèrent encore le Portugal au sujet de réclamations pécuniaires. Costa Cabral continuait son système de violences et d'illégalités. En avril 1851, Saldanha profita du mécontentement général pour tenter une insurrection militaire, qui sembla d'abord ne pas réussir et qui pourtant mit fin sans effusion de sang au pouvoir de Costa Cabral, parce que la ville de Porto et le parti démocratique s'y rallièrent. Le comte de Thomar donna sa démission et s'enfuit, en mai 1851. La reine fit en vain appel au dévouement du duc de Terceire. La défection de l'armée mit le pouvoir aux mains de Saldanha, qui entra le 15 mai en triomphe à Lisbonne. Les chambres furent dissoutes; de nouvelles cortès furent appelées à réviser la constitution et une loi électorale démocratique fut promulguée; mais Saldanha essaya bientôt de revenir en arrière : il voulut modifier la loi des élections, ce qui provoqua une crise ministérielle, à la suite de laquelle les progressistes cédèrent la place aux conservateurs dans le cabinet. Les élections nouvelles ne furent pas favorables à cette combinaison. Les cortès se réunirent en janvier 1852; à la fin de mars, Saldanha offrit sa démission : la reine refusa de la recevoir; les cortès furent ajournées; à leur nouvelle réunion, rien n'était changé. Le 9 juillet on vota un acte additionnel à la constitution, en vertu duquel on fixa les questions de la régence, des élections, du vote annuel de l'impôt, du régime communal, etc., en même temps que la peine de mort était abolie en matière politique. Le 23 les cortès rejetèrent un décret tendant à capitaliser et à amortir la dette arriérée. Le gouvernement prononça la dissolution des cortès, et déclara dans un manifeste qu'il exécuterait lui-même les mesures qui avaient échoué devant les chambres. Un décret du 18 décembre 1852 transforma alors toute la dette portugaise en trois pour cent. Le parti de dom Miguel se remuait encore, mais d'une manière stérile. Cependant le Portugal était loin d'être tranquille, lorsque la reine mourut, à la suite d'une couche laborieuse. Le roi Ferdinand prit alors la régence au nom de son fils mineur, dom Pedro V (*voy.* ce nom), qui, arrivé à sa majorité le 16 septembre 1855, règne aujourd'hui sur le Portugal.

Un journal anglais dit de dona Maria : « Sa vie publique ne s'élève pas au-dessus du commun, aucune qualité brillante ne la distinguait; mais elle possédait à un éminent degré les modestes et douces vertus domestiques. Bonne épouse, tendre mère, excellente maîtresse pour tous ceux qui la servaient, elle était chérie de tous ceux qui la connaissaient. » Elle avait eu cinq fils et deux filles de son mari, savoir : don Pedro V de Alcantara, né le 16 septembre 1837; Louis-Philippe-Marie-Ferdinand, duc de Porto, né le

31 octobre 1838; Jean-Marie-Ferdinand, duc de Beja, né le 16 mars 1842; Ferdinand-Marie-Louis, né le 23 juillet 1846; Auguste-Marie-Ferdinand, né le 4 novembre 1847; Marie-Anne-Fernande-Léopoldine, née le 21 juillet 1843, et Antoinette-Marie-Fernande, née le 17 février 1845. L. LOUVET.

Revista historica de Portugal desde a morte de dom Joao VI ate o fallecimento do imperado don Pedro, Coïmbre, 1840, in-8°. — J.-L. Freire de Carvalho, *Memorias com o titulo de annaes para a historia do tempo que durou a usurpaçao de dom Miguel*; Lisbonne, 1831-1843, 4 vol. in-8°. — F. Denis, *Portugal*; dans l'*Univers Pittoresque*. — *Encyclop. des Gens du Monde*. — *Dictionnaire de la Conversation*. — *Moniteur*, 1826-1853. — *Morning-Herald*, 25 novembre 1863.

MARIA (*Henri-Antoine* DE LA FITE), réformateur religieux, né en 1679, mort en 1727. Né d'une famille noble et protestante, originaire d'Italie, il se convertit au christianisme, entra dans l'ordre de Saint-Benoît, et devint abbé du monastère de Saint-Polycarpe, près d'Aleth (1705). Il trouva ce couvent dans le plus affreux désordre : il dit lui-même « que ses religieux n'avaient rien de leur état; qu'ils étaient des buveurs et des joueurs ». Il essaya de rétablir les anciens règlements; mais ses subordonnés quittèrent le monastère, et il mourut bientôt après, à quarante-huit ans.

Son frère, mort en 1747, qui habitait aussi le couvent de Saint-Polycarpe, prit parti pour les appelants de la bulle *Unigenitus*, et apporta une telle véhémence dans ces discussions qu'en 1741 on fit défense de recevoir à Saint-Polycarpe aucun novice. Il n'y resta que trois moines, dont le dernier, dom Pierre, fut assassiné, le 9 avril 1773. On ne put connaître les meurtriers, et cette célèbre abbaye passa aux lazaristes.

Reynaud, *Hist. de la celèbre Abbaye de Saint-Polycarpe*. — Dom Labat, *Hist. de l'Abb. de Saint-Polycarpe*. — Dom Vaissette, *Hist. gén. du Languedoc*, t. I, p. 435.

MARIALES (*Xantes*), théologien italien, né à Venise, vers 1580, mort à la fin d'avril 1660. Il appartenait à la famille patricienne des Pinardi, dont il quitta le nom lorsqu'il se fit jacobin. Nommé lecteur à Padoue, et ensuite préfet des études, il remplit ces fonctions jusqu'en 1624, époque où il se retira pour ne plus s'occuper que de controverse et de politique. Son zèle pour la cour de Rome et sa haine pour la France le firent chasser deux fois de sa patrie; il dut se retirer à Bologne et à Ferrare. Il obtint cependant son rappel, et mourut à l'âge de quatre-vingts ans. On a de lui : *Controversiæ ad universam Summam Theologiæ S. Thomæ Aquinatis*; Venise, 1624, in-fol.; — *Bibliotheca Interpretum ad universam Summam Theologiæ D. Thomæ*; Venise, 1660, in-4°; — *Amplissimum Artium Scientiarumque omnium Amphitheatrum*; Bologne, 1658, in-fol.; — *Quali Presagimenti possono haversi delle presenti sconvolte dell' Austria, e della Spagna e da i progressi de gl' eretici, e de' Francesi*; Cologne, 1643, in-4°. Mariales s'est caché ici sous le pseudonyme de *Pietro-Paulo Torelli*; il y déclame violemment contre la France, sous le prétexte de répondre au livre intitulé : *Il Zimbello, overo l'Italia schernita San-Marino* (1641, in-16); — *Stravaganze nuovamente seguite nel cristianissimo regno di Francia*; Cologne, 1646, in-4°. Cet ouvrage, signé *Pietro-Paolo Torelli*, attaque les libertés de l'Église gallicane; — *Enormità inaudita nuovamente uscite in luce nel cristianissimo regno di Francia, contrà il decoro della Sede apostolica Romana in due libri intitolati; l'uno :* Dell' arrogante Potesta de' Papi in difesa della Chiesa gallicana; *l'altro* Del Diritto della Regalia; Francfort, 1649, in-4°. A. L.

Le P. J. Échard, *Scriptores ordinis Prædicatorum*, t. II, p. 600. — Nicéron, *Mémoires pour servir à l'hist. des Hommes illustres*, t. XLIII, p. 290-295.

MARIALVA (Dom *João* COUTINHO, comte DE), capitaine portugais, tué à Arzile, le 24 août 1471. Il descendait des comtes de Léomil, et perdit un de ses frères et son père, Gonçalo Coutinho, devant Tanger (1460). Lui-même assistait à cette malheureuse expédition, et put difficilement regagner le camp du roi de Portugal, Alfonso V, resté à Alcacer. Il prit part à plusieurs autres campagnes contre les Maures; mais le grand courage qu'il déploya en différentes affaires ne put empêcher les Portugais d'être réduits à l'état défensif. En 1471, Alfonso V, apprenant que le roi de Fez était en guerre avec le saïd d'Arzile, résolut de profiter de cette circonstance pour s'emparer de cette dernière ville. Il partit avec deux cents navires portant vingt mille combattants. Marialva commandait l'avant-garde, et réussit à débarquer après un rude combat. Déjà les Maures avaient arboré le pavillon blanc et dégarni leurs murailles, lorsque, pendant que l'on discutait les conditions de la capitulation, la soldatesque portugaise, dans l'espoir d'un riche butin, envahit la ville. Les Arziliens, quoique surpris, opposèrent une résistance désespérée. Marialva fut tué dans la lutte. Alfonse V lui fit rendre de grands honneurs.

Son frère, dom *Francisco* COUTINHO, comte de Marialva, né en 1450, mort en 1529, lui succéda dans ses charges et propriétés. Il épousa Béatrix de Loulé, qui augmenta de beaucoup sa fortune, déjà considérable, et servit avec distinction dans les guerres que le Portugal eut à soutenir contre Ferdinand V et Isabelle la Catholique, rois d'Espagne. Il ne laissa qu'une fille unique, dona *Guiomar* COUTINHO, qui, après quelques intrigues avec le marquis de Lancaster, bâtard du roi Joao II, épousa l'infant dom Ferdinand, troisième fils du roi Manoel. Guiomar et Ferdinand moururent jeunes et sans postérité. En eux s'éteignit la branche directe des Marialva, et leurs immenses biens passèrent aux comtes de Castanheda. A. DE L.

Retratos e Elogios dos Varoes e donos que illustraram a nacão Portuguesa. — Barbosa Machado, *Bibliotheca*

Lusitana. — *Relação da descendencia de D. Gonçalo Coutinho, conde de Marialva*, etc. (Lisbonne, 1607).

MARIALVA Y MENEZÈS, comte DE CASTAN-iÈDE (*Antonio-Luiz*, marquis DE), général et iomme d'État portugais, de la famille des précé-ents, né vers 1627, mort en 1669. Il était en 1657 onseiller d'État du roi Affonso VI. L'année sui-ante (20 novembre 1658), nommé gouverneur e l'Alentejo, par la reine régente Luiza de Guz-ian, avec deux mille hommes d'infanterie et uit cents cavaliers seulement, il chassa les astillans de sa province, débloqua Elvas 3 janvier 1659); et quoique l'ennemi, commandé ır le célèbre don Luiz de Haro, fût triple en ombre et retranché fortement, Menezès rem-ɔrta une victoire complète et poursuivit les Es-ıgnols jusqu'à Badajoz. En décembre 1659, il t nommé plénipotentiaire pour traiter de la ıix avec la France et l'Espagne; mais il refusa accepter les conditions du traité signé par ces iissances à Saint-Jean-de-Luz; ce refus le ren-t très-populaire dans son pays; il fut nommé ırquis des Marialva, gouverneur de l'Estra-ıdure et lieutenant général des armées du yaume. Mais bientôt des jaloux lui enle-rent la faveur de la reine, et sous le mi-stère du comte d'Alougia, il dut se contenter ın rôle secondaire. Il le remplit avec loyauté, ɔrit son commandement militaire, et s'il ssa réduire Jurémana par les Espagnols, il ır enleva, le 17 juin 1664, Valence d'Alcan-ta. Plus tard, aidé de l'habile et brave maré-al Schomberg, que la France avait prêté au ɔrtugal, Marialva gagna sur les Espagnols bataille de Montès-Claros (1665). Ce fait rmes amena la paix qui fut conclue avec l'Es-ıgne en 1668, paix qui garantit l'indépendance Portugal. Marialva eut la gloire d'être un des ııataires de ce traité. A. DE L.

iclède, *Hist. du Portugal*. — Barbosa Machado, *liotheca Lusitana*. — Ferd. Denis, *Portugal*; dans *l'Urs pittoresque*.

IARIAMNE (en hébreu *Miriam*, [élevée, aussée]), reine de Judée, mise à mort en ıvant J.-C. Elle était petite-fille d'Hircan II, nier roi de la ligne asmonéenne, et épousa ode le Grand, que le sénat romain venait de ɔnnaître pour seul roi de Judée (40 av. J.-C.). ette princesse, suivant Josèphe, était d'une ıté ravissante, mais d'un caractère ambi-x. » Elle aimait peu son mari, qui l'ido-ait, et ne cessa de soulever contre lui des tions avec l'aide de sa mère Alexandra et de frère Aristobule. Elle avait, du reste, pour emies acharnées Cypris, mère d'Hérode, et ımé, sœur de ce monarque, qui réussirent à ter la jalousie du roi à un tel degré, qu'Hérode, ɔartant pour Rhodes se soumettre à Octave, ına ordre que Mariamne fût mise à mort perdait la vie; il ne voulait pas qu'elle passât s le lit d'un rival. L'officier auquel il donna ordre le trahit, et prévint la reine. Hé-e, convaincu que des relations coupables avaient dirigé la conduite de son confident, le fit mettre à mort ainsi que la reine. Il fit ensuite tuer les deux fils qui lui restaient de Mariamne, *Alexandre* et *Aristobule*. Il eut un tel regret de cette série de crimes qu'il en perdit la raison, et donnait souvent l'ordre d'aller chercher la reine pour la consoler de ses chagrins. Mariamne avait eu, outre Alexandre et Aristobule, un fils nommé *Hérode*, mort jeune, et deux filles, dont on ignore la destinée. Mariamne est le sujet d'une des tragédies de Voltaire.

Plus tard, Hérode épousa une autre MARIAMNE, fille du grand-sacrificateur Simon. Cette reine ne fut guère plus heureuse que sa devancière. Accusée aussi de conspiration, elle fut exilée, et mourut dans la douleur et la misère. Elle laissa un fils, Hérode-Philippe (*voy.* ce nom). L—z—E.

Josèphe, *Antiquit. Jud.*, XIV-XVII. — Schlipal, *Diss. de Herode Magno*; Wittemberg, 1711, in-4°. — Schlosser, *Geschichte der Familie des Herodes*, etc.; Leipzig, 1818, in-8°. — Prudhomme père, *Biographie des Femmes célèbres*, 1830.

MARIANA (*Jean*), célèbre historien et théologien espagnol, né à Talavera, en 1536, mort à Tolède, le 6 février 1623. C'était un enfant trouvé. On n'a point de détails sur sa première jeunesse. Il étudiait à l'académie de Alcala, lorsque les jésuites, frappés de ses dispositions extraordinaires, l'attirèrent dans leur société, en 1554. Il acheva ses études à l'âge de vingt-quatre ans, et alla aussitôt après remplir la place la plus importante, celle de professeur de théologie, dans le grand collége que les membres de son ordre venaient de fonder à Rome, et sur lequel ils comptaient pour consolider leur influence. Ses supérieurs l'envoyèrent dans le même but en Sicile en 1565, puis à Paris, où, devant un nombreux auditoire, il expliqua les ouvrages et les doctrines de saint Thomas d'Aquin. Mais le climat de la France ne convenait pas à sa santé, et en 1574, après treize ans d'enseignement dans divers pays, il retourna en Espagne, s'établit dans une maison de son ordre à Tolède, qu'il ne quitta guère durant les quarante-neuf dernières années de sa vie. Cette longue période, toute remplie de travaux littéraires, ne fut pas tranquille. La Bible polyglotte (*Plantina Regia* ou *Philippina Polyglotta*), publiée par Arias Montano à Anvers (1569-1572), et d'abord reçue avec beaucoup de faveur, déplut aux jésuites, qui la dénoncèrent à l'inquisition. Il en résulta une controverse si violente que Philippe II, qui avait lui-même demandé cette édition, crut nécessaire de faire examiner l'ouvrage dénoncé. Les jésuites obtinrent que Mariana serait un des principaux théologiens chargés de l'enquête. Grâce à son éloquence et à son autorité, ils se croyaient sûrs du triomphe. Mais Mariana ne poussait pas le dévouement à son ordre jusqu'à décider contre sa conscience, et il prononça en faveur de Montano. Cette preuve d'indépendance, s'ajoutant à ce fait que dans l'arrangement de l'*Index Ex-*

purgatorius de 1584, il n'avait pas suivi les instructions de ses supérieurs, lui attira de nombreuses contrariétés. En 1599, il publia un livre qui eut de fâcheux résultats pour sa tranquillité et sa réputation; ce fut son fameux traité *Sur la Royauté* (*De Rege et Regis Institutione Libri tres*), dédié à Philippe III. Cet ouvrage était écrit avec beaucoup de liberté, et allait même jusqu'à prétendre que dans certains cas il est légitime de mettre un roi à mort. Le sixième chapitre du Ier livre est consacré à l'examen de cette question : Est-il permis de se défaire d'un tyran? et il la résout affirmativement. Mariana entre en matière par le récit de l'assassinat de Henri III, et rapporte les diverses opinions auxquelles a donné lieu l'acte de Jacques Clément, et l'on voit clairement qu'il se range du côté des approbateurs. De ce fait particulier il passe à la théorie générale, qu'il fonde sur ce principe que le pouvoir royal est une délégation de l'ensemble de la nation, que cette délégation a été faite à de certaines conditions, et qu'en la faisant le peuple s'est réservé le droit supérieur de demander des comptes aux rois et de les révoquer s'il y a lieu (1). De ce principe que la souveraineté réside essentiellement dans le peuple il tire les conséquences suivantes : 1° d'après les théologiens et les philosophes, chaque particulier a le droit de tuer un prince qui s'est saisi de la souveraineté de vive force et sans le consentement public de la nation (*perimi a quocunque, vita et principatu spoliari posse*); 2° si un prince créé légitimement ou successeur légitime de ses ancêtres renverse la religion et les lois publiques, et s'il refuse de déférer aux remontrances de la nation, il faut s'en défaire par les moyens les plus sûrs; 3° le moyen le plus sûr est de convoquer les états et de faire prononcer sa déchéance par cette assemblée, et s'il résiste, de le déclarer ennemi public; 4° l'assemblée a le droit de punir de mort le prince déclaré ennemi public, et tout particulier a le droit de le tuer (2); 5° s'il est impossible de convoquer les états et que cependant la volonté du peuple soit que le tyran périsse, un particulier n'est pas coupable de satisfaire au vœu public (*qui votis publicis favens eum perimere tentavit haudquaquam inique eum fecisse existimabo*). Mariana apporte cependant une restriction à ce droit terrible; il déclare que le jugement d'un particulier ou de plusieurs ne suffit pas; qu'il faut que la voix du peuple soit publiquement exprimée, et qu'il faut aussi

(1) A republica, unde ortum habet regia potestas, rebus exigentibus regem in jus vocari posse, et si sanitatem respuat principatu spoliari, neque ita in principem jura potestatis transtulit, ut non sibi majorem reservavit potestatem. (Mariana, *De Rege et Regis Institutione*, I, 6.)

(2) Principem publicum hostem declaratum ferro perimere, eademque facultas esto cuicunque privato qui spe impunitatis abjecta, neglecta salute, in conatum juvandi rempublicam ingredi voluerit (*ibid.*).

prendre conseil d'hommes savants et graves (1). Après avoir établi la légitimité du régicide dans dans certaines circonstances, Mariana examine les moyens d'accomplir cet acte. Une guerre ouverte contre l'ennemi de la nation est plus noble et plus vaillante; mais des embûches habilement tendues, une exécution à petit bruit sont plus sûres et offrent moins de dangers pour le public et le particulier (2). Tout est donc permis contre le tyran, depuis la guerre ouverte jusqu'aux embûches secrètes. Quant aux hommes qui se dévouent ainsi au salut de l'État, s'ils échappent, ils sont toute leur vie honorés comme de grands héros; s'ils échouent, ils tombent victimes chères aux dieux, chères aux hommes, illustrés à jamais par leur noble tentative (3). On s'est demandé comment un catholique, sujet d'un ro
absolu, a pu exposer une pareille théorie. Quel
ques écrivains modernes pensent qu'il obéissai
aux instructions de sa compagnie, qui voulai
effrayer les rois pour les dominer; mais cett
supposition ne paraît pas fondée. Mariana n'étai
ni un esprit servile ni un fanatique, et nou
avons vu qu'il ne professait point pour son ordr
un dévouement aveugle; c'était un logicien q
partant d'un principe en déduisait les consé
quences avec la rigueur d'un philosophe scolas
tique et la subtilité d'un casuiste.

« Comme les doctrines de Mariana sont très-pe
nicieuses au bien public, dit Bayle, il vaudrait mieu
qu'il eût raisonné inconséquemment, que de suivr
en bon dialecticien les conséquences de son prin
cipe. » Mais l'argumentation même de Mariana e

(1) Neque enim id in cujusquam privati arbitrio pon
mus, non in multorum; nisi publica vox populi adsi
viri eruditi et graves in consilium adhibentur (*ibid.*)

(2) Est quidem majoris virtutis et animi simultate
aperte exercere, palam in hostem republicæ irruere : s
non minoris prudentiæ fraudi et insidiis locum captar
quo sine motu contingat minori certe periculo publi
atque privato (*ibid.*).

(3) « Aut in apertam vim prorumpitur seditione fact
armisque publice sumptis... aut majori cautione, frau
et ex insidiis pereunt, uno aut paucis in ejus caput o
culte conjuratis, suoque periculo respublicæ incolum
tatem redimere satagentibus. Quod si evaserint inst
magnorum heroum in omni vita suspiciuntur; si sec
accidat, grata superis, grata hominibus hostia cadu
nobili conatu ad omnem posteritatis memoriam illustra
Itaque aperta vi et armis posse occidi tyrannum, sive i
petu in regiam facto, sive commissa pugna in confesso es
sed et dolo et atque insidiis exceptum. » A cette décision M
riana ajoute une subtillité, dont nous empruntons l'an
lyse à Bayle. « Encore qu'il ne semble pas y avoir de d
férence entre un assassin qui tue d'un coup de coute
et un homme qui empoisonne, néanmoins parce que
christianisme a abrogé les lois des Athéniens qui ord
noient aux coupables d'avaler un breuvage empoisonn
Mariana n'approuve point que l'on se défasse d'un tyr
par le moyen d'un poison, mêlé dans les aliments; il v
que si l'on recourt au poison, on l'applique ou aux hab
ou à la selle du cheval. « Ergo me auctore neque noxi
medicamentum hosti detur neque lethale venenum
cibo et potu temperetur in ejus perniciem. Hoc tam
temperamento uti, in hac quidem disputatione licebit,
non ipse qui peremitur haurire venenum cogitur, q
intimis medullis concepto pereat : sed exterius ab a
adhibeatur nihil adjuvante eo qui perimendus est; ni
rum cum tanta vis est veneni, ut sella eo aut veste d
libuta vim interficiendi habeat. » (*ibid.*).

loin d'être solide. En admettant avec lui que la souveraineté réside essentiellement dans l'ensemble de la nation, il est impossible d'en conclure que dans un cas donné un simple particulier a droit de s'ériger de sa propre autorité en juge et en bourreau, et de frapper le premier magistrat d'une nation. Une pareille conséquence est également contraire au droit social et à la morale chrétienne; mais si elle nous paraît avec raison dangereuse et coupable, on n'en jugeait point ainsi au seizième siecle, dans les pays les plus catholiques. L'assassinat de Guillaume d'Orange par Balthasar Gérard et celui d'Henri III par Jacques Clément furent généralement approuvés en Espagne et en Italie. En posant ce principe que l'on peut légitimement tuer un mauvais prince, Mariana ne disait rien de neuf et de choquant pour ses compatriotes. Son livre ne causa donc aucun scandale en Espagne. Les censeurs l'approuvèrent et le gouvernement contribua, dit-on, à le répandre. En France ce fut différent. Dans un pays où Henri III venait d'être assassiné, où Henri IV devait éprouver le même sort, l'apologiste de Jacques Clément ne pouvait paraître innocent. La Sorbonne et le parlement informèrent contre son livre; les jésuites par leur influence sur Henri IV empêchèrent qu'il ne fût condamné judiciairement, ou plutôt ils prirent les devants. La congrégation provinciale de France se décida à condamner Mariana : le général Aquaviva approuva la condamnation du livre jusqu'à ce qu'il fût corrigé, et interdit par décret à tout jésuite de « publier, d'enseigner ou de conseiller en particulier à qui que ce fût rien qui tendît à la perte des princes. »

M. Henri Martin remarque que « la condamnation du livre de Mariana coûta d'autant moins à Aquaviva, que l'auteur avait été le chef de l'opposition contre ce général en Espagne ». (*Histoire de France*, t. X, p. 534). Ce fut seulement après l'assassinat de ce prince par Ravaillac que le parlement condamna au feu le traité *De la Royauté*, par arrêt du 8 juin 1610. Les jésuites surent très-mauvais gré à Mariana de cet esclandre (1). Déjà mal avec ses confrères, il eut le malheur de se brouiller avec l'inquisition et le gouvernement. En 1609 il publia, non en Espagne, mais à Cologne, sept traités latins sur divers objets de théologie et de critique, tels que le théâtre espagnol, la chronologie arabe, l'année et le jour de la naissance du Sauveur. La plupart de ces traités n'étaient pas de nature à provoquer la colère de l'autorité; mais l'essai *Sur la Mortalité et l'Immortalité* rentrait dans le domaine de la censure théologique. L'essai *Sur les Monnaies du royaume* parut coupable, parce que l'auteur s'élevait avec une honnête indignation contre les falsifications de monnaies opérées par le ministre favori, le duc de Lerme. Les deux ouvrages furent soumis à l'examen de l'inquisition, qui, sans égard pour l'âge avancé de Mariana, le condamna d'abord à la prison, dans le couvent de Saint-François à Madrid, puis à l'amende honorable, et plaça ses deux traités dans l'*Index expurgatorius*. Philippe III ordonna la destruction du volume qui les renfermait. Ce traitement fut d'autant plus sévère que l'on trouva dans ses papiers un traité sur les *Erreurs du gouvernement de la Société de Jésus*. Ce curieux essai, écrit avec beaucoup de liberté, ne pouvait pas le réconcilier avec son ordre (1); mais Mariana ne se laissa pas abattre par les persécutions, et il poursuivit ses travaux littéraires jusqu'à sa mort, arrivée à l'âge de quatre-vingt-sept ans. Le grand travail de sa vie fut son *Histoire d'Espagne*. Dans les contrées étrangères où il avait longtemps vécu, il avait trouvé que les anciennes annales de son pays étaient peu connues même des hommes instruits. Blessé de cette ignorance, Mariana entreprit de prouver par un récit développé que l'histoire d'Espagne, depuis les temps anciens jusqu'à Charles Quint, n'était pas moins digne d'être connue que l'histoire du même pays depuis cette époque. Il écrivit son ouvrage en latin, afin que toute la chrétienté pût le lire, et en 1592 il en publia les vingt premiers livres. Mais avant même d'avoir fait paraître les dix derniers, il eut l'idée de traduire son ouvrage dans le pur dialecte castillan. Cette traduction, qui a toute la valeur d'une œuvre originale, est regardée avec raison comme le plus beau monument de l'histoire espagnole.

La *Historia de España* commence par l'établissement en Espagne de Tubal, fils de Japhet, et va jusqu'à la mort de Ferdinand le Catholique et l'avénement de Charles Quint; Mariana y ajouta plus tard un court abrégé qui conduit le récit jusqu'à l'avénement de Philippe IV, en 1621. Ce grand ouvrage laisse beaucoup à désirer pour la critique. Mariana a suivi trop fidèlement Ocampo et Garibay, deux crédules compilateurs d'anciennes fables. Il convient franchement qu'il a mieux aimé recevoir les traditions accréditées que de les révoquer en doute sans raisons suffisantes; mais son admirable talent de narration racheta ce défaut. Mariana est de

(1) Sur la controverse à laquelle donna lieu le traité *De Rege*, cons. le P. Coton, *Lettre déclaratoire de la doctrine des Jésuites*. Un écrivain réfuta cette *Lettre* par un livre intitulé *L'Anti-Coton*, auquel il fut répondu par le P. Coton (*Reponse apologétique à L'Anti-Coton*) et par Jean-Eudœmon (*Confutatio Anti-Cotoni*). — Cons. aussi Mich. Roussel, *Anti-Mariana*, Rouen, 1610, in-8°; Antoine Leclerc, *Defense des Puissances de la terre*, Paris, 1610, in-8°; Buchholz, *Juan de Mariana, oder Entwickelungsgeschichte eines Jesuiten*, Berlin, 1804, in-8°; Leutbecher, *Der berühmte Jesuit Juan Mariana über den König und dessen Erziehung*, Erlangen, 1830, in-8°.

(1) Les copies de cet Essai se multiplièrent d'une manière si alarmante que l'année après la mort de l'auteur, le général des Jésuites, Vitaleschi, enjoignit par une circulaire datée de Rome, le 29 juillet 1624, que les papiers de ce genre fussent brûlés. Cette curieuse circulaire fut trouvée dans les archives des Jésuites de Valence lors de leur soudaine expulsion des domaines de l'Espagne, en 1767.

tous les modernes celui qui rappelle le plus exactement Tite-Live. Sa latinité est grave, élégante, animée; mais son style espagnol est particulièrement remarquable. Noble, pur, riche sans diffusion, il unit, avec le plus rare bonheur, la vivacité pittoresque des chroniqueurs à la dignité de l'histoire. Des critiques espagnols lui reprochent trop d'archaïsmes dans l'expression. Saavedra a dit spirituellement : « Tandis que les autres teignent leur barbe pour paraître jeune, Mariana s'est teint la sienne pour paraître vieux. »

On a de Mariana : *Historiæ de Rebus Hispaniæ Libri XX;* Tolède, 1592, in-fol.; cette première édition ne contient que vingt livres; l'ouvrage entier avec un *appendix* parut à Mayence, 1605, in-4°. La première partie de la version parut à Tolède, 1601, in-fol.; l'édition plus complète de Madrid, 1608, 2 vol. in-fol., fut encore perfectionnée et augmentée dans les éditions subséquentes jusqu'en 1623. La meilleure édition est la quatorzième, publiée par Ibarra; Madrid, 1780, in-fol. (1). On cite aussi celle de Valence, 1783-96, 9 vol. in-8°. Cette édition s'arrête comme l'original au règne de Ferdinand le Catholique (1515-1516). On a publié depuis à Madrid la continuation de Mariana par Minana, traduite du latin par Romero, 1804, in-fol. L'histoire de Mariana, continuée jusqu'à la mort de Charles III, 1708, par Sabau y Blanco, 1817-1822, 20 vol. in-4°; une autre continuation par le même jusqu'en 1808, 9 vol. in-8°; — *De Rege et Regis Institutione Libri III;* Tolède, 1599, in-4°; réimprimé chez Wechel, Francfort, 1611, in-4°; — *De Ponderibus et Mensuris;* Tolède, 1599, in-4°; Francfort, 1611, in-4°; — *Tractatus septem, tum theologici tum historici : De adventu Beati Jacobi apostoli in Hispaniam ; De editione Vulgata SS. Bibliorum; De Spectaculis ; De Monetæ Mutatione; De die et anno mortis Christi ; De annis Arabum cum nostris annis comparatis; De Morte et Immortalitate lib. III;* Cologne, 1609, in-fol.; — *Scholia brevia in Vetus ac Novum Testamentum;* Anvers, Paris, 1620 (2). Il publia pour la première fois avec un commentaire : *Lucæ Tudensis episcopi De altera Vita, fideique controversis adversus Albigensium libr. III*, dans la *Biblioth. Vet. PP.*, t. III, et à part; Ingolstadt, 1612, in-4°. S. Isidorus, *Contra Judæos; ejusdem Proœmia III in libros Veteris ac Novi Testamenti; ejusdem, Synonymorum Libri II*, dans l'édition des *œuvres* de saint Isidore; Madrid, 1596; — *Discursus de Erroribus qui in forma Gubernationis Societatis Jesu occurrunt* (1); Bordeaux, 1625, in-8°, et réimprimé par l'ordre de Charles III lors de la suppression de l'ordre des Jésuites. L'*Index Expurgatorius* de 1667 le défend sévèrement, mais sans spécifier s'il est manuscrit ou imprimé, ni quel en est l'auteur. L'*Index* de 1790 maintient la prohibition dans toute sa rigueur. Nicolas Antonio cite plusieurs ouvrages inédits de Mariana; mais il paraît qu'il en existait un plus grand nombre dans la bibliothèque des jésuites à Tolède. L. Joubert.

Nicolas Antonio, *Bibliotheca Hispana nova.* — Saavedra, *Respublica Literaria;* Madrid, 1759, p. 44. — Tamayo de Vargas, *Vida del P. Juan Mariana.* — Allegambe, *Bibliotheca Scriptorum Societatis Jesu.* — Mondejar, *Advertencias a Mariana; Juicio y Noticia de los historiadores de España.* — Andrade, *Vida de Mariana.* — Acosta, *Vida de Mariana.* — André Schott, *Hispania illustrata.* — Bayle, *Dictionnaire Historique.* — Prosper Marchand, *Dictionnaire.* — Freher, *Theatrum Virorum clarorum*, P. I, p. 347. — Woltmann, *Geschichte und Politik*, 1801, I, 265; II. — Sismondi, *Littérature du midi de l'Europe*, t. IV, p. 100. — Bouterweck, *Histoire de la Littérature espagnole*, trad. franç., 1812, t. II, p. 109. — Ticknor, *History of Spanish Literature*, t. III, p. 143. — Ranke, *Kritik neuerer Geschichtschreiber.*

MARIANI (*Camillo*), sculpteur et peintre de l'école de Sienne, né à Vicence, en 1565, mort en 1611. Après avoir, dans sa jeunesse, fait de jolis tableaux de chevalet, il se fit connaître dans sa patrie par quelques sculptures du théâtre olympique de Palladio. Il passa ensuite à Rome, où il exécuta, dans la chapelle Pauline de Sainte-Marie-Majeure une statue de *Saint Jean évangéliste*, un bas-relief du tombeau de Clément VIII, représentant *La Prise de Strigonia*, enfin les modèles des *Anges* de l'autel, qui furent coulés en bronze. On voit encore de lui à Rome un *Prophète*, à Saint-Jean de Latran; *L'Adoration des Mages*, bas-relief à Sainte-Pudentienne; *La Religion*, à la Minerva, sur le tombeau des parents de Clément VIII. Il a aussi exécuté de nombreux travaux en stuc, tels que huit statues colossales et plusieurs autres figures à Santo-Bernardo alle Terme, et *La Prudence* et *L'Espérance*, autres figures colossales à Saint-Pierre. Il fut aidé quelquefois par son élève le Florentin Francesco Mocchi. E. B—n.

Baldinucci, *Notizie.* — Cicognara, *Storia della Scultura.* — Ticozzi, *Dizionario.* — G.-B. Berti, *Guida per Vicenza.* — Pistolesi, *Descrizione di Roma.* — Baglione, *Vite.*

MARIANI (*Giovanni-Maria*), peintre de

(1) L'*Histoire* de Mariana fut attaquée de son vivant par Pedro Mantuano, dans des *Advertencias à la Historia de Mariana.* Tamayo Vargas publia *La Defensa de Mariana.*

(2) Richard Simon juge ainsi ce travail : « Les scholies ou notes de Mariana sur le Vieux Testament peuvent aussi être très-utiles pour l'intelligence du sens littéral de l'Écriture, parce qu'il s'est appliqué principalement à trouver la signification propre des mots hébreux.... Il est vrai que la connoissance qu'il avoit des langues grecque et hébraïque n'étoit que médiocre; mais la pénétration de son esprit et sa grande application suppléent en quelque façon à ce manquement. Il choisit d'ordinaire le meilleur sens, et il n'est pas même ennuyeux dans les différentes interprétations qu'il rapporte. » (*Histoire critique du Vieux Testament*, III, 12.)

(1) L'original est espagnol : *Del Gobierno de la Compana de Jesus.* L'évêque d'Osma, chargé de l'examen des papiers de Mariana, le communiqua à ses amis, qui en prirent copie. La première édition est non-seulement en espagnol, mais aussi en latin, en français et en italien. On rapporte que le jésuite Fioravanti, confesseur d'Urbain VIII, le lut, et s'écria *Heu! Heu! actum est de nobis jesuitis, quando nimis vera sunt quæ liber hic cantat.*

l'école génoise, né à Ascoli, vivait en 1650. Compagnon de Valerio Castelli dans ses travaux d'ornementation, il fut aussi bon peintre de figures, et à Rome, dans l'oratoire de Santo-Giacomo, il peignit *le Baptême* du saint, tableau qui ne le cède en rien à aucun de ceux dont il est entouré. Il travailla aussi à Florence, où l'on voit dans la galerie publique *L'Enlèvement des Sabines*, bon tableau dont il fit une répétition plus grande pour la famille Brignole. *Le Massacre des Innocents*, qui est à Gênes, passe pour son chef-d'œuvre; c'est un ouvrage varié, bien étudié et plein d'harmonie. Il fut le maître de G.-B. Merano. E. B—N.

Orlandi. — Lanzi. — Ticozzi. — Soprani, *Vite de' Pittori, Scultori ed Architetti Genovesi*.

MARIANUS (Μαριανός), poëte grec, vivait dans le cinquième siècle après J.-C. Il était fils de Marsus, avocat et procurateur romain, qui s'établit à Eleutheropolis en Palestine. Il vivait sous le règne d'Anastase, et écrivit des *Paraphrases* (μεταφράσεις), en vers ïambiques de plusieurs auteurs grecs, tels que Théocrite, Apollonius (*Argonautica*), Callimaque (*Hecale*, *Hymnes*, Αἴτια, *Épigrammes*), Nicandre (*Theriaca*) et plusieurs autres. On trouve dans l'*Anthologie grecque* cinq épigrammes attribuées à Marianus Scholasticus, peut-être le même que l'auteur des *Paraphrases*. Quatre de ces épigrammes sont des descriptions du bois et des bains d'Eros, dans la banlieue d'Amasie, dans le Pont. Y.

Suidas, au mot Μαριανός. — Brunck, *Anal.*, vol. II, p. 511. — Jacobs, *Anth. Græca*, vol. III, p. 211; vol XIII, p. 915.

MARIANUS *Scotus*, chroniqueur écossais ou irlandais, né en 1028, mort en 1086, à Mayence. Il était parent de Bède le Vénérable, si l'on en croit Matthieu de Westminster. En 1052 il quitta son pays, vint en Allemagne, et prit à Cologne l'habit monastique, dans l'ordre de Saint-Benoît (1058). L'année suivante il s'enferma dans l'abbaye de Fulde, où il reçut la prêtrise, et n'en sortit qu'au bout de dix ans (1069), pour se rendre à Mayence. Il enseigna dans cette ville, ainsi qu'à Ratisbonne, les mathémathiques et la littérature sacrée. Ses contemporains ont parlé de lui avec de grands éloges : il n'était pas moins remarquable par son érudition en histoire et en théologie que par la régularité de ses mœurs, qui lui valut la réputation d'un saint. Marianus a laissé une chronique universelle, imprimée sous ce titre : *Mariani Scoti Chronicon universale, a creatione mundi libri III per ætates VI usque ad annum Christi* 1083. Cet ouvrage, pour lequel Cassiodore a servi de guide, et qui fut augmenté par l'auteur des chroniques de Wurtzbourg et d'Hildesheim, mérite encore d'être consulté; toutefois, il y a dans les derniers siècles plus d'exactitude que dans la partie ancienne. Le premier livre est *acéphale*, c'est-à-dire que le commencement, qui contenait sept chapitres, manque. En rendant compte de la création, Marianus en fixe l'époque précise au 15 des calendes d'avril (18 mars), et compte depuis ce jour au mois de mars an 42 d'Octavien (César-Auguste), à la fin duquel est né Jésus-Christ, un laps de 4,192 années, soit 230 de plus que ne porte le calcul des Hébreux, adopté par Bède et par Herman. On trouve dans cette chronique le plus ancien témoignage en faveur de l'existence de la papesse Jeanne; mais Léon Allatius a fait observer que le passage où il en est question manque dans les premiers manuscrits connus. Quant à d'autres traditions dont la fausseté est aujourd'hui avérée, entre autres celle du mouchoir jeté à Jésus par sainte Véronique, on ne peut les lui reprocher, puisqu'il reconnaît lui-même les avoir empruntées à des chroniqueurs plus anciens. Le *Chronicon universale* a été continué jusqu'en 1200 par Dodechin, abbé de Saint-Désibode (diocèse de Trèves), publié à Bâle, 1559, in-fol., par Jean Hérold, et inséré dans la collection des historiens d'Allemagne (t. Ier) de Pistorius; Francfort, 1613, in-fol. On doit encore à Marianus plusieurs ouvrages inédits, qui sont en partie dans la bibliothèque de Ratisbonne : *Concordia Evangelistarum*; — *De universali Computo*; — *Emendationes Dyonisii*; — *De magno Cyclo Paschali*; — *Algorithmus*; — *Breviarium in Lucam*; — *Notitia utriusque imperii*, etc. K.

C.-B. Hausen, *De antiquissimo codice Chronici Mariani Scoti*; Francfort-sur-l'Oder, 1782, in-8°. — Ware, *De Scriptor. Hiberniæ*. — Sigebert, *De Viris illustr.*, c. 159. — Trithemius, *De Scriptor. eccles. Britanniæ centuriæ XIV*. — Vossius, *De Hist. lat.*, liv. 2. — Dempster, *Historia eccles. Scot.*, liv. 9. — Fabricius, *Biblioth. mediæ et infimæ Latinitatis*, V.

MARIANUS *Florentinus*, chroniqueur italien, né vers 1430, à Florence, où il est mort, en 1523. Il appartenait à l'ordre de Saint-François, et composa, entre autres, une chronique de son ordre, conservée à Rome et qui se termine à l'an 1486. K.

Michel Poccianti, *Catal. Script. Florent.* — J. Niger, *Florent. Script. Historia*.

MAR IBAS GADINA ou **KATINA**, historien arménien, né en Syrie, vivait entre 150 et 100 avant J.-C. Ayant pour nom véritable Ibas, précédé du titre honorifique *Mar* (ou sire), il semble avoir reçu le surnom de Gadina, qui en syriaque signifie *le Subtil*, quoique d'autres historiens y voient l'indication de son lieu de naissance. Il vivait à Nisibe, à la cour du roi d'Arménie Valarsace Ier, qui l'envoya auprès de son frère, le roi des Parthes, Mithridate Ier, à Ninive, pour y faire des recherches sur l'ancienne histoire d'Arménie. Il y trouva un volume important, qui avait été écrit en chaldéen, et traduit en grec par ordre d'Alexandre le Grand. C'était une histoire universelle, commençant avec le déluge et avec les trois fils de Noé, qui y sont appelés Zerouan, Titan et Apétosthé, ou Japet. Mar Ibas en fit un extrait, qui relatait en syriaque les faits de l'histoire de l'Arménie jusqu'à Alexandre le

Grand. Cet ouvrage est perdu, ainsi que la continuation de l'histoire d'Arménie, jusqu'en 120, que Mar Ibas, faute de documents écrits, qui, selon Moïse de Khorène, avaient été détruits dans les diverses invasions, semble avoir rédigée sur les ballades et légendes populaires transmises de bouche en bouche. On dit que le roi Valarsace organisa le culte arménien, melange de magisme, de sabéisme et de mosaïsme, sur les indications fournies dans la chronique de Mar Ibas. Quant à celle-ci, Moïse de Khorène en a encore profité, ainsi que quelques historiens arméniens plus récents, tels que le patriarche Jean VI et autres. Ch. R.

Moïse de Khorène, *Histoire d'Arménie*. — Jean VI, le Catholicos, *Histoire d'Armenie*. — La Croze, *Histoire des Croisades*. — Saint-Martin, *Mémoires sur l'histoire politique et littéraire de l'Arménie*. — Vakhtang, *Chronique Géorgienne*, éditée par Brosset.

MARICOURT (*René* DE), baron DE MONCY, théreuticographe français, né vers 1580, mort après 1632. Il était gentilhomme de la chambre de Louis XIII, et dédia à ce prince un *Traité de la Chasse du Lièvre et du Chevreuil;* la Bibliothèque impériale en possède un beau manuscrit (n° 7099. 2). Un juge compétent (M. J. Pichon) a signalé ce travail comme « peu profond, mais assez bien fait ». Des détails sur des usages de vénerie, sur le costume convenable au chasseur, sur les marques des chevaux, etc., donnent quelque prix à ce volume. G. B.

P. Paris, *Manuscrits français de la Bibliothèque du Roi*, V, 221.

I. MARIE saintes.

MARIE ou **MIRIAM** (1), sœur de Moïse, naquit en Égypte, vers l'an du monde 2424 (avant J.-C. 1576). Elle était fille d'Amram et de Jacobed, tous deux de la tribu de Lévi. Le roi d'Égypte Pharaon, effrayé de la fécondité des Israélites, ayant ordonné la mort de tous les enfants mâles hébreux, Amran se vit forcé de se défaire de son fils, alors âgé de trois mois : il le fit exposer sur le Nil, dans une espèce de petite nacelle de jonc, enduite de bitume et de poix. Marie fut placée en sentinelle pour voir ce qui en arriverait. En ce même temps la fille de Pharaon vint au fleuve pour s'y baigner, et ayant aperçu ce berceau arrêté dans les roseaux, elle envoya une de ses filles (esclaves), qui le lui apporta : elle l'ouvrit, et trouvant dedans ce petit enfant, qui criait, elle fut touchée de compassion, et elle dit : « C'est un enfant des Hébreux. » Marie s'étant approchée lui dit : « Vous plaît-il que je vous aille querir une femme des Hébreux qui puisse nourrir ce petit enfant? » La princesse répondit : « Allez. » Marie s'en alla donc, et fit venir sa mère Jacobed, qui de la sorte nourrit son fils. Selon saint-Grégoire de Nysse et saint Ambroise, Marie demeura vierge; mais Josèphe dit, et cela est probable, qu'elle épousa Hur, de la tribu de Juda, dont elle n'eut point d'enfants (1). Après la sortie d'Égypte et le passage de la mer Rouge, « Marie la prophétesse (*Exode*, chap. XV) prit un tambour à sa main, et vint au devant de ses frères : toutes les femmes marchaient après elle, formant des chœurs de musique; et Marie chantait la première en disant : — Chantons des hymnes au Seigneur, parce qu'il a précipité dans la mer le cheval et le cavalier. » On retrouve Marie, l'année qui suit, à la quatorzième station, celle d'Hazoroth. « Elle parla avec son frère Aaron contre Moïse, à cause de sa femme Sephora, qui était Éthiopienne; et ils dirent : — Le Seigneur n'a-t-il parlé que par le seul Moïse? Ne nous a-t-il pas parlé comme à lui? — Le Seigneur descendit, et répondit qu'il ne parlait bouche à bouche qu'avec le seul Moïse, et Marie fut immédiatement couverte d'une lèpre blanche comme neige. Sur la prière d'Aaron, Moïse cria au Seigneur : — Mon Dieu, guérissez-la! — Le Seigneur répondit : — Qu'elle soit chassée du camp pendant sept jours, et après on la fera revenir. » Il en fut ainsi. Marie revint après ce délai complétement guérie. Elle suivit l'émigration israélite jusqu'au campement de Gadès, dans le désert de Sin, où elle mourut, le premier mois de la quarantième année de la sortie d'Égypte. A. L.

Exode, chap. II et XV. — *Nombres*, chap. XII et XV. — Josèphe, *Antiq.*, lib. IV, cap. IV, p. 109. — L'abbé de Romagne, *Dict. des Miracles*. — M. Paul de Bourgoing, *Revue Orientale et Américaine* (*Le nom de Marie*), n° 11, août 1859.

MARIE DE BÉTHANIE (2) (Sainte), vivait à la même époque que le Christ. Sœur de Lazare et de Marthe, elle fut assez heureuse pour être affectionnée de Jésus, qui visitait souvent leur maison. Un jour elle se tenait tranquillement aux pieds de Jésus, tandis que Marthe s'empressait de le servir : Marthe se plaignit de l'inaction de Marie, et dit : « Seigneur, ne considérez-vous point que ma sœur me laisse servir seule? Dites-lui donc qu'elle m'aide! » Jésus lui répondit : « *Une seule chose est nécessaire : Marie a choisi la meilleure part, qui ne lui sera point ôtée.* » Quelque temps après, Lazare étant tombé malade, ses sœurs en avertirent Jésus, qui ne put arriver à Béthanie qu'après la mort de Lazare. « Oh! s'écriait Marie, Seigneur, si vous eussiez été ici, mon frère ne serait pas mort? » Jésus à sa prière ressuscita Lazare. Le Christ ne

(1) « C'est à notre connaissance, dit le baron Paul de Bourgoing, la première femme qui ait porté le nom de *Marie*. De très-nombreuses étymologies hébraïques ont été proposées pour ce nom. Le bénédictin dom Augustin Calmet en donne six distinctes; il fait provenir Marie tantôt de *Miriam* (élevé, exhaussé), tantôt du mot *Marar* (amertume), et *Jam* (la mer, amertume de la mer), puis de *Mara*, mot syriaque qu'il traduit par *maîtresse* ou *reine de la mer;* puis de *mor* (myrrhe ou ambre de la mer). Il explique finalement *mara* par *rebellion*. » Mentionnons aussi la version de saint Jérôme, qui traduit le nom de Marie par *La lumineuse, celle qui éclaire*, d'où *étoile de la mer*.

(1) Cet Hur, avec son beau-frère Aaron, soutenait sur la montagne de Raphidim les mains de Moïse pendant que Josué combattait les Amalécites.

(2) Bourgade près de Jérusalem, à deux milles de la montagne des Oliviers.

revint à Béthanie que six jours avant la Pâque. Simon le lépreux (ou le pharisien) l'ayant invité à souper, Marthe servit encore, et Marie répandit sur la tête du Christ une livre de parfum de nard (essence de lavande), dont l'odeur remplit toute la maison, puis elle essuya les pieds de Jésus avec sa riche chevelure. Judas Iscariote murmura de cette prodigalité. Jésus prit la défense de Marie, et dit que par cette action elle avait symbolisé sa mort prochaine. » Marie fut au nombre des saintes femmes qui accompagnèrent le Christ au tombeau. On l'a souvent confondue à tort avec Marie-Madeleine. La fête de Marie de Béthanie est célébrée le 29 juillet. A. L.

S. Luc, X, 40-42 S. Jean, XI. — Fleury, *Nouv. Opusc.* — Tillemont, *Brev. Sanct.* — Godescard, *Vies des principaux Saints.* — Richard et Giraud, *Bibliothèque Sacrée.*

MARIE-MADELEINE (Sainte), fille de Joachim et d'Anne, était sœur de la vierge Marie, femme de Joseph et mère du Christ : elle avait épousé Cléophas ou Alphée, dont elle eut saint Jacques le mineur, saint Simon, saint Jude et un quatrième fils, nommé Joseph. Marie-Madeleine accepta volontiers les nouvelles doctrines professées par son neveu, qu'elle accompagna dans ses voyages. Elle fut présente à son supplice sur le Calvaire, stationna au pied de la croix, et présida à son ensevelissement. Marie-Madeleine fut une des femmes auxquelles le Christ apparut lors de sa résurrection, et ce fut elle qui en porta la nouvelle aux Apôtres réunis chez sainte Marie de Béthanie. On ignore le reste de sa vie. Les Grecs en font mémoire le 8 avril. Le martyrologe romain marque la fête de cette sainte au 9 avril. Quant à ses reliques, les Grecs les croient dans une église de la sainte Vierge, bâtie à Constantinople par Justin II; les Latins les supposent à Veroli près de Rome, où ils font un service le 25 mai. D'autres hagiographes prétendent que le corps de la sainte est dans une petite ville de Provence appelée Les Trois-Maries et située entre le Rhône et la mer. A. L.

S. Marc, XVI, 9-10, et S. Jean, XX, 18. — *Les Actes des Apôtres.* — Richard et Giraud, *Bibliothèque Sacrée.*

MARIE, mère de Jean-Marc, disciple des Apôtres, que beaucoup d'auteurs ecclésiastiques croient être l'évangéliste saint Marc. Elle vivait en l'an 33 du Christ, et ce fut dans sa maison que les Apôtres et leurs disciples se retirèrent après l'Ascension. Ce fut encore dans sa demeure que, suivant les *Actes des Apôtres*, l'Esprit-Saint descendit sur les soixante-douze néophytes destinés à propager la foi chrétienne dans l'univers. Ils reçurent alors le don de parler toutes les langues. Ce miracle, accompli le cinquantième jour après Pâques, est célébré dans la religion chrétienne sous le nom de *Pentecôte* (Πεντηκοστή). A. L.

Le P. Thomassin, *Traité des Fêtes.* — Tillemont, *Hist. Ecclésiastique*, t. I.

MARIE L'ÉGYPTIENNE (Sainte), née en 378, morte en 431. Elle quitta son père et sa mère dès l'âge de douze ans, s'enfuit à Alexandrie, où elle mena durant cinq années une vie déréglée. Elle s'embarqua ensuite pour Jérusalem avec une troupe de pèlerins « dans le dessein de corrompre tous les jeunes gens du vaisseau. Elle n'y réussit que trop, et se livra avec eux aux derniers excès de la débauche (1). Arrivée à Jérusalem, elle y continua sa vie déréglée jusqu'au jour de l'Exaltation de la croix. » S'étant mêlée dans la foule pour entrer dans l'église, elle se sentit repoussée trois fois sans pouvoir y entrer : frappée d'un tel obstacle, elle résolut de changer de vie et d'expier ses désordres par la pénitence. Elle traversa le Jourdain, et se retira dans la solitude qui est au delà de ce fleuve. Elle y rencontra un moine, célèbre par sa vie austère, Zosime, qui durant quarante-sept ans vint chaque année, avec quelques-uns de ses disciples, lui apporter des consolations. « Un jeudi-saint Zosime se rendit sur le bord du Jourdain; la sainte était de l'autre côté du fleuve : elle fit le signe de la croix, et marcha sur les eaux, comme elle l'aurait pu faire sur la terre. L'année suivante Zosime chercha la sainte, et la trouva morte; il l'enterra dans une fosse profonde creusée par un lion que Dieu avait envoyé pour ce travail. » Il est inutile de dire que plusieurs critiques mettent en doute les actes de Marie l'Égyptienne; cependant l'Église l'honore le 1er mars. A. L.

Godescard, *Vies des principaux Saints.* — Baillet, *Vies des Saints*, t. III. — Les Bollandistes, IVe et Ve siècle. — Prudhomme père, *Biogr. des Femmes célèbres.* — L'abbé de Romagne, *Dict. historique des Miracles.*

MARIE D'OIGNIES (Sainte), née à Nivelle (Brabant), en 1177, morte le 23 juin 1213. Mariée dès l'âge de quatorze ans, elle abandonna la couche conjugale pour se consacrer à la pénitence et au service des lépreux. « Une conduite si peu commune, dit le cardinal Jacques de Vitry, la rendit le but des railleries publiques; mais sa sobriété, ses extases et ses pèlerinages pieds nuds à la chapelle de Notre-Dame d'Oignies, ramenèrent sur elle l'estime générale. » Dieu prit plaisir à la combler de grâces jusqu'à sa mort, arrivée à l'âge d'environ trente-six ans.

« Quoique, ajoutent Richard et Giraud, on n'ait point encore travaillé à sa canonisation et que son culte ne soit point public, il est toléré pour le 23 juin. » La vie de sainte Marie d'Oignies a été écrite en deux livres par le cardinal Jacques de Vitry, qui n'avait pas cessé d'être son directeur; elle se trouve dans les *Acta Sanctorum* de Surius. A. L.

Baillet, *Vies des Saints*, t. II, 23 juin. — Richard et Giraud, *Bibliothèque Sacrée.*

MARIE-MADELEINE *Voy.* MADELEINE.

II. MARIE *souveraines.*

A. MARIE d'Allemagne.

MARIE-THÉRÈSE D'AUTRICHE (*Wal-*

(1) Richard et Giraud, *Bibliothèque Sacrée.*

purge-Amélie-Christine), impératrice d'Allemagne, reine de Hongrie et de Bohême, née le 13 mai 1717, morte le 29 novembre 1780. Fille aînée de l'empereur Charles VI et d'Élisabeth-Christine de Brunswick-Wolfenbüttel, elle épousa, en 1736, François-Étienne, duc de Lorraine (devenu grand-duc de Toscane l'année suivante). Dès 1713 l'empereur son père, n'ayant qu'un fils, l'archiduc Léopold, qui n'était pas destiné à vivre, avait solennellement réglé sa succession dans un acte public (la *pragmatique sanction*) qui eut un long retentissement en Europe, et dont toute la portée se trouvait dans cette clause principale « qu'à défaut de mâles de la lignée de l'empereur, ses filles lui succéderaient préférablement à celles de l'empereur Joseph Ier, son frère ». Pour plus de sûreté, le testateur impérial dans la suite fit revêtir cet acte de la garantie de presque toutes les puissances, en particulier de celle des maris de ses nièces, les princes électeurs de Bavière et de Saxe. La mort du jeune archiduc survint après ce testament. Marie-Thérèse fut reconnue héritière des États de la maison d'Autriche en vertu d'un acte authentique, reconnu de tous et confirmatif de son droit naturel. Cet acte fut promulgué à Vienne le 6 décembre 1724. La mort de l'empereur son père, en 1740, prouva à la jeune princesse qu'il lui fallait un droit nouveau, celui de la guerre, pour être mise en possession de ses États héréditaires.

La maison d'Habsbourg-Autriche s'éteignait dans la personne de Charles VI; le règlement qu'il avait fait de sa succession ne devait arrêter personne : après vingt-sept ans, la pragmatique fut considérée par tous les intéressés comme non avenue. C'était surtout l'héritage de la maison d'Autriche qui devait exciter l'ambition de tous les compétiteurs : il s'agissait de la Hongrie et de la Bohême, de la Souabe autrichienne, de la haute et basse Autriche, de la Styrie, de la Carinthie, de la Carniole, des Pays-Bas, des quatre villes forestières du Brisgau, du Frioul, du Tyrol, du Milanais, du Mantouan, des duchés de Parme et de Plaisance. Les prétendants furent nombreux, et se mirent rapidement sur les rangs. Tous se prévalurent des droits des princesses autrichiennes, leurs mères ou femmes. L'électeur de Bavière, Charles-Albert, invoquait un testament de l'empereur Ferdinand Ier, frère de Charles Quint. L'électeur de Saxe, roi de Pologne, venait ensuite : il s'appuyait sur des droits plus récents et plus respectables, ceux de sa femme même, fille aînée de l'empereur Joseph Ier, frère aîné de Charles VI. Quant au roi d'Espagne, il élevait ses prétentions sur tous les États de la maison d'Autriche, et les appuyait sur ce qu'il descendait par les femmes de la fille de l'empereur Maximilien II. La France avait bien aussi des droits à faire valoir, puisque Louis XV descendait de la branche aînée masculine d'Autriche, par la femme de Louis XIII et par celle de Louis XIV; mais le rôle d'arbitre lui convenait mieux présentement. Eût-elle d'ailleurs voulu adopter une politique différente, elle ne l'aurait pu qu'en combattant l'Europe entière.

Cette succession si convoitée agita le monde : on publia des mémoires sur la question; on la plaida sous toutes les formes. « On s'attendait, dit Voltaire, à une guerre universelle; mais ce qui confondit la politique humaine, c'est que l'orage commença d'un côté où personne n'avait tourné les yeux. » Il s'agit de la Prusse, érigée en royaume en 1701, par l'empereur Léopold, qui usa en cette occasion du droit que s'étaient toujours attribué les empereurs d'Allemagne de créer des rois et qui ne savait pas qu'il travaillait ainsi contre sa propre maison. Profitant des forces et des trésors accumulés par son père, le roi de Prusse régnant, Frédéric II (*voy.* ce nom) n'eut rien de plus pressé que de tirer parti de la confusion générale produite par la question de la succession autrichienne. Il réclama quatre duchés en Silésie, et deux mois après la mort de l'empereur Charles VI il entrait avec une armée dans cette province. La Bavière invoquait l'appui de la France, et lui demandait de lui faire obtenir au moins un partage de la succession en litige. Cependant, Marie-Thérèse se mit d'abord en possession des domaines laissés par son père. Le 7 novembre 1740, elle reçut à Vienne les hommages des États d'Autriche. Les provinces italiennes, puis la Bohême et la Hongrie lui firent prêter serment par leurs députés; elle-même jura en sa qualité de reine de Hongrie, dans les termes dont s'était servi le roi André II, en 1222, et gagna par là toute la sympathie des Hongrois. « Si moi ou quelques-uns de mes successeurs (telle était la formule du serment), en quelque temps que ce soit, veut enfreindre vos priviléges, qu'il vous soit permis, en vertu de cette promesse, à vous et à vos descendants, de vous défendre, sans pouvoir être traités de rebelles. » En se conduisant de la sorte, Marie-Thérèse manifestait une grande habileté : elle changeait en affection, en adoration, l'éloignement de ce peuple, qui depuis deux cents ans portait impatiemment le joug de l'Autriche. Les Hongrois embrassèrent avec enthousiasme le parti de Marie-Thérèse. Cette princesse ne fut cependant couronnée à Presbourg que quelques mois plus tard, le 24 juin 1741. Son premier soin fut d'assurer au grand-duc de Toscane, son époux et son protecteur naturel, le partage de toutes ses couronnes sous le nom de co-régent, tout en se réservant à elle-même ses droits de souveraineté, tels qu'ils résultaient de la pragmatique sanction; elle pensait ainsi ouvrir au grand-duc de Toscane une voie vers l'empire; mais Charles VI n'avait laissé que des finances épuisées, et les troupes de Marie-Thérèse étaient disséminées dans ses États. C'est alors que le roi de Prusse demanda qu'elle lui cédât la basse Silésie, moyennant quoi il lui garantissait tout le reste et mettait à sa disposition son crédit, ses armes

et cinq millions de livres. Marie-Thérèse n'écouta pas cette proposition, que la prudence eût dû peut-être lui faire accepter. « Mais, dit encore Voltaire, le sang de tant d'empereurs qui coulait dans les veines de cette princesse ne lui laissa pas seulement l'idée de démembrer son patrimoine; elle était impuissante et intrépide. » Le roi de Prusse apprécia avec justesse la situation : il comprit qu'il avait à combattre un grand nom, plutôt qu'une grande puissance; il comprit encore que l'état où se trouvait l'Europe ne pouvait manquer de lui procurer des alliés ; il s'empara en conséquence de presque toute la Silésie. Le général Neuperg vint avec environ vingt-quatre mille Autrichiens au secours de cette province, et força le roi de Prusse à se mettre en bataille à Molwitz. Frédéric l'emporta; mais la victoire lui coûta cher et fut sanglante; toutefois elle entraîna la conquête de la Silésie.

Toute une coalition se mit alors en mouvement. Le roi de Prusse, que l'on croyait déjà d'accord avec la France, la vit alors seulement entrer dans ses intérêts, par le puissant concours qu'elle prêta à l'électeur de Bavière, Charles-Albert. Une armée française, conduite par le comte de Saxe, s'enfonça en Bohême, s'empara de Prague, où elle fit ou laissa déclarer roi l'électeur de Bavière : ce prince fut élu empereur à Francfort, sous le nom de Charles VII, le 4 janvier 1742. Les autres puissances tenaient une conduite sinon hostile, au moins équivoque. Le roi d'Angleterre, qui avait levé vingt-cinq mille hommes pour secourir Marie-Thérèse, craignant pour ses États de Hanovre, dut abandonner la cause de cette princesse et signer un traité de neutralité. Vienne, mal fortifiée, pouvait à peine résister; pendant que l'électeur de Bavière s'avançait en Autriche, Marie-Thérèse était sortie de sa capitale, qui ne fut cependant pas attaquée, tandis que, comme on vient de le voir, on avait fait la faute de marcher sur Prague. Dans cette situation, presque désespérée, attaquée de tous côtés, Marie-Thérèse ne se découragea point; elle se réfugia en Hongrie, assembla les ordres de l'État à Presbourg, leur présenta son fils aîné, encore au berceau, et réclama leur appui. Abandonnée de ses amis, persécutée par ses ennemis, elle n'avait de ressource, disait-elle, qu'en leur fidélité, leur courage et leur constance. « Je mets en vos mains, ajoutait-elle, la fille et le fils de vos rois, qui attendent de vous leur salut. » — « Mourons pour notre roi Marie-Thérèse » (*Moriamur pro rege nostro Maria-Theresia!*), s'écrièrent tout attendris ces représentants d'un peuple si maltraité par le père et les aïeux de celle qui venait se jeter ainsi entre leurs bras. Ils versaient des larmes en faisant serment de la défendre. Elle seule retint les siennes; mais retirée ensuite avec les femmes qui la servaient, elle s'abandonna à toute sa douleur. Elle était enceinte, et tout récemment elle avait écrit à la duchesse de Lorraine : « J'ignore encore s'il me restera une ville pour y faire mes couches. » Sa fermeté la sauva. Pendant qu'elle excitait et ranimait le zèle des Hongrois, elle intéressait de nouveau en sa faveur l'Angleterre et la Hollande, qui lui fournissaient des subsides; le peuple anglais en particulier s'agitait pour elle. On proposa, on ouvrit des souscriptions pour le soutien de sa cause.

La veuve de ce Marlborough qui avait combattu pour le père de Marie-Thérèse donna l'exemple; elle offrit quarante mille livres sterling, et les autres dames de Londres cent mille livres. Mais la reine de Hongrie refusa cette offre sympathique; elle ne voulait de secours que de la nation consultée. En même temps elle ne négligeait rien ailleurs : elle négociait dans l'Empire et avec le roi de Sardaigne, pendant qu'elle tirait des soldats de ses provinces. Quinze mille nobles hongrois prirent les armes. Des bords de la Drave et de la Save accourent des peuples inconnus, des Pandours, des Croates, des Talpaches pour défendre la cause de la reine de Hongrie. Le comte de Kevenhuller, qui les commande, couvre l'Autriche et s'avance jusqu'en Bavière. Le prince Charles de Lorraine, frère du grand-duc François, soutient au centre de la Bohême une vigoureuse guerre défensive; les troupes ennemies se trouvant disséminées et dépourvues de cavalerie, la reine de Hongrie put reprendre le territoire perdu, et la guerre fut reportée du Danube au Rhin.

La France ou plutôt le cardinal de Fleury regrettait de s'être laissé entraîner à une campagne stérile. Marie-Thérèse publia les lettres dans lesquelles le ministre manifestait ses regrets. Un revirement inattendu changea la face des choses; le roi de Prusse, qui avait traité secrètement avec Marie-Thérèse, abandonna la ligue moyennant la cession de la Silésie et du comté de Glatz. La Pologne et la Saxe suivirent l'exemple de la Prusse. Le roi de Sardaigne, duc de Savoie, craignait, il est vrai, dans la maison d'Autriche la souveraine du Milanais et de la Toscane; il prévoyait bien qu'elle pourrait un jour lui ravir les terres qu'il tenait des traités de 1737 et 1738; mais « il craignait encore davantage, comme le fait remarquer l'auteur du *Précis du siècle de Louis XV*, de se voir pressé par la France et par un prince de la maison de Bourbon, tandis qu'il voyait un autre prince de cette maison maître de Naples et de Sicile ». Il était donc un auxiliaire obligé de la reine de Hongrie : il s'unit avec elle dès le commencement de 1742, sans s'accorder dans le fond, et en septembre 1743 il obtint le duché de Plaisance et des territoires détachés du Milanais; ils faisaient cause commune contre le péril présent. Telle était l'attitude des puissances intéressées dans le conflit entre la Prusse et l'Autriche.

Depuis que Frédéric II s'était détaché de la coalition, on en était venu à la conclusion

d'un traité de paix à Berlin (28 juillet 1742). Ce traité ne rendit pas la paix au reste de l'Europe. Soutenue par l'Angleterre, la Hollande et la Savoie, Marie-Thérèse continua avec succès les hostilités contre la France et Charles VII; elle leur enleva leurs campements en Allemagne. Le nouvel empereur n'eut bientôt plus que Francfort. A quelques lieues de là se donnait une bataille, celle de Dettingen (1743), qui décidait de son sort. Une armée de cinquante mille hommes, composée d'Anglais, de Hanovriens et d'Autrichiens, y battit les Français auxiliaires de l'empereur et commandés par le maréchal de Noailles. La cause de l'empereur était ruinée. Cependant le roi de France tenta en personne de la relever, en attaquant les Pays-Bas autrichiens. En même temps il négocia une nouvelle alliance avec ce même roi de Prusse qui venait de traiter avec Marie-Thérèse. Frédéric II, voyant avec inquiétude les progrès de l'Autriche, accepta les avances de Louis XV, et le 22 mai 1744 un *traité d'union confédérale* fut conclu entre la France, l'empereur, le roi de Prusse, le roi de Suède et l'électeur palatin.

« La querelle de la succession autrichienne était tous les jours plus vive, la destinée de l'empereur plus incertaine, les intérêts plus compliqués, les succès plus balancés. » A ce rapide résumé de l'état des choses d'alors, Voltaire ajoute avec raison que cette guerre enrichissait l'Allemagne en la dévastant; que l'argent de la France et de l'Angleterre, répandu avec profusion, demeurait entre les mains des Allemands, et conséquemment que le pays tout entier devenait plus opulent. Cependant l'*union confédérale* une fois conclue, le roi de Prusse, prétextant que les progrès de l'Autriche étaient un danger pour l'indépendance du reste de l'Allemagne, envahit avec soixante-dix mille hommes la Bohême et prit (2 sept. 1744) Prague après quelques jours de siége; mais, menacé aussitôt par les quatre-vingt mille hommes du prince Charles de Lorraine, il se replia sur la Silésie. Cependant le roi de France s'avançait en Allemagne, et pénétrait dans le Brisgau. Tout annonçait que la grande querelle de la succession autrichienne allait se résoudre en faveur de l'empereur Charles VII, quand sa mort (20 janvier 1745) et la défaite des Bavarois à Pfaffenhofen relevèrent de nouveau la cause de Marie-Thérèse. Le fils de Charles VII, âgé de dix-sept ans seulement, mal secouru et se secourant mal lui-même, recourut à la reine de Hongrie, renonça à l'alliance de la France, et fit la paix; l'union de Francfort fut dissoute. Marie-Thérèse mit à profit cette halte ménagée par les circonstances; elle rentra en possession de ses États paternels, et parvint à faire élire empereur son mari, le grand-duc de Toscane, qui fut couronné sous le nom de François Ier (septembre 1745). Le roi de Prusse protesta, mais l'élection fut maintenue. Marie-Thérèse, désormais impératrice, assista à Francfort au couronnement du nouvel empereur. Elle fut témoin de la cérémonie de l'entrée. « Elle fut la première à crier *vivat*, et tout le peuple lui répondit par des acclamations de joie et de tendresse. Ce fut le plus beau jour de sa vie. Elle alla voir ensuite son armée, rangée en bataille auprès de Heidelberg, au nombre de soixante mille hommes. L'empereur son époux la reçut l'épée à la main, à la tête de l'armée; elle passa entre les lignes, saluant tout le monde, dîna sous une tente et fit distribuer un florin à chaque soldat. » (Voltaire). La guerre continuait néanmoins avec la Prusse, et Marie-Thérèse, dont la destinée était, il semble, de voir toujours quelque disgrâce balancer ses succès, perdait une bataille près de la source de l'Elbe, au moment même où se faisaient les préparatifs du couronnement de l'empereur. Cependant le roi de Prusse, à qui le gouvernement français inspirait peu de confiance, se rapprocha de l'Angleterre, et après de nouveaux succès il négocia en vainqueur avec l'Autriche; le 25 décembre 1745 la paix fut conclue, sur les bases du traité de Berlin.

La Silésie et le comté de Glatz restèrent définitivement à Frédéric, et la seconde guerre de Silésie eut pour résultat la perte de cette province (enjeu de ces longues hostilités) pour l'Autriche, qui en revanche gagnait la couronne impériale. Seule la France persista; Louis XV continuai d'être victorieux dans les Pays-Bas, dont i achevait la conquête : toutefois il offrait l paix; elle devint bientôt une nécessité impé rieuse : vainqueurs et vaincus, tous souffraient Enfin, le traité d'Aix-la-Chapelle fut concl (octobre 1748), et Marie-Thérèse put songer réparer les maux de la guerre. Elle mit digne ment à profit cette trêve apportée aux ambition des souverains. « L'Europe entière, dit encor Voltaire, ne vit guère luire de plus beaux jour que depuis la paix d'Aix-la-Chapelle, en 1748 jusque vers l'an 1755. » Marie-Thérèse en par ticulier entra vivement dans cette voie : l'agri culture fut encouragée, le commerce ranimé. O ouvrit aux échanges internationaux les port autrichiens, Trieste, Fiume; les canaux des Pays Bas y laissèrent entrer les produits des deux hé misphères; on fit construire de nombreuses voie de communication; Vienne reçut des embellisse ments; l'industrie prit un rapide essor, grâce l'introduction de branches nouvelles de fabrica tion; des manufactures de draps, de porcelaine d'étoffes de soie, s'élevèrent. L'impératrice n s'en tint pas à ces avantages matériels, toujour insuffisants. Elle fonda des colléges (le *colle gium Theresianum*, entre autres), des écol spéciales d'architecture, de dessin, érigea de observatoires (ceux de Vienne, de Tirnau, d Gratz), et appela un médecin célèbre et qui e beaucoup d'influence depuis, Van Swieten, à im primer aux études médicales une plus efficac direction. Les vieux soldats qui avaient vers

leur sang pour elle, les veuves d'officiers, les demoiselles nobles, excitèrent aussi la sollicitude de l'impératrice; des hôpitaux, des asyles spéciaux furent fondés. Prévoyant bien qu'avec des voisins ambitieux, tels que le roi de Prusse, et dans l'état présent de l'Europe, la paix ne serait point d'une longue durée, elle exerça son armée en vue de cet avenir, trop prochain, et fonda à Vienne, à Neustadt des académies militaires destinées à aguerrir ceux qui devaient diriger ses troupes. Le traité d'Aix-la-Chapelle ne pouvait satisfaire personne : l'Autriche ne devait pas se consoler facilement de la perte de la Silésie; l'Angleterre songeait à l'empire des mers. La guerre de 1755, qui éclata entre cette dernière puissance et la France, réveilla toutes les ambitions. Marie-Thérèse conçut le hardi dessein de défaire par le gouvernement français lui-même l'œuvre d'Henri IV et de Richelieu, en s'alliant avec lui. Des intrigues de cour amenèrent ce résultat dirigé surtout contre le roi de Prusse. Le prince de Kaunitz fut l'instrument de cette négociation. « Le cabinet d'Autriche, dit Heeren, fit proposer à la cour de France de concourir au renversement du roi de Prusse et de partager ensuite, entre les deux monarchies, la domination de l'Europe. » L'abbé, depuis cardinal, de Bernis fut le négociateur et l'un des signataires de ce traité, en date du 1er mai 1756, qui consacrait l'acceptation par la cour de Versailles de ces propositions singulières et qui ne fut conclu que sur les instances de madame de Pompadour, séduite par les artifices du négociateur autrichien et flattée d'être traitée de *chère amie* dans un billet de l'impératrice Marie-Thérèse.

La Saxe et la Russie accédèrent à ce traité, qui faisait espérer à Marie-Thérèse que l'issue d'une guerre nouvelle lui rendrait la Silésie. Instruit du secret de la coalition, spécialement dirigée contre lui, Frédéric II prit seul la résolution de prévenir les membres de cette ligue : il fondit sur la Saxe avec soixante mille hommes (30 août 1756). Ce fut le signal de cette longue guerre dite de *Sept Ans,* toute à la gloire de la monarchie prussienne. Frédéric II entra dans Dresde sans coup férir, investit les Saxons réfugiés dans le camp de Pirna, et pénétra en Bohême. Vainqueur à Lowositz, il fit capituler et incorpora dans son armée les Saxons. L'Empire germanique et la Suède prirent fait et cause pour Marie-Thérèse, qui conclut avec la France deux nouveaux traités (1757-1758), et obtint de cette puissance un engagement d'hommes et de subsides. Frédéric remporta, il est vrai, de nouveaux succès en Bohême, où il vainquit Charles de Lorraine; mais les troupes de Marie-Thérèse eurent une éclatante revanche à Kollin (18 juin 1757). D'autres journées fameuses signalèrent cette longue et sanglante reprise des hostilités : Rosbach (5 novembre 1757), si funeste aux armées françaises; Leuthen, qui rendit à Frédéric la Silésie (5 décembre même année); Zorndorf, marquée par sa défaite (25 août 1758); Kunersdorf, également favorable à la cause de Marie-Thérèse (12 août 1759); Torgau, à la suite de laquelle le roi de Prusse occupa la Saxe, puis les victoires du duc de Brunswick, allié du roi de Prusse; les progrès de l'Angleterre dans les Deux-Indes.

Dans l'intervalle, la mort de l'impératrice de Russie donna dans la personne de Pierre III, son successeur, un nouvel allié à Frédéric. La Suède se rallia également à la cause du roi de Prusse (22 mai 1762). L'Europe presque entière était en armes; de nouvelles victoires de Frédéric; la prise de Schweidnitz (octobre 1762); enfin, la lassitude ou plutôt l'épuisement général amenèrent un besoin général de pacification. Marie-Thérèse ne pouvait plus rien espérer de la guerre; renonçant enfin à toutes ses prétentions sur la Silésie, elle put facilement négocier. La paix de Hubertsbourg fut conclue (15 février 1763); les deux puissances, la Prusse et l'Autriche, renoncèrent à toute nouvelle prétention sur leurs États respectifs, c'est-à-dire que l'Autriche perdait et que la Prusse gardait la Silésie. Tel fut pour ces deux couronnes le résultat définitif de la guerre. En revanche, Marie-Thérèse obtint de Frédéric la promesse qu'il voterait pour l'élection de l'archiduc Joseph, son fils, à la couronne impériale. Élu roi des Romains (mars 1784), ce prince devint empereur en août 1764, par la mort de son père François Ier. Marie-Thérèse pleura longtemps et sincèrement l'empereur son époux. L'histoire a enregistré les touchantes manifestations de ce deuil de Marie-Thérèse; chaque mois, dit-on, elle descendait dans les caveaux qui récèlent les sépultures impériales, pour y verser des larmes. Elle institua à Inspruck un chapitre spécial de chanoinesses qu'elle chargea de prier pour le repos de l'âme de l'empereur défunt.

Ces regrets ne firent point perdre de vue à l'impératrice ses devoirs de souveraine à l'intérieur ni les soins de la politique extérieure. La Russie menaçait la Porte : l'Autriche déclara qu'elle défendrait cette dernière puissance, du jour où les troupes russes franchiraient le Danube. Dès 1771 Marie-Thérèse avait conclu avec la Turquie, en vue de cette éventualité, une convention, qui demeura stérile en présence de la perspective d'un agrandissement assez inattendu. Après avoir fait de la Pologne une puissance vassale, Catherine II songea à l'incorporer en partie à son vaste empire. Pour arriver à cet acte de spoliation, elle avait besoin de complices; elle les trouva dans Frédéric le Grand d'abord, puis dans Marie-Thérèse : cette complicité, que l'histoire a flétrie, est une tache dans le règne glorieux de cette impératrice. Se voilant à elle-même les motifs vrais de sa participation au partage de la Pologne, Marie-Thérèse y accéda (1772), sous ce prétexte spécieux que la Pologne était « une

ancienne appartenance de ses royaumes de Hongrie et de Bohême ». La *dévote cousine*, comme l'appelait son voisin de Prusse, prit sa part, et elle fut belle, de ce royaume, devenu d'autant plus facilement la proie de l'étranger, qu'il avait presque toujours été déchiré à l'intérieur. Ce qui atténue la participation de Marie-Thérèse à cette flagrante atteinte au droit des nations, c'est qu'elle n'en fut point l'instigratrice, comme en témoigne l'original même de la convention secrète, conclue le 17 février 1772, entre les deux autres puissances co-partageantes.

Une dernière guerre de succession signala la fin du règne de Marie-Thérèse. La branche électorale de Bavière s'étant éteinte dans la personne de Maximilien-Joseph (30 décembre 1777), l'Autriche conclut avec l'électeur palatin Charles-Théodore, héritier naturel de ce prince, un traité de partage signé à Vienne, le 3 janvier 1778, et aussitôt après elle fit occuper la basse Bavière. Ce partage renversait le système politique édifié à coups de victoires par le roi de Prusse. Il prit donc les armes, cette fois avec toutes les apparences du bon droit. Mais l'impératrice Marie-Thérèse était avancée en âge. Frédéric II n'avait plus l'audace des premières années de son règne; la France et la Russie s'interposèrent, et la paix de Teschen (13 mai 1779), consacrant cette autre et dernière prétention de l'Autriche, mit fin à des hostilités auxquelles les conseils imprudents de Joseph II avaient entraîné Marie-Thérèse, qui mourut bientôt après avec le glorieux titre de *mère de la patrie*, que lui décernèrent ses sujets reconnaissants. « Je me reproche, disait-elle, le temps que je donne à mon sommeil, c'est autant de dérobé à mes peuples. »

Le roi de Prusse, son plus constant adversaire, rendait lui-même hommage au caractère élevé de Marie-Thérèse. « J'ai donné, écrivait-il à D'Alembert, des larmes bien sincères à sa mort; elle a fait honneur à son sexe et au trône; je lui ai fait la guerre, et je n'ai jamais été son ennemi. »

Sa bienfaisance, naturelle à son rang, prenait sa source dans son cœur. On en a cité de nombreux exemples. La première partie de son règne fut irréprochable; elle s'y montra aussi magnanime que ferme durant l'adversité, et si sa politique des dernières années mérite parfois d'être blâmée, peut-être en faut-il rejeter la faute sur ceux qui l'entouraient, son fils Joseph le premier, dont les conseils, entre autres, déterminèrent sa mère à entreprendre la dernière guerre de la succession de Bavière. Marie-Thérèse avait été douée d'une beauté remarquable. Elle laissa dix enfants, quatre fils et six filles. Hn. — R.

Rautenstrauch, *Biographie der Kaiserin Maria-Theresia*; Vienne, 1780, in-8°. — Richter, *Lebens und Staatsgesch. Mariæ-Theresiæ*, 1743-1745; 3 vol. in-8°. — *Ann. du règne de Marie-Thérèse*; Paris, 1775, in-12. — Seyfart, *Kurzgefasste Lebens und Regierungsgesch. der Kaiserin Maria-Theresia*; Leipzig, 1781, in-8°. — Sabatier de Castres, *Abregé de la vie de Marie-Thérèse*. — Castillon, *Précis de la vie de Marie-Thérèse*. — Duller, *Maria-Theresia und ihre Zeit*; 1843-1844, 2 vol. in-8°. — Renner, *Maria-Theresia und Friedrich der Grosse*; Glogau, 1831. — Napoléon, *Mém.*, V. — Wolf, *Oestreich unter Maria Theresia* (Vienne, 1855). — Lothelsen, *Oestreich unter Maria Theresia* (1860).

B. Marie d'Angleterre.

MARIE I TUDOR, reine d'Angleterre, née le 18 février 1516, à Greenwich, morte le 17 novembre 1558, à Londres. Fille d'Henri VIII et de sa première femme, Catherine d'Aragon, elle survécut à tous les enfants issus de ce mariage. Pour ce motif, selon Burnet, et aussi parce que son père avait perdu l'espoir d'avoir d'autres rejetons, elle reçut en 1518 le titre de princesse de Galles, et fut envoyée à Ludlow pour y tenir sa cour. En même temps le roi préparait pour elle divers projets d'alliance, qui échouèrent les uns après les autres : après l'avoir promise par traité au fils aîné de François Ier (1518), il l'offrit à l'empereur Charles Quint (1522), qui déclina cet honneur, puis au roi d'Écosse (1524); enfin, il convint de la donner soit au roi de France lui-même, soit à son second fils, Henri, duc d'Orléans (1527). Mais avant que ces dernières négociations, conduites par le cardinal de Wolsey, eussent été terminées, il rendit publique sa volonté de divorcer avec Catherine d'Aragon; trois ans plus tard un jugement prononça l'illégitimité de la naissance de sa fille, ce qui suspendit pour quelque temps toute idée de mariage. Dès sa plus tendre enfance, Marie dut aux conseils de la reine sa mère et de la comtesse de Salisbury une éducation toute religieuse; on ne négligea point toutefois de cultiver son esprit : elle apprit l'histoire, les belles-lettres, et eut même pour professeur de langue latine le savant Louis Vivès. Après la répudiation de sa mère, elle fut séparée d'elle, et ne la revit plus. Renvoyée de la cour parce qu'elle ne put plier son orgueil à donner à Élisabeth, sa sœur consanguine, le titre de princesse, qu'on lui avait ôté à elle-même, confinée successivement dans plusieurs maisons de campagne, où elle manquait à peu près de tout, elle n'ignorait aucun des outrages dont sa mère avait été accablée, et son ressentiment était chaque jour rendu plus amer par la jalousie d'Anne Boulen et par les caprices d'un père despotique. Charles Quint, qui était son cousin germain, avait deux fois tenté de l'arracher à cet abandon en s'occupant secrètement de la marier soit à Jacques V, roi d'Écosse, soit au prince Henri de France.

Le supplice d'Anne Boulen, à qui Marie attribuait ses malheurs, la remplit de joie. Aussitôt qu'elle en connut la nouvelle, elle s'adressa au favori d'Henri VIII, Cromwell, en le suppliant « d'être son défenseur pour lui obtenir la faveur du roi » (mai 1536). Une députation, choisie dans le conseil privé, vint alors la requérir de souscrire à certains articles de foi. Comme elle

'y refusait, Cromwell lui écrivit en termes des lus durs; il l'appelait « une femme endurcie et piniâtre, qui méritait d'être punie de sa méchanceté par le dernier degré du malheur »; joutant que « si elle ne se soumettait pas, il la endrait pour la personne la plus ingrate, la lus dénaturée et la plus obstinée envers Dieu t son père ». Intimidée ou mieux conseillée, lle consentit à la fin à reconnaître qu'il était de on devoir de se conformer aux décisions du oi; que le roi était le chef de l'Église établie ar lui, que la suprématie de l'évêque de Rome 'était qu'une usurpation, et que le mariage ntre son père et sa mère avait été, de par les lois ivines et humaines, incestueux et illégal (*incestuous and unlawful*) (1). C'était confesser mplicitement sa propre bâtardise, contre laquelle a reine Catherine avait protesté jusqu'au dernier oupir. Mais elle refusa avec indignation de pousser 'obéissance jusqu'à déclarer le nom des amis ui l'avaient soutenue de leurs conseils. Henri e réconcilia alors avec sa fille, et lui donna un tat de maison plus convenable. Ce fut tout; ar on l'exclut, à différentes reprises, du droit le succéder au trône. En lui rendant quelque faveur auprès de lui, le roi lui chercha de nouveau un époux, et entreprit sans succès de l'unir à don Louis, infant de Portugal (1538) et à Guillaume, fils du duc de Clèves (1539). La position équivoque de Marie était sans cesse un obstacle à l'accomplissement de ces sortes de projets. L'ordre de succession, tant de fois changé par le caprice royal, fut enfin réglé d'une manière définitive par l'acte de 1544, qui reconnut les deux filles d'Henri VIII aptes à succéder, à défaut de postérité, au prince Édouard.

L'adhésion de Marie aux réformes religieuses de son père avait été un acte de soumission filiale, dicté par l'intérêt ou la peur; sa conversion n'était pas sincère, et lorsque l'avénement d'Édouard VI, son frère, lui permit de jouir d'une liberté plus grande, elle fit bien voir combien elle était éloignée de renoncer à un seul des principes ou des usages du catholicisme. Elle blâma tous les changements destinés à compléter l'œuvre de la réformation, et n'épargna aux ministres aucune occasion de leur en témoigner son vif déplaisir. Mise en demeure de se conformer aux dispositions du statut sur l'uniformité du culte (juin 1549), elle répondit qu'elle ne croyait pas qu'il pût engager sa conscience, et en appela à la protection de l'empereur, son cousin. La politique l'emporta sur le fanatisme, et on lui accorda, quoique à regret, la faveur qu'elle réclamait de se faire dire la messe selon les anciens rites. Au bout de quelques mois, les persécutions recommencèrent. Continuellement tourmentée par le conseil, qui voulait dompter toute résistance, et par le jeune roi, en sa qualité de chef de l'Église anglicane, Marie tenta de prendre la fuite; mais cette tentative fut découverte et empêchée (août 1550). Elle consentit alors à se présenter en personne devant les lords du conseil; l'entrevue n'amena qu'un mécontentement réciproque (mars 1551). L'empereur, venant fort à propos à son secours, menaça de la guerre si on refusait à cette princesse la liberté de conscience. Le conseil céda encore une fois, et députa Cranmer et deux évêques afin de vaincre les scrupules d'Édouard VI à l'aide de ce sophisme théologique : « Bien que ce soit un péché de permettre le péché, il peut cependant être permis de le tolérer et de fermer les yeux pour quelque temps, pourvu que ce délai soit aussi court que possible. » Édouard se soumit en fondant en larmes et plaignit l'aveugle obstination de sa sœur, qu'on ne lui laissait pas réprimer en usant des rigueurs de la loi. Pendant que, pour gagner du temps, on dépêchait le docteur Wolton à Charles Quint, un des chapelains de Marie, Mallet, fut emprisonné à la Tour, avec trois des officiers de sa maison; puis le chancelier se rendit auprès d'elle, dans le comté d'Essex, et la somma une dernière fois d'obéir. Elle refusa avec beaucoup de fermeté. « Je mettrai ma tête sur l'échafaud, s'écria-t-elle, et je subirai la mort plutôt que de changer de rituel! Si mes chapelains ne disent pas la messe, je n'en entendrai pas : ils peuvent en cela faire ce qui leur plaira; mais le nouveau service ne sera point accompli dans ma maison, ou je cesserai d'y résider. » On n'osa pousser l'insistance plus loin.

Il est probable que Marie continua d'entendre la messe, mais plus secrètement. Son attachement à la foi catholique faillit encore une fois lui coûter cher. Prenant exemple sur son père, le roi Édouard, qui frissonnait à la seule pensée de « replonger la nation dans les ténèbres de l'erreur », crut mettre obstacle à un « mal aussi horrible » en changeant l'ordre de succession; d'après les suggestions de l'ambitieux Northumberland, qui ne flattaient que trop sa propre bigoterie, il écarta du trône, par son testament, Marie aussi bien qu'Élisabeth, entachées l'une et l'autre du prétendu vice d'illégitimité, et laissa la couronne à la postérité de sa tante, Marie d'Angleterre, reine douairière de France et duchesse de Suffolk. Un mois après, il rendit le dernier soupir (6 juillet 1553). Marie, attirée à Londres par ordre du conseil, allait tomber dans le piége qu'on lui tendait pour s'emparer de sa personne, lorsqu'un avis secret de la mort du roi lui fit rebrousser chemin précipitamment. Elle se retira dans le comté de Suffolk, prête à passer en Flandre s'il lui était impossible de soutenir ses droits au trône. Bien peu de gens pourtant en contestaient la validité; on les regardait comme aussi conformes aux lois et aussi parlementaires qu'ils étaient justes et naturels. La vénération universelle dont on entourait la mémoire d'Henri VIII,

(1) Cf. la confession de Marie (*Confession of me the lady Mary*), insérée par Burnet dans son *Histoire de la Réforme*, d'après l'original écrit en entier de la main de cette princesse.

et aussi la haine que les Dudley s'étaient attirée, rangea toute la nation dans le parti de Marie. Le règne de Jane Grey (*voy.* ce nom) fut des plus éphémères : au bout de quelques jours, ses rares défenseurs se dispersèrent, et Northumberland, l'âme et le chef de cette révolution avortée, s'empressa de proclamer Marie avec toutes les marques d'une véritable satisfaction.

Voulant se concilier par un acte de clémence l'amour de la nation, la nouvelle reine pardonna à la plupart des ministres; Northumberland et deux autres payèrent seuls de leur tête le criminel attentat qu'ils avaient préparé. Jane Grey elle-même, quoique condamnée à mort, dut à son extrême jeunesse la grâce de ne pas subir sa peine. En outre, une amnistie générale fut publiée. Cette conduite modérée n'ôtait pas au peuple les inquiétudes violentes dont il était agité au sujet de la religion. « Marie, dit Hume, avait été élevée sous les yeux de sa mère; elle s'était pénétrée, à son exemple, de l'attachement le plus fort pour la communion romaine; il en résultait la plus grande antipathie pour les nouvelles opinions; elle les accusait d'être la source de tous les malheurs de sa famille. Son caractère, naturellement aigre et opiniâtre, était encore irrité par les contradictions et les infortunes qu'elle avait souffertes. Elle réunissait toutes les dispositions qui pouvaient former une dévote superstitieuse. » En effet, le zèle de Marie ne fut pas longtemps sans se déployer comme on l'avait prévu. Elle rétablit dans leurs évêchés six prélats dépossédés, entre autres Gardiner, qui devint son premier ministre; elle fit célébrer, suivant l'ancien rite, la cérémonie de son couronnement (1er octobre 1553); elle imposa silence, de sa propre autorité, à tous les prédicants qui n'auraient pas une permission spéciale; l'archevêque d'York et trois évêques, bientôt suivis de Cranmer et de Latimer, furent mis en prison. En même temps, n'osant compter sur la fidélité d'aucun de ses amis, elle s'adressait au prince qui lui avait toujours témoigné de l'affection, à Charles Quint, et sollicitait ses avis sur le choix d'un époux et le rétablissement de l'ancien culte : c'était aller au-devant d'une réponse certaine. L'empereur, après avoir désigné deux seigneurs anglais d'origine royale, le cardinal Pole, un vieillard, et Courtenay, un débauché, proposa son fils aîné, Philippe, qui fut accepté; sur la question religieuse, il conseilla de procéder avec précaution, et de ne rien précipiter avant d'avoir obtenu le concours du parlement.

Les deux chambres se montrèrent fort dociles à la volonté de la reine. Un des premiers actes fut de ratifier le mariage de Henri avec Catherine d'Aragon, ce qui équivalait implicitement à prononcer l'illégitimité de la princesse Élisabeth. Le plus important, rédigé avec beaucoup d'habileté, et qui passa sans obstacle, rapportait les neuf statuts rendus sous le dernier règne et replaçait la religion dans l'état où elle se trouvait à l'avénement d'Édouard VI. La liturgie réformée, la communion sous les deux espèces, le mariage des prêtres, la suppression de certaines fêtes, la nomination des évêques par lettres patentes, le règlement de la juridiction ecclésiastique, la prière commune, tout l'édifice que la persévérance de Cranmer avait élevé en quelques années, fut détruit d'un seul coup (octobre 1553). Un simple bill remit l'ancien culte en vigueur. Aussitôt les églises furent rendues aux catholiques; partout on célébra la messe; un grand nombre d'ecclésiastiques furent déposés, et les disputes théologiques recommencèrent avec plus d'ardeur que jamais. Un changement si violent et si soudain dans la religion mécontenta beaucoup les protestants, tandis que l'union prochaine de Marie avec un prince espagnol faisait craindre au peuple entier qu'il ne lui en coûtât ses libertés et son indépendance. Des ambitieux, qui tenaient secrètement pour Élisabeth, saisirent l'occasion d'en appeler au sort des armes : un seul, sir Thomas Wyat, fit preuve d'énergie; avec plusieurs milliers d'hommes du comté de Kent, des chevaux et du canon, il remporta quelques avantages, marcha sur Londres, et y fut pris à la suite d'un sanglant combat (8 février 1554). Autant elle avait déployé de fermeté pendant la lutte, autant la reine fut sévère dans le châtiment. Jane Grey et son mari, déjà condamnés à mort, furent exécutés, ainsi que le duc de Suffolk et son frère, et Thomas Wyat. On pendit une soixantaine de rebelles (1). Le 25 juillet 1554, Marie épousa à Winchester le fils de Charles Quint. Depuis la nuit du 30 octobre, où, dans son oratoire, à genoux devant l'autel, après avoir récité l'hymne *Veni, Creator*, elle avait engagé sa foi à don Philippe en présence de l'ambassadeur d'Espagne, elle tournait vers lui toutes ses pensées. Ayant vécu de longues années dans une sorte de retraite assez austère, et sans espoir de quitter le célibat, « l'image d'un autre état l'avait enflammée pour le jeune époux qu'elle n'avait jamais vu; elle attendait si impatiemment la conclusion de son mariage que le moindre obstacle était pour elle une source d'inquiétudes et de chagrins. Elle ne pouvait cacher son dépit de ce qu'en apportant à Philippe un royaume en dot, il l'avait cependant négligée jusqu'à ne pas lui écrire une seule fois. Elle se fit encore de nouveaux sujets d'alarmes en réfléchissant que sa personne, flétrie par le temps et par la maladie, inspirerait peut-être du dégoût pour elle. »

Le mariage conclu, Marie fit éclater sa passion en toute liberté; « la plus courte absence de cet époux adoré devint un supplice pour la reine; et lorsqu'il disait un mot obligeant à une femme, elle ne pouvait cacher les marques

(1) Les autres prisonniers, au nombre de quatre cents, furent conduits au palais la corde au cou. Marie parut au balcon, leur fit grâce, et les renvoya chez eux.

le sa jalousie et de son ressentiment (1) ». A juelque temps de là elle crut être enceinte, et ille fit faire par tout le royaume des prières publiques et de grandes réjouissances; mais il se trouva que cette prétendue grossesse n'était ju'un commencement d'hydropisie.

Un nouveau parlement, convoqué en novembre 554, consomma l'œuvre interrompue de la restauration religieuse. Après avoir cassé l'acte de ondamnation du cardinal Pole, qui arriva pientôt à Londres comme légat du pape, il manifesta ses regrets, dans une adresse, de s'être séparé du siége apostolique. L'absolution fut donnée au royaume; on abolit toutes les censures, et l'Angleterre rentra dans le giron de l'Église (2). Toutefois, quoique l'autorité pontificale eût été rétablie, ainsi que la juridiction ecclésiastique, quoique la constitution religieuse fût redevenue la même qu'à l'avénement d'Henri VIII, les possessions du clergé, base importante de son autorité, furent irrévocablement perdues pour lui.

Peu satisfaite du triomphe qu'elle venait de remporter, Marie voulut forcer le domaine des consciences; impuissante à convertir les protestants, elle les livra à toute la rigueur des lois. Contrairement aux sages discours du cardinal Pole, le principe de l'intolérance, dont Gardiner se fit l'avocat, prévalut dans le conseil. Bientôt l'Angleterre devint le théâtre des scènes les plus horribles. La férocité barbare des bourreaux ne fit qu'augmenter la courageuse patience des victimes. Cette *terreur* religieuse ne servit qu'à rendre les persécutés plus opiniâtres dans leur doctrine et à multiplier le nombre de leurs prosélytes. « Consolons-nous, mon frère, disait Latimer à Ridley sur le bûcher; nous allumerons aujourd'hui une torche en Angleterre qui, s'il plaît à Dieu, ne s'éteindra jamais. »

La persécution dura quatre ans entiers par le fer et la flamme. Depuis le 4 février 1555, où le chanoine John Rogers fut brûlé à Smithfield, jusqu'au 10 novembre 1558, date du dernier *auto-da-fe* qui consuma trois hommes et deux femmes à Colchester, les historiens protestants ont calculé qu'environ deux cent quatre-vingts personnes furent condamnées à mort pour crime d'hérésie. D'un autre côté, les écrivains catholiques, mettant le lecteur en garde contre l'exagération d'hommes entraînés par l'enthousiasme, prétendent qu'on doit rayer du catalogue des martyrs les noms de ceux qui furent condamnés pour félonie ou trahison, ou qui moururent paisiblement dans leur lit, ou qui auraient été envoyés à l'échafaud par les prélats réformés eux-mêmes, si la chose eût été en leur pouvoir. « Ces réductions au reste, ajoute Lingard, ne diminuent rien de l'atrocité et de l'infamie de la mesure. Après avoir fait la part de toutes les exagérations, on trouvera encore que, dans l'espace de quatre années, plus de deux cents personnes ont péri dans les flammes pour opinion religieuse, énormité dont la contemplation doit frapper d'horreur les esprits les plus prévenus. » Parmi les plus illustres victimes, nous citerons les évêques Hooper, Ferrar, Ridley, Latimer, et l'archevêque Cranmer. L'article sur lequel presque tous les réformés se firent condamner était le refus d'acquiescer à la présence réelle. Bientôt Gardiner, craignant de rester seul chargé de l'horreur de tant d'exécutions, s'en débarrassa sur d'autres ministres. L'évêque de Londres, Bonner, présida à sa place le sanglant tribunal; il se fit l'ardent instigateur de ces atrocités qui, bien loin d'extirper l'hérésie dans sa racine, n'eurent d'autre effet certain que celui de dégoûter à jamais la nation du culte catholique. On ne s'en tint pas à la violence, on organisa la délation et l'espionnage « afin d'observer et de découvrir ceux qui ne seraient pas convenablement à l'église »; on défendit la lecture des livres hérétiques en déclarant que « quiconque, les ayant en sa possession, ne les brûlerait pas sans les lire, ou qui les montrerait à d'autres, serait jugé rebelle et exécuté prévôtalement »; on composa une commission inquisitoriale chargée, entre autres attributions, de faire le procès « à toute personne qui n'entendrait pas la messe, qui n'irait pas à la procession, ou qui ne prendrait ni pain bénit ni eau bénite »; enfin on enjoignit aux magistrats de « faire mettre à la question tous les obstinés qui refuseraient d'avouer leurs fautes ». De temps à autre les conseils de la douceur semblaient l'emporter : on vit une fois tous les prisonniers acquittés sous la condition de prêter serment de fidelité à Dieu et à la reine. Mais ces intervalles étaient courts; l'esprit d'intolérance ne tardait pas à rallumer la persécution, qui, comme nous l'avons dit, se prolongea jusqu'à la fin du règne. Si quelque chose pouvait, sans l'excuser, en atténuer l'horreur, ce fut le fanatisme de certains dévots protestants qui ne cessèrent de diffamer la reine, d'insulter les prêtres, et de fomenter la discorde, la sédition même.

La guerre que Charles Quint soutenait contre la France força Philippe à quitter la reine et l'Angleterre (septembre 1555); mais il jouissait d'une telle influence sur le gouvernement que pendant son absence on ne prit aucune mesure avant d'avoir obtenu son agrément. Quant à Marie, ayant renoncé à l'espoir d'être mère, privée de son époux, se sentant haïe du peuple, elle tomba dans une mélancolie profonde, d'où le soin de la religion put seul l'arracher. La dignité de la couronne, elle en faisait bon marché, s'écriant en plein conseil « qu'elle tenait plus à son âme qu'à dix royaumes comme l'Angleterre ». Aussi, mettant d'accord ses scrupules

(1) Hume, *Hist. of England;* Tudor, ch. XIII.

(2) Jules III s'écria, quand il fut instruit de ce qui s'était passé, que on bonheur était sans exemple de recevoir des remercîments des Anglais pour leur avoir accordé ce qu'il devrait les remercier d'avoir reçu.

avec les ordres secrets qu'elle recevait du pape Paul IV, elle restitua à l'Église les dixièmes et premiers fruits, les rectoreries, les bénéfices particuliers, enfin toutes les propriétés ecclésiastiques qui depuis les derniers règnes étaient réunies au domaine royal, et qui formaient un revenu d'environ 60,000 liv. st., et elle rétablit quelques-uns des anciens ordres monastiques (décembre 1555). L'année suivante elle eut à réprimer diverses tentatives de soulèvement, que la France avait encouragées; elle y retrouva le nom d'Élisabeth, une bâtarde et une rivale à ses yeux. Sans laisser rien paraître des soupçons et de la jalousie qu'elle nourrissait contre sa sœur, elle mit une certaine ostentation à lui faire bon accueil et à la traiter plutôt en amie qu'en souveraine irritée. Au mois de mars 1557, Philippe II, qui avait succédé à son père sur le trône d'Espagne, vint revoir Marie, et n'eut point de peine à l'entraîner dans ses projets contre la France. Trois mois après, elle déclarait la guerre à Henri II. Comme les revenus étaient bornés, elle leva de nouveaux impôts, qui lui permirent d'équiper une flotte et d'envoyer en Flandre sept mille hommes sous les ordres de lord Pembroke. Fatale intervention, qui eut pour principale conséquence la prise de Calais par le duc de Guise (7 janvier 1558). Cette nouvelle causa une vive émotion parmi la nation anglaise, qui perdait avec cette ville la dernière de ses possessions continentales. Pour la reine ce fut un coup de poignard, et l'on peut juger de sa douleur par la déclaration qu'elle fit sur son lit de mort que « si l'on ouvrait son cœur, on y trouverait le mot *Calais* profondément gravé ». Elle profita néanmoins du réveil de l'esprit public pour tenter de prendre une revanche éclatante sur la France; un nouveau corps de troupes alla grossir en Flandre l'armée espagnole, et la flotte opéra sur Brest une ridicule démonstration. Bientôt des conférences s'ouvrirent à Cambrai entre les puissances belligérantes, et au milieu des préliminaires de la paix qu'on allait signer, Marie mourut (17 novembre 1558). Elle avait quarante-deux ans et son règne en avait duré moins de six. L'hydropisie dont elle était atteinte avait augmenté rapidement; l'abattement de son âme ajoutait encore à ses maux : la certitude d'être haïe, la crainte du danger où la religion catholique serait exposée sous Élisabeth, l'amer regret de lui laisser le trône, l'abandon de son époux étaient autant d'objets douloureux auxquels elle était en proie. Ses forces y succombèrent; attaquée d'une fièvre lente, elle se vit jour à jour, pendant plus de quatre mois, envahie par la mort. « Cette princesse, dit Hume, avait peu de qualités aimables ou estimables, et sa personne était dignement assortie à son caractère : entêtée, superstitieuse, violente, cruelle, maligne, vindicative, tyrannique, tous ses penchants et toutes ses actions portaient l'empreinte de son mauvais esprit. Au milieu de tous les vices qui composaient la trempe de son âme, à peine peut-on trouver quelque vertu, si ce n'est la sincérité. » On peut ajouter, à l'avantage de Marie, qu'elle montra en mainte circonstance du courage et de la résolution, qu'elle était libérale, fort dévouée à ses amis, et que son caractère moral était sans reproche.

Paul LOUISY.

Narratio historica vicissitudinis rerum quæ a. 1553 *in regno Britanniæ sub Maria acciderunt*; s. l., 1553, in-8°. — *Memoirs of queen Mary's days*; Londres, 1681, in-fol. — *History of the life, bloody reign and death of queen Mary*; ibid., 1682, in-12. — Abbadie, *Panégyrique de Marie, reine d'Angleterre*; Genève, 1695. — Luca Contile, *Istoria delle cose occorse nel regno d'Inghilterra dopo la morte d'Odoardo VI*; Venise, 1558, in-4°. — Strype, *Memoirs*, II et III. — Burnet, *Hist. of the Reformation*, 2e partie. — *Journal d'Édouard VI*. — Fox, *Hist. of the Acts and monuments of the Church*. — Holinshed, *Chronicles of England*, 1577, 2 vol. in-fol. — Heylin, *Hist. of the Reformation of the Church in England*; Londres, 1661, in-fol. — Godwin, *Rerum Anglicarum Henrico VIII, Eduardo VI et Maria regnantibus Annales*; Londres, 1616, in-fol. — Rymer, *Acta diplomatica*, XVI. — Quirini, *Poli Epitolæ*. — G. Seligmann, *Dissert. de Maria I, regina Angliæ*; Leipzig, 1713, in-4°. — Lodge, *Illustrations of biography*; 1791, 3 vol. in-4°. — C.-D. Voss, *Historische Gemælde*, IV. — Sh. Turner, *History of the Reigns of Edward VI, Mary and Elisabeth*; Londres, 1829, in-4°. — *Ambassades de MM. de Noailles en Angleterre*; 1763, 5 vol. in-12. — Griffet, *Nouveaux Éclaircissem. sur l'hist de Marie, reine d'Angleterre*; Paris, 1766, in-12. — Fr. Madden, *Household Book of the queen Mary*; Lond., 1830, in-8°. — *Archæologia*, XVIII. — Hume, Smollett, Lingard, *Hist. of England*.

MARIE-BÉATRIX-ÉLÉONORE D'ESTE, reine d'Angleterre, femme de Jacques II, née le 5 octobre 1658, morte le 7 mai 1718, à Saint-Germain-en-Laye. Fille d'Alfonse IV, duc de Modène, e de Marie-Laure Mancini, nièce du cardinal Mazarin, elle devint orpheline de bonne heure, e fut élevée à la cour de son frère François II Fiancée par procuration au duc d'York, qu venait de perdre Anne Hyde, sa premièr femme, elle traversa la France, passa quelque jours à Paris, où elle fut logée à l'Arsenal, et s maria à Londres, le 1er décembre 1673. Plu jeune que son époux de vingt ans, elle étai belle, imposante, fière, pleine d'esprit; elle n tarda pas à prendre à la cour de Charles I la place qui était due à son rang élevé et à s réputation sans tache. Jacques avait pour ell autant d'affection que d'estime, et lorsqu'e 1685 il monta sur le trône, il n'eut pas grand violence à se faire pour lui promettre d'exécuter ce qu'elle souhaitait ardemment, la restauration du culte catholique. Déjà, à cett époque, elle s'était mise entre les mains de l cabale jésuitique, et se montrait violente dan ses paroles. Peut-être l'inconstance du roi l'avait-elle poussée dans le parti extrême. Ell souffrit beaucoup de la faveur si peu méritée d Catherine Sedley, et n'essaya pas même de cache aux yeux du monde l'indignation qu'elle en ressentait; un jour elle apostropha le roi avec véhémence. « Laissez-moi partir, lui dit-elle; vou avez fait de votre maîtresse une comtesse faites-en une reine, posez une couronne sur s

tête. » Le roi, effrayé d'un tel désespoir, se hâta de congédier la favorite. Après avoir eu quatre enfants, morts en bas âge, Marie accoucha, au bout de cinq ans d'intervalle, d'un fils, qui reçut le titre de prince de Galles (10 juin 1688). Cet événement privait de leurs droits à la couronne les princesses Marie et Anne, issues d'un premier lit; salué avec joie par les catholiques, il fut reçu avec méfiance par la majorité de la nation, qui s'obstina à n'y voir qu'une fraude pieuse, organisée par Jacques II de concert avec les jésuites.

Bientôt la guerre civile éclata. En apprenant l'arrivée du prince d'Orange, le roi ne songea plus qu'à fuir. Il fit appeler le comte de Lauzun, qui dans ce moment se trouvait à Londres, et lui confia le soin de conduire sa femme et son fils en France. Lauzun accepta avec empressement un moyen de rentrer en grâce auprès de son maître. Assisté d'un de ses amis, nommé Saint-Victor, il descendit la Tamise jusqu'à Lambeth, où une voiture attendait (9 décembre 1688). Mais il s'écoula quelque temps avant qu'on eût attelé. « La nuit était obscure, dit Macaulay, la pluie tombait, le vent sifflait. Marie, craignant d'être reconnue, ne voulut pas entrer dans l'auberge et resta en dehors avec son enfant, accroupie contre la tour de l'église pour se mettre à l'abri de la tempête et se mourant de peur chaque fois que le garçon d'écurie passait près d'elle avec sa lanterne. Fort heureusement l'enfant se portait bien et ne poussa pas un seul cri. » A Gravesend la reine s'embarqua sur un yacht, traversa sans être reconnue un grand nombre de bâtiments hollandais, et débarqua le 21 décembre à Calais. L'accueil que lui fit Louis XIV fut plein de magnificence et de courtoisie : il se conduisit à son égard en roi et en gentilhomme. Après lui avoir envoyé des voitures et une escorte, il alla au-devant d'elle jusqu'à Chatou, suivi de sa famille, de sa maison militaire et de toute la cour. « Je vous rends, madame, lui dit-il, un triste service; mais j'espère vous en rendre bientôt de plus grands et de plus heureux. » Il l'installa lui-même au château de Saint-Germain, qui avait été somptueusement meublé, et donna des ordres pour qu'elle reçût les mêmes marques de respect qu'on aurait rendues à la reine de France; il fut défendu aux princes du sang de s'asseoir en sa présence. Enfin elle toucha sur la cassette royale une pension annuelle de six cent mille livres. « Sa vie, rapporte Saint-Simon, depuis qu'elle fut en France, n'a été qu'une suite de malheurs, qu'elle a héroïquement portés jusqu'à la fin, dans l'oblation à Dieu, le détachement, la pénitence, la prière, les bonnes œuvres continuelles et toutes les vertus qui consomment les saints. Parmi la plus grande sensibilité, beaucoup d'esprit et de hauteur naturelle, qu'elle sut humilier constamment, avec le plus grand air du monde, le plus majestueux, le plus imposant, avec cela doux et modeste. » Si la cour de France n'éprouvait que du mépris pour Jacques II, en revanche elle portait sur Marie le jugement le plus favorable, respectait son courage et son affection maternelle, et plaignait ses malheurs. Dans les derniers temps de la vie de son mari, qui mourut le 16 septembre 1701, elle eut lieu de craindre que Louis XIV ne donnât point au prince de Galles le titre de roi d'Angleterre. Ses instances et ses supplications près de M[me] de Maintenon réussirent à faire changer la détermination du roi, qui, dans sa dernière visite à Jacques II mourant, fit connaître qu'il reconnaissait à son fils le titre de roi, sous le nom de Jacques III. Cette malheureuse princesse, déjà témoin des efforts inutilement tentés pour rétablir son mari sur le trône, vécut assez pour voir son fils échouer dans la même entreprise. Elle mourut après une courte maladie, et fut inhumée à l'église Sainte-Marie de Chaillot.

P. L—Y.

Clarke, *Life of James II.* — D'Orléans (Le P.), *Révolutions d'Angleterre*, XI. — Clarendon, *Diary*. — Burnet, *History of his own times*. — M[lle] de Montpensier, Saint-Simon, *Mémoires*. — Dangeau, *Journal*. — La Bruyère, *Caractères*. — M[me] de Sévigné, *Lettres*. — Voltaire, *Siècle de Louis XIV*. — Macaulay, *Hist. of England*.

MARIE II, reine d'Angleterre, femme de Guillaume III, fille de Jacques II et d'Anne Hyde, née au palais de Saint-James, le 30 avril 1662, morte dans son palais de Kensington, le 28 décembre 1694 (vieux style). Quoique son père fût catholique, elle fut élevée dans la religion anglicane, et épousa son cousin germain Guillaume, prince d'Orange, stathouder de Hollande et chef de la cause protestante sur le continent. Le mariage eut lieu en novembre 1677. La princesse suivit peu après Guillaume en Hollande. Cette union ne semblait pas d'abord promettre beaucoup de bonheur aux deux époux. « Il paraissait peu probable, dit Macaulay, qu'une affection profonde pût jamais s'établir entre une fille de seize ans, belle, bonne, et naturellement intelligente, mais ignorante et simple, et un homme froid et compassé, qui ne s'occupait que de chasse ou d'affaires publiques, et qui, à peine dans sa vingt-huitième année, était en réalité, par suite de sa mauvaise santé, plus âgé que son beau-père. Pendant quelque temps, Guillaume se montra un mari négligent, et se laissa captiver par d'autres femmes... Marie supporta ses chagrins avec une douceur et une patience qui lui gagnèrent graduellement l'estime et la reconnaissance de Guillaume. » Une cause de froideur subsistait encore dans l'esprit du prince, il craignait que sa femme, appelée par sa naissance à régner en Angleterre, ne lui réservât dans le gouvernement une place secondaire. Mais, grâce à l'intervention de Burnet, ce dernier obstacle disparut. Marie déclara spontanément qu'en mon-

tant sur le trône, elle ferait conférer à Guillaume non-seulement le titre de roi, mais l'administration du royaume. « Je vous jure, ajouta-t-elle, que vous serez toujours le maître; je ne vous demande qu'une chose en retour, c'est que de même que j'observerai le précepte qui commande à la femme d'obéir à son mari, de même vous suivrez celui qui ordonne au mari d'aimer sa femme. » Dès lors l'union la plus parfaite ne cessa de régner entre Guillaume et Marie, et ce fait n'est pas indifférent à l'histoire, car le sort de l'Angleterre en dépendait. C'était l'époque où le roi Jacques II mettait sa couronne en danger par ses entreprises contre la religion et les libertés de son royaume. Une coalition nationale, où entrèrent des hommes de tous les partis, se forma contre lui et s'adressa au prince d'Orange comme à un chef. Si dans cette circonstance Marie n'avait pas été d'accord avec Guillaume, la coalition aurait été promptement dissoute. Il n'en fut pas ainsi. La princesse, plus pénétrée de ses devoirs d'épouse et de future reine que de ses devoirs de fille, adhéra à toutes les démarches publiques ou secrètes qui préludèrent à la révolution de 1688. Quand cette révolution se fut accomplie (décembre 1688) et qu'il s'agit de remplacer Jacques II fugitif, un parti considérable, qui avait pour chef Danby, proposa de placer la princesse sur le trône et d'accorder à Guillaume le titre de roi tant qu'elle vivrait, avec telle part de pouvoir qu'elle jugerait convenable de lui conférer. Guillaume repoussa cet arrangement, auquel d'ailleurs Marie ne se serait pas prêtée, et le parlement décida (11 février 1689) que Guillaume et Marie seraient déclarés roi et reine d'Angleterre; que la couronne leur appartiendrait en commun pendant leur vie, et serait reversible au dernier survivant; mais que pendant sa vie le prince dirigerait seul l'administration. La reine Marie arriva de Hollande le 12 février, et fut reçue avec de grandes démonstrations d'enthousiasme; mais l'on trouva qu'elle montrait bien de la joie en entrant dans le palais d'où elle avait indirectement contribué à chasser son père (1). Dans cette royauté unie de Guillaume et Marie, la reine n'eut que le second rôle, mais en se mêlant peu des affaires publiques et seulement lorsque l'absence de son mari l'y contraignait, elle ne fut pas moins un auxiliaire utile et même indispensable de Guillaume. Elle avait les qualités qui manquaient à ce génie sévère et chagrin. Elle était Anglaise de goûts et de sentiments aussi bien que de naissance. Sa beauté, son port majestueux, l'aimable vivacité et la grâce de ses manières rattachaient à la nouvelle dynastie ceux qu'éloignait la froideur du roi. Sa position lui imposa de pénibles devoirs, que les écrivains du parti des Stuarts lui ont durement reproché d'avoir remplis. Chargée du gouvernement tandis que Guillaume réprimait la révolte de l'Irlande (1690), elle dut signer l'ordre d'arrêter son oncle Clarendon et d'autres jacobites de marque. Dans d'autres circonstances analogues, elle prit des mesures de précaution qui déplurent naturellement aux amis du roi déchu, mais qu'une haine aveugle a pu seule transformer en cruelles persécutions. La douceur était au contraire son trait caractéristique; mais cette douceur n'excluait pas la fermeté, surtout lorsque la sûreté de Guillaume était intéressée. Ainsi elle n'hésita pas à rompre avec sa sœur Anne, qui, sous l'influence de Marlborough, était devenue pour le nouveau gouvernement un embarras et même un danger. Au mois de décembre 1694 elle tomba malade, et l'on reconnut bientôt qu'elle était atteinte d'une petite-vérole maligne. « Elle reçut, dit Macaulay, la nouvelle de son danger avec une véritable grandeur d'âme. Elle ordonna que chaque dame de la chambre, chaque fille d'honneur et même chaque femme de service, qui n'avait pas eu cette maladie, quittât sur-le-champ Kensington-House. Elle s'enferma quelques moments dans son cabinet, brûla quelques papiers, arrangea les autres, et attendit son sort avec calme. » Avant que sa situation fût désespérée, elle se réconcilia avec Anne. Les deux sœurs échangèrent des messages bienveillants, mais elles ne se virent pas. Quand tout espoir fut perdu, Guillaume montra un désespoir étonnant chez un homme si calme, que n'avait jamais troublé la bonne ni la mauvaise fortune; et il tomba dans des convulsions qui firent craindre pour sa raison et sa vie.

(1) Macaulay raconte ainsi cet incident, que les ennemis de la nouvelle dynastie ne manquèrent pas d'exagérer. « Quelque tristesse, dit-il, ou du moins de la gravité eût été convenable chez une jeune femme placée, par une destinée aussi lamentable et aussi terrible que celle qui plana sur les familles fabuleuses de Labdacus et de Pélops, dans une situation qui ne lui permettait pas, sans violer ses devoirs envers son Dieu, envers son mari et son pays, de refuser de s'asseoir sur un trône dont son père venait d'être précipité. Néanmoins Marie parut non-seulement joyeuse, mais d'une gaieté folle. A son entrée à Whitehall, elle montra, assurait-on, un plaisir enfantin de se voir maîtresse d'une si belle maison, courut de chambre en chambre, fureta dans les cabinets, examina le couvre-pied du lit de parade, sans avoir l'air de se rappeler par qui ces splendides appartements étaient habités naguère. Burnet même, qui jusqu'alors l'avait regardée comme un ange sous forme humaine, ne put s'empêcher de la blâmer. Son étonnement fut d'autant plus grand qu'en la quittant à La Haye il l'avait laissée extrêmement abattue, quoique convaincue qu'elle suivait la ligne du devoir. Plus tard, elle expliqua sa conduite à Burnet comme à son directeur spirituel. A ce qu'il paraît, Guillaume lui avait écrit que les hommes qui cherchaient à séparer leurs intérêts communs continuaient leurs intrigues, qu'ils prétendaient encore qu'elle se croyait lésée, ajoutant que si elle paraissait triste, ces bruits prendraient de la consistance. Il l'engageait donc à montrer un visage satisfait. Son cœur était loin d'être joyeux, disait-elle, mais elle avait fait de son mieux; et comme elle craignait de ne pouvoir soutenir un rôle qui s'accordait si peu avec ses sentiments, elle l'avait exagéré. Quoi qu'il en soit, sa conduite devint le sujet d'une foule de satires grossières en prose et en vers, et l'abaissa dans l'estime d'hommes dont elle appréciait la bonne opinion. »

Quoi qu'en aient dit les jacobites, on n'a aucun motif de douter de la sincérité de ses regrets, car il avait trouvé dans cette jeune et belle femme un dévouement sans bornes, et la plus tendre, la plus inaltérable affection. « J'étais le plus heureux des hommes, dit-il à Burnet, et maintenant je suis le plus misérable. Elle n'avait pas de défaut, aucun ; vous la connaissiez bien, mais vous ne pouvez pas savoir, personne, excepté moi, ne peut savoir combien elle était bonne. » Marie fut ensevelie dans l'abbaye de Westminster. Guillaume éleva à sa mémoire un monument plus noble que le plus magnifique tombeau, ce fut l'hôtel des marins invalides à Greenwich. Marie en avait conçu le projet ; Guillaume l'exécuta, et dans l'inscription placée autour de la frise il voulut que tout l'honneur en fût attribué à la jeune reine. Z.

Burnet, *Essay upon the life of the queen Mary*. — Tenison, *Funeral Sermon*. — Evelyn, *Diary*. — Macaulay, *The History of England from the accession of James the second*.

C. Marie d'Écosse.

MARIE DE LORRAINE, reine d'Écosse, née le 22 novembre 1515, morte le 10 juin 1560, à Édimbourg. Elle était l'aînée des douze enfants de Claude de Lorraine, duc de Guise, et d'Antoinette de Bourbon. Le 4 août 1534, elle fut mariée à Louis II d'Orléans, duc de Longueville, qui la laissa veuve à vingt ans. Renonçant dès lors au monde, elle se retira à la campagne, et refusa même d'épouser Henri VIII, roi d'Angleterre. Jacques V, roi d'Écosse, ayant perdu en 1537 sa femme, Madeleine de France, s'empressa de se rendre aux vœux du clergé, qui le pressait de se remarier au plus tôt. « Il envoya, dit Buchanan, le cardinal David Beatoun et Robert Maxwell comme ambassadeurs en France, pour y demander la main de Marie de Guise ; car, prévoyant déjà la mort de sa femme, il avait d'avance jeté les yeux sur elle pour la remplacer. » Marie répugnait à contracter cette union ; il fallut l'ordre exprès de François Ier pour l'y décider, et, après d'assez longues hésitations, elle partit pour l'Écosse. Ses noces avec Jacques V furent célébrées le 9 mai 1538. Après la mort de ce prince (14 décembre 1542), elle fut déclarée régente du royaume au nom de sa fille, Marie Stuart, née sept jours auparavant, et qui devint si célèbre par sa beauté et ses malheurs. Son premier soin fut de chercher dans la France un appui contre l'Angleterre, mettant en cela ses intérêts d'accord avec les sentiments des Écossais et les intrigues de sa propre famille. La mort du cardinal Beatoun, son principal ministre, fit passer entre ses mains la direction du parti catholique (1546) ; sous le prétexte de protéger la religion et l'indépendance nationale, elle profita de l'accroissement d'influence que lui avait donné la guerre qui venait d'éclater avec les Anglais pour se refuser à l'exécution du traité du 12 mars 1543, par lequel sa fille avait été promise en mariage au fils d'Henri VIII. En 1548, elle l'envoya à la cour de France (*voy.* Marie Stuart). Quoique le parti de la réforme eût fait de rapides progrès et comptât parmi ses chefs jusqu'à des princes du sang royal, elle disposait encore de forces nombreuses, et parvint, grâce aux secours que lui envoyèrent ses frères, à maintenir son autorité. En 1559, pressée par l'évêque d'Amiens, Nicolas de Pellevé, que la France lui avait envoyé avec quelques docteurs de Sorbonne, elle supprima tout à coup la tolérance religieuse, à laquelle elle avait jusqu'alors consenti, et fit traduire en jugement tous les ministres de la communion nouvelle. Aussitôt un soulèvement général éclata, dont le comte d'Argyle et le duc de Châtellerault donnèrent l'exemple. Beaucoup de villes, entre autres Édimbourg, ouvrirent leurs portes aux protestants, qui saccagèrent sur leur passage les églises et les monastères. Ce fut alors que, sur la proposition du fameux réformateur Knox, l'assemblée des pairs et barons du royaume proclama le droit à l'insurrection contre la tyrannie et dépouilla, à l'unanimité, Marie de Guise de la régence d'Écosse (21 octobre 1559). Cependant cette princesse s'était retirée à Leith, au milieu d'un corps auxiliaire de Français ; bientôt le sort des armes se déclara en sa faveur : les milices protestantes se dissipèrent, et elle rentra dans Édimbourg. Quelques mois plus tard, elle se vit attaquée par une armée anglaise, qu'Élisabeth avait envoyée en aide aux réformés, et mourut pendant le siége.

On serait injuste en jugeant uniquement cette princesse d'après la conduite qu'elle tint pendant sa régence. Cette conduite lui fut inspirée, dictée même par ses parents, qui, après l'avoir compromise, ne lui donnèrent qu'un faible concours. L'historien de Thou, auquel on peut s'en rapporter, a laissé le portrait suivant de Marie de Lorraine : « Cette princesse, dit-il, était ennemie des conseils violents et avait toujours été d'avis qu'il fallait retenir les Écossais dans l'obéissance plutôt par un gouvernement doux et modéré que par les menaces de la sévérité. Elle avait même écrit aux princes lorrains, ses frères, que le seul moyen de conserver l'ancienne religion était de laisser au peuple une entière liberté de conscience. Elle avait le génie élevé et un grand amour de la justice. Étant obligée de se conduire par la volonté d'autrui et n'ayant qu'une autorité empruntée de la cour de France, dont elle recevait les ordres, il arrivait de là que souvent elle ne pouvait tenir sa parole et que sa conduite paraissait se démentir. » P. L—y.

De Thou, *Historia sui temporis*. — Buchanan, *Rerum Scoticarum Historia*. — Robertson, *History of Scotland*. — Anselme, *Hist. général*. — Mignet, *Hist. de Marie Stuart*, I.

MARIE STUART, reine d'Écosse, née à Linlithgow, le 5 décembre 1542, exécutée le 18 février 1587. Elle était fille de Jacques V, roi d'Écosse, et de Marie de Lorraine, fille aînée du premier duc de Guise. Son père mourut quelques jours

après sa naissance. Reine dès le berceau, dès lors aussi commencèrent ses malheurs. « Estant aux mamelles tettant, dit Brantôme, les Anglois vinrent assaillir l'Escosse, et fallut que sa mère l'allast cachant, pour crainte de cette furie, de terre en terre d'Escosse. » Déjà deux partis se disputaient cet enfant. Henri VIII, demandant la main de Marie pour son fils Édouard, exigeait qu'elle lui fût remise jusqu'à sa nubilité, et de cette alliance, qu'il prétendait imposer par la force des armes, voulait faire le gage de l'union protestante des deux pays. Sa mère, Lorraine et catholique, poussait à l'alliance française, et pour affermir la couronne sur ce front d'enfant, fit décider par les états du royaume (5 février 1548) que la reine serait envoyée dans ce pays, le plus ancien et le plus fidèle allié de l'Écosse, pour y être élevée et fiancée au jeune dauphin, fils de Henri II. Le 13 août suivant, quatre galères françaises entraient dans le port de Brest et débarquaient la jeune princesse, dont les grâces et l'intelligence précoce gagnaient déjà tous les cœurs. Accueillie avec enthousiasme à Saint-Germain par une cour galante et voluptueuse, elle fut placée dans un couvent où les filles de la première noblesse recevaient une éducation qui n'avait rien de monastique. Là, elle apprit la musique, la danse, l'italien, le latin et l'art de versifier. Brantôme, qui l'avait vue à cette époque, atteste « qu'estant en l'aage de treize à quatorze ans, elle desclama devant le roy Henry, la reyne et toute la cour, publiquement en la salle du Louvre, une oraison en latin qu'elle avoit faicte, soubtenant et deffendant, contre l'opinion commune, qu'il estoit bien séant aux femmes de sçavoir les lettres et arts libéraux (1). » — « Venant sur les quinze ans, ajoute le même auteur, sa beauté commença à paroistre comme la lumière en plein midy. » Ronsard, Dubellay et le grave chancelier de L'Hospital lui-même nous ont laissé des témoignages de la séduction irrésistible qu'elle exerçait partout autour d'elle. D'un esprit vif et ouvert, d'un caractère insinuant et aimable, elle était l'ornement de la cour, dont elle faisait les délices. Le cardinal de Lorraine annonçait en ces termes à sa sœur l'ascendant qu'elle avait su y prendre : « Bien vous assureré-je, Madame, que n'est rien plus beau ne plus honneste que la Royne vostre fille : elle gouverne le Roy et la Royne. » — « Nostre petite reinette escossoise n'a qu'à sourire, disait Catherine de Médicis, pour faire tourner toutes les testes françoises. » Les étrangers eux-mêmes rendaient hommage à cette jeune merveille, et l'enthousiasme qu'elle excitait se faisait jour jusque dans les dépêches diplomatiques (2).

(1) M. Anatole de Montaiglon a publié pour le Warton Club *Latin Themes of Mary Stuart;* London, 1855, pet. in-8°. C'est une espèce de cahier de corrigés composé de lettres latines adressées par la jeune princesse à divers personnages, tels que Élisabeth de France, sa belle-sœur, François, dauphin, son futur époux, etc.

(2) Le Vénitien Jean Capello s'exprime ainsi sur son compte en 1554 : « La regina di Scozia è bellissima e di maniera tale costumata che porge maraviglia a chiunque considera le qualità sue. » Tommaseo, *Relations des Ambassadeurs vénitiens*, t. I, p. 374.

Le 24 avril 1558, son mariage avec le dauphin, depuis François II, fut célébré avec pompe dans l'église de Notre-Dame de Paris. Henri II voulut qu'à leurs titres de *roi-dauphin* et *reine-dauphine*, ils ajoutassent ceux de *roi et reine d'Angleterre et d'Irlande*, grave imprudence qui, en impliquant la négation des droits d'Élisabeth, engageait une lutte redoutable entre cette princesse, parvenue au trône de la Grande-Bretagne en novembre 1558, et celle que l'on posait ainsi comme seule héritière légitime de cette couronne (1). « Puis, venant ce grand roy Henry à mourir, vindrent à estre roy et reyne de France, roy et reyne de deux grands royaumes. Heureux et très-heureux tous deux, si le roy, son mary, ne fust été emporté par la mort, ny elle, par conséquent, restée vefve au beau avril de ses plus beaux ans, et n'ayant jouy ensemble de leur amour, plaisir et félicité, que quelque quatre années. » (Brantôme.)

Veuve à dix-huit ans (1560), et mal vue de Catherine de Médicis, qui haïssait les Guise, ses oncles, Marie résolut de retourner dans son royaume, malgré les menaces d'Élisabeth, qui n'avait pu obtenir d'elle la ratification du traité d'Édimbourg, conclu l'année précédente par des négociateurs anglais et écossais, et notamment de l'article où il était dit qu'elle renonçait pour toujours aux royaumes d'Angleterre et d'Irlande. Elle s'embarqua à Calais, le 15 août 1561. Nous laissons encore parler Brantôme, témoin oculaire : « S'estant élevé un petit vent frais, on commença à faire voile, et la chiourme à se reposer. Elle, sans songer à autre action, s'appuye les deux bras sur la pouppe de la galère du costé du timon, et se mist à fondre en grosses larmes, jettant toujours ses beaux yeux sur le port, et répétant sans cesse : — Adieu, France ! adieu, France ! — Et lui dura cet exercice debout près de cinq heures, jusques qu'il commença à faire nuict, qu'on lui demanda si elle ne se vouloit point oster de là et soupper un peu (2). » Elle échappa à la croisière anglaise, grâce à un brouillard qui s'éleva le lendemain, et que l'ingrat Brantôme dénonce comme un digne emblème de ce royaume d'Écosse, *brouillé, brouillon et malplaisant.*

C'est ainsi que Marie rentrait, à l'âge de dix-huit ans, dans ce pays qu'elle avait quitté encore

(1) Marie Stuart était petite-fille de Marguerite d'Angleterre, sœur de Henri VIII. Élisabeth, fille de ce dernier et d'Anne de Boleyn, était considérée comme frappée d'une double incapacité par sa naissance et par sa religion.

(2) Les vers « *Adieu, plaisant pays de France*, etc. », attribués si souvent à Marie Stuart, jusque dans la *Biographie universelle* et dans l'*Histoire* toute récente de M. Dargaud, sont du journaliste de Querlon, qui s'en est reconnu l'auteur dans une lettre à l'abbé de Saint-Léger. On nous permettra d'ajouter ici que cette rectification avait été consignée par nous en 1842 dans l'*Encyclopédie des Gens du Monde*, bien avant que M. Édouard Fournier n'en eût fait l'objet d'un chapitre de son livre : *L'Esprit dans l'histoire*, 1857.

fant. Elle allait y rencontrer de grands changements, auxquels elle était peu préparée. Une volution religieuse y avait substitué à la prééminance de la religion catholique, qui avait jeté profondes racines dans ce jeune cœur, celle culte presbytérien, qui répugnait à sa conscience comme à tous ses instincts. Elle arrivait nc, ainsi que le dit Robertson, étrangère à s sujets, sans expérience, sans alliés, et presque ns un ami. Et pourtant la puissance de séducn qui l'accompagnait partout sembla d'abord ffire à conjurer les périls de la situation. Ce le 15 août qu'elle débarqua à Leith. De elle se rendit à Édimbourg, au milieu de la e un peu grossière, mais franche, de ses nouaux sujets. « Que Dieu protège cette douce ure ! » s'écriait-on sur son passage, quand elle rendit processionnellement au parlement. Un ses premiers soins fut de publier une proclaation, où elle promettait de maintenir le prostantisme en Écosse tel qu'il existait avant son rivée. Mais, en supposant que cette promesse t sincère, elle ne devait pas trouver pour elleème cette tolérance qu'elle faisait espérer aux tres. Bientôt le farouche apôtre de la réforme Écosse, Knox (*voy.* ce nom), déchaîna contre e le fanatisme de ses sectaires. Le culte de la ine fut traité d'idolâtrie, et quand elle voulut re célébrer la messe dans son palais, ses êtres furent attaqués, et le service divin inrompu. L'élégance même de ses manières et ses goûts révoltait l'austérité calviniste; les sse-temps les plus innocents devenaient à leurs ux des légèretés coupables. On faisait un crime cette reine de vingt ans des témérités de ses orateurs, qu'elle encourageait, disait-on, par coquetterie, et l'on commentait malignement venture de ce jeune Français, Chastellard, ndamné à mort pour avoir été surpris en rélive, caché dans la chambre à coucher de Marie.

D'un autre côté, la noblesse écossaise, omageuse et jalouse, sans connaître toute l'étene des obligations que l'on avait fait contracter sa jeune reine (1), commençait à sentir que le otectorat de la France, si complétement adopté r la régente Marie de Lorraine, ne les défenit contre l'Angleterre que pour les livrer à une tre influence. Ces bras de fer frémissaient sous main délicate qui les contenait à peine et qui lait bientôt sentir leur rude étreinte.

Les embarras du présent et les dangers de venir firent sentir à Marie le besoin de se doner un protecteur et un époux. Elisabeth, tout refusant pour elle-même les partis qu'on lui offrait, avait la prétention de dicter à sa jeune parente les conditions qui devaient déterminer son choix. Elle lui conseillait de le porter sur un seigneur anglais de préférence à un prince étranger, et elle allait même, dans quelque arrière-pensée peu bienveillante, jusqu'à lui désigner son favori Leicester (*voy.* ce nom). Marie ne prit de ses conseils que ce qui lui convenait. Elle avait distingué le beau Darnley, jeune homme de dix-huit ans, catholique, fils du comte de Lennox, et dont la mère était, après elle-même, la plus proche héritière du trône d'Angleterre (1). En vain Elisabeth, qui ne visait qu'à opposer un prétendant à un autre et à tout tenir en suspens, feignit de s'opposer à ce projet d'union. En vain l'aristocratie écossaise et le parti protestant, ligués sous le nom de *Lords de la Congrégation*, prirent les armes, excités par le fanatique Knox et par l'ambitieux comte de Murray, frère naturel de Marie, qui l'avait habilement dirigée depuis son retour de France, mais dont ce mariage faisait un ennemi. Chez elle, la passion s'irritait par les obstacles. Marie marche à la tête de son armée contre les rebelles, les dissipe, et, victorieuse, conduit Darnley à l'autel (29 juillet 1565). Mais cette union, fruit d'une inclination passagère, et conquise, pour ainsi dire, à la pointe de l'épée, ne devait pas être heureuse. Darnley, non content du titre de roi, voulut obtenir ce qu'on appelait en Écosse la *couronne matrimoniale*, c'est-à-dire l'égalité complète du pouvoir souverain : sur le refus de Marie, il s'oublia jusqu'à l'insulter en public, et, cessant de se contraindre, la fit rougir de son choix par les violences et les débauches auxquelles il se livra. Vers la même époque, elle amassait sur sa tête d'autres orages, en accédant à la grande ligue catholique formée entre la France, l'Espagne et l'empereur pour la destruction du protestantisme en Europe. Le parti calviniste conspirait pour ressaisir son influence politique, Darnley pour satisfaire son dépit et une absurde jalousie. Ces deux complots s'unirent par un serment et par un but communs.

Marie avait alors auprès d'elle comme secrétaire un Italien, nommé David Rizzio, « homme assez âgé, laid, morne et mal plaisant, » dit un contemporain (2), mais qui avait su se rendre agréable à sa maîtresse par son talent pour la musique,

(1) Le 4 avril 1558, elle avait souscrit à Fontainebleau 1 acte secret, renfermant, pour le cas où elle mourrait ns enfants, donation pure et simple de l'Écosse aux is de France, « en considération des services que ces is avaient rendus de tous temps à l'Écosse, en la défenint contre les Anglais, ses ennemis anciens et invétérés, surtout des secours que lui avait accordés le roi enri II, en la soutenant à ses frais pendant le jeune âge sa reine ».

(1) Sa mère était fille de Marguerite d'Angleterre, qui, après la mort de Jacques IV, avait épousé le comte Archibald Douglas d'Angus. Nous avons dit que Marie était petite-fille de la même princesse.

(2) Adam Blackwood, *Martyre de Marie Stuart*, dans Iebb, t. II, p. 202. L'Écossais G. Conœus, dans sa *Vie de Marie Stuart*, publiée en Italie au commencement du siècle suivant, s'exprime sur ce point d'une manière non moins catégorique : « Erat autem Riccius..... *senex quidem et corpore deformis*, sed, ob eximiam fidem et prudentiam, Mariæ percarus, adeoque a secretis. » Cependant il résulterait d'une dépêche au duc de Toscane, insérée dans Labanoff, t. VII, p. 86, que Rizzio, âgé d'environ vingt-huit ans lors de son arrivée en Écosse, n'en avait guère que trente-deux au moment de sa mort.

et nécessaire par l'impossibilité où elle était de confier à d'autres sa correspondance française, italienne et espagnole. Les ennemis de la reine ajoutaient qu'il était pensionnaire de Rome et agent du parti catholique auprès d'elle, ce qui était probable, et de plus son amant, ce qui paraît absurde. Toutefois on avait su rendre suspects aux yeux de Darnley les fréquents rapports que son emploi confidentiel amenait entre lui et sa royale maîtresse. Le meurtre était un moyen fort usité en Écosse pour se débarrasser des favoris qui déplaisaient à la nation. Mais ici, par un raffinement de cruauté et par une aggravation d'outrage, sur les instances de Darnley, qui était présent, il fut commis, pour ainsi dire, sous les yeux de la reine, alors grosse de six mois. Un moment même, les épées et les pistolets des conjurés furent dirigés sur elle, tandis qu'elle s'efforçait de protéger contre leurs violences le pauvre et tremblant Italien, qui se cramponnait aux plis de sa robe, en criant : « *Giustizia*, *giustizia!* Sauve ma vie, madame, sauve ma vie! » Darnley l'en détacha de ses propres mains, et retint la reine, en l'assurant qu'il ne serait fait aucun mal à son serviteur, qu'on traînait pendant ce temps dans une salle voisine, où il était percé de cinquante-six coups de dague ou de poignard.

Marie avait été blessée trop profondément comme femme et comme reine. « Adieu les larmes! s'était-elle écriée dans le premier moment. C'est à la vengeance qu'il faut songer désormais. » La suite ne répondit que trop à cette menace. D'abord prisonnière dans son palais, elle sut, en dissimulant, amener le faible Darnley à dénoncer ses complices et à fuir avec elle à Dunbar. De là elle rallie son parti, fait à son tour trembler les rebelles, et reconquiert encore une fois son autorité. Ce fut aussi à Dunbar qu'elle donna naissance à cet enfant, vrai fils de Darnley, pauvre de cœur et d'esprit comme son père, qui s'appela depuis Jacques Ier (*voy.* ce nom).

Cependant les complices de Darnley, trahis par lui, ne se firent pas scrupule de le dénoncer à leur tour, et mirent sous les yeux de la reine, qui voulait douter encore de sa participation, le pacte du crime (*bond*), où sa signature figurait en tête de toutes les autres. C'est alors que paraît sur la scène un personnage qu'on peut appeler le mauvais génie de Marie, le comte Bothwell, amiral héréditaire d'Écosse, longtemps exilé, puis mêlé aux troubles de ces derniers temps; du reste débauché, sans principes, faisant aussi peu de cas de la vie d'un homme que de l'honneur d'une femme; mais brave, et, comme le prouvaient plusieurs aventures galantes en assez haut lieu, susceptible d'exercer sur le sexe le plus faible la séduction de l'énergie et du courage. D'ailleurs, dans l'affaire de Rizzio, il avait pris le parti de la reine, abandonnée de presque tous les siens; tout récemment chargé de pacifier les *borders*, il venait de remplir cette mission importante avec sa bravoure accoutumée.

Marie avait été visiter ce fidèle serviteur, blessé, à son château de L'Hermitage. Bothwell, à peine rétabli, courut remercier sa jeune et belle souveraine, qui venait d'échapper elle-même à une grave maladie. L'intrigue exploita ces germes d'inclination naissante. Murray et Lethington, ambitieux qu'on retrouve au fond de toutes les intrigues et à côté de tous les crimes de cette époque, étaient les meneurs de cette nouvelle machination. L'amour et la vanité d'une part, la reconnaissance et le ressentiment de l'autre sont adroitement mis en jeu : on pousse ces deux êtres l'un vers l'autre, afin de les perdre tous deux. Dans une conférence secrète tenue à Craigmillar, on propose à Marie le divorce et l'exil de Darnley. Alla-t-on plus loin? Lui parla-t-on de la débarrasser de lui, et, dans tous les cas, comprit-elle qu'il s'agissait d'un meurtre? Ce point délicat reste encore obscur. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle parut tout à coup se réconcilier avec son époux, qui se disposait à s'éloigner de l'Écosse, quoique malade de la petite-vérole. Elle le ramena de Glasgow à Édimbourg, et l'établit dans une maison isolée *extra muros*, tandis qu'elle-même continuait à habiter Holy-Rood. Dans la soirée du 9 février 1567, comme elle venait de le quitter, après des témoignages de tendresse mutuelle, pour assister aux noces de deux de ses serviteurs, une explosion terrible se fit entendre, et le lendemain l'on trouva près des décombres les cadavres de Darnley et de son page. Un cri de réprobation s'éleva aussitôt contre Bothwell : mille circonstances le désignaient comme l'auteur du meurtre. Toutefois, après une proclamation pour la découverte et l'arrestation des assassins, et sur l'accusation formelle portée contre Bothwell par le comte de Lennox, père de la victime, une procédure dérisoire et précipitée eut lieu, à la suite de laquelle celui-ci fut déclaré non coupable. Marie, aveuglée par la passion, sembla prendre plaisir à braver l'indignation générale et choisit ce moment pour lui accorder de nouvelles faveurs. « Peu m'importe, l'entend-on s'écrier un jour, que je perde pour lui France, Écosse et Angleterre! Plutôt que de le quitter j'irai avec lui jusqu'au bout du monde en jupon blanc! » Les avertissements de ses amis, la joie maligne de ses ennemis, qui la voient se perdre, la conscience publique, qui se soulève de toutes parts, rien ne saurait l'arrêter. Bothwell, qui était marié, fait prononcer en quelques jours le divorce avec sa femme, et le 15 mai 1567, après un simulacre d'enlèvement par celui-ci et de pardon public de la part de Marie, la veuve de Darnley, trois mois après la mort de son mari, donne publiquement sa main à celui que tout le monde désignait comme le meurtrier (1).

(1) On annonçait à un Anglais qu'il allait paraître une justification complète de Marie Stuart : « Y prouve-t-on

châtiment suivit de près la faute. Dès les iers jours du mariage, la malheureuse Ma- tait surprise en larmes par l'ambassadeur de ice, et Melvil l'entendait s'écrier : « Donnez- un couteau, que je me tue! » Le farouche well avait reparu tout entier. Bientôt il t se défendre contre une nouvelle confédé- n formée contre elle et son indigne époux ossie cette fois par le mécontentement pu- Assiégés dans le château de Borthwick, suivis à Dunbar, Marie et Bothwell, qui n'a- nt pu réunir plus de 2,000 hommes, les nt se débander devant l'armée ennemie à erry-hill. Après avoir dit un dernier adieu bjet de sa courte et malheureuse passion, ie est ramenée à Édimbourg, non plus en e, mais en prisonnière, puis renfermée au eau de Loch-Leven, où on lui fait signer de l'abdication de ses droits en faveur de son et la régence pour Murray. Son évasion, les détails romanesques sont si connus, e à *L'Abbé*, de Walter Scott, ne devait ame- pour elle qu'un changement de prison. Un nent elle se vit entourée d'amis fidèles, et bla retrouver le prestige de la puissance et séduction; mais battue à Langsyde (13 mai), elle prit la résolution fatale de se réfugier ngleterre, ne pouvant se persuader que là sa plus mortelle ennemie. Elisabeth, feignant rendre son offre de justification amiable pour soumission à la juridiction anglaise, au lieu de ccorder l'entrevue qu'elle sollicita jusqu'à sa t, et qu'elle n'obtint jamais, se donna le plaisir de la faire comparaître en accusée devant une commission hostile ou rebelle; puis, au moment où des pièces produites contre elle provoquaient des doutes qui ne sont pas encore éclaircis aujourd'hui, elle rompit tout à coup les conférences, et, tout en déclarant que les preuves ne paraissaient pas suffisantes, renvoya les accusateurs avec des présents, et infligea à l'accusée, qui n'était pas sa justiciable, une captivité qui devait durer dix-neuf ans (1568). Les plus touchants appels, de la part de Marie, à la justice, à la pitié même de sa rivale restèrent sans réponse (1).

Alors commença en faveur de la prisonnière cette série de tentatives diverses, qui toutes vinrent échouer devant l'énergie d'Élisabeth et devant l'habileté de ses ministres : soulèvement des provinces catholiques du nord, projets de mariage avec la reine d'Écosse, émissaires de cette milice infatigable et dévouée que, du fond des séminaires du continent, Rome lançait contre la Jézabel du Septentrion, ligue du pape et du roi d'Espagne, négociations diplomatiques (2), hostilités flagrantes, tout fut mis en usage. Un dernier complot, celui de Babington (1586), fut enfin l'occasion ou plutôt le prétexte dont on se servit pour frapper le grand coup médité depuis longtemps. Il fut facile de prouver que le meurtre d'Élisabeth entrait dans le plan des conjurés; mais on n'a pas convaincu Marie de mensonge, alors qu'elle déclarait « avoir cherché à procurer sa liberté par tous moyens, fors de consentir à attenter à la vie de la reine ».

Du reste, ce crime, disons-le, non à la décharge d'Élisabeth, mais à la honte du cœur humain, était dès longtemps réclamé avec une insistance barbare, surtout depuis la Saint-Barthélemy (3), par les conseillers de la reine d'Angleterre, par le parlement et par le peuple; et il n'avait pas tenu à celle-ci de l'avancer, soit en livrant Marie au régent d'Écosse, soit en faisant sentir à ses geôliers, en termes non équivoques, qu'on lui rendrait service en la débarrassant d'elle. Condamnée sans l'appui de ces

lle n'a pas épousé Bothwell? répondit-il. » Il y a là en une action qu'on ne peut ni détruire ni justifier. le doute est permis pour tout le reste. Aux déposi- s de Paris et aux lettres à Bothwell, dont M. Mignet a des conclusions accablantes contre Marie Stuart (t. I, 80 et 427), mais *dont on ne produit point les origi- x*, les partisans de la reine d'Écosse peuvent opposer locument authentique et que M. Mignet ne connais- pas. Nous ne parlons pas de la déclaration solennelle par Bothwell à son lit de mort, d'après laquelle il ait juré sur son salut « que Marie n'avait jamais eu naissance de la mort du roi, et qu'elle n'y avait ja- s consenti ». (Teulet, p. 244); mais de la lettre auto- phe du 6 novembre 1575, où la comtesse de Lennox, ropre mère de Darnley, écrit à la prétendue meur- re de son fils sur le ton le plus affectueux, et lui le « *du jour qui s'est fait sur la perfidie de leurs emis communs.* (*The treachery of your traitors is er knownt han before*). Cette lettre, retrouvée au *State per Office* par miss Agnès Strickland, qui en a donné *fac simile* à la fin du 5e vol. de son ouvrage intitulé : *es of the Queens of Scotland*, acquiert une force nou- le lorsqu'on la rapproche d'une autre lettre, que Marie art écrivait à l'archevêque de Glasgow, le 2 mai 1578, lui annonçant la mort de la comtesse de Lennox. ette bonne dame s'était, grâce à Dieu, fort bien recon- envers moi depuis cinq ou six ans que nous avons eu eiligence ensemble, et m'a avoué par lettres écrites de main, que je garde, le tort qu'elle m'avoit fait en ses ustes poursuites, dressées, comme elle me l'a fait en- ndre, par son consentement, pour avoir été mal infor- ée, mais principalement par exprès commandement de dite reine d'Angleterre et persuasion de son conseil, i avoient toujours empêché notre appointement, lors- l'ayant connu mon innocence elle vouloit se désister me poursuivre, jusqu'à refuser pleinement d'avouer qu'ils faisoient contre moi sous son nom. » (Labanoff, *ecueil*, t. V, p. 31).

(1) « Je suis venue de mon gré me mettre entre vos mains, pour être perpétuellement jointe avec vous d'un lien indissoluble d'obligation, comme je la suis en consanguinité. Je ne fuyois devant vous, ains vous suis venue chercher, vous voulant devoir plus qu'à tous princes chrétiens. Ne retenez donc par force et en ennemie celle qui vous est venue en amie et de bon gré. » Lettre publiée dans les *Petits Mémoires de Condé*, t. II, p. 744.

(2) Les négociations avec l'Espagne ont été résumées par M. Mignet, d'après les *Archives* de Simancas; et les relations entre la France, l'Angleterre et l'Écosse par M. Chéruel dans son intéressant ouvrage *Marie Stuart et Catherine de Médicis*; 1858, in-8°. On y voit avec quelle mollesse fut défendue par Henri III la veuve de François II, mollesse dont rougissaient les ambassadeurs français eux-mêmes, Castelnau et Châteauneuf.

(3) C'est alors que fut professée hautement, dans le conseil privé d'Élisabeth, la maxime : *Mors Mariæ, vita Élisabethæ*, et que l'évêque de Londres écrivit à lord Burghley une lettre qui se terminait par cette touchante apostille : *Articles pour la sûreté de notre reine et du royaume, s'il plaît à Dieu* : 1° COUPER LE COL A LA REINE D'ÉCOSSE, etc. (Ellis, *Letters illustrative of the English history*; dans *Édinburgh Review*, n° 91, p. 197).

formes protectrices que la loi anglaise accorde au moindre des accusés, une femme, une parente, une reine monta sur l'échafaud dressé par son implacable ennemie; et celle-ci, à défaut de la pitié que devaient lui inspirer tant de malheurs, ne trouva pas dans sa haute politique une objection contre cette tête royale jetée en exemple à l'Angleterre et à l'Europe!

Le courage, la résignation que Marie déploya dans ces jours d'épreuve, sa mort sublime et vraiment chrétienne (18 février 1587), dont il faut lire les détails dans Brantôme et dans les relations contemporaines, peuvent, aux yeux les plus sévères, passer pour une expiation suffisante des erreurs de sa vie. L'inflexible histoire a dû dire ses fautes; la poésie n'a vu que ses malheurs (*voy.* ALFIERI, LEBRUN, MONTCHRESTIEN, SCHILLER), et toujours un intérêt mélancolique et tendre s'attachera à cette gracieuse physionomie, qui n'a pu traverser une époque de sang et de violence sans que quelques taches ne rejaillissent sur elle, mais qui se présente aux regards de la postérité sous la triple égide de la beauté, de l'esprit et du malheur. RATHERY.

Nous pourrions remplir plusieurs colonnes de la simple énumération des ouvrages dont Marie Stuart est l'objet principal ou accessoire. Les plus importants sont : Tytler (P. F.), *History of Scotland*, 1828-1842, 8 vol. in-8°. — Mignet, *Histoire de Marie Stuart*, 2e édition, Paris, 1854, 2 vol. in 12. — Labanoff, *Recueil des Lettres de Marie Stuart;* Londres et Paris, 1844, 7 vol. in-8°, auxquels il faut ajouter, outre le volume supplémentaire, donné par M. Teulet, Paris, F. Didot, 1860, in-8°, les *Pièces et Documents relatifs au comte de Bothwell*, et la *Notice sur la collection des portraits de Marie Stuart appartenant au prince Labanoff*, publiées par lui-même; Saint-Pétersbourg, 1856, 2 fascicules in-8°. — Miss Strickland, *Lives of the queens of Scotland;* Édimbourg, 1854, 1859, 8 vol. in-8° ; les tomes III à VII sont consacrés à Marie Stuart.

Ont encore écrit la vie de Marie Stuart, en Angleterre : Chalmers, 1818, 2 vol. in-4°, et 1822, 2 vol. in-8° ; — Miss Benger, 1823, 2 vol. in-8°; — Bell, 1831, 2 vol. in-12; — Stanhope (L.) F. Buckingham, 1844, 2 vol. in 8°; — Ryan (M. J.), 1857, in-8°. — En France : de Marsy, 1742-1743, 3 vol. in-12 ; — Dargaud, 2e édit., 1859, in-12. — En Allemagne : Gentz, Brunswick, 1799, in-12; — Schuetz, Mayence, 1839, in 8°. Citons encore les histoires de Robertson, de Hume, de Lingard, les collections de S. Jebb, Londres, 1725, 2 vol. in-fol.. Anderson, Londres, 1729, 4 vol. in-4°. – Keith, *History of the affairs of Church and State in Scotland;* Édimbourg, 1734, in-fol.

D. MARIE d'Espagne.

MARIE-ANNE D'AUTRICHE, reine d'Espagne, née en 1634, morte le 16 mai 1696. Fille de l'empereur Ferdinand III et de Marie-Anne d'Autriche, infante d'Espagne, elle eut pour frère l'empereur Léopold Ier. Unie à l'infant Philippe-Balthasar (1648), qui mourut avant la consommation du mariage, elle contracta, le 8 novembre 1649, une seconde alliance avec Philippe IV, roi d'Espagne, père de celui qu'elle avait fiancé. Ce prince s'était remarié à l'âge de quarante-quatre ans, pour resserrer les liens entre les deux branches de la maison d'Autriche. En mourant, il confia à la reine la tutelle de son fils Charles II et le gouvernement de l'Etat. Marie-Anne, qui était d'un esprit étroit, opiniâtre, et fort dévouée à l'Allemagne, s'empressa de mettre à la tête [illegible] conseil de régence, d'où elle avait fait exclu[illegible] don Juan d'Autriche, son propre confesseur, [illegible] P. Nithard (*voy.* ce nom). Ce choix fut loin [illegible] lui faire honneur. « Tout empira, dit le cont[illegible]nuateur de Mariana, sous ce ministre, dont l'a[illegible]rogance et l'orgueilleuse incapacité soulevère[illegible] les grands contre lui. » Don Juan d'Autriche [illegible] débarrassa l'Espagne en 1669. L'année préc[illegible]dente la régente avait reconnu l'indépendance [illegible] Portugal, contre lequel elle avait continué u[illegible] guerre désastreuse; mais le traité d'Aix-la-Ch[illegible]pelle lui avait restitué la Franche-Comté, conqui[illegible] en quelques semaines par Louis XIV. Don Ju[illegible] se montra modéré dans son triomphe; quand [illegible] aurait pu s'emparer de la direction des affaire[illegible] il se contenta de la vice-royauté d'Aragon et [illegible] Catalogne. Forcée d'éloigner le P. Nithar[illegible] Marie-Anne lui rendit cette disgrâce la pl[illegible] douce possible, et l'envoya à Rome en quali[illegible] d'ambassadeur extraordinaire. Elle ne tarda p[illegible] à remplacer ce favori par un gentilhomme, Fe[illegible]nand de Valenzuela, exclu jadis de la mais[illegible] du duc de l'Infantado, où il avait été simple pag[illegible] il fut élevé à la grandesse, et prit un tel asce[illegible]dant sur l'esprit de la régente, qu'il conserva [illegible] pouvoir jusqu'à la majorité du roi, qui fut d[illegible]clarée en 1675. L'arrivée de don Juan au mini[illegible]tère fut pour la reine mère le signal de la r[illegible]traite. Elle vit son amant arraché de l'Escuri[illegible] et déporté aux îles Philippines, et ne prit pl[illegible] qu'une part indirecte aux événements politique[illegible] Mais l'action qu'elle exerça sur son déplorab[illegible] fils, pour être cachée à tous les yeux, n'en f[illegible] pas moins funeste. Après s'être opposée à s[illegible] mariage avec Marie-Louise d'Orléans, elle che[illegible]cha par tous les moyens à ruiner le crédit de cet[illegible] princesse; elle la calomnia auprès du roi, e[illegible]grossit ses fautes à plaisir, et le roi ne se mo[illegible]tra que trop docile à ces suggestions d'une hai[illegible] aveugle. Si elle ne fut pas coupable de la mo[illegible] subite de sa bru, du moins elle s'en réjo[illegible] comme d'un triomphe pour la cause de l'Autrich[illegible] et elle se hâta de le rendre complet en prép[illegible]rant le second mariage de Charles II avec Mar[illegible] de Neubourg. Six ans plus tard, elle mouru[illegible] d'un cancer. P. L.

W. Coxe, *L'Espagne sous les Bourbons*, I. — Or[illegible] *Historia de España*, VI. — Montglat, *Mémoires*, II. [illegible] Ch. Romey, *Hist. d'Espagne*.

MARIE-LOUISE D'ORLÉANS, reine d'E[illegible]pagne, née le 27 mars 1662, à Paris, morte le [illegible] février 1689, au palais de l'Escurial. Elle ét[illegible] fille de Philippe, duc d'Orléans, frère de Louis XI[illegible] et d'Henriette d'Angleterre, sa première femm[illegible] La mort soudaine de sa mère fit croire à un en[illegible]poisonnement. A l'âge de quinze ans elle fail[illegible] devenir victime d'un accident qui aurait pu aus[illegible] donner lieu à des soupçons. « La jeune Mad[illegible]moiselle, raconte Mme de Sévigné, a la fièv[illegible] quarte. Elle fut l'autre jour aux Carmelit[illegible] de la rue du Bouloy, pour leur demander [illegible]

…ède. Elle n'avait ni gouvernante ni sous-…vernante. On lui donna un breuvage qui la fit …ucoup vomir; cela fit grand bruit. La prin-…e ne voulut point dire qui lui avait donné …emède. » Le roi, quand il le sut, entra dans …violente colère, et appela les carmelites des …*oisonneuses.* Grâce à d'énergiques re-…es, la jeune princesse se rétablit prompte-…t, et devint une des plus belles personnes de …our. Elle y vit le dauphin, et s'éprit pour lui …e vive passion, qui fut payée de retour. Aussi …emoiselle, témoin de cette mutuelle incli-…on, avait-elle dit au duc d'Orléans : « Ne …iez pas si souvent votre fille à la cour, elle … trop malheureuse ailleurs. » Des motifs po-…ues dictèrent son mariage avec Charles II, … d'Espagne. Cette nouvelle la jeta dans un …nt désespoir; elle courut implorer Louis XIV, … demeura inflexible. « Que pourrais-je faire …lus pour ma fille? lui dit-il. — Ah! s'écria …rincesse, vous pourriez faire quelque chose …lus pour votre nièce! » Voyant approcher …our de son départ, elle se jeta aux pieds du … comme il entrait à la chapelle; il l'écarta de …ain, en disant sur un ton de froide raillerie : …e serait une belle chose que la reine catho-…e empêchât le roi très-chrétien d'aller à la …se. » Les dernières paroles qu'il lui adressa, …qu'elle prit congé de lui (20 septembre 1679), …oncées en présence de Marguerite-Louise …rléans, qui avait, en 1675, abandonné son …i Cosme III, grand-duc de Toscane, ne mar-…nt pas une plus grande émotion. « Madame, … il en l'embrassant, je souhaite de vous dire …u pour jamais; ce serait le plus grand mal-…r qui vous pût arriver que de revoir la …nce. » Marie-Louise partit, le cœur brisé, …'ayant pour confidente de sa douleur que la …cesse d'Harcourt, femme d'un esprit faible …ors d'état de la bien conduire. Elle rencon-… Charles II à Burgos, où son mariage fut …ébré sans aucune pompe (18 novembre …9). A Madrid, en réjouissance de cette …ance, on ordonna un *auto-da-fe*, où vingt-…x personnes furent livrées au feu et soixante …res à diverses peines corporelles.

…ans une cour où le nom français était détesté, …e à un prince maladif et aussi méprisable d'esprit … de caractère, Marie-Louise ne pouvait mener … une vie d'isolement et de souffrance. Si elle … jamais « heureuse », comme elle l'écrivit à …uis XIV, ce moment de bonheur eut la durée …n songe, d'où la tira la haine perfidement …entive de sa belle-mère. Le palais de l'Escu-… devint pour elle une prison. Ses fautes, qui …ient celles d'une jeunesse inexpérimentée, on … lui reprocha comme des crimes. Le 10 fé-…er 1689, après avoir avalé une tasse de lait ou … chocolat glacé, elle fut prise de vomissements …e rien ne put soulager, et expira le surlende-…in. Sa mère Henriette était morte au même …, et à la suite des mêmes accidents. Tous les contemporains attribuèrent cette mort soudaine au poison, bien que « ce mot eût été défendu à Versailles et par toute la France ». Quant aux auteurs du crime, les uns le rejetèrent sur les agents de l'Autriche, les autres sur ceux de la reine mère. « Le roi d'Espagne, dit Mme de La Fayette, aimait passionnément la reine; mais elle avait conservé pour sa patrie un amour trop violent pour une personne d'esprit. Le conseil d'Espagne, qui voyait qu'elle gouvernait son mari et qu'apparemment, si elle ne le mettait pas dans les intérêts de la France, tout au moins l'empêcherait-elle d'être dans des intérêts contraires; ce conseil, dis-je, ne pouvant souffrir cet empire, prévint par le poison l'alliance qui paraissait devoir se faire. » Saint-Simon, plus explicite, accuse du crime la cour de Vienne, dont le comte de Mansfeld et la comtesse de Soissons auraient été les instruments. « Il faisait chaud, dit-il; le lait est rare à Madrid, la reine en désira, et la comtesse lui en vanta d'excellent qu'elle promit de lui apporter à la glace. On prétend qu'il fut préparé chez le comte de Mansfeld. La comtesse de Soissons l'apporta à la reine, qui l'avala et qui mourut peu de temps après, comme Madame, sa mère. Elle revint chez elle, où ses paquets étaient faits, et s'enfuit en Allemagne. Dès que la reine se trouva mal, on sut ce qu'elle avait pris et de quelle main; le roi d'Espagne envoya chez la comtesse de Soissons, qui ne se trouva plus; il fit courir après de tous côtés, mais elle avait si bien pris ses mesures qu'elle échappa. Mansfeld fut rappelé à Vienne, où il eut à son retour le premier emploi de cette cour. » Marie-Louise, à ce qu'on prétend, avait toujours eu quelque soupçon de ce genre de mort; elle avait communiqué souvent ses appréhensions au duc d'Orléans, qui lui envoya trop tard du contre-poison. P. L—Y.

Mme d'Aulnay, *Mémoires de la Cour d'Espagne.* — Saint-Simon, *Mémoires.* — Mme de La Fayette, *Mémoires de la Cour de France.* — Mlle de Montpensier, *Mémoires.* — Mme de Sévigné, *Lettres.* — Voltaire, *Siècle de Louis XIV.* — Ch. Romey, *Hist d'Espagne.*

MARIE-ANNE DE BAVIÈRE-NEUBOURG, reine d'Espagne, née le 28 octobre 1667, morte le 16 juillet 1740, à Bayonne. Elle était le quatorzième des dix-sept enfants de Philippe-Guillaume, duc de Bavière-Neubourg, puis électeur palatin, et d'Élisabeth-Amélie de Hesse-Darmstadt, sa seconde femme. Il y avait à peine un an que Marie-Louise d'Orléans avait succombé à une mort mystérieuse lorsque les intrigues de l'Autriche réussirent à donner pour femme au débile Charles II, dont la succession était convoitée par toute l'Europe, une princesse de la famille de Bavière, la propre sœur de l'impératrice, Marie-Anne de Neubourg, alors âgée de vingt-trois ans. Le mariage fut célébré le 4 mai 1690. Marie-Anne n'eut point de peine à placer son mari sous une entière dépendance. Tous ses efforts pour l'amener à disposer du trône en faveur de Léopold furent vains toutefois. Elle

s'était rendue odieuse aux Espagnols, qui haïssaient encore bien davantage deux de ses conseillers habituels, son confesseur allemand et sa favorite, la comtesse de Berleps. Elle acheva de provoquer au dernier point l'aversion nationale en essayant de se servir d'un régiment autrichien débarqué en Catalogne pour faire prévaloir les intérêts de son beau-frère. Voyant la santé du roi décliner de jour en jour, elle prêta l'oreille à de vagues propositions que lui fit tenir l'ambassadeur de France, le marquis d'Harcourt, et se flatta de l'espoir prochain de devenir dauphine. Charles, qui eut avis de ces sourdes menées, se cacha d'elle, et ne l'écouta plus; il lui déroba surtout avec soin la connaissance du testament qu'à son lit de mort il signa en faveur du duc d'Anjou. Après la mort du roi (1er novembre 1700), Marie-Anne se retira d'abord à Tolède, puis à Bayonne, où elle résida jusqu'à l'époque de sa mort. P. L.

Ch. Romey, *Hist. d'Espagne*. — Sedler, *Universal Lexikon*.

MARIE-LOUISE-GABRIELLE DE SAVOIE, reine d'Espagne, née le 17 septembre 1688, à Turin, morte le 14 février 1714, à Madrid. Elle était fille de Victor-Amédée II, duc de Savoie, et d'Anne-Marie d'Orléans, et fut élevée, comme sa sœur aînée, la duchesse de Bourgogne, par la comtesse Dunoyer. Dès l'âge de treize ans, elle devint la première femme du duc d'Anjou, qui depuis un an à peine venait de succéder, sous le nom de Philippe V, à Charles II, roi d'Espagne. Cette alliance, préparée de longue main par Louis XIV, et qui assurait au duc de Savoie des avantages considérables, fut célébrée à Turin, le 11 septembre 1701. Marie-Louise rencontra son mari à Barcelone. On lui donna pour *camerera mayor*, ou plutôt pour confidente et conseillère destinée à la maintenir dans les intérêts de la France, la duchesse de Bracciano, plus connue sous le nom de princesse des Ursins (*voy.* ce nom); cette femme s'empara aisément de son esprit, et par elle gouverna le roi et l'Espagne. Lorsqu'en 1706, au milieu des circonstances critiques où il se trouvait placé, Philippe V la nomma régente, il lui adjoignit la favorite, sachant sa femme trop capricieuse et d'humeur trop légère pour supporter seule le poids d'une si lourde responsabilité. Cependant elle déploya beaucoup d'énergie pour soutenir la guerre contre les alliés, qui l'avaient réduite deux fois à sortir de Madrid; plutôt que de descendre du trône, elle était résolue à passer dans les Indes; on la vit stimuler le zèle des provinces, recueillir des dons volontaires et engager tous ses diamants pour garantir un emprunt. Elle mourut à vingt-six ans, l'âge qu'avait sa sœur, la duchesse de Bourgogne; des humeurs froides d'une dangereuse espèce avaient ruiné sa santé. Elle se fit aimer de ses sujets par le soin qu'elle prenait de leur plaire et par une intrépidité au-dessus de son sexe; elle était bonne et bienfaisante, et on ne pouvait lui reprocher que so aveugle amitié pour la princesse des Ursin. Elle eut trois enfants, dont deux, Louis et Ferdinand, montèrent sur le trône d'Espagne. P. L—

Berwick, Tessé, Noailles, Saint-Simon, *Memoires*. — Mme des Ursins, *Corresp.* — Costa, *Mém. hist. de la ma son de Savoie*. — Rosseuw Saint-Hilaire, *Hist. d'Espagn*

MARIE - LOUISE - THÉRÈSE ou plut **LOUISE-MARIE-THÉRÈSE DE PARME**, rein d'Espagne, née le 9 décembre 1754, à Parme, mort le 4 janvier 1819, à Rome. Elle était fille de do Philippe, duc de Parme, et de Louise-Élisabet de France, fille de Louis XV. A l'âge de onze an elle fut mariée au prince des Asturies, depui Charles IV (4 septembre 1765), et fut couronné reine en 1789. Son caractère altier se fit jour d bonne heure. Dans l'année même où fut signée so alliance avec l'héritier de la monarchie espa gnole, elle prétendit aux honneurs attachés ce nouveau titre. « Je vous apprendrai à avoi les égards que vous me devez, dit-elle un jour son frère Ferdinand; car enfin je serai rein d'Espagne, et vous ne serez jamais qu'un pet duc de Parme. — En ce cas, répliqua l'infan en joignant le geste à la parole, le petit duc d Parme aura l'honneur de donner un soufflet la reine d'Espagne. » Amenée bientôt à la cou de Charles III, qui l'aimait tendrement, elle fu soumise à une surveillance sévère, que justifiaien la vivacité de son esprit et l'entraînement naturel à la jeunesse. On éloigna d'elle des dame dont la conduite pouvait lui offrir des exemples funestes, ainsi que plusieurs jeunes seigneurs, entre autres le duc de Lancastre. Aprè la mort de Charles III (décembre 1788), Marie-Louise fut moins respectée, et la malignité ne lu épargna aucun des bruits outrageants pour so honneur. Mais à cette époque elle avait effacé d cœur de son époux toute impression défavorable et elle le gouvernait à un tel point que ce princ en montant sur le trône lui abandonna complétement la direction des affaires. Elle n'usa de so pouvoir que pour épuiser par ses fastueuses prodigalités les trésors de l'État; deux ministres, qu avaient osé lui refuser les sommes qu'elle exigeait, le marquis de La Stormazas et Caballero furent destitués. Ce fut elle qui fit donner à Manoel Godoy la place du comte d'Aranda (1792) au lieu d'un amant docile à ses volontés, ell trouva un maître, et les relations intimes qu'ell ne cessa d'entretenir avec lui devinrent pour ell une cause incessante d'humiliations et d'amer regrets. L'orgueil, l'ingratitude et surtout le infidélités du favori la portèrent souvent à de scènes de violence qui produisaient des rupture momentanées suivies d'un prompt raccommodement. Jamais la reine n'eut la force de briser s créature; jamais l'épouse coupable n'osa complétement dessiller les yeux du roi, maintenu qu'elle était dans l'esclavage du perfide ministre qui la menaçait impudemment de mettre tout la vérité au jour. Aussi, loin de s'opposer à l'é

ation de Godoy, elle fut forcée, malgré elle, concourir. Après l'avoir rappelé au pouvoir 1798, elle décida Charles IV à lui donner la in de Marie-Thérèse de Bourbon, jeune infante ie d'un mariage secret de l'infant don Louis, le du roi. Peut-être eut-elle l'espoir, au moyen cette illustre alliance, de le ramener à elle et mettre un terme au cours de ses scandaleuses nteries. Devenue l'objet de l'animadversion lique, elle fut plus d'une fois exposée aux rages et aux malédictions du peuple. Dans ses ports avec le gouvernement espagnol, Napo- n n'oublia pas de ménager cette princesse; i envoya de riches présents, et les ambassa- rs français lui firent, d'après ses ordres, la r la plus assidue. Cependant la reine ne a qu'un rôle secondaire dans les événements amenèrent l'occupation de l'Espagne. Elle aissait alors bien plus émue des périls qui naçaient la vie de Godoy que de la perte d'un ie. S'il faut en croire le *Mémorial de Sainte-ène*, elle combattit, dans l'entrevue de Bayonne c Napoléon, la validité des prétentions de son à la couronne d'Espagne, et alla jusqu'à s'ac- er d'un crime pour dénier la légitimité de dinand et pour détruire des droits que, dit- en présence de Charles IV, il ne pouvait r que d'elle seule. Ce fut ainsi qu'elle se sé- a de son fils. Elle ne devait plus le revoir : duite d'abord à Fontainebleau avec le roi spagne, puis à Marseille, elle le suivit à Rome, elle résida jusqu'à l'époque de sa mort. P.

reno, *Revolucion de España*. — Paquis, *Hist. d'Es- ie*. — Lavallée et Gueroult, *L'Espagne*, dans *l'Uni- rs pittoresque*. — Jay, Jouy et de Norvins, *Biogr. . des Contemp*. — Rabbe, *Biogr. univ. des Con- .* — *Mémorial de Sainte-Hélène*. — Thiers, *Hist. du ulat et de l'Empire*.

MARIE-CHRISTINE DE BOURBON, reine airière d'Espagne, née à Naples, le 27 avril 6. Fille de François Ier, roi des Deux-Siciles le sa seconde femme, Marie-Isabelle, infante spagne, fille de Charles IV, elle montra de bonne re un esprit vif et enjoué et du talent dans la nture. Un goût prononcé pour la chasse et les rcices du corps contribua à lui assurer une e santé. Sa sœur aînée, dona Carlotta, mar- à l'infant d'Espagne, don François de Paule, ssit à la faire choisir pour épouse par le roi dinand VII, veuf de sa troisième femme. Leur riage fut célébré avec pompe à Madrid, le 11 embre 1829. « L'année 1830 s'ouvrit au mi- des réjouissances, dit M. Charles Didier ; la lle étiquette roide et fardée des Espagnes it déridé son front morose; à l'avénement ne reine jeune, belle, avide de fêtes, peu scru- euse et peu formaliste en matière de plaisir. ongtemps close et muette, la cour de Madrid it rompu son silence funèbre; le palais s'était vert aux dissipations mondaines, et la nou- le idole couronnée de fleurs en avait chassé ombres sanglantes. C'était tous les jours de velles recherches, tous les jours de nouveaux délires... On ne croyait inaugurer qu'une reine, on inaugurait une révolution. » Ferdinand fut ravi de sa jeune épouse. Elle acquit bien vite un grand ascendant sur lui, et ce fut comme une guerre d'influence à la cour d'Espagne entre la jeune reine unie à sa sœur dona Carlotta, et la femme de Don Carlos unie à sa sœur, la duchesse de Beïra. Marie-Christine devint enceinte, et obtint du roi, le 29 mars 1830, une loi qui rétablissait la pragmatique *siete partidas*, en vertu de laquelle, faute de fils légitimes, la couronne d'Espagne devait passer aux filles du roi et à leurs représentants. Le 10 octobre 1830, Marie-Christine accoucha d'une fille. Le 30 janvier 1832, elle donna le jour à une seconde princesse. Un instant, pendant la maladie du roi, son influence parut fléchir sous l'influence du ministre Calomarde (*voy.* ce nom), et la pragmatique qui assurait le trône à sa fille fut retirée; mais dona Carlotta rétablit les affaires de sa sœur, et Marie-Christine fut investie du gouvernement, le 4 octobre 1832, par son époux, qui voulut lui donner par là une marque publique de confiance. La reine travailla dès lors à s'attacher le parti libéral, qu'elle avait déjà servi de tout son pouvoir. Une amnistie presque générale fut proclamée, et d'autres mesures conçues dans un esprit de progrès rendirent quelque espérance à la nation espagnole. Après avoir momentanément repris la direction des affaires, le 4 janvier 1833, Ferdinand, à la suite de nouvelles crises, expira le 29 septembre, laissant le trône à Isabelle II (*voy.* ce nom), sous la régence de Marie-Christine. Celle-ci était assistée d'un conseil nommé par le testament du roi, et que présidait Zea Bermudez.

La guerre civile, excitée par les partisans de don Carlos, éclata presque aussitôt dans les provinces basques; de sanglants excès des libéraux de Madrid répondirent aux mouvements séditieux des carlistes. Le 16 janvier 1834 Zéa Bermudez dut céder la place à M. Martinez de La Rosa (*voy.* ce nom), qui s'appliqua à faire entrer l'Espagne dans la voie constitutionnelle. La reine régente y prêta sincèrement la main. Le 10 avril, un *estatuto real* régla la nouvelle organisation de la représentation nationale en cortès. Le 22 un traité, dit de la quadruple alliance, fut signé à Londres entre la France, l'Angleterre, le Portugal et l'Espagne, traité qui garantissait l'existence des deux monarchies constitutionnelles de la péninsule. Le 24 juillet, Marie-Christine ouvrit en personne, au palais de Buen-Retiro, la nouvelle assemblée législative. Le libéralisme modéré de M. Martinez de La Rosa ne put satisfaire le parti exalté, qui grandissait tous les jours. Le comte de Toreno, chargé du portefeuille des finances, ne put parvenir à remédier à la détresse du pays; l'insurrection carliste s'étendait. M. Martinez de La Rosa quitta le ministère, et son collègue s'adjoignit le financier Mendizabal, qui avait acquis une grande réputation d'habileté dans des spéculations commerciales. Fort de l'appui des juntes, qui dans les

provinces de l'est s'étaient soulevées contre le gouvernement, Mendizabal se débarrassa du comte de Toreno; mais il ne remplit aucune des espérances qu'il avait fait concevoir. Le 13 mai 1836, il céda la place à M. Isturiz (*voy.* ce nom). Celui-ci, à son tour, mécontenta les exaltés par la timidité de ses réformes et par son penchant pour la France, dont il fut accusé de provoquer l'intervention. Dans la nuit du 13 août éclata l'insurrection militaire de la Granja. Marie-Christine, par son courage et sa dignité, sut imposer aux soldats qui avaient forcé sa demeure; mais elle dut céder à leurs instances et venir résider à Madrid, où elle autorisa la formation d'un nouveau cabinet, sous la présidence de Calatrava, et la convocation des cortès d'après la constitution de 1812. Confirmée dans la régence par les cortès, elle prêta serment, le 18 juin 1837, à la nouvelle constitution. Bientôt les carlistes, qui s'étaient emparés de Ségovie, menacèrent Madrid; mais dès le 12 août la capitale fut rassurée par l'arrivée du général Espartero (*voy.* ce nom), qui, après avoir repoussé les bandes insurgées, prêta le secours de son influence à la régente pour amener la chute du ministère Calatrava, dans lequel Mendizabal avait repris sa place. Plusieurs combinaisons ministérielles se succédèrent alors dans le parti modéré, plus conforme aux inclinations de Marie-Christine et favorable à l'influence française, d'abord sous la présidence d'Azara, puis du comte Ofalia, le 16 décembre 1837, du duc de Frias, le 7 septembre 1838, et de Perez de Castro, le 10 décembre de la même année. Tous ces cabinets échouèrent contre l'opposition du parti exalté ou progressiste, et plusieurs fois le sang coula dans les rues de Madrid. La régente elle-même n'était plus épargnée. De profondes mésintelligences survenues entre elle et sa sœur, dona Carlotta, avide de pouvoir, contribuèrent à affaiblir la popularité de Marie-Christine. On l'accusait d'avarice, et l'on parlait vaguement d'un mariage secret qu'elle avait contracté avec un de ses chambellans. Sa politique n'avait rien de bien arrêté et elle suivait l'impulsion des ministres que les événements lui donnaient. Sous le ministère de Zea Bermudez, elle avait publié un manifeste absolutiste, dans lequel elle annonçait l'intention de suivre les errements de Ferdinand VII, et sous Martinez de la Rosa elle accorda le statut royal. Sous Toreno, elle avait mis hors la loi les juntes des provinces rebelles, et elle les avait reconnues sous Isturiz; enfin, après avoir réclamé l'intervention française pour abolir le régime qui avait proclamé la constitution de 1812, elle prêta serment à cette constitution comme elle jura encore celle de 1837; dans toute sa conduite elle s'abandonnait au souffle du moment, sachant susciter sous main des difficultés aux plans des ministres qui lui déplaisaient, mais n'oubliant jamais les plaisirs ni ses affaires privées.

La convention de Bergara, conclue, le 31 août 1839, entre Espartero et Maroto (*voy.* ce nom) un des principaux lieutenants du prétendant permit enfin d'assigner un terme à la guerr civile. L'année suivante la loi des *ayuntamien tos*, par laquelle on espérait vaincre l'insoumis sion des autorités municipales en limitant leu pouvoir, fut présentée aux cortès, qui l'adoptèren Néanmoins, cette loi souleva une telle résistanc qu'il parut impossible de la faire exécuter. L régente entreprit un voyage dans les provinc de l'est avec la jeune reine, qui devait prendr pour sa santé les eaux de Caldas en Catalogn Des démonstrations hostiles eurent lieu contr les ministres qui l'accompagnaient. Une insur rection éclata à Barcelone et fit de nombreus victimes. Marie-Christine s'adressa à Esparter qu'elle avait élevé aux plus hautes dignités m litaires, et créé comte de Lucena et duc de Victoire. Le général désapprouvait la loi d *ayuntamientos;* et lorsque la municipalité Madrid se fut déclarée contre cette loi, Esparter se mit ouvertement du côté de l'insurrectio Ainsi délaissée et sans appui, Marie-Christi donna, le 16 septembre 1840, plein pouvoir a général Espartero pour former un ministère. I général vint la rejoindre avec les collègues son choix à Valence, où elle se trouvait. Il l posa pour condition le retrait de la loi des *ayu tamientos*, la dissolution des cortès et l'éloign ment d'une partie de son entourage; elle voulut pas garder l'apparence du pouvoir à prix, et abdiqua la régence, le 12 octobre. R mettant la direction des affaires et les intérê de ses filles entre les mains des nouveaux m nistres, elle s'embarqua pour le midi de France. Les cortès nommèrent Espartero rége du royaume, et allèrent jusqu'à ôter à la rei mère la tutelle de ses deux filles; l'infant d François de Paule espérait obtenir cette char qui fut confiée au président du sénat, Arguelle Marie-Christine protesta énergiquement contre c acte; on ne s'arrêta pas à sa réclamation, et on l accorda seulement un modeste revenu. Après court séjour à Rome, Marie-Christine fit une visi à ses parents à Naples, et vint se fixer à Pari où le roi Louis-Philippe lui ménageait l'accu le plus affectueux. Le Palais-Royal avait été m à sa disposition. En 1842, elle loua le châte de la Malmaison, qu'elle acquit plus tard.

Dans son manifeste, daté de Marseille, le 8 n vembre 1840, Marie-Christine avait adressé a Espagnols des adieux dans lesquels elle ne cach pas ses regrets. Au mois d'octobre 1841, le g néral O'Donnell, qui commandait à Pampelun donna le signal d'une *pronunciamento* militai en faveur de l'ex-régente; cette insurrecti échoua, ainsi qu'une tentative contre le palais Madrid pour enlever la jeune reine et sa sœu Le général Diego de Léon (*voy.* ce nom) pa de sa vie cette fatale entreprise. O'Donnell, pl heureux, réussit à rentrer en France. L'allocati que l'Espagne faisait à la reine mère fut suppr

ée, et sa correspondance avec ses filles fut us étroitement surveillée.

Marie-Christine était venue en France avec une mense fortune, qui s'était accrue de celle de rdinand VII, dont elle avait hérité. Elle l'ait augmentée par d'heureuses spéculations, et t encore la faire valoir dans son exil. Elle était compagnée d'un ancien garde du corps du i, M. Fernando Munoz, qu'elle avait créé son ambellan, avec qui elle passait pour avoir ntracté un mariage secret en 1833, et dont elle ait plusieurs enfants. Ces faits étaient demeurés veloppés de mystère jusqu'au moment où partero les fit connaître aux cortès, dans le t de faire enlever la tutelle des princesses à reine, leur mère. En 1843, une insurrection, rigée par Narvaez, amena la chute d'Espartero, la jeune reine Isabelle fut proclamée majeure. rie-Christine retourna à Madrid, où elle reit de l'influence. Au mois d'avril 1845, elle tint de sa fille l'autorisation de se marier puquement avec Don Fernando Munoz, créé c de Rianzares. Intimement liée avec la cour France, elle trahit la politique anglaise dans question des mariages de ses filles, et en même mps qu'elle unissait la reine Isabelle à l'infant n Francisco, fils aîné de l'infant don Frans de Paule et de dona Carlotta, elle donnait fante Marie-Louise au duc de Montpensier. s deux mariages eurent lieu en 1846. Ils rapprorent plus intimement les cours de France et spagne, mais faillirent amener une rupe avec l'Angleterre. La révolution de février 48 mit fin à ces appréhensions. Marie-Chrise n'en resta pas moins l'âme de la réaction en pagne, et elle fut accusée de soutenir de son uvoir les ministres qui voulaient arrêter la rche de la révolution. En 1853 elle prêta is doute les mains à la formation du cabinet ésidé par le comte de San-Luis, qui essaya d'air la constitution; mais cette déplorable tenive amena la coalition de tous les partis et évolution de juillet 1854, suscitée par le géné O'Donnell. Marie-Christine se vit fortement nacée : on voulait la garder à vue. Esparo prit l'engagement qu'elle ne sortirait pas de drid. Enfin, on la laissa partir pour le Portu; mais on ne paya plus sa pension, et le séestre fut mis sur ses biens en Espagne. Elle vint en France, et de Bordeaux elle écrivit à fille une lettre politique sur les événements qui naient de s'accomplir dans son pays. Au mois novembre elle revint à Paris, où l'année suinte elle maria une de ses filles, Marie de Visegre, au prince Ladislas Czartoryski.

Pendant ce temps de violents orages s'élevèrent ntre elle aux cortès : on blâma les ministres de voir laissée partir; ceux-ci parvinrent à calmer fferverscence, et dès 1856 le séquestre des biens l'ancienne reine régente fut levé. La même anе, Marie-Christine se rendit à Rome, après oir visité Florence et Bologne. Parfaitement accueillie partout, elle eut en 1857 le bonheur d'apprendre qu'on aurait désiré son retour à Madrid pour empêcher la reine de donner suite au projet qu'on lui supposait de rappeler les princes de la maison de don Carlos. L. LOUVET.

Ch. Didier, *De l'Espagne depuis* 1830, dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 décembre 1835. — Ch. Vogel, dans l'*Encyclop. des Gens du Monde*. — *Conversations-Lexikon*.

MARIE-LOUISE-JOSÉPHINE, infante d'Espagne, reine d'Étrurie, née à Madrid, le 6 juillet 1782, morte à Lucques, le 13 mars 1824. Troisième fille du roi d'Espagne Charles IV et de Louise-Marie, infante de Parme, elle était encore bien jeune lorsque l'infant don Louis de Bourbon, fils aîné de Ferdinand, duc de Parme, vint à Madrid pour demander la main de l'infante Marie-Amélie. Marie-Louise, plus enjouée que sa sœur, plut davantage au prince, qui chargea Godoï d'être l'interprète de ses sentiments auprès du roi. La princesse Marie-Louise fut accordée à l'infant, et resta en Espagne jusqu'au moment où son époux fut appelé à régner en Toscane, érigée pour lui en royaume d'Étrurie après la paix de Lunéville, en 1801. Son bonheur ne dura pas longtemps : don Louis, atteint d'une maladie cérébrale, traîna une vie languissante jusqu'au 27 mai 1803, date de sa mort.

Marie-Louise eut deux enfants, un prince et une princesse. Son fils, Charles-Louis, monta sur le trône sous le nom de Louis II. Le temps de son deuil expiré, elle s'abandonna à son goût pour le faste et le plaisir : sa cour devint une des plus brillantes de l'Europe. Elle avait hérité de la passion de son père pour la chasse, et courait souvent à cheval en habit d'amazone; elle étalait en outre une grande magnificence dans les bals et les fêtes qu'elle donnait dans sa capitale. Comme les revenus du petit royaume d'Étrurie n'auraient pu suffire à tant de dépenses, on croit que la reine d'Espagne y suppléa plus d'une fois. Marie-Louise jouissait ainsi tranquillement de la vie, quand on vint lui annoncer qu'elle avait cessé de régner. Elle implora en vain la protection de son père et la générosité de Napoléon. Il lui fallut quitter Florence, le 10 décembre 1807. Napoléon avait réuni l'Étrurie à son empire, dont elle formait les départements de l'Arno, de la Méditerranée et de l'Ombrone. Marie-Louise était à peine rentrée en Espagne qu'elle vit l'insurrection d'Aranjuez faire passer la couronne de Charles IV sur la tête de Ferdinand VII, le 18 mars 1808. Bientôt Charles IV, qui était venu implorer Napoléon, fut conduit à Fontainebleau, et Ferdinand VII envoyé à Valençay. La reine d'Étrurie suivit son père dans son exil en France. La chute de l'empire paraissait devoir ramener la restauration de toutes les légitimités. Marie-Louise fit valoir au congrès de Vienne ses droits sur les États de Parme, Plaisance et Guastalla; sa réclamation ne fut pas écoutée. En 1815 elle renouvela sa demande, que l'Espagne appuya; mais l'Autriche demanda et obtint ces États pour l'archiduchesse Marie-Louise

ex-impératrice des Français. En dédommagement, l'ex-reine d'Étrurie obtint pour elle et ses enfants la principauté de Lucques avec reversion des États de Parme. Elle prit possession du duché de Lucques en 1817, et l'administra avec plus de sagesse. Elle a écrit en italien des mémoires, qui font connaître les persécutions qu'elle avait éprouvées pendant son exil en France. Ils ont été traduits en français par Lemierre d'Argy, sous ce titre : *Mémoires de la reine d'Étrurie, écrits par elle-même;* Paris, 1814, in-8°. J. V.

Mémoires de la reine d'Étrurie. — Biogr. univ. et portat. des Contemp.

E. MARIE reines de France.

MARIE DE BRABANT, reine de France, morte le 10 janvier 1321. Elle était fille aînée de Henri III, duc de Brabant, et d'Alix de Bourgogne. Son père, ami de Thibaut de Champagne, favorisait aussi les poëtes, et a même laissé quelques poésies; aussi la jeune Marie reçut-elle une éducation toute littéraire, et le célèbre Adenez, le roi des ménestrels, son compatriote et son protégé, la suivit en France; et devait lui rester toujours attaché. Après la mort de sa première femme, Isabelle d'Aragon, Philippe III épousa Marie de Brabant, le 20 juin 1275; elle fut sacrée dans la Sainte-Chapelle, et les *Grandes Chroniques de Saint-Denis* (t. V, p. 39) ont raconte avec des détails curieux les réjouissances de toutes sortes dont Paris fut le théâtre à cette occasion. « Elle etoit, dit un chroniqueur, excellente en sagesse et en beauté; le roi l'aimoit avec une tendre affection. Alors, Pierre de La Brosse, chambellan du roi, que chacun honoroit par-dessus tous à cause de la grande familiarité qu'il avoit auprès de son seigneur, commença, dit-on, à s'affliger de l'amour du roi pour la reine. Il craignoit qu'elle ne lui enlevât la faveur royale, et dès lors il chercha comment il pourroit perdre la reine. » (Guill. de Nangis). La Brosse était petit-fils d'un seigneur de Touraine, et fils d'un Pierre de La Brosse, chambellan de chambre de saint Louis; lui-même, nommé châtelain de Nogent-le-Roi en 1264, devint chambellan en 1266; sous Philippe III sa faveur fut à son comble; le roi lui avait donné les domaines de Langeois, Châtillon-sur-Indre, Danville, etc.; tous, barons et prélats, lui faisaient de riches présents; il était de tous les conseils, et Philippe ne décidait rien que par lui. En 1276, Louis, l'aîné des quatre fils du roi, mourut presque subitement; on fit courir le bruit qu'il avait été empoisonné. La rumeur publique accusait Marie et ses femmes, qui, dit-on, n'eussent osé sortir du Louvre pour aller à Notre-Dame. Était-ce La Brosse qui avait commis le crime, et qui répandait ces accusations contre la reine? Vint-il trouver le roi, pour lui déclarer qu'elle était coupable, et « autant en feroit, si elle pouvoit, aux autres enfants du premier lit, afin que la couronne vînt aux enfants de son corps? » C'est ce qu'il est difficile de décider. Toujours est-il que la cour de France était tout émue, et que le faible Philippe ne savait comment éclaircir ce mystère. Suivant certains récits, Marie aurait été incarcérée, et Jean, duc de Brabant, son frère, déguisé en cordelier, aurait lui-même interrogé sa sœur dans sa prison; puis, convaincu de son innocence, aurai[t] défié quiconque oserait soutenir l'accusatio[n] contre elle. Suivant d'autres, Philippe envoy[a] consulter diverses personnes, à qui le ciel révé[-] lait la vérité, et surtout une béguine de Nivelle en Brabant, Isabelle de Sparbeke, qui finit pa[r] répondre : « Dites au roi de ne pas croire le[s] mauvaises paroles qu'on lui dit contre sa femme[;] car elle est bonne et loyale envers lui et enver[s] tous les siens. »

Deux partis se divisaient la cour de France[:] celui du chambellan et celui des grands, plein[s] de dégoût et d'indignation de voir le favori exer[-] cer tant de puissance sur le roi et sur le royaum[e]. Le comte d'Artois, Jean de Brabant, qui ava[it] épousé Marguerite, fille de saint Louis, et le duc [de] Bourgogne ne cessèrent de poursuivre la per[te] de Pierre de La Brosse. Au printemps de 127[8] des lettres, vraies ou supposées, furent myst[é]rieusement remises au roi; après les avoir f[ait] lire aux princes, ses parents, il revint de M[e]lun à Paris, manda La Brosse, jusque alors to[ut] puissant, au château de Vincennes, ordonna [de] l'arrêter et de le conduire prisonnier à Janvil[le]. Bientôt une commission de hauts barons, s[es] ennemis, les ducs de Bourgogne et de Braba[nt,] le comte d'Artois, se réunit à Paris; il fut jug[é,] condamné à mort et pendu au gibet de Mo[nt]fauçon; « il fut livré au bourreau un matin [au] soleil levant (30 juin 1278), laquelle chose [fut] moult plaisante aux barons de France » (Gu[il]laume de Nangis). Ses juges et beaucoup [de] nobles seigneurs assistaient au supplice du [fa]vori; mais la foule du peuple était émue de s[ur]prise et de pitié; « sa mort, dont la cause [de]meura inconnue du vulgaire, fut le sujet de bea[u]coup d'étonnement et de murmures » (*id.*). To[us] ses parents, toutes ses créatures avaient part[agé] sa disgrâce; n'était-il pas victime d'une réacti[on] féodale? L'opinion populaire lui est restée [fa]vorable :

> Contre la volonté le roi,
> Fut-il pendu, si com' je croi.
> . . . . il fut défait
> Plus par envie que par fait,

dit la chronique métrique de Saint-Magloire. [Le] beau-frère de La Brosse, l'évêque de Bayeu[x], Pierre de Benais, s'était enfui à Rome; le pa[pe] Nicolas III le défendit contre les barons, qui réclamaient, pour le punir; il refusa de le dég[ra]der, malgré les instances du roi; et il écrivi[t à] ce sujet deux lettres curieuses à Philippe et [à la] reine. Tout en déclarant impossible le crime d[ont] était accusée Marie de Brabant, il engageait [le] roi à ne pas éclaircir davantage cette mystérie[use] affaire. Dante, le grand poëte contempora[in]

ımble partager les doutes du pontife, et se fait écho vengeur des traditions populaires : « Je |s cette âme séparée de son corps par astuce et ır envie, comme elle le disait, et non pour ses imes : je veux dire Pierre de La Brosse ; donc, ındant qu'elle est encore sur terre, que la prin-›sse de Brabant se mette en garde, afin de être pas un jour dans le troupeau de douleur. » *Purgatoire*, chant VI).

Cependant il est difficile de croire à la cul-ıbilité de Marie ; seulement elle laissa agir les ırons, qui se servirent de son nom pour per-e un ministre qui leur était odieux. Marie avait cessé de se recommander par la dou-ur de ses mœurs, par sa piété, par la protec-ın intelligente qu'elle accordait aux poëtes. est par son ordre qu'Adenez mit en rimes le man de *Cléomadès ;* dans son poëme, plus cé-ıre, de *Berte aux grains piés*, qu'elle lui ins-ra également, il semble faire allusion au triom-ıe de la reine « sur les faux serviteurs qui l'a-ient voulu honnir ». En 1280, le douaire de arie fut fixé à 10,000 livres tournois ; après la ort de Philippe III, en 1285, elle se retira du onde, et ne s'occupa plus que de fondations euses ; seulement elle reparaît en 1294 dans les gociations entamées avec Edmond, frère d'É-uard Ier ; elle se joint à la reine Jeanne et à sa ère, Blanche d'Artois, pour rétablir la paix avec roi d'Angleterre, qui demandait la main de sa e, Marguerite. Elle fut enterrée au couvent des ırdeliers de Paris, et son cœur déposé aux Ja-bins. Elle fut la mère de *Louis*, comte d'Évreux, Marguerite, mariée à Édouard Ier, roi d'An-ıterre, et de *Blanche*, mariée à Rodolphe d'Au-che, fils aîné de l'empereur Albert Ier (1).

L. GRÉGOIRE.

Grandes Chroniques de France ou *de Saint-Denis* dit. P. Pâris). — Guillaume de Nangis (éd. Geraud), — *Bulletin de la Société de l'Histoire de France*, 4, p. 87. — *La Complainte et le Jeu Pierre de La oce*, publiée par A. Jubinal ; Paris, 1835, in-8°. — *Hist. éraire de la France*, XX. — *Chronique métrique de int-Magloire*.

MARIE DE LUXEMBOURG, reine de France, ırte en avril 1324, était fille de Henri VII, ıpereur d'Allemagne, et sœur de Jean de Bo-ıme ; elle épousa, le 21 septembre 1322, Char-s IV, roi de France, après son divorce avec anche de Bourgogne ; le pape avait accordé s dispenses nécessaires, car ils étaient cousins us de germains. Ce mariage devait contribuer ıttacher les Luxembourg à la France, et aug-enter l'influence des Capétiens sur les provin-s entre Meuse et Rhin et même sur l'Allema-e ; mais, à la suite d'un voyage, fait avec le i dans le midi (1323-1324), Marie mourut à soudun, des suites d'un accouchement avant rme.

L. G.

1) Dans un sceau, elle est représentée debout, un eptre à la main. Voir, dans l'*Univers pittoresque* de F. Didot, les planches du *Dict. Hist. de la France*, II, pl. 296.

Continuation de la Chronique de Guillaume de Nangis.

MARIE D'ANJOU, reine de France, née le 14 octobre (1) 1404, morte le 29 novembre 1463. Fille de Louis II, duc d'Anjou, roi de Sicile, et d'Yolande d'Aragon, elle fut accordée, le 18 décembre 1413, au comte de Ponthieu, depuis Charles VII. Lors de l'invasion des Bourguignons à Paris, dans la nuit du 30 mai 1418, elle se réfugia secrètement à l'hotel de Bourbon, où elle demeura pendant plusieurs mois, dans une sorte de captivité. Marie n'avait reçu du ciel aucun don brillant ; la médiocrité paraît avoir été son lot sous le rapport physique (2), aussi bien qu'au point de vue des facultés intellectuelles. Aussi Charles VII ne lui accorda jamais qu'une tendresse en quelque sorte obligée, un attachement dicté par le devoir et cimenté par l'habitude. Au reste, il lui témoignait toujours les égards qui lui étaient dus et la sollicitude la plus vive. L'histoire peut ajouter qu'une postérité nombreuse fut le fruit de cette union.

Charles VII, dans les nombreux déplacements de son existence, avait coutume d'assigner à la reine et à sa famille un logis situé, non pas dans le lieu même qu'il habitait, mais à une courte distance. Marie d'Anjou suivit ainsi le roi dans sa mouvante destinée. Elle vécut obscure, retirée, séjournant volontiers dans quelques résidences de prédilection, telles que la ville de Chinon et surtout celle de Tours. Elle avait sa liste civile à part, où son *argentier*. Sa cour, à partir de 1444 environ, prit un développement considérable. Sa maison, divisée en six offices, commandés chacun par un grand-officier, était modelée sur celle du roi, et rivalisait avec les plus puissantes parmi les maisons souveraines. On lui doit la fondaton de l'hôtel-Dieu de Bourges. Elle se complut d'abord dans la lecture des romans de chevalerie, puis des romans moralisés, afin dans les *romans de dévotion*, ou compositions édifiantes écrites en langue vulgaire. Tel est le livre intitulé *Les douze Périls d'Enfer*, qui subsiste encore aujourd'hui, et qui lui fut dédié par l'auteur ou traducteur Robert Blondel. Marie d'Anjou, depuis son enfance, accomplit un très-grand nombre de pèlerinages, sorte d'exercices pieux dans lequel la mode et le goût d'épisodes très-mondains n'avaient pas moins de part que l'esprit religieux. L'âge ne refroidit point chez la reine le zèle qu'elle portait à ce genre de voyages. En 1463, deux ans après la mort de son époux, elle envoya l'un de ses chevaliers auprès de Philippe le Bon, duc de

(1) D'après le ms. 1156 A, *Livre d'Heures* de René d'Anjou, frère de Marie.

(2) On en peut juger ainsi, sans calomnier cette princesse, d'après un excellent portrait du temps, peint sur bois, qui en 1731 appartenait à l'académicien Moreau de Mautour. Ce portrait a été gravé dans les *Monuments de la Monarchie française*, tome III, planche 46, n° 6. La statue de Marie d'Anjou avait été placée sur son tombeau à Saint-Denis (*voy.* Guilhermy, *Monographie de Saint-Denis*, in-16, page 290, n° 94).

Bourgogne. Depuis longtemps ce duc avait promis d'entreprendre une espèce de croisade nouvelle en Orient. La reine lui fit dire que, dans les dernières années de Charles VII, un *saint homme* était venu auprès du roi et lui avait conseillé une entreprise analogue. Pour réparer la négligence de son époux à cet égard, la reine douairière annonçait au duc qu'elle était disposée à accomplir personnellement ce grand pèlerinage. Le duc accueillit avec respect le message de la reine, et lui répondit par des paroles qui comblèrent de joie cette princesse. Mais elle tomba malade peu de temps après, et ne put accomplir ce dernier vœu. Elle mourut dans l'abbaye de Châtelliers, en Poitou. A. V.—V.

Documents manuscrits, à la Direction générale des Archives. — Anselme. — *Religieux de Saint-Denis.* — *Chroniques de Berry,* Chartier, Chastelain, Cousinot, Monstrelet, Olivier de La Marche. — Le Roux de Lincy, *Femmes celèbres.* I. — D. Morice, *Histoire de Bretagne.* — D. Vaissète, *Hist du Languedoc.* — *Memoires de la Société des Antiquaires de France,* t. XI, 373. — Redet, *Catalogue de D. Fontenau,* p. 356, etc. — Leber, son *Catalogue,* t. III, n° 5701. — Quicherat, *Procès de la Pucelle.* — Vallet de Viriville, *Biblioth. de l'Ecole des Chartes,* VIII, p. 136 et suiv. ; — *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie,* XIX. — *Agnès Sorel,* p. 23.

MARIE D'ANGLETERRE, reine de France, née en 1497, morte le 23 juin 1534, à Londres. Elle était fille d'Henri VII, roi d'Angleterre, et d'Élisabeth d'York. Belle, vive, spirituelle et sensible, elle avait de bonne heure disposé de son cœur et s'était éprise d'un jeune gentilhomme, Charles Brandon, condisciple et favori d'Henri VIII. Ce prince se plut à favoriser cette inclination mutuelle, et pour rendre Brandon plus digne de l'alliance qu'il lui réservait il le créa duc de Suffolk. Quelques mois après, Louis XII, roi de France, conclut avec lui un traité de paix; et comme il était veuf d'Anne de Bretagne, son mariage avec la princesse Marie en devint la principale condition; en outre, il offrit de constituer lui-même la dot de l'épouse, qu'il fixa à quatre cent mille écus. Henri VIII se rendit avec empressement à de telles propositions. Marie fut reçue à Boulogne par le brillant comte d'Angoulême, depuis François Ier, et par l'élite de la noblesse. Elle fut mariée à Abbeville, le 9 octobre 1514. Louis, âgé de cinquante-trois ans, était déjà usé de fatigues, goutteux et valétudinaire. « Aussi disoit-on pour lors, dit Branthome, quand il l'épousa, qu'il avoit pris une jeune guilledrine qui bientôt le meneroit en paradis tout droit. » Dans un autre passage il explique comment le roi sollicita cette union si disproportionnée, « quasi comme par contrainte, se sacrifiant pour son royaume pour acheter la paix et l'alliance du roi d'Angleterre, et qu'il pût mourir paisible roi de France, et sans la laisser en trouble ». La jeune reine, vive et légère, parut pour quelque temps oublier l'amoureux Suffolk, qui avait obtenu de résider à la cour avec le titre d'ambassadeur d'Angleterre. Le comte d'Angoulême se montrait fort assidu auprès d'elle; les choses allèrent même assez loin pour que des amis dévoués l'avertissent du danger que sa galanterie pourrait faire courir à sa politique (1). Dès lors elle fut surveillée avec soin et l'on prit toutes sortes d'attentions pour que rien n'échappât de sa conduite. La princesse Claude ne la quittait point le jour, et la baronne d'Aumont passait la nuit avec elle. Tout ce manége d'espionnage et de coquetterie se passait à l'insu de Louis XII. Quoiqu'il fût extrêmement affaibli, le bon roi, oubliant une de ses maximes favorites que l'amour est le roi des jeunes gens et le tyran des vieillards, affecta de montrer une vigueur qu'il n'avait plus. Il voulut, selon l'expression de Fleuranges, « faire du gentil compagnon » avec sa jeune femme. Pour lui plaire, il changea sa façon de vivre et introduisit à sa cour, jusque là sérieuse, les jeux, les danses et les concerts. Il n'est donc pas inexact de dire que ce mariage causa la mort du roi (1er janvier 1515). Trois mois plus tard, le [?] mars, Marie, revenant à ses anciennes amours, épousa en secret à Paris le duc de Suffolk, et dès que son deuil le lui permit elle fit célébrer publiquement cette nouvelle union en Angleterre. Henri VIII ne manifesta aucun mécontentement; il conclut un traité de paix et d'alliance avec François Ier, qui lui paya soixante mille écus sur les trois cent mille encore dus pour la dot de Marie, et continua ses bonnes grâces à son favori. La duchesse de Suffolk mourut à l'âge de trente-sept ans et eut de son second mariage deux filles, dont l'aînée donna naissance à l'infortunée Jane Grey (2). P. L—Y.

Godwin, *History of England.* — Anna Evarett-Gre[en], *Lives of the royal Princesses of England* (Lond[res], 1854. in-8°), tome V — Branthome, *Dames galante[s]*; *Dames illustres.* — Mézeray, *Histoire de France.* — Laboureur, *Vie du chevalier Bayard.* — Anselme, *M[ai]son royale de France.* — Fleuranges, *Hist. des Ch[oses] mémorables.*

MARIE DE MÉDICIS, reine de France, n[ée] le 26 avril 1573, à Florence, morte le 3 juil[let]

(1) Grignaux, ancien garde d'honneur d'Anne de B[re]tagne, ayant appris qu'il se rendait chez la reine, lu[i dit] brusquement. « Donnez-vous bien de garde, mon[sei]gneur! Pâques-Dieu! vous jouez à vous donner [un] maître; il ne faut qu'un accident pour que vous res[tiez] comte d'Angoulême toute votre vie. » Sa mère, voy[ant] qu'il continuait ses amours, « l'en réprima et tan[t] bien qu'il n'y retourna plus ».

(2) Il existe divers portraits de la belle Marie Tu[dor] qui méritent d'être signalés; 1° portrait peint en 1[...] dans le manuscrit 1251, supplément français de la [Bi]bliothèque impériale de Paris. *Voy.* Green, *Lives,* (cité aux sources bibliographiques ci dessus), t. [...] p. 70; 2° autre effigie, du même temps, peinte dan[s le] manuscrit présenté à la reine par l'université de Pa[ris] même Bibliothèque, ancien fonds français du [...] n° 9715; 3° peinte en 1515 avec Suffolk, tableau préc[ieux] (conservé en Angleterre?), gravé dans Green, au f[ron]tispice du tome V. Le portrait de Marie comme [reine] de France a été gravé dans la suite d'estampes [qui] accompagne les grandes éditions in-folio et in-4 [de] Mézeray. Elle l'a été aussi dans *Les Femmes célèbr[es]* [de] Lanté. On cite encore une ancienne tapisserie repré[sen]tant l'histoire de Marie et de Charles Brandon (*[V.]* Green, *ibid.*, p. 105, note 2). V. V.

642, à Cologne. Elle était fille de François Ier, rand-duc de Toscane, et de Jeanne, archiduhesse d'Autriche. Ce fut sa tante, Christine e Lorraine, femme du grand-duc Ferdiand Ier, qui l'éleva. Son éducation ne se disingua en rien de celle des femmes de son emps; elle avait l'esprit délicat, mais moins tendu qu'elle ne le croyait, et montra de bonne eure plus de présomption que de capacité et 'entêtement que de mérite. Fort attachée à ses ropres volontés, elle se laissait aisément conuire par d'obscurs confidents, et, avec le goût es intrigues, elle en était souvent la victime. Enfin, on lui reprochait d'être hautaine, déante, paresseuse et vindicative, amie du faste t de la dépense. Quelque temps avant la disolution de son mariage avec Marguerite de Vaois, Henri IV, passant en revue les princesses marier, avait dit à Sully : « Le duc de Floence a une nièce que l'on dit être assez belle; nais elle est de la maison de la reine Catherine, ui a fait bien du mal à la France et plus enore à moi en particulier. J'appréhende cette lliance pour moi, pour les miens, pour l'État. » Elle se réalisa pourtant. Sillery et d'Alincourt n furent les négociateurs. Après avoir beauoup marchandé, on arrêta de part et d'autre la ot à 600,000 écus (le roi en avait demandé lus du double). Le mariage fut célébré par rocuration à Florence, avec une magnificence nouïe (5 octobre 1600). Le 17, Marie s'embarqua à Livourne avec dix-sept galères apartenant à la Toscane, au pape et à Malte, et 'ayant pas moins de sept mille hommes à sa uite. Son arrivée en France ressembla à une nvasion d'Italiens. La galère qu'elle montait, *La Générale*, était tout incrustée de pierreries en edans comme au dehors. Depuis Marseille, ce ut une marche triomphale. A Lyon elle fut orcée d'attendre le roi, empêché par la guerre u'il soutenait contre la Savoie. Impatient de voir a femme, il arriva en poste, le 9 décembre, un eu avant minuit, et se morfondit une grosse eure aux portes de la ville, qui étaient fermées. Il entra botté et armé dans la chambre de la eine; celle-ci s'étant jetée à ses pieds, il la reeva, l'embrassa et dit gaîment « qu'étant venu à cheval, et sans apporter son lit, il la priait de lui prêter moitié du sien ». Le lendemain il était rès-sérieux, et témoigna, assure-t-on, du méontentement sous plus d'un rapport. Aussi dès que la négociation du traité de paix avec la Savoie eut été terminée il alla au plus vite se consoler dans les bras de sa maîtresse, la marquise de Verneuil (janvier 1601). Marie était alors tout autre que son portrait, qui avait séduit le roi, et qui datait de dix années. Elle était grande, grosse, avec des yeux ronds et fixes, l'air revêche, et mal habillée. A peine savait-elle quelques mots de français. « Elle n'avait rien de caressant dans les manières, aucune gaieté dans l'esprit; elle n'avait point de goût pour le roi, elle ne se proposait point de l'amuser ou de lui plaire; son humeur était acariâtre et obstinée; toute son éducation avait été espagnole, et dans l'époux qui lui paraissait vieux et désagréable elle soupçonnait encore l'hérétique relaps (1). » Enfin, ce qui dut déplaire à Henri, plus encore que tous ces défauts, ce fut de voir autour d'elle ce cortége de *sigisbés* ou de galants, où l'on distinguait, entre les plus favorisés, les deux Orsini et Concini, qui semblaient à eux trois « faire l'histoire muette de ce cœur de vingt-sept ans ».

La mésintelligence éclata bientôt entre les deux époux. Dès son arrivée à Paris la première personne que vit Marie fut la marquise de Verneuil. Selon le bon plaisir du roi, elle eut un appartement au Louvre à côté de la reine. « Chacun, ne lui voulant déplaire, allait la visiter. Elles étaient logées si près l'une de l'autre que l'on ne s'en pouvait cacher, et c'était une brouillerie perpétuelle (2). » Aux ennemis qu'elle avait dans les maîtresses du roi, Marie ajoutait ses propres défauts, qui éloignaient sans cesse d'elle un époux dont les penchants volages n'étaient que trop connus. On rapporte que Henri fut quelquefois obligé de se lever dans la nuit pour se soustraire aux reproches et à la mauvaise humeur de sa femme. On ne les voyait jamais huit jours sans querelle. Lorsqu'elle boudait, elle devenait intraitable pendant des mois entiers. Elle lui sauta un jour au visage et l'égratigna. « Une fois entre autres la colère la poussa jusqu'à lever le bras, que le duc de Sully rabattit avec moins de respect qu'il n'eût désiré, et si rudement qu'elle disait qu'il l'avait frappée, quoiqu'elle se louât de son procédé, reconnaissant que sa prévoyance n'avait pas été inutile (3). » Henri n'avait, lui, aucune rancune; il faisait toujours les premiers pas, et, dans la joie de la réconciliation, il disait volontiers que si Marie n'eût pas été sa femme, il eût donné tout son bien pour l'avoir pour maîtresse (4). Son admirable fécondité sauva la reine des dangers d'un divorce. Entourée de ses enfants, elle se sentit plus forte; elle eut aussi un parti, et, sans prendre d'influence sur la direction des affaires, elle mêla ses mille intrigues à la poli-

(1) Sismondi, *Hist. des Français*, XXII, 60.

(2) *Hist. des amours de Henri IV*; dans les *Archives curieuses*, XIV.

(3) Richelieu, *Hist. de la mère et du fils.*

(4) Ce n'était là qu'un vain propos, et ses confidences à Sully montrent qu'il avait de *la Florentine* une opinion plus vraie. « Mme de Verneuil, disait-il, est d'agreable compagnie quand elle veut; elle a de plaisantes rencontres, et toujours quelque bon mot pour me faire rire, ce que je ne trouve pas chez moi, ne recevant de ma femme ni compagnie, ni réjouissance, ni consolation; ne pouvant ou ne voulant se rendre complaisante ou de douce conversation, ni s'accommoder en aucunes façons à mes humeurs et complexions. Elle fait une mine si froide et si dédaigneuse lorsque, arrivant de dehors, je viens pour l'embrasser et rire avec elle, que je suis contraint de la quitter là de dépit et de m'en aller chercher quelque récréation ailleurs. » Sully, *Économies royales*, V, 143.

tique. Déjà en 1603 ses importunités avaient arraché au roi l'ordonnance du rétablissement des Jésuites. Elle accueillit les mécontents, les vieux ligueurs, recruta jusque dans le conseil des amis à l'Espagne et ne cessa de préconiser cette alliance. Entièrement subjuguée par Leonora Galigaï et Concini, qui avaient soin d'attiser sa jalousie et son humeur grondeuse, elle puisait dans les déplorables galanteries d'un roi presque sexagénaire de continuels motifs de plainte ou de révolte. En 1609 on lui persuada que son mari voulait l'empoisonner : elle le crut si bien qu'elle ne voulut plus dîner avec lui, mangeant chez elle ce que Leonora apprêtait et refusant les mets de son goût qu'Henri lui envoyait de sa table.

La folle passion du roi pour Mlle de Montmorenci vint ajouter aux alarmes de la reine. Marie, voulant rendre impossible le scandaleux divorce qu'elle redoutait, obtint d'être nommée régente (20 mars 1610), pendant la guerre qui se préparait; son autorité, il est vrai, se réduisait presque à rien, puisqu'elle n'avait qu'une voix à l'égal des quinze membres du conseil et que les décisions devaient être prises à la simple majorité des suffrages. Là ne se bornaient point encore ses vœux : elle voulait être sacrée. Vaine et fastueuse, elle tenait beaucoup à une cérémonie que le roi, qui craignait une si grosse dépense, avait ajournée sous divers prétextes. « Ah, maudit sacre! disait-il à Sully, tu seras cause de ma mort! Car, pour ne vous en rien celer, l'on m'a dit que je devais être tué à la première grande magnificence que je ferais, et que je mourrais dans un carrosse, et c'est ce qui me rend si peureux. » Le 13 mai 1610, Marie fut sacrée à Saint-Denis par le cardinal de Joyeuse, et l'on observa « son doux et grave déportement, et son visage merveilleusement joyeux, gai et content ». Le lendemain, 14 mai, Henri IV fut assassiné par Ravaillac. Les discordes de la maison royale avaient eu un tel éclat qu'on alla jusqu'à soupçonner la reine de n'avoir pas été étrangère à cette catastrophe. Cette complicité n'a jamais été prouvée. On ne saurait en accuser ni peut-être en absoudre complétement une princesse qui ne fut pas, selon l'expression du président Hénault, « assez surprise ni assez affligée de la mort funeste d'un de nos plus grands rois ».

Grâce à la promptitude du duc d'Épernon, deux heures après le meurtre du roi, toutes les précautions étaient assurées contre une surprise de parti, et le règne de Louis XIII commençait. Dans la soirée, Marie, qui avait bien vite recouvré sa présence d'esprit, obtint la régence du royaume *selon les lois*, quand aucune loi n'existait sur ce sujet. Frappant sur son épée, d'Épernon avait dit au parlement assemblé : « Elle est encore au fourreau; mais, si la reine n'est déclarée régente à l'instant, il y aura carnage ce soir. » Le lendemain un lit de justice consacra d'une façon plus solennelle ce nouveau titre, que l'audace de ses amis avait donné à la reine. La ville ne remua point; l'obéissance fut universelle; de toutes parts arrivèrent des protestations de fidélité. Toute l'autorité tomba aux mains des ennemis du feu roi; quelques moments suffirent à renverser des projets longuement médités et à inaugurer une politique entièrement nouvelle. « La terrible instabilit du gouvernement monarchique éclata à la mor d'Henri IV. Ce qui succède, c'est l'envers d ce qu'il a voulu : la France retournée comm un gant (1). » Aussi dès que la terreur fu passée et qu'on vit les maîtres ceux-là mêm qu'on avait tenus à l'écart et avec eux tout l parti espagnol, on ne put s'empêcher de doute si ceux qui recueillaient les fruits du crim n'en avaient pas été les auteurs. Quoiqu'elle n les aimât point, la reine, prudemment avertie ne renvoya aucun des ministres; elle fit bo visage à Sully, qu'elle déclara tout haut « u utile et bon serviteur ». En secret elle conféra de tout avec un conseil où étaient admis Concini, le nonce du pape, l'ambassadeur d'Espagne, d'Épernon et le P. Cotton. D'abord occupée de maintenir le royaume en paix, ell accorda beaucoup de temps aux affaires, travaillant tous les jours avec les ministres et donnan des audiences matin et soir. Mais chez elle l'intelligence n'était pas à la hauteur de l'ambition Capricieuse, inconsidérée, facile à dominer, ell laissa flotter les rênes de l'État, et il ne manqu pas à ses côtés de favoris pour s'en empare Toute sa vie elle fut le jouet d'amis indignes o de serviteurs égoïstes. Le premier acte qui témoigna de sa faiblesse fut le congé de Sull (16 janvier 1611). Lui parti, elle dissipa e folles prodigalités le trésor national amassé à l Bastille, achetant par des largesses ou des hon neurs ceux des grands qui montraient quelqu velléité bien jouée de résistance. Guise obtint 200,000 écus et la main de Mlle de Mon pensier, la plus riche héritière de France Condé, 100,000 livres de rente; ainsi des autres Quant à Concini, qui « visiblement succéda à Henri IV, » il demanda et prit tout ce qu' voulut. Au dehors, Marie se contenta d'aider l prince de Brandebourg et de Neubourg prendre possession de Juliers et de faire respecter Genève au duc de Savoie. Le doubl mariage espagnol, son vœu le plus cher, ell l'accomplit en 1612 : Louis XIII devint l fiancé d'Anne d'Autriche, et l'infant Philipp celui d'Élisabeth de France. Cette alliance jet l'alarme chez les protestants et servit au princes de prétexte pour exciter de nouveaux désordres.

La régence de Marie de Médicis dura quatr ans. Quoique cette période soit une des plu fertiles en intrigues de toutes espèces, on n'

(1) Michelet, *Henri IV et Richelieu*, 198.

peut signaler aucun fait considérable. Une reine changeante, fausse, passionnée, des favoris obscurs et insolents, de vieux ministres sans talent comme sans influence, une cour tumultueuse, galante, affamée d'argent, le peuple accablé d'impôts, les huguenots inquiets et en armes, voilà le tableau que nous offre cette époque troublée par tant de cabales, de rivalités et de mauvaises passions. En cherchant à maintenir la paix, Marie avait laissé dépérir le pouvoir entre ses mains; elle pleura de rage en apprenant le meurtre du baron de Luz et de son fils; mais, impuissante à punir le meurtrier, qui était de la maison de Guise, elle le combla de faveurs. Son insigne faiblesse avait exalté l'audace des grands, qui se croyaient maîtres dans leurs provinces. Elle était si peu obéie que le duc de Rohan garda, malgré elle, Saint-Jean d'Angély et que le duc de Nevers s'empara à main armée de Mézières : on rétrogradait à grands pas vers les temps de la féodalité. Enfin le parti des princes entraîna presque toute la noblesse, et Condé, son chef, publia un manifeste où, après s'être répandu en récriminations assez vagues, il réclamait la convocation des états généraux et la suspension des mariages conclus avec l'Espagne. La reine crut devoir justifier ses actes, et elle le fit avec beaucoup d'habileté; mais en même temps elle entama des pourparlers qui aboutirent au déplorable traité de Sainte Menehould (15 mai 1614). Non-seulement elle fit droit aux demandes de Condé, mais elle donna Mézières à Nevers et la Bretagne à Vendôme, et compta 150,000 écus à Condé, 300,000 livres à Mayenne et 100,000 à Longueville. « En cette paix, dit Richelieu, les ennemis du roi ayant obtenu pardon, sans réparer leur faute, et reçu des bienfaits, sinon à cause, du moins à l'occasion du mal qu'ils avaient fait, et de peur qu'ils n'en fissent davantage, tant s'en faut qu'ils perdissent la mauvaise volonté qu'ils avaient au service du roi, qu'ils s'y affermirent davantage par l'impunité avec laquelle ils voyaient qu'ils la pouvaient exécuter. » L'argent remis et les places livrées, les princes persistèrent dans leur hostilité. La reine alors, malgré les supplications de Concini et de sa femme, marcha contre eux avec son fils et quelques milliers de soldats (juillet 1614). Cet acte de vigueur suffit à dissiper les rebelles.

Louis XIII, déclaré majeur, laissa à sa mère l'administration du royaume (20 octobre 1614). Les états généraux s'étaient assemblés; mais au bout de cinq mois de discussions vaines on les renvoya, humiliés de n'avoir rien fait et leurrés de promesses que l'on s'empressa d'oublier (24 mars 1615). Condé fit entendre de nouvelles plaintes et donna des gages aux parti réformé. La guerre civile se ralluma. La reine cette fois, conseillée par les ducs d'Épernon et de Guise, eut recours à la force, déclara Condé et ses adhérents criminels de lèse-majesté, et traversa la France, au milieu d'une petite armée, pour aller conclure à Bordeaux la double alliance espagnole (18 octobre 1615). Bien que la révolte eût gagné les provinces et que Rohan eût soulevé ses coreligionnaires, on se borna à de légères escarmouches; bientôt la reine et Condé saisirent la première occasion de faire la paix. A peine les négociations furent-elles ouvertes à Loudun que l'on remarqua l'empressement des grands à se ranger parmi les rebelles, non pour combattre, mais pour partager avec eux les bénéfices de la désobéissance. Chacun eut lieu d'être satisfait. La reine céda sur tous les points : elle prodigua, en gratifications pécuniaires, plus de six millions, congédia Sillery et d'Épernon, et mit Condé à la tête du conseil (3 mai 1616). Quatre mois plus tard, elle le faisait arrêter au Louvre. De tous côtés la faction des princes recommença les hostilités; trois armées royales entrèrent en campagne, et la lutte, vivement engagée, ne cessa qu'à la nouvelle du meurtre de Concini (24 avril 1617).

La reine mère comprit qu'elle-même était frappée par les balles qui tuaient son confident. Son pouvoir était fini : un nouveau favori, Luynes (*voy.* ce nom), allait régner en maître, et son premier soin fut de séparer la mère et le fils. Retenue prisonnière dans sa chambre, plusieurs fois elle fit supplier Louis XIII de la recevoir. Incapable de supporter les reproches de celle qu'il venait d'outrager si cruellement, le roi refusa, sous prétexte d'affaires, de voir sa mère, et lui fit faire cette sèche réponse : « Qu'elle trouverait toujours en lui les sentiments d'un bon fils; mais que Dieu l'ayant fait roi, il voulait gouverner lui-même son royaume. » Humiliée de la position qu'elle occupait désormais au milieu de cette cour qui l'avait vue toute puissante, Marie obtint la permission de se retirer à Blois (3 mai 1617). Elle y fut traitée comme une captive, assiégée d'espions et provoquée par toutes sortes d'outrages. On éloigna d'elle ses amis; on intercepta sa correspondance; on se donna mille peines afin de la mêler à quelque crime d'État. On lui arracha des soumissions flétrissantes. Le roi ne prit pas même la peine de la consulter sur la demande en mariage de la princesse Christine, sa sœur. Deux ans après, le 22 février 1619, d'Épernon, son fidèle partisan, l'aida à se sauver de Blois par une fenêtre du château, et la conduisit à Angoulême. D'abord Louis XIII, d'après les suggestions de Luynes, feignit de croire à un enlèvement de vive force et envoya des troupes contre le prétendu ravisseur, auquel on prit les villes d'Uzerches et de Boulogne sur mer; puis il lui pardonna et accorda à sa mère, par la convention signée à Angoulême, le droit de disposer de sa maison et d'aller où bon lui semblerait, le gouvernement d'Anjou, une garde d'honneur, tous ses revenus

et 600,000 livres pour payer ses dettes. Les conditions de cette paix ne tardèrent pas à être violées de part et d'autre, et ce fut à Angers que la noblesse, irritée contre Luynes, vint chercher le signal d'une rébellion générale. Dans cette campagne, qui dura un mois, les mécontents, attaqués de toutes parts, n'osèrent ou ne purent faire résistance. Le roi ne rencontra sur son chemin que peuples fidèles et villes ouvertes; il s'avança de sa personne jusqu'aux portes d'Angers, et s'empara, à la suite d'un léger combat, du Pont de Cé (7 août 1620). Marie obtint pourtant l'oubli du passé, et eut une entrevue pleine de larmes et de caresses avec Louis XIII, qui déclara que tout ce qu'avaient fait sa mère et ceux qui s'étaient joints à elle n'avait eu d'autre but que le bien de son service et de son État. « Une escarmouche de moins de deux heures, dit Du Plessis-Mornay, avait dissipé le plus grand parti qui eût été en France depuis plusieurs siècles et avec peu d'apparence de le pouvoir rallier. »

La mort prématurée du connétable de Luynes fit cesser la persécution qu'essuyait Marie, et qui avait eu ce consolant effet de lui rendre l'amour du peuple (1621). En dépit des brigues de Condé, elle reprit sa place à la tête du conseil, et étonna, par la prudence, l'adresse et la fermeté qu'elle déploya dans ces temps difficiles, ceux qui se souvenaient de la régence. Cet esprit de conduite, elle le devait encore à un favori à l'aide duquel elle s'était flattée de gouverner. Concini lui avait communiqué ses petitesses; Richelieu l'anima de sa puissante intelligence. Aussi, travaillant avec ardeur à sa fortune, elle lui fit donner le chapeau de cardinal (1622), et le fit entrer au conseil en qualité de ministre d'État (1624). Elle s'aperçut bientôt qu'elle s'était donné un maître, qui se contentait de sauver avec elle les apparences, et elle n'eut plus qu'une volonté, le détruire dans l'esprit du roi. Son attachement croissant pour le P. de Bérulle, son confesseur, témoignait en même temps qu'avec l'âge la dévotion remplaçait chez elle la galanterie. Nommée régente en l'absence de son fils, qui se rendait à l'armée d'Italie (1629), elle s'unit à Anne d'Autriche, à Gaston d'Orléans, qu'elle comblait de préférences, aux nombreux mécontents, et arracha à Louis XIII, dès qu'il fut de retour, la promesse de congédier un ministre qui lui était devenu odieux. Assurée de la victoire, elle la perdit par son impatience, et fut la première victime du brusque dénoûment de cette intrigue politique, connu sous le nom de *journée des dupes* (12 novembre 1630). Marie persévéra dans sa haine; elle chassa de sa maison tous les parents et toutes les créatures du cardinal; elle consentit à le revoir afin d'éclater contre lui en plaintes amères. « Je me donnerais plutôt au diable, s'écriait-elle, que de ne me pas venger de cet homme-là! » Cette lutte, en divisant la cour, entravait toute la marche des affaires. Il ne pouvait en sortir que la guerre civile ou une rupture complète. D'après le conseil de Richelieu, Louis XIII partit pour Compiègne (17 février 1631), et après quelques jours passés là, il s'en retourna en secret, laissant Marie prisonnière sous la garde du maréchal d'Estrées. Puis, dans une lettre qui avait le mérite de la franchise, il écrivit aux parlements que « de méchants esprits avoient aigri sa mère contre le cardinal, qu'il avoit fait tout son possible pour l'adoucir, que le cardinal de son côté n'y avoit rien épargné; que, ne pouvant consentir à laisser un tel serviteur s'éloigner de sa personne, il avoit été contraint, après une longue patience, de se séparer pour quelque temps de sa mère, espérant que la bonté de son naturel la ramèneroit bientôt ». Ce dernier espoir ne se réalisa pas. Aveuglée par ses préjugés et par son ambition, Marie de Médicis s'entêta à demander le renvoi de Richelieu et à ne pas quitter Compiègne; on lui offrit le gouvernement d'Anjou, des pensions, des châteaux; c'était le pouvoir qu'elle voulait. On rappela d'Estrées, afin de la laisser d'elle-même courir à sa perte. Cinq mois d'une position qui ne changeait pas lassèrent sa constance : elle s'échappa dans la soirée du 18 juillet 1630, traversa la frontière des Pays-Bas, et fut reçue à Avesnes avec les honneurs dus à son rang. Elle ne devait plus revoir la France. « Certes, dit un historien c'est quelque chose de grave, dans l'ordre de la morale commune, que d'amener un homme, fût-ce même un roi, à briser les liens de la nature, à bannir loin de lui sa mère, à pourchasser son frère jusque vers l'exil, à proclamer publiquement la folie et la honte de sa famille... Richelieu voulait, il est vrai, se conserver la direction des affaires; mais à son plus grand risque, puisque c'était pour suivre un système contrarié par ceux à qui retomberait le pouvoir si le roi venait à mourir, comme il avait failli naguère arriver. Chez la reine mère il y avait évidemment une vue de gouvernement et d'alliances étrangères entièrement contraire au but que le cardinal s'était proposé et qu'avait accepté le roi. Depuis que cette tendance s'était manifestée, le ministre avait toujours trouvé la reine mère comme un obstacle ou un embarras dans ses projets et dans ses entreprises (1). »

Après s'être arrêtée à Mons, Marie de Médicis se rendit à Bruxelles, où le duc d'Orléans ne tarda pas à la rejoindre. Là, sous la direction du P. Chanteloube et de Saint-Germain, entourée d'intrigants et de pamphlétaires, elle ne cessait de se mêler à toutes les affaires qui pouvaient contrarier et le cardinal et son propre fils. Elle inondait la France de brochures diffamatoires et la remplissait de ses éternelles doléances, s'adressant tantôt aux parlements, tan-

(1) Bazin, *Hist. de France sous Louis XIII*, III, 142-148

ot à la noblesse, un jour humble jusqu'à l'abégation, un autre jour hautaine et courroucée, omentant la guerre civile, recrutant des partians à sa cause, quels qu'ils fussent, et surtout des nnemis à Richelieu. Dans l'amertume de l'ambition déçue, elle eût sacrifié la France au plaisir le se venger. En même temps qu'elle redoublait d'instances pour rentrer à la cour, elle oussait Montmorenci à la révolte, elle tentait in enlèvement sur la nièce de Richelieu, elle se brouillait avec Gaston, qui l'abandonna, et son iom se retrouvait dans les aveux de traîtres et l'assassins du cardinal. Louis XIII fermait l'oeille aux prières comme aux menaces de sa nère, et avec d'autant plus d'indifférence qu'il l'avait jamais eu pour elle ni tendresse ni resbect. « D'une chose puis-je vous assurer, lui vait dit jadis Henri IV, c'est qu'étant de l'humeur que je vous connais, et prévoyant celle le votre fils, vous entière, pour ne pas dire êtue, Madame, et lui opiniâtre, vous aurez assurément maille à partir ensemble. »

Fatiguée d'avoir traîné sept ans de sa vie dans 'exil, refusant obstinément de se retirer à Florence, omme on l'y engageait, Marie quitta en secret es Pays-Bas (10 août 1638), où Philippe IV ui accordait un traitement magnifique, et se nit sous la protection du prince d'Orange. Au bout de quelques mois, les Hollandais, qui l'entendaient point se brouiller à cause d'elle avec la France et encore moins la traiter à leurs frais comme une puissante reine, la prièrent d'abréger son séjour parmi eux. Marie passa en Angleterre. Son gendre Charles I[er], dont sa présence venait accroître les embarras, lui attribua aussitôt une pension de cent livres sterling par jour, et entreprit même de la réconcilier avec Louis XIII. Celui-ci s'en rapporta de l'opportunité de cette mesure aux membres du conseil, qui déclarèrent, d'une voix unanime, « que le roi ne pouvait prendre aucune résolution sur ce qui regardait sa mère avant que l'établissement d'une bonne paix l'eût mis dans le cas de moins sôupçonner les intentions de cette princesse, dont on savait les liaisons avec les ennemis de l'État ».

Malgré cette nouvelle sentence d'exil, dont « les meilleures raisons, avait dit l'un des conseillers, ne peuvent être données qu'à l'oreille du maître, » Marie de Médicis ne se lassa pas de faire des offres de soumission à Richelieu et des vœux pour ceux qui voulaient le renverser. La haine du papisme la chassa de Londres (22 août 1641); mais, abandonnée par l'Espagne qui lui ferma les Pays-Bas, repoussée par la Hollande, elle ne trouva de pays ouvert que l'électorat de Cologne (12 octobre 1641). Dans ce dernier asile, elle continua jusqu'au dernier moment ses intrigues et ses supplications. Déjà atteinte d'une sorte d'hydropisie, elle tomba, vers la fin de juin 1642, dans une fièvre continue accompagnée d'une soif ardente; la gangrène, qui se déclara aux jambes, l'emporta rapidement. Elle termina sa misérable vie dans des sentiments de résignation et de piété, à l'âge de soixante-neuf ans. Son corps, ayant été apporté en France, fut inhumé dans l'église de Saint-Denis. Dans moins d'une année disparurent la mère et le fils, ainsi que celui qui avait exercé sur leur destinée une si fatale influence. Marie de Médicis, comme tous les membres de sa famille, protégea les lettres et surtout les beaux-arts, qu'elle cultivait elle-même. Elle accorda des pensions au cavalier Marin et à Malherbe, et honora d'une distinction particulière les peintres Philippe de Champaigne, et Rubens, qui a éternisé la mémoire de son règne par une suite de tableaux allégoriques placés au musée du Louvre. C'est à elle qu'on doit l'aqueduc d'Arcueil, le Cours la Reine aux Champs-Élysées, et le palais du Luxembourg, commencé en 1616, sur le plan du palais Pitti à Florence.

Paul LOUISY.

L'Estoile, *Journal*. — Sully, *Economies royales*. — Richelieu, Bassompierre, Pontchartrain, Fontenay-Mareuil, d'Estrees, Duplessis-Mornay, Rohan, Pontis, Brienne, La Valette, *Mémoires*. — *Histoire de la mère et du fils*. — *Le Mercure français*. — Fr. de Menantes, *Prosopopée hist., ou tableau sacré des vertus de la reine régente Marie de Médicis*; Paris, 1612, in-8°. — P. de Boissat, *Histoire généalogique de la maison de Médicis*; Lyon, 1613, in-8°. — Fl. du Ruau. *Tableau de la régence de Marie de Médicis*; Poitiers. 1615, in-8°. — J.-B. Mathieu, *Éloge historial de Marie de Médicis*; Paris, 1626, in 8°. — J.-C. Frey, *Mariæ Medicis Elogia*; Paris, 1628, in-8°. — J.-B. Legrain, *Décade contenant l'histoire de Louis XIII depuis* 1610 *jusqu'en* 1617; Paris, 1619, in-fol. — Le Vassor, Griffet, Malingre, *Histoire de Louis XIII*. — Tallemant des Réaux, *Historiettes*, I. — Saint-Germain, *Diverses pièces pour la défense de la reine mère*; Anvers, 1637, 5 vol. in-8°, et *Les deux faces de la vie et de la mort de Marie de Médicis*; ibid., 1643, in-4°. — *Pièces curieuses en suite de celles du sieur de Saint-Germain*; Anvers, 1644, 2 vol. in-fol. — C.-B. Morisot, *Peruviana*; Dijon, 1645, in-4°. — Fr. Favre, *Oraison funèbre de la reine mere*; Paris, 1666, in-4°. — Poirson, *Histoire de Henri IV*, II. — Bazin, *Histoire de France sous Louis XIII*. — H. Martin, *Histoire de France*. — Sismondi, *Histoire des Français*, XXII et XXIII. — Capefigue, *Richelieu, Mazarin et la Fronde*. — Michelet, *Henri IV et Richelieu*. — Dreux du Radier, *Mémoires historiques des Reines et Régentes de France*, V. — M[me] Thiroux d'Arconville, *Vie de Marie de Médicis*; Paris, 1774, 3 vol. in-8°. — Pardoe (Miss), *The Life of Marie de Medicis*; Londres, 2[e] édit., 1852, 3 vol. in-8°.

MARIE-THÉRÈSE D'AUTRICHE, reine de France, née le 10 septembre 1638, au palais de l'Escurial, morte le 30 juillet 1683, à Versailles. Elle était fille de Philippe IV, roi d'Espagne, et de sa première femme, Élisabeth de France, sœur de Louis XIII, et fut tenue sur les fonts de baptême par François, duc de Modène, et Isabelle de Savoie. « On la regardait en Espagne, dit Bossuet, non pas comme une infante, mais comme un infant... Dans cette vue on approcha d'elle tout ce que l'Espagne avait de plus vertueux et de plus habile. Elle se vit, pour ainsi parler, dès son enfance toute environnée de vertu; et on voyait paraître en cette jeune princesse plus de belles qualités qu'elle n'attendait de couronnes. » A vingt ans, elle était petite,

mais bien faite; elle avait le visage long, les joues un peu grosses, les yeux bleus et les cheveux d'un blond argenté, le teint d'une blancheur éclatante, un embonpoint ménagé. Elle ressemblait beaucoup à sa tante Anne d'Autriche, et avec plus de vivacité dans la physionomie elle aurait pu passer pour une belle personne. La bonté faisait le fond de son caractère, et la modestie la règle de sa conduite; elle ne manquait pas de justesse et de solidité dans l'esprit. Le mariage de Louis XIV avec cette princesse, qui fut, comme on sait, le triomphe de Mazarin, inaugura en France une politique toute nouvelle. Philippe IV, malgré les instances d'Anne d'Autriche, en retardait la conclusion lorsqu'il se décida brusquement, par suite d'une comédie assez peu loyale. Feignant de renoncer à l'alliance espagnole, Mazarin avait demandé pour le roi la main de Marguerite de Savoie. L'entrevue des futurs époux eut lieu à Lyon, et tout paraissait terminé. Ce fut alors que le comte de Pimentel reçut l'ordre d'offrir à la reine mère la paix et l'infante. On congédia sans cérémonie la princesse Marguerite, à qui le roi promit par écrit de revenir s'il n'épousait pas l'Espagnole. Puis on procéda à la difficile négociation du traité des Pyrénées; le premier article fut le mariage de l'infante avec Louis XIV, à la condition par la première de renoncer à la couronne d'Espagne. Le 18 octobre 1659, le duc de Grammont, envoyé à ce sujet à Madrid, s'était adressé à Philippe IV et à sa fille en ces termes : « Sire, le roi mon maître vous accorde la paix, et à vous, Madame, Sa Majesté vous offre son cœur et sa couronne. » La saison rigoureuse et la santé faible du roi d'Espagne firent remettre les cérémonies du mariage au printemps de 1660. Après la rencontre des deux cours, qui eut lieu dans l'île des Faisans, selon les règles de l'étiquette espagnole, Louis XIV et l'infante firent à Saint-Jean de Luz « une entrée magnifique et qui sentait le *Cyrus* à pleine bouche ». L'évêque de Bayonne les maria le 9 juin. Ils s'arrêtèrent deux mois à Vincennes, et entrèrent le 26 août à Paris par la porte Saint-Antoine, qui prit dès lors le nom de barrière du Trône. On peut lire dans les auteurs du temps le détail des magnificences inouïes qui signalèrent cette journée.

Lorsque le roi partit pour la campagne de Hollande (1672), il confia la régence à Marie-Thérèse. Ce fut à peu près le seul événement de sa vie. Sans ambition et sans prétention au gouvernement, dont elle ne se mêla jamais; ennemie du faste et des intrigues, elle s'absorba tout entière dans le double soin de servir Dieu et de plaire au roi. Elle eut toutes les vertus, hormis celles de son état. C'était une sainte; mais, comme on a dit, il fallait une femme à Louis XIV. Au bout d'un an à peine, il la délaissa pour reprendre le cours de ses galanteries. Lorsqu'il s'éprit de Mlle de La Vallière, la reine, instruite par M. de Vardes, se plaignit, et, ne se voyant pas écoutée, elle fit quelque éclat; on lui imposa silence. Forcée de dévorer ses larmes et sa jalousie, elle s'adonna plus que jamais aux pratiques de la religion. Chaque liaison du roi était pour ce cœur tendre et dévoué une blessure nouvelle. On chercha à lui en imposer sur la faveur de Mme de Montespan; elle s'abusa jusqu'au moment où Louis, qui n'avait plus de respect à garder, fit venir à la cour deux des enfants qu'il avait eus de sa maîtresse. La reine, à qui ils furent présentés, se contenta de dire en les caressant : « Mme de Richelieu me disait toujours qu'elle répondait de tout ce qui se passait. Voilà les fruits de ce cautionnement. » A quoi Mlle de Montpensier ajoute : « L'on trouva cela fort plaisant. La reine disait souvent de ces plaisanteries. Si elle avait été aussi à la mode que Mme la Dauphine le fut d'abord, on en aurait fait plus de cas, et on lui aurait trouvé de l'esprit. » Le renvoi de Mme de Montespan ne mit pas un terme aux chagrins de la reine; elle vit encore son mari engagé avec Mlle de Fontanges, Mlle de Ludre, Mme de Soubise, et dans des rapports d'amitié avec Mme de Maintenon. Presque toutes les femmes plaisaient à Louis XIV, excepté la sienne. L'amour exclusif de Marie-Thérèse pour le roi fut la grande, l'unique affaire de sa vie. Elle était, selon l'expression de Bossuet, unie à ses volontés par une éternelle complaisance. Mais telle était sa timidité qu'elle n'osait lui parler, ni s'exposer au tête à tête avec lui. « La reine, dit la duchesse d'Orléans, avait une telle passion pour le roi qu'elle cherchait à lire dans ses yeux tout ce qui pouvait lui faire plaisir; pourvu qu'il la regardât avec amitié, elle était gaie toute la journée. » En 1683 elle accompagna son mari dans un voyage en Bourgogne et en Alsace, apportant une complaisance inépuisable à visiter avec lui toutes les fortifications, sans se plaindre du chaud ni de la fatigue. Louis la voyait plus souvent. Comme elle attribuait cet heureux changement à Mme de Maintenon, elle alla jusqu'à lui rendre toutes les marques de considération qu'elle put imaginer. A peine de retour, elle tomba malade, fut saignée mal à propos, et mourut d'un abcès qui s'était déclaré à l'aisselle (1). « La mort de la reine, dit Mme de Caylus, ne donna à la cour qu'un spectacle touchant : le roi fut plus attendri qu'affligé. « Voilà, s'écria-t-il, le premier chagrin qu'elle m'ait donné! » C'était le plus bel éloge qu'il pût faire de l'épouse qu'il avait si indignement trahie, en même temps que la plus

(1) La duchesse d'Orléans, aveuglée par la haine qu'elle portait à Mme de Maintenon, ne fait pas de difficulté d'accuser le médecin Fagon de la mort de Marie-Thérèse et d'en faire le complice de la favorite. « On peut bien dire, ajoute-t-elle, que tout le bonheur de la France est mort avec elle. Le vieux méchant diable de Fagon l'avait fait à dessein, afin d'assurer par là la fortune de la vieille guenippe. »

rte condamnation de sa propre conduite. uant à la pauvre reine, elle ne pouvait lui ndre un semblable témoignage : elle avait succombé moins à un mal fortuit qu'au poids de ses agrins et à l'effort qu'elle fit toute sa vie pour s dissimuler. Des six enfants qu'elle eut, cinq oururent en bas âge, et un seul, l'aîné, *Louis*, i survécut. Bossuet et Fléchier prononcèrent acun dans la même année l'oraison funèbre de reine Marie-Thérese. P. L—y.

Mme de Motteville, Mme de Caylus, Mlle de Montpenier, Montreuil, Saint-Simon, La Fare, *Mémoires*. — me de Sévigné, *Lettres*. — Orléans (Duch. d'), *Corresondance*. — Loret, *Muse historique*. — Lemaire, *Paris cien et nouveau*, III. — Reboulet, *Histoire du Règne e Louis XIV*. — Dreux du Radier, *Mémoires historiues sur les Reines et Régentes de France*, VI. — Bossuet, échier, *Oraison Funèbre de la reine Marie-Thérèse*. Noël, *Les Reines de France nées espagnoles*, 1858.

MARIE LESZCINSKA (*Catherine-Sophie-élicité*), reine de France, née le 23 juin 1703, orte le 24 juin 1768, à Versailles. Elle était lle de Stanislas Leszcinski, roi de Pologne, puis uc de Lorraine, et de Catherine Opalinska. Le alheur la visita dès le berceau. Peu de jours près son élévation au trône de Pologne, Stanisls, se voyant attaqué par le roi détrôné Auguste, nvoya sa famille en Posnanie sous la garde 'une troupe fidèle. Dans cette fuite, sa seconde lle, Marie, fut abandonnée ou peut-être arrahée à la nourrice qui la portait; après avoir été erdue quelque temps, on la retrouva par hasard ans l'auge d'une écurie de village. Rétabli sur trône, dont il fut bientôt chassé de nouveau, tanislas, ne pouvant plus rester en Allemagne, ù sa tête était mise à prix par un décret de la iète polonaise, se réfugia avec sa femme et ses nfants en Suède, puis en Turquie, et enfin en rance (1719). Il se fixa en Alsace, près de Vissembourg, vivant, avec une extrême simpliité, d'une petite pension dont les quartiers ne i étaient pas régulièrement servis, et s'occuant surtout de l'éducation de sa fille Marie. La eune princesse, qui montrait d'heureuses dispoitions pour l'étude, possédait plusieurs langues, ntre autres le latin, et cultivait avec goût le desin et la musique; elle joignait à une instruction olide le charme des plus touchantes vertus. Sa ersonne était plus agréable que belle, sa taille etite, mais pleine de grâce, son esprit élevé et in, son caractère doux et sérieux. Stanislas, qui ne songeait plus à lui trouver un époux dans e rang d'où il était descendu, avait entamé, vec l'approbation du régent, une négociation secrète pour la marier au duc de Bourbon. Elle était réservée à une fortune plus haute. Une intrigue de cour la fit passer tout à coup de l'obscurité, de la pauvreté même, à l'éclat du trône (*voy.* Louis XV). Un matin, son père, entrant dans la chambre où elle se tenait avec sa mère, lui dit, sans autre explication : « Mettons-nous à genoux, et remercions Dieu. — Mon père, vous êtes rappelé au trône de Pologne! s'écria Marie. — Ah, ma fille! le ciel nous est bien plus favorable; vous êtes reine de France. » Et il lui montra la lettre dans laquelle le duc de Bourbon demandait pour Louis XV la main de Marie. La demande en forme fut faite à Strasbourg, et le mariage célébré à Fontainebleau, le 5 septembre 1725.

La jeune reine avait sept ans de plus que son époux. Uniquement occupée du soin de lui plaire, elle passa plusieurs années au sein d'une félicité parfaite. Louis, qui était fort timide, s'était livré tout entier au charme d'une première affection. Entendait-il vanter devant lui la beauté d'une dame, il se contentait de dire : « Est-elle plus belle que la reine? » Mais plus tard elle ne sut pas le retenir : Peu à peu il s'éloigna d'elle, il lui retira sa confiance et son amour, et, se dérobant à une influence qui ne pouvait être que bienfaisante, il préféra subir le joug de maîtresses avides et impérieuses, qui jetèrent son nom et son règne aux gémonies de l'histoire. La faveur publique de Mme de Châteauroux, qui succédait à ses sœurs, Mmes de Mailly et de Vintimille, abreuva la reine de douleurs et d'humiliation. Les courtisans poussèrent envers elle l'insolence jusqu'à lui appliquer, par leurs regards, ce vers de *Britannicus* :

> Que tardez-vous, seigneur, à la répudier?

un jour qu'avec le roi elle assistait à la représentation du chef-d'œuvre de Racine. Dès ce moment elle resta comme étrangère dans le palais où elle était souveraine. Quoiqu'elle souffrît, elle avait l'âme fière, et on l'entendait rarement donner cours à ses justes plaintes. Elle traitait même avec indulgence Mme de Pompadour, introduite par ordre du roi parmi ses dames de compagnie (1). Éloignée des affaires d'État comme de l'amour du roi, elle chercha des consolations dans une religion douce et éclairée, dans la protection des lettres, quand par hasard les écrivains s'adressaient à elle; dans les soins de la

(1) Le frère de la favorite, Marigny, avait été nommé directeur général des bâtiments et des jardins, et souvent il envoyait à la reine une corbeille de fruits ou de fleurs, que Mme de Pompadour offrait elle-même, autorisée par sa charge. Un matin la marquise arrive, et jamais sa beauté ne fut plus éclatante. La reine en fut frappée; elle en ressentit une vive souffrance, et, pour exhaler son dépit, se mit à louer la favorite avec exagération, détaillant ses bras, son cou, ses yeux, les contours de son visage, admirant la grâce avec laquelle elle portait cette corbeille qu'elle lui laissait impitoyablement sur les bras, semblant, en un mot, s'occuper d'une œuvre d'art et non d'une personne vivante et pensante. L'embarras de la marquise était grand, quand la reine y vint mettre le comble en la priant de chanter. « Que j'entende à mon tour, dit-elle, cette voix dont toute la cour a été charmée au spectacle des petits appartements. » La marquise déclina d'abord en rougissant l'honneur que lui faisait la reine; mais celle-ci lui ayant ordonné de chanter, elle fit entendre de sa voix la plus sonore et la plus triomphante le grand air d'*Armide :*

> Enfin, il est en ma puissance...

et ce fut au tour de la reine de changer de couleur, en se voyant bravée par une rivale qu'elle-même avait poussée à cet excès d'insolence. Ce trait fut une exception dans la vie de Marie; ceux qui vécurent près d'elle la virent constamment pleine de douceur et de bonté. (Le Bas, *Dict. encyclop. de la France*.)

maternité, si restreints pour une reine; enfin, dans l'exercice de la charité. Elle se fit une société particulière qu'elle appelait ses « honnêtes gens », de laquelle faisaient partie le duc et le cardinal de Luynes, le président Hénault et l'académicien Moncrif, son lecteur ordinaire et le dispensateur de ses aumônes. C'est dans cette société qu'ont été recueillis une foule de mots profonds ou charmants de cette princesse, parmi lesquels nous choisirons ceux-ci : « Nous ne serions pas grands sans les petits; nous ne devons l'être que pour eux. — Tirer vanité de son rang, c'est avertir qu'on est au-dessous. — La miséricorde des rois est de rendre la justice, et la justice des rois est d'exercer la miséricorde. — Les bons rois sont esclaves, et leurs peuples sont libres. — Le contentement voyage rarement avec la fortune, mais il suit la vertu jusque dans le malheur. — Les trésors de l'État ne sont pas nos trésors; il ne nous est pas permis de divertir en largesses arbitraires des sommes exigées par deniers du pauvre et de l'artisan. — Il vaut mieux écouter ceux qui nous crient de loin : Soulagez notre misère, que ceux qui nous disent à l'oreille : Augmentez notre fortune. » — On voit que même sur le trône Marie avait conservé toute sa modestie et sa simplicité. Elle avait eu de Louis XV dix enfants; elle eut le malheur d'en voir mourir trois en bas âge et trois autres à vingt-quatre, trente-deux et trente-six ans : il n'y eut que quatre de ses filles qui lui survécurent; la seconde femme du dauphin, Marie-Josèphe de Saxe, à qui elle avait voué une affection maternelle, s'éteignit sous ses yeux; son père enfin devint victime d'un affreux accident. Elle ne put supporter ces pertes réitérées, que lui rendaient plus douloureuses encore l'égoïsme et l'éloignement de son époux, et elle succomba à une maladie de langueur, à l'âge de soixante-cinq ans. Le roi, que la mort effrayait, laissa voir à cette nouvelle une émotion dont on ne le croyait pas susceptible. Il pleura, et parut un instant renoncer aux débauches qui déshonoraient sa vieillesse : l'année suivante, il présentait Mme du Barry à la cour. P. L—y.

Voltaire, *Siècle de Louis XV*. — D'Argenson, Mme du Hausset, *Mémoires*. — Proyart, *Vie de Marie Leszcinska*.

MARIE-ANTOINETTE DE LORRAINE (*Josèphe-Jeanne*), reine de France, née à Vienne, le 2 novembre 1755, guillotinée à Paris, le 16 octobre 1793. Elle était la plus jeune fille de l'empereur d'Autriche François Ier et de Marie-Thérèse, la grande reine de Hongrie et de Bohême. Elle avait à peine quatorze ans lorsque le duc de Choiseul, ministre de Louis XV, fit demander sa main pour le dauphin de France (depuis Louis XVI). L'impératrice désira alors que la jeune princesse se perfectionnât dans la langue française; elle fit demander au cabinet de Versailles un ecclésiastique instruit, qui pût mettre l'archiduchesse au fait des mœurs et des usages français; le duc de Choiseul lui envoya l'abbé d[e] Vermond, qui prit sur son élève un empire devenu fatal plus tard. Marie-Thérèse ne néglige[a] rien pour donner à la France une reine accomplie : elle entoura sa fille de maîtres français, e[t] surveilla les moindres détails de son éducation commencée entre Métastase et le vieux Gluck Marie-Antoinette fut amenée en France en 1770 elle entra par Strasbourg, passa par Nancy, Châlons, Soissons, Reims. Des fêtes continuelle[s] lui furent offertes jusqu'à Compiègne, où le ro[i] Louis XV et le dauphin vinrent la recevoir, e[t] deux jours après la bénédiction nuptiale fut prononcée dans la chapelle royale de Versailles. L[a] dauphine fut froidement accueillie à la cour les filles du roi, mesdames Adélaïde, Victoire et Sophie, se montrèrent peu gracieuse[s] pour elle. Un parti puissant avait vu avec pein[e] et son mariage et le changement opéré par le du[c] de Choiseul dans la politique de la France, jusqu'alors antagoniste constante de l'Autriche, c[e] qui explique pourquoi le public se montra de suit[e] fort rigoureux pour Marie-Antoinette, quoiqu[e] simple, bonne, aimable. D'un autre côté, Mme d[u] Barry craignait pour sa faveur. En effet, le vieu[x] roi avait reçu sa bru avec une grande bienveillance. Il ordonna des fêtes, auxquelles il voulu[t] que l'on consacrât vingt millions malgré la pauvreté du trésor : elles eurent lieu simultanémen[t] à Versailles et à Paris. Celles qui furent données dans cette dernière ville eurent une issu[e] funeste : l'échafaudage d'un feu d'artifice tiré su[r] la place Louis XV s'enflamma; des chevaux s'e[n]frayèrent, et, sillonnant la foule, firent de nombreuses victimes. Les fuyards se précipitèren[t] dans la Seine ou dans les fossés des Tuileries Cent trente deux cadavres et environ douze cent[s] blessés jetèrent un deuil général sur cette fête, e[t] semblèrent d'un sinistre augure pour ceux qui e[n] étaient l'occasion.

Marie-Antoinette, jeune, habituée à la sim[-]plicité qui régnait à la cour d'Autriche, ne pu[t] voir sans étonnement, en arrivant à Versailles l'étiquette fatigante d'une cour qui depui[s] Louis XIV n'avait rien perdu de ses usages pué[-]rils et minutieux. Elle ne s'y soumit qu'en plaisan[-]tant, chercha tous les moyens de les éluder, et s[e] fit ainsi de nombreux ennemis parmi les famille[s] puissantes, qui devaient à ces usages des préro[-]gatives, des droits de préséance auxquels elle[s] tenaient comme à un patrimoine. Une grande li[-]berté régnait autour d'elle; on ne manqua pa[s] d'en tirer les conséquences les plus odieuses, e[t] peu d'années suffirent pour exciter contre cett[e] princesse, d'ailleurs, il faut le dire, fort mal en[-]vironnée, les préventions générales. Des libelle[s] obscurs l'accusèrent de faire succéder les in[-]trigues aux intrigues; mais l'histoire doit rejete[r] ces imputations, dont aucune n'a jamais ét[é] prouvée. « On pouvait, dit M. de Lamartine l'accuser de tendresse, de dépravation jamais Belle, jeune et adorée, si son cœur ne resta pa[s]

insensible, ses sentiments du moins n'éclatèrent jamais en scandale. »

Louis XV mourut le 10 mai 1774, et l'aîné de ses petits-fils lui succéda. Devenue reine, Marie-Antoinette conserva la légèreté de la dauphine, et dès le jour des révérences de deuil elle fut accusée d'avoir ri de la *triste figure* des douairières Mmes de Marsan et de Noailles (1). Le lendemain une chanson courut Versailles, commençant ainsi :

> Petite reine de vingt ans,
> Qui traitez si mal les gens,
> Vous repasserez la barrière, etc.

et le parti *anti-autrichien* se plaignit avec si peu de retenue, qu'elle crut devoir en demander justice. La reine s'efforça de couvrir par des bienfaits les injures lancées contre elle. A l'avénement d'un monarque le peuple était dans l'usage de payer un droit connu sous le nom de *ceinture de la reine :* elle ne voulut point profiter de cette prérogative, et en fit la remise aux contribuables : cette générosité lui valut le quatrain suivant :

> Vous renoncez, aimable souveraine,
> Au plus beau de vos revenus;
> Mais que vous servirait la ceinture de reine?
> Vous avez celle de Vénus.

Dans le cruel hiver de 1788, on la vit visiter les quartiers les plus misérables et faire elle-même de nombreuses aumônes. Elle envoya au lieutenant de police cinq cents louis de sa cassette pour soulager les indigents; « jamais dépense, disait-elle, ne m'a été plus agréable ». Les Parisiens reconnaissants se plurent à lui élever, rue Saint-Honoré, une pyramide de neige où étaient représentés son portrait et celui de Louis XVI. Au-dessous on lisait ces vers :

> Reine dont la bonté surpasse les appas,
> Près d'un roi bienfaisant occupe ici la place.
> Si ce monument frêle est de neige ou de glace,
> Nos cœurs pour toi ne le sont pas.

Ces sentiments devaient bientôt changer : des calomnies sourdes, mais incessantes, venues de haut, pénétraient dans les basses classes de la société. Le comte de Provence (depuis Louis XVIII), le prince de Condé et le duc d'Orléans aimaient peu la reine; elle le savait, et s'efforça de les froisser autant qu'il fut en son pouvoir et au point qu'elle écrivit à Mme de Cossé, à laquelle elle avait demandé un bal à l'occasion de la présence à Paris de l'archiduc Maximilien : « Si les princes viennent à votre bal, ni moi ni mon frère ne nous y trouverons. Si vous voulez nous avoir, dépriez-les. » Mme de Cossé envoya la lettre aux princes (2). On comprend qu'ils en conservèrent un vif ressentiment, et durent contribuer à attaquer la réputation de l'imprudente reine. Bientôt après Marie-Antoinette se prit d'une vive amitié pour la princesse de Lamballe, et demanda qu'on rétablît en sa faveur la place de surintendante de la maison de la reine.

(1) Elle avait surnommé cette dernière *Madame l'Étiquette.*
(2) *Portefeuille d'un talon rouge;* Paris, 1788.

Le roi résista longtemps, alléguant les plans d'économie de Turgot. « Enfin, cette place, inutile et dès longtemps supprimée, fut rétablie, » dit M. Droz (1). Elle devint doublement onéreuse : il fallut en payer les émoluments et consoler par des faveurs les femmes dont les emplois perdaient de leur éclat. Il y eut presqu'un soulèvement à la cour. Mme de Cossé quittait sa charge de dame d'atours; la comtesse de Noailles, déjà mal disposée contre la reine, cessait d'être dame d'honneur, charge aussi honorable que lucrative; la princesse de Chimay et la comtesse de Mailly, nommées en leur place, refusèrent de prêter serment, ne voulant point dépendre de la princesse de Lamballe. Les ennemis de la reine en devinrent plus nombreux, et le public murmura des prodigalités de la cour. En même temps Marie-Antoinette, par une honnête mais imprudente sévérité, témoignait son éloignement et sa défaveur aux femmes de l'ancienne cour de Louis XV signalées par le désordre de leur conduite. Elle refusait de recevoir la princesse de Monaco, en dépit de son nom et du nom de son amant, le prince de Condé, déclarant hautement, rapporte Mme Campan, « ne point vouloir recevoir les femmes séparées de leurs maris ». Aussi quel ressentiment parmi toutes ces femmes décriées dont l'amour-propre était si cruellement blessé. Plus que toute autre chose, ce fut leur bavardage haineux qui grossit et noircit la futilité de la reine, qui donna à sa jeunesse, à son amour du plaisir, à ses étourderies les apparences les plus coupables, et qui plus tard la conduisit à l'échafaud. L'affaire du collier (1785), où une intrigante éhontée (*voy.* La Motte de Valois) dupa un cardinal imbécile et libertin (*voyez* Rohan), fut habilement exploitée par les ennemis de la reine. Ce scandaleux procès, dans lequel le nom de Marie-Antoinette fut fâcheusement compromis, acheva, malgré son innocence, de la déconsidérer aux yeux d'une grande partie du public. Le jugement du parlement, en frappant la femme La Motte de Valois pour escroquerie et faux, ne prononça pas même un blâme contre le cardinal de Rohan, grand-aumônier de France, dupe évidemment et non complice de l'escroquerie, mais qui avait eu le tort grave de croire que la reine consentait à accueillir son intervention dans l'achat clandestin d'une parure, et qu'elle acceptait une entrevue secrète avec lui; c'était déclarer en quelque sorte que le prélat avait pu être trompé sans invraisemblance. La reine pleura beaucoup en apprenant cet arrêt; car elle comprit que son honneur en était rudement atteint. Dès lors Marie-Antoinette devint le but de toutes les clameurs. On rappelait les fêtes splendides du petit Trianon que la reine donnait à ses intimes. Ceux qui n'y avaient pas été invités, et ils étaient nombreux, qualifièrent ces réunions d'*orgies monstrueuses.*

(1) *Histoire de Louis XVI*, t. I, p. 225.

Le goût de la reine pour les travestissements vint encore prêter à la malveillance. Elle aimait les bals de l'Opéra, où elle se rendait incognito. Louis XVI, dont les habitudes étaient fort régulières, se retirait chaque soir à la même heure : un soir, Marie-Antoinette, qui projetait une sortie nocturne, avança furtivement l'aiguille de la pendule. On aurait dû croire que cette espièglerie, dont sa société intime fut seule témoin, resterait secrète : le lendemain toute la cour en médisait. Une autre fois, alors qu'elle allait encore à l'Opéra avec une seule dame, la voiture cassa, et ce fut dans un fiacre qu'elle acheva sa course. Elle trouva la chose plaisante, mais il n'en fut pas de même du public, qui s'il pardonne aux autres femmes ne pardonne rien aux reines : vingt histoires scandaleuses furent débitées sur cet incident.

On sait que dans les premières années de son mariage, Louis XVI témoignait beaucoup de froideur à sa femme. Vers 1777 leurs relations changèrent : la reine lui inspira amour et confiance ; et si jusque alors elle était demeurée étrangère à la politique, elle commença, surtout après la naissance du dauphin (1781), à prendre de l'influence sur les affaires. C'est par elle que Loménie de Brienne arriva au ministère, et on lui avait attribué quelque part à la nomination de Calonne, patronné par des personnes de son intimité. Ces choix n'étaient pas heureux ; on la rendit responsable des fautes de ces deux ministres : on l'accusait de s'être entendue avec le contrôleur général de Calonne pour faire passer des sommes énormes à son frère, l'empereur Joseph II. On lui reprochait avec plus de raison la fortune subite de Mme de Polignac et de sa famille, et sa prodigalité pour l'acquisition de riches bijoux, d'objets de luxe ou la satisfaction de caprices onéreux. En un mot, elle fut aux yeux du peuple la principale cause de la dilapidation des finances de l'État, qui pourtant étaient déjà délabrées sous le règne précédent.

La dette publique augmentant de jour en jour, on proposa, comme dernière ressource, la convocation des notables, et l'année suivante celle des états généraux. Marie-Antoinette, qui prévoyait le blâme que cette assemblée pourrait formuler sur sa conduite, s'opposa à cette mesure de tout son pouvoir. Cette opposition augmenta encore les griefs que la nation avait contre elle, et les premières réunions des notables n'hésitèrent pas à la déclarer la cause du dérangement des finances. Plus tard on prétendait, non sans quelques motifs plausibles, qu'elle et son conseil avaient provoqué les mesures prises contre l'Assemblée nationale en juillet 1789. On disait aussi l'avoir vue se promener avec Mme de Polignac à l'Orangerie, flattant les officiers et les soldats et leur faisant distribuer des rafraîchissements. Entourée des plus violents ennemis de la révolution, la reine usait de tout l'ascendant qu'elle avait su prendre sur Louis XVI pour l'empêcher de s'y rallier franchement. Douée de plus d'esprit, de plus d'énergie que lui, elle n'employa sa supériorité qu'à inspirer au faible monarque confiance dans de funestes conseils. Elle fut à la fois le charme de ses malheurs et le génie de sa perte. Élevée dans une cour despotique, elle ne comprenait pas qu'un souverain consentît à soumettre ses actions à un contrôle public. Habituée à voir sa mère gouverner seule, elle ne put se résigner à n'être que la femme d'un roi constitutionnel. Aussi prit-elle une part des plus importantes dans les décisions du roi et de ses ministres. Le peuple le savait, et lui laissa la responsabilité du rôle qu'elle avait cherché. L'*Autrichienne* ou *Mme Veto*, (1) (c'étaient les noms sous lesquels on la désignait), devint l'objet de l'exécration générale. On lui attribuait la misère générale et jusqu'à la famine. Sa présence au malencontreux repas des gardes du corps de Versailles (1er octobre 1789), où le toast *à la nation* fut refusé, où la cocarde tricolore fut foulée aux pieds (2), acheva d'exaspérer la populace. Des cris de mort retentirent de toutes parts, et nul doute que le but principal des mouvements des 5 et 6 octobre était de sacrifier la reine à la haine publique. Des forcenés se dirigèrent vers l'appartement de la reine encore endormie (c'était le 6 à six heures du matin) en se répandant en injures atroces contre elle : une de ses femmes, entendant le tumulte et un coup de feu, courut la réveiller. La sœur de Mme Campan, alors de service,

(1) Ce mot *veto* (je m'oppose) s'entend dans le langage politique de l'acte solennel d'opposition par lequel un pouvoir constitué refuse sa sanction à une mesure émanée d'un pouvoir inférieur, et par là en paralyse l'effet. Louis XVI eut ce droit, et l'employa souvent contre les mesures libérales votées par l'Assemblée nationale. Le peuple, qui savait l'influence que Marie-Antoinette exerçait sur son époux, la rendit responsable de l'opposition du roi, et lui donna le nom de *Mme Veto* ; c'est sous ce nom qu'elle est désignée dans la fameuse chanson intitulée : *la Carmagnole* :

Mme Veto avait promis
De faire égorger tout Paris, etc.

(2) « Le reine, rapporte Mme Campan, avait refusé de paraître à cette fête. Elle me dit « que dans les circonstances où l'on se trouvait cette démarche pourrait être plus nuisible qu'utile, que le roi ni elle ne devaient avoir part à une telle fête. Elle m'ordonna de m'y rendre, et me recommanda de tout observer, afin de lui en faire un fidèle récit ». Elle annonça qu'elle allait se coucher. Quel fut mon étonnement de voir entrer dans la salle le roi, la reine et le dauphin ! C'était M. de Luxembourg qui avait opéré ce changement dans la résolution que la reine avait prise. » M. de Ferrières dit que « la reine prit le dauphin dans ses bras et fit avec lui le tour de la table, au milieu des acclamations générales. Les gardes du corps, les officiers du régiment de Flandre, l'épée à la main, portèrent la santé du roi, de la reine et de M. le dauphin. L'orchestre jouait *O Richard ! ô mon roi !* La cocarde blanche ne fut arborée qu'après leur départ. Cependant le lendemain des femmes et des demoiselles attachées à la reine s'établirent dans les galeries du château, distribuant des cocardes blanches. — Conservez-la bien, disaient-elles à ceux qu'elles en décoraient ; c'est la seule bonne. — Les dames exigeaient du nouveau chevalier le serment de fidélité. Il obtenait la faveur de leur baiser la main. » Il est impossible que la reine n'ait pas eu connaissance de faits qui se passaient sous ses yeux, et comment eut-elle l'imprudence de laisser ainsi provoquer des gens déjà si irrités ?

vola vers l'endroit d'où partait le bruit. « Elle ouvrit la porte de l'antichambre, et vit un garde du corps, Tardivet du Repaire, tenant son fusil à travers la porte à demi enfoncée et assailli par une multitude qui lui portait des coups; son visage était déjà couvert de sang; il se retourna, et lui cria : « Madame, sauvez la reine : on vient pour l'assassiner! » Elle ferma soudain la porte sur cette malheureuse victime de son devoir, poussa les verroux des pièces suivantes, et cria à la reine : « Sortez du lit, madame, ne vous habillez pas, sauvez-vous chez le roi! » La reine, épouvantée, se jette hors du lit; on lui passe un jupon, sans le nouer; cette dame et sa compagne la conduisent vers l'Œil-de-bœuf; une porte du cabinet de toilette de la reine qui tenait à cette pièce n'était jamais fermée que de son côté. Elle se trouva fermée de l'autre! moment affreux! On frappe à coups redoublés : un domestique d'un valet de chambre vint ouvrir; la reine entre dans la chambre de Louis XVI, et ne l'y trouve pas. Alarmé pour les jours de son épouse, le roi était descendu par les escaliers et les corridors situés sous l'Œil-de-bœuf et qui le conduisaient habituellement chez la reine. Il entre chez Sa Majesté, et n'y trouve que des gardes du corps qui s'y étaient réfugiés. La reine avait trouvé chez le roi ses enfants, que madame de Tourzel avait amenés. Quelques minutes après, la famille royale se trouva réunie : cette entrevue fut attendrissante! » — Mme Campan ajoute : « Il n'est pas vrai que les brigands aient pénétré dans la chambre de la reine et percé de coups ses matelas ; les gardes du corps réfugiés furent les seuls qui entrèrent dans cette chambre; et si la foule y eut pénétré, ils auraient été massacrés. Les brigands s'arrêtèrent dans les antichambres, où les valets de pied et les officiers de service, sachant que la reine n'était plus chez elle, les en prévinrent avec un accent de vérité auquel on ne se méprend jamais. A l'instant cette criminelle horde se précipita vers l'Œil-de-bœuf, espérant sans doute la ressaisir à son passage. »

C'est ainsi que Marie-Antoinette échappa cette fois au danger le plus imminent; car les émeutiers en voulaient à sa vie. Dans la matinée, une partie des meurtriers s'étant dispersée devant les gardes nationaux amenés de Paris par leur général La Fayette, le roi et la reine entre leurs deux enfants se montrèrent sur le balcon. Le roi promit tout ce qui pourrait soulager son peuple, et La Fayette baisa la main de la reine aux applaudissements de la foule. Amené à Paris avec le roi, elle vit commencer pour elle cette longue suite d'angoisses qui ne cessèrent qu'avec sa vie. Vainement chercha-t-elle à regagner sa popularité; vainement dégagea-t-elle les effets des indigents déposés au Mont-de-Piété; vainement se montra-t-elle souvent au peuple, visita les grandes manufactures, les Gobelins, les Enfants-Trouvés, la populace recevait ses dons et lui lançait des injures. Elle attribuait cette haine implacable à des agents soudoyés qui agitaient les basses classes; elle redoutait singulièrement Pitt, auprès duquel elle entretenait un agent. Elle disait à madame Campan : « Je ne prononce pas le nom de Pitt que la *petite mort* (le frisson) ne me vienne sur le dos. Cet homme est l'ennemi mortel de la France; il prend une cruelle revanche de l'impolitique appui que le cabinet de Versailles a donné aux insurgés américains. Il veut par notre destruction garantir à jamais la puissance maritime de son pays..... Pitt a servi la révolution dès les premiers troubles; il la servira peut-être jusqu'à son anéantissement! Toutes les fois que Pitt s'est prononcé sur la nécessité de maintenir en France une monarchie, il a gardé le plus absolu silence sur ce qui concerne le monarque. Le résultat de ses entretiens n'a rien que de sinistre! » La reine allait plus loin : « Deux fois, entre le 14 juillet 1789 et le 6 octobre de la même année, rapporte encore Mme Campan, la reine m'empêcha de faire de petits voyages, me disant : « N'allez pas tel jour à Paris : *les Anglais ont versé de l'or;* nous aurons du bruit (1)! » Et ailleurs : « La reine me dit de rester à Versailles, qu'il y aurait sûrement du bruit le lendemain, parce qu'elle savait qu'on avait semé beaucoup d'écus dans les faubourgs. » Aussi Marie-Antoinette, plus clairvoyante que Louis XVI et convaincue de l'inimitié du peuple, ne vit-elle de salut pour la famille royale que dans une fuite à l'étranger (2). C'était sa pensée de chaque heure, et cette pensée n'avait rien de coupable si on considère que, comme épouse et comme mère, elle devait préférer la conservation des êtres qu'elle chérissait aux débris d'une couronne dont chaque jour lui enlevait un morceau. Dès le mois de novembre 1790, son frère Léopold II et la reine Caroline de Naples l'avaient pressée de prendre cette résolution. Louis XVI avait consenti à l'émigration de sa femme et de ses enfants, mais lui-même refusait de les suivre. Il répondait que Jacques II avait perdu sa couronne pour avoir quitté son royaume. Marie-Antoinette ne voulait à aucun prix se séparer du roi, et ce seul fait dément bien des calomnies; mais elle le conjurait de se mettre à la tête de son armée et de rétablir ses prérogatives. Louis répondait encore que Charles Ier d'Angleterre avait été décapité pour avoir fait la guerre à son parlement et à ses peuples. Sortir de France et se jeter dans les bras de l'armée lui répugnaient

(1) *Mémoires de Mme Campan*, t. III, p. 96; et Dulaure, *Esquisses historiques de la Révolution française*, t. I, p. 256-558.

(2) Il ne fut d'abord question que de se retirer à Metz, et de là, avec le concours des forces offertes par les souverains étrangers, opérer une restauration. Ce projet fut éventé. Le comte d'Estaing écrivit à ce sujet une lettre fort curieuse, que notre cadre ne nous permet pas de reproduire. Il signalait la fuite du roi comme le signal de la guerre civile et de tous les maux qui ont longtemps affligé la France. Cette lettre, adressée particulièrement à la reine, prouve la haute influence politique qu'elle exerçait alors.

également. Cependant le péril augmentait sans cesse; la fuite, facile à Versailles, devint presque impossible à Paris, où La Fayette faisait surveiller le roi comme un prisonnier.

La reine, renfermée dans son palais des Tuileries, ne pouvait mettre la tête à la fenêtre sans entendre des vociférations menaçantes. Chaque bruit de la ville lui faisait craindre une insurrection. Ses journées étaient mornes, ses nuits sans sommeil. Sa cour était vide : l'émigration, qu'elle avait provoquée, lui avait enlevé presque tous ses intimes. Elle détestait les nouveaux ministres imposés par La Fayette, et ce général lui-même ne lui apparaissait que comme un geôlier; ses serviteurs étaient ses espions : il fallait les tromper pour se concerter avec le peu d'amis qui lui restaient. C'était la nuit et dans les combles du château qu'elle les recevait; ces réunions ressemblaient assez à des conspirations, et le public les acceptait pour telles. Elle assiégeait le roi de ses craintes; enfin, la position devint intolérable, et Louis, dont le seul héroïsme était la patience, n'hésita plus, lorsque, le 18 avril 1791, ayant voulu se rendre à Saint-Cloud pour y passer quelques jours, il vit sa voiture arrêtée par le peuple, qui lui refusait passage. La fuite fut résolue. La reine s'y était depuis longtemps préparée. Dès le mois de mai elle avait fait parvenir à Bruxelles des trousseaux complets pour ses enfants. Elle fit passer son nécessaire de voyage à l'archiduchesse Christine, sa sœur, gouvernante des Pays-Bas, sous prétexte de lui faire un présent; ses diamants et ses bijoux furent confiés à Léonard, son coiffeur, qui partit avant elle avec le duc de Choiseul. Le départ s'accomplit dans la nuit du 20 au 21 juin (1).

Après l'arrestation de la famille royale à Varennes, lorsque le détachement que commandaient MM. de Choiseul et de Goguelat, fut arrêté dans cette ville, la reine insista un moment auprès du roi pour qu'il autorisât cette troupe à forcer le passage. Louis XVI, à qui toute effusion de sang repugnait, refusa positivement. La famille royale était dans la boutique de l'épicier Sausse, procureur syndic de la commune de Varennes, qui hésitait à laisser partir le roi au risque de se compromettre lui-même. Il consultait sa femme du regard. La reine s'aperçut de cette hésitation, et espérant trouver plus d'accès dans le cœur de Mme Sausse elle s'écria : « Vous êtes mère, madame, vous êtes femme! Le sort d'une femme et d'une mère est entre vos mains! Songez à ce que je dois éprouver pour ces enfants, pour mon mari? D'un mot je vous les devrai! La reine de France vous devra plus que son royaume, plus que la vie! — Madame, répondit sèchement l'épicière, je voudrais vous être utile. Vous pensez au roi, moi je pense à M. Sausse. Une femme doit penser à son mari!... — La reine cessa de supplier, et monta avec sa belle-sœur et ses enfants à l'étage supérieur. Le roi cependant espérait encore que Bouillé, alors à Dun, viendrait assez à temps le dégager avant l'arrivée de forces sérieuses. Il n'en fut rien, et le général ne put arriver qu'une heure après le départ du roi. Une nuit d'angoisses s'écoula : la reine souffrit plus que tous : « Ses passions de femme, de mère, de reine; l'indignation, la terreur, l'espérance, le désespoir, se livrèrent un tel assaut dans son âme, que ses cheveux, blonds la veille, furent blancs le lendemain (1). » Elle se résigna pourtant, et le spectacle de cette résignation fut grand sans doute, car Barnave, envoyé à Varennes, comme commissaire de l'Assemblé constituante, avec Pétion et de Latour-Maubourg, pour veiller à la sûreté du retour de Louis XVI, ne s'exprimait plus depuis cette époque qu'avec admiration sur la dignité ferme de cette princesse, « qu'il s'accusait d'avoir trop longtemps méconnue (*voy.* Barnave). » Rentrée au château des Tuileries, la reine y fut séparée du roi, jusqu'à ce que tous deux eussent donné les éclaircissements qui leur étaient demandés par l'Assemblée au sujet de leur voyage. Au mois de mai 1792, la reine fut de nouveau signalée dans les journaux et dans des libelles incendiaires comme dirigeant un prétendu comité autrichien. Ce comité, dont on effrayait, avec tant de perfidie, une multitude déjà remplie des plus folles terreurs, n'était autre que le cercle qui se rassemblait tous les jours chez la reine, et qu'on avait qualifié d'*autrichien*, parce que le comte de Mercy-Argenteau, ambassadeur de la cour de Vienne, y assistait régulièrement. Certes il serait absurde de dire que dans ces réunions on approuvait les principes et les résultats d'une révolution qui blessait tant d'intérêts; mais il ne serait ni plus vrai ni plus juste de prétendre que ce cercle, ouvert à tous les yeux, fût un foyer de conspiration.

Pendant l'insurrection du 20 juin 1792, Mme Élisabeth, qui aimait tendrement son frère et qui, seule de la famille royale, avait pu arriver jusqu'à lui, le suivait de fenêtre en fenêtre pour partager ses dangers. Le peuple en la voyant la prit pour la reine, et les cris : « Voilà l'Autrichienne! A bas l'Autrichienne! » retentirent d'une manière effrayante. Les grenadiers nationaux qui avaient entouré la princesse voulaient détromper le peuple. « Laissez-le, dit cette sœur généreuse, laissez-le dans son erreur, et sauvez la reine! » Cependant Marie-Antoinette s'était réfugiée avec ses enfants dans la salle du conseil. Elle voulait à tout prix rejoindre le roi; on parvint à l'en dissuader. Rangée derrière la table du conseil avec quelques grenadiers, elle vit, pleine d'effroi, défiler la multitude exaspérée. A ses côtés sa fille versait des larmes, et son jeune fils regardait avec étonnement ces masses armées et désordonnées qui se succédaient les unes aux autres.

(1) (Voir pour les détails les art. Louis XVI et Drouet, Sausse).

(1) Lamartine, *Hist. des Girondins*, liv. II.

n lui avait présenté un bonnet rouge, que la ine lui avait placé sur la tête. Santerre, placé de côté, recommandait au peuple le respect et ssurait la princesse : il lui répétait le mot ac- outumé et malheureusement inutile : « On vous ompe, madame, on vous trompe ! » Puis, voyant jeune prince qui étouffait sous le bonnet rouge, le délivra de cette ridicule coiffure (1). Lors- u'à sept heures du soir la foule se fut écoulée, reine parcourant le château avec quelques dé- utés accourus auprès du roi, leur montrait les ortes enfoncées, les meubles brisés, et s'expri- ait avec douleur sur tant d'outrages. Merlin e Thionville (*voy.* ce nom), l'un des plus ar- ents républicains, était présent; la reine aper- ut des larmes dans ses yeux. « Vous pleurez, ui dit-elle, de voir le roi et sa famille traités si ruellement par un peuple qu'il a toujours voulu endre heureux ? — Il est vrai, Madame, je leure sur les malheurs d'une femme, belle, sen- ible et mère de famille ; mais ne vous y mé- renez point, il n'y a pas une de mes larmes our le roi, ni pour la reine : je hais les rois et es reines.... (2) » La journée du lendemain sem- lait annoncer de nouveaux désastres. Cette fois a reine ne voulut entendre aucun conseil pru- ent : « Ma place est à côté du roi, répétait-elle ; a sœur ne doit pas être la seule à lui servir e rempart ! » Eh quoi ! maman, disait le dau- hin, est-ce qu'hier n'est pas encore fini? — — Malheureux enfant, lui répondit la triste ère en le serrant dans ses bras : hier ne doit amais finir pour nous (3) ! »

Lors du 10 août, ce fut Marie-Antoinette qui, toujours courageuse, prépara avec l'infortuné Mandat et les commandants des Suisses, MM. de Maillardoz et de Salis, la défense du château. Elle contribua à arracher à Pétion l'ordre de repousser la force par la force, et à sept heures du matin elle décida le roi, qui avait passé une partie de la nuit en prières, à passer en revue les défenseurs du château, surtout la garde nationale. « Sire, lui dit la reine avec énergie, c'est le moment de vous montrer ! » — On assure même, ajoute Thiers, qu'arrachant un pistolet à la ceinture du vieux d'Affry, elle le présenta vivement au roi. Les yeux de la princesse étaient rouges de larmes ; mais son front semblait relevé, sa narine était gonflée par la colère et la fierté ; jamais elle n'avait peut-être été si belle : aussi inspira-t-elle un dévouement enthousiaste à ceux qui la virent, et, pour la dernière fois, les cris de « Vive la reine ! » ébranlèrent les voûtes des Tuileries. L'assassinat de Mandat, les tergiversations de Louis XVI, les ordres et contre-ordres donnés aux troupes, qui plus tard se firent massacrer inutilement, rendaient l'envahissement du château imminent. Lorsque le procureur syndic de la commune (*voy.* ROEDERER) vit le désordre de la défense, il conseilla au roi de se retirer avec sa famille au sein de l'assemblée. La reine s'opposa vivement à ce projet. « Madame, s'écria Rœderer, vous exposez la vie de votre époux et celle de vos enfants ! Songez à la responsabilité dont vous vous chargez ! » L'altercation fut assez vive ; enfin le roi, d'un air résigné, prononça le mot décisif : « Partons ! » — Monsieur, dit la reine à Rœderer, vous répondez de la vie du roi et de mes enfants ! — Madame, répliqua le procureur syndic, je réponds de mourir à leurs côtés, mais je ne promets rien de plus. »

Les événements qui suivirent ayant été relatés dans l'art. LOUIS XVI, il est inutile de les reproduire ici. Écrouée le 13 août au Temple avec sa famille, la reine fut séparée quelques jours après de Mme de Lamballe et de plusieurs autres dames qui l'avaient accompagnée. Dans les premiers temps de sa captivité, la famille royale fut traitée, pour la vie domestique, d'une manière convenable. Plus tard, ses dépenses furent successivement réduites, surtout après la mort du roi ; et les choses en vinrent au point que la fille des Césars dut passer quelquefois les nuits avec sa belle-sœur pour raccommoder ses vêtements et ceux des êtres qui leur étaient si chers. Les insultes ne lui furent point épargnées, et de plus cruelles épreuves lui étaient réservées. Le 3 septembre une troupe de cannibales vinrent présenter la tête de la princesse de Lamballe sous les fenêtres des captifs, et demandèrent leur présence à la fenêtre. Ils y allaient lorsque le municipal Mennessier se jette au-devant d'eux, tire les rideaux et repousse la reine. Le roi demande : le motif de ce mouvement : « Eh bien, dit un des geôliers, c'est la tête de la Lamballe qu'on veut vous montrer ! » Marie-Antoinette ne poussa pas un cri ; elle ne s'évanouit pas : muette d'horreur, elle demeura debout, pétrifiée. Elle n'entendit plus les vociférations de la populace ; elle ne vit même plus ses enfants. De tout le jour elle n'eut ni une parole ni un regard ; mais il lui semblait souvent voir cette jolie tête blonde et sanglante la regarder derrière les rideaux. Un autre coup, non moins sensible, vint encore l'accabler : il fut décidé que les deux époux seraient séparés. Ils ne se revirent plus que la veille du supplice du roi (20 janvier 1793) (*voy.* LOUIS XVI). Dès le 6 décembre 1792 Bourbotte avait proposé à la Convention nationale de décréter Marie-Antoinette d'accusation et de joindre sa cause à celle de Louis ; mais cette proposition n'eut pas de suite. Le 4 janvier 1793, des habitants de la ville de Mâcon demandèrent à la Convention que la reine fût mise en jugement, et peu de jours après la ville de Laval envoya une adresse dans le même but. Les 27 mars et 10 avril suivants Ro-

(1) Thiers, *Hist. de la Révolution française*, liv. VI.

(2) Mme Campan, t. II, p. 125.

(3) Quelque temps après, le 20 juin, la reine laissait échapper ces paroles : « Ils m'assassineront ! que deviendront nos pauvres enfants ! » Et elle fondait en larmes. Mme Campan voulut lui donner une potion antispasmodique : la reine la refusa en disant « que les maladies de nerfs étaient les maladies des femmes heureuses ».

bespierre proposa le renvoi au tribunal révolutionnaire; mais cette proposition fut ajournée. Le 3 juillet le comité de sûreté générale arrête « que le fils de Capet sera séparé de sa mère ». Marie-Antoinette courut au lit de son fils, le saisit dans ses bras, et durant une heure le disputa aux municipaux : « Tuez-moi donc d'abord! » s'écriait-elle. Enfin les municipaux menacèrent d'employer la force, au besoin même de tuer l'enfant! A cette menace la pauvre mère n'eut plus de forces, et le dauphin fut confié au cordonnier Simon.

Avant cette époque, diverses tentatives d'évasion avaient été tentées en faveur de la royale prisonnière. Par l'intermédiaire du municipal Michonis et de Turgy, ex-officier de la bouche de l'ancienne cour, qui avait trouvé moyen de s'introduire au Temple, elle entretenait des correspondances au dehors. M. de Jarjayes, maréchal de camp, et Toulan, libraire, devenu membre de la municipalité, essayèrent les premiers de faire évader la reine. Tout promettait la réussite lorsque la dénonciation d'une femme Tison fit manquer l'entreprise, que Toulan paya plus tard de sa tête. Un second libérateur se présenta dans le baron de Batz, qui s'introduisit dans le Temple à la tête d'une patrouille d'hommes dévoués; un fatal hasard et les soupçons du cordonnier Simon firent encore avorter ce projet.

Le 1er août la Convention, sur un rapport de Barrère et sur la proposition formelle de Billaud-Varennes, décréta enfin la traduction de Marie-Antoinette au tribunal révolutionnaire et sa translation à la Conciergerie (1). La reine embrassa sa fille, l'exhorta au courage, lui recommanda d'obéir à sa tante comme à une seconde mère; elle se jeta ensuite dans les bras de Mme Élisabeth, puis descendit d'un pas ferme. En sortant de la tour, elle se frappa la tête au guichet. On lui demanda si elle s'était fait du mal. « Oh non, répondit-elle, rien à présent ne peut plus me faire du mal! » A la Conciergerie elle fut renfermée dans une chambre donnant sur la cour des femmes. Deux gendarmes, dans une première pièce, fermée seulement par un paravent, ne cessèrent de la surveiller constamment. Elle retrouva là le généreux Michonis, qui introduisit près d'elle le chevalier de Rougeville déguisé en maçon; celui-ci laissa tomber un œillet renfermant un billet par lequel il prévenait la reine qu'on cherchait les moyens de la sauver; mais la réponse de la reine fut saisie par un gendarme; Michonis fut guillotiné et Marie-Antoinette soumise à une surveillance plus étroite. L'infatigable de Batz essaya aussi plusieurs fois de lui faire parvenir des travestissements sous lesquels elle aurait pu s'enfuir; chaque fois ils furent saisis. Tout espoir fut donc perdu, et le 14 octobre 1793 la reine comparut devant le tribunal révolutionnaire présidé par Hermann. Elle avait accepté comme défenseurs officieux Tronçon Ducoudray et Chauveau-Lagarde. L'accusation était soutenue par Fouquier-Tinville. Le premier témoin qui déposa contre elle fut Lecointre (de Versailles). A celui-ci en succédèrent deux autres fort insignifiants. Hébert (*le père Duchêne*) fut appelé le quatrième. Sa déposition était un tissu de faits controuvés ou sans importance, retraçant les calomnies qu'il avait débitées dans son ignoble pamphlet. Ce misérable termina par ces mots, que nous retraçons fidèlement malgré tout le dégoût qu'ils nous inspirent. « Enfin le jeune Capet, dont la constitution physique dépérissait chaque jour, fut surpris par Simon dans des pollutions indécentes et funestes pour son tempérament; celui-ci lui ayant demandé qui lui avait appris ce manége criminel, il répondit que c'était à sa mère et à sa tante qu'il était redevable de cette funeste habitude. En effet, citoyens jurés, de la déclaration que le jeune Capet a faite en présence du maire de Paris (Pache) et du procureur de la commune (Chaumette), il résulte que ces deux femmes faisaient souvent coucher cet enfant entre elles deux, et que là il se passait des traits de la débauche la plus effrénée, qu'il n'y a pas même à douter, par ce qu'a dit le jeune Capet, qu'il n'y ait eu un acte incestueux entre la mère et le fils. » Hébert avait cru avilir la malheureuse reine; il ne lui procura qu'un triomphe. Hermann et Fouquier-Tinville lui-même frémirent de dégoût, et ne relevèrent pas cette odieuse accusation; mais un juré plus stupide ou plus féroce que ses collègues fit observer que Marie-Antoinette gardait le silence et exigea que la question lui fût posée. « Si je n'ai pas répondu, s'écria la reine avec une expression sublime d'indignation, si je n'ai pas répondu, c'est que la nature se refuse à répondre à une pareille inculpation faite contre une mère! Puis, se tournant vers l'auditoire « : J'en appelle à toutes les mères qui peuvent se trouver ici! Des marques non équivoques de sympathie s'élevèrent parmi les assistants, même parmi ces femmes appelées justement *furies de la guillotine.*

Pendant le cours des débats, qui durèrent deux jours, Marie-Antoinette répondit toujours avec facilité et sang-froid. Elle insista sur ce que personne n'avait articulé contre elle un fait positif, et ajouta : « Je termine en observant que je n'étais que la femme de Louis XVI et qu'il fallait bien que je me conformasse à ses volontés. » Le président posa alors aux jurés les questions suivantes :

1° Est-il constant qu'il ait existé des manœuvres et intelligences avec les puissances étrangères et autres ennemis extérieurs de la république; lesdites manœuvres et intelligences tendant à leur fournir des secours en argent et leur donner l'entrée du territoire français, et à y faciliter les progrès de leurs armes?

2° Marie-Antoinette d'Autriche, veuve de Louis

(1) Le décret est ainsi conçu : « Marie-Antoinette est envoyée au tribunal révolutionnaire; elle sera transportée sur-le-champ à la Conciergerie. »

Capet, est-elle convaincue d'avoir coopéré à ces manœuvres, et d'avoir entretenu ces intelligences?

3° Est-il constant qu'il a existé un complot et conspiration tendant à allumer la guerre civile dans l'intérieur de la république?

4° Marie-Antoinette d'Autriche, veuve de Louis Capet, est-elle convaincue d'avoir participé à ce complot et à cette conspiration?

Les jurés répondirent affirmativement sur toutes ces questions, et le président prononça le jugement qui condamnait l'accusée à la peine de mort (16 octobre, quatre heures du matin). Marie-Antoinette entendit prononcer son arrêt sans laisser paraître aucune marque d'abattement, et sortit de la salle d'audience d'un pas ferme et sans adresser une seule parole aux juges ni au public. Reconduite à la Conciergerie, on la déposa dans la cellule des condamnés. Elle écrivit à sa belle-sœur Élisabeth cette lettre admirable par l'élévation des sentiments et la simplicité d'expressions que l'on retrouva vingt-deux ans plus tard chez le conventionnel Courtois. Ce monument d'une reine martyre est ce qu'on peut publier de plus persuasif en faveur de Marie-Antoinette. Rentrée à la prison, la reine se jeta ensuite sur son lit. Ses forces physiques, abattues par une perte de sang continuelle, ne secondaient plus son courage. A sept heures elle revêtit un déshabillé de piqué blanc, prit une tasse de chocolat, et coupa elle-même ses cheveux. Elle refusa le ministère de Girard, vicaire métropolitain et ancien curé de Saint-Landry, prêtre constitutionnel, qu'on lui avait envoyé, et lorsqu'il lui dit « qu'elle devait offrir sa vie à Dieu en expiation de ses crimes », elle s'écria « Dites de mes fautes, mais de mes crimes jamais! »

Nous extrayons d'un ouvrage du temps le récit des derniers moments de Marie-Antoinette. « A cinq heures le rappel a été battu dans toutes les sections; à sept heures, toute la force armée était sur pied; des canons ont été placés aux extrémités des ponts, places et carrefours, depuis le palais jusqu'à la place de la Révolution; à dix heures, de nombreuses patrouilles circulaient dans les rues; à onze heures, Marie-Antoinette, en déshabillé de piqué blanc, a été conduite au supplice de la même manière que les autres criminels, accompagnée par un prêtre constitutionnel, vêtu en laïque, et escortée par de nombreux détachements de gendarmerie à pied et à cheval. Le long de la route, elle paraissait voir avec indifférence la force armée, qui, au nombre de plus de 30,000 hommes, formait une double haie dans les rues où elle a passé. On n'apercevait sur son visage ni abattement ni fierté, et elle paraissait insensible aux cris de *Vive la république! A bas la tyrannie!* qu'elle n'a cessé d'entendre sur son passage; elle parlait peu au confesseur; les flammes tricolores occupaient son attention dans les rues du Roule et Saint-Honoré; elle remarquait aussi les inscriptions placées aux frontispices des maisons. Arrivée à la place de la Révolution, ses regards se sont tournés du côté du Jardin National (les Tuileries); on apercevait alors sur son visage les signes d'une vive émotion; elle est montée ensuite sur l'échafaud avec assez de courage; à midi un quart, sa tête est tombée, et l'exécuteur l'a montrée au peuple, au milieu des cris longtemps prolongés de *Vive la république* (1)! »

Ainsi succomba, sous les rancunes d'une multitude aveuglée, cette reine qui comme femme et mère semblait créée pour faire le bonheur de sa famille et l'ornement de la plus belle cour de l'Europe. Le meurtre de Marie-Antoinette doit être sévèrement jugé : inutile pour la cause de la liberté, il fut une tache sanglante pour la nation. Mais ceux qui le provoquèrent y virent un moyen de conserver la hideuse popularité dont ils jouissaient dans les classes les plus ignorantes de la société. N'oublions pas qu'à cette époque, de triste mémoire, à Paris, comme autrefois à Rome, la populace enfiévrée demandait chaque jour : *Du pain et des spectacles!* et quels spectacles, grand Dieu!.... Plus la victime était auguste, plus l'atroce curiosité de la foule était émue et satisfaite.

Le corps de Marie-Antoinette fut transporté au cimetière de La Madeleine et mis auprès de la même fosse où, neuf mois auparavant, sous une couche de chaux, avait été enterré le corps de Louis XVI. Devenu propriété nationale, ce cimetière fut acheté par M. Descloseaux, qui fit planter quelques saules à l'endroit où reposaient les tristes dépouilles du couple royal. On les transféra dans les caveaux de Saint-Denis en 1815, et un monument expiatoire fut élevé dans le cimetière de La Madeleine, sur le lieu même de la première sépulture.

« Marie-Antoinette, dit madame Vigée-Lebrun, dans ses *Souvenirs*, était grande, admirablement bien faite, assez grosse sans l'être trop. Ses bras étaient superbes. Ses mains petites, parfaites de formes, et ses pieds charmants. Elle était la femme de France qui marchait le mieux; portant la tête fort élégamment avec une majesté qui faisait reconnaître la souveraine au milieu de toute sa cour, sans pourtant que cette majesté nuisît en rien à tout ce que son aspect avait de doux et de bienveillant : il est très-difficile de donner une idée de tant de grâces et de noblesse réunies. Ses traits n'étaient pas réguliers; elle tenait de sa famille cet ovale long et étroit qui lui est particulier. Elle n'avait point de grands yeux; leur couleur était presque bleue; son regard était spirituel et doux, son nez fin et joli, sa bouche pas trop grande, quoique les lèvres fussent un peu fortes. Mais ce qu'il y avait de plus remarquable dans son visage, c'était l'éclat de son teint; je n'en ai jamais vu d'aussi brillant; brillant est le mot, car sa

(1) *Journal du Tribunal révolutionnaire*, cité dans l'*Histoire parlementaire de la Révolution*, t. XXIX, p. 409 et suiv.

peau était si transparente qu'elle ne prenait pas d'ombre. Lors du dernier voyage que je fis à Fontainebleau, je vis la reine dans la plus grande parure, couverte de dimants; et comme un magnifique soleil l'éclairait, elle me parut vraiment éblouissante. Sa tête élevée sur son beau cou grec, lui donnait en marchant un air si imposant, si majestueux, que l'on croyait voir une déesse au milieu de ses nymphes. Je me permis de témoigner à Sa Majesté l'impression que j'avais reçue et combien l'élévation de sa tête ajoutait à la noblesse de son aspect. Elle me répondit d'un ton de plaisanterie : « Si je n'étais pas reine, on dirait que j'ai l'air insolent, n'est-il pas vrai ? »

Parmi les nombreux portraits qu'on a de Marie-Antoinette, on cite surtout celui de Mme Vigée-Lebrun; mais c'est celui du Suédois Rossline qui a le mérite de la plus grande ressemblance.

Marie-Antoinette avait eu quatre enfants : *Marie-Thérèse-Charlotte, madame royale,* née le 19 décembre 1778, mariée le 10 juin 1799, à son cousin Louis-Antoine de Bourbon, duc d'Angoulême (*voy.* ce nom), puis dauphin de France, mort le 19 octobre 1851 ; 2° *Louis-Joseph-Xavier-François*, premier dauphin, né en 1781, mort en 1789 ; 3° *Louis XVII* (*voy.* ce nom), né en 1785 ; 4° *Sophie-Hélène-Béatrix*, née en 1786, morte l'année suivante. A. de L.

Mme Campan, *Mémoires sur la Vie privée de Marie-Antoinette ;* Paris, 1826. — Weber, *Mémoires concernant Marie-Antoinette ;* Paris, 1822. — Hardy, *Journal*, etc. ((Bibl. impériale, manuscrits S. F. n° 2886). — Lafont d'Aussonne, *Mém. secrets et universels des malheurs et de la mort de la reine de France ;* Paris, 1824. — Mme Guénard, *Mém. historiques de la princesse de Lamballe.* — Le prince de Montbarey, *Mém ; autographes ;* Paris, 1826, t. II. — Le prince de Ligne, *Mém.*; 1840. — *Maximes et Pensées de Louis XVI et d'Antoinette ;* Hambourg, 1801. — Le duc de Choiseul, *Mém. ;* Paris, 1790. — *Portefeuille d'un talon rouge, contenant des anecdotes galantes et secrètes de la cour de France ;* Paris, 1789. — Mme Vigée-Lebrun, *Souvenirs ;* Paris, 1835. — Soulavie, *Mém. historiques.* — Thiers, *Hist. de la Révolution française*, t. I-IV. — A. de Lamartine, *Hist. des Girondins*, t. I-IV. — L'abbé Baudeaux; *Chronique secrète de Paris sous Louis XVI ;* dans la *Revue rétrospective*, 1re série, vol. III. — L'abbé Georgel, *Mém. pour servir à l'hist. des événements de la fin du dix-huitième siècle ;* Paris, 1817. — Edmond et Jules de Goncourt, *Hist. de Marie-Antoinette ;* Paris, Didot, 1859, in-8°. — *Mém. de Madame, duchesse d'Angoulême.* — Dulaure, *Esquisses de la Révolution française*, t. I et II. — Cléry, *Mémoires.*

MARIE-LOUISE (*Léopoldine-Françoise-Thérèse-Joséphine-Lucie*), archiduchesse d'Autriche, impératrice des Français, puis duchesse de Parme, Plaisance et Guastalla, née à Vienne, le 12 décembre 1791, morte dans la même ville, le 18 décembre 1847. Fille aînée de François Ier, empereur d'Autriche, et de Marie-Thérèse de Naples, elle montra dès son enfance beaucoup de douceur dans le caractère, apprit avec facilité les langues étrangères, l'anglais, l'italien, le français, le dessin et la musique. Elle avait été élevée, on le conçoit, dans la haine de la France et de l'homme extraordinaire qui gouvernait ce pays. Plus tard, Marie-Louise raconta au baron Meneval que dans son enfance ses jeux habi tuels, avec ses frères et sœurs, consistaient ranger en ligne une troupe de petites statuettes en bois ou en cire, qui représentaient l'armé française, à la tête de laquelle ils avaient soi de mettre la figure la plus noire et la plus rébar bative : cette figure, c'était Napoléon; elle étai lardée de coups d'épingle et battue à outrance C'est ainsi que Marie-Louise préludait à son ma riage avec le vainqueur d'Austerlitz. Lorsqu'e 1809 l'armée française commença le bombarde ment de la capitale de l'Autriche, Napoléon ap prit que l'archiduchesse Marie-Louise, malad de la petite vérole, n'avait pu suivre ses parent hors de la ville; il ordonna de changer la di rection des batteries pour épargner le palai où elle se trouvait. Bientôt l'empereur d'Autrich se vit réduit à solliciter la paix. Napoléon, don l'union avec Joséphine était demeurée stérile avait fait rompre son mariage par le divorce L'archiduchesse, avec ses dix-huit ans, une taill élevée, une fraîcheur éblouissante, séduisit l vainqueur de la maison d'Autriche : il demand sa main. L'orgueil des représentants des ancien Césars dut plier devant les circonstances, et l maréchal Berthier fut chargé de négocier ce ma riage. L'empereur d'Autriche y donna son con sentement. Napoléon se montra magnifique, rend plusieurs villes, restitua des territoires, et sembla vouloir relever la gloire de cette vieille maison dont il recherchait l'alliance. Marie-Louise fu mariée par procuration à l'empereur des Français le 11 mars 1810 ; l'archiduc Charles représenta l'époux à cette cérémonie. Marie-Louise quitt sa famille le 13 mars, après trois jours de fête fit son entrée à Strasbourg le 24, et se trouv réunie à Napoléon le 28, à quelques lieues d Soissons. Quoique l'empereur eût réglé lui-même le cérémonial de sa première entrevue avec s nouvelle épouse, il ne put résister à son impa tience, et s'élança, suivi d'un seul officier, au devant de la jeune impératrice. Le mariage civ eut lieu le 1er avril à Saint-Cloud, et le lende main le cardinal Fesch célébra le mariage reli gieux dans la grande galerie du Louvre. Le nouveaux époux firent un court séjour à Com piègne, visitèrent la Belgique, et à leur retou les fêtes recommencèrent; elles furent très-bril lantes, mais attristées par l'incendie qui dévora le 2 juillet, l'hôtel du prince de Schwartzemberg ambassadeur d'Autriche, au milieu d'un ba donné à cette occasion. L'empereur enleva, dit-on lui-même l'impératrice de la salle embrasée. S l'on en croit le *Mémorial de Sainte-Hélène* Napoléon avait demandé confidentiellement Marie-Louise quelles instructions elle avait reçue de ses parents relativement à sa conduite enver lui : « D'être à vous tout à fait, et de vous obéi en toutes choses, » fut sa réponse. — « Les premiers temps de ce mariage furent assez heureux dit Mme de Brady : l'empereur, très-amoureux négligeait tout pour sa nouvelle épouse; l'impé

trice, toujours réservée, fut d'abord sensible ce tendre sentiment; mais les mœurs franises n'étaient point faites pour lui plaire, et le inspira bientôt à ceux qui l'entouraient et à nation entière l'indifférence qu'elle-même resntait. Marie-Louise avait le goût de la lecture, ı fort beau talent de piano, des habitudes de nplicité et d'économie; mais dans la converıtion sa réserve allait jusqu'à la froideur, et le avait un air constamment ennuyé. Elle ne ouvait faire oublier Joséphine. Napoléon enura Marie-Louise d'une étiquette pleine de ntrainte : il avait dit qu'il ne voulait point ı'un homme pût se vanter d'être demeuré deux condes seul avec l'impératrice. L'empereur rita aussi sa famille en immolant la vanité des ouvelles princesses aux priviléges de sa femme. »

Le 20 mars 1811, Marie-Louise mit au jour, orès des couches laborieuses, un fils que Napoon avait nommé *roi de Rome*. L'empereur ontra beaucoup d'affection et de tendresse pour n fils; Marie-Louise semblait beaucoup plus oide. Au mois de mai 1812, elle accompagna apoléon à Dresde. L'empereur déploya dans voyage une magnificence extraordinaire. Tous s souverains de l'Allemagne s'étaient réunis à resde, où Napoléon avait fait venir Talma et s meilleurs acteurs de Paris : ce n'était que rties de chasse, concerts, bals, etc. Marieouise en eut tous les honneurs, ce qui blessa rtout sa belle-mère, la troisième épouse de rançois Ier. Bientôt Napoléon partit pour sa maleureuse campagne de Russie. Marie-Louise alla asser quinze jours à Prague, et revint à Paris. La onspiration du général Malet fut réprimée sans ue l'impératrice ait eu à faire preuve de courage de prudence. Les désastres de Russie, accomagnés de revers en Espagne, ramenèrent Napoon en France, le 20 décembre 1812. L'empereur nvoya M. de Narbonne à Vienne dans l'espoir de tenir son beau-père dans la politique française; Autriche ne tarda pas à proclamer sa défecon. Le 15 avril 1813, Napoléon rejoignit l'armée ançaise. Il avait nommé Marie-Louise impéraice régente et lui avait adjoint un conseil. D'après e Bausset, Marie-Louise, que les affaires séeuses n'amusaient guère, et qui par-dessus tout vait une extrême défiance d'elle-même, adopit toujours l'avis des membres du conseil; elle e décidait jamais rien, et en affaires d'administration n'avait d'autre opinion que celle qui lui tait inspirée par les personnes qu'elle savait tre les dépositaires de la confiance de l'empeeur. Les armées coalisées ayant passé les frontières de la France, Napoléon revint à Paris en ovembre 1813 : le 23 janvier 1814, il convoua les officiers de la garde nationale de la capitale aux Tuileries, et leur dit : « Messieurs, je pars avec confiance; je vais combattre l'ennemi; e confie au courage de la garde nationale ce que 'ai de plus cher, l'impératrice et mon fils. » Des acclamations accueillirent ces paroles. Le lendemain, Napoléon partit, laissant à Paris ses frères Joseph, Louis et Jérôme; l'impératrice était investie de la régence. Le 28 janvier Joseph fut nommé lieutenant général de l'empereur par un décret signé à Saint-Dizier. Le 28 mars, l'ennemi approchant de Paris, Marie-Louise assembla son conseil. Les frères de l'empereur voulaient que l'impératrice se retirât avec son fils sur la Loire. La majorité du conseil fut d'avis que l'impératrice devait rester. On ne s'arrêta pas à cet avis. Napoléon avait écrit : « J'aimerais mieux savoir ma femme et mon fils tous deux au fond de la Seine que dans les mains de l'ennemi. » Joseph pressa le départ de l'impératrice; ses instructions étaient formelles; il ignorait que Napoléon se rapprochait de la capitale. Marie-Louise résista d'abord, mais avec peu d'énergie, aux ordres que lui fit donner Cambacérès de quitter Paris; elle ne paraissait chercher qu'à gagner du temps : la menace de la faire enlever suffit enfin pour la décider à partir le 29, à midi. Elle se dirigea sur Tours par Chartres et Vendôme, où elle reçut enfin des nouvelles de l'armée et de l'empereur. De là elle partit pour Blois, où elle arriva le 2 avril au soir. Le lendemain, tous les ministres se trouvèrent réunis auprès d'elle; un premier conseil fut tenu sans résultat. Les princes Joseph et Jérôme Napoléon tentèrent de se rapprocher du théâtre des événements; ils durent rentrer à Blois le 5. Enfin, le 8, les deux princes voulurent enlever Marie-Louise, faire sauter les ponts de la Loire, se jeter avec l'impératrice et le roi de Rome dans le Berry, et de là, suivant les circonstances, dans l'Auvergne ou le Limousin. L'impératrice opposa une vive résistance au projet de ses deux beaux-frères. « Est-ce un ordre de l'empereur? demanda Marie-Louise. — Non, répondirent les deux princes en lui exposant leur plan. — Alors, je resterai, » reprit Marie-Louise; et elle demanda aussitôt si elle pouvait compter sur l'obéissance des troupes qui l'avaient suivie. Le général Caffarelli lui ayant répondu que sa garde s'opposerait à tout acte de violence qu'on voudrait exercer contre elle, Joseph et Jérôme durent abandonner le projet qu'ils avaient conçu.

Pendant ce temps Napoléon avait dû abdiquer. Marie-Louise se rendit à Orléans, avec son fils, décidée à rejoindre l'empereur François, son père; elle s'était laissé persuader que sa santé ne s'accommoderait pas du climat de l'île d'Elbe que l'on venait d'assigner pour souveraineté à Napoléon. Le surlendemain de son arrivée à Orléans, Marie-Louise, accompagnée du prince Esterhazy, s'achemina vers Rambouillet, sous l'escorte de quelques cosaques commandés par le comte Paul Schouvalof, chargé de l'empêcher de rejoindre Napoléon, qui l'attendait à Fontainebleau. Son sort avait été décidé par le traité du 11. Elle conservait son titre et son rang de majesté impériale pour en jouir pendant sa vie; les duchés de Parme, de Plaisance et de Guastalla lui étaient donnés en toute souveraineté et

propriété, et devaient passer à son fils et à ses descendants en ligne directe (disposition qui fut bientôt abrogée). L'empereur François Ier vint voir Marie-Louise à Rambouillet. On dit que ce prince s'étant avancé pour l'embrasser, ce fut son fils que, par un mouvement rapide, elle offrit à ses premières caresses, sans proférer une seule parole. L'empereur parut ému; mais la politique est inexorable. Les souverains alliés vinrent à leur tour rendre visite à l'impératrice, qui partit pour Vienne le 25 avril. Elle arriva le 21 mai à Schœnbrunn. Les Autrichiens célébrèrent son retour comme un triomphe, et la princesse n'y parut pas indifférente. Elle protesta pourtant, le 19 février 1815, par un acte adressé au congrès de Vienne contre la restauration des Bourbons en France, et réclama le trône de ce pays en faveur de son fils. Lorsque Napoléon fut revenu de l'île d'Elbe, on la fit garder à vue dans son palais, et on la sépara de son fils, qu'elle ne devait plus revoir qu'au moment suprême de la mort. Après le départ de Napoléon pour Sainte-Hélène, Marie-Louise, insensible à cette haute infortune, se rendit aux eaux d'Aix en Savoie, accompagnée de la vicomtesse de Brignole. Elle ne prit aucun soin de dissimuler l'attachement qu'elle avait conçu bien vite pour le comte de Neipperg (*voy.* ce nom), son cavalier d'honneur, à qui elle paraît avoir donné plus tard le titre d'époux, par suite d'un mariage secret contracté après la mort de Napoléon. En 1815, un traité signé à Paris laissa à l'archiduchesse Marie-Louise les duchés de Parme, Plaisance et Guastalla; mais l'héritage en fut retiré à son fils pour passer à l'infante d'Espagne, Marie-Louise (*voy.* ce nom), ancienne reine d'Étrurie, dépossédée par Napoléon, puis créée duchesse de Lucques, et qui devait le laisser à son propre fils, Charles-Louis. On ne se contenta pas d'ôter cette petite souveraineté au fils de l'empereur : une patente du 18 juillet 1818 lui retira son nom de Napoléon, et le créa duc de Reichstadt. Marie-Louise, laissant son fils à Vienne, alla prendre possession de ses trois duchés, en compagnie du comte de Neipperg, devenu son principal ministre. En 1822, elle assista au congrès de Vérone, en qualité de duchesse de Parme. « L'inconstance, les impatiences, la brusquerie de Napoléon lui avaient sans doute, dit Mme de Brady, aliéné l'esprit de sa femme; elle ne l'aimait déjà plus quand les alliés les séparèrent. Le comte de Neipperg avait perdu un œil à la guerre, ce qui ne l'empêchait pas d'être beau, spirituel, aimable. On ne saurait pourtant justifier l'empressement que mit Marie-Louise à le traiter en époux lorsque Napoléon vivait encore, non plus que l'insouciance pour son fils et le peu de larmes qu'elle lui donna lorsqu'il mourut, le 22 juillet 1832, à Schœnbrunn, où elle était depuis un mois. » Elle avait perdu en 1829 le comte de Neipperg. Plusieurs enfants étaient nés de leur mariage morganatique. Quand, en 1831, l'agitation révolutionnaire se répandit en Italie, depuis Reggio jusqu'à Parme, Marie-Louise se retira à Plaisance, et attendit qu'un corps d'armée autrichien eût rétabli son pouvoir dans les duchés. Son gouvernement, tout dévoué à l'Autriche, ne manquait pas pourtant d'une certaine modération; mais il était aussi arriéré que tous les autres gouvernements de l'Italie, et négligeait surtout de répandre l'instruction dans les masses. Lorsque, en 1847, le mouvement révolutionnaire gagna Parme, la duchesse voyageait en Allemagne. Des troubles y éclatèrent, et elle ne rentra plus dans ses États.

Napoléon avait ignoré jusqu'à sa mort la conduite de sa femme. « Soyez bien persuadés, disait-il quelque temps avant de mourir à ceux qui partageaient volontairement sa captivité, que si l'impératrice ne fait aucun grand effort pour alléger mes maux, c'est qu'on la tient environnée d'espions, qui l'empêchent de rien savoir de tout ce qu'on me fait souffrir; car Marie-Louise est la vertu même. » Douce erreur, qui rendit la fin du héros moins cruelle. Ses dernières pensées furent encore pour la France, pour sa femme et pour son fils. Il se plut toujours à faire l'éloge de Marie-Louise. « J'ai été occupé en ma vie, disait-il à Sainte-Hélène, de deux femmes bien différentes : l'une (Joséphine) était l'art et les grâces; l'autre (Marie-Louise), l'innocence et la simple nature. » M. de Lamartine a fait d'elle ce portrait : « C'était une belle fille du Tyrol, les yeux bleus, les cheveux blonds, le visage nuancé de la blancheur de ses neiges et des roses de ses vallées, la taille souple et svelte, l'attitude affaissée et langoureuse de ces Germaines qui semblent avoir besoin de s'appuyer sur le cœur d'un homme...; les lèvres un peu fortes, la poitrine pleine de soupirs et de fécondité, les bras longs, blancs, admirablement sculptés et retombant avec une gracieuse langueur,... nature simple, touchante, renfermée en soi-même, muette au dehors, pleine d'échos au dedans, faite pour l'amour domestique dans une destinée obscure. »

M. Barthélemy de Las Cases possède un portrait du roi de Rome peint par Marie-Louise sous la direction d'Isabey. L. Louvet.

Baron de Meneval, *Napoléon et Marie-Louise, souvenirs historiques.* — De Bausset, *Mémoires anecdotiques sur l'intérieur du palais et sur quelques événements de l'empire depuis* 1805 *jusqu'au* 1er *mai* 1814, *pour servir à l'hist. de Napoléon.* — Las Cases, *Mémorial de Sainte-Hélène.* — De Lamartine, *Histoire de la Restauration.* — Châteaubriand, *Mém. d'outre-tombe.* — Sarrut et Saint-Edme, *Biogr. des Hommes du Jour,* tome III, 2e partie, p. 186. — Mme de Brady, dans l'*Encyclop. des Gens du Monde.* — *Biogr. univ. et portat. des Contemp.*

*MARIE-AMÉLIE DE BOURBON, reine des Français, née à Caserte, le 26 avril 1782. Fille de Ferdinand IV, roi des Deux-Siciles, et de Marie-Caroline, archiduchesse d'Autriche, elle reçut sous la direction de Mme d'Ambrosio une éducation distinguée, et se fit remarquer de bonne heure

par une douce piété. « Nous étions trois sœurs, dit un jour la veuve de Charles-Félix, roi de Sardaigne à l'archevêque de Bordeaux, M. Donnet, que dans notre jeunesse on désignait sous les noms de la *bella*, la *dotta*, et la *santa*. Cette dernière était Marie-Amélie. » Elle suivit sa mère à Palerme lors de la conquête de Naples par les Français en 1798, alla ensuite passer deux ans à Vienne, et ne revit son pays qu'en 1802. Obligée bientôt de retourner en Sicile, elle y connut, en 1808, le duc d'Orléans, banni aussi de sa patrie. Elle épousa ce prince à Palerme, le 25 novembre 1809. « Ce mariage fut d'ailleurs de part et d'autre un mariage d'inclination, dit un biographe, et la constante félicité n'en put être troublée par les vicissitudes politiques. Il donna naissance à une nombreuse lignée de princes et princesses, qui durent en partie aux soins éclairés de leur mère l'éducation sage et libérale qui avait fait de la famille d'Orléans le modèle des maisons princières de l'Europe. » Elle était déjà mère lorsque la chute de l'empire lui permit de venir en France. Arrivée au mois de septembre 1814, elle y accoucha d'un fils, et n'y fit qu'un court séjour. Au mois de mars 1815, elle se rendit avec ses enfants en Angleterre, d'où elle ne revint à Paris qu'au commencement de 1817. Quand Louis-Philippe monta sur le trône, après la révolution de juillet 1830, Marie-Amélie ne chercha à exercer aucune influence en politique : elle ne voyait dans son élévation qu'un moyen d'élargir le cadre d'activité de sa charité. Les partis les plus hostiles durent respecter en elle l'épouse irréprochable, la mère tendre et dévouée, la femme compatissante. Elle eut la joie de marier ses enfants; mais la mort lui ravit, en 1839, la princesse Marie, qui occupait un rang distingué parmi les artistes, et en 1842 elle vit expirer dans ses bras, à la suite d'un cruel accident, l'aîné de ses fils, le duc d'Orléans, prince justement populaire, sur qui reposait l'avenir de la dynastie. Le 24 février 1848, la reine donna l'exemple d'une attitude courageuse et digne; elle partagea noblement les dangers de la fuite du roi Louis-Philippe, qu'elle suivit en Normandie et accompagna en Angleterre. Grande, simple et résignée dans ce nouvel exil, elle était pieusement agenouillée auprès du lit sur lequel l'homme dont elle avait été pendant quarante ans la compagne fidèle et dévouée rendit le dernier soupir, en 1850. Elle continua de résider à Claremont, et désira sans doute un rapprochement de sa famille avec le dernier représentant de la branche aînée de sa maison, rapprochement que voulaient plusieurs hommes politiques importants des deux partis, mais qui ne pouvait guère aboutir à une réconciliation véritable en présence des principes trop opposés que professent les deux branches. Marie-Amélie eut encore la douleur de voir mourir sa fille Louise, reine des Belges, et ses deux belles-filles, les duchesses de Nemours et d'Orléans, ainsi que plusieurs de ses petits-enfants. Elle a fait plusieurs voyages sur le continent, en Belgique, en Allemagne, en Italie et en Espagne. De ses enfants il lui reste le duc de Nemours, le prince de Joinville, le duc d'Aumale, le duc de Montpensier et la princesse Clémentine, mariée au prince de Saxe-Cobourg-Kohary (*voy.* tous ces noms). Un grand nombre de petits-enfants consolent la vieillesse d'une reine aussi éprouvée que respectée. L. L—t.

Dict. de la Conversation. — Vapereau, *Dict. univ. des Contemp.*

F. Marie de Hongrie.

MARIE, reine de Hongrie, née en 1370, morte à Bade, le 17 mai 1395. Fille de Louis d'Anjou, roi de Hongrie et de Pologne et d'Élisabeth, princesse de Bosnie, elle fut fiancée à l'âge d'un an à Sigismond de Luxembourg, margrave de Brandebourg et depuis empereur, qui n'en avait que trois. En 1382, à la mort de son père, elle fut reconnue unanimement *roi* de Hongrie, d'où lui est venu le surnom de *Marie-Roi*, tandis que sa sœur Hedwige recevait la couronne de Pologne. La régence de Hongrie fut conférée à Élisabeth, mère de Marie; cette femme, d'un caractère artificieux, aimant à dominer par l'intrigue, donna toute sa confiance au palatin Gara, qui de son côté avait une ambition démesurée et persécutait avec acharnement ceux qui s'opposaient à ses desseins. Il commença par humilier la famille de Horwathi, qui, devenue très-puissante sous Louis, occupait par plusieurs de ses membres les emplois les plus élevés; les Horwathi, menacés, se liguèrent avec Étienne Laczkowich, ban de Dalmatie. Immédiatement Gara fit ôter à Étienne la dignité de ban; une première tentative de révolte excitée en Dalmatie contre le gouvernement d'Élisabeth fut promptement réprimée. Alors Paul Horwathi, évêque d'Agram, prétextant l'accomplissement d'un vœu qui l'appelait à Rome, se rendit en Italie, et alla trouver le roi de Naples, Charles le Petit; au nom de plusieurs magnats, ennemis de Gara, il engagea Charles à venir s'emparer de la couronne de Hongrie. Le roi, qui, élevé sur le trône par Louis, avait juré de ne jamais rien entreprendre contre Marie, n'accepta pas moins l'offre des rebelles, s'embarqua en septembre 1385, malgré l'avis de sa femme, avec quelques troupes, et se rendit à Agram, où ses partisans vinrent se réunir autour de lui. Il annonça d'abord qu'il ne voulait pas déposséder Marie, mais seulement rétablir la paix dans le royaume. Élisabeth, après avoir fait à la hâte célébrer le mariage de sa fille avec Sigismond, qui alla immédiatement après rassembler une armée en Bohême, ne s'opposa pas par les armes à l'entrée de Charles à Bude; elle alla même avec Marie à sa rencontre, le traitant comme un ami. Lorsque bientôt après Charles, ayant convoqué une partie des membres de la diète, eut fait pro-

noncer la déchéance de Marie et sa propre élection au trône, Élisabeth, femme des plus dissimulées, ordonna à sa fille de ne pas protester contre cette violence; elles allèrent même assister toutes deux au couronnement de Charles à Stuhlweissembourg.

Quelques jours après, Élisabeth et Gara, sans en prévenir Marie, ourdirent un complot contre l'usurpateur, et le firent blesser à mort par Forgais, échanson de la reine mère. A cette nouvelle, Angelo, commandant des soldats italiens de Charles, prit la fuite, ce qui obligea Ladislav Horwathi, ban de Croatie, à quitter la ville. Croyant la tranquillité rétablie après la mort de Charles, qui eut lieu deux semaines après, Élisabeth conduisit la jeune reine en Croatie, pour y rétablir l'ordre. Mais l'escorte royale fut surprise à Diakovar par les troupes de Ladislav Horwathi; Gara fut tué après s'être défendu en héros; Élisabeth, faite prisonnière, fut noyée la nuit suivante; Marie fut conduite à Novigrad, où elle fut gardée étroitement. Sigismond accourut aussitôt en Hongrie avec une armée considérable; afin qu'il pût prendre des mesures énergiques pour la délivrance de la reine, les habitants l'appelèrent à partager avec elle le trône. Il marcha rapidement sur la Dalmatie, le foyer de l'insurrection; les rebelles songèrent alors à envoyer Marie à Naples pour la livrer à la vengeance de la veuve de Charles; mais la république de Venise envoya des troupes contre Jean Horwathi, prieur d'Aurona, le geôlier de la reine, et l'obligea à lui rendre la liberté, en juillet 1387. Lorsque Marie eut rejoint son époux, elle renonça formellement en faveur de lui à tous ses droits au gouvernement du pays. Pendant les années suivantes, Sigismond s'attacha à réduire les rebelles; les uns, comme Ladislav Horwathi, furent pris et exécutés; les autres résistèrent avec succès aux attaques du roi, qui, malgré tous ses efforts, ne sut récupérer ni le pays de Raszia, ni les villes maritimes de la Dalmatie, qui se placèrent sous la domination du duc de Bosnie. A cet échec se joignit la perte de la Gallicie, dont Hedwige, sœur de Marie, s'empara en 1390; en revanche Sigismond vainquit deux ans après Étienne, prince de Moldavie, et le força à payer de nouveau un tribut à la Hongrie. Les autres événements du règne trouveront leur place à l'article *Sigismond;* car Marie abandonna entièrement à ce prince la direction des affaires; les seuls documents qui depuis 1387 portent son nom sont des donations aux églises, à ses compagnons de captivité ou à ceux qui lui témoignèrent de l'intérêt pendant son malheur. Elle mourut très-jeune, universellement regrettée, à cause de sa douceur, de sa charité et de ses autres vertus. Sigismond, quoique ayant un cœur des plus volages, surtout à l'endroit des femmes, ne l'oublia jamais et ne put jamais parler d'elle sans être ému. O.

Laurentius de Monacis, *Chronicon*. — *Das Leben der Kröniginn Maria von Ungarn* (dans le *Taschenbuch* de Hormayr, année 1820). — Mallath, *Geschichte der Magyaren*.

MARIE D'AUTRICHE, reine de Hongrie et gouvernante des Pays-Bas, née à Bruxelles, le 17 septembre 1501, morte à Cigales, le 18 décembre 1558. Fille de Philippe le Beau, roi d'Espagne et de Jeanne la Folle, elle épousa, en 1523, Louis II, roi de Hongrie. Ce prince ayant été tué en 1526, à la bataille de Mohacz, elle se retira précipitamment à Vienne, fuyant devant l'armée turque. Appelée en 1531 par son frère Charles Quint à gouverner les Pays-Bas, elle s'en acquitta pendant vingt-quatre ans avec une grande intelligence des affaires et avec une fermeté rare chez une femme. Elle eut d'abord à mettre en pratique la nouvelle organisation politique et administrative que l'empereur Charles Quint venait d'y établir. En 1536, pour soutenir l'invasion tentée en Provence par son frère, Marie envoya une armée considérable en Picardie, ce qui empêcha François Ier, forcé d'aller secourir Péronne menacé, de poursuivre les troupes exténuées de l'empereur. En vue de cette expédition, Marie avait obtenu des états un subside de douze cent mille florins, dont le tiers devait être payé par la province de Flandre. Se fondant sur leurs priviléges incontestables, les Gantois refusèrent de payer leur part de cette taxe. Lorsque sur ce refus la régente eut fait arrêter tous leurs concitoyens qu'on avait pu découvrir dans les autres villes des Pays-Bas, les Gantois députèrent auprès d'elle leur syndic Blommius, qui obtint le renvoi de l'affaire devant l'empereur, alors en Espagne. Charles fit juger le différend par le conseil de Malines, qui donna tort aux Gantois; mais lorsque Marie voulut faire exécuter l'arrêt, ils se mirent en rébellion ouverte, ce qui leur valut, en 1540, à l'arrivée de Charles, la perte de leurs franchises et d'énormes amendes.

La guerre entre l'empereur et François Ier, que Marie avait beaucoup contribué à faire cesser en 1538, s'étant rallumée, la régente ne put pas s'opposer en 1542 aux dévastations commises dans le Brabant par van Rossem, maréchal de Gueldre, ni arrêter les succès du duc d'Orléans dans le Luxembourg. Lorsque le duc eut étourdiment licencié son armée en septembre, elle parvint à reprendre les forteresses de Montmédy et de Luxembourg; mais cette dernière ville fut de nouveau emportée par les Français l'année d'après; de plus, ils obtinrent sur les troupes de Marie de nombreux avantages, qui ne cessèrent qu'à l'automne après l'arrivée de Charles. En 1544 Marie fit renforcer par les milices des Pays-Bas l'armée de Henri VIII, qui obligea François Ier à signer le traité de Crépy. Sur la demande de Charles Quint, Marie se rendit deux fois de suite à Augsbourg, en septembre 1550 et en janvier 1551, pour y faire prédominer, dans le conseil de famille de la maison de Habsbourg, les projets de partage mis en avant par

Charles, ce qui ne fut empêché que par la rébellion de Maurice de Saxe. En 1552 Henri II, roi de France, s'étant avancé sur le Rhin, après s'être emparé des Trois-Évêchés, Marie fit faire par van Rossem une forte diversion en Champagne; et elle envoya dans l'automne de la même année de nombreuses troupes rejoindre l'armée avec laquelle Charles entreprit le siége de Metz. En 1555, à l'abdication de Charles Quint, dit M. Mignet, la reine de Hongrie se démit publiquement de l'administration des dix-sept provinces, qu'elle avait exercée avec non moins d'habileté que d'éclat durant vingt-quatre années. Aucune prière n'avait pu la décider à la conserver. Cette femme d'un grand cœur, d'un esprit haut et ferme, malade comme Charles Quint et fatiguée de l'autorité comme lui, voulait passer dans le repos et dans la prière le reste des jours qu'elle avait encore à vivre. Décidée à suivre en Espagne le frère qu'elle aimait par-dessus tout, elle prit congé des peuples de la Belgique en priant leurs députés d'avoir pour agréables ses services passés, en les remerciant de leur zélé concours, en leur recommandant de déférer aux conseils de leur ancien souverain, d'être docilement attachés à leur prince nouveau et leur souhaitant les plus grandes prospérités. »

Partie pour l'Espagne avec l'empereur et sa sœur Éléonore, depuis plusieurs années son inséparable compagne, Marie alla se fixer à Cigales. En 1558, sur les pressantes invitations de son frère, elle se disposait à aller reprendre le gouvernement des Pays-Bas, lorsque survint la mort de Charles Quint, qu'elle suivit bientôt au tombeau. « Pénétrante, résolue, altière, infatigable, dit encore M. Mignet, elle était propre à l'administration et même à la guerre, pleine de ressources dans les difficultés; portait dans les périls une pensée ferme et un mâle courage, et ne se laissait ni surprendre ni abattre par les événements. » Ajoutons encore que Marie, comme son grand-père Maximilien Ier, aimait passionnément la chasse à courre. O.

Brantôme, *Dames illustres*. — Fugger, *Ehren-Spiegel*. — Du Bellay, *Mémoires*. — Lanz, *Correspondenz Carls V*. — Beaucaire, *Rerum Gallicarum Commentaria*. — De Thou, *Histoire*.

G. MARIE de Portugal.

MARIE DE SAVOIE-NEMOURS (*Françoise-Élisabeth*), reine de Portugal, née le 21 juin 1646, morte le 27 décembre 1683, à Palhava. Elle était la seconde des deux filles de Charles-Amédée de Savoie, duc de Nemours, et d'Élisabeth de Vendôme. Elle portait avant son mariage le nom de *Mlle d'Aumale*. Après avoir épousé par procuration Alfonse VI, roi de Portugal (27 juin 1666), prince idiot et débauché, dont Mme de Montpensier avait refusé la main, Marie s'embarqua sur la flotte du duc de Beaufort, son oncle, qui la débarqua, le 2 août suivant, à Lisbonne. Cette union si mal assortie était l'œuvre de Louis XIV, qui désirait resserrer son alliance avec le Portugal; elle ne tarda pas à porter les fruits qu'on en devait attendre. La jeune reine avait un esprit fin, de la résolution, de l'énergie; à peine eut-elle vu son époux qu'elle résolut de se séparer de lui. De concert avec son beau-frère, l'infant Pierre, elle complota la perte d'Alfonse, souleva le peuple contre lui, et le força de résigner le pouvoir (2 avril 1667). Le roi déchu fut exilé à Terceira. Pierre s'empara de la régence, et le mariage d'Alfonse ayant été déclaré nul, le 28 mars 1668, pour cause d'impuissance, il épousa Marie, dont la beauté remarquable et les éminentes qualités exercèrent toujours sur lui une haute influence. Marie ne laissa qu'une fille, qui mourut en 1690, après avoir été promise au duc de Savoie. K.

Orléans (Le P. d'), *Vie de Marie de Savoie et de l'infante Isabelle, sa fille*; Paris, 1696, in-12. — Southwel, *Relation de la Cour de Portugal sous don Pèdre*. — Laclède, *Hist. de Portugal*. — Amelot de La Houssaye, *Mémoires hist.* — Mlle de Montpensier, *Mémoires*. — F. Denis, *Portugal*, dans l'*Univers Pittoresque*.

H. MARIE de Sardaigne.

MARIE-CLOTILDE DE FRANCE (*Adélaïde-Xavière*), reine de Sardaigne, née le 23 septembre 1759, à Versailles, morte le 7 mars 1802, à Naples. Fille de Louis, dauphin, et de Marie-Josèphe de Saxe, petite-fille de Louis XV et sœur de Louis XVI, elle fut élevée par la comtesse de Marsan, et contracta de bonne heure l'habitude des pratiques de la religion. Quoiqu'elle fût d'humeur enjouée et douée de beaucoup de grâces, elle aurait volontiers pris, comme sa tante Louise, le parti de la retraite, si son mariage avec le prince de Piémont, fils aîné du roi de Sardaigne, n'avait pas été arrêté. La cérémonie eut lieu, par procureur, à Versailles, le 27 août 1775. A la cour de Turin, elle conserva les façons simples de vivre qu'elle avait en France. Sur les marches d'un trône, elle s'astreignit véritablement à cette règle religieuse qu'elle aurait voulu embrasser dans toute sa rigueur, et on la vit, fuyant les plaisirs que semblait lui imposer son rang, se livrer sans réserve à des œuvres de dévotion et de piété. Plusieurs associations charitables se formèrent sous son patronage. Frappée d'une manière terrible par la mort tragique de Louis XVI et de Mme Élisabeth, qu'elle aimait tendrement, elle ne s'habilla plus, à partir de ce moment, qu'avec une extrême simplicité. Son avénement au trône, où, sous le nom de Charles-Emmanuel IV, son mari monta, le 16 octobre 1796, ne changea rien à ses habitudes sévères. Le Directoire ayant, en décembre 1798, déclaré la guerre à la Sardaigne, elle quitta le Piémont avec le roi, passa en Toscane, et s'embarqua en 1799 pour l'île de Sardaigne. Après y avoir demeuré six mois, elle suivit son mari sur le continent, et tous deux errèrent en Italie pendant quelques années, chassés de ville en ville par les armes françaises. Marie-Clotilde mourut à Naples, dans de grands sentiments de piété. Le pape Pie VII,

qui avait été témoin de ses œuvres et de ses vertus, la déclara *vénérable*, par décret du 10 avril 1808. On attribua sa stérilité à l'extrême embonpoint dont elle était chargée. P. L.

Botiglia (Abbé), *Éloge hist. de la servante de Dieu Marie-Clotide, reine de Sardaigne, trad. sur les mémoires italiens publiés à Turin en* 1804; Paris, 1806, in-12. — *Eloge hist. de Marie-Clotide, avec des notes et des pièces inédites;* Paris, 1814, in-8°.

MARIE-THÉRÈSE D'AUTRICHE (*Jeanne-Joséphine*), reine de Sardaigne, née à Milan, le 31 octobre 1773, morte à Gênes, le 29 mars 1832. Fille de l'archiduc Ferdinand de Lorraine, frère de Joseph II, empereur d'Autriche, et de Béatrix d'Este, fille du duc de Modène, elle fut fiancée, à l'âge de seize ans, au duc d'Aoste, fils cadet de Victor-Amédée III, roi de Sardaigne. Le mariage eut lieu à Novare, le 25 avril 1789. En 1798 les Français entrèrent en Piémont, et la famille royale dut se réfugier d'abord en Toscane, puis en Sardaigne. C'est là qu'elle devint reine, en 1802, par l'abdication de Charles-Emmanuel IV. Le duc d'Aoste prit alors le nom de Victor-Emmanuel Ier; mais il ne put entrer en possession de ses États de terre ferme qu'après la chute de l'empire français. Marie-Thérèse n'arriva à Turin qu'au mois de septembre 1816, un an après son mari. Elle fut reçue avec enthousiasme, mais ne tarda pas à exciter le mécontentement par son antipathie pour tout ce qui rappelait l'administration française. En 1821, une révolution éclata dans le Piémont, et une constitution calquée sur celle des cortès d'Espagne fut proclamée. Victor-Emmanuel, qui avait peu de goût pour le gouvernement constitutionnel, abdiqua, le 13 mars 1821, en faveur de son frère Charles-Félix. Pendant les troubles, Marie-Thérèse avait suivi son mari à Nice; elle vint ensuite habiter avec lui le château de Moncalier, près de Turin. Victor-Emmanuel mourut le 10 janvier 1824, sans laisser d'enfants mâles. Sa veuve se retira à Gênes, où elle acheta le palais Doria-Tarsi. Elle se mit à la tête d'un parti qui essaya d'arracher au roi son beau-frère un testament par lequel le trône de Sardaigne aurait passé au duc de Modène, époux de la fille aînée de Victor-Emmanuel, *Marie-Béatrix*. Charles-Félix résista énergiquement, et maintint les droits de Charles-Albert, prince de Carignan. Marie-Thérèse ne reparut à Turin qu'en 1831, à l'occasion du mariage de sa fille *Marie-Anne* avec le roi de Hongrie Ferdinand, depuis empereur d'Autriche. Une autre de ses filles, *Marie-Ferdinande*, sœur jumelle de la précédente, devint duchesse de Lucques; une quatrième, Marie-Christine, fut reine de Naples. Marie-Thérèse mourut presque subitement, dans son palais de Gênes. J. V.

Henrion, *Annuaire biographique*.

I. MARIE de Suède.

MARIE-ÉLÉONORE, reine de Suède, née vers le commencement du dix-septième siècle, morte en 1655. Fille de Jean Sigismond, électeur de Brandebourg, elle fut mariée en 1620, à Gustave-Adolphe, roi de Suède, qu'elle suivit en Allemagne, lorsqu'il y porta la guerre. Inconsolable de la mort de son époux, elle conserva longtemps auprès d'elle dans une boîte d'or le cœur de Gustave, jusqu'à ce que le clergé lui eut fait à ce sujet de sévères remontrances. Elle institua alors un ordre, ayant pour emblème un cœur couronné à côté d'un cercueil. S'étant établie à Nyköping, elle fit tendre son appartement de drap noir et condamner les fenêtres; les chambres n'étaient éclairées que par des bougies. La reine passa plusieurs années dans cet appartement dans les larmes. Ayant autrefois montré peu de tendresse pour sa fille Christine, elle la retint alors auprès d'elle, recherchant sur le visage de l'enfant les traits de son époux. Mais elle se vit enlever en 1636 l'éducation de Christine, qui fut confiée à Catherine, sœur de Gustave. Cette mesure ordonnée par le sénat, qui, suivant la dernière volonté du roi, s'était déjà opposé à toute immixtion de Marie-Éléonore dans le gouvernement, jointe aux représentations qu'on lui fit sur ses dépenses excessives, l'exaspéra contre les Suédois. Par suite des intelligences qu'elle entretenait avec la cour de Copenhague, elle quitta en 1640, sous un déguisement, son château de Gripsholm, et se rendit en Danemark. Le chancelier Oxenstjerna lui fit retirer son apanage; mais lorsqu'elle vint trois ans après se fixer en Prusse, il lui constitua une pension de 30,000 thalers. Rentrée en Suède à la majorité de Christine, elle y passa le reste de sa vie, en assez mauvaise intelligence avec sa fille, dont la conversion au catholicisme la fit mourir de chagrin, peu de jours après qu'elle en eut reçu la nouvelle. O.

Biographisk-Lexikon. — Fryxell, *Essais sur l'histoire de Suède*, tome VI. — Geyer, *Histoire de Suède*.

MARIE-CAROLINE, reine de Naples. *Voy.* CAROLINE.

III. MARIE non souveraines.

MARIE, duchesse de Bourgogne, fille unique de Charles le Téméraire et d'Isabelle de Bourbon, née à Bruxelles, le 13 février 1457, morte à Bruges, le 27 mars 1482. Elle eut pour parrain le dauphin de France (depuis Louis XI), alors réfugié dans les États du duc de Bourgogne. Dès son enfance elle se trouva l'héritière désignée de la plus riche et d'une des plus puissantes principautés de l'Europe, et avant qu'elle fût nubile il se présenta plusieurs prétendants à sa main. Maximilien d'Autriche, fils de l'empereur Frédéric III, le duc de Guyenne, frère de Louis XI, Nicolas de Calabre, petit-fils du roi René d'Anjou, étaient au premier rang. Charles tâcha de faire tourner cet empressement au profit de sa politique, et donna des espérances aux trois prétendants. Mais après la mort du duc de Guyenne, alarmé de la puissance croissante de Louis XI, et voulant s'attacher la maison d'Anjou, il se décida en faveur de Nicolas de Calabre, et permit que sa fille Marie et le petit-fils de René échangeassent une pro

iesse de mariage à Mons, le 13 juin 1473. Deux iois après le duc Nicolas mourut subitement 13 août). On accusa de sa mort Louis XI, bien ue ce ne fût pas lui qui en profita. Charles, qui oulait obtenir de l'empereur le titre de roi, proiettait Marie à Frédéric pour son fils Maximiien. Des deux côtés on n'était pas sincère. Fréléric ne se souciait pas d'un vassal si puissant; harles ne voulait pas d'un gendre qui d'un jour l'autre pouvait devenir son suzerain. « Il vauraît autant me faire cordelier », disait-il à ses itimes. Le mariage était encore à l'état de rojet lorsque le duc de Bourgogne périt devant ancy, en janvier 1477. Cet événement plaça la eune duchesse dans la position la plus difficile; eule au milieu de la population flamande prête s'insurger, et en présence des redoutables préentions du roi de France. A la première nouvelle e la mort de Charles, Louis XI ordonna à M. de raon d'occuper le duché et la comté de Bourogne. Il lui écrivit le 9 janvier : « Remontrez à eux du pays que je les veux mieux traiter et arder que nuls de mon royaume, et qu'au reard de ma filleule, j'ai intention de parachever e mariage que j'ai fait déjà traiter de M. le dauhin et d'elle. » Le même jour il dépêcha le bâard de Bourbon, amiral de France, et le sire de omines en Picardie et en Artois pour requérir a soumission des pays du feu duc. Marie protesta ainement contre cette spoliation (24 janvier). 'out était déjà réglé dans le duché de Bourgogne elon la volonté du roi, quand arriva la lettre de la luchesse. Mais les Flamands n'étaient pas disposés se donner à la France; et ils étaient fort mal ntentionnés pour Marie, qu'ils accusaient d'être 'rançaise. Menacée dans ses États par l'ambition le Louis XI, mise en péril par la violence de la opulation de Bruges, Marie essaya de gagner le oi de France, alors à Péronne, par d'importantes oncessions. Elle lui envoya une députation comosée du chancelier Hugonet, du sire d'Himberourt et de quelques autres. Les ambassadeurs onsentirent, au nom de leur souveraine, à restiuer au roi toutes les seigneuries ou domaines acuis par les traités d'Arras, Conflans, et Péronne, et de lui faire hommage pour la Bourgogne, l'Arois et la Flandre. Le roi répondit qu'il ne voulait point dépouiller sa filleule, qu'il désirait la marier avec son fils le dauphin; qu'il allait réunir à la couronne les seigneuries qui y étaient réversibles, et se saisir du reste des États de la duchesse pour les lui conserver. Il obtint aussi des députés la remise de la ville d'Arras. Quand les ambassadeurs rapportèrent aux Gantois, irrités contre la France, la proposition d'un mariage entre Marie et le dauphin, ils furent mal accueillis; cependant les états de Flandre et de Brabant crurent prudent d'envoyer à Louis XI une députation pour traiter de la paix. Les nouveaux ambassadeurs se portèrent garants de la bonne volonté de la duchesse, qui, disaient-ils, se conduisait en tout par leurs conseils. Louis XI, qui n'avait pas trouvé Hugonet et d'Himbercourt assez flexibles, commit à leur égard le plus odieux abus de confiance. Il révéla aux députés des états, en leur remettant une dépêche de la duchesse, que Marie, tout en ayant l'air de se laisser conduire par les états, suivait les avis d'un conseil privé où siégeaient Hugonet et Himbercourt. Les députés, exaspérés, retournèrent à Gand, et produisirent la dépêche qui, en montrant la duplicité de Marie, acheva de lui ôter tout crédit sur le peuple. Hugonet et Himbercourt furent arrêtés, jugés par une commission, et condamnés à mort, comme coupables d'avoir livré Arras au roi et coopéré à la violation des franchises de Gand sous le duc Charles. Marie essaya vainement de leur sauver la vie. « Seule, en habit de deuil, un simple couvre-chef sur la tête, elle alla à l'hôtel de ville demander la grâce des deux victimes; les juges eux-mêmes tremblaient; elle n'obtint rien. Elle courut au marché du Vendredi, où le peuple se tenait en armes; elle monta au balcon de l'Hoog-Huys, et là, les yeux en pleurs, les cheveux épars, elle supplia le peuple d'avoir pitié de ses serviteurs et de les lui rendre. Ceux qui la voyaient de plus près s'attendrirent. Beaucoup de voix crièrent « que son plaisir fût fait, qu'ils ne mourussent point! » Mais des cris contraires éclatèrent dans les profondeurs de la foule. Un moment, les piques se baissèrent de part et d'autre. Le parti de la clémence se sentit le plus faible; il céda (31 mars 1477). L'héritière de Bourgogne rentra dans son palais, le cœur plein d'une haine inextinguible contre le roi, dont la perfidie avait attiré sur elle ce coup affreux. Tout espoir d'alliance fut perdu sans retour. Trois jours après, les deux ministres furent décapités, sur le marché du Vendredi (3 avril) (1). »

Ce terrible événement fit comprendre à Marie qu'elle ne pouvait se passer plus longtemps d'un protecteur; et comme elle détestait justement Louis XI, comme de plus le dauphin était un enfant de huit ans, chétif et mal portant, elle se décida à prendre pour mari Maximilien, qui paraissait le plus capable de défendre son héritage contre le roi de France. L'union fut déclarée le 16 avril, et les fiançailles eurent lieu par procuration le 21 avril. Quatre mois s'écoulèrent avant que le prince autrichien vînt rejoindre sa fiancée; mais dans l'intervalle Louis ne trouva aucun moyen de rompre ce mariage, qui se célébra à Gand, le 18 août, le lendemain de l'arrivée de Maximilien. A leur première entrevue les deux époux n'avaient pu se parler que par interprète, car Marie n'entendait pas l'allemand et Maximilien ne savait pas le français. « Mais il était de noble contenance et d'aimable physionomie, dit M. de Barante;

(1) Comines a dramatisé son récit en supposant que l'échafaud était dressé lors de l'intervention de la duchesse et que les têtes d'Hugonet et d'Himbercourt tombèrent devant elle, ce qui n'est pas exact. *Voy.* Henri Martin, *Histoire de France*, t. VII, p. 127.

elle voyait en lui le protecteur qui venait finir ses malheurs et dissiper ses cruelles alarmes. Elle aussi était remplie de jeunesse et de bonne grâce. Ils se plurent tout d'abord et bientôt n'eurent pas besoin d'interprète pour s'entendre. » Maximilien, brave et actif, mais sans alliés, sans argent, ne fut que d'un faible secours aux Flamands et à leur souveraine; d'autre part Louis XI trouva dans les provinces de Bourgogne et d'Artois plus de résistance qu'il n'avait pensé. De sorte que la guerre se poursuivit pendant quatre ans avec des intervalles de trêves, toujours mal observées, et sans succès décisifs d'aucun côté, car la bataille de Guinegate n'eut pas de suites, mais fut plutôt à l'avantage des Français. Les Flamands, dont le commerce souffrait beaucoup, soupiraient après la paix, lorsque la mort prématurée de leur duchesse en facilita la conclusion. « La duchesse Marie, après s'être relevée de sa troisième couche, avait fait avec son mari un voyage en Hainaut. Elle avait été reçue en grande solennité; de là, à Valenciennes, où les Français étaient venus se montrer durant son séjour; de sorte qu'elle avait pu voir de ses yeux les flammes qu'ils avaient allumées dans les campagnes. Puis elle avait quitté ce triste pays de guerre et de ravages, et elle était revenue avec toute sa cour dans la riche ville de Bruges. Dans les commencements de février, elle voulut un jour se donner le divertissement de la chasse à l'oiseau, et sortit avec sa suite pour voler au héron. Pendant qu'elle suivait la chasse, sa haquenée voulut passer par-dessus un tronc d'arbre abattu, les sangles se rompirent, la selle tourna, et madame Marie tomba avec rudesse sur ce bois. On la rapporta blessée dangereusement; mais on ne croyait pas que sa vie fût en péril. Pour ne pas inquiéter son mari, ou par pudeur, dit-on, elle ne laissa pas les médecins panser la profonde blessure qu'elle s'était faite. Le mal s'envenima; la duchesse devint de plus en plus malade, et trois semaines depuis sa chute, elle mourut, à l'âge de vingt-cinq ans, après une vie si courte et agitée par tant de malheurs que ne méritaient point sa douceur et son innocence. » (Barante). — Marie avait eu trois enfants : *Philippe*, né en 1478; *Marguerite*, née en 1480; *François*, né au mois de novembre 1481 et mort peu après sa naissance. Philippe fut le père de Charles Quint. Marie fut ensevelie à Bruges, dans un magnifique mausolée, près du tombeau de son père. Louis XV, visitant ce monument après la prise de Bruges, dit : « Voici le berceau de toutes nos guerres. » En effet ce mariage, que Louis XI aurait pu réaliser pour son fils et que sa politique violente et tortueuse lui fit manquer, fonda la grandeur de la maison d'Autriche et excita entre elle et la maison de France une rivalité dont les conséquences ont plus d'une fois troublé l'Europe, et qui a eu pour résultat d'enlever successivement aux descendants de Maximilien toutes les parties de l'héritage de Marie de Bourgogne. L. J.

Philippe de Comines, *Mémoires*, édit. de Mlle Dupont — Molinet, *Chronique*. — Gaillard, *Histoire de Marie de Bourgogne*. — Barante, *Histoire des Ducs de Bourgogne*, t. XI, XII. — Muench, *Maria von Burgund;* Leipzig 1832, 2 vol. in-8°. — Voort, *Maria van Bourgogne* Bruxelles, 1847, in-8°.

MARIE DE L'INCARNATION (nom de religion) est, par sa famille, GUYARD, femme MARTIN, missionnaire française, née à Tours, le 18 octobre 1599, morte à Québec, le 30 avril 1672. Fille et femme de négociants en soie, elle demeura veuve à dix-neuf ans, et fit profession en 1631 chez les Ursulines de Tours. Elle avait alors un fils, qui s'est fait remarquer parmi les bénédictins de la congrégation de Saint-Maur, sous le nom de dom *Claude Martin*. Marie demanda à passer au Canada, pour contribuer à la conversion des filles sauvages, et s'embarqua pour Québec, le 3 avril 1639. Bien accueillie par les colons, elle y fonda un couvent de son ordre, et réussit à faire un grand nombre de néophytes, malgré les obstacles qu'y apportaient les guerres continuelles contre les Anglais et leurs alliés indiens. Ayant appris plusieurs dialectes des indigènes, elle ne craignit pas de faire, souvent seule, de longs trajets au milieu des prairies et des forêts de l'Amérique du Nord pour répandre parmi les tribus iroquoises la parole évangélique. On a d'elle : des *Lettres curieuses* contenant la plus grande partie des événements dont elle fut témoin au Canada durant sa longue station; Paris, 1677 et 1681, in-4°; — *Retraite, avec une exposition succincte du Cantique des Cantiques;* Paris, 1682, in-12; — *L'École Chrétienne, ou explication familière des mystères de la foi;* Paris, 1684, in-12. Ces ouvrages furent publiés par dom Claude Martin, qui a publié aussi une *Vie* de sa mère, écrite par elle-même; Paris, 1677, in-4°. A. L.

Le P. Charlevoix, *Vie de la B. mère Marie de l'Incarnation;* Paris, 1724, in-12. — Richard et Giraud, *Biblioth. Sacrée*.

MARIE D'ORLÉANS (*Marie-Christine-Caroline-Adélaïde-Françoise-Léopoldine*, Mlle DE VALOIS), duchesse DE WURTEMBERG, princesse et artiste française, née à Palerme, le 12 avril 1813, morte à Pise, le 6 janvier 1839. Fille cadette du roi Louis-Philippe et de la reine Marie-Amélie des Deux-Siciles, elle reçut des leçons de dessin d'Ary Scheffer, et se voua surtout à la sculpture. Le 17 octobre 1837, elle épousa le duc Alexandre de Wurtemberg, et le 30 juillet 1838 elle accoucha d'un prince qui reçut les noms de *Philippe-Alexandre-Marie-Ernest*. Une maladie de poitrine s'étant développée à la suite de ses couches, elle partit pour l'Italie, où elle mourut. Elle avait porté dans la culture des arts une grande supériorité d'esprit. « Douée des plus nobles qualités, a dit un publiciste, elle avait longtemps fait l'orgueil et la joie de sa famille. Devenue populaire par le talent, elle était restée aimable par le cœur. » Sa *Jeanne d'Arc*, belle statue en marbre blanc, placée au musée de Versailles, obtint tous les suffrages. De nombreuses copies en ont été faites, et elle a été reproduite sous

orme de statuette. On lui doit également le essin du vitrail en trois compartiments qui dé ore la chapelle de Saint-Saturnin au château e Fontainebleau, et qui représente *Saint Phiippe et sainte Amélie au milieu d'un chœur 'anges*. Elle avait sculpté sans destination préise un modèle d'ange, dont on orna plus tard le ombeau de son malheureux frère, le duc d'Oréans, à la chapelle Saint-Ferdinand. La famille 'Orléans conserve en outre de la princesse larie une *péri*, des bustes, des statuettes, es esquisses, qui prouvent qu'elle était véritalement artiste. Nature délicate et réservée, sprit charmant et pur, elle passa sa vie dans ne retraite studieuse, uniquement occupée de on art. Une loi de 1856 a accordé 200,000 fr. à on héritier. L. L—T.

Journal des Débats, 9 janvier 1839. — *Encyclop. des ens du Monde*. — *Dict. de la Convers.*

MARIE-ANNE-CHRISTINE-VICTOIRE DE AVIÈRE, dauphine, née le 28 novembre 1660, Munich, morte le 20 avril 1690, à Versailles. ille de Ferdinand, électeur de Bavière, et de enriette-Adélaïde de Savoie, elle épousa Louis, auphin de France, le 7 mars 1680, à Châlonsir-Marne. Ce mariage donna lieu à des fêtes ui durèrent deux mois et qui furent d'une maiificence sans égale. Marie n'était pas belle. Sauvez le premier coup d'œil, avait dit au roi envoyé Sanguin, qu'il avait chargé de la voir, elle vous paraîtra agréable. » D'après Mme de aylus, elle était non-seulement laide, mais oquante. Son mari l'aima, et peut-être n'auit-il aimé qu'elle si la mauvaise humeur et ennui qu'elle lui causa ne l'avaient forcé à iercher des consolations et des amusements lleurs. Elle ne se donna jamais la peine d'aprendre complétement le français, et faisait ses élices de la compagnie d'une suivante alleande, nommée Bessola, à qui elle portait une fection jalouse et passionnée. On lui donna our dame d'honneur la duchesse de Richeeu, et pour dames d'atour la maréchale de ochefort et Mme de Maintenon. Cette derère, que l'on avait placée là pour la soustraire ix caprices de Mme de Montespan, se rendit ile à la dauphine en peignant d'une main légère i longue et épaisse chevelure. « Vous ne sauez croire, disait-elle souvent depuis, combien talent de bien peigner une tête a contribué à on élévation. » La dauphine, qui, avec de l'insuction et de bonnes qualités, aurait pu tenir la cour le premier rang, resta volontaireient à l'écart; rebuté des efforts inutiles qu'il vait faits pour la rapprocher de lui, le roi la issa dans la solitude où elle voulait être, et oute la cour l'abandonna avec lui. Les ravages es armées françaises en Allemagne lui causèent beaucoup de chagrin. Sa santé, qui avait oujours été mauvaise, alla en déclinant jusqu'au ioment où l'enfantement de son dernier fils, duc de Berry, la conduisit au tombeau. Près de mourir, elle embrassa le nouveau-né en disant : « C'est de bon cœur, quoique tu me coûtes bien cher! » Mme de Caylus attribue sa mort à une autre cause. « Elle passait sa vie, dit-elle, renfermée dans de petits cabinets derrière son appartement, sans vue et sans air; ce qui, joint à son humeur naturellement mélancolique, lui donna des vapeurs. Ces vapeurs, prises pour des maladies affectives, lui firent faire des remèdes violents, et enfin ces remèdes, beaucoup plus que ses maux, lui causèrent la mort, après qu'elle nous eut donné trois princes. » Quand on lui contestait ses souffrances, elle répondait spirituellement : « Il faudra que je meure pour me justifier. » P. L.

Mme de Caylus, *Souvenirs*. — Voltaire, *Siècle de Louis XIV*. — Mme de Maintenon, *Lettres*.

MARIE-ADÉLAÏDE DE SAVOIE, duchesse de Bourgogne, puis dauphine, née le 5 décembre 1685, à Turin, morte le 12 février 1712, à Versailles. Elle était fille aînée de Victor-Amédée II, duc de Savoie, et d'Anne-Marie d'Orléans, et sœur de Marie-Louise, qui épousa Philippe V, roi d'Espagne. Elle eut pour gouvernante la spirituelle comtesse Dunoyer. La conclusion de son mariage avec le duc de Bourgogne, tenue d'abord secrète, eut pour effet de rompre la ligue de l'Europe contre la France en en détachant la maison de Savoie. Elle avait onze ans lorsque Dangeau l'amena à la cour; c'était alors une petite fille espiègle, qui avait de grands yeux, le regard fier, la physionomie très-mobile. « Elle était douée d'infiniment d'esprit et d'adresse, dit Sismondi, et avait été élevée par sa mère, fille du duc d'Orléans, comme si elle ne dût avoir d'autre but dans la vie que de plaire au roi et à la cour de France. » Le 7 décembre 1697, le mariage fut célébré avec une somptuosité qui dépassait tout ce que Versailles avait vu jusque alors. La jeune duchesse passa quelque temps à Saint-Cyr pour achever son éducation. Louis XIV l'aima autant qu'il savait aimer; il la préféra même à son petit-fils, dont la rigidité de principes lui imposait. Elle devint toute la joie de sa vieillesse ; il lui permettait tout. Sa hardiesse et sa familiarité, auxquelles on ne l'avait point accoutumé, le ravissaient d'aise. Elle l'amusait, lui qui n'était plus *amusable*. Elle fut aussi l'enfant gâtée de Mme de Maintenon, qu'elle appelait sa tante. Bientôt la cour ne vit et ne rechercha qu'elle. Si le duc de Bourgogne offrait le modèle des plus austères vertus, la duchesse ne prenait aucun soin de l'imiter. Avide de plaisirs, elle aimait la parure, le bal, la table, la chasse, et le jeu surtout, le gros jeu, auquel elle passait des nuits; ses coquetteries imprudentes avaient donné des gages à plusieurs gentilshommes, à Nangis et à Maulevrier entre autres. « Sa conversation, dit Duclos, était vive et animée, et il lui échappait des réflexions d'un grand sens. » Elle disait un jour à Mme de Maintenon, en présence de Louis XIV : « Savez-vous, ma tante, pourquoi

les reines d'Angleterre gouvernent mieux que les rois? C'est que les hommes gouvernent sous le règne des femmes, et les femmes sous celui des hommes. » Sa vivacité l'emportait quelquefois trop loin; mais elle saisissait bien les moments. Remarquant que le roi était importuné de la dévotion du duc de Bourgogne, son époux : « Je désirerais, disait-elle, de mourir avant mon mari et de revenir ensuite pour le trouver marié avec une sœur grise ou une tourière de Sainte-Marie. » Le même historien ajoute qu'admise dans la plupart des secrets de la politique, elle instruisait son père de tout ce qui pouvait l'intéresser. Cette faute grave, que révéla l'examen des papiers de la duchesse, affecta sensiblement Louis XIV, qui ne put s'empêcher de dire à Mme de Maintenon : « La petite coquine nous trompait. » La duchesse de Bourgogne succomba en fort peu de temps à une épidémie qui faisait alors beaucoup de ravages, la rougeole pourprée, et qui emporta, six jours plus tard, son mari. Elle avait vingt-six ans, et avait porté le titre de dauphine pendant dix mois. Si elle eût survécu à son mari, il est probable que le vieux roi lui aurait dans son testament décerné la régence. Voici quelques passages du portrait que Saint-Simon a tracé d'elle : « Quant à la figure, elle étoit régulièrement laide. Les joues pendantes, le front avancé, le nez qui ne disoit rien, de grosses lèvres tombantes, des cheveux et des sourcils châtains bruns, fort bien plantés, des yeux les plus parlants et les plus beaux du monde, le plus beau teint et la plus belle peau, le cou long avec un soupçon de goître qui ne lui seyoit point mal, un port de tête galant, gracieux, majestueux, et le regard de même; le sourire le plus expressif, une taille longue, ronde même, aisée, parfaitement coupée; une marche de déesse sur les nues; elle plaisoit au dernier point.... En public, sérieuse, mesurée; respectueuse avec le roi, et en timide bienséance avec Mme de Maintenon. En particulier, causant, voltigeant autour d'eux; tantôt penchée sur le bras du fauteuil de l'un ou de l'autre, tantôt se jouant sur leurs genoux, elle leur sautoit au cou, les embrassoit, les baisoit, les caressoit, les chiffonnoit. Admise à tout, à la réception des courriers qui apportoient les nouvelles les plus intéressantes, entrant chez le roi à toute heure, même pendant le conseil. Utile et fatale aux ministres mêmes, mais toujours portée à obliger, à servir, à excuser, à bien faire, à moins qu'elle ne fût violemment poussée contre quelqu'un, comme elle le fut contre Pontchartrain et Chamillart. »

Un des enfants que Marie eut de son mari fut le roi Louis XV. P. L—Y.

Saint-Simon, *Mémoires*. — Dangeau, *Journal*. — Duclos, *Mémoires secrets*. — Mme de Maintenon, *Lettres*.

MARIE-JOSÈPHE DE SAXE, dauphine, née le 4 novembre 1731, à Dresde, morte le 13 mars 1767, à Versailles. Fille d'Auguste III, électeur de Saxe et roi de Pologne, et de Marie-Josèphe, archiduchesse d'Autriche, elle fut mariée à seize ans à Louis, dauphin de France (9 février 1747). Elle était agréable de figure et avait de la grâce, un grand désir de plaire, une instruction soignée, une imagination douce et vive à la fois. Elle mit beaucoup de délicatesse dans son rapport avec Marie Leszcinska, dont son aïeu avait détrôné le père. Elle devait dans les cérémonies du mariage porter en bracelet le portrait de son père. La reine, qui ne doutait poin que ce ne fût celui d'Auguste III, demanda le voir, et ne fut pas peu émue en reconnaissan les traits de Stanislas. « Voyez, ma mère, lui d la dauphine, comme il est ressemblant! » L plus douce intimité régna dès lors entre le deux princesses, et plus d'une fois elles formè rent des projets pour ramener Louis XV à un conduite plus digne de lui. Bien qu'elle ne jou d'aucun crédit à la cour, elle sut se faire res pecter par ses vertus. Le roi, qui la sava modeste autant que discrète, la chargeait d consoler sa femme et d'adoucir les caprices d ses altières filles; il avait pris même avec el certaines habitudes pieuses qui donnaient d espérances prochaines sur sa conversion. El était fort attachée à son mari; après l'avoir perd (1765), elle traîna une existence languissante, mourut d'une affection de poitrine. Elle fut en terrée à Sens, près de son mari. On sait qu'el eut pour fils les trois derniers rois de la branch aînée des Bourbons. P. L.

Soulavie, *Mémoires de Richelieu*. — Montbarey, *M moires*. — *Mercure historique*. — Proyart (L'abbé sa *Vie*, à la suite de celle du dauphin.

MARIE-THÉRÈSE DE FRANCE. *Voy.* A**GOULÊME** (Duch. D').

IV. MARIE poëtes, artistes, etc.

MARIE DE FRANCE, femme poëte français née à Compiègne, vivait dans le treizième siècl La plupart de nos trouvères se sont cachés so le voile de l'anonyme ou dans les replis de l' crostiche. Quelques-uns se sont contentés d'in crire un prénom dans le texte de leurs co positions. Leur modestie nous a dérobé ainsi connaissance des détails concernant leur person et leurs œuvres, et ce n'est qu'au prix de lo gues et pénibles recherches qu'on peut acqué quelques notions sur le temps et le pays où florissaient, et sur les protecteurs dont ils r cevaient des encouragements. Plus heureux q leurs émules de nos contrées septentrionales, troubadours ont eu leurs biographes, et c' par cet utile et précieux intermédiaire que no sont parvenus une foule de faits importants po notre histoire littéraire. La littérature prove çale compte plusieurs femmes au nombre de poëtes, et presque toutes appartiennent aux p nobles familles, telles que la comtesse de P

ence (1), Marie de Ventadour (2), la comtesse e Die (3), la dame de Castelloze (4), Germonde, ame de Montpellier (5), et bien d'autres. Au ilieu de cette foule de troubadours et de trou- ères qui imprimèrent un cachet si poétique au eizième siècle, la France septentrionale vit riller une seule femme, la première de son exe dont nous possédons les écrits. Connue ous le nom de Marie qu'elle se donne, elle croit ependant devoir y ajouter celui de sa patrie :

Marie ai nun, si sui de France (6);

ais là se bornent les détails qui la concernent; a fallu qu'un poëte satirique se chargeât de ous apprendre qu'elle était née en Picardie :

Femme ne pense mal, ne nonne ne béguine,
Ne que fait le renart qui happe la geline,
Si com le raconte MARIE DE COMPIEGNE (7).

Quant à la cause de son séjour en Angleterre, ce qui touche sa personne, son rang, sa vie ivée, elle n'en dit pas un mot. Marie, aussi en que Wace, Benoît de Saint-Maure, Denis yrame, Guernes de Pont Saint-Maxence, fut ns doute attirée à la cour des rois anglo-nor- ands par la protection et les encouragements e les successeurs de Guillaume le Conqué- nt accordaient aux trouvères, et qu'on leur re- sait en France depuis les mesures de rigueur ises contre les jongleurs par Philippe-Auguste renouvelées sous le règne de saint Louis. On est de même réduit aux conjectures sur les rsonnages auxquels notre poëte fait hommage ses vers. L'épilogue des fables de Marie ren- me une dédicace au comte Guillaume (8). bbé de La Rue, dans ses préoccupations anglo- rmandes, veut que ce soit Guillaume Longue- ée, fils naturel du roi Henri II et de la belle semonde (9); Roquefort partage cette opi- n (10); Robert prétend que c'est Guillaume Ypres (11). Legrand d'Aussy pense que ce comte Guillaume de Dampierre, et il pourrait bien oir raison, si l'on en croit le témoignage de uteur de la branche du *Couronnement de Re- rt*. Ce trouvère dédie son poëme au vaillant illaume, comte de Flandre, pour offrir un odèle d'honneur à sa famille. Dans leur rage ne pouvoir obtenir accès auprès du comte, la Médisance, l'Envie, l'Orgueil firent tant qu'ils parvinrent à le tuer en trahison dans un tournoi. « Ah ! comte Guillaume, s'écrie le trouvère, vous n'étiez avide que d'honneur, et l'on vous regardait avec raison comme seigneur légitime : il ne faut pas s'étonner si le marquis de Namur vous ressemble, car jamais il n'eut recours à la renardie (fausseté) » (1).—« Et voilà, continue le trouvère, pourquoi j'ai pris pour sujet de mon prologue l'éloge du comte Guillaume, à l'exemple de Marie, qui traduisit pour lui les fables d'Izopet » (2). Ici le doute n'est guère possible; c'est bien du comte Guillaume de Dampierre II, tué en 1251, dans un tournoi à Trasegnies, que le trouvère parle. Un autre contemporain de Marie, qui vivait aussi à la cour des rois anglo-normands, Denis Pyrame, auteur de l'agréable roman de Partonopeus, comte de Blois, va nous donner à son tour quelques détails sur les productions de notre poëte. « Ses lais, dit-il, lui ont valu de grands éloges de la part des nobles personnages de la cour; ils se les font souvent lire ou raconter (3). Les dames elles-mêmes y prennent grand plaisir, et les trouvent fort à leur gré. On comprend le goût des dames pour un genre de poésie consacré à célébrer leurs louanges. » La postérité a sanctionné ces éloges. Le lai des *Deux Amants*, touchante aventure, dont le fond paraît emprunté à l'histoire ecclésiastique de Normandie, est cité dans le roman de *Giron le Courtois ;* ce lai était aussi connu des troubadours, ainsi qu'il résulte d'un passage du *Roman de Jaufre*, et le lai *du Frêne* semble avoir servi de type à l'intéressante nouvelle de *Grisélidis*, comme celui *du Laustic* ou *du Rossignol* a fourni les éléments du joli conte de l'*Oiseau bleu*, par Perrault.

Marie attache ses lecteurs par le fond de ses récits, empreints d'une douce sensibilité, rare chez les trouvères, par l'intérêt, par la grâce qu'elle sait y répandre, par son style, simple et naïf. Sa narration, toujours claire et concise, ne laisse rien échapper d'essentiel dans les descriptions ou dans ses portraits. Elle nous peint avec beaucoup de grâce la fée qui vient délivrer l'infortuné Lanval. Cette fée était d'une beauté surnaturelle et presque divine, et montait un cheval blanc si bien fait, si souple, si bien dressé, qu'on ne vit jamais sous les cieux un si rare animal. L'équipage et les harnais étaient si richement ornés qu'aucun souverain du monde n'aurait pu s'en procurer un pareil sans engager et même sans vendre sa terre. Un vêtement du plus grand prix laissait apercevoir l'élégance et

1) Raynouard, *Choix des Poésies originales, des ubadours*, t. V, p. 123.
) *Ibid.*, t. V, p. 257.
) *Ibid.*, t. III, p. 22-26, et t. V, p. 123.
) *Ib.*, t. III, p. 368-372, et t. V, p. 111.
) *Ib.*, t. IV, p. 319-327; t. V, p. 165.
) Roquefort, *Poésies de Marie de France*, t. II, 01.
) Jehan Dupain, l'Évangile des Femmes, *Jongleurs Trouvères*, publié par A. Jubinal, p. 26.
) Pur amur le cumte Willyaume,
Le plus vaillant de cest royaume,
M'entremis de cest livre feire
Et de l'angleiz en roman treire.
oquefort, *Poésies de Marie de France*, t. II, p. 401.
) *Essais historiques sur les Bardes, les Jongleurs et Trouvères*, t. III, p. 71.
0) *Poésies de Marie de France*, t. I, p. 20.
1) *Fables inédites des douzième, treizième et quazième siècles*, t. I, p. CLIV.

(1) Ces dernières lignes font sans doute allusion à la longue querelle entre Guillaume et Jean et Baudouin d'Avesnes, ses frères utérins et ses compétiteurs au titre de comte de Flandre. Voir *Histoire du Hainaut* par J. de Guise, liv. XX, t. XV, p. 21, 23 et passim. Le chroniqueur raconte le meurtre du comte Guillaume de Dampierre au chap. CXXXII du même livre.
(2) *Roman du Renart*, t. IV, v. 3324 et 3360.
(3) *Roman de Tristan*, 2 vol. pet. in-8°; Londres et Paris, 1835, t. I, p. CVIII.

la noblesse de la taille élevée de cette charmante personne. Qui pourrait décrire la finesse de sa peau, la blancheur de son teint, qui surpassait celle de la neige sur les arbres ; ses yeux bleus, ses lèvres vermeilles, ses sourcils bruns et sa chevelure blonde et bouclée ? Revêtue d'un manteau de pourpre grise, qui flottait sur ses épaules, elle portait un épervier sur le poing et était suivie d'un lévrier. Il n'y avait dans la ville ni petit ni grand, ni jeune ni vieux qui n'accourût sur son passage, et tous ceux qui la voyaient étaient embrasés d'amour (1).

Les lais composés par Marie, au nombre de quinze, sont de petits poëmes en vers de huit syllabes, rimant deux à deux comme les grands romans du cycle d'Artus et faits pour être chantés avec accompagnement de harpe et de vielle :

> De cest cunte k'oï avez
> Fu Gugemer le lai trovez,
> Qu'hum dist en harpe e en rote,
> Boine en est à oïr la note (2).

Les lais d'Audefroy le Bâtard sont de véritables romances, que l'on mettait aussi en musique (3). Le sujet des lais est emprunté au cycle d'Artus ; ce sont pour ainsi dire de simples épisodes dans lesquels sont racontées les prouesses de chevaliers bretons (4). Ces lais sont intéressants, et se font remarquer par un heureux emploi du merveilleux. C'est ainsi qu'on y voit figurer les fées de l'île de Sein, de la forêt de Brecheliant, et l'enchanteur Merlin, si célèbre chez les peuples de l'une et l'autre Bretagne. Marie ne s'en élève pas moins contre ceux qui prétendent que les lais sont des récits de pure imagination, et dit qu'elle a puisé les siens dans les aventures qui ont été chantées en Bretagne et ailleurs, et dont les textes originaux sont conservés à Carlion, ville du Glamorgan, au pays de Galles, imitant en cela les trouvères, qui affirmaient que les textes des chansons de gestes étaient déposés dans les archives de l'abbaye de Saint-Denis. Les motifs qui ont porté Marie à écrire sont on ne peut plus louables. « L'homme qui veut se garder des vices, dit-elle, doit s'appliquer à l'étude, s'instruire et entreprendre des ouvrages de longue haleine. Pour cette raison je me sentais disposée à composer quelque histoire utile et à traduire du latin en roman ; mais bientôt je compris que ce genre de travail me ferait peu d'honneur, à cause du grand nombre de ceux qui s'y sont appliqués. Je me déterminai donc à m'occuper des lais que j'avais entendu raconter, persuadée qu'on les avait faits pour conserver la mémoire de ces récits. Je ne veux pas les laisser dans l'oubli ; je les ai rimés, en ai composé de petits poëmes. C'est en votre honneur, noble et puissant roi (Henri III), que je les ai rassemblés, et la reconnaissance me fait un devoir de vous en faire hom mage (1). Je vous raconterai assez rapidement les aventures réelles dont les Bretons ont fai leurs lais (2). » Notre trouvère montre une grand affection pour ses ouvrages, et craint de les voi déprécier. Elle traite fort rudement les critique et les envieux, qui, entendant faire l'éloge d'un personne de mérite, s'empressent d'en dire d mal et font leurs efforts pour ternir sa réputation imitant en cela la coutume du mauvais chien lâche et hargneux, qui mord les gens en traître « Quoi qu'il en soit, je ne renoncerai point à mo travail. Si les bavards ou les médisants veulen m'en blâmer, peu m'importe : c'est leur métie de dire du mal. » Jalouse de sa renommée, c'e pour laisser un souvenir d'elle que Marie s nomme ; car il pourrait bien arriver que d'au tres trouvères eussent le dessein de s'emp rer de son ouvrage ; et elle veut empêcher qu'u autre ne se l'attribue. Elle ajoute : « Celui q s'oublie a tort » (3). De trop fréquents exempl prouvent combien les craintes de Mar étaient fondées. Les plagiaires étaient déjà trè communs au treizième siècle. Wace, Den Pyrame, Brunetto Latini et une foule d'autr poëtes et prosateurs ont été victimes de c forbans littéraires. Marie s'est chargée de mett en roman, sous le titre d'*Izopet*, un recueil d fables que le roi Henri Ier, surnommé Beau Cler avait traduites en anglais. Ces fables sont nombre de cent trois ; trente-et-une seuleme appartiennent à Ésope, et la plupart des autr à un auteur latin du nom de Romulus. Les gr ces, la clarté, la naïveté de style de Marie se repr duisent dans cette traduction, écrite dans le mê mètre que les lais, le seul que Marie ait employ Notre poëte semble avoir terminé sa carri littéraire par l'espèce de légende que Roquef a publiée sous le titre de *Purgatoire de sai Patrice*. Elle y raconte les aventures merv leuses d'un chevalier irlandais nommé Owe qui en expiation de ses péchés descend da cette caverne, objet de tant de superstitions. il est témoin des tourments que souffrent les cheurs et du bonheur qu'y goûtent les jus dans le paradis. Il y a loin sans doute de ce légende aux poëmes de Virgile et de Dante ; m elle présente un certain intérêt, surtout en r son de l'époque de sa composition.

P. CHABAILLE.

Cl. Fauchet, *Recueil de l'Origine de la Langue et P sie françoises*. — Estienne Pasquier, *Recherches de France*. — L'abbé de La Rue, *Essais historiques sur Bardes, les Jongleurs et les Trouvères*. — Legrand d'Au

(1) Roquefort, *Poésies de Marie de France*, t. I, p. 245.

(2) *Poésies de Marie de France*, t. I, p. 112.

(3) Ils ne ressemblent en rien aux lais dont Eustache Deschamps trace les règles au quatorzième siècle, dans son *Art de Dictier*, ni aux lais simples ou renforcés cités dans l'*Art de Science et Rhétorique*, par Henri de Croy. Voir *Poésies gothiques françoises* ; Paris, Silvestre, 1830-1832.

(4) Le lai du Chèvre-feuille, par exemple, est tiré du *Roman de Tristan*.

(1) Prologue des lais, Roq., t. I, p. 42, 46.

(2) Roq., I, 50.

(3) Oiez, segneurs, ke dit Marie
Ki en son tens pas ne s'ublie.
Lai de Gugemer, Début. Roquefort, t. I, p. 48.

bliaux. — De Roquefort, *Poésies de Marie de France.* obert, *Fables inédites des douzième, treizième et quatorzième siècles.* – L'*Histoire Littéraire de la France*, XIX, etc.

MARIE (*Pierre*), auteur ascétique français, en 1589, à Rouen, mort en 1645, à Bourges. mis en 1616 dans la Compagnie de Jésus, il ssa toute sa vie dans le ministère de la chaire. a de lui deux ouvrages, qui ont passé par un nd nombre d'éditions : *La sainte Solitude, les entretiens solitaires de l'âme;* Douai, 36, in-16; 5[me] édit., Paris, 1675; traduit en 57 en flamand; — *La Science du Crucifix, forme de méditations;* Paris, 1642, in-12; dernière édit. est de Lyon, 1828. Le P. Grou a donné une suite, en 1789. K.

e Backer frères, *Biblioth. des Écrivains de la Comp. Jésus.*

MARIE-MADELEINE DE LA TRINITÉ (*Madene* MARTIN, en religion), fondatrice d'un ordre igieux, née le 3 juin 1616, à Aix en Provence, rte le 20 février 1678, à Avignon. Fille d'un dat, elle prit à quinze ans la résolution de ne jais s'engager dans le mariage, et se mit sous la ection d'un capucin, le P. Yvan, qui composa r elle un livre intitulé *Conduite à la perfecn chrétienne.* Avec le concours de ce moine, e fonda en 1632 l'*ordre de la Miséricorde*, stiné à recevoir sans dot les filles de qualité. nstitut naissant, dont la première maison s'éa en 1637 à Aix, eut des commencements ficiles : entravé par le mauvais vouloir de chevêque d'Aix, il fut approuvé par celui vignon et soutenu par les jésuites. Marie-Maeine, assurée de la protection de la reine Anne utriche, vint à la cour, et se mêla, dit-on, prédire certains événements, tels que la paix s Pyrénées. Elle allait partir pour Rome lors'elle mourut, d'hydropisie. L'ordre des reliuses de Notre-Dame de la Miséricorde, apouvé en 1642 par le pape Urbain VIII, suit la règle de Saint-Augustin et devint florist en peu d'années. K.

illes Gondon, *Vie du P. Yvan.* — Le P. Groset, *Vie la mère Marie-Madeleine de la Trinité*; Lyon, 1696, 8°. — Le P. Alex. Piny, *Vie* de la même; Lyon, 1680, 8°.

MARIE (*Joseph-François*), ecclésiastique savant français, né le 25 novembre 1738, à odez, mort le 24 ou le 25 février 1801, à Meel (Prusse). Après avoir embrassé à Paris tat ecclésiastique, il fut reçu dans la maison société de Sorbonne, et occupa la chaire de ilosophie au collége du Plessis. En 1762 il ccéda à l'astronome La Caille dans ses doues fonctions de censeur royal et de professeur mathématiques au collége Mazarin. Il devint 1782, avec l'abbé Guénée, son ami, sous-précpteur des fils du comte d'Artois, et obtint, en 83, l'abbaye de Saint-Amand de Boisse, au ocèse d'Angoulême Son emploi et ses liaisons yant placé dans le parti contraire à la révotion, il quitta la France, et suivit le comte de rovence dans ses différents voyages; il vécut dans l'intimité de la famille royale à Mittau, et devait la rejoindre à Varsovie, où elle s'était rendue, lorsqu'il fut trouvé mort dans son lit, un couteau enfoncé dans le cœur. Cet événement eut beaucoup d'éclat; on l'attribua en général à un subit accès de démence, qui aurait saisi l'abbé, dont un frère, atteint de folie, s'était tué de la même manière avant la révolution. Il a beaucoup aidé Godescard dans les *Vies des Pères, des Martyrs et des principaux Saints*, trad. d'Alban Butler; Paris, 1764 et ann. suiv., 12 vol. in-8°; et on lui doit la réimpression de trois ouvrages de La Caille : *Tables de Logarithmes;* Paris, 1768, 1781, 1791, 1799, in-12, avec des explications; — *Leçons élémentaires de Mathématiques;* Paris, 1770, 1778, in-8°; et *Traité de Mécanique;* Paris, 1774, in-4°, fig., avec des additions nombreuses. Il s'était occupé d'une traduction des *Lettres* d'Euler à une princesse d'Allemagne; mais il renonça à la terminer quand il vit paraître celle de Condorcet. On trouve plusieurs lettres de l'abbé Marie dans les *Mémoires* que Châteaubriand a publiés sur le duc de Berry. P. L.

Desessarts, *Siècles Littér.*, VII (suppl.). — Lalande, *Bibl. Astron.*

* **MARIE** (*Alexandre-Thomas*), avocat et homme politique français, né à Auxerre (Yonne), le 15 février 1795. Ses études achevées au collége de sa ville natale, il vint faire son droit à Paris, où il obtint la licence, en 1819. Bientôt il prêta son appui à des accusés de la cour d'assises. S'étant présenté au concours pour une chaire de suppléant vacante à l'école de droit, il échoua, peut-être à cause de ses opinions; mais il obtint du moins un diplôme de docteur. Partagé d'abord entre les luttes du barreau et les travaux de cabinet, il rédigea des mémoires et consultations remarquables, en même temps qu'il écrivait pour *Le Courrier des Tribunaux* des articles sur la philosophie du droit. Placé aux premiers rangs du barreau après la révolution de Juillet, il rédigea deux consultations remarquables, l'une relative au serment que l'on voulait exiger des décorés de Juillet, l'autre concernant la révision du jugement du maréchal Ney. Il défendit, devant la cour d'assises, Pénard, accusé compris dans la conspiration dite du pont des Arts; puis Hercule des Roches, qui avait écrit dans *La Tribune* que le gouvernement de Louis-Philippe n'était qu'un fait. A la suite des événements de juin 1832, il signa la consultation du barreau de Paris contre l'illégalité de l'état de siége, et fit acquitter, par le conseil de guerre, Pepin, accusé, étant capitaine de la garde nationale, d'avoir fait tirer sur cette troupe. Un arrêt de la cour de cassation ayant renvoyé les accusés de juin devant la cour d'assises, M[e] Marie y défendit Jeanne, qui avouait s'être battu à la barricade du cloître Saint-Méry, et fut assez heureux pour le faire acquitter. L'année suivante il

plaida pour Cabet, député et auteur d'une *Histoire de la Révolution de* 1830, qui signalait la royauté du 7 août comme « le résultat d'une usurpation frauduleuse dans son origine ». Un verdict du jury rendit Cabet à ses fonctions législatives. Peu de temps après, Me Marie soutint une plainte en coalition contre les commissionnaires de roulage de Paris. Dans le procès de Fieschi, il défendit devant la cour des pairs Pepin, qu'il ne put pourtant soustraire à une condamnation capitale. Membre du conseil de l'ordre des avocats, il fut élu bâtonnier en 1841 et 1842. Aux élections de 1842, le cinquième arrondissement de Paris le choisit pour député; il se plaça dans les rangs de l'opposition, et fut réélu en 1846. Au banquet réformiste d'Orléans, le 29 septembre 1847, il but « A l'amélioration de la classe ouvrière! Aux travailleurs! A ces hommes toujours oubliés, toujours fidèles aux intérêts de la patrie, toujours prêts à mourir pour sa cause, soit qu'il s'agisse de la défendre contre l'étranger, soit qu'il s'agisse de conserver au dedans nos institutions menacées! » Dans la discussion de l'adresse, en janvier 1848, il crut devoir défendre le parti radical, « qui, disait-il, avait été calomnié à l'occasion de cérémonies politiques ». Le 24 février, il se leva le premier, à la chambre des députés, pour déclarer illégale la régence de la duchesse d'Orléans proposée, et mit en avant la proclamation d'un gouvernement provisoire, proposition qui, soutenue par MM. Ledru-Rolin, de Lamartine et d'autres, fut acclamée par le peuple qui avait envahi la salle. M. Marie fit partie de ce gouvernement provisoire, qui alla se constituer à l'hôtel de ville. Chargé en même temps du ministère des travaux publics, il organisa les ateliers nationaux, dans lesquels on espérait enrégimenter les ouvriers sans travail et les maintenir sous les drapeaux de l'ordre. Il accepta toutes les mesures adoptées par le gouvernement provisoire, à la partie modérée duquel il appartenait. Aux élections générales pour l'Assemblée constituante, il fut nommé le premier dans le département de l'Yonne, et le sixième dans le département de la Seine, pour lequel il opta. Accueilli avec faveur par cette assemblée, qui le maintint dans la commission du pouvoir exécutif, il dut donner sa démission lorsque l'insurrection de juin éclata et que l'assemblée confia le pouvoir au général Cavaignac. Après la victoire, le chef du pouvoir exécutif ayant appelé au ministère de l'intérieur M. Sénart, président de l'Assemblée, M. Marie lui succéda dans ces dernières fonctions, et le 15 juillet il passa lui-même au ministère de la justice, qu'il occupa jusqu'au 20 décembre 1848 : il avait pris ce portefeuille des mains de Bethmont, et le céda à M. Odilon Barrot. Il reprit sa place à l'Assemblée constituante, où il comptait parmi les membres du parti républicain modéré. Il avait appuyé les demandes de poursuites contre MM. Louis Blanc et Caussidière, et renonçant à ce qu'il appelait « des idées plus chevaleresques que réelles », il avait repoussé avec la droite l'abolition de la peine de mort, l'impôt progressif, l'amendement Grévy pour la nomination à la présidence de la république par l'Assemblée nationale, les bons hypothécaires garantis par l'État, le droit au travail, etc. Il appuya d'abord l'expédition française à Rome; mais après l'élection du 10 décembre il se rallia au parti démocratique, blâma le siége de Rome, et combattit la politique présidentielle, sans aller toutefois jusqu'à la mise en accusation du président de la république et de son ministère. Non réélu à l'Assemblée législative, M. Marie se fit réinscrire au barreau de Paris, et n'a cessé depuis de faire partie du conseil de l'ordre. On l'a entendu plaider en 1854 pour M. Véron contre des actionnaires du *Constitutionnel*, mécontents de la manière dont ce journal avait été vendu, et en 1857 pour l'éditeur des *Mémoires* du maréchal Marmont, accusé de diffamation contre Eugène de Beauharnais par les héritiers de ce prince. On doit à M. Marie une lettre d'introduction et un opuscule sur la question de la patente des avocats placés en tête du *Code des Avocats* de MM. Cauvain et Franque, 1841, in-18; enfin, il a fourni des articles à la *Revue municipale*, l'*Encyclopédie du Droit* et à la *Gazette des Tribunaux*. L. L—T.

Sarrut et Saint-Edme, *Biogr. des Hommes du Jour*, tome Ier, 2e partie, p. 378. — *Biographie statistique de la Chambre des Députés.* — Le Saulnier, *Biogr. des 900 Députés à l'Ass. nat.* — *Biogr. des 900 Représ. à la constituante.* — *Moniteur*, 1842-1849.

MARIE D'AGREDA. *Voy.* AGREDA.

MARIE ALACOQUE. *Voy.* ALACOQUE.

MARIETA (*Jean*), biographe espagnol, né à Tarragone, vers le milieu du seizième siècle, mort à Madrid, en 1611. En 1581 il fit profession chez les dominicains. On a de lui : *Historia ecclesiastica de todos los Santos de España;* Concha, 1596, in-fol.; — *Catalogo de todos los Arçobispos de la santa Iglesia de Toledo;* Madrid, 1600, in-4°; — *Vida del P. Luis de Grenada;* Madrid, 1604; — *Vida de S. Raymundo;* — *Catalogo de algunos Prelados de la orden de Predicadores;* Madrid, 1605, in-4°; etc. O.

Antonio, *Bibl. Hispana.* — Échard, *Scriptores Ordin. Prædicatorum.*

MARIETTE (*Pierre*), libraire et marchand d'estampes, le plus anciennement connu des membres d'une famille parisienne distinguée par son goût et ses connaissances artistiques, mort le 18 décembre 1657. Bien qu'on lui donne souvent la qualité de graveur, il nous a été impossible de rencontrer une seule estampe qu'on lui pût sûrement attribuer. Il n'en figure aucune dans le catalogue de Pierre-Jean Mariette, et les manuscrits de cet illustre amateur ne contiennent qu'une note sur son père Jean, note dans laquelle Pierre Mariette est seulement cité comme amateur et collectionneur d'estampes. O

trouve souvent en effet de belles estampes portant la signature autographe et bien authentique de *P. Mariette*, suivie d'une date postérieure à 1657 (1). En outre, il suffit de feuilleter les œuvres des artistes français du dix-septième siècle pour y voir des gravures publiées par *Pierre Mariette, a l'enseigne de l'Espérance*, et d'autres par *P. Mariette le fils*, *aux Colonnes d'Hercule;* cette dernière enseigne fut celle de Jean Mariette et de son fils Pierre-Jean. Nous devons conclure de là que les biographes ont fait de deux Pierre Mariette, le père et le fils, une seule et même personne. Quoi qu'il en soit, Pierre Mariette était un grand connaisseur en objets d'art; il en faisait un commerce considérable, et il fut le premier auteur de cette collection qui devint si célèbre entre les mains de son arrière-petit-fils. Il avait épousé la veuve de J.-B. Langlois, dit *Ciartres* ou *Chartres* (du nom de sa ville natale), célèbres éditeur d'estampes (2). H. H—N.

Chronologie historique de MM. les Curés de Saint-Benoît; Paris, 1752. — *Abecedario de Mariette*, dans les *Archives de l'Art français*. — Huber et Rost, *Manuel du Curieux et de l'Amateur d'Estampes*. — *Catalogue de feu M. Mariette*, redigé par Basan; 1775.

MARIETTE (*Jean*), graveur et imprimeur-libraire, probablement petit-fils du précédent, né à Paris, en 1660, mort le 20 septembre 1742. Il étudia la peinture sous la direction de son beau-frère, J.-B. Corneille, l'un des artistes estimables de son temps. Ce fut d'après les conseils de Le Brun qu'il s'adonna entièrement à la gravure. Son œuvre se compose de huit cent soixante pièces. Il a gravé avec plus d'habileté que de bon goût d'après Dominiquin, Poussin, Le Brun, Corneille, etc.; d'après ses propres dessins, il a principalement exécuté des vignettes, frontispices, portraits, ornements pour les livres qu'il éditait. Faisant un commerce considérable d'estampes, il était en relations suivies avec les artistes et les amateurs de son temps. On lui doit le frontispice du *Dictionnaire de l'Académie française*, 1re édition (1694). Le portrait de J. Mariette a été gravé en 1747 par Daullé d'après J. Pesne. H. H—N.

P.-J. Mariette, *Manuscrits*, dans les *Archives de l'Art français*. — *Catalogue du Cabinet de Mariette*, par Basan. — Huber et Rost, *Manuel du Curieux*.

MARIETTE (*Pierre-Jean*), célèbre amateur d'art français, fils du précédent, né à Paris, le 7 mai 1694, mort le 10 septembre 1774, dans la même ville. Destiné au commerce qu'exerçait son père, entouré dès son enfance des collections rassemblées par sa famille, en contact journalier avec les artistes et les amateurs les plus célèbres de l'Europe, il se sentit naturellement entraîné vers l'étude des beaux-arts; il n'en fit par moins des études classiques très-complètes au collége des Jésuites, où il eut Voltaire pour condisciple. En 1717 il parcourut les Pays-Bas et l'Allemagne, autant dans l'intention de perfectionner son éducation que pour les besoins de son négoce. Le prince Eugène, retiré à cette époque à Vienne, où il consacrait aux arts les loisirs que lui faisaient la politique et la guerre, apprécia à leur juste valeur l'étendue des connaissances de Mariette, et lui confia le classement de ses riches collections (1). Malgré le désir du prince, qui aurait voulu le garder auprès de lui, Mariette partit pour l'Italie, et visita Venise, Bologne, Florence, Rome, etc.; dans chacune de ces villes, il se lia d'amitié avec tous ceux qui s'occupaient d'art. Ces relations ne demeurèrent pas stériles: elles donnèrent lieu à un commerce de lettres qui se continua jusqu'à la mort de Mariette. Il faut voir dans les *Lettere pittorice* de Bottari tout ce que ces correspondances renferment de renseignements précieux sur les arts. De retour à Paris, recherché, écouté des curieux et des artistes les plus distingués, Mariette devint l'hôte assidu du célèbre P. Crozat le jeune. Tantôt dans cette retraite de Montmorency illustrée par le pinceau de Watteau (2), tantôt dans cet hôtel (3) où Ch. Lafosse, le sculpteur Legros, la Rosalba, Watteau, reçurent une si généreuse hospitalité, Crozat s'entourait d'un cercle d'amis

(1) Un autre Mariette a signé aussi des estampes de son nom Claude-Augustin; il était sans doute fils de Pierre.

(2) La *Chronologie historique de MM. les Curés de Saint-Benoît* (par l'abbé Bruté) fait mourir ce personnage en 1657, laissant plusieurs enfants, parmi lesquels on cite seulement *Denis*, libraire, mort en 1641, et *Jean*, qui vient ci-après, mort en 1742, à l'âge de quatre-vingt-deux ans. Cette dernière indication, assurément erronée puisqu'elle ferait naître *Jean* en 1660, trois ans après la mort de son père, laisse supposer que l'auteur a dans sa filiation omis une génération entière. Il nous a semblé d'autant plus intéressant de faire ces observations à propos d'un nom cher à tous les amateurs d'estampes et de dessins, que les erreurs sont nombreuses et faciles quand il s'agit des artistes du dix-septième siècle. M. Dumesnil, dans son intéressant ouvrage sur Mariette (*Histoire des plus célèbres Amateurs français*) n'a pas relevé les erreurs de la *Chronologie historique*. Joubert (*Manuel de l'Amateur*) a mis sous le nom de Pierre Mariette tout ce qu'il aurait dû dire de Jean; et M. Charles Le Blanc (*Manuel de l'Amateur d'Estampes*) suppose que Jean Mariette est l'aïeul de Pierre-Jean Mariette; il le fait vivre cent deux ans, et lui donne pour fils un Pierre Mariette qui aurait gravé d'après Watteau une douzaine de pièces. Nous avons vu au cabinet des estampes quelques-unes des gravures qu'il décrit; elles nous ont paru marquées seulement du monogramme P M. Nul doute, si ces pièces étaient dues au burin de son grand-père, que les manuscrits de Mariette ou son catalogue en feraient mention.

(1) A la mort du prince Eugène, ses collections passèrent aux mains de l'empereur Charles VI, et formèrent le fonds du cabinet impérial de Vienne. Bartsch, conservateur de ce cabinet, eut donc à sa disposition le résultat du travail de Mariette pendant les deux années qu'il passa à Vienne, et il en usa largement pour la rédaction de son grand ouvrage *Le Peintre Graveur*.

(2) Voir l'estampe connue sous le nom de *La Perspective*, gravée par Crespy d'après le tableau de Watteau, et *Vue du Jardin de M. Crozat à Montmorency*, gravée par le comte de Caylus, d'après un dessin de Watteau.

(3) Situé rue Richelieu, et s'étendant sur les terrains compris actuellement entre cette rue, le boulevard des Italiens, les rues Grétry et Marivaux. Cet hôtel magnifique appartint après Crozat à son neveu le marquis du Châtel, puis successivement aux gendres de celui-ci, les ducs de Gontaut-Biron et de Choiseul-Stainville, dont il porta les noms. On en trouve une intéressante description, attribuée à Mariette lui-même, dans la *Description de Paris* de Germain Brice (édit. de 1752).

qui, selon l'expression du temps, partageaient sa passion pour la curiosité. De ces réunions sortit l'idée de l'importante publication connue sous le nom de *Cabinet Crozat.*

En 1733, Mariette avait été nommé membre de l'Académie de Dessin de Florence. L'Académie royale de Peinture le reçut associé libre, le 19 décembre 1750, et membre amateur le 31 décembre 1767. Dans l'*Almanach royal* de 1753, nous le trouvons au nombre des contrôleurs généraux de la grande chancellerie; il avait acheté cette charge dans le courant de l'année précédente, en se retirant du commerce.

Mariette est resté le type du véritable amateur, de l'amateur sincère autant qu'éclairé. Jusqu'à sa dernière heure, jusqu'à ses quatre-vingts ans, et malgré les souffrances qui l'accablèrent à la fin de sa carrière, il se livra tout entier à ses occupations favorites, correspondant avec ses amis d'Italie, élucidant pour eux et avec eux toutes les questions d'art qui s'offraient à lui, enrichissant sans repos le domaine des arts du fruit de ses recherches. C'est ainsi qu'on le vit à plus de soixante-dix ans étudier la langue anglaise dans l'intention de traduire et de commenter les *Anecdotes of painting* de Walpole (1). « Bien qu'aimable et poli, Mariette n'ouvrait pas facilement son cabinet, et jaloux de l'espèce de monopole qu'il exerçait comme critique en fait d'art, il tenait à distance les faiseurs de catalogues et les demandeurs de renseignements (2) ». Il faut ajouter qu'il se proposait d'utiliser lui-même les documents artistiques de toutes sortes qu'il réunissait avec un zèle infatigable. Il avait le dessein d'écrire une histoire de la gravure, puis un ouvrage sur les œuvres littéraires de l'empereur Maximilien et sur Albert Dürer.

Mariette tenait de son père une collection déjà importante d'objets d'art; pendant sa longue carrière il ne négligea ni temps, ni peines, ni dépenses pour l'améliorer et la compléter. Il se faisait envoyer de tous pays et surtout d'Italie ce qui pouvait contribuer à enrichir son cabinet. Le prince Eugène lui-même ne dédaigna pas de s'occuper de ce soin. La vente Crozat, qu'il dirigea, fut pour Mariette une occasion d'acquérir un grand nombre de ces beaux dessins qui avaient fait la réputation des collections célèbres de Jabach (3), de J. Stella, de Girardon, de de Piles, et de lord Somers. Il avait toujours nourri l'espoir qu'après lui son cabinet serait acheté par le roi : tous les efforts de MM. Bignon, garde de la Bibliothèque, et Joly, garde du cabinet des estampes, ne purent amener la réalisation de ce vœu. La plus belle collection de dessins et de gravures qui ait jamais existé, fruit du travail et des soins de trois générations d'amateurs éclairés fut dispersée au feu des enchères. Une première vente eut lieu au mois de février 1775; elle comprenait les doubles de la collection, des pièces de rebut et un reste d'estampes du fonds de commerce des Mariette. Le *Catalogue* de la seconde vente faite, à la fin de 1775, par les soins de Basan, forme un volume in-8° de 418 pages; il se divise en trois séries principales comprenant 1491 numéros. Les tableaux, au nombre de 25 seulement, les terres cuites, bronzes, etc., furent vendus 33,653 livres; les dessins, 166,075 liv.; les estampes en feuilles ou en recueils, les ouvrages sur les arts, 97,968 liv. Le produit total des deux ventes s'éleva à plus de 350,000 liv. Aujourd'hui une semblable collection aurait une valeur inappréciable (1). Beaucoup de dessins ayant appartenu à Mariette sont revenus peu à peu au musée du Louvre, où ils figurent avec honneur. Les manuscrits de Mariette seuls ne furent pas adjugés; après avoir appartenu au peintre expert Regnauld-Lalande, ils furent acquis par le cabinet des estampes de la Bibliothèque royale, et réunis en 10 vol. in-fol. Ces manuscrits se composent de notes écrites au fur et à mesure de lectures ou recueillies en vue de publications à venir, d'observations sur la vie et les travaux des artistes de tous les temps et de toutes les écoles, de remarques sur celles de leurs œuvres que possédait Mariette. Le cabinet des estampes est en outre propriétaire de l'exemplaire de l'*Abecedario pittorico* d'Orlandi (éd. de 1719) qui a appartenu au célèbre amateur. Ce volume, couvert de notes manuscrites, avait été retiré de sa vente à 51 liv. Le département des manuscrits de la Bibliothèque impériale possède, sous le n° 1846 du *Suppl. français*, un manuscrit en 3 vol. in-4°, de la main de Mariette, qui est la traduction qu'il fit dans sa vieillesse de la première édition

(1) A ce sujet il est curieux de citer une lettre à Bottari (août 1764), dans laquelle Mariette, parlant de cet ouvrage, s'élève contre la froideur de Walpole pour l'église de Saint-Pierre de Rome. « Et, dit il, à quel édifice croyez-vous qu'il donne la préférence sur Saint-Pierre ? A une église construite dans le goût gothique, et dont les murailles sont toutes nues ! » On voit par là, comme par son engoûment pour quelques uns des artistes ses contemporains, la Rosalba et Bouchardon, par exemple, que, malgré son goût si sûr et si élevé, Mariette a payé son tribut aux préjugés de son temps. M. Louis Dussieux a donné la traduction du passage de Walpole incriminé par Mariette dans *Les Artistes français à l'étranger*, xiii.

(2) Charles Blanc, *Le Trésor de la Curiosité.*

(3) Jabach (*Evrard*), né à Cologne, mort à Paris, en 1695, banquier et directeur de la Compagnie des Indes orientales, fut l'un des amateurs les plus célèbres du dix-septième siècle. C'est à lui que notre musée impérial doit une partie de ses plus beaux tableaux et une quantité vraiment incroyable de dessins, plus de 5500. Dans un moment de détresse, Jabach, vendit au roi la plus grande partie des œuvres d'art qu'il avait recueillies. Voir sur *Jabach* un article de M. Clément de Ris, dans le *Moniteur* des 5 et 7 juillet 1859.

(1) Qu'on en juge par ce détail : dans les dessins, 40 feuilles d'études et compositions de figures et d'architecture par Michel Ange furent vendues 818 livres; 2 dessins du Titien, 50 l.; 6 compositions et 5 beaux paysages du même, 62 l.; 60 têtes et caricatures dessinées à la plume par Léonard de Vinci, 240 l; 13 dessins d'Andrea del Sarto, 49 l. 19 s.; 5 feuilles d'études par Masaccio, ayant appartenu à Vasari, 15 l. 19 s. Dans les estampes : l'Œuvre de Nanteuil, 168 l.; celui de Masson, 516 l.; de Callot, 499 l.; de Perelle, 30 l., d'Abraham Bosse, 100 l.; de Watteau (plus de 300 pièces) 200 l.; etc.

des *Anecdotes of Painting* de Walpole. Tous ceux qui de notre temps ont publié quoi que ce soit sur les peintures ou les estampes anciennes pourraient seuls dire ce qu'ils ont puisé dans ces trésors d'inestimables renseignements.

Mariette a gravé, non sans talent, quelques petites planches d'après Perino del Vaga, le Guerchin, les Carrache, etc.; plusieurs ont été jointes à son catalogue. Quant à ses écrits imprimés, nous citerons : *Notice sur Léonard de Vinci;* Paris, 1730 : publiée sous forme de lettre à M. de Caylus et réimprimée avec corrections et additions dans le *Recueil des têtes en charge dessinées par Léonard de Vinci et gravées par le comte de C**** (Caylus); Paris, 1767; — *Notices* sur les peintres dont les ouvrages figurent dans *Le Cabinet Crozat ou Recueil d'estampes d'après les plus beaux dessins qui sont en France dans le cabinet du Roi, dans celui de M. le duc d'Orléans et dans d'autres cabinets... publié par les soins de M. Crozat;* Paris, 1729, 140 pl. in-fol.; réédité par Mariette en 1742, 2 vol. in-fol. L'importance de cet ouvrage est d'autant plus grande qu'il fit connaître beaucoup des peintures de la collection du roi, riche alors de plus de 2,000 tableaux et qui n'était pas accessible au public; — *Description abrégée de l'église Saint-Pierre, à Rome;* Paris, 1738, in-12; — *Description sommaire des desseins* (sic) *des grands maîtres d'Italie, des Pays-Bas et de France, du cabinet de feu M. Crozat, avec des réflexions sur la manière de dessiner des principaux peintres;* Paris, P.-J. Mariette, 1741, in-8°; suivie de la description sommaire des pierres gravées du même cabinet. Ces pierres gravées venaient d'être achetées par le duc d'Orléans ; — Description des tableaux de M. Boyer d'Aiguilles, dans la 2e édit. du *Recueil d'Estampes d'après les tableaux de M. Boyer d'Aiguilles;* Paris, 1744; — *Observations sur Michel-Ange Buonarotti,* dans la vie de cet artiste par Condovi; Florence, 1746, in-4°; —*Lettre au P. J. B. sur un recueil d'estampes* (d'après les peintures de Giovanni Mannozzi, dit Jean de Saint-Jean), publié depuis peu à Florence par le marquis de Gerini, lettre insérée dans le *Journal de Trévoux,* mars 1752; — *Lettre* (au comte de Caylus) *sur la fontaine de la rue de Grenelle;* 1746, in-4°; réimpr. dans la *Vie de Bouchardon* par le comte de Caylus, 1762, in-8°; — *Description de la statue de l'Amour de Bouchardon*, lettre insérée dans *Le Mercure* de mai 1750; — *Traité historique des Pierres gravées du Cabinet du Roi;* Paris, impr. de l'auteur, 1750, 2 vol. pet. in-fol. avec vignettes et frontispice, gravé par P. Soubeyran, d'après Bouchardon. Mariette, depuis son séjour à Vienne, s'était particulièrement occupé des pierres gravées; le traité qu'il fit répondait à un goût du moment. Il est à présumer d'ailleurs que ce n'était qu'une partie d'un plus grand travail, dont il avait rassemblé les matériaux, sur une histoire de la gravure en général; — *Description des travaux qui ont précédé et suivi la fonte de la statue équestre de Louis XV de Bouchardon, d'après les mémoires de Lempereur* (1)*;* Paris, 1768, in-fol., imprimée à trente exempl., aux frais de la ville de Paris.— Suivant Heinecken (*Idée générale d'une Collection d'Estampes*), Mariette a donné la description des tableaux compris dans le recueil intitulé : *Raccolta di Stampe rappresentanti i quadri più scelti dei signori marchesi Gerini;* Florence, 1759, in-fol. (publication interrompue par la mort du marquis Gerini ; mais on l'a tellement défigurée qu'il a été sur le point de la désavouer). Mariette a en outre donné ses soins à plusieurs publications qu'il a enrichies de notes, par exemple la *Description de Paris,* par Germain Brice; 1752; c'est le dernier ouvrage publié par Mariette comme libraire; —*L'Architecture françoise, ou recueil des plans des plus beaux édifices de France,* par Marot; 1727, 2 vol. in-fol. Nous avons dit que beaucoup de lettres de Mariette avaient été insérées dans les *Lettere pittorice* publiées par Bottari; Rome, 1754-1759, et Milan, 1825. Enfin, sous le titre d'*Abecedario de Mariette,* MM. de Chennevières et A. de Montaiglon publient dans les *Archives de l'Art français* la plus grande partie de ses manuscrits. Le portrait de Mariette a été gravé par Aug. de Saint-Aubin d'après Ch.-Nic. Cochin fils, en 1765. H. H—N.

Dumesnil, *Hist. des plus célèbres Amateurs français,* 1856. — *Chronologie hist. de MM. les Cures de Saint-Benoit.* —*Catalogue du Cabinet Crozat;* 1741.— *Catalogue du Cabinet de Mariette;* 1775. — *Archives de l'Art français.*

MARIETTE (*François de Paule*), controversiste français, né le 31 mars 1684, à Orléans, mort le 15 avril 1767, à Paris. Quoique laïque, il se jeta dans les controverses les plus subtiles de la théologie, et prétendait analyser les sentiments les plus délicats de la piété; il s'embarrassa tellement dans ses éclaircissements sur la crainte servile et la confiance en Dieu, qu'il fut bientôt réduit à être seul de son avis. Désavoué par les principaux appelants, au parti desquels il se disait attaché, et qui l'accusaient de paradoxale témérité, il continua d'écrire sur chaque nouvelle question qui se présentait avec la même abondance et la même vivacité. A propos du jubilé de 1759, il s'écarta de plus en plus de la doctrine des théologiens et des décisions du concile de Trente. Enfin ses adversaires, n'ayant pu réussir à le ramener à l'orthodoxie ou à lui imposer silence, prirent le parti violent de dénoncer à la police ecclésiastique un livre qu'il faisait

(1) Lempereur, amateur et ami de Mariette, suivit les opérations de la fonte, en recueillit les détails, et fit dessiner toutes les parties de l'opération, pour donner une juste appréciation de ce qui s'était passé. (*Dict. des Artistes; Manuscrits du graveur Lempereur,* au Cabinet des estampes.)

imprimer secrètement à Orléans sur le ministère des clefs; toute l'édition fut saisie et brûlée, l'imprimeur interdit pendant trois mois (12 janvier 1763), et l'auteur, qui avait refusé de se rétracter, forcé de sortir de la maison de l'Oratoire, où il résidait encore. Ce fut à la suite de cette persécution qu'il vint habiter Paris. On lui reprochait, entre autres griefs, d'avoir soutenu que l'absolution du prêtre ne remet pas devant Dieu les péchés, et que ce pouvoir ne concerne nullement le péché en lui-même, ni la peine éternelle qui le suivrait, mais uniquement la peine temporelle. Ses principaux écrits sont : *Examen des* Éclaircissements sur la crainte servile et la crainte filiale (de l'abbé d'Ettemare); 1734, in-4°; — *Difficultés proposées aux théologiens défenseurs de la doctrine du* Traité de la Confiance chrétienne (de Fourquevaux); 1734, in-4°, suivies, en 1737, de *Nouvelles Difficultés;* l'auteur se trouva, dans la dispute qui s'engagea à propos de cet écrit, en opposition avec presque tous les appelants, d'Ettemare, Legros, Racine, Fourquevaux, qui publièrent des mémoires et des dissertations; — *Réflexions tirées des ouvrages d'Arnauld et de Nicole;* 1739, in-4°; — *Question importante;* 1754, in-12 : il s'agit des billets de confession exigés des jansénistes; — *Lettre d'un Curé à un de ses confrères* (Orléans), 1759, in-12 : cette *Lettre* et la *Réponse du Curé,* également du même auteur, traitaient la question du jubilé, et furent réfutées par l'abbé Joubert et Massuau aîné; — *Exposition des principes qu'on doit tenir sur le ministère des clefs suivant la doctrine du concile de Trente;* (Orléans) 1763. C'est cet ouvrage, dont quelques feuilles étaient seulement imprimées, qui valut une condamnation à Mariette; — *Lettre d'un Laïque à un Laïque;* 1763, in-12. P. L.

Ch. Brainne, *Hommes illustres de l'Orléanais,* II, 43. — *Nouvelles ecclés.,* 1734, 1738, 1763.

** **MARIETTE** (*Auguste-Édouard*), archéologue français, né à Boulogne-sur-Mer, le 11 février 1821. Il était professeur de dessin au collége de sa ville natale, lorsqu'il publia, sous le titre de *Lettres à M. Bouillet sur l'article* Boulogne *de son Dictionnaire d'Histoire et de Géographie,* une dissertation sur les noms des villes anciennes dont Boulogne occupe l'emplacement; Paris, 1847, in-8°. Peu après, en 1848, il fut attaché au musée égyptien du Louvre, et sous la direction de M. de Rougé il se perfectionna dans la connaissance des hiéroglyphes. Chargé en 1850 d'une mission scientifique en Égypte, il découvrit à Saggarah, sur le versant de la chaine libyque, et au milieu des nécropoles de l'ancienne Memphis, un temple du dieu Sérapis. Ce temple, signalé par Pausanias, et qui du temps de Strabon était déjà en partie envahi par les sables du désert, promettait d'être une riche mine d'objets d'art. L'importance de cette découverte fut promptement reconnue par le gouvernement français, qui autorisa M. Mariette à prolonger son sejour en Égypte et lui fournit des allocations pour continuer ses fouilles. Le déblayement donna de très-beaux résultats, et fit retrouver de précieux produits de l'art gréco-égyptien conservés sous l'épaisse couche de sable. De retour en France en 1854, M. Mariette reçut la croix de la Légion d'Honneur et fut nommé conservateur adjoint du musée égyptien au Louvre. L'année suivante, il alla à Berlin avec mission d'étudier le musée égyptien de cette ville. Il accompagna en Égypte en 1858 le contre-amiral Clavaud, et reprit ses fouilles sur une plus grande échelle. Avec quinze cents ouvriers mis à sa disposition par le vice-roi d'Égypte, il a poursuivi ses investigations dans la vallée du Nil depuis l'ancienne Memphis jusqu'à Éléphantine. Son but est de déblayer successivement les temples d'Elfou, de Karnak, de Medinet-Abou, etc. Quatre temples ont déjà été débarrassés du sable et des débris qui les encombraient. M. Mariette est de retour en France; mais les travaux qu'il a organisés sont poursuivis par l'Institut égyptien, qui vient d'être fondé à Alexandrie. Outre la dissertation citée plus haut et des articles publiés dans la *Revue Archéologique* et dans le *Bulletin Archéologique* de l'*Athénæum français,* on a de M. Mariette : *Choix de monuments et de dessins découverts ou exécutés pendant le déblayement du sérapeum de Memphis;* 1856, in-4°; — *Mémoire sur la représentation du dieu Sérapis;* 1856, in-4°. J.

Revue des Deux Mondes, 15 septembre 1851. — *Journal des Débats,* 17 avril, 4 juin 1851. — *Moniteur,* 24 novembre 1854, 20 novembre 1859. — *Bulletin de l'Institut égyptien,* année 1859. — Vapereau, *Dictionnaire des Contemporains.*

MARIETTE (*Jacques-Christophe-Luc*), homme politique français, né en Normandie, en 1760, mort à Paris, en janvier 1821. Il était avocat à Rouen lors de la révolution, et en accepta les principes avec modération. Député de la Seine-Inférieure à la Convention nationale (septembre 1792) dans le procès de Louis XVI (janvier 1793), il vota pour l'appel au peuple, pour la détention et le bannissement à la paix. Durant la terreur il demeura muet dans les rangs des modérés. Ce ne fut qu'après le 9 thermidor qu'il fut chargé d'une mission dans le midi de la France. Cette mission, relative aux subsistances et au commerce, s'étendait de Bordeaux à Marseille. Mariette fut accusé d'avoir provoqué, ou du moins toléré, les réactions sanglantes accomplies contre les républicains dans les principales villes de Provence. Salicetti fut son antagoniste dans cette lutte parlementaire. Mariette en sortit vainqueur, fut élu secrétaire de l'Assemblée, membre du comité de sûreté générale et passa au Conseil des Cinq Cents, d'où il sortit en 1797. Il devint successivement juge au tribunal d'appel de Rouen (1800), prévôt des douanes d'Anvers (1811), et commissaire de police à Paris. Destitué en 1815, il mourut dans la retraite. Il a laissé

quelques brochures sur ses missions dans le Languedoc et en Hollande. H. L.

Le Moniteur universel, an. 1793, nos 17 et 23; ans IV et V, passim. — *Petite Biographie des Conventionnels* (1815). — Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biographie des Contemporains*.

MARIGNAN (*Giovanni - Giacomo* MEDICHINO, marquis DE), célèbre capitaine italien, né en 1497, à Milan, où il est mort, le 8 novembre 1555. Fils aîné d'un amodiateur des fermes ducales à Milan, il se glissa, grâce à une similitude de nom, dans la famille des Médicis de Florence, dont plus tard il emprunta même les armoiries. Il est probable que ce fut à la considération d'un de ses frères, Jean-Ange, élu pape sous le nom de Pie IV, que le grand - duc Cosme Ier reconnut les Medichino, ou Médicis, de Milan pour être sortis de la même souche que lui. Ayant embrassé fort jeune le métier des armes, il était capitaine lorsque François Sforce, dont il possédait la confiance, le chargea, avec un officier nommé Pozzino, d'assassiner Hector Visconti, son plus dangereux adversaire. Mais le meurtre ne fut pas plus tôt exécuté que le duc résolut d'en sacrifier les instruments : Pozzino fut tué, et Medichino, pour qui la mort de son complice était un avis pressant de mettre sa propre vie en sûreté, se rendit à Muzzo, sur le lac de Côme. En chemin il contrefit les lettres qui ordonnaient au gouverneur de cette place de lui en remettre le commandement, et réussit à s'y maintenir malgré les efforts du duc pour la reprendre. En 1525, la diversion armée qu'il dirigea sur Chiavenne rappela brusquement dans leur patrie tous les Grisons qui servaient dans l'armée française, et contribua ainsi à la défaite de François Ier devant Pavie. Après être entré dans la ligue des États italiens contre Charles Quint, il passa, en 1528, au service de ce prince, qui lui donna en échange de Muzzo la petite ville de Melegnano, ou Marignan, et le créa marquis. Dès lors, chargé des emplois militaires les plus considérables, il acquit la réputation d'un habile capitaine. En 1540 il concourut à réduire la ville de Gand, en fut nommé gouverneur, et y fit élever une citadelle. Mis en 1542 à la tête des troupes envoyées au secours du roi de Hongrie Ferdinand, il prit part aux campagnes du Danube contre les Turcs, et fut employé par la suite dans les guerres d'Allemagne, où il rendit d'utiles services à l'empereur. En 1552, il commanda l'infanterie au siége de Metz. Deux ans plus tard, il acquit en Italie une triste célébrité. Chargé par le grand-duc Cosme Ier de ramener dans le devoir la petite république de Sienne, qui s'était révoltée, il s'empara, malgré les efforts de Pierre Strozzi, de plusieurs châteaux et villages fortifiés. « Marignan, le bourreau de l'État de Sienne, dit Sismondi, est comptable envers la postérité de l'état de désolation où demeure encore aujourd'hui cette belle partie de l'Italie. Après qu'il en eut détruit la population, l'air s'y est corrompu ; et les colons qu'on a cherché dès lors à y introduire y ont péri les uns après les autres. C'est ainsi que furent massacrés tous les habitants d'Ajuola, Turrita, Asinalunga, La Tolfa, Scopeto, La Chiocciola, et bien d'autres bourgs, alors florissants, qui pour la plupart sont aujourd'hui déserts. » Après un siége de huit mois, Marignan se rendit maître de Sienne, qu'il avait réduit à toutes les horreurs de la famine, et dont il ne respecta pas même la capitulation. Rappelé à Milan pour seconder le duc d'Albe de sa vieille expérience, il y tomba malade, et mourut, dit-on, du chagrin que lui avaient causé les sévères reproches de l'empereur au sujet du siége de Sienne. D'après l'historien de Thou, il avait autant d'esprit que de talent pour la guerre; mais sa fourberie, son avarice, et surtout sa cruauté ternirent l'éclat de ses exploits militaires. P.

Paul Jove, *Hist.* — De Thou, *Historia*, lib. XVI et XXIII. — Adriani, *Hist.*, lib. X. — Mascardi, *Elog. di Capitan. illustri*. — Brantôme, *Vies des Grands Capitaines*, IV. — M.-A. Misaglia, *Vita del marchese di Marignano;* Milan, 1605, in-4°. — Henri Dupuy, *Hist. Cisalpinæ*. — Sismondi, *Hist. des Républ. ital.*, XVI.

MARIGNIÉ (*Jean-Étienne-François* DE), littérateur français, né à Sère (Languedoc), vers 1755, mort dans le même pays, vers 1832. Il vint fort jeune à Paris, où il fit représenter en 1782, au Théâtre-Français, une tragédie de *Zoraï, ou les insulaires de la Nouvelle-Zélande*, qui ne réussit pas. Il se trouvait à Genève lorsque de Saussure fit l'ascension du mont Blanc, et il célébra cet événement en vers. Revenu à Paris au commencement de la révolution, il défendit dans quelques écrits la municipalité de Montauban, traduite devant l'Assemblée constituante. Pendant le procès de Louis XVI il fit paraître une brochure intitulée : *Procès de Louis XVI en quatre mots*, pour défendre ce prince, et le 20 janvier 1793, veille de l'exécution, il demanda, par une lettre remise au président de la Convention, à être entendu à la barre. Il apportait une pétition dans laquelle il faisait ressortir les considérations de haute politique et d'intérêt personnel qui devaient faire revenir les membres de l'assemblée sur leur terrible décision. En même temps il cherchait à exciter la commisération parmi les spectateurs des tribunes. Vergniaud, qui lui avait fait répondre verbalement par un huissier qu'il l'appellerait avant la fin de la séance, la leva brusquement. Marignié s'élança vivement à la tribune, et eut avec le président une altercation inutile; l'assemblée s'était dispersée. Marignié se hâta de porter sa pétition chez un imprimeur, et la fit composer sous ce titre : *Pétition de grâce et de clémence pour Louis XVI*. Une perquisition eut lieu, et la brochure ne put paraître. Marignié, averti, se cacha, et parvint à sortir de France. Il séjourna d'abord en Suisse, puis en Allemagne, et passa en Angleterre, où il publia dans le *Journal général de l'Europe* des articles qu'il signa : *Un Français d'autrefois*. Il rentra en France en 1796; ses biens avaient été confisqués comme biens

d'émigré, et il dut chercher ses moyens d'existence dans la traduction d'ouvrages anglais. Il essaya de ressusciter le *Journal général* de Fontenay; mais, craignant pour sa liberté, il y renonça au bout de quelques mois. Plus tard, il collabora au *Mercure*, et se chargea de la rédaction du *Publiciste* avec Suard. Fontanes lui procura les fonctions de secrétaire général de la questure du Corps législatif, et le nomma inspecteur général de l'université. Quand les alliés entrèrent à Paris, en 1814, Marignié adressa une lettre à l'empereur Alexandre pour protester contre la déclaration des souverains qui promettait de garantir la constitution que les Français se donneraient et chargeait le Sénat de la préparer. Au retour de Napoléon, il refusa le serment demandé aux fonctionnaires, et resta sans emploi. A la seconde restauration il prit sa retraite. Les événements de 1830 troublèrent sa raison, et il se retira dans son pays natal. On a de lui : *Vie de David Garrick;* Paris, 1810, in-12; — *Lettre à l'empereur de Russie sur le projet de nouvelle constitution;* Paris, 1814, in-8°; — *Bagnères vengée, ou la Fontaine d'Angoulême;* Bagnères, 1817, in-8°; — *Sur madame de Krudner, en réponse à un article du* Journal de Paris *sur cette dame et contre M. de Bonald;* Paris, 1817, in-8°; — *The king can do no wrong : Le roi ne peut jamais avoir tort; le roi ne peut mal faire;* Paris, 1819, in-8°; — *Le Paresseux, ou l'Homme de Lettres par paresse*, comédie en vers reçue au Théâtre-Français, mais non jouée; Paris, 1823, in-8°. Il avait donné des morceaux de poésie à différents recueils. J. V.

Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.* — *Biogr. des Hommes vivants.* — Quérard, *La France Littéraire.*

MARIGNY (*Enguerrand* DE), ministre français, mis à mort à Paris, le 30 avril 1315. Il était, avec son plus jeune frère Philippe, d'une famille de Normandie, appelée Le Portier; ils achetèrent la terre de Marigny, dont ils portèrent le nom. Tous deux étaient, comme Pierre Flotte, Nogaret, Plasian, au nombre de ces légistes conseillers intrépides de Philippe IV qui l'aidèrent, sans crainte et sans remords, dans son gouvernement avide et impitoyable, dans ses querelles avec Boniface VIII et dans le procès des Templiers. L'aîné, le plus célèbre, personnage gracieux, instruit, habile surtout, *gratiosus, cautus, sapiens et astutus*, avait gagné toute la confiance d'un roi avec qui il avait tant de points de ressemblance : « Il n'a point laissé d'acte, remarque Michelet; il semble qu'il n'ait écrit ni parlé; » et cependant il dirigeait les plus difficiles affaires de l'État; tout se faisait à sa volonté; il était plus qu'un maire du palais (*quasi vel plus quam alter major domus effectus*), comme un second roi de France, disent les contemporains. Philippe l'employait dans ses guerres contre les Flamands, comme dans ses négociations; il n'était pas étranger à la trahison qui retenait Guy de Dampierre prisonnier au Louvre. En 1300, en 1312, il allait en Angleterre avec le comte d'Évreux, pour réconcilier Édouard II avec ses barons, après le meurtre du favori Gaveston.

Le roi l'avait nommé chambellan, comte de Longueville, châtelain du Louvre, garde du trésor ou surintendant des finances, grand-maître de l'hôtel, enfin coadjuteur au gouvernement de tout le royaume; et, comme signe de sa puissance, il lui avait permis d'élever sa statue, au palais de la Cité, près de la sienne. C'était lui qui avait installé son maître au Temple, au moment de l'arrestation des Templiers; mais, par prudence sans doute, il avait laissé à son frère Philippe la tâche odieuse de les poursuivre. Ses ennemis l'accusèrent plus tard d'avoir voulu se ménager entre le roi et le pape, et d'avoir favorisé Clément V, lorsqu'il s'enfuit de Poitiers à Avignon. L'un de ses cousins, confesseur de Philippe IV, avait été nommé cardinal en 1305. Il a surtout pris part aux mesures financières de ce règne; on lui imputait l'altération des monnaies, et l'établissement de nouveaux impôts, de taxes sur les ventes, *pour laquelle chose il chut en haine et malveillance très-griève du populaire* (*Chroniques de Saint-Denis*).

Sa faveur dura tant que vécut Philippe le Bel; l'avénement de Louis X fut le signal d'une réaction générale contre le gouvernement des légistes, et Charles de Valois la dirigea. Ce prince, plein de présomption et de fol orgueil, détestait les conseillers de son frère, qui n'avaient pas laissé assez de place à son ambition; secondé par les barons, ennemis des légistes, il s'empare du pouvoir; Pierre de Latilli est privé du sceau royal et arrêté; Raoul de Presles, avocat principal au parlement, a le même sort. Mais son plus mortel ennemi était Enguerrand, qui plus d'une fois, même dans des procès particuliers, s'était déclaré son adversaire. Le trésor était vide; Charles l'avait probablement spolié; et cependant il accuse le ministre. Après plusieurs altercations violentes dans le conseil, il le fait arrêter au moment où il s'y présentait; Enguerrand est enfermé à la tour du Louvre, puis au Temple. Vainement il avait réclamé la protection d'Édouard II, qui écrivit en sa faveur à son beau-frère. Charles avait juré sa mort, et le poursuivit avec une haine furieuse.

On avait emprisonné beaucoup de ses amis et de ses agents: plusieurs furent mis à la question; mais personne ne l'accusa. Alors *Charles manda à tous, tant pauvres que riches auxquels Enguerrand avoit fait tort, qu'ils vinssent en la cour du roi faire leurs plaintes et qu'on leur feroit très-bon droit.* Le peuple applaudissait. Enguerrand avait excité bien des haines, et l'on put facilement dresser un acte d'accusation contre lui. Le samedi d'avant Pâques fleuries, en présence d'une assemblée de prélats

et de barons, présidée par le roi au château de Vincennes, maître Jean d'Asnières fit un savant réquisitoire contre Enguerrand, lui reprochant d'avoir altéré les monnaies, pillé les deniers destinés à Clément V, saccagé les forêts royales, reçu de l'argent des bourgeois flamands pour trahir le roi Philippe, etc., etc. Enguerrand ne put être entendu, malgré ses instances et celles de son frère, l'archevêque de Sens; cependant Louis X ne pouvait se résoudre à frapper le confident de son père, et voulait seulement reléguer Marigny dans l'île de Chypre, jusqu'à ce qu'il lui plût de le rappeler. Alors Charles, pour perdre son ennemi, eut recours au grand moyen du quatorzième siècle, à la terrible accusation de sorcellerie. Il fit arrêter un certain sorcier, Jacques, dit Delor, sa femme *la boiteuse*, et son valet Paviot, qui, à l'instigation d'Enguerrand, de sa femme et de sa sœur, auraient *fabriqué certaines images de cire à la ressemblance du roi, du comte Charles et d'autres barons, afin de procurer par sortilége la délivrance d'Enguerrand*. L'on montra au roi des figures percées et sanglantes. Louis, effrayé, l'abandonna à Charles de Valois. Une nouvelle commission se réunit au bois de Vincennes; « là furent démontrés quelques-uns de ses forfaits, et les félonies et diableries faites par sa femme à son instigation; il fut condamné à être pendu. Le lendemain donc, devant grand' tourbe de gens, accourant de toutes parts à pied et à cheval, et de ce merveilleusement joyeux, celui Enguerrand, proche le Grand-Châtelet de Paris, fut mis en une charrette, disant et criant : Bonnes gens, pour Dieu, priez pour moi! — Et ainsi fut mené et pendu au gibet commun des larrons, à Montfaucon (30 avril 1315) (1). » Le sorcier s'était tué dans sa prison; sa femme fut brûlée, son valet pendu, sous son seigneur Enguerrand, *après que les voults eurent été montrés au peuple*. La dame de Marigny et sa sœur, d'abord étroitement emprisonnées au Temple, furent ensuite déclarées innocentes.

Enguerrand avait été la victime de la réaction féodale et de la vengeance de Charles de Valois : était-il autrement coupable? Rien ne le prouve; aussi *sa mort, dont beaucoup ne conçurent pas entièrement les causes, fut matière à grande admiration et stupeur*. Louis X se repentit bientôt de l'avoir lâchement abandonné, et par son testament il légua 10,000 livres à la veuve et aux enfants d'Enguerrand. En 1317, ses parents et ses amis détachèrent ses restes du gibet, et les ensevelirent dans le chœur des Chartreux de Paris; en 1325, Charles de Valois lui-même, frappé de paralysie, sembla reconnaître l'innocence de sa victime, fit distribuer des aumônes aux pauvres de Paris, à la condition de prier pour le seigneur Enguerrand et pour le seigneur Charles de Valois; car il avait voulu que le nom du malheureux ministre fût mis avant le sien; puis il fit, avant de mourir, transférer son corps des Chartreux à l'église collégiale d'Écouis, qu'il avait fondée, en ordonnant un service perpétuel pour le repos de son âme (*voir* son tombeau dans Millin, *Antiquités nationales*).

(1) Il n'avait pas fait élever ce gibet, comme on l'a souvent répété; les fourches patibulaires de Montfaucon existaient longtemps avant lui.

Son frère, Philippe de Marigny, semble avoir encore été plus dévoué à la politique de Philippe IV, et fut l'un de ses principaux instruments, serviles et cruels, dans la persécution des Templiers. Il fut d'abord évêque de Cambrai; puis, en 1310, le roi força Clément V à le nommer archevêque de Sens; quelques jours après (mai 1310), il réunissait un concile provincial à Paris, traduisait devant le tribunal les Templiers arrêtés dans la province, et malgré le pape, malgré la commission qu'il avait instituée, il en faisait brûler cinquante-quatre, après un procès inique. Au concile de Vienne (décembre 1311), il était l'un des trois prélats qui voulaient que l'on condamnât les Templiers sans les entendre. En 1314, on le retrouve encore dans la commission nommée pour juger le grand-maître et trois des dignitaires de l'ordre, et il s'attirait les reproches sanglants de Jacques de Molai. Sous Louis X, ses extorsions iniques et vexatoires, surtout dans les causes portées devant sa cour de justice à Sens, excitent un soulèvement des gens du peuple, que le roi est forcé de réprimer cruellement. Philippe de Marigny, assurément coupable, resta impuni dans son archevêché. L. Grégoire.

Grandes Chroniques de Saint-Denis. — *Continuateur de* Guillaume de Nangis. — Bernard Guidonis, *Vie de Clément V*, dans Baluze — Dupuy, *De la Condamnation des Templiers*. — *Procès des Templiers*, publié par J. Michelet (doc. inédits).

MARIGNY (*Jacques* Carpentier de), littérateur français, né au village de Marigny, près Nevers, mort à Paris, en 1670. Le *Menagiana* dit qu'il était fils d'un marchand de fer; mais il paraît que c'est là une assertion erronée, et que son père était seigneur du village de ce nom. Ces deux opinions ne sont pas si contraires qu'elles pourraient le sembler d'abord, ou du moins on peut les expliquer jusqu'à un certain point, car le *Menagiana* reconnaît lui-même qu'il était vraiment noble, malgré la condition de son père, et d'autre part, l'auteur d'une réponse virulente à son poëme satirique du *Pain Bénit*, s'exprime en ces termes sur la naissance de Marigny :

> Tout Paris le connoît, mais non pas d'origine...
> Son aïeul Charpentier, fait sieur de Marigny,
> Débitoit le lacet, le dé, l'aiguille fine.

Il pourrait donc se faire qu'on eût simplement confondu son père avec son aïeul, ou même que son père, après s'être enrichi dans le commerce, comme le dit encore l'auteur de cette réponse, fût devenu seigneur de son village. Marigny embrassa l'état ecclésiastique, et fut pourvu de bonne heure d'un canonicat dont les revenus le mirent à son aise. Il voyagea, en pays étranger,

et, revenu en France, s'attacha au cardinal de Retz et au prince de Condé, et prit une grande part dans les mouvements de la Fronde. Ce qu'il écrivit contre Mazarin forme une œuvre assez considérable. Il le harcèle surtout par des chansons pleines de verve satirique, qui lui firent une réputation spéciale et lui valurent une courte incarcération à la Bastille. Lorsqu'il en sortit, il suivit le prince de Condé en Flandre. Dans la deuxième Fronde, on trouve l'incorrigible Marigny à Bordeaux, dans la compagnie du prince de Conti, et, de retour à Paris, il entretient avec Pierre Lenet, dont on connaît le rôle dans ces troubles civils, une correspondance toute confidentielle sur l'état des affaires publiques. Ces lettres, récemment publiées pour la première fois dans le *Cabinet historique* de M. Louis Paris, le révèlent sous un nouveau jour, et montrent qu'à côté du chansonnier et du pamphlétaire il y avait en lui un homme politique qui soignait les intérêts de son parti avec autant d'intelligence que d'activité.

L'humeur satirique de Marigny lui valut plus d'une fois de fâcheuses aventures. Le *Menagiana* parle des inimitiés qu'il s'attira, à Rome, avec un cardinal de la famille des Barberins; en Hollande, où il se trouvait en 1657, avec le prince d'Orange; en Suède, avec le chancelier Oxenstiern; à Francfort, avec Servien, plénipotentiaire de France au congrès de Munster. Les *Mémoires* de M[me] de La Guette nous apprennent que le fils de cette dame voulait lui donner des coups de bâton pour avoir écrit contre une personne qu'il aimait. On ne s'en tint pas toujours à ces velléités : ainsi, il fut bâtonné à Bruxelles, comme il s'en plaint lui-même dans une de ses lettres, et encore à Marseille par M. de Beauvais. Je ne sais si c'est à l'une de ces deux aventures que se rapporte le trait suivant, raconté par le *Menagiana*. « Il se plaisoit fort à débiter des nouvelles extraordinaires et séditieuses devant beaucoup de monde qui s'assembloit autour de lui, ce qui lui attira dans la suite beaucoup de chagrins. Le baron de..., dont il avoit fait quelque raillerie, l'invita à s'aller promener avec lui dans un bois où il y avoit des cavaliers apostés qui lui donnèrent des coups de bâton. Ce mauvais traitement ne le fit point changer; au contraire, l'accès qu'il avoit à la cour et la protection de M. le Prince lui avoient donné une certaine hardiesse de dire librement ses sentiments, que les autres n'avoient pas. »

Marigny était un improvisateur plein de verve, qui excellait dans l'impromptu. Ses nombreux voyages lui avaient fait acquérir la connaissance de plusieurs langues étrangères, surtout de l'espagnol et de l'italien : « Il est bien fait, dit de lui Tallemant des Réaux; il parle facilement et n'ignore pas un des bons contes qui se font en toutes les trois langues; fait des vers passablement. Pour du jugement, il n'en a point. » Il divertissait la cour par ses mots libres et piquants, ne dédaignant pas quelquefois d'entrer en joûte avec L'Angeli, le fou du roi. Il faisait mille folies pour égayer le cardinal de Retz, son protecteur et c'est lui que Costar a en vue en cet endroit du 1[er] volume de ses lettres où il cite ce mot d'un galant homme : « Je joue la comédie pour l'amour de moi, et pour en être le spectateur. » La manière dont il raillait Bautru, renommé pour ses mensonges, donnera une idée de ses plaisanteries, qui n'étaient pas toujours de fort bon goût. Il disait qu'il était né d'une fausse couche, qu'il avait été baptisé avec du faux sel, qu'il ne logeait jamais que dans des faubourgs, qu'il passait toujours par de fausses portes, qu'il cherchait toujours les faux-fuyants et qu'il ne chantait jamais qu'en faux-bourdon. Il prenait ses libertés même avec le roi et la reine. L'auteur de la réponse à son poëme du *Pain Bènit*, dont nous avons déjà parlé, va compléter son portrait, dont il faut toutefois adoucir les teintes, trop rudes, si l'on veut s'en tenir à la vérité :

> Jamais écornifleur mieux que lui n'a sceu boire.
> Du talent de rimeur se servant à propos,
> Sans qu'il lui coûte un sol il est de tous écots,...
> Traitant les grands seigneurs de pair à compagnon,
> Quoiqu'il n'ait que l'honneur d'être leur maquignon.
> Cuistre de Saint-Amant, il suivit son génie :
> Le débauché fameux, illustre par ses vers,
> Sut former son esprit sur des talents divers.

Marigny était en effet un des grands amis de Saint-Amand, dont il partageait les *débauches*. Comme lui, c'était un gros homme, franc, débraillé, aimant la bonne chère et le plaisir. Aussi Saint-Amant l'a-t-il nommé dans *La Vigne*, en compagnie des autres buveurs, ses compères :

> Marigny, rond en toutes sortes,
> Qui parmy les brocs te transportes, etc.

Il ne faut pas le confondre avec Marigny-Mallenoï, dont parlent aussi Saint-Amant et Tallemant des Réaux.

Tels sont les principaux traits connus de la vie de Marigny. Il est à regretter que ceux qui se sont occupés de lui ne l'aient pas fait avec plus de méthode et de suite. L'absence de dates et d'enchaînement dans les fragments de biographie qu'ils nous en ont donnés jette beaucoup de confusion dans l'histoire de ce personnage, qui mériterait à divers titres d'être mieux connu.

On a de lui : *Recueil de Lettres en prose et en vers*, in-12, La Haye, 1655, et *épîtres aux religieuses de Wilse et de Maubeuge*; — Dans le *recueil* de Sercy, diverses pièces de sa façon; — *Le Pain Bénit*, in-12, 1673 : poëme satirique assez piquant et abondant en curieux détails de mœurs, dirigé contre les marguilliers de Saint-Paul, qui voulaient le forcer à rendre le pain bénit; — Suivant Gui-Patin (lettre I, p. 406), le fameux *Traité politique... où il est prouvé, par l'exemple de Moïse et autres, que tuer un tyran n'est pas un crime*; Lyon, 1658, petit in-12. On peut voir aussi dans le recueil des *Mazarinades*, indépendamment de ses ballades et triolets, quelques traités de lui entre

tres le fameux *Tarif du prix dont on est connu pour récompenser ceux qui délivreront France du Mazarin*, pièce mi-sérieuse, miisante. Victor FOURNEL.

Ienagiana. — *OEuvres* de Ménage, passim. — Tallent des Réaux, t. VII. — *Mémoires de Retz.* — *Mémoires Mme de La Guette* (édit. elzévir.), p. 185-6. — Soize, *Dict. des Précieuses*, édit. Livet, t. I, p. 170, et I, p. 286-8. — C. Moreau, *Bibliographie des Mazaiades.* — Mailly, *Esprit de la Fronde.*

MARIGNY (*François* AUGIER DE), historien orientaliste français, né vers 1690, mort à ris, le 9 octobre 1762. Il prit la carrière ecclésistique et obtint bientôt un canonicat. Sa vie modeste et studieuse. Il était assez versé dans langues sémitiques, mais généralement ses vrages manquent de critique et de style. Il mble avoir beaucoup emprunté à Ockley, à Herbelot et surtout à l'*Art de vérifier les ates.* On a de lui : *Histoire du douzième ècle;* Paris, 1750, 5 vol. in-12; — *Histoire s Arabes sous le gouvernement des califes;* ris, 1750, 4 vol. in-12; trad. en allemand par ssing, Berlin, 1753, 3 vol. in-8°. Cet ouvrage ntient l'histoire des khalifes depuis Mahomet 29) jusqu'à Mostazem (1258); — *Histoire des évolutions de l'empire des Arabes;* Paris, 50-1752, 4 vol. in-12. On trouve dans cet vrage l'histoire des sultans seldgioucides d'Ioium, depuis soliman (1074) jusqu'à Gaiathedn IV (1283); celle des souverains d'Alep et de mas, depuis Noureddin (1145) jusqu'à Yousouf lek (1258); celle des sultans d'Égypte, depuis ladin (1174) jusqu'à Touman-Bey (1517); celle s sultans ottomans turcs, depuis Othman Ier 299) jusqu'à Mustapha III (1757); celle des emreurs mogols, depuis Gengis-Kan (1176) jusqu'à merlan (1405); celle des schahs de Perse, deis Sophi Ier (1501) jusqu'à Thomas-Kouli-Khan dir (1736); et quelques autres histoires moins portantes. L—Z—E.

Querard, *La France Littéraire.* — *Dict. Biographique* 834).

MARIGNY (*Abel-François* POISSON, marquis), directeur-général des bâtiments, jardins, ts et manufactures du Roi, né à Paris, en 1727, ort dans la même ville, le 10 mai 1781. Frère det de Mme de Pompadour, il fut introduit à cour en 1746, et reçut le titre de *marquis de andières.* A ce moment la favorite assurait sa issance en s'entourant de créatures : elle avait it nommer l'oncle de son mari, le financier Le ormand de Tournehem, à la place de directur général et ordonnateur des bâtiments royaux 1745); Marigny fut désigné à sa survivance en 746 (1). C'était un moyen pour Mme de Pompadour de conserver la direction occulte des beaux-arts, vers lesquels d'ailleurs l'entraînait un goût très-vif. Marigny avait vingt ans; il possédait quelques notions de physique, de géométrie et d'architecture; sa sœur résolut de le mettre à même de remplir les fonctions qui lui étaient réservées et pour cela de l'envoyer en Italie prendre le goût des arts. Afin de lui former une compagnie qui concourût utilement à ce projet, elle jeta les yeux sur trois hommes déjà connus : Soufflot, dont les travaux à Lyon avaient été remarqués et qui avait parcouru l'Italie et l'Asie Mineure; Ch. Nic. Cochin, dessinateur et graveur spirituel; et l'abbé Le Blanc, littérateur et critique de goût. Le voyage dura deux ans, de décembre 1749 à septembre 1751 : il ne fut pas sans influence sur l'avenir des arts en France (1).

M. de Tournehem étant mort en novembre 1751, Marigny prit pleine possession de sa charge, et il sut se faire apprécier des artistes en leur distribuant, de la façon la plus judicieuse, les faveurs du roi. Malgré les embarras financiers suscités par les prodigalités de Louis XV et les nécessités de la désastreuse guerre de Sept Ans, les arts ne furent pas délaissés. Le prix donné jusque alors aux tableaux commandés par le roi fut augmenté; les acquisitions pour la manufacture des Gobelins devinrent plus nombreuses, « moins par le besoin qu'elle en avait que pour soutenir la peinture d'histoire, toujours prête à dégénérer en France »; les travaux du Louvre furent repris; on ouvrit le guichet entre la place du Carrousel et le quai en réservant deux passags nécessaires pour les piétons; en dépit des vives attaques dont elle était l'objet, l'institution si utile de Colbert, l'Académie de France à Rome, fut maintenue (2).

Ses compagnons de voyage avaient conservé sur Marigny une grande influence; il les nommait *ses yeux*, et ne prenait aucune mesure importante sans leurs conseils. Du reste, il ne fut pas ingrat à leur égard; Soufflot fut appelé au contrôle des bâtiments du roi et à la direction des

(1) Ces dates sont relevées dans l'*Almanach royal.* Dictionnaire de l'Académie des Beaux-Arts* (fascile I, p. 102), dans la liste qu'il donne de quatorze surinndants des beaux-arts, est en désaccord sur plusieurs ints avec les *Almanachs* de 1746 à 1781 que nous avons nsultés. De Tournehem et de Marigny le dictionnaire it quatre personnages distincts. Nous citons : « L'Acaémie en a vu passer *quatorze* (surintendants) depuis olbert jusqu'au comte d'Angivillers. Nous donnons cette liste, fort peu connue : Colbert (1672); Dormoy (1680); le marquis de Louvois (1684); de Villacerf (1692); Mansart (Jules-Hardouin) (1699); le duc d'Antin (1708); de Bellegarde (1709); Orry (1736); Lenormand (1746); *Tournehim* (sic) (1749); Vandière (1754); Marigny (1755); Terray (1773); d'Angivillers (1774). »

(1) Cochin en a publié la relation sous ce titre : *Voyage d'Italie, ou Recueil de notes sur les ouvrages de peinture et sculpture qu'on voit dans les principales villes d'Italie;* Paris, Ch. Ant. Jombert, 1758, 3 vol. in-12.

(2) Il faut dire toutefois que pendant cinq années, de 1767 à 1772, Marigny refusa d'envoyer à Rome les lauréats du concours d'architecture. Cette mesure fut sans nul doute le résultat d'une querelle qui s'éleva entre l'Académie d'Architecture et le directeur général. « Le roi Louis XV avait nommé l'architecte Wailly membre de l'Académie. Profondément blessée dans ses droits et ses privilèges, celle-ci refuse d'ouvrir ses portes à un artiste de valeur, mais qu'elle n'a pas choisi. M. de Marigny insiste; l'Académie résiste, et se voit punie de son indocilité aux puissances par un ordre de dissolution, révoqué, il est vrai, peu de temps après. » (*Dictionnaire de l'Académie des Beaux-Arts*, fascicule I, 95-103.)

Gobelins; il fut en outre chargé de construire l'église Sainte-Geneviève; l'abbé Le Blanc fut nommé historiographe des bâtiments royaux, et Cochin devint successivement chevalier de l'ordre de Saint-Michel, graveur du roi, garde des dessins du cabinet de S. M. et censeur royal; en le nommant enfin secrétaire de l'Académie de Peinture et Sculpture en remplacement de Lépicié, Marigny se réservait réellement la direction des affaires de l'Académie. Les amis du directeur général ne furent pas les seuls sur lesquels s'étendirent les faveurs royales. Sur sa proposition, Coustou fut chargé de nombreux travaux : le plus important fut le tombeau du dauphin, père de Louis XVI, qui est dans la cathédrale de Sens; Pierre et Pigalle reçurent le cordon de Saint-Michel; Carle Van Loo et Boucher furent l'un après l'autre nommés premiers peintres du roi. On donna à Joseph Vernet le grand travail de la représentation des ports de France (1).

Marigny, comme on le pense bien, fut lui-même comblé d'honneurs. Décoré du cordon bleu, comme secrétaire commandeur des ordres du roi en 1756 (2), il fut fait conseiller d'État d'épée en 1772. La mort de sa sœur n'enleva rien à la faveur dont il jouissait auprès du roi. En 1773 seulement, ayant éprouvé quelques dégoûts et désirant prendre du repos, il offrit sa démission : elle ne fut acceptée que six mois plus tard, sur ses nouvelles instances; encore garda-t-il ses titres et ses honneurs. Sa place fut réunie au contrôle général jusqu'à la disgrâce de l'abbé Terray, en 1774 ; elle fut seulement alors confiée à M. d'Angivillers.

Marigny avait hérité de la majeure partie des grands biens de Mme de Pompadour; il changea le nom de Marigny, qu'il portait depuis 1755, contre le nom d'une des terres qu'elle lui avait laissée (3). Voulant alors se marier à son gré « et pour son bonheur », il avait épousé la fille aînée de Mme Filleul, la *bonne amie* du célèbre financier Bouret. Son malheureux caractère le priva de tous les charmes de cette union. Il cherchait le repos et la tranquillité auprès d'une femme charmante; il n'y sut trouver que tourments et inquiétudes.

(1) On a publié dans les *Archives de l'Art français Documents*, t. IV, 141, etc.) des pièces fort intéressantes relatives à cette commande faite à Vernet de quinze tableaux importants, qui lui furent payés 90,000 r. Au nombre de ces pièces se trouve « l'*Itinéraire* » dressé par M. de Marigny, puis deux lettres qu'il écrivit à Vernet, et qui témoignent de ses égards pour lui en même temps que de son goût éclairé.

(2) Les beaux esprits de Versailles avaient appelé Marigny *le marquis d'avant-hier*. Quand il reçut l'ordre du Saint-Esprit : « Voilà un poisson au bleu », dirent-ils encore.

(3) La terre de Ménars-le-Château, près Blois. Marigny était marquis de Vandières, de Marigny et de Ménars, comte de Mouthiers, vicomte de Clignon, seigneur de Nozieux, Saint-Claude, Fleury, La Chapelle, Saint-Martin et autres lieux ; conseiller d'État d'épée ordinaire, lieutenant général des provinces de Beauce et Orléanais, capitaine gouverneur du château royal de Blois, directeur et ordonnateur général des bâtiments, jardins, arts, académies et manufactures du roi.

Marigny en effet, a dit Marmontel, « avait amour-propre inquiet, ombrageux, susceptil à l'excès de méfiance et de soupçon. Il lui ar vait de parler de lui avec une humilité fein pour éprouver si l'on se plairait à l'entendre dépriser, et alors pour peu qu'un sourire ou mot équivoque eût échappé, la blessure était pr fonde et sans remède. Avec les qualités esse tielles de l'honnête homme et quelques-unes l'homme aimable, de l'esprit, assez de cultur un goût éclairé pour les arts, dont il avait f une étude, et dans les mœurs une franchise, u probité rare, il pouvait être intéressant auta qu'il était aimable; mais en lui l'humeur gât tout... Il avait dans l'esprit certain ton de pl santerie qui n'était pas assez fin ni d'assez b goût, et dont il aimait à s'égayer; mais il ne f lait pas s'y jouer avec lui. Jamais railleur n moins souffert la raillerie ». Avec c faux sa façon qu'avait si bien discerné Marmontel, M rigny lui dit, lorsqu'il reçut le cordon bleu : « roi me décrasse. — Votre noblesse est da l'âme, et vaut bien celle du sang », répondit Ma montel; et il se tira ainsi d'un mauvais pas.

Marigny mourut à Paris, dans son hôtel de place des Victoires, le 10 mai 1781, après d'ass longues souffrances, à l'âge de cinquante-quat ans. On fit après lui une vente d'objets d'art sa collection, ayant pour la plupart appartenu Mme de Pompadour. Le *Catalogue*, rédigé p F. Basan et Joullain (1781), est orné d'un fro tispice de Cochin, gravé par Prévost, et de de estampes, dues au burin de Mme de Pompadou

Cochin a gravé en 1752 le portrait de Marign sous le nom de marquis de Vandières; la planch retouchée en 1757, porte celui de marquis Marigny. Il y a un autre beau portrait de Marign gravé en 1761 par Wille, d'après Tocqué.

H. H—N.

Cochin, *Notice nécrologique*, dans le *Journal de Pari* 1781, p. 614, reproduite en tête du *Catalogue* de la collecti du marquis de Ménars, 1781, in-8°. — Marmontel, *Mémoires*. — *Archives de l'Art français*.

MARIGNY (*Gaspard-Augustin-René* BERNARD DE), chef vendéen, né à Luçon, en 175 fusillé le 10 juillet 1794, à La Girardière, paroiss de Combrand (Basse-Vendée). Il était lieutenan de vaisseau au port de Rochefort, lorsque, mois de février 1792, il émigra avec de Le cure, son parent et son ami. Arrivés à Paris ils y restèrent l'un et l'autre, sur un ordre se cret de Louis XVI, à qui ils donnèrent le 10 ao des preuves de leur dévouement. Revenus da le Poitou, ils y furent bientôt arrêtés et jet dans les prisons de Bressuire, où Quétineau l oublia bénévolement lorsque, le 1er mai 179 Henri de La Rochejacquelein le força d'évacu cette ville. Ils se joignirent alors à l'armée royal et Marigny, qui avait été attaché à la division d canonniers-matelots du port de Rochefort, f spécialement chargé du commandement de l'a tillerie. Cinq jours après, il concourut à la pri de Thouars. Une batterie, qu'il avait habileme

posée à l'attaque de Saumur, contribua efficaнent (9 juin) à la capitulation de cette ville. A bataille livrée le 13 août dans la plaine de çon, il commanda une partie de l'aile droite, , comme le centre, ne comprit ni n'exécuta les nœuvres, d'ailleurs fort inhabiles, du généraime d'Elbée. Charette soutint seul le combat, et usa Marigny de trahison. Après le passage de la re, suivi des affaires de Laval, de Dol et d'Ann, où Marigny déploya un bouillant courage, il part à l'attaque du Mans, où, cédant à une ique inexplicable, il abandonna son artillerie. te faute, il la répara à Savenay, où il se battit c une intrépidité qui tenait de la rage. Après désastre de cette journée, il erra quelque ps sur les bords de la Loire, essayant, mais s succès, d'y former le noyau d'une nouvelle ée. Enfin, au mois d'avril 1794, il rentra s la Vendée, et parvint à y rassembler un ps auquel il donna le nom d'armée du centre ou Poitou. De La Cerisaye, son quartier général, rigea des expéditions sur divers points, et para même de Mortagne, que des forces sueures le contraignirent néanmoins d'évacuer endemain. Il était à peine revenu de cette extion qu'à la tête de cinquante hommes il ena un combat contre l'avant-garde de la dion de six mille hommes commandée par les éraux Amey et Friederichs, près de Clisson. ırdis par cette irrésistible attaque, les deux éraux républicains perdirent douze cents mes, nombre égal à celui des assaillants à n de l'action. C'est après cette brillante renre que Marigny se rendit au château de La laye, près de Châtillon, où Charette et Stofflet avaient proposé une entrevue, à l'effet d'arr un plan d'opérations communes. Il y fut venu que les trois chefs, bien qu'indépents les uns aux autres, agiraient de concert u'à ce que les républicains eussent été chassés a rive gauche; qu'une décision prise par le seil des armées serait obligatoire pour tous chefs, quelle qu'elle fût, et que tout contreant serait puni de mort. Marigny signa cette vention. Elle concordait avec la décision prise ressuire, le 25 février précédent, décision avait exclu toute suprématie individuelle, et is la direction de l'armée d'Anjou à un condont chaque membre n'avait que sa voix. s Stofflet supportait avec peine cette limitade son pouvoir; il le voulait absolu. Son urage excitait son ambition, qui convoitait torité sur tout le pays occupé par la grande ée et comprenant la portion du haut Poitou s laquelle Marigny avait ses cantonnements. familiers de Stofflet fomentèrent sa jalousie tre Marigny, et de l'aigreur il passa bientôt haine. Quant à Charette, comme la cirscription où opérait Marigny ne touchait pas sienne, il n'y avait à redouter de sa part une rivalité du genre de celle que présaent les prétentions de Stofflet. Ce dernier, cédant aux suggestions de ses officiers, acheva de les révéler en prenant officiellement le titre de général en chef de l'armée d'Anjou. A quelques jours de là (25 avril), les Vendéens subirent un échec. Dans un conseil tenu le lendemain, on demanda à Marigny qu'il résignât le commandement de son corps d'armée pour reprendre celui de l'artillerie. Furieux, il quitte le conseil, et court haranguer ses soldats, qui veulent en vain le retenir en lui garantissant sa sûreté personnelle. Il persiste et s'éloigne; ses soldats suivent son exemple. Le conseil s'assemble de nouveau, et sur le rapport de Charette qui conclut contre le fugitif à la peine de mort, elle est prononcée. Serré de près par Stofflet, Marigny tomba entre ses mains, et fut passé par les armes. Ce funèbre épisode souleva contre Stofflet une indignation qui amena la dispersion presque totale de la division de La Cerisaye et pesa par suite sur la marche des événements, désormais défavorables aux Vendéens. Marigny fut un des plus cruels chefs vendéens, et rarement ses prisonniers eurent la vie sauve. P. Levot.

Archives de la Marine. — Crétineau-Joly, *La Vendée militaire.* — Théod. Muret, *Histoire des Guerres de l'Ouest.*

MARILHAT (*Prosper*), peintre français, né en 1811, à Vertaizon (Puy-de-Dôme), mort en 1847, à Paris. Après avoir reçu une bonne éducation classique, il suivit son goût pour la peinture, et passa une année dans l'atelier de Camille Roqueplan. A vingt ans il avait déjà un talent assez remarquable pour être attaché comme peintre à une expédition scientifique conduite en Orient par un riche autrichien. Il rapporta de ce voyage, qui l'impressionna vivement, des études et des souvenirs nombreux, parmi lesquels nous rappellerons : *Place Ezbekieh au Caire* (1834); *Tombeau du scheick Abou-Mandour, près Rosette* (1837); *Environs de Beirouth* (1841); *Souvenirs des bords du Nil; Arabes Syriens en voyage;* une *Ville de d'Égypte au crépuscule; Vue prise à Tripoli de Syrie* (1844), enfin une *Vue de Balbek*, un de ses plus beaux paysages. Marilhat avait aussi visité l'Italie et l'Algérie, et ces contrées pittoresques lui inspirèrent des compositions pleines d'un charme mélancolique. Cet artiste occupe une des premières places parmi l'école des paysagistes modernes; ses tableaux se distinguent par l'heureux choix des sujets, une entente harmonieuse et un sentiment vrai de la couleur. P. L—y.

Livrets des Salons.

MARILLAC (Maison de). Cette famille, dont le véritable nom paraît avoir été *Marlhac*, était originaire d'Auvergne. Elle a produit plusieurs personnages remarquables, parmi lesquels nous citerons les suivants :

MARILLAC (*Guillaume* de), seigneur *de Saint-Genest, de La Motte-Hermant et le Bicon*, né vers 1460, occupa divers emplois dans

la maison du duc de Bourbon, notamment celui de contrôleur général des finances. En 1527 il fut commis par la duchesse d'Angoulême, mère de François Ier, pour visiter les comptes du connétable. Il laissa une nombreuse postérité. K.

Moréri, *Grand Dict. Hist.*

MARILLAC (*Gilbert* DE), fils aîné du précédent, fut secrétaire du connétable de Bourbon. Il a écrit une *Histoire de la Maison de Bourbon, entre autres la vie et les grandes actions du connétable Charles de Bourbon, jusques au mois de mars* 1521, *où commença sa révolte.* Antoine de Laval a inséré ce morceau dans ses *Œuvres;* 1605, in-4°. K.

Vigneul-Marville, *Mélanges d'Hist. et de Littér.*, II, 17.

MARILLAC (*Gabriel* DE), avocat au parlement de Paris, fils du précédent, mort le 23 avril 1551. Il signait son nom *Marlhac.* C'était, selon le témoignage de Loisel et de de Thou, un habile homme et d'une probité exemplaire. Il fut soupçonné d'avoir secrètement adhéré aux doctrines de la réforme.

Un de ses frères, *François* DE MARILLAC, exerça la même profession avec un certain éclat. Loisel, en le citant, rapporte qu'on faisait de lui beaucoup plus d'estime que de ses rivaux, « en ce qu'il estoit fort en la replique ». Il plaida pour Anne du Bourg et pour le prince de Condé (1560), et mourut dans un âge peu avancé. K.

De Thou, *Hist.*, lib. XXVI. — Loisel, *Dialogue des trois Avocats*, 520. — Régnier de La Planche, *Hist. de François II*, 33.

MARILLAC (*Charles* DE), diplomate français, frère des précédents, né en 1510, près de Riom, mort à Melun, le 2 décembre 1560. Reçu avocat au parlement de Paris, quelques discours un peu libres sur la réforme dans l'Église et ses liaisons avec plusieurs savants dont l'orthodoxie était fort suspecte, le firent soupçonner lui-même d'avoir du penchant pour les idées nouvelles. La crainte que ces soupçons ne le perdissent lui fit prendre le parti de suivre à Constantinople Jean de La Forêt, son cousin, que François Ier venait de nommer ambassadeur. Son génie pour les affaires s'y développa tellement que son parent étant venu à mourir, il lui succéda, quoique à peine âgé de trente ans. De retour en France après une absence de trois années, il fut nommé conseiller au parlement de Paris, et peu après ambassadeur en Angleterre, puis maître des requêtes et grand-maître de la maison du dauphin. Il venait de revenir à Paris lorsque Henri II l'envoya à la cour de Charles Quint. Il y demeura cinq ans, et soutint avec vigueur les intérêts de la France. Ses services furent récompensés par sa nomination à l'évêché de Vannes (1550). Transféré, le 24 mars 1557, à l'archevêché de Vienne, il fit gouverner l'une et l'autre de ces églises par son frère Bertrand, depuis évêque de Rennes. Marillac fut envoyé en 1556 à Gravelines pour traiter de la paix avec les Espagnols, puis à la diète convoqu à Augsbourg, le 25 février 1559. Il assista e suite à l'assemblée des notables réunie à Fo tainebleau et qui tint sa première séance 21 août 1560; là, il prononça un discours ple d'éloquence, dans lequel il exposa le misérab état des finances du royaume, la ruine pr chaine de la foi catholique, le besoin des r formes; il conclut enfin en demandant la co vocation d'un concile national et ensuite d états généraux. Il est peu probable que ce di cours, comme on l'a prétendu, ait indisposé l Guise contre Marillac; car le cardinal de Lo raine, dans la même séance, adopta presq entièrement la solution proposée par l'arch vêque de Vienne. Il faut attribuer la disgrâce Marillac à une lettre qu'il écrivit à Jacqueline Longwic, duchesse de Montpensier et favor de la reine mère, dans laquelle il lui rappel qu'elle avait promis de faire chasser les Gui aussitôt qu'elle serait en possession des biens connétable de Bourbon, et que le moment ét venu d'agir, puisque les baronnies de Beau lais et de Dombes avaient été rendues à la m son de Montpensier. Les maux de l'État, don était témoin, sans qu'il lui fût possible d'y p ter remède, causèrent à Charles de Marillac u profonde mélancolie, qui le conduisit au tombe dans son abbaye de Saint-Pierre de Melun. prélat se plut toujours dans la compagnie hommes illustres par leur science, sans disti tion de religion. Buchanan et Henri Estienne rent part à ses libéralités; le célèbre Charles Moulin lui dédia un de ses plus beaux ouvrag et le chancelier Michel de L'Hospital lui adre l'une de ses épîtres latines. On a de Charles Marillac des *Mémoires* manuscrits, que l trouve dans plusieurs bibliothèques publiques

H. FISQUET (de Montpellier).

Gallia Christiana, I. — De Thou, *Hist. univ.*, — Chorier, *État politique du Dauphiné*, I. — Chari *Hist. de l'Église de Vienne.* — Michel de L'Hospi *Poésies latines*, trad. par de Nalèche. — Tresvaux, *É glise de Bretagne.* — *France pontificale.*

MARILLAC (*Michel* DE), ministre franç neveu du précédent, né le 9 octobre 1563 Paris, mort le 7 août 1632, à Châteaudun. I de Guillaume de Marillac, qui fut contrôleur néral des finances et mourut en 1573, il ab donna, sur l'avis de son tuteur, le projet d' trer dans un ordre monastique pour suivre carrière judiciaire, et il fut successivement c seiller au parlement de Paris, maître des req tes et conseiller d'État. Dans sa jeunesse, il s'é montré fort attaché au parti de la Ligue; pourt il avait contribué à faire rendre l'arrêt qui excl tout prince étranger de la couronne. Comm était d'une dévotion excessive, il se fit don un appartement dans l'avant-cour du couv des Carmelites, au faubourg Saint-Jacques, de passer dans leur église quelques heures jour et même la nuit. Il continua de prendre des affaires de la communauté, et ce fut mên

ela qu'il dut la protection de la reine Marie de Médicis, qui y allait souvent. Recommandé au ardinal de Richelieu, il devint en 1624 un des lirecteurs des finances, et deux ans plus tard l succéda au chancelier d'Aligre comme garde les sceaux (1er juin 1626). Dans le mois suiant il fut commis avec un conseiller d'État « afin l'informer secrètement de plusieurs menées et actions très-importantes, décréter contre toutes ersonnes que besoin serait, et instruire leurs rocès; pour, lesdits procès instruits, être par e roi pourvu de tels juges qu'il lui plairait hoisir ». Le 2 décembre il ouvrit la première éance des états généraux, et fit, dans son disours, un éloge pompeux des vertus du roi, le omparant à la statue de Memnon, qui rendait e bons conseils lorsqu'elle était frappée par la umière céleste, insistant sur la nécessité de unir le péculat et les rébellions, et annonçant le grandes diminutions dans les dépenses. Dans lit de justice tenu par Louis XIII avant son épart pour l'Italie (15 janvier 1629), Marillac, 'associant de plus en plus au dessein de Richeeu, qui était de remettre partout sur pied l'auorité royale, présenta un long édit, ou plutôt n code tout entier, qu'il avait compilé avec soin 'après les cahiers des états généraux et des asemblées des notables, et qui atteignait par de évères réformes la juridiction ecclésiastique, administration de la justice, le droit civil et riminel, et les revenus. Il attendait de ce traail une gloire pareille à celle dont l'ordonnance e Moulins avait doté la mémoire de Michel de Hospital. Mais il avait compté sans la résistance u parlement, qui, jaloux du pouvoir législatif ttribué aux assemblées nationales, refusa avec piniâtreté d'enregistrer l'édit, flétri par lui du obriquet de *Code Michau*. Le cardinal n'aiait pas Marillac; il pressentait en lui le sucesseur que lui destinait la reine mère; aussi issa-t-il couvrir de ridicule le garde des sceaux, ont le code, bon et utile en plusieurs parties, omba bientôt dans l'oubli. Dès lors Marillac s'atacha davantage au parti de Marie de Médicis, lâma la guerre d'Italie, et se mêla aux intriues contre le tout-puissant ministre. Un des rincipaux acteurs de la fameuse *journée des upes* (11 novembre 1630), il fut disgrâcié au oment où il attendait tranquillement, à Verailles, que le roi l'envoyât chercher pour lui emettre toute l'autorité. Le lendemain il remit es sceaux à M. de La Ville aux Clercs, et fut onduit au château de Caen, d'où on le transéra à Lisieux, puis à Châteaudun. « C'était ien lui, dit Sismondi, que Richelieu regardait omme le représentant de la politique opposée à a sienne et l'âme du conseil de la reine mère; ais on ne pouvait fonder une accusation sur es opinions qu'il avait loyalement émises au onseil du roi, et son intégrité le tenait à l'abri de out autre reproche. » Marillac ne fut point mis n jugement, mais il mourut en prison trois mois après le maréchal, son frère consanguin. A peine laissa-t-il assez de bien pour subvenir aux frais de ses funérailles.

On a de Michel Marillac quelques ouvrages : *Examen des remontrances et des conclusions des gens du roi sur le livre du cardinal de Bellarmin*, 1611, in-8°, attribué quelquefois à l'avocat général Servin; — une traduction anonyme de l'*Imitation de Jésus-Christ;* Paris, 1621, in-12; fréquemment réimprimée, et en dernier lieu par les soins de M. de Sacy (1854) : cette version est une des plus fidèles que l'on connaisse; elle a été attribuée au jésuite Rosweyde, qui a signé la dédicace de l'édition de 1652, jusqu'à ce que M. Gence, en 1810, en restitua l'honneur à Marillac. L'édition de 1630, revue par ce dernier dans sa prison, contient de plus une dissertation où il prend parti pour Gerson; — *De l'érection des religieuses du Mont-Carmel en France;* 1622, 1627, in-8°; — une traduction assez faible des *Psaumes* en vers français; Paris, 1625, 1630, in-8°; — *Relation de la descente des Anglais dans l'île de Rhé;* Paris, 1628, in-8°. P. L—Y.

Richelieu, *Mémoires*. — Moréri, *Dict. Hist.* — Bazin, *Hist. de France sous le règne de Louis XIII*, II et III. — Sismondi, *Hist. des Français*, XXIII. — S. de Sacy, *Introd.* en tête de l'*Imitation*, 1854, in-12.

MARILLAC (*Louis* DE), maréchal de France, frère du précédent, né en juillet 1572 ou 1573, en Auvergne, décapité le 10 mai 1632, à Paris. Issu du second mariage de Guillaume de Marillac, il servit en diverses occasions le roi Henri IV, qui lui donna une compagnie de chevau-légers et le fit gentilhomme ordinaire de sa chambre. Il avait épousé une demoiselle italienne qui appartenait à une branche éloignée de la maison de Médicis, et cette alliance lui procura les bonnes grâces de la reine (1). Après avoir été envoyé en ambassade auprès des États de la haute Italie (1611), puis en Lorraine et en Allemagne (1616), il fut nommé commissaire général des armées (1617), aida de ses conseils le maréchal d'Ancre, et devint maréchal de camp à la suite de l'affaire du Pont-de-Cé (1620). Blessé au siége de Montauban, il se signala à celui de La Rochelle, où il contribua surtout à l'achèvement de la digue, et signa seul les articles rédigés pour la capitulation de la ville (29 octobre 1628). L'entrée de son frère au conseil lui avait donné de grandes espérances; par la faveur de la reine-mère, il obtint une commission en Champagne, le gouvernement de Verdun et la lieutenance générale des Trois-Évêchés. De là date l'ac-

(1) « Il vécut dans la cour sur sa bonne mine, et sous le nom du beau Marillac, cherchant toutes occasions de faire paroître son adresse et sa belle taille en public, et de se rendre agréable au feu roi, qui pourtant le traita toujours d'homme de peu. » Après la mort d'Henri IV il crut « que sous le gouvernement des femmes les choses extérieures et les apparences des vertus conjointes aux petits soins, cajoleries, assiduités et complaisances lui donneroient tout ce qu'il n'avoit pu obtenir auparavant. » (Du Chastelet, *Observ. sur la vie et condamnation du mar. de Marillac.*)

croissement rapide de sa fortune et, comme dit un auteur contemporain, « le commencement de ses voleries ». Quant à ses talents militaires, les gens du métier n'en avaient qu'une mauvaise opinion : il avait le ton et la morgue du commandement; mais « l'expérience découvrit bientôt qu'il était beaucoup moins soldat et capitaine sur le terrain que sur le papier ». Dès le siége de La Rochelle, pendant lequel il eut le malheur d'être battu en plusieurs rencontres, il s'associa à la cabale ourdie par les amis de la reine mère contre Richelieu, et sut se rendre si nécessaire que, malgré ses intrigues, il obtint le bâton de maréchal de France au siége de Privas (1629). L'année suivante, il continua de travailler sourdement à la ruine du cardinal; il avait offert, dit-on, de le tuer de sa propre main; après avoir retardé autant qu'il put le départ pour l'Italie des troupes qu'il commandait en Champagne, il les retint auprès de Lyon, afin de les faire servir d'instrument aux projets de Marie de Médicis. Le complot ayant avorté par suite de la guérison inespérée du roi, Marillac passa les monts, et partagea le commandement avec les maréchaux de La Force et de Schomberg. La chute de son frère, après la *journée des dupes*, entraîna la sienne; il fut arrêté le 20 novembre 1630, au milieu de ses soldats, et transféré à Sainte-Menehould. « Tout le crime du maréchal, dit Bazin, avait été envers le cardinal de Richelieu; il était entré certainement dans les cabales formées contre le ministre, mais son frère, le garde des sceaux, y avait pris une plus grande part et s'en était trouvé quitte pour un exil. Toute son existence dépendait de la faveur royale; il l'avait obtenue par la reine mère; on la lui ôtait: il semblait qu'il ne restât plus d'intérêt à le poursuivre. Ce n'était donc qu'un ressentiment personnel qui pouvait demander qu'on joignît un châtiment à sa disgrâce. » Mis en jugement « à cause des malversations et concussions par lui commises dans sa charge de général d'armée en Champagne », Marillac fut privé du droit d'être jugé par les chambres du parlement assemblées. Le procès dura près de deux années; Laffemas commença l'instruction, qui se continua devant des commissions particulières à Verdun, puis Ruel, sous les yeux de Richelieu. Deux fois le parlement intervint pour rappeler à lui la cause; on ne tint nul compte de ses arrêts. Enfin, à la majorité d'une seule voix, le maréchal fut condamné à mort. Ni les sollicitations de ses parents, ni les menaces de Marie de Médicis ne purent vaincre la rigueur du roi, qui se montra inflexible. Quant à Richelieu, il avoue lui-même dans ses *Mémoires* que les torts reprochés à Marillac étaient alors communs à tous les généraux d'armée; mais, ajoute-t-il, « si la multitude des coupables fait qu'il n'est pas convenable de les punir tous, il y en a qui sont bons pour l'exemple ». Deux jours après la signature de l'arrêt, le maréchal, amené de Ruel à Paris, eut la tête tranchée, sur la place de Grève (10 mai 1632). On a prétendu que le parlement réhabilita sa mémoire après la mort du cardinal, qui avait mis un acharnement si cruel à le poursuivre; mais il est probable que l'arrêt dont il s'agit se bornait à protester contre la procédure inique, dont il avait été la victime. P. L—Y.

Du Chastelet, *Observ. sur la vie et la condamnation du maréchal de Marillac*; Paris, 1633, in-8°. — Anselme, *Hist. des Grands-Officiers de la Couronne*. — *L'Esprit bienheureux du maréchal de Marillac*. — *Véritable Récit de ce qui s'est passé à la mort de Louis de Marillac*; s. l., 1632, in-8°. — *Procès du maréchal de Marillac et son exécution*; Paris, 1633, in-4°. — Puységur, *Mémoires*. — Richelieu, *Journal*, liv. XXI, XXII. — Bayle, *Dict. Hist. et crit.* — Bazin, *Hist. de France sous Louis XIII*, t. II et III.

MARILLAC (*Louise* DE). *Voy.* LEGRAS.

MARILLIER (*Clément-Pierre*), dessinateur français, né à Dijon, en 1740, mort dans les environs de Melun, le 11 août 1808. D'abord placé chez un peintre de Dijon, nommé Morlot, il se rendit en 1760 à Paris, où il suivit les leçons de Hallé. Afin de se créer des ressources, il se mit au service des libraires, et orna de ses jolis dessins un grand nombre de publications, telles que les œuvres de l'abbé Prévost, Lesage, Roucher, Baculard d'Arnaud, Sauvigny, Boufflers, et le *Recueil des Voyages en France et autres pays* par Racine, Lafontaine, Regnard, etc.; Paris, 1808, 5 vol. in-18. L'œuvre de cet artiste, qui s'élève à plus de 600 pièces, se distingue par la variété des sujets et par l'esprit et le goût avec lesquels il a traité la plupart d'entre eux. On y remarque particulièrement les vignettes des *Œuvres* de Dorat, celle de la *Bible* de Defer et les 56 feuilles des *Illustres Français* gravées par Ponce (1790, in-fol.), comprenant 500 portraits, tableaux ou bas-reliefs ornés d'allégories. Marillier s'était retiré dans une compagne voisine de Melun, où plusieurs attaques successives de paralysie terminèrent ses jours.

J.-P. Abel JEANDET (de Verdun).

J.-M. Fayolle, *Les quatre Saisons du Parnasse*, quatrième année, t. XVI. — Gabel, *Dict. des Artistes*. — Le Blanc, *Manuel de l'Amateur d'Estampes*.

MARIN ou **MARINUS** *de Tyr* (Μαρῖνος) géographe grec, vivait vers le milieu du secon[d] siècle de l'ère chrétienne. Il fut le prédécesseu[r] immédiat de Ptolémée, qui le mit largement [à] contribution. On peut le regarder comme étant après Ératosthène et Hipparque, le véritable fon dateur de la géographie mathématique chez le[s] anciens. Il eut le mérite essentiel de détermine[r] les positions laissées incertaines par les autre[s] géographes, et tout en se trompant souvent, il four nit à ceux qui vinrent après lui le moyen de rec tifier ses erreurs. Ses cartes, construites d'aprè[s] une méthode nouvelle, effacèrent celles que l'o[n] possédait. Pour arriver à une exactitude jusqu[e] là inconnue, il étudia avec grand soin les ouvrag[es] de ses prédécesseurs et les journaux des voya geurs. Il semble qu'il usa de tous ces matériau[x] avec discernement. Il fit de nombreux chang[e]ments dans la seconde édition de son ouvra[ge]

'il aurait encore perfectionné s'il n'en avait été pêché par une mort prématurée. Malheureunent sa géographie est perdue. « Nous ne la nnaissons que par celle de Ptolémée, qui lui prunta le fond de son plan, profita des riès matériaux qu'il avait recueillis de toutes rts, et n'eut guère pour but que de le rectifier le complétant dans l'ensemble et dans les dés. En effet, Marin, combinant les résultats observations astronomiques avec ceux que fournissait la comparaison de nombreux itiraires, s'était proposé de mettre un terme à certitude qui régnait sur la position des pays des villes, en assignant à chaque localité ses grés réels ou présumés de latitude et de longile. Il avait joint à ses descriptions des cartes uvertes d'un réseau de parallèles et de mérins, se coupant à angles droits, et sous lesels venaient s'orienter réciproquement les ux, d'après les distances et les directions. Mais projection dont il s'était servi était extrêmement imparfaite, et la première chose que Ptoiée eut à faire fut de la réformer pour la mettre accord avec la figure de la terre. Il lui fallut ır cela même entreprendre une révision géale des positions et des mesures données par prédécesseur, et soumettre à un système de luction les évaluations des distances, qu'il avait esque toujours exagérées sur la foi des voyars et des navigateurs (1). » L'exposé du sysne de Marin est inséparable du système de olémée; c'est pour ce dernier article que nous servons des détails qui feraient ici double emi. Y.

kert, *Geographie der Griechen und Römer*, vol. I, t. I, p. 227, etc., par. II, p. 194, etc., 278. — Forbiger, *ndbuch der Alten Geographie*, vol. I, p. 365. Pour autres ouvrages à consulter sur Marin, voir les irces de l'article PTOLÉMÉE. On peut aussi consulter, is avec beaucoup de précaution, les *Recherches sur Géographie systématique des Anciens*, ouvrage sans tique et plein d'hypothèses hasardées.

MARIN (Saints). L'Église honore plusieurs nts personnages de ce nom. Les principaux nt :

MARIN, centurion romain, décapité à Césarée 'alestine), vers la fin de l'année 261, par ordre ın juge nommé Achæus. Sa fête est célébrée le mars.

MARIN, surnommé *le Vieux*, né à Anazarbe, 'ilicie), décapité dans la même ville, en 290. Il t une des premières victimes des édits de Dioétien. Lisyas, gouverneur de la Cilicie, sachant 'il professait le christianisme, l'invita à apossier. Sur ses refus réitérés, il le fit fouetter, endre sur le chevalet et enfin décapiter. Les ecs et les Latins l'honorent le 8 août.

MARIN, célèbre anachorète dalmate, mort sur mont Titano, près de Rimini, vers la fin du atrième siècle. Il était architecte, et construisit pont de Rimini. On ne sait par quelle raison il se décida à entrer dans les ordres, que Gaudence, évêque de Forli, lui conféra. Il se retira alors sur le mont Titano, s'y bâtit une cellule, et passa le reste de sa vie dans la contemplation et la prière. Les miracles qui s'opérèrent sur son tombeau amenèrent un grand nombre de visiteurs. Peu à peu des maisons s'élevèrent aux alentours, et devinrent le noyau de la petite république qui porte encore le nom de *San-Marino*. La fête du saint est célébrée le 4 septembre. A. L.

Eusèbe, *Hist. Eccl.*, ch. XV-XVII. — Bollandus, *Acta Sanctorum*, septembre, t. II, p. 215. — Baillet, *Vies des Saints*. — Melchior Delfico, *Memorie storiche della Repubblica di San-Marino* (Milan, 1804, in-4°).

MARIN (*Jacques*), en latin *Marinus*, humaniste belge, né à Weert (Gueldre), mort vers 1550. Il fut recteur du collége de Bois-le-Duc, et publia une syntaxe latine mêlée de vers et de prose, et intitulée : *Didascalicon;* Anvers, 1526, in-4°. Réimprimé, sous le titre de *Syntaxis Linguæ Latinæ*, Bois-le-Duc, 1542, in-4°, ce livre fut retouché par Jérôme van Verle, et reparut dans la même ville, 1555, in-4°. K.

Valère André, *Biblioth. Belgica*, 420.

MARIN, mécanicien français, natif de Lisieux, vivait au seizième siècle. Il fut l'inventeur des fusils à vent, dont les expériences furent faites en présence de Henri IV et de Ruzé, secrétaire d'État. « C'étoit, dit David Rivault, sieur de Flurance, son contemporain, un homme du plus rare jugement en toutes sortes d'inventions, de la plus artificieuse imagination, et de la plus subtile main à manier un outil de quel art que ce soit qui se trouve en Europe. Sans avoir appris d'aucun maître, il est excellent maître, rare statuaire, musicien et astronome; manie plus délicatement le fer et le cuivre qu'artisans que je sache. Le roi Louis XIII a de sa main une table d'acier poli, où Sa Majesté est représentée au naturel, sans gravure, moulure, ni peinture; seulement par le feu que ce subtil ingénieur y a donné par endroits plus ou moins, selon que la figure le désire, du clair, du brun, ou de l'obscur. Il en a un globe dans lequel sont rapportés le mouvement du Soleil, la Lune, et des étoiles. Il s'est inventé à lui-même une musique, par laquelle il met en une tablature, à lui seul connue, tous airs de chansons, et les joue après sur la viole accordant avec ceux qui sonnent les autres parties, sans qu'ils sachent rien de son artifice, ni qu'il entende aucune note de leur science. » Flurance Rivault vit le fusil de Marin en 1602, et en publia la description. [LE BAS, *Dict. encyclop. de France*.]

Flurance Rivault, *Éléments d'Artillerie;* Paris, 1608, in-8°. — *Lettre* de Leprince jeune dans le *Journal des Savants*, de mars 1779, p. 174.

MARIN (*François*), écrivain français. Il était cuisinier, et est connu par un ouvrage intitulé : *Les Dons de Comus, ou les délices de la table*, avec une *préface* des PP. Brumoy et Bougeant; Paris, 1739, in-12; — *Suite des* Dons de Comus; Paris, 1742, 3 vol. in-12. Ces

(1) Guigniaut, article PTOLÉMÉE dans *l'Encycl. des* *ns du Monde*.

deux ouvrages furent réunis avec une préface de de Querlon; Paris, 1750, 3 vol. in-12.
L—z—E.

Dict. Hist. (1822) — Aimé André, *Dict. Biographique pittoresque*, etc. (1804).

MARIN (*Michel-Ange*), écrivain ascétique français, né le 23 décembre 1697, à Marseille, mort le 3 avril 1767, à Avignon. Issu d'une famille noble, originaire de Gênes, et qui se fixa en Provence vers le milieu du douzième siècle, il avait pour frère un commissaire général de la marine qui exerça les fonctions d'intendant à la Guadeloupe. Admis en 1714 chez les Minimes, il fut employé dans les écoles et dans les chaires, et remplit quatre fois la charge de provincial de son ordre. Il possédait bien les Pères, la théologie et l'histoire religieuse; un goût naturel l'entraînait vers les belles-lettres, et il montra autant de facilité à manier le vers qu'à composer des ouvrages de pure imagination. « Quel bonheur pour vous, lui disait M. de Brancas, archevêque d'Aix, que la religion vous ait mis dans son sein! Vous eussiez perverti le monde, et vous vous fussiez perverti par les romans. » Marchant sur les traces de Camus, évêque de Belley, il chercha dans ses histoires romanesques à ramener ses lecteurs à la vertu par les charmes de la fiction. Son style est un peu diffus, et quelquefois lâche et incorrect, sans être tout à fait dénué d'élégance. On a de lui : *Lei desastres de Barbacan, chin errant dins Avignoun;* Avignon, 1722, 1759, in-16; Aix, 1744; il ne reste de ses poésies d'autre morceau que ce poëme en dialecte provençal; — *Conduite spirituelle de la sœur Violet;* Avignon, 1740, in-12; — *Adélaïde de Witsbury, ou la Pieuse pensionnaire;* Avignon, 1744, in-12; réimpr. plusieurs fois dans le dernier siècle et dans le nôtre; — *La Parfaite Religieuse;* Avignon, 1752, in-12; Paris, 1827, in-12 (bonne édition); — *Virginie, ou la vierge chrétienne, histoire sicilienne;* Avignon, 1752, 2 vol. in-12; Lyon, 1828; un des romans les plus répandus de l'auteur; — *Vies des Pères des déserts d'Orient, avec leur doctrine spirituelle et leur discipline monastique;* Avignon, 1761-1764, 3 vol. in-4° ou 9 vol. in-12; nouv. édit.; Lyon, 1824, 9 vol. in-8°; édit. abrégée, Avignon, 1825, 2 vol. in-12. Cet ouvrage est beaucoup plus étendu que celui d'Arnauld d'Andilly; les faits historiques y sont discutés avec érudition. Clément XIII adressa à l'auteur, au sujet de ce travail, trois brefs remplis d'éloges, dont le dernier était destiné à l'encourager à recueillir en un seul corps d'ouvrage les actes des martyrs. Marin y travaillait à l'époque de sa mort; — *Le Baron de Van Hesden, ou la république des incrédules;* Toulouse, 1762, 5 vol. in-12; ce sont les preuves de la religion réduites en histoire, pour combattre les arguments des sceptiques; — *Agnès de Saint-Amour, ou la fervente novice;* Avignon, 1762, 2 vol. in-12; Marseille, 1829; — *Théodule, ou l'enfant de la bénédiction*; Avignon, 1762, in-12; ce petit livre a eu jusqu'à nos jours de nombreuses réimpressions; — *Farfalla, ou la comédienne convertie;* Avignon, 1762, in-12; — *Agélique;* Avignon, 1766, vol. in-12; Marseille, 1830; — *La Marquise de Los Valientes, ou la Dame chrétienne;* Avignon, 1765, 2 vol. in-12; — *Lettres ascétiques et morales;* Avignon, 1769, 2 vol. in-12; ouvrage posthume, précédé de l'éloge historique de l'auteur.
P. L.

Chaudon, *Éloge hist. du P. M.-A. Marin* (avec catalogue hist. et crit. de ses ouvrages); Avignon, 17.., in-12. — *Éloge hist. du P. Marin*, en tête des *Lettres ascétiques*. — Achard, *Dict. de la Provence*, I. — Barjavel, *Biogr. du Vaucluse*, II. — Richard et Giraud, *Biblioth. Sacrée*. — Quérard, *La France Littér.*

MARIN (*Louis*), latiniste français, mort à Paris, en 1738. Il fut professeur de belles-lettres aux colléges du Plessis et de Beauvais. Il a composé de nombreuses pièces latines, tant en vers qu'en prose. Il s'était proposé Horace pour modèle; mais il resta loin de son but. On a de lui : *Cartesius*, ode alcaïque, 1700; — *Ad Grenadum; de Pulchro*, 1722; — *Ad Boevinum, de Festivo;* 1723; — *Ad Culturium, de Laudativo*, 1726; — *De Hilaritate magistri in docendo necessaria;* 1728, in-12. Ses œuvres se trouvent dans les *Selecta Carmina Orationesque clariss. in Universitate Paris. Professorum.*
L—z—E.

Dictionnaire hist.

MARIN (*François-Louis-Claude*), littérateur français, né à La Ciotat (Provence), le .. juin 1721, mort à Paris, le 7 juillet 1809. Enfant illégitime, il entra comme enfant de chœur à l'église paroissiale de sa ville natale, et y devint organiste. Il se prépara à l'état ecclésiastique, et vint vers 1742 à Paris, où il se chargea de l'éducation du marquis de Rosen. Plus tard il quitta le petit collet, et se fit recevoir avocat au parlement. Ses ouvrages lui valurent la place de censeur royal, et il fut adjoint à Crébillon, dont il prit la place en 1762. Il avait échoué au Théâtre-Français; il eut plus de succès en réfutant Jean-Jacques Rousseau. Au mois d'octobre 1763, Sartine ayant été chargé de la direction de la librairie, Marin en devint secrétaire général. Jamais cette administration ne fut plus sévère: les prisons se remplirent de colporteurs; ces mesures sévères ont été attribuées à Marin, qui était pourtant lié avec plusieurs philosophes. Renfermé pendant vingt-quatre heures à la Bastille pour avoir laissé passer quelques vers d'une tragédie de Dorat, il fut sur le point de perdre sa place pour avoir communiqué à Rebel et Francœur, directeurs de l'Opéra, le manuscrit d'une pièce, *Ésope à Cythère*, qui était une critique de l'Opéra et du Théâtre-Français. En 1768, Marin se vit supprimer une pension de deux mille livres parce qu'il avait approuvé avec éloge l'opéra comique des *Moissonneurs* de Favart, dont le sujet était emprunté à la Bible. Au mois d'août 1771, i

tint la direction de la *Gazette de France*, à la ace de Suard et de l'abbé Arnaud, qui avaient plu à Maupeou. Collet lui fut adjoint : il conserva censure, mais quitta le secrétariat de la librairie. usieurs de ses articles devinrent des sujets de sée, et l'emphase de quelques-uns leur fit donr le nom de *marinades*. Il provoqua l'arrestan du porteur des *Nouvelles à la main*, et vit gmenter les quolibets. Ami de Goezman, il saya de lui ménager une réconciliation avec aumarchais ; mais il y mit tant de maladresse e Beaumarchais le prit à partie, et l'accabla ns ses mémoires. Le *Qu'es aco* qui termine le rtrait satirique du gazetier par l'auteur du *ariage de Figaro* lui resta comme un sobriet. Après la mort de Louis XV, les agents Maupeou ne restèrent pas en faveur : en 74, Vergennes enleva la *Gazette de France* Marin, et la donna à l'abbé Aubert; quelques urs après, Crébillon fils le remplaça à la cenre. En 1778, Marin acheta la charge de lieutent général de l'amirauté à La Ciotat, où il se tira. Voltaire avait en vain essayé de le faire trer à l'Académie Française. Marin avait amassé e assez belle fortune, que la révolution lui ravit partie. Il revint à Paris en 1794, et y resta squ'à sa mort, partageant ses soirées entre Opéra et le théâtre des Variétés. Il s'était marié, n'eut qu'un fils, amateur de musique, qui ousa une fille de Grétry. Étourdi et dissipaur, ce jeune homme ne rendit pas sa femme heuuse, et il mourut peu de temps après son père, ns laisser de postérité. On a de Marin : *Dissertion sur la Fable;* Paris, 1745, in-4°; — *raduction libre en vers de la sixième églogue Virgile;* Paris, 1748, in-8°; — *Pastorale our la fête de la comtesse de Rosen;* Colar, 1749, in-8°; — *L'Homme aimable, avec s réflexions et pensées, sur divers sujets;* aris, 1751; Leipzig, 1752, in-12; — *Ce qu'on dit, ce qu'on a voulu dire; Lettre à me Folio;* Paris, 1752, in-8° : brochure relavè à la guerre musicale qui s'engagea à propos u *Devin de village* de J.-J. Rousseau; — *istoire de Saladin, sultan d'Égypte et e Syrie;* La Haye et Paris, 1758, 1763, 2 vol. -12; — *Carthon*, poëme d'Ossian, traduit de acpherson par Mme ***; Londres (Paris), 762, in-12 : avec la duchesse d'Aiguillon, mère u ministre; — *Lettre à Mme la princesse de almont sur un projet intéressant pour humanité;* Paris, 1763, in-8°; — *Lettre de homme civil à l'homme sauvage;* Amsteram, 1763, in-12 : c'est une réponse à J.-J. Rouseau; — *Œuvres diverses;* Paris, 1765, in-8° : e premier volume, qui n'a pas eu de suite, conient : *Julie, ou le triomphe de l'amitié*, conédie en trois actes et en prose, jouée avec uccès en 1762; *La Fleur d'Agathon*, imitée le l'italien de J.-P. Martello; *Frédéric, ou l'île neonnue*, tragi-comédie en cinq actes et en vers, mitée de *Robinson*; *L'Amante ingénue*, comédie en un acte, tirée d'un conte moral de Mlle d'Uncy; et *L'Amant heureux par un mensonge;* — *Bibliothèque du Théâtre-Français, depuis son origine*, etc., avec plusieurs collaborateurs; Dresde (Paris), 1768, 3 vol. in-8° : ouvrage faussement attribué au duc de La Vallière; — *Mémoire sur l'ancienne ville de Taurenium en Provence; Histoire de la ville de La Ciotat; Mémoire sur le port de Marseille;* Avignon et Marseille, 1782, in-12; — *Notice sur la vie et les ouvrages de Ponthus de Thiard de Bissy;* 1786, in-8°. On doit encore à Marin un *Abrégé de la vie d'Abailard*, en tête de l'*Épître d'Héloïse à Abailard*, traduite de l'anglais de Pope en prose par la duchesse d'Aiguillon, dont Marin fut l'éditeur, 1758, 1765, et plusieurs mémoires et discours sur l'histoire, la poésie orientale, les Chinois, etc. Il a travaillé à l'*Année Littéraire* de Fréron et au *Journal de Paris*. Enfin il a été l'éditeur des *Œuvres du philosophe bienfaisant* (le roi Stanislas), 1763, et d'une réimpression des *Maximes d'État, ou testament politique du cardinal de Richelieu*, avec des notes et une préface, 1764. J. V.

Biogr. nouv. des Contemp. — Biogr. univ. et portat. des Contemp. — Quérard, *La France Littér.*

MARINA, plus tard doña XARAMILLO et en mexicain *Malinche*, l'une des maîtresses de Fernand Cortès, née vers 1505, morte après 1530. Cette jeune Indienne joue un rôle important dans la conquête du Mexique. Elle était fille du puissant Tetcotzinco, cacique de Painalla dans la province mexicaine de Guazacualco. Malinche était fort jeune lorsqu'elle perdit son père. Sa mère Cimalt se remaria avec un chef indien, nommé Magueytlan, et de ce second mariage elle eut un fils auquel elle voulut assurer le légitime héritage de Malinche. Dans ce but elle la fit passer pour morte, en lui substituant le cadavre de l'enfant d'une de ses esclaves, et tandis qu'on célébrait avec solennité les obsèques de la fille du cacique Tetcotzinco, Cimalt et Magueytlan vendirent Malinche à des marchands de Xicalanco. Ceux-ci la revendirent à Huatley, cacique de Tabasco, qui, après sa défaite dans la plaine de Ceutla (25 mars 1519), en fit présent à Fernand Cortès avec dix-neuf autres belles jeunes filles. Malinche, alors au printemps de la vie, était, rapporte Camargo, « *hermosa como diosa* (belle comme une déesse). » Elle fut d'abord le partage d'un capitaine nommé Fernandez Porto-Carrero, qui retourna bientôt en Espagne et la laissa à Chalchiuhcuecan, aujourd'hui La Vera-Cruz. Ce fut là qu'elle fixa l'attention de Cortès et qu'elle en fut aimée. Elle consentit à recevoir le baptême sous le nom de *Marina*, et devint pour l'illustre *conquistador* une maîtresse dévouée, une habile interprète, une active surveillante des projets de l'ennemi, une conseillère instruite de la politique et des mœurs du pays et, plus d'une fois, une ambassadrice éloquente et adroite. « Son esprit, dit

Bernal Diaz, qui l'avait connue, était prompt, vif, étendu, énergique et fertile en ressources. Elle tenait bien sa place au conseil; dans les jours de bataille elle avait toute la force d'âme d'un homme, dans les négociations toute la finesse d'une femme. Outre la langue aztèque, Marina savait le maya, que l'on parle dans le Yucatan et à Tabasco. Elle apprit l'espagnol en peu de temps, et s'exprimait en cette langue avec une extrême facilité. Marina fut la providence de l'armée de Cortès et l'un des puissants instruments de la chute de Montezuma. »

A l'époque de l'expédition de Honduras (1524), lorsque l'armée espagnole traversa le Coatzacualco, Cortès manda tous les caciques du pays. Cimalt et son fils durent se présenter, et reconnaissant Malinche auprès du conquérant, ils se crurent perdus, et se jetèrent à genoux devant elle en demandant grâce. Malinche leur montra qu'elle était devenue la chrétienne Marina : elle les releva, les embrassa, et les renvoya chargés de présents. Ce généreux accueil les décida à embrasser le christianime et à aider Cortès de tout leur pouvoir. Après la mort de Cortès, Marina épousa don Juan de Xamarillo, officier renommé par ses talents militaires. Un poëte moderne, Moratin, a célébré Marina dans son poëme de *Las Naves de Cortès.*

Elle avait eu de Cortès un fils, *don Martin Cortès*, qui devint commandeur de Saint-Jacques de Compostelle et chevalier de Calatrava. En 1568, il fut accusé de rébellion et d'irréligion. Saisi par l'inquisition, il périt dans les tortures, et ses immenses biens furent confisqués. Alfred DE LACAZE.

Las Casas, *Hist. de las Indias*, lib. III, cap. CXX. — Camargo, *Hist. de Tlascala.* — Gomara, *Cronica*, cap. 25, 26. — Clavigero, *Storia del Messico*, t. III, p. 12-14. — Oviedo, *Hist. de las Indias*, lib. XXXIII, cap I. — Ixtlilxochitl, *Hist. Chichemeca*, cap. LXXIX. — Bernal Diaz, *Hist. de la Conquista*, etc., cap. XXXVII, XXXVIII. — William-H. Prescott, *Hist. de la Conquête du Mexique* (trad. d'Amédée Pichot), t. I, lib. II, p. 221-270.

MARINALI (*Orazio*), sculpteur italien, né à Vicence, ou, suivant Berti, à Bassano, florissait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. Il passa presque toute sa vie à Vicence, où il avait ouvert une école. On y trouve ses principaux ouvrages, tels que quatorze statues à la façade et au pourtour de l'église d'Ara-Cœli; quatre statues au maître autel de Santa-Corona; quatre *Vertus*, très-estimées, à Santa-Croce; deux *Atlantes* à la façade de l'église supprimée de Sainte-Barbe; à la Madonna di Monte-Berico, plusieurs statues à la façade et une très-belle *Annonciation* à l'intérieur; plusieurs statues au palais Vecchia; au palais Sale, un beau groupe, *La Raison dominant les Sens*, etc. A Vérone nous trouvons de Marinali une *Madone*, un beau *Saint Sébastien* et plusieurs autres statues. A Padoue une belle *Madone* de Marinali orne la petite église delle Dimesse. On voit par cette liste incomplète quelle fut la fécondité de cet artiste; mais aussi il travailla souvent avec une telle rapidité que la plupart de ses ouvrages sont bien inférieurs à ceux, en petit nombre, qu'il ava[...] exécutés avec soin et à loisir. Les sculptures [...] Marinali sont reconnaissables à un monogramm[...] formé de deux initiales entrelacées.

L'ancien *Guide de Vicence* cite quatre statu[...] du palais Chiericati dues au ciseau d'un certa[...] *Angelo* MARINALI, qui peut-être fut le fils d'[...]razio. E. B—N.

Descrizione delle Architetture, Pitture e Scolture [...] Vicenza; 1779. — G.-B. Berti, *Nuova Guida per Vicenz[...]* 1830. — Bennassuti, *Guida di Verona.* — P. Facc[...] *Nuova Guida in Padova.*

MARINARI (*Onorio*), peintre de l'école fl[...]rentine, né vers 1662, à Florence, mort en 17[...] D'abord imitateur du Dolci, il agrandit sa m[...]nière, peut-être après avoir, comme le cr[...] Orlandi, pris des leçons du Volterrano; plus ta[...] il sacrifia au goût de son temps, et tomba parf[...] dans le maniérisme. Il a laissé à Florence [...] nombreuses peintures à l'huile et à fresqu[...] Parmi ces dernières, nous citerons *Jupiter [...] Danaé*, plafond du palais Capponi; parmi l[...] premières: *Saint Jérôme; Saint Maur guéri[...]sant des infirmes; Jésus-Christ apparaissa[...] à sainte Marie de' Pazzi; L'Extase de sai[...] Philippe disant la messe; David vainque[...] de Goliath*; le *Portrait* du peintre; *Sain[...] Agathe; Les Noces de Cana* et *Saint Séba[...]tien.* E. B—N.

Orlandi. — Lanzi. — Ticozzi. — Fantozzi, *Guida [...] Firenze.*

MARINAS (*Enrique*, surnommé de LAS), [...] à Cadix, en 1620, mort à Rome, en 1680. Enfa[...] trouvé, élevé par un peintre médiocre, il dut s[...] nom à son habileté à reproduire les scènes m[...]ritimes. Il n'omettait aucun des menus déta[...] du gréement d'un bâtiment, et savait rendre av[...] vérité la transparence des vagues, leurs cim[...] moutonnées, la vapeur humide qui s'élève [...] leur choc, sans négliger l'interposition de l'a[...] entre ses premiers plans et l'horizon. Il gag[...] une fortune considérable, voyagea beaucoup, se fixa à Rome. Ses tableaux signés sont rares très-recherchés; tous ceux qu'il a faits en Ital[...] ont été attribués à des maîtres de ce pays. A. DE L.

Cean Bermudez, *Diccionario historico de los m[...] illustres Professores de las Bellas Artes en España.* Quilliet, *Dit. des Peintres espagnols.*

MARINE MNISZECH, femme de l'imposte[...] Dmitri, née en Pologne, dans la woïwodie de Sa[...]domir, vers 1580, morte en 1613, dans le khan[...] d'Astrakan. Elle vivait à Sandomir, auprès [...] son père, woïwode de la province, lorsqu'u[...] jeune aventurier, élevé parmi les cosaques z[...]poroviens parvint d'asile en asile auprès d'Ada[...] Vichnevetsky, seigneur de Braguin et parent [...] Marine. Profitant de sa ressemblance avec u[...] fils d'Ivan, Dmitri Ivanovitch, que le tzar Bor[...] avait fait assassiner, il se fit passer dans une part[...] de la Pologne pour le seul tzar légitime, et fut e[...]voyé à Sandomir, auprès de Mniszech, par Ada[...] Vichnevetsky, devenu sa dupe ou son complic[...] Marine, séduite par la perspective du trône, [...]

...sa fiancer au faux Dmitri, qui obtint ainsi ...pui des seigneurs et celui-même du roi Sigis...nd. Les Cosaques zaporoviens et ceux du Don, ...tés des supplices dont Boris avait puni leurs ...gandages, appuyèrent l'usurpateur, qui ne ...da pas à pénétrer dans Moscou, où le peuple ...proclama tzar. De nombreuses imprudences, ... révélations fatales, la faveur toujours crois...nte des Polonais et des jésuites et l'incroyable ...èreté d'Otrepief, qui, sur la foi d'un oracle, ...ttendait à un règne de trente-six ans, fourni...t des armes à ses adversaires, et le jour ...me où Marine, accompagnée d'une suite nom...euse de seigneurs et de prêtres, entrait dans ...scou pour y célébrer son mariage, éclata une ...eute qui couta la vie au tzar et plaça sur le ...ne Vassili Schouisky, l'auteur et le chef de la ...njuration. De nouveaux prétendants surgirent ...toutes parts. Ivan Bolotnikof fit place à un ...ne inconnu, André Nagui, sans talents et ...s mœurs, qui prétendit que Domitri s'était ...chappé du carnage, et se fit passer pour l'époux ...Marine. Après une assez longue guerre, il ...rvint à faire reculer l'armée ennemie jusqu'à ...scou, mit le siége devant cette ville, et ré...ma la mise en liberté de Mniszech, de sa fille ...rine et des seigneurs polonais que Schouisky ...tenait prisonniers à Iaroslavl. Le tzar, pour ... pas irriter Sigismond, voulut les faire con...ire en Pologne; deux officiers de Nagui sur...rent l'escorte, et conduisirent à Touchino ...iszech et sa fille. Celle-ci, n'écoutant que son ...prit de domination, consentit à donner sa main ...un aventurier dont elle connaissait l'imposture; ...is Sigismond, qui réclamait lui-même le trône ...ur son fils Vladislas, fit marcher son armée ...r Moscou, et mit en fuite l'usurpateur. Marine, ...condée par Sapiéha et Zaroutsky, soumit néan...oins la Russie presque entière, et put braver ... instant Sigismond et les Polonais : « J'aime...is mieux manger le pain de la pitié, répondait...e aux envoyés du roi, qui lui offraient des con...tions favorables en échange de sa renoncia...on, plutôt que d'accepter le plus léger bienfait ... celui qui vient m'enlever ma couronne. » ...agui fut assassiné quelque temps après à Ka...uga, et Marine, tombée entre les mains des Rus...s, dut sa liberté au courage de Zaroutsky, qui ...oclama tzar son fils encore au berceau, et se ...uva par les steppes dans la ville d'Astrakan. A ...pproche de l'armée patriote, les habitants ex...ulsèrent les aventuriers; Zaroutsky fut pris et ...pplicié à Moscou. Le fils de Marine, sacrifié à ... sécurité du souverain, fut jugé et pendu à ...âge de trois ans. Sa mère, condannée à une cap...tivité perpétuelle, périt, dit-on, par l'ordre du ...ouveau tzar. A. HUYOT.

...Esneaux et Chennechot, *Histoire de Russie.* — *En...cyclopédie des G. du M.* — Niemcewicz, dans sa *Vie de ...igismond III.* — Mérimée, *Les faux Démétrius.*

MARINELLI (*Lucrèce*), femme poëte ita...lienne, née à Venise, en 1571, morte dans la même ville, le 9 octobre 1653. Restée veuve et sans enfants à un âge peu avancé, elle chercha un délassement dans la culture des lettres, et publia divers opuscules en prose et en vers; les principaux sont : *Della Nobiltà ed eccellenza delle Donne, e delli Diffetti e maneamenti degli Uomini;* Venise, 1608, in-4°, 1621, in-8°; — *Vita di Maria vergine;* Venise, 1617, in-8°; — *Dei Gesti heroici e della vita maravigliosa di S. Catherina di Siena;* Venise, 1624, in-4°; — *Le Vittorie di S. Francisco il serafico;* Padoue, 1642, in-4°. Z.

Tiraboschi, *Biblioteca Modenese.*

MARINEO (*Lucas*) (1), humaniste et historien italien, né à Bidino, en Sicile, vers 1460, mort après 1533. Après s'être appliqué à Palerme à la littérature grecque et latine, il se rendit à Rome, où il continua ses études sous la direction de Pomponius Lætus et de Sulpicius Verulanus. De retour à Palerme en 1481, il y enseigna les belles-lettres pendant cinq années; en 1486, cédant aux instances de Frédéric Henriquez, amirante de Castille, il alla professer à Salamanque la langue latine, la rhétorique et la poétique. C'est à lui et à Antoine Lebrixa que revient l'honneur d'avoir fait revivre en Espagne le goût des belles-lettres. Après avoir formé dans l'espace de douze ans un grand nombre de disciples distingués, il fut appelé à la cour, où il fut chargé de l'éducation des jeunes courtisans. Jouissant auprès de Ferdinand V de la plus grande considération, il fut nommé chapelain et historiographe de ce prince, qui lui conféra aussi de nombreux bénéfices. Charles Quint lui conserva l'emploi de chapelain royal, et lui donna en 1524 un canonicat à la cathédrale de Palerme. On ne connaît pas exactement la date de la mort de Marineo. On a de lui : *De Laudibus Hispaniæ;* in-fol., imprimé avant 1504; — *De Aragoniæ Regibus et eorum rebus gestis ;* Saragosse, 1509, in-fol.; traduit en espagnol; Valence, 1524, in-fol., et en italien, Messine, 1590, in-4°; — *Epistolarum familiarium Libri XVII; Orationes, Carmina;* Valladolid, 1514, in-fol.; ce recueil, précieux pour l'histoire littéraire de l'époque, contient aussi une biographie de Marineo par Alphonse Seguritano; — *De Rebus Hispaniæ memorabilibus;* Alcala, 1530, in-fol.: Francfort, 1579; reproduit dans l'*Hispania illustrata* de Schon; traduit en espagnol par Jean de Molina, Alcala, 1530, in-fol.: ce n'est qu'à partir du douzième livre que cet ouvrage a quelque valeur; il est surtout instructif sur le règne de Ferdinand V. Marineo avait encore écrit plusieurs ouvrages restés manuscrits, entre autres : *De Fœminis Hispaniæ illustribus.* O.

Mongitore, *Bibliot. Sicula,* t. II, p. 16. — Antonio, *Biblioth. Hispan.* — Tiraboschi, *Storia della Letteratura Italiana.*

MARINGONÉ (*Louis-Joseph* VIONNET, vi-

(1) Il changea plus tard ce nom en celui de *Lucius.*

comte DE), général français, né en Franche-Comté, le 16 novembre 1769, mort à Paris, le 28 octobre 1834. Il entra au service en 1789, et, passant par tous les grades, il devint colonel des chasseurs à pied de la garde impériale et commandeur de la Légion d'Honneur (28 novembre 1813). Louis XVIII le nomma en 1814 maréchal de camp (26 avril) et chevalier de Saint-Louis (17 septembre). Maringoné refusa de servir durant les Cent Jours; aussi Louis XVIII à sa rentrée lui confia le commandement de Lyon. Il se trouva compromis dans les accusations de cruauté portées contre Canuel, lors de la répression des troubles qui éclatèrent dans le Dauphiné et le Lyonnais, et fut mis en demi-solde. En 1820 il fut appelé au commandement de Briançon. En janvier 1823 il commandait une brigade de l'armée française en Espagne, et s'empara de Puycerda et de Figuières. Ces faits d'armes, quoique peu meurtriers, lui valurent le grade de lieutenant général et la grand' croix de Saint-Ferdinand. Il fut chargé d'occuper militairement la Catalogne jusqu'au 16 octobre 1824. Depuis il n'eut plus aucun commandement. A. DE L.

De Courcelles, *Hist. biog. des Généraux français.* — Arnault, Jay, etc., *Biogr. des Contemp.* — *Archives de la Guerre.*

MARINI (*Pietro*), prédicateur italien, né vers la fin du quatorzième siècle, mort à Aix, en 1467. Ayant fait profession dans le couvent des Augustins d'Aix, il alla prêcher dans diverses villes de l'Italie, notamment à Padoue; en 1447 il fut appelé à l'évêché de Glandèves, et devint par la suite prédicateur et confesseur du roi René, qu'il accompagna dans la plupart de ses voyages. Les ouvrages de Marini sont restés inédits; il y en a pourtant un qui aurait mérité d'être imprimé: c'est un recueil de sermons prêchés par Marini, les uns à Padoue, les autres à Aix, et qui renferment des détails intéressants sur les mœurs de l'époque ainsi que d'autres particularités curieuses. Ils sont tous écrits en latin (1); le style en est moins barbare que celui des Barlette, Menot et Maillard, et il n'est jamais déparé par des expressions basses et bouffonnes, dont ces prédicateurs se servaient souvent. La morale enseignée par Marini est des plus sévères; tout en rapportant parfois des contes absurdes, auxquels tous ses contemporains croyaient, il s'élève d'autres fois contre les superstitions: ainsi, selon lui c'est à un phénomène tout naturel et non à un miracle, comme on l'admettait alors généralement, qu'il attribue la circonstance que la fontaine Saint-Jean près d'Entrevaux ne donnait de l'eau que pendant les huit jours de l'octave de Saint-Jean. Le manuscrit des sermons de Marini appartenait en 1813 à M. Fauris de Saint-Vincens: il en a extrait un certain nombre de traits curieux, et les publiés dans une *Notice* insérée dans le *Ma gazin encyclopédique* de Millin, année 181 O.

(1) Le premier sermon français qui fut prononcé en Provence fut l'oraison funèbre de Henri IV par Doni d'Attichi.

Gallia Christiana. — Bouche, *Histoire de Pr vence.*

MARINI (*Marc*), savant hébraïsant italien né à Brescia, vers 1541, mort dans cette vill en 1594. Entré de bonne heure chez les cha noines du Saint-Sauveur, il fut appelé à Ron par Grégoire XIII, pour extraire des écrits de rabbins tout ce qui pouvait intéresser l'exégè biblique. Il refusa plus tard plusieurs évêchés qu lui offrit le pape, et se retira dans sa ville na tale. On a de lui: *Grammatica Linguæ Sanctæ* Bâle, 1580, in-4°; — *Arca Noe, seu Th saurus Linguæ Sanctæ novus;* Venise, 159 2 vol. in-fol.: ouvrage rare (*Voy.* Wolf, *Hi toria Lexicorum Hebræorum*, p. 112); — *A notationes literales in Psalmos, nova ver sione illustratos;* Bologne, 1748-1750, 2 vo in-4°, par les soins de Mingarelli, avec une V de Marini. O.

Calmet, *Bibl. biblique.* — Tiraboschi, *Storia della Le ter. Italiana.*

MARINI ou **MARINO** (*Jean-Baptiste*) poëte italien, né à Naples, le 18 octobre 136 mort dans la même ville, le 25 mars 1625. Fi d'un jurisconsulte, il fut destiné à la même ca rière, et « peut-être, dit Tiraboschi, eût mieux valu pour la poésie italienne que le proj se fût réalisé; mais, comme beaucoup d'autre Marini tourna le dos à la jurisprudence po suivre les Muses. » Son père, indigné, le chas de la maison. Il trouva un asile chez le duc Bovino, puis chez le prince de Conca, tous de admirateurs de son talent naissant. Brouillé av la police par une escapade de jeunesse, il cr prudent de quitter Naples, et se rendit à Rom où il trouva plusieurs protecteurs, entre aut Melchiore Crescenzi et le cardinal Aldobra dini. Il suivit ce prélat à Ravenne et à Tur Dans cette ville il fit beaucoup de bruit par s ouvrages et plus encore par ses polémiques av les poëtes ses confrères. La première naquit l'occasion d'un sonnet de lui, composé en l'honne d'un poëme de Rafaello Rabbia sur sainte Mar d'Égypte. Marini avait confondu le lion de N mée avec l'hydre de Lerne. Cette étourderie, d rement relevée par les uns, atténuée par l autres, donna lieu à une série d'ouvrages do on trouvera la liste dans Crescimbeni et Qu drio. Cette polémique ne fut qu'un jeu en co paraison de la suivante. Marini, pour prix d' panégyrique du duc Charles-Emmanuel, av obtenu la croix de Saint-Maurice-et-Saint-L zare et la place de secrétaire du duc; un aut secrétaire, Gaspar Murtola, en témoigna de jalousie, et tint sur le poëte de méchants propo Marini s'en vengea par un sonnet contre poëme de Murtola imprimé à Venise en 160 sous le titre d'*Il Mondo creato.* Murtola, f

ieux, riposta par une satire sur la vie de Marini. Celui-ci lança quatre-vingt-un sonnets intitulés *Murtoléide* contre son rival, qui n'ayant opposé à cet ouvrage qu'une *Marinéide* en trente sonnets fut déclaré vaincu. Murtola eut alors recours à d'autres armes, et tira un coup d'arquebuse sur Marini. Le poëte ne fut pas atteint; mais deux balles blessèrent dangereusement un de ses amis. Comme cet ami était un des favoris du duc, Murtola, mis en prison et condamné à mort, aurait été exécuté sans l'intervention de Marini, qui obtint sa grâce. Murtola ne garda aucune reconnaissance de ce procédé; il paraît, au contraire, qu'il accusa Marini de s'être moqué du duc dans un poëme burlesque intitulé *La Cuccagna*. Ce poëme remontait à la jeunesse de Marini; le duc n'en fut pas moins indigné des traits satiriques qu'on lui dénonçait, et il fit arrêter le poëte. Marini obtint sa liberté à la sollicitation du marquis Manso et du cardinal Ferdinand de Gonzague. Il partit alors pour la France. La reine Marguerite, qui l'avait invité à s'y rendre, venait de mourir (mars 1615); mais il trouva une protectrice zélée dans Marie de Médicis, qui lui donna une pension de 1,500 écus, portée peu après à 2,000. Il composa à Paris et dédia à Louis XIII son poëme d'*Adonis* (*Adone*), qui mit le comble à sa réputation. En 1622 il revint à Rome. Les cardinaux se disputèrent l'honneur de le recevoir, et l'académie des *Umoristi* l'élut pour son prince. Ses ennemis étaient réduits au silence. Tommaso Stigliani, qui dans son poëme héroïque intitulé *Il Mondo nuovo*, avait fait une description d'un *Uom marino* dans un style burlesquement imité de Marini, composa, mais n'osa pas publier du vivant de Marini, une critique de l'*Adone* sous le titre de l'*Occhiale*. L'apparition de cet ouvrage en 1627 fut le signal d'une attaque générale contre le malheureux critique. Marini, mort depuis deux ans, trouva de vaillants défenseurs dans Girolamo Aleandro, Niccola Villane, Scipione Errico, Agostino Lampugnani, Giovanni Capponi, Andrea Barbazza, le P. Angelico Aprosio et autres. Stigliani, assailli de toutes parts, n'osa pas répondre, et il sembla que la gloire de l'auteur de l'*Adone* était assurée; mais ce n'était qu'un engouement passager. Avec de grands défauts Marini n'avait aucune qualité de premier ordre. Il possédait, il est vrai, une imagination facile, mais cette faculté ne s'élevait point chez lui jusqu'à la véritable création poétique, et se bornait à saisir ou à supposer entre les objets les plus éloignés des analogies quelquefois fines, plus souvent spécieuses et presque toujours factices et de pure convention. Un style composé de jeux de pensées et de jeux de mots, d'expressions affectées et de métaphores extravagantes peut exciter la curiosité et amuser un moment; mais comme il ne convient à aucun sujet, il ne saurait avoir un succès durable. Marini en a fait l'expérience. Ce poëte, si applaudi de son temps, si célèbre en France sous le nom du *cavalier Marin*, et qui exerça une déplorable influence sur la poésie du temps de Louis XIII, n'est cité aujourd'hui que comme un exemple de mauvais goût. Son nom est resté connu, mais ses ouvrages ne se lisent plus; en voici les titres : *Rime de Giov. Batt. Marino*; Venise, 1602, 1605, 1608, in-16, et sous le titre de *La Lira, Rime del cavalier Marino;* Venise, 1629; ces poésies ont été plusieurs fois réimprimées; elles sont divisées en deux parties, dont la première contient : *Rime amorose, maritime, boscherecce, heroiche, lugubri, morali, sacre, varie;* le second comprend *Madrigali e Canzoni;* — *La Lira parte terza, divisa in amori, lodi, lagrime, divotioni e capricci;* Venise, 1614, in-16; — *La Galeria del cavalier Marino, distinta in pitture e sculture;* Venise, 1620, in-16; en deux parties: 1° *Favole, historie, ritratti, capricci;* 2° *Statue, rilievi, modelli, medaglie, capricci;* — *La Murtoleide, fischiate del cavalier Marino, con la Marineide, risate del Murtola;* Francfort, 1626, in-4°; — *Il padre Naso del Cavalier Marino, con le sue due prigionie, di Napoli et di Torino, con un sonetto sopra il Tebro, e tre canzoni, cioè Fede, Speranza e Carita dell' istesso;* Paris, 1626, in-24 : la première partie de ce recueil est un éloge burlesque du nez, en prose; la captivité de Naples est en vers burlesques; la captivité de Turin est en prose et sérieuse; — *L'Adone, poema del cavalier Marino, con gli argomenti del conte Fortuniano San-Vitale e l'allegorie de don Lorenzo Scoto;* Paris, 1623, in-fol. et in-16; Venise, 1623, in-4°; Amsterdam, 1651, 2 vol. in-16 (Elzevier); Amsterdam, 1678, 4 vol. in-32, avec les figures de Sébastien Leclerc. En tête de la première édition se trouve une *Lettre de M. Chapelain à M. Favereau portant son opinion sur le poëme d'Adonis du chevalier Marino*. Cette lettre est extrêmement louangeuse. Le huitième chant de l'*Adone* a été imité en français par Fréron et le comte d'Estouteville sous ce titre : *Les vrais Plaisirs, ou les amours de Vénus et d'Adonius;* Paphos (Paris), 1748; Amsterdam, 1755, in-12. Ginguené s'était proposé de réduire l'*Adone* à cinq chants, il n'en a publié que deux; — *La Sampogna del cavalier Marino, divisa in idillii favolosi e pastorali;* Paris, 1620, in-12; — *La Sferza, invettiva del cavalier Marino a quattro ministri dell' iniquità, con una lettera faceta del medesimo;* Paris, 1625, in-8°; — *Il Tempio, panegirico;* Lyon, 1615, in-12 : c'est un panégyrique de Marie de Médicis; — *Li Epitalamii*, etc.; Venise, 1616, 1628, in-16; — *Strage degli Innocenti*, etc.; Naples, in-8°; Rome, 1633, in-12; — *Lettere del cavalier Marino, gravi, argute, facete e piacevoli, con diverse poesie del medesimo;* Venise, 1627,

in-8° ; — *Dicerie sacre;* Turin, 1614, in-12; Venise, 1626, in-12. L. J.

G.-B. Baiacca, *Vita del cavalier Marino;* Milan, 1626, in-12. — F. Chiaro, *Vita del C. Marino;* Naples, in-8°. — Loredano, *Vita del Cav. Marino;* Venise, 1633, in-8°. — Fr. Ferrari, *Vita del C. Marino*, avec la *Strage degli Innocenti;* Venise, 1633, in-12. — G.-F. Camola, *Vita del C. Marino*, avec le même poëme; Rome, 1638, in-12. — Freschi, *Relazion della pompa funerale fatta dall' Accad. degli Humoristi di Roma per la morte del Cav. Marino, con l'orazione recitata in lode di lui da Giacomo Rocco;* Venise, 1626, in-12. — Pacichelli, *Vita di G.-B. Marino;* Rome, 1670, in-4°. — Toppi, *Biblioteca Napoletana.* — Nicéron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres*, t. XXXII. — Tiraboschi, *Storia della Letteratera Italiana*, t. VIII, p. 356. — Crescimbeni, *Storia della Volgar Poesia.* — Quadrio, *Storia della Poesia.* — Baillet, *Jugements des Savants*, t. IV, p. 174. — Saint-Non, *Voyage pittoresque de Naples*, t. I. p. 139. — Lardner, *Lives of literary and scientific Men of Italy*, t. II, p. 174. — Ph. Chasles, *Revue des Deux Mondes*, 15 août 1840, et *Études sur l'Espagne et l'Italie*, p. 259-302. — Ginguené, *Histoire littéraire d'Italie*, continuee par Salfi, t. XIV. — Le Fèvre-Deumier, *Études biographiques et littéraires de quelques célébrites étrangères;* Paris, 1853.

MARINI (*Giovanni-Ambrogio*), romancier italien, né vers 1594, à Gênes, mort vers 1650. à Venise. On n'a presque aucun détail sur sa personne. Il était de famille patricienne, étudia la philosophie à Parme et embrassa l'état ecclésiastique. Il fut le premier écrivain de son pays qui retraça en prose les usages, les mœurs, les dangers et les exploits de l'ancienne chevalerie, immortalisés jusque alors par les poëmes de Dante, de l'Arioste et du Tasse. Ses romans obtinrent dès leur apparition une vogue prodigieuse, et excitèrent la verve des imitateurs, surtout en France. Par respect pour l'habit qu'il portait, il ne crut pas devoir y attacher son nom, réserve à laquelle il faut attribuer le silence que presque tous les biographes ont gardé sur lui. On a de Marini : *Il Caloandro fedele;* Venise, 1652, 2 vol. in-12; ibid., 1664, 4 vol. in-24; une des meilleures éditions est celle de Venise, 1726, 2 vol. in-8°. Ce roman célèbre fut publié en deux parties : la première sous le titre d'*Eudimiro creduto Uranio*, du nom d'un des principaux personnages; Brassicano, 1640; et la seconde, *Il Caloandro sconosciuto* (avec la première); Venise, 1641, in-8°. Dans l'une, l'auteur s'était déguisé sous le nom de Gian-Maria Indris Boemo; dans l'autre, sous celui de Dario Grisimani. C'est un ouvrage plein d'imagination, qui offre une intrigue développée avec art et des caractères assez habilement diversifiés. Thomas Corneille en a tiré le sujet de la tragédie de *Timocrate*, et La Calprenède, adoptant l'idée principale, l'a étendue dans l'histoire d'Alcamène, un des épisodes les plus attachants du roman de *Cléopâtre*. *Le Caloandre* a été traduit en français par Scudéry, qui n'en a donné qu'une partie; Paris, 1668, 3 vol. in-8°, et par M. de Caylus; Amsterdam, 1740, 3 vol. in-12. On en trouve une analyse intéressante dans la *Bibliothèque des Romans* (octobre 1779), et il en existe une imitation allemande par Vulpius; Berlin, 1796, 2 vol. in-8° ; — *Le Gare de' Desperati;* Milan, 1644, in-8°. Poinsinet, qui en inséra un extrait dans la *Bibliothèque des Romans* (mars 1779), apprécie de la sorte ce roman, dont le succès fut au moins égal à celui du précédent : « L'intrigue est marquée au coin du génie italien : elle est extrêmement compliquée; le canevas est un véritable *imbroglio*, où le trouble et l'embarras des personnages sont portés à leur comble, et qui enfin se dénoue artistement et de la manière la plus satisfaisante. L'accoutrement des personnages y rappelle les mascarades du fameux carnaval de Venise. » Ce roman a été traduit en français : *Les Désespérés;* Paris, 1682, 2 vol. in-12, et 1732, in-12. En 1786, Delandine, bibliothécaire de Lyon, a donné une édition de ces deux ouvrages : *Romans héroïques de Marini;* Lyon, 4 vol. in-12, avec un discours sur les romans de chevalerie; — *Il cras nunquam moriemur, cioè domani bisogna morire e siamo immortali;* Rome, 1646; Gênes, 1649, in-16; — *Il Caso non a caso;* Rome, 1650, in-16, traité ascétique; — *Scherzi di fortuna, istoria favoleggiata;* Rome, 1662, in-12, réimpr. depuis. P.

Giustiniani, *Scrittori Liguri*, 303. — Oldoino, *Athenæum Ligusticum*, 294. — Delandine, *Notice* en tête des *Romans héroïques.*

MARINI (*Giovanni-Filippo* DE), missionnaire génois, parent du précédent, né à Taggia, en 1608, mort au Japon, en 1677. Il fit profession chez les Jésuites en 1625, et après avoir occupé plusieurs emplois dans son ordre, fut envoyé prêcher la religion catholique dans le Tonking (1638). Il y resta quatorze années, et devint recteur du collége des Jésuites de Macao. Après un voyage à Rome et en Portugal, il retourna au Japon comme provincial, et mourut dans l'exercice de ses fonctions. On a de lui : *Delle Missioni de' padri della Comp. di Giesù nella provincia di Giappone, e particolarmente di quella di Tunchino;* Rome, 1663, in-4°, fig.; Venise, 1665, 2 vol. in-12; trad. en français par le père Nicolas Le Comte, célestin, sous ce titre : *Relation nouvelle et curieuse des royaumes de Tunquin et de Lao*, etc.; Paris, 1666, in-4°. Cet ouvrage contient des documents exacts et curieux sur le Tonking et le Laos. A. DE L.

Oldoino, *Athenæum Ligusticum.* — Mich. Giustiniani, *Scrittori Liguri.* — Sotwell, *Script. Soc. Jesu.*

MARINI (*Benedetto*), peintre de l'école romaine, né à Urbin, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. Élève de Claudio Ridolfi, il s'établit à Plaisance, où il se forma une manière qui tient à la fois de celle de Baroccio et des écoles vénitienne et lombarde. Son ouvrage le plus célèbre est la *Multiplication des pains*, immense tableau à l'huile, qu'il peignit en 1626, pour le réfectoire de Santo-Francesco-Grande de Plaisance. Cette peinture, composée, variée et exécutée avec un art ad-

mirable, est supérieure aux meilleurs ouvrages de son maître. E. B—N.

Lanzi, *Storia*. — *Guida di Piacenza*.

MARINI (*Gaetano-Luigi*), antiquaire italien, né le 10 décembre 1742, à Santo-Arcangelo (États-Romains), mort le 17 mai 1815, à Paris. Sa famille était originaire d'Urbin. Il fit de bonnes études au collége de Saint-Marin, puis au séminaire de Rimini, où il dut à Giovanni Bianchi ses grands progrès en grec et en philosophie. A Bologne, il étudia les mathématiques et les langues orientales; il s'appliqua aussi au droit des gens et à l'histoire naturelle. Dès qu'il eut été reçu docteur en droit (1764), il se rendit à Rome, embrassa l'état ecclésiastique, et suivit entièrement son goût pour les antiquités. En 1782, il succéda à l'abbé Zampini dans l'emploi de préfet des archives du saint-siége, à la garde desquelles il était adjoint depuis 1772. Dans la même année où un décret l'éloignait de Rome, il devint correspondant de l'Institut de France (1808). Lorsque, à la suite de l'occupation française, on transporta à Paris les archives du Vatican (1810), Marini reçut l'ordre de venir dans cette capitale, où il passa les dernières années de sa vie en chrétien plutôt qu'en savant. Il venait de vendre sa bibliothèque lorsqu'il succomba à une phthisie pulmonaire. On a de lui : *Degli Archiatri pontifici*; Rome, 1784, 2 vol. in-4°; c'est une refonte complète de l'ouvrage de Mandosio sur les premiers médecins des papes, ouvrage auquel Marini a ajouté plus de deux cents noms et qu'il a conduit jusqu'à Pie VI; — *Iscrizioni antiche delle ville e de' palazzi Albani*; ibid., 1785, in-4°, fig.; il y explique, avec une rare sagacité, cent onze inscriptions conservées dans les palais de la famille Albani, et la plupart inédites; — *Gli Atti e monumenti de' fratelli arvali scolpiti gia in tavole di marmo ed ora raccolti, diciferati e commentati*; ibid., 1795, 2 vol. in-4°, avec 67 pl. Ce recueil est une œuvre capitale, d'une science un peu exubérante; mais il est regardé comme classique dans cette branche de l'archéologie. Marini y explique environ mille monuments antiques, concernant les frères ruraux (*fratres arvales*), institués par Romulus, et sur lesquels on n'avait presque aucune notion; — *Papiri diplomatici descritti ed illustrati*; ibid., 1805, in-fol. avec 22 pl. Cet ouvrage contient les fragments épars de cent cinquante-sept actes sur papyrus, déchiffrés, mis en ordre et publiés avec de savants commentaires; le plus ancien est de l'an 444. Outre beaucoup de dissertations imprimées sur différents sujets, notamment sur les antiquités civiles et ecclésiastiques, Marini a laissé en manuscrit *Inscriptiones christianæ latinæ et græcæ ævi miliarii*, 4 vol. in-fol., au Vatican : recueil auquel il travailla pendant quarante ans, et qui renferme près de 9,000 inscriptions relatives aux dix premiers siècles de l'Église. P.

Coppi, *Notice sur la vie et les ouvrages de G. Marini*; dans les *Annales Encyclop.*, 1817, II. — Tipaldo, *Biogr. degli Italiani illustri*, IV.

MARINIANA, impératrice romaine, vivait dans le troisième siècle de l'ère chrétienne. L'histoire se tait sur cette princesse; mais il existe un grand nombre de médailles qui portent sur un côté une tête voilée avec les mots *Divæ Marinianæ*, et généralement sur le revers, *Consecratio*. Une de ces médailles porte la date de la quinzième année de la colonie de Wiminiacum, ce qui prouve qu'elle a été frappée en 254 après J.-C. Mariniana appartenait donc au règne de Valérien; mais on ignore si elle était la femme, la sœur ou la fille de cet empereur. Valérien fut marié au moins deux fois, puisque, d'après Trebellius Pollion, Gallien et Valérien jeune n'étaient que demi-frères; et comme la mère du premier se nommait Galliana, la mère du second a pu se nommer Mariniana. Ce sont là des conjectures. On ne peut rien affirmer sinon qu'elle était morte en 254, c'est-à-dire au moins quatre ans avant l'expédition de Perse. Ce fait suffit pour détruire l'hypothèse de Vaillant, qui prétend que Mariniana suivit Valérien en Asie et partagea sa captivité chez les Perses. Y.

Trebellius Pollion, *Valerianus Jun. ad. Salonic.*, c. I. — Eckhel, *Doctrina Nummorum*, vol. VII, p. 388.

MARINIS (*Leonardo* DE'), prélat italien, né en 1509, dans l'île de Chio, mort le 11 juin 1573, à Alba. Issu d'une famille noble de Gênes, il était fils du marquis de Casal-Maggiore, et entra dans l'ordre de Saint-Dominique. Le pape Jules III, qui l'avait nommé en 1550 évêque de Laodicée, l'envoya en 1552 en qualité de nonce à la cour d'Espagne. L'ardeur avec laquelle il plaida les intérêts du saint-siége le força d'interrompre ses fonctions jusqu'à l'avénement de Philippe II, qui satisfit à ses demandes et le prit en telle estime qu'il lui fit donner l'archevêché de Lanciano (1562). Il parut avec éclat au concile de Trente, où le cardinal Hercule de Gonzague le chargea, dans la vingt-deuxième session, de dresser les articles relatifs au sacrifice de la messe. Employé comme légat auprès de l'empereur Maximilien II, pourvu ensuite de l'évêché d'Alba, il remplit, vers la fin de sa vie, une dernière ambassade en Espagne et en Portugal. Il fut l'un des trois évêques qui travaillèrent, par ordre du concile de Trente, à rédiger le bréviaire et le missel romains ainsi que le *Catechismus ad Parochos*; Rome, 1566, in-fol. En outre il donna leurs constitutions aux clercs réguliers de Saint-Paul connus sous le nom de Barnabites. P.

Quétif et Échard, *Script. ord. Prædicat.* — Ughelli, *Italia Sacra*.

MARINIS (*Gian-Battista* DE'), petit-neveu du précédent, né le 28 novembre 1597, à Rome, où il est mort, le 6 mai 1669. Après avoir rempli plusieurs emplois dans l'ordre des Dominicains, il devint secrétaire de la congrégation de l'Index,

et publia en cette qualité le catalogue de tous les livres censurés depuis Clément VIII. La manière partiale dont il exerça ses fonctions lui attira de vifs reproches de la part de Théophile Rainaud, dans son ouvrage *De immunitate Cyriacorum*. En 1649 il devint général de son ordre. On a de lui un traité de la Conception de la Vierge, composé par ordre du pape Alexandre VII, et qui n'a pas vu le jour.

Son frère aîné, MARINIS (*Domenico* DE'), né en 1593, à Rome, mort le 20 juin 1669, à Avignon, fut aussi religieux dominicain. Il professa la théologie à Toulouse et à Paris, devint prieur du couvent de Sainte-Marie de la Minerve à Rome, et obtint en 1648 l'archevêché d'Avignon. Dans cette ville il fonda deux chaires pour son ordre, fit rebâtir le palais épiscopal, et légua par testament tous ses biens aux pauvres. On a de lui : *Commentaires sur la Somme de saint Thomas*; Lyon, 1663-1668, 3 vol. in-fol. P.

Script. ord. Prædic. — Richard et Giraud, *Bibl. Sacrée*. — *Dict. des Auteurs ecclésiast.*

MARINO (*Jean-Baptiste*), agent révolutionnaire français, né à Sceaux, en 1767, guillotiné à Paris, en avril 1794. Il était peintre en porcelaine lorsque éclata la révolution, et quittait souvent son atelier pour fréquenter les clubs. Sa véhémence lui fit une certaine réputation ; le 10 août 1792, il fut l'un des membres de la commune insurrectionnelle qui s'empara de l'hôtel de ville, et fit massacrer le commandant général Mandat. Marino montra beaucoup d'activité dans cette sanglante journée. Il devint ensuite administrateur de police, et en 1793 il présida la commission extraordinaire instituée à Lyon après la prise de cette ville. Plus libertin que cruel, il se fit chasser par Collot d'Herbois, et devint dès lors son ennemi implacable. A Paris il fut chargé de la police des prisons et de la surveillance de la morale publique. Il abusa des facilités que lui donnait sa place pour commettre de nombreux méfaits, et en avril 1794 Pons (de Verdun) le dénonça. Marino fut décrété d'accusation et envoyé devant le tribunal révolutionnaire, qui le condamna à la détention perpétuelle. Il était sous les verroux lorsque L'Admiral tenta d'assassiner Collot d'Herbois (23 mai 1794). Marino fut, on ne sait trop comment, déclaré complice de L'Admiral. Condamné à la peine des parricides pour attentat sur un des membres de la représentation nationale, il fut conduit à l'échafaud en chemise rouge. H. L.

Le Moniteur universel, ann. 1792-1794. — Thiers, *Histoire de la Révolution française*, t. IV. — A. de Lamartine, *Hist. des Girondins*, t. VI. — Mignet, *Abrégé de l'hist. de la révolution française*.

MARINONI (*Jean-Jacques* DE), mathématicien italien, né en 1676, à Udine, mort le 10 janvier 1755, à Vienne. Son éducation, principalement tournée vers les sciences exactes, fut commencée à Udine, et se termina à l'université de Vienne, par le diplôme de docteur en philosophie. Appelé par l'empereur Léopold I[er] à remplir l'office de mathématicien de la cour, il traça en 1706 le plan de la capitale et de ses environs, qui fut gravé dans la même année en 4 grandes feuilles. En 1714 il inventa un instrument propre à mesurer les surfaces et qu'il appela *balance planimétrique*. En 1717 il contribua à l'établissement d'une académie destinée à la géométrie et aux sciences militaires, et en fut nommé sous-directeur, puis directeur. Envoyé en 1719 dans le Milanais pour en dresser le plan cadastral, il consacra trois années à ce travail, et le reprit en 1729 dans plusieurs districts de la haute Italie. En 1730 il se retira à Vienne, où, s'abandonnant sans réserve à son goût pour l'astronomie, il éleva à ses frais un des plus beaux observatoires de l'Europe, et fit faire dans sa maison, et sous ses yeux, presque tous les instruments qu'il y voulait placer. Sur la proposition de Maupertuis, il fut reçu en 1746 membre de l'Académie des Sciences de Berlin. On a de lui : *De Astronomica domestica specula et organico apparatu astronomico lib. II;* Vienne, 1745, in-fol. « Un trait qui se trouve dans le récit de ces observations, dit Formey, mérite d'être distingué. C'est que le 13, le 14 et le 15 décembre 1741, il fit un *Triduum Observationum Astronomicarum* avec la plus grande exactitude et la plus parfaite tranquillité qu'il y ait jamais apportée, dans un temps où l'on s'attendait à voir l'ennemi mettre le siége devant la ville. Cela sent trop l'Archimède pour ne pas lui en faire honneur. » — *De Re Ichnographica;* ibid., 1751, in-fol. Il se proposait d'en donner un complément *De Re Ichnometrica*, dont il a été imprimé quelques feuilles. Marinoni a laissé en manuscrit trente-six tomes d'observations astronomiques. K.

Strodtmann, *Neues gel. Europa*, IX, 106-117. — Formey, *Éloges des Académiciens de Berlin*, II, 269. — Meusel, *Lexicon*, VIII.

MARINOS. *Voy.* JONA BEN GANACH.

MARINUS, usurpateur romain, tué en 249 après J.-C. Simple centurion sous le règne de Philippe, il fut salué empereur par les soldats de l'armée de Mésie. Philippe envoya contre lui un corps d'armée commandé par Dèce. A l'approche de celui-ci les soldats tuèrent Marinus, et proclamèrent Dèce. Il existe une médaille en bronze, frappée à Philippopolis en Thrace, et portant pour légende ΘΕΩ. ΜΑΡΙΝΩ. Quant à la médaille grecque citée par Goltzius, comme portant les noms de *P. Carvilius Marinus*, elle est d'une authenticité très-douteuse. On a même contesté que la première médaille concernât l'usurpateur Marinus. Y.

Zonaras, XII, 19. — Zosime, I, 20. — Eckhel, *Doctrina Nummorum*, vol. VII, p. 373. — Tochon d'Anneci, *Mémoire sur les Médailles de Marinus frappées à Philippopolis;* Paris, 1817, in-4°.

MARINUS (Μαρῖνος), philosophe néoplatonicien, né à Flavia Neapolis, en Palestine, vivait vers la fin du cinquième siècle après J.-C. Disciple et successeur de Proclus dans l'école d'A-

thènes, il composa des *Recherches philosophiques*, un *Commentaire sur le Philèbe*, qu'il brûla pour ne pas faire double emploi avec celui de Proclus; un *Commentaire sur le Parménide*, une *Vie de Proclus*. C'est le seul de ses ouvrages qui soit venu jusqu'à nous. Il est intitulé *Proclus, ou du bonheur* (Πρόκλος, ἢ περὶ Εὐδαιμονίας). « Outre les détails authentiques qu'il nous a conservés sur la personne du célèbre penseur, dit M. Egger, la forme même du récit y offre un intérêt particulier. De tous temps, les Grecs ont aimé ces biographies louangeuses où, comme dans une peinture, dans une œuvre de statuaire, l'idéal a une large part, où la figure d'un personnage célèbre est présentée à l'admiration des hommes comme un type d'héroïsme et de vertu... Telle est la méthode de Jamblique dans sa *Vie de Pythagore*, celle de Marinus dans sa biographie de Proclus. Après un préambule où la modestie revêt une forme assez ingénieuse, il analyse, définit et classe toutes les vertus dont l'assemblage formait, selon les Alexandrins, la perfection du vrai philosophe, depuis les qualités du corps jusqu'à la théurgie, ou puissance d'imiter Dieu par des miracles; puis il montre comment son maître a parcouru tous ces degrés par où l'homme s'élève de la terre jusqu'au ciel, et il nous offre sa vie en modèle, comme un idéal du bonheur produit par la vertu. D'ailleurs, aucun jugement sur les doctrines particulières à Proclus, aucune exposition de ses doctrines, pas même une liste de ses ouvrages.... On peut bien soupçonner chez Marinus l'intention de contrefaire certaines légendes chrétiennes, en racontant avec tant de complaisance les prédictions, les songes, les miracles dont est semée la vie de Proclus; il faut avouer du moins que nulle part cette intention ne se montre par une seule mention des chrétiens, qu'il y a même dans le ton du biographe une sorte de réserve et de gravité pieuse, bien différente du jargon emphatique qui caractérise le roman de Philostrate sur Apollonius de Tyane. Marinus semble ne vouloir pas même avouer qu'il y ait au monde une religion chrétienne. Ses dieux et les dieux de Proclus sont toujours Apollon, Minerve, Esculape, etc., les dieux de l'ancienne Grèce; l'abstinence de Proclus, ses combats contre les plaisirs, son mépris de la chair, tout cela est du pur pythagorisme et n'a pas le moindre rapport avec l'Évangile. On dirait que jamais la philosophie ne s'est heurtée contre la religion nouvelle, ou que, toute lutte ayant cessé, une société de païens fidèles garde sa foi sereine et ferme dans les écoles d'Athènes et d'Alexandrie, auprès de ces temples où se célébraient encore les vieux mystères, sous l'inspiration d'Orphée, commentée par des hiérophantes tels que Syrianus et Proclus. » La *Vie de Proclus* fut publié pour la première fois avec les *Pensées* de Marc-Aurèle, à Zurich, 1559, in-8°, et réimprimée avec le même ouvrage à Leyde, 1626, in-12; elle fut aussi ajoutée au commentaire de Proclus sur Platon, Hambourg, 1618, in-fol. La première édition séparée est celle de Fabricius avec de bons *Prolegomena;* Hambourg, 1700, in-4°. Une nouvelle édition par Boissonade; Leipzig, 1814, in-8°, contient un texte très-amélioré, et de savantes notes de l'éditeur, outre les *Prolegomena* de Fabricius. Le texte de Boissonade avec traduction latine a été inséré dans la *Bibliothèque grecque* de A.-F. Didot, à la suite de Diogène Laerce (t. XXXIV). On trouve dans l'*Anthologie grecque* (vol. III, p. 153, édit. de Jacobs) une épigramme de lui sur la *vie* de Proclus. Y.

Suidas, au mot Μαρῖνος. — Fabricius, *Prolegomena; Bibliotheca Græca*, édit. de Harles, t. IX, p. 370. — Vossius, *De Histor. Græcis*, p. 319, éd. Westermann. — Egger, dans le *Diction. des Sciences philosophiques*.

MARINUS (*Ignace-Corneille*), graveur flamand, né en 1627, mort en 1701, à Anvers. Il a travaillé dans cette dernière ville, et a gravé au burin beaucoup de planches, dont les plus estimées sont : *La Fuite en Égypte*, *Les Miracles de saint Ignace*, *Saint François-Xavier ressuscitant un mort*, d'après Rubens; — *L'Adoration des Bergers*, *Jésus devant Caïphe*, *Le Martyre de sainte Apolline*, d'après Jordaens; — *Le Paysan blessé*, d'après Brouwer. Il a donné *Le Romelpot*, d'après ses propres dessins. K.

Ch. Le Blanc, *Man. de l'Amat. d'Estampes*. — Huber et Rost, *Manuel de l'Amateur*.

MARIO. *Voy.* Baletti (*Joseph*).

MARION (*Simon*), célèbre jurisconsulte français, né à Nevers, en 1540, mort à Paris, le 15 février 1605. Issu d'une honorable famille, qui possédait la seigneurie de Druy, dans le Nivernais, il fut d'abord avocat au parlement de Paris, où pendant trente-cinq ans il plaida avec un succès extraordinaire. « Marion a été, de notre temps, dit La Croix du Maine, une étoile reluisante en tout le parlement. » — Guy Coquille l'appelle le premier entre les avocats, et le cardinal du Perron, fort éloquent lui-même, le regardait comme l'homme le plus propre à porter l'éloquence française à sa perfection. Après la mort de Marion, ce cardinal voulut encore signaler son admiration pour lui en lui composant une pompeuse épitaphe. Les modernes sont loin d'avoir partagé cet enthousiasme, car un des plus judicieux critiques du siècle dernier prétend que les plaidoyers de Marion sont un monument de la barbarie de l'époque qui les a applaudis. Marion fut chargé par Henri III de régler les limites de l'Artois avec les députés de l'Espagne, et ce prince lui donna des lettres de noblesse. Il fut conseiller au parlement (1596), puis président de la seconde chambre des enquêtes et enfin avocat général. On a de lui : *Actiones forenses;* 1594, in-8°; — *Plaidoyers de feu M. Marion;* Paris, 1625, in-8°.

Sa fille unique, *Catherine*, née le 13 janvier 1573, morte le 28 février 1641, épousa en

1585 Antoine Arnauld, et fit profession le 4 février 1629 dans le monastère de Port-Royal, entre les mains de sa fille Angélique, qui en était abbesse. H. Fisquet.

La Croix du Maine, *Biblioth. Française.* — Guy Coquille, *OEuvres.* — *Hist. gén. de Port-Royal*, II. — Moréri, *Dict. Hist.* — Sainte-Marie, *Recherches hist. sur Nevers.*

MARION (*Élie*), prophète des Cévennes, né en 1678, à Barre (Lozère), mort vers le milieu du dix-huitième siècle. Destiné par sa famille au barreau, il était depuis trois ans à Toulouse, chez un procureur, quand, poussé par un sentiment religieux exalté, il retourna, en octobre 1701, dans son pays, pour prendre part au mouvement qui s'y faisait déjà sentir. Bientôt après, pour nous servir de ses propres expressions, il plut à Dieu de lui délier la langue et de mettre sa parole en sa bouche, ce qui signifie qu'il se mit à prophétiser. Il joignit aussitôt une troupe de camisards, dont il ne tarda pas à devenir le chef. Le maréchal de Villars, qui acceptait avec empressement toutes les occasions de débarrasser le bas Languedoc des hommes influents du parti protestant, lui accorda, en novembre 1704, une capitulation, d'après laquelle il fut conduit hors du royaume. Après un court séjour à Genève et à Lausanne, Marion céda aux sollicitations de Flottard, et rentra en France avec quelques autres camisards. N'ayant pas réussi dans l'entreprise qu'il méditait, il obtint une nouvelle capitulation, et il retourna à Genève (août 1705). L'année suivante il passa en Angleterre. Il y rencontra deux de ses anciens amis, inspirés comme lui, Cavalier de Sauve, et Durand Fage d'Aubaïs. Ils prirent tous les trois la route de Londres; leur réputation les y avait précédés : un grand nombre de réfugiés accoururent au-devant d'eux. La sensation qu'ils produisirent fut profonde; et leur prétendue inspiration souleva une controverse fort vive. Accusés par les uns de fanatisme et par d'autres de fourberie, ils trouvèrent de zélés défenseurs dans des hommes recommandables par leurs talents, tels que le géomètre Fatio, le littérateur Daudé et le voyageur Misson. Pour mettre fin à des querelles religieuses qui menaçaient de troubler la tranquillité publique, le consistoire de l'Église française, sur la demande de l'évêque de Londres, examina l'affaire, et déclara, en janvier 1707, que « les mouvements de ces inspirés n'étaient que l'effet d'une habitude volontaire et indignes de la sagesse du Saint-Esprit ». Malgré cette condamnation officielle, ces prophètes des Cévennes jouirent de toute la liberté possible, tant qu'ils ne sortirent pas du champ des choses religieuses, et réussirent à gagner un grand nombre de partisans, qu'ils divisèrent en douze tribus, à l'instar du peuple d'Israel. Mais Marion ayant eu l'imprudence de déclamer avec trop de vivacité contre l'épiscopat et la royauté, le gouvernement se vit obligé, dans la crainte d'un dangereux réveil de l'esprit puritain, de les renvoyer tous d'Angleterre. Ils passèrent alors en Allemagne, visitèrent Halle, Halberstadt, Magdebourg, y trouvèrent quelques adhérents, mais sans y produire la même émotion qu'à Londres. Après avoir vivement préoccupé l'attention publique et soulevé d'ardentes discussions en Angleterre et en Suisse, les prophètes des Cévennes finirent par être si bien oubliés, que la plus profonde obscurité couvre les dernières années de Marion et des autres inspirés qui l'avaient suivi. On a de lui : *Avertissemens prophétiques d'Élie Marion, ou discours prononcés par sa bouche, sous l'inspiration du Saint-Esprit et fidèlement reçus dans le temps qu'il parlait;* Londres, 1707, in-8°; traduit et publié en anglais la même année; — *Cri d'Alarme, ou avertissement aux nations qui sortent de Babylone*; Londres, 1712, in-8° : œuvre commune de Marion et de J. Allut, selon Barbier; — *Quand vous aurez saccagé, vous serez saccagés;* Londres, 1714, in-8°; lettres signées par Allut, Marion, Fatio et Pourtalès; traduit en latin par Fatio, 1740, in-8°; — *Plan de la justice de Dieu sur la terre dans ces derniers jours;* Londres, 1714, in-8° : œuvre collective des quatre mêmes personnages; trad. en latin par Fatio, in-8°. Michel Nicolas.

Le Théâtre sacré des Cévennes; Londres, 1707; réimprimé sous ce titre : *Les Prophètes protestants;* Paris, 1847, in-8°. — Court, *Hist. des Camisards*, I et II. — *La Clef des Prophéties de M. Marion et des autres camisards;* Londres, 1707, in-12. — MM. Haag, *La France protest.* — L. Figuier, *Hist. du Merveilleux*, II.

MARION (*Simon-Antoine*), littérateur français, né le 11 juillet 1686, à Villeneuve (Franche-Comté), mort le 6 mars 1758, à Cambrai. Fils d'un secrétaire au présidial de Salins, il embrassa l'état ecclésiastique, et vint en 1712 à Paris. L'abbé d'Estrées, qui l'avait choisi pour bibliothécaire, le fit admettre à la Bibliothèque du Roi, puis dans les bureaux du conseil des affaires étrangères; un savant mémoire qu'il rédigea sur la situation politique de la France vis-à-vis de la Hollande lui valut une modique pension. Après la mort de son protecteur, à qui il avait voué une affection toute filiale, il obtint le prieuré de Rouvre et un canonicat à Cambrai. Associé de l'Académie de Besançon, il légua à ce corps savant la riche collection de livres et de médailles qu'il avait formée. On lui doit la publication du *Recueil des statuts synodaux du diocèse de Cambrai;* Paris, 1739, 2 part. in-4°, d'un *Pouillé* et d'un *Recueil de titres* du même diocèse. Il a inséré dans le *Journal de Verdun* (avril 1755) une *Lettre critique* sur l'*Histoire de France* de Velly, à laquelle ce dernier a répondu dans la préface du t. III de son ouvrage, et il a laissé en manuscrit des *Mémoires pour servir à une bibliothèque séquanoise*.

Un autre Marion (*Pierre-Xavier*), ancien jésuite, né en 1704, à Marseille, a fait paraître deux tragédies, *Cromwell* (1764), et *Absalon* (1770). P. L.

Mém. de l'Acad. de Besançon, II. — Quérard, *La France Littér.*

MARION-DUFRESNE (*Nicolas-Thomas*), navigateur français, né à Saint-Malo, le 22 décembre 1729, tué le 8 juin 1772, à Tacouri (Nouvelle-Zélande). Entré fort jeune dans la marine, à trente ans il était lieutenant de frégate. En 1761, il transporta le P. Pingré à l'île Rodrigue, où cet astronome allait observer le passage de Vénus sur le disque du Soleil. Il était capitaine de brûlot depuis quatre ans, lorsqu'en 1770 il fut chargé de ramener à Taïti le jeune Aontourou, que Bougainville avait conduit en France l'année précédente. Ardent à saisir l'occasion de se distinguer par des découvertes dans des mers imparfaitement connues, il offrit à l'administration coloniale de transporter gratuitement le Taïtien, à la condition qu'au bâtiment particulier qui lui appartenait on joignît une flûte du roi, et qu'on lui fît quelques avances pour l'aider dans le payement des dépenses de l'expédition, qu'il gardait à son compte exclusif. M. Poivre, acceptant ces propositions, lui donna les instructions les plus étendues sur les terres qu'il aurait à chercher en naviguant au sud. Marion partit de l'Ile de France, le 18 avril 1771, sur *Le Mascarin*, qu'il commandait; il avait confié au chevalier du Clesmeur le second navire, *Le Marquis de Castries*. Aontourou étant mort de la petite vérole à Madagascar, où l'on avait relâché, Marion eut désormais un champ plus libre, et fit route au sud. Le 13 janvier 1772 il aperçut, vers le 46° de latitude sud, une terre enveloppée par les brumes, qu'il nomma *Terre d'Espérance*, et que, quatre ans plus tard, Cook nomma l'*Ile du Prince Édouard*. Au nord-est de cette île, il en découvrit une autre, qu'il nomma *La Caverne*. Craignant de trouver la mer embarrassée de glaces, il remonta vers le nord, et reconnut, le 21 janvier, deux îles qu'il nomma les *Iles Froides*. Le lendemain, *Le Marquis de Castries*, faisant route à l'est, signala par les 46° 30′ de latitude sud une terre qui reçut le nom d'*Ile de la Prise de Possession*, auquel a plus tard été substitué celui de *Marion*. Dans le nord-est de cette île, Marion en vit une autre, qu'il nomma l'*île Aride*, et qui depuis a été nommée l'*île Crozet*. Le 4 avril il mouilla sur la côte septentrionale de la Nouvelle-Zélande. Bien accueilli par les insulaires, il y dressa des tentes, y établit ses malades, et fit réparer ses navires. Les meilleurs rapports continuèrent pendant deux mois avec les sauvages, qui décernèrent même à Marion le titre de grand-chef. Ce dernier oublia que Cook avait trouvé des anthropophages sur cette côte, et que Tasman avait laissé le nom de *Baie des Assassins* à la première découverte qu'il y avait faite. Le 8 juin, accompagné de deux officiers et de quatorze autres personnes, il se rendit à une seconde fête que lui avait offerte Tacouri, chef du plus grand des villages du pays. Le lendemain, un matelot, couvert de blessures, apprit qu'il avait échappé seul aux embûches des insulaires. Peu après, on entendit les sauvages répéter ces sinistres paroles : *Tacouri maté Marion* (Tacouri a tué Marion), et ajouter que Marion était non-seulement mort, mais mangé. Du Clesmeur et Crozet, après avoir rembarqué les malades et les ouvriers, firent, le 14 juin, une première descente dans l'île Matonaco, où il y avait environ trois cents sauvages, en tuèrent cinquante, dont six chefs, culbutèrent le reste dans la mer, et mirent le feu au village. Dans une seconde descente, où l'on brûla le village de Tacouri, on aperçut de loin, hors de la portée du fusil, ce chef, qui fuyait, ayant sur les épaules le manteau de Marion. La chemise ensanglantée de cet infortuné fut retrouvée, ainsi que les restes à demi rôtis de plusieurs Français, avec la trace des dents des anthropophages. Le 14 juillet, les Français s'éloignèrent de ces lieux, qu'ils nommèrent la *Baie de la Trahison*. Du Clesmeur, désormais chef de l'expédition, ramena les deux navires à l'Ile de France, sans rapporter de ce long et funeste voyage les productions nouvelles dont Poivre avait voulu enrichir cette colonie. Rochon a écrit, d'après les journaux de Crozet, la relation de ce voyage : *Nouveau Voyage à la mer du Sud, commencé sous les ordres de Marion, achevé, après sa mort, sous ceux du chevalier du Clesmeur* (fig. et cartes); Paris, 1783, in-8°; 2e édit., ibid.; an VIII. P. LEVOT.

Relation du Voyage de Marion par Rochon — *Docum. inédits.*

MARION DU MERSAN (*Théophile*), antiquaire et auteur dramatique français, né le 4 janvier 1780, au château de Castelnau (Berry), mort le 13 avril 1849, à Paris. Sa famille, qui remonte au quatorzième siècle, est originaire des environs de Ploërmel, en Bretagne. Son père (1) ayant été ruiné par la révolution, il fit des études irrégulières; les privations auxquelles il fut exposé lui inspirèrent de bonne heure le goût d'une vie simple. En 1795, il entra, par la protection du savant Millin, au cabinet des médailles, et fut occupé, avec son collègue Mionnet, à classer cette collection par ordre chronologique et géographique. Lors de la première invasion, il sut préserver du pillage des alliés plusieurs objets d'art extrêmement précieux. Chevalier de la Légion d'Honneur depuis 1833, il fut nommé en 1842 conservateur-adjoint à la Bibliothèque royale (cab. des médailles). Parmi ses ouvrages d'archéologie, nous rappellerons : *Numismatique du Voyage du jeune Anacharsis* (avec Landon); Paris, 1818, 2 vol. in-8°; — *Tablettes numismatiques;* Paris, 1821, in-8°; — *Notice sur le Zodiaque de Dendera;* Paris, 1824,

(1) Il s'appelait Guillaume-François Marion du Mersan, et remplit les fonctions de commissaire général près le roi de Golconde et d'agent français dans le Dekkan. On a de lui quelques pièces de vers insérées dans l'*Almanach des Muses*, *Le Mercure* et autres journaux. Il mourut en 1801.

1825, in-12, pl.; — *Notice des monuments exposés dans le cabinet des médailles de la Bibliothèque du Roi;* Paris, 1825, in-8°, avec 42 pl.; il y a une édit. sans planches, qui a été réimprimée fort souvent; — *Empreintes polychromes, ou camées coloriés;* Paris, 1825, in-12; — *Description des médailles antiques de feu M. Allier de Hauteroche;* Paris, 1829, in-4°. avec 16 pl. gravées, précédée d'une notice et accompagnée de notes archéologiques; — *Médailles inédites ou nouvellement expliquées;* Paris, 1833, in-8°, pl.; — *Explication des médailles de l'Iconographie de la Bibliothèque Latine-Française;* Paris, 1835, in-8°; — *Histoire du Cabinet des Médailles;* Paris, 1838, in-8°. Il appartenait à la Société Numismatique et à la Société des Antiquaires de Londres.

Dès l'enfance Du Mersan manifesta une vive passion pour l'art dramatique; à quatorze ans il composait de petite pièces, et les jouait avec ses frères et sœurs et ses amis. Lorsqu'il fut placé au Cabinet des Médailles, il ne renonça pas à ce qu'il regardait comme sa véritable vocation, et réussit dès le début à acquérir une certaine notoriété; l'une de ses premières œuvres, *L'Ange et le Diable*, jouée en 1799 sur une des scènes du boulevard, eut plus de cent représentations. Pendant cinquante ans il a obtenu des succès sur presque tous les théâtres de Paris et à peu près dans tous les genres, et, seul ou en société, il a écrit plus de trois cents pièces. « Sa fécondité, lit-on dans *La Littérature française*, n'a pas seule droit d'étonner: on remarque dans les pièces de M. Du Mersan une gaieté facile, une observation fine, des habitudes des différentes classes de la société, et parfois des mots profonds qu'on retient et qu'on répète comme des proverbes; on peut citer en exemple le vaudeville des *Saltimbanques*, qui a fait époque. » — Ses principales productions dramatiques sont: *M. Botte, ou le nouveau bourru bienfaisant*, comédie en quatre actes et en prose; Paris, an XI (1803), in-8°; — *Cadet Roussel beau-père*, deux actes (1810), imitation burlesque des *Deux Gendres* d'Étienne; — *L'Intrigue hussarde*, un acte (1811); — *Les Anglaises pour rire*, un acte (1814), avec Sewrin; — *Jocrisse, chef de brigands*, un acte (1815), avec Merle; — *La Fête d'un bourgeois de Paris*, comédie en trois actes (1816), avec Merle; — *L'Original de Pourceaugnac*, un acte (1816); — *Le Tyran peu délicat, ou l'enfant de cinq ans muet et courageux*, mélodrame burlesque en trois actes (1817); deux édit. en ont paru la même année; — *Les Arbitres, ou les querelles de village*, comm. en un acte et en vers (1819); — *Le Coin de rue*, *Les Cuisinières* et *Les Bonnes d'Enfants*, un acte (1820), avec Brazier; — *Le Soldat laboureur*, un acte (1821), avec Brazier et Francis; — *Le Méchant malgré lui*, com. en trois actes et en vers (1824), jouée au Théâtre-Français; — *Pauline, ou brusque et bonne*, com. en trois actes et en prose (1826), même théâtre; — *Le Protégé*, com. en trois actes et en prose (1826), avec G. Duval; — *La Mort de Molière*, drame en trois actes (1830); — *Victorine, ou la nuit porte conseil*, drame en cinq actes (1832), avec Gabriel et Dupeuty; — *Mme Gibou et Mme Pochet, ou le thé chez la ravaudeuse*, pièce grivoise en trois actes (1832), avec Dartois; — *Aurélie, ou les trois passions*, drame en quatre actes (1836); — *La Gamine de Paris*, trois actes (1836); — *Mélite, ou la première pièce de Corneille*, com. en un acte et en vers (1837), jouée à Rouen; — *Les Saltimbanques*, com.-parade en trois actes (1838), avec Varin; — *Toupinel, ou le peintre en bâtiment*, deux actes (1844); — *Le Fils d'une grande Dame*, trois actes (1846), avec Gabriel. Les collaborateurs habituels de Du Mersan ont été MM. Brazier, Dartois, Gabriel, Merle, Varin, Duval, etc.

Parmi ses écrits de littérature sérieuse ou légère, on remarque: *Les Folies de ce temps-là, ou le trente-troisième siècle;* Paris, 1801, in-12; — *Le Coup de fouet, ou revue de tous les théâtres;* Paris, an X (1802); 3e édit. augm., 1803, in-18. Cette satire anonyme attira de nombreuses tribulations à Du Mersan; non-seulement l'imprimeur reçut une bastonnade vigoureuse, mais on se ligua contre l'auteur, on cabala contre ses pièces, et on s'engagea à ne point travailler avec lui; — *Éloge historique de Pierre Puget;* Paris, 1807, in-8°: avec Duchesne aîné; — *Précis historique sur Enguerrand de Monstrelet et ses chroniques;* Paris, 1808, in-8°, couronné par la Société d'Émulation de Cambrai; — *Le Soldat laboureur*, roman; Paris, 1822, 3 vol. in-12; — *L'Homme à deux têtes*, roman; Paris, 1825, 4 vol. in-12, fig.; — *Nelly, ou l'orpheline américaine*, roman; Paris, 1825, 4 vol. in-12; — *Poésies diverses;* Paris, 1822, in-12; — *Dufavel, ou l'ouvrier lyonnais*, poëme; Paris, 1836, in-18; — *Le Monument de Molière*; Paris, 1843; — *Chansons nationales et populaires de la France, précédées d'une Histoire de la Chanson française;* Paris, 1845, in-32; — *Les Mémoires de Flore, artiste du théâtre des Variétés;* Paris, 1845, 3 vol. in-8°. Enfin on trouve des articles littéraires ou scientifiques de cet écrivain dans un grand nombre de recueils, tels que *Le Magasin encyclopédique*, la *Revue encyclopédique*, le *Bulletin des Sciences*, l'*Encyclopédie moderne*, *Le Cabinet de Lecture*, *Le Voleur*, la *Gazette des Théâtres*, *Le Monde dramatique*, *Les Cent et Un*, *Le Musée des familles*, la *Galerie dramatique*, etc. « Il est assez curieux de remarquer, lit-on dans l'*Encyclopédie des Gens du Monde*, que M. du Mersan, n'ayant eu de maître que lui-même, occupant une place qui l'obligeait à des travaux réguliers, satisfaisant le penchant qui l'a toujours

entraîné vers le théâtre, ait acquis, même dans les arts, assez de talent pour avoir dessiné plusieurs planches d'histoire naturelle dans les *Éléments* de Millin, des médailles et des monuments pour *La Troade* de M. Lechevalier et les *Monuments inédits* de Millin; enfin pour avoir gravé à l'eau-forte des médailles, publiées dans le *Magasin encyclopédique*, lithographié des planches pour ses dissertations archéologiques et pour ses pièces, et composé la musique d'airs et de romances souvent employés dans les vaudevilles. » P.

Le Biographe et le Nécrologe, 1834. — *Encycl. des G. du M.* — *Annuaire Dramat. belge*, 1846. — Quérard, *La France Littéraire.*, II. — *Littér. Franç. contemp.*

MARION DELORME. *Voy.* DELORME.

MARIOTTE (*Christophe* DE), magistrat français, né à Toulouse, le 21 octobre 1685, mort à Paris, le 4 mai 1748. Son père était secrétaire des états du Languedoc. Il fit ses études au collége du Plessis, à Paris, et fut reçu à l'âge de vingt ans membre du barreau de Toulouse. Si jeune encore, il fut chargé de prononcer les discours officiels devant le parlement de Toulouse, à l'occasion de la nomination du duc de Roquelaure comme commandant du Languedoc; plus tard, il remplit la même mission pour le fils du duc du Maine, nommé gouverneur en survivance de son père, et, en 1715, il prononça à Toulouse l'oraison funèbre de Louis XIV. Les discours qu'il prononça en ces occasions furent cités comme des modèles d'éloquence. Cultivant à la fois Thémis et les Muses, il mérita plusieurs prix aux Jeux Floraux. Parmi ses amis intimes brillaient Fontenelle, La Mothe-Houdart, Voltaire, etc. Il était premier président des trésoriers de France lorsqu'il perdit la vue; il mourut peu après, de la petite vérole. Ses écrits ne semblent pas avoir été recueillis. L—z—E.

Biographie Toulousaine.

MARIOTTE (*Edme*), célèbre physicien français du dix-septième siècle, mort le 12 mai 1684. On ignore la date et le lieu de sa naissance; on sait seulement qu'il résidait habituellement à Dijon, et qu'ayant reçu l'ordination, il obtint, pour prix de ses travaux, le prieuré de Saint-Martin-sous-Beaune. « On crut, dit à ce sujet Condorcet, que c'était avoir servi Dieu que de s'être rendu utile aux hommes, et qu'ainsi ce ne serait pas faire un usage profane des biens de l'Église que d'en récompenser les services rendus à l'humanité. » Mariotte fit partie de l'Académie des Sciences lors de la formation de ce corps, et cette distinction était bien due au plus actif fondateur de la physique expérimentale; car, comme le dit encore Condorcet, « c'est Mariotte qui le premier en France a porté dans la physique un esprit d'observation et de doute, et qui a inspiré ce scrupule, cette timidité si nécessaires à ceux qui interrogent la nature, et qui se chargent d'interpréter ses réponses. »

Il n'est pas facile de donner la bibliographie des ouvrages de Mariotte; car les éditions de quelques-uns ont disparu sans laisser de traces; heureusement que les œuvres complètes du savant physicien ont été publiées à Leyde en 1717, et réimprimées à La Haye en 1740 (2 vol. in-4°). Ce recueil renferme les pièces suivantes : *Traité de la Percussion; Discours sur les Plantes; Discours sur la nature de l'air; Discours sur le froid et le chaud; Traité des Couleurs; Traité du Mouvement des Eaux; Règles des Jets d'Eau; Nouvelle Découverte touchant la Vue; Traité du Nivellement; Traité du Mouvement des Pendules; Expériences sur les couleurs et la congélation de l'eau; Essai de Logique; — Traité de la Percussion, ou choc des corps, dans lequel les principales règles du mouvement sont expliquées et démontrées par leurs véritables causes.* Ce traité eut plusieurs éditions à Paris; la troisième date de 1679. « Les lois du choc des corps, dit Condorcet, avaient été trouvées par une métaphysique et par une application de l'analyse, nouvelles l'une et l'autre, et si subtiles que les démonstrations de ces lois ne pouvaient satisfaire que les grands mathématiciens. Mariotte chercha à les rendre, pour ainsi dire, populaires, en les appuyant sur des expériences. Pour les faire avec précision, il fallait donner à des corps une direction et une vitesse déterminées. Mariotte employa le mouvement circulaire des corps graves suspendus à un point. La théorie de ce mouvement, trouvée par Galilée, était encore peu connue; et il fallait pour l'appliquer avec succès à des expériences savoir vaincre ces petites difficultés de détail que les inventeurs négligent presque toujours d'éclaircir. Les résultats, les expériences de Mariotte furent exactement conformes aux lois que les géomètres avaient découvertes. »

Le *Traité de la Percussion* est divisé en deux parties. Dans la seconde, on trouve la singulière proposition que voici : *Un corps qui tombe dans l'air libre commence à tomber avec une vitesse déterminée, et qui n'est pas infiniment petite, c'est-à-dire qu'elle est telle qu'il y en peut avoir de moindres en différents degrés.* Après une argumentation assez vague et l'exposé d'expériences peu concluantes, Mariotte ajoute : « Galilée a fait quelques raisonnements assez vraisemblables pour prouver qu'au premier moment qu'un poids commence à tomber, sa vitesse est plus petite qu'aucune qu'on puisse déterminer; mais ces raisonnements sont fondés sur les divisions à l'infini, tant des vitesses que des espaces passés, et des temps des chutes, qui sont des raisonnements très-suspects, comme celui que les anciens faisaient pour prouver qu'Achille ne pourrait jamais attraper une tortue; mais on en démontre la fausseté par l'expérience et par d'autres raisonnements plus faciles à concevoir. Ainsi l'on objectera à Galilée les raisonnements ci-dessus (1), qui sont

(1) Voici la base de ces raisonnements : « Car il est impossible qu'un mouvement soit sans une vitesse déter-

faciles à concevoir, particulièrement celui de la balance (1), et qui sont beaucoup plus clairs que les siens, qu'il a fondés sur les divisions à l'infini, qui sont inconcevables, et sur de certaines règles de l'accélération de la vitesse des corps, qui sont douteuses; car on ne peut savoir si le corps tombant ne passe un petit espace, sans accélérer son premier mouvement, à cause qu'il faut du temps pour produire la plupart des effets naturels, comme il paraît lorsqu'on fait passer du papier au travers d'une grande flamme, avec une grande vitesse, sans qu'il s'allume; et par conséquent on doit préférer les raisonnements ci-dessus à ceux de Galilée. » (édition de Leyde, p. 80 et 81). Cette opinion de Mariotte et les principes sur lesquels il l'appuie nous montrent clairement qu'il n'avait pas une idée nette des quantités infinitésimales. Rappelons d'ailleurs que ce ne fut qu'en octobre 1684, après la mort de Mariotte, que parurent dans les *Acta Eruditorum Lipsiæ* la première notice de Leibniz sur le calcul différentiel.

De la Végétation des Plantes, lettre écrite à M. Lantin, conseiller au parlement de Bourgogne (Paris, 1676). Ce travail est divisé en trois parties, qui traitent : 1° des éléments ou principes des plantes; 2° de la végétation des plantes; 3° des causes des vertus des plantes. Au début de la première partie, p. 122 (2), on trouve cette remarquable hypothèse sur la lumière : « La lumière procède très-vraisemblablement d'un mouvement très-rapide et très-violent. » Et plus loin, page 127 : « Vous vous étonnerez peut-être, Monsieur, de ce que je ne fais pas entrer le feu dans la composition des plantes, puisque la plupart des philosophes, tant anciens que modernes, le mettent au nombre des éléments. Ma pensée est que le feu est composé des mêmes principes qui composent les matières enflammées. Ainsi un charbon allumé n'est différent d'un charbon éteint, que parce que quelques parties de son souffre, de son salpêtre, etc., sont fortement agitées, et que cette agitation leur donne la vertu de nous éclairer et de nous échauffer; ainsi la flamme d'une bougie n'est autre chose que de la fumée allumée, et cette fumée est composée des mêmes principes que dans la cire. D'où il est évident que le feu ne doit pas être pris pour un principe. »

De la nature de l'air (Paris, 1676). — Ce travail, rempli d'expériences absolument neuves, principalement faites au moyen du baromètre, est une des meilleures études de Mariotte. Il y établit la loi qui porte son nom, et qu'il énonce ainsi : *La condensation de l'air se fait selon la proportion des poids dont il est chargé* (1). « Il ne faut pas croire, dit Mariotte (p. 151), que l'air qui est proche de la surface de la terre, et

minée, et qui n'est pas infiniment petite; c'est-à-dire, qu'elle est telle, qu'il y en peut avoir de moindres en différents degrés. »

(1) « ... On peut encore considérer une balance dont l'un des bras soit dix fois plus grand que l'autre; car si l'on met sur l'extrémité du petit bras un poids de dix livres, et sur l'autre extrémité un poids d'une livre et une once, ce dernier descendra un peu moins vite que s'il était libre; mais le poids de dix livres s'élèvera avec une vitesse dix fois moindre; d'où il s'ensuit que le commencement de celle du petit poids n'était pas de la même lenteur, et qu'il peut y avoir des vitesses encore moindres à l'infini, puisqu'on peut augmenter la proportion des bras de la balance à l'infini. »

(2) Cette indication et toutes celles qui suivent se rapportent à l'édition de Leyde.

(1) Avec les progrès de la physique et de la chimie, la loi de Mariotte a pris cette forme plus générale : *La température restant la même, le volume d'une masse donnée d'un gaz quelconque est en raison inverse de la pression qu'elle supporte.* Le premier, Van Marum reconnut qu'on s'était trop empressé d'appliquer aux autres gaz la loi que Mariotte n'avait établie que pour l'air. Ayant placé dans un récipient où il comprimait de l'air deux éprouvettes renversées sur du mercure, l'une remplie d'air et l'autre de gaz ammoniac, il vit ce dernier diminuer de volume beaucoup plus vite que l'air, et quand l'air fut réduit au tiers de son volume à peu près, le gaz ammoniac se liquéfia et le mercure remplit l'éprouvette. En 1826, Œrstedt et Swendsen, tout en annonçant que la loi se vérifiait sensiblement pour l'air jusqu'à 8 atmosphères, établirent que le gaz acide sulfurique, qui se liquéfie facilement, se comprime de plus en plus, surtout quand il approche du moment de son passage à l'état liquide. La question en était là lorsque Dulong et Arago, dans leur grand travail sur la mesure de la tension de la vapeur d'eau, furent conduits à vérifier la loi de Mariotte pour l'air jusqu'à 27 atmosphères. L'appareil imaginé par Dulong avait été établi dans la tour du collége Henri IV, à Paris.

En répétant les expériences de Rudberg sur la dilatation des gaz par la chaleur, Gustave Magnus (savant physicien né à Berlin, vers 1800) constata que la loi de dilatation égale des gaz n'est pas rigoureusement juste, et il pensa que les petites différences observées provenaient de ce que les gaz ne suivent pas tout à fait la loi de Mariotte. Enfin M. Despretz mit ce fait hors de doute en prouvant, par des expériences concluantes, que beaucoup de gaz autres que l'air s'écartent de la loi de Mariotte, et cela même à une distance assez grande de leur point de liquéfaction. Pour le gaz ammoniac, l'acide sulfureux, l'acide sulfhydrique, le cyanogène, la différence est sensible dès la seconde atmosphère de pression. Les expériences de M. Pouillet, où la pression a été poussée jusqu'à 100 atmosphères, ont confirmé ces résultats. Cependant, la loi de Mariotte semblait encore être vraie pour l'air et pour les gaz qui n'ont pu être liquéfiés (oxygène, azote, hydrogène, oxyde de carbone, bioxyde d'azote) : c'est alors que M. Regnault reconnut pour les hautes pressions un écart, écart trop faible pour qu'il ait pu être décélé par l'appareil de Dulong et Arago. Il résulte des expériences faites par M. Regnault au Collége de France, dans une tour carrée haute de 12 m. 5 que la compressibilité de l'air va en augmentant avec la pression. L'azote se comporte de la même manière seulement l'accroissement dans la compressibilité est moins prononcé que pour l'air; d'où M. Regnault présume que la compressibilité de l'oxygène qui est mêlé à l'azote dans l'air doit croître plus rapidement que celle de l'air. A 0°, et sous des pressions un peu fortes, l'acide carbonique ne suit pas la loi de Mariotte même approximativement. M. Regnault ajoute que les écarts de ces gaz doivent être moindres à une température plus élevée, comme il l'a constaté, du reste, pour l'acide carbonique à 100°. L'hydrogène n'obéit pas non plus à la loi de Mariotte; mais, au lieu d'augmenter, sa compressibilité diminue avec la pression : anomalie très-singulière sur laquelle les travaux de M. Despretz avaient déjà attiré l'attention des physiciens.

M. Regnault résume ainsi le résultat de ses recherches : « La loi de Mariotte peut être considérée comme une *loi limite* qui n'est rigoureusement observée que lorsque les gaz sont infiniment dilatés, et dont ils s'écartent d'autant plus qu'on les observe dans un état de plus grande condensation. »

ue nous respirons, ait son étendue naturelle; car, uisque celui qui est au-dessus est pesant, et u'il a une vertu de ressort, celui qui est ici-bas ant chargé du poids de toute l'atmosphère, doit re beaucoup plus condensé que celui qui est le us élevé, qui a la liberté entière de se dilater; et lui qui est entre les deux extrémités doit être oins condensé que celui qui touche la terre, et oins dilaté que celui qui en est le plus éloigné. n peut comprendre à peu près cette diffé-nce de condensation de l'air, par l'exemple de usieurs éponges qu'on aurait entassées les unes r les autres. Car il est évident que celles qui raient tout en haut auraient leur étendue na-relle; que celles qui seraient immédiatement ı-dessous seraient un peu moins dilatées; et ie celles qui seraient au-dessous de toutes les itres, seraient très-serrées et condensées. Il t encore manifeste que si l'on ôtait toutes lles du dessus, celles du dessous reprendraient ur étendue naturelle par la vertu de ressort ı'elles ont, et que si on en ôtait seulement une ırtie, elles ne reprendraient qu'une partie de leur latation. La première question qu'on peut faire -dessus est de savoir si l'air se condense davan-ge lorsqu'il est chargé d'un plus grands poids; s'ensuit nécessairement que si l'air, qui est epuis la surface de la terre jusqu'à la plus rande hauteur où il se termine, devenait plus ger, sa partie la plus basse se dilaterait plus u'elle n'est, et que s'il devenait plus pesant, ette même partie se condenserait davantage. Il ıut donc conclure que la condensation qu'il a roche de la terre se fait selon une certaine roportion du poids de l'air supérieur dont il est ressé, et qu'en cet état il fait équilibre par son essort précisément à tout le poids de l'air qu'il outient. De là il s'ensuit que si on enferme dans n baromètre du mercure avec de l'air, et qu'on ısse l'expérience du vide, le mercure ne de-ıeurera pas dans le tuyau à la hauteur qu'il tait : car l'air qui y est enfermé avant l'expé-ience fait équilibre par son ressort au poids de oute l'atmosphère, c'est-à-dire de la colonne 'air de même largeur qui s'étend depuis la sur-ıce du mercure du vaisseau jusqu'au haut de atmosphère, et par conséquent le mercure qui st dans le tuyau ne trouvant rien qui lui fasse quilibre, il descendra; mais il ne descendra as entièrement, car lorsqu'il descend, l'air en-ermé dans le tuyau se dilate, et par conséquent on ressort n'est plus suffisant pour faire équilibre ıvec tout le poids de l'air supérieur. Il faut donc u'une partie du mercure demeure dans le tuyau une hauteur telle que l'air qui est renfermé étant lans une condensation qui lui donne une force le ressort capable de soutenir seulement une oartie du poids de l'atmosphère, le mercure qui lemeure dans le tuyau fasse équilibre avec le reste; et alors il se fera équilibre entre le poids le toute cette colonne d'air, et le poids de ce mercure resté joint avec la force du ressort de l'air enfermé. Or, si l'air se doit condenser à proportion des poids dont il est chargé, il faut nécessairement qu'ayant fait une expérience en laquelle le mercure demeure dans le tuyau à la hauteur de quatorze pouces, l'air qui est enfermé dans le reste du tuyau, soit alors dilaté deux fois plus qu'il n'était avant l'expérience; pourvu que dans le même temps les baromètres sans air élèvent leur mercure à vingt-huit pouces précisément.

« Pour savoir, ajoute-t-il, si cette conséquence était véritable, j'en fis l'expérience avec le sieur Hubin, qui est très-expert à faire des baromètres et des thermomètres de plusieurs sortes. Nous nous servîmes d'un tuyau de quarante pouces, que je fis emplir de mercure jusqu'à vingt-sept pouces et demi, afin qu'il y eût douze pouces et demi d'air, et qu'étant plongé d'un pouce dans le mercure du vaisseau, il y eût trente-neuf pouces de reste, pour contenir quatorze pouces de mercure et vingt-cinq pouces d'air dilaté au double. Je ne fus point trompé dans mon attente : car le bout du tuyau renversé étant plongé dans le mercure du vaisseau, celui du tuyau descendit, et après quelques balancements, il s'arrêta à quatorze pouces de hauteur; et par conséquent l'air enfermé, qui occupait alors vingt-cinq pouces, était dilaté au double de celui qu'on y avait enfermé, qui n'occupait que douze pouces et demi. Je lui fis faire encore une autre expérience, où il laissa vingt-quatre pouces d'air au-dessus du mercure, et il descendit jusqu'à sept pouces, conformément à cette hypothèse; car sept pouces de mercure faisant équilibre au quart du poids de l'atmosphère, les trois quarts qui restaient étaient soutenus par le ressort de l'air enfermé, dont l'étendue étant alors de trente-deux pouces, elle avait même raison à la première étendue de vingt-quatre pouces, que le poids entier de l'air aux trois quarts du même poids.

« Je fis faire encore quelques autres expériences semblables, laissant plus ou moins d'air dans le même tuyau, ou dans d'autres plus ou moins grands; et je trouvai toujours qu'après l'expérience faite la proportion de l'air dilaté, à l'étendue de celui qu'on avait laissé au haut du mercure avant l'expérience, était la même que celle de vingt-huit pouces de mercure, qui est le poids entier de l'atmosphère, à l'excès de vingt-huit pouces par-dessus la hauteur où il demeurait après l'expérience : ce qui fait connaître suffisamment qu'on peut prendre pour une règle certaine ou loi de la nature, que l'*air se condense à proportion des poids dont il est chargé.* »

Mariotte donne encore divers procédés de démonstration expérimentale, entre autres celui dont on se sert aujourd'hui, et sur lequel est basée la construction du manomètre à air comprimé. Dans le même traité, il établit la solubilité de l'air dans l'eau et dans plusieurs autres liquides. Enfin il cherche à déterminer la hauteur de

l'atmosphère, qu'il évalue à environ vingt lieues.

Discours pour faire voir que le froid n'est qu'une privation ou une diminution de chaleur, et que la plupart des lieux souterrains sont plus chauds en été qu'en hiver (Paris, 1679). Ce titre détaillé indique suffisamment l'objet de ce *Discours*, qui n'est guère qu'un recueil d'observations thermométriques. — *Traité de la Nature des Couleurs;* Paris, 1686. On y lit, page 201 : « Le père Grimaldi dans un livre où il traite de la lumière et des couleurs, soutient que les rayons du soleil passant par un petit trou ne gardent pas une rectitude exacte, mais qu'ils souffrent une réfraction qu'il appelle diffraction; et pour le prouver il rapporte une expérience qu'il dit avoir faite avec un petit corps opaque mis à une certaine distance entre la petite ouverture et la surface plate qui reçoit la base du cône de lumière, dans laquelle expérience il dit que l'ombre entière et les pénombres causées par ce corps opaque étaient beaucoup plus grandes qu'elles n'eussent dû être si les rayons s'étendaient en lignes droites; il dit aussi qu'il y avoit des couleurs semblables à celles de l'arc-en-ciel, au-delà des pénombres; mais dans toutes les expériences que j'ai faites avec plusieurs personnes fort exactes, on n'a jamais rien aperçu de semblable. » La diffraction est aujourd'hui un fait acquis à la science. Le système de l'émission était impuissant à en rendre compte; par la théorie des ondulations, Fresnel est parvenu à établir géométriquement le phénomène. S'il a échappé aux observations de Mariotte, c'est peut-être que l'ouverture laissée à la lumière par l'expérimentateur était trop grande, ou bien que la lentille n'était pas à assez court foyer. Car il y a loin des instruments de Mariotte à ceux de nos laboratoires actuels, et malgré ce que ses procédés ont toujours d'ingénieux, il arrive souvent que la précision manque à ses expériences, à cause de la grossièreté des appareils. Le même traité contient une critique des hypothèses de Descartes et de Newton sur la lumière. Il se termine par une théorie des arcs-en-ciel, des couronnes et des parhélies.

Traité du Mouvement des Eaux et des autres corps fluides; Paris, 1690. Ce traité, publié par La Hire après la mort de Mariotte, contient le résultat de nombreuses expériences faites à Chantilly et à l'observatoire de Paris. Il est divisé en cinq parties, subdivisées chacune en plusieurs discours. La première partie traite de plusieurs propriétés des corps fluides, de l'origine des fontaines, des causes des vents; la seconde, de l'équilibre des corps fluides par la pesanteur, de l'équilibre des corps fluides par le ressort, de l'équilibre des corps fluides par le choc; la troisième, des pouces et des lignes dont on mesure les eaux courantes et jaillissantes, de la mesure des eaux jaillissantes suivant les différentes hauteurs des réservoirs, de la mesure des eaux jaillissantes par des ajutoirs de différentes ouvertures, de la mesure des eaux courantes; la quatrième, de la hauteur des jets perpendiculaires, de la hauteur des jets obliques; et la cinquième, des tuyaux de conduite, de la résistance des solides, de la force des solides et de la force des tuyaux de conduite, de la distribution des eaux. Pour apprécier à leur juste valeur ces travaux de Mariotte, il faut se rappeler les immenses progrès faits depuis deux siècles par l'hydrodynamique.

Règles pour les Jets d'Eau. — Ces règles sont en partie tirées du traité précédent. Mariotte avait ajouté à cet extrait quelques remarques particulières qu'il avait faites dans le dessein de les présenter à Louvois. Cet extrait a été publié dans le *Recueil des ouvrages de physique et de mathématique de MM. de l'Académie des Sciences;* Paris, 1693, in-folio.

Nouvelle découverte touchant la vue. Ce sont trois lettres écrites en 1668 à Pecquet et à Perrault, et imprimées avec les réponses de ceux-ci dans un *Recueil de plusieurs Traités de Mathématique de l'Académie royale des Sciences;* Paris, 1679. Dans les lettres de Mariotte, on trouve plusieurs expériences curieuses, dont la plus célèbre est la suivante. On marque deux points noirs sur du papier blanc, à quelques centimètres de distance l'un de l'autre; puis, le papier étant très-rapproché de l'œil, on regarde le point de gauche avec l'œil droit, ce qui n'empêche pas de voir l'autre point; mais si l'on éloigne lentement le papier, le point de droite disparaît à une certaine distance pour reparaître bientôt si l'on continue à éloigner le papier; il en est de même si l'on regarde le point de droite avec l'œil gauche. La physiologie moderne explique ce phénomène par l'existence d'un *punctum cœcum*, d'un point insensible à l'action de la lumière, situé à l'insertion du nerf optique. Mais Mariotte eut le tort de conclure de cette observation et de quelques autres, que le principal organe de la vision est la choroïde et non la rétine. Les raisonnements de Pecquet et de Perrault ne purent le convaincre de son erreur.

Traité du Nivellement, avec la description de quelques niveaux nouvellement inventés. — Ce traité, d'abord publié séparément, parut ensuite dans le même recueil que l'opuscule précédent.

Traité du Mouvement des Pendules. C'est une lettre écrite de Dijon, le 1er février 1668, à Huygens. Elle a été imprimée pour la première fois dans l'édition de Leyde, d'après le manuscrit légué par Huygens à la bibliothèque de l'université de cette ville. Mariotte y donne des démonstrations originales des principes posés par Galilée.

Expériences touchant les couleurs et la congélation de l'eau (1672 et 1682). Cet opuscule est peu important.

Essai de Logique, contenant les principes

des sciences et la manière de s'en servir pour faire de bons raisonnements; Paris, 1678. Cet ouvrage fut publié sans nom d'auteur; mais on peut, sans aucun doute, le restituer à Mariotte; car il dit, dans son *Traité du Mouvement des Eaux*, page 384; « ...... comme je l'ai enseigné dans l'*Essai de Logique* et dans le *Traité de la Nature de l'Air* : » Il suffit d'ailleurs de comparer cet écrit avec les autres ouvrages de Mariotte pour constater la parfaite conformité du style, des principes, des hypothèses et de la manière de raisonner.

Mariotte voit dans la logique l'art de découvrir des vérités et de les prouver. Son *Essai* est divisé en deux parties. La première partie est formée de propositions fondamentales destinées, les unes à servir de règles pour le raisonnement, les autres de principes certains pour établir les sciences, particulièrement la physique et la morale. « La seconde partie, dit l'auteur, a beaucoup de choses semblables à la logique ordinaire, et c'est proprement une méthode pour se bien conduire en la recherche et en la preuve de la vérité. » Mariotte s'occupe plus des règles de la morale que des formes du syllogisme. Il consacre un chapitre aux fausses apparences, et puise de bons exemples dans les illusions d'optique. Il termine par des remarques sur les sophismes. Malgré l'importance des travaux publiés depuis sur cette matière, l'*Essai de Logique* mériterait d'être réimprimé; il n'a pas vieilli. Suivant la juste appréciation de Condorcet, on peut regarder la *Logique* de Mariotte comme un exposé vrai de la méthode qu'il avait suivie dans ses recherches, et il est intéressant de pouvoir observer de si près la marche d'un des meilleurs esprits dont l'histoire des sciences fasse mention. E. Merlieux.

Mariotte, *OEuvres;* Leyde, 1717, 2 vol. in-4°. — Condorcet, *Éloges des Académiciens morts depuis* 1666 *jusqu'en* 1699. — Regnault, *Relation des expériences entreprises par ordre de M. le Ministre des travaux publics et sur la proposition de la commission centrale des machines à vapeur pour déterminer les principales lois et les données numériques qui entrent dans le calcul des machines à vapeur.* (*Mém. de l'Acad. des Sc.*, t. XXI. p. 21.)

MARITI (*Giovanni*), voyageur italien (1), né le 4 novembre 1736, à Florence, où il est mort, le 13 septembre 1806. Après avoir fait de bonnes études classiques, il suivit à Livourne son beau-père, qui lui fit apprendre l'histoire naturelle ainsi que les langues française et anglaise, et le plaça ensuite dans une maison de commerce. En 1760, à l'âge de vingt-quatre ans, il se rendit en Sicile, où la protection du prince de Biscari-Paterno lui permit de réunir une abondante collection des produits naturels de l'île, qu'il envoya au jardin des plantes de Florence. Quelques mois après, il alla s'établir à Acre, et y séjourna deux ans, en qualité d'agent d'un riche négociant anglais. En 1763, il passa dans l'île de Chypre. Le consul Turner, qui, outre la Grande-Bretagne, représentait encore l'empereur, la Hollande et la Toscane, l'associa à la surveillance de ces divers intérêts, avec le titre de vice-chancelier. Avant de retourner dans son pays, Mariti, qui avait résidé quatre années à Lornica, visita la Syrie, la Palestine et l'Égypte; et comme il possédait bien le turc et l'arabe, il ne lui fut pas difficile de prendre une exacte connaissance des mœurs, des ressources et de l'industrie des contrées qu'il parcourut. De retour en Toscane (1768), il mit la dernière main à la relation de ses voyages et s'occupa de les faire paraître. Cette publication le fit admettre à l'Académie Florentine ainsi que dans plusieurs autres sociétés d'Italie et lui valut, en 1771, un emploi dans les bureaux de la secrétairerie d'État. En 1784, il fut nommé capitaine du lazaret de Livourne. Appelé à Florence pour y exercer les fonctions d'archiviste du grand-duc (1791), il fit partie, pendant l'occupation française, de la municipalité de cette ville. On a de Mariti : *Viaggi per l'isola di Cipro e per la Soria e Palestina, fatti dell' anno* 1760-1768; Lucques, 1769-1776, 9 vol. gr. in-8°, fig.; trad. en allemand par Hase, Altembourg, 1779, t. I-IV, in-8°; en suédois, 1790; en français, Paris, 1791, t. I-II, in-8°. Des deux parties de cet ouvrage, celle qui contient la relation des voyages est la plus intéressante; l'auteur décrit avec soin les mœurs des différents peuples qu'il a visités, notamment celles des Druses, parmi lesquels il a vécu quelque temps. Pinkerton faisait un cas particulier de la description de l'île de Chypre, la plus complète qui existât de son temps. Quant à la seconde partie, qui concerne l'histoire du royaume de Jérusalem dans le moyen âge, c'est un récit prolixe et confus d'événements souvent rapportés d'après des autorités suspectes; — *Cronologia dei re latini in Gerusalemme;* 1770; — *Istoria della Guerra accesa nella Soria l'anno* 1771 *dalle armi d'Ali-Bey dell' Egitto;* Florence, 1772, in-8°; — *Trattato sul vin di Cipro;* Florence, 1772, in-8° : après avoir amplement traité ce sujet dans la relation de son voyage, il y ajouta des faits nouveaux et intéressants sur la préparation et le commerce du vin de Chypre; — *Della Coltivazione della Robbia e dei suoi usi;* s. l. n. d. (Florence, 1776); — *Storia del Tempio della Resurrezione ossia Chiesa del Santo-Sepolcro;* Livourne, 1784, in-8° : il écrivit ce livre afin de redresser les erreurs de ses devanciers et les traditions inexactes qu'on avait transmises sur les saints lieux; — *Storia di Faccardino, grand' Emir dei Drusi;* Livourne, 1787, pet. in-8°; trad. en allemand, avec des notes, Gotha, 1790, in-8°; — *Memorie storiche del popolo degli Assassini o del Vecchio della Montagna, loro capo e signore;*

(1) Presque tous les auteurs qui ont parlé de Mariti, entre autres Châteaubriand dans l'*Itinéraire à Jérusalem*, ont prétendu qu'il avait embrassé l'état ecclésiastique et ont fait de lui un *abbé*. Cette méprise est d'autant plus singulière que Mariti s'est marié deux fois, qu'il a eu plusieurs enfants, et que dans tous ses ouvrages il a fait précéder son nom du titre de *capitaine*.

Livourne, 1787; — *Viaggio a Gerusalemme per le coste della Soria;* Livourne, 1787, 2 part. pet. in-8°; — *Storia dello stato presente della città di Gerusalemme;* Livourne, 1790, 2 vol. in-8°, avec un plan de la ville, qui, d'après Eyriès, ne mérite aucune confiance; — *Odeporico ossia Itinerario nelle colline di Pisa;* Florence, 1797-1799, t. I-II, in-8° : cet ouvrage, rédigé sous forme de lettres, renferme beaucoup de détails sur les diverses méthodes de culture, les améliorations à introduire, les plantes, la formation des terrains, etc.; la suite devait avoir encore 7 vol., et le manuscrit en fut déposé par l'auteur à la bibliothèque Ricciardini à Florence. Il a fourni en outre plusieurs dissertations aux recueils des différentes académies qui le comptaient dans leurs rangs. P.

Atti dell' Academia dei Georgofili, V — *La Gazzetta Toscana,* sept. 1806. — Tipaldo, *Biogr. degli Italiani illustri,* VI, 331-338. — Brunet, *Man. de l'Amat. de Livres.* — Rotermund, *Suppl. à Jöcher.*

MARITZ (*Jean*), célèbre fondeur français, né à Berne, en 1711, mort le 16 mai 1790, dans une terre qu'il possédait près de Lyon. Il quitta son pays, parcourut la Hollande, l'Allemagne, et vint enfin en France, où il se fit naturaliser, et obtint la direction de la fonderie de Lyon. Il y fit, vers 1740, la première application d'une machine qu'il avait inventée pour forer les canons, et on lui accorda, en 1744, pour cette invention une pension de 2,000 francs. Il passa bientôt après à la direction de la fonderie de Strasbourg, puis à celle de Douay, fut nommé ensuite inspecteur général des fontes de l'artillerie de terre et de mer, et reçut en 1758 des lettres de noblesse et le cordon de Saint-Michel. Ayant plus tard obtenu la permission de se rendre en Espagne, il y fit construire les belles fonderies de Séville et de Barcelone, reçut pour récompense de ses services le grade de maréchal de camp, revint en France, refusa les offres qui lui furent faites, en 1766, de la part de Catherine II pour aller en Russie, et obtint en 1768 une nouvelle pension de 12,000 fr. « Maritz est le premier, dit Monge, qui ait imaginé de placer les canons horizontalement, et de les faire tourner eux-mêmes, au lieu de faire tourner les forets. Par ce procédé, il est bien facile de percer le canon suivant son axe. » Avant lui, on coulait les canons creux, au moyen d'un noyau de fer recouvert d'argile qui ne donnait pas toujours un résultat parfait. Maritz imagina de couler le canon plein et de le forer ensuite. [Le Bas, *Dict. encycl. de la France*].

Monge, *Description de l'art de fabriquer les canons.* — *Encyclopédie méthodique, Arts et métiers,* tome Ier, p. 346.

MARIUS (*Caius*), un des plus grands généraux romains, né à Cereatæ, près d'Arpinum, en 157 avant J.-C., mort en 86. Son père se nommait C. Marius et sa mère Fulcinia. Sa famille, suivant le témoignage presque général des anciens, était dans la plus humble position. Ses parents et lui-même, dit-on, étaient clients de la famille plébéienne des Herennius. Si l'on en croit une tradition peu certaine, il fut réduit, avant son entrée au service militaire, à travailler la terre. Ces récits doivent être exagérés. La famille de Marius était obscure; mais elle était moins pauvre qu'on ne le prétend. Depuis ses débuts dans la vie publique, il ne manqua jamais d'argent, et cette aisance ne pouvait guère lui venir que de ses parents. Il faut tenir compte aussi de l'assertion de Velleius Paterculus qui le fait naître d'une famille équestre (*natus equestri loco*) (1). Quoi qu'il en soit, Marius ne reçut aucune éducation. A cette époque presque toute l'aristocratie romaine inclinait vers les lettres, les arts et l'élégante civilisation des Grecs. Ce mouvement, qui eut pour principaux représentants les Scipion, rencontra une opiniâtre résistance dans Caton l'ancien et dans d'autres partisans des vieilles mœurs romaines. Le père de Marius fut sans doute un de ceux-ci, car il ne voulut pas que son fils apprît le grec ni qu'il allât à Rome se former aux nouvelles manières. Marius grandit donc avec les rudes qualités qui caractérisaient les vieux Sabins. Mais ces qualités vigoureuses, et que ne comportait pas l'état de la société, devaient dégénérer promptement en défauts. Le patriotisme devint de l'ambition, la fermeté de caractère se changea en dureté, et son intégrité personnelle le conduisit à un violent mépris de ses contemporains. Avec sa rudesse naturelle, Marius aurait eu grand besoin de cette culture intellectuelle qui lui manqua tout à fait. Plutarque a dit avec raison : « Si on avait pu persuader à Marius de sacrifier aux Grâces et aux Muses grecques, il n'eût pas couronné par une indigne fin tant d'éclatantes actions civiles et militaires. »

Marius fit ses premières armes en Espagne, et assista au siége de Numance en 134. Il montra tant de courage, il se soumit si volontiers à la sévère discipline introduite par Scipion Émilien, que ce grand capitaine le distingua et l'admit à sa table. Un jour qu'on lui demandait qui pourrait lui succéder : « Celui-ci peut-être, » dit-il, en frappant sur l'épaule de Marius. Un autre jeune homme servait dans la même armée avec une égale distinction, c'était le Numide Jugurtha, que Marius devait plus tard combattre et vaincre. Pendant les quinze années suivantes, on n'entend plus parler de lui. Il continua sans doute de servir, et s'éleva par son mérite au grade de tribun militaire. En 119 il fut élu tribun du peuple. Il eut pour protecteur dans sa candidature Cæcilius Metellus. Quoique soutenu par un

(1) Comme ce passage de Velleius est en contradiction avec les meilleurs autorités, on a proposé de le corriger et de lire *agresti* au lieu d'*equestri*. Cette correction est d'autant plus arbitraire que le témoignage de Velleius semble confirmé par Diodore de Sicile, qui prétend que Marius passait pour avoir été publicain. A cette époque les publicains étaient choisis dans l'ordre équestre. (Diodore, l. XXXIV, p. 38, t. II, p. 549, édit. Didot.)

des chefs de l'aristocratie, il montra immédiatement qu'il n'était pas disposé à favoriser le parti patricien. Il proposa une loi qui avait pour but d'assurer la liberté des élections. Nous n'en connaissons pas les clauses, qui paraissent n'avoir eu rien d'agressif. Quatre ans seulement s'étaient écoulés depuis la mort de C. Gracchus. Le parti aristocratique, fier de cette victoire et maître de l'État, ne voulait pas tolérer la moindre atteinte à son pouvoir. Le sénat, sur la proposition du consul L. Cotta, somma Marius de comparaître et de rendre compte de sa conduite. On pensait l'intimider; mais il se présenta avec hauteur, et menaça Cotta de l'envoyer en prison s'il persistait dans sa décision. Cotta, étonné de cette hardiesse, demanda l'avis de son collègue Metellus; et comme ce dernier adhérait à la proposition, Marius ordonna immédiatement de l'arrêter et de le conduire en prison. Le consul implora vainement l'intervention des autres tribuns et du sénat. Le parti aristocratique céda, et les sénateurs revinrent sur leur décision. Le tribun, inflexible pour les nobles, n'était pas disposé à céder aux vœux des peuples quand ces vœux étaient déraisonnables. Il se déclara contre les distributions de blé qui entretenaient le peuple dans la paresse et la licence. Sa conduite montra que s'il ne flattait pas les caprices du peuple, il savait servir ses intérêts. Aussi le parti aristocratique s'opposa désormais à son avancement. Il ne put obtenir ni l'édilité curule ni l'édilité plébéïenne, et ce fut avec beaucoup de peine qu'il parvint à se faire élire préteur; encore l'accusa-t-on de brigue. Il n'échappa à une condamnation que parce que les juges se partagèrent. Sa préture (probablement en 115) n'a pas laissé de traces dans l'histoire. Plutarque assure, ce qui est vraisemblable, qu'il ne se distingua pas dans cette magistrature. Marius se fit remarquer au contraire comme propréteur dans l'Espagne ultérieure, et délivra cette province des brigands qui la ravageaient. Il avait alors quarante-trois ou quarante-quatre ans, et nul doute qu'il n'aspirât au consulat; mais il sentait que le moment n'était pas encore venu. Les nobles, profitant de la réaction qui s'était produite à la mort de Caius Gracchus, s'étaient jetés dans tous les excès de la violence, de la vénalité et de la corruption. Il était facile de prévoir qu'une réaction en sens contraire approchait. Marius l'attendit. Il gagnait chaque jour en popularité, par l'énergie bien connue de son caractère et sa manière de vivre simple, qui contrastait avec le luxe des grands. Vers le même temps il épousa Julia, sœur de C. Julius César, père du grand César. Cette alliance avec une des plus illustres maisons patriciennes le rehaussa encore aux yeux du peuple. En 109 il suivit en Afrique, comme lieutenant, le consul Q. Cæcilius Metellus, qui l'avait assisté dans la pétition du tribunat. Métellus était chargé de réduire Jugurtha. Marius lui fut très-utile dans cette rude guerre, et il gagnait le cœur des soldats en partageant leurs travaux et leur nourriture. Toutes les lettres qui partaient de l'armée allaient entretenir ses compatriotes de ses qualités militaires. Sa popularité était très-grande; il vit que le moment d'atteindre l'objet de son ambition était venu. Il sollicita de Metellus un congé pour aller demander le consulat. Metellus, d'une grande famille, trouva la prétention exorbitante, et essaya de dissuader son lieutenant de ce projet en lui présageant un échec certain; puis il se rejeta sur les exigences du service, qui l'empêchaient d'accorder le congé demandé; enfin, poussé à bout par les instances de Marius, il s'écria: « Vous n'avez pas besoin de vous presser, attendez pour demander le consulat que mon fils soit en âge d'être votre collègue. » Ce fils était un jeune homme qui ne devait avoir l'âge légal que dans une vingtaine d'années. Marius n'oublia pas ce sarcasme. Il montra aussitôt sa colère en accusant Metellus de prolonger la guerre à dessein. Le consul, fatigué de ces plaintes et de leur effet sur les soldats, lui permit de partir. Suivant Plutarque il ne restait que douze jours jusqu'à l'élection des consuls. Marius, favorisé par le vent, arriva à temps. Il fut accueilli avec enthousiasme et nommé sans opposition (107). Il avait alors cinquante ans. Il obtint en même temps la province de Numidie, avec mission de terminer la guerre contre Jugurtha. Le vieux capitaine arrivait au pouvoir plein de colère et de mépris contre les nobles, et déterminé à les abaisser; mais il avait d'abord besoin des soldats. Ses premières mesures eurent pour objet d'introduire l'élément populaire dans l'armée. Jusqu'à lui les prolétaires avaient été exclus de la légion; il les y fit entrer. Il enrôla des artisans, des mendiants, des vagabonds, ne demandant que des hommes jeunes et robustes, et certain d'en faire de bons soldats par une discipline inflexible. « Partout, dit M. Mérimée, depuis la tactique jusqu'aux derniers détails de l'équipement du soldat, sa vieille expérience trouva d'utiles améliorations à introduire (1). »

Metellus n'attendit pas l'arrivée de son successeur; il laissa le commandement de l'armée de Numidie à un de ses lieutenants, P. Rutilius, qui le remit à Marius. Celui-ci en fit le plus vigoureux usage. Cependant il ne termina pas la guerre dans cette campagne (*voy.* JUGURTHA). Au commencement de l'année suivante (106), Bocchus, allié de Jugurtha, consentit, pour obtenir la paix, à le livrer aux Romains. Marius chargea son questeur L. Sylla d'aller recevoir du roi de Mauritanie ce captif redoutable, fournissant ainsi au futur

(1) « Les changements introduits par Marius consistèrent principalement à donner à tous les légionnaires un armement uniforme, et à substituer dans les manœuvres la division en cohortes à la division en manipules. Bien que les noms de *hastati*, *principes* et *triarii* aient subsisté longtemps après lui, il est évident que toute la légion se composa désormais d'infanterie pesamment armée. »

destructeur de sa famille et de son parti la première occasion de se distinguer. Les ennemis du consul réclamèrent pour le questeur la gloire d'avoir pris Jugurtha, et Sylla fit représenter sur un anneau la capture du roi des Numides. Marius, qui était d'un naturel jaloux, ne lui pardonna pas de porter constamment cet anneau.

Marius passa encore près de deux ans en Afrique, occupé à organiser sa conquête. Il fut rappelé en Italie par l'annonce du plus grand danger que Rome eût couru depuis Annibal. Des masses de barbares comme celles qui renversèrent plus tard l'empire romain s'étaient accumulées sur le versant septentrional des Alpes et menaçaient de les franchir. Parmi ces barbares les deux principales nations étaient les Cimbres et les Teutons, appartenant probablement à la race celtique (branche cymrique et branche gauloise), puis venaient les Ambrones (peut-être des Liguriens) et quelques tribus helvétiennes, entre autres les Tiguriniens. Ces hordes comptaient, dit-on, outre les femmes et les enfants, trois cent mille combattants. Ce chiffre approximatif n'est pas invraisemblable. Pendant plusieurs années aucune armée romaine ne tint contre cette multitude. Les Cimbres parurent pour la première fois dans la Norique en 113, descendirent de là dans l'Illyrie, et défirent Cn. Papirius Carbon. Au lieu de profiter de leur victoire pour envahir l'Italie, ils se dirigèrent vers l'ouest à travers la Suisse, où ils recueillirent les Tiguriniens et les Ambrones. On ne sait ni où ni quand ils firent leur jonction avec les Teutons; mais pendant les années suivantes les barbares réunis dévastèrent la Gaule sans que les Romains pussent protéger leurs possessions d'au delà des Alpes. En 109 le consul M. Junius Silanus fut défait par les Cimbres; en 107 les Tiguriniens taillèrent en pièces l'armée du collègue de Marius, du consul L. Cassius Longinus, qui périt dans le combat. Peu après M. Aurelius Scaurus éprouva aussi une défaite, et tomba aux mains des barbares. Enfin en 105 les Romains essuyèrent un désastre comparable à ceux d'Allia et de Cannes : deux armées, commandées par le consul Cn. Mallius Maximus et le proconsul Cn. Servilius Cæpion, et comprenant quatre-vingt mille hommes, furent complétement anéanties par les barbares; deux hommes, dit-on, seulement échappèrent au carnage. A cette nouvelle tous les regards se tournèrent vers Marius, encore en Afrique, et on l'élut consul à l'unanimité. Il fit une entrée triomphale à Rome, le 1er janvier 104, premier jour de son second consulat. On remarque que ce même jour il donna une preuve d'arrogance en entrant dans le sénat avec sa robe de triomphateur. Cependant le danger qui avait rallié à son nom les voix de tous les partis s'était éloigné. Le torrent de l'invasion se détournait encore une fois de l'Italie, et s'écoulait vers le sud-ouest en Espagne. Marius profita de ce répit pour former ses troupes. Quoiqu'il les soumît à une dure discipline et à de rudes travaux, il s'en fit aimer, parce qu'il partageait toutes leurs fatigues et n'épargnait pas plus les officiers que les soldats. Il fut encore élu consul sans contestation pour 103; mais l'année suivante, comme l'ennemi n'apparaissait pas, les services du général plébéien ne parurent plus indispensables, et plusieurs patriciens se mirent sur les rangs pour le consulat. Il fallut que Marius vînt à Rome et gagnât le plus populaire des tribuns, Saturninus. Grâce à cet appui, il fut élu consul pour la quatrième fois : circonstance heureuse pour les Romains, car les barbares reparurent en 102 sur les frontières de la république. Marius s'était d'abord établi sur le Rhône, et pour faciliter l'approvisionnement de son camp et occuper ses soldats, il leur avait fait creuser un canal qui permettait aux vaisseaux d'éviter les bouches ensablées du fleuve. A l'approche des barbares, il se porta un peu plus au nord, et s'établit au confluent du Rhône et de l'Isère. La horde d'invasion s'était divisée en deux. Les Cimbres suivirent le revers des Alpes, et traversèrent ces montagnes au défilé de Tridentum (*Trente* dans le Tyrol). Les Teutons et les Ambrones marchèrent directement contre Marius, qui, craignant pour ses soldats le premier effet de l'étrange et sauvage apparence des barbares, resta dans son camp. Les Teutons l'y attaquèrent, mais ils furent repoussés; alors ils descendirent vers le midi, avec l'intention de pénétrer en Italie par les Alpes Maritimes. Ils étaient si nombreux qu'ils mirent, dit-on, six jours à défiler devant le camp romain. Marius les laissa passer, puis il les suivit de près jusque dans le voisinage d'Aquæ Sextiæ (*Aix*). Les parties belligérantes s'observèrent deux ou trois jours; enfin elles en vinrent à une action décisive. La bataille fut vaillamment disputée; mais les barbares plièrent, et, brusquement assaillis par trois mille hommes que Marius avait placés en embuscade, ils furent mis en déroute. Les Romains en firent un grand carnage. Quelques historiens parlent de deux cent mille morts et de quatre-vingt mille prisonniers; Velleius porte le nombre des morts à cent cinquante mille et d'autres le réduisent à cent mille. Cette bataille ne détruisit pas seulement une armée, elle anéantit un peuple. Immédiatement après la victoire, lorsque Marius s'apprêtait à mettre le feu à un tas d'armes brisées et rassemblées comme une offrande aux dieux, des courriers arrivant de Rome lui annoncèrent qu'il venait d'être élu consul pour la cinquième fois.

Cependant les Cimbres avaient pénétré en Italie. Le collègue de Marius, Q. Lutatius Catulus, désespérant de défendre les passes du Tyrol, prit une forte position sur l'Adige. La terreur de son armée l'obligea de se retirer au delà du Pô et d'abandonner cette riche vallée aux ravages des barbares. Marius fut rappelé à Rome. On lui offrit le triomphe, qu'il refusa tant que les

Cimbres seraient en Italie. Il alla rejoindre Catulus, qui commandait comme proconsul en 101. Les deux armées réunies atteignirent les barbares près de Vercellæ (*Vercelli*), le 30 juillet. Les Cimbres eurent le même sort que les Teutons; ils furent défaits et complétement détruits (*voy.* CATULUS).

Un triomphe magnifique célébra ces deux victoires. Le peuple appela Marius le troisième fondateur de Rome. On fit des libations en son nom comme en l'honneur de Bacchus et de Jupiter. Lui-même, enivré de ses victoires, s'abandonna aux vices qu'il avait contenus jusque-là, et qui, en se développant d'une manière atroce, flétrirent sa gloire. Bien qu'il n'eût ni les talents politiques ni les qualités extérieures indispensables à un chef de parti, qu'il manquât d'éloquence et même de sang-froid au milieu des clameurs de la place publique, il voulut être le premier homme d'État de Rome, comme il en était le premier capitaine, et sollicita un sixième consulat. Il ne l'obtint qu'en prodiguant l'argent et en ayant recours à deux démagogues de la pire espèce, Saturninus et Glaucia, qui sollicitaient l'un le tribunat, l'autre la préture. Saturninus et Glaucia furent aussi élus. Le premier n'avait pas hésité à faire assassiner un candidat rival, A. Nonius. Une administration qui débutait ainsi (100 avant J.-C.) promettait à Rome une période de troubles et de meurtres. Deux grandes questions étaient alors en suspens, celle de la loi agraire et celle du droit de cité réclamé par les alliés. Les Gracques avaient péri en essayant de résoudre la première, et avaient à peine touché à la seconde. Saturninus annonça qu'il reprenait les projets des Gracques; mais il agit d'abord avec réserve. Il investit par un plébiscite Marius du pouvoir de faire trois citoyens romains dans chaque colonie jouissant du droit du Latium. Glaucia, dans une loi contre les concussionnaires, introduisit une disposition spéciale pour accorder le droit de cité romaine à tout Latin qui convaincrait de malversation un magistrat de la république. Enhardi par le succès de ces premières mesures, le tribun proposa une loi pour l'établissement de colonies latines, c'est-à-dire composées d'Italiotes avec le droit du Latium, dans les pays reconquis sur les Cimbres. Cette loi passa après une émeute où d'anciens soldats de Marius, licenciés mais restés fidèles à leur chef, chassèrent du Forum les sénateurs et le peuple. Marius joua dans ces menées séditieuses un rôle odieux et imprévoyant. Il semble qu'il n'eut d'autre objet que de satisfaire sa rancune contre Metellus. Saturninus avait ajouté à sa loi une clause portant que tout sénateur qui dans cinq jours ne jurerait pas obéissance à la loi serait exclu du sénat et condamné à une amende de vingt talents. Marius déclara dans le sénat qu'il ne jurerait pas la loi; ses collègues et Metellus firent la même déclaration. Quand le tribun somma les sénateurs de prêter le serment, le consul, à leur grand étonnement, jura aussitôt, et exhorta les autres à en faire autant. Metellus refusa, et, ne pouvant ou ne voulant pas payer l'amende, il s'exila. L'audace de Saturninus ne connaissait plus de bornes. Jusque-là instrument plus ou moins docile de Marius, il aspirait maintenant au premier rôle. Il se fit proroger dans le tribunat, et, prévoyant que C. Memmius, un de ses adversaires, serait nommé consul, il le fit égorger. Cet assassinat excita parmi le peuple une telle indignation que Saturninus et Glaucia s'enfermèrent dans le Capitole avec leur bande de sicaires. Le sénat ordonna à Marius de s'emparer des rebelles, et l'investit de pouvoirs extraordinaires par un décret usité dans les dangers publics (*videret ne quid res publica detrimenti caperet*). Marius accepta à contre-cœur, et conduisit le siége mollement, jusqu'à ce que le peuple se mêlant aux soldats força les assiégés à se rendre. Marius, qui leur avait promis la vie sauve, ne put empêcher la foule de les massacrer. Ces événements portèrent un coup terrible à sa popularité. Les sénateurs, les plébéiens, les Italiotes avaient également à se plaindre de lui. Il n'osa pas solliciter la dignité de censeur, et à sa sortie de charge il quitta Rome (99) pour n'être pas témoin du retour de Metellus, rappelé d'exil. Il se rendit en Cappadoce et en Galatie, sous prétexte d'accomplir des vœux à la grande déesse, mais dans le dessein d'exciter quelque nouvelle guerre. Il espérait regagner par des victoires l'influence que sa déplorable politique lui avait fait perdre. Dans cette intention il alla à la cour de Mithridate, et, par sa hauteur, il tâcha de pousser ce prince à une rupture avec les Romains. En son absence il fut élu augure. A son retour il se bâtit une maison sur le Forum pour être plus près du peuple; mais sa popularité ne revenait pas. Il ne réussit pas mieux dans ses projets belliqueux. Son ancien lieutenant Sylla apaisa les troubles naissants de l'Asie (92). Frustré dans son espoir, Marius en conçut d'autant plus de chagrin, qu'il voyait grandir le crédit de Sylla. Quand Bocchus plaça dans le Capitole des figures dorées représentant l'extradition de Jugurtha entre les mains de Sylla, Marius, exaspéré, résolut de renverser ces images. Sylla se disposait à les défendre, et la guerre civile était imminente, lorsque la guerre sociale (soulèvement des alliés, italiotes, Marses, Samnites) en éclatant les força de suspendre leurs querelles. Tous deux eurent des commandements importants dans cette lutte, qui mit en danger l'existence de Rome. Marius, malgré le poids de l'âge, n'y fut pas inférieur à lui-même. Cependant ses ennemis l'accusèrent de lenteur, et opposèrent à ses temporisations l'activité et l'audace de Sylla. Il servit d'abord comme légat du consul P. Rutilius Lupus. Après la défaite et la mort du consul sur les bords du Liris (11 mai 90), bientôt suivies du désastre de T. Cæpion, il eut le commandement su-

périeur de l'armée du nord. « Marius, en présence de la principale armée des Marses (commandée par Pompædius Silon), se tenait prudemment renfermé dans ses lignes, s'efforçant de rétablir le moral de ses troupes, fort ébranlé par deux défaites successives. Pompædius, de son côté, redoutant le vainqueur des Cimbres, n'osait l'attaquer dans les fortes positions qu'il occupait; de part et d'autre on évitait avec soin d'en venir à une action générale... Quelquefois Pompædius essayait de l'attirer au combat lorsqu'il se croyait le plus fort. « Si tu es un si grand capitaine, faisait-il dire à Marius par son hérault, pourquoi refuses-tu la bataille? » — « Et toi, répondait le Romain, toi qui te dis si habile, force-moi donc à combattre. » Une fausse manœuvre des Marses, ou peut-être l'absence momentanée de Pompædius offrit enfin à Marius l'occasion qu'il avait attendue avec tant de patience : attaquant l'ennemi à l'improviste, il le mit en déroute dans une action fort vive, où périt un des chefs de la ligue, Herius Asinius, préteur des Marrucins. Les Marses, dans le plus grand désordre, furent rejetés sur les montagnes du Samnium, où ils trouvèrent pour les achever la division de L. Sylla, qui probablement dirigeait alors l'extrême gauche de l'armée du midi. Tout l'honneur de la journée fut pour Sylla, qui, tombant sur un ennemi déjà vaincu, lui tua six mille hommes et fit un butin considérable. On ne tint point compte à Marius de ses sages lenteurs, ni des difficultés qu'il avait eues à réorganiser les armées battues de ses collègues en présence d'un ennemi victorieux. Il semblait que ce fût le destin de Sylla de recueillir le fruit des travaux de Marius (1). » Cette victoire ne termina pas la guerre. Marius livra une nouvelle bataille, n'obtint qu'un demi-succès, et, prétextant sa mauvaise santé, il se démit du commandement. Les succès de la campagne suivante (an 89) et d'habiles concessions ramenèrent à l'obéissance tous les alliés, excepté les Samnites et les Lucaniens. Une trêve tacite suivit. La république avait besoin de recueillir ses forces contre Mithridate. Marius désirait ardemment être chargé de conduire cette expédition lointaine. Pour montrer qu'il était encore en état de supporter les fatigues, il se rendait tous les jours au Champ de Mars, et se livrait à des exercices comme un jeune homme. « En faisant cela, dit Plutarque, il plaisait à quelques-uns qui se pressaient pour voir ses exercices et ses luttes; mais les plus sages se plaignaient de le voir courir ainsi après les profits et les honneurs; ils avaient pitié d'un homme qui, parti de si bas et élevé à ce comble de fortune et de grandeur, ne savait pas mettre de bornes à sa prospérité et jouir en paix de ses richesses et de sa gloire, mais qui, comme s'il eût eu besoin de tout, voulait, après tant de triomphes, aller dans la Cappadoce et le Pont-Euxin combattre Archélaüs et Néoptolème, satrapes de Mithridate. » Cette conduite si peu digne d'un vieux général n'obtint aucun succès, et Sylla fut nommé consul et commandant de l'armée contre Mithridate. Marius eut alors recours à l'émeute. Le tribun Sulpicius, sa créature, proposa de répartir dans les trente-cinq tribus anciennes les Italiotes auxquels la loi Julia avait conféré le droit de cité. Cette rogation faisait passer toute l'influence politique dans les mains des nouveaux citoyens. En l'absence de la partie la plus énergique des anciens citoyens, retenue aux armées, elle aurait été adoptée, si les consuls n'eussent retardé indéfiniment le vote. Sulpicius, furieux, envahit le Forum avec une troupe de sicaires, et le poignard à la main arrache à Sylla l'autorisation de mettre aux voix sa rogation qui fut adoptée. D'autres rogations, toutes favorables aux Italiotes passèrent ensuite, et les nouveaux citoyens, qui formaient la majorité, retirèrent à Sylla la conduite de la guerre contre Mithridate, et l'adjugèrent à Marius (an 88). Sylla ne se laissa pas enlever le pouvoir. Il avait déjà quitté Rome, et s'était rendu à Nola au milieu de son armée, qui lui était dévouée. Quand deux tribuns militaires vinrent au nom de Marius prendre le commandement des troupes, il les fit tuer par ses soldats, et marcha sur Rome. C'était la premiere fois qu'un général osait tourner ses armes contre la ville sacrée. Marius ne s'était pas attendu à cet excès d'audace : il n'avait pas de soldats, et ne put opposer aux légions de son adversaire qu'une multitude mal armée. En vain promit-il la liberté aux esclaves qui se déclareraient pour lui. Il fut réduit à s'enfuir avec son fils, Sulpicius et les plus compromis de ses partisans. Leurs têtes furent mises à prix. Marius et son fils se séparèrent, et le dernier gagna l'Afrique en sûreté. Le vieux général avec son beau-fils Granius s'embarqua, et fit voile vers le sud le long des côtes, exposé aux plus grands dangers et aux plus rudes privations. Le mauvais temps le força de prendre terre près de Circeii avec ses compagnons. Ils errèrent de côté et d'autre sans but certain. Sur le soir ils rencontrèrent des pâtres qui n'eurent rien à leur donner, mais qui, ayant reconnu Marius, l'avertirent de s'éloigner promptement, parce qu'ils venaient de voir passer plusieurs cavaliers qui le cherchaient. Privé de toute ressource, affecté surtout de voir ceux qui l'accompagnaient près de mourir de faim, il quitta le grand chemin et se jeta dans un bois épais, où il passa la nuit. Le lendemain il se remit en route le long de la mer, encourageant les gens de sa suite et leur racontant un présage qui lui avait promis un septième consulat. « Un jour, leur dit-il, dans son enfance, pendant qu'il vivait à la campagne, il était tombé dans sa robe le nid d'un aigle, qui contenait sept aiglons. Ses parents, surpris de cette singularité, consultèrent les devins, qui leur répondirent que cet enfant deviendrait un des hommes les plus

(1) Mérimée, *Études sur l'histoire romaine, Guerre Sociale*, in-8°, p. 170.

célèbres et obtiendrait sept fois la première dignité de la république. » A vingt stades de Minturnes ils aperçurent une troupe de cavaliers qui venaient à eux, et n'eurent que le temps de gagner à la hâte deux petits vaisseaux marchands. Les cavaliers crièrent aux matelots de leur livrer Marius ou de le jeter à la mer; ceux-ci s'y refusèrent, mais, craignant de garder le redoutable proscrit, ils le déposèrent à l'embouchure du Liris. Marius, seul au milieu des marais que forme le fleuve, parvint avec beaucoup de peine à la hutte d'un paysan, qui le cacha dans un fossé et le couvrit de roseaux. Entendant le bruit de ceux qui le poursuivaient, il quitta sa cachette, se dépouilla de ses habits, et s'enfonça dans le marais. Il y fut bientôt découvert. On l'en retira nu, couvert de fange, et on le conduisit une corde au cou à Minturnes, où on le remit aux autorités. Les officiers municipaux le déposèrent dans la maison d'une veuve nommé Fannia, qui avait eu à se plaindre de lui, et après une longue délibération ils résolurent d'obéir au décret du sénat; mais aucun citoyen ne voulut se charger de l'exécution. Enfin un cavalier gaulois ou cimbre s'offrit pour l'horrible mission, et entra l'épée à la main dans la chambre où était enfermé Marius. L'endroit était obscur, et le cavalier crut voir sortir des flammes des yeux de Marius, et entendit dans l'ombre une voix terrible prononcer ces mots : « Oses-tu tuer Caius Marius? » Le barbare, épouvanté, jeta son épée et s'élança hors de la maison en criant : « Je ne puis pas tuer Caius Marius. »

Cet incident produisit une réaction dans l'esprit des habitants de Minturnes. Ils comprirent quelle ingratitude ce serait de faire périr l'homme qui avait sauvé Rome et l'Italie. Ils équipèrent à la hâte un vaisseau, le chargèrent de toutes les provisions nécessaires pour un long voyage, et conduisirent Marius à bord en lui souhaitant une heureuse fuite. De Minturnes le vent le porta à l'île d'Ænaria (*Ischia*), où il trouva Granius et le reste de ses amis. De là il fit voile pour l'Afrique, qu'il atteignit après une navigation dangereuse. Il débarqua à Carthage; il avait à peine touché terre qu'un licteur vint de la part du gouverneur romain, Sextilius, lui enjoindre de quitter immédiatement la place sous peine de voir exécuter contre lui le décret de proscription. Cet ordre accabla Marius d'une tristesse si grande qu'il n'eut pas la force de répondre, et qu'il garda longtemps le silence en jetant sur l'officier des regards farouches. Le licteur lui ayant enfin demandé ce qu'il le chargeait de dire au gouverneur : « Dis-lui, répondit Marius en poussant un profond soupir, que tu as vu Marius fugitif assis sur les ruines de Carthage. » Il fut bientôt rejoint par son fils, et passa avec lui dans l'île de Cercina. En même temps arriva en Italie une révolution qui prépara son retour. Sylla n'avait pu empêcher qu'un des consuls pour l'année 87 ne fût choisi dans le parti démocratique. En vain avant son départ pour l'Asie il avait fait jurer à ce consul L. Cornelius Cinna de ne rien changer à la constitution de l'État; à peine eut-il quitté l'Italie, que Cinna remit en avant la rogation de Sulpicius sur l'introduction des Italiotes dans les trente-cinq tribus. Cette proposition souleva une émeute. Cinna ayant contre lui son collègue Octavius, le sénat et la plupart des tribuns du peuple, quitta la ville après un court combat. Il fut destitué et remplacé par Merula. Il parcourut les villes du Latium et de la Campanie, qui venaient d'acquérir le droit de cité romaine, se disant victime de son attachement à leurs intérêts. Des soldats de la guerre sociale et des proscrits, entre autres Q. Sertorius, accoururent auprès de lui; il entra en négociation avec les Samnites, encore en armes sous les ordres de Pontius Telesinus, et obtint leur concours à des conditions que l'on ignore, mais qui étaient probablement leur indépendance; enfin il gagna les troupes laissées en Campanie. Il était déjà à la tête d'un rassemblement redoutable, lorsque Marius aborda sur la côte d'Étrurie accompagné de son fils et de quelques autres proscrits. Des esclaves fugitifs lui formèrent un premier cortége, avec lequel il parcourut les villes étrusques. « Ce vieillard, cassé par l'âge et les fatigues, revêtu d'une robe de deuil, proscrit, condamné à mort, excitant à la fois l'horreur et le respect, leur parut plus grand alors que lorsqu'ils le voyaient consul pour la sixième fois, consacrant ses trophées cimbriques. Reçu avec enthousiasme par le peuple des villes et surtout par les paysans, il se vit bientôt à la tête de six mille hommes. » (Mérimée). Il offrit à Cinna de se placer sous ses ordres. Le consul accepta, et le nomma proconsul; mais Marius ne voulut accepter ni le titre ni les insignes de cette dignité, sous prétexte que ces honneurs ne convenaient pas à sa fortune. Après avoir fait sa jonction avec Cinna, il poussa la guerre avec vigueur, s'empara d'Ostie de manière à affamer la ville, et vint camper sur le Janicule. La famine qui sévissait dans Rome et la mort de C. Pompée, le seul général qui restât au sénat, décidèrent cette assemblée à traiter; ses députés ne demandèrent aux vainqueurs que d'épargner les citoyens. Cinna les reçut assis sur sa chaise curule, et répondit que quant à lui, il ne voulait faire mourir personne. Marius se tenait derrière lui, vêtu d'une robe déchirée, les cheveux et la barbe en désordre, et gardant un silence qui annonçait les plus sinistres résolutions. Cinna entra dans la ville avec ses licteurs. Marius, sous prétexte de légalité, exigea avant d'entrer que son rappel fût voté dans les comices. Cinna et les tribuns convoquèrent le peuple à la hâte. Déjà quatre tribus avaient voté lorsque Marius, las de cette comédie, pénétra dans Rome avec sa troupe étrusque, qui se mit à massacrer ceux qu'il leur avait désignés d'avance. Cette soldatesque, animée contre Rome d'une haine furieuse,

exécuta les ordres de son chef avec une férocité sans exemple, et frappa tous ceux qu'il détestait ou craignait. Le consul Octavius Merula, le grand orateur Marcus Antonius, Quintus Catulus, qui avait été son collègue dans son quatrième consulat et avait partagé son triomphe, périrent. La horde étrusque semblait avoir juré la ruine de Rome. Cinna eut horreur des excès de ces brigands, et Sertorius, avec un corps de Gaulois, les enveloppa et les tailla en pièces. Cinna et Marius, sans daigner convoquer les comices, se nommèrent de leur propre autorité consuls pour l'année suivante (86). Le premier prit l'administration de l'Italie; le second se réserva le soin de poursuivre la guerre contre Mithridate, ou plutôt contre Sylla, qu'il venait de faire déclarer ennemi public. Peu de jours après son entrée en charge (1er janvier 86), il tomba malade. Plutarque raconte que, se promenant un soir avec Pison et quelques amis, il leur parla longtemps de sa vie passée, des faveurs et des disgrâces qu'il avait reçues de la fortune, ajoutant qu'il n'était pas d'un homme sage de se fier davantage à l'inconstance du sort. En disant ces mots, il les embrassa, leur dit adieu, et rentra chez lui pour se mettre au lit, d'où il ne se releva plus. Il expira sept jours après (13 janvier), dans sa soixante-dixième année. Ainsi finit, peut-être par un suicide, l'homme qui après avoir sauvé Rome l'avait inondée de sang. Marius ne fut grand que sur les champs de bataille. Comme homme politique, il manqua d'intelligence, de droiture et même de courage; car il agit rarement par lui-même, et mit en avant des démagogues subalternes, qu'il abandonna ensuite. Sa conduite n'annonce ni principes ni idées arrêtées. Il semble qu'il n'eut d'autre mobile que sa haine contre les nobles, haine où il entrait beaucoup de jalousie et qui le conduisit à des actes atroces. Il faut cependant reconnaître que les nobles avaient donné l'exemple des proscriptions, et que Sylla surpassa encore les cruautés de son rival, auquel il était d'ailleurs supérieur en tout, excepté en génie militaire. L. J.

Plutarque, *Marius*, avec le commentaire de G. Long dans sa traduction anglaise de la *Vie de Marius;* Londres, 1844. — Cicéron, en beaucoup d'endroits cités dans l'*Onomasticon Tullianum* d'Orelli, vol. II, p. 384-386. — Salluste, *Jugurtha*, 46, 63-65, 73-114. — Appien, *Bel. Civ.*, I, 29-31, 40-46, 63-65, 55-74. — Tite Live, *Epitome*, 66-80. — Velleius Paterculus, II, 9, 12-23. — Florus, III, 1, 3, 16, 21. — Orose, V, 19. — F. Weiland, *C. Marii VII cons. Vita;* Berlin, 1845. — Mérimée, *Études sur l'histoire romaine, Guerre Sociale.*

MARIUS (*Caius*), neveu et fils adoptif du précédent, né en 109 avant J.-C., mort en 82. Après la victoire de Sylla en 88, il quitta Rome avec son père. Les hasards d'une fuite pleine de périls les séparèrent. Le jeune Marius s'embarqua sur un vaisseau qui partait pour l'Afrique, et se rendit à la cour de Hiempsal, roi de Numidie. Celui-ci le traita avec honneur, mais le retint sous divers prétextes. Une femme du prince numide lui fournit les moyens de s'échapper et d'aller rejoindre son père. (Pour les événements arrivés après leur réunion, voir l'article précédent). Pendant les trois années qui suivirent la mort de Caius Marius, son parti domina dans l'Italie en l'absence de Sylla, alors occupé à la guerre contre Mithridate. Quand le vainqueur du roi du Pont revint en Italie pour venger ses injures et relever la cause de l'aristocratie, Carbon, devenu, par la mort de Cinna, chef du parti démocratique, comprit l'avantage de mettre en avant son nom cher à la plèbe et aux Italiotes, et en même temps qu'il obtenait le consulat pour la troisième fois il se fit donner pour collègue le jeune Marius, alors âgé de vingt-quatre ans. Marius fut opposé à Sylla, qui menaçait le Latium. Il établit à Preneste de grands magasins, et en fit sa place d'armes. La première partie de la campagne se passa en manœuvres, sur lesquelles nous n'avons que des renseignements très-incomplets. Enfin les deux armées se rencontrèrent dans la plaine de Sacriport, lieu dont la position est incertaine, mais qui était situé entre Signia, Préneste, et Anagnia. Le choc fut des plus rudes, et l'issue du combat était douteuse, lorsque toute l'aile droite de Marius passa à l'ennemi. Cette défection décida de la bataille. Les fuyards, poursuivis jusqu'à Préneste, furent massacrés par milliers. Marius ne dut son salut qu'à une corde qu'on lui jeta du haut des murs et au moyen de laquelle on le hissa dans la ville. Le jeune Pontius Telesinus, frère du généralissime des Samnites, s'y réfugia également. Sylla fut impitoyable pour les vaincus et particulièrement pour les Italiotes; il fit égorger de sang-froid, sous les murs de Préneste, tous les Samnites prisonniers. « Marius ne se montra pas moins cruel. La bataille de Sacriport ouvrait les portes de Rome à son rival; il ne voulut pas que ses ennemis pussent féliciter le vainqueur. Par son ordre le préteur Junius Brutus Damasippus réunit le sénat dans la curie, qu'il fit secrètement environner par une bande d'assassins. Là tous les sénateurs désignés par Marius, ou seulement suspects au préteur, furent impitoyablement massacrés. On exerça de hideuses atrocités sur les cadavres des victimes, qui, après avoir été traînés par les rues, exposés à tous les outrages de la populace, furent enfin précipités dans le Tibre. Quelques heures après cette boucherie, les meurtriers prenaient la fuite, abandonnant Rome à Sylla, qui n'y trouvait plus qu'une plèbe affamée (1). » Dès lors Marius et les Romains attachés à sa fortune, étroitement bloqués dans Préneste, ne jouèrent plus de rôle dans la grande lutte qui se termina par la défaite du parti populaire et italien. En vain, pour dégager Préneste, et peut-être pour détruire la ville qui avait asservi l'Italie, Pontius Telesinus fit une pointe désespérée sur Rome (23 août 82). Le vaillant Samnite fut tué près de la porte Colline (*voy.*

(1) Mérimée, *Études sur l'histoire romaine, la Guerre Sociale*, p. 295.

Pontius Telesinus et Sylla). Sa tête, celles du lieutenant de Carbon et des chefs samnites, promenées sous les murs de Préneste, annoncèrent aux assiégés qu'il ne restait plus d'espoir. « Marius et le frère de Pontius Telesinus tentèrent de s'échapper par un souterrain qui donnait sur la campagne; mais, trouvant toutes les issues étroitement gardées, ils ne voulurent pas laisser à leurs ennemis la joie de les voir mourir. A cette époque la fureur des combats de gladiateurs avait fait inventer une espèce de suicide à deux. Déterminés à périr, deux amis se battaient l'un contre l'autre; acteurs et spectateurs à la fois, c'était un dernier plaisir qu'ils se donnaient. Tel fut le genre de mort que choisirent Marius et Telesinus. Le Romain, plus adroit escrimeur, tua le Samnite, et, blessé lui-même, se fit achever par un esclave. Eux morts, la ville ouvrit ses portes. » La guerre était terminée. Le massacre de douze mille hommes dans Préneste, l'extermination de tous les partisans de Marius par les fameuses tables de proscription, la destruction des principales cités de l'Étrurie, semblaient devoir anéantir tous les obstacles qui s'opposaient à la restauration de la république aristocratique. Cette restauration eut lieu en effet, mais elle fut éphémère. Il était impossible que la vieille constitution romaine se maintînt après de si furieux déchirements. « Le duel de Marius et de Telesinus, dit M. Mérimée, fut comme un présage des destinées de l'Italie. Le Romain tua le Samnite, et tomba expirant sur le cadavre du guerrier qu'il venait d'abattre. Ainsi l'Italie était morte; mais Rome, frappée au cœur, ne devait pas lui survivre longtemps. » Y.

Plutarque, *Sulla*, 28-32; *Marius*, 46. — Appien, *Bel. civ.*, I, 87-94. — Tite Live, *Epitome*, 86-88. — Velleius Paterculus, II, 26, 27. — Florus, III, 21. — Orose, V, 9. — Valère Maxime, VI, 8.

MARIUS M. AURELIUS, un des trente tyrans énumérés par Trebellius Pollion, mourut vers 268 après J.-C. Il fut un des quatre usurpateurs qui gouvernèrent successivement la Gaule contre l'autorité de Gallien. Suivant les écrivains de l'*Histoire auguste* et Aurelius Victor, il était forgeron, et remarquable seulement par sa prodigieuse force musculaire. Les auteurs déjà cités et Eutrope prétendent qu'il régna deux jours ou au plus trois. Il périt dit-on, de la main d'un soldat à qui il avait refusé une grâce. Il existe de Marius un grand nombre de médailles qui n'ont pas pu être frappées dans un aussi court espace de temps. Il faut donc que son règne ait été plus long que ne le disent les historiens. De Boze pense que cet usurpateur porta la pourpre depuis octobre 267 jusqu'en janvier 268. Y.

Trebellius Pollion, *Trig. Tyrann.*, VII. — Aur. Victor, *De Cæs.*, XXXIII, 39. — Eutrope, IX, 7.

MARIUS, prélat et chroniqueur gallo-romain, né à Autun, vers 532, mort le 31 décembre 596. D'une famille noble, il fut élevé à l'évêché d'Avenches en Helvétie, et assista en 585 au second concile de Mâcon. Sa piété et sa charité l'ont fait inscrire sur plusieurs martyrologes. Il a écrit une *Chronique*, continuant celle de Prosper jusqu'en 581; elle a été imprimée dans les recueils de Duchesne, de dom Bouquet et de Roncalli. Quoique rédigée très-succinctement, cette chronique, qui a été à son tour continuée jusqu'en 623 par un auteur anonyme, nous apprend un grand nombre de faits, qui ne sont pas rapportés ailleurs. On attribue à Marius avec vraisemblance une *Vie de saint Sigismond, roi de Bourgogne*, publiée par les continuateurs des Bollandistes. O.

Zurlauben, *Notice sur Marius* (dans le tome XXXIV des *Mémoires* de l'Académie des Inscriptions). — *Histoire Littéraire de la France*, t. III.

MARIUS (*Adrien-Nicolas*), poëte latin moderne, né à Malines, en Belgique, vers le commencement du seizième siècle, mort à Bruxelles, le 21 mars 1568. Il était fils de Nicolas Everard et frère de deux autres poëtes latins distingués, Nicolas Grudius et Jean Second. Il fut chancelier du duc de Gueldres. On ne sait presque rien de sa vie; mais on voit par ses poésies qu'il voyagea en France et en Italie, et qu'il étudia le droit à Bourges sous Cujas. Ses vers ont été publiés par Bonaventure Vulcanius avec ceux de Grudius et une pièce de Jean Second, sous le titre de *Poemata trium fratrum belgarum;* Leyde, 1612, in-12; ils se composent de deux livres d'élégies, d'un livre d'épigrammes, d'un livre d'épîtres, d'une satire et d'un chant funèbre (*Nænia*) sur la mort de son frère Jean Second. Il doit principalement sa réputation à une élégie intitulée *Cymba amoris*. Il prit son surnom de Marius par dévotion pour la vierge Marie. Z.

Foppens, *Bibliotheca Belgica*.

MARIUS (*Georges*), naturaliste allemand, né à Wurtzbourg, en 1533, mort à Heidelberg, le 8 mars 1606. Après avoir exercé la médecine à Nuremberg, il enseigna cette science à Marbourg et à Heidelberg. On a de lui : *In Judæorum medicastrorum Calumnias et homicidia;* Marbourg, 1570, in-4°; — *De Melancholia;* Marbourg, 1574, in-fol.; — *Paralipomena hortulanica, das ist Gartenlust zum Feldbau angehörig;* Strasbourg, 1586, in-fol.; — *Bergwerks-Geschöpfe und Eigenschaften der Metallfrüchte* (Qualités des minerais et des métaux); — *Epistola ad Matthiolum de Plantis nonnullis*, dans les *Epistolæ* de Matthioli. O.

Freher, *Theatrum*. — Witte, *Diarium Biographicum*. — Adami, *Vitæ medicorum germanorum*. — Rotermund, *Supplém.* à Jöcher.

MARIVAUX (*Pierre* Carlet de Chamblain de), romancier et auteur dramatique français, né à Paris, le 4 février 1688, mort dans la même ville, le 12 février 1763. Sa famille était originaire de Normandie et avait donné plusieurs magistrats au parlement de cette province. Son père avait eu un emploi dans les finances à Riom. Marivaux ne voulut être qu'homme de lettres. Son éducation avait été assez superficielle. Il savait très-peu de latin et ne savait pas le grec. Il ne

regretta jamais cette lacune dans ses études. Il prétendit se passer de maîtres, et surtout il ne voulut pas en chercher dans l'antiquité. « Cependant, quoiqu'il se piquât de ne rien emprunter ni aux vivants ni aux morts, il faisait du moins l'honneur à son siècle de le préférer à ceux d'Alexandre et d'Auguste, par cette raison singulière, mais selon lui très-philosophique, que chaque siècle devait ajouter à ses propres richesses celles de tous les siècles précédents; principe d'après lequel on préférerait Grégoire de Tours à Tacite, Fortunat à Horace, et Vincent Ferrier à Démosthène (1). » Ces idées le conduisirent dans le parti de La Motte et de Fontenelle, et il alla plus loin qu'eux dans sa haine contre les anciens. Homère, le *divin* Homère, comme il l'appelait par ironie, fut l'objet principal de ses attaques, et il crut lui porter un coup redoutable en le travestissant. Il est fâcheux qu'un homme d'esprit ait débuté par de pareilles sottises. Mais Marivaux était tout à fait dénué du génie créateur, et ne pouvait apprécier cette faculté chez les autres; il manquait encore plus complétement du sentiment de la beauté grande et simple. Il était donc naturel qu'il méprisât Homère et admirât La Motte. Comme il avait de la finesse, il trouva d'ailleurs dans cette polémique sur les anciens de bonnes raisons, des arguments subtils et des vues ingénieuses. Enfin, on voyait à ses premiers essais que c'était un homme de mérite qui n'avait pas encore rencontré le véritable emploi de son talent. Très-jeune il avait composé une comédie en vers, *Le Père prudent*, sans l'oser mettre au théâtre. Quinze ans après, à l'âge de trente-deux ans, il hasarda une tragédie, *La Mort d'Annibal*. Le vieux général carthaginois est amoureux de Laodice, fille de Prusias, et lui dit tendrement :

Hélas ! un doux espoir m'amenait en ces lieux.

Ce doux espoir est traversé par l'ambassadeur romain Flaminius, qui prétend aussi au cœur et à la main de la princesse. Annibal, vaincu sur ce champ de bataille assez nouveau pour lui, s'empoisonne. On ne sait si ces inventions furent trouvées ridicules; mais l'auteur lui-même n'en fut pas satisfait, puisqu'il renonça au théâtre tragique. La comédie lui convenait beaucoup mieux. Il eut en ce genre du succès à la Comédie-Française, et plus encore à la Comédie-Italienne. Cette scène, où l'on représentait des canevas italiens et des pièces toutes françaises, possédait alors une actrice charmante, pleine d'intelligence et de distinction, Mme Balletti, connue sous le nom de Silvia; elle semblait née pour jouer les pièces de Marivaux, si délicates, si raffinées sous leur simplicité apparente. Cet auteur, qui se piquait d'originalité, réussit en effet à se faire un genre aussi éloigné que possible de Molière et de Regnard. Tandis que ceux-ci peignaient largement les caractères, les passions, les ridicules et les folies des hommes de

(1) D'Alembert, *Éloge de Marivaux*.

leur temps, Marivaux prétendit s'attacher plu fidèlement à la réalité et en rendre minutieusemei les nuances les plus fines. Mais cette réalité subtilement étudiée n'est pas naturelle. Presqu toutes ses pièces sont des surprises de l'amou c'est-à-dire la situation de deux personnes q s'aiment sans s'en douter, ou sans se l'avouer laissent échapper par tous leurs discours, par to leurs gestes, ce sentiment ignoré ou méconnu d'eu seuls, mais visible pour ceux qui les observen Marivaux s'est spirituellement défendu du r proche de monotonie. « Dans mes pièces, di il, c'est tantôt un amour ignoré des deux amant tantôt un amour qu'ils sentent et qu'ils veule se cacher l'un à l'autre, tantôt un amour timid qui n'ose se déclarer, tantôt enfin un amour i certain et comme indécis, un amour à demi n pour ainsi dire, dont ils se doutent sans en êt bien sûrs, et qu'ils épient au dedans d'eu mêmes avant de lui laisser prendre l'essor. C est en tout cela cette ressemblance qu'on cesse de m'objecter ? » Sans doute dans tout cela y a de la variété, mais c'est une variété de nuance au fond il s'agit toujours des méprises de l' mour (1).

« Les pièces de Marivaux, dit un critique, q sont restées au répertoire et qu'on joue enco quelquefois : *Le Jeu de l'Amour et du Hasar* son chef-d'œuvre; *Le Legs*, *La Surprise* *l'Amour*, *Les fausses Confidences*, *L'Épreuv* et d'autres encore, se ressemblent plus ou moi ou ne diffèrent que par des nuances déliées. a très-bien remarqué que dans ses comédi en général il n'y a pas d'obstacle extérieur, p d'intrigue positive ni d'aventure qui traverse passion des amants : ce sont des chicanes cœur qu'ils se font, c'est une guerre d'esc mouche morale. Les cœurs au fond étant à p près d'accord dès le début, et les dangers les empêchements du dehors faisant défaut, M rivaux met la difficulté et le nœud dans le scr pule même, dans la curiosité, la timidité ou l gnorance, ou dans l'amour propre et le poi d'honneur piqué des amants. Souvent ce n' qu'un simple malentendu qu'il file adroiteme et qu'il prolonge. Ce nœud très-léger, qu'il ag et qu'il tourmente, il ne faudrait que s'y prend d'une certaine manière pour le dénouer à l'in

(1) La manière de Marivaux a été parfaitement défi et analysée par M. de Barante. « Marivaux, dit-il, obs vateur minutieux du cœur humain, s'était fait une étu particulière de reconnaître les plus petits motifs de sentiments et de nos déterminations. C'était là son lent, et l'on ne peut disconvenir de la vérité de ses servations; mais il ne faut pas se laisser abuser par genre de mérite, et l'on doit remarquer qu'en en f sant parade on en diminue l'effet. Marivaux ne n donne pas le résultat de son observation. Les paroles chaque personnage sont toujours arrangées de faço montrer que la théorie de son cœur était bien conn de l'auteur. Une scène de Molière est une représen tion de la nature; une scène de Marivaux est un co mentaire sur la nature. Avec une telle manière de p céder, il ne reste plus que peu de place pour l'action pour le sentiment. »

ant; il n'a garde de le faire, et c'est ce manége ien mené et semé d'incidents gracieux, qui laît à des esprits délicats..... Marivaux, au éâtre, aime surtout à démêler et à poursuivre s effets et les conséquences de l'amour-propre ans l'amour. Tantôt (dans *Les Serments indiscrets*), c'est l'amour-propre piqué qui s'engage à l'étourdie, et qui retarde et complique ut d'abord un aveu qui allait de lui-même chapper des lèvres; tantôt, ce même amour-ropre piqué et la pointe de jalousie qui s'y êle (dans *L'Heureux Stratagème*) réveillent amour trop sûr qui s'endort, et le ramène, moment où il allait se changer et dégénérer estime; tantôt (comme dans *Les Sincères*, mme dans *La Double Inconstance*), l'amour-opre piqué ou flatté détache au contraire l'a-our, et est assez fort pour le porter ailleurs et déplacer (1). » A des conceptions d'un ordre particulier il fallait une forme également sin-lière. Celle de Marivaux l'est sans doute; il voue, et s'en justifie en disant que tous les teurs célèbres qui ont approfondi l'âme ont style *un peu singulier*. Il avait l'imagination détail et semait son style de métaphores em-ntées tour à tour à la vie commune et à une étaphysique subtile. Cette manière peu natu-le essuya beaucoup de critiques, « et avec utant plus de justice, dit d'Alembert, que ce gulier jargon, tout à la fois précieux et fa-ier, recherché et monotone, est sans excep-celui de tous les personnages, de quelque t qu'ils puissent être, depuis les marquis qu'aux paysans, et depuis les maîtres jus-aux valets ». Sur ce point encore Marivaux défendit avec finesse. « On croit, dit-il, voir tout le même genre de style dans mes co-lies, parce que le dialogue y est partout l'ex-ssion simple des mouvements du cœur; la ité de cette expression fait croire que je n'ai un même ton et une même langue; mais ce t pas moi que j'ai voulu copier, c'est la na-, et c'est peut-être parce que ce ton est na-l, qu'il a paru singulier. »

'excuse est spécieuse; Marivaux en a une meil-e, c'est le succès. Ses pièces, quand elles trou-t de dignes interprètes, se voient encore avec sir. Son principal titre littéraire est son roman *Marianne*, qui parut en onze parties (1731-1) et qui resta inachevé (M[me] Riccoboni y ta une douzième partie). Marianne, sur le re-, raconte son histoire, qui ne contient pas des tures bien extraordinaires, mais qui donne à de fines analyses de sentiments, à de déli-s peintures du monde. Ce roman a le défaut n'offrir que des caractères effacés et de man-r d'intérêt. Il est fort agréable à lire par por-s détachées, et ne supporte pas une lecture tinue. *Le Paysan parvenu*, autre roman, peu plus intéressant, présente d'ailleurs les mêmes défauts et les mêmes qualités. Marivaux n'était pas de ces esprits qui changent avec les sujets. Tel on l'a vu dans son théâtre, tel on le voit dans ses romans, et tel on le retrouve dans des écrits imités d'Addisson et tenant le milieu entre le roman et le journal : *Le Spectateur français*, *L'Indigent philosophe*, *Le Cabinet du Philosophe*. Ces essais sont pleins d'idées neuves, et montrent que Marivaux était un esprit indépendant qui pensait par lui-même et qui sur beaucoup de sujets pensait juste.

La vie de Marivaux est dans ses écrits; elle n'offre d'ailleurs que bien peu d'événements notables. Sous la régence, il eut l'imprudence de mettre une partie de l'héritage paternel dans le système de Law, et il le perdit. Marié dans sa jeunesse, il resta veuf de bonne heure avec une fille unique, qui se fit religieuse. Une vieille amie, M[lle] Saint-Jean, se dévoua à tenir sa maison et à veiller sur ses intérêts. Il était paresseux, et s'en vantait, disant que s'il était resté fidèle à la paresse il n'aurait pas perdu ses biens. Ses productions littéraires auraient peut-être comblé la brèche faite dans sa fortune par cette malheureuse spéculation, si son laisser aller, sa négligence ne l'avaient sans cesse élargie. C'est à lui qu'arriva une anecdote bien connue, souvent attribuée à d'autres, et que d'Alembert raconte ainsi : « Un mendiant qui lui demandait l'aumône, lui parut jeune et valide. Il fit à ce malheureux la question que les fainéants aisés font si souvent aux fainéants qui mendient : « Pourquoi ne travaillez-vous pas? — Hélas! monsieur, répondit le jeune homme, si vous saviez combien je suis paresseux! M. de Marivaux fut touché de cet aveu naïf, et n'eut pas la force de refuser au mendiant de quoi continuer à ne rien faire. Aussi disait-il que pour être assez bon, il fallait l'être trop. » Cette facilité à donner sans compter le réduisit souvent à de tristes expédients. Il recevait une pension d'Helvétius et une autre de M[me] de Pompadour : cela ne lui suffisait pas. « Il vint un jour chez moi, dit Voisenon, me confier que ses affaires n'étaient pas bonnes, et qu'il était décidé à s'ensevelir dans une retraite éloignée de Paris. Je représentai sa situation à M[me] la duchesse de Choiseul, en la priant de tâcher de lui faire avoir une pension; elle eut la bonté d'en parler à M[me] de Pompadour, qui en fut étonnée; elle faisait toucher tous les ans mille écus à Marivaux, et, pour ménager sa délicatesse et l'obliger sans ostentation, elle les lui faisait toucher, comme venant du roi. Marivaux, voyant que j'avais découvert le mystère, me battit froid, tomba dans la mélancolie, et mourut quelques mois après. » Il avait soixante-quinze ans; depuis longtemps il n'était plus à la mode. Les écrivains de la génération suivante le traitèrent sévèrement, et le mot *marivaudage* (1), qui exprimait sa manière particulière

(1) Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, t. IX.

(1) L'Académie définit *marivaudage* : manière d'écrire

de penser et d'écrire, fut généralement pris en mauvaise part. De nos jours Marivaux est redevenu en faveur; on lui a pris des idées, on a imité son style. Cette réhabilitation, qui n'est pas tout à fait injuste, ne doit pas être poussée trop loin; il serait dangereux d'imiter un auteur dont les qualités exquises sont insaisissables et dont les défauts ne sont que trop faciles à copier.

On a de Marivaux : *L'Homère travesti, ou l'Iliade en vers burlesques, en XII livres;* Paris, 1716, 2 vol. in-12; — *Le Télémaque travesti*, liv. I-III; 1736, in-12; — Pièces jouées au Théâtre-Français : *Annibal*, tragédie en cinq actes et en vers, jouée en 1720; publiée à Paris, 1727, in-12; — *Le Dénoûment imprévu*, comédie en un acte (1724); Paris, 1727, in-12; — *L'Isle de la Raison, ou les petits hommes*, com. en trois actes et en prose (1727); Paris, 1737, in-12; — *La Surprise de l'Amour* (1727); 1728, in-12 : comédie différente de celle qu'il avait fait jouer sous le même titre au Théâtre-Italien; — *La Réunion des Amours*, com. (1731); 1732, in-12; — *Les Serments indiscrets*, com. en cinq actes; 1732, in-12; — *Le Petit-Maître corrigé*, comédie en trois actes (1734); 1739, in-12; — *Le Legs*, com.; 1736, in-12; — *La Dispute*, com. (1744); 1747, in-12; — *Le Préjugé vaincu*, com. (1746); 1747, in-12; — Comédies jouées au Théâtre-Italien. — *L'Amour et la Vérité*, 1720; — *Arlequin poli par l'amour;* 1720; — *La Surprise de l'Amour;* 1722; — *La double Inconstance;* 1723; — *Le Prince travesti;* 1724; — *L'Ile des Esclaves;* 1725; — *L'Héritier de village;* 1725; — *Le Triomphe de Plutus;* 1728; — *La nouvelle Colonie, ou la ligue des femmes;* 1729; — *Le Jeu de l'Amour et du Hasard;* 1730; — *Le Triomphe de l'Amour;* 1732; — *L'École des Mères;* 1732; — *L'Heureux Stratagème;* 1738; — *La Méprise;* 1734; — *La Mère confidente;* 1735; — *Les fausses Confidences;* 1736; — *La Joie imprévue;* 1738; — *Les Sincères;* 1739; — *L'Épreuve;* 1740; — Romans : *La Voiture embourbée* (attribué à Marivaux); Paris, 1714, in-12; — *Aventures de ***, ou les effets surprenants de la sympathie;* Paris, 1713-1714, 5 vol. in-12; — *Don Quichotte moderne;* imprimé dans le recueil de ses œuvres; — *Le Spectateur français;* 1722, in-12; — *L'Indigent philosophe, ou l'homme sans souci;* Paris, 1728, in-12; — *La Vie de Marianne, ou les aventures de la comtesse de ****; Paris, 1731-1736, 3 vol. in-12; avec la douzième partie, Paris, 1755, 4 vol. in-12; — *Le Paysan parvenu;* 1735, 4 vol. in-12; — *Pharamond, ou les folies romanesques;* Paris, 1737, 1(parties, en 2 vol. in-12. Le théâtre de Marivau a eu plusieurs éditions; la première, contenan vingt-neuf pièces, parut à Paris, 1740, 4 vol. Se *Œuvres complètes* parurent à Paris, 1781 12 vol. in-8°. M. Duviquet en donna une nouvelle édition; Paris, 1827-1830, 10 vol. in-8° moins complète que la précédente. Le roma de *Marianne* a été réimprimé dans la bibliothèque Charpentier.

L. Joubert.

qui a été reprochée à Marivaux, et qui consiste dans des raffinements d'idées et d'expressions. « On a pris longtemps ce mot-là en mauvaise part, dit M. Jules Janin : on disait alors de tous les gens qui écrivaient avec plus de grâce que de force, plus de finesse que de fermeté : c'est du *marivaudage!* Mais enfin on s'est aperçu que ce style était bien difficile à imiter, que Marivaux était, à tout prendre, un écrivain qui avait une physionomie bien arrêtée, quoique très-mobile; que pour écrire comme lui il fallait avoir bien de l'esprit, bien de l'imagination, bien de la grâce. On a donc réhabilité ce mot-là, le *marivaudage*, et je ne pense pas qu'il y ait aujourd'hui beaucoup de gens d'esprit assez mal avisés pour s'en fâcher » (*Article* Marivaudage dans le *Dictionn. de la Conversation*).

Esprit de Marivaux, ou analectes de ses ouvrage précédé de sa vie historique; Paris, 1769, in-8°. Voltaire, *Correspondance avec D'Alembert.* — Grimm *Correspondance littéraire.* — Collé, *Journal.* — D'Alembert, *Éloge de Marivaux;* dans son *Histoire de Membres de l'Académie*, t. VI. — La Harpe, *Lycée*. Geoffroy, *Cours de Littérature dramatique*, t. II p. 221. — Barante, *Discours sur la Littérature fran çaise pendant le dix-huitième siècle.* — Duviquet, *Notice sur Marivaux;* en tête de son édition. — Saint-Beuve, *Causeries du lundi*, t. IX. — Villemain, *Histoi de la Littérature française au dix-huitième siècl* t. I. — Janin, *Article* Marivaux dans le *Dictionnai de la Conversation.* — Arsène Houssaye, *Galerie Portraits du dix-huitième siècle.*

MARIVETZ (*Étienne-Clément*, baron de physicien français, né à Langres, en 1728, gui lotiné à Paris, le 25 février 1794. Son père, d recteur d'une manufacture de glaces à Dijon, l laissa une grande fortune. Marivetz vint à Pari où il acheta la charge d'écuyer de Mesdames France. Aimable et spirituel, il mena une v dissipée, tout en suivant avec zèle les progr des sciences physiques. Il se plaisait à réu des savants autour de lui, et travailla avec Gou sier à différents ouvrages. « Il avait, en 175 dit Lalande, la manufacture des glaces à Rouel qui dérangea sa fortune, et qui finit, en 1779, p l'inexpérience de Bosc d'Antic et les procès d associés. Son livre *De la Physique* acheva de ruiner. Il avait envoyé à Rome des dessinateu qui ne firent rien, en sorte que ses idées, s zèle et sa fortune furent également inutiles Cependant il continuait à rassembler des n tériaux pour ce livre lorsque la révolution écla Il se retira dans une maison de campagne p de Langres. Arrêté au mois de décembre 17 il fut amené à Paris, et condamné à mort p avoir « conspiré contre le peuple français, participant aux trames de Capet et de sa femm Il s'était occupé en 1771 du canal du Berry en le Cher et l'Allier. On a de lui : *Prospectus d traité de géographie physique particuli du royaume de France* (avec Goussier); Pa 1779, in-4°; — *Physique du monde* (avec même); Paris, 1780-1787, 5 tomes en 7 parti in-4° (1); — *Lettre à M. Bailly sur un par*

(1) Cet ouvrage est devenu rare, une partie des ex

graphe de son Histoire de l'Astronomie ancienne; Paris, 1782, in-4°; — *Lettre à M. de Lacépède sur l'élasticité;* Paris, 1782, in-4°; — *Réponse à l'Examen de la Physique du monde* (du baron de Bernstorf); Paris, 1784, in-4°; — *Observations sur quelques objets d'utilité publique, précédées d'une Introduction et d'un Discours préliminaire;* Paris, 1786, in-8°; — *Système général, physique et économique des navigations naturelles et artificielles de l'intérieur de la France et de leur coordination avec les routes de terre* (avec Goussier); Paris, 1788-1789, 2 vol. in-8°; avec un atlas in-fol. et une carte hydrographique très-soignée. Marivetz a laissé inédites plusieurs pièces de vers et un roman intitulé *Télèphe et Fleurésie.* J. V.

De Lalande, *Hist. de l'Astronomie*, à la suite de la *Bibliogr. Astron.*, p. 753. — Chaudon et Delandine, *Dict. univ. Histor.* — Quérard, *La France Littér.* — Brunet, *Manuel du Libraire.*—*Journal des Savants*, 1785, p. 118.

MARIZ (*Pedro* DE), historien portugais, né à Coïmbre, vivait à la fin du seizième siècle. On manque de renseignements sur lui. Il passa la plus grande partie de sa vie à Coïmbre et s'adonna à l'étude de l'histoire nationale. Ses principaux écrits sont : *Dialogos de varia historia, em que summariamente se referem muytas cousas antiguas de Hespanha : e todas as mais notaveis que em Portugal acontecerrao em suas gloriosas conquistas, antes e despois de ser levantado a dignidade real;* Coïmbre, 1598, pet. in-4° fig.; 2[me] édit. (augmentée d'un morceau supprimé dans le III[e] dialogue); ibid., 1599; c'est le premier ouvrage dans lequel se trouve la réunion des portraits des rois de Portugal; il a été réimprimé à Lisbonne en 1674, in-4° (avec les vies des trois Philippe et de Jean IV, par Jos. de Menezes) et en 1749, 2 vol. pet. in-4° (avec une nouvelle suite, par J.-X. dos Serafins Pitarra); — *Historia do Bemaventurado S. Joam de Sahagum, patron Salmantino;* Lisbonne, 1609, 2 part. in-4°; — *Historia do SS. milagro de Santarem;* Lisbonne, 1612; — *Vida de Luis de Camoens*, en tête de l'édition des *Lusiades* donnée par Correa; Lisbonne, 1613, in-fol. Mariz a laissé en manuscrit *Chronica del rey dom Sebastiam*, poëme; — *Historia da vida de S. Jacinto; Explicaçam da bulla da cruzada*, 2 vol. in-fol.; — *Vida e feitos de Andre Furtado de Mendoça*, etc. K.

Bibliot. Lusitana, III. — Antonio, *Bibl. Hispana*, IV.

MARJOLIN (*Jean-Nicolas*), chirurgien français, né à Scey-sur-Saône, le 6 décembre 1780, mort à Paris, le 4 mars 1850. Il fit des études soignées, et entra d'abord dans une étude de notaire; puis il servit comme dragon. Décidé à embrasser la carrière médicale, il se fit recevoir élève à l'hôpital de Commercy. Il vint ensuite à Paris, où il se fit remarquer à l'École de Médecine au concours de 1801, et remporta les premiers prix de clinique interne et externe. Plus tard il obtint les places d'aide d'anatomie et de prosecteur de la faculté. Reçu docteur en 1808, il concourut plusieurs fois inutilement pour une chaire à la même faculté. En 1818, il obtint la place de chirurgien en second de l'hôtel-Dieu de Paris. L'année suivante il fut nommé professeur de pathologie externe. Chirurgien du roi par quartier depuis 1816, il devint un des premiers membres de l'Académie de Médecine à sa création. Il avait acquis une riche clientèle et amassa une fortune considérable. Grand amateur d'horticulture, il se fit une certaine réputation parmi les amateurs de tulipes, de roses et de dahlias. Condamné à l'inaction presque complète par Dupuytren, Marjolin quitta en 1828 l'hôtel-Dieu pour entrer à l'hôpital Beaujon. Atteint depuis longtemps d'une maladie organique, il prédit froidement lui-même l'heure de sa fin. On raconte qu'un jour un malade s'étant présenté chez lui se plaignant de douleurs rhumatismales, Marjolin lui donna une ordonnance, et lui dit en le reconduisant : « Monsieur, si ce remède vous fait du bien, je vous prie de m'en faire part; car j'en ai, moi aussi, des rhumatismes. » Les étudiants le nommaient familièrement le *père Marjolin*, tant il avait de bienveillance et de bonhomie. « Sans être éloquent ni brillant, dit le docteur Isidore Bourdon, Marjolin réunissait les qualités sérieuses et solides qui fixent l'estime publique et retiennent invinciblement la foule sans l'enthousiasmer ni la séduire. Constamment sérieux et franc, toujours vrai, presque toujours attentif, doué d'une bonhomie rare, d'une patience incomparable, d'un désintéressement tout simple et sans étalage, d'une consciencieuse attache à ses devoirs, d'un dévouement toujours prêt et jamais conditionnel, d'une indulgence sans égale, enfin d'une urbanité sans façons, d'une aménité sans frais, mais sans nuages, Marjolin était aussi stable pour la douceur que pour le bon vouloir. » On a de lui : *Propositions de Chirurgie et de Médecine;* Paris, 1808, in-4°; — *Manuel d'Anatomie;* Paris, 1810, 2 vol.

laires ayant été vendue à l'épicier, par suite du dérangement des affaires de Marivetz, et ceux qui restaient chez arrois le jeune à la mort de l'auteur ayant été livrés à la ation par suite de la confiscation et envoyés à l'Arsenal our être employés à des gargousses. Le tome I[er] conent les cosmogénies et systèmes de la terre; le tome II tableau du ciel et un traité des planètes, des étoiles et e la pesanteur; le tome III renferme la théorie des planètes et traite de la lumière, de l'optique, des télescopes; tome IV traite de la vision et des couleurs ; le tome V t divisé en trois parties: la première traite du feu, et ontient le résumé et les preuves des principes de la physique du monde, et s'occupe du fluide déférent de tous les rps, ou fluide universel ; la 2[e] partie donne l'histoire de chimie, du feu et de la lumière; et la 3[e] partie traite du rincipe inflammable, de la transmutation des métaux, contient l'examen des théories du feu de La Métherie autres. Marivetz annonçait des volumes nouveaux, n dictionnaire, des planches, et un traité du gaz. « Cet uvrage, dit Lalande, n'est pas ce qu'il aurait été si l'auur s'en fût occupé dans sa jeunesse ; mais il avait passé temps dans les dissipations de la cour, et il ne s'était éritablement appliqué que dans l'âge où l'on a peine à noncer à ses anciennes habitudes. »

in-8°; 1814, in-8°; — *De l'Opération de la Hernie inguinale étranglée;* Paris, 1812, in-4°; — *Cours de Pathologie chirurgicale;* Paris, 1837, in-8°. Il a travaillé au *Dictionnaire des Sciences médicales*, au *Nouveau Journal de Médecine*, et à l'*Encyclopédie des Sciences médicales*. L. L—T.

Velpeau, *Éloge de M. Marjolin*, lu à l'École de Médecine, le 4 novembre 1850. — Roux, *Discours prononcé sur la tombe de M. Marjolin ;* dans le *Moniteur* du 13 mars 1850. — Sarrut et Saint-Edme, *Biogr. des Hommes du Jour*, tome IV, Ire partie, p. 211. — Bégin, dans la *Biogr. Médicale*. — Isidore Bourdon, dans le *Dict. de la Conversation*.

MARKHAM (*Gervase*), littérateur anglais, né vers 1570, à Gotham (comté de Nottingham), mort vers 1655. On sait peu de choses sur sa vie. Durant la guerre civile, il servit, avec le grade de capitaine, sous les drapeaux de Charles Ier. Selon l'expression de Langbaine, il sacrifiait déjà à Mars et à Apollon. Parmi les auteurs de cette époque, il est en effet un des plus féconds et des plus divers; il écrivit sur l'agriculture et sur la pêche ; il se livra à la poésie et travailla pour le théâtre. Ses compositions dramatiques témoignent d'un talent véritable, mais qui ne s'est point affranchi du mauvais goût de l'époque; sa tragédie de *Sir Richard de Grinvile*, 1591, in-4°, est une rareté bibliographique; en 1824, à Londres, un exemplaire s'en est vendu plus de mille francs. Le premier ouvrage qui porte le nom de Markham est un recueil de vers, fruit de sa jeunesse : *The Poem of Poems, or Sion's Muse, countaynyng the divine Song of King Salomon, devided into VIII eclogues;* 1596, in-16. Ses poésies ont dû recevoir un bon accueil dès leur apparition; car les extraits qu'on en a donnés dans *England's Parnassus* sont plus nombreux que ceux de tout autre poëte de second ordre. Le dernier livre qui soit sorti de sa plume, *The whole art of angling*, 1656, in-4°, est anonyme ; quelques auteurs lui en ont contesté la paternité ; mais l'opinion contraire a prévalu. On connaît encore de Markham des tragédies, entre autres *Herod and Antipater* (1622), une édition des satires de l'Arioste (1608), une édition fort augmentée d'une traduction faite par le médecin Surfleit de *La Maison rustique* de Liébault (Londres, 1616), des traités sur l'équitation, sur la discipline militaire, sur le maniement de l'arquebuse, sur l'art vétérinaire, etc. K.

Langbaine, *Dramatic Poets*. — Baker, *Biographia Dramatica*, I. — Warton, *Hist. of Poetry*. — *Censura literaria*, II et III. — Granger, *Biograph. History of England*, II. — Chalmers, *General Biogr. Dict.* — Dibdin, *Library Companion*, 599.

MARKLAND (*Jeremiah*), philologue anglais, né le 29 octobre 1693, à Childwall, en Lancashire, mort le 7 juillet 1776, à Milton, en Surrey. C'était l'un des douze enfants d'un simple vicaire de village, Ralph Markland, à qui l'on a quelquefois attribué le petit poëme intitulé *Pteryplegia, or the art of shooting flying*, qui a pour auteur le docteur Abraham Markland, membre de la même famille. De l'hôpital du Christ, où il avait été admis comme boursier, le jeune Jérémie passa au collége de Saint-Pierre, qui fait partie de l'université de Cambridge. Après y avoir pris ses grades, il devint agrégé, puis maître (*tutor*); en cette qualité, il fut chargé de faire, pendant plusieurs années, un cours d'humanités. Telle était alors la faiblesse de sa poitrine qu'au bout d'une leçon d'une heure il était épuisé de fatigue ; sans ce défaut de santé il eût volontiers embrassé l'état ecclésiastique, où il n'aurait pas manqué de protecteurs pour contribuer efficacement à sa fortune. A l'époque de sa jeunesse, il ne dédaigna pas, au milieu de ses études sérieuses, de s'occuper de poésie, comme le témoignent les pièces de vers insérées dans les *Cambridge Congratulations* (1713), la réponse à la satire de Pope contre Addison, et la traduction du *Friar's Tale* de Chaucer, imprimée dans l'édition d'Ogle (1741). A trente ans il se fit connaître du monde savant par une *Lettre critique* adressée à Francis Hare au sujet de quelques passages d'Horace, et où il donna mainte preuve de savoir et de sagacité. Mais ce fut l'excellente éditions des *Sylves* de Stace qui établit sa réputation. « Suivant les traditions de Bentley, dit Boissonade, doué d'un goût exquis, plein de la lecture des auteurs latins, et initié à tous les petits secrets de la critique verbale, Markland a déployé dans son travail sur les *Sylves* le talent le plus remarquable. Ses restitutions paraissent quelquefois très-hardies, très-forcées même ; mais quand on lit ses preuves si bien présentées, ses autorités si heureusement appliquées, on en vient le plus souvent à croire vrai ce qui d'abord semblait le plus invraisemblable ; et même quand on n'est pas convaincu, on se trouve toujours contraint d'admirer le jugement et l'érudition du commentateur. Si nous ne nous trompons, les notes de Markland sur Stace sont, avec l'Horace de Bentley, ce que les philologues anglais ont écrit de plus beau sur la littérature latine. » Un travail si accompli doit faire regretter que des recherches du même genre sur Properce, sur *L'Achilléide* et *La Thébaïde* de Stace, et sur Apulée n'aient pas vu le jour. Quant à ce dernier auteur, il y en avait sept feuilles de composées lorsque Markland, averti par une lettre fort dure de Bentley qu'une ligne de texte avait été oubliée, arrêta aussitôt l'impression, et ne voulut plus en entendre parler. S'étant chargé en 1728 d'achever l'éducation d'un jeune homme nommé William Strode, il visita avec lui la France, les Pays-Bas et la Hollande, et surveilla plus tard les études de son fils aîné. Vers 1743 il renonça à l'enseignement et refusa même de se mettre sur les rangs pour la chaire de langue grecque, dont ses talents le rendaient digne ; il était alors travaillé de la goutte, et se plaignait de la précoce vieillesse qui le forçait à vivre comme un reclus. Il se retira à la campagne

d'abord dans le Sussex, puis dans le Surrey, n'ayant d'autre société qu'une pauvre veuve chez qui il logea en dernier lieu et à qui il sacrifia une bonne partie de sa modique fortune. Malgré ses infirmités (il était sourd et impotent), il continuait par goût ses travaux sur les écrivains de l'antiquité. Presque arrivé au terme de sa carrière, il donna une très-bonne édition des *Supplicantes* d'Euripide, regardée, avec celle des *Sylves*, comme son chef-d'œuvre. Sa misanthropie naturelle et aussi ses souffrances l'avaient jeté dans un complet découragement. Il ne voulut pas mettre son nom à ce travail. « On n'en a tiré que 250 exemplaires, dit-il dans une note manuscrite, ce genre d'étude étant à cette époque grandement négligé en Angleterre. L'auteur de ces notes possédait un grand nombre de matériaux de même espèce; il les a détruits. Il s'écoulera un long temps avant que l'érudition renaisse en ce pays, si jamais elle renaît. » Markland mourut d'une violente attaque de goutte, à l'âge de quatre-vingt-trois ans. Une querelle littéraire, à laquelle son intervention donna beaucoup d'éclat, avait occupé une partie de sa vie. A propos d'une vie de Cicéron écrite par Middleton, Tunstall avait élevé des doutes sur l'authenticité de la correspondance de Brutus et du grand orateur romain. Markland alla plus loin que lui : il prétendit en outre que quatre harangues attribuées jusque alors, et sans contestation, à Cicéron étaient l'œuvre de quelque rhéteur : *Ad Quirites post reditum, Post reditum in senatu, Pro domo sua, De haruspicum responsis.* En songeant, disait-il, à la fausseté de leur origine, il ne pouvait les lire sans une profonde indignation. Cette attaque, hardie jusqu'au paradoxe, souleva de vives réclamations. Ross, qui depuis fut évêque d'Exeter, rédigea, avec l'aide du poëte Gray, un pamphlet où, « usant de la méthode de Markland », il niait l'authenticité des plaidoyers pour Milon et Sylla, de deux Catilinaires et de deux sermons de Tillotson. Markland s'abstint de toute réplique, et se contenta d'écrire sur la couverture de ce livre : « Je ne l'ai jamais lu. » D'ailleurs il était d'avance convaincu, comme il l'avait dit à son ami Bowyer, de l'excellence de ses raisons aussi bien que de la force inébranlable du préjugé qu'il avait affronté. Ce n'était pas tout : il avait des doutes aussi graves sur le célèbre traité *De Oratore;* mais, plus prudent cette fois, il renonça aisément au projet de les mettre au jour. La querelle se ranima en 1753 et en 1801 : Gesner d'un côté vengea Cicéron des attaques du philologue anglais, Wolf de l'autre les reproduisit en y ajoutant des arguments nouveaux. A l'exception de Warburton et de Hurd, les savants contemporains ont parlé de Markland avec éloges. Le premier n'augurait de lui rien de bon; le second veut bien le reconnaître pour un savant; « mais, ajoute-t-il, il est en même temps la triste image d'une créature de peu d'esprit et de sens médiocre, assotée par son goût exclusif pour les objets particuliers de ses études, et qu'une trop grande application aux minuties de son art a rendue stupide. » A cette caricature il convient d'opposer le portrait, plus exact, tracé par Elmsley : « Ami du travail et de la retraite, il consacra une longue vie à l'étude du grec et du latin. Sa modestie, sa candeur, sa probité littéraire, sa politesse à l'égard des autres savants, furent telles qu'on le regarde justement comme le modèle que tout critique devrait imiter. »

On a de Markland : *Epistola critica ad Franciscum Hare, decanum Vigorniensem, in qua Horatii loca aliquot et aliorum veterum emendantur;* Cambridge, 1723, in-8°; — *Statii Sylvæ;* Londres, 1728, in-4°; — *Remarks on the Epistles of Cicero to Brutus and of Brutus to Cicero, in a letter to a friend; with a dissertation upon IV orations ascribed to Cicero;* Londres, 1745, in-8°; — *De Græcorum quinta declinatione imparisyllabica et inde formata Latinorum tertia Quæstio grammatica;* Londres, 1760, in-4°, tiré à 40 exempl.; — *Euripidis Supplices Mulieres;* Londres, 1763, 1775, in-4°; Oxford, 1811, in-8° (avec des corrections de Gaisford); — *Euripidis Iphigenia in Aulide et Iphigenia in Tauris;* Londres, 1768, 1771, in-8°. Markland était d'un caractère obligeant et toujours prêt à communiquer ses idées quand il les croyait utiles à la littérature. Il fournit beaucoup de remarques à Taylor (*Orationes et fragmenta Lysiæ*, 1739), à Davies (2me édit. de Maxime de Tyr, 1740), à Arnald (*Commentary on the book of Wisdom*, 1748), à Musgrave (*Hippolyte* d'Euripide, 1756), à Mangey (édit. de Philon), et au savant imprimeur Bowyer, son ami (*De Verbo medio* de Kuster 1750; *Conjectures on the New Testament* du même; et sept pièces de Sophocle, 1758).

P. L—Y.

Nichols et Bowyer, *Literary Anecdotes.* — Chalmers, *General Biogr. Dictionary.* — Elmsley, *Edinburgh Review.* — Hirsching, *Handbuch* IV. — Bamberger, *Anekdoten*, I, 74-78.

MARLBOROUGH (*John* CHURCHILL, duc DE), célèbre général et homme d'État anglais, né le 24 juin 1650, à Ash (Devonshire), mort le 16 juin 1722. Il appartenait à une ancienne famille normande, établie dans l'ouest de l'Angleterre, mais qui était restée dans l'obscurité. Son père, sir Winston Churchill, zélé royaliste, avait été presque ruiné dans la guerre civile. A la restauration, il obtint comme récompense de ses services quelques petites places dépendant de la couronne, et l'admission de ses deux enfants, John et Arabella, à la cour, l'un comme page du duc d'York, et l'autre comme fille d'honneur de la duchesse. Arabella n'était pas belle; elle n'en attira pas moins l'attention du duc (depuis Jacques II), alors jeune et ardent pour les plaisirs, et bientôt elle devint sa maîtresse en titre. Cette faveur commença à relever la famille. Personne n'en tira plus davantage que John Churchill, qui était alors enseigne dans les gardes. Il se distinguait

par une taille avantageuse, une physionomie noble et pleine de grâce, des manières séduisantes et irrésistibles. Son éducation avait été si négligée qu'il ne mettait même pas l'orthographe dans sa propre langue. Mais un esprit pénétrant et actif suppléa largement à l'instruction des livres qui lui manquait. Doué d'une éloquence naturelle, il s'exprimait avec beaucoup de force et de persuasion, quand les circonstances le demandaient. Il avait un jugement très-sain, toujours calme dans sa sagacité, et un courage froidement intrépide et imperturbable dans les épreuves difficiles. Après avoir brillé quelque temps à la cour comme homme à la mode et de plaisir, il vint commencer sa carrière militaire dans les Pays-Bas avec un corps de six mille hommes que Charles II, alors ligué avec Louis XIV, envoyait à l'armée française en qualité d'auxiliaires (1672). Il était alors capitaine de grenadiers, et se distingua parmi les plus braves par sa froide intrépidité, parmi les officiers les plus habiles par son coup d'œil et sa sagacité militaire. Il attira l'attention et mérita l'estime de Turenne, qui dit que ce *bel Anglais*, comme on l'appelait dans l'armée, serait un jour un des grands généraux de l'Europe. A la conclusion de la paix de Nimègue (1678), Churchill revint avec le grade de colonel en Angleterre, et fut attaché à la maison du duc d'York par une place lucrative. La même année il épousa une jeune femme qui lui avait inspiré une vive passion, et qui exerça la plus grande influence en bien comme en mal sur tout le reste de sa vie : c'était Sarah Jennings, fille d'honneur de la duchesse d'York, une des beautés du temps. Churchill s'appliqua à gagner de plus en plus la confiance et la faveur du duc d'York. Il l'accompagna constamment dans les divers voyages que ce prince fut obligé de faire. Il était l'intermédiaire de la correspondance secrète entre les deux frères et avec le roi de France, et fut de temps en temps chargé des missions les plus délicates et les plus importantes près de ce monarque. Ces services furent récompensés par une pairie d'Écosse, au titre de lord Churchill d'Aymouth, et par le commandement d'un régiment de dragons, le seul qui existât en Angleterre (1683). Vers le même temps, sa femme, qui dès l'enfance avait été l'amie de la princesse Anne, devint sa dame d'honneur à l'époque de son mariage avec le prince Georges de Danemark.

L'avénement au trône du duc d'York, son patron, semblait ouvrir à Churchill les plus hautes espérances de faveur et d'influence. Il fut envoyé à Versailles comme ambassadeur extraordinaire. Il était chargé d'exprimer une vive reconnaissance pour l'argent qui avait été si libéralement accordé par Louis XIV au gouvernement anglais, et de dire combien on attachait de prix à son amitié et à son alliance. Au retour, il fut nommé brigadier général et pair d'Angleterre, sous le titre de baron Churchill de Sandridge. Bientôt éclata la rébellion du duc de Monmouth, fils naturel de Charles II, qui aspirait à enlever la couronne à Jacques II. Dans cette crise, Churchill se signala par son zèle et son habileté militaire. A la tête de quelques escadrons, il manœuvra d'une manière si rapide et si judicieuse, qu'il empêcha des milliers de mécontents de joindre les étendards du duc, et l'obligea lui-même à livrer prématurément une action générale à Sedgemour, où les rebelles furent accablés et mis en déroute (1685). Sans jouer le premier rôle à cette bataille, Churchill s'y était distingué et fut récompensé par le titre de major général. Jacques II se plaisait à lui montrer une confiance absolue, et semblait le traiter en favori. Cependant il ne fit rien de plus pour lui, et ne lui conféra pas de dignité importante dans l'État ou à la cour, soit à cause de la brièveté de son règne, soit par suite de l'opinion que ses talents étaient purement militaires. Churchill était dévoré de la double ambition des honneurs et des richesses. Hommes et choses, il appréciait tout au point de vue de son intérêt personnel et de ses passions, et sa conscience n'était pas gênée par les scrupules délicats de la reconnaissance ou de l'affection. C'est très-probablement à cette ambition trompée, mais aigrie, qu'il faut attribuer la conduite indigne qu'il tint, lorsque le despotisme et les fautes nombreuses de Jacques II amenèrent la crise que l'arrivée de Guillaume, prince d'Orange, changea en révolution (1688). Dès l'année précédente, tout comblé qu'il était des faveurs et dignités conférées par le roi, tout dévoué qu'i paraissait être par reconnaissance et par intérêt il était entré secrètement en rapport avec un agent du prince d'Orange, et, sous le motif spécieux d'attachement à la foi protestante, il avai promis son concours, quand le moment d'agi sur les troupes serait venu. On sait avec quell habileté et quel profond secret le prince d'Orang avait préparé le succès de son expédition. Quan il débarqua en Angleterre, tout le royaume fu en proie à l'agitation et aux passions les plu contraires; ici l'anxiété et presque la terreur, l de vives espérances et la joie mal cachée d'un triomphe prochain. Jacques II avait appris l défection de quelques personnages distingués pa la naissance ou les dignités. Cette nouvelle l'a vait rempli de trouble et d'inquiétude. Un de derniers actes de son autorité fut de conférer Churchill le rang de lieutenant général et de lu confier une brigade de l'armée qui avait été ras semblée à la hâte pour arrêter l'invasion. Il réu nit les principaux officiers qui étaient encore Londres, et leur déclara non sans dignité qu si des scrupules de conscience ne leur permet taient pas de combattre pour lui, il était dispos à reprendre leurs commissions; mais qu'il le conjurait comme hommes d'honneur et comm soldats de ne pas imiter les honteux exemple qui avaient eu lieu. Tous parurent émus, dit Ma caulay, et personne plus que Churchill, qui f

le premier à protester, avec un enthousiasme en apparence très-sincère, qu'il était prêt à verser la dernière goutte de son sang pour le service de son gracieux souverain. Trompé par ces protestations, Jacques II se rendit à Salisbury, où l'armée était campée. Churchill s'y trouvait déjà avec ses principaux complices. Jusqu'au dernier moment, il protesta de son zèle et de sa fidélité, pendant qu'il préparait les moyens d'accomplir sûrement sa trahison. Des rumeurs inquiétantes étaient parvenues au roi, qui ne voulut pas les croire. Mais Churchill, qui en avait eu connaissance, s'aperçut ou s'imagina qu'on se défiait de lui. A la suite d'un conseil de guerre qui dura usqu'à minuit, en présence de Jacques II, sur a question de faire retraite ou de combattre, et où il soutint l'avantage du combat, il s'échappa lu camp avant le jour pour joindre le prince l'Orange, entraînant avec lui le plus d'officiers qu'il avait pu gagner. Il laissa derrière lui une ettre d'explication. Elle était écrite avec ces ormes dignes qu'il ne manquait jamais d'observer dans ses actes les plus honteux et les plus coupables. Il devait tout, y disait-il, à la faveur oyale; son intérêt et sa reconnaissance s'unissaient pour qu'il restât attaché à sa cause. Mais était protestant, et sa conscience ne lui permettait pas de tirer l'épée contre les protestants. u reste, il serait toujours prêt à risquer sa forme et sa vie pour défendre la personne sarée et les droits légitimes de son gracieux souerain. « Jacques II, se voyant attaqué et pouruivi par un de ses gendres, quitté par l'autre; yant contre lui ses deux filles, ses propres mis; haï des sujets mêmes qui étaient encore ans son parti, désespéra de sa fortune : la fuite, ernière ressource d'un prince vaincu, fut le parti u'il prit sans combattre. Enfin, après avoir été rêté dans sa fuite par la populace, maltraité ir elle, reconduit à Londres; après avoir reçu isiblement les ordres du prince d'Orange dans n propre palais; après avoir vu sa garde relee sans coup férir, par celle du prince, chassé sa maison, prisonnier à Rochester, il profita la liberté qu'on lui donnait d'abandonner son yaume; il alla chercher un asile en France. » Voltaire, *Siècle de Louis XIV*.) L'activité de urchill pour le service de son nouveau maître t remarquable. Il courut à Londres pour s'asrer du régiment de cavalerie qu'il commandait des troupes qui flottaient incertaines, revint près de Guillaume pour lui annoncer son succès, et l'accompagna à son entrée triomphale ns Londres. Cependant lorsqu'au sein de la onvention fut agitée la question si le trône était venu vacant par la fuite du roi, il s'abstint ec sa *dignité ordinaire* de prendre part à la scussion, comme si, dans l'innocence de son ur, il n'eût jamais songé jusque-là à l'expulsion Jacques II, ou au dessein de Guillaume de lui ccéder. Ce point réglé, il employa de nouveau a activité, de concert avec sa femme, et persuada à la princesse Anne, dont ils gouvernaient la volonté, d'abandonner ses droits d'héritière présomptive, et de se contenter de la chance d'arriver à la couronne en survivant au prince d'Orange. Aussitôt après l'avénement de Guillaume et Marie, Churchill reçut la récompense et de sa trahison et de ses récents services : il fut créé comte de Marlborough, et nommé lord chambellan et membre du conseil privé. Bientôt il fut envoyé en Hollande avec les meilleurs régiments anglais pour soutenir les Hollandais dans leur lutte contre la France. Le combat le plus important de cette campagne (1689) eut lieu à Walcourt. Les Français ayant attaqué un poste défendu par la brigade anglaise de Marlborough furent vigoureusement repoussés, et laissèrent le champ de bataille en désordre, après une perte de dix-neuf cents hommes. Le général s'y était distingué par son intrépidité et son tact ordinaire. Ce triomphe peu important remplit d'orgueil les Anglais; car il y avait longtemps qu'ils n'en avaient remporté de semblable sur les Français. Malgré ce succès, Marlborough fut assailli en Angleterre de violentes invectives de la part des jacobites, non au sujet de ses talents militaires, car ils n'offraient pas de prise, mais de ses fraudes et de sa rapacité pour s'enrichir. On l'accusait de recevoir une large indemnité pour frais de table, et il n'invitait jamais un officier à dîner; de tenir de fausses écritures et de toucher la paye de nombreux soldats de régiments, qui étaient morts depuis longtemps. Ces reproches étaient fondés, et faisaient murmurer les troupes; il ne fallait pas moins que le courage et les talents supérieurs du général unis à son caractère toujours égal et à ses manières séduisantes pour lui conserver parmi les soldats son ascendant et sa popularité.

L'année suivante (1690), Marlborough passa en Irlande, où une tentative de Jacques II, secondée par une expédition française, avait allumé l'incendie de la révolte. Guillaume, malgré sa victoire de La Boyne, n'avait pas eu le temps de l'étouffer entièrement. Marlborough fut envoyé pour assiéger et réduire Cork et Kinsale, villes qui étaient disposées à une vigoureuse résistance. L'armée d'opérations était composée d'éléments divers, anglais, hollandais, danois et français réfugiés; en outre, le duc de Wurtemberg y disputait le commandement supérieur. La discorde eût infailliblement éclaté, si Marlborough n'eût usé de nouveau dans ce conflit de l'excellent jugement et des manières gracieuses et conciliantes qui le caractérisaient. Il céda sur une partie de ses droits; le commandement en chef devait alterner. Le premier jour qu'il eut à l'exercer, il donna pour mot d'ordre « Wurtemberg ». Le cœur du duc fut gagné, et le jour suivant, il donna celui de Marlborough. Mais, au fond, ce dernier était l'âme de toutes les mesures et le vrai général. Malgré leur vive résistance, les deux villes se rendirent successivement. Le suc-

cès de Marlborough fut aussi rapide que complet, et quand il se présenta à Kensington, cinq semaines seulement après avoir fait voile de Portsmouth, il reçut l'accueil le plus gracieux de Guillaume, qui lui dit, malgré sa sobriété en fait d'éloges : « Aucun officier qui a vu si peu de service que mylord Marlborough n'est si digne d'un grand commandement. » La campagne étant sur le point de s'ouvrir dans les Pays-Bas, Guillaume partit pour le continent, et emmena avec lui Marlborough, dont il appréciait justement les talents et dont il était loin de soupçonner les nouvelles intrigues (mai 1691). Les opérations commencèrent en juin, et finirent en septembre, sans amener aucune action remarquable. Les deux armées se bornèrent à des marches et contremarches. Guillaume et le maréchal de Luxembourg n'étaient disposés à en venir à une bataille sérieuse qu'avec chance de succès, et aucun d'eux ne l'offrit à l'autre. Marlborough était revenu à Londres, où l'on pense que ses conseils et ceux de sa femme avaient singulièrement excité et aigri la princesse Anne contre sa sœur, la reine Marie. Il n'y avait jamais eu de bonne intelligence entre les deux sœurs; et la cour s'attendait à une explosion prochaine. Tout à coup, l'on apprit que Marlborough était complétement disgracié et que la présence royale lui était défendue. Honneurs, dignités, et ce qu'il aimait encore mieux, richesses, tout lui était enlevé du même coup (10 janvier 1692). Guillaume ne s'était pas expliqué sur les motifs de cette disgrâce éclatante. Le public, saisi d'étonnement, se perdit en conjectures, dont aucune n'était fondée. Ce n'est que beaucoup plus tard, et récemment même, que toute la vérité a été connue, quand cinq générations étaient descendues dans la tombe. Depuis sa honteuse défection, Marlborough avait tout intérêt à servir avec fidélité et honneur son nouveau souverain : il était alors un des principaux personnages du royaume, pourvu de dignités élevées et de traitements lucratifs; en cas de contre-révolution, il semblait n'avoir en perspective qu'un grenier en Hollande, ou un échafaud sur *Tower Hill*, tant il était abhorré et méprisé par les jacobites, par l'entourage de Jacques II et par ce prince même. Cependant, dominé par son ardente ambition, par l'espérance de devenir encore plus grand et plus riche en gouvernant le souverain exilé qu'il aurait rétabli, comme il gouvernait par sa femme la princesse Anne, il avait au commencement de 1691 fait des ouvertures au colonel Edward Sackville, zélé et constant jacobite, exprimé son profond repentir de sa défection, ses dispositions pour la réparer et travailler par tous les moyens au rétablissement de Jacques. On le mit à l'épreuve. On lui demanda des renseignements sur la force et la distribution de l'armée anglaise, sur le plan de la prochaine campagne, sur les secrets des bureaux des affaires étrangères; il les fournit complets et exacts. Ces nouvelles remplirent de joie la petite cour de Saint-Germain et Jacques II lui-même. Ce prince, qui avait juré de ne jamais pardonner au traître Churchill qui avait précipité sa ruine, se sentit disposé à l'indulgence envers le pécheur repentant, transformé en un sujet loyal, et, sur sa demande, il lui envoya de sa main une promesse d'entier pardon. Alors le conseil secret des jacobites le pressa d'agir en Angleterre et dans les Pays-Bas, quand il était à la tête des troupes. Sous divers prétextes de prudence, Marlborough, avec beaucoup de dextérité, éluda toute action prompte et énergique. Quelques mois s'écoulèrent au milieu d'intrigues sans résultat. Les plus pénétrants des jacobites commencèrent à soupçonner l'ambition intéressée et la duplicité profonde de leur nouvel allié, et, craignant que si Guillaume était brusquement renversé, la situation de Jacques II n'y perdît au lieu d'y gagner, d'après l'état où étaient les esprits en Angleterre et en Europe, ils se décidèrent à tout révéler à Portland, ami intime de Guillaume.

Ce prince, bien qu'habitué à se défier de la perfidie des hommes, ne put se défendre d'un certain trouble en apprenant ce projet de trahison, et surtout de la part d'un homme tel que Marlborough, dont il connaissait le courage audacieux, la profonde politique et la dévorante ambition. Punir le coupable, comme il le méritait, était impossible; car ceux qui avaient révélé ses desseins contre le gouvernement n'auraient jamais consenti à déposer publiquement contre lui. Le laisser à la tête de l'armée, qu'il voulait séduire et entraîner, c'eût été folie. Guillaume n'avait qu'à le dépouiller de toutes ses places, le frapper d'une disgrâce éclatante, et à se taire vis-à-vis du public, et c'est ce qu'il fit, laissant chacun exprimer ses jugements et ses conjectures sur ce brusque changement. Très-peu de personnes connurent alors la vérité. Au mois de mai suivant, Marlborough fut arrêté comme accusé de haute trahison, et bien que pour ce cas on eût découvert presque aussitôt la fausseté de l'accusation et le vil caractère des délateurs, cependant il resta prisonnier à la tour de Londres plusieurs semaines de plus que d'autres personnages éminents qui avaient été enveloppés dans la même accusation. Il passa les cinq années suivantes sans emploi, occupé seulement à cultiver la faveur de la princesse Anne et de son père exilé, Jacques II. Et pourtant, même alors, il saisissait toutes les occasions de solliciter d'anciens amis pour agir en sa faveur auprès de Guillaume, en protestant près d'eux de son zèle et de sa fidélité. L'un d'eux, le duc de Shrewsbury, secrétaire d'État, ayant écrit à Guillaume pour lui communiquer ces dispositions, et lui insinuer de rappeler Marlborough, le prince se contenta de lui répondre : « Relativement à ce que vous m'avez écrit sur lord Marlborough, je me bornerai à dire que je ne pense pas qu'il soit utile à mon service de lui confier le commandement

mes troupes » (22 mai 1694). Chose plus grave, plus odieuse encore que ses actes précédents! Au moment même où il protestait si vivement de son zèle et de sa fidélité pour Guillaume, le 4 mai, il se hâtait d'informer secrètement Jacques II qu'une escadre, portant quatorze régiments commandés par le général Talmash, était sur le point de partir de Portsmouth pour détruire le port de Brest, qu'on supposait sans défense. Averti à l'instant, Louis XIV fit exécuter des travaux de défense, établir des batteries et diriger des troupes sur Brest. Le général anglais arriva, persuadé, d'après le secret de l'expédition, que la conquête serait facile et sûre. A peine débarqués, les soldats furent accueillis par un feu terrible, et après avoir perdu beaucoup de monde, se rembarquèrent en désordre. Talmash fut blessé mortellement, et alla mourir à Portsmouth, disant jusqu'à son dernier soupir que la trahison l'avait attiré dans un piége. Il y eut en Angleterre bien des témoignages de douleur et d'indignation pour ce désastre, bien des rumeurs et des conjectures sur les traîtres qui l'avaient causé. Le vrai coupable ne fut pas nommé; il n'a été connu qu'après la publication des archives de la maison de Stuart. Et cependant, dit Macaulay, jamais Marlborough n'avait été moins jacobite qu'au moment où il rendait cet infâme service à la cause jacobite. L'intérêt de la famille exilée n'était pas son objet principal : ce qu'il voulait, c'était obliger le gouvernement qui l'avait disgracié à lui rendre ses places lucratives. Il n'y avait en Angleterre que deux généraux jugés capables du commandement, lui et Talmash. Ce dernier écarté par la honte d'un désastre, Guillaume ne pouvait guère avoir d'autre choix. Marlborough se rendit à Whitehall pour offrir, dit-il, son épée à leurs Majestés, dans ces tristes circonstances. Le duc de Shrewsbury avait un vif désir que son offre fût acceptée; mais une courte et sèche réponse de Guillaume, qui était alors en Hollande, coupa court pour le moment à toute négociation (1).

La mort de la reine Marie dans les derniers jours de décembre 1694 vint changer complétement les dispositions et les plans de Marlborough. La couronne étant assurée à la princesse Anne après la mort de Guillaume, et la santé de ce prince faisant présager que son règne ne serait pas de longues années, l'intérêt de Marlborough était de soutenir le gouvernement, et il s'y employa avec un zèle sincère. Mais Guillaume se rappelait trop bien le passé pour lui témoigner de la confiance. Il y eut cependant un rapprochement. Les Churchill obtinrent la permission de reparaître au palais. Marlborough essuyait avec patience les froideurs du présent, dans l'espérance de l'avenir, lorsque la princesse Anne monterait sur le trône.

Au commencement de 1696, un complot ayant pour objet d'assassiner Guillaume fut découvert. L'inculpé principal, sir John Fenwick, avait pris la fuite et s'était caché. Ayant été surpris et arrêté, il accusa, dans l'espoir de se sauver, Marlborough et plusieurs personnages éminents d'intrigues qui avaient pour but de rétablir Jacques II. Les charges contre Marlborough étaient précises et très-vraisemblables; mais les complices étaient si nombreux, et la plupart si distingués, que Guillaume n'osa procéder contre aucun des accusés. Peut-être aussi voulait-il ménager Marlborough, revenu à de meilleures dispositions. Les deux chambres du parlement déclarèrent par un vote que les allégations contenues dans les documents produits par Fenwick étaient fausses et calomnieuses, et les pairs, après avoir entendu la justification de Marlborough et de quelques nobles accusés comme lui, se déclarèrent également satisfaits des explications qui leur avaient été données. Peu à peu Guillaume lui témoigna plus de bienveillance, lui rendit sa place dans le conseil privé, son rang militaire, et le nomma gouverneur du jeune duc de Glocester, héritier présomptif de la couronne (1698). Mais s'il lui accordait des faveurs et des dignités, il l'observait avec vigilance. Sentant bien sa position, Marlborough se conduisit avec une prudence extrême entre les intérêts et les inclinations du roi et ceux de la princesse Anne. Il s'appliquait à s'effacer plutôt qu'à exercer de l'influence sur les affaires. Il avait les yeux fixés sur un autre règne. Soit défiance, soit besoin de ses talents, Guillaume l'emmena avec lui quand il passa en Hollande dans l'été de 1701. Il le

(1) Le *Blackwood's Magazine* (organe de l'opinion tory, chose à noter) cherche à prouver dans un article assez étendu et habilement écrit (juin 1859) que Macaulay est en général non-seulement trop sévère et très-injuste dans ses jugements sur Marlborough, mais qu'ici il l'accuse à faux d'avoir causé le désastre de l'expédition et la mort de Talmash. Il admet, chose qui ne peut être contestée, que le 4 mai Marlborough envoya à Jacques II une lettre secrète pour l'informer de la prochaine expédition, mais il dit et s'efforce de prouver par divers témoignages qu'à cette date l'avis était inutile; que le 1er mai Louis XIV avait été informé par d'autres personnes; que de plus le projet de l'expédition était un sujet de conversation à Londres et ailleurs, et que les Français avaient eu le temps de prendre leurs précautions de défense; que Talmash avait bravé le danger en connaissance de cause, et que si sur son lit de mort il se plaignit que le gouvernement était trahi, que des *conseillers funestes* près du trône avaient retardé l'expédition pour donner aux Français le temps de fortifier Brest, il avait fait allusion à Godolphin, à Shrewsbury, alors ministres, et l'écrivain du Blackwood rejette sur ces ministres la responsabilité et l'odieux de ce désastre. Mais si le désastre, le danger tout au moins, était presque certain, pourquoi ces ministres ont-ils permis à l'expédition de partir? En supposant qu'ils fussent traîtres, ne pouvaient-ils pas donner à Guillaume de bonnes raisons pour la retarder encore et enfin y renoncer? Quel intérêt avaient-ils à exposer la couronne et le pays à un désastre, à sacrifier en pure perte beaucoup d'argent et douze ou quinze cents hommes? On comprend les motifs d'ambition de Marlborough, alors en disgrâce, dépouillé de ses places lucratives; mais quels pouvaient être ces motifs pour des hommes tels que Godolphin et Shrewsbury, ministres de Guillaume, en possession de sa confiance, et investis des premières dignités de l'État? Que pouvaient-ils gagner à trahir? Rien que la honte et la ruine.

nomma général en chef des troupes hollandaises, et l'investit des pouvoirs les plus étendus pour suivre les diverses négociations qui avaient pour objet d'organiser une grande coalition contre la France. Marlborough était aussi habile diplomate que bon général. Au milieu des intérêts opposés, il montra autant de sagacité que de dextérité pour diriger les vues divergentes vers un but commun et la conclusion de traités fortement liés. Il gagna en particulier la confiance entière des hommes d'État de la Hollande, et de là les efforts persévérants et énergiques qu'ils apportèrent dans la guerre qui se préparait à l'occasion de la succession d'Espagne. Guillaume, qui avait tant fait pour la rendre formidable, n'eut ni la gloire ni la satisfaction de la commencer et de la diriger. La mort le prévint dans ce dessein. Une chute de cheval acheva de déranger ses organes affaiblis; une petite fièvre l'emporta (16 mars 1702).

L'avénement au trône de la princesse Anne ouvrit enfin à Marlborough une libre et magnifique carrière d'action et de puissance. Son intérêt était de renoncer à jamais aux intrigues et aux perfidies du passé, d'accomplir de grandes choses, en se conformant aux vœux de la nation, de faire jouer à l'Angleterre un rôle prépondérant dans les affaires de l'Europe. La triple alliance entre l'Angleterre, la Hollande et l'Allemagne, dont l'objet était de réprimer les desseins ambitieux de Louis XIV, fut confirmée, et au mois de mai suivant la déclaration d'hostilités contre la France publiée. Alors commença cette longue guerre qui avait pour but d'empêcher l'union des couronnes d'Espagne et de France, guerre à laquelle le génie et les victoires de Marlborough et du prince Eugène donnèrent tant d'éclat. C'est l'histoire de la moitié de l'Europe. Nous devons nous en tenir à ce qui regarde Marlborough.

Dès les premiers jours du nouveau règne, Malborough reçut l'ordre de la Jarretière, le titre de général en chef des armées, et celui de grand-maître de l'artillerie. La direction des affaires à l'intérieur fut donnée à ses amis, sous l'administration de Godolphin, le plus ancien d'entre eux, et dont le fils avait épousé en 1698 une fille de Marlborough. Godolphin, à sa prière, accepta le poste de grand-trésorier. Le succès des opérations au dehors devant dépendre de l'exactitude à fournir des ressources, il était important que l'administration du trésor fût placée en des mains sûres. Les succès de la première année dans les Pays-Bas consistèrent dans la réduction des importantes forteresses de Venloo, Ruremonde et Stevenswaert, avec leurs dépendances, sur la Meuse, et enfin de la cité de Liége. Mais Marlborough s'y signala surtout par une constante vigilance, un mélange d'audace et de prudence, d'action et de lenteur qui déjouèrent toutes les mesures des généraux français et les obligèrent à faire retraite. Il fut comblé d'éloges par les États-généraux, et à son retour en Angleterre il obtint le titre de duc (décembre 1702), et fut remercié par les deux chambres du parlement, dont les députés vinrent le complimenter dans son hôtel. Au milieu des nombreux combats qui remplissent cette guerre de dix ans, l'histoire enregistre trois grandes victoires (trois grands désastres pour la France) qui par leur éclat et leur importance forment à Marlborough en quelque sorte une couronne de gloire, qui a été longtemps en Angleterre un sujet d'orgueil national. Au commencement de 1704, trente mille Français avaient pénétré dans le pays au delà du Danube. Vienne était menacée d'un côté par les Français et les Bavarois, de l'autre par le prince Ragotski, à la tête des Hongrois combattant pour leur liberté et secourus de l'argent de la France et de celui des Turcs. Alors le prince Eugène accourt d'Italie pour prendre le commandement des armées d'Allemagne; il voit à Heilbronn le duc de Marlborough. Après l'entretien, le général anglais conçut, sous sa propre responsabilité, le hardi dessein de pénétrer en Allemagne avec ses troupes pour effectuer sa jonction avec les troupes impériales. Il marche vers le Danube avec une extrême rapidité, et après avoir défait dans une seule action à Donauwerth les Bavarois secondés par un corps de troupes françaises, et ravagé les États de l'électeur jusqu'aux murs mêmes de sa capitale, il passe le fleuve malgré les difficultés et rejoint Eugène. D'un autre côté, le maréchal de Tallard, avec un corps de trente mille hommes, avait rejoint l'électeur. Les deux armées ennemies se rencontrèrent près de Blenheim, village sur le Danube. Les forces des Français et de leur allié étaient de soixante mille combattants; les Anglais et les Impériaux étaient à peu près du même nombre. Là s'engagea une action sanglante et décisive, dont le succès fut dû principalement à l'habileté et à l'audace impétueuse de Marlborough. Les Français étaient mal commandés, et il y eut beaucoup de fautes commises. La bataille commencée à midi était complétement gagnée vers le soir. « Environ douze mille morts, quatorze mille prisonniers, tout le canon, un nombre prodigieux d'étendards et de drapeaux, les équipages, le maréchal de Tallard et douze cents officiers de marque au pouvoir du vainqueur, signalèrent cette journée (13 août 1704). Les fuyards se dispersèrent; près de cent lieues de pays furent perdues en moins d'un mois. L'étonnement et la consternation saisirent la cour de Versailles, accoutumée à la prospérité (Voltaire, *Siècle de Louis XIV*). » En Angleterre, l'enthousiasme fut très-vif. Un domaine public à Woodstock fut donné à Marlborough pour lui et ses héritiers, et la reine promit d'y élever aux frais de la couronne un splendide palais. Ce château, qui existe encore et porte le nom de Blenheim, ne fut achevé, comme nous le verrons, que par sa veuve et à ses frais. L'empereur d'Allemagne, pour témoigner aussi sa reconnaissance, fit Marlborough prince de

l'Empire, et à cette dignité fut attaché un domaine considérable qui après sa disgrâce lui fut enlevé.

Dans l'année 1706, le maréchal de Villeroi commandait en Flandre une armée de quatre-vingt mille hommes, et il se flattait de réparer contre Marlborough le malheur qu'il avait essuyé en combattant le prince Eugène. Son trop de confiance en ses propres lumières devint plus que jamais funeste à la France et une source de gloire pour les Anglais. Marlborough avait remarqué toutes les fautes de disposition du maréchal, et en profita habilement. Il attaqua avec audace les Français, qui étaient très-mal rangés en bataille près de Ramillies. On s'était battu près de huit heures à Blenheim ou Hochstedt, et on avait tué près de huit mille hommes aux vainqueurs; mais à la journée de Ramillies, l'armée, qui n'avait pas confiance en ses chefs, ne résista pas une heure; ce fut une déroute totale. Les Français y perdirent vingt mille hommes, la gloire de la nation, et l'espérance de reprendre l'avantage (23 mai 1706). Toute la Flandre espagnole fut perdue. Marlborough entra victorieux dans Anvers, dans Bruxelles; il prit Ostende, Menin et d'autres places fortes.

Dans les deux années qui suivirent, les négociations furent mêlées aux opérations militaires; la France, accablée, était disposée à de grands sacrifices, mais tout fut sans résultat. L'ambition de Marlborough était intéressée à poursuivre vigoureusement la guerre : c'était pour lui une source de gloire et, ce qu'il appréciait encore plus, de puissance et de richesses. En 1709 il ouvrit la campagne par la réduction de Tournay, dont Eugène avait couvert le siége. Déjà ces deux généraux marchaient pour investir Mons. Le maréchal de Villars s'avança pour les en empêcher. L'armée des alliés était d'environ quatre-vingt mille combattants, avec cent quarante pièces de canon; celle du maréchal de Villars d'environ soixante-et-dix mille, avec quatre-vingts pièces. Marlborough commandait l'aile droite, où étaient les Anglais et les troupes allemandes à la solde d'Angleterre; le prince Eugène était au centre; Tilly et un comte de Nassau à la gauche avec les Hollandais. L'action s'engagea près du village de Malplaquet (11 septembre 1709. « Il y a eu depuis plusieurs siècles peu de batailles plus disputées et plus longues, aucune plus meurtrière. La gauche des ennemis, où combattaient les Hollandais, fut presque toute détruite, et même poursuivie à la baïonnette. Marlborough, à la droite, faisait et soutenait les plus grands efforts. Le maréchal de Villars dégarnit un peu son centre pour s'opposer à Marlborough, et alors même ce centre fut attaqué. Les retranchements qui le couvraient furent emportés. Le régiment des gardes, qui les défendait, ne put résister. Le maréchal, en accourant de sa gauche à son centre, fut blessé, et la bataille fut perdue. Le champ était jonché de près de trente mille morts ou mourants. La France ne perdit guère plus de huit mille hommes dans cette journée. Les alliés en laissèrent environ vingt-et-un mille tués ou blessés; mais le centre étant forcé, les deux ailes coupées, ceux qui avaient fait le plus grand carnage furent les vaincus (Voltaire). » Mons, chèrement acheté par cette sanguinaire et douteuse victoire, où les alliés n'avaient eu d'autre avantage que celui de coucher au milieu de leurs morts, se rendit quelque temps après. Marlborough, après avoir disposé ses forces pour l'hiver suivant, se rendit avec Eugène à La Haye pour discuter les opérations futures sur une plus grande échelle. Ils proposèrent un plan simultané d'invasion en France sur plusieurs points; mais quelques-uns des pouvoirs alliés le combattirent comme dangereux. Ce refus fut attribué à leur égoïsme et à leur jalousie. En même temps des conférences s'ouvrirent pour établir les bases du traité de paix. Les ambassadeurs de Louis XIV offraient les plus grands sacrifices; mais les alliés, c'est-à-dire Marlborough et Eugène, voulaient jouir de l'humiliation de Louis XIV et y ajouter encore. Ils firent rejeter ses propositions, et demandèrent, pour préliminaires, que le roi s'engageât seul à chasser d'Espagne son petit-fils, dans deux mois, par la voie des armes : demande cruelle et absurde, et beaucoup plus outrageante qu'un refus. Ils venaient de s'emparer de Douai, succès qui fut bientôt suivi de la réduction de Béthune, Aire et Saint-Venant (1710). Mais des événements préparés de longue main en Angleterre vinrent paralyser le reste des opérations.

Depuis l'avénement de la reine Anne, les whigs et les tories avaient partagé ou tour à tour exercé le pouvoir. Les sentiments et les inclinations de la reine étaient pour les tories; mais la révolution de 1689 avait donné un tel ascendant aux whigs, qu'ils dirigèrent les affaires assez longtemps, même après la mort de Guillaume. La duchesse de Marlborough, qui sur bien des choses gouvernait l'esprit de la reine, était whig ardente, et ne cessait d'user de tous les moyens pour maintenir ou faire arriver les whigs au pouvoir. De là des froissements fréquents entre la royale maîtresse et la favorite, qui faisait trop vivement sentir son despotisme impérieux. Les tories profitèrent habilement de ces querelles, et en 1710 ils renversèrent les ministres, et arrivèrent au pouvoir. Harley, comte d'Oxford, et Saint-John, comte de Bolingbroke, devinrent les ministres influents. C'étaient des adversaires très-énergiques des whigs, et des ennemis particuliers de Marlborough. Dès lors tout changea à la cour et dans le monde politique à l'égard du puissant et illustre général. Il sentit vivement la portée du coup, et en fut si affecté qu'il sollicita de l'empereur le gouvernement des Pays-Bas, qu'il avait refusé autrefois, comme un asile pour être hors de l'atteinte de ses ennemis politiques. L'empereur

éluda en termes qui équivalaient à un refus. L'année suivante Marlborough termina ses services militaires, signalés par la prise de Bouchain, à la suite de manœuvres habiles. Dans l'intervalle, on lui fit essuyer diverses humiliations pour l'amener à donner sa démission. Malgré la gloire de ses triomphes récents, il fut attaqué par une nuée de pamphlets émanant des plumes acérées de Swift, Saint-John, Prior, et autres, qui mirent au grand jour les actes honteux du passé et du présent, surtout en ce qui touchait à sa passion dévorante de l'argent, et les péculats employés pour la satisfaire. Sa popularité finit par succomber sous ces accusations. Déjà dans le parlement, surtout à la chambre des lords, on parlait de censurer sinon sa conduite sur le champ de bataille, au moins ses conseils militaires. Ses ennemis, quelques-uns autrefois ses amis ou ses protégés, étaient ardents et incessants dans leurs attaques. Ils voulaient à tout prix le dégrader et le renverser. Si autrefois Marlborough s'était rendu coupable de traits odieux d'ingratitude, maintenant il dut ressentir amèrement celle qui l'assaillait de toutes parts. Enfin, dans le cours de 1711, le dernier coup fut frappé. Il fut rappelé, et, le 1er janvier 1712, destitué de tous ses emplois, *afin*, dit l'arrêté du conseil, *que son affaire fût soumise à une investigation impartiale.*

Peu après, la chambre des communes déclara que dans certaines choses dont Marlborough était accusé sa conduite était « illégale et coupable », et un ordre de poursuite fut adressé à l'attorney général; mais les poursuites commencées ne furent pas poussées jusqu'à un procès en règle. Voltaire dit assez légèrement : « Il fut accusé, comme Scipion, d'avoir malversé; mais il se tira d'affaire à peu près de même, par sa gloire et la retraite. » Marlborough n'était pas un Scipion, malgré ses talents de général, et les soixante-quinze millions de francs (trois millions sterling) qu'il laissa sont une preuve positive qu'il avait exploité la guerre comme une immense spéculation. La vérité est que ses ennemis, satisfaits de l'avoir renversé, aimèrent mieux laisser des soupçons peser sur sa réputation que de poursuivre un procès qui eût exigé de longues et difficiles investigations et compromis beaucoup de personnages éminents.

Marlborough et sa femme se retirèrent en Allemagne, auprès de l'électeur de Hanovre, à qui était réservée la couronne d'Angleterre, et lui firent une cour assidue. Le duc ne revint à Londres que lorsque la reine Anne était mourante, et, trait caractéristique! il y fit une entrée triomphale, au milieu d'un grand concours du peuple, dont ses amis avaient réchauffé l'enthousiasme (août 1714). Le nouveau roi, Georges Ier, le rétablit dans ses honneurs et dignités, comme capitaine général et grand-maître de l'artillerie. Les whigs étaient de nouveau triomphants, et avaient formé un ministère; mais Marlborough n'eut aucune part active aux affaires. Il se borna à jouir de son opulence et de sa haute position. En mai 1716 il éprouva une violente attaque de paralysie, qui porta une atteinte grave à sa santé et à ses facultés intellectuelles. Les eaux de Bath le rétablirent assez bien pour qu'il pût s'occuper, au moins pour la forme, de ses fonctions de pair et de commandant en chef des armées. Dans une visite à Blenheim, en octobre suivant, on lui fit parcourir un appartement splendide qui venait d'être achevé, et où se trouvait un grand tableau de la célèbre bataille, avec son portrait en pied. Il y jeta un coup d'œil, puis il s'éloigna tristement avec un soupir étouffé, en disant : « Alors, c'était un homme! mais aujourd'hui.... » En novembre, il éprouva une seconde et plus forte attaque d'apoplexie, et dès lors se confina à la campagne. Une troisième attaque amena sa mort, le 16 juin 1722 (v. s.), à sa terre de Windsor Lodge. Ses restes furent déposés, au milieu de funérailles d'une magnificence extraordinaire, à l'abbaye de Westminster; mais, chose remarquable, ce ne fut pas aux frais du trésor public. Plus tard, ils en furent retirés pour être ensevelis dans un magnifique mausolée, à la chapelle de son château de Blenheim. — Marlborough eut cinq enfants : un fils, John, marquis de Blandford, qui mourut fort jeune; et quatre filles, 1° Henriette, mariée à Francis, second comte de Godolphin, laquelle ne laissa pas d'enfants; 2° Anne, mariée à Charles Spencer, comte de Sunderland, laquelle hérita des dignités et titres de son père, et dont descend le présent duc de Marlborough; 3° Élisabeth, mariée à Scrope Egerton, premier duc de Bridgewater; 4° Mary, mariée à John, duc de Montagu.

Marlborough laissait une fortune colossale. « J'ai entendu dire à sa veuve, dit Voltaire, qu'après les partages faits à quatre enfants, il lui restait, sans aucune grâce de la cour, 70,000 liv. sterling de revenu, qui font plus de quinze cent cinquante mille livres de notre monnaie d'aujourd'hui. » Ce revenu représente un capital d'au moins cinquante millions de francs; car les splendides châteaux ne produisaient rien, et les partages des enfants avaient été prélevés. Cette fortune de cinquante millions est très-considérable pour ce temps, attendu que le commerce et l'industrie n'avaient pas encore développé la richesse publique comme à notre époque. Il est très-probable que c'est dans la période de 1702 à 1710 qu'elle a été faite, et cela seul peut faire juger des énormes profits dont la guerre avait été la source pour le général en chef des armées alliées. La duchesse, qui avait une passion encore plus ardente pour l'argent, et une grand talent pour en gagner, lui avait persuadé de mettre une partie de ses fonds dans l'entreprise connue sous le nom de *South sea scheme*, où les actions s'élevèrent à un chiffre fabuleux. Elle pressentit la débâcle, et vendit si

à propos, que cette opération, au lieu de perte, lui rapporta 100,000 liv. sterl. (2,500,000 fr.). Marlborough fut sans aucun doute l'homme le plus distingué et le plus célèbre de son pays et de son époque; mais il ne mérite pas le titre de grand homme, malgré les éloges excessifs que lui a prodigués l'orgueil national. Comme homme d'État, ou plutôt comme diplomate, il montra beaucoup de tact et d'habileté dans l'art de la persuasion, et des talents puissants pour combiner et organiser. Il fut l'âme et la vie de la grande alliance qui arrêta Louis XIV dans son ambitieuse carrière. Ses manières séduisantes, son éloquence persuasive lui donnaient une influence toute puissante dans les cours du continent, et, d'une main habile et ferme il se servait de leurs intérêts et de leurs passions comme de ressorts pour l'accomplissement de ses desseins. Mais ses vues étaient celles d'un ambitieux de gloire et de richesse plutôt que d'un homme d'État qui juge le présent et l'avenir. Comme général, il fut loin d'avoir le génie dont Gustave-Adolphe, Frédéric II et Napoléon ont marqué la guerre de leur temps. Il eut de grands talents, mais il laissa l'art militaire dans le même état où il l'avait trouvé. Cependant, il faut reconnaître qu'il montra, et cela constamment, une grande habileté dans ses opérations, qu'il s'agît de siéges ou de batailles. La série de ses victoires est une preuve de sa supériorité. Un général ordinaire n'enchaîne pas ainsi le succès. Lord Chesterfield, qui le connaissait bien, dit que c'était un homme de beaucoup de talents, d'un excellent jugement, mais d'un génie qui manquait d'éclat et de force créatrice. Bolingbroke, son adversaire politique, mais qui savait juger, dit qu'il était la perfection du talent mûri par l'expérience. Ce peu de mots renferment le jugement de l'histoire. Si nous le considérons comme homme, il faut bien distinguer les deux périodes qui divisent sa carrière, depuis l'avénement de Jacques II jusqu'à celui de la reine Anne, et depuis 1702 jusqu'en 1712. Bien que par nature il ne fût pas un mauvais homme, sa vie politique est entachée des actions les plus déshonorantes. Il abandonna et trahit indignement Jacques II, son bienfaiteur, à qui il devait tout. Il eut souvent recours aux intrigues les plus perfides, à des complots dangereux contre Guillaume III, à qui il avait juré fidélité et qui avait ajouté à sa fortune. Une fois général en chef, il n'avait pas intérêt à trahir; mais il montra une avidité, une rapacité insatiable de richesses. Ainsi c'est justement que Macaulay dit que cette renommée, qui a rempli une certaine époque du monde civilisé, est un singulier mélange d'infamie et de gloire (1). — Nous avons cité à dessein de nombreuses sources : ce sont les meilleures; mais souvent l'éloge ou l'adulation y domine sans discernement. Coxe avait eu communication des archives de Blenheim; il ne peut montrer un jugement sévère. Alison est dominé par ses préjugés de Tory contre la France. Macaulay a été accusé d'avoir montré une sévérité excessive, une espèce d'inimitié contre Marlborough. Ceux qui lui font ce reproche auraient dû réfléchir que son ouvrage s'arrête à 1697, que les vingt années antérieures renferment précisément les intrigues honteuses et les traits d'ingratitude justement reprochés à Marlborough, et que la mort n'a pas permis à l'historien de raconter les grandes actions qui ont rendu glorieuse la seconde période de sa carrière. J. Chanut.

(1) *History of England*, t. II, p. 31.

William Coxe, *Memoirs of John duke of Marlborough*, 3 vol., 1818-1819. — Alison, *Military Life of John Churchill, duke of Marlborough*, 2 vol., 1852. — Lodge, *Portraits*, t. 7, 1850. — Macaulay, *History of England from the accession of James II*, 8 vol., 1855. — Voltaire, *Siècle de Louis XIV*. — Clarke, *Life of James II*. — *Histoire de John Churchill, duc de Marlborough* (composé d'après les ordres de Napoléon Ier), 3 vol.; Paris, 1808. — Sir Georges Murray, *Marlborough Despatches*. — Bucke, *Life of John duke of Marlborough*; 1839. — Simon (C. G.), *Le duc et la duchesse de Marlborough*, un vol. in-8°; Nantes, 1841. — *Lord Chesterfield's Letters*. — *English Cyclopædia* (*Biography*).

MARLBOROUGH (*Sarah* Jennings, duchesse de), femme du précédent, née à Sandbridge (comté de Hertford), le 29 mai 1660, morte le 29 octobre 1744. Cette femme remarquable, qui sans posséder de grands talents, et avec le désavantage d'un caractère impérieux et capricieux, exerça pendant longues années une grande influence sur les affaires publiques, était la seconde des trois filles de Richard Jennings, homme de bonne famille, mais sans grande fortune. Les deux sœurs aînées, en récompense des services de leur père pendant la guerre civile, furent reçues très-jeunes dans la maison de la duchesse d'York. Sarah n'avait que douze ans, et bientôt elle devint la compagne de la princesse Anne qui était à peu près de son âge. Quelques années après, elle inspira au brillant Churchill, alors colonel dans l'armée, une vive passion, et elle devint sa femme au printemps de 1678. Elle n'était pas d'une beauté régulière, mais elle avait une physionomie animée, des yeux pleins de feu, les plus beaux cheveux du monde; et pour faire valoir ces avantages, une conversation pleine d'esprit et de vivacité. Pendant que le mari s'avançait dans la confiance et la faveur de Jacques, sa femme faisait des progrès encore plus rapides dans l'affection de la jeune princesse.

Anne était douce, sincère, modeste et timide; elle avait fort peu d'esprit; mais son cœur était extrêmement affectueux, et ce cœur s'était donné tout entier à sa chère Sarah. A l'époque de son mariage avec le prince Georges de Danemark, elle demanda expressément à son père lady Churchill en qualité de première dame d'honneur (1683). L'affection mutuelle s'étendit et s'affermit de jour en jour. Dans une lettre écrite alors, la princesse la priait instamment de laisser de côté le mot *Votre Altesse*, prononcé en toutes occasions, et de la traiter avec toute la familia-

rité et la franchise d'une amie. Non contente de sacrifier ainsi l'étiquette, elle lui proposa bientôt d'entretenir une correspondance intime, sur un pied parfait d'égalité, et lui donna le choix entre les noms de Mrs. *Morley* et Mrs. *Freeman*. Lady Churchill choisit ce dernier, qui serait, dit-elle, l'emblème de sa franchise. La princesse devint donc pour l'intimité la simple Mrs. Morley, et son amie, Mrs. Freeman. Sous ces noms empruntés, elles s'écrivaient fréquemment pour se communiquer leurs sentiments de joie, de peine, d'espérance ou de crainte, suivant les événements du jour, et se livrer à tous leurs épanchements de tendresse. A l'avénement de Jacques au trône, lady Churchill, zélée protestante et ardente whig, usa de son ascendant sur la princesse pour l'entretenir dans les mêmes sentiments, et la détacher peu à peu de son père. Lorsque trois ans après la révolution éclata, lady Churchill, de concert avec son mari, détermina la princesse à s'enfuir de nuit du palais, au milieu de l'hiver, à abandonner tout à fait son père; et elle l'accompagna dans sa fuite, pendant que de son côté lord Churchill se rendait au camp du prince d'Orange. C'est alors que le malheureux Jacques, apprenant coup sur coup ces défections, s'écria dans sa douleur : « Que Dieu me secoure; mes propres enfants m'ont abandonné! » Churchill ayant reçu le prix de sa trahison, sa femme devint comtesse de Marlborough. Elle n'eut pas de peine à obtenir que la princesse cédât sa place dans l'ordre de succession et reconnût le nouveau roi. Mais Guillaume ne se pressait pas de fixer la dotation de la princesse. La comtesse et son mari, voyant compromise cette source de faveurs, manœuvrèrent auprès des membres torys du parlement, et avec tant de chaleur et de succès, qu'une pension de cinquante mille livres sterling fut votée pour la princesse, au grand dépit de Guillaume III. Il en résulta entre les deux sœurs des relations assez froides, que la comtesse eut soin d'entretenir. Elle fut extrêmement irritée de la disgrâce de son mari; mais comme elle avait gardé son poste et son appartement à Whitehall, il fallait dissimuler. Cependant elle eut un soir la hardiesse d'accompagner sa maîtresse au palais de Kensington, comme pour braver en face Guillaume et sa femme Marie. Le lendemain, la princesse Anne fut invitée par sa sœur à renvoyer son arrogante dame d'honneur. Tel était l'ascendant que la comtesse exerçait sur le faible caractère de la princesse, qu'Anne refusa absolument de s'en séparer. Elle quitta Whitehall pour conserver sa chère Mrs. Freeman, et alla s'établir avec elle dans une villa sur les bords de la Tamise. Il n'était pas possible de toucher à sa pension, qui avait été votée par le parlement; mais elle fut privée de sa garde d'honneur, et les ministres étrangers cessèrent de lui faire des visites (1692). On peut juger si lady Marlborough, furieuse pour son compte de la disgrâce de son mari, entretenait l'irritation de la princesse. Dans les lettres intimes, on n'appelait Guillaume que *Caliban*, un *avorton hollandais*, un *monstre*, et son ami Portland était qualifié de *tête de bois*. Les sentiments s'adoucirent après la mort de la reine Marie (1694). Il était de l'intérêt des Churchill qu'il y eût un rapprochement avec le roi. La comtesse persuada à la princesse Anne de faire des avances, et en apparence de bonnes relations furent rétablies. Mais lady Marlborough était trop vindicative pour oublier et pardonner. Sa haine resta constante jusqu'à la mort de Guillaume (1702).

A l'avénement de la reine Anne, l'influence de la comtesse fut toute souveraine. Comme témoignage de sa haute faveur, elle reçut les titres de surintendante de la maison royale, de maîtresse de la garde-robe, de garde de la cassette, pendant que son mari était fait capitaine-général, grand-maître de l'artillerie et chevalier de la Jarretière. Le ministère fut composé uniquement de leurs amis et de leurs parents. On n'obtint d'emploi que par leur canal. Lord Marlborough ayant débuté par une campagne brillante dans les Pays-Bas, la reine s'empressa d'informer sa chère Mrs. Freeman de son intention de faire duc le général qui avait vaincu à Walcourt. La comtesse fit quelques objections : cette dignité serait lourde à porter, exigerait de grandes dépenses; peut-être valait-il mieux différer. Pour lever les objections, la reine fit demander au parlement une rente de 5,000 liv. st. imputable sur le revenu des postes. Mais la chambre des communes se montra récalcitrante, et pour dédommager ses favoris Anne assura au nouveau duc sur la liste civile une rente annuelle de 5,000 liv. st. pour toute la durée de son règne, et de plus à la duchesse une autre rente de 2,000 liv. st. que celle-ci, par un *excès de délicatesse*, se fit alors scrupule d'accepter. Mais lorsque, quelques années plus tard, arriva une entière disgrâce, la duchesse, se repentant de sa délicatesse si mal reconnue, exigea le remboursement des arrérages échus de la rente refusée, et toucha intégralement 18,000 liv. st. (près d'un demi-million fr.). Depuis l'avénement de la reine, elle s'était jetée avec ardeur dans la politique. Dominer était sa passion favorite, et elle s'imaginait qu'elle pouvait décider des affaires de l'État aussi facilement qu'elle dirigeait les intrigues de l'intérieur royal. Elle exerçait un empire absolu sur la reine, caractère plein d'abandon, de douceur, de sentiments affectueux; mais au lieu d'user de cet empire avec tact et modération, elle l'exerçait avec une imprudente audace. Ses prédilections de parti étaient diamétralement opposées à celles de la reine, qui était sincèrement attachée aux principes des tories, et qui désirait ardemment les faire arriver au pouvoir. La duchesse ne lui laissa pas un moment de repos qu'elle n'eût consenti, de concession en concession, à s'entourer des chefs du parti whig, qu'elle

détestait au fond du cœur. De là beaucoup de piques, de froideurs, de froissements entre la royale maîtresse et l'impérieuse surintendante. La gloire et les importants services du duc ajournèrent l'explosion des secrets ressentiments. Dès le commencement de 1708, l'influence de la favorite était minée par d'habiles intrigues des tories, et surtout par une nouvelle amitié que la reine avait formée. Peu d'années auparavant, la duchesse avait placé dans un modeste emploi du palais une cousine, fille d'un marchand ruiné. La jeune femme se rendit agréable à la reine par sa douceur et ses attentions affectueuses. Peu à peu elle fit des progrès dans la confiance et la faveur d'Anne, qui avait besoin d'une société familière pour se reposer des assauts qu'elle éprouvait de la part de l'impérieuse duchesse. Celle-ci ne voyait rien de ce qui se tramait contre elle, ou le dédaignait. Harley, chef de l'opposition à la chambre, orateur éloquent et politique adroit, fit parvenir des lettres importantes à la reine par la dame d'atours, et eut des entretiens secrets avec celle-ci qui en transmettait à sa maîtresse les traits principaux. La reine, dont le cœur était avec les tories, désirait vivement les rappeler au ministère et s'affranchir d'une tyrannie qui lui était devenue insupportable. Mais, comme toutes les personnes faibles, elle dissimulait. La duchesse ouvrit enfin les yeux, et se plaignit. On lui fit une réponse ironique.

La reine maria en secret sa dame d'atours à un jeune officier, Masham, favorisé par lady Marlborough elle-même. Celle-ci se plaignit avec éclat du mystère qu'on lui avait fait; la reine répondit par de faibles protestations d'amitié. Dès lors il n'y eut plus de relations que par correspondance; l'aigreur et l'orgueil blessé d'un côté, une fausse humilité et de la dissimulation de l'autre, y présidèrent et envenimèrent les choses. Enfin, le 6 avril 1710 eut lieu la rupture définitive, après une entrevue où les paroles passionnées de la duchesse ne purent faire sortir Anne de sa froideur taciturne. Lady Marlborough reçut l'ordre de remettre la clef d'or, signe distinctif de ses fonctions de surintendante. Près de perdre le pouvoir, elle sentit son orgueil fléchir. Elle écrivit une humble supplique, où elle disait que la douleur de son mari et la sienne étaient telles qu'ils n'y survivraient pas six mois, et demandait une audience. Le duc se chargea de remettre en personne cette lettre. La reine ne la reçut qu'avec une extrême froideur, ne la lut qu'après de vives instances, et finalement déclara que sa résolution étant irrévocable, la clef lui serait remise dans les trois jours. A ces mots, le duc, oubliant sa dignité personnelle et ses services réels, se jeta aux genoux de la reine, la suppliant de se ressouvenir de son ancienne amitié et d'accorder au moins dix jours. Tout fut inutile. Bien mieux, obstinée dans un parti pris, comme les personnes faibles poussées à bout, la reine réduisit le délai à deux jours. Le duc se releva, et, changeant de conversation, se plaignit amèrement de la destitution de quelques officiers qui jouissaient de sa confiance. Mais Anne coupa court à ces nouvelles doléances : « La clef! s'écria-t-elle avec dépit; je n'écoute rien que je n'aie la clef ». Le duc, qui était revenu exprès des Pays-Bas pour cette négociation, se retira plein de confusion et de chagrin. La duchesse, instruite de tout ce qui s'était passé, prit aussitôt son parti. Le soir même elle envoya sa démission avec la clef d'or. Elle ne se possédait point de dépit et de fureur : il lui fallait se venger, de quelque manière que ce fût. C'est alors qu'elle exigea les arrérages de la pension de 2,000 liv. st. Mais ce ne fut pas tout. Quand il fallut quitter le palais, elle ordonna d'enlever les serrures et les cheminées de marbre qu'elle avait fait poser à ses frais dans son appartement. « C'est bien, lui fit dire la reine par le secrétaire d'État; mais si vous démolissez les pièces de mon palais, il est bien sûr que je ne ferai pas construire le vôtre. » La duchesse consentit enfin à abandonner les cheminées, et se retira à la campagne. Voltaire a dit avec une extrême légèreté au sujet de ces querelles : « Quelques paires de gants d'une façon singulière qu'elle refusa à la reine, une jatte d'eau qu'elle laissa tomber en sa présence, par une méprise affectée, sur la robe de lady Masham, *changèrent la face de l'Europe* ». Les sources anglaises ne disent pas un mot de cette anecdote, qui nous paraît aussi fausse que ridicule. Ce qui ne l'est pas moins, c'est la comédie en cinq actes qu'un homme d'esprit, M. Scribe, a jugé à propos de composer sur ce canevas. Il y avait de bien meilleures raisons pour que la face de l'Europe fût changée et que la paix se fît avec la France. Laharpe, à l'article Helvétius, (*Cours de Littérature*) en a exposé avec jugement quelques-unes. Pendant que la duchesse dévorait ses dépits à la campagne, les tories arrivaient au pouvoir, s'assuraient la majorité au parlement par la création de nouveaux pairs et de nouvelles élections, et obligeaient enfin le duc de Marlborough à passer, après une éclatante disgrâce, du rôle de généralissime à celui d'accusé (1711). Après avoir accompagné son mari en Allemagne, la duchesse revint en Angleterre, à l'avénement de Georges Ier, pour jouir du triomphe des whigs. Mais bien que son parti eût été rétabli au pouvoir, la duchesse fut bien loin d'avoir le crédit dont elle avait joui sous la reine Anne. Sa fièvre de politique et d'intrigues lui était revenue, malgré tant d'amères déceptions et le progrès de l'âge. Elle gourmandait sans cesse son mari de son indolence, lorsqu'il était devenu incapable d'action. Lord Marlborough avait toujours été un époux plein de douceur, de soumission et d'affection, et l'on cite des anecdotes singulières de la manière dont le gouvernait l'impérieuse lady. Les pleurs, les bouderies, les reproches passionnés, les tor-

rents d'éloquence conjugale, c'était là ses moyens favoris et irrésistibles. Elle fut en guerre avec les ministres, et en particulier avec son gendre, Sunderland. Accusée par lui d'être en secrète correspondance avec le prétendant, l'orgueilleuse duchesse se vit obligée de rechercher les bonnes grâces de la duchesse de Kendal, maîtresse du roi, pour obtenir les moyens de se justifier près de Georges Ier. Ce prince n'ayant pas voulu lui écrire une lettre qui la déclarât complétement innocente, elle devint son implacable ennemie. L'emportement et l'arrogance de son caractère la mirent en guerre constante avec ses enfants et petits-enfants dans le cours de sa vieillesse prolongée, et avec plusieurs d'entre eux elle soutint des procès. Sa petite-fille, Lady Anne Egerton osa seule lui tenir tête; de là une vive hostilité entre l'une et l'autre. Un jour, elle résolut de tirer une vengeance éclatante ét rare de l'insoumission de la jeune fille. Elle avait entre ses mains le portrait de Lady Anne. L'exiler du salon, le reléguer au grenier, le vendre aurait pu paraître une punition assez humiliante, mais vulgaire. La duchesse fit mieux. Elle en fit barbouiller la figure avec du noir, et écrire au bas en gros caractères : *Au dedans plus noire encore!* (Much blacker within); et ainsi *embelli*, elle tint constamment le portrait suspendu dans son salon.

Peu d'années avant sa mort, Lady Marlborough publia des *Mémoires justificatifs*, rédigés par Hooke, d'après les renseignements qu'elle avait fournis. Cet ouvrage est rempli de faits curieux sur les intrigues de la cour d'Angleterre; mais il ne faut les lire qu'avec une extrême réserve et en comparant son témoignage à d'autres mémoires. « Le mystère qui dès le début enveloppa la disgrâce de Marlborough, dit Macaulay, fut encore obscurci, cinquante ans après, par l'impudente fausseté de sa veuve. Elle a l'effronterie de déclarer *qu'elle n'a jamais pu savoir la cause du mécontentement du roi;* et cependant il ressort de son récit que la princesse Anne connaissait cette cause; peut-on croire qu'elle en aurait fait un secret à son adorée Mrs. Freeman (1)? » — La duchesse de Marlborough survécut vingt-deux ans à son mari. Malgré son âge, et probablement à cause de son immense fortune, elle fut recherchée en mariage par le duc de Somerset et lord Coningby. On possède encore la réponse qu'elle fit à ce dernier, un ancien ami; après s'être excusée, à cause de son âge (elle avait alors soixante-trois ans), elle dit en terminant : « Mais n'eussé-je que trente ans et fussiez-vous en état de mettre à mes pieds l'empire du monde, je ne consentirais pas à vous donner un cœur et une main qui ont appartenu tout entiers à John, duc de Marlborough. » Voilà, enfin, un trait de jugement et de vraie dignité! Mais, il faut le dire, et par reconnaissance et par fierté, elle devait bien ce témoignage de respect à la mémoire d'un époux qui avait laissé un grand nom, qui fut toute sa vie plein de douceur, de déférence et de tendresse pour elle, et qui supporta avec une admirable patience tous les caprices de son caractère impérieux. J. CHANUT.

(1) Macaulay, *History of England*, t. VI, p. 278 et 279.

Mêmes sources que pour le précédent article.

MARLÈS (LACROIX-), littérateur français, né vers la fin du siècle dernier, mort vers 1850. On a de lui : *Histoire de la Domination des Arabes et des Maures en Espagne et en Portugal*, trad. de l'espagnol de Jose de Conde; Paris, 1825, 3 vol. in-8°; — *Histoire générale de l'Inde ancienne et moderne depuis l'an* 2000 *av. J.-C. jusqu'à nos jours*; Paris, 1828, 6 vol. in-8°; — *Paris ancien et moderne*, 3 vol. in-4°; — *Merveilles de la nature et de l'art dans les cinq parties du monde;* Paris, 1830, 10 vol. in-12; — *Pierre de Lara, ou l'Espagne au onzième siècle, roman historique;* Paris, 1825, 4 vol. in-12; — une continuation de *l'Hist. d'Angleterre* de Lingard, 7 vol. in-8°; — *Alfred, ou le voyageur en France*, cinq édit. successives; — *Hist. d'Angleterre*, 2 vol. in-12. On lui doit encore le 3e vol. de l'*Hist. Ecclésiastique* de Fleury et une trentaine de petits livres destinés à la jeunesse. A. H—T.

Quérard, *La France Littér.* — Bourquelot et Maury, *Litt. Franç. contemp.* — *Revue Encyclop.*, XXIV et XXVII.

MARLIANI (*Giovanni*), médecin italien, né à Milan, où il est mort, le 21 septembre 1483. Reçu docteur en 1440, il obtint en 1447 une chaire à l'université de Milan, d'où il passa à celle de Pavie. Il fut premier médecin du duc Galeas Sforce. Ses contemporains lui donnent de grands éloges, et vantent ses connaissances en philosophie et en mathématiques. On a de lui : *Quæstio de caliditate corporum humanorum;* Milan, 1474, in-fol.; Venise, 1501; — *De proportione motuum in velocitate;* Pavie, 1482, in-fol.; ces deux ouvrages sont les seuls que Marliani ait fait imprimer de son vivant; — *De reactione;* Pavie, in-fol.; — *Expositiones super Avicennam;* Milan, 1594, in-fol.; — plusieurs ouvrages manuscrits qui se trouvent dans les bibliothèques de Milan. Marliani laissa deux fils, *Jeronimo* et *Pietro-Antonio*, qui exercèrent la médecine avec honneur dans leur patrie. P.

Argelati, *Biblioth. Mediolanensis*, II, 866. — Corte, *Notizie de' Medici Milanesi*, 282. — Tiraboschi, *Storia della Letter. Italiana*, VI, 1re p., 403.

MARLIANI (*Luigi*), érudit italien, né à Milan, mort en 1521. Il appartenait probablement à la même famille que le précédent. Adjoint en 1484 au collége des médecins de Milan, il fut attaché aux ducs de cette ville, et devint conseiller des empereurs Maximilien Ier et Charles Quint. Très-versé dans la théologie, il embrassa l'état ecclésiastique, fut évêque de Tuy en Galice, et mourut peu de temps après avoir été revêtu de la pourpre par Léon X. On a de lui :

Sylvæ fortunæ; Brescia, 1503, in-4°; — *Epistola de calamitosa Philippi Hispaniæ regis in Hispaniam navigatione;* Strasbourg, 1514, in-4°; — *De Bataviæ laudibus;* Leyde, 1511, 1586, in-8°; — des discours et des poésies en latin. P.

Corte, *Notizie*, 42. — Argelati, *Bibl. Mediolanensis*, II, 861.

MARLIANI (*Bernardino*), littérateur italien, né à Mantoue, vivait au seizième siècle. Sa famille était originaire de Milan. Secrétaire de Vincent de Gonzague et de Marguerite, duchesse de Ferrare, il devint membre de l'académie mantouane des *Invaghiti*, et en fut recteur pendant les années 1574 et 1589. On a de lui : *Epistolæ italicæ;* Venise, 1601; édit. très-rare; — *Vita del conte Baldassar Castiglione*, placée à la tête du *Cortegiano* de cet auteur; 1584, in-8°; et réimpr. avec des notes par G. Volpi, Padoue, 1733, in-4°. P.

Ghilini, *Teatro d'Uomini letterati*, II, 45. — Tiraboschi, *Storia*, VII, 1re p.

MARLIANI (*Fabricio*), historien italien, né à Milan, mort à Plaisance, en 1508. Élevé en 1476 à l'évêché de Tortone, il fut promu la même année à celui de Plaisance; il fut chargé par le duc de Milan Galeazzi de plusieurs missions importantes auprès du pape Innocent VIII et auprès du duc de Ferrare. Il écrit une *Chronique des Évêques de Plaisance depuis les temps les plus reculés jusqu'en* 1476; elle a été imprimée dans les *Scriptores* de Muratori. O.

Ughelli, *Italia Sacra*, II et IV.

MARLIANI (*Bartolomeo*), antiquaire italien, né à Milan, vers la fin du quinzième siècle, mort vers 1560. D'une famille patricienne, il s'occupa pendant toute sa vie de travaux archéologiques, qui furent d'une grande utilité à ceux qui après lui ont traité des antiquités romaines. On a de lui : *Urbis Romæ Topographia;* Lyon, 1534, in-fol.; Berne, 1539, in-fol.; Rome, 1544; Bâle, 1550 et 1558, in-8°; Francfort, 1588 et 1628; Paris, 1573, in-fol., etc.; reproduit dans les *Antiquitates Romanæ* de Boissard, et dans le tome III du *Thesaurus* de Grævius; l'auteur recueillit les matériaux de cet ouvrage avec les moyens que lui fournit libéralement Georges d'Armagnac, ambassadeur de France à Rome; — *Consulum, dictatorum censorumque romanorum Series una cum ipsorum triumphis quæ marmoribus sculpta in foro reperta sunt;* Rome, 1549, in-4°; première édition des *Fastes consulaires;* — *In Annales Consulum et triumphos Commentarius;* Rome, 1560, in-fol.; — *De Legionibus Romanorum eorumque stationibus :* cette dissertation ainsi que les suivantes se trouvent à la suite de la *Urbis Romæ Topographia*, édition de Rome, 1544 et 1549, in-fol.; — *Budæi Ratio de asse quod sit falsa;* — *Erasmi Adagiorum quod magna pars farrago nugarum sit;* — *De Foro Romano;* — *Argumentum* Nebularum *Aristophanis admodum ridiculum.* O.

Cinelli, *Bibliotheca.* — Picinelli, *Athenæum.* — Argelati, *Scriptores Mediolanenses*, II.

MARLIANO (*Raymond* DE), géographe italien, né vers 1420, mort le 20 août 1475, à Louvain. Reçu docteur *in utroque jure*, il vint enseigner à Dôle, et fut mis par Philippe le Bon, duc de Bourgogne, au rang de ses conseillers. En 1461 il fut appelé à l'université de Louvain. Après la mort de sa femme, il entra dans les ordres (1463), et obtint un canonicat à Liége et un autre à Besançon. On a de lui : *Veterum Galliæ Locorum, populorum, urbium, montium ac fluviorum alphabetica Descriptio;* cet index a eu un grand nombre d'éditions, soit isolées, soit à la suite des *Commentaires de César;* nous citerons celles de Trévise, 1480, in-4°, de Venise, 1511, in-4°, et de Lyon, 1560, in-12. K.

Paquot, *Mém. littéraires*, VIII.

MARLIANO. *Voy.* NOLA (*Giovanni* DA).

MARLORAT (*Augustin*), théologien protestant français, né à Bar-le-Duc, en 1506, pendu à Rouen, le 30 octobre ou le 1er novembre 1563. Resté orphelin à l'âge de huit ans, il fut mis, par un tuteur avare qui voulait s'emparer de son patrimoine, dans un couvent d'augustins, où il prononça ses vœux, en 1524. Il se fit surtout connaître comme prédicateur. Il était prieur d'un couvent de son ordre à Bourges, quand il commença à se rapprocher des nouvelles doctrines religieuses; et il en remplit les prédications qu'il fit successivement, depuis 1533, à Bourges, à Poitiers et à Angers. Il était désigné pour prêcher le carême à Rouen, au moment où il rompit ouvertement avec l'Église catholique. Poursuivi comme hérétique, il se réfugia à Genève; il s'y fit, pour vivre, correcteur d'imprimerie. Quelque temps après, il se rendit à Lausanne, dans le dessein de se perfectionner dans les études de théologie. En 1549 il fut nommé pasteur à Crissier; plus tard il fut appelé à Vevey. En 1559 il fut envoyé à Paris par le consistoire de Genève. Au commencement de l'année suivante il fut appelé à diriger l'église réformée de Rouen. Par ses talents et par son caractère, il acquit une grande influence dans cette ville, dont il gagna la plupart des familles à la cause de la réformation. En 1561, il assista au colloque de Poissy, dans lequel, après Théodore de Bèze, il joua le premier rôle du côté des protestants. Le 12 mai il présida le synode provincial réuni à Dieppe. Cependant les réformés s'étaient emparés de l'administration de la ville de Rouen (15 et 16 avril 1562). Marlorat chercha à modérer les passions, et se tint loin de toutes les affaires politiques; ce qui n'empêcha pas qu'après la prise de la ville (26 octobre 1562) il ne fût arrêté, jugé par le parlement qui rentra à Rouen à la suite de l'armée catholique, et condamné, comme un des principaux auteurs de la sédition, à être traîné sur la claie et pendu devant l'église de Notre-Dame. Après l'exécu-

tion de la sentence, sa tête séparée du tronc fut exposée sur le pont de la ville. On a de Marlorat : *Traité de Bertram, prestre, du corps et du sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ trad. en franç.;* Leyde, 1558, in-8° ; — *Remonstrance à la reyne mère par ceux qui sont persecutez pour la parole de Dieu,* 1561, in-12; 2e édit., corrigée, 1561, in-8° — *Novi Testamenti catholica Expositio ecclesiastica, sive bibliotheca expositionum Novi Testamenti* (Genève); 1561, in-fol.; réimprimé à plusieurs reprises. Plusieurs parties de ces gloses ont été traduites en anglais, de 1570 à 1584; — *Genesis, cum catholica Expositione ecclesiastica, sive bibliotheca expositionum Genesis;* (Genève), 1562, in-fol.; plusieurs autres édit.; — *In CL Psalmos et aliorum S. S. Prophetarum Expositio ecclesiastica, sive bibliotheca expositionum in Psalmos. Item Cantica sacra ex divinis Bibliorum locis cum simili expositione;* (Genève), 1562, in-fol.; plus. édit.; trad. en angl. sous le titre : *Prayers in the Psalms;* Londres, 1571, in-16; — *Esaiæ prophetia, cum catholica expositione ecclesiastica;* (Genève), 1564, et 1610, in-fol.; — *Traité du Péché contre le Saint-Esprit;* Lyon, 1564, in-16; trad. en angl., Londres, 1585, in-12; — *Thesaurus Sanctæ Scripturæ propheticæ et apostolicæ, in locos communes digestus;* Londres, 1574, in-fol.; plus. édit.; — *Expositio in Jobum;* Genève, 1585, in-fol.; — *Enchiridion locorum communium;* Bâle, 1628, in-8° ; — *Cent cinquante Oraisons ou pièces en prose française;* Lyon, 1563, in-16. Ces prières ont été conservées, quelquefois sous le nom de l'auteur, dans un grand nombre d'éditions des psaumes de Marot et de Th. de Bèze; — *La sainte Bible translatée en françois, avec annotations ;* Genève, 1563, in-fol.; plus. édit.; — *Le Nouveau Testament corrigé sur le grec, avec annotations augmentées;* Lyon, 1564, in-8° ; plus. édit. Des notes ont été traduites en hollandais et jointes à la traduction holland. du Nouveau Testament; La Haye, 1663, in-8°. M. N.

MM. Haag, *La France Protest.* — Chevrier, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres de la Lorraine.* — *Notice sur A. Marlorat,* dans le *Bulletin de la Société de l'Hist. du Protestantisme français;* 6e année, p. 109.

MARLOT (*Guillaume*), historien français, né à Reims, en juillet 1596, mort à Fives, près Lille, le 6 octobre 1667. Il avait à peine treize ans lorsqu'il fut admis comme novice à l'abbaye de Saint-Nicaise, où il fit profession, et dont il devint grand-prieur après y avoir exercé différentes charges. Il facilita l'introduction de la réforme de la congrégation de Saint-Maur dans ce monastère, en 1634. En 1660 il réussit à faire restituer à l'abbaye le prieuré de Fives, qui depuis dix ans environ avait été tenu en commende, et en fut nommé administrateur. On a de lui : *Oraison funèbre de Gabriel de Sainte-Marie* (Guillaume de Gifford), *archevêque de Reims;* 1629, in-4°; — *Le Théâtre d'honneur et de magnificence préparé au sacre des rois;* Reims, 1643, in-4°; 2e édit., revue et augmentée, 1654, in-4°; — *Le Tombeau du grand saint Rémi;* Reims, 1647, in-8°; — *Metropolis Remensis Historia, a Frodoardo digesta, plurimum aucta et illustrata*, t. Ier, Lille, 1666; t. II, Reims, 1679, in-fol.; le second volume s'arrête à 1605. Marlot avait composé deux rédactions de cet ouvrage, l'une en latin, et l'autre en français; celle-ci, qui s'étend jusqu'en 1663, était le premier travail original de l'auteur; elle a paru par les soins de l'Académie de Reims, sous ce titre : *Histoire de la ville, cité et université de Reims, contenant l'état civil et ecclésiastique du pays;* Reims, 1843-1845, 3 vol. in-4°. Quoiqu'elle soit plus complète et plus développée en certains points que l'édition latine, elle lui est inférieure pour l'ensemble et surtout par la rédaction. C'est en grande partie à l'ouvrage de Marlot que les bénédictins, auteurs de la *Nova Gallia Christiana*, ont emprunté leur *Ecclesia Remensis.* On a encore de Marlot : *Apologie de l'archevêque Hincmar, contre les calomnies d'un janséniste*, imprimée en Flandre, et *Monasterii S. Nicasii Remensis Initia et Ortus*, dans l'appendice des *Œuvres* de Guibert de Nogent; Paris, 1651, in-fol.

H. Fisquet.

Moréri, *Dict. Hist.* — Lelong, *Biblioth. Hist. de la France.* — Dorigni, *Vie de saint Remi.* — *Gallia Christiana*, III et IX. — J. Lacourt, *Manuscrits conservés dans la Biblioth. de Reims*, 5 vol. in-fol. — *Mémoires et Bulletins de l'Acad. de Reims.*

MARLOWE ou **MARLOE** (*Christopher*), auteur dramatique anglais, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle, et mourut le 1er juin 1593, Malone le fait naître en 1565; mais cette date est incertaine. Ce que l'on sait de sa vie se réduit à peu de chose. Il étudia au collége de Corpus-Christi à Cambridge, prit le grade de bachelier ès arts en 1583, et celui de maître ès arts en 1587. En quittant l'université il se mit à composer des pièces. On suppose aussi qu'il fut acteur. Ses mœurs étaient dissolues, et sa fin fut déplorable. Éperdûment amoureux d'une fille de basse condition, et ayant pour rival un homme en livrée, il rencontra un jour cet homme, et se précipita sur lui pour le frapper d'un coup de poignard. L'autre esquiva le coup, saisit le poignet de Marlowe et dirigea l'arme contre l'assaillant, qui reçut une profonde blessure et mourut peu après. Anthony Wood, qui raconte sa fin tragique, prétend qu'elle fut une punition de ses blasphèmes et de son impiété. « Car, dit-il, Marlowe, présumant trop de son petit esprit, jugea à propos de pratiquer l'épicuréisme le plus relâché, et professa ouvertement l'athéisme; il niait Dieu, notre Sauveur, blasphémait l'adorable Trinité, et, à ce que l'on rapporte, il écrivit plusieurs discours contre elle, affirmant que notre

Sauveur était un imposteur, que les Saintes Écritures ne contiennent que des contes frivoles, et que la religion est une invention de la politique et de l'artifice sacerdotal. » Il est possible que Wood ait exagéré, mais les documents manquent pour vérifier ses assertions ou pour les contredire. Marlowe fut un des meilleurs poëtes de son temps et des plus dignes prédécesseurs de Shakspeare. On lui attribue les pièces suivantes : *Tamburlaine the Great, or the Scythian Shepherd, part the first*, in-4° ; *Tamburlaine the Great, part the second.*, in-4°. Cette tragédie en deux parties fut jouée en 1588, et imprimée en 1590. « Il est impossible, dit Drake, d'en parler sans un mélange d'étonnement et de mépris; car tandis qu'un petit nombre de passages indiquent un talent d'un ordre plus qu'ordinaire, le reste est un tissu de déclamations, d'absurdités et de galimatias, et pourtant, si étrange que cela paraisse, les plus extravagantes tirades de cette folle composition furent les plus populaires, et on trouve dans les productions du temps de nombreuses allusions à ces rêveries lunatiques. » — *Lust's Dominion, or the lascivious queene, a tragedy* (*L'Empire du Vice, ou la reine lascive*); c'est encore une tragédie comme la précédente et de ce genre que décrit Eléazar le More, un des personnages dans ces vers : « Tragédie, ô mignonne de la nuit, je te chanterai sur une harpe faite d'os d'Espagnols morts, le plus fier instrument que fournisse le monde, tandis que toi dans ta joie empourprée tu baigneras tes membres aussi noirs que les miens, dans des ruisseaux de sang fraîchement versé. » — « Ces horreurs, dit la même critique, sont souvent revêtues d'images poétiques et d'une versification brillante. Cette pièce contient plus de beaux passages que *Tamburlaine*, et des caractères plus développés ; mais ces qualités ne suffisent pas à mitiger le dégoût qu'inspirent le sujet et la conduite du drame. » En somme, ces deux pièces ne font nullement honneur à Marlowe, et l'on pense aujourd'hui qu'elles ne sont pas de lui. La *Tragedie of Dido, queene of Carthage*, imprimée en 1594, fut faite en collaboration avec Thomas Nash. Les pièces qui appartiennent incontestablement à Marlowe sont *The Massacre of Paris, with the death of the duke of Guise;* sans date, in-8° ; — *The rich Jew of Malta;* sans date, in-4° ; — *The tragical Historie of the life and death of doctor Faustus;* 1604, in-4° ; — *The troublesome raigne and lamentable death of Edward the Second, king of England;* 1598, in-4°. Marlowe, trop peu connu en France, a été parfaitement apprécié par M. Villemain. « Enfin, dit-il, du milieu des poëtes lettrés qui depuis trente ans multipliaient les essais de leur talent sur les théâtres de Londres et de la cour, s'était élevé un homme doué de génie, celui que Philip a nommé une espèce de second Shakspeare; c'est un Cristophe Marlowe, dont le théâtre sauvage, désordonné comme sa vie, renferme d'éclatantes beautés et une hardiesse mélancolique qui n'a pas été perdue pour Shakspeare.... Son *Faust*, comparé à celui de Gœthe, est moins élégant, moins artistement bizarre, surtout moins ironique ; mais ce qui pouvait faire le pathétique d'un semblable sujet, la fièvre du doute dans une imagination superstitieuse, l'audace de l'impiété dans un cœur au désespoir, donnent à cet ouvrage de grands traits d'éloquence. La scène où Faust, touchant au terme de son bail avec le démon, attend son heure fatale, produit une illusion de terreur dont il semble que le poëte ait été obsédé lui-même.... Le reste n'est pas indigne de cette scène : çà et là brillent de sombres lueurs, qui semblent s'être réfléchies sur *Hamlet;* et Milton, ce génie original qui a tant imité, n'a peut-être surpassé nulle part la définition idéale que Marlowe donne des enfers, dans cet ouvrage tout plein de leur puissance.... Marlowe donna aussi l'exemple de l'horreur tragique poussée au dernier degré; et à cet égard encore il doit avoir agi sur le caractère du drame anglais de Shakspeare. Sa tragédie de *L'Empire du Vice* est un ramas de tableaux hideux, tels que pourrait à peine les rassembler l'imagination artificielle d'une littérature blasée. Marlowe semble se jouer de ces horreurs... Mais, ce qui était plus difficile, et ce qui importe plus aux annales de l'art, Marlowe, le fantastique et horrible Marlowe, a su trouver avant Shakspeare les fortes et simples couleurs du drame historique moderne. Sa tragédie de *La Mort d'Édouard II* ouvre cette source tragique de l'histoire d'Angleterre où a puisé le peintre de Richard III. La scène de l'emprisonnement d'Édouard, celle de son abdication, celle de sa mort enfin sont d'une grande énergie; et si dans ce dernier tableau la situation ramène le poëte à son goût naturel pour les spectacles de souffrance matérielle et d'angoisse funèbre, il y porte du moins une éloquence pathétique.... Un homme qui pouvait écrire et sentir ainsi la tragédie existait déjà quand Shakspeare vint à Londres. Et ce qu'on doit remarquer encore, cet homme avait popularisé la forme poétique qui convenait le mieux à la tragédie anglaise, le vers non rimé mais soutenu par le rhythme et l'expression. Marlowe, dans ses derniers ouvrages, avait fait de ce vers l'emploi le plus heureux pour l'effet de la scène et la vérité du dialogue. »

Outre ses drames, Marlowe composa divers ouvrages poétiques, qui parurent presque tous après sa mort : son premier essai, publié en 1587, fut une traduction de *L'Enlèvement d'Hélène* par Coluthus; elle fut suivie de *Certaine of Ovid's Elegies* (1596). Sa troisième et meilleure traduction, malheureusement inachevée, parut en 1598, sous le titre *The Loves of Hero and Leander* (traduit ou plutôt imité du poëte grec Musée). Il traduisit aussi le premier livre de Lucain (1600), en vers blancs et vers pour vers,

Mais aucun ouvrage ne lui fait plus d'honneur, aucun n'est resté aussi populaire en Angleterre que son idylle intitulée, *The passionate Sheppheard to his Love.* « C'est, selon M. Drake, la plus admirable et achevée pastorale d'une époque distinguée par l'excellence de sa poésie champêtre. » Les *Œuvres* de Marlowe ont été réunies par Georges Robinson; Londres, 1826, 3 vol. in-8°. L. J.

Ant. Wood, *Athenæ Oxonienses.* — Warton, *History of English Poetry,* — Philip, *Theatrum.* — *Biographia Dramatica.* — Préface de l'édition des *OEuvres* de Marlowe; 1826. — Drake, *Shakspeare and his times.* — Collier, *History of Dramatic Poetry.* — Villemain, *Shakspeare,* dans ses *Mélanges littéraires.* — Mézières, *Les Contemporains de Shakspeare,* dans le *Magasin de librairie,* année 1859.

* **MARMIER** (*Xavier*), littérateur français, né en 1809, à Pontarlier (Doubs). A peine ses études furent-elles terminées, qu'il embrassa la carrière des lettres, en fournissant des articles à un journal de Besançon. Puis il se mit à voyager, parcourut la Suisse, la Belgique et la Hollande, et vint à Paris, où il fit paraître, à vingt-et-un ans, un recueil de vers inspiré par la nouvelle école. Il s'attacha particulièrement à l'étude de la langue allemande, et obtint la rédaction en chef de la *Revue Germanique.* En 1835 il fit partie de l'expédition scientifique de la corvette *La Recherche* dans les mers du Nord. Nommé en 1839 professeur de littérature étrangère à la faculté de Rennes, il ne tarda pas à revenir à Paris, et devint, en janvier 1841, bibliothécaire du ministère de l'instruction publique. Au mois de novembre 1846, il passa en qualité de conservateur à la bibliothèque de Sainte-Geneviève, où il se trouve encore. Écrivain fécond et agréable, M. Marmier est aussi un infatigable voyageur; il y a peu de contrées civilisées qu'il n'ait visitées et décrites, ou dont il ne connaisse la la langue. Aussi les productions de la littérature étrangère tiennent-elles la principale place dans la liste de ses ouvrages, parmi lesquels nous citerons : *Esquisses poétiques;* Paris, 1830, in-8°; — *Choix de Paraboles de F. Krummacher;* Strasbourg, 1833, 1835, in-18; auquel il a ajouté en 1834 un nouveau volume; — *Manuel de l'histoire de la littérature nationale allemande;* ibid., 1834, in-8°, trad. d'Aug. Koberstein; — *Choix de fables et de contes;* ibid., 1835, in-18, trad. de divers auteurs allemands et anglais; — *Études sur Gœthe;* ibid., 1835, in-8°; — *Le Paria,* tragédie de Michel Beer; ibid., 1835; — *Histoire de l'Islande depuis sa découverte jusqu'à nos jours;* Paris, 1838, gr. in-8°, vign.; — *Langue et Littérature islandaises;* Paris, 1839, in-8°; ces deux ouvrages font partie de la publication intitulée : *Voyages en Islande et au Groenland exécutés en* 1835 *et en* 1836 *sur* La Recherche; 1838, 7 vol. gr. in-8°; — *Lettres sur l'Islande;* Paris, 1837, in-8°; 3e édit., 1844, in-12; — *Histoire de la Littérature en Danemark et en Suède;* Paris, 1839, in-8°; — *Théâtre de Gœthe;* Paris, 1839, in-18; — *Lettres sur le Nord. Danemark, Suède, Norvège, Laponie et Spitzberg;* Paris, 1840, 2 vol. in-18; — *Souvenirs de voyages et traditions populaires;* Paris, 1841, in-18 : ils ont pour objet la France, l'Allemagne et la Finlande; — *Théâtre de Schiller;* Paris, 1841, 2 vol. in-18; — *Chants populaires du Nord, précédés d'une introduction;* Paris, 1842. in-18; — *Lettres sur la Hollande;* Paris, 1842, in-18; — *Lettres sur la Russie, la Finlande et la Pologne;* Paris, 1843, 2 vol. in-18; — *Contes fantastiques d'Hoffmann;* Paris, 1843, 1850, in-18; — *Poésies d'un voyageur;* Paris, 1844, in-18; — *Relation des Voyages de la commission scientifique du Nord en Scandinavie, en Laponie, au Spitzberg et aux Feroé pendant les années* 1838-1840; Paris, 1844, 2 vol. gr. in-8°; — *Nouveaux Souvenirs de Voyage. Franche-Comté;* Paris, 1845, in-18; — *De la Solitude, par Zimmermann;* Paris, 1845, in-18; — *Du Rhin au Nil. Tyrol, Hongrie, provinces Danubiennes, Syrie, Égypte;* Paris, 1847, 2 vol. in-12; — *Lettres sur l'Algérie;* Paris, 1847, in-18; — *Voyage en Californie;* Paris, 1849, in-12, trad. de l'anglais; — *Lettres sur l'Adriatique et le Montenegro;* Paris, 1854, 2 vol.; — *Un Été au bord de la Baltique;* Paris, 1856, in-18. M. Marmier a encore fourni de nombreux articles à la *Revue des Deux Mondes* (1833-1844), à la *Revue de Paris,* à la *Revue britannique,* aux *Nouvelles Annales des Voyages,* au *Moniteur,* etc. K.

Litter. Française contemp. — *Journ. de la Librairie.*

MARMION (*Shakerley*), auteur dramatique anglais, né en janvier 1602, à Aynhoe (comté de Northampton), mort en 1639, à Londres. En sortant d'Oxford, où il avait pris ses degrés, il dissipa sa fortune en folies de jeunesse, et finit par entrer au service des Pays-Bas. Au bout de trois campagnes, voyant qu'on ne lui donnait pas d'avancement, il revint en Angleterre, et passa dans un corps de troupes dirigé contre l'Écosse. Il tomba malade à York, et mourut dans la même année. Quoiqu'il ait peu produit, Marmion est mis au premier rang des bons auteurs dramatiques de son temps. « Ses plans sont ingénieux, dit Baker, ses caractères bien dessinés; et son style est non-seulement aisé et naturel, mais plein vivacité et de sens. » On a de lui : *Holland's Leaguer, an excellent comedy;* 1632, in-4°; de — *A fine Companion,* comédie, 1633, in-4°; — *The Antiquary,* comédie; 1641, in-4°; — *Cupido and Psiche, or an epic Poem of Cupid and his mistress.* Cet auteur a encore écrit des pièces qui n'ont pas été imprimées, et plusieurs poésies, insérées dans différents recueils. P. L—Y.

Baker, *Biogr. Dramatica.* — Wood, *Athenæ Oxon.*

MARMITTA (*Gellio-Bernardino*), érudit italien, né vers 1440, à Parme. Après avoir professé les belles-lettres dans sa ville natale, il se

rendit en France, où il obtint la protection du chancelier Guillaume de Rochefort. On ignore la date de sa mort et s'il retourna dans sa patrie. Il a publié : *Tragœdiæ Senecæ, cum commento*; Lyon, 1491, in-4°; Venise, 1492, 1493; ces commentaires sont dédiés à son protecteur, sous les auspices duquel il les fit paraître; — *Luciani Palinurus, Scipio Romanus, Carmina heroica, Asinus aureus, Bruti et Diogenis Epistolæ*; Avignon, 1497, in-4°.

Un autre écrivain de ce nom, *Giacomo* Marmitta, né à Parme, mort en 1561, fut secrétaire du cardinal Ricci et l'un des disciples de saint Philippe de Neri. Ses *Poésies* furent imprimées à Parme, 1564, in-4°, par les soins de Ludovico Marmitta (*voy.* ci-après). On lui attribue quelquefois le poëme de *La Guerra di Parma* (1552), qui est de Leggiadro. P.

Tiraboschi, *Storia della Letter. Ital.*, VII. — Affò, *Istoria di Parma.*

MARMITTA (*Ludovico*), graveur italien, né à Parme, vivait à la fin du quinzième siècle. Élève de son père Francesco, il le surpassa dans l'art de graver les pierres fines. Il suivit à Rome le cardinal Jean Salviati, et s'y fit connaître par d'excellents ouvrages; on cite de lui un camée représentant une *tête de Socrate*, qui est regardé comme son chef-d'œuvre. Il est à regretter que son habileté à contrefaire les médailles antiques lui ait fait quitter trop tôt un art où il avait acquis de la réputation. Le savant G.-B. Marmitta l'avait adopté pour son fils. P.

Nagler, *Neues allgem. Künstler-Lex.*, VIII.

MARMOL (*Louis* Caravajal de), voyageur et historien espagnol, né à Grenade, vivait au seizième siècle. Il nous apprend dans le prologue de sa *Description de l'Afrique* qu'il suivit Charles Quint dans l'expédition contre Tunis, en 1536, qu'il fut fait prisonnier par les Maures, et qu'il subit une captivité de près de huit ans dans la Mauritanie Tingitane (Maroc et Fez). Il parcourut tout le nord de l'Afrique, pénétra jusque dans les déserts de Libye (Sahara), à la suite du chérif Méhémet, et visita même l'Égypte. De retour dans sa patrie, il rédigea une description de l'Afrique d'après ses propres observations et d'après les auteurs arabes. Il mit aussi à profit les renseignements fournis par les écrivains anciens et modernes. Cet ouvrage parut sous le titre de *Primera parte de la Descripcion general de Africa, con todos los successos de guerras que a avido entre los infideles y el pueblo christiano, y entre ellos mesmos desde que Mahoma invento su secta, hasta el anno del Señor mil y quinientos y setenta y uno;* Grenade, 1573, 2 vol. in-fol., première partie, contenant six livres. La seconde, qui contient cinq livres, porte le titre suivant : *Segunda parte y libro septimo de la Descripcion general de Africa, dondese contiene las provincias de Numidia, Libia, la tierra de los Negros, la baxa y alta Ethiopia y Egipto con todas las cosas memorabiles della;* Malaga, 1599, in-fol. Cet ouvrage fut traduit en français par Perrot d'Ablancourt : *L'Afrique* de *Louis de Marmol, contenant la description de l'Afrique et l'histoire de ce qui s'y est passé de remarquable depuis l'an* 613 *jusqu'en* 1571...., *avec des cartes géographiques du sieur Sanson;* Paris, 1667, 3 vol. in-4°. Le premier livre de la *Descripcion general* de Marmol contient une description sommaire de l'Afrique jusqu'au Niger; le second livre donne un résumé des guerres des chrétiens contre les musulmans depuis le prophète Mahomet jusqu'en 1571. Les neuf autres livres sont géographiques, et méritent d'être encore consultés. L'auteur manque de critique, et ne présente pas ses renseignements sous une forme assez précise; mais, comme il a vu et qu'il raconte de bonne foi, ses récits sont précieux pour l'histoire de la géographie. On peut regarder comme une troisième partie de la *Description de l'Afrique* l'ouvrage que Marmol publia sous le titre suivant : *Historia de rebelion y castigo de los Moriscos del reyno de Granada;* Malaga, 1600, in-fol. Marmol avait assisté à l'expédition des généraux de Philippe II contre les Maures rebelles, et à la manière dont il raconte les horreurs de la répression on voit jusqu'où allait la haine des Espagnols pour les Maures. « Quiconque, dit Ticknor, lira l'*Histoire de la Révolte et du Châtiment des Moresques du royaume de Grenade* verra avec quelle complaisance un témoin oculaire, moins disposé que la plupart de ses compatriotes à haïr les Maures, regardait des cruautés dont nous ne pouvons pas lire le récit sans frémir. » La dernière édition de cette *Histoire* est de Madrid, 1797, 2 vol. in-4°. On ignore la date de la mort de Marmol. De Thou l'appelle « un écrivain prudent et diligent des choses africaines », et Moralès a souvent profité de ses ouvrages pour son *Histoire d'Espagne.* Z.

De Thou, *Historia sui temporis*, l. VII. — Ambrosio Moralès, *Historia Hispaniæ*, l. XIV, 38. — Nicolas Antonio, *Bibliotheca Hispana nova.* — Ticknor, *History of Spanish Literature*, t. I, p. 409.

MARMONT DU HAUTCHAMP (*Barthélemy*), littérateur français, né vers 1682, à Orléans. Fils d'un procureur au Châtelet de cette ville, il prit le parti de la finance, et parvint à l'emploi de fermier des domaines de Flandre. On ignore le lieu et la date de sa mort. Les romans qu'il a composés sont déparés par un style diffus et souvent licencieux; quant à ses ouvrages d'histoire, ils renferment des documents précieux sur les opérations et le système de Law, dont il avait été à portée d'apprécier les résultats. Nous citerons de lui : *Rethima, ou la belle Géorgienne;* 1723, 3 vol. in-12; — *Mizivida, ou la princesse de Firando;* 1738, 3 vol. in-12; — *Histoire du système des finances sous la minorité de Louis XV pendant les années* 1719 *et* 1720, *précédée d'un abrégé de la vie du*

régent et de Law; La Haye, 1739, 3 tom. en 6 vol. in-12; l'édition hollandaise a apporté dans cet ouvrage des altérations assez nombreuses; — *Histoire générale et particulière du visa fait en France pour la réduction et l'extinction des papiers royaux et des actions de la Compagnie des Indes;* La Haye, 1743, 2 vol. in-12; — *Ruspia, ou la belle Circassienne;* 1754, in-12. P. L.

Quérard, *La France Littéraire.*

MARMONT (*Auguste-Frédéric-Louis* VIESSE DE), duc DE RAGUSE, maréchal de France, né à Châtillon-sur-Seine (Bourgogne), le 20 juillet 1774, mort à Venise, le 22 juillet 1852. Son père, qui était capitaine au régiment de Hainaut, le destinait à la judicature; le jeune homme préféra la carrière militaire. Encore enfant, Marmont rêva la gloire. « Cet amour de la gloire, écrit-il dans ses *Mémoires*, était bien dans mon essence; car il s'est développé pour ainsi dire à ma naissance. Je n'avais que trois ans lorsque le récit d'une action dont les circonstances sont encore présentes à ma mémoire fit naître en moi les émotions qui caractérisent l'enthousiasme. » A treize ans, Marmont s'habillait en Charles XII, et, monté sur un petit cheval, l'épée au poing, l'éperon à la botte, il paradait dans le parc de Châtillon. « Je me croyais invincible, » s'écrie-t-il. A dix-sept ans il passa un examen pour entrer à l'école d'artillerie. Reçu élève sous-lieutenant à l'école de Châlons, il se fit faire un cachet où trois couronnes étaient entrelacées, une de lierre, une de laurier, une de myrte, avec cette devise : « Je veux les mériter. » Le lierre présageait le savant, le laurier le maréchal, le myrte l'homme heureux près des femmes : aucune de ces couronnes ne manqua à Marmont. « Mes premières études, dit-il, se bornèrent, suivant l'usage, au latin, dans lequel je n'ai jamais été très-fort, et à l'étude des mathématiques et des sciences exactes, pour lesquelles j'ai eu toujours beaucoup de facilité et un goût prononcé... » Son père, grand partisan des idées de Necker, l'avait élevé dans les principes de la monarchie constitutionnelle. Cependant Marmont vint à connaître à Châlons une jeune femme dont le mari avait émigré, et tout aussitôt le jeune officier fut sur le point d'épouser les passions politiques de cette femme. « Il ne s'en est pas fallu de beaucoup, raconte-t-il, que ce sentiment ou cette influence ne m'ait précipité dans les chances hasardeuses et incertaines de l'émigration. » D'ailleurs, ajoute-t-il, « j'avais en 1792 pour la personne du roi un sentiment difficile à définir, et dont j'ai retrouvé la trace et en quelque sorte la puissance vingt-deux ans plus tard, un sentiment de dévouement avec un caractère presque religieux, un respect inné comme dû à un être d'un ordre supérieur. » Il se trouvait comme lieutenant d'artillerie au siége de Toulon, où Bonaparte le remarqua. Lorsque Bonaparte devenu général cessa d'être employé, Marmont, qui s'était attaché à lui, l'accompagna à Paris, et partagea quelque temps sa disgrâce. Marmont alla ensuite à l'armée du Rhin, et se distingua, en 1795, au combat de Monbach. Après le déblocus de Mayence, il eut, quoique simple capitaine, le commandement de l'artillerie de l'avant-garde de l'armée aux ordres du général Desaix, et il conserva ce commandement jusqu'en 1796. A cette époque, Bonaparte, chargé du commandement de l'armée de l'intérieur, appela Marmont près de lui comme aide de camp, et l'emmena à l'armée d'Italie, dont il était devenu général en chef.

Marmont se distingua à la bataille de Lodi, le 10 mai 1796, et fut mentionné honorablement dans le rapport du général en chef au Directoire. A la tête d'un détachement de cavalerie, il avait enlevé la première pièce d'artillerie à l'ennemi, et avait eu un cheval tué sous lui. Un sabre d'honneur fut sa récompense. Le 5 août, Marmont, chargé du commandement de l'artillerie à cheval, décida le succès de la bataille de Castiglione. Le 13 septembre, il s'empara de la tête de pont de Saint-Georges, faubourg de Mantoue, et, suivi de deux bataillons, il fit mettre bas les armes à quatre cents cuirassiers autrichiens. Bonaparte le chargea de porter au Directoire les vingt-deux drapeaux enlevés à l'ennnemi. Marmont revint de cette mission avec le grade de chef de brigade, et garda sa position d'aide de camp de Bonaparte. Dans la nuit du 9 au 10 février 1797, il se porta à la tête d'un corps de cavalerie sur Lorette, d'où il chassa le baron de Colli, commandant de l'armée papale; il ne put s'emparer de toutes les richesses que la piété des fidèles avait accumulées dans l'église de cette ville. Colli les avait enlevées; Marmont y trouva cependant encore la valeur d'un million à peu près, sans compter les reliques.

De retour à Paris avec son général en chef, Marmont accompagna Bonaparte dans l'expédition d'Égypte : il se distingua à la prise de Malte, où il enleva le drapeau de l'ordre. Promu au grade de général de brigade d'artillerie, le 16 juillet 1798, il mérita de nouveaux éloges au siége d'Alexandrie : comme l'armée française n'avait pas d'artillerie, le général en chef ordonna l'escalade de la place. L'armée s'avança sur trois colonnes. Marmont enfonça à coups de hache la porte de Rosette, par laquelle il se précipita dans la ville suivi de la division Bon. Quelques jours après il se trouvait à la bataille des Pyramides, où il fut honorablement cité par le général Bon comme ayant contribué au succès par la destruction d'un corps de mamelouks. En partant pour son expédition de Syrie, Bonaparte laissa Marmont à Alexandrie, dont il devait augmenter le système de défense. L'escadre anglaise qui stationnait devant ce port, ayant été ralliée par quelques bâtiments russes et turcs, commença le bombardement d'Alexandrie, le 3 février 1799. La défense de Marmont fut admirable; il sut con-

erver cette place malgré les horreurs de la este et de la famine, auxquelles les soldats et les abitants furent en proie. Néanmoins on lui reprocha d'avoir abandonné Aboukir à ses propres orces lors du débarquement des Turcs.

Bonaparte, s'étant décidé à revenir en France, amena Marmont avec lui, le 24 août 1799. Marmont, par ses relations de salons et ses liaisons vec divers membres des conseils, contribua eaucoup à préparer le succès du coup d'État du 8 brumaire. Le premier consul le récompensa ar le titre de conseiller d'État, et lui donna uelque temps après le commandement de l'artillerie destinée à la nouvelle campagne d'Italie. Iarmont se rendit utile dans ce poste; il forma n équipage proportionné aux forces de chaque ivision, organisa le grand parc d'artillerie, fit onstruire à Auxonne des affûts, des traîeaux, etc. Il rassembla tous les matériaux, tous s approvisionnements nécessaires, et s'était is en mesure de faire transporter l'artillerie à avers les sentiers glacés du mont Saint-Bernard ans l'aide des chevaux. Si on l'en croit, c'est i qui a rendu possible le passage de cette montgne en indiquant au général en chef un défilé raticable aux voitures. A Marengo (14 juin 800), il décida en grande partie le succès de journée : une batterie de quinze pièces de non qu'il avait établie jeta le désordre dans s rangs autrichiens, et Kellermann en profita our couper l'armée ennemie, jusque là victoieuse. Après l'armistice, Marmont fut nommé énéral de division d'artillerie. Lors de la reise des hostilités, vers la fin de l'année, il fit ettre en batterie sur la rive droite du Mincio uarante pièces de canon, qui protégèrent la onstruction des ponts sur lesquels l'armée ançaise traversa cette rivière. Il se distingua e nouveau au passage de l'Adige et de la renta. A la fin de la campagne, le général rune chargea Marmont de traiter des conditions 'un armistice avec le prince de Hohenzollern. es conditions qu'il stipula ne furent point rafiées par le premier consul; l'Autriche dut en ccepter de plus favorables à la France. L'aristice fut signé au mois de janvier 1801, et uelque temps après Marmont fut nommé premier ispecteur général de l'artillerie. Il apporta de randes améliorations dans cette arme, rattacha corps du train à l'armée, et se dit qu'il vouit que « son artillerie fît un jour du bruit dans monde ». Marmont ne tarda pas à être employé e nouveau activement. Chargé du commandeient de l'armée française en Hollande, il fit élever Zeist, où était son camp, une pyramide de quatreingts pieds de haut à la gloire de l'armée (1). 'ait grand-officier de la Légion d'Honneur le 14 iin 1804, il fut promu au grade de grand-aigle le 2 évrier 1805, et nommé en même temps colonel général des chasseurs à cheval. Lors de la rupture avec l'Autriche, Marmont reçut l'ordre de se joindre avec son corps à l'armée qui entrait en Allemagne. Il contribua au blocus et à la reddition d'Ulm, en octobre 1805. Le 8 octobre, il chargea à la tête d'un faible détachement le régiment autrichien de Giulay, à Weyer, et en ramena quatre cents prisonniers. Le 12, dans une nouvelle sortie à Leoben, il enleva une centaine de cavaliers ennemis qu'il surprit. Il poursuivit les traînards de l'armée autrichienne par la vallée de la Mur jusqu'au delà de Judembourg, se rendit maître de la haute Styrie, et marcha sur Grætz, en étendant sa gauche sur Vienne. Après la campagne, Marmont fut envoyé en Italie avec les troupes sous ses ordres, et en 1806 il reçut le commandement supérieur de la Dalmatie. Raguse était assiégée. Marmont, vers la fin du mois de septembre, fit sommer l'amiral russe Siniavin de remettre aux troupes françaises le district des Bouches du Cattaro, qui devait appartenir à la France en vertu d'un article du traité de Presbourg et qui avait été livré aux Russes par le général autrichien Brady. L'amiral russe donna divers prétextes pour ne pas abandonner ses positions. Le 27 septembre Marmont, à la tête de six mille hommes, marcha en avant, et força ses adversaires à se retirer. Le 30 octobre il livra la bataille de Castelnuovo, culbuta l'ennemi, et força les seize mille Russes ou Monténégrins qu'il avait devant lui les uns à se rembarquer, les autres à se soumettre. Depuis il repoussa toutes les entreprises qui furent faites contre son gouvernement, jusqu'à la paix de Tilsitt (9 juillet 1807). Sa gestion militaire laissa d'honorables souvenirs en Dalmatie, et son administration effectua de grandes améliorations. Pendant la paix ses troupes furent employées à construire plus de trois cents kilomètres de chaussée à travers les marais et les montagnes, créant ainsi une route qui facilita les opérations militaires et changea la face du pays. « Certes, écrit-il lui-même avec quelque emphase dans ses *Mémoires*, les Romains n'ont rien fait de plus beau, de plus difficile et de plus admirable... Les Dalmates disaient : Les Autrichiens pendant huit ans ont discuté des plans de route sans les exécuter. Marmont est monté à cheval, et quand il en est descendu elles étaient terminées. » En récompense, Marmont fut créé duc de Raguse, à la fin de 1807, avec une dotation considérable dans les provinces Illyriennes. « Le nom qui me fut donné, dit-il plus loin, rappelant les services rendus, ajouta encore à la valeur de cette récompense. » Marmont avait pourtant négligé de s'attacher les Monténégrins et leur vladika. « Comment arrive-t-il que vous ne me parlez jamais des Monténegrins, lui écrit Napoléon, le 9 février 1808 ? Il ne faut pas avoir le caractère roide. » Marmont ne sut pas non plus s'opposer aux entreprises des Anglais dans les îles Ioniennes ; mais il se montra du moins actif, ingénieux et puissant pour le bien.

(1) Cet endroit prit le nom de *Marmont-berg*, et Marmont eut plus tard l'idée d'y faire transporter quelques illiers de Monténégrins.

Lorsque l'empereur d'Autriche visita la Dalmatie, en 1818, il admira les travaux entrepris par Marmont, et il dit naïvement au prince de Metternich : « Il est bien fâcheux que le maréchal Marmont ne soit pas resté en Dalmatie deux ou trois ans de plus. »

A la reprise des hostilités contre l'Autriche, en 1809, Marmont reçut l'ordre de suivre les mouvements de l'armée d'Italie. Il rassembla son corps d'armée, qui après avoir complété les garnisons de la Dalmatie, de Raguse et de Cattaro, montait à 9,500 fantassins, 200 chevaux et 12 pièces de canon, et s'avança vers la Croatie, poussant devant lui une division autrichienne forte de 18,000 hommes, commandée par le général Stoisserwich, qu'il battit devant Kitta et Gratschatz. Après ces deux combats, l'ennemi, renforcé par plusieurs régiments croates, prit à Gospitsch une position avantageuse. Marmont pensa qu'il pouvait tourner la position; mais ses manœuvres furent trop lentes, et il dut accepter la bataille. Il se conduisit bravement, et quoique légèrement blessé, il repoussa les Autrichiens, les accula à la rivière de la Licca et en noya une grande partie. Le 23 mai, il entra dans Gospitsch; les jours suivants il battit l'arrière-garde ennemie, près du marais d'Ottoschatz, et occupa successivement Segua et Fiume. Enfin, après avoir entièrement balayé le pays, il prit le 31 la direction de Grætz pour opérer sa jonction avec le prince Eugène de Beauharnais, qui le même jour se réunissait à la grande armée. Le 28 juin au matin, Napoléon lui écrivait de Schœnbrun. « Monsieur le duc de Raguse, le 27 vous n'étiez pas à Grætz! Vous avez fait la plus grande faute militaire qu'un général puisse faire... Vous avez dix mille hommes à commander, et vous ne savez pas vous faire obéir... Que serait-ce si vous commandiez cent vingt mille hommes?.. Marmont, vous avez les meilleurs corps de mon armée. Je désire que vous soyez à une bataille que je veux donner, et vous me retardez de bien des jours. Il faut plus d'activité et plus de mouvement qu'il ne paraît que vous vous en donnez pour faire la guerre. » Le reproche était dur, et n'était peut-être pas mérité. L'ennemi n'était qu'à deux jours de Grætz quand Marmont, comme il l'écrivit lui-même à Berthier, en était éloigné de six marches, et il avait fait des étapes de douze heures par jour. Marmont prit sa place dans l'immense mouvement stratégique qui se décida à Wagram. Toutefois son corps d'armée ne fit qu'assister à cette grande bataille; il reçut ensuite l'ordre de former l'avant-garde de l'armée française poursuivant l'ennemi. « On était en doute, dit M. Rapetti, sur la direction qu'avait prise l'armée autrichienne. Toutefois, cette direction ne pouvait pas s'étendre au delà d'un certain rayon. Comprenant dans sa poursuite toutes les lignes possibles de cette direction, l'armée française divisa ses corps sur trois routes; et comme l'armée autrichienne se formait de débris fort considérables, les corps français devaient entretenir entre eux des communications telles qu'il fût toujours possible, au moment nécessaire, de réunir sur le point donné des forces suffisantes pour consommer la défaite de l'ennemi. Dans cet état des dispositions, Marmont devait marcher dans la direction de Volkersdorf à Nikolsbourg, ayant pour appui le corps du maréchal Davout. Marmont apprit en marchant que l'ennemi se rabattait non sur Nikolsbourg, mais bien à gauche, vers Laah. Il changea de route, prit sur Laah, se confirma dans cette voie par diverses rencontres qu'il y fit, et il arriva ainsi au lieu désigné. Mais l'ennemi n'était plus à Laah; il était à Znaïm, point sur lequel toutes les colonnes de l'armée ennemie se dirigeaient.... Le moment était venu pour Marmont de se conformer à ses instructions, et d'appeler à coopérer avec lui le corps du maréchal Davout. Marmont ne le fit pas. Quand il se trouva en présence de l'armée ennemie, qu'il décrit ainsi : une immense quantité de troupes, d'artillerie et de bagages, tout ce qu'il put faire, ce fut de se retrancher dans une forte position sur une hauteur en face de Znaïm où il se tint à grand'peine sur la défensive, attendant Massena, Davout, l'empereur, qui accouraient à son secours. » Napoléon, en arrivant à Znaïm, au lieu d'écraser l'armée autrichienne lui accorda un armistice. Il ne manifesta pas beaucoup de ressentiment de la faute du duc de Raguse, et se borna à la constater dans une lettre datée de Laah, le 11 juillet 1809, à deux heures du matin. L'empereur nomma le duc de Raguse maréchal de France sur le champ de bataille même de Znaïm, après lui avoir démontré, dans une conversation particulière, ses diverses fautes pendant la campagne. « Chose étrange, dit Marmont en parlant de sa nomination, je n'en éprouvai pas alors une joie très vive... Je fus content, mais sans être transporté. Quelques jours après, je reconnus l'immense pas fait, comme existence, à la différence des manières des généraux envers moi, et comme occasion de gloire, par l'importance des commandements que ma nouvelle position m'assurait pour l'avenir. » Bientôt la jalousie s'en mêla. « A cette époque, ajoute-t-il, l'empereur donna beaucoup de récompenses, et entre autres il fit princes Massena et Davout, et leur donna d'énormes dotations. Pourvu du titre de duc et de maréchal d'empire, l'ambition semblait devoir être satisfaite; mais il fallait à l'instant voir le néant de ce que l'on possédait. »

Après la paix, Napoléon envoya Marmont en Illyrie avec le titre de gouverneur et muni de pouvoirs illimités. Marmont justifia cette confiance. Il fit contre les Croates une rapide expédition, qui rétablit l'intégrité du territoire illyrien morcelé depuis longtemps. Il garda pendant dix-huit mois le gouvernement de ce pays, où il sut se rendre cher aux habitants par une adminis-

ration sage et prévoyante. On lui reprocha cependant le faste de son palais, qui lui valut le surnom de *Sire Marmont*. Du moins il ne fut jamais accusé d'exactions. « J'ai toujours eu, avoue-t-il dans ses *Mémoires*, une manière de magnificence. » Venu à Paris pour les fêtes de la naissance du roi de Rome, il fut appelé, au mois d'avril 1811, à remplacer Massena dans le commandement de l'armée de Portugal; avant son départ il parut au milieu d'une commission chargée de l'entendre sur l'organisation des provinces illyriennes. « Deux séances suffirent, dit-il, pour tout expliquer, pour faire comprendre, tout terminer. On adopta sans restriction toutes mes idées... Dans la discussion de tous ces intérêts, on vanta peut-être avec excès mes connaissances en législation, en administration et en politique. »

Marmont rejoignit l'armée de Portugal le 7 mai, lorsqu'elle venait d'évacuer ce royaume et de rentrer en Espagne. Dès le 11 il donna ordre aux divers corps de venir dans leurs cantonnements, et il les fit séjourner quelque temps dans les environs de Salamanque pour les refaire des longues fatigues qu'ils venaient d'éprouver. Il se réunit ensuite à l'armée du midi de l'Espagne, et prit une part honorable au déblocus de Badajoz. Puis laissant une de ses divisions vers la Guadiana, il remonta avec le reste de son armée du côté de Placentia, pour observer les mouvements de lord Wellington, qui avec le gros de ses troupes s'était porté sur la rive droite du Tage, près de Castel-Bianco. Le général anglais, trompant la vigilance du duc de Raguse, se rapprocha tout à coup de Ciudad-Rodrigo, et investit cette place le 5 septembre. Marmont se hâta de reprendre l'offensive, et dès le 24 Wellington dut abandonner ses positions. Les généraux Montbrun, Thiébault et Wattiez poursuivirent les Anglais, et le maréchal Marmont établit sa ligne de cantonnements de Salamanque à Tolède, ligne qui était trop étendue; et en rappelant la division de la haute Estramadure il laissa le champ libre au général Castaños pour rassembler un nouveau corps d'armée espagnole. Wellington profita des fautes de Marmont. Il harcela l'armée française sur divers points par de nombreuses escarmouches; puis, se concentrant tout à coup auprès de Ciudad-Rodrigo, il entreprit le siége de cette ville, qui fut conduit avec une vigueur extrême. La garnison suppléa quelque temps au nombre par une valeur héroïque, disputant le terrain pied à pied, se retirant de maison en maison; mais elle fut enfin forcée de se rendre à discrétion, le 19 janvier 1812, au nombre de dix-sept cents hommes. Cent neuf pièces de canon en batterie, un parc de quarante-quatre pièces d'artillerie, une grande quantité de boulets, de bombes, de cartouches et un arsenal bien fourni tombèrent au pouvoir de l'armée anglo-portugaise avant que Marmont eût eu le temps de venir au secours de cette place. Salamanque était désormais à découvert, et pour protéger cette ville le maréchal devait s'affaiblir sur plusieurs points. Il concentra ses forces, laissa Badajoz tomber au pouvoir de l'ennemi, le 7 avril, et tenta une irruption en Portugal par la frontière de Beira. Jusque là, quoique mal secondé, contrarié dans ses combinaisons, privé des ressources nécessaires, marchant à travers un pays ennemi et appauvri, ayant toujours devant lui des forces supérieures, Marmont avait réussi à maintenir son armée, malgré ses marches rapides et hardies. L'empereur lui faisait pourtant les reproches les plus vifs. « Par mes dépêches des 18 et 20 février, lui fait-il écrire par le major général le 16 avril, je vous prescrivais les mesures nécessaires pour prendre l'initiative et donner à la guerre un caractère convenable à la gloire des armées françaises, en lui ôtant ce tâtonnement et cette fluctuation actuels, qui sont déjà le présage d'une armée vaincue. Mais au lieu d'étudier et de chercher à saisir l'esprit des instructions générales qui vous étaient données, vous vous êtes plu à ne pas les comprendre et à prendre justement le contre-pied de leur esprit. » Salamanque se rendit aux Anglo-Portugais le 28 juin. Dans les premiers jours de juillet Marmont reçut des renforts : désireux de venger les affronts qu'il venait de recevoir, et sans attendre les ordres de son supérieur, le roi Joseph, il prit l'offensive, et le 22 juillet il vint attaquer le général Wellington dans la plaine des Arapiles. Blessé d'un boulet qui lui fracassa le bras droit et lui fit deux graves blessures au côté, il fut emporté du champ de bataille. L'absence du commandant en chef jeta bientôt de l'hésitation dans les rangs. Le général Bonnet rallia les divisions ébranlées; mais il fut blessé à son tour et forcé de se retirer. L'armée française essuya une grande défaite; elle eût été complétement anéantie si le général Clausel n'eût mis le gros des troupes sous la protection d'une batterie placée sur les hauteurs d'Arriba. Cette bataille des Arapiles coûta aux Français onze pièces de canon, cinq mille hommes tués ou blessés et dix mille prisonniers. Les généraux Ferey, Thonnières et Desgraviers y furent tués; le duc de Raguse, les généraux Bonnet, Clausel et Menne furent grièvement blessés. Marmont se fit transporter en France, où sa guérison fut lente et longtemps douteuse. Napoléon, très-mécontent de cette défaite, écrivait au duc de Feltre, le 2 septembre 1812 : « Il y a là un cas d'insubordination qui est la cause de tous les malheurs de cette affaire... En faisant coïncider ces deux circonstances, d'avoir pris l'offensive sans les ordres de son général en chef et de n'avoir pas retardé la bataille de deux jours..., on est fondé à penser que le duc de Raguse a craint que le roi ne participe au succès et qu'il a sacrifié à la vanité la gloire de la patrie et l'avantage de mon service. » Néanmoins, Napoléon permit que la justification de son lieutenant parût au *Moniteur*.

En avril 1813, Napoléon investit le maréchal

Marmont du commandement du sixième corps de la grande armée en Allemagne. Le maréchal contribua au gain des batailles de Lutzen, de Bautzen et de Wurtzen, les 2, 20 et 21 mai. Il prit part à celle de Dresde, les 26 et 27 août, et après cette affaire il poursuivit l'ennemi. Trois combats heureux à Dipoldiswald, à Falkenheim et à Zinwald lui avaient livré, avec un grand nombre de prisonniers et un immense matériel, les débouchés de la Bohême et la route de Tœplitz, lorsque la malheureuse affaire de Kulm, où Vandamme fut fait prisonnier, le força de s'arrêter et de se replier sur Dresde. A la bataille de Leipzig, Marmont soutint avec son faible corps tous les efforts de l'armée de Silésie, qu'il maintint pendant trois jours. Grièvement blessé d'un coup de feu à la main, il n'abandonna pas le champ de bataille, cédant le terrain pied à pied; enfin, il sortit l'un des derniers de la ville. Cependant Napoléon continuait à le gourmander. « Avec cette manière de faire la guerre, lui écrivait-il le 16 octobre 1813, après l'affaire d'Hanicher, il est impossible de rien apprendre... Vous n'employez aucune des précautions dont on se sert à la guerre. Comment depuis deux jours avec trente mille hommes n'avez-vous fait aucun prisonnier? Le fait est que votre corps est un des plus beaux de l'armée, qu'il est en bataille contre rien, et que vous manœuvrez comme si vous aviez à une lieue et demie de vous une armée campée, tandis qu'il est clair qu'avant-hier et hier vous n'avez vu personne. » Le 19 octobre, l'empereur, dans son bulletin de la grande armée, attribua au maréchal Ney tout le mérite de la périlleuse défense de Schœnfeld, soutenue par le duc de Raguse en personne sous une mitraillade qui avait duré dix heures. Marmont en fut blessé : « Sire, écrivit-il le lendemain à Napoléon, après l'humiliation et le danger plus grand encore d'être sous les ordres d'un homme tel que le prince de la Moskowa, je ne vois rien de pire que de se voir aussi complétement oublié en pareille circonstance. » Quand l'armée française eut repassé le Rhin, Napoléon forma de ses débris trois corps différents, dont les commandements furent confiés aux ducs de Raguse, de Tarente et de Bellune. Ces trois maréchaux devaient couvrir la ligne du Rhin, depuis la Suisse jusqu'à la Hollande. Marmont, à la tête de vingt-quatre mille hommes, bientôt réduits à onze mille par le typhus, était chargé de la défense des rives de ce fleuve, de Mannheim à Coblentz. Les alliés ayant traversé le Rhin, le 1er janvier 1814, à Mannheim, à Mayence et à Coblentz, Marmont dut se retirer en arrière. Après avoir essayé de tenir tête à Blücher sur la Sarre, il se replia sur Metz, y laissa une garnison, et se dirigea sur Verdun, où il établit son quartier général. Son corps était réduit alors à 6,000 fantassins et 2,500 chevaux environ. Bientôt, pour suivre les mouvements des autres généraux, il fut obligé de se retirer sur Saint-Dizier, et de là sur Vitry-le-Français. Il se remit en mouvement le 29, et assista à la bataille de Brienne; le 1er février, il prit part à la bataille de La Rothière. A Rosnay il arrêta toute une journée, avec trois mille hommes seulement, un corps de vingt-cinq mille Bavarois, et lui enleva ou tua de plus 2,000 hommes. Le 10, il était à Champaubert, où il défit le corps russe d'Olsuvieff, lui tua douze cents hommes et lui fit dix-huit cents prisonniers, parmi lesquels se trouvait le général lui-même (1). A Vaux-Champs, Marmont se trouva à l'avant-garde, et le soir il fit mettre bas les armes à une division russe. La nuit même ne l'arrêta pas. Il revint à Étoges, et chassa les Russes de cette position en leur faisant 2,000 prisonniers, parmi lesquels se trouvait le général Orosoff, et en leur prenant beaucoup d'artillerie. Cependant d'autres corps alliés s'avançaient sur Paris par la vallée de la Seine. En partant pour Montereau, Napoléon laissa Marmont et Mortier devant Blücher. Le 24 ce général prussien résolut de s'avancer sur Paris par la vallée de la Marne. Les deux maréchaux opérèrent leur jonction à la Ferté-sous-Jouarre. Ils se mirent en retraite sur Meaux, où il y eut un engagement, dont l'avantage resta à Marmont. Le 1er mars l'ennemi ayant passé l'Ourcq fut culbuté par Marmont. Le 5 ce maréchal se précipita avec tant d'ardeur sur Soissons qu'il fut sur le point d'enlever cette ville, que le général Moreau avait livrée l'avant-veille à Blücher. Le corps de Marmont, relevé à 12 ou 13,000 hommes, devait marcher sur Laon par la route de Reims. Le maréchal arriva tard, enleva, sous la protection d'un bon feu d'artillerie, Athis; mais il ne prit pas des précautions suffisantes, et attaqué pendant la nuit, son corps fut mis en déroute. Napoléon dut renoncer à s'emparer de Laon. Il revint à Soissons et Marmont au pont de Berry-au-Bac. Le maréchal rejoignit l'empereur, en marche sur Reims. D'ailleurs, Napoléon restait dur pour son lieutenant : « Vous m'envoyez des lettres de Marmont, qui ne signifient rien, écrit-il au duc de Feltre. Il est toujours méconnu de tout le monde; il a tout fait, tout conseillé. Il est fâcheux qu'avec quelque talent il ne puisse pas se débarrasser de cette sottise, ou du moins se contenir de manière que cela ne lui échappe que rarement. »

L'empereur, après sa victoire d'Arcis-sur-Aube, et marchant sur Saint-Dizier, où il en-

(1) M. Thiers reconnaît que Marmont avait, en apercevant le mouvement de Blücher, écrit, le 6 février, à Napoléon pour lui proposer de se jeter sur le général prussien. Le 7 il reçut l'ordre de marcher sur Sézanne, et il a pu se croire l'inspirateur de cette belle manœuvre. Mais M. Thiers prétend que l'empereur avait dès le 2 février annoncé le même projet au ministre de la guerre, et qu'il avait tout disposé dans ce but. Bien plus, selon M. Thiers, Marmont perdit courage à Chapton; il crut la manœuvre impossible, rebroussa chemin, et écrivit à Napoléon, le 9, une lettre qui existe au Dépôt de la guerre, et dans laquelle il l'engage à renoncer à ce plan de bataille. Napoléon, mieux instruit que Marmont des forces que ce maréchal avait devant lui, lui ordonna de continuer sa route, et Marmont eut un grand succès.

tra le 23 mars, avait dit : « Je suis plus près de Munich que les alliés ne le sont de Paris. » Il voulait alors gagner le Rhin, dont la route lui était ouverte, rallier une partie des garnisons françaises d'entre le Rhin et la Meuse, couper ainsi les alliés de leurs communications et les battre par derrière. Les rois coalisés ayant eu connaissance de ce plan, en furent d'abord effrayés; mais des correspondances de Paris leur apprenaient qu'une bonne partie de cette ville était prête à les recevoir en libérateurs ; des dépêches de l'impératrice et du duc de Rovigo interceptées les confirmèrent dans cette idée, et le mouvement sur Paris fut décidé par eux le 24 mars.

Les armées alliées, en se réunissant, rencontrèrent les deux petits corps de Mortier et de Marmont, qui avaient reçu l'ordre de rejoindre l'empereur, les enveloppèrent de leurs masses à Fère-Champenoise, et les refoulant toujours devant elles, les jetèrent, le 29 mars au matin, aux portes de Paris, qui sans ce hasard et le désastre de Fère-Champenoise, ne devaient pas avoir de défenseurs. Le corps du duc de Raguse couvrait Paris depuis Charenton jusqu'à La Villette exclusivement : il couronnait les hauteurs des buttes Chaumont et de Belleville. Le corps du duc de Trévise tenait la ligne depuis La Villette jusqu'à la Seine à Saint-Ouen. La garde nationale sous le commandement du maréchal Moncey, et quelques troupes de ligne devaient faire le service intérieur de Paris, garder les barrières et défendre les parties de l'enceinte que les ducs de Raguse et de Trévise ne couvraient pas. Les forces françaises étaient en tout de vingt-et-un à vingt-trois mille hommes, dont onze à treize mille composant les deux corps de maréchaux. Les étrangers attaquaient Paris avec soixante-dix à quatre-vingt mille hommes, soutenus par une armée de cent mille hommes, qui les suivait. La bataille commença le 30, avant le jour. Barclay de Tolly attaqua Marmont; mais il fut constamment repoussé, et à onze heures il y eut un moment de relâche, dont le duc de Raguse profita pour rétablir l'ordre dans sa ligne. On continuait à se battre avec des chances diverses, car il y eut d'innombrables combats particuliers. Dans une note tracée au crayon, Marmont avait informé le roi Joseph Napoléon qu'il « était impossible de prolonger la résistance au delà de quelques heures, et qu'on devait préserver Paris des malheurs inséparables d'une occupation de vive force ». Le roi Joseph se rendit à Montmartre, et après s'être assuré, dans un conseil de défense qui fut unanime, qu'il n'y avait pas moyen de tenir longtemps, il écrivit aux deux maréchaux : « Si M. le maréchal duc de Raguse et M. le maréchal duc de Trévise ne peuvent plus tenir, ils sont autorisés à entrer en pourparler avec le prince Schwartzenberg et l'empereur de Russie, qui sont devant eux. Ils se retireront sur la Loire. » Le duc de Raguse rapporte dans ses *Mémoires* : « Vers midi je reçus du roi Joseph l'autorisation d'entrer en arrangement... Mais déjà les affaires étaient en partie rétablies, et j'envoyai le colonel Fabvier pour dire à Joseph que si le reste de la ligne n'était pas en plus mauvais état, rien ne pressait encore. J'avais alors l'espérance de pousser la défense jusqu'à la nuit. » Mais vers trois heures et demie, acculé aux barrières, malgré la défense la plus héroïque, par le nombre toujours croissant des ennemis, chassé de Charonne et de Bagnolet, Marmont envoya au prince de Schwartzenberg des parlementaires chargés de demander une suspension d'armes. Une trêve de deux heures lui fut à la fin accordée, ce qui n'empêcha pas les soldats de se battre sur plusieurs points. Cependant l'empereur, en apprenant le départ des troupes alliées pour Paris, s'était décidé, sur l'insistance de ses généraux, à changer de plan et à marcher au secours de la capitale. Il était parti de Saint-Dizier le 28. Le 30, vers midi, le général Dejean arriva à Paris avec ce message de l'empereur : « Dites que l'on tienne, et que j'arrive. » Mortier, à qui la lettre du roi Joseph n'était pas encore parvenue, reçut le général Dejean dans ses retranchements. Ayant eu avis de la suspension d'armes conclue par le duc de Raguse, il dut adhérer à la trêve et se réunir à son collègue, qui avait le commandement sur lui, pour traiter d'une convention. Pendant que les deux maréchaux, dans un cabaret de La Villette, conféraient avec les comtes de Nesselrode, Orloff, de Paar et le capitaine Peterson, les soldats continuaient le combat. A cinq heures du soir, après une vive discussion, on convint d'un nouvel armistice de quatre heures, mais à des conditions qui déjà livraient Paris. Vers minuit Napoléon arrivait en chaise de poste à Fromenteau. Il reconnut dans la plaine de Villeneuve-Saint-Georges les feux des bivouacs des ennemis, qui étaient descendus des hauteurs de Vincennes et avaient forcé le pont de Charenton. Ce fut à Fromenteau qu'il apprit du général Belliard que les troupes sortaient de Paris par suite d'une capitulation. Il envoya le duc de Vicence à Paris pour négocier, et il repartit pour Fontainebleau. Le duc de Trévise avait fait connaître au maréchal Marmont le message du général Dejean. L'empereur pouvait arriver avec son armée dans la nuit du 31 ; mais il était impossible de résister un jour entier hors de Paris : il fallait se résigner à y laisser entrer les alliés ou à y combattre dans les rues, c'est-à-dire livrer cette capitale à toutes les horreurs de la guerre.

Depuis qu'il était à Paris, Marmont avait été entouré de gens qui n'envisageaient pas la chute de l'empire comme un malheur. On regardait cette chute comme inévitable; tout ce qu'on pouvait faire pour retarder la catastrophe devait seulement aboutir, après une effusion inutile de sang, à livrer la France épuisée à la merci de la coalition. Pourquoi, disait-on, ne pas profiter de l'apparence de force que l'on avait encore et des assurances bienveillantes que mettaient en avant les rois alliés pour obtenir un traitement

moins indigne? Rien dans le cœur de Marmont ni dans son intelligence ne défendait l'empereur, qui avait été souvent sévère envers lui et qui l'avait moins bien traité que tant d'autres à qui le maréchal se croyait supérieur. La régente, les princes et les ministres avaient d'ailleurs quitté Paris. En entrant dans le salon vert de son hôtel de la rue Paradis-Poissonnière, le 30, à six heures du soir, Marmont y trouva une vingtaine de personnes. « Il était, suivant Bourrienne, tout à fait méconnaissable; sa barbe avait huit jours; le manteau qui recouvrait son uniforme était en lambeaux; de la tête aux pieds il était noir de poudre. » Il annonça que l'armistice était conclu. « C'est bien pour l'armée, lui criat-on de toutes parts; mais pour Paris! qui le sauvera? — Je n'ai pas de pouvoirs pour traiter au nom de la capitale, reprit le maréchal; je ne la commande pas, je ne suis pas le gouvernement. » Tous les gens réunis dans son salon lui parurent d'accord en ce point que la chute de Napoléon était le seul moyen de salut. Un banquier, Laffitte, dit tout haut qu'il voyait dans les malheurs de la France une renaissance pour sa liberté : « Quand je vis un homme de la bourgeoisie, un simple banquier exprimer une telle opinion, dit le duc de Raguse, je crus entendre la voix de la ville de Paris tout entière. » Tous ces gens-là insistaient, suppliaient, demandaient au maréchal de sauver la France, de signer la capitulation de Paris. Marmont, par une des clauses de la suspension d'armes, avait déjà accordé aux ennemis d'occuper toutes les avenues, toutes les hauteurs de la capitale. Le comte Orloff et quelques autres officiers russes de l'armée du prince de Schwartzenberg dînaient à la table du duc de Raguse. Le général Dejean parut, et déclara que « capituler en ce moment, c'était trahir ». Marmont répondit que le lendemain, dans la matinée, il se replierait sur Fontainebleau, à la rencontre de l'empereur. La Valette vint confirmer au duc de Raguse la nouvelle de l'arrivée prochaine de Napoléon. Il s'agissait de gagner douze heures, selon lui. Le maréchal fut inflexible; il s'était trop engagé pour reculer. Quand tout le monde fut parti, Talleyrand vint tenter de le détacher tout à fait du service de Napoléon. Le diplomate lui parla longuement des malheurs publics, ce dont le maréchal convint; mais lorsque Talleyrand voulut aller plus loin, le maréchal l'arrêta. « Je voulais faire loyalement mon métier, dit-il, et attendre du temps et de la force des choses la solution que la Providence y apporterait. » Talleyrand se retira sans avoir réussi dans sa tentative. Cependant, une convention rédigée par Marmont fut signée en son nom par le colonel Denys, son premier aide de camp, et par le colonel Fabvier. Par cette convention, la troupe de ligne devait quitter Paris dans la nuit du 30 au 31; Paris, recommandé à la générosité des rois alliés, devait recevoir les troupes coalisées. Mortier ne délégua personne pour signer et ne signa point cette convention; il refusa même de reconnaître l'article 4, qui portait que tous les arsenaux, ateliers, établissements et magasins militaires seraient laissés dans le même état où ils se trouvaient avant qu'il fût question de capituler, et emporta à sa suite tous les matériaux qu'il put faire sortir de la ville. Marmont envoya un aide de camp à Napoléon, pour lui transmettre la capitulation qu'il avait consentie, lui disant que les alliés étaient reçus avec enthousiasme à Paris, et que s'il voulait rentrer de force dans la capitale, il devait s'attendre à la voir tout entière s'armer contre lui. L'empereur ne fit aucun reproche à Marmont pour cette capitulation. Il le reçut à Fontainebleau dans la nuit du 31 mars au 1er avril, et le loua pour la défense de Paris. Dans la journée du 1er avril, l'empereur vint passer la revue du corps du duc de Raguse à Essonne; il distribua des récompenses et releva par quelques mots le cœur de ses braves. Il laissa à ce corps la position d'Essonne, qui était la plus importante, comme avant-garde de sa petite armée réunie à Fontainebleau. En confiant cette position au duc de Raguse, Napoléon avait dit : « Essonne, c'est là que viendront s'adresser toutes les intrigues, toutes les trahisons; aussi y ai-je placé Marmont, mon enfant élevé sous ma tente. »

Une fois les étrangers à Paris, il se fit une explosion de haine contre l'empire. Le 31 mars, les souverains déclarèrent qu'ils ne traiteraient plus avec Napoléon ni aucun membre de sa famille. Le 1er avril le sénat nomma un gouvernement provisoire de cinq membres; le même jour, le conseil municipal de Paris publia une proclamation dans laquelle il déclarait renoncer à toute obéissance envers Napoléon; le 2 et le 3 le sénat et le corps législatif déclarèrent successivement la déchéance de l'empereur; des adresses à l'armée, au peuple furent répandues; des commissaires du gouvernement provisoire furent placés à la tête des ministères et de plusieurs administrations; les insignes impériaux sont enlevés des édifices publics; des adhésions arrivèrent, des décrets enjoignirent aux soldats de quitter leur drapeau. Sans doute ces déclarations émanaient d'abord de minorités partielles; mais le gouvernement impérial n'en était pas moins annihilé. L'armée seule restait fidèle; mais elle était bien affaiblie. De tous côtés pourtant on cherchait à détacher le duc de Raguse de sa fidélité à l'empereur. « On vit affluer à Essonne, dit le duc de Rovigo, une foule d'hommes qui, tout couverts des bienfaits de l'empereur, n'insistaient pas moins vivement auprès du maréchal pour l'en détacher... Ils firent agir ceux des magistrats qui pouvaient exercer quelque influence sur le maréchal; ils lui dépêchèrent quelques-uns de ses amis. « Bourienne raconte qu'il écrivit au duc de Raguse une lettre pour redoubler en lui le dévouement à la France, qui l'avait emporté sur ses plus chères affections personnelles. Enfin, dès le 2 avril des pourparlers s'engagèrent entre

le duc de Raguse et le prince de Schwartzenberg, et l'on s'entendit de vive voix dans une conférence secrète à Chevilly. Marmont hésita pourtant encore ; puis il se décida, dans la nuit du 3 au 4 avril, à écrire ce qui suit au prince de Schwartzenberg : « L'opinion publique a toujours été la règle de ma conduite. L'armée et le peuple se trouvent déliés du serment de fidélité envers l'empereur Napoléon par le décret du sénat. Je suis disposé à concourir à un rapprochement entre le peuple et l'armée, qui doit prévenir toute chance de guerre civile et arrêter l'effusion du sang français. En conséquence je suis prêt à quitter avec mes troupes l'armée de l'empereur aux conditions suivantes, dont je vous demande la garantie par écrit : 1° Toutes les troupes françaises qui quitteront les drapeaux de Napoléon Bonaparte pourront se retirer librement en Normandie, avec armes, bagages et munitions, et avec les mêmes égards et honneurs militaires que se doivent les troupes alliées ; 2° si par suite de ce mouvement les événements de la guerre faisaient tomber entre les mains des puissances alliées la personne de Napoléon Bonaparte, sa vie et sa liberté lui seraient garanties dans un espace de terrain et dans un pays circonscrit, au choix des puissances alliées et du gouvernement français. » Le prince de Schwartzenberg se hâta d'accepter ces conditions dans la journée même du 4 avril : « Je ne saurais assez vous exprimer, lui écrit-il, la satisfaction que j'éprouve en apprenant l'empressement avec lequel vous vous rendez à l'invitation du gouvernement provisoire de vous ranger sous les bannières de la cause française. Les services distingués que vous avez rendus à votre pays sont reconnus généralement ; mais vous y mettez le comble en rendant à leur patrie le peu de braves échappés à l'ambition d'un seul homme (1). » Dans sa *Réponse* de 1815, le duc de Raguse motive comme il suit le parti auquel il s'arrêta d'abandonner Napoléon : « En ce moment la résolution de sacrifier à sa vengeance le reste de l'armée fut prise ; il ne connut plus rien qu'une attaque désespérée, quoiqu'il n'y eût plus une seule chance de succès en sa faveur avec les seuls moyens qui lui restaient ; c'étaient seulement de nouvelles victimes offertes à ses passions. Dès lors tous les ordres, toutes les instructions, tous les discours furent d'accord avec ce projet, dont l'exécution était fixée au 5 avril... Le moment était pressant, puisque nous étions au 4 avril et que c'était le 5 que devait avoir lieu cette action désespérée, dont l'objet était la destruction du dernier soldat et de la capitale. » En effet l'empereur avait résolu d'attaquer les étrangers à Paris. Le 4 avril il annonça lui-même cette nouvelle aux troupes, qui l'accueillirent par les cris : *A Paris! à Paris !* Mais rentré dans ses appartements, il se trouva en présence de plusieurs maréchaux qui lui firent les plus vives remontrances. L'empereur, voyant qu'il serait mal secondé, sinon abandonné par ses lieutenants, renonça à son projet, et, comme on le lui avait conseillé, il abdiqua conditionnellement, en réservant les droits de la régente et de son fils. La mission d'obtenir des souverains alliés la reconnaissance de ces droits fut confiée par l'empereur à trois plénipotentiaires, Ney, Macdonald et Caulaincourt. Il recommanda à ces plénipotentiaires de voir Marmont en passant, de prendre ses conseils, et de lui dire qu'après avoir eu l'idée de le nommer son commissaire, il avait pensé devoir le laisser à Essonne. C'était l'avertir qu'il comptait sur lui, qu'il ne livrait point tout à la négociation, qu'il gardait des prévisions d'éventualités militaires.

Dès le matin du 4 avril Marmont avait fait connaître à quelques-uns des généraux sous ses ordres le parti qu'il avait pris d'abandonner la cause de l'empereur. Le général Bordesoulle lui reprocha de découvrir ainsi Fontainebleau et de mettre l'empereur à la merci de l'ennemi ; Marmont répondit que l'ennemi ne ferait aucun mouvement dans la nuit, et que d'ailleurs il avait stipulé pour la sûreté de Napoléon. Dans ses *Mémoires*, le duc de Raguse prétend qu'il réunit tous les généraux placés sous ses ordres et leur communiqua les nouvelles de Paris. Tous étaient convaincus, suivant lui, de l'impossibilité de continuer les prodiges opérés pendant la campagne. « La décision, dit-il, fut unanime. Il fut résolu de reconnaître le gouvernement provisoire et de se réunir à lui pour sauver la France. » Cette assertion a été fortement contredite. Lui-même, dans sa *Réponse* de 1815, avoue seulement qu'il se disposait à informer ses camarades de la situation des choses et du parti qu'il croyait devoir prendre lorsque les plénipotentiaires de l'empereur arrivèrent à son quartier général. A ce moment le duc de Raguse se trouva grandement embarrassé. Il apprit aux plénipotentiaires de l'empereur ses pourparlers avec Schwartzenberg, ajoutant qu'il rompait à l'instant toute négociation personnelle et qu'il ne se séparerait jamais d'eux. Il partit effectivement avec eux pour Paris vers cinq heures du soir. On s'arrêta un instant chez le prince de Schwartzenberg à Petit-Bourg. Marmont nous apprend lui-même qu'il profita d'un moment d'entretien avec le prince pour se dégager des négociations commencées. Le prince le comprit, et donna son assentiment à cette résolution. Muni de sauf-conduits, les envoyés de l'empereur arrivèrent à Paris dans la nuit du 4 au 5, et quoique l'heure fût avancée, ils se rendirent auprès de

(1) Dans ses *Mémoires*, Marmont prétend que ces lettres ont été antidatées par complaisance pour le fait accompli ; mais qu'au 4 avril il n'y avait encore que des pourparlers avec le prince de Schwartzenberg. Bien des faits contredisent cette assertion. Ce qu'il y a de sûr, c'est que toutes les précautions étaient prises par l'ennemi en prévision du passage du sixième corps dans ses lignes.

l'empereur Alexandre, qui logeait à l'hôtel Talleyrand, rue Saint-Florentin. Dans cette première conférence et dans une autre, qui eut lieu le 5 au matin. Tous trois plaidèrent la cause de la régence. L'empereur Alexandre paraissait ébranlé lorsqu'on vint lui apprendre la défection du sixième corps. « Messieurs, dit-il alors aux plénipotentiaires, j'étais disposé, pour ma part, à beaucoup accorder au vœu unanime de l'armée française. Mais vous étiez dans l'erreur lorsque vous m'assuriez du vœu unanime de vos frères d'armes. Cette nuit même, pendant que vous me donniez cette assurance, une partie de l'armée française séparait sa cause de la vôtre; le sixième corps, qui était à Essonne, a passé cette nuit dans nos lignes. »

Pendant l'absence du duc de Raguse, le sixième corps avait été placé sous le commandement du général Souham. Marmont avait fait connaître à son corps l'abdication de Napoléon. Les troupes étaient inquiètes, agitées; les soldats parlaient de trahison; les généraux craignaient d'être dénoncés à l'empereur. La nuit était arrivée. Une révolte se préparait. Tout à coup un officier d'ordonnance de l'empereur vint demander le duc de Raguse, et lorsqu'il eut appris que le maréchal n'était pas à son poste, il laissa voir une grande surprise, de la colère et de l'indignation. Puis il repartit en toute hâte. Les généraux de Marmont se crurent dénoncés. Ils précipitèrent le dénouement. Le maréchal avait donné l'ordre de suspendre l'exécution du projet qu'il avait indiqué le matin; Souham se décida à l'exécuter, et dit : « Le vin est tiré, il faut le boire. » Les troupes s'apaisèrent, croyant qu'on les menait où l'empereur l'avait ordonné. Le colonel Fabvier essaya inutilement de s'opposer au mouvement projeté. Le général Lucotte, s'apercevant qu'on ne suivait pas la route de Fontainebleau, revint à son poste. Les autres traversèrent les lignes ennemies qui s'étaient rangées pour les laisser passer, mais qui aussitôt leur fermèrent le retour. A l'aube du jour on reconnut clairement qu'on était sur la route de Versailles. Les alliés rendaient les honneurs militaires aux soldats français, comme à des amis. Les généraux prirent les devants, et se rendirent à Versailles. Les troupes les suivirent en désordre (1).

A Versailles la révolte éclata. Quelques soldats cassaient leurs armes, les autres juraient de mourir plutôt que de les rendre; les officiers arrachaient leurs épaulettes. Les généraux voulaient faire rentrer les troupes dans le devoir; des cris, des insultes, des vociférations, quelques coups de fusil les forçaient à se retirer. Le colonel Ordener se mit à la tête des mutins, qui voulaient d'abord attaquer la garnison étrangère de Versailles. Le maire de cette ville s'interposa, et obtint que l'on cachât la garnison coalisée. Marmont en apprenant ce mouvement accourut à Versailles. Les troupes étaient en route pour Rambouillet. Il les suivit à distance. Apprenant que les clameurs avaient cessé, il fit donner aux troupes l'ordre de s'arrêter. Son autorité fut d'abord méconnue. Le colonel Ordener lui adressa des paroles dures et violentes. Marmont parla de ses services, flatta le soldat, malmena les officiers, dit qu'on ne devait pas le juger, mais le croire. Il fit tant et si bien que les troupes, émues, au lieu d'aller vers Fontainebleau par Rambouillet, consentirent à se diriger sur Mantes pour se rendre en Normandie (1). De retour à Paris, le maréchal fut fêté, complimenté chez Talleyrand, où l'on avait été toute la journée dans un certain émoi. « Marmont à l'enthousiasme des ennemis de son maître, dit M. de Lamartine, dut reconnaître la triste réalité de sa défection. »

Napoléon en apprenant le départ du sixième corps d'Essonne ne voulait pas y croire. Quand le doute ne fut plus possible, sa parole s'arrêta, son regard devint fixe; il prit sa tête entre ses mains, et resta comme anéanti. Retiré dans ses appartements, et se croyant seul, il dit devant Constant, son valet de chambre, qui le rapporte : « Marmont m'a porté le dernier coup! Le malheureux, je l'aimais! » Dans une proclamation datée du 5 avril, il dit à l'armée : « L'empereur remercie l'armée pour l'attachement qu'elle lui témoigne... Le soldat suit la for-

(1) Marmont cite dans ses *Mémoires* une lettre qui lui aurait été écrite de Versailles par le général Bordesoulle, et qui est ainsi conçue : « Le colonel Fabvier a dû dire à votre excellence les motifs qui nous ont engagés à exécuter le mouvement que nous étions convenus de suspendre jusqu'au retour de MM. le prince de la Moskova et ducs de Tarente et de Vicence. Nous sommes arrivés avec tout ce qui compose le corps. Absolument tout nous a suivis, et avec connaissance du parti que nous prenions, l'ayant fait connaître à la troupe avant de marcher. Maintenant, pour tranquilliser les officiers sur leur sort, il serait bien urgent que le gouvernement provisoire fît une adresse ou proclamation à ce corps, et qu'en lui faisant connaître sur quoi il peut compter, on lui fasse payer un mois de solde; sans cela il est à craindre qu'il ne se débande. MM. les officiers généraux sont tous avec nous, M. Lucotte excepté. Ce joli monsieur nous avait dénoncés à l'empereur. » Bordesoulle expliqua plus tard sa conduite à Essonne dans une lettre confidentielle au duc de Trévise, écrite en 1830. Il montre que, surpris par la confidence du duc de Raguse et se croyant son complice pour n'avoir point averti l'empereur aussitôt, il crut ne pouvoir se soustraire à cette défection. Les autres généraux partageaient cette opinion.

(1) Voici l'ordre du jour que le maréchal Marmont adressa au sixième corps le 5 avril : « Soldats, depuis trois mois vous n'avez cessé de combattre, et depuis trois mois les plus glorieux succès ont couronné vos efforts; ni les périls, ni les fatigues, ni les privations n'ont pu diminuer votre zèle ni refroidir votre amour pour la patrie. La patrie, reconnaissante, vous remercie par mon organe, et vous saura gré de tout ce que vous avez fait pour elle. Mais le moment est arrivé, soldats, où la guerre que vous faisiez est devenue sans but comme sans objet; c'est donc pour vous celui du repos. Vous êtes les soldats de la patrie. C'est l'opinion publique que vous devez suivre, et c'est elle qui m'a ordonné de vous arracher à des dangers désormais inutiles, pour conserver votre noble sang, que vous saurez répandre encore lorsque la voix de la patrie et l'intérêt public réclameront vos efforts. De bons cantonnements et mes soins paternels vous feront oublier bientôt, j'espère, jusqu'aux fatigues que vous avez éprouvées. »

tune et l'infortune de son général ; son honneur est sa religion... Le duc de Raguse n'a point inspiré ce sentiment à ses compagnons d'armes ; il a passé aux alliés. L'empereur ne peut approuver la condition sous laquelle il a fait cette démarche ; il ne peut accepter la vie et la liberté de la main d'un sujet. »

« La vanité a perdu le duc de Raguse, disait Napoléon à Sainte-Hélène... Sans la défection de Raguse, les alliés étaient perdus ; j'étais maître de leurs derrières et de toutes les ressources de guerre ; il n'en serait pas échappé un seul. » Marmont en jugeait bien différemment : « Tout bon Français, disait-il dans sa *Réponse* de 1815, de quelque manière qu'il fût placé, ne devait-il pas concourir à un changement qui sauvait la patrie et la délivrait d'une croisade de l'Europe entière armée contre elle ? Je ne me suis éloigné de Napoléon que pour sauver la France, et lorsqu'un pas de plus allait la précipiter dans l'abîme qu'il avait ouvert. J'ai voulu sauver la France de la destruction ; j'ai voulu la préserver des combinaisons qui devaient entraîner sa ruine, de ces combinaisons si funestes, fruits des plus étranges illusions de l'orgueil, si souvent renouvelées en Espagne, en Russie, en Allemagne, et qui promettaient une épouvantable catastrophe, qu'il fallait s'empresser de prévenir. » Dans ses *Mémoires*, Marmont affirme que deux considérations l'ont guidé dans cet acte. D'abord l'empereur était fini ; il était devenu « gras et lourd, sensuel et occupé de ses aises, jusqu'à en faire une affaire capitale, insouciant et craignant la fatigue, blasé sur tout, indifférent à tout, ne croyant à la vérité que lorsqu'elle se trouvait d'accord avec ses passions, ses intérêts ou ses caprices ; d'un orgueil satanique et d'un grand mépris pour les hommes ; comptant pour rien les intérêts de l'humanité ; négligeant dans la guerre les plus simples règles de la prudence ; comptant sur la fortune, sur ce qu'il appelait son étoile, c'est-à-dire sur une protection toute divine. Sa sensibilité s'était émoussée, sans le rendre méchant ; mais sa bonté n'était plus active, elle était toute passive. Son esprit était toujours le même, le plus vaste, le plus étendu, le plus profond, le plus productif qui fut jamais ; mais plus de volonté, plus de résolution et une mobilité qui ressemblait à de la faiblesse. » D'un autre côté, ajoute-t-il, l'empereur, moralement déchu, aurait pu continuer la guerre avec les troupes qui lui restaient et perpétuer la crise qui consumait la France. Il fallait l'arrêter court dans cette voie périlleuse, où son ambition n'aurait pas consulté son impuissance. Où était le devoir, se demande Marmont, entre le héros dégénéré, qui menaçait de prolonger la lutte, et la France, qui demandait grâce (1) ? « La défection du duc de Raguse, dit M. Cuvilier-Fleury, rendit les étrangers moins faciles sur les conditions de la paix, et elle les éclaira sur la radicale impuissance de Napoléon... La capitulation d'Essonne retardait de quatre jours sur celle de Paris. Elle n'y ajoutait rien qu'un embarras de plus pour ceux des négociateurs français qui voulaient une paix loyale et des conditions acceptables. La reddition de Paris entraînait l'abdication ; l'abdication, la paix ; la paix, le désarmement. Que fallait-il donc faire quand on était à Essonne à la tête de six mille hommes ? Y rester et attendre. »

Le duc de Raguse espérait sans doute être appelé à jouer un rôle politique. Il avait traité avec le prince de Schwartzenberg afin de forcer Napoléon à céder et à perdre ses dernières illusions ; en apprenant que les maréchaux allaient traiter à Paris, Marmont ordonna de suspendre l'exécution de ses mesures. Croyant que la direction de toutes les troupes lui reviendrait lorsque l'empereur aurait abdiqué, il faisait probablement déjà ses plans de campagne pour forcer l'étranger à compter avec la France libre ; il avait pu d'abord penser qu'une armée nationale, réunie en Normandie sous ses ordres, pourrait imposer à l'étranger ; il savait que plusieurs places fortes étaient encore en état de résister ; la défection eut lieu néanmoins malgré lui, et les soldats restèrent fidèles au souvenir de Napoléon. Marmont ne dut donc pas longtemps garder ses espérances ; en désertant la cause de Napoléon, il avait affaibli en pure perte celle de la France. Il s'en aperçut sans doute lorsque, quelques jours plus tard, dans un des conseils de l'hôtel Talleyrand, il insista sur l'urgence des mesures à prendre pour la conservation du petit nombre de troupes qui restaient groupées : « Monsieur le maréchal, lui dit le baron Louis, ministre des finances du gouvernement provisoire, nous manquons d'argent pour payer les troupes ; ainsi nous avons plus de soldats qu'il ne nous en faut. » Et comme le duc appuyait sur sa demande d'argent pour payer la solde du sixième corps. « Je vous répète, monsieur le maréchal, dit le baron, que nous avons trop de troupes, puisque nous n'avons pas d'argent et d'ailleurs qu'elles nous sont fort inutiles. » — » Vous avez du goût pour le régime du knout, interrompit le maréchal ; vous voulez nous mettre à la merci des étrangers, et vous ne relevez même pas la platitude de vos sentiments par la convenance de votre langage. Si vous continuez sur le même ton, je vous ferai sauter par la fenêtre. »

(1) Ce qu'il y a de plus curieux, c'est que Marmont, si l'on en croit ses *Mémoires*, pensa un moment racheter sa défection par le sacrifice de sa personne. « Les malheurs qui accablaient Napoléon, dit-il, réveillaient en moi cette vieille et ancienne affection qui autrefois dépassait tous mes autres sentiments. Je rédigeai la lettre qui devait être envoyée à l'empereur quand tout serait convenu et arrêté (avec Schwartzenberg) ; dans cette lettre je lui annonçais qu'après avoir rempli les devoirs que m'imposait le salut de la patrie, j'irais lui apporter ma tête et consacrer, s'il voulait l'accepter, le reste de ma vie au soin de sa personne. » La lettre, comme on pense, ne fut pas envoyée.

Marmont revient sur ces idées dans ses *Mémoires :* d'abord il blâme la remise des places fortes, puis il ajoute : « Les débris de l'armée, en se réunissant au gouvernement provisoire, ne devaient-ils pas donner à celui-ci une sorte dignité qui le ferait respecter des étrangers? Ce gouvernement provisoire ne devait-il pas y trouver les moyens de négocier comme puissance, tout à la fois avec eux et avec les Bourbons, et enfin un appui pour obtenir toutes les garanties dont nous avions besoin et que nous devions réclamer? » Mais alors pourquoi le maréchal avait-il repoussé les avances de Talleyrand, pourquoi n'avait-il pas traité avec le gouvernement provisoire plutôt qu'avec le prince de Schwartzenberg? Pourquoi ne demandait-il pas à revenir près du gouvernement provisoire, près de Paris? D'ailleurs, quand même les liens du devoir ne l'auraient pas rattaché à l'empereur, il était plus sage de ne pas diviser l'armée; mais il craignait de ne pas oser résister à l'empereur, et il ne voulait plus lui obéir. Pour se justifier davantage et pour faire comprendre plus nettement sa situation à Essonne, le duc de Raguse raconte dans ses *Mémoires* que le 11 octobre 1813, pendant le bivouac, à Düben, Napoléon eut avec lui, en tête à tête, une longue conversation, qui dura plus de cinq heures, et dans laquelle l'empereur fit la distinction de ce qu'il appelait l'homme d'honneur et l'homme de conscience, donnant la préférence au premier, parce qu'avec celui qui tient purement et simplement sa parole et ses engagements on sait sur quoi compter, tandis qu'avec l'autre on dépend de ses lumières et de son jugement. Puis il aurait ajouté : « Vous, par exemple, si l'ennemi ayant envahi la France et étant sur la hauteur de Montmartre, vous croyiez, même avec raison, que le salut du pays vous commandât de m'abandonner et que vous le fissiez, vous seriez un bon Français, un brave homme, un homme de conscience, et *non un homme d'honneur.* » Marmont part de là pour s'appliquer naturellement ces qualifications.

Quoi qu'il en soit, quand les princes arrivèrent, Marmont affecta de garder sa cocarde tricolore. Il conseilla aussi aux Bourbons le maintien les constitutions de l'empire et de son régime; il demandait une censure perpétuelle pour la presse périodique; il voulait la suprématie organisée de l'ordre militaire sur l'ordre civil, « si habituellement composé de gens sans antécédents, dit-il, et sans autres droits que ceux résultant du caprice de ceux qui les nomment ». Cette sorte de campagne politique eut peu de succès. Les conseils du maréchal ne furent guère suivis. Néanmoins Louis XVIII lui donna le commandement d'une compagnie de ses gardes du corps; il le nomma pair de France, chevalier de l'ordre de Saint-Louis. « Il eut des faveurs, mais pas d'importance, comme le dit M. Rapetti. Les royalistes purs eussent rougi de devoir de la reconnaissance à une trahison, et ils se montraient ingrats; les royalistes moins purs se montraient naturellement les plus ingrats. Les hommes de l'empire les plus réconciliés avec le nouvel ordre de choses tenaient à éloigner toute comparaison entre une trahison et leur ralliement, et ils affichaient leur soin à se préserver du voisinage de M. de Raguse. Quant à l'opinion populaire, elle demeurait implacable. Dans les rues, on avait fait un mot du nom de Raguse : on disait *raguser* pour tromper. Marmont, qui avait rêvé un grand rôle politique, se trouva réduit à l'isolement, à l'impuissance. » Sa compagnie de gardes du corps ne put jamais parvenir à se compléter. Cependant il avait orné ses armes de l'étendard de Malte, et Louis XVIII lui avait composé cette devise : *Patriæ totus et ubique.* Au 20 mars 1815, Marmont suivit Louis XVIII à Gand avec le titre de commandant de la maison militaire du roi.

Le 1er mars 1815 Napoléon datait du golfe Juan une proclamation au peuple français dans laquelle il disait : « Les victoires de Champ-Aubert, de Montmirail, de Château-Thierry, de Vaux-Champ, de Mormans, de Montereau, de Craonne, de Reims, d'Arcis-sur-Aube et de Saint-Dizier; l'insurrection des braves paysans de la Lorraine, de la Champagne, de l'Alsace, de la Franche-Comté, de la Bourgogne, et la position que j'avais prise sur les derrières de l'armée ennemie, en la séparant de ses magasins, de ses parcs de réserve, de ses convois et de tous ses équipages l'avaient placée dans une situation désespérée. Les Français ne furent jamais sur le point d'être plus puissants, et l'élite de l'armée ennemie était perdue sans ressource; elle eût trouvé son tombeau dans ces vastes contrées qu'elle avait si impitoyablement saccagées, lorsque la trahison du duc de Raguse livra la capitale et désorganisa l'armée. La conduite inattendue de ces deux généraux (Augereau et Marmont) qui trahirent à la fois leur patrie, leur prince et leur bienfaiteur, changea les destins de la guerre. La situation désastreuse de l'ennemi était telle qu'à la fin de l'affaire qui eut lieu devant Paris il était sans munitions, par la séparation de ses parcs de réserve. » Dans une autre proclamation de la même date, adressée à l'armée, l'empereur ajoutait : « Soldats, nous n'avons pas été vaincus; deux hommes sortis de nos rangs ont trahi nos lauriers, leur pays, leur prince, leur bienfaiteur. » Dans son décret d'amnistie, donné à Lyon, le 12 mars, Napoléon comprit Marmont dans le nombre des treize individus qu'il en exceptait et qu'il renvoyait devant les tribunaux. Le duc de Raguse crut devoir se défendre contre cette accusation de trahison. Il rédigea une *Réponse à la proclamation datée du golfe Juan, le 1er mars* 1815. Cette réponse, qui parut à Gand le 1er avril, fut en outre insérée, le 18 du même mois, dans *Le Moniteur*

qui se publiait dans cette ville. Le maréchal, qui l'adressa à tous les souverains de la coalition, qui en lui accusant réception de l'envoi témoignèrent qu'il avait mis une grande loyauté dans sa conduite devant Paris. « Vous connaissez trop bien les sentiments que je vous porte, lui écrivit l'empereur Alexandre, pour que j'aie besoin de vous dire combien j'ai partagé l'indignation que les assertions avancées dans cette pièce (la proclamation du golfe Juan) sur votre compte ont généralement excitée. Informé, mieux que personne, des circonstances auxquelles ces calomnies se rapportent, je n'ai cessé de rendre justice à la conduite pleine de valeur et de franchise qui à cette époque a particulièrement caractérisé toutes vos démarches. »

Marmont avait passé presque tout le temps des Cent Jours aux eaux d'Aix-la-Chapelle. Les désastres de Waterloo le ramenèrent à Paris. Il reprit sa place à la chambre des pairs. Sa compagnie de gardes du corps fut supprimée; mais, le 6 septembre, il fut nommé l'un des quatre majors généraux de la garde royale. De plus il devint commandeur de l'ordre de Saint-Louis le 3 mai 1816, grand'croix du même ordre le 24 août 1820, et chevalier de l'ordre du Saint-Esprit le 30 septembre suivant. Son influence n'alla pas cependant jusqu'à pouvoir sauver le comte de La Valette ni les frères Faucher, auxquels il s'intéressa. En 1816 il fut choisi pour un des premiers membres libres de l'Académie des Sciences. En 1817, Louis XVIII l'envoya en qualité de lieutenant du roi à Lyon, qui était violemment agité par la réaction royaliste. Marmont, muni des pouvoirs les plus étendus, arriva à Lyon le 3 septembre, et s'empressa de rendre à la liberté toutes les personnes détenues pour des motifs politiques. Il fit poursuivre les délateurs, destitua les maires et les autres fonctionnaires qui s'étaient faits les complices des agitateurs royalistes; enfin, il rétablit l'ordre et ramena la confiance. De retour à Paris, il reçut du roi un témoignage public de satisfaction, et fut créé ministre d'État. Le colonel Fabvier et M. de Senneville ayant publié des accusations graves contre les généraux Canuel et Donnadieu furent accusés de diffamation et condamnés. Le duc de Raguse resta neutre dans cette polémique. Néanmoins il tomba dans une sorte de disgrâce ministérielle. Le ministre de la guerre alla jusqu'à lui signifier, par une lettre du 14 juillet 1818, d'avoir à s'abstenir de paraître à la cour jusqu'à nouvel ordre. Marmont écrivit alors au roi : « Il y a quatre ans que les malheurs de la France me décidèrent à me déclarer l'un des premiers pour Votre Majesté. Cette détermination motiva contre moi les calomnies les plus atroces et a eu sur mon existence personnelle les conséquences les plus graves. Il y a trois ans j'ai été proscrit pour les intérêts de Votre Majesté... La haine immodérée d'un parti qui n'est ni français ni royaliste, et dont les espérances criminelles étaient détruites par mes opérations m'a poursuivi sans relâche... La fatalité qui me poursuit a dépassé les bornes que je croyais pouvoir lui assigner. » Cette lettre resta sans réponse. Seulement, trois mois après il fut permis au duc de Raguse de se trouver sur le passage du roi, qui l'aperçut et lui adressa quelques mots indulgents.

Marmont avait toujours aimé le luxe et les plaisirs; il s'y livrait avec passion. Il s'occupa aussi d'industrie, et entreprit dans son pays natal d'importantes exploitations : des forges perfectionnées, une plantation de betteraves, l'élève d'un troupeau de moutons mérinos, etc. Ces exploitations ne réussirent pas, faute d'une sage direction et de capitaux suffisants. Pour acclimater ses moutons, il avait eu l'idée de les habiller en soldats, avec les signes distinctifs des grades. Les frais immenses de ces établissements le ruinèrent. De nombreux procès s'ensuivirent. La maréchale, Mlle Perregaux, dont la grande fortune se trouvait compromise, et qui ne vivait plus en bonne intelligence avec son mari, réclama sa séparation de biens devant les tribunaux; elle lui fut accordée en 1828, après deux années de plaidoiries, de mémoires, de répliques, et nonobstant l'intervention et l'opposition de créanciers de toutes espèces. Dans une de ces audiences on apprit que le duc de Raguse, débiteur vis-à-vis de M. Valette d'une somme de 400,000 fr., avait promis d'affecter pour sûreté de cette dette une lettre à lui écrite en 1815 et par laquelle il lui était annoncé que le gouvernement autrichien lui conservait sa dotation en Illyrie et consentait même à lui en payer les arrérages échus en 1815. C'était une rente annuelle de 50,000 fr. Le duc de Raguse l'avoue dans ses *Mémoires*. Il résulte de ses aveux que, profitant du bon vouloir du prince de Schwartzenberg, il se rendit en 1815 auprès de l'empereur d'Autriche, et que celui-ci, allant au-devant de sa demande, lui rappelant ce qu'il avait fait pour les Illyriens, les Croates et les Dalmates, lui rendit sa dotation d'Illyrie avec une grâce parfaite et presque spontanément. Cette faveur obtenue, le duc de Raguse n'en réclama pas immédiatement l'exécution. Ce n'est qu'en 1819, que, pressé d'argent, et après avoir emprunté 200,000 fr. au roi Louis XVIII, que le duc de Raguse se décida à aller à Vienne, où il obtint avec facilité le règlement de sa pension de 50,000 fr., et l'arriéré de six années. « Je me mis en route immédiatement pour retourner à Paris, où j'arrivai triomphant », s'écrie-t-il. A cette occasion il reproche à Napoléon une conduite bien différente : « Jamais, dit-il, aucun bienfait d'argent ne m'a été accordé. Mes dotations ne s'élevaient pas au delà de celles des simples généraux, tandis que mes camarades étaient comblés de richesses (1). »

(1) Cependant, d'après un mémoire d'avocat, le duc de Raguse touchait sous l'empire, en traitements et en dotations, 500,000 fr. à peu près par an. Outre sa dotation en Illyrie, il en avait d'autres en Hanovre, en West-

Très-peu de temps après le payement de ses arrérages, Marmont n'était guère plus riche. En 1828 il délégua une partie considérable de ses traitements et pensions à la caisse hypothécaire. Enfin, en 1829 les immeubles de Châtillon-sur-Seine appartenant au duc de Raguse furent saisis et vendus judiciairement. Par ces procès scandaleux, où il étalait ses ruines domestiques, ses expédients de débiteur aux abois, il fournit matière à la haine qui s'était attachée à son nom. C'est à cette époque qu'il commença d'écrire ses *Mémoires*.

Après l'avénement de l'empereur Nicolas au trône de Russie, Charles X confia au duc de Raguse l'honneur de le représenter au couronnement du nouveau czar (1826) en qualité d'ambassadeur extraordinaire. Le duc y déploya un grand luxe. Il était de retour dès 1828, et La Ferronnais avait été nommé ambassadeur en Russie. Lorsque Charles X signa les ordonnances du 25 juillet 1830, qui détruisaient la charte, Marmont était de service comme major général de la garde royale, et commandait ainsi tous les régiments de cette garde, tant à Paris que dans les départements. Ces ordonnances parurent dans *Le Moniteur* du 26; le duc de Raguse n'en avait eu aucune connaissance. « Vers la fin de juillet, raconte M. Véron, le roi avait souvent des conversations intimes avec le prince de Polignac et M. de Latil. Lorsque le duc de Raguse, alors de service à Saint-Cloud, entrait, ces conversations intimes s'interrompaient subitement. » Le prince de Polignac, ministre de la guerre par intérim, ne prit aucune mesure essentielle, quoiqu'il y eût peu de troupes à Paris. Il écrivit ce billet au duc de Raguse : « Votre Excellence a connaissance des mesures extraordinaires que le roi, dans sa sagesse et dans son sentiment d'amour pour son peuple, a jugé nécessaire de prendre pour le maintien des droits de sa couronne et de l'ordre public. Dans ces importantes circonstances, Sa Majesté compte sur votre zèle pour assurer l'ordre et la tranquillité dans toute l'étendue de votre commandement. » Le soir, le duc de Raguse alla voir à Saint-Cloud Charles X, qui revenait de Rambouillet, où il avait été chasser; le roi lui demanda des nouvelles de Paris. « La rente est tombée, répondit le maréchal. — De combien? dit le dauphin. — De trois francs, reprit le maréchal. — Elle remontera », repartit le dauphin, et chacun s'en alla. Le duc de Raguse, comme major général de la garde royale de service, était aussi gouverneur de la première division militaire, et par conséquent de Paris; mais ce n'était plus qu'un titre honorifique, depuis que les chambres avaient supprimé les lettres de service et les appointements des gouverneurs. Néanmoins, comme aucune autorité supérieure ne se trouvait dans la capitale, le duc de Raguse reçut du roi des lettres de service comme gouverneur, et eut ainsi le commandement de la garde royale et des troupes de ligne en garnison dans Paris. Le 27 juillet les troubles éclatèrent. Le maréchal vint s'installer à une heure à l'état-major de la garde, place du Carrousel. Vers quatre heures du soir on commença à prendre des dispositions militaires. La gendarmerie ayant essayé de rétablir la circulation près du Palais-Royal fut assaillie de coups de pierre et reçut quelques coups de feu, qu'elle rendit. Le combat cessa avec le jour. Les armuriers avaient cédé leurs armes à la foule; les réverbères furent cassés, le drapeau tricolore se hissa au haut des tours de Notre-Dame; l'envahissement des corps de garde, la prise de l'arsenal et des poudrières, le désarmement des fusiliers sédentaires, tout cela s'était opéré sans opposition avant huit heures du matin, le 28. Le prince de Polignac s'était rendu dans la nuit à Saint-Cloud, et avait fait signer au roi l'ordonnance qui mettait Paris en état de siége, le 28 à cinq heures du matin. Des barricades s'élevaient de toutes parts; le combat ne tarda pas à s'engager, sur les quais, sur les boulevards, dans les rues, à l'hôtel de ville surtout. « Arrivé à la barrière de l'Étoile, dit le maréchal Marmont dans un mémoire justificatif publié à Amsterdam, le 22 août 1830, j'entendis la fusillade, je trouvai la garde en tenue de guerre, occupant la place Louis XV, la rue Saint-Honoré, une partie des boulevards, le Louvre, le Château. La ligne tenait le Pont-Neuf, les quais, la rue de la Monnaie, la place des Victoires, etc... Je compris alors quelle terrible responsabilité on avait assumée sur moi. » La lutte fut terrible. Toute la population sembla se lever contre la monarchie légitime. La gendarmerie et la garde royale se battirent bravement; quelques gardes nationaux se montrèrent dans les rangs du peuple; la troupe de ligne faiblit, des régiments de la garde avaient éprouvé des pertes considérables. Marmont se sentait malheureux du rôle qu'il était appelé à jouer. Il avait expédié dix courriers à Saint-Cloud sans obtenir de réponse. A chaque coup de canon qu'il entendait, il semblait éprouver une peine profonde; son poing se fermait, sa figure se contractait, et on l'entendit s'écrier : « Quelle position, grand Dieu! » Le peuple disait gaiement : « Voilà Marmont qui paye ses dettes. » Le duc de Raguse fit supplier le prince de Polignac de faire entendre quelques paroles de paix. Le prince, confiant dans la puissance des baïonnettes, demeura intraitable. Marmont obéit passivement. Un vieux royaliste vint dire au duc de Raguse : « Maréchal, voulez-vous sauver le roi, le peuple de Paris et votre nom?... Arrêtez les ministres, tous les signataires, tous les conseillers des ordonnances; faites-les porter à Vincennes, liés, garrottés comme des criminels, comme les seuls coupables. Le peuple, satisfait, apaisé par vous, posera les armes; le roi, qui ne se trouvera plus en présence d'une révolte, pourra faire des concessions... Vous, vous serez

phalie et en Poméranie, qu'il devait à la munificence de l'empereur, mais qu'il perdit par la restauration.

exilé; mais on pardonne aisément à qui nous tire d'un mauvais pas; vous nous reviendrez bientôt le sauveur, le pacificateur, l'homme de la royauté, de la liberté. » Pendant cette confidence, Marmont donnait des signes d'une grande agitation. Il allait et venait sans desserrer les dents. Tout d'un coup il dit à son interlocuteur : « Vous avez raison peut-être; mais je ne puis pas. — Pourquoi? — Voyez-vous cet habit, reprit le maréchal avec un éclat terrible en frappant sur ses broderies : il y a dessus 1814. » Arago vint voir au Louvre le duc de Raguse, avec lequel il était dans de bonnes relations. Après plusieurs représentations vives, éloquentes, pour l'attirer dans la cause du peuple, ne parvenant pas à le convaincre, Arago lui répéta ce qu'on disait de lui dans les rues; le maréchal sauta sur son épée en rugissant, puis il ferma les yeux, et laissa échapper son arme en s'affaissant sur lui-même. Bientôt le général Gérard, le comte de Lobau, Laffitte, Casimir Périer et Mauguin se rendirent à travers la fusillade auprès de Marmont. Laffitte parla au nom de la patrie, et appelant sur la tête du maréchal la responsabilité du sang versé, il le somma, au nom de l'honneur, de faire cesser le carnage. « L'honneur militaire est l'obéissance, répliqua tristement Marmont. — Et l'honneur civil, répondit Laffitte, ne vous ordonne-t-il pas de respecter le sang des citoyens? » C'était rappeler les théories de 1814. Le maréchal, atterré des énergiques paroles des députés, consentit à entendre leurs propositions, qui furent résumées en ces termes : le rappel des ordonnances; le renvoi des ministres; la convocation des chambres au 3 août.

Le duc de Raguse soumit cet ultimatum au prince de Polignac, qui le repoussa. « C'est donc la guerre civile organisée? » dit Laffitte, et la députation se retira. Dans la nuit du 28 au 29, les troupes durent se replier sur le quartier général. Le matin, le Louvre fut attaqué; deux régiments de ligne, qui couvraient le château sur la place Vendôme, mirent la crosse du fusil en l'air, et se retirèrent. Le maréchal dut rappeler les troupes trop avancées. Le peuple escalada le Louvre, arriva jusqu'aux Tuileries, qui bientôt durent céder. Marmont n'eut plus qu'à battre en retraite par le jardin des Tuileries, les Champs-Élysées, Chaillot et le bois de Boulogne. Tout le long de la route, il fut harcelé et perdit du monde. Après avoir franchi la barrière, le maréchal reçut d'un aide de camp du dauphin la dépêche suivante : « Mon cousin, le roi m'ayant donné le commandement en chef de ses troupes, je vous donne l'ordre de vous retirer avec toutes les troupes sur Saint-Cloud; vous y servirez sous mes ordres. Je vous charge en même temps de prendre les mesures nécessaires pour faire transporter à Saint-Cloud les valeurs du trésor royal. » Cet ordre ne put être exécuté. Le dauphin vint se mettre à la tête des troupes à la porte du bois de Boulogne. Les soldats demandaient du pain. Les provisions ainsi que l'argent manquaient à Saint-Cloud. Un nouveau gouvernement s'organisait à Paris; la France entière semblait s'insurger. Ne croyant pas à l'imminence de la tempête qui devait emporter la royauté, Charles X chargea le duc de Mortemart de composer un ministère; mais il était trop tard. D'après Châteaubriand, le 30, à la tombée de la nuit, un aide major fit annoncer aux troupes que les ordonnances étaient rapportées. Cette annonce, envoyée par le duc de Raguse, n'avait pas été communiquée au duc d'Angoulême, qui, sévère sur la discipline et l'étiquette, entra en fureur. Le roi dit au maréchal : « Le dauphin est mécontent; allez vous expliquer avec lui. » Le duc de Raguse ne trouva pas le dauphin chez lui : il l'attendit. A l'aspect du maréchal, le duc d'Angoulême rougit jusqu'aux yeux; il le fit entrer dans son salon. Au bruit qui se faisait, le duc de Ventadour, aide de camp du prince, ouvrit la porte; le maréchal sortit, poursuivi par le dauphin, qui l'appelait double traître et lui criait : « Rendez votre épée! rendez votre épée! » Enfin, le duc d'Angoulême se jeta sur le maréchal, et lui arracha son épée. En voulant la briser, le prince se coupa les doigts. Alors il cria : « A moi, gardes du corps! Qu'on le saisisse! » Les gardes du corps accoururent; sans un mouvement de tête du duc de Raguse, leurs baïonnettes l'auraient atteint au visage. Le duc de Raguse fut conduit aux arrêts dans son appartement. Le roi arrangea tant bien que mal cette affaire. « Les feuilles publiques ont raconté l'accueil que me fit le duc d'Angoulême, dit Marmont dans son *Mémoire justificatif*. J'ai dû l'oublier, quoiqu'un injuste reproche soit bien sensible après un si cruel dévouement. » Puis il ajoute : « Ce n'est qu'auprès du roi, juge plus équitable, parce qu'il fut abusé lui-même, que j'ai trouvé des paroles de consolation et d'encouragement (1) ». Il suivit le roi à Rambouillet

(1) M. Véron raconte cette scène un peu différemment. Suivant lui le duc de Raguse s'était offensé de se voir dépouiller du commandement en chef avant d'être arrivé à Saint-Cloud. Il crut devoir conserver comme major général le commandement supérieur et sans contrôle des régiments de la garde royale, et il continua de prendre directement les ordres du roi. Ayant obtenu de Charles X une gratification de deux mois de solde pour les soldats qu'il commandait, il l'annonça dans un ordre du jour, et ordonna aux officiers payeurs de se présenter chez l'intendant général de la liste civile. L'intendant, qui n'avait pas d'argent (ce que le duc de Raguse ignorait), vint se plaindre au dauphin d'un ordre du jour qui le mettait dans le plus grand embarras. Déjà irrité contre le duc de Raguse, le dauphin s'indigna qu'on ne l'eût pas seulement consulté. Il manda le maréchal chez lui : « Vous oubliez, lui dit-il, que je commande! Vous méconnaissez donc l'ordonnance qui m'a nommé généralissime? — Non, monseigneur; j'ai pris les ordres du roi. — Ah! vous me bravez. Pour vous prouver que je vous commande, je vous envoie aux arrêts. » Surpris et irrité, le maréchal haussa les épaules. Le dauphin ajouta : « Est-ce que vous voulez faire avec nous comme avec l'autre? » Le duc de Raguse répondit avec dignité que la calomnie ne pouvait l'atteindre. Le dauphin, hors de lui, se jeta sur l'épée du maréchal, en saisit la poignée et chercha à la sortir du fourreau. Le maréchal appuya sur la garde de son épée; la lame glissa dans la

et jusqu'en Angleterre. Dans la rade de Spithead Charles X lui donna, le 18 août « l'épée qu'il portait toujours lorsqu'il était avec les troupes françaises, » et lui dit dans une lettre autographe : « Je ne veux pas me séparer de vous, mon cher maréchal, sans vous répéter ici, comme je le pense, que je n'oublierai jamais les bons, fidèles et constants services que vous n'avez jamais cessé de rendre à la monarchie depuis la Restauration. »

Depuis cette époque Marmont erra en proscrit volontaire sur la terre étrangère (1). Il alla visiter l'Orient, sur lequel il publia un livre remarquable, intitulé : *Voyage en Hongrie, en Transylvanie, dans la Russie méridionale, en Crimée et sur les bords de la mer d'Azoff, à Constantinople, dans quelques parties de l'Asie Mineure, en Syrie, en Palestine et en Égypte;* Paris, 1837, 4 vol. in-8°. Il s'était fixé dans l'empire d'Autriche, à Vienne d'abord, puis à Venise. En 1845 il fit encore paraître *Esprit des Institutions militaires*, in-8°, dont il y eut une seconde édition l'année suivante. On lui doit en outre un *Xénophon* et un *César*, puis un *Mémoire à l'empereur Napoléon sur les régiments frontières*, inséré dans la *Revue rétrospective* de janvier 1835, et un *Rapport sur l'ouvrage de M. Charles Dupin ayant pour titre Voyage en Angleterre*, etc.; in-8°. Depuis 1828 le maréchal s'occupait de la rédaction de ses *Mémoires*. En mourant il recommandait à un ami le respect dû à ces pages. Par son testament, il ordonnait que ce livre fût publié, « sans y apporter aucun changement, même sous prétexte de correction de style; sans souffrir ni augmentation dans le texte, ni diminution, ni suppression quelconque. » Par ce même testament, le duc de Raguse fit donation au musée de Châtillon-sur-Seine, sa ville natale, de toutes ses décorations, de ses nombreuses cartes de campagne, et d'un portrait du duc de Reichstadt à l'aquarelle, au bas duquel le prince a écrit de sa main ces quatre vers de Racine, avec une légère variante :

Arrivé près de moi, par un zèle sincère,
Tu me contais alors l'histoire de mon père.
Tu sais combien mon âme, attentive à ta voix,
S'échauffait aux récits de ses nobles exploits.

Quatre ans après la mort de Marmont, l'éditeur Perrotin fit paraître les *Mémoires du duc de Raguse de* 1792 *à* 1832, imprimés sur le manuscrit original de l'auteur avec portraits et facsimilé; Paris, 1856, 8 vol. in-8°. « Les *Mémoires du duc de Raguse*, dit M. Cuvilier-Fleury, ne sont pas seulement le monument de l'orgueil, c'en est le triomphe; et je ne sais rien de plus déconcertant pour la sagesse humaine, de plus décourageant pour la modestie, de plus corrupteur et de plus amusant qu'un pareil livre... Marmont est un glorieux, mais un glorieux exclusif et intolérant. L'orgueil est sa foi et son culte. C'est un amoureux de lui-même tourné en misanthrope. C'est un idolâtre briseur d'images. L'orgueil chez quelques-uns se sert volontiers du mérite d'autrui, s'y ajuste et s'en accommode; chez le duc de Raguse il s'en effarouche et s'en irrite. Je sais que Marmont passait pour un homme aimable. Il raconte bien que dans la Croatie turque, quand une mère voulait faire peur à son enfant, elle lui disait : *Tais-toi! Marmont va venir;* mais ce renom de croquemitaine s'appliquait au commandant militaire; l'homme privé était moins terrible. Ceux qui l'ont connu dans l'intimité lui rendent à l'envi ce témoignage. Ses subordonnés l'aimaient; ses officiers lui ont gardé un souvenir fidèle. Le comte Lavalette, condamné à mort en 1815, et qui dut la vie au dévouement de sa femme, trouva l'amitié de Marmont aussi courageuse que secourable. Quand vinrent les mauvais jours pour Marmont lui-même, pendant cet exil volontaire qu'il s'imposa jusqu'à sa mort, M. Saint-Marc Girardin le vit à Vienne, et il fut frappé de son amabilité, de sa bonne grâce, du charme piquant et sérieux de son entretien. M. Sainte-Beuve, qui avait lu le manuscrit des *Mémoires*, en avait tiré cette impression sur le compte du duc de Raguse, que c'était une nature vive, mobile, sincère, intelligente, bien française, un peu glorieuse, mais pleine de générosité et même de candeur. Comment le duc de Raguse, en dépit de ces dehors agréables, avait-il gardé au fond de son âme, sans en laisser rien paraître, ce fiel qu'il a distillé goutte à goutte dans un écrit destiné à une publication posthume, fiel qui déborde dans son livre en flots d'amertume et de médisance?... Il est absurde de supposer que ce vieillard illustre n'ait pris la plume, quand il s'est résigné à écrire, que pour jeter le mépris à ses anciens compagnons d'armes, sans autre but que de leur nuire. Je crois plutôt qu'en repassant sa longue histoire, il a trouvé que la fortune ne l'avait pas toujours traité selon son mérite et qu'il a voulu regagner après sa mort, aux dépens de tous, et à une hauteur que sa renommée n'avait pu atteindre, ce niveau vainement cherché pendant sa vie... Il est à la fois plein de ressentiment contre la fortune et de jalousie contre les hommes. Il a beaucoup d'orgueil et peu de pitié. C'est par là, et non par une rage posthume de diffamation, que s'explique ce dénigrement infatigable qui s'applique pres-

main du dauphin, qui eut trois doigts entamés. Le dauphin appelle, et fait arrêter le maréchal. Le roi, apprenant cet esclandre, envoya le duc de Luxembourg rendre l'épée au maréchal. Celui-ci la refusa, et demanda d'être jugé par un conseil de guerre. Enfin, sur les instances du duc de Luxembourg, il consentit à reprendre son épée, se rendit auprès du roi, et se raccommoda avec le dauphin. Depuis le duc de Raguse ne voulut plus donner aucun ordre.

(1) Marmont envoya de l'étranger son serment au roi Louis-Philippe, en 1830, ce qui l'autorisait à conserver son rang de maréchal de France. Néanmoins, son nom ne figura plus sur la liste officielle des maréchaux, et il ne comptait pas dans le cadre déterminé par la loi.

que indifféremment à tous les hommes qui ont eu des rapports avec lui, à ses égaux, à ses supérieurs, et parmi ces derniers au plus grand de tous. On est habitué à ne voir dans le duc de Raguse qu'une triste victime de la fatalité qui se plaint justement des rigueurs du sort. Je vois plutôt en lui un grand ambitieux qui croit avoir manqué son but... Cette médisance systématique qui remplit son livre, ce n'est pas un besoin de représailles posthumes qui l'inspire; c'est calcul d'orgueil et prétention de prééminence. Il ne se venge pas, il se compare. Il ne voudrait pas calomnier ses compagnons d'armes, mais les annuler; plus intolérant que méchant, moins diffamateur qu'égoïste, ayant plus de mépris pour ses rivaux que de haine pour ses ennemis. »

Comme homme de guerre, Marmont, au dire d'un juge compétent, exécutait mal ce qu'il avait supérieurement conçu. « Marmont, dit encore M. Cuvilier-Fleury, a beaucoup d'esprit : il conçoit bien ; il a des idées surtout, des précédents à citer à l'appui de toutes ses idées; une bibliothèque de campagne, composée de livres de choix, le suit en tout lieu, mêlée à son bagage de guerre... S'il ne faut que mettre le sabre à la main, Marmont est le plus héroïque des hommes; il l'a bien prouvé, soit dans la retraite de Leipzig, soit pendant cette bataille de Paris, où nous le voyons combattre toute une journée le bras droit en écharpe, tenant son épée entre les trois doigts restés libres de sa main gauche. Mais s'il s'agit d'une grande manœuvre à débrouiller sur un terrain disputé; s'il faut prévoir, combiner, correspondre, s'appuyer ou se rallier, opérer par détachements ou par masse, dans cette stratégie complexe du commandement en chef, où Napoléon est un maître, le duc de Raguse n'est souvent qu'un héroïque écolier. Il hésite, soit crainte de la responsabilité, soit incertitude d'esprit, après s'être engagé par entraînement d'orgueil, de courage ou d'insubordination; tantôt emporté par sa confiante ardeur, qui s'obstine à ne consulter qu'elle-même, tantôt flottant entre toutes les solutions que sa féconde imagination lui suggère. » Napoléon le consulta pourtant plusieurs fois sur ses plans. « Mon cousin, lui écrivait-il de Dresde, le 13 août 1813 au soir, voici le parti que j'ai pris. Si vous avez quelques observations à me faire, je vous prie de me les faire librement. » Marmont répondit par des lettres qu'il a imprimées, et qui sont des chefs-d'œuvre; l'empereur n'en tint pas compte, et le duc de Raguse a pu dire de Napoléon : « Il a mis une plus grande et une plus constante énergie à se détruire qu'à s'élever. »

« Marmont triomphait, dit M. Rapetti, dans ces relations qu'on nomme la vie du monde. Il avait une physionomie noble, animée, spirituelle. Il était instruit et fourni d'anecdotes sur tous les sujets. Il racontait avec charme; il étonnait, il captivait. Sa supériorité, très-apparente, inspirait le respect... Il avait de plus cette prodigalité qui semble de la libéralité à ceux qui reçoivent, et ce désir constant de faire montre de son pouvoir que les solliciteurs prennent aisément pour de l'obligeance. Il était bon sans discernement, et les intrigants le vantaient. Certes il blessait par sa hauteur; mais ceux même qu'il offensait ainsi, il savait se les concilier par l'ascendant d'un caractère dont l'extrême fierté relevait encore plus qu'elle ne les déparait les qualités aimables ou brillantes. Napoléon l'avait appelé *Marmont Ier*. Il plaisait surtout aux femmes, et partout où il y avait une réunion féminine il se trouvait pour lui plusieurs sortes de défenseurs... Il admettait d'ailleurs des excuses pour toutes les situations. Il honorait les hommes sincères et loyaux de tous les partis. Ceux qui étaient restés fidèles à l'empereur avaient bien fait; ceux qui l'avaient quitté avaient cru remplir un devoir dont leur conscience était juge. Il ne demandait à personne de l'approuver. Il réclamait seulement de chacun le respect que lui-même professait pour toutes les convictions, pour tous les sacrifices, pour tous les malheurs... Marmont terminait un jour un de ses entretiens par ce mot à Lacretelle : « Je suis l'Œdipe des temps modernes; il y a toujours eu pour moi une fatalité qui m'a contraint à faire le contraire de ce que je voulais. » Comme commentaire à ce paroles, nous citerons le passage suivant de ses *Mémoires* : « Il est facile à un homme d'honneur de remplir son devoir quand il est tout tracé; mais qu'il est cruel de vivre dans des temps où l'on peut et où l'on doit se demander : Où est le devoir ? Et ces temps je les ai vus, ce sont ceux de mon époque ! Trois fois dans ma vie, j'ai été mis en présence de cette difficulté! Heureux ceux qui vivent sous l'empire d'un gouvernement régulier, qui placés dans une situation obscure ont échappé à cette cruelle épreuve! Qu'ils s'abstiennent de blâmer; ils ne peuvent être juges d'un état de choses inconnu pour eux. »

Marmont, dans ses *Mémoires*, s'appuyant sur une publication du général d'Anthouard, avait dit que les désastres de la campagne de 1814 étaient dus à une désobéissance du prince Eugène de Beauharnais, qui, songeant sans doute à un établissement possible pour lui en Italie avec l'appui des puissances étrangères, avait refusé de revenir en France avec l'armée qu'il commandait quand l'empereur l'avait rappelé, en novembre 1813. La famille du duc de Leuchtenberg réclama devant les tribunaux français une rectification aux *Mémoires du duc de Raguse*, que M. Perrotin, l'éditeur, leur refusait, en s'appuyant sur les droits et la liberté de l'histoire. Une brochure de M. Planat de La Faye et des recherches aux archives de la guerre démontrèrent clairement que Napoléon, loin d'avoir donné au vice-roi d'Italie l'ordre de revenir en novembre 1813, lui avait au contraire recommandé de se maintenir en Italie, où il avait en face de lui une armée formidable. C'est seu-

lement le 17 janvier 1814 que, prévoyant la défection du roi de Naples, il écrit au prince Eugène de reculer dans ce cas jusque sur les Alpes. Mais le 19 février, après ses victoires de Champ-Aubert, de Montmirail et de Vaux-Champs, il envoie le comte Tascher porter au vice-roi un contre-ordre formel. Napoléon pense qu'en apprenant ses succès Murat ne bougera pas, et en même temps il fait dire au maréchal Augereau, qui était à Lyon, de se lancer jusqu'à Genève et dans le pays de Vaud. Ainsi en supposant, comme le prétend le duc de Raguse, que Napoléon ait eu tort de se priver pour sa campagne de France des hommes que le prince Eugène avait en Italie, la faute n'en saurait rejaillir sur le prince Eugène. C'est ainsi que l'affaire fut jugée en première instance, le 24 juillet 1857, et confirmée en appel à Paris en 1858, par un arrêt qui ordonna à M. Perrotin d'insérer à la suite des *Mémoires* de M. le duc de Raguse les documents rectificatifs fournis par la famille du duc de Leuchtenberg et recueillis par M. Planat de La Faye.

La duchesse de Raguse, dont le maréchal se plaint beaucoup dans ses *Mémoires*, mourut à Paris, le 27 mai 1857. Bibliophile distinguée, elle laissa une bibliothèque de 800 volumes choisis, qui se vendirent à peu près 40,000 fr. Parmi ces ouvrages, tous de reliures remarquables, on cite les *Cérémonies et Coutumes religieuses de tous les peuples*, figures de S. Picart, en 13 vol. in-fol. (reliure ancienne), qui montèrent à 1,500 fr., un Bayle qui se vendit 800 fr., un Voltaire, édition de Kehl, avec figures de Moreau, qui monta à 710 fr.; les classiques à l'usage du dauphin, adjugés 705 fr.; un *Télémaque* relié par Derosne, avec figures peintes à la gouache, vendu au prix de 395 fr., etc. L. LOUVET.

Marmont, *Mémoires*. — L. de Loménie, *Galerie des Contemp. illustres*, tome V. — *L'Illustration*, 20 mars 1852. — Sarrut et Saint-Edme, *Biogr. des Hommes du Jour*, tome I, 2e partie, p. 148. — *Biogr. nouv. des Contemp.* — *Biogr. univ. et portat. des Contemp.* — Thiers, *Hist. de la Révol. franç.*, et *Hist. du Consulat et de l'Empire.* — Vaulabelle, *Hist. des deux Restaurations.* — Lamartine, *Hist de la Restauration.* — *Mémorial de Sainte-Hélène.* — Méneval, *Napoléon et Marie-Louise, souvenirs historiques.* — *Mémoires tirés des papiers d'un homme d'État.* — Fabvier, *Journal des Opérations du 6e corps pendant la campagne de France en* 1814. — Bourrienne, *Mémoires.* — Duc de Rovigo, *Mémoires.* — Ducasse, *Correspondance du roi Joseph.* — De Pradt, *Du Rétablissement de la Royauté.* — Baron Fain, *Manuscrit de* 1814. — *Victoires et Conquêtes des Français.* — Pons de l'Hérault, *Bataille et capitulation de Paris.* — *Le maréchal Marmont, duc de Raguse, devant l'histoire.* — — Constant, *Mémoires.* — Elias Regnault, *Hist. de Napoléon.* — Ernouf, *Hist. de France sous Napoléon.* — Mauduit, *Derniers Jours de la grande Armée.* — Général Pelleport, *Souvenirs.* — Gourgaud, *Bourrienne et ses erreurs.* — Véron, *Mém. d'un bourgeois de Paris*, tome II, ch. VII. — Châteaubriand, *Mém. d'outre-tombe.* — Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, tome VI. — Cuvillier-Fleury, *Dernières études histor. et littér.*, tome II, p. 120. — Rapetti, *La défection de Marmont en* 1814. — Planat de La Faye, *Le prince Eugène en* 1814. — Tascher de la Pagerie, article dans le *Moniteur* du 5 mars 1858. — Laurent, de l'Ardèche, *Réfutation des Mémoires du duc de Raguse.*

MARMONTEL (*Jean-François*), poëte, romancier et critique français, né à Bort, petite ville du Limousin, le 11 juillet 1723, mort à Abloville (Eure), le 31 décembre 1799. Sa famille était obscure et pauvre. Un prêtre lui donna l'instruction primaire, et à l'âge de neuf ans il fut envoyé au collége des Jésuites à Mauriac. A quinze ans, ayant achevé sa rhétorique, il se rendit à Clermont, où il fit son cours de philosophie et pourvut à son entretien en donnant des leçons à ses camarades de collége qui étaient moins avancés que lui. Il vint ensuite à Toulouse, où les jésuites cherchèrent à le faire entrer dans leur société. Son début dans la carrière des lettres fut une ode, envoyée aux Jeux floraux, sur l'*Invention de la poudre à canon;* mais elle n'obtint ni prix ni accessit; et, dans son ressentiment, il écrivit à Voltaire, qui, « pour le consoler, lui envoya, dit-il, un exemplaire de ses œuvres corrigé de sa main ». L'année suivante, Marmontel, plus heureux, fut couronné par l'Académie de Toulouse. Alors, Voltaire le pressa de se rendre à Paris, où il lui promit sa protection. Le jeune lauréat partit en litière, sous la conduite d'un honnête muletier; il ne possédait que 50 écus; il se mit à traduire en vers, pendant un long trajet, la *Boucle de cheveux enlevée,* poëme de Pope, qu'à son arrivée dans la capitale il vendit 100 écus à un libraire, et ce fut sa première publication : il avait vingt-trois ans (1746). La misère ne tarda pas à venir avant la gloire. Marmontel a retracé, dans ses *Mémoires*, les tristes embarras de sa position. La même année, il entreprit avec Bauvin, l'auteur de la tragédie des *Chérusques,* un journal intitulé *L'Observateur littéraire.* « Nous n'avions ni fiel ni venin, dit Marmontel, et cette feuille eut peu de débit. » L'Académie Française avait mis au concours, en 1745, ce sujet, qui quelques années plus tard eût été pis qu'une épigramme : *La Gloire de Louis XIV perpétuée dans le roi son successeur.* Heureusement le concours s'ouvrait après la bataille de Fontenoy. Marmontel fut couronné. Peu de jours après, Voltaire partit pour Fontainebleau, emportant avec lui deux ou trois douzaines d'exemplaires de l'œuvre de son protégé; et « à son retour, raconte Marmontel, il me remplit mon chapeau d'écus, en me disant que c'était le produit de la vente de mon poëme ». Le protégé ne fit pas attendre au protecteur un témoignage de sa reconnaissance. La même année (1746), il donna une édition de *La Henriade* avec les *Variantes* et une *Préface* qui depuis a été réimprimée à la tête de plusieurs autres éditions. Voltaire avait conseillé à Marmontel de travailler pour la scène. En 1748, Marmontel fit représenter *Denys le Tyran;* en 1749, *Aristomène*, et en 1750, *Cléopâtre*, trois tragédies en cinq actes et en vers, qui, sans être restées au théâtre, occupèrent vivement l'attention publique. Alors Crébillon était vieux, Voltaire vieillissait, et aucun auteur tragique ne paraissait devoir leur

succéder. Marmontel venait de débuter à vingt-quatre ans. Les éloges lui furent prodigués, et en même temps les critiques ne lui manquèrent pas. Un incident singulier marqua la première représentation de *Cléopâtre*. Le célèbre Vaucanson avait fabriqué un aspic automate, qui imitait le mouvement et le sifflement d'un aspic vivant. Alors (temps heureux pour les auteurs) il était défendu au parterre de siffler, et les soldats aux gardes françaises faisaient exécuter le règlement. En s'élançant au sein de *Cléopâtre*, l'aspic siffla : c'était le dénoûment; et quand la toile fut baissée : *Que pensez-vous de la pièce?* demanda-t-on à un homme d'esprit. — *Je suis*, répondit-il, *de l'avis de l'aspic*. Ce mot fit fortune, et tua la pièce; il a fourni depuis le sujet d'une épigramme au poëte Lebrun (1). La Harpe, qui dans son *Cours de Littérature* a consacré 70 pages à l'examen des trois premières tragédies de Marmontel, fait un très-grand éloge de celle des *Héraclides*, qui n'eut, en 1752, que six représentations.

Malheureux sur la scène tragique, Marmontel fit, avec Rameau, deux opéras (*La Guirlande* et *Acanthe et Céphise*), qui furent joués en 1751, et dont le succès n'eut rien d'éclatant. Le poëte et le musicien aimaient également à célébrer tous les événements du temps. Marmontel venait de chanter, dans *Acanthe et Céphise*, la naissance du duc de Bourgogne : il publia un poëme héroïque sur l'*Établissement de l'École militaire* (1751), et des *Vers sur la convalescence du Dauphin*, en 1752. Une nouvelle tragédie, *Egyptus*, ne fut jouée qu'une fois (1753), et l'auteur ne l'a pas fait imprimer. La même année encore deux autres opéras (*Lysis et Délie* et *Les Sybarites*), mis en musique par Rameau, n'obtinrent qu'un succès médiocre. La même année enfin, Marmontel chanta la *Naissance du duc d'Aquitaine*: le poëme ne vécut pas plus longtemps que le prince, mort avant d'avoir atteint l'âge de six mois. Marmontel était infatigable; mais la gloire se faisait attendre et la fortune ne venait pas. Cependant, il était bien reçu chez Mme de Pompadour; elle lui commandait de légers travaux. Le docteur Quesnay, chef des économistes, lui faisait corriger, pour plaire à la marquise, une de ses épîtres dédicatoires au roi. L'abbé de Bernis le chargeait de revoir confidentiellement quelques parties de ses travaux diplomatiques. Marmontel trouva ces soins secrets mal récompensés. Cependant il fut nommé secrétaire des bâtiments en 1753. Dans un de ses moments d'embarras, il imagina de faire imprimer un *Choix d'anciens Mercures*; et, aidé de Suard et de Coste, il en publia 108 vol. in-12 (de 1757 à 1764). Ce fut pour plaire à la marquise de Pompadour qu'il se chargea de retoucher le *Venceslas* de Rotrou (1759), travail ingrat et sans gloire, mais qui ne fut pas sans désagrément. Le Kain, qui détestait Marmontel, s'obstinait à jouer le rôle de Ladislas avec les changements par lui demandés à Colardeau : c'est ce que Marmontel appelle *une noirceur, une insolence inouïe*. Une vive querelle s'engagea, et fut apaisée *par ordre*. Paris était en rumeur, car à cette époque les événements politiques fixaient peu l'attention du public, et une tragédie, une séance académique, une chanson, une intrigue de coulisses, pouvaient occuper longtemps et la cour et la ville.

(1) Dans sa vieillesse (1784), Marmontel retravailla la pièce et en changea le dénoûment; mais elle n'eut que trois représentations.

Enfin, les *Contes moraux* commencèrent à paraître en 1756 (première édition particulière, 1761). Bientôt leur succès immense s'étendit dans les deux mondes. Souvent réimprimés, ils furent traduits en allemand, en hongrois, en danois, en anglais, en italien, en espagnol. Voici l'origine de ces contes. Boissy, auteur dramatique, tombé dans l'indigence, venait d'obtenir le privilége du *Mercure*; il n'avait rien trouvé dans les cartons, et ne savait comment remplir son premier cahier : il eut recours à Marmontel, qui écrivit et lui donna ses premiers *Contes moraux*; et comme un bienfait n'est jamais perdu, il arriva qu'en les publiant Boissy fit à Marmontel plus de bien que Marmontel ne lui en avait fait lui-même. Ce dernier devint l'auteur à la mode. Il lisait, avant leur impression, ces productions légères aux dîners de Mme de Brionne, aux petits soupers de Mme Geoffrin. Bientôt les *Contes* de Marmontel furent une mine féconde exploitée pour le théâtre par Favart, Voisenon, Rochon de Chabannes, Desfontaines, etc.; et comme l'auteur des *Lettres persanes* avait eu un troupeau d'imitateurs, l'auteur des *Contes moraux* eut aussi le sien. La critique s'éveilla : Palissot, ardent ennemi de Marmontel, déprécia trop le conteur; mais plus tard l'abbé Morellet, dans son *Éloge de Marmontel*, lui donna un rang trop élevé dans la littérature; et aujourd'hui les *Contes moraux* ont beaucoup perdu du succès prodigieux qu'ils avaient eu sous le règne de Louis XV.

Un nouvel opéra de Marmontel, *Hercule mourant*, n'avait que médiocrement réussi, en 1761. La même année, il avait envoyé au concours de l'Académie française *Les Charmes de l'Étude, épître aux poëtes* : cette pièce troubla et divisa les quarante. Lucain y était mis au-dessus de Virgile; Boileau n'était qu'un copiste, qu'un *miroir qui a tout répété*. Le scandale devint grand; Marmontel l'emporta sur Thomas et Delille : il fut couronné. Il se présenta bientôt pour entrer à l'Académie. Mais alors il venait de se faire un ennemi puissant dans le duc d'Aumont, qui lui attribuait la fameuse parodie d'une scène de *Cinna*, dans laquelle le premier gentilhomme de la chambre était tourné en ridicule : ce furent donc, non les portes de l'Académie, mais celles de la Bastille qui s'ouvrirent pour Marmontel, sous le régime des lettres de cachet.

Cependant l'écrit satirique n'était pas l'ouvrage de Marmontel, mais celui de Cury, intendant des Menus-Plaisirs. Le prisonnier n'avait qu'à dire un mot, il était relâché; mais l'intendant des Menus-Plaisirs eût perdu sa place : Marmontel se tut, à ses risques et périls, *action*, dit l'abbé Morellet, *dont on peut le louer autant que de son meilleur ouvrage;* car elle lui fit perdre, avec sa liberté, le privilége du *Mercure* (qu'il avait obtenu après la mort de Boissy), c'est-à-dire 15 à 18,000 livres de rente. » Redevenu bientôt libre, Marmontel se hâta de mettre la dernière main à sa *Poétique française;* 1763, 3 parties in-8°. Mairan disait : « C'est un pétard mis par l'auteur sous la porte de l'Académie, pour la faire sauter, si on la lui ferme. » Ce pétard fit beaucoup de bruit. Fréron et Palissot ne furent pas les seuls qui crièrent à l'*hérésie en matière de goût*. Boileau, Racine, le poëte Rousseau étaient vivement critiqués; mais Watelet se trouvait considérablement loué. Néanmoins l'explosion du pétard ouvrit à Marmontel les portes de l'Académie, le 22 décembre 1763. La traduction en prose de *La Pharsale* parut en 1766. Marmontel l'avait commencée à la Bastille. En 1767 il publia son *Bélisaire*. Peu de livres ont fait autant de bruit; si ce n'est pas le chef-d'œuvre de l'auteur, c'est incontestablement de tous ses ouvrages celui qui a le plus contribué à étendre sa réputation. Marmontel avait lu un fragment du *Bélisaire*, avant sa publication, à l'Académie Française, en présence du prince héréditaire de Brunswick. L'impératrice Catherine II en traduisit un chapitre, et fit traduire les autres en russe. Il en parut des versions dans presque toutes les langues de l'Europe, et même en grec moderne (Vienne, 1783, in-8°). Plusieurs souverains, Catherine II, le roi de Pologne Stanislas, Louise-Ulrique, reine de Suède, Gustave, prince royal, et autres illustres personnages, écrivirent à l'auteur des lettres flatteuses, qu'il fit imprimer.

La Sorbonne se souleva; elle censura l'ouvrage. Voltaire publia quatre ou cinq pamphlets, où il immolait à la risée publique les ennemis de Marmontel, sans oublier les siens. La Sorbonne, dans un *Indiculus*, que Voltaire appelait *Ridiculus*, avait trouvé trente-sept impiétés dans le roman politique de Marmontel. C'était le chapitre XV sur la *tolérance* qui avait soulevé les docteurs. La censure de la Faculté de Théologie forme un volume de 231 pages. L'archevêque de Paris, Christophe de Beaumont, qui avait condamné l'*Émile*, condamna *Bélisaire*, comme contenant des propositions *impies*, *respirant l'hérésie*. Le mandement fut lu au prône dans toutes les églises de la capitale. Marmontel avait cru prudent d'aller boire les eaux de Spa, d'où il écrivait : « J'ai pour moi les têtes couronnées : que m'importe..., etc. » La guerre était acharnée entre les philosophes et les théologiens. Le sage Turgot lui-même était entré dans la lice. Les pamphlets, les épigrammes, les caricatures se multipliaient; le gouvernement crut devoir interposer son autorité, et la querelle se termina plus heureusement pour Marmontel qu'il ne l'avait espéré : il fut nommé historiographe de France.

Il fit aussi des opéras comiques, qui eurent un grand succès. C'est avec *Le Huron* que Grétry commença sa réputation (1768); elle s'étendit rapidement avec *Lucile*, *Sylvain*, *L'Ami de la maison*, *Zémire et Azor*, *La fausse Magie*, etc. Marmontel composa encore pour Grétry d'autres poëmes dramatiques. Il fit pour Piccini *Didon*, *Pénélope*, *Le Dormeur éveillé;* il refit pour le même musicien deux opéras de Quinault, *Roland* et *Atys*. Il écrivit son *Démophoon* pour Cherubini, et publia de nouveaux *Contes moraux*, qui n'eurent pas le succès des premiers. Enfin, pour justifier un peu son titre d'historiographe, il fit imprimer, en 1775, une *Lettre sur le sacre de Louis XVI*. En 1773 parurent *Les Incas*, espèce de poëme en prose, qui est comme une suite de *Bélisaire;* l'auteur y développe la défense de la liberté des opinions religieuses. L'ouvrage avait été commencé à Aix-la-Chapelle, en 1767; il fut dédié à Gustave III, roi de Suède, qui depuis longtemps entretenait des relations épistolaires avec l'auteur. *Les Incas*, souvent réimprimés, ont été traduits en allemand, en anglais et en russe. On trouve dans cet ouvrage une peinture éloquente du fanatisme, un bel éloge de Las Casas, des épisodes qui attachent le lecteur; et cependant le roman intéresse moins que l'histoire. Le style, trop uniforme, présente une continuité singulière de vers blancs de huit syllabes. Marmontel craignit d'abord une censure ecclésiastique : il en fut quitte pour des critiques littéraires et pour des pamphlets aujourd'hui oubliés.

Parmi les nombreuses productions de ce fécond écrivain, on ne peut oublier ses *Eléments de Littérature*; Paris, 1787, 6 vol. in-8° et in-12. Marmontel avait été chargé, dans la grande *Encyclopédie* de D'Alembert et Diderot, des articles sur la poésie et la littérature. Il recueillit ces articles, les étendit, les améliora, les réunit en corps d'ouvrage, en conservant l'ordre alphabétique, mais en ajoutant à la fin une table méthodique, à l'aide de laquelle ce dictionnaire peut être lu comme un traité de littérature générale, où les diverses parties se trouveraient placées dans leur ordre naturel. Ce bel ouvrage, résultat de trente années d'études et de travaux, est devenu pour Marmontel le fondement le plus solide de sa gloire littéraire. L'abbé Morellet n'hésite pas à mettre le *Cours* de La Harpe fort au-dessous des *Eléments* de Marmontel : « Le premier, dit-il, fait d'excellents écoliers; le second forme des maîtres. » Ce jugement d'un collègue, d'un parent et d'un vieil ami, a été confirmé par Palissot lui-même, implacable détracteur de Marmontel (1).

(1) On retrouve encore dans le *Dictionnaire de Gram-*

Après la mort de D'Alembert, secrétaire perpétuel de l'Académie Française, Marmontel avait été élu son successeur (1783). Il avait épousé, à l'âge de cinquante-cinq ans, une nièce de l'abbé Morellet, Mlle de Montigny, dont il eut quatre enfants.

Marmontel donna lui-même une édition de ses *Œuvres ;* Paris, 1786-87, 17 vol. in-8° et in-12. Il a paru depuis 14 volumes d'*Œuvres posthumes* dans les mêmes formats. En 1789 il fut nommé membre de l'Assemblée électorale de Paris. Il eut pour concurrent à la députation aux états généraux l'abbé Sieyès, qui lui fut préféré. En 1791 et 1792, après la suppression des Académies, il fit de *Nouveaux Contes moraux*. Pendant le règne de la terreur (1793-1794), il vécut caché à Couvicourt et à Abloville, dans le département de l'Eure ; et, « pour se *distraire*, dit-il, par d'*amusantes rêveries*, il se mit à faire encore des *Contes moraux*. » Mais il convient lui-même que ces *rêveries* ne sont *pas amusantes*, qu'elles se ressentent de son *âge* et *des circonstances du temps*. En 1797, il fut nommé membre du Conseil des Anciens par le corps électoral de l'Eure. Il prit place parmi les membres les plus modérés de cette assemblée, et parut suspect de royalisme. Son élection fut annulée au 18 fructidor ; mais il ne fut d'ailleurs l'objet d'aucune mesure de rigueur, et rentra tranquillement dans sa solitude. Il reprit la rédaction des *Mémoires d'un Père, pour servir à l'instruction de ses enfants ;* il mit en ordre les *Leçons d'un Père à ses enfants* sur la langue française, sur la logique, sur la métaphysique, sur la morale. Il mourut des suites d'une attaque d'apoplexie, le dernier jour du dix-huitième siècle.

Marmontel fut le meilleur élève de Voltaire, un élève laborieux et honnête, qui n'eut ni l'esprit ni la licence du maître. Il toucha comme lui à tous les sujets, mais il ne fut supérieur dans aucun, et peu de ses ouvrages méritent encore d'être lus. Ils sont très-nombreux. Les 18 volumes de ses *Œuvres posthumes*, in-8° et in-12, contiennent : 1° un nouveau recueil de *Contes moraux*, 4 vol.; 2° les *Mémoires*, 4 vol., divisés en 20 livres et qui s'étendent jusqu'en 1795 : ils sont curieux pour l'histoire littéraire du temps ; 3° les *Leçons d'un Père*, etc., 4 vol. : on y trouve le savant et le philosophe, des paradoxes et des idées utiles ; 4° les *Mémoires sur la régence du duc d'Orléans*, 2 vol., ouvrage bien fait et bien écrit. Mais on remarque qu'après avoir averti le lecteur qu'il fallait se défier des *Mémoires* de Saint-Simon, il ne s'en est pas assez défié lui-même, et on lui a reproché de n'être pas toujours juste envers Louis XIV et Mme de Maintenon. Marmontel n'avait pu rester neutre dans la grande guerre musicale qui partagea longtemps Paris et la France, entre les piccinistes et les gluckistes. Chef, avec La Harpe, de la faction italienne, il avait publié, en 1777, un *Essai sur les Révolutions de la Musique en France ;* il fut bientôt attaqué à outrance, et tous les jours, par les chefs de la faction allemande, l'abbé Arnaud et Suard (1). Les passions étaient enflammées ; dans le fanatisme de l'enthousiasme, Marmontel composa, sous le titre de *Polymnie*, son plus long ouvrage en vers, une satire en douze chants ; l'abbé Arnaud y était peint ou défiguré sous le nom de *Trigaud*, Suard sous le nom de *Finon*. Marmontel ne livra à l'impression que les trois premiers chants, dans l'édition qu'il donna de ses *Œuvres*, en 1786 ; ce n'est qu'en 1818 que l'ouvrage parut, incomplet encore, en dix chants. On y trouve des beautés de détail, mais peu ou point d'imagination, et l'auteur ne s'est pas trompé en disant : « J'aurais pu, je l'avoue, mieux employer mon temps. » Un autre poëme posthume, dans le genre de *La Pucelle*, et intitulé *La Neuvaine de Cythère*, a été imprimé, 1820, in-8°. C'est une débauche d'esprit. L'abbé Morellet en possédait seul une copie, et il s'était gardé de la publier.

Outre ces ouvrages, on cite encore de Marmontel : l'*Apologie du Théâtre*, contre Rousseau, qui fut aussi réfuté par D'Alembert, et qui, matériellement vaincu, conserva dans sa défaite les honneurs du triomphe ; — les *Chefs-d'œuvre dramatiques* (de Mairet, Du Ryer et Rotrou), avec un commentaire, 1775, in-4° ; — *De l'autorité de l'usage sur la langue ;* 1785, in-4° ; — plusieurs *Discours sur l'Éloquence ; sur l'Histoire ; sur l'Espérance de se survivre ; sur le libre Exercice des cultes ;* — une *Apologie de l'Académie Française ;* 1792, in-8° ; — un *Éloge de Colardeau ;* — une *Esquisse de l'Éloge de D'Alembert*, etc. Il avait paru une édition des *Œuvres complètes* de Marmontel donnée par lui-même, en 17 vol. in-8° et in-12. M. de Saint-Surin en publia une nouvelle en 1818, Paris, 18 vol. in-8°. L'auteur de cet article en donna une autre, plus complète, 1819-1820, 7 vol. in-8°. Celle qui a été publiée par le libraire Coste, 1819, 18 vol. in-12, et qui a reparu avec de nouveaux titres, en 1826, est d'une exécution médiocre. Nous citerons enfin les *Œuvres choisies* de Marmontel ; Paris, 1824-27, 12 vol. in-8°, fig. [VILLENAVE, dans l'*Encyclop. des Gens du Monde*].

Marmontel, *Mémoires d'un Père, pour servir à l'instruction de ses enfants.* — Morellet, *Éloge de Marmontel ;* Paris, 1805, in-8°. — Villenave, *Notice sur les ou-*

maire et de Littérature, extrait de l'*Encyclopédie* (par Beauzée et Marmontel, 1779, 6 vol. in-8°), les articles que ce dernier a refondus dans ses *Éléments*.

(1) Il y eut de part et d'autre beaucoup d'épigrammes échangées. On a retenu celle d'Arnaud contre Marmontel :

Certain conteur, d'amour-propre gonflé,
Quoiqu'aux *Incas* tout le monde ait ronflé
Se croit pétri d'une divine pâte.
Ce monsieur-là dont, pour peu que l'on tâte,
On a bientôt plus que satiété,
Dont les mardis de Vaines nous embâte,
Refait Quinault, joint le mort au vivant,
Le lit partout, et puis tout bonnement
Croit qu'il a fait les opéras qu'il gâte.

vrages de Marmontel; Paris, 1820, in-8°. — Saint-Surin, *Notice sur Marmontel;* Paris, 1824, in-8°. — Voltaire, *Correspondance.* — Grimm, *Correspondance littéraire.* — La Harpe, *Lycée. Correspondance adressée au grand-duc de Russie.* — De Barante, *Discours sur la Littérature pendant le dix-huitième siècle.* — Sainte-Beuve, *Causeries du lundi,* t. IV.

MARMONTEL (*Louis-Joseph*), littérateur français, fils du précédent, né à Paris, le 20 janvier 1789, mort à New-York, le 16 décembre 1830. Privé de son patrimoine à la suite de la révolution, il traîna longtemps une existence misérable en France. En 1819, il fit saisir une édition d'un poëme de son père, intitulé *Polymnie,* donnée par Fayolle, et que l'auteur avait dans son testament défendu d'imprimer. Marmontel fils perdit son procès. Deux ans après il publia lui-même ce poëme de *Polymnie,* et la *Neuvaine de Cythère*, poëme licencieux également condamné par son auteur à rester inédit. Toujours sans ressources, Marmontel fils s'embarqua dans une expédition que la philanthropie envoyait à Guazacoalco. Chassé du Mexique, il parcourut les États-Unis, et vint mourir de misère dans un hôpital de New-York. On trouva quelques pièces de vers de lui dans son portefeuille. J. V.

Henrion, *Annuaire Biographique.*

MARMORA (*Andrea*), historien italien, né à Corfou, vivait dans le dix-huitième siècle. Il était d'origine patricienne, et a laissé une *Historia di Corfù, libri VIII,* Venise, 1672, in-4°, pl., qui est encore utile à consulter après celle du cardinal Querini. P.

Banduri, *Biblioth. Nummaria.*

MARMORA. *Voy.* LA MÁRMORA.

MARMOUTIERS (*Jean* DE). *Voy.* JEAN.

MARNE (*Jean-Baptiste* DE), historien flamand, né à Douai, le 26 novembre 1699, mort à Liége, le 9 octobre 1756. Fils d'un officier au service de France, il entra dans la Société de Jésus, en 1716. Après avoir professé les belles-lettres et la théologie dans plusieurs villes et rempli diverses missions, il fut nommé ministre à Namur; puis, appelé à Liége, il devint confesseur du prince-évêque Jean-Théodore de Bavière, et examinateur synodal du diocèse. Au bout de dix ans, il se retira au collége de Liége. On a de lui : *Le Martyr du secret de la confession, ou la Vie de saint Jean-Népomucène;* Paris, 1741, in-12; Avignon, 1820, in-18; — *Histoire du comté de Namur;* Liége et Bruxelles, 1754, in-4°. Paquot a donné de cet ouvrage estimé, souvent cité par les Bollandistes dans les *Acta Sanctorum Belgii,* une nouvelle édition, accompagnée d'une vie de l'auteur, d'une liste chronologique des comtes de Namur, et de notes historiques et critiques; Bruxelles, 1781, 2 part. en 1 vol. in-8°. On trouve dans le *Bulletin du Bibliophile belge,* tom. VII, p. 454, une lettre adressée, le 15 août 1753, par de Marne à Plubeau, procureur général au conseil provincial de Namur, pour le consulter sur un passage de l'histoire du comté de Namur. Le révérend père exprime ainsi la cause de ses doutes : « Il y a des choses vrayes qu'il ne faut pas toujours dire, quand elles ont rapport aux démêlés des princes. »

De Marne avait entrepris une *Histoire du pays de Liége,* que la mort ne lui a pas permis de continuer. E. REGNARD.

Paquot, *Mémoires,* X. — *OEuvres complètes* du baron de Stassart; Bruxelles, 1854, in-8°, p. 428. — Becdelièvre, *Biogr. liégeoise.*

MARNE (*Jean-Louis* DE), ou DEMARNE, peintre français, né en 1744, à Bruxelles, mort le 23 mars 1829, à Batignolles, près Paris. Fils d'un officier qui était entré au service de l'empereur d'Allemagne, il refusa de suivre le métier des armes, et vint à Paris étudier la peinture dans l'atelier de Briard, où il passa huit années. Après avoir concouru vainement pour le prix de Rome, il peignit en 1784, dans la manière de Karel Dujardin, un paysage avec animaux qui le fit recevoir à l'Académie royale de Peinture. Sous la république il se vit obligé de travailler, pour vivre, à la manufacture de Sèvres. « Ses peintures en souffrirent, dit M. Charles Blanc. Sa touche, de spirituelle qu'elle était, devint fondue à l'excès, et il tomba dans cette manière qu'on a si justement décriée sous le nom de manière *porcelaine.* Son talent, d'abord si naïf et si frais, se ressentit de ce déplorable abandon. Devenu producteur infatigable, il fut amené à se copier lui-même, et dut retourner de mille manières les mêmes idées. » Quelques mois avant sa mort, il obtint la croix de la Légion d'Honneur. Cet artiste a essayé tous les genres, et dans plusieurs, le paysage surtout, il témoigna d'heureuses inspirations. Ses nombreux tableaux montrent en général de la facilité, une impression naïve, quoique sans profondeur, un talent d'observation rempli de finesse; comme artiste, il se rattache à l'école flamande, dont il a imité tour à tour les principaux représentants. De Marne a aussi gravé à l'eau-forte, avec beaucoup d'esprit, de grâce et de couleur, une quarantaine de pièces d'après ses propres dessins.

Un autre artiste du même nom, *Louis-Antoine* DE MARNE, né en 1675, mort en 1755, à Paris, a exercé la double profession d'architecte et de graveur. On a de lui : *Histoire sacrée de la Providence, tirée de l'Ancien et du Nouveau Testament, représentée en cinq cents tableaux;* Paris, 1728, 3 vol. in-4°, ouvrage d'une exécution médiocre, reproduit sous de nouveaux titres en 1757, 1767, 1810 et 1811; — une suite de *cent une Statues,* les plus belles de l'antiquité. Il avait le titre de graveur du roi. P.

Statist. génér. des Belges — Ch. Blanc, *Hist. des Peintres de toutes les écoles,* livr. 115. — Ch. Le Blanc, *Man. de l'Amat. d'Estampes.* — *Catalogue de la collection Vandenzande.*

MARNER (*Konrad*), minnesinger du treizième siècle. Dérivé du français (*marinier*) et souvent employé au moyen âge au lieu de l'allemand *meerfahrer,* le nom que nous donnons à ce personnage pourrait bien n'être qu'un surnom; mais il n'est jamais désigné autrement par les

écrivains contemporains, qui du reste nous apprennent sur lui fort peu de chose, tout en faisant fréquemment allusion à ses poésies. Nous savons, grâce à quelques vers de Rumelant et de Meissener, que Marner était d'origine souabe : était-il de noble extraction, c'est ce qui nous est impossible de décider; nous remarquerons seulement qu'il est représenté par le manuscrit Manesse dans une attitude des plus pacifiques, assis devant un grand feu et tenant un verre de bierre à la main : rien dans cette miniature ne révèle le chevalier. Il florissait pendant le grand interrègne (1250-1270), dont les troubles et les désordres lui inspirent cette exclamation : « Quand viendras-tu, cigogne, dévorer ceux qui dévorent l'Empire ou tout au moins les chasser dans leurs trous! *Wann kommst du Storch*, etc. » Au temps où il écrivait étaient déjà morts beaucoup d'illustres minnesingers, Henri de Veldeke, Nithart, les deux Reinmar, et Walther von der Vogelweide, que notre poëte appelle son maître. Une de ses chansons est adressée à Conradin, et doit avoir été composée avant la malheureuse expédition de ce jeune prince, c'est-à-dire avant 1268. Aucune indication ne nous permet de fixer, même approximativement, la date de sa mort.

Konrad Marner a traité des sujets fort variés : comme tous les minnesingers, il a célébré l'amour, les délices de mai, les chansons des petits oiseaux; plusieurs de ses strophes sont adressées à Marie « mère de Dieu, reine du ciel, étoile de la mer » ; mais les plus nombreuses et les plus intéressantes ont pour objet les événements contemporains. Gibelin comme la plupart de ses compatriotes, il s'élève avec énergie contre les prétentions des papes et contre l'ambition des électeurs ecclésiastiques : « Qui vous a appris, évêques, à chevaucher ainsi sous le casque, à faire de votre bâton pastoral une lance meurtrière? Vous avez subjugué le monde! » Et ailleurs : « La crosse est devenue un glaive! Ceux que Dieu avait revêtus de l'étole pour effacer les péchés des hommes ne se soucient guère de gagner des âmes; c'est de l'or qu'il leur faut : *Die vehtent niht nach selen, niuvan nach golde.* » Marner était savant; il connaissait le latin, et nous rencontrons au milieu de ses poésies allemandes ce curieux échantillon de son érudition classique :

Fundamentum artium ponit grammatica,
Ad methodi principia dat viam dyalectica,
Duplici decorat sermonem rhetorica,
Numeros distinguere scit aritmetica,
Melos et thonos canere dulcis nos docet musica,
Geometer circinat, artem scit astrologia, etc....

Ainsi sont successivement définies, en une strophe de treize vers, la théologie, la physique, la médecine, la métaphysique, la nécromancie, l'alchimie, la jurisprudence, en un mot toutes les sciences cultivées au moyen âge. A plus forte raison notre minnesinger était-il familier avec toutes les légendes romanesques de son temps, ainsi qu'avec les fabuleuses inventions des bestiaires et des lapidaires. « J'ai chanté, dit-il, combien est douce la voix des syrènes et combien est terrible la colère du *cocatrix* (crocodile); j'ai chanté du griffon et du dragon et de la salamandre; comment se partage le corps de la chimère, et comment la vipère vient au monde; etc. » A l'en croire, il aurait chanté aussi de Titurel et du saint-Grâle, « de Krimhilde, et du fidèle Eckart; du roi Ruther et de Dietrich de Berne »; il aurait ainsi abordé tous les genres, et serait un des poëtes les plus féconds du moyen âge; mais il ne faut point s'exagérer la valeur de ces assertions; et l'on aurait tort de croire que Marner a donné ici les titres de véritables épopées composées par lui, quand il a voulu simplement faire allusion à quelques strophes où il a prononcé les noms ou rappelé les aventures des héros des Nibelungen et des chevaliers de la Table-Ronde. Alexandre PEY.

Sammlung von minnesingern aus dem schwæbischen Zeitpuncte, édités par J.-Jac. Bodmer et J.-Jac Breitinger; Zürich, 1758-1759, in-4°. — *Minnesinger, édites par von Fr. H. v. der Hagen*; Leipzig, 1838, in-4°. — *Deutsche Dichtung im Mittelalter* von Karl Gœdeke; Hanovre, 1854, in-8°. — *Museum für altdeutsche Literatur und Kunst*, von Hagen, Docen und Büsching; Berlin, 1809, in-8°.

MARNEZIA. *Voy.* LEZAY-MARNESIA.

* **MARNIER** (*Ange-Ignace*), jurisconsulte français, né à Paris, le 29 juillet 1786. Fils d'un avocat au parlement, il fit partie du barreau de la cour impériale de Paris, et devint en 1823 bibliothécaire de l'ordre, place qu'il occupe encore. Il s'est de nos jours occupé le premier de la publication des monuments de l'ancien droit français. Il a fait paraître : *Établissements et Coutumes, Assises et Arrêts de l'Échiquier de Normandie au treizième siècle*, 1207 à 1245; Paris, 1839, in-8°; document judiciaire antérieur au rôle du parlement de Paris, et qui eût mérité de voir le jour, même dans le seul intérêt de l'histoire de la langue; — *Ancien Coutumier inédit de Picardie*, 1300 à 1323; Paris, 1840, in-8°; — *Conseil de Pierre de Fontaines, ou traité de l'ancienne jurisprudence française, nouv. édit., publiée d'après un manuscrit du treizième siècle;* Paris, 1846, in-8°. Pierre de Fontaines, l'un des conseillers de saint Louis, est le plus ancien auteur de pratique que nous ayons; — *Anciens Usages inédits d'Anjou, publiés d'après un manuscrit du treizième siècle;* Paris, 1853, in-8°; ces *Usages* sont antérieurs aux *Établissements* de saint Louis. M. Marnier a donné à la *Revue de Législation et Jurisprudence* (nouv. série, IV); *De l'ancien style de Normandie, manuscrit du quinzième siècle;* — et à la *Revue historique du Droit francais* (1857), un *Ancien Coutumier de Bourgogne*, dont on a tiré à part des exemplaires, in-8°. E. R—D.

Journal de la Librairie. — Docum. particuliers.

MARNIÈRES (*Julien-Hyacinthe*), marquis de GUER, publiciste et administrateur français,

né vers 1740, à Rennes, ou au château de Coetbo, commune de Guer, mort à Paris, le 26 juin 1816. Il prit une part active à la lutte que soutinrent, avant 1789, les états de Bretagne pour faire maintenir les priviléges de la province. Le procureur syndic Gandon ayant revendiqué avec énergie l'égale répartition des charges publiques et la suppression des priviléges, de Guer tenta de le réfuter dans une *Lettre au peuple de Rennes* (1788), in-8°. Il émigra, et après avoir fait une campagne à l'armée des princes en Allemagne, il passa en Angleterre. Revenu ensuite en France, il fut à Lyon, en 1795, l'agent du parti royaliste. L'insuccès de ses démarches l'obligea à repasser en Angleterre, d'où il ne revint que sous le consulat. Peu après, il devint directeur des mines de Montrelais. Le marquis de Guer, à qui la restauration avait d'abord confié la préfecture de Lot-et-Garonne, fut appelé, le 18 avril 1816, à celle du Morbihan, qu'il n'eut pas le temps d'administrer. Depuis sa rentrée en France, il publia *Essai sur le Crédit commercial, considéré comme moyen de circulation;* Paris, 1801, in-8°; — *État de la situation des finances de l'Angleterre et de la Banque de Londres au 24 juin* 1802; Paris, 1803, in-4°; — *Recherches sur le produit des possessions et du commerce anglais dans les Indes Orientales et à la Chine;* s. d., in-8°; — *Du Crédit public;* Paris, 1807, in-8°; — *Tableau comparatif du revenu général de l'Angleterre et de celui de la France;* Paris, 1808, in-8°; — *Précis d'un ouvrage sur le budget et ses erreurs;* Paris, 1816, in-8°. P. LEVOT.

Quérard, *La France Littér.* — *Doc. inédits.*

MARNIX DE SAINT-ALDEGONDE (*Philippe* VAN). *Voy.* ALDEGONDE.

MAROBODE ou **MARBOD** (*Maroboduus*), prince suève, puis roi des Marcomans, né vers 18 avant J.-C. Issu d'une famille noble de la race suève, il fut, encore enfant, envoyé en otage à Rome. Il attira l'attention d'Auguste, qui lui fit donner une éducation libérale. Le prince suève semble avoir bien compris la position relative de ses compatriotes et des Romains. Quoique nombreux et braves, les Germains étaient hors d'état de vaincre ou même de repousser les armées de l'empire, à cause de leurs dissensions intestines et de leur impatience à supporter l'autorité et la discipline. Marobode pensa que le meilleur moyen de fortifier la Germanie c'était d'y introduire une partie de la civilisation romaine et principalement le droit de propriété territoriale. Dès qu'il fut de retour dans sa patrie, il se mit à l'œuvre. Comme presque tous les réformateurs, il dut recourir à la force. A la tête d'une des plus puisssantes tribus suèves, il vainquit les Boïens et s'établit dans leur pays (aujourd'hui Bavière et Bohême). Son royaume, placé dans les marais et les bois de la Germanie centrale, s'étendait le long de la rive gauche du Danube, presque depuis les sources du fleuve jusqu'aux frontières de la Pannonie et s'enfonçait très-avant dans l'intérieur. Sa capitale était Boviasmum. La Pannonie et la Norique lui servaient de postes avancés contre les Romains. Il avait une force régulière de soixante-dix mille fantassins et de 4,000 cavaliers. Ce royaume des Marcomans (hommes de la Marche, de la frontière, ou, selon une autre étymologie, hommes des marais) grandit peu à peu, et était redoutable lorsque les Romains commencèrent à s'en inquiéter. Auguste n'avait à reprocher aux Marcomans aucun acte formel d'agression; mais le projet d'unir les diverses tribus germaniques lui parut dangereux pour l'empire, et il résolut de briser la confédération avant qu'elle eût pris de la consistance. Deux armées romaines commandées, l'une par Tibère, l'autre par Sextius Saturninus, envahirent le royaume des Marcomans à ses deux extrémités (est et ouest), et marchèrent sur Boviasmum. Marobode fut sauvé par une révolte des Pannoniens et des Dalmates qui rappela les Romains au sud du Danube; mais il semble que, frappé du péril qu'il venait de courir, il fit tout désormais pour regagner la bienveillance des Romains. Il ne profita ni de leurs embarras actuels ni des embarras, encore plus graves, qui furent la suite de la défaite de Quintilius Varus en 9. Cette conduite parut de la trahison à ses compatriotes. Deux tribus suèves, les Semnones et les Longobards, se révoltèrent contre lui, et les Chérusques, sous les ordres d'Arminius, l'attaquèrent en 17. Il échappa à cette levée de boucliers, et redevint assez redoutable pour que Drusus songeât à renouveler l'invasion dans le royaume des Marcomans; mais il apprit que Catualda, chef des Gothones, exilé par Marobode, était rentré dans les États de ce prince et l'avait contraint à la fuite. Le roi des Marcomans demanda un asile à l'empereur Tibère, qui lui en offrit un en Italie et lui promit en même temps de le laisser repasser librement les Alpes s'il voulait retourner en Germanie. Il ne profita pas de cette permission, qui probablement n'était pas sincère, et passa le reste de sa vie à Ravenne. Ce prince avait conçu un grand projet, et en avait commencé l'exécution avec habileté; mais il manqua d'énergie. En laissant échapper l'occasion d'accabler les Romains (7-9), il s'attira le mépris de ses compatriotes et prépara sa ruine. Y.

Strabon, VII, p. 290. — Tacite, *Annales*, II, 44, 45, 46, 62, 63. — Velleius Paterculus, II, 108. — Suétone, *Tiber.*, 37.

* **MAROCHETTI** (*Charles*, baron), sculpteur français, d'origine italienne, né à Turin, en 1805, et naturalisé français, en 1841. Après avoir fait ses études au lycée Napoléon, il fut placé dans l'atelier de Bosio; mais son esprit indépendant l'empêcha d'arriver aux succès qu'il pouvait espérer. Admis le troisième au concours des prix de Rome, à l'École des Beaux-Arts, il n'obtint qu'une mention, et ce fut à ses frais qu'il fit le voyage d'Italie. De

retour en France, il exposa en 1827 une *Jeune Fille jouant avec un chien*, qui lui valut une médaille d'or et qu'il offrit au roi de Sardaigne. En 1831 il exposa à Paris une statue représentant un *Ange déchu*. Quelque temps après, M. Marochetti obtint, à la suite d'un concours, l'exécution d'une statue de Mossi, pour l'Académie des Beaux-Arts de Turin. Il donna ensuite le modèle d'une statue équestre en bronze d'*Emmanuel-Philibert*, duc de Savoie, qui fut exécutée à Paris, exposée dans la cour du Louvre et qui orne aujourd'hui une des places publiques de Turin. Cette statue, qui est restée le chef-d'œuvre de son auteur, eut un grand succès; le prince, bardé de fer, remet son épée dans le fourreau; sa pose est pleine de noblesse, le cheval a de l'élégance dans son mouvement d'arrêt subit; mais le mouvement du bras du cavalier rend l'ensemble peu gracieux. Depuis, M. Marochetti exécuta sur l'arc de triomphe de l'Étoile le bas-relief de la face latérale représentant la *bataille de Jemmapes;* il fit aussi le maître autel de l'église de La Madeleine; le tombeau de Bellini, au cimetière du Père-Lachaise; la statue de *La Tour d'Auvergne*, le premier grenadier de France, pour la ville de Carhaix; un *Saint Michel*, pour la chapelle de Champmotteux, où repose le chancelier de L'Hospital. M. Marochetti fut encore chargé de l'exécution du *tombeau de Napoléon* aux Invalides, et après la mort du duc d'Orléans il fit le modèle d'une statue équestre en bronze de ce jeune prince, qui fut placée, aux frais d'une souscription de l'armée, dans la cour du Louvre, avec des copies à Lyon et à Alger. On trouva cette statue sans ampleur et d'un mouvement guindé. Après la révolution de février 1848, qui la fit disparaître de la cour du Louvre, elle a été placée à Versailles. Depuis cette époque M. Marochetti réside en Angleterre, où il a exécuté une *Sapho*, en 1850; le modèle d'une statue colossale de *Richard Cœur de Lion*, qui décora l'entrée du Palais de Cristal dans Hyde-Park, en 1851; *L'Amour jouant avec un lévrier*, en 1854; une statue équestre de la reine *Victoria*, la même année, pour la ville de Glasgow; un obélisque en granit élevé à Scutari, à la mémoire des soldats anglais morts dans la guerre de Crimée, et le monument cénotaphe des officiers des coldstream-guards tués en Crimée, à l'église Saint-Paul de Londres, en 1856; le mausolée de la princesse Élisabeth, fille de Charles Ier, à Saint-Thomas Newport, dans l'île de Wight, en 1857; un grand nombre de bustes, entre autres celui du prince *Albert*. Une belle statue colossale de Washington, par M. Marochetti, a été détruite dans l'incendie du palais de cristal de New-York. La statue de *Richard Cœur de Lion* a été placée dans Palace-Yard, sur le vaste emplacement qui fait face à l'entrée des pairs au nouveau palais de Westminster. L. L—T.

Biragne, *Annuaire Biogr. et histor.*, 1844, Ve partie, p. 42. — V. Lacaine et Ch. Laurent, *Biogr. et Nécrol. des hommes marquants du dix-neuvième siècle*, tome II, p. 446.

MAROLI (*Domenico*), peintre de l'école napolitaine, né à Messine, en 1612, tué à Naples, en 1676. Élève d'Antonio Ricci, dit *Barbalunga*, il se rendit jeune à Venise, où en copiant les ouvrages de Giacomo da Ponte il devint bon peintre de scènes pastorales. Il peignit aussi des sujets religieux, tels que le *Martyre de sainte Placide* et la *Nativité de Jésus-Christ*, à Messine. Ses carnations étaient vives; mais ses tableaux, trop peu empâtés, ont beaucoup perdu aujourd'hui. Ses têtes sont souvent expressives et nobles; ses figures de femmes, remarquablement belles. Il fut l'ami de Boschini, qui inséra dans sa *Carta del Navegar* une planche gravée d'après l'un de ses dessins. Il perdit la vie dans la révolution de Naples, à laquelle Salvator Rosa, Aniello Falcone, Micco Spataro et d'autres peintres napolitains prirent une part si active, sous le nom de *Compagnons de la mort*. E. B—N.

Hackert, *Memorie de' Pittori Messinesi*. — Lanzi, *Storia*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Winckelmann, *Neues Mahlerlexikon*.

MAROLLES (*Michel* DE), abbé de Villeloin, littérateur français, né à Marolles, en Touraine, le 22 juillet 1600, mort à Paris, le 6 mars 1681. Son père était Claude de Marolles, capitaine des Suisses de la garde du roi, et déterminé ligueur. A trois ans il eut une grande maladie, qui faillit l'emporter, et qui, s'étant déchargée sur l'œil gauche, le lui débilita pour le reste de sa vie. On le destina à l'état ecclésiastique, et son père obtint pour lui, en 1609, l'abbaye de Baugerais, en Touraine. En 1611, on l'amena à Paris, et il fit ses études aux collèges de La Marche et de Montaigu. Son caractère aimable et la variété de ses connaissances le mirent en rapports suivis avec beaucoup d'hommes célèbres, tels que Lingendes, Isaac Habert, Guillaume du Val, Coëffeteau, les pères Petau, Fronton du Duc et Sirmond, le poëte Saint-Amant, etc. Tout ce monde composa une espèce de petite académie, qui se livra aux travaux littéraires en commun et produisit un certain nombre d'ouvrages, entre autres la 1re édition de Lucain traduit par Marolles (1623). Dans les intervalles de ses occupations, il n'oubliait pas de faire assidûment sa cour au duc de Nevers et à ses enfants; il composa pour eux de petites comédies en prose et en vers, et traduisit dans le même but quelques pièces de Plaute et de Sénèque. A la fin de 1626, il obtint l'abbaye de Villeloin, qui rapportait cinq ou six mille livres de rente. Ce fut là qu'il écrivit plus de deux cents généalogies de maisons nobles de la province, largement aidé dans tous ses travaux par la belle bibliothèque de son prédécesseur, dont il avait acheté la jouissance moyennant une rente. L'abbé de Marolles avait reçu la prêtrise le 23 février 1630. En 1644, il commença à former un cabinet d'estampes, dont il fit un des recueils les plus considérables qui eussent jamais existé. Il acquit plus de cent vingt-trois

mille pièces de tous les maîtres et sur tous les sujets, comme on peut le voir par la longue liste qu'il en a donnée dans ses *Mémoires*. En 1667, elle fut achetée au nom du roi par Colbert, et aujourd'hui elle fait partie du cabinet des estampes de la Bibliothèque impériale Il en commença aussitôt une autre, où entrèrent comme principaux éléments les séries importantes amassées par le P. Harlay et Ch. Delorme, amateur distingué. On ignore ce que celle-là est devenue, et il faut le regretter, car la description que Marolles en a donnée dans son *Catalogue* de 1672, et son *Livre des Peintres et des Graveurs,* montre que. bien qu'elle fût moins considérable que la précédente, elle était encore d'une haute valeur. Ses occupations d'amateur et de curieux ne le détournaient pas de ses autres travaux, surtout des traductions, qu'il entassait les unes sur les autres, avec un zèle aussi infatigable que malheureux. Presque toutes, exécutées à la hâte, sont languissantes, plates, incolores, inexactes. L'abbé de Marolles prétendait naïvement que la quantité de ses productions en ce genre devait le mettre au niveau des meilleurs traducteurs, en compensant la qualité par le nombre. « Ce personnage a fait vœu de traduire tous les auteurs anciens, écrivait Chapelain à Heinsius, et a presque déjà accompli son vœu, n'ayant pardonné ni à Plaute ni à Lucrèce... Votre Ovide s'en est défendu avec Sénèque le tragique, mais je ne les en tiens pas sauvés, et toute la grâce qu'ils peuvent attendre, c'est celle du Cyclope d'Ulysse : c'est d'être dévorés les derniers. » Et en effet Ovide et Sénèque le tragique furent dévorés comme les autres. Joignez-y encore Térence, Catulle, Tibulle, Properce, Virgile, Horace, Lucain, Juvénal, Perse, Martial, Aurelius Victor, Sextus Rufus, les écrivains de l'histoire Auguste, Ammien Marcellin, Grégoire de Tours, Frédégaire, le Nouveau Testament, le Bréviaire romain, et d'autres encore. M. de L'Estang, dans ses *Règles de bien traduire*, avait tiré de Marolles tous ses exemples de mauvaise version, et il avait de quoi choisir. Notre abbé en fut très-irrité, et s'en plaignait à tout le monde. Pour l'apaiser, de L'Estang (de son vrai nom Gaspard de Tende) choisit le jour où il faisait ses Pâques, et se présentant devant lui comme il allait se mettre à genoux pour communier : « Monsieur, lui dit-il, vous êtes en colère contre moi : je crois que vous avez raison; mais voici un temps de miséricorde : je vous prie de me pardonner. » — « De la manière dont vous le prenez, répondit Marolles, il n'y a pas moyen de s'en défendre. » Mais le rencontrant quelques jours après : « Monsieur, s'écria-t-il, croyez-vous en être quitte? Vous m'avez escroqué un pardon que je n'avais pas envie de vous accorder. » — « Ne faites pas tant le difficile, lui répliqua de L'Estang ; on peut bien, quand on a besoin d'un pardon général, en accorder un particulier. » L'abbé de Marolles était d'un tempérament assez délicat, d'une taille assez avantageuse, timide et peu porté aux exercices du corps. C'était la franchise et l'ingénuité mêmes : « J'ai toujours eu beaucoup de pudeur sur les lèvres, a-t-il écrit, de sorte que je n'ai jamais eu la hardiesse de prononcer une parole déshonnête... *Je ne me suis jamais mis dans le bain pour la même raison...* J'ai été tout de même incapable de parler aux animaux, et surtout aux chiens, aux chevaux et aux oiseaux. » Il était aussi très-instruit et très-laborieux ; mais son jugement et son goût ne répondaient pas à ses autres qualités.

La plupart de ses ouvrages sont tombés dans l'oubli le plus mérité. On en peut voir l'interminable liste dans les *Mémoires* de Nicéron; il y en a soixante-neuf, et quelques-uns ont été oubliés. Nous n'en citerons qu'un petit nombre, qui ont conservé de l'intérêt, soit par leur valeur propre, soit par les renseignements qu'on y trouve, soit par quelque particularité qui les fait rechercher des curieux : *Les Chevilles de maître Adam Billaut, menuisier de Nevers, avec préface;* Rouen, 1654, in-8°. Marolles avait eu la visite de l'artisan-poëte à Nevers, en 1636, et il lui avait demandé des copies de ses vers; — *Tableaux du Temple des Muses, tirés du cabinet de M. Favereau, avec descriptions, remarques et annotations;* Paris, 1655, in-fol.; Amsterdam, 1676, in-4°. Les figures de la 1re édition surtout sont fort belles; — *Les Épigrammes de Martial traduites en françois, avec des remarques ;* Paris, 1655, 2 vol. in-8°. Il se vantait d'avoir traduit jusqu'à soixante-neuf pièces par jour, et gardé dans cette traduction un tel tempérament qu'il ne s'y trouvait rien contre l'honnêteté, quoiqu'il eût tout conservé, sauf trente-six épigrammes trop libres. Suivant le *Carpenteriana,* Ménage avait mis en tête de son exemplaire : *Épigrammes contre Martial;* — *Les Mémoires de Michel de Marolles, abbé de Villeloin, divisés en trois parties;* Paris, 1656, in-folio. On y trouve, surtout dans la première partie, des détails curieux sur beaucoup de ses contemporains. Ils sont écrits avec une naïveté et un naturel qui n'excluent pas une certaine grâce, quoiqu'il y ait des longueurs et des puérilités. Par malheur, ils ne vont que jusqu'en 1655. S'il est vrai, comme il l'assure, qu'il les ait rédigés sans le secours d'aucun livre, il devait avoir une mémoire prodigieuse; car ils renferment une énorme quantité de dates, de faits et de noms propres; — *Suite des Mémoires, contenant douze traités sur des sujets curieux;* Paris, 1657, in-folio. Sans avoir l'intérêt des *Mémoires* proprement dits, cette suite est encore digne d'être lue. « Chaque traité, dit Goujet, est rempli de traits historiques, sur la vérité desquels on peut compter, et on n'y trouve point de ces réflexions triviales qui ennuient et dont l'auteur n'a que trop chargé ses autres ouvrages. » Goujet a donné en 1755 une édition en 3 volumes in-12 de ces deux li-

vres, qui étaient devenus rares, en en retranchant les généalogies, et en y ajoutant le *Dénombrement où se trouvent les noms de ceux qui m'ont donné de leurs livres, ou qui m'ont honoré extraordinairement de leur civilité.* Ce dénombrement avait été publié par l'auteur à la suite de son *Discours pour servir de préface sur les œuvres d'Ovide;* in-4°, sans date. Il renferme une multitude de noms plus ou moins célèbres, avec des notices qui nous sont aujourd'hui fort utiles; — *Catalogue de livres d'estampes et de figures en taille douce, avec un dénombrement des pièces qui y sont contenues;* Paris, 1666, in-8°; — *Catalogue des livres d'estampes*, 1672, in-12. Le premier se rapporte à sa première et le second à sa seconde collection. A la fin du premier, il donne le plan d'une grande histoire de l'art qu'il méditait, où il voulait comprendre jusqu'aux ingénieurs, maîtres écrivains, orfèvres, menuisiers, brodeurs, jardiniers, etc., et dont le *Livre des Peintres et des Graveurs*, publié en 1855 dans la *Bibliothèque elzevirienne*, est une sorte d'extrait, en quatrains; — *Toutes les Œuvres de Virgile trad. en vers françois, divisées en deux parties;* Paris, 1673, in-4°. Il y a ajouté, suivant sa manie, une liste fort étendue de ses ouvrages, imprimés ou manuscrits, et un catalogue des auteurs qui ont donné des traductions en vers de quelques œuvres de Virgile. Marolles avait déjà préludé, plusieurs années auparavant, à ce travail par les *Œuvres de Virgile trad. en prose* (1649); le *Traité du poëme épique pour l'intelligence de* L'Énéide (1662) et un *Virgile latin et français* (1671); — *Paris, ou la Description succincte et néanmoins assez ample de cette grande ville, par un certain nombre d'épigrammes de quatre vers chacune sur divers sujets;* 1677, in-4°. L'auteur aimait les longs titres: sa prolixité s'y trahit, comme dans toutes ses œuvres: celui-là est un des plus courts; il y en a qui tiennent une page; — *Quatrains sur les personnes de la cour et les gens de lettres;* 1677, in-4°; — *Le Roi, les Personnes de la cour qui sont de la première noblesse, et quelques-uns de la noblesse qui ont aimé les lettres... décrits en quatrains;* 1677, in-4°: probablement le même ouvrage que le précédent; — *Les quinze livres des Déipnosophistes d'Athénée, ouvrage délicieux*, etc.; Paris, 1680, in-4°. En 1662 il avait commencé l'impression d'une traduction de la Bible, in-folio, qui fut arrêtée par ordre du chancelier Seguier. Par la suite, il reprit en partie son projet, en donnant à diverses reprises des fragments traduits des livres saints. « Voilà bien des livres imprimés, dit-il naïvement, et je suis étonné moi-même d'en avoir tant écrit en si peu de temps... Cela fait bien voir jusqu'où peut aller un esprit laborieux, quand il se veut servir de tout son loisir, et surtout quand il y trouve ses délices. Il ne seroit pourtant pas nécessaire qu'il y en eût beaucoup de la sorte. » Cela est bien vrai. Terminons par un mot cruel de Ménage, d'autant plus cruel qu'il est juste, en exceptant toutefois les *Mémoires :* « Tout ce que j'estime des ouvrages de M. de Villeloin, disait-il, c'est que tous ses livres sont reliés avec une grande propreté et dorés sur tranche: cela satisfait beaucoup la vue. » Chapelle a dit à peu près la même chose en un rondeau célèbre, des *Métamorphoses* d'Ovide, traduites par Benserade.

Victor FOURNEL.

Mémoires de Marolles, Ire partie. — *Journal des Savants* du 28 avril 1681. — *Menagiana*, surtout t. Ier et t. III de l'éd. de 1715. — Niceron, *Mémoires*, t. XXXII.

MAROLLES. *Voy.* MAGNÉ DE MAROLLES.

MAROLOIS (*Samuel*), mathématicien français, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. Il résida en Hollande une grande partie de sa vie. On a de lui: *Fortification, ou architecture militaire, tant offensive que défensive;* La Haye, 1615, in-fol.; Amsterdam, 1628, in-fol.; avec quarante planches; traduit en hollandais, Amsterdam, 1627, 1628 et 1662, in-fol.; — *La Perspective, contenant la théorie et la pratique d'icelle;* Cologne, 1628, et Amsterdam, 1629, in-fol.; — *Opera geometrica et mathematica;* Amsterdam, 1627, 5 vol., in-fol., et 1647, 2 vol., in-fol. O.

Rotermund, *Supplément* à Jöcher. — Barberini, *Bibliotheca*.

MARON ou **MAROUN** (Saint), célèbre anachorète, qui, selon Fauste Naironi, vivait à la fin du quatrième siècle et dont Théodoret a écrit la vie. Suivant Naironi, ce saint ermite habitait sur une montagne près la ville de Tyr. Il eut un grand nombre de disciples, qui se répandirent dans toute la Syrie, y bâtirent près du fleuve Oronte un fort sous le nom de Maron, qui devint l'asile de tous les chrétiens persécutés par les hérésiarques et où la foi apostolique fut longtemps conservée dans sa pureté primitive. La fête de ce saint se célèbre le 9 février.

S'il faut en croire au contraire Eutychius, patriarche d'Alexandrie, et Guillaume, archevêque de Tyr, qui écrivait vers la fin du douzième siècle, les Maronites tiraient leur nom d'un hérésiarque nommé Maron, qui vivait dans le septième siècle et dont une certaine quantité de Syriens embrassèrent l'hérésie, qui était celle des monothélites, à laquelle ils en ajoutèrent plusieurs autres, dont ils firent abjuration, l'an 1182, entre les mains d'Aimeric III, patriarche latin d'Antioche; ce qui est confirmé par Jacques de Vitri, évêque de Saint-Jean-d'Acre (Ptolémaïde), qui rapporte la réunion des Maronites à l'Église romaine à cette époque et qui engagea leur patriarche à venir assister à Rome au concile de Latran, tenu sous le pape Innocent III.

Une troisième version, appuyée par Assemani, le P. Pagi et quelques autres savants théologiens, a donné pour premier chef aux Maronites *Jean* MARON, patriarche syrien, qui fonda à la fin du septième siècle le monastère de Saint-Maron, près

d'Apamée. Cet établissement devint le berceau du rit syrien. Quant à l'abjuration faite par les Maronites en 1182, ils accordent que ce fait est vrai pour une partie des peuples du Liban, qui s'était laissé séduire depuis une douzaine d'années seulement, mais non pas pour toute la nation, qui n'avait cessé de suivre les dogmes primitifs.

Quoi qu'il en soit, les maronites sont aujourd'hui tous catholiques et soumis au souverain pontife romain. Ils forment une population d'environ deux cent mille âmes, et habitent de nombreux villages sur le versant et au pied du Liban. Ils relèvent du pacha de Damas, et se sont mis sous la protection spéciale de la France. Ils sont gouvernés par des émirs héréditaires, qui reçoivent l'investiture de la Porte ou du vice-roi d'Égypte. Ils ont un patriarche, qui réside au monastère de Canubin ou Canobin, au pied du Liban. Ce patriarche est élu par les évêques en présence des principaux chefs. Le pape le confirme, et lui donne le titre de *patriarche d'Antioche*. Il ajoute aussi à son nom propre celui de *Pierre*, en l'honneur du prince des apôtres, qui siégea en premier lieu à Antioche. Il a sous lui cinq métropolitains, ceux de Tyr, de Damas, d'Alep, de Tripoli et de Chypre. Le pays est divisé en cent cinquante paroisses, régies par uns chéik pour le civil, et pour le spirituel par des prêtres moines ou séculiers. Les patriarches, les évêques et les moines gardent le célibat; les autres ecclésiastiques peuvent se marier avant l'ordination; mais ils n'en sont pas moins attachés à l'Église catholique, qu'ils ont souvent défendue contre les schismatiques grecs. La vie monastique est en grand honneur parmi les maronites. Leurs moines, qui sont de l'ordre de Saint-Antoine, vivent dans les lieux les plus escarpés des montagnes. Leurs vêtements consistent dans une robe et une cucule (1) noires. Ils ne mangent jamais de viande, et jeûnent très-souvent. Ils ne font point de vœux, et possèdent en propre des terres, qu'ils cultivent eux-mêmes et dont ils disposent. Les maronites exercent l'hospitalité la plus généreuse envers tout le monde, même envers leurs ennemis acharnés, les Druses, secte mahométane, qui habite aussi une partie du Liban, et avec laquelle ils sont continuellement en guerre. Leurs mœurs sont pures et douces; ils sont plutôt pasteurs que commerçants. La langue vulgaire des maronites est l'arabe et leur langue savante le chaldéen. Ils se servent de cette dernière dans leurs livres, mais peu l'entendent. Quelques-uns parlent le grec. Les prêtres d'Alep, par exception, disent l'office divin en syriaque. A. L.

Guillaume de Tyr, *De Bell. Sacr.*, lib. XXII, chap. VIII. — Eutychius, *Origine des Églises d'Orient*. — Jacques de Vitry, *Historia Orientalis*. — Fauste Nairon, *Evoplia fidei catholicæ*; Rome, 1694. — Le P. Pagi, *Critiq.* sur les *Annal.* de Baronius, ann. 635, n° 13. — Assemani, *Biblioth. Orient.*, p. 324, col. 1, note. — Le P. Le Quien, *Oriens Christianus*, t. III, p. 5 et 6. — Le P. Dandini, *Voyage au mont Liban en* 1506, trad. par Simon. — Le P. Le Brun, *Explication des Cérémonies de la Messe*, etc., t. II, p. 625. — Le P. Ingoult, *Mémoires des Missions de la Compagnie de Jésus dans le Levant*, t. VIII. — Achille Laurent, *Relation historique des affaires de Syrie et statistique générale du mont Liban*; Paris, 1846, 2 vol. in-8°.

(1) Sorte de manteau ou de froc à capuchon en usage chez quelques congrégations religieuses, chez les chartreux entre autres.

MARON (*Thérèse* DE), née MENGS, peintre allemande, née à Aussig (Bohême), vers 1733, morte à Rome, le 10 octobre 1806. Elle étudia la peinture sous les leçons de son père, Ismael Mengs, et en 1752 suivit son frère Antoine-Raphael à Rome, où elle épousa le chevalier de Maron, artiste estimé en Italie. Elle possédait un rare talent pour le pastel et la miniature. Ses ouvrages, trop nombreux pour être cités ici, sont néanmoins fort recherchés. Son mérite lui valut des pensions des cours d'Espagne, de Pologne et de Russie. A. DE L.

Dict. Biographique et pittoresque; Paris, 1834.

MARONCELLI (*Piero*), patriote italien, né à Forli, le 21 septembre 1795, mort fou, à New-York, au mois d'août 1846. Ses parents, qui étaient d'une honnête famille de marchands, avaient perdu leur petite fortune lors de l'entrée des Français dans la Romagne (1796). Comme il annonçait de grandes dispositions pour la musique, on l'envoya au conservatoire de Naples, où il eut pour maîtres Paisiello et Zingarelli, pour condisciples Mercadante, Bellini et Lablache. Un an après la rentrée du roi Ferdinand à Naples (1795), Maroncelli quitta cette ville pour retourner dans sa ville natale; de là il se rendit à Bologne pour s'y perfectionner dans la composition et pour terminer ses études. C'est là qu'il connut Cornelia Martinelli, laquelle cultivait à la fois la musique et la poésie et recevait tout ce qui était hostile à l'étranger. Maroncelli se lia avec ces patriotes, qui rêvaient l'indépendance de leur patrie, et résolut de se dévouer à l'expulsion des Autrichiens. Il y avait deux ans qu'il était à Bologne, lorsque son père le rappela près de lui. Un hymne sacré dont Maroncelli avait composé la musique et les paroles fut la première œuvre qu'il livra au public. Cette pièce ayant été dénoncée comme excitant à la révolte et à l'impiété, l'auteur, qu'on soupçonnait affilié à la société des carbonari, fut incarcéré dans la forteresse de Forli, en 1819, puis conduit au château Saint-Ange à Rome. Maroncelli, qu'on avait vainement tourmenté pour lui faire dénoncer ses amis politiques et pour lui faire abjurer sa prétendue incrédulité ainsi que ses opinions libérales, ne resta pourtant que quelques mois en prison. Il se réfugia alors en Lombardie, et entra dans l'établissement typographique de Nicolo Bettoni à Milan. La révolution de Naples, qui éclata vers cette époque, exalta les esprits en Italie. Maroncelli se mit en contact avec les hommes influents du royaume Lombardo-Vénitien pour former et propager avec eux une fédération qui devait s'étendre dans tous les États italiens. Les progrès qu'il fit faire à cette association par son activité

et sa persuasion commençaient à être remarquables lorsqu'il fut de nouveau arrêté, le 7 octobre 1820.

Maroncelli avait rencontré Silvio Pellico chez la célèbre Marchionni. A la suite d'une discussion musicale, ils s'étaient liés d'une amitié inaltérable. Silvio Pellico fut arrêté six jours après Maroncelli. Au bout de quelque temps ils furent conduits à Venise. Le 21 février 1822, tous deux apprirent qu'ils avaient été condamnés à mort, mais que la peine avait été commuée par l'empereur d'Autriche en celle de vingt années de *carcere duro* dans la forteresse du Spielberg pour Maroncelli, et de quinze années pour Silvio. D'autres avaient eu des condamnations d'une moindre durée. Maroncelli fut exposé avec Silvio Pellico sur un échafaud dressé au milieu de la *Piazetta* de Venise, en face du palais des Doges; on lut leur sentence à haute voix, et bientôt ils partirent pour le Spielberg, où ils arrivèrent le 10 avril. A la suite d'une maladie dangereuse, Silvio Pellico obtint, en 1823, d'être réuni à Maroncelli. « Le caractère de Maroncelli et le mien, dit Silvio Pellico, étaient dans une harmonie parfaite. Le courage de l'un soutenait le courage de l'autre. Si l'un de nous se sentait pris de mélancolie ou s'emportait contre la rigueur de sa condition, l'autre égayait son ami par des plaisanteries ou des raisonnements placés à propos. Un doux sourire venait presque toujours tempérer nos douleurs. Maroncelli, dans son souterrain, avait composé beaucoup de vers d'une grande beauté. Il me les récitait et en composait d'autres. J'en composais aussi, que je lui récitais, et notre mémoire s'exerçait à retenir tout cela. Nous acquîmes par là une admirable facilité à composer par cœur de longs poëmes, à les limer encore un nombre infini de fois, à les amener au même degré de perfection que nous aurions obtenu en les écrivant. Maroncelli composa ainsi peu à peu, et retint de mémoire plusieurs milliers de vers lyriques ou épiques. » Suivant Pellico, Maroncelli avait inspiré de l'amour à une Hongroise, femme d'un caporal de leurs gardes. La mort la lui enleva. Les deux prisonniers étaient souvent malades. Une tumeur vint au genou gauche de Maroncelli. Par suite d'une chute le mal augmenta; après bien des retards, on ôta les fers du patient; on le soumit à mille traitements douloureux, et enfin il dut subir l'amputation: c'était en 1828. Deux jours après son opération, Maroncelli écrivait à un autre prisonnier du Spielberg, Andryane : « Plût à Dieu qu'au lieu d'une jambe on m'en eût coupé deux; plût à Dieu que j'eusse perdu la vie et que ma chère Italie fût délivrée du joug des étrangers. » D'autres maladies vinrent encore assaillir Maroncelli en prison. Enfin la grâce des deux prisonniers arriva.

Mis en liberté, le 1er août 1830, ainsi que Silvio Pellico, après avoir gémi dix années dans les cachots, le pauvre mutilé fut séparé de son ami à Mantoue, et reconduit à Forli. Il y était depuis quelques semaines à peine, quand la cour de Rome, prenant ombrage de sa présence, lui donna l'ordre de quitter sa famille et son pays. Il se dirigea vers la France, et fut parfaitement accueilli à Paris. « Le soulèvement des patriotes de la Romagne, dit Andryane, les menaces d'intervention du cabinet autrichien et l'occupation d'Ancône par les Français, qui en fut la suite, ranimèrent ses espérances. Il se persuadait que l'abolition du régime arbitraire qui pesait si lourdement sur les États Romains en serait le résultat nécessaire; mais aucune réforme ne se fit sentir... Perdant alors sa foi dans la prépondérance de la France, ce pauvre exilé se décida à se rendre, en 1833, aux États-Unis avec la jeune et courageuse femme qui s'était associée à sa précaire existence. Ce qu'il lui a fallu de résolution, de courage, de persévérance pour y gagner honorablement sa vie, malgré les infirmités et les souffrances, Dieu seul le sait, comme seul il sait aussi que de douleurs, que de mortels regrets se sont accumulés dans son âme jusqu'à l'instant où le souvenir des maux passés, les angoisses du présent et les désillusions de l'avenir furent plus forts que sa volonté et que sa raison. » On a imprimé de Maroncelli : *Addizioni alle Mie Prigioni di Silvio Pellico*; Paris, 1834, 1836, in-18. L. L—T.

Alex. Andryane, notice dans *Le Constitutionnel* du 18 septembre 1846. — Silvio Pellico, *Mie Prigione*. — Ant. de Latour, appendice à *Mes Prisons* de Silvio Pellico.

MARONE (*André*), célèbre improvisateur italien, né à Pordenone, dans le Frioul, ou selon quelques biographes à Brescia, en 1474, mort à Rome, en 1527. Il fut d'abord maître d'école à Venzone, dans le Frioul, et passa ensuite à la cour d'Alphonse Ier d'Este, duc de Ferrare. Mécontent du cardinal Hippolyte d'Este, qui n'avait pas voulu l'emmener en Hongrie, il se rendit à Rome, à la cour de Léon X, où il trouva pour son talent un digne théâtre. « Tous les écrivains contemporains qui l'ont connu et entendu, dit Tiraboschi, rapportent des choses merveilleuses de sa facilité à improviser en latin sur chaque sujet qui lui était proposé. Au son de la viole, qu'il touchait lui-même, il commençait à versifier, et plus il avançait plus semblaient croître son éloquence, sa facilité, sa verve, son élégance. L'éclat de ses yeux, la sueur qui inondait son visage, le gonflement de ses veines attestaient le feu qui brûlait au dedans de lui et tenaient suspendus et stupéfaits tous les auditeurs, auxquels il semblait que Marone disait des choses longuement préméditées. » Cet étonnant improvisateur obtint de Léon X plusieurs gratifications, qui cependant ne l'enrichirent pas. Chassé du Vatican sous Adrien VI, qui traitait les poëtes d'idolâtres, puis rappelé sous Clément VII, il eut le malheur de voir deux fois piller sa maison dans une émeute excitée par les Colonna, et lors du sac de Rome par les troupes du connétable

de Bourbon. Ces tristes événements le réduisirent à la misère, et il mourut peu après. On n'a imprimé qu'un petit nombre de vers de lui, et suivant Giraldi ils sont loin de répondre à sa réputation. Z.

Liruti, *Notizie de' Letter. del Friuli*, t. II, p. 93. — Paul Jove, *Elogia*, p. 44. — Giraldi, *Dialogi de Poetis nostrorum temporum*. — Velerianus, *De Liter. infel.*, p. 26. — Tiraboschi, *Storia della Letteratura Italiana*, t. VII, P. III, p. 210.

MAROT (*Jean*), poëte français, né en 1463, au village de Matthieu, près de Caen (1), mort en 1523, à Cahors. Le nom de *Desmarets* paraît avoir été celui de sa famille (2). Son éducation fut assez négligée; s'il n'avait pas appris le latin, il s'était appliqué de bonne heure à la lecture des anciens auteurs français, et connaissait bien l'histoire et la fable. Son penchant le portant aux belles-lettres et à la poésie, il y fit par lui-même, et sans le secours d'aucun maître, de rapides progrès. Marot était pauvre, et n'eut d'autres biens que ceux qu'il reçut de ses protecteurs. Son esprit et sa bonne conduite lui attirèrent les bonnes grâces de la duchesse Anne de Bretagne, qui le déclara son poëte, et l'emmena à la cour de France. D'après les ordres de cette princesse, il accompagna le roi Louis XII à Gênes et à Venise, et il composa sur ces deux voyages une relation aussi exacte que poétique. Ensuite il fut attaché à la maison de François Ier en qualité de valet de garde-robe ou de valet de chambre, charge qu'il laissa à son fils. Vers la fin de sa vie, il se retira à Cahors, où il mourut.

Jean Marot a montré dans ses poésies plus de jugement que d'imagination. « Ses descriptions, dit Goujet, sont justes et n'ont communément rien d'affecté; il peint bien, et sait ce qu'il faut peindre; il s'exprime souvent avec beaucoup de force, mais souvent aussi il se néglige trop, et le tour de sa phrase en devient obscur. Mais une chose où il semble avoir excellé, c'est dans le choix des différents vers qu'il emploie selon les sujets qu'il traite et dans l'ordre simple et naturel où il sait placer toutes ses matières. La plupart de ses rondeaux sont bons. » On a de lui : *Epistre de Maguelonne à son amy Pierre de Provence, elle estant à l'hospital;* s. l. n. d. (1517), in-4°, goth. : pièce d'environ deux cents vers; — *Ian Marot de Caen sur les deux heureux voyages de Gênes et Venise, victorieusement mys a fin par le tres chrestien roy Loys douziesme de ce nom, père du peuple; et véritablement escriptz par iceluy Ian Marot, alors poëte et escrivain d'Anne de Bretaigne;* Paris, 1532, pet. in-8°; édition en lettres rondes et la plus ancienne que l'on connaisse; elle a été reproduite à Paris, 1533, in-8°. Cet ouvrage est en vers héroïques; mais on y trouve des rondeaux et d'autres genres de poésie, même des discours en prose; — *Le Recueil Iehan Marot de Caen;* Paris, s. d. (1532), pet. in-8°; réimpr. en 1536 et 1538. Ces dernières éditions contiennent des rondeaux, des épîtres, des *vers épars*, et des chants royaux. Les *Œuvres de Jean Marot* ont été réunies pour la collection de Coustelier, Paris, 1723, in-8°, et font partie de quelques réimpressions des poésies de Clément Marot. P.

(1) Dans ses ouvrages il se dit natif de cette ville même, probablement parce qu'elle était plus connue que l'endroit où, suivant Huet, il a vu le jour.

(2) C'est ainsi qu'il se nomme lui-même dans un discours à la reine : « Je *Jehan Desmarets*, vostre povre escripvain, vous presente ce mien petit ouvrage. »

Mémoires littéraires, 1716. — Huet, *Origines de Caen.* — Lenglet Du Fresnoy, *Œuvres de Clément Marot*. — Goujet, *Biblioth. françoise*, XI. — Nicéron, *Mémoires*, XVI. — Sainte-Beuve, *La Poésie française au seizième siècle*.

MAROT (*Clément*), poëte français, fils du précédent, né à Cahors, en 1495, mort à Turin, en septembre 1544. Son père l'avait amené à Paris en 1505. Le jeune Clément fit des études incomplètes, et conçut dès lors la haine du joug monacal. Négligé par son père, qui était lui-même assez déréglé dans ses mœurs, il essaya successivement bien des genres de vie : on le voit tour à tour associé à la troupe de enfants de Sans-Souci, qui jouaient des farces ou des *soties* devant le public, puis quittant les tréteaux pour le barreau, et bientôt effrayé par la chicane, se partageant entre l'amour et la débauche, essayant du métier des armes, et attaché comme page au chevalier Nicolas de Neufville, seigneur de Villeroi. Il prit part à la dernière guerre suscitée, sous Louis XII, par la ligue de l'Angleterre, des Suisses et de l'empereur contre la France. Au milieu du tumulte des camps, son goût pour la poésie s'éveilla; stimulé peut-être par la célébrité de son père, il reprit ses études négligées, se mit à lire Virgile, et surtout nos vieux poëtes, Guillaume de Lorris, Jean de Meung, Charles d'Orléans, Coquillart, Villon, les troubadours et les romans de chevalerie. En voyant cette variété de goûts et d'entreprises, on reconnaîtra qu'il a lui-même caractérisé sa vie avec beaucoup de vérité, quand il a dit :

> Sur le printemps de ma jeunesse folle
> Je ressemblois l'hirondelle qui vole,
> Puis çà, puis là; l'âge me conduisoit,
> Sans peur ni soins, où le cœur me disoit.

Le premier essai poétique qui le fit connaître fut le *Temple de Cupido, ou la queste de Ferme-Amour*, qu'il dédia à François Ier. Cet ouvrage appartient au genre allégorique, dont la manie dominait alors dans la littérature. L'esprit de Marot le fit bien venir à la cour. Il fit une ballade pour la naissance du dauphin, et fut présenté à Marguerite de Valois, duchesse d'Alençon; cette princesse distinguée s'attacha Marot en qualité de valet de chambre (1),

(1) Le poëte attendit quelque temps la faveur d'être *couché* sur l'état de la maison de la duchesse. Il se plaignit de ce retard avec ce mélange de gaieté et de tristesse qui caractérise assez souvent sa poésie :

> Princesse au cœur noble et rassis,
> La fortune, que j'ai suivie,

et l'on a soupçonné même que la galanterie n'avait pas moins contribué que la poésie à combler les distances entre la maîtresse et son serviteur; mais rien n'est moins prouvé. En 1521, quand la guerre éclata contre Charles Quint, Marot suivit le duc d'Alençon à l'armée du nord, et de là il adressa deux épîtres à Marguerite. Après la mort de son père, il publia le recueil de ses poésies, et désirant lui succéder comme valet de chambre du roi, il adressa une épître à François Ier, qui lui accorda sa demande. Il accompagna ensuite le roi dans la guerre d'Italie, et fut blessé et fait prisonnier à la bataille de Pavie. Mais il recouvra bientôt sa liberté, et revint en France. Il fut arrêté peu après comme suspect d'hérésie. On a prétendu qu'une grande dame, Diane de Poitiers, dont il aurait été l'amant infidèle, fut la principale cause de sa disgrâce. C'est encore une conjecture (1). Accusé par Jean Bouchart, inquisiteur de la foi, d'être favorable à la réforme et d'avoir *mangé lard en carême*, il fut arrêté et conduit au Châtelet. Il était haï des moines, que sa verve caustique n'épargnait pas; le roi, son protecteur, était prisonnier en Espagne. Le poëte était donc en grand danger. Il eut alors recours à son ami Lyon Jamet, et lui conta avec une grâce touchante la fable du Lion et du Rat. Jamet s'entremit activement, et trouva un puissant auxiliaire dans l'évêque de Chartres, Charles Guillard, qui était secrètement favorable à la réforme. Guillard lança, en mars 1526, un mandat d'arrêt contre Marot, comme si celui-ci n'avait pas été déjà sous la main de la justice, et par bonheur ce mandat reçut son exécution. Marot, remis aux officiers de l'évêque, fut transféré à Chartres, et eut pour prison l'hôtellerie de l'Aigle, en face de l'évêché. Les visites ne lui manquèrent pas. Comparant sa nouvelle prison à celle du Châtelet, il s'écrie :

Les passe-temps et consolations
Que je reçoi par visitations
En la prison claire et nette de Chartres,
Me font recors des tenébreuses chartres,
De grand chagrin, et recueil ord et laid
Que je trouvay dedans le Chastelet.
Si ne croy pas qu'il y ait chose au monde
Qui mieux ressemble un enfer très-immunde :
Je dy enfer, et enfer puis bien dire
Si l'allez voir, encor le voirrez pire.

Il décrivit cet *enfer* dans un poëme où abondent les traits énergiques et touchants. Ce fut aussi dans sa prison de Chartres qu'il prépara une nouvelle édition du *Roman de la Rose*, publiée en 1527. Rendu à la liberté après quelques mois de détention, il retrouva son ancienne faveur auprès de Marguerite, qu'il appelle familièrement sa sœur, sans qu'on puisse en rien conclure contre la vertu de la princesse. Mais un an après sa mise en liberté, ayant fait échapper des mains des archers un homme que l'on venait d'arrêter, la cour des aides le fit enfermer à la place du prisonnier. Alors il eut recours au roi, et l'épître en vers qu'il lui adressa passe pour un de ses chefs-d'œuvre. François Ier en fut si content, qu'il écrivit de sa main à la cour des aides un ordre de faire sortir Marot de prison. Le mariage de Marguerite avec le roi de Navarre ne changea rien à la situation de Marot, qui en qualité de valet de chambre accompagnait la reine de Navarre dans les duchés de Berry et d'Alençon, où elle résidait souvent.

Le premier recueil des poésies de Marot, publié sous le titre d'*Adolescence Clémentine*, eut un grand succès. Une maladie qu'il fit en 1531 et un vol dont il fut victime de la part de son valet furent l'occasion d'une nouvelle épître au roi; c'est un des morceaux où il a mis le plus de grâce, de finesse et d'originalité. Il suivit François Ier dans le voyage qu'il fit à Marseille, en 1533, pour conférer avec le pape. Il était à Blois avec la cour, en 1535, lorsque des placards blasphématoires contre la messe furent affichés aux portes des églises de Paris et de plusieurs autres villes. A cette occasion, les bûchers se rallumèrent; des amis de Marot avaient été arrêtés; il fut dénoncé lui-même comme calviniste, et l'on saisit à Paris ses papiers et ses livres. A cette nouvelle, il s'enfuit près de Marguerite, en Béarn. Dans une *Épître* à François Ier, il parle du motif de son exil en termes nobles et pathétiques :

Sachant plusieurs de vie trop meilleure
Que je ne suis estre bruslez à l'heure
Si durement, que mainte nation
En est tombée en admiration,
J'abandonnay, sans avoir commis crime,
L'ingrate France, ingrate, ingratissime
A son poëte, et en la délaissant
Fort grand regret ne vint mon cueur blessant.
Tu ments, Marot, grand regret tu sentis,
Quand tu pensas à tes enfants petis.

Ne se croyant pas en sûreté en Béarn, il se rendit en Italie, à la cour de Renée de France, duchesse de Ferrare. Le duc, qui craignait de déplaire au pape, le renvoya de ses États. Marot se réfugia à Venise. Dans cette extrémité, il s'adressa à Fran-

Par force m'a souvent assis
Au froid giron de triste vie,
De m'y seoir encor me convie,
Mais je respons (comme fasché) :
D'être assis je n'ai plus d'envie :
Il n'est que d'estre bien couché.

(1) Cette supposition n'est fondée que sur les vers suivants de Clément Marot :

Un jour j'écrivis à ma mie
Son inconstance seulement;
Mais elle ne fut endormie
A me le rendre chaudement.

Car dès l'heure tint parlement
A je ne sçais quel papelard,
Et lui a dit tout bellement :
Prenez-le, il a mangé le lard.

Lors six pendards ne faillent mie
A me surprendre finement,
Et de jour, pour plus d'infamie,
Firent mon emprisonnement.
Ils vinrent à mon logement;
Lors se va dire un gros paillard :
Par la morbleu! voilà Clément :
Prenez-le, il a mangé le lard.

çois Ier pour demander son rappel, mais sans s'abaisser à aucune rétractation, et en s'exprimant avec une liberté énergique sur le parlement et la Sorbonne. Si j'ai fui, dit-il, ce n'est pas parce que j'étais coupable :

Mais je sçay tant de juges corrompables
Dedans Paris, qui par pécune prinse,
Ou par amis, ou par leur entreprinse,
Ou en faveur et charité piteuse
De quelque belle humble solliciteuse,
Ils sauveront la vie orde et immunde
Du plus meschant et criminel du monde :
Et au rebours, par faute de pécune,
Ou de support, ou par quelque rancune,
Aux innocens ils sont tant inhumains,
Que content suis ne tomber en leurs mains.
. . . .
Autant comme eux, sans cause qui soit bonne,
Me veut du mal l'ignorante Sorbonne...
Eux et leur court en absence et en face
Par plusieurs fois m'ont usé de menace,
Dont la plus douce estoit en criminel.
M'exécuter. Que pleust à l'Éternel,
Pour le grand bien du peuple désolé,
Que leur désir de mon sang fut saoulé,
Et tant d'abus dont ils se sont munis
Fussent à cler descouverts et punis.
Oh! quatre fois et cinq fois bien heureuse
La mort, tant soit cruelle et rigoureuse,
Qui feroit seule un million de vies
Sous tels abus n'estre plus asservies.

Marguerite obtint enfin pour lui la permission de rentrer en France, vers la fin de 1536. On a prétendu que le cardinal de Tournon le força d'abjurer les doctrines hérétiques à Lyon; mais cette rétractation est au moins douteuse. Il fut très-bien accueilli du roi. Il vivait tranquille depuis quelques années lorsque sa traduction des Psaumes de David devint une nouvelle cause de persécution. Il l'avait entreprise à la prière de son ami Vatable, qui lui donnait le mot-à-mot de l'hébreu, et Marot le mettait en vers. Les psaumes français furent mis en musique par les plus habiles musiciens du temps, Goudimel et Bourgeois : le succès en fut immense. Le roi, les courtisans, les femmes les plus élégantes les chantaient; on les entendait sur le Pré-aux-Clercs et partout. Alors les moines s'alarmèrent; la Sorbonne déclara les Psaumes hérétiques, et elle fit des remontrances sur la dédicace que le roi avait acceptée, et sur la permission d'imprimer qu'il avait accordée. Le roi finit par céder, et Marot s'enfuit à Genève, en 1543. Il y continua sa traduction des Psaumes; aux trente qu'il avait traduits d'abord, il en ajouta vingt autres. Quelques écrivains, Cayet, Florimond de Roémond, prétendent qu'ayant débauché la femme de son hôte, il devait être condamné à être pendu, comme adultère, mais que l'amitié de Calvin fit substituer la peine du fouet; c'est une calomnie : les registres du consistoire de Genève attestent seulement qu'il fut réprimandé pour avoir joué une partie de tric-trac. Incapable de supporter cette austérité de mœurs, Marot se rendit dans le Piémont, qui était alors au pouvoir de la France; il mourut à Turin, au mois de septembre 1544.

Clément Marot est le représentant de la poésie française pendant la première moitié du seizième siècle. Placé par l'ordre des temps entre Villon et Ronsard, il continua et perfectionna le genre à la fois naïf et spirituel du premier, et il devait rester bien plus populaire que le second, parce que dans son style, toujours naturel, il ne traita que des sujets assortis au tour de son esprit et au goût de son temps. On retrouve dans ses écrits la trace de sa vie agitée et aventureuse. Mêlé à tous les plaisirs, à tous les dangers, à toutes les passions de la cour, le poëte de François Ier, malgré la faveur royale, eut enfin à souffrir des persécutions religieuses, et vit de près la flamme des bûchers allumés pour les protestants. Mais bien que ces tristes événements aient laissé des traces dans ses œuvres et lui aient arraché des accents énergiques ou plaintifs, ce n'est pas comme poëte grave et élevé qu'il est resté célèbre; c'est plutôt comme poëte agréable. S'il n'est pas exact de dire avec Boileau qu'il *montra pour rimer des chemins tout nouveaux*, car il n'a rien inventé, du moins il est le premier qui ait laissé des modèles dans des genres secondaires. Encore aujourd'hui, son style est parfaitement intelligible; il a atteint la perfection dans l'épître familière, le rondeau, la ballade, le madrigal, et surtout dans l'épigramme; il se distingue par un tour constamment ingénieux; son expression est fine, piquante, et quelquefois pleine de délicatesse. La langue que Villon lui a transmise, et qu'il a perfectionnée, se prêtait mal à l'expression des pensées élevées; mais elle le servait à merveille dans les genres gracieux, et l'on peut répéter avec l'auteur de l'*Art poétique* :

Imitez de Marot l'élégant badinage.

Éclipsé un moment par Ronsard et son école, Marot redevint en faveur au dix-septième siècle. La Fontaine le proclama un de ses maîtres et J.-B. Rousseau l'imita dans ses épîtres. Il se forma même un genre de style appelé *marotique*, imitation rarement heureuse de certaines locutions de Marot. Ce style est depuis longtemps passé de mode; mais on lit encore avec plaisir les meilleures pièces du poëte. Il ne faut point cependant exagérer son mérite. « Maître Clément, dit M. Sainte-Beuve, n'était pas un poëte de génie; il n'avait pas un de ces talents vigoureux qui devancent les âges et se créent des ailes pour les franchir. Une causerie facile, semée par intervalles de mots vifs et fins, est presque le seul mérite qui le distingue, le seul auquel il faille attribuer sa longue gloire et demander compte de son immortalité... Remarquons pourtant que l'aimable railleur n'est pas dépourvu de tendresse, et qu'autre part même que dans l'élégie, jusque dans la chanson et l'épigramme, il a laissé échapper quelques vers d'une mélancolie voluptueuse; mais la sensibilité chez lui n'a qu'un éclair, et une larme est à peine venue que déjà le badinage recommence. »

Bibliographie de Clément Marot : *L'Ado-*

lescence Clémentine, autrement les œuvres de Clément Marot de Cahors, valet de chambre du roy, composée en l'âge de son adolescence, et plusieurs œuvres dudit Marot; Paris, 1532, in-12 : c'est la plus ancienne édition connue, mais elle a dû être précédée d'une autre; elle fut suivie d'une autre édition, sous le titre de *L'Adolescence Clémentine et autres œuvres de Clément Marot... faictes depuis leage de son adolescence, par cy devant incorrectement et maintenant correctement imprimées;* Avignon (sans date), 2 tomes en 1 vol. in-16; — *L'Adolescence Clémentine... avec plus de soixante nouvelles compositions, lesquelles jamais ne furent imprimées;* Lyon, 1535, in-12; on connaît encore d'autres éditions de ce recueil avec la suite de *L'Adolescence;* Paris, 1535, in-8°; 1536, in-16; 1538, in-16; — *Œuvres de Clément Marot de Cahors, augmentées de deux livres d'épigrammes, et d'ung grand nombre d'aultres œuvres par ci-devant non imprimées. Le tout soigneusement par lui mesmes revu et mieulx ordonné;* Lyon (Dolet), 1538, in-8° : cette édition, revue par Marot, fut réimprimée à Lyon, 1538, in-8°; Paris (sans date), in-8°; Lyon, 1538, in-16; Paris, 1539, in-16; Lyon, 1539, in-8°; Paris, 1540, in-16; 1541, in-16; il parut une édition plus complète, Lyon (Dolet), 1542, in-8°, suivie des éditions de Paris, 1542, in-16; Lyon, 1543, in-8°; de Paris, 1544, in-16; de Lyon (*Œuvres plus amples, et en meilleur ordre que paravant*) 1544, 2 part. en 1 vol. in-8°. Après la mort de Marot, pendant tout le seizième siècle et dans les premières années du dix-septième, ses *Œuvres* furent souvent réimprimées. Brunet, dans son *Manuel du Libraire*, en cite quarante-et-une éditions; la dernière est celle de Rouen, 1615, in-12. Les éditions, interrompues au dix-septième siècle, recommencent au dix-huitième : *Œuvres de Clément Marot;* La Haye, 1701, 2 vol. in-12; *les mêmes, avec celles de Jean Marot, son père, et de Michel, son fils, avec les pièces du différend de Clément avec F. Sagon, publiées avec une préface historique et des observations critiques par le chevalier Gordon de Percel* (Lenglet Du Fresnoy); La Haye, 1731, 4 vol. in-4° ou 6 vol. in-12 : édition beaucoup plus complète que les précédentes, mais peu correcte; — *Œuvres choisies de Clément Marot;* Paris, 1801, in-8°; — *Œuvres nouvelles, édition revue sur toutes celles qui l'ont précédée, avec des notes historiques et un glossaire des vieux mots,* par Auguis; Paris, 1823, 5 vol. in-18; cette édition, faite principalement d'après celle de Lenglet Du Fresnoy, est très-fautive; celle de M. P. Lacroix, Paris, 1842, 3 vol. in-8°, vaut mieux; — *Œuvres choisies de Clément Marot par M. Desprès;* Paris, 1826, in-8°.

Plusieurs ouvrages de Clément Marot ont été publiés séparément; savoir : *Les Cantiques de la Paix par Clément Marot, ensemble le Cantique de la Reyne sur la maladie et convalescence du Roy par le dict Marot;* Paris, 1539, in-8°; — *L'Enfer de Clément Marot, de Cahors en Quercy, valet de chambre du roy; item, aulcunes ballades et rondeaulx appartenans à l'argument, et en oultre plusieurs aultres compositions de Marot, par cy-devant non imprimées;* Lyon, 1542, in-8°; Paris, 1544, in-8°; — *Épigrammes de Clément Marot, faictz à l'imitation de Martial, plus quelques aultres Œuvres dudit Marot, non encore imprimées;* Poitiers, 1547, in-8°; — *Deux colloques d'Érasme, traduictz de latin en françoys par Clément Marot, intitulez l'un Abbatis et Eruditæ, l'autre Virgo* Μισόγαμος. *Plus le Balladin du dict Marot;* Lyon, 1549, in-16; Paris, 1549, in-16; — *Le Riche en pauvreté, joyeux en affliction et content en souffrance, composé par Marot, et trouvé parmi ses autres factures à Chamberry, plus la complainte d'un Pastoureau;* Paris, 1558, in-16; — *Joyeuses et plaisantes Epîtres, Ballades, Rondeaux, Épigrammes et facecieux Épitaphes de Clément Marot;* Lyon, 1557, in-16; — *Psalmes de David translatez de plusieurs autheurs, et principallement de Clément Marot;* Anvers, 1541, in-8°. Ce livre, qui avait d'abord paru dans les Pays-Bas et en France avec privilége, fut ensuite adopté par les protestants et recommandé par Calvin, qui fit précéder d'une *Epître à tous chrétiens et amateurs de la parole de Dieu* la première édition complète des *Cinquante Psaumes de David mis en françoys* (sans nom de lieu); 1543, in-4°. Alors les catholiques le rejetèrent. Il a eu de nombreuses éditions; l'une des meilleures est celle de Sedan (*Les Psaumes de David, mis en rimes françoises par Clément Marot et Théod. de Beze*); 1635, in-64. Marot publia *Le Roman de la Rose, revu et corrigé, oultre les éditions précédentes;* Paris, 1527, in-fol. Il revit ensuite, par ordre de François Ier, les œuvres de Villon, dont il changea un peu le langage pour le rendre plus intelligible et qu'il accompagna de courtes notes; l'édition parut à Paris, 1532, in-16. On lisait en tête cette épigramme :

Si en Villon on trouve encore à dire,
S'il n'est réduit, ainsi qu'ay prétendu,
A moi tout seul on doit le blasme, Sire,
Qui plus y ay travaillé qu'entendu;
Et s'il est mieux en son ordre estendu
Que paravant, de sorte qu'on le prise,
Le gré à vous en doit estre rendu,
Qui fustes seul cause de l'entreprise (1).

Clément Marot était marié et avait plusieurs

(1) Des vers inédits de Marot ont été insérés, d'après un manuscrit de la bibliothèque de Lausanne, dans la *Revue de Paris*, 4e série, t. XXVIII, p. 476.

enfants. On ignore le nom de sa femme et on ne connaît qu'un seul de ses enfants, Michel, auteur de deux dixains et d'une ode à Marguerite, reine de Navarre. Michel Marot était entré en 1534 au service de Marguerite en qualité de page, et l'on croit qu'il suivit son père à Ferrare ; c'est tout ce que l'on sait de sa vie, qui fut sans doute courte. Il avait pour devise *triste et pensif*. Ses poésies, publiées pour la première fois avec les *Contredicts à Nostradamus* par le sieur du Pavillon (Paris, 1560), furent réimprimées dans diverses éditions de Jean et de Clément Marot.

A—D.

Lenglet Du Fresnoy, *Vie de Marot*, en tête de son édition. – Auguis, *Vie de Marot*, en tête de son édition. — Baillet, *Jugements des Savants*, IV, 59. — Bayle, *Dict.* — Niceron, *Mémoires*, XVI. — Goujet, *Bibliothèque françoise*, XI, 37. — Saint-Marc Girardin, *Tableau de la Littérature française au seizième siècle*. — Ph. Chasles, *Tableau de la Littérature française au seizième siècle*. — Sainte-Beuve, *Tableau de la Poésie au seizième siècle*. — Eug. et Em. Haag, *La France Protestante*.

MAROT (*François*), peintre français, né en 1667, à Paris, où il est mort, en 1719. Il appartenait à la même famille que le poëte de ce nom. Il apprit la peinture sous la direction de Charles de La Fosse, et aucun élève n'approcha plus que lui de ce maître. Admis en 1702 à l'Académie royale, il y exerça les fonctions de professeur. On voit encore à Notre-Dame de Paris plusieurs tableaux qui prouvent son habileté dans les sujets religieux.

P.

D'Argenville, *Vie des Peintres*.

MAROT (*Jean*), architecte et graveur français, né vers 1630, à Paris, où il est mort, le 15 ou 16 décembre 1679. Il était d'une famille d'artistes qui vivait à Paris dans le dix-septième siècle, et sur laquelle on manque de renseignements. Il fut chargé de la construction de quelques édifices remarquables, tels que les hôtels de Pussort et de Mortemart, la façade de l'église des Feuillantines du faubourg Saint-Jacques, et le château de Lavardin, dans le Maine. Ces travaux lui valurent le titre d'architecte du roi, bien qu'il pratiquât la religion réformée; son nom figure parmi les artistes qui concoururent pour la façade du Louvre. Il s'est surtout consacré à la théorie plutôt qu'à la pratique de son art. Habile dessinateur, il a reproduit avec son fils Daniel les principaux monuments anciens et modernes, et ses collections ont été jusqu'à présent très-recherchées. « Si l'on y trouve, dit Mariette, une grande propreté dans l'exécution de la gravure, une égalité de tailles qui produit une couleur des plus douces et des plus harmonieuses, l'on y rencontre en même temps une fidélité dans les contours, qu'il lui aurait été difficile de donner, s'il n'eût été lui-même excellent architecte. » Nous citerons de lui : *Le magnifique Château de Richelieu, ou plans, profils, élévations dudit château*; s. d., 28 feuilles, gr. in-fol. obl.; — *Le Château de Madrid*; in-fol.; — *Le Château du Louvre*; 1676-1678, in-fol.; — *L'Architecture françoise, ou recueil des plans des églises, palais, hôtels et maisons particulières de Paris*; Paris, 1727-1751, in-fol.; — *Le petit Marot, ou recueil de divers morceaux d'architecture, gravés par J. Marot*; Paris, 1764, gr. in-4o; on ne trouve dans les catalogues aucune trace d'un tirage antérieur. Jean Marot a dessiné et gravé les planches de beaucoup d'ouvrages d'architecture, entre autres des traductions françaises de Vignole, de Palladio et de Scamozzi, et il a travaillé au recueil du *Grand Cabinet du Roi*. Mariette a donné en 1727 le catalogue des principales œuvres de Jean Marot, qu'il répartit en 3 tomes in-fol., contenant 283 feuilles, dont quelques-unes ne sont pas de lui; on y trouve, outre les morceaux de l'*Architecture françoise*, des tombeaux, le Louvre, les Tuileries, l'hôtel des Invalides, le château de Vincennes, un livre d'arcs de triomphe, une suite de dessins de palais, temples et basiliques, etc.

Son fils, *Daniel* Marot, né vers 1660, à Paris, embrassa la même carrière, et aida son père dans la publication de ses travaux. Après la révocation de l'édit de Nantes, il devint architecte du prince Guillaume d'Orange, qu'il suivit en Angleterre. Vers 1702 il retourna en Hollande. Il vivait encore en 1712. Au jugement de M. Dussieux, « il avait beaucoup de génie inventif, dessinait et gravait également bien »; cependant, il est resté au-dessous de son père. Il a gravé seul *La grande Salle d'audience* au palais des états généraux à La Haye, salle construite d'après ses dessins; — *La Foire d'Amsterdam*, 2 pl.; — *Conquêtes et victoires faites et remportées par les hauts alliés sur la France et l'Espagne*; 1702, gr. in-fol.; — *Nouveau Livre de tableaux de Portes et de cheminées*, suite de 22 pl.; — *Recueil d'Architecture*; Amsterdam, 1712, in-fol.

P.

Nagler, *Neues Allgem. Künstler-Lexicon*. — Ch. Le Blanc, *Man. de l'Amateur d'Estampes*. — Dussieux, *Les Artistes français à l'étranger*. — Mariette, *Abecederio*.

MAROT (*Claude-Toussaint*). *Voy.* La Garaye.

MAROTO (Don *Rafael*), général espagnol, né à Conca (royaume de Murcie), en 1785, mort au Chili, au commencement de 1847. Entré au service en 1808, il était déjà colonel en 1815. Indépendant par sa fortune personnelle, il entreprit après la paix des voyages en Angleterre, en France et en Amérique, où il eut occasion de se lier avec Espartero. Nommé en 1833 capitaine général de la province de Guipuzcoa, il accompagna peu de temps après en Portugal don Carlos, exilé d'Espagne. Partisan de ce prince, il dirigea, en 1834, sous les ordres de Zumala-Carreguy, les opérations du siége de Bilbao, et après la mort de ce chef, en 1835, il reçut le commandement de la Biscaye. Les avantages qu'il remporta sur Espartero ne l'empêchèrent pas

d'encourir la disgrâce du prétendant, qui le mit en non-activité. Il accepta cependant encore en 1837 un commandement dans l'armée carliste de la Catalogne; mais il ne le garda pas longtemps, et vint alors fixer sa résidence en France. A la suite de la grande défaite que les carlistes essuyèrent à Pena Cerrada, don Carlos nomma Maroto chef de son état-major, en juin 1838, et peu de temps après le prétendant lui confia le commandement en chef de ses troupes. Maroto déploya beaucoup d'activité pour réorganiser l'armée carliste. Le parti apostolique ne tarda pas cependant à se soulever contre lui. Le 10 février 1839 Maroto eut à ce sujet un entretien avec don Carlos, et quelques jours après il fit fusiller de son autorité privée une quinzaine de chefs carlistes. Cet acte de violence amena contre lui une réaction; don Carlos le déclara traître. Comprenant les dangers qui le menaçaient, obéissant d'ailleurs à l'influence d'un certain nombre de chefs fatigués d'une guerre interminable soutenue au profit d'un prétendant qui leur était devenu odieux ou indifférent, Maroto entama, le 27 février, avec les généraux christinos des négociations, qui se terminèrent par la conclusion de la convention de Bergara, signée le 31 août 1839 avec Espartero. Maroto se rendit ensuite à Bilbao, et de là à Madrid. Marie-Christine, en récompense de la part qu'il avait prise à la pacification de l'Espagne, lui accorda un traitement de 40,000 réaux, et en 1840 il fut nommé membre du conseil supérieur de la guerre et de la marine. Les démarches qu'il fit plus tard auprès du gouvernement pour réclamer l'exécution des stipulations de la convention de Bergara relativement au maintien des *fueros* des provinces Basques et aux intérêts de ses compagnons d'armes restèrent à peu près sans résultat. Se voyant sans influence et regardé comme un traître, il partit, sous prétexte d'intérêts privés à régler, pour l'Amérique du Sud, où il mourut. L. L—T.

Mitchell, *Le Camp et la Cour de Don Carlos*. — *Conversations-Lexikon*.

MAROUF EL KARKHI (*Eben - Mahfond*), mystique arabe, né à Carkh, entre Hamadan et Ispahan, vers 750, mort en 816, à Bagdad. Fils d'un chrétien, il se fit musulman, sous le nom d'Ali. Tout en restant attaché à la maison de l'imam Ali-Riza, chez lequel il exerçait les fonctions de portier, il se lia d'une amitié étroite avec un des plus anciens chefs mystiques, Daoud el Thayï, à Bagdad, où Marouf resta lui-même jusqu'à sa mort, survenue par suite d'une chute au milieu d'un attroupement. Le système mystique de Marouf n'est ni le système ascétique des anciens cénobites indiens et chrétiens, qu'il rejeta, ni celui des mystiques persans plus récents, qui s'absorbaient dans les contemplations de l'amour divin. Il insiste sur les vertus pratiques, et s'il prêche l'humilité, en disant qu'il ne fallait jamais paraître devant Dieu autrement que sous les dehors d'un pauvre mendiant, il ne s'égare pas non plus dans des considérations de l'amour divin, qui selon lui est un don de la grâce de Dieu et ne s'apprend pas par les leçons des maîtres. Marouf, il est vrai, complète ailleurs sa pensée, en disant qu'il fallait aller au-devant de Dieu, si l'on voulait que Dieu allât au-devant de l'homme. Ces idées l'ont fait regarder comme un des mystiques orthodoxes de l'Islam. Ses sentences se trouvent éparpillées dans les ouvrages ascétiques d'Aboulfaradj Mansour-ibn al Yanzi, notamment dans le *Menakhib-Mârouf*, ou panégyrique de Marouf, et dans le *Kenz el Modzakkirin*, ou *Trésor des Panégyristes de Dieu*. Un autre écrivain ascétique a écrit, vers 1200, le *Monutekhab fi-'l-Nowele*, où l'on trouve le choix le plus complet des pensées de Marouf. Ch. RUMELIN.

Risalet el Nokhaïrige, en manuscrit à Vienne. — Hadj'i Chalfa, *Lexicon bibliographicum et encyclopædicum*. — Djami, *Biographie des Soufis*. — Hammer, *Histoire de la Littérature arabe* (en allemand).

MAROUF (*Mohammed ben-Abd el Khâlik-ben-*), lexicographe arabe, vivait dans la première moitié du neuvième siècle de notre ère à Amols, à la cour des rois de Ghîsan, de la première dynastie des Daïlémides. Il a écrit le *Kenz el loghat*, ou *Trésor lexicographique*, dédié au roi Mohammed ben-Kiya ben-Nasir-Kiya. L'auteur, qui a mis à contribution tous les ouvrages lexicographiques arabes et persans qui avaient paru avant cette époque, a disposé les mots à la fois par les initiales et les finales, méthode la plus naturelle, vu le génie des langues orientales. Il a en outre classé à part les verbes actifs, ainsi que les mots qui en sont formés. Le dictionnaire de Marouf se trouve en manuscrit dans les bibliothèques de Paris et de Leyde. Ch. R.

Hadji Chalfa, *Lexicon bibliographicum et encyclopædicum*. — Schireddin, *Histoire du Tabaristan*. — F. de Diez, *Das Buch des Kobns und die geschichte der Ditemiden*.

MAROULLE (*Antoine-Jean* DE), ou MARULLO, amateur italien, né à Messine, le 24 juin 1674, mort à Paris, en décembre 1726. Il était fils de Vincent de Marullo, duc de Jean-Paul, et d'une des plus anciennes familles de Sicile. La terre de Jean-Paul avait été érigée en duché en 1649, par le roi d'Espagne Philippe IV. Vincent de Marullo se compromit lors des troubles de la Sicile, et il fut obligé de se réfugier en France après l'expédition infructueuse du maréchal de La Feuillade et du duc de Vivonne pour affranchir la Sicile du joug espagnol (1674-1678). Amené à Paris, Jean-Antoine entra dans les ordres. Dès sa jeunesse il s'occupa des arts; il dessinait, peignait et gravait avec agrément. Il entreprit sur la fin de sa vie, et à la sollicitation du duc d'Orléans, régent, une traduction de Vasari avec notes; mais il la laissa inachevée. « Il était, dit Crozat, l'ami de tous ceux qui aimaient les arts. » Son éloge a été publié par Coypel, dans *Le Mercure d'Avignon* de 1727; cet artiste a aussi gravé son portrait à l'eau-forte. H. H—N.

Mariette, *Abecedario*.

MAROUTHA (Saint), savant prélat syrien, mort vers 420 Appelé dans les dernières années du cinquième siècle à l'évêché de Martyropolis, ou Miafarekin, il assista en 391 au concile d'Antioche. S'étant rendu en 403 à Constantinople pour réclamer l'intercession de l'empereur Arcadius en faveur des chrétiens persécutés en Perse, il prit part au concile tenu dans cette ville par les ennemis de saint Jean Chrysostome, et fut bientôt après incarcéré pour s'être hautement déclaré en faveur du patriarche de Constantinople. Lorsque ce dernier eut été réintégré dans ses fonctions, il fit sortir Marontha de prison, et lui fit donner par l'empereur une lettre adressée au roi de Perse Jezdedjerd Ier, où Arcadius demandait que les chrétiens fussent traités avec moins de cruauté. Arrivé à la cour de Jezdedjerd, Marontha parvint, malgré tous les efforts des mages, non-seulement à faire cesser la persécution de ses coreligionnaires, mais, ayant guéri le fils du roi d'une maladie dangereuse, il obtint pour eux la faculté d'exercer leur culte en pleine liberté. Après avoir en 410 assisté au concile de Séleucie, Maroutha revint à Constantinople; peu de temps après, il fut renvoyé en Perse, comme ambassadeur de l'empereur Théodose II. Ce fut grâce à la faveur dont il jouissait auprès de Jezdedjerd que la paix fut maintenue entre les deux souverains. En 414 il réunit à Ctesiphon un concile, où entre autres l'on proclama la doctrine de Nicée. A partir de cette année on n'a plus de détails sur la vie de Maroutha. On a de lui : *Acta Sanctorum martyrum orientalium et occidentalium;* Rome, 1748, 2 vol. in-fol., publié en syriaque et en latin par Assemani; ouvrage où l'on trouve beaucoup de faits se rapportant à l'histoire de la Perse. Parmi les autres écrits de Maroutha, qui sont tous restés inédits, nous citerons : *Histoire du Concile de Nicée;* — *Hymnes* et autres poésies; elles se trouvent dans les missels syriens et maronites. O.

Socrate, *Histoire Ecclésiastique.* — Sozomène, *Histoire Ecclésiastique.* — Le Beau, *Histoire du Bas-Empire*, liv. XXVII.

MAROZIA ou **MARIUCCIA**, dame romaine célèbre par l'influence qu'elle exerça sur les affaires de l'Italie pendant la première moitié du dixième siècle. Fille de la fameuse Theodora, si puissante à Rome vers la fin du neuvième siècle, elle la surpassa en beauté et en pouvoir. Cette période confuse de l'histoire d'Italie est imparfaitement connue, et Luitprand, qui est ici notre principale source, ne mérite pas toujours confiance. Le pape Sergius III fut porté sur le siége pontifical (juin 904) par le parti des marquis de Spolète, à la tête duquel était Theodora. Luitprand prétend qu'il était l'amant de Marozia et qu'il eut d'elle un fils qui fut depuis le pape Jean XI. Cependant, vers le même temps elle était la maîtresse ou, plus probablement, la femme d'Albéric, marquis de Spolète. Ainsi toutes les forces ecclésiastiques et temporelles des États Romains se trouvèrent concentrées dans les mains de Theodora et de Marozia. Ces deux femmes se servirent de leur pouvoir pour défendre l'Italie contre les Sarrasins; elles trouvèrent un énergique et habile auxiliaire dans le pape Jean X. La mort de Theodora rompit cette union. Jean X se brouilla avec Albéric. Les deux partis en vinrent aux mains, et le marquis de Spolète fut chassé de Rome, puis assassiné. Marozia, qui avait partagé la fuite de son mari, parvint à reformer son parti, et rentra dans Rome Elle s'empara du château Saint-Ange, et de cette forteresse elle ne cessa d'inquiéter les partisans de Jean X. Pour se ménager un appui, elle épousa Guido, marquis de Toscane. Vers le même temps le roi Hugo, beau-frère de Guido, débarqua à Pise, et se rendit à Pavie pour recevoir la couronne d'Italie. Marozia, craignant que le roi et le pape ne se réunissent contre elle, résolut de les prévenir. Elle fit enlever Jean dans le palais de Latran, et le fit jeter dans une prison où il fut étouffé peu après (juillet 928). Elle disposa successivement de la tiare en faveur de Léon VI, d'Étienne VIII et de Jean XI, son fils. En 931, veuve pour la seconde fois, elle proposa sa main au roi Hugo. Le mariage eut lieu en 932. Marozia avait atteint le terme de son ambition; elle était souveraine de l'Italie, mais sa puissance devait être courte. « Hugo, dit l'historien Leo, était d'une nature trop lourde, trop septentrionale, pour que la bonne intelligence entre lui et sa nouvelle épouse durât longtemps; elle avait du marquis Albéric de Spolète un fils du même nom : un jour que celui-ci présentait l'aiguière à Hugo, il versa maladroitement l'eau sur les mains du roi, qui lui donna un soufflet. Albéric, irrité, sortit du château et appela le peuple de Rome aux armes pour le venger. Hugo fut assiégé dans le château Saint-Ange, et sa position devint critique. Peut-être Marozia, dont les charmes avaient perdu de leur puissance avec l'âge, reconnut-elle aussi qu'elle avait moins d'ascendant sur Hugo qu'elle n'avait espéré, et contribua-t-elle à le mettre dans l'embarras. Pendant la nuit il descendit par une fenêtre du château au moyen d'une corde, et s'enfuit. Une armée qu'il rassembla pour se venger des Romains n'obtint aucun succès, et le jeune Albéric, qui avait obtenu la faveur du peuple, mit sa mère en prison, et gouverna Rome du fond du château Saint-Ange, pendant que son frère utérin Jean possédait la plus haute dignité ecclésiastique de la ville et du monde catholique. » On n'a pas de détails sur les dernières années de Marozia, et on ignore la date de sa mort. Z.

Luitprand, *Historia*, l. II, 13; III, 12. — Baronius, *Annales*, t. XV. — Lebret, *Geschichte von Italien*, vol. I. — Leo, *Histoire de l'Italie*, traduite par M. Dochez (dans le *Panthéon historique*), t. I, p. 171, etc.

MARPERGER (*Paul-Jacques*), célèbre économiste allemand, né à Nuremberg, le 27 juin 1656, mort à Dresde, le 27 octobre 1730. Son père, gentilhomme du haut Palatinat, qui avait

servi dans l'armée suédoise, l'envoya étudier la théologie à Altorf; le jeune Marperger, préférant s'adonner à la jurisprudence, fut obligé par son père à aller apprendre le commerce à Lyon. Il se rendit ensuite à Vienne, où, tout en se livrant au négoce, il se mit à approfondir, plus que l'on n'avait fait jusque là en Allemagne, les principes propres à favoriser l'essor du commerce et de l'industrie. Appelé en 1708 à Berlin, il y fut chargé par le gouvernement prussien de rédiger les mesures à prendre dans l'intérêt de l'accroissement des richesses nationales; en 1724 il fut nommé conseiller de commerce à Dresde. Il était membre de l'Académie de Berlin depuis 1708. Par ses nombreux écrits il provoqua en Allemagne le premier l'étude raisonnée des questions économiques. On a de lui : *Lob des Frauenzimmers und des Ehestandes* (Éloge de la Femme et du Mariage); Lubeck, 1699, in-12; — *Allezeit fertiger Handelscorrespondent* (Le Correspondant commercial qui n'est jamais en défaut); la première partie parut à Ratzebourg, 1699, in-8°; la seconde à Hambourg, 1705, in-8°; les deux dernières à Hambourg, 1714, in-8°; l'ouvrage entier fut réimprimé à Hambourg, 1741 et 1764, 4 vol. in-8°; — *Neueröffnete Kaufmannbörse und Neueröffnetes Manufacturenhaus* (Nouveau Traité des Bourses de commerce et des Manufactures); Hambourg, 1704-1706, 2 vol.; — *Gazophylacium artis et naturæ curiosum;* Hambourg, 1704, in-12; ibid., 1748 et 1765, in-8°; — *Moskowitischer Kaufmann* (Le Commerçant moskowite); Lubeck, 1705 et 1723, in-8°; — *Schwedischer Kaufmann* (Le Commerçant suédois); Lubeck, 1706, in-8°; — *Historischer Kaufmann oder Erzählung solcher Geschichten, welche sich hin und wieder der Commercien wegen zugetragen* (Le Commerçant historique, ou récit d'histoires qui se sont passées par-ci par-là dans le commerce); Lubeck, 1708, in-8°; — *Beschreibung der Messen und Jahrmärkte* (Description des Foires et Marchés); Leipzig, 1710, in-8°; — *Geographisch-historisch und merkatorische Beschreibung der Länder Preussens* (Description géographique, historique et mercantile des pays de la Prusse); Berlin, 1710, in-8°; — *Beschreibung des Hanfes und Flachses* (Description du Chanvre et du Lin); Leipzig, 1710, in-8°; — *Vollständiges Küchen und Keller Dictionarium* (Dictionnaire complet de la Cuisine et de la Cave); Hambourg, 1716, in-4°; — *Beschreibung der Banken* (Description des Banques); Halle, 1716, et Leipzig, 1723, in-4°; — *Erstes Hundert gelehrter Kauflente* (Premier Cent de Commerçants savants); Leipzig, 1717, in-8°; — *Prodromus Gærtnerianus, oder kurze Vorstellung A. Gærtneri Kunstmachinen* (Description abrégée des Machines de Gærtiner); Dresde, 1718, in-4°; — *Nutz-und lustreicher Plantagen-Traktat* (Traité des Plantations utiles et agréables); Leipzig, 1722, in-4°; — *Vermischte Policei-und Commercien Sachen* (Mélanges de Police et de Commerce); Dresde, 1722, in-4°; — *Horologiographia;* Dresde, 1721, in-4°; — *Trifolium mercantile;* Leipzig, 1723, in-8°; — des ouvrages sur l'*Éclairage*, sur les *Hospices*, sur le *Nettoyage des Rues*, sur les *Assurances contre les Incendies*, sur les *Constructions de Canaux*, sur les *Greniers d'Abondance*, sur les *Monts de Piété*, etc. Marperger a aussi traduit en allemand et continué jusqu'en 1710 l'*Histoire des Architectes* de Felibien; Hambourg, 1711, in-12. On a publié à Leipzig, 1723, in-4°, un *Choix des petits Écrits de Marperger sur diverses matières de commerce et d'économie politique.* O.

Will, *Nürnbergisches Gelehrten-Lexikon*, t. II, et le *Supplément* de Nopitsch. — Moller, *Cimbria Litterata*, t. II. — Höck, *Lebensbeschreibungen von Cameralisten.* — Hirsching, *Histor. liter. Handbuch.*

MARPURG (*Frédéric-Guillaume*), savant musicographe allemand, né en 1718, à Seehausen, dans la Vieille-Marche de Brandebourg, et mort à Berlin, le 22 mai 1795. Marpurg s'adonna de bonne heure à l'étude des langues anciennes et des langues modernes; les mathématiques, la musique et les diverses branches qui se rattachent à cet art étaient surtout l'objet de ses prédilections. Il n'avait encore que vingt-quatre ans lorsqu'il fit un voyage à Paris, où il eut l'occasion de connaître Rameau, dont le traité d'harmonie, fondé sur le système de la basse fondamentale, fixa particulièrement son attention. A son retour en Prusse, il y remplit pendant quelque temps les fonctions de secrétaire d'un ministre, alla ensuite résider à Hambourg, puis obtint la place de directeur des loteries de Berlin, avec le titre de conseiller du roi. Ce fut alors que, profitant des loisirs que lui laissaient ses fonctions publiques, Marpurg écrivit et publia sur l'art musical les nombreux ouvrages dans lesquels il a fait preuve d'une grande variété de connaissances, et qui l'ont fait considérer à juste titre comme l'un des théoriciens les plus érudits et des meilleurs critiques de son temps. On connaît de lui : OUVRAGES DIDACTIQUES : *Die Kunst das Klavier zu spielen* (L'Art de jouer du Clavecin); Berlin, première partie, 1750; deuxième partie, 1751, par l'auteur du *Musicien critique de la Sprée*, journal musical que Marpurg publiait alors. — *Anleitung zum Clavierspielen, der schœnen Ausübung der heutigen Zeit gemäss entworten* (Instruction pour jouer du Clavecin, etc.); Berlin, 1755; c'est un traité spécial de l'art du claveciniste, tandis que l'ouvrage précédent est simplement élémentaire. Marpurg en a fait lui-même une traduction française, sous le titre de *Principes de Clavecin;* Berlin, 1756; — *Handbuch von dem Generalbasse un der Composition mit* 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, *und mehrer Stimmen, nebst einem vorlaüffigen kurzen Begriff der Lehre vom Generalbasse für Anfänger* (Manuel de la Basse continue et de la composition à 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8,

et un plus grand nombre de voix, avec une idée de la basse continue pour les commençants); Berlin, 1755. Cet ouvrage fut réimprimé l'année suivante comme première partie d'un grand manuel, dont la seconde parut en 1757 et la troisième en 1758. Marpurg ajouta à cette dernière partie un supplément qu'il publia en 1760. Cet important travail, qui sous le rapport de la génération des accords est une modification du système de Rameau, a été traduit en français et publié dans le *Nouveau Manuel complet de Musique vocale et instrumentale* de Choron et A. de La Fage; Paris, 1836-1838; — *Abhandlung von der Fuge nach den Grundsætzen un Exempeln der besten deutschen und auslændischen Meister entworfen* (Traité de la Fugue, d'après les principes et les exemples des meilleurs maîtres allemands et étrangers); Berlin, Ire partie, 1753; 2e partie, 1754. Marpurg en a donné une traduction française qu'il a publiée à Berlin, en 1756, sous le titre de *Traité de la Fugue et du Contre-Point*. Cette traduction a paru ensuite dans les *Principes de Composition des écoles d'Italie*, de Choron; Paris, 1808, et plus tard dans son *Nouveau Manuel de Musique vocale et instrumentale*; — *Anfangsgründe der theoretischen Musik* (Éléments de la Musique théorique); Leipzig, 1757, in-4°. Marpurg y traite du calcul des intervalles et des autres parties de la théorie mathématique de la musique; — *Anleitung zur Singcomposition* (Introduction à la Composition du Chant); Berlin, 1758; — *Anleitung zur Musik überhaupt und zur Singkunst bezonders, mit Uebungs Exempeln erlæutert und den berühmten Herren Musikdirectoren und Cantoren Deutschlands zugeignet* (Introduction à la Musique en général et à l'art du chant en particulier, etc.); Berlin, 1763; — *Anfangsgründe des progressional figurlichen Zifferkalkuls* (Éléments du Calcul des Progressions arithmétiques et géométriques applicables à la théorie de la musique); Berlin, 1774; — *Versuch über die musikalische Temperature, nebst einem Anhang über den Rameau und Kirnberschen Grundbass, und vielen Tabellen* (Essai sur le Tempérament musical, avec un supplément sur la Basse fondamentale de Rameau et de Kirnberger, etc.); Breslau, 1776; — *Neue Methode, allerlei Arten von Temperaturen dem Claviere ams bequemste mitzutheilen*, etc. (Nouvelle Méthode pour concilier les divers systèmes de tempérament dans l'accord du clavecin); Berlin, 1779; — OUVRAGES HISTORIQUES ET CRITIQUES : *Der Kritische Musikus an der Spree* (Le Musicien critique de la Sprée); Berlin, 1750, in-4°. Ce journal musical, le premier que Marpurg ait publié, a paru en cinquante numéros; — *Historisch-Kritische-Beytræge zur Aufnahme der Musik* (Notices historiques et critiques pour servir au progrès de la musique); Berlin, 1754-1762, 5 vol. in-8°; — *Kritische Einleitung in die Geschichte und Lehrsætze der alten und neuen Musik* (Introduction critique à l'Histoire et à la connaissance de la Musique, ancienne et moderne); Berlin, 1759, in-4°; — *Kritische Briefe über die Tonkunst, mit kleinen Clavierstükchen and Singoden begleitet von einer musikalischer Gesellschaft in Berlin* (Lettres critiques sur la Musique, etc.); Berlin, 1759-1764, 2 vol. in-4°; — *Herrn Georg. Andreas Sorgens Anleitung zum Generalbass und zur Composition, mit Anmerkungen*, etc. (Instruction sur l'Harmonie et la composition de M. Georges-André Sorge, avec des remarques, etc.); Berlin, 1760, in-4°; — *Legende einiger Musikheiligen. Ein Nachtrag zu den musikalischen Almanachen und Taschenbüchern jetziger Zeit von Simon Metaphrastes, dem jüngern* (Légendes de quelques saints, suite aux almanachs musicaux et aux livres de poche de l'époque actuelle, par Simon Métaphrastes, le jeune); Cologne, 1786, in-8°. Ce livre, sans nom d'auteur, est attribué à Marpurg. On lui doit aussi une traduction allemande des *Éléments de Musique* de D'Alembert, qui a paru à Leipzig, en 1757, sous le titre de *Systematiche Einleitung in der musikalische Setzkunst nach der Lehrsætzen des Herrn Rameau, mit Anmerkungen*, avec des remarques du traducteur. — MUSIQUE VOCALE ET INSTRUMENTALE : *Kyrie cum gloria, sanctus et agnus, quatuor vocum, violinis, violis et organo;* Berlin, 1758; — *Neue Lieder zum Singen beym Clavier* (Nouvelles Chansons avec accompagnement de clavecin); Berlin, 1758; — *Geistliche, moralische und weltlische Oden, mit Klavier* (Odes spirituelles, morales et mondaines, avec accompagnement de clavecin); Berlin, 1758; — *Sei Sonate per il cembalo;* Nuremberg, 1756. Marpurg a en outre édité deux recueils de pièces de clavecin, sous le titre de *Raccolta delle più nuove composizioni di clavicembalo per l'anno* 1756, *e Raccolta* 2° *per l'anno* 1757, Nuremberg, et un troisième recueil, ayant pour titre *Fugen Sammlung* etc. Ce dernier ouvrage, dont il n'a paru que la première partie, contient des fugues de Graun, de Kirnberger et de plusieurs autres compositeurs allemands. A l'âge de soixante-dix-sept ans, lorsque la mort vint l'enlever, Marpurg travaillait à une histoire de l'orgue; sa veuve remit à Gerber le manuscrit de cet ouvrage, qui se trouve aujourd'hui dans les archives de la Société impériale de Vienne pour les Progrès de la Musique.

Dieudonné DENNE-BARON.

Gerber. *Historisch-Biographisches Lexikon der Tonkünstler.* — Choron et Fayolle, *Dictionnaire historique des Musiciens.* — Fétis, *Biographie universelle des Musiciens.*

MARQUAIS (*Jean-Théodore*), médecin français, né vers 1760, mort à Paris, le 13 avril 1818. Praticien distingué, il fut chirurgien principal de La Charité, et fit partie, en 1813, de la commission

chargée d'examiner l'état de l'enseignement dans les écoles de médecine et de chirurgie. Il voulait qu'on enseignât séparément ces deux branches de l'art, et défendit cette opinion dans plusieurs écrits. On a de lui : *Réponse au Mémoire de M. Magendie sur le vomissement;* Paris, 1813, in-8°; — *Rapport sur l'état de la médecine en France et sur la nécessité d'une réforme dans l'étude et l'exercice de cette science;* Paris, 1814, in-8°; — *Adresse au roi et aux deux chambres sur la nécessité de réorganiser les écoles de médecine et de chirurgie en France;* Paris, 1818, in-4°. J. V.

Lefèvre, dans la *Biogr. Médicale.* — Quérard, *La France Littéraire.*

MARQUARD FREHER. *Voy.* FREHER.

MARQUES (*Lourenço*), navigateur portugais, né dans la première moitié du seizième siècle. C'était un négociant enrichi, accoutumé à faire le commerce de l'ivoire sur les côtes de l'Afrique orientale; il explora le fleuve qui porte son nom, vers 1545. Le 8 mars 1546, Bartholomeo Froès écrivait au nom du roi à João de Castro, gouverneur des Indes, de confier une nouvelle expédition à Marques, s'il le croyait capable de la diriger. Nous ignorons si cette expédition fut exécutée. F. D.

Annaes maritimos e coloniaes. — Caldeira, *Viagem*, etc.

MARQUET (*François-Nicolas*), botaniste lorrain, né en 1687, à Nancy, où il est mort, le 29 mai 1759. Après avoir étudié la médecine à l'université de Pont-à-Mousson, il se rendit à Montpellier, afin d'y étendre ses connaissances; et comme il était sans fortune, il y donna des leçons de langue latine. Au bout de quatre ans il revint prendre à Pont-à-Mousson le grade de docteur, et s'établit à Nancy. Encouragé dans ses travaux par le duc Léopold, qui lui accorda, avec une pension, le titre de médecin de la cour, il forma un jardin botanique, et s'occupa de rédiger le catalogue des plantes qui croissent en Lorraine. La mort de son protecteur empêcha la publication de cette flore volumineuse. Après bien des vicissitudes, le manuscrit, qui composait trois vol. in-fol., tomba entre les mains de Buc'hoz, gendre de l'auteur, et servit à ce dernier pour sa *Description historique des plantes qui croissent dans la Lorraine et les Trois-Évêchés;* Paris, 1762, 10 vol. in-8°. Lorsque la Lorraine eut été cédée à l'ex-roi de Pologne Stanislas, Marquet devint doyen du collége de médecine établi à Nancy. On a encore de lui : *Méthode pour apprendre, par les notes de la musique, à connaître le pouls de l'homme et les changements qui lui arrivent, depuis sa naissance jusqu'à sa mort;* Nancy, 1747, in-4°; Paris, 1768, in-12. « Marquet, dit la *Biographie Médicale*, s'est abandonné à tout l'élan de son imagination dans cet ouvrage, dont la lecture est plus curieuse qu'instructive, et qui a pour but de reproduire les anciennes rêveries d'Hérophile sur la prétendue possibilité de reconnaître l'état du pouls par une similitude avec les divers rhythmes de la musique. » — *Observations sur la guérison de plusieurs maladies notables, aiguës et chroniques;* Paris, 1750, 1770, in-12; — *Traité pratique de l'Hydropisie et de la Jaunisse;* Paris, 1770, in-8°; — *Médecine pratique et moderne;* Paris, 1782-1785, 3 vol. in-8°. Ces deux derniers ouvrages ont été revus et édités par Buc'hoz. P. L.

Calmet, *Biblioth. Lorraine.* — *Biogr. Méd.* — Buc'hoz, *Éloge de Marquet*, en tête de la *Méthode pour apprendre à connaître le pouls* (édit. 1768).

MARQUETS (*Anne* DES), femme poëte française, née à Eu, en Normandie, morte le 11 mai 1588. Elle était religieuse du monastère de Poissy, appartenant à l'ordre de Saint-Dominique. On louait beaucoup sa piété et son érudition. Elle s'exprimait facilement en latin et en grec, et composa quelques ouvrages qui lui attirèrent l'estime de Ronsard, de Dorat et d'autres poëtes du temps. Quelque temps avant de mourir, elle perdit la vue, comme on l'apprend par un quatrain de Gilles Durant. On a d'elle : *Sonnets et devises;* Paris, 1562; — la traduction en vers français de deux ouvrages latins, l'un *De Rebus divinis Carmina*, de Marcantonio Flaminio; Paris, 1569, in-8°; l'autre sur les collectes de l'Église, paraphrase de Claude d'Espence. P. L.

L. Jacob, *Biblioth. Feminea.* — Aug. della Chiesa, *Théâtre des Dames savantes.* — Hilarion de Coste, *Éloges des Dames illustres.* — Goujet, *Biblioth. française*, VII.

MARQUETTE (*Jacques*), missionnaire français, né à Laon, mort dans le Canada, le 18 mai 1675. Il fit profession chez les Jésuites, et passa dans les missions de l'Amérique du Nord. Le 13 mai 1673, avec un habitant de Québec, nommé Jolyet, et cinq autres Français, il entreprit un voyage dans l'intérieur du nouveau continent, et, s'étant embarqué sur la rivière des Outagamis, traversa le lac Michivan, descendit par l'Ouiskonsing jusqu'au Meschascébé ou Mississipi (la Mère des eaux), qu'il découvrit par 42° 30' lat. nord. Il suivit le cours de cet immense fleuve jusqu'au territoire des Arkansas (33° de lat nord). Convaincu que ce fleuve courait au sud-ouest et se jetait dans le golfe du Mexique (1), Marquette reprit la route qu'il avait parcourue. Il s'arrêta sur le littoral du lac Michigan, y répandit la connaissance de l'Évangile, et mourut chez les Miamis, entre Chicagou et Michillima-Kinac. On trouve dans le supplément au *Recueil de Voyages* de Thévenot, Paris, 1681, in-8°, le *Voyage et la Découverte du P. Marquette et du sieur Jolyet dans l'Amérique septentrionale.* La découverte du P. Marquette fut complétée par La Salle (*voy.* ce nom). A. DE L.

Le P. Charlevoix, *Histoire de la Nouvelle-France.* —

(1) Par 29° 6', près la Nouvelle-Orléans. La Salle, qui le descendit complètement, le nomma fleuve *Saint-Louis.*

Moréri, *Le grand Dict. Hist.* — Bacqueville de La Potheric, *Hist. de l'Amérique Septentrionale;* Paris, 1722, 4 vol. in-12.

MARQUEZ (*Juan*), théologien espagnol, né à Madrid, en 1564, mort à Salamanque, le 17 février 1721. Il fit ses études à Salamanque, entra dans l'ordre des Augustins (ermites chaussés) de Madrid, et parvint aux premières dignités de son ordre. On a de lui : *El Gobernador christiano, deducido de las vidas de Moysen y Josue, principes del pueblo de Dios;* Salamanque, 1612, 1619, 1634, in-fol.; Madrid, 1640; Bruxelles, 1664; trad. en italien par Martin de Saint-Bernard; Naples, 1646, in-fol.; trad. en français par Dominique de Virion, conseiller du duc de Lorraine, Nancy, 1621; — *Los dos Estados de la espiritual Gerusalem, sobre los psalmos CXXV y CXXXVI;* Medina, 1603, et Salamanque, 1610, in-4°; trad. en français, in-8°; — *Origen de los Padres Ermitaños de san Agustin, y su verdadera institucion antes del gran concilio Lateranense;* Salamanque, 1618, in-fol.; trad. en italien, par Innocenzio Rampino, Turin, 1620, in-fol.; — *Vida del V. P. F. Alonso de Horozco;* Madrid, 1648, in-8°. Il a laissé en manuscrit quelques comédies et plusieurs traités théologiques. A. L.

Nicolas Antonio, *Bibliotheca Scriptorum Hispaniæ*, t. III, p. 734.

MARQUEZ Y JOYA (*Fernando*), peintre espagnol, mort à Séville, en 1672. Élève de Murillo, il en suivit la manière, et se distingua surtout dans le portrait. En 1668, il fut l'un des fondateurs de l'Académie de Séville. On cite surtout de lui le *Portrait du cardinal Spinola* (1649), que van der Gouwen reproduisit au burin.

MARQUEZ (*Esteban*), peintre espagnol, neveu du précédent, mort à Séville, en 1720. Il fut élève de son oncle Joya, et comme lui suivit le style de Murillo. Parmi ses nombreux ouvrages, on remarque une *Ascension* et sept autres sujets tirés de la vie du Christ qu'il fit pour les trinitaires déchaussés; — un *Apostolat* pour l'hôpital del Sangre; — les tableaux de l'escalier et du chœur des Augustins; — ceux de la chapelle des Récollets; — beaucoup d'autres tableaux répartis dans les divers temples de Séville.

A. DE L.

Las Constituciones y actas de la Academia de Séville. — Cean Bermudes, *Diccionario historico de los mas illustres Professores de las Bellas Artes en España*. — Quilliet, *Dict. des Peintres espagnols.*

MARQUEZI ((***), homme politique et publiciste français, né à Toulon, où il mourut, fort âgé, le 3 avril 1836. Il était propriétaire et assez riche lorsqu'il se jeta dans la politique. Officier municipal, il s'opposa de tout son pouvoir, mais vainement, à livrer Toulon aux étrangers (1793). En 1798 son département le députa au Conseil des Cinq Cents, où il siégea parmi les républicains avancés. Il fonda alors (avec Antonelle et Vatar) le *Journal des Hommes libres*, dans lequel il dénonçait à la fois et les intrigues des royalistes et les orgies des partisans du Directoire. Le style de cette feuille laissait beaucoup à désirer, et se rapprochait de celui du fameux *Père Duchesne* (d'Hébert). Néanmoins, attaqué par Barras, Marquezi trouva une majorité qui le maintint au Corps législatif.

En 1799, il demanda la mise en accusation des *traîtres* et des *dilapidateurs :* c'est ainsi qu'il désignait une partie des généraux et tous les fournisseurs; sa voix n'eut pas d'écho. Au 18 brumaire, il s'éleva avec quelque énergie contre le coup d'État de Bonaparte; aussi fut-il exclu du Corps législatif. En décembre 1800, il fut compromis dans la conspiration dite de la *Machine infernale* et condamné à la déportation. Il se réfugia à l'étranger, rentra en France après la chute de Napoléon, et mourut tranquillement dans son département, sous le règne de Louis-Philippe. H. L.

Le Moniteur universel, ans II-IX. — Jay, Jouy, Norvins, *Biographie des Contemporains.*

MARQUIS (*Jean-Joseph*), homme politique français, né à Saint-Mihiel, le 14 août 1747, mort dans sa ville natale, en 1823. Il était avocat dans son pays lorsque éclata la révolution. Élu député du tiers état pour le bailliage de Bar-le-Duc, il siégea aux états généraux parmi les modérés, et se fit remarquer par la sagesse de ses opinions. Devenu juge au tribunal de cassation et grand-juge à la haute cour nationale d'Orléans, il fut, en septembre 1792, réélu par les électeurs de la Meuse comme représentant à la Convention nationale. Lors du procès de Louis XVI, il vota en ces termes : « Comme juge je n'hésiterais pas à prononcer la peine de mort, puisque cette peine barbare souille encore notre code; mais comme législateur mon avis est que Louis soit détenu provisoirement comme otage, pour répondre à la nation des mouvements intérieurs qui pourraient s'élever pour le rétablissement de la royauté et des nouvelles hostilités et invasions des puissances étrangères. » Il vota ensuite pour l'appel au peuple et le sursis à l'exécution de la sentence. Il passa au Conseil des Cinq Cents, qu'il quitta par démission, en février 1797. Il fut chargé de l'organisation des quatre départements d'outre-Rhin. De 1800 à 1811 il occupa la préfecture de la Meurthe, et de 1811 à 1815 fut député de ce département au Corps législatif. On a de lui : *Observations de la ville de Saint-Mihiel sur l'échange du comté de Sancerre;* Paris, 1787, in-8°. H. LESUEUR.

Le Moniteur universel, ann. 1792-1797. — Arnault, Jay, Jouy, *Biographie des Contemporains* (1822). — *Petite Biographie Conventionnelle* (1815).

MARQUIS (*Alexandre-Louis*), botaniste français, né à Dreux, en 1777, mort à Rouen, le 17 septembre 1828. Il se consacra à l'étude des sciences naturelles, et se fit recevoir docteur en médecine en 1810. Nommé professeur de botanique au jardin des plantes de Rouen en 1811, puis secrétaire de l'Académie de cette ville, il enseigna jusqu'à sa mort. On lui doit : *Essai*

sur l'histoire naturelle et médicale des Gentianes; Paris, 1810, in-4°; — *Recherches historiques sur le Chêne;* Rouen, 1812, in-8°; — *Plan raisonné d'un cours de botanique spéciale et médicale;* Rouen, 1815, in-8°; — *Podalire, ou le premier âge de la médecine;* Paris, 1815, in-12; — *Réflexions sur le Népenthès d'Homère;* Rouen, 1815, in-8°; — *Les Solanées, ou les plantes vénéneuses*, idylle; Rouen, 1817, in-8°; — *Éloge de Linné;* Rouen, 1817, in-8°; — *Esquisse du Règne végétal, ou tableau caractéristique des familles des plantes;* Rouen et Paris, 1820, in-8°; — *Fragments de Philosophie botanique;* ibid., 1821, in-8°; — *Réflexions sur le mot d'Horace :* « Ut pictura poesis, » *ou de l'application à la poésie des principes de la peinture;* Rouen, 1822, in-8°; — *Notice sur le Chêne-chapelle d'Allouville;* Rouen, 1822, 1827, in-8°; — *Notice nécrologique sur A.-E.-M. Havet, naturaliste,* etc.; Rouen, 1823, in-8°; — *Du Caractère distinctif de la Poésie;* Rouen, 1827, in-8°; — *Considérations sur l'art d'écrire;* ibid.; — *De la Délicatesse dans les Arts;* ibid. Marquis est l'auteur de la *Physiologie végétale,* insérée dans le *Nouveau Voyage dans l'empire de Flore,* de Loiseleur Deslongchamps. J. V.

Notice sur A.-L. Marquis; Rouen, 1829, in-8°. — *Biogr. univ. et portat. des Contemp.* — Jourdan, dans la *Biogr. Médicale.* — Quérard, *La France Littér.*

MARRACCI (*Ippolito*), bibliographe italien, né le 17 janvier 1604, à Lucques, mort le 18 mai 1675, à Rome. Il prononça ses vœux monastiques dans la congrégation des Clercs de la Mère de Dieu, à la gloire de laquelle il consacra presque tous ses ouvrages. Il passa sa vie entière à Rome. Les écrits qu'il a laissés, imprimés ou manuscrits, tous conservés dans la bibliothèque du couvent de Sainte-Marie *in Campitello*, s'élèvent jusqu'à cent quinze; nous citerons les principaux : *Pontifices maximi Mariani;* Rome, 1642, in-8°; — *Bibliotheca Mariana;* ibid., 1648, 2 vol. in-8°. C'est un catalogue biographique et bibliographique de tous les auteurs (plus de 3,000) qui ont écrit sur quelques-uns des attributs ou des perfections de la Vierge avec la liste de leurs ouvrages; — *Reges Mariani;* ibid., 1654, in-8°; — *Purpura Mariana;* ibid., 1654, in-8°; — *Antistites Mariani;* ibid., 1656, in-8°; — *Fides Cajetana;* Florence, 1655, in-8°; apologie, souvent réimprimée, du cardinal Cajetani; — *Heroides Marianæ;* Rome, 1659, in-8°; — *Trutina Mariana;* Plaisance, 1560, in-8°; Vienne, 1663, in-8°; — *Vindicatio Chrysostomica;* Rome, 1664, in-8°; — *Polyanthea Mariana;* Cologne, 1683, 1727, in-4°; Rome, 1694, in-fol. Parmi les ouvrages inédits de cet auteur, on remarque *Bullarium Marianum,* 2 vol. in-fol., et *Idea bibliothecæ magnæ Marianæ*, 16 vol. in-fol. P.

Sarteschi, *De Scriptor. congr. Matris Dei*, 135-146. — Seelen, *Selecta litteraria*, 356.

MARRACCI (*Louis*), orientaliste italien, frère du précédent, né à Lucques, en 1612, mort à Rome, le 5 février 1700. Il entra dans la congrégation des Clercs réguliers de la Mère de Dieu, y enseigna pendant sept ans la rhétorique, et fut successivement maître des novices, supérieur, procureur général et assistant. Ces diverses charges ne l'empêchèrent pas de s'appliquer à l'étude des langues et d'apprendre le grec, l'hébreu, le syriaque, le chaldéen et l'arabe. Il enseigna cette dernière langue à Rome dans le collége de la Sapience et dans celui de la Propagande. L'inquisition soumit à son jugement certaines lames de plomb couvertes de caractères arabes qui se conservaient avec vénération en Espagne, et que l'on attribuait à l'apôtre saint Jacques et à ses disciples. Marracci démontra sans peine que ces tables étaient apocryphes et appartenaient à quelque mahométan, qui avait voulu en imposer aux chrétiens. Sa décision fut confirmée par un décret du pape Innocent X. Innocent XI le choisit pour confesseur, et l'aurait élevé aux honneurs s'il ne s'y était modestement refusé. On a de lui : *Prodromus ad refutationem Alcorani, in quatuor partes divisus;* Rome, 1691, in-8° : cette réfutation, fondée sur des raisonnements plutôt que sur des faits, est historiquement assez faible. Marracci était fort instruit; mais, outre qu'il manquait un peu de critique, on ne pouvait attendre d'un homme de sa profession un jugement impartial sur l'islamisme. Cet ouvrage sert d'introduction à sa grande édition du *Coran*, qui parut sous ce titre : *Alcorani textus universus, ex correctioribus Arabum exemplaribus descriptus, ac ex arabico idiomate in latinum translatus; appositis unicuique capiti notis atque refutatione. Præmissus est Prodromus, totum tomum priorem implens;* Padoue, 1698, in-fol.; la traduction latine reparut par les soins de Christian Reineccius; Leipzig, 1721, in-8°. Cette édition du *Coran*, à laquelle Louis Marracci avait consacré près de quarante ans de travail, est restée longtemps la meilleure, et n'a été surpassée que récemment par celle de Fluegel; — *Biblia Sacra arabica, sacræ congregationis de Propaganda Fide jussu edita ad usum ecclesiarum orientalium; additis e regione Bibliis vulgaribus latinis;* Rome, 1671, 3 vol. in-fol. Marracci eut la principale part à ce travail, dont on trouvera dans Nicéron l'historique détaillé. On a encore du P. Marracci : *Vita del P. G.-Leonardi Lucchese, fondatore della congregatione de' Chierici della Madre di Dio;* Rome, 1673, in-4°; — *Vita della venerabile madre Passitea Crogi, Senese, fondatrice del monasterio delle Capuccine della città di Siena;* Venise, 1682, in-4°; — *Le Stendardo ottomannico spiegato;* Rome, 1683, in-fol.; — *L'Ebreo preso per le buone, overo discorsi familiari ed amichevoli con i Rabbini di Roma interno al Messia;* Rome, 1701, in-4°. Marracci est aussi l'auteur d'une *Grammaire*

latine publiée à Lucques, 1673, in-4°, et souvent réimprimée; il a traduit en latin les hymnes grecques de saint Joseph de Sicile publiés par son frère Ippolito Marracci.

Louis Marracci le jeune, neveu des précédents, et membre de la même congrégation, mourut en 1732, laissant vingt-deux ouvrages, dont le principal est intitulé : *Onomasticon urbium ac locorum Sacræ Scripturæ... alphabetice redactum*; Lucques, 1705. Z.

Éloge de Marracci en tête de l'*Ebreo preso per le buone*. — Sarteschi, *De Scriptoribus congregationis Clericorum regularium Matris Dei*. — Nicéron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres*, t. XLI. — Richard Simon, *Bibliothèque choisie*, t. II.

MARRAGON (*Benoît*), ingénieur et homme politique français, né près de Carcassonne, en 1736, mort à Bruxelles. Il était ingénieur lorsque la révolution éclata. Élu député à la Convention nationale par le département de l'Aude, il vota la mort de Louis XVI sans appel ni sursis. Membre des comités d'agriculture et des travaux publics, il présenta de nombreux plans sur les moyens de vivifier la navigation intérieure. Envoyé en mission au Havre en l'an III (1795), il fit exécuter d'utiles travaux. A la fin de la session il entra au Conseil des Anciens, et devint président de cette assemblée, le 1er nivôse an IV (21 décembre 1797). Il en sortit le 1er prairial (10 mai 1798), et fut envoyé comme plénipotentiaire dans les villes anséatiques. A son retour, il fut nommé commissaire du gouvernement près l'administration des canaux intérieurs, et en 1800 il devint receveur général de l'Hérault. Frappé par la prétendue loi d'amnistie du 12 janvier, Marragon se retira dans le royaume des Pays-Bas, où il est mort. On a de lui plusieurs brochures sur la navigation générale et intérieure de la république; Paris, 1795, in-4°. L—Z—E.

Le Moniteur universel, an II (1794), n° 190; an III, nos 253, 256; an IV, nos 215, 348; an V, n° 25-360. — *Galerie historique des Contemporins* (1819).

MARRAST (*Armand*), publiciste et homme d'État français, né à Saint-Gaudens (Haute-Garonne), le 5 juin 1801, mort à Paris, le 10 mars 1852. Fils d'un avoué, il fit ses premières études dans le collége de sa ville natale et les continua à celui d'Orthez, sous la direction de l'abbé Lodès. Nommé régent au collége de Saint-Sever, en 1822, il entra en relations avec le général Lamarque, dont le neveu était dans sa classe. Le général lui conseilla de se rendre à Paris. Marrast suivit ce conseil, et devint maître d'étude d'abord dans une institution particulière, puis successivement au collége Louis-le-Grand et à l'École Normale (1826-1827). Il poursuivait, en même temps, l'achèvement de ses propres études, en prenait les grades de licencié et de docteur ès lettres. Ses thèses de doctorat eurent pour sujet : en latin *De Veritate*; en français cette question : « Est-ce aux poëtes ou aux prosateurs qu'appartient la gloire d'avoir le plus contribué à former et à perfectionner la langue française? » Dans ses modestes fonctions de maître d'étude, Marrast avait été remarqué par Laromiguière, qui l'avait fait charger de la conférence de philosophie. La carrière de l'enseignement semblait s'ouvrir facile devant lui, lorsqu'il s'en vit brutalement exclus. Manuel venait de mourir à Maisons (20 août 1827). Sa famille voulait ramener le corps à Paris, au domicile du défunt, rue des Martyrs, pour le conduire de là au cimetière du Père-Lachaise : c'était alors le temps des grandes funérailles. L'autorité, redoutant une ovation populaire, interdit l'entrée du cortége funèbre dans Paris, et prescrivit de le diriger vers le cimetière par les boulevards extérieurs. La jeunesse des écoles se donna rendez-vous à la barrière des Martyrs; des commissaires furent nommés pour maintenir le bon ordre. Marrast fut du nombre. Mais les agents de l'autorité l'ayant signalé, il se vit forcé d'abandonner ses fonctions à l'École Normale. Il voulut alors rentrer dans le professorat par la voie du concours de l'agrégation; on refusa de l'y admettre. Ainsi proscrit deux fois de l'université, Marrast dut renoncer à l'avenir qu'il s'était préparé. Par le secours d'amis influents, il devint précepteur du fils de M. Aguado. Puis, quittant la maison de M. Aguado, il écrivit dans *La Tribune*, journal républicain récemment fondé, où il fit quelques articles littéraires. En même temps, il ouvrait, à l'Athénée des Arts, un cours de philosophie qui eut quelque succès, donnait des leçons à l'École du Commerce, rédigeait un journal grammatical, et publiait, jour par jour, une réfutation du cours de M. V. Cousin. Telles étaient ses occupations quand éclata la révolution de Juillet, qui devait lui faire un tout autre avenir. Le mot *libéralisme*, qui servait à désigner toutes les oppositions au gouvernement des Bourbons de la branche aînée, couvrait des opinions divergentes. Dès que ce gouvernement fut abattu, chaque parti leva son drapeau. Les constitutionnels se rallièrent généralement à Louis-Philippe; les bonapartistes, les républicains se séparèrent des constitutionnels avec éclat. Marrast passa de la rédaction littéraire de *La Tribune* à la rédaction politique, et bientôt partagea avec MM. Sarrut et Bascans la direction du journal. L'histoire de ce temps est encore assez près de nous pour que l'on n'ait oublié ni les attaques véhémentes de *La Tribune* ni les nombreuses poursuites et les nombreux acquittements dont elle fut l'objet, ni le sac de ses bureaux par les gardes nationaux, ni enfin la chute de ce journal après plus de quatre-vingts procès, dont quelques-uns avaient amené d'énormes condamnations pécuniaires. Dans ces campagnes de presse, Marrast eut à lutter contre le journal dont il devait devenir plus tard le rédacteur en chef, *Le National*. Armand Carrel y soutenait alors le principe de la monarchie

constitutionnelle sous la condition que *le roi règne et ne gouverne pas*. Bientôt, cependant, Carrel déclara publiquement que « la nation n'arriverait pas à son but par ce procédé, si simple en apparence ». C'était se déclarer républicain, et en effet dès lors Carrel et *Le National* firent profession d'appartenir à l'opinion républicaine. Il resta toutefois entre *La Tribune* et *Le National* cette différence que l'une s'inspirait davantage des exemples de la Convention, l'autre de ceux de la république américaine des États-Unis.

En 1833, *La Tribune* avait qualifié de *prostituée* la chambre des députés. L'assemblée cita à sa barre M. Lionne, Armand Marrast et Godefroi Cavaignac, le premier comme gérant, les deux autres comme rédacteurs du journal. Les deux écrivains soutinrent hardiment et l'accusation et leurs opinions. Le gérant de *La Tribune* fut condamné à trois ans de prison et dix mille francs d'amende. En 1834, impliqué dans le procès d'avril, Marrast fut incarcéré à Sainte-Pélagie; il parvint à s'évader, en compagnie d'un certain nombre de ses co-détenus, passa en Angleterre, d'où il adressa au *National* une correspondance politique, qui fut très-remarquée. Il alla ensuite en Espagne, puis il rentra secrètement en France, et prit une part active à la rédaction du *National*, après la mort d'Armand Carrel. Athlète non moins vigoureux que son prédécesseur, Marrast était un écrivain plus éclatant. On a dit que c'était lui qui, au moyen du *National*, avait renversé la monarchie de Juillet: si Marrast ne fut pas le seul auteur de la révolution de Février, il en fut du moins un des plus actifs promoteurs. On peut assurer cependant qu'il eût désiré une transition moins brusque de la monarchie constitutionelle à la république.

Au 24 février 1848, Marrast devint d'abord secrétaire, puis presque immédiatement membre du gouvernement provisoire; le 1er mars il fut chargé de l'administration des biens de l'ancienne liste civile, qu'il avait fait mettre sous le séquestre. Le 9 mars il fut investi des fonctions de maire de Paris, qu'il conserva jusqu'au 19 juillet, date de son élection à la présidence de l'Assemblée constituante; il avait été nommé député par les départements des Basses-Pyrénées, de la Haute-Garonne, de la Sarthe, de la Seine et avait opté pour la Haute-Garonne. Comme maire de Paris, il modifia l'organisation des bureaux de l'hôtel de ville, et son œuvre a été, dans ses parties essentielles, maintenue par ses successeurs. Il montra beaucoup d'énergie dans les perturbations fréquentes qui suivirent la révolution, sut maintenir le droit légal des propriétaires contre les exigences des locataires, et déploya un courage calme mais résolu dans la sanglante lutte de juin 1848. Devenu, peu de jours après, président de la Constituante, il dirigea pendant toute la durée de la session les délibérations de l'assemblée avec autant de fermeté que de mesure. Il fut membre et rapporteur du comité de constitution, et proclama solennellement la constitution républicaine, le 19 novembre, sur la place de la Concorde. Ce fut lui aussi qui eut à proclamer la nomination et à recevoir le serment du président de la république, le 20 décembre. Ce fut encore Marrast qui prononça la clôture de la session de l'Assemblée constituante, et installa le bureau provisoire de l'Assemblée législative, dans les rangs de laquelle il ne fut point appelé à siéger.

Marrast rentra dans la vie privée, triste et résigné, et finit ses jours, trois ans après la mort de sa femme, lady Fitz-Clarence, qu'il avait épousée pendant son exil en Angleterre: c'était une femme remarquable par les qualités du cœur autant que par les dons de l'esprit. Marrast mourut dans la simple demeure d'où la révolution de 1848 l'avait élevé au pouvoir. Ses amis durent se cotiser pour lui élever un modeste tombeau.

Les articles écrits avec une verve si mordante par Marrast pendant sa carrière de journaliste formeraient assurément de nombreux volumes; mais il n'a pas pris le soin de les réunir; il avait projeté de composer plusieurs ouvrages: les préoccupations de la polémique quotidienne, les travaux politiques, l'affaiblissement de sa santé l'ont successivement empêché de réaliser ses desseins. Tout ce qui reste de lui est disséminé dans *La Tribune*, dans *Le National* et dans quelques œuvres collectives. Ainsi il a donné dans *Paris révolutionnaire* (4 vol. in-8°, publiés en 1833) deux écrits remarquables, *La Presse révolutionnaire* et *Les Funérailles révolutionnaires;* il a fourni aussi à l'*Histoire des villes de France*, dirigée par Aristide Guilbert (6 vol. in-8°, 1844-1848), des notices sur *Saint-Bertrand de Comminges*, *Saint-Gaudens*, *Saint-Girons*, etc.; enfin il est le principal auteur de la *Galerie des Pritchardistes*, in-18, 1846. F. L.

Elias Regnault, *Armand Marrast*, 1859, dans *Le Siècle*. — *Documents particuliers.*

MARRE (*Jean* DE), poëte hollandais, né le 23 août 1696, à Amsterdam, où il est mort, le 19 janvier 1763. Il se livra dès l'enfance à la navigation, et ne quitta la carrière maritime qu'en 1731, après avoir voyagé pendant vingt-trois ans. De retour dans sa ville natale, il obtint un modeste emploi dans l'administration communale, et consacra ses loisirs à la composition de divers poëmes, qui lui assignèrent un rang honorable parmi les écrivains de son temps. Pendant son dernier voyage, en 1728, de Marre avait entrepris de chanter en vers la fondation de la Compagnie des Indes et la domination hollandaise en Asie. Sur les conseils de ses amis, il se décida à revoir cette première ébauche, dont il fit un poëme en six chants, *Batavia;* Amsterdam, 1740, in-4°. Les *Méditations sur la sagesse*

de Dieu dans le gouvernement de la création, suivies de la *Couronne d'honneur pour le cap de Bonne-Espérance*, parurent en 1746 (Amsterdam, in-4°, avec son portrait), trois ans avant le poëme de Dulard, auquel elles sont inférieures de tous points. Ces diverses productions ainsi que la plupart de celles qui composent ses *Poésies mêlées* (*Hoften Mengeldichten*; Amsterdam, 1746, in-4°) appartiennent au genre descriptif, genre dont les Hollandais ont tant abusé. De Marre s'y montre poëte assez médiocre, mais habile versificateur. Adjoint à la direction du théâtre d'Amsterdam, de Marre écrivit une tragédie classique en cinq actes, *Jacqueline de Bavière*; Amsterdam, 1736, in-8° : cette tragédie se maintint longtemps à la scène. Nous avons encore de lui une tragédie oubliée, *Marcus Curtius*; — une pièce pour la *Fête séculaire du théâtre d'Amsterdam*; Amsterdam, 1738, in-8°; — et une pastorale *La Fête de l'Amour* (1741). A. WILLEMS.

Wagenaar, *Amsterdam*, 1767, in-fol., III, 257. — Geysbeek, *Biographisch woordenboek* (Dict. biog. et anthol. des Poëtes hollandais); Amsterdam, 1823, IV.

MARRIER (*Martin*), érudit français, né le 4 juillet 1572, à Paris, où il est mort, le 26 février 1644. Il n'avait pas encore douze ans lorsqu'il prit l'habit de Saint-Benoît, au monastère de Saint-Martin-des-Champs; mais on attendit jusqu'en 1596, pour lui permettre de prononcer ses vœux. En 1618 il fut chargé de la conduite du noviciat, et joignit en même temps à cette place celle de prieur claustral, qu'il remplit pendant quinze ans avec beaucoup de régularité. Il eut une grande part à la réforme de Cluni, qui fut introduite en 1635 dans son couvent. On a de lui : *Martiniana, id est litteræ, tituli, chartæ, privilegia et documenta monasterii Sancti-Martini-a-Campis*; Paris, 1606, in-8°; — *Bibliotheca Cluniacensis, in qua antiquitates, chronica, privilegia, chartæ et diplomata collecta sunt*; Paris, 1614, in-fol.; recueil annoté par André Duchesne et contenant d'excellentes pièces pour l'histoire de l'ordre de Saint-Benoît, et en particulier pour l'abbaye de Cluni; — *Monasterii regalis S.-Martini-de-Campis Historia, lib. VI*; Paris, 1637, in-4°. P. L.

Germ. Cheval, *Vie de D. Marrier*; Paris, 1644, in-8°. — Piganiol de la Force, *Descript. de Paris*, III, 386. — Lenglet Dufresnoy, *Méthode pour étudier l'histoire* III, 114.

MARRINA. *Voy.* FUCCI (*Lorenzo*).

MARRON (*Marie-Anne* CARRELET, dame DE), baronne DE MEILLONAZ, peintre et femme de lettres française, née à Dijon, en 1725, morte à Bourg, le 14 décembre 1778. Son mari était propriétaire d'une belle manufacture de faïence, à laquelle elle fournit des modèles aussi élégants que variés. On voit à Notre-Dame de Dijon un fort beau tableau d'elle représentant *La Conception*; plusieurs autres figurent dans des galeries particulières. On connaît de la baronne de Marron huit tragédies et deux comédies, entre autres *Sophonisbe* (1767); *Les Héraclides* (1769); *Childéric, roi de France* (1769); *Le Prisonnier, ou le comte d'Harville* (1770); *Atride et Antigone-Clarice*; *Le bon Père, ou l'école des pères*. Une seule de ces pièces a été imprimée : c'est *La Comtesse de Fayel*; Lyon, 1770. Voltaire, qui était en correspondance avec cette dame, écrivait d'elle « qu'il n'avait jamais vu en femme rien de plus extraordinaire ». Il est fâcheux qu'il n'ait pas mieux développé son opinion. Lalande était aussi l'un des amis particuliers de Mme de Marron. E. D—s.

Voltaire, *Correspondance, lettre à Lalande*, 6 février 1775. — Lalande, *Éloge de Mme la baronne Marron de Meillonaz*, dans le *Nécrologe des hommes célèbres de* 1779. — S. Prudhomme père, *Biographie des Femmes célèbres* (1830).

MARRON (*Paul-Henri*), pasteur calviniste, né à Leyde, le 12 avril 1754, mort du choléra, à Paris, le 30 juillet 1832. Ses père et mère descendaient de familles françaises réfugiées de Saint-Paul-Trois-Châteaux. Après avoir fait de bonnes études à l'académie de Leyde, le jeune Marron embrassa l'état ecclésiastique, et devint en 1776 ministre de l'église wallonne de Dordrecht, qu'il desservit pendant six années. En 1782 il fut nommé chapelain de l'ambassade de Hollande à Paris. Six ans plus tard Rabaut-Saint-Étienne le fit choisir pour pasteur par les protestants de Paris, à qui Louis XVI venait de rendre un état civil, et qui se flattaient d'obtenir une justice plus complète. Leurs espérances ayant été déçues, ils se décidèrent pour conserver leur pasteur, qui venait d'être appelé à Sedan, à célébrer publiquement leur culte dans un local loué à cet effet, d'abord rue Mondétour, et ensuite rue Dauphine. En juin 1790, Bailly, maire de Paris, et le général La Fayette obtinrent pour les protestants la permission de prendre à loyer l'église de Saint-Louis-du-Louvre, qui avait été supprimée. Marron en fit la consécration le 22 du même mois. En brumaire an II (novembre 1793), il dut porter à la commune, comme don patriotique, les quatre coupes d'argent qui servaient à la célébration de la cène. Cette démarche n'éloigna pas de lui la persécution. Il avait été arrêté deux fois comme suspect, lorsque, le 7 juin 1794, il fut emprisonné de nouveau; il ne recouvra la liberté qu'après la chute de Robespierre. A cette époque, ne pouvant exercer publiquement son ministère, il en remplissait en particulier les devoirs, et vivait avec le traitement qu'il recevait comme traducteur attaché successivement à divers ministères. En mars 1795 il lui fut permis de reprendre ses fonctions pastorales. Lors de la réorganisation des cultes, il eut une grande part à la loi du 18 germinal an X, et fut confirmé dans sa place de pasteur.

Marron était membre de l'Institut des Pays-Bas, et de la Société des Sciences de Harlem; il avait quelque talent pour la prédication, et possédait surtout la qualité extérieure

de l'orateur. Il a composé beaucoup de vers latins sur les événements de son temps, et qui ne sont pas sans mérite, et a laissé quelques opuscules, dont les principaux sont : *Lettre d'un Protestant à l'abbé Cerutti ;* Paris, 1789, in-8° (anonyme) ; — *Paul-Henri Marron à la citoyenne Hélène-Marie Williams ;* Paris, an III, in-8° : cette lettre, d'abord imprimée dans le *Troisième Tableau des prisons sous le règne de Robespierre ;* Paris, sans date, in-18, et qui contient le récit de la détention de l'auteur, a été traduite en anglais par Mlle Williams, et insérée dans le tome II de ses *Letters containing a skectch of the politics of France from the thirty-first of may* 1793 *till tho* 10*th* *of thermidor, twenty-eight of july* 1794, etc. ; Londres, 1795, 3 vol. in-12 ; — *Constitution du peuple batave, traduite du hollandais ;* Paris, 1789, in-8° ; — *P.-H. Marron, ministre du saint Évangile... à monsieur Lecoz, archevêque de Besançon :* cette lettre, datée du 18 brumaire an XIII (1804), est imprimée à la suite d'une *Lettre à monsieur Lecoz, archevêque de Besançon, sur son projet de réunion de tous les protestants avec les catholiques romains dans l'empire français,* etc., par un laïque (Aug.-F.-Thomas Dufossé) ; Paris, 1807, in-8°. Marron a travaillé au *Journal de Paris*, au *Journal* et au *Magasin encyclopédique*, et il a donné de nombreux articles à la neuvième édition, publiée par Chaudon et Delandine, du *Nouveau Dictionnaire Historique*, à la *Biographie universelle* de Michaud et à la *Revue encyclopédique.* On lui attribue les notes jointes à l'ouvrage de Mirabeau intitulé : *Aux Bataves, sur le stathoudérat*, 1788, in-8°. Outre un précieux recueil d'autographes, que possède aujourd'hui M. Luzac, de Leyde, ancien ministre de l'intérieur et de l'instruction publique du royaume des Pays-Bas, Marron avait formé une riche collection de portraits, achetée après sa mort par le roi Louis-Philippe. Elle a été vendue en détail après avoir été en partie détruite, en 1848, lors de l'invasion du Palais-Royal.

E. Regnard.

Nécrologe de 1832 ; Paris, 1833, in-8°. — Barbier, *Dict. des ouvrages anonymes et pseudonymes.* — MM. Haag, *La France Protestante.* — *Documents particuliers.*

MARRYAT (*Joseph*), économiste anglais, né en 1757, à Bristol, mort le 12 janvier 1824, à Londres. Descendant d'une famille française et fils d'un médecin, il embrassa de bonne heure la carrière du commerce, et partit pour l'île de Grenade, où il demeura plus de dix ans. Revenu en 1789 à Londres, il fit partie de la société du Lloyd, qu'il présida, et ouvrit une maison de banque. Nommé représentant de Sandwich, il siégea pendant longtemps à la chambre des communes, et, sans s'attacher aux whigs ni aux tories, il s'y fit remarquer dans toutes les discussions commerciales et coloniales par la clarté et la force de ses discours. Il laissa une fortune évaluée à quinze millions. On a de lui plusieurs brochures anonymes et un ouvrage intitulé : *Thoughts on the expediency of establishing a new chartered bank ;* Londres, 1811, in-8°. K.

Rose, *New Biogr. Dictionary.*

MARRYAT (*Frederick*), romancier anglais, fils du précédent, né le 10 juillet 1792, à Londres, mort le 2 août 1848, à Langham (comté de Norfolk). Entré en 1806 au service de la marine royale, il fut *midshipman* à bord de *l'Impérieuse*, et assista, sous les ordres du célèbre lord Cochrane, à une cinquantaine d'engagements plus ou moins meurtriers dont les côtes de France furent le théâtre ; dans l'un de ces combats, il fut laissé pour mort sur le pont d'un bâtiment où il était monté à l'abordage. Il se distingua non-seulement par sa bravoure, mais par plusieurs actes d'humanité, qui le mirent lui-même en péril de mort. Nommé lieutenant en 1812, il fut attaché à la croisière d'Amérique. En 1815 il devint capitaine ; il commanda le *Rosario*, qui apporta au gouvernement anglais la nouvelle de la mort de Napoléon (1821). Envoyé à la station des Indes orientales, il se signala à l'attaque de Rangoun et dans l'expédition conduite par sir Robert Sale contre les Malais (1824). L'année suivante il reçut les félicitations de la Compagnie des Indes, la croix de commandeur du Bain et une médaille d'or que la *Royal Humane Society* lui accorda pour les nombreux traits de dévouement qui avaient honoré sa carrière maritime. De 1828 à 1830 il croisa dans la Manche, à bord de l'*Ariadne.* Ce fut vers cette époque qu'il débuta dans la carrière des lettres par le roman de *Frank Mildmay.* Comme il écrivait avec facilité et qu'il mettait autant de variété que de soin dans la peinture des mœurs et des aventures d'une classe de gens au milieu desquels il avait passé sa vie, il obtint de nombreux succès ; des deux côtés du détroit, on accueillit avec bienveillance ses productions, qui depuis sa mort ont été l'objet de réimpressions fréquentes à Londres, à Paris et à Leipzig. Le capitaine Marryat était un homme instruit et d'une capacité éprouvée ; s'il ne s'éleva pas dans la carrière navale au rang que ses qualités semblaient lui assigner, ce fut, dit-on, à cause de la franchise de ses sentiments au sujet du système qu'il avait souvent blâmé pour le recrutement des matelots de la marine royale. Il fit partie de la Société royale de Londres, et le roi Louis-Philippe lui envoya la croix de la Légion d'Honneur. Parmi ses romans, tous traduits en français par MM. Defauconpret, A. Montémont et autres, nous citerons : *Peter Simple ;* 1834 ; — *Jacob Faithful ;* 1834 ; — *The Pacha of many tales ;* 1835 ; — *Japhet in search of a father ;* 1836 ; — *M. Midshipman Easy ;* 1836 ; — *The Pirate ;* 1836 ; — *Snarley Yow, or the dog-fiend ;* 1837 ; — *The old*

Commodore; 1837; — *The Phantom ship;* 1839; — *The King's Own;* 1840; — *Jack Ashore;* 1840; — *Newton Forster, or the Merchant service;* 1834; — *Masterman ready;* 1841; — *Narrative of the Travels and adventures of Monsieur Violet in California, Sonora and western Texas;* 1843; — *The Privateer's Man*, 1846; — *Valérie*. Marryat est encore l'auteur d'un *Code of signals for the use of vessels employed in the merchant service*, Londres, 1837, ouvrage adopté par le gouvernement anglais; et d'une relation de voyage intitulée: *A Diary in America, with remarks on its institutions;* Londres, 1839, 6 vol. P. L—Y.

The English Cyclopædia — Naval Biography.

MARS (1) (Saint), ermite breton, né à Bais, près La Guerche, vers 510, mort au village de Mars, près Vitré. Il était prêtre à Vitré, et acquit une grande réputation de piété. Devenu vieux, il se construisit un ermitage dans une lande voisine du village de Mars, et y termina ses jours. On montre encore les ruines de cette retraite. Mars fut enterré à Bais, et son tombeau devint bientôt célèbre par les nombreux miracles qui s'y accomplirent. Les fidèles y venaient en pèlerinage de tous les points de la Bretagne. En 1427, les habitants de Bais, craignant une irruption des Anglais, transportèrent le corps de leur saint à Sainte-Madelaine de Vitré. Le danger passé, les Baisiens réclamèrent leur dépôt; mais les chanoines de Vitré refusèrent de le restituer. Des procès on en vint aux coups, et plusieurs fois durant les processions les Baisiens tentèrent d'enlever leurs précieuses reliques; mais force resta toujours aux habitants de Vitré, qui conservèrent le corps de saint Mars jusqu'en 1750, où un arrêt du parlement de Rennes mit les parties d'accord en divisant le corps du saint. Vitré en garda la tête, le fémur droit et deux côtes, Bais eut le reste. Saint Mars est fêté les 14 janvier et 21 juin. A ces époques la châsse est promenée solennellement dans les campagnes environnantes. A. L.

Dom Lobineau, *Histoire de Bretagne*. — Godescard, *Vies des plus célèbres Saints*, t. Ier. — A. Hugo, *La France pittoresque* (Ille-et-Vilaine).

MARS (*Anne-Françoise-Hippolyte* BOUTET-MONVEL, dite Mlle), célèbre actrice française, née à Paris, le 5 février 1779, morte dans la même ville, le 20 mars 1847. Fille de l'acteur Monvel (*voy.* ce nom), alors attaché au théâtre Montansier, et d'une actrice nommée Mars qui avait joué en province et qui plus tard parut sur le théâtre de la République, la petite Mars débuta en 1792 au théâtre Montansier, dans les rôles d'enfant. Elle était charmante dans les travestis. Dans *Le Désespoir de Jocrisse*, elle remplissait le rôle du petit frère de Jocrisse. En 1795, le théâtre de la Nation (Comédie-Française) s'étant divisé, une partie de la troupe quitta la salle qui est aujourd'hui l'Odéon, et trouva son refuge à la salle Feydeau. Mlle Mars avait alors seize ans: elle fut présentée à Mlle Contat, qui, devinant son avenir, la fit admettre à jouer les ingénues sur ce théâtre, et l'aida de ses conseils et de ses encouragements. Monvel avait été plus simple dans l'éducation artistique de sa fille: « Tu sais ton rôle, lui avait-il dit une fois. — Oui. — Eh bien! joue-le comme tu le sais. » Sa mère avait un accent méridional assez prononcé, Mlle Mars l'évita; mais il lui en resta une élocution souvent saccadée. Lorsque les diverses fractions du Théâtre-Français se réunirent, en 1799, Mlle Mars fut reçue comme sociétaire. Après avoir joué les ingénues, Mlle Mars put aborder les rôles de *jeune amoureuse*, emploi qu'elle occupa en chef avec Mlle Mézeray, à la retraite de Mlle Lange. Jusque alors elle ne donnait que des espérances; son organe était faible, et, malgré de grandes preuves d'intelligence, ses moyens restaient bornés. Son premier succès véritable fut celui qu'elle obtint en 1800, dans le rôle du sourd-muet de *L'abbé de l'Épée*, où elle déploya beaucoup de sensibilité et d'expression. Encouragée par les sympathies du public, elle aborda depuis tous les rôles de l'ancien répertoire avec bonheur. Lors de la retraite de Mlle Contat en 1809, Mlle Mars partagea son héritage avec Mlle Leverd; ce partage donna lieu à bien des conflits, auxquels la Comédie-Française mit fin en faisant jouer les deux actrices tour à tour dans les mêmes rôles. Plusieurs fois elles jouèrent des rôles différents dans la même pièce, et enfin Mlle Leverd, se renfermant dans les *premiers rôles*, laissa les rôles de *jeune première* à Mlle Mars. En 1812 celle-ci aborda les rôles de *grande coquette*, sans renoncer aux rôles d'*ingénue*. Mlle Leverd étant tombée malade en 1823, tout le fardeau du répertoire pesa sur Mlle Mars, qui ne s'en effraya pas, et suffit à tout. On lui reprocha alors d'écarter avec trop de jalousie tous les nouveaux talents qui auraient pu se produire; on parle pourtant de Mlle Doze comme ayant été son élève. Talma avait été heureux en jouant avec Mlle Mars dans une comédie de Casimir Delavigne; elle voulut s'essayer avec Talma dans une tragédie, *Le Cid de l'Andalousie*: cette tentative n'eut point de succès. Dans la lutte des romantiques contre les classiques, elle prêta son appui aux jeunes talents, et réussit avec eux.

Parmi les nombreux rôles créés par Mlle Mars, on cite: Flora, dans *Pinto*, de Lemercier (1800); Eugénie, dans *Le Tyran domestique*, et Betty, dans *La Jeunesse d'Henri V*, d'Alexandre Duval (1806); Mlle Beauval, dans *Brueis et Palaprat*, d'Étienne (1807); Emma, dans *La Fille d'Honneur*, de Duval (1818); Rose Volmar, dans *La jeune Femme colère*, d'Étienne (1821); Valérie, dans la pièce de ce nom, de M. Scribe

(1) Ce nom est quelquefois écrit *Marse* et *Matz* par les anciens hagiographes.

(1822); Hortense, dans *L'École des Vieillards*, de C. Delavigne (1823); Mme de Brienne, dans *Le Mariage d'argent*, de M. Scribe (1827); la princesse Aurélie, dans la comédie de ce nom, de Casimir Delavigne (1828); la duchesse de Guise, dans *Henri III*, de M. Alex. Dumas (1829); Desdemona, dans *Le More de Venise*, de M. Alfred de Vigny (1829); Dona Sol, dans *Hernani*, de M. V. Hugo (1830); Clotilde, dans le drame de ce nom, de Frédéric Soulié et A. Bossange (1832); Élisabeth, dans *Les Enfants d'Édouard*, de C. Delavigne (1833); Tysbé, dans *Angelo*, de M. V. Hugo (1835); Louise, dans *Louise de Lignerolles*, de Dinaux et M. Legouvé (1838); lady Strafford, dans *La Popularité*, de C. Delavigne (1838); Mlle de Belle-Isle, dans la pièce de ce nom, de M. A. Dumas (1839). Parmi les rôles que Mlle Mars reprit, on cite: Victorine, dans *Le Philosophe sans le savoir;* Charlotte, dans *Les Deux Frères;* Henriette, dans *Les Femmes savantes;* Suzanne, dans *Le Mariage de Figaro.* Son jeu inimitable sembla donner un nouveau prix aux chefs-d'œuvre de Molière. Jamais Célimène et Elmire ne furent jouées avec tant de charme: Marivaux surtout ne rencontra jamais de plus séduisante interprète. « Ceux qui ne l'ont pas vue, qui ne l'ont pas entendue, dit un biographe, ne sauraient se faire une idée de l'ingénuité et de l'élégance de cette comédienne, du timbre harmonieux de sa voix, de la grâce exquise de son sourire. *Ingénue* ou *coquette,* elle donnait toujours l'exemple d'un jeu plein de bon goût, d'esprit, de politesse, toujours simple et naturel. A une figure agréable elle joignait l'avantage d'une taille et d'une démarche remplies de grâce et de noblesse, mais surtout l'art, bien plus rare qu'on ne pense, de savoir se mettre avec élégance et distinction. »

Mlle Mars fut, comme on le pense, une des femmes les plus fêtées et les plus encensées de son temps. Napoléon l'avait en grande estime. On raconte qu'un jour de revue, l'ayant aperçue dans la foule, il lança son cheval de son côté, et lui dit avec bienveillance : « Vous nous rendez les visites que nous avons tant de plaisir à vous faire au Théâtre Français. » Elle conservait à la ville l'excellent ton qu'elle avait sur le théâtre. « Dans l'intimité comme au théâtre, dit M. Véron, Mlle Mars était simple, naturelle, d'une gaieté tranquille et aimable; elle faisait preuve dans ses manières, dans son langage et dans sa conduite d'une rare pénétration et de toutes les délicatesses d'une femme bien élevée; elle ne cherchait ni les mots ni les effets d'esprit; elle pensait et parlait avec tact et bon sens... Elle aimait à conter; elle contait avec agrément. » Selon Mme de Bawr, « elle aimait tous les arts avec passion; elle parlait du sien admirablement, et elle avait le talent de contrefaire des personnes qu'elle n'avait vues que deux ou trois fois, de manière à vous faire mourir de rire. » On lui a prêté des mots cruels, quoiqu'elle n'eût pas l'esprit de saillie; elle faisait rarement les frais dans la conversation, et son caractère était plutôt sérieux et mélancolique que gai. « Comme nous jouerions mieux la comédie, disait-elle à M. Véron, qui dînait souvent chez elle, si nous tenions moins à être applaudis. » On sait qu'en 1815 les bonapartistes avaient adopté la violette en souvenir du 20 mars. Mlle Mars, qui avait toujours professé une grande admiration pour Napoléon, parut toute couverte de violettes sur la scène la première fois qu'elle joua pendant les Cent Jours. Au retour du roi, les royalistes voulurent se venger. Elle jouait le rôle d'Elmire lorsqu'on lui cria, suivant le récit de Mme de Bawr : A genoux! à genoux! « Messieurs, reprit-elle, dès qu'elle put obtenir le silence, je ne me mettrai pas à genoux. Si vous n'avez pas la bonté de me laisser continuer mon rôle, je quitte le théâtre pour toujours. » C'en fut assez pour ramener les esprits. Des applaudissements couvrirent les sifflets, et la représentation s'acheva (1). On fit des plaintes au ministère; mais Louis XVIII, qui savait honorer les affections sincères, protégea la courageuse comédienne. Les bénéfices du Théâtre-Français, très-grands sous l'empire, baissèrent sous la restauration. Louis XVIII, en 1816, garantit à Talma et à Mlle Mars que leur part de sociétaire serait au moins de 30,000 fr. Elle menait à Paris une grande existence, dans un hôtel qu'elle possédait rue Saint-Lazare, au coin de la rue de La Rochefoucauld. Sa maison était un centre de réunion d'hommes choisis. Ses fêtes, toujours marquées au coin du bon goût, étaient de véritables événements dans la vie parisienne. Grâce à son organe, resté suave et frais, grâce aux mystérieuses ressources de sa toilette, Mlle Mars à soixante ans faisait encore quelque illusion, et put créer avec succès deux ans avant sa retraite le rôle d'une femme de vingt ans (2).

(1) Cette histoire de la violette est narrée de plusieurs façons. Quelques-uns disent que parce que Mlle Mars s'était montrée avec un bouquet de violettes à la main, on voulait qu'elle criât : Vive le roi! S'adressant au parterre, elle répondit : « Vous voulez, messieurs, que je crie vive le roi? » Puis elle se sauva en ajoutant : « Je l'ai crié ». On lui prête à ce propos ce mot contre des jeunes gens de la maison militaire du roi qui devaient la siffler : « Il n'y a rien de commun entre les gardes du corps et Mars. » On cite encore un mot qu'elle aurait dit à Thénard, qu'elle priait de fermer une porte et qui lui avait répondu qu'il n'était pas son valet : « J'oubliais que depuis Préville il n'y a plus de valet au Théâtre-Français. »

(2) On raconte que M. Scribe avait écrit le rôle de *la grand' mère*, dans la pièce de ce nom, avec l'intention de le faire jouer par Mlle Mars. Il s'agissait d'une femme de cinquante-six ans, tellement charmante, spirituelle, jolie encore, qu'un jeune homme à qui elle veut faire épouser sa petite-fille, niaise de dix-huit ans, s'obstine à dédaigner cette enfant pour rester amoureux de l'adorable grand'mère. Mlle Mars entendit lire la pièce chez elle. « Le rôle que tu me destines est charmant, dit-elle à M. Scribe; mais une chose m'inquiète... qui jouera la grand'mère? — C'est vrai, répondit M. Scribe, tout dé-

Le 7 avril 1841 Mlle Mars parut pour la dernière fois sur la scène, dans une représentation à son bénéfice. Le ministre lui donna le titre honorifique d'inspectrice des études dramatiques au Conservatoire.

Dans les dernières années de sa vie elle eut à essuyer deux tentatives de vol. Son écrin, estimé à 200,000 fr., était fait pour tenter; elle vendit ses diamants, et on lui fait dire à ce sujet que Molière peut se passer de parure. Elle joua, dit-on, à la Bourse, où elle éprouva quelques déboires. Elle perdit encore des sommes considérables qu'elle avait prêtées à des adorateurs privilégiés, et se retira dans un modeste appartement de la rue Lavoisier. Néanmoins, elle laissa, à sa mort, une fortune évaluée à 800,000 fr. à un fils qu'elle avait eu à l'âge de dix-huit ans, et dont elle s'était peu occupée. Deux autres enfants, qu'elle avait eus postérieurement, étaient morts avant elle. A entendre M. Véron, « Mlle Mars prit toujours l'amour très au sérieux, et dans les tendres et durables intimités qui firent événement dans sa vie, elle engageait son cœur et sa liberté... Elle ne courait point après la fortune; mais toute sa vie il lui arriva les plus heureuses aventures d'argent : des héritages, des présents anonymes, etc. Outre sa part de sociétaire et son traitement ordinaire, elle faisait d'amples récoltes pendant ses congés. » On a attribué la mort de Mlle Mars à l'usage qu'elle avait de s'appliquer des substances caustiques sur la tête pour conserver ses cheveux noirs : elle mourut en proie à un délire violent. Suivant d'autres, elle mourut d'une maladie de foie.

Mlle Mars avait une sœur aînée, qui avait aussi été actrice et qui mourut à Versailles, en octobre 1837. L. L—T.

Eug. Briffault, *Mlle Mars*, dans la *Galerie des Artistes dramatiques de Paris*. — Sarrut et Saint-Edme, *Biogr. des Hommes du Jour*, tome II, 2e partie, p. 272. — Lireux, *Mlle Mars*, notice biographique; 1847, in-18. — E. M., *Mlle Mars, sa vie, ses succès, sa mort*; 1847, in-8°. — *Dict. de la Convers.* — Mme de Bawr, *Mes Souvenirs*. — Mme Roger de Beauvoir, *Souvenirs de Mlle Mars*. — Véron, *Mémoires d'un Bourgeois de Paris*, t. I, chap. V.

MARSAIS (Du). *Voy.* Dumarsais.

MARSAND (Abbé *Antoine*), savant littérateur italien, né à Venise, en 1765, mort à Milan, le 3 août 1842. Appartenant à une famille de banquiers, ruinée par suite des événements politiques qui eurent lieu à la fin du siècle dernier, il se trouva dans la nécessité de se choisir un état; il se fit prédicateur, et fut appelé dans les villes principales de l'Italie. Il ne tarda pas à être nommé professeur d'économie politique et de statistique à l'université de Padoue. Il occupa cette place tout le temps qu'a duré le royaume d'Italie. En 1814 il obtint sa retraite, avec une bonne pension. Rentré dans la vie privée, Marsand s'adonna exclusivement à l'étude des beaux-arts et de la littérature, et il devint grand connaisseur en numismatique, en typographie, en calcographie, etc. En 1815, il publia à Venise un *Mémoire* sur la découverte d'une édition du *Decaméron* du quinzième siècle, jusque là inconnue aux bibliographes. Mais le travail le plus important de sa vie, c'est sa *Bibliothèque Pétrarquesque*. Marsand avait pour Pétrarque une sorte de vénération. Il eut pendant trente ans la patience de recueillir et d'acheter, par des sacrifices considérables, presque toutes les éditions connues de Pétrarque et des auteurs qui se sont occupés de ce poëte. Il en est résulté une véritable bibliothèque spéciale, très-estimée par les connaisseurs; et dans le volume que nous venons de citer il en a donné la description illustrée. Arrivé à un âge avancé, et dans la crainte qu'après sa mort cette rare collection ne fût dispersée, il la vendit à Charles X, moyennant une pension viagère de douze cents francs. Il se rendit à Paris en 1828 pour en faire la remise à la bibliothèque du Roi. La révolution de Juillet suspendit le payement de sa pension. Nous avons pu à cette époque mettre Marsand en rapport avec M. de Schonen, liquidateur de l'ancienne liste civile, et lui faire comprendre que cette pension n'était aucunement une faveur du roi, mais le résultat d'un contrat dûment passé entre le vendeur et l'acquéreur d'une bibliothèque. La pension lui fut rendue. Le travail vraiment précieux de Marsand, très-estimé, du reste, dans toute l'Europe, est son édition des *Poésies de Pétrarque*; Padoue, 1820, 2 vol. in-4°. On y remarque un *Mémoire* sur la vie du Pétrarque, que l'auteur a su ingénieusement composer en prenant dans les lettres et autres ouvrages latins de Pétrarque tous les passages où il parle de lui-même. Cette édition contient un portrait de Pétrarque jusque là inconnu des érudits, qu'il a fait graver par Gandolfi, et un portrait de la fameuse Laure, gravé par Morghen avec un fini extraordinaire. Les notes, les éclaircissements, la correction du texte ont fait de cette édition le modèle de toutes celles qui ont paru ensuite.

Marsand aimait le séjour de Paris, qu'il avait visité en 1810 et en 1812. A cette dernière date, il y était venu pour annoncer la découverte d'Arduino, professeur d'agriculture à Padoue, relative à l'extraction du sucre du sorgo (*Houque de Cafrérie*). Marsand s'était associé à lui, et écrivit sur cet sujet divers mémoires, qu'il a lus à l'Institut de France. L'empereur Napoléon ordonna de cultiver cette plante. L'année suivante, quand le ministre Aldini envoya en Russie les échantillons du nouveau sucre, ils arrivèrent justement au moment de l'incendie de Moscou. Ainsi tombèrent les

concerté et qui n'osa pas avouer que le rôle était précisément destiné à son interlocutrice; je ne vois personne qui puisse le jouer. » L'allusion était pourtant bien portée et bien directe; le succès était certain; mais peut-être que Mlle Mars craignit sagement de dire par trop clairement au public son âge, qu'elle cachait si bien.

projets séduisants des professeurs Arduino et Marsand. A partir de 1830, Marsand, retenu d'abord à Paris pour avoir sa pension, entreprit la description de tous les manuscrits italiens contenus dans les bibliothèques publiques de Paris. En sa qualité d'amateur des beaux-arts, il eut l'idée de se faire une singulière *galerie portative :* sur une tabatière de sept à huit centimètres de diamètre il avait placé une peinture ou miniature sous verre, qu'on pouvait ôter et remettre à volonté; il s'en procura soixante-douze de la même dimension, toutes faites par autant d'artistes contemporains des plus célèbres, formant ainsi une collection de petits tableaux mobiles, c'est-à-dire faciles à déplacer. Dans un moment de gêne, il fit vendre cette collection à l'hôtel des Ventes, mais il en tira peu d'argent.

Marsand aimait la musique avec passion, et il était bon connaisseur. C'était un écrivain pur, élégant, sans pédanterie. Son esprit était gai et éclairé par une bonne philosophie. Agréable dans la conversation, il était prompt à rendre service et à venir au secours des malheureux. Son caractère était ferme, son amitié franche et loyale. Au mois d'avril 1842, en quittant Paris, il écrivait que c'était la dix-huitième fois qu'il faisait le voyage de l'Italie à Paris, et que cette fois était probablement la dernière. Il avait aussi l'habitude de dire à ses amis qu'il comptait mourir d'un coup d'apoplexie. Ces deux prophéties se sont réalisées.

Outre les ouvrages cités, on a de Marsand : *Il Fiore dell' arte dell' intaglio nelle stampe;* Padoue, 1823, in-4° : on y trouve les portraits et les notices des plus célèbres peintres et graveurs des écoles italienne, flamande, allemande et française; — *Biblioteca Petrarchesca;* Milan, 1826, in-4°; — *Delle Donne più illustri del regno Lombardo-Veneto, notizie biografiche, storiche e letterarie ;* Milan, s. d., in-16, fig.; — *I Manuscritti italiani della regia Biblioteca Parigina descritti ed illustrati;* Paris, Imprimerie royale, 1835-1838, 2 vol. gr. in-4°; le second volume contient la description des manuscrits italiens des bibliothèques Mazarine, Sainte-Geneviève et de l'Arsenal; — *Commento sulle celebre canzone di Petrarca a laude di Nostra Signora;* Paris, 1841, in-4°; dédié à l'archiduchesse Marie-Élisabeth d'Autriche. Dr Fossati.

Documents particuliers.

MARSCHALCK (*Nicolas*), historien et naturaliste allemand, né en Thuringe, vers le milieu du quinzième siècle, mort à Rostock, le 12 juillet 1525. Il enseigna depuis 1507 l'histoire et la jurisprudence à Rostock, et exerça aussi l'emploi de conseiller du duc de Mecklembourg. Ses ouvrages, imprimés en grande partie dans la typographie qu'il avait établie dans sa maison, sont devenus extrêmement rares; nous citerons entre autres : *Orthographia;* Erfurt, 1501, in-4°; — *Enchiridion Poetarum clarissimorum;* Erfurt, 1502, in-4°, avec figures en bois; — *Historiæ Aquatilium Liber I et II, latine et græce;* Rostock, 1517 et 1520, in fol., avec figures; — *Institutiones Reipublicæ militaris ac civilis;* Rostock, 1525, in-fol.; — *Annalium Herulorum ac Vandalorum Libri VII;* Rostock, 1521, in-fol.; — *Deflorationes Antiquitatum, ab origine mundi;* Rostock, 1522, in-fol.; — *Chronicon der Mecklenburgischen Regenten*, dans le t. I des *Monumenta inedita* de Westphalen, qui dans la *Préface* a donné une biographie de Marschalck; — *Res ab Obotritis gestæ*, dans le t. II du même recueil; — *Res a Judæis scelestissimis gestæ in monte Stellarum;* Rostock, 1522, in-fol. O.

Schöttgen, *De vita Marschalki;* Dresde, 1733, in-4°. — Hummel, *Bibliothek von seltenen Büchern*, t. I. — *Bibliotheca hamburgica historica*, t. II. — Fabricius, *Bibl. med. et infimæ latinitatis* (au mot *Thurius*). — Brunet, *Manuel du Libraire.*

MARSCHALL (*Mathieu*), seigneur de Biberach et de Pappenheim, historien allemand, né en 1458, mort en 1499 (en 1511 selon quelques auteurs); il fut reçu en 1482 docteur en droit à Paris, et devint en 1494 chanoine à Augsbourg. Il a laissé des extraits d'une *chronique* qui embrasse l'histoire de l'Autriche jusqu'à l'an 1343; une autre chronique est relative à la ville d'Augsbourg. Ces deux ouvrages ont été insérés dans les recueils de Freher et de Struve. G. B.

Fabricius, *Bibliotheca Latina*, V, 152. — Cave, *Scriptores*, II, 193. — Veith, *Bibliotheca Augustina*, II, p. 84-114. — J.-A. Doerdelein, *Matth. a Pappenheim, enucleatus;* 1739, in-4°.

*MARSCHNER (*Henri*), compositeur dramatique allemand, né le 16 août 1795, à Zittau, dans la haute Lusace. Ses heureuses dispositions musicales s'annoncèrent dès ses plus jeunes années, et à l'âge de six ans on lui donna un maître de piano, qu'il surpassa rapidement. Son père, n'ayant pas les moyens de le confier aux soins d'un maître plus habile, le plaça au Gymnase de la ville, où la facilité avec laquelle l'enfant lisait la musique et sa jolie voix de soprano le firent bientôt choisir pour chanter les solos. L'organiste de Bautzen, ayant eu occasion de l'entendre, lui proposa un engagement pour entrer dans le chœur de son église. L'offre fut acceptée, et le jeune artiste se rendit à la maîtrise de Bautzen, où il continua en même temps l'étude du latin et du grec, qu'il avait commencée à Zittau. Lorsque l'époque de la mue fut arrivée et qu'il eut perdu sa voix de soprano, il revint chez son père. Entraîné par son goût pour la composition, et quoiqu'il n'eût encore aucune notion de l'art d'écrire, il jetait sur le papier toutes les idées musicales qui lui passaient par la tête; chansons, motets, musique de piano, il abordait tous les genres, et composa même pour une troupe de danseurs qui vint à Zittau la musique d'un ballet intitulé *La fière Paysanne.* La partition de ce ballet avait produit un assez bon effet au piano; mais à la répétition l'orchestre s'arrêta tout à coup : l'auteur ignorait complé-

tement la portée de certains instruments, et il n'était pas possible de jouer les parties qu'il avait écrites. En butte aux railleries des exécutants, qui tout en continuant la répétition corrigeaient à chaque instant sous ses yeux les fautes qu'ils rencontraient, le jeune Marschner se retira, vivement ému de ce qui venait de lui arriver. Il avait alors seize ans. Désireux de s'instruire, il comprenait tout ce qui lui manquait, mais il n'avait personne pour le guider. Diverses circonstances l'ayant obligé de se rendre à Prague, il y fit la connaissance de Tomascheck et de Weber, qui lui donnèrent quelques conseils; mais ce ne fut qu'à Leipzig, où il se rendit en 1814 pour y faire son droit, suivant le désir de son père, qu'il commença de sérieuses études de composition, sous la direction de Schicht. Il essaya alors ses forces en écrivant, sur une traduction du *Titus* de Métastase, la musique d'un opéra, qui, bien qu'entièrement terminé, n'a jamais vu le jour. Il cultivait en même temps le piano, donnait des concerts, et se créait des relations qui lui procuraient assez de leçons pour qu'il pût jouir d'une existence aisée, tout en poursuivant ses études. D'après les conseils de Beethoven, il composa un grand nombre de motets, de sonates et de symphonies, s'exerçant ainsi à écrire avec plus de facilité. Mais son penchant l'entraînait à travailler pour le théâtre, et en 1816 il composa le petit opéra *Der Kiffhausen Berg* (La Montagne de Kiffhausen), qui réussit dans plusieurs villes d'Autriche. L'année suivante il fit représenter à Dresde un ouvrage plus important, *Henri IV et d'Aubigné*, opéra en trois actes, que le public accueillit avec faveur. Ce fut aussi vers la même époque qu'il fit jouer, à Presbourg, son *Saidar*, ouvrage également en trois actes, et qui eut un succès complet. En 1821 M. Marschner vint se fixer à Dresde, s'y lia avec Weber, qui dirigeait alors l'Opéra de cette ville, et fut chargé d'écrire une introduction et des intermèdes pour le drame de Tieck, intitulé *Le Prince de Hombourg*. Dans le courant de l'année suivante il termina son grand opéra de *Lucrèce*, et composa aussi la musique de la *Bella Ella*. Quoique cette dernière partition contînt plusieurs morceaux qui plus tard ont été fort goûtés dans les concerts, la pièce ne réussit pas lors de son apparition au théâtre. M. Marschner ne fut pas plus heureux avec son opéra d'*Ali-Baba*; mais il ne se laissa pas toutefois aller au découragement. Il se préoccupa de l'idée d'un genre de musique moins sévère que celui des drames en usage sur les théâtres allemands, mais plus vigoureux que celui des simples opérettes qui n'étaient pour ainsi dire que des vaudevilles. Il pensait que des pièces écrites en ce genre et destinées à des théâtres de société raviveraient dans sa nation le goût de la musique dramatique allemande, en diminuant l'influence des traductions des opéras étrangers. Il fit à cet égard un appel aux poëtes et aux compositeurs de l'Allemagne dans l'almanach musical intitulé *Polyhymnie*, qu'il dirigeait et dans lequel il publia la partition réduite au piano de son *Der Holzdieb* (Le Voleur de Bois), qu'il donnait comme modèle du genre. Son appel ne fut pas entendu; mais son charmant ouvrage, qui contenait des morceaux d'un excellent goût, n'en eut pas moins beaucoup de succès sur plusieurs théâtres d'amateurs et de petites villes, et M. Marschner eût probablement donné suite à son entreprise sans le concours d'autrui, si ses nombreuses occupations ne l'en eussent empêché. En effet, depuis 1825 il était chargé, conjointement avec Morlacchi et Weber, de la direction de la musique de l'Opéra italien et allemand, et avait souvent à faire tout le travail par suite des absences ou des indispositions fréquentes de ses collègues. Ce fut bien pis encore lorsqu'en 1826 Weber vint à mourir. M. Marschner, trouvant la tâche trop lourde, et n'ayant pu d'ailleurs obtenir de succéder à ce compositeur dans la place de premier directeur de l'Opéra de Dresde, donna sa démission. Il venait d'épouser Mlle Marianne Wolhbruck, cantatrice distinguée. Il partit avec sa femme pour Berlin, et se rendit ensuite à Leipzig, où Mme Marschner avait été appelée par le directeur du théâtre. C'est dans cette dernière ville que fut représenté pour la première fois, le 28 mars 1828, *Le Vampire*, opéra en trois actes, qui est considéré comme le meilleur ouvrage de M. Marschner. *Le Vampire*, qui fit à l'œuvre du même nom de Lindpaintner une concurrence victorieuse, eut bientôt une renommée telle que les copistes ne pouvaient, dit-on, satisfaire à toutes les demandes de partition adressées par les directeurs des théâtres de l'Allemagne, afin de pouvoir monter la pièce. Cet ouvrage obtint également un brillant succès à Londres, et faillit être joué à Paris. En 1829, M. Marschner acheva son grand opéra romantique ayant pour titre *Le Templier et la Juive;* il écrivit ensuite celui de *La Fiancée du Fauconnier* (Die Braut des Falkner), dont la première représentation eut lieu à Leipzig, en 1832. Depuis lors il a encore écrit pour le théâtre *Hans Heiling*, opéra romantique, auquel le public a fait, en 1833, l'accueil le plus favorable, et *Le Château au pied du mont Etna*, représenté en 1836, mais qui eut moins de succès.

Comme compositeur dramatique, M. Marschner appartient à l'école romantique allemande. Ses mélodies expressives, originales, bien appropriées au caractère des personnages, sont soutenues par une harmonie pittoresque et vigoureuse. Cet artiste est un des successeurs de Weber qui ont montré le plus de sentiment dramatique dans leurs ouvrages. Il n'a pas seulement réussi dans le genre sérieux; il a fait preuve aussi de talent dans le genre comique, qu'il traite en homme de goût, évitant toujours de tomber dans le trivial. Le seul reproche qu'on puisse faire à ce compositeur est d'apporter quelquefois

dans sa manière d'écrire une certaine négligence, qui tient sans doute à une grande facilité, et d'abuser souvent de l'emploi des transitions harmoniques. Outre les ouvrages que nous avons cités plus haut, M. Marschner a écrit un grand nombre de morceaux de musique vocale et instrumentale. On connait de lui environ vingt recueils de chansons, romances, airs italiens et allemands, pour voix seule, avec accompagnement de piano; des quatuors pour piano, violon, viole et basse; des trios pour piano, violon et violoncelle; des divertissements, polonaises et marches pour piano à quatre mains; des sonates pour piano seul; des rondeaux, fantaisies et variations pour le même instrument, etc.

M. Marschner, qui depuis 1830 remplissait les fonctions de maître de chapelle du roi de Hanovre, a pris dernièrement sa retraite; à cette occasion, le roi lui a conféré le titre de directeur général de musique. D. Denne-Baron.

Gazette Musicale de Berlin. — *Gazette Musicale de Leipzig.* — Fétis, *Biographie universelle des Musiciens.* — *Revue et Gazette Musicales de Paris.* — Vapereau, *Dictionnaire universel des Contemporains.*

MARSDEN (*William*), orientaliste anglais, né à Dublin, le 16 novembre 1754, mort le 6 octobre 1836. Il était d'une famille du Derbyshire, qui s'était établie en Irlande à la fin du règne de la reine Anne, et le dixième enfant d'un marchand de Dublin. Il fit ses études dans sa ville natale. Ses parents le destinaient à l'Église, mais un de ses frères, agent de la Compagnie des Indes à Bencoulen, dans l'île de Sumatra, l'appela près de lui en 1771, et lui procura une des meilleures places de ce petit établissement. Marsden, d'abord sous-secrétaire, puis principal secrétaire du gouvernement, consacra ses loisirs à apprendre la langue du pays. Après avoir passé à Sumatra huit années bien employées, il revint en Angleterre pour tâcher d'obtenir un poste plus lucratif (1779). Il n'y réussit pas d'abord, et s'occupa dans la retraite d'un travail géographique et historique sur l'île de Sumatra. Sir Joseph Banks, dont il fit la connaissance vers cette époque, le mit en rapport avec quelques hommes éminents tels que Dalrymple, Rennel, Maskelyne, Solander, Herschel. Il fut reçu peu après membre de la Société royale. Son *Histoire de Sumatra*, publiée en 1782, justifia cette distinction. Cet ouvrage, bien perfectionné dans la troisième édition, fut regardé dès son apparition comme un travail excellent. Marsden s'était tracé un cadre très-vaste, puisqu'il comprenait, outre l'histoire proprement dite, un tableau du gouvernement, des lois et des mœurs des indigènes et la description des productions naturelles; on trouva qu'il l'avait très-bien rempli. L'*Histoire de Sumatra* fut traduite en allemand par Forster et en français par Parraud. Ce succès engagea Marsden à se vouer entièrement aux lettres et à la science. En 1782 il refusa d'accompagner dans l'Inde l'amiral sir Hyde Parker en qualité de secrétaire, et en 1787 il ne se montra pas plus disposé à accepter une place de directeur de la Compagnie des Indes; mais en 1795 les instances du comte Spencer l'emportèrent sur sa première résolution. Il entra dans le Conseil de l'Amirauté, comme sous-secrétaire, et en devint principal secrétaire. Les historiens anglais font un grand éloge de son administration, qui dura douze ans, et remarquent que cette période fut signalée par les plus éclatants succès qu'ait obtenus la marine anglaise, tels que les victoires du cap Saint-Vincent, d'Aboukir et de Trafalgar. En 1807 Marsden se retira avec une pension de 1,500 l. s. (37,500 f.), et revint à ses études favorites. Les principaux fruits de sa studieuse retraite furent une *Grammaire* et un *Dictionnaire* de la langue malaye, une excellente traduction des *Voyages de Marco Polo* (1817), avec un commentaire du plus grand prix, un catalogue de sa riche collection de médailles orientales et trois *Essais*, dont le plus important a pour objet les langues de la Polynésie. Sur ce point, qu'il avait beaucoup étudié, Marsden émit des idées neuves. Le premier il signala l'existence d'un grand nombre de mots sanscrits dans les langues polynésiennes, et aussi les singuliers rapports qui existent entre ces langues depuis Madagascar jusqu'à l'extrême limite orientale de la Polynésie. En 1831 il fit remise au gouvernement de sa pension de retraite. En 1834, sentant les infirmités croissantes de l'âge, il résolut de livrer au public les trésors numismatiques et littéraires qu'il accumulait depuis sa jeunesse. Il légua sa collection de médailles au British Museum et sa bibliothèque au collége du Roi, récemment fondé. Deux ans après il fut frappé d'apoplexie, et mourut dans la quatre-vingt-deuxième année de son âge. On a de lui : *A Catalogue of Dictionaries, Grammars and Alphabets, in two parts*; Londres, 1796, in-fol. : ce *Catalogue*, dans lequel il n'est question que des langues les moins connues, n'a été tiré qu'à un petit nombre d'exemplaires; — *The History of Sumatra, containing an account of government, laws, customs and manners of the native inhabitants, with a description of the natural productions, and a relation of the ancient political state of that island*; Londres, 1783, 1784, in-4°; troisième édition, considérablement augmentée; Londres, 1811, gr. in-4° et atlas gr. in-fol.; l'ouvrage a été traduit en français par Parraud, sur la seconde édition, Paris, 1788, 2 vol. in-8°; — *A Grammar of the Malayan Language, with an introduction and praxis*; Londres, 1812, gr. in-4°; — *A Dictionary of the Malayan Language, in two parts, malayan and english, and english malayan*; Londres, 1812, in-4°. Ces deux ouvrages ont été traduits en hollandais et en français par Élout; Harlem, 1824, 1825, 2 vol. in-4°; — *Numismata orientalia illustrata. The oriental coins, ancient and modern of his collection, described and historically illustrated*; Londres, 1823, 1825,

2 part. in-4°; — *Bibliotheca Marsdeniana, philologica et orientalis; a catalogue of books and manuscripts collected with a view to the general comparison of languages, and to the study of oriental literature;* Londres, 1827, in-4°; — *Miscellaneous Works of William Marsden : 1° On the Polynesian, or east insular, languages; 2° On a conventional roman Alphabet, applicable to oriental languages; 3° Thoughts on the composition of a national english Dictionary;* Londres, 1834, in-4°. L. J.

A brief Memoir of the Life and Writings of the late W. Marsden, written by himself, with notes from his correspondence; Londres, 1838, in-4°. — *English Cyclopædia (Biography).*

MARSEILLE (*Guill.* DE). *Voy.* GUILLAUME.

MARSELAER (*Frédéric* DE), écrivain belge, né en 1584, à Anvers, mort en 1670, près Vilvorde. Issu d'une ancienne famille, il étudia le droit et les lettres à Louvain, visita l'Italie, et remplit diverses charges municipales à Bruxelles, où il vécut longtemps. Il a publié : Κηρύκειον (Caducée), *sive Legationum insigne;* Anvers, 1618, in-8°; réimpr. ensuite sous le titre : *Legatus Lib. II;* ibid., 1626, in-4°; Weimar, 1663, in-16; l'édit. d'Anvers, 1660, in-fol., est la plus complète. « L'ouvrage, dit Paquot, est écrit d'une manière grave et noble, mais d'un style peu naturel. L'auteur y parle fort au long des qualités de cœur et d'esprit dont un ambassadeur doit être orné, et il en exige tant qu'assurément les souverains feront sagement de se contenter à moins; » — *Legatio mentis ad Deum, operis de Legato parergon;* Bruxelles, 1664, in-16; traité qui est plutôt d'un philosophe que d'un écrivain ascétique. Sweert lui attribue *Legatus ad principes*, où il prétend qu'on trouve une peinture fort vive de la cour de Rome. K.

Butkens, Supplém. des *Trophées de Brabant*, II, 88-91. — *Grand Théâtre Sacré de Brabant*, I, 2e part. — Van Gestel, *Hist. Mechlin.*, I, 112. — Sweert, *Necrol.*, 157. — Paquot, *Mémoires*, XVI.

MARSELLA (*Domenico-Antonio*), érudit italien, né le 6 avril 1751, à Arpino, mort le 18 novembre 1833, à Rome. Après avoir fait ses études, il devint précepteur dans quelques familles romaines. A l'âge de trente-six ans il embrassa l'état ecclésiastique. Forcé de quitter Rome à l'époque de l'invasion française, il n'y rentra qu'en 1814, et fut l'année suivante installé dans un des colléges de la Sapienza comme professeur d'éloquence et d'histoire sacrée. En 1820 il prit sa retraite. Marsella avait fait de la langue latine une étude des plus approfondies, et le cardinal Maï disait de lui qu'il écrivait avec la plume de Cicéron. Nous citerons de lui : *Trattato della Pace interna;* Rome, 1778; — *Storia delle Rivoluzioni accadute nel governo della republica romana;* ibid., 1785, 4 vol., trad. de l'abbé de Vertot; — *Dissertazione sul Pontificato massimo non mai assunto da gli imperatori cristiani;* ibid., 1789, in-8°; — *De Benedicto Nigro (Moro) et Hyacintha de Mariscottis Commentaria;* ibid., 1807, 1825; — *La Vita e Dottrina di Gesù Cristo;* ibid., 1814, 2 vol. in-8°, trad. du latin de N. Avancino; — *De Pio VII in urbem reduce Oratio;* ibid., 1814, in-4°; — *Vita del B. Alfonso de' Liguori;* ibid., 1814, in-4°; — *De Antonio Canova, Phidiacæ artis scientissimo;* ibid., 1824, in-4°; réimpr. avec des additions, ibid., 1833, in-8°; — *Opuscula multiformia;* ibid., 1830, in-8°. Il avait commencé une *Vie de Pie VII*, en italien, qui est restée incomplète. P.

G. Barluzzi, *Elogio storico di D.-A. Marsella;* Rome, 1835, in-8°.

MARSH (*Narcissus*), savant prélat anglais, né le 20 décembre 1638, à Hannington (Wiltshire), mort le 2 novembre 1713, à Armagh. Élève d'Oxford, où il fut reçu docteur en théologie, il fut successivement chapelain du chancelier Hyde, comte de Clarendon, principal du collége d'Alban et prévôt de celui de Dublin. Nommé en 1683 évêque de Leighlin, il devint en 1690 archevêque de Cashell, et fut transféré en la même qualité à Dublin, puis à Armagh. Il employa une grande partie de sa fortune à des actes d'utilité publique, tels que la fondation d'une bibliothèque au collége de Dublin, le don des manuscrits de Golius, qu'il avait achetés, à la bibliothèque bodleyenne, la restauration de plusieurs églises, etc. Il était fort instruit, possédait bien les langues orientales, et avait beaucoup de goût pour la musique. Swift a tracé de lui un portrait qui n'est qu'une grossière caricature. On a de Marsh : *Manuductio ad Logicam*, Oxford, 1678, accompagné du texte grec d'Aristote et d'une dissertation de Gassendi; — *Institutiones Logicæ;* Dublin, 1681; — *An introductory Essay to the doctrines of sounds, containing some proposals for the improvement of acoustics*, dans les *Philosoph. Transactions*. K.

Chalmers, *General Biographical Dict.*

MARSH (*Herbert*), érudit anglais, né en 1757, à Londres, mort en 1839. Il fut agrégé de l'université de Cambridge, où il rentra en 1792, après avoir passé plusieurs années à celle de Gœttingue. De 1807 à 1816, il professa la théologie; nommé à cette dernière date évêque de Llandaff, il fut transféré en 1819 à Péterborough. Pendant son séjour en Allemagne, il adressa sur la situation politique de nombreux rapports au ministre Pitt, qui lui accorda une pension. Il avait beaucoup d'érudition, et déploya un zèle exagéré dans son diocèse à combattre le calvinisme. Parmi ses nombreux ouvrages, nous citerons : *Introduction to the New Testament;* Londres, 1792-1801, 4 vol. in-8°; trad. de l'allemand de J.-D. Michaelis et accompagné d'un commentaire étendu; — *History of the Translations which have been made of the Scriptures;* — *Horæ Pelasgicæ, containing an inquiry into the origin and language of the Pelasgi,*

with a dissertation on the Pelasgic or Æolic digamma; Londres, 1813, in-8°. K.

Rose, *New Biograph. Dict.*

MARSH (*James*), chimiste anglais, né en 1789, mort à Woolwich, le 21 juin 1846. Il était médecin à Dublin. Il est surtout connu pour avoir inventé un appareil auquel il a donné son nom, et qui sert à révéler la présence des plus minimes parcelles d'arsenic dans un liquide. C'est dans le numéro d'octobre 1836 de l'*Édinburgh Philosophical Journal* que Marsh fit connaître son invention par un article intitulé : *Description d'un nouveau procédé pour séparer de petites quantités d'arsenic d'avec les substances auxquelles il se trouverait mêlé.* Voici en quoi consiste son appareil : c'est une sorte de siphon ou tube de verre recourbé en U, dont un côté est double de l'autre; la plus longue branche reste ouverte; la plus courte est fermée d'un bouchon traversé d'un tube métallique à robinet; le tout solidement fixé verticalement sur un pied à la courbure. Une feuille de zinc pur est suspendue dans la tige la plus courte du tube de verre, à quelque distance de la courbure. Pour opérer, on verse le liquide à essayer dans la plus grande branche, après y avoir mêlé une partie d'acide sulfurique à 66° étendue de sept parties d'eau, jusqu'à ce que la petite branche du tube soit à peu près remplie. On laisse d'abord s'échapper librement le gaz mêlé d'air atmosphérique. On ferme ensuite exactement le robinet; la réaction commence : le zinc agissant sur l'eau par l'intervention de l'acide sulfurique la décompose; on voit se former de petites bulles, qui sont de l'hydrogène pur si le liquide ne contient pas d'arsenic, ou de l'hydrogène arsenié si le liquide contient de l'arsenic. A mesure que l'un de ces deux gaz se forme, il refoule le liquide dans la grande branche jusqu'à ce que la feuille de zinc soit mise à sec. On peut alors ouvrir le robinet, enflammer le gaz et en faire l'essai. Si ce gaz contient de l'arsenic, la flamme en est bleuâtre ou violacée, et elle répand en brûlant une odeur d'ail. Si l'on dirige cette flamme sur un corps froid, une lame de verre ou une soucoupe de porcelaine par exemple, elle y dépose des taches d'un aspect métallique ou miroitant, promptement volatilisées à l'extrémité du jet : ces taches sont formées d'arsenic métallique. C'est de l'acide arsenieux, qui se dépose si l'on brûle l'hydrogène arsenié dans un tube large, béant à ses deux extrémités; enfin, c'est à la fois de l'acide arsenieux et de l'arsenic métallique si l'on procède avec un tube incliné sous un angle de 25 à 30°. Si l'hydrogène est pur, rien de tout cela ne se produit. Le gaz une fois écoulé, le liquide acide revient dans la petite branche de l'appareil et se remet en contact avec le zinc; du gaz s'engendre de nouveau, et l'on peut réitérer l'expérience autant qu'on le juge nécessaire. Scheele dès 1755 avait parlé de la combinaison de l'hydrogène avec l'arsenic, combinaison qu'il nommait *gaz inflammable contenant de l'arsenic;* il avait reconnu que ce gaz arsenié en brûlant donne lieu à une espèce de détonation et dépose une matière arsenicale brune. Vauquelin avait confirmé les recherches de Scheele en les étendant à d'autres métaux. Proust en 1798 observait qu'il se dégage ordinairement de l'hydrogène arsenié, fétide, de l'étain dissous dans l'acide muriatique, et que ce gaz en brûlant sous une cloche laisse déposer de l'arsenic sur les parois de cette cloche. Sérullas alla plus loin. En 1821 il parvint à déterminer en quelle quantité l'arsenic se trouvait joint aux blendes d'antimoine qui entraient dans diverses préparations pharmaceutiques, en brûlant sur le mercure le gaz arsenié provenant de ces blendes alors qu'on les combine à des fondants alcalins. Sérullas déclara que son procédé était applicable aux recherches toxicologiques. Marsh n'eut donc pour réaliser son invention qu'à combiner des découvertes déjà faites, comme la décomposition de l'eau, la combinaison de l'hydrogène avec l'arsenic et la combustion du gaz; cependant l'isolement de l'arsenic sous forme de taches miroitantes était un fait nouveau et personnel à Marsh. Les chimistes adoptèrent son appareil dès qu'il fut connu; mais comme cet appareil était trop restreint pour suffire à de grandes expertises dans lesquelles on avait à éprouver de grosses quantités de liquide, et comme son jeu était intermittent, on substitua au tube en siphon l'appareil à gaz en usage dans les laboratoires. D'autres modifications portèrent encore sur la forme du vase et de sa grandeur, sur le nombre de ses tubulures, sur la disposition du tube par où se dégage l'hydrogène, sur sa longueur et sa direction, sur les corps interposés, etc. « Ce qui caractérise par-dessus tout cet appareil, dit le docteur Isidore Bourdon, c'est sa sensibilité, qui tient du prodige. On rend évidentes, grâce à lui, des quantités d'arsenic tellement minimes, qu'aucun autre procédé d'analyse n'aurait pu en divulguer l'existence. Ainsi, tandis que Sérullas, par son savant procédé des alliages, était parvenu à rendre manifestes des milligrammes d'arsenic, l'appareil de Marsh rend parfaitement *visibles* des millionièmes de gramme; et même la commission de l'Institut a retrouvé le poison en opérant sur des liquides qui ne contenaient que les deux cinq millionièmes de leur poids d'acide arsenieux. » La réputation de l'appareil de Marsh date surtout du procès de Mme Lafarge (*voy.* ce nom), où ses résultats furent sinon contestés du moins révoqués en doute; mais les recherches d'Orfila, de Danger et de Flandin (*voy.* ces noms) ont fini par prouver sa certitude, et cet appareil est aujourd'hui l'épouvantail pour les empoisonneurs avec l'arsenic. L. L—T.

Isid. Bourdon, *Dict. de la Convers.* — Dr Donné, dans le *Journal des Débats* du 17 juin 1841. — Regnault, *Rapport à l'Académie des Sciences sur les moyens de constater l'empoisonnement par l'arsenic*, 1841.

*MARSH (*Anna* Caldwell), femme auteur anglaise, née vers 1798, dans le comté de Stafford. Fille d'un archiviste de Newcastle, elle reçut une forte éducation, épousa un banquier, et vint s'établir dans le voisinage de Londres. Les soins qu'elle donna à sa famille, qui s'accroissait rapidement, l'empêchèrent de suivre aussitôt qu'elle l'aurait voulu la carrière des lettres. A l'époque de ses débuts, elle avait plus de trente ans; l'accueil fait à ses *Two old man's Tales* (1834) l'encouragea à persévérer, et quelquefois elle a obtenu des succès populaires, comme dans *Mount Sorel* (1843) et *Emilia Wyndham* (1846), deux romans souvent réimprimés et traduits à l'étranger. Nous citerons encore d'elle : *Tales of the woods and fields;* 1836; — *Triumphs of time;* — *The Protestant Reformation in France;* 1846; — *Father Darcy;* 1846 : épisode de la conspiration des poudres; — *Amiral's Daughter;* — *Norman Bridge;* 1847; — *The Wilmingtons;* — *Ravenscliffe;* — *Heiress of Haugton;* 1855, etc. Cette dame a persisté, malgré la faveur qui s'est attachée aux productions de sa plume, à garder l'anonyme. K.

Men and Women of Time.

MARSHALL (*Thomas*), philologue anglais, né vers 1621, à Barkby (comté de Leicester), mort en 1685, à Oxford. Il étudiait encore dans cette dernière ville, lorsqu'à l'époque des troubles il s'enrôla et fit une campagne sous les drapeaux de l'armée royale; bientôt après il émigra en Hollande, et devint ministre d'une société de marchands anglais à Rotterdam. Créé en 1669 docteur en théologie, il retourna à Oxford, où il passa le reste de sa vie, et fut nommé recteur du collége de Lincoln (1672). C'était un homme instruit, qui avait une connaissance particulière des langues orientales, le copte entre autres, et de l'idiome anglo-saxon. Il a publié : *Observationes in Evangeliorum versiones perantiquas duas, Gothicas scilicet et Anglo-Saxonicas;* Dordrecht, 1665. Il a travaillé à une version malaise du *Nouveau Testament,* par Th. Hyde; Oxford, 1667, in-4°, ainsi qu'à *The Life of archbishop Usher*, de R. Parr; Londres, 1686, in-fol.

Un célèbre prédicateur anglais du même nom, *Nathanael* Marshall, mort en 1729, fut chapelain du roi, recteur d'une paroisse de Londres et chanoine de Windsor. Le recueil de ses *Sermons* a paru en 1730, en 3 vol. in-8°. Il avait donné en 1717 une édition des *Œuvres de saint Cyprien*, in-fol. K.

Wood, *Athenæ Oxon.*, II. — *Biogr. Britannica*, VI, 4076. — Chalmers, *General Biograph. Dict.*

MARSHALL (*John*), homme politique américain, né le 24 septembre 1755, dans le comté de Fauquier (État de Virginie), mort à Philadelphie, le 6 juillet 1835. Il apprit les éléments du grec et du latin, mais sans suivre les cours réguliers d'un collége. Au début de la guerre de l'indépendance, il prit les armes avec enthousiasme pour la défense de son pays, fut nommé premier lieutenant, et l'année suivante promu capitaine (1777). Il se trouva aux batailles de la Brandywine, de Germantown et de Monmouth. Mais comme il y avait abondance d'officiers dans les troupes de la Virginie, il se tourna vers l'étude du droit, et après avoir été admis au barreau, donna sa démission du service (1781). Dès lors il se concentra dans le droit et la politique, et arriva promptement à une grande distinction. Il fut membre de la Convention de Virginie qui avait pour objet d'examiner et de ratifier la constitution des États-Unis. Dans cette assemblée, ainsi que plus tard à la législature de la Virginie, il se distingua par son jugement et son éloquence. On lui offrit deux fois le poste d'attorney général, qu'il refusa d'accepter, pour des motifs purement privés. En juin 1797 il fut envoyé en France avec Charles Pinckney et Gerry en mission diplomatique auprès du Directoire, et parvint à prévenir la guerre qui semblait imminente. De retour en Amérique, il devint membre du congrès, et fut nommé secrétaire d'État (affaires étrangères) le 13 mai 1801. Le 31 janvier suivant il succéda à John Jay comme *chief justice* des États-Unis (président de la cour suprême), et occupa ce poste important jusqu'à sa mort. Il s'y acquit une grande réputation par son savoir, ses talents et sa probité. On lui doit une *Vie de Washington*, qui dès l'origine fut publiée à Londres, en cinq volumes in-4°, le 1er volume en 1804, le cinquième en 1807. La *Revue d'Édimbourg* (octobre 1808) critiqua sévèrement l'ouvrage, comme plein de longueurs sur des événements étrangers à Washington, comme n'offrant aucun détail sur le caractère privé et les habitudes de Washington, qu'il avait été à même de bien connaître, comme prolixe dans ses récits, et d'un style lourd et sans chaleur. Marshall mit à profit ces critiques, et en 1832 publia une seconde édition, qu'il réduisit à deux volumes et qui présente de grandes améliorations. L'histoire des colonies américaines, sujet du premier volume de l'ancienne édition, a été publiée séparément, en 1824. Un choix de ses rapports judiciaires a été publié en 1839 par le juge Story, sous le titre de : *The Writings of John Marshall, late Chief Justice of the United-States, upon the Federal Constitution.* J. C.

American Biography.

MARSHALL (*William-Humphrey*), agronome anglais, né en 1745, mort à Pickering (Yorkshire), en 1818. Destiné d'abord au commerce, il étudia avec passion l'économie rurale, et s'y consacra tout entier. L'indépendance de l'Amérique venait de livrer l'Angleterre à ses seules ressources. Forcés de pourvoir par eux-mêmes aux besoins du pays, les agronomes anglais entreprirent une réforme qui devait, pour ainsi dire, changer la face du sol et placer l'Angleterre au premier rang des pays producteurs. Marshall donna l'exemple. Il parcourut successivement

les divers comtés de l'Angleterre, étudiant le terrain, assignant à chaque climat sa culture, à chaque ferme son mode d'élevage et de production. Poëte à l'occasion, il chanta les délices des champs. Admis à la Société des Arts de Londres, il put voir ses utiles recommandations mises à profit dans tout le royaume. On a de lui : *Minutes of Agriculture, made on a farm of three hundred acres, of various soils, near Croydon, Surrey;* 1778, in-4°. — *Experiments and observations concerning agriculture and the weather;* 1729, in-4°; — *Rural Economy of the county of Norfolk;* 1787, 2 vol. in-8°; — *Planting and rural Ornament;* — *The Rural Economy of the midland, southern and western counties.* On lui doit encore un grand nombre d'importants articles dans plusieurs revues agricoles. A. H—T.

Watt, *Biblioth. Britannica.* — *Gentleman's Magazine.*

* **MARSHALL** (*William-Calder*), sculpteur anglais, né en 1813, à Édimbourg. Il apprit son art dans cette ville, où il ne séjourna que peu d'années, et vint étudier à Londres sous Chantrey et Baily. En 1835, l'Académie royale lui décerna une médaille d'or et l'envoya passer deux années à Rome. Il se fixa à Londres en 1839, et fut élu membre de l'Académie royale en 1852. Voici la liste de ses œuvres principales : *La Cruche cassée* (1842), *Rebecca* (1843), *Le premier chuchotement de l'amour* (1845), *La danseuse au repos* (1847), qui lui valut un prix de 300 livres (7,500 francs) de l'Union des Arts; *Sabrina* (1847), l'un de ses meilleurs ouvrages pour le fini et le bon goût. En 1847, chargé avec deux autres sculpteurs de décorer le nouveau palais du parlement, il exécuta la belle statue de *Clarendon* et quelque temps après celle de lord *Somers.* Depuis cette époque, il a donné presque chaque année une œuvre nouvelle : *L'Amour captif* (1848), *Zéphir et l'Aurore* (1849), *La jeune Indienne* (1852), *Pandore* (1853), *La Concorde* (1855), qui représente l'union de la France et de l'Angleterre, *Imogène endormie* (1856). Il exécuta, par souscriptions publiques, les statues de Jenner, de Campbell, de Cowper, et de Robert Peel à Manchester. A. H—T.

Men of the Time. — *The English Cyclop.*

MARSHAM (Sir *John*), chronologiste anglais, né le 23 août 1602, à Londres, mort le 25 mai 1685, à Bushy-Hall (comté d'Hertford). Après avoir pris ses degrés à Oxford, il passa plusieurs années à l'étranger et visita la France, l'Italie, l'Allemagne et les Pays-Bas. Il savait le droit, et devint, en 1638, l'un des six clercs ou secrétaires de la chancellerie. Lorsque la guerre civile éclata, il suivit à Oxford le roi et le grand sceau ; mais, le parlement ayant eu le dessus, il perdit sa place et ses biens furent pillés. Alors il rentra à Londres, et, plutôt que de rien solliciter d'un gouvernement qu'il n'aimait pas, il se renferma dans son cabinet, et se livra tout entier à l'étude des antiquités de l'Orient. En 1660 il accepta un siége dans le parlement qui rappela Charles II, fut réintégré dans le poste qu'il occupait à la chancellerie, et obtint bientôt après le titre de baronet. Il possédait parfaitement l'histoire, la chronologie et les langues; d'après Wotton, il eut l'honneur de rendre les antiquités d'Égypte intelligibles, et cet honneur ne fut pas amoindri par les critiques postérieures qui ont du reste accordé pleine justice à la sagacité ingénieuse, sinon à la parfaite exactitude de ses recherches. Son petit-fils fut créé en 1716 lord Romney et pair d'Angleterre. On a de John Marsham : *Diatriba chronologica;* Londres, 1649, in-4°, où il examine succinctement les principales difficultés qui se rencontrent dans l'Ancien Testament; la meilleure partie de cette dissertation fut reproduite dans l'ouvrage intitulé : *Chronicus canon Ægyptiacus, Ebraicus, Græcus et Disquisitiones;* Londres, 1672, in-fol.; cette édition, rare et fort belle, n'a pas été surpassée par celle de Leipzig, 1676, in-4°, qu'a donnée Mencken, et encore encore moins par celle de Franeker, 1696, in-4°. « Ce savant, dit Wotton, a renfermé le chaos immense des dynasties égyptiennes dans les bornes de l'histoire de Moïse selon la chronologie hébraïque, à l'aide de la table des rois de Thèbes, qui se trouve sous le nom d'Ératosthène dans la chronographie de Syncelle. A la faveur de cette table, il a distingué la partie fabuleuse et mystique de l'histoire d'Égypte de la partie qui paraît vraiment historique; et il a partagé les dynasties dans deux familles collatérales, qui régnaient en même temps sur différentes provinces du pays. » Ce système, adopté par Newton, Shuckford, Bossuet, Le Clerc, etc., fut vivement attaqué par les théologiens protestants; Wagenseil entre autres combattit l'explication de Marsham au sujet des soixante-dix semaines de Daniel, prétendant que la fin de ces semaines se rapportait bien au Christ, et non à Antiochus Épiphanes. Cette controverse empêcha Marsham de mettre au jour la suite de son travail. Il a encore écrit une préface pour le t. Ier du *Monasticon Anglicanum* de Dugdale, Londres, 1655, in-fol., et il a laissé en manuscrit *Canonis chronici libri V, sive Imperium Persicum; De Provinciis et Legionibus romanis,* et *De Re Nummaria.* P. L—Y.

Wood, *Athenæ Oxon.*, II. — W. Wotton, *Reflections upon ancient and modern Learning*, ch. 9. — Wagenseil, *Tela Ignea Satanæ;* Altdorf, 1681, in-4°. — Mencken, *Preface* de l'edit. de Leipzig. — Chaufepié, *Dict. Hist.*, III. — Shuckford, *Sacred and profane History*, III, liv. 2. — Renaudot, dans les *Mém. de l'Acad. des Inscript.*, II, 258.

MARSHMAN (*Joshua*), orientaliste anglais, né en 1767, à Westbury Leigh (Wiltshire), mort le 5 décembre 1837, à Serampour, dans l'Inde. Il entra de bonne heure dans les ordres, et s'attacha à la société des missionnaires baptistes, qui, en 1799, l'envoya dans l'Inde. Il y allait rejoindre quelques-uns de ses coreligionnaires, qui s'étaient établis à Serampour, d'où ils s'ef-

forçaient de répandre parmi les indigènes les lumières de l'Évangile. Après avoir acquis, par un pénible travail, une connaissance exacte du bengali, du sanskrit et du chinois, il composa seul, ou en société avec le savant Carey, un de ses collègues, plusieurs ouvrages destinés à atteindre le but qu'il s'était proposé. Il avait une intelligence supérieure, autant d'activité que de prudence; mais la raideur de son caractère fut une des causes qui amenèrent entre les frères de Serampour (*Serampore brethren*) et la société mère le regrettable différend qui se termina en 1827 par une scission complète. Marshman était venu en 1826 en Angleterre afin de régler cette affaire, qui traînait en longueur depuis dix ans. Cependant il revint plus tard à de meilleurs sentiments, et peu de jours avant sa mort la réconciliation des dissidents s'opérait à Londres. On a de lui : la traduction chinoise des *Évangiles*, des *Épîtres de saint Paul aux Romains et aux Corinthiens*, et du *Livre de la Genèse*; — *Dissertation on the Characters and sounds of the Chinese Language*; Serampour, 1809, in-4°; — *The Works of Confucius, containing the original text, with a translation*; ibid, 1811, in-4°; — *Clavis Sinica, or Elements of Chinese Grammar, with a preliminary dissertation on the characters and colloquial medium of the Chinese*; ibid, 1814, gr. in-4°; les passages chinois sont imprimés avec des caractères métalliques que Marshman et ses collaborateurs étaient parvenus à porter à un degré de perfection peut-être inconnu jusqu'alors; — *Defence of the deity and atonement of Jesus-Christ, in reply to Rammohun Roy of Calcutta*; Londres, 1822, in-8°. Cet écrit, d'abord inséré dans le *Friend of India*, journal rédigé à Serampour par les missionnaires, était destiné à combattre les doutes qu'avait émis sur les miracles du Christ l'Indien Rammohun Roy, dans ses *Precepts of Jesus, the guide to peace*; l'ouvrage et la réponse ont été réunis dans l'édition anglaise de 1824. Marshman a beaucoup aidé le docteur Carey dans la publication d'une *Sanskrit Grammar* (1815) et d'un *Bengali and English Dictionary* (1825), et il a lui-même fait paraître en 1827 l'abrégé de ce dictionnaire. P. L—Y.

Cox, *History of the Baptist Missionary Society*, I.

MARSIGLI (*Luigi*), humaniste italien, né à Florence, vers 1330, mort en 1394. Ayant fait profession chez les Augustins, il se fit recevoir en 1378 docteur en théologie à Paris; de retour dans sa ville natale, il y enseigna les belles-lettres, la philosophie et la théologie jusqu'à la fin de sa vie; il fut aussi employé par la république de Florence dans plusieurs négociations importantes. Ami de Petrarque, il a écrit un *Commentaire* sur les écrits de ce poëte, conservé en manuscrit à la bibliothèque Laurentienne.

On l'a souvent confondu avec un autre moine augustin du même nom, mort en 1450, qui assista en 1436 au concile de Florence, où il discuta longuement avec les envoyés grecs; ce Marsigli est auteur de plusieurs traités de théologie; il existe aussi de lui un recueil de *Lettres*. O.

Niger, *De Scriptoribus Florentinis*. — Elsius, *Encomiastrum Augustinum*. — Jägemann, *Geschichte der Künste und Wissenschaften in Italien*, t. III. — Rotermund, *Supplément* à Jöcher.

MARSIGLI (*Louis-Ferdinand*, comte), géographe et naturaliste italien, né à Bologne, le 10 juillet 1658, mort dans la même ville, le 1er novembre 1730. Il appartenait à une famille noble. Dans sa jeunesse il étudia avec succès les mathématiques sous Borelli et les sciences naturelles sous Marcel Malpighi. A l'âge de vingt-et-un ans il se rendit à Constantinople avec le baile de Venise dans le dessein d'examiner les forces de l'empire ottoman. En même temps il observa en naturaliste le Bosphore de Thrace. Il revint en Italie en 1680. Peu après, apprenant que les Turcs menaçaient l'Autriche, il alla à Vienne offrir ses services à l'empereur Léopold. Simple soldat, il donna des preuves de son intelligence pour les fortifications, et obtint une compagnie d'infanterie en 1683. Le 2 juillet de la même année il fut blessé et fait prisonnier à l'attaque des lignes du Raab par les Turcs. Sa captivité dura près de neuf mois, et fut rigoureuse. D'après Fontenelle on a peine à croire comment il put résister à une si affreuse situation. « Il se crut heureux, dit ce savant, d'être acheté par deux Turcs, frères et très-pauvres, avec qui il souffrit encore beaucoup, mais plus par leur misère que par leur cruauté; il comptait qu'ils lui avaient sauvé la vie. Ces maîtres si doux le faisaient enchaîner toutes les nuits à un pieu planté au milieu de leur chétive cabane; et un troisième Turc, qui vivait avec eux, était chargé de ce soin. » Il trouva moyen de donner de ses nouvelles à ses parents, qui le rachetèrent. Remis en liberté, le 25 mars 1684, il fit un court voyage à Bologne, et revint reprendre sa place dans l'armée impériale. Il fut chargé de travaux de fortifications au siége de Bude, et particulièrement de la construction d'un pont sur le Danube, et obtint le grade de colonel en 1689. Dans la même année, il alla deux fois porter à Rome les nouvelles des succès des impériaux. Après la conclusion de la paix il fut chargé de la délimitation des frontières entre la Turquie, Venise et la Hongrie. Il retrouva sur les confins de la Dalmatie les Turcs dont il avait été l'esclave, et les recommanda au grand-vizir. « Au milieu des opérations pénibles de cette mission, comme dans les périls de la guerre, Marsigli, dit Fontenelle, fit presque tout ce qu'aurait pu faire un savant qui aurait voyagé tranquillement pour acquérir des connaissances. Les armes à la main, il levait des plans, déterminait des positions par les méthodes astronomiques, mesurait la vitesse des rivières, étudiait les fossiles de chaque pays, les mines, les métaux, les oiseaux, les poissons, tout ce qui pouvait mériter les regards d'un

homme qui sait où il faut les porter. Il allait jusqu'à faire des épreuves chimiques et des anatomies. » La succession d'Espagne ralluma la guerre en Europe en 1701. Le comte Marsigli, parvenu au grade de général, eut le commandement en second de la place de Brisach, sous le comte d'Arco. La place assiégée par le duc de Bourgogne se rendit le 6 septembre 1703, après treize jours de tranchée ouverte. L'empereur, trouvant cette capitulation trop prompte, fit comparaître les deux généraux devant un conseil de guerre, qui condamna, le 4 février 1704, le comte d'Arco à avoir la tête tranchée et le comte Marsigli à être dégradé de ses charges et honneurs, avec rupture de son épée. La sentence fut exécutée le 18. Marsigli sollicita vainement de l'empereur la révision de son procès. Il s'adressa alors à l'opinion publique, et fit paraître un mémoire où il rejetait la faute de la capitulation sur l'autorité supérieure, qui malgré ses avis réitérés avait laissé manquer Brisach de soldats et de munitions. Cette apologie parut suffisante, et reçut l'assentiment de Vauban.

Marsigli se consola de sa disgrâce par la culture des sciences, et reprit ses voyages. Un jour à Marseille, sur le port, il reconnut dans un galérien le Turc qui jadis l'attachait toutes les nuits à un pieu. Il demanda à M. de Ponchartrain, ministre de la marine, la liberté de ce malheureux, et l'obtint. En 1709 il eut le commandement des troupes du pape Clément XI. Cette mission fut de courte durée, et il revint en Provence continuer ses recherches scientifiques. Ramené à Bologne par ses affaires domestiques, il fit donation au sénat de cette ville, par acte du 11 janvier 1712, d'une riche collection de différentes pièces qui peuvent servir à l'histoire naturelle, d'instruments nécessaires aux observations astronomiques ou aux expériences de chimie, de plans pour les fortifications, de modèles de machines, d'antiquités. Cette donation fut l'origine de l'Institut des Sciences et des Arts de Bologne. En 1715 Marsigli devint associé étranger de l'Académie des Sciences. Il était aussi membre de la Société royale de Londres. Il fonda vers le même temps une imprimerie pour les ouvrages de l'Institut, et la confia aux pères dominicains de Bologne. Sa collection formée en Europe était pauvre en objets exotiques; pour la compléter, il fit un voyage à Londres, à Amsterdam, et revint à Bologne en 1727; mais au lieu de s'y fixer, il alla retrouver sa retraite de Provence. Il eut une attaque d'apoplexie en 1729. Les médecins le renvoyèrent dans sa ville natale, où il mourut, l'année suivante.

On a de lui: *Osservazioni intorno al Bosforo Tracio, ovvero canale di Constantinopoli, rappresentate in lettera alla sacra real maesta di Cristina, regina de Svezia;* Rome, 1681, in-4°; — *Bevanda asiatica, istoria medica del cavé o sia caffé;* Vienne, 1685, in-12; — *Dissertazione epistolare del fosforo minerale o sia della pietra illuminabile bolognese;* Leipzig, 1698, in-4°; — *Danubialis operis Prodromus;* Nuremberg, 1700, in-fol.; — *Informazione di quanto è accaduto nell' affare di Brisaco;* 1705, in-4°; — *Lettre écrite de Cassis, près de Marseille, le* 18 *décembre* 1706, *à M. l'abbé Bignon touchant quelques branches de corail qui ont fleuri,* dans le *Journal des Savants*, du mois de février 1707; — *Mémoire envoyé de Marseille, le* 21 février 1707, *pour servir de confirmation à la découverte des fleurs de corail;* ibid., mai 1707. Marsigli observa le premier ce qu'il appelait les fleurs du corail. D'après lui, elles sont blanches, ayant chacune leur pédicule et huit feuilles, le tout ensemble de la grandeur et de la figure d'un clou de girofle, sont en très-grand nombre sur toute la plante. Elles sortent de tous les tubules de l'écorce, et y rentrent dans l'instant qu'on retire la plante de l'eau. Si on l'y remet, elle refleurit tout entière en moins d'une heure, et quelquefois elle se conserve pendant douze jours en état de faire alternativement ce manége autant que l'on veut, après quoi les fleurs prennent la forme d'une petite boule jaune et tombent au fond de l'eau. Suivant l'analogie des autres plantes, il semblerait que ces boules devraient contenir la semence du corail; cependant Marsigli n'y trouva ni graine ni rien qui en approchât, mais seulement un suc gluant semblable à celui de l'écorce. Marsigli décrit exactement ce phénomène; mais il le rapporte à une fausse cause; on sait aujourd'hui que le corail n'est pas une plante; — *Breve ristretto del saggio fisico intorno alla storia del mare;* Venise, 1711, in-4°; — *Dissertatio de generatione fungorum;* Rome, 1714, in-fol.; — *Lettera intorno al ponte fatto sul Danubio sotto l'imperio di Trajano;* dans le tome XXII du *Journal de Venise* et dans le *Novus Thesaurus Antiquitatum romanarum* de Sallengre; — *Lettera intorno all' origine delle Anguille;* dans le *Journal de Venise*, t. XXIX; — *Histoire physique de la Mer;* Amsterdam, 1725, in-fol.; — *Danubius Pannonico-mysicus, observationibus geographicis, astronomicis, hydrographicis, historicis, physicis perlustratus;* Amsterdam, 1726, 7 v., in-fol., avec de belles planches. Le premier volume traite de la géographie de la Hongrie, de la Servie et des autres contrées qui bordent le cours moyen du Danube; le second traite des antiquités de ces mêmes pays; le troisième de la géologie; les quatrième, cinquième et sixième contiennent l'ichthyologie, la zoologie et l'ornithologie; ce dernier contient un catalogue de plantes, et traite de la nature et des propriétés des eaux du Danube et de son grand affluent, la Theiss; — *L'État militaire de l'Empire Ottoman; ses progrès et sa décadence;* Amsterdam, 1732, in-fol. On trouve des lettres de Marsigli dans sa *Vie* par Fantuzzi. Le comte Marsigli réunit les pièces au-

thentiques relatives à la fondation de l'Institut de Bologne dans un volume publié dans cette ville, 1728, in-fol. Z.

Quincy, *Mémoires sur la vie du comte de Marsigli*; Zurich, 1741, 2 vol. in-12. — Fontenelle, *Éloges des Académiciens*, t. II. — Fantuzzi, *Notizie degli Scrittori Bolognesi*. — Nicéron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres*, t. XXVI. — Fabroni, *Vitæ Italorum*, t. V. — Tipaldo, *Biografia degli Italiani illustri*, t. VIII.

MARSILE *de Padoue*, nommé aussi *Menandrino*, célèbre publiciste italien, né à Padoue, dans la seconde moitié du treizième siècle, mort à Montemalto, en 1328. Il étudia le droit à Orléans, et devint en 1312 recteur de l'université de Vienne. Ayant rédigé en faveur de l'empereur Louis de Bavière plusieurs traités politiques, où il attaquait violemment la papauté, il fut excommunié en 1327. « Dans ses écrits, dit M. Janet (*Histoire de la Philosophie morale*, t. I), Marsile ne fait guère, il est vrai, que résumer ou commenter la philosophie d'Aristote, et ce n'est pas là qu'est son originalité. Mais dans la dernière partie de son *Defensor Pacis*, il termine par des conclusions curieuses, qui sont fort opposées aux doctrines des glossateurs et des jurisconsultes. Dans l'une de ces conclusions, Marsile établit nettement la souveraineté du peuple. Le peuple, selon lui, n'est pas seulement, comme l'admettaient la plupart des juristes du moyen âge, la source du pouvoir impérial, en ce sens qu'il aurait conféré à l'empereur la souveraineté, mais s'en serait ensuite dépossédé, le peuple est toujours le souverain de droit, puisqu'il est seul le vrai législateur. Mais Marsile va plus loin. Car, après avoir donné au peuple le pouvoir législatif, il fait dépendre de celui-ci le pouvoir exécutif. « *Cujuslibet principatus aut alterius officii, per electionem instituendi, præcipue vim coactivam habentis, electio solius legislatoris expressa voluntate pendet.* » Le mode de cette élection peut varier selon les formes du gouvernement; mais de quelque nature qu'elle soit, le choix de cette autorité appartient au législateur ou à la meilleure partie d'entre eux. Marsile ne recule devant aucune conséquence de ses doctrines, et il admet que si le pouvoir exécutif s'égare, il peut être corrigé et même déposé. On rencontre donc dans Marsile les trois points essentiels de toute doctrine démocratique : 1° Que le pouvoir législatif appartient au peuple; 2° que c'est le pouvoir législatif qui institue le pouvoir exécutif; 3° enfin qu'il le juge, le change ou le dépose, s'il manque à ses devoirs. Quelques-unes de ces doctrines se rencontrent aussi dans saint Thomas d'Aquin et dans son école. Mais dans cette école ces principes s'unissent aux doctrines théocratiques. Marsile, au contraire, est un défenseur du pouvoir civil. Il soutient l'indépendance des pouvoirs. Il voit donc plus loin que son temps, puisqu'il veut non seulement séparer l'État de l'Église, mais affranchir l'État lui-même du pouvoir absolu. Il est encore un point sur lequel Marsile est très-supérieur à son temps : c'est la question de la liberté de conscience. Voici l'une de ces conclusions : *Ad observanda præcepta divinæ legis, pœna vel supplicio temporali, seu præsentis seculi, nemo Evangelica scriptura compelli præcipitur.* « Le prêtre n'est autre chose que le docteur de la loi divine; il est chargé de nous apprendre ce qu'il faut faire ou rechercher pour mériter la vie éternelle. Mais il n'a pas la puissance coercitive pour forcer à l'observation de ses préceptes. Ce serait d'ailleurs vainement qu'il essayerait de contraindre personne; car des actes forcés ne serviraient à rien pour le salut éternel. »

Les deux ouvrages dans lesquels Marsile a exposé ses principes politiques sont : *Defensor Pacis, quo quæstio jam olim controversa de potestate papæ et imperatoris excusissime tractatur;* Bâle, 1522, in-fol.; Francfort, 1592, 1599, 1612 et 1623, in-8°; reproduit dans le tome II de la *Monarchia* de Goldast; et *Tractatus de Translatione Imperii*, inséré dans les *Antilogiæ Papæ* de Weissembourg et dans le même tome II de la *Monarchia* de Goldast. Marsile a aussi écrit : *De Jurisdictione imperiali in causis matrimonialibus*, dans la *Monarchia* de Goldast. O.

Bayle, *Dictionnaire* (au mot *Menandrius*). — Papadopoli, *Histor. Gymnasii Patavini*, t. II. — Fabricius, *Bibl. med. et infima Latinitatis*. — Hamberger, *Zuverlässige Nachrichten* t. IV p. 520.

MARSILE, philosophe et théologien hollandais, né à Inghen, au diocèse d'Utrecht, mort à Heidelberg, le 20 août 1394. Il fut chanoine et trésorier de l'église Saint-André de Cologne, et lorsqu'en 1386 Rupert, duc de Bavière, fonda l'académie d'Heidelberg, il l'appela dans cette ville, et le chargea d'y professer la philosophie. Jean de Tritenheim lui attribue une *Dialectique* et des commentaires sur Ariston et sur P. Lombard. Fabricius ajoute que ses commentaires sur les quatre livres des *Sentences* ont été publiés à Strasbourg en 1501, in-fol. Nous connaissons, en outre, un volume publié à La Haye, 1497, in-fol., où se trouvent les deux premiers livres des *Sentences* avec la glose de Marsile d'Inghen. B. H.

Fabricius, *Bibl. med. et inf. Latin.* — *Dict. des Sciences philos.* — B. Haureau, *De la Philos. scolast.*, II, 483.

MARSILE FICIN. *Voy.* FICIN.

MARSILIUS. *Voy.* MARCILE.

MARSIN. *Voy.* MARCHIN.

MARSIS (*François*), jurisconsulte français, de la première partie du dix-septième siècle, né à Gourdon, où il mourut, lieutenant général du présidial, était un habile légiste. Parmi les ouvrages qu'il a publiés sur la jurisprudence et le droit, on consulte encore avec fruit : *Prætermissorium Juris civilis, in quibus legum antiqua et recepta lectio contra omnium interpretum emendationes defenditur, difficillimarum quas omiserunt, aut perperam*

interpretati sunt, non adhuc percepta explicatio traditur; Paris, 1629, in-4°. Marsis a laissé aussi plusieurs autres commentaires manuscrits sur des matières judiciaires. L—z—e.

MARSIS (*Ambroise*), théologien français, parent du précédent, né à Gourdon, en 1733, où il mourut, en 1815. Il était curé de sa ville natale. On a de lui : *Exercices de dix jours de retraite pour toutes sortes de personnes, et en particulier pour celles qui sont consacrées à Dieu dans l'état religieux;* Paris, 1775, 2 vol. in-12; — *Discours pour convaincre l'incrédulité, ramener les protestants, convertir les pécheurs;* 1777, in-12; — *Portrait du saint prêtre, ou histoire de M. Baudus, vicaire général;* Villefranche, in-12. L'abbé Marsis a laissé inachevée une traduction d'Homère, dans laquelle il prétendait prouver « que les principales beautés de l'*Iliade* et de l'*Odyssée* ont été puisées dans les livres saints ». A. L.

Vidaillet, *Biographie des Hommes célèbres du département du Lot.* — *Dict. Historique et pittoresque* (Aimé Martin, Paris, 1834).

MARSO (*Pietro*), *Petrus Marsus*, philologue italien, né à Cesa, dans la campagne de Rome, vivait vers la fin du quinzième siècle. Élève de Pomponius Lætus et d'Argyropylus, il publia des commentaires sur plusieurs auteurs de l'antiquité. On voit par les dédicaces de ses livres qu'il fut protégé par les cardinaux François de Gonzague et Raphael Riario. Sa vie est d'ailleurs inconnue, et on ignore la date de sa mort. Il vivait encore, et avait près de quatre-vingts ans lors du voyage d'Érasme en Italie. « Il y a des gens, dit Bayle, qui ont parlé de ses ouvrages avec beaucoup de mépris; mais d'autres les ont fort loués. Le tempérament que Barthius a suivi me paraît fort raisonnable. » Barthius prétend que les notes de Marso ne sont pas absolument bonnes, mais qu'elles méritent d'être louées eu égard au temps où elles furent écrites. On a de Marso : *Silius Italicus, cum commentariis;* Venise, 1483, in-fol.; — *Explanatio in Ciceronis lib.* de Officiis, de Senectute, de Amicitia et Paradoxa; Venise, 1481, in-fol.; — *Comment. in lib. III. Ciceronis* de Natura Deorum; Venise, 1508, in-8°; — des *notes* sur les comédies de Térence, imprimées avec celles de Malleolus; Strasbourg, 1506, in-4°. Z.

Bayle, *Dictionnaire Historique.* — Tiraboschi, *Storia della Letteratura Italiana,* t. VI, part. II, p. 253, *note.* — *Biografia degli Uomini illustri del regno di Napoli,* t. XIV.

MARSO (*Paul* Piscinus), philologue italien, vivait vers la fin du quinzième siècle. D'après la *Bibliotheca Napoletana*, il était né à Piscina, dans l'Abruzze (d'où le surnom de *Piscinus*). Tiraboschi prétend, au contraire, qu'il était frère de Pierre Marso et né comme lui dans la Campagne de Rome. Élève de Pomponius Lætus, il suivit son maître à Venise, où il séjourna dix ans. De retour à Rome, il donna des leçons à l'Académie de Pomponius Lætus. Son principal ouvrage est un commentaire sur les *Fastes* d'Ovide, imprimé pour la première fois à Venise, 1485, in-fol., réimprimé à Venise, 1492, 1520, à Milan, 1510, et à Tusculano, en 1529. Marso se distingua aussi comme poëte latin; mais ses productions en ce genre sont restées inédites, à l'exception d'une élégie intitulée : *De crudeli Eurapontinæ urbis Excidio sacrosanctæ religionis Lamentatio*, in-8°. Y.

Gyraldi, *Dialogus de Poetis.* —Tiraboschi, *Storia della Letteratura Italiana,* t. VI, part. II, p. 252. — Toppi, *Bibliotheca Napoletana.*

MARSOLLIER (*Jacques*), historien français, né en 1647, à Paris, mort le 30 août 1724, à Uzès. D'une bonne famille de robe, il entra chez les chanoines réguliers de Sainte-Geneviève, et fut, après avoir reçu l'ordination, envoyé à Uzès avec quelques religieux pour rétablir l'ordre dans le chapitre de cette ville. A la suite d'un conflit de pouvoir qui s'était élevé entre la congrégation et l'évêque d'Uzès, ce chapitre fut sécularisé, et Marsollier en devint prévôt; lorsqu'il se démit de cette dignité, il fut nommé archidiacre de la cathédrale. Quelques-uns de ses ouvrages sont encore lus avec fruit. C'était un écrivain instruit, laborieux et de bonne foi; son style est en général naturel et assez coulant, quoique déparé par des expressions familières et même basses. On lui a reproché encore d'entrecouper ses récits, extrêmement longs, de digressions trop fréquentes et d'y mêler souvent des détails minutieux; ses portraits ont une espèce d'uniformité ennuyeuse et plus de vérité que de finesse. On a de lui : *Histoire de l'origine des dîmes, des bénéfices et autres biens temporels de l'Église;* Lyon, 1689, in-12 : ouvrage rare et curieux, dont quelques exemplaires avec la date de 1694 portent le nom de l'auteur, qui pour la rédaction a fait beaucoup d'emprunts au *Traité des Bénéfices* de Fra Paolo; — *Histoire de l'Inquisition et de son origine* (anonyme); Cologne (Hollande), 1693, in-12 : plusieurs fois contrefaite sous la même date, et traitée avec beaucoup de liberté, elle a été insérée par l'abbé Goujet avec des additions dans son *Histoire des Inquisitions;* Cologne (Paris), 1759, 2 vol. in-12; ce n'était au reste qu'un abrégé du *Directorium inquisitorum* de Limborch, et à son tour Joseph La Vallée l'a mise à profit dans la compilation publiée en 1809; — *Histoire du Ministère du cardinal Ximénès, archevêque de Tolède, régent d'Espagne;* Toulouse, 1693, in-12; réimpr. plusieurs fois. L'édition la meilleure et la plus complète est celle de Paris, 1704 ou 1739, 2 vol. in-12. Cette histoire est moins bien écrite, mais plus impartiale que celle de Fléchier. « Les belles qualités et les grands succès du cardinal, dit le P. Niceron, y sont mis dans tout leur jour; mais on n'y cache point ses défauts, et on n'en parle pas en panégyriste. Ce qu'on y peut reprendre, c'est que l'auteur s'attache trop à l'honneur public et

ne parle pas assez de ses actions privées et domestiques. » On en a fait une critique peu mesurée, sous le titre : *Marsollier découvert et confondu dans ses contradictions;* 1708, in-12; — *Histoire de Henri VII, roi d'Angleterre;* Paris, 1697, 1700, 1725, 1757, 2 vol. in-12; c'est, au jugement de Lenglet, le chef-d'œuvre de Marsollier;— *Vie de saint François de Sale;* Paris, 1700, in-4°; 1701, 2 vol. in-12; trad. en italien par Salvini, Florence, 1714, in-4°, et souvent réimpr. dans ce siècle, notamment à Paris, 1826, 2 vol. in-12, fig. : cette vie offre quelque agrément par le style, mais elle laisse à désirer pour l'exactitude des recherches; — *Vie de l'abbé Le Bouthillier de Rancé;* Paris, 1702, in-4°, et 1703, 1758, 2 vol. in-12; elle parut peu de temps après celle de Maupeou, et ne lui est pas inférieure. Dans le *Jugement critique* qu'il a fait des deux ouvrages (Troyes, 1744, in-12), dom Gervaise accusa Marsollier de faux et de partialité, et traça de lui un portrait fort désavantageux;—*Apologie ou justification d'Érasme;* Paris, 1713, in-12: il s'efforce de prouver qu'Érasme n'a jamais cessé d'être catholique, apologie qui a été sévèrement blâmée en 1714 et en 1719, dans deux brochures; — *Entretiens sur les devoirs de la vie civile et sur plusieurs points importants de la morale chrétienne;* Paris, 1714, in-12; 2e édit. augmentée, 1715, in-12, où il a pris pour modèle les *Colloques* d'Érasme; — *Vie de la mère de Chantal;* Paris, 1715, 1779, 1826, 2 vol. in-12; abrégée en 1752, en 1 vol.; —*Histoire de Henri de La Tour d'Auvergne, duc de Bouillon, depuis François II jusqu'à la minorité de Louis XIII;* Paris, 1719, in-4°, et 1726, 3 vol. in-12. On a attribué à Marsollier la traduction de quelques opuscules d'Érasme intitulés : *Du Mépris du monde* et *De la pureté de l'Église chrétienne;* Paris, 1713, in-12, traduction qui est l'œuvre de Claude Bosc, procureur général à la cour des aides. P. L—Y.

Niceron, *Mémoires*, VII et X. — Moréri, *Grand Dict. Hist.* — Barbier, *Dict. des Anonymes.*

MARSOLLIER DES VIVETIÈRES (*Benoît-Joseph*), auteur dramatique français, né à Paris, en 1750, mort à Versailles, le 22 avril 1817. Son père était un riche marchand d'étoffes, que l'on avait surnommé *Mylord Velours*. De bonne heure le jeune Marsollier se livra à la composition dramatique; il commença par des pièces de société qu'il jouait avec ses amis sur un théâtre construit dans une maison de campagne qu'il possédait près de Lyon. En 1780 il fit représenter à Paris, sur le théâtre qu'on nommait encore la Comédie-Italienne, un petit opéra comique intitulé *Les Aveugles de Bagdad;* cette pièce fut froidement accueillie. Un second ouvrage, *Le Vaporeux*, comédie en deux actes, eut plus de succès. En 1786, *Nina, ou la folle par amour*, obtint un triomphe éclatant. Marsollier avait acheté une charge de payeur des rentes de l'hôtel de ville, que lui enleva la révolution. Il perdit en même temps sa fortune; mais son talent et son travail lui rendirent bientôt une partie de son aisance. En 1791, il fit jouer *Le Chevalier de La Barre*, pièce qui n'a pas été imprimée; plus tard, il donna *Cange* et *La pauvre Femme*, beaucoup moins dans les idées dominantes à cette époque, et qui firent courir tout Paris. Après le 18 Brumaire, quelques bavardages le firent enfermer au Temple pendant plusieurs jours. Louis XVIII le nomma chevalier de la Légion d'Honneur en 1814. S'associant à Gaveaux, à Méhul et à Dalayrac, Marsollier fit représenter sur les théâtres Feydeau et Favart plus de quarante opéras comiques, qui presque tous réussirent, et dont quelques-uns devinrent populaires. La fin de sa vie fut contrariée par le refus de plusieurs pièces qu'il ne put faire jouer. Il s'était retiré près de Versailles. Il était aimable causeur, bon, obligeant et modeste. On trouve dans ses ouvrages de très-jolies scènes; il savait unir dans la même action le comique et des situations touchantes. Son style était assez négligé, quoique naturel. Parmi ses ouvrages on cite : *Jenni, ou le désintéressement*, drame de société en deux actes et en prose, par le chevalier D. G. N. (de Grandnez); Nancy, 1771, in-8°; — *Le Parti sage*, proverbe dramatique; Paris, 1771, in-8°; — *Le Vieillard crédule*, proverbe; — *Richard et Sara;* Genève, 1772, in-8°; — *Le Trompeur trompé, ou à bon chat bon rat;* Paris, 1772, in-8°; — *L'Officieux*, comédie en trois actes et en prose; Paris, 1780, in-8°; — *Le Vaporeux*, comédie en deux actes et en prose; Paris, 1782, in-8°; — *Céphise, ou l'erreur de l'esprit*, comédie en deux actes et en prose; Paris, 1783; Neufchâtel, 1784, in-8°; Paris, 1797, in-8°; — *Norac et Javolcé*, drame en trois actes et en prose; Lyon, 1785, in-8°; — *Nina, ou la folle par amour*, comédie en un acte et en prose, mêlée d'ariettes; Paris, 1786, in-8°; —*Les Deux petits Savoyards*, comédie en un acte mêlée d'ariettes; Paris, 1789, 1815, 1832, in-18; — *Camille, ou le souterrain*, comédie en trois actes et en prose, mêlée de musique; Paris, 1791, in-8°; — *Asgill, ou le prisonnier de guerre*, drame lyrique en un acte, mêlé d'ariettes; Paris, 1793, 1797, in-8°; — *Les Détenus, ou Cange, commissionnaire de Lazare*, fait historique en un acte en prose, mêlé d'ariettes; Paris, 1795, in-8°; — *La pauvre Femme*, comédie en un acte et en prose, mêlée de musique; Paris, 1795, 1796, 1797, in-8°; — *Marianne*, comédie en un acte et en prose, mêlée d'ariettes; Paris, 1796, in-8°; — *La Maison isolée, ou le vieillard des Vosges*, comédie en deux actes en prose, mêlée d'ariettes; Paris, 1797, in-8°; — *Alexis, ou l'erreur d'un bon père*, comédie en un acte et en prose, mêlée d'ariettes; Paris, 1798, 1802, in-8°; — *Gulnare, ou l'esclave persanne*, opéra comique en un acte et en prose; Paris, 1798, in-8°; — *L'Irato, ou l'Emporté*, comédie parade en un

acte; Paris, 1798, 1801, in-8°; — *Adolphe et Clara*, *ou les deux prisonniers*, comédie en un acte et en prose, mêlée d'ariettes; Paris, 1799, 1803, 1812, in-8°; — *Une Matinée de Catinat*, *ou le tableau*, opéra en un acte; Paris, 1801, in-8°; — *Le Concert interrompu*, opéra comique en un acte (avec Favières); Paris, 1802, in-8°; — *Jean de Paris*, mélodrame en trois actes et en prose; Paris, 1807, in-8°; — *Jean de Paris*, opéra en deux actes; Paris, 1812, in-8°; — *Edmond et Caroline, ou la lettre et la réponse*, comédie en un acte et en prose, mêlée d'ariettes; Paris, 1819, in-8°. Les *Œuvres choisies* de Marsollier ont été publiées par Mme la comtesse Beaufort d'Hautpoul, sa nièce; Paris, 1825, 3 vol. in-8°. J. V.

Mme la comtesse Beaufort d'Hautpoul, *Notice* sur la vie et les ouvrages de Marsollier, en tête des *OEuvres choisies* de son oncle. — *Annuaire dramatiques*, 1818-1819 et 1820. — *Biogr. univ. et portat. des Contemp.* — Ourry, dans l'*Encycl. des Gens du Monde*.

MARSTON (*John*), auteur dramatique anglais, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. Comme pour la plupart des poëtes de cette époque, on ne connaît presque aucun détail de sa vie. D'après le témoignage de Wood, Marston aurait été élevé à l'université d'Oxford. Ensuite il étudia le droit, et fit partie de la société de Middle Temple, qui vers 1592, sous le règne d'Élisabeth, le mit au nombre de ses professeurs. La date de sa mort n'est pas plus certaine que celle de sa naissance; toutefois, on sait qu'il vivait encore en 1633. Les pièces qu'il a écrites ont obtenu beaucoup de succès. C'était un écrivain pur et chaste, apportant à éviter l'obscénité, l'équivoque et la bouffonnerie autant de soin que les poëtes de son temps en mettaient à les rechercher, et se glorifiant de n'avoir pas, au déclin de l'âge, à rougir de la licence de sa jeunesse. Il fut l'ami de Ben Johnson, si l'on en juge par la dédicace, qu'il lui a adressée, du *Mécontent*, l'un de ses meilleurs ouvrages; bientôt après, il lui reprocha, dans une préface, d'emprunter trop largement aux auteurs latins. Ben Johnson, ne voulant pas être en reste, le prit à partie, lui et Decker, et probablement c'est lui qu'il voulut tourner en ridicule dans sa comédie du *Poetaster*. Quoi qu'il en soit, vers 1603, Marston partagea la prison de Ben Johnson et de Chapman pour avoir travaillé avec eux à la pièce d'*Eastwardhoe*, qui contenait contre les Écossais des allusions satiriques. Malgré sa qualité d'Écossais, le roi Jacques fit grâce aux trois poëtes. On a de Marston : *The Metamorphosis of Pygmalion's Image and certain Satyres*; Londres, 1598, in-16; la dédicace, *To the world's mightie monarch good opinion*, est signée W. K. ou Kinsayder, nom de guerre de l'auteur; — *The Scourge of villainie*, *III books of satyres*; Londres, 1598, in-16; 2e édit., augmentée d'une satire, ibid., 1599, in-16; un poëte contemporain, Th. Pavier, y a fait une réponse en 1601, sous le titre : *The Whipper of the Satyre*; — *Micro-cynicon, six snarling satyres*; Londres, 1599, in-16; ces trois petits livres sont d'une extrême rareté; — des tragédies et comédies : *Antonia and Mellida* (1602), *Antonio's Revenge* (1602), *The Malcontent* (1604), *The Dutch courtezan* (1605), *Parasitaster* (1606), *The Wonder of Women, or Sophonisba* (1606), *What you will* (1607), et *Insatiate countess* (1613); six de ces pièces ont été réunies sous le titre de *Works* (Londres, 1633, in-12), et Dodsley a reproduit *Le Mécontent* dans sa collection. P. L—y.

Langbaine *Account of the English dramatic Poets*. — Baker, *Biogr. Dramatica*. — Phillips, *Theatrum*. — Disraeli, *Quarrels of Authors*, III. — Cibber, *Lives of Poets*.

MARSUPPINI ou **ARETIN** (*Charles*), humaniste italien, né à Arezzo, vers 1399, mort à Florence, le 24 avril 1453. Petit-fils de Grégoire Marsuppini, secrétaire du roi de France Charles VI et gouverneur de Gênes, il alla, après avoir suivi les leçons de Jean de Ravenne, enseigner les belles-lettres à Florence. Jaloux des succès qu'y obtenait le célèbre Philelphe (*voy.* ce nom), il lui déclara une guerre ouverte, et fit partager sa rancune à Poggio, Niccoli et Traversari. Philelphe répondit à leurs attaques par des satires mordantes (1). Exaspérés, ils contribuèrent en 1435 à le faire bannir de Florence. Réfugié à Sienne, il y échappa par hasard au poignard d'un spadassin, qui avoua avoir reçu de l'argent de Jérôme d'Imola, chez lequel se réunissaient plusieurs savants, notamment Marsuppini. A son tour il paya, dit-on, un assassin, qui devait le débarrasser de Marsuppini et de plusieurs autres de ses ennemis; le coup manqua, et Philelphe fut par contumace condamné comme complice du sicaire. N'étant plus éclipsé par ce redoutable rival, Marsuppini arriva bientôt à une haute renommée; des cardinaux et autres personnes de distinction assistaient souvent à ses cours. Nommé vers 1441 secrétaire apostolique, il reçut en 1444, à la mort de Léonard Bruni, l'office de secrétaire de la république de Florence; en cette qualité il prononça en 1452 devant l'empereur Frédéric III un discours qu'il n'avait mis que deux jours à préparer; mais lorsqu'il eut à répliquer à la réponse que lui avait faite Æneas Sylvius, se-

(1) Il y donne à Marsuppini le nom de *Codrus*. Voici comment, devenu plus calme, il jugea l'envieux rival qui lui avait suscité tant d'embarras : « Carlo a beaucoup lu, beaucoup écouté; mais n'ayant aucun discernement dans le choix de ses maîtres et de ses livres, tout ce qu'il a acquis est si confus, si discordant, que personne ne le comprend et qu'il ne se comprend pas lui-même. S'il s'exprime mal, la lenteur de son esprit en est la cause. C'est par la même raison qu'il écrit peu et que son style est sec et dur dès qu'il entreprend d'écrire quelque chose. Il ne me paraît pas même qu'il faille l'excuser d'être étranger à la science et à son emploi; la nature seule est coupable, qui lui a donné un esprit obtus et de pierre, tandis qu'il ne rencontra jamais que des maîtres qui n'avaient ni science ni éloquence. » *De Exilio Tractatus*.

crétaire de Frédéric, il resta complétement court, et ce fut Mannetti qui fut obligé de parler à sa place Marsuppini a laissé un recueil de poésies latines, conservées en manuscrit à la bibliothèque Laurentienne; il a donné en vers hexamètres une traduction latine de la *Batrachomyomachie* d'Homère, publiée à Parme, 1492, in-4°; Pesaro, 1509, in-4°; Vienne, 1510, in-8°; Florence, 1512, in-8°. O.

Mazzuchelli, *Scrittori Italiani*, t. I. — Ap. Zeno, *Dissertazione Vossiane*, t. I. — Tiraboschi, *Storia della Letter. Ital.* — Rosmini, *Vita di File fo.* — Nisard, *Les Gladiateurs de la République des Lettres*, t. I.

MARSUS (*Domitius*), poëte latin du siècle d'Auguste, mort dans les premiers temps de l'ère chrétienne. On ne connaît point les particularités de sa vie; mais, d'après son nom et son surnom, on suppose que ses ancêtres appartenaient à la nation des Marses et avaient été adoptés dans la noble maison des Domitius. On ignore la date exacte de sa mort; on sait seulement qu'il survécut à Tibulle (mort en 18 avant J.-C.), dont il composa l'épitaphe, et qu'il ne vivait plus lorsque Ovide écrivait ses *Pontiques* (10 ou 11 après J.-C.). Marsus composa des poëmes de divers genres; mais il dut principalement sa célébrité à ses épigrammes, qui étaient licencieuses, spirituelles et piquantes, si l'on s'en rapporte au jugement de Martial. Le venin de ces petites productions avait fait donner au recueil complet, ou peut-être à un seul livre, le titre de *Cicuta*. Marsus avait encore écrit un poëme épique l'*Amazonéide*; des élégies où était célébrée une femme nommée Melænis; et des *fables* (*fabellæ*), en vers, comprenant au moins neuf livres. Il ne reste de ces divers ouvrages que des fragments peu nombreux; le plus intéressant est cette élégante épitaphe de Tibulle :

Te quoque Virgilio comitem non æqua Tibulle,
Mors juvenem campos misit ad Elysios;
Ne foret aut elegis molles qui fleret amores,
Aut caneret forti regia bella pede.

Les fragments de Marsus ont été rassemblés par Brœkhuisen, à la fin de son édition de Tibulle. Weichert les a publiés séparément, Grimma, 1828, et les a insérés dans ses *Poetarum latinorum Reliquiæ*; Leipzig, 1830, p. 241-269. Y.

Ovide, *Ex Pont.*, IV, 16. — Martial, II, 71, 77; IV, 16, 5; V, 5; VII, 29, 99. — Philargyrius, *Ad Virgil. Ecl.*, III, 90. — Weichert, *De Domitio Marso poeta*.

MARSY (*Gaspard* et *Balthasar*), sculpteurs français, nés à Cambrai, l'un en 1625 et l'autre le 6 janvier 1628, morts à Paris, le premier le 10 décembre 1681, le second le 26 mai 1674. « Ces deux frères, dit un écrivain, ont eu tant de liaison entre eux pour les talents du même art, pour leur association à de mêmes ouvrages, et pour la conformité de leur fortune, qu'on ne saurait parler de l'un sans faire mention de l'autre. » Ils commencèrent à étudier le dessin à Cambrai, et eurent pour premier maître leur père Gaspard Marsy, qui, à ce qu'on croit, était lui-même sculpteur. En 1648 ils vinrent à Paris, et passèrent une année dans l'atelier d'un sculpteur en bois. Puis pendant près de cinq ans ils travaillèrent sous la direction et avec les conseils de Sarrazin, Michel Anguier, von Obstal et Buyster. Leur réputation commençant dès lors à s'établir, ils furent employés pour leur propre compte à la décoration de quelques habitations particulières, comme les hôtels Sallé et La Vrillière et le château du Bouchet près d'Etampes. Gaspard et Balthasar Marsy prirent une part importante dans les grands travaux que fit faire Louis XIV. Ils furent chargés d'exécuter au Louvre, conjointement avec Girardon et Regnaudin, les figures et ornements en stuc de la galerie d'Apollon, d'après les dessins de Le Brun, et ceux des appartements de la reine mère, sur les dessins d'Errard. Ils travaillèrent également aux Tuileries, et l'on doit à Gaspard les deux statues de *La Diligence* et de *La Célérité*, qui ornent le côté gauche sur la cour du pavillon central. A Versailles, dans les jardins, leurs œuvres sont aussi variées qu'élégantes; nous citerons *Mars*, *L'Abondance* et *La Richesse*, huit *Mois*, *Encelade*, *L'Aurore*, *Vénus et L'Amour*, le beau groupe de *Latone et ses enfants*, et les *Deux Tritons abreuvant les chevaux du Soleil*, chef-d'œuvre de ces artistes qui décorait ce qu'on appelait les bains d'Apollon. Quelques-unes de ces figures sont faites de métal, c'est-à-dire d'un mélange de plomb et d'étain. Les Marsy ont en outre fait de nombreux ouvrages pour le château de Versailles, soit à l'intérieur, soit pour l'ornementation extérieure; on leur doit entre autres huit figures de pierre et autant de masques qui décorent la façade du château du côté du canal. Ils ont sculpté le *Tombeau de Casimir, roi de Pologne*, à l'église Saint-Germain-des-Prés; deux figures de *Captifs*, aujourd'hui au musée du Louvre, et le groupe de *Borée enlevant Orythie*, au jardin des Tuileries.

Gaspard a fait quelques travaux sans le concours de son frère, pour le château et le parc de Versailles, pour le château de Sceaux appartenant à Colbert, pour le mausolée de Turenne à Saint-Denis; l'un des bas-reliefs de la porte Saint-Martin est aussi de lui : c'est celui du côté du faubourg, où l'on voit Mars qui porte l'écu de France et qui poursuit un aigle, pour signifier les victoires du roi en Allemagne. Les critiques ont trouvé les travaux particuliers de Gaspard moins élégants et moins finis que ceux qu'il a exécutés avec le concours de son frère. Tous deux furent membres de l'Académie de Peinture et Sculpture. Balthasar, reçu le 26 février 1673, fut élu le même jour adjoint à professeur. Gaspard, reçu le 5 août 1657, sur la présentation d'un *Ecce Homo* en bas-relief, fut nommé professeur en 1659, remplacé « à cause de son peu d'assiduité à faire cette fonction, » rétabli dans sa charge en 1669, et élu adjoint au recteur en 1675.

Un autre Marsy (*Melchior*), frère des deux sculpteurs, a laissé quelques ouvrages de peinture. H. H—n.

Mémoires inédits de l'Académie de Peinture et de Sculpture. — Mariette, *Abecedario.* — Baert, *Mém. des Sculpt. et Archit. des Pays-Bas*, dans les *Bulletins* de l'Acad. de Bruxelles, XV. — H. Barbet de Jouy, *Descript. des Sculpt. mod. du Louvre.* — E. Bouly, *Dict. de Cambrai.* — De Chennevières, *Descript. de la Galerie d'Apollon.* — Lenoir, *Musée des Monuments français.* — Réveil, *Galerie des Arts.* — Manuscrits de Lempereur, au cabinet des Estampes.

MARSY (*François-Marie* de), littérateur français, né en 1714, à Paris, où il est mort, le 16 décembre 1763. Admis fort jeune chez les jésuites, il cultiva avec bonheur la littérature latine, et se fit connaître dès l'âge de vingt ans par de petits poëmes, qui furent applaudis des amateurs de la bonne latinité. Des motifs qui sont restés ignorés l'obligèrent de quitter la Compagnie de Jésus. En rentrant dans le monde, il n'abandonna pas la carrière des lettres; mais, faute de ressources, il se mit aux gages des libraires et travailla à diverses compilations, dont certaines se recommandent par le soin, l'exactitude et l'élégance du style. L'*Analyse des œuvres de Bayle*, qu'il publia en 1755, lui attira une détention de quelques mois à la Bastille, et l'ouvrage, où il s'était plu à relever les opinions irréligieuses contenues dans le *Dictionnaire* du philosophe protestant, fut condamné par arrêt du parlement. On a de l'abbé de Marsy : *Templum Tragœdiæ, carmen in scholarum instauratione;* Paris, 1734, in-12; il n'admet au nombre des vrais poëtes tragiques que Sophocle, Euripide, Corneille, Racine et Maffei; — *Pictura, carmen ;* Paris, 1736, in-12; Leipzig, 1770, in-8°; réimpr., ainsi que le précédent, dans les *Poemata didascalia*, t. Ier, et à la suite de l'*Art de peindre*, par Dufresnoy; 1753, in-8°; trad. en français par Querlon, Paris, 1738, in-12. Ce poëme a été jugé de beaucoup inférieur à celui de Dufresnoy, bien qu'on y rencontre une versification harmonieuse, des épisodes variés et une sage composition. « Marsy, dit Clément (de Dijon), a su rendre la lecture moins difficile en écartant les préceptes qui tiennent à l'art mécanique de la peinture. Otez-en deux ou trois endroits qui regardent particulièrement cet art, le reste peut s'appliquer également à la poésie. Il a fait une galerie de tableaux, mais il n'a pas fait de poëme proprement dit.... Son style est chargé d'ornements ambitieux. Son élégance est trop pompeuse, ses fleurs trop recherchées; il ne vous laisse guère que des mots dans la tête. » Malgré ces défauts, que Sabatier déclare exagérés par une critique jalouse, le poëme de Marsy servit de modèle à celui que Lemierre a composé en vers français sur le même sujet, et, d'après le jugement de La Harpe, l'imitation est bien au-dessous de l'original; — *Acanthides Canariæ, carmen;* 1737, in-8°: ce poëme, publié sous le nom de Louis Clairambault, est attribué par d'Olivet à l'abbé de Marsy; — *De l'Ame des Bêtes, avec des réflexions physiques et morales;* 1737, in-12; — *Histoire de Marie Stuart, reine d'Écosse;* Londres (Paris), 1742, 3 vol. in-12; Fréron travailla à cet ouvrage, qui est élégant et impartial; — *Mémoires de Jacques Melvill;* Édimbourg (Paris), 1745, 3 vol. in-12; trad. de l'anglais, avec des additions considérables; — *Dictionnaire abrégé de Peinture et d'Architecture;* Paris, 1746, 2 vol. in-12; — *Discours dogmatique et politique sur l'origine et la nature des biens ecclésiastiques;* Paris, 1750, et Berlin, 1751, in-12, trad. de l'italien de Paolo Sarpi; — *Le Rabelais moderne, ou les Œuvres de Rabelais mises à la portée de la plupart des lecteurs;* Amst. (Paris), 1752, 8 vol. in-12. Les corrections consistent en général dans l'abréviation ou la suppression des endroits obscurs et dans le rajeunissement de l'orthographe. « Quel dommage, s'écriait à ce propos Clément (de Genève), qu'un élève de Virgile ait été chercher quelques paillettes d'or dans ce tas d'ordures! » — *Histoire moderne des Chinois, des Japonais, des Indiens, des Persans, des Turcs, des Russes*, etc., *pour servir de suite à l'Histoire ancienne de Rollin;* Paris, 1754-1778, 30 vol. in-12; c'est moins une histoire qu'une description géographique et historique, dont les éléments sont souvent empruntés aux voyageurs les moins dignes de confiance; les t. I à XII sont de Marsy, les autres d'Adrien Richer; — *Analyse raisonnée* (des œuvres) *de Bayle;* Londres (Paris), 1755, 4 vol. in-12; réimpr. en 1773, en Hollande, avec quatre nouveaux volumes attribués à Robinet; il ne faut pas confondre cette dernière analyse, composée des morceaux les plus défavorables à la religion, avec celle de l'abbé Delaunay (1781, 2 vol. in-12), qui s'est propose un but tout contraire. P. L—y.

Nécrologe des Hommes célèbres; 1768. — Clément, *Observat. sur diff. Poëmes de la Peinture.* — La Harpe, *Cours de Littér.*, VIII. — Sabatier, *Les Trois Siècles de la Littér.*

MARSY (*Claude-Sixte* Sautreau de), littérateur français, né en 1740, à Paris, où il est mort, le 5 août 1815. Il prit de bonne heure une part active à la rédaction des recueils littéraires du temps; c'était un homme aimable, qui ne manquait de savoir ni de goût, et dont toute la vie se renferma dans ses modestes travaux. On a de lui : *Réflexions d'un homme de lettres sur la tragédie du* Comte de Warwick (anonyme); *dans un café* (Paris), 1763, in-12; réimpr. en 1780; — *Éloge de Charles V, roi de France;* Paris, 1767, in-8°. Il a alimenté de nombreux articles *L'Année littéraire* (1754-1776), le *Journal des Dames* (1764-1778) et le *Journal de Paris* (1777-1790). Comme éditeur il a publié, en gardant toujours l'anonyme : *L'Almanach des Muses;* Paris, 1765-1789, 24 vol. in-16; ce petit recueil des pièces fugitives qui avaient paru pendant l'année, eut du succès et se soutint, en dépit des plaisan-

teries de La Harpe et de Rivarol; Vigée le continua, après Sautreau, jusqu'en 1820; — *Nouvelle Anthologie française depuis Marot jusqu'à ce jour;* Paris, 1769, 1787, 2 vol. in-12; — *Recueil des meilleurs Contes en vers;* Paris, 1774, 1784, 2 vol. in-8°; — *Petit Chansonnier français;* Paris, 1778 et ann. suiv., 3 vol. in-8°; — *Annales Poétiques depuis l'origine de la poésie française* (avec Imbert et autres); Paris, 1778-1788, 40 vol. in-16; les t. XLI et XLII, imprimés depuis 1789, n'ont pas été livrés au public; cette collection est assez estimée, quoiqu'on y trouve des notices insuffisantes et beaucoup de morceaux médiocres; — *Pièces échappées aux XVI premiers Almanachs des Muses;* Paris, 1781, in-12; — *Nouvelle Bibliothèque de société;* Paris, 1782, 4 vol. in-16, faisant suite à celle de Chamfort; — *Poésies satiriques du dix-huitième siècle;* Londres, 1782, 2 vol. in-18; — *Œuvres choisies de Dorat*, avec notice; Paris, 1786, 3 vol. in-12; — *Tablettes d'un Curieux, ou variétés historiques, littéraires et morales;* Paris, 1789, 2 vol. in-12: compilation faite d'après divers auteurs; — *Mémoires secrets sur les règnes de Louis XIV et de Louis XV, par Duclos;* Paris, 1790, 1791, 2 vol. in-8°; — *Poésies de Bonnard*, avec notice; Paris, 1791, in-8°; — *Le nouveau Siècle de Louis XIV* (avec Noël); Paris, 1793 ou 1803, 4 vol. in-8°; les principaux événements du grand règne y sont célébrés par une suite presque non interrompue de couplets satiriques; — *Œuvres choisies de Pope*, avec un *Essai* sur sa vie; Paris, 1800, 3 vol. in-12; — *Lettres de Mme de Maintenon;* Paris, 1806, 6 vol. in-12, et 1810, 4 vol. in-12: cette édition, quoique incomplète, est moins mauvaise que celle de La Beaumelle. P. L.

Quérard, *La France littér.* — Barbier, *Dict. des Anonymes.* — *Nouvelle Biogr. des Contemp.* — *Biblioth. d'un Homme de Goût*, V. — Beuchot, dans le *Journal de la Librairie*, 1815, p. 396.

MARSYAS (Μαρσύας) (1). Suidas cite trois historiens grecs de ce nom; mais c'est une erreur de sa part, ou une faute de copiste; il n'y a eu réellement que deux Marsyas, savoir :

MARSYAS *de Pella*, en Macédoine, fils de Périandre, vivait dans la seconde moitié du quatrième siècle avant J.-C. Il était contemporain d'Alexandre le Grand, dont suivant Suidas il fut le condisciple. Le même biographe prétend qu'il était frère d'Antigone, un des lieutenants et successeurs d'Alexandre, sans doute frère utérin, puisque le père d'Antigone se nommait Philippe. Ces deux faits, rapportés par Suidas, semblent prouver que Marsyas était de naissance noble, ce qui ne s'accorde pas avec cette autre assertion du même qu'il était grammairien de profession. Mais Suidas semble ici avoir confondu les deux Marsyas. On ne sait rien de la vie de Marsyas de Pella, sinon qu'il commandait une division de la flotte de Démétrius à la bataille de Salamine en 306. Son principal ouvrage était une histoire de la Macédoine commençant aux temps les plus anciens et s'étendant jusqu'à l'expédition d'Alexandre en Asie; elle s'arrêtait brusquement au retour de ce monarque en Syrie après la conquête d'Égypte et la fondation d'Alexandrie. Harpocration cite de Marsyas une histoire d'Alexandre (Τὰ περὶ Ἀλέξανδρον) qui paraît être le même ouvrage que le précédent; mais l'histoire de l'éducation d'Alexandre (Τοῦ Ἀλεξάνδρου ἀγωγή), mentionnée par Suidas, est probablement un traité séparé. Les *Ἀττικά* que cite aussi ce biographe sont sans doute le même ouvrage que l'Ἀρχαιολογία attribuée à Marsyas le jeune, et appartiennent à ce dernier.

MARSYAS *de Philippes* ou *le jeune* (ὁ νεώτερος), historien d'une époque incertaine, souvent confondu avec le précédent. Les plus anciens écrivains qui le citent sont Pline et Athénée. Celui-ci prétend qu'il était prêtre d'Hercule. On mentionne de lui les ouvrages suivants : Μακεδονικά, en six livres au moins; — Ἀρχαιολογία, en douze livres; — Μυθικά, en sept livres. Suidas attribue par erreur ces deux derniers ouvrages à un Marsyas de Taba, personnage mythique. Pour les questions relatives aux deux Marsyas et pour les fragments de leurs ouvrages, consulter Geier, *Alexandri Magni Historiarum Scriptores ætate suppares;* Leipzig, 1844, p. 318-340, et C. Müller, *Scriptores Rerum Alexandri Magni*, p. 40-48, dans la *Bibliothèque grecque* de A. F. Didot, à la suite d'Arrien. Y.

Suidas, aux mots Μαρσυας. — Droysen, *Hellenismus*, vol. I, p. 679-682. — Bernhardy, notes sur Suidas. — Fréd. Ritschl, *Programma de Scriptoribus qui nomine Marsyæ apud Græcos innotuerunt;* Breslau, 1836, in-4°.

MARTAINVILLE (*Alphonse-Louis-Dieudonné*), auteur dramatique et publiciste français, né à Cadix, de parents français, en 1776, mort à Sablonville, près Paris, le 27 août 1830. Il fut amené très-jeune en Provence, et de là vint à Paris, où il fit ses études au collége Louis-le-Grand. En 1793, il fut l'antagoniste des révolutionnaires terroristes, et fut bientôt cité devant le tribunal de Fouquier-Tinville, sous l'incul-

(1) Marsyas est le nom d'un personnage mythologique qui se rattache à la première période de la musique grecque. Tous les mythographes le placent en Phrygie. Nous ne raconterons pas ici cette fable (Apollodore, *Bibliotheca*, I, 4; Palephatus, *De Incred.*, 48; Libanius, *Narrationes*, 14; Diodore de Sicile, III, 58, 59; Pausanias, II, 7; Hérodote, VII, 26; Xénophon, *Anab.*, I, 2; Plutarque, *De Fluviis*, 10; Hygin, *Fab.*, 165; Ovide, *Metam.*, VI, 382, 400), qui se rapporte évidemment à la lutte du genre musical citharédique (lyre) contre le genre aulédique (flûte); le premier lié au culte d'Apollon chez les Doriens, le dernier aux rites orgiastiques de Cybèle en Phrygie. Cette explication s'applique facilement aux différentes parties de la légende principale, et peut servir aussi à éclairer les autres traditions qui concernent ce personnage. *Consult.* sur Marsyas. Bode, *Gesch. d. Lyr. Dichtk.*, vol. II, p. 296 297; Brunck, *Anal.*, vol. I, p. 488; vol. II, p. 97; O. Müller, *Archäol. d. Kunst.*, 362, n° 4; Böttiger, *Kleine Schriften*, vol. I, p. 28; Smith, *Dictionary of Greek and Roman Biography.*

pation de coopération, avec un nommé Monbergne, à la rédaction d'un tableau inexact du maximum. Il comparut devant ce redoutable tribunal avec son insouciance et sa hardiesse ordinaires; on lui demanda son nom : « Martainville, répliqua-t-il. — Tu veux cacher ta qualité, lui dit le président, tu es aristocrate, tu dois t'appeler *de Martainville*. — Citoyen président, répliqua-t-il, je suis ici pour être *raccourci* et non pour être *allongé*, laisse-moi mon nom. Cette réponse audacieuse et insolente ne lui fit pas de tort auprès de ses juges, peu indulgents cependant, et grâce à la protection d'Antonelle, son compatriote, qui était un des jurés, il fut acquitté ainsi que son complice. Après le 9 thermidor, il se fit remarquer dans les rangs de ce qu'on appelait alors *la jeunesse dorée de Fréron;* il fit représenter des pièces de circonstance qui obtinrent de grands succès, grâce à l'esprit réactionnaire. L'une, intitulée *Les Assemblées primaires*, tournait en ridicule le système électoral alors en vogue. Dans une autre, intitulée : *Le Concert de la rue Feydeau*, Martainville stigmatisait le parti jacobin. Voici un couplet que le public faisait répéter chaque soir :

Lorsque l'on voudra dans la France
Peindre des monstres destructeurs,
Il ne faut plus de l'éloquence
Emprunter les vives couleurs;
On peut analyser le crime ;
Car tyran, voleur, assassin,
Par un seul mot cela s'exprime,
Et ce mot-là c'est jacobin.

Martainville se montra alors si exaspéré que après la journée du 13 vendémiaire il fut obligé de se retirer en Provence. Poursuivi comme réquisitionnaire, il s'engagea dans un bataillon de volontaires, et resta quelque temps en Italie. Revenu en France, il reprit sa carrière d'auteur dramatique, et s'associa en 1802, à Étienne pour rédiger l'*Histoire du Théâtre-Français*. Pendant l'empire il s'effaça presque complétement, et ne donna signe de vie que par une chanson poissarde sur le mariage de Marie-Louise, chanson spirituelle, mais qui ne lui valut pas même les honneurs de la persécution. Dès les événements de 1814, il se déclara comme un des plus ardents partisans de la restauration; en mars 1815, quand on apprit le débarquement de l'empereur, il se mit à la tête des volontaires royaux, et fit afficher dans Paris une adresse violente qui appelait aux armes tous les Français contre « l'usurpateur ». Trompé dans ses projets de victoire, il se retira au Pecq, près Saint-Germain; sa maison fut pillée et ravagée par les Prussiens, commandés par Blücher, ce qui n'empêcha pas de dire qu'il avait livré aux Prussiens le passage de la Seine; il devint dès lors le but de toutes les haines des partis et fut l'objet de toutes les calomnies, même les plus absurdes. Il travaillait au *Journal de Paris* lorsqu'on représenta au Théâtre-Français la tragédie de *Germanicus*, d'Arnault; les mécontents de cette époque avaient profité, pour faire une manifestation, de la représentation de cette pièce, qui fut jouée au milieu du tumulte le plus scandaleux. Martainville en rendit compte dans son journal, et se montra très-sévère à l'égard de l'auteur et de la pièce. Arnault fils crut devoir prendre la défense de son père, et ne trouva pas de meilleur moyen que d'insulter et de frapper Martainville, alors presque impotent, dans le café où il se rendait tous les soirs. Un procès eut lieu, et Arnault fils fut condamné à un jour de prison et à cinquante francs d'amende. Dès le lendemain Martainville exigea une réparation par les armes; ils échangèrent plusieurs balles; l'une d'elles effleura Martainville, et l'affaire en resta là. Ni le *Journal de Paris*, ni *La Quotidienne*, ni même la *Gazette de France* ne lui fournissant les moyens de manifester comme il le voulait sa haine contre le parti révolutionnaire, il s'adjoignit le libraire Dentu, et fonda, en 1818, *Le Drapeau blanc*, dont il fut le directeur et à peu près l'unique rédacteur. Là il put donner un libre cours à ses idées ultra-royalistes. Il blâma comme des actes de faiblesse les concessions du gouvernement, attaqua violemment les ministres, et n'épargna pas même le roi, surtout à l'époque de la création de soixante pairs de France; c'est surtout le ministère de M. Decazes qu'il s'attachait à combattre. Quelque temps après, il publia un article très-violent contre le maréchal Brune, assassiné à Avignon par la populace réactionnaire. Poursuivi par la veuve du maréchal à l'occasion de cet article, Martainville se défendit lui-même, et signala le maréchal comme ayant été le fondateur d'un journal infâme, qui, sous le nom de *La Bouche de Fer*, était le réceptacle de calomnies et de dénonciations anonymes déposées chaque jour dans une boîte toujours ouverte représentant la Gorgone, et que ce journal publiait le lendemain. Il établit dans sa plaidoirie que Brune, alors imprimeur, avait pour collaborateur dans ce journal Marat, qu'il allait chercher la nuit pour rédiger ses affreux pamphlets; le jury acquitta Martainville, et la mémoire du maréchal Brune resta entachée de ces détails, jusque alors ignorés par tout le monde, mais qui ne purent être démentis. A l'époque de l'assassinat du duc de Berry, il accusa avec violence M. le duc Decazes, « dont le pied, dit M. de Châteaubriand, glissa dans le sang »; le ministre, particulièrement honoré de la faveur de Louis XVIII, adressa une plainte au procureur du roi contre le journaliste; il disait dans cette plainte : « J'ai méprisé jusque ici, comme je le devais, les outrages dont quelques libelles m'ont rendu l'objet, et dont la cause et le principe m'honoraient trop pour que je songeasse à m'en plaindre. L'intérêt de la société me commande aujourd'hui de ne pas laisser impunie l'infâme calomnie dont le sieur Martainville vient de se rendre coupable dans le numéro de ce jour, 15 février 1820, du journal qu'il ose intituler *Le Drapeau blanc*. Ses

lâches accusations insultent bien plus à la douleur publique, qu'elles ne m'insultent moi-même, et c'est au nom de la société, bien plus encore qu'au mien, que je vous les dénonce et que j'en demande l'éclatante réparation. » Cette plainte n'eut pas de suites, et M. Decazes quitta le ministère Quelques années après, les lois sur la presse devinrent plus efficaces; Martainville, qui voulait être plus royaliste que le roi, fut vivement poursuivi; il fut obligé d'aller se défendre en province, et courut souvent des dangers au milieu de populations qu'il avait accusées d'être trop libérales. A Châlons on voulut le jeter dans la Saône; mais partout son sang-froid et sa présence d'esprit le sauvèrent; il se défendit avec esprit et courage devant les cours de l'Ain, de Riom, de Saint Omer et de Toulouse, toujours bien accueilli par le parti royaliste, mais insulté par les libéraux. Peu à peu son exaspération légitimiste, qui ne trouvait plus d'appui même parmi ceux sur lesquels il devait le plus compter, perdit beaucoup de son influence, et il comprit qu'il ne pouvait pas continuer la lutte qu'il avait commencée. Il tint bon cependant jusqu'au bout, avec la même opiniâtreté. En juillet 1822, il assistait à une représentation de comédiens anglais auxquels M. Corbière avait accordé le privilége de jouer à Paris. Reconnu dans sa loge par quelques-uns de ces *patriotes* qui voulaient faire tomber les Anglais, par le seule motif *qu'ils étaient Anglais*, il fut insulté par le parterre, qui demanda son expulsion; il brava cette émeute, et répondit au commissaire de police, qui le priait de se retirer : « Je suis sous la sauvegarde de l'autorité; si je suis assassiné, j'aurai fait mon devoir, vous n'aurez pas fait le vôtre. »

Le nombre des abonnés au *Drapeau blanc* diminua bientôt; l'entreprise fut mise en actions, ce qui ne réussit pas, et la santé de Martainville ne lui laissant plus la faculté de s'occuper de sa publication, il se décida à vivre dans la retraite. On a de lui : *Les Suspects et les Fédéralistes*, vaudeville, un acte, 1795; — *Le Concert de la rue Feydeau*, vaudeville, 1795; —*La nouvelle Henriade, ou récit de ce qui s'est passé à l'occasion de la pièce intitulée* Le Concert de la rue Feydeau, in-8°; — *La nouvelle Montagne, ou Robespierre en plusieurs volumes*, vaudeville; in-8°; — *Les Assemblées primaires, ou les élections*, vaudeville; 1797, in-8°; — *Le Dentiste*, vaudeville; 1797, in-8°; — *Noé ou le Monde repeuplé*, vaudeville; 1798, in-8°; — *La Banqueroute du savetier à propos de bottes*, vaudeville; 1801, in-8°; — *Grivoisiana, ou recueil facétieux;* 1801, in-18;— *L'Intrigue de Carrefour*, vaudeville; 1801, in-8°; —*Histoire du Théâtre-Français, depuis le commencement de la Révolution jusqu'à la réunion générale;* 1802, 4 vol. in 12, en société avec Étienne; — *Arlequin en gage, ou Gilles usurier*, vaudeville; 1802, in-8°; — *Un, deux, trois, quatre, ou la Cassette précieuse*, vaudeville; 1802, in-8°; — *Vie de Chrétien Lamoignon-Malesherbes;* 1802, in-12; — *Le Duel impossible*, comédie; 1813, in-8°; — *Pataquès, ou le barbouilleur d'enseigne*, vaudeville; 1803, in-8°; — *Georges le Taquin, ou le brasseur de l'île des Cygnes*, divertissement; 1804, in-8°; — *Une Demi-heure de Cabaret*, science épisodique; 1804, in-8°; — *Le Suicide de Falaise*, comédie; 1804, in-8°; — *Le Turc de la rue Saint-Denis, ou la fausse veuve*, comédie; 1805, in 8°; — *Roderic et Cunégonde, ou l'hermite de Montmartre, ou la Forteresse de Moulinos, ou le Revenant de la galerie de l'Ouest*, galimatias burlesco-mélo-patho-dramatique; 1805, in-8°; — *La Tête du diable ou le Flambeau de l'amour*, mélodrame-féerie-comique; 1807, in-8°; —*Le Pied de Mouton*, mélodrame-féerie comique; 1807, in-8°, en société avec Ribié; — *Le Mariage du mélodrame et de la Gaîté*, scènes d'inauguration; 1808, in-8°; — *La Queue du diable*, mélodrame féerie-comique; 1808, in-8°; — *Tapin, ou le tambour de Gonesse*, folie-vaudeville; 1809, in-8°; — *Quelle mauvaise tête! ou M. Sainfoin braconnier*, comédie; 1809, in-8°; — *Le Marin provençal, prologue de La Pérouse;* 1810, in-8°; — *Les Rentes viagères, ou la Maison de santé*, comédie; 1810, in-8°; — *La Résurrection de Brioché*, prologue d'inauguration; 1810, in-8°; — *Jean de Passy*, imitation burlesque de *Jean de Paris*, comédie; 1812, in-8°; — *L'Intrigue à contretemps, ou moitié faux, moitié vrai*, comédie; 1812, in-8°; — *Monsieur Crédule, ou Il faut se méfier du vendredi;* 1812, in-8°; — *Bonaparte, ou l'Abus de l'abdication*, pièce héroïco-romantico-bouffone; 1815, in-8°; — *Taconet*, comédie; 1816, in-8°; — *Le Drapeau blanc;* 1819, 2 vol. in-8°; — *La Bombe royaliste lancée;* 1820, in-8°; — *Étrennes aux censeurs;* 1822, in-8°. A. JADIN.

Journal de Paris, 1822. — *Les Dîners du Vaudeville.* — Quérard, *La France Littéraire.*

MARTANGES (*N...* BONNET DE), littérateur français, né en Beauce, en 1722, mort à Londres, en 1806. Dénué de fortune, et destiné d'abord à l'état ecclésiastique, il reçut tout jeune le prieuré de Cossay. Ses études achevées, il devint professeur de philosophie en Sorbonne. Le maréchal de Lowendal lui fit quitter la robe, et lui donna une lieutenance dans son régiment. Martanges se distingua au siége de Berg-op-Zoom, obtint une compagnie dans le régiment de la Dauphine, et fut chargé d'une mission du maréchal de Saxe auprès du roi de Pologne. Avec l'agrément du ministre français, Auguste III nomma Martanges major de ses gardes à pied. Le comte de Broglie, ambassadeur près du roi de Pologne, envoya Martanges auprès de l'impératrice Élisabeth pour la décider à se coaliser contre la Prusse. Martanges suivit les Russes en Allemagne, et se trouvait avec les prisonniers que Frédéric II

fit à Pirna. Il se prévalut de sa qualité d'officier français, et ne fut pas compris dans la capitulation; le roi de Prusse voulait le garder à son service. Martanges refusa, et rejoignit l'armée autrichienne : une balle lui cassa le bras à Kollin. A son retour en France, il engagea le cabinet de Versailles à prendre à sa solde un corps de Saxons, qui pouvait aller rejoindre le duc de Broglie en Hesse. Le comte de Lusace (prince Xavier de Saxe) reçut le commandement en chef de ce corps, qui opéra sa jonction à l'armée française, et Martanges accompagna ce prince, avec le grade de major général. Il suivit encore le prince Xavier quand celui-ci alla administrer l'électorat de Saxe, en 1762. Fait maréchal de camp en 1765, il ne fut pas employé par le duc de Choiseul, mais il parvint néanmoins au grade de lieutenant général en 1780. Il vivait retiré à Honfleur lorsque le duc de Choiseul tomba du ministère. Martanges se rendit alors en Angleterre avec une mission du duc d'Aiguillon; à son retour, il obtint la place de secrétaire général des régiments suisses, qu'il ne conserva que quelques années. A la révolution il se retira en Allemagne, puis il vint rejoindre le maréchal de Broglie à Trèves, et reçut le commandement de la cavalerie des Français émigrés cantonnée à Coblentz. En 1792, il resta à la tête des troupes d'infanterie que le roi de Prusse laissa à Estain. L'armée ayant été licenciée, Martanges se retira en Hollande, puis à Brunswick et en Angleterre. Il commandait encore le petit corps d'émigrés qui suivit le comte d'Artois à l'île Dieu. On a de lui : *Le Roi de Portugal, conte, suivi des deux Achille;* Neuwied, 1788, in-8°; — *Achille, ou la France renouvelée des Grecs*, poëme en huit chants, 1792, in-4°. On lui doit en outre l'*Olympiade*, brochure politique, quelques pièces fugitives et le *Ballet de l'ennui*. J. V.

Grimm, *Correspondance*. — Quérard, *La France Littéraire*.

MARTEAU (*François-Joseph*), littérateur français, né à Boulogne-sur-Mer, le 10 juin 1732. Il vint fort jeune à Paris, où il fit la connaissance de J.-J. Rousseau, auquel il dédia la plupart de ses poésies, publiées en 1770, à Boulogne-sur-mer. On y remarque : *Le Songe d'Isus, ou le bonheur*, conte en vers; *Silvestre*, conte en prose; *Les Écoliers et la Boule de Neige*, fable; *La Petite-Maîtresse et la Ménagère des champs*, apologue; *Épître aux Salenciens*, au sujet de leur rosière, etc. Fréron lui attribue les *Lettres d'un jeune homme*, 1764. E. D—s.

J.-J. Rousseau, *Correspondance*, lettre du 14 octobre 1764. — Barbier, *Dictionnaire des anonymes*. — Quérard, *La France Littéraire*. — Fréron, *L'Année littéraire*, n° du 24 août 1764. — François Morand, *Essai bibliographique sur les principales impressions boulonnaises des dix septième et dix-huitième siècles*, p. 33. — Le même, *Notice sur F.-J. Marteau* (Boulogne, octobre 1847, in-8°).

MARTEL (*François*), chirurgien français, né à Périgueux, en 1549, mort à Paris, vers 1610. Il s'attacha au service de Henri IV, dont il devint le premier chirurgien et qu'il suivit dans les guerres du Dauphiné, de Savoie, du Languedoc et de Normandie. Par une saignée, faite à propos, il sauva la vie de ce prince, atteint d'une pleurésie à La Mothe-Frélon. On a de François Martel : *Apologie pour les Chirurgiens, contre ceux qui publient qu'ils ne doivent se mêler que de remettre les os rompus et démis;* Lyon, 1601, in-12; — *Paradoxes en forme d'aphorismes très-utiles pour la pratique de chirurgie;* Lyon, 1601, in-12; l'auteur y traite des pansements à froid, de l'abus des sutures, des bandages, etc.; — *Discours sur la curation des arquebusades*. — Les œuvres complètes de Martel ont été publiées avec celles de Philippe de Flesselles; Paris, 1635, in-12. L—z—e.

La Croix du Maine, *Bibliothèque françoise*. — Éloy, *Dictionnaire de Médecine*. — *Biographie Médicale*.

MARTEL (*Ange*), architecte français, né à Lyon, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle, sous le règne de Louis XIII. Comme il appartenait à l'ordre des Jésuites, il est souvent désigné sous le nom de *frère Martel*. Les deux principaux édifices élevés sur ses dessins furent l'église du collège de La Trinité à Lyon et celle du noviciat des Jésuites à Paris, monument qui eut l'approbation des connaisseurs. E. B—n.

Fontenai, *Dictionnaire des Artistes*.

MARTEL (*André*), théologien protestant, né à Montauban, en 1618, mort à Berne, vers la fin du dix-septième siècle. Après avoir fait ses études de théologie à Saumur, il fut nommé pasteur de Saint-Affrique. En 1647 il fut appelé à Montauban pour remplir les mêmes fonctions. En 1653 il devint professeur de théologie à l'académie réformée de cette ville; il en était recteur en 1660, quand elle fut transférée à Puylaurens. Quoique fort réservé en tout ce qui pouvait blesser les prétentions du clergé catholique, il n'en fut pas moins enveloppé dans une affaire intentée aux pasteurs de Puylaurens, accusés d'avoir reçu des relaps dans le temple, contrairement aux prescriptions royales d'avril 1663, de juin 1665 et d'avril 1666. Il fut conduit avec eux dans les prisons de Toulouse. L'attention du gouvernement se fixa particulièrement sur lui; on se flattait que si l'on parvenait à lui arracher une abjuration, son exemple entraînerait un grand nombre de ses coréligionnaires et servirait d'excuse à ceux qui ne demandaient qu'un prétexte pour passer au catholicisme. Sa modération faisait croire d'ailleurs à la possibilité du succès. On tâcha en conséquence de l'ébranler tantôt par des menaces et tantôt par des promesses. Tout fut inutile, et l'on se décida enfin à lui rendre la liberté. A la révocation de l'édit de Nantes, les ministres de Montauban et des églises voisines se retirèrent en Hollande. S'il faut en croire Cathala-Couture, qui pourrait bien s'être trompé sur ce point comme sur bien d'autres, Martel refusa de les suivre, ne voulant pas chercher un refuge dans un pays qui allait entrer en hostilité avec

le roi de France. Ce qui est certain, c'est qu'il se retira dans le canton de Berne, où il obtint bientôt la direction d'une des principales églises, et que ses deux filles ne purent sortir de France et furent enfermées dans un couvent. On a de Martel : *Réponse à la méthode de M. le cardinal de Richelieu;* Rouen, 1674, in-4°. Cette réponse, dit Cathala-Couture, décèle dans son auteur un profond savoir, et surtout ce ton de modération et de décence, bien éloigné de l'aigreur et du fanatisme qui percent pour l'ordinaire dans la plupart des livres de controverse. » — *De Natura Fidei et de Gratia efficaci;* Montauban, 1653, in-4° : thèse inaugurale; — un grand nombre de thèses qu'il fit soutenir sous sa présidence aux élèves de l'académie de Montauban, de 1656 à 1674; — un recueil des sermons que Cathala-Couture lui attribue, sans en donner le titre détaillé. Quant aux diverses pièces de vers que cet historien du Querci lui donne fort généreusement, elles sont d'un avocat de Toulouse, qui portait le même nom de Martel (*voy.* le suivant). M. NICOLAS.

Cathala-Couture, *Hist. du Querci*, III. — MM. Haag, *La France Protest.* — Bayle, *Nouvelles Lettres;* La Haye, 1739, p. 314 et 315.

MARTEL (*Adrien*), littérateur français, né à Toulouse, où il est mort, vers 1730. Avocat au parlement de Toulouse, il se distingua par son amour pour les lettres, résida quelque temps à Paris, où il fut très-assidu aux conférences de Ménage et de Marolles, voyagea en Allemagne et en Italie, et fut agrégé aux académies des *Infecondi* de Rome et des *Ricovrati* de Padoue. En 1688, l'académie des *Lanternistes* (1) lui donna le titre de secrétaire perpétuel. On a de lui : *Discours à la gloire des académies d'Italie; — Factum pour l'établissement d'une académie de belles-lettres à Toulouse;* s. l. n. d., in-12. Sa *Réponse* à ceux qui avaient attaqué ce projet parut à Montauban, 1692, in-8° ; — *Mémoires sur divers genres de littérature et d'histoire, mêlés de remarques et de dissertations critiques, par la Société des Curieux;* Paris, 1722, 2 vol. in-12; on y trouve une *Vie du président Duranti*, textuellement reproduite par Moréri dans son *Dictionnaire; — Nouvelles littéraires, curieuses et intéressantes;* Lyon, 1724, in-12. Martel fit paraître, en sa qualité de secrétaire, plusieurs volumes du *Recueil de discours et autres pièces d'éloquence* de l'académie des Lanternistes.

Un écrivain du même nom et peut-être de la famille du précédent, *Guillaume* MARTEL, né en 1731, à Toulouse, où il mourut, en 1821, fut aussi avocat, et remporta plusieurs prix à l'académie des Jeux Floraux, pour les poëmes *Les Dangers du Cloître* et *Les mouches* (1754), une ode *Sur l'Économie politique*, et des Éloges. P. L.

Biog. Toulousaine, II.

MARTEL (*Pourçain*), homme politique français, né en 1748, à Saint-Pourçain (Bourbonnais), où il mourut, le 25 avril 1836. Il était notaire dans sa ville natale lorsque éclata la révolution. Le département de l'Allier le députa en 1792 à la Convention nationale. Lors du jugement de Louis XVI, il s'exprima ainsi sur l'appel au peuple : « Citoyens, je consulte la raison, la justice et l'humanité : je réponds que je ne crois pas devoir renvoyer au peuple la mission qu'il m'a donnée, parce que la désobéissance est attentatoire à la souveraineté du peuple; d'ailleurs j'ai pensé que l'appel au peuple n'était qu'une mesure pusillanime. Je dis : non! » Sur l'application de la peine, Martel répondit : « La mort dans les vingt-quatre heures. » Le 19 ventôse an II, il déclara que si Fouquier-Tinville ne pouvait pas saisir tous les fils de la grande conspiration de l'étranger et en frapper plus de complices, c'est qu'il n'avait pas assez d'agents à sa disposition. Il en fit par conséquent décréter l'augmentation. Devenu membre du Conseil des Anciens, il en sortit en 1798. Il entra ensuite dans les bureaux de la Comptabilité intermédiaire. Il était encore employé dans un ministère au retour des Bourbons et la loi dite d'*amnistie* de janvier 1816 l'obligea de quitter la France. Il y rentra après la révolution de juillet 1830 et mourut dans l'obscurité. H. L.

Biog. moderne (Paris, 1806). — *Petite Biographie conventionnelle* (Paris, 1815). — *Biographie des hommes vivants* (Paris, 1818). — *Moniteur universel*, an II, n° 170.

MARTELIÈRE (*Pierre* DE LA), célèbre avocat français, né à Bellesme, dans la seconde moitié du seizième siècle, mort à Paris, en 1631. Fils de François de La Martelière, lieutenant général au bailliage du Perche à Bellesme, il alla plaider à Tours, lorsque les membres du parlement de Paris, fidèles à Henri IV, s'y furent transportés, et les suivit ensuite à Paris, en 1594. Il s'acquit bientôt une haute réputation, et eut pour clients beaucoup de grands seigneurs, tels que le prince de Condé, le comte de Soissons et autres. Nommé, par la suite, conseiller d'État, il ne cessa pas jusqu'à sa mort de rédiger des consultations. Il a fait imprimer plusieurs de ses plaidoyers; le plus célèbre est celui qu'il prononça en 1611 en faveur de l'Université contre les Jésuites. Dans ses *Mémoires chronologiques et dogmatiques*, le P. d'Avrigny dit « que ce plaidoyer ferait honneur au plus vieux professeur de rhétorique tant il y a de figures de toutes les sortes et de traits de l'ancienne histoire. » Paul Gimont d'Esclavolles répondit à La Marte-

(1) Cette société, qui jouit au dix-septième siècle d'une certaine célébrité, fut fondée en 1640, par Pellisson et Malepeyre, sous le nom de *Conférences académiques*. Réorganisée en 1667, elle tenait plusieurs séances par semaine, distribuait des prix de poésie et d'éloquence, et publiait le résultat de ses travaux; elle se fondit vers 1785 dans l'académie des belles-lettres de Toulouse. Nous citerons parmi ses membres les plus connus Campistron, Fermat, La Loubère, Guillaume Marcel, Nolat, Pellisson, Malepeyre, Palaprat et Régis.

lière par son *Avis sur le plaidoyer de La Martellière*; Paris, 1612. O.

Moréri, *Dict.*

MARTELLI (*Lodovico*), poëte italien, né à Florence, en 1499, mort en 1527. Jeune il se distingua dans la poésie lyrique. Il prit part à la polémique contre le Trissin au sujet des deux lettres nouvelles que cet écrivain voulait introduire dans l'alphabet italien. Il en démontra l'inutilité. Le prince Ferrante Sanseverino l'appela près de lui à Salerne, où il mourut, à l'âge de vingt-sept ans. Martelli laissa non terminée une tragédie de *Tullia*, à laquelle Claudio Tolomei ajouta un chœur. Cette pièce passe pour une des meilleures parmi celles qui signalèrent la renaissance des lettres en Italie; ce n'est cependant qu'une froide imitation de l'*Électre* de Sophocle, mais on y trouve des passages vigoureusement écrits, qui promettaient un poëte capable, suivant l'expression de Tolomei, « de faire hautement résonner son nom, si la fortune envieuse ne l'eût si prématurément enlevé ». Les *Poésies* (*Rime*) de Martelli ont été publiées à Rome, 1533, in-8°, et à Florence, 1548, in-8°. Cette dernière contient de plus que la précédente une traduction du quatrième livre de l'*Énéide*. Sa *Risposta alla Epistola del Trissino* parut in-4° (sans date), en 1524 ou 1525 suivant Apostolo Zeno. Z.

Crescimbeni, *Storia della Volgar Poesia*. — Tolomei, *Lettere*, p. 45, édit. de Venise, 1565. — Tiraboschi, *Storia della Letteratura Italiana*, t. VII, part. III, p. 17. — Ginguené, *Hist. litt. d'Italie*, t. VI, p. 61 ; t. IX, p. 284.

MARTELLI (*Vicenzo*), frère du précédent, poëte italien, né à Florence, vers le commencement du seizième siècle, mort en 1556. Comme son frère, dont il était loin d'avoir le talent, il vécut à la cour de Salerne. D'abord bien traité par le prince Sanseverino, il ne tarda pas à perdre la confiance de ce prince. Sanseverino voulait se rendre auprès de Charles Quint, pour le détourner du projet d'introduire l'inquisition à Naples. « Martelli, dit Ginguené, se déclara vivement contre cette mission, que le prince remplit néanmoins, cédant aux conseils, plus patriotiques, de Bernardo Tasso. L'événement prouve que Martelli avait plus de prévoyance; cependant il fut emprisonné, et dans cette triste position il fit vœu de faire le pèlerinage de Jérusalem s'il obtenait sa liberté. A peine délivré, il remplit sa promesse; et après les malheurs de son protecteur, il mena une vie retirée et paisible jusqu'en 1556, époque de sa mort. » Ses *Lettere e Rime* ont paru à Florence, 1563, 1606, in-4°. Plusieurs de ses lettres ont été insérées dans le recueil des *Lettere volgari degli XIII uomini illustri*; Venise, 1564. Z.

Bernardo Tasso, *Lettere*, t. I. — Poccianti, *Scrittori Fiorentini*. — Tiraboschi, *Storia della Letteratura Italiana*, t. VII, part. III, p. 18. — Ginguené, *Hist. de la Littérature italienne*, t. IX, p. 285.

MARTELLI (*Pietro-Giacomo*), poëte italien, né le 28 avril 1665, à Bologne, où il est mort, le 10 mai 1727. Il fit ses humanités chez les jésuites, et, pour satisfaire au vœu de sa famille, commença l'étude de la médecine à l'université de Bologne; comme il lui fut bientôt permis de suivre son goût pour les belles-lettres, il s'y abandonna sans réserve, et grâce à l'émulation d'Eustache Manfredi, son condisciple, grâce surtout aux conseils du peintre Carlo Cignano, qui avait un logement chez son père, il acquit une connaissance étendue des écrivains anciens et modernes. En 1697 il devint secrétaire du sénat de Bologne; en 1707 il fut pourvu d'une chaire de belles-lettres à l'université, et quelques mois après il se rendit à Rome comme secrétaire particulier de Philippe Aldovrandi dans son ambassade auprès de Clément XI. Sur l'invitation de ce pape, il accompagna en la même qualité Pompée Aldovrandi à Paris (1713), où il connut Fontenelle, La Motte, Crébillon, Malezieu, Saurin et Mme Dacier. Martelli a écrit, avec une extrême facilité, dans tous les genres de littérature; il s'est rendu célèbre à une époque de décadence par des tragédies, où parfois l'on retrouve la puissance et la noblesse des poëtes grecs, qu'il ne cessait de proposer pour modèles. Il reprochait aux Italiens d'être tombés dans la prétention et l'afféterie, et aux Français, dont il admirait les œuvres, de sacrifier sur le théâtre toutes les passions à l'amour. Ses pièces, fort nombreuses, n'étaient pas destinées à la scène; quelques-unes cependant, comme *Iphigénie en Tauride* et *Alceste*, reçurent beaucoup d'applaudissements. Selon l'opinion de Maffei, il doit être compté parmi les meilleurs poëtes de son temps. Il voulut mettre à la mode en Italie les vers de douze pieds (qu'on appelle depuis *martelliani*), rimés de deux en deux, prétendant qu'ils ajoutaient plus d'ampleur et de force à l'action dramatique et que d'ailleurs l'invention en était non française, mais italienne, puisqu'elle venait d'un poëte sicilien du treizième siècle, nommé Ciullo; mais la plupart de ses confrères s'élevèrent contre lui, et cette innovation ne fit pas fortune. On a publié après la mort de Martelli ses œuvres diverses : *Opere;* Bologne, 1723-1735, 7 vol. in-8° : ce recueil renferme vingt-cinq pièces de tous genres, notamment *Ifigenia in Tauris*, *L'Alceste*, *La Morte di Nerone*, *Il Sisara*, *Elena casta*, *Perseo in Samotracia;* le poëme *Degli Occhi di Gesù;* les dialogues *Della Tragedia antica e moderna* et *Il Tasso;* des discours, etc. Quelques morceaux n'ont pas été compris dans cette publication, tels que : *Vita d'Aless. Guidi*, dans les *Vite degli Arcadi*, t. III, 1714, in-4°; Martelli avait pris dans cette société le nom de Mirtilo Dianidio; — *Radicone, romanzo, canti III;* in-12; — *Il Femia sentenziato;* Cagliari (Milan), 1724, in-8°; réimpr. dans la *Raccolta di Tragedie del Secolo XVIII;* Milan, 1825, in-8° : c'est une pièce satirique où Maffei était mis en scène sous le nom de *Femia*. P.

Fabroni, *Vitæ Italorum*, V, 259-296. — Fontanini, *Bi-*

blioth., I, 235. — Calogera, *Raccolta*, II (on y trouve sa *Vie*, écrite par lui-même, jusqu'en 1718). — Fantuzzi, *Scrittori Bolognesi*. V, 332.

MARTELLY (*Honoré-François-Richard* DE), acteur et auteur dramatique français, né à Aix, le 27 octobre 1751, mort près de Marseille, le 8 juillet 1817. Il appartenait à une famille distinguée. Un de ses aïeux se distingua par son zèle courageux pendant la peste de Marseille, et fut anobli. Il fit de bonnes études chez les jésuites, étudia le droit, et se fit recevoir avocat au parlement de Provence; mais sa passion pour le théâtre l'emporta bientôt; il quitta le barreau, et débuta dans le rôle de *Tancrède*. Il commença sa carrière théâtrale en province, et vint ensuite au théâtre Molière à Paris, où il joua aussi la comédie dans l'emploi de Molé, qu'il cherchait à imiter, ce qui lui fit donner le surnom de *Molé de la province* (1). Il vint plus tard faire reprendre à l'Odéon sa comédie des *Deux Figures*, et retourna dans son pays. Il a publié : *Fables nouvelles;* Bordeaux, 1788, in-12; — *Les deux Figures*, *ou le sujet de comédie*, comédie en cinq actes, en prose, représentée en 1790, sur le théâtre du Palais-Royal, imprimée à Paris, en 1794, in-8°; — *L'Intrigant dupé par lui-même*, comédie en cinq actes; Paris, 1802, in-8°; — *Une Heure de Jocrisse*, comédie; Paris, 1804, in-8°; — *Le Maladroit*, comédie en trois actes en vers; — *Les Amours supposées*, com. représentée, ainsi que la précédente, sur le théâtre de Bordeaux; — *Conseils d'un homme de lettres*, *ou les trois rimeurs;* cette pièce n'a été ni représentée ni imprimée; — *Le Bonheur*, conte. A. JADIN.

La Harpe. *Correspondance Littéraire* lettre 288. — Le Peintre, *Notice sur Martelly*, suite du *Répertoire françois*, t. XLIV. — *Mémoires de l'Académie de Marseille*, t. XI. — Quérard, *La France Littéraire*.

MARTÈNE (*Edmond* dom), érudit français, né à Saint-Jean de-Losne (diocèse de Dijon), le 22 décembre 1654, mort le 20 juin 1739, à Paris. A l'âge de dix-huit ans il fit profession d'observer la règle de Saint-Benoît, dans l'abbaye de Saint-Remi, à Reims. L'aptitude qu'il montra bientôt pour les travaux littéraires le fit appeler à Paris, dans l'abbaye de Saint-Germain, où il fut placé sous la direction de dom Luc d'Achery. On l'envoya plus tard à Marmoutiers. C'est là qu'il écrivit, en 1696, la vie de Claude Martin, religieux de cette abbaye, qui venait de mourir. Michel Germain, dans une de ses lettres à Placide Porcheron, appelle Martène un *saint homme*. Il était en effet d'une grande piété. Mais les plus nobles passions, parce qu'elles sont des passions, égarent quelquefois le jugement. La piété de Martène lui fit commettre dans sa biographie de dom Martin une faute grave contre le bon goût. Il prétendit le lendemain même de sa mort l'inscrire au nombre des *vénérables*, et réclamer pour lui l'insigne honneur de la canonisation. Les supérieurs de l'ordre blâmèrent cet empressement, et défendirent à Martène de publier un écrit qui ne pouvait manquer de compromettre la congrégation tout entière. Il fut, toutefois, imprimé l'année suivante, avec ou sans la participation de Martène. Ce qui le fit exiler à l'abbaye d'Évron, dans le bas Maine. Cependant cet exil dura peu de temps. En quittant Évron, Martène se rendit au monastère de Bonne-Nouvelle, à Rouen, où on lui assignait pour emploi d'aider dom de Sainte-Marthe, chargé de publier les *Œuvres de saint Grégoire le Grand*. Nous le retrouvons à Marmoutiers en 1708, quand le chapitre général de l'ordre l'envoya recueillir dans les diverses églises de France les matériaux qui pouvaient être utiles à la rédaction du nouveau *Gallia Christiana;* l'année suivante, dom Ursin Durand lui fut associé dans cette recherche, qu'ils continuèrent pendant six années consécutives. Les monuments historiques qu'ils exhumèrent dans le cours de ces voyages ont presque tous été livrés à la presse : ce sont, outre les *Instrumenta* joints aux treize premiers volumes du *Gallia Christiana*, les pièces, plus nombreuses encore et plus importantes par l'étendue, par la matière, qu'on lit dans les premiers recueils publiés sous les noms de Martène et d'Ursin Durand.

En l'année 1717, voulant faire exécuter le projet de dom Maur Audren, qui avait proposé une nouvelle collection des historiens de France, plus considérable que celle d'André Duchesne, le chancelier d'Aguesseau réunit un certain nombre de savants, pour s'entretenir avec eux de cette grande affaire. Martène fut de cette conférence. L'entreprise conseillée par le P. Audren fut approuvée, et Martène chargé d'en dresser le plan. Quelque temps après les supérieurs de l'ordre envoyèrent Martène et Durand à la recherche des pièces nouvelles qui devaient trouver place dans ce vaste recueil. Ils partirent le 30 mai 1718, et, allant vers le nord, ils pénétrèrent jusqu'à l'abbaye de Corvey, en Saxe. Ils rentraient à Saint-Germain-des-Prés au mois de janvier 1719. Martène fut séparé en 1734 de son fidèle compagnon. Compromis par son opposition à la bulle *Unigenitus*, Durand fut, à la requête du cardinal de Bissy, relégué en Picardie. Martène avait alors quatre-vingts ans. Il ressentit vivement ce coup terrible, que les protecteurs trop zélés des jésuites et de la bulle auraient dû détourner de sa vénérable tête. Cependant il ne se laissa pas tout à fait abattre. Il lui fut au moins permis avant de mourir de revoir son vieil ami, rappelé de Noyon aux Blancs-Manteaux de Paris. A quatre-vingt-cinq ans, Martène travaillait encore avec une assiduité extraordinaire, lorsqu'il fut enlevé par une attaque d'apoplexie. — N'assimilons pas ce qui doit être distingué : à Mabillon, à Montfaucon, la vénération due au génie de l'histoire : à d'Achery, à Martène, à Durand, à

(1) On publia sur lui le quatrain suivant :

Molé, dans ses succès, sublime et sans envie,
Ne peut en Martelly reconnaître un rival.
A juste titre on doit applaudir la copie;
Mais il faut respecter toujours l'original.

Bouquet, et à tant d'autres plus obscurs explorateurs de nos archives nationales, le vif témoignage d'une sincère reconnaissance!

Des nombreux ouvrages de ce laborieux compilateur aucun, assurément, n'a l'éminente distinction et les mérites divers qui recommanderont à jamais les écrits originaux de Mabillon, de Montfaucon; cependant on ne peut contester l'utilité de ces compilations modestes : en dispensant de recourir à des manuscrits toujours rares, et le plus souvent conservés en de lointains pays, elles rendent la science chaque jour plus facile.

Voici la liste des ouvrages de dom Martène : *Commentarius in regulam S.-Benedicti litteralis, moralis, historicus, ex variis antiquorum scriptorum Commentationibus*, etc., etc., *concinnatus;* Paris, 1690 et 1695, in-4°; — *De antiquis monachorum Ritibus Libri quinque, collecti ex variis ordinariis, consuetudinariis*, etc., etc.; Lyon, 1690, 2 vol. in-4°; — *La vie du Vénérable P. D. Claude Martin;* Tours, 1697, in-8°. C'est la publication de cet ouvrage qui causa tant de contrariétés au P. Martène. Il a été néanmoins réimprimé à Rouen en 1698; — *Maximes spirituelles du vénérable P. D. Claude Martin, tirées de ses ouvrages;* Rouen, 1698, in-12; — *De antiquis ecclesiæ Ritibus Libri quatuor, collecti ex variarum insigniorum ecclesiarum libris pontificalibus*, etc., etc.; Rouen, 1700, 2 vol. in-4°. Ce livre est une compilation des rituels séculiers, comme celui que nous avons mentionné plus haut est une compilation des rituels monastiques. Aux deux tomes concernant les rits de l'Église séculière, Martène en joignit un troisième, en 1702. Enfin, en 1736, il publia, en 4 vol. in-fol., une édition bien complète du même ouvrage; — *Tractatus de antiqua Ecclesiæ Disciplina, in divinis celebrandis officiis varios diversarum ecclesiarum ritus et usus exhibens;* Lyon, 1706, in-4°. Ellies Dupin nous présente un abrégé considérable de ces divers traités de Martène sur la discipline des réguliers et des séculiers, dans le tome quatrième de sa *Biblioth. Eccles.* du dix-septième siècle; — *Veterum Scriptorum et Monumentorum, moralium, historicorum, dogmaticorum Collectio nova;* Rouen, 1700, in-4°. Cette collection nouvelle est considérée comme faisant suite au *Spicilegium* de Luc d'Achery; — *Thesaurus novus Anecdotorum;* Paris, 1717, 5 vol. in-fol. Dans ces volumes se retrouvent les pièces déjà publiées à Rouen sous le titre de *Collectio nova*, mais avec des additions considérables. Martène et Ursin Durand avaient recueilli dans leurs courses à travers la France un grand nombre d'opuscules inédits qui ne pouvaient prendre place dans le *Gallia Christiana;* ils les publièrent à part, et en formèrent cet immense recueil, où l'on trouve des documents pour tous les genres d'études; — *Voyage littéraire de deux religieux bénédictins de la congrégation de Saint-Maur;* Paris, 1717, in-4°. Ces deux religieux sont Martène et Durand. Après leur voyage de l'année 1718, Martène et Durand publièrent, en 1724, in-4°, sous le même titre, une autre relation, plus étendue; — *Mémoire pour faire voir que les élections du supérieur général, faites par compromis, ne sont pas contraires aux usages du royaume;* 1717. Le *Mémoire* de Martène relatif à l'élection du P. de L'Hostallerie ne paraît pas avoir été imprimé; — *Veterum Scriptorum et Monumentorum historicorum, dogmaticorum et moralium amplissima Collectio;* Paris, 1724-1733, 9 vol. in fol. Tous les érudits ont eu affaire à ces volumes, où ils ont rencontré des pièces du plus grand intérêt. — *Imperialis Stabulensis monasterii Jura propugnata, adversus iniquas Disceptationes Ignatii Roderici;* Cologne, 1730, in-fol. Martène a signé seul cette défense des droits contestés de l'abbaye de Stavelo; — *Annales Ordinis S. Benedicti*, tomus VI; Paris, 1739, in-fol. Les premiers volumes de cet important ouvrage sont de Mabillon : le sixième est de Martène. On doit ajouter au catalogue des œuvres de Martène divers manuscrits qui sont conservés à la Bibliothèque impériale, dans le résidu de Saint-Germain. Parmi ces manuscrits il en est un dont on a plusieurs fois désiré l'impression : c'est une *Histoire française de l'abbaye de Marmoutiers*, avec des pièces justificatives. Nous n'attribuons pas à cette *Histoire* une aussi grande valeur. Les pièces tirées par Martène des chartulaires de Marmoutiers sont peu nombreuses, si l'on compare son recueil à celui de Baluze, et l'*Histoire française* du monastère est d'un style lourd, diffus, qui fatigue bientôt le lecteur le plus patient. B. H.

D. Tassin, *Hist. Litt. de la Congr. de S. Maur.* — Moréri, *Dict. Histor.* — *Mercure de France*, août 1739. — *Le Pour et le Contre*, t. VXII, n. 249.

MARTENS (1) (*Thierry*), imprimeur belge, né vers 1450, à Alost, où il mourut, le 23 mai 1534. Il fit de bonnes études chez les pères Guillelmites de sa ville natale, et se rendit à Venise pour y apprendre les principes de l'art qu'il devait exercer ensuite avec une grande distinction. De retour dans sa patrie, il fonda à Alost le premier établissement typographique des Pays-Bas, et y imprima, en 1473, quatre ouvrages, avec un caractère neuf, approchant du semi-gothique alors en usage dans l'État de Venise, et qu'il avait lui-même gravé et fondu. Les écrivains contemporains l'appellent en effet non-seulement *typographus*, imprimeur, mais aussi *calcographus*, graveur sur métal. Suivant La Serna-Santander, Martens aurait introduit l'imprimerie à Anvers en 1476. Ce savant bibliographe possédait un exemplaire, décrit

(1) On connaît environ deux cents éditions signées par Martens, qui écrit son nom tantôt *Martinus* et *Martini*, tantôt *Mertens* et *Martens*. Cette dernière forme est la véritable.

dans le *Catalogue* de sa bibliothèque sous le nº 2174, de l'ouvrage intitulé : *Summa Experimentorum; sive Thesaurus pauperum magistri Petri Yspani,* dont voici la souscription : *Exaratus Anwerpie per me Theodoricum Martini, anno Domini* 1476, *die* 22 *maï.* Des exemplaires semblables à celui-ci se trouvent à la bibliothèque de l'université d'Utrecht et à la Bibliothèque impériale de Paris; mais M. J.-V. Hottrop a signalé la différence des caractères de ce livre avec ceux dont Martens se servait en 1476. Il pense que dans le cours de l'impression les caractères des dernières lignes auront été dérangés, et qu'en les remettant en place on aura retourné et posé le chiffre 9 après le chiffre 7. Enfin, et ce fait lui semble lever tous les doutes, l'exemplaire du *Thesaurus Pauperum* conservé à la bibliothèque de l'université de Liége, où nous l'avons examiné récemment, est conforme à ceux d'Utrecht et de Paris, si ce n'est que dans la souscription, au lieu de l'an 1476, on lit 1497. Martens alla s'établir à Anvers en 1493; il y publia la même année l'ouvrage intitulé : *Textus Alexandri, cum sententiis et constructionibus,* et plus tard il transporta ses presses à Louvain, où dès 1501, c'est-à-dire six ans avant tout autre imprimeur français ou allemand, et sept ans seulement après Alde Manuce (1), il fit usage de caractères grecs dans plusieurs passages du *Philippi Beroaldi Opusculum eruditum;* il imprima ensuite, outre les grammaires de Lascaris et d'Adrien Amauri de Soissons, les œuvres complètes d'Homère, de Théocrite, d'Aristote, de Lucien, les discours de Démosthène et d'Isocrate, les dialogues de Platon, les comédies d'Aristophane, les tragédies d'Euripide, enfin les œuvres historiques de Plutarque, d'Hérodien et de Xénophon. Tous ces volumes sont remarquables par la netteté et l'élégance des caractères et par la correction du texte, et peuvent être comparés aux premières éditions grecques faites en Italie. C'est donc à bon droit que La Serna-Santander appelle Martens « le père de l'imprimerie grecque dans le nord et l'Alde des Pays-Bas ». Martens vivait dans l'intimité des savants que l'université de Louvain réunissait dans cette ville, tels qu'Érasme, Martin Dorp, Adrien Barland, Gérard de Nimègue, Corneille de Schryver et autres littérateurs célèbres de cette époque. Il était lui-même un philologue distingué. « *Omnibus pene linguis loquitur,* écrivait Martin Dorp à Érasme, *germanica, gallica, italica, latina; ut in hoc apostolicum quempiam renatum credas; ut vel Hieronymum, quamvis multilinguem, si non elegantia, numero tamen ausit provocare.* » (*Œuvres* d'Érasme, édit. Van der Aa, tom. III, Ire part. col. 331). Martens était aussi hébraïsant, et il publia, vers 1520, en gardant l'anonyme : *Dictionarium Hebraicum,* sans nom de lieu ni d'imprimeur, in-4° de 48 feuillets, dont la Bibliothèque impériale de Paris possède un exemplaire. Comme il le déclare dans la préface, l'auteur tira le fond de ce lexique des *Rudimenta hebraica* de J. Reuchlin; il se servit des propres expressions de cet érudit, tout en abrégeant son ouvrage, et il entreprit cette compilation dans le seul but d'épargner aux commençants un long et pénible travail, faute d'un recueil de radicaux hébraïques. Valère André attribue à Martens deux ouvrages inconnus aujourd'hui; ils sont intitulés : *Hymni in honorem sanctorum,* et *Dialogus de Virtutibus, aliaque.* Le P. Van Iseghem, qui a réuni dans une excellente notice biographique tous les titres de gloire de ce savant imprimeur, a donné le catalogue par ordre chronologique des ouvrages sortis de ses presses; ils sont au nombre de deux cent dix (1), dont soixante-huit sont conservés à la bibliothèque royale de Bruxelles et treize à celle de l'université de Gand. Sur ces deux cent dix ouvrages, il y en a quatre-vingt-dix dont on ne connaît qu'un seul exemplaire. La première marque particulière dont Martens se servit pour ses impressions fut une belle gravure représentant la porte du château d'Anvers; on la trouve pour la dernière fois au bas de l'*Éloge de la Folie* par Érasme, publié à Anvers, 1512, sous ce titre : *Moriæ Encomivm, Erasmi Roterodami declamatio.* Une autre marque se voit à la fin de l'*Ortulus florum beate Marie Virginis;* Anvers, 1508, in-8° : c'est un écusson contenant un cercle surmonté d'une triple croix, dont le pied repose au centre du cercle, sur une ligne horizontale. Dans la partie supérieure du cercle sont les initiales *T. M.*, et au bas une étoile. Martens se servit encore de deux autres écussons : le premier, suspendu à un arbre, et soutenu par deux lions, présente dans un cercle surmonté d'une triple croix, les lettres *T. M.* avec une étoile au-dessus, et au bas la légende THEODRIC MARTINI; le second, employé sur ses dernières impressions, à partir de la fin de l'an 1517, offre une double ancre, avec ces mots : *Theodo. Martin. excvdebat.*, et, outre divers mots grecs et latins, ces deux vers :

Semper sit tibi nixa mens honesto.
Sacra hæc ancora non fefellit unquam.

Plus bas on lit encore ce distique :

Ne tempestatum vis auferat : ancora sacra
Quo mentem figas, est facunda tibi.

Érasme fait allusion à cette ancre double, dans l'épitaphe qu'il composa pour Martens, et que Prosper Marchand rapporte en ces termes :

Hic Theodoricus jaceo, prognatus Alosto;
Ars erat impressis scripta referre typis.

(1) La première impression grecque faite en France par Gilles Gourmond est datée de 1507, et la première édition grecque d'Alde Manuce est de 1494.

(1) Le P. van Iseghem nous a assuré que depuis la publication de ce travail il avait découvert quelques autres livres imprimés par Martens.

Fratribus, uxori, soboli notisque superstes,
Octavam vegetus præterit decadem.
Anchora sacra manet, gratæ notissima publ :
Christe, precor, nunc sis Anchora sacra mihi.

Martens fut enterré dans le couvent des Guillelmites d'Alost, où il s'était retiré dès l'année 1529. Lors de la suppression de cette maison religieuse, en 1784, la pierre qui avait recouvert sa tombe fut transportée à l'église paroissiale d'Alost, et placée dans le mur de la chapelle de Saint-Sébastien, où nous l'avons vue en 1859. Sculptée en relief, elle représente le défunt de grandeur naturelle, les mains jointes en attitude de prière. Au-dessus de la tête, un cercle tracé dans un écusson renferme les lettres T. M. surmontées d'une étoile, et sur ce cercle s'élève une triple croix papale. Sur les bords de la pierre se trouve, en lettres gothiques, cette inscription flamande : *Hier leit begraven Dierick Martens d'eerste letterdruckere van duitschlant vrankeryke en desen Nederlanden, hy sterf anno MDXXXIIII de XXVIII dach in maie* (Ci-gît enseveli Thierry Martens, le premier imprimeur de lettres de l'Allemagne, de la France et de ces Pays-Bas; il mourut l'année 1534, le 28[e] jour de mai). La reconnaissance nationale a élevé de nos jours à cet homme célèbre, dans la ville qui l'a vu naître, une statue, œuvre de Jean Geefs, dont l'inauguration a eu lieu le 7 juillet 1856. E. Regnard.

Sanderus, *Flandria Illustrata*, t. III, p. 148. — Swertius, *Athenæ Belgicæ*, p. 686. — P. Marchand, *Diction. Hist.*, et *Histoire de l'Imprimerie*, p. 63. — Maittaire, *Annales Typographici*, 2[e] édit., t. I, p. 334. — Valère André, *Bibliotheca Belgica.* — La Serna-Santander, *Diction. bibliog. choisi du quinzième siècle*, t. I, p. 293. — F.-A. van Iseghem, *Biographie de Thierry Martens*; Malines, 1852, in-8°. — De Ram, *Considérations sur l'histoire de l'université de Louvain*, dans le t. XXI des *Bulletins de l'Académie royale de Belgique.* — Félix Nève, *Mémoire hist. et litt. sur le Collège des trois Langues à l'université de Louvain*, passim. — J.-W. Holltrop, *Catalogus librorum sæculo XV impressorum quotquot in bibliotheca regia Hagana asservantur*; La Haye, 1856, in-8°, préf., p. XII. — A.-F. Didot, *Essai sur la Typog.*

MARTENS (*Frédéric*), voyageur allemand, né à Hambourg, vivait au dix-septième siècle. Il fit plusieurs voyages comme chirurgien de vaisseau et visita en 1671 le Spitzberg. On a de lui : *Spitzbergische und Grönländische Reisebeschreibung* (Voyage au Spitzberg et au Groenland); Hambourg, 1675, in-4°, avec pl. : cet ouvrage, écrit avec une grande exactitude, a le premier fait connaître en Europe ces contrées lointaines du Nord; il fut traduit en italien, Bologne, 1680, in-8°, et 1683, in-12; en hollandais, Amsterdam, 1685, in-4°; en anglais, Londres, 1695, in-8°, et en français, 1715, in-12. O.

Moller, *Cimbria Literata*, t. I.

MARTENS (*Georges-Frédéric* de), publiciste allemand, né à Hambourg, le 22 février 1756, mort à Francfort, le 21 février 1821. Après avoir enseigné depuis 1784 la jurisprudence à Gœttingue, il fut nommé en 1808 conseiller d'État par le roi de Westphalie. En 1814 il devint conseiller de cabinet auprès du roi de Hanovre, prince qu'il alla représenter deux ans après à la diète de Francfort. On a de lui : *Précis du Droit des Gens moderne de l'Europe;* Gœttingue, 1789 et 1821, in-8°; — *Sammlung der wichtigsten Reichsgrundgesetze der vornehmsten europäischen Staaten* (Recueil des Lois constitutives les plus importantes des principaux États de l'Europe); Gœttingue, 1794, in-8° : ce premier volume concerne le Danemark, la Suède et l'Angleterre; — *Einleitung in das positive europäische Völkerrecht* (Introduction au Droit des Gens positif de l'Europe); Gœttingue, 1796, in-8°; — *Versuch einer historischen Entwickelung des wahren Ursprungs des Wechselrechts* (Essai sur l'histoire de la véritable origine de la Lettre de change); Gœttingue, 1797, in-8°; — *Erzählung merkwürdiger Fälle des europäischen Völkerrechts* (Récit de cas intéressants du Droit des Gens européen); Gœttingue, 1801-1802, 2 vol. in-4°; — *Cours diplomatique, ou tableau des relations extérieures des puissances de l'Europe;* Berlin, 1801, 3 vol. in-8°; — *Gesetze der europäischen Mächte über Handel, Schiffahrt und Assekuranzen seit der Mitte des XVII Jahrhunderts* (Lois éditées depuis le milieu du dix-septième siècle par les puissances européennes au sujet du commerce, de la navigation et des assurances); Gœttingue, 1802, in-8°; ce premier volume ne concerne que la France; — *Diplomatische Geschichte der europäischen Staatshändel seit dem Ende des XV Jahrhunderts* (Histoire diplomatique des Négociations traitées entre les États de l'Europe depuis la fin du quinzième siècle); Berlin, 1807, in-8°; — *Recueil de Traités d'alliance, de paix, de trêve, de neutralité, de commerce, etc., servant à la connaissance des relations des États de l'Europe entre eux et avec les États des autres parties du globe, depuis* 1761 *jusqu'en* 1708, Gœttingue, 1817-1835, 8 vol. in-8°; cette édition, revue en partie par Charles de Martens, avait été précédée par une autre, commencée en 1792; — *Nouveau Recueil de Traités d'alliance, etc., depuis* 1808 *jusqu'à présent*, 1817-1824, 5 vol. in-8° : cet ouvrage fut continué jusqu'à nos jours par Saalfeld et Murhard; — *Table générale chronologique et alphabétique du Recueil des Traités;* Gœttingue, 1837-1843, 2 vol. in-8°. O.

Conversations-Lexikon.

*MARTENS (*Charles*, baron de), écrivain diplomatique français, fils du précédent, né vers 1790, à Francfort. Il entra dans le service diplomatique de Prusse, et exerça dans plusieurs cours allemandes les fonctions de chargé d'affaires ou de ministre. Il a publié en français les ouvrages suivants : *Manuel Diplomatique, ou précis des droits et des fonctions des agents diplomatiques;* Paris, 1822, in-8°; cet ouvrage a été refondu, sous le titre : *Guide Diplomatique;* ibid., 1832, 2 vol. in-8°, et 1837, 3 vol.

in-8°; on y joint ordinairement un *Supplément*, publié en 1833 par M. Pinheiro-Ferreira; — *Annuaire Diplomatique*; Paris, 1823-1825, 3 vol. in-18; — *Causes célèbres du Droit des Gens*; Leipzig, 1827 et ann. suiv., 3 vol. in-8°; — *Nouvelles Causes célèbres du Droit des Gens*; Leipzig, 1843, 3 vol. in-8°; — *Nouveau Recueil de Traités*, *de* 1808 à 1839 (avec MM. Saalfeld et Murhard); Gœttingue, 1817-1842, 16 vol. in-8°, en 19 part.; — *Recueil manuel de Traités, Conventions et autres actes diplomatiques depuis* 1760 (avec M. de Cussy); Leipzig, 1846-1849, 5 vol. in-8°. K.

Littér. française contemp.

MARTHE (*Anne* Biget, plus connue sous le nom de sœur), née à Thoraise, près de Besançon, en 1748, morte à Besançon, en 1824. Elle entra fort jeune dans le couvent de la Visitation de cette ville, où elle remplit longtemps les fonctions de tourière. Pendant la révolution, quoique l'ordre auquel elle appartenait eût été supprimé, elle n'en continua pas moins à porter assistance aux prisonniers sans distinction d'opinion, et fut comme une providence pour eux. Elle possédait une modique pension de cent trente-trois francs; sa charité lui donna les ressources qu'elle n'avait pas; une petite maison qu'elle avait achetée devint le revenu des prisonniers et des indigents de la ville, et suffit presque à ces nombreuses infortunes. Pendant les guerres de l'empire, elle signala son zèle dans les hôpitaux militaires, en soignant sans distinction les malades à quelque nation qu'ils appartinssent. En 1809, six cents prisonniers espagnols furent dirigés sur Besançon; sœur Marthe pourvut à leurs besoins les plus pressants, et fut chargée de les assister dans leurs maladies. Le commandant de la place, auquel elle portait souvent les demandes des captifs, lui dit un jour : « Sœur Marthe, vous allez être bien affligée, vos bons amis les Espagnols quittent Besançon. — Oui, répondit-elle; mais les Anglais arrivent, et *tous les malheureux sont mes amis.* » En 1815, il lui fut donné une fête dans la prison militaire de Chamars par les soldats de toutes les puissances de l'Europe, et tous les princes lui témoignèrent leur bienveillance par des présents et des pensions. On a gravé son portrait, où elle est représentée décorée de plusieurs ordres français et étrangers. [Le Bas, *Dictionnaire encyclopédique de la France*].

Biographie nouvelle des Contemporains, 1824. — *Galerie historique des Contemporains*, 1827.

MARTI (*Emmanuel*) en latin *Martinus*, érudit espagnol, né à Oropesa, dans le royaume de Valence, le 19 juillet 1663, mort à Alicante, le 21 avril 1737. Il fit ses études à l'université de Valence, et montra un talent précoce pour la versification latine et espagnole. Après quelques aventures que son complaisant biographe Mayans raconte longuement, il se rendit à Rome, en 1686, pour se fortifier dans la connaissance du grec. Au bout de sept mois il était capable de traduire en grec une héroïde d'Ovide, et avec un peu plus d'exercice il parvint à écrire en prose et en vers dans la langue grecque aussi facilement que dans la langue latine; il ne lui en coûta pas plus pour apprendre l'hébreu et le français. Il ne donnait à ces études qu'une partie de son temps, réservant l'autre pour des compositions latines, telles qu'un supplément en six livres aux *Fastes* d'Ovide, et des élégies descriptives qui parurent à Rome en 1686, sous le titre d'*Amalthea Geographica*, et dans lesquelles il traite des métaux, des pierres précieuses, des animaux terrestres, des oiseaux, des poissons, des serpents, des plantes, des odeurs, des herbes, des fruits, des fleurs, des arbres, des insectes, des habits, des richesses, du chaud et du froid, des boissons, des viandes, des pierres. En 1687 il fut admis à l'académie des *Infecundi*, et bientôt après à celle des *Arcadi*. La même année il publia ses *Amores*, où il célébrait en vers imités d'Ovide sa passion pour une Camilla imaginaire. En 1688 il composa à l'imitation de Stace une sylve sur le débordement du Tibre (*de Tiberis alluvione*). Le cardinal d'Aguirre, à qui il présenta cette pièce, le choisit pour secrétaire. Marti travailla en cette qualité à l'édition des Conciles nationaux et provinciaux d'Espagne, que le cardinal fit paraître à Rome, en 1694, et publia la *Bibliotheca Hispana vetus* de Nicolas Antonio. Pour se distraire de ces occupations, il s'amusa à traduire en vers grecs les *Épigrammes* choisies de Martial et à commenter les *Idylles* de Théocrite. Nommé en 1696 doyen d'Alicante, il revint en Espagne, et reçut les ordres sacrés. Il ne résida pas longtemps dans son doyenné, et s'établit en 1699 à Valence. Il se mit à traduire en latin le *Commentaire* d'Eustathe sur Homère; mais son ami Montfaucon le dissuada de ce travail. En 1704 il accepta la place de bibliothécaire du duc de Medina-Celi. La disgrâce du duc, son emprisonnement et sa mort, en 1710, les malheurs de la guerre qui détruisirent la modeste fortune de Marti jetèrent celui-ci dans une mélancolie qui fit craindre pour sa raison et sa vie. La protection du nouveau duc de Medina-Celi, neveu du précédent, lui rendit le courage. Il reprit ses études d'antiquaire, et forma une collection de médailles. En 1717 il revint à Rome dans l'intention d'y poursuivre ses recherches numismatiques; mais l'édit de Philippe V, qui enjoignait à tous les Espagnols de quitter Rome, l'obligea de revenir en 1718 dans son doyenné d'Alicante, où il resta jusqu'à sa mort. Dans les dernières années de sa vie, une cécité presque complète le força à cesser ses travaux d'érudition et à interrompre le commerce épistolaire qu'il entretenait avec des philologues et des antiquaires éminents. Parmi ses correspondants, on remarque Montfaucon, Gravina, Fabretti, Ciampini, Maffei. Les *Lettres* de Marti (*Epistolarum Libri duodecim*), publiées à petit nombre, aux frais de

lord Keena, ambassadeur d'Angleterre à la cour d'Espagne et réimprimées par les soins de Wesseling; Amsterdam, 1738, in-4°, forment un recueil intéressant. Wesseling a inséré dans son édition une *Oratio pro crepitu ventris, habita ad patres crepitantes*, facétie peu plaisante, que Marti lut dans une assemblée littéraire, qui se tenait chez le poëte Guidi. On trouve dans l'*Antiquité expliquée* de Montfaucon, une *Description du théâtre de Sagonte* par Marti. Z.

Mayans, *Vita Emmanuelis Martini;* Mantoue, 1735, in-8°, reproduite dans l'édition des *Epistolæ* de Wesseling. — Mendes, *Oratio in obitum Em. Martini;* Lisbonne, 1737, in-4°. — Gianelli, *Notes* sur les *Sectani* Q. (SERGARDI) *satyræ,* t. II, *sat.* XI, p. 211, 249, 292, édit. de Lucques, 1783. — *Bibliothèque raisonnée des ouvrages des savants de l'Europe,* t. XXI. — Moréri, *Le Grand Dictionnaire Historique.*

MARTI (*Benoît*). *Voy.* ARETIUS.

MARTIAL (Saint), évêque franc, dont l'époque ainsi que l'origine sont restées fort douteuses. Suivant la tradition répandue dans le Limousin et l'Aquitaine, Martial aurait été un des soixante-douze disciples présents à la Pentecôte, et serait venu prêcher l'Évangile dans les Gaules dès le premier siècle de l'ère chrétienne. Grégoire de Tours ne place la mission de saint Martial que dans le troisième siècle et sous l'empire de Dèce. C'est cette seconde version qui a été généralement acceptée. Au onzième siècle deux conciles, tenus à Limoges en 1028 et 1031, décidèrent que le titre d'apôtre convenait à saint Martial, puisqu'il avait le premier apporté la lumière dans l'Aquitaine; mais ces assemblées ne fixèrent pas de date à sa mission; il est d'ailleurs constant que la Gaule centrale fut catéchisée avant le troisième siècle. Le pape Jean XIX autorisa pour saint Martial l'office d'un apôtre; néanmoins, il ne place pas ce saint au nombre des premiers disciples. Cette décision souveraine a été confirmée par Pie IX (18 mai 1854). Suivant la légende, quand Martial quitta Rome pour se rendre dans les Gaules, il avait pour compagnons les prêtres Alpinien et Austriclinien. Celui-ci étant mort après quelques jours de marche, Martial le ressuscita en le touchant avec le *bâton de saint Pierre.* Pour conserver le souvenir de ce miracle, on bâtit plus tard, sur le lieu même où il fut opéré, une église sous le vocable de Saint-Martial: c'est l'église du Colle di Val d'Elsa. Arrivé en Gaule, Martial établit son siége épiscopal à Limoges, où il fit de nombreuses conversions ainsi qu'à Bordeaux, Poitiers, Saintes. Il eut la douleur de voir décapiter à Limoges une jeune fille du nom de Valérie, qui refusa de s'unir au proconsul de la province pour suivre les pieux enseignements du saint évêque. L'amant, blessé, se vengea par la mort de sa maîtresse. En mourant saint Martial désigna pour lui succéder un ancien prêtre païen converti, qui avait pris au baptême le nom d'Aurélien. Un autre prêtre, converti par lui et nommé André, se fixa près de son tombeau avec quelques clercs. Ils embrassèrent la vie monacale, et avec l'aide de l'empereur Charles le Chauve fondèrent en 848 la célèbre abbaye de Saint-Martial de Limoges. On attribue à Martial deux épîtres reproduites dans la *Bibliotheca Patrum:* l'une adressée aux habitants de Bordeaux, l'autre à ceux de Toulouse; mais elles sont supposées. L'Église honore saint Martial le 30 juin.

B. et A. L. ROY-PIERREFITTE.

Grégoire de Tours, *Historia Francorum* et *Liber de Gloria Confessorum.* — *Vie de saint Martial*, écrite du cinquième au septième siècle par un anonyme. — *Acta sincera et antiqua beati Martialis episcopi et confessoris,* légende composée au neuvième siècle avec amplification; car la vie du cinquième siècle est faussement attribuée à saint Aurélien. — Labbe, *De Scriptor. ecclesiasticis,* 1660, t. II, p. 59. — Bosquet, *Histoire ecclésiastique des Gaules,* 1636, part. II, p. 50. — Les Bollandistes, *Acta Sanctorum,* t. V, juin, p. 538. — *Martyrologium Romanum,* 30 juin. — *Martyrologium Gallicanum,* 30 juin. — Fleury, *Histoire Ecclésiastique,* IIIe siècle. — Longueval, *Histoire de l'Église gallicane.* — Dom Vaissette et Claude de Vic, *Histoire générale du Languedoc,* in-fol., t. I, note XXIII. — De Marca, *De tempore prædicatæ primum in Galliis fidei.* — Noël Alexandre, *Historia ecclesiastica Veteris Novique Testamenti, dissertatio* XVI. — François Pagi, *Critica in* Annales *Baronii*, an 1032. — Bonaventure de Saint-Amable, 3 vol. in-folio, 1684. — Collin, *Vie des Saints du Limousin.* — Legros, *Dissertation sur saint Martial,* in-4°, manuscrit, et *Vies des saints du Limousin,* manuscrites, propriétés du grand séminaire de Limoges. — L'abbé Arbellot, *Dissertation sur l'apostolat de saint Martial et sur l'antiquité des églises de France;* Paris, 1855. — Ch. de Chergé, *Les Vies des Saints du Poitou;* Poitiers, 1856 — L'abbé Roy-Pierrefitte, *Notice historique sur l'abbaye de Saint-Martial de Limoges* (Limoges, in-8°, 1857).

MARTIAL (*Marcus Valerius* MARTIALIS), poëte latin, né à Bilbilis, en Espagne, en 43 après J.-C., mort dans la même ville, vers 104. Tout ce que nous savons sur sa vie, c'est lui-même qui nous l'apprend dans ses livres, car aucun contemporain, excepté Pline le jeune, ne le mentionne. Il est aussi très-peu question de lui dans les écrivains immédiatement postérieurs; dès que l'on atteint l'âge des grammairiens, on le voit souvent cité; mais ce n'est pas là que l'on peut trouver des renseignements biographiques. En rassemblant ceux qui sont dispersés dans le recueil de ses *Épigrammes,* on s'est assuré qu'il naquit à Bilbilis, en Espagne, le 1er mars de la troisième année du règne de Claude (43 après J.-C.), qu'il vint à Rome dans la treizième année du règne de Néron (65 apr. J.-C.), qu'il y séjourna trente-cinq ans, qu'il revint ensuite dans sa ville natale dans la troisième année du règne de Trajan (100 ap. J.-C.), et qu'il y vécut au moins trois ans encore sur la propriété d'une dame, nommée Marcella, qu'il avait probablement épousée peu après son retour en Espagne et dont il vante les grâces et l'esprit. Sa mort, qui n'a pas dû arriver avant 104, est mentionnée par Pline le jeune dans une lettre d'une date malheureusement incertaine. Sa vie, pendant son long séjour à Rome, est peinte avec assez de détails dans ses *Épigrammes.* Sa réputation, si on l'en croit, était grande non-seulement à Rome, mais en Gaule, en Germanie, en Bretagne, dans le pays des Gètes. Il est probable en effet que les officiers qui allaient commander dans ces contrées lointaines

y portaient les petits livres licencieux du poëte. Son talent et ses flatteries lui valurent le patronage des empereurs Titus et Domitien. Il se vante du moins de son influence, et prétend qu'il a obtenu le droit de cité pour plusieurs de ses amis. Pour lui-même il obtint les priviléges accordés aux pères de trois enfants (*jus trium liberorum*), bien qu'il n'eût pas d'enfants et qu'apparemment il ne fût pas marié. Quelques autres distinctions, telles que le rang de tribun et les droits de l'ordre équestre, lui furent accordés, et il ne paraît pas qu'ils l'aient enrichi. Il se plaint de la vie qu'il mène, comme d'un insupportable esclavage, et regrette de ne pas jouir de l'indépendance et d'une vie paisible à la campagne. Si ses vœux eussent été sincères, sa fortune lui aurait sans doute permis de les réaliser. Il avait une maison à Rome et une villa suburbaine près de Nomentum, à laquelle il fait souvent allusion avec orgueil. Il n'était donc pas aussi pauvre qu'on l'a dit. Il est vrai qu'à son départ de Rome il reçut de Pline un présent pour faire son voyage; mais c'était le prix d'un compliment poétique, et rien ne prouve que l'auteur en eût un besoin indispensable. Martial se trouva d'abord heureux dans sa retraite de Bilbilis; mais il éprouva bientôt les désagréments d'une petite ville, et il avoue dans la préface de son douzième livre son regret des plaisirs littéraires de Rome; ce qui lui manque surtout, ce sont les auditeurs intelligents, qui applaudissaient à ses traits d'esprit: « S'il est quelque charme en mes livres, dit-il, je le dois à mes auditeurs. La pénétration dans le jugement, la fécondité du génie, les bibliothèques, les théâtres, les réunions où l'on étudie en prenant du plaisir, toutes ces choses que la satiété me fit abandonner, je les regrette comme si je les avais perdues à jamais. Ajoutez à cela l'humeur mordante des provinciaux, l'envie qui tient la place de la critique, un ou deux malintentionnés, qui sont une foule dans un petit endroit, et en présence desquels il est si difficile de garder tous les jours sa bonne humeur. » Il survécut peu à la publication de ce dernier livre. « J'apprends que Martial est mort, écrit Pline, et j'en ai beaucoup de chagrin. C'était un esprit agréable, vif, piquant. Il avait dans ses écrits beaucoup de sel et de fiel, et non moins d'honnêteté. A son départ de Rome je lui donnai de quoi faire le voyage. Je devais ce petit secours à notre amitié; je le devais aux vers qu'il a faits pour moi (1). »

Il nous reste de Martial un recueil de petites pièces désignées sous le nom général d'*Epigrammata*, au nombre de plus de quinze cents et divisées en quatorze livres. Celles qui forment les deux derniers livres, et qui sont distinguées par les titres particuliers de *Xenia* et *Apophoreta*, au nombre de trois cent cinquante, consistent, si l'on excepte les épigrammes qui servent d'introduction, en distiques consacrés à la description d'un grand nombre de petits objets de table ou de toilette que les amis avaient l'habitude de s'envoyer en présents aux saturnales et aux autres jours de fête. Outre ces quatorze livres, presque toutes les éditions de Martial renferment trente trois épigrammes formant un livre à part, qui depuis le temps de Gruter est communément cité sous le titre de *Liber de Spectaculis*, parce qu'il se rapporte entièrement aux spectacles donnés par Titus et Domitien; mais il n'y a pas d'ancienne autorité pour ce titre, et les plus récentes éditions donnent simplement à ce livre le titre de *Liber Epigrammaton*. Le *De Spectaculis* manque dans la plupart des meilleurs manuscrits, et de ceux qui le contiennent deux seulement, et tous deux dérivés du même archétype, remontent au delà du quinzième siècle. Les critiques les plus judicieux sont d'avis que le plus grand nombre de ces épigrammes est authentique, bien que certaines épigrammes apocryphes aient dû circuler sous le nom d'un auteur à la mode et ensuite se glisser dans ses œuvres (1).

(1) Nous avons rassemblé ici les faits authentiques relatifs à Martial. L'assertion que le père de Martial se nommait *Fronton* et sa mère *Flacilla* repose sur une fausse interprétation de l'épigramme 34 du livre V. Une autre erreur étrange eut cours pendant un certain temps touchant le nom même du poëte. Dans la biographie d'Alexandre Sévère par Lampride (c. 38) nous trouvons la 29e épigramme du Ve livre citée comme *Martialis Coci epigramma;* de là Jean de Salisbury (*Curial. Nugar.*, VII, 12; VIII, 6, 13), Jacques le Grand de Tolède (*Sopholog.*) et Vincent de Beauvais (*Specul. Doctr.*, III, 37) supposent que le poëte était surnommé *Coquus*, et le désignent par cette appellation. Mais le texte des écrivains de l'*Histoire auguste* nous est arrivé en trop mauvais état pour que l'on attache une grande importance à ce mot *coci* qui d'ailleurs dans plusieurs manuscrits est remplacé par *etiam*. On suppose généralement qu'au lieu de *coci* il faut lire *coce* (*quoque*), ce qui fait disparaître la difficulté.

(1) La chronologie des œuvres de Martial, indispensable pour fixer les événements de sa propre vie, a été soigneusement étudiée par Loyd et Dodwell; mais leurs travaux ont été encore surpassés par ceux de Clinton. Il est clair, d'après les dédicaces et préfaces en prose et en vers placées en tête de chaque livre, que l'auteur publia ses *Épigrammes*, tantôt par livres séparés et tantôt en réunissant plusieurs livres ensemble. Le *Liber de Spectaculis* et les neuf premiers livres contiennent un grand nombre d'allusions à des faits arrivés depuis les jeux de Titus en 80 jusqu'au retour de Domitien de l'expédition contre les Sarmates en janvier 94. Le second livre n'a dû être écrit qu'après le commencement de la guerre de Dacie (86), et le sixième après le triomphe sur les Daces et les Germains (91); le septième fut écrit dans le cours de la guerre de Sarmatie (93); le huitième commence au mois de janvier 94; le neuvième se rapporte à la même époque, quoique peut-être il ait été écrit en 95. Tous ces livres furent composés à Rome, excepté le troisième, écrit pendant un voyage dans la Gaule Cispadane (*Gallia Togata*). Le dixième livre eut deux éditions; la première fut mise au jour à la hâte, la seconde, celle que nous lisons maintenant, célèbre l'arrivée de Trajan à Rome après son avénement au trône. Ce fait s'accomplit en 99; et comme l'auteur avait alors, d'après la 24e épigramme de ce livre, cinquante-sept ans, nous avons la date précise de sa naissance. L'épigramme 104 du Xe livre nous apprend qu'il était à Rome depuis trente-quatre ans, ce qui par une simple soustraction nous donne la date de son arrivée dans cette ville. Le onzième livre semble avoir été publié de bonne heure, en 100, puisque l'auteur retourna à Bilbilis à la fin de la même annee. Après un repos de trois ans, il envoya de Bilbilis à Rome son douzième livre, qui dut paraître en 103 ou 104. Quelques épigrammes de ce livre appartiennent cependant à une époque antérieure. Les treizième et quatorzième livres, *Xenia* et *Apophoreta*, furent ecrits

Le genre de poésie auquel Martial a dû sa célébrité est une imitation des Grecs; mais en s'appropriant cette forme, le poëte latin lui a fait subir une altération remarquable. L'épigramme était d'abord une simple inscription destinée à rappeler un fait remarquable ou un homme illustre, quelquefois même un simple particulier qui n'avait aucun titre à la célébrité. Plus tard on donna le même nom aux petites pièces qui, sous une forme métrique et resserrée, exprimaient des sentiments personnels, de haine ou d'amour, de colère ou de tendresse. La nécessité où était le poëte de renfermer sa pensée dans un court espace le conduisait à donner à son expression du relief et du trait. Telles sont les épigrammes de l'*Anthologie* grecque, et chez les Latins celles de Catulle. Martial imagina de réserver pour la conclusion de l'épigramme, le relief, le trait que Catulle mettait dans tous les vers de ces petites pièces. C'était le moyen de ménager au lecteur de perpétuelles surprises; mais des surprises trop prévues perdent beaucoup de leur prix; Lebrun a dit avec raison :

Par ses traits fins Martial nous surprit;
Mais la finesse a sa monotonie :
De l'épigramme il n'avait que l'esprit :
Catulle seul en eut tout le génie.

Martial a trop fait d'épigrammes; on pourrait en retrancher les trois quarts sans rien regretter au point de vue littéraire. Il semble que le poëte lui-même le pensait quand il écrivait ce vers qui s'applique si exactement à sa collection :

Sunt bona, sunt quædam mediocria, sunt mala plura.

Malgré les défauts de Martial, il est impossible de n'être pas étonné de la singulière richesse de son imagination, de la vivacité de son esprit, de l'élégance et de la facilité de son langage. Son recueil est aussi la source la plus abondante pour la connaissance des habitudes et des mœurs des Romains dans le premier siècle de l'empire. Commensal et flatteur des grands, peintre fidèle et complaisant de leurs vices, Martial a mérité de sévères reproches. Sa servilité à l'égard de Domitien admet à peine l'excuse de la nécessité; la froide et laborieuse obscénité de beaucoup de ses épigrammes est encore plus difficile à excuser. On en fut choqué même à Rome; Martial sentit le besoin de s'en justifier et de prévenir les fâcheuses interprétations qu'on en pouvait tirer quant à ses mœurs privées. Il proteste à plusieurs reprises qu'il ne faut pas juger de sa vie par ses vers, et que s'il les remplit de plaisanteries licencieuses, c'est pour se conformer aux règles du genre. Il est possible en effet que la vie de Martial valut un peu mieux que ses écrits; mais la complaisance avec laquelle il se fait un jeu de la plus indigne dépravation dénote trop clairement l'impureté habituelle de sa pensée, et fait grandement douter de l'honnêteté de ses mœurs. L. J.

principalement sous Domitien. *Voy*. le *Dictionary of Greek and Roman Biography* de Smith.

L'édition princeps de Martial est difficile à rencontrer au milieu de deux ou trois qui se disputent cet honneur; l'une est un in-4°, de 178 feuillets, en caractères semblables à ceux d'un *Silius Italicus* imprimé à Rome en 1471; une autre est de même format, avec le nom de Vindelin de Spire, et sans date; la première est encore plus rare que la seconde, qui s'est payée jusqu'à 1,274 fr. chez le duc de La Vallière, en 1784. Deux autres éditions, petit in-4°, l'une de 178 feuillets, l'autre avec des signatures de A à 84, paraissent moins anciennes. La première édition datée vit le jour à Ferrare, en 1471, in-4°; elle ne contient pas le livre *De Spectaculis;* il paraît qu'on ne connaît que quatre exemplaires de ce très-rare volume. La Bibliothèque impériale de Paris en possède un, pour lequel elle a donné 2,000 fr. vers 1840. En 1473 Sweynheym et Gannartz à Rome imprimèrent un Martial in-folio, qui est devenu extrêmement rare. Les éditions de Venise, Jean de Cologne, 1475, et celle de Milan, Philippe Lavugnia, 1478, conservent de la valeur; mais les autres, en assez grand nombre, qui datent de la fin du quinzième et du commencement du seizième siècle, sont tombées dans l'oubli. Il faut toutefois en excepter ce qui regarde les impressions aldines; le volume daté de 1501, *in ædibus Aldi*, petit in-8°, est rare et de beaux exemplaires se sont payés de 50 à 80 fr.; il en existe quelques-uns, sur vélin, qui ont une haute valeur; on les a vus aller jusqu'au delà de 1,000 fr. en vente publique à Londres, et en 1847 celui de la bibliothèque Libri a été adjugé à Paris pour 700 fr. En 1517 l'imprimerie aldine donna de Martial une seconde édition, beaucoup moins précieuse que la première. Deux contrefaçons de l'édition de 1501, faites à Lyon, l'une vers 1502, l'autre en 1512, sont recherchées de quelques amateurs, en raison de leur rareté et quoiqu'elles n'aient point de mérite. On demande peu les deux éditions de Simon Colines, 1528 et 1539; on ne veut pas de celle de Rome, 1558, qui s'annonce, au moyen d'un petit nombre de suppressions et de corrections, comme exempte de toute licence. Martial doit y être maintes fois étrangement défiguré. L'édition de Zurich, 1544, est de même purifiée; les notes de Micyllus lui donnent quelque prix. Il faut pour trouver un travail critique arriver à l'an 1568, lorsque Adrien Junius fit paraître à Anvers, chez Plantin, un Martial dont il avait revu le texte. L'in-folio publié à Paris en 1617 se recommande par l'importante réunion de notes qu'il présente. On tient aussi en quelque estime l'édition de Leyde, 1618-1619, 3 vol. in-12, donnée par Scriverius avec ses notes et celles de Juste-Lipse et d'autres érudits, parmi lesquels il faut mentionner avec honneur Gruter, qui revit le texte de Martial sur divers manuscrits, notamment sur ceux de la Bibliothèque Palatine, et qui joignit à cette révision des explications justes et concises. Vers la même époque, un Espagnol, un conseiller de Castille, Ramirez de Prado, s'exerça sur Martial, et ses notes sont souvent remarquables par la hardiesse avec laquelle il aborde les passages les plus scabreux. Elles ne vont pas d'ailleurs au delà des quatre premiers livres.

L'édition donnée par Rader, Mayence, 1627, est un gros in-folio, rempli en majeure partie par un volumineux commentaire, où se déploie une érudition intarissable. Les difficultés du texte sont habilement éclaircies; mais Rader était un jésuite, un professeur; il a dû laisser de côté une notable partie des épigrammes du très-licencieux poëte latin. Th. Farnabe revit le texte, y joignit des notes, et

le fit imprimer à Londres en 1633 ; ce travail a peu de mérite ; il a toutefois obtenu une vogue que démontrent des éditions nombreuses. Rien à dire de deux petits volumes sortis en 1650 et en 1664 de la typographie elzevirienne et bien peu dignes de cette origine. L'année 1670 vit paraître à Leyde l'édition de Schrevelius, in-8°, accompagnée d'une grande quantité de notes écrites par divers savants ; elle est bien exécutée et elle entre dans la collection *Variorum*. On ne trouve pas facilement l'in-4° *ad usum Delphini*, avec les notes de Vincent Collès (Paris, 1680) ; les *obscœna* ont été placés à la fin, et remplissent 59 pages ; on n'a point dès lors la peine de les chercher. Malgré son faible mérite, ce travail a été assez souvent réimprimé, en Angleterre surtout. Il a servi de base à l'édition donnée à Amsterdam en 1701, avec des gravures de médailles, dues au burin de Louis Smids.

Le Martial expurgé par le père Jouvency, publié en 1693, a été plusieurs fois réimprimé. Les éditions de Londres, 1716 (revue par Maittaire), de Paris, 1754, 2 vol. in-12, de Glascow, 1759, sont d'une exécution soignée. L'édition de Deux-Ponts, 1784, 2 vol. in-8°, donne un texte revu avec soin ; les *Priapeia* ont été placés à la fin du second volume. Le philologue anglais Valpy comprit Martial dans sa collection latine, en prenant pour base, selon le système qu'il avait adopté, l'édition *ad usum*, et en y joignant des notes nouvelles et des tables. Le tout forme 3 vol. in-8°, assez indigestes. On fait plus de cas de l'édition qui est entrée dans la collection Lemaire (Paris, 1825-1826, 3 vol. in-8°) ; elle s'annonce sur le frontispice comme revue sur des manuscrits conservés à Paris (ce qui paraît inexact) ; mais elle offre un bon texte, avec des notes sobres et judicieuses. La meilleure édition pour le texte est celle de Schneidewin, Grimma, 1842, 2 vol. in-8°, qui a été encore perfectionnée dans une réimpression faite à Leipzig, 1853, in-12, dans la collection Turbner. Un notice bibliographique, placée en tête de l'édition de Deux-Ponts, reproduite avec correction et continuation dans l'édition Lemaire, renferme sur les diverses éditions de Martial des détails plus étendus que ceux qui ont dû trouver place ici. Nous signalerons seulement à cause de son étrangeté le rare volume de Jean Burmeister : *Martialis renati Parodiæ sacræ ;* Goslar, 1612, in-12. Dans ce singulier Martial travesti en auteur chrétien et édifiant, un mot latin fort indécent est transformé à plusieurs reprises sous le nom du fondateur de la religion chrétienne, et ce qui n'est pas moins étrange, c'est que les épigrammes libres de Martial ainsi converties en poésies pieuses sont imprimées en toutes lettres en regard de leurs *parodies sacrées*.

Traductions. L'infatigable abbé de Marolles donna deux traductions de Martial, l'une en prose, 1655, 2 vol. in-8° ; l'autre en vers (1671, in-8° ; 1675, in-4°) ; toutes deux sont bien mauvaises, celle en vers surtout. Elles sont accompagnées de notes où s'étale parfois une érudition indigeste ; rien n'est plus ridicule que les étranges locutions dont le digne abbé fait parfois usage pour faire passer en français les dégoûtantes images sur lesquelles s'arrête volontiers l'imagination dépravée de Martial. Il se permet parfois des anachronismes et des digressions bizarres ; il lui arrive de faire parler le poëte latin d'un preneur de petun (*tabac*) et de placer dans une de ses notes la nomenclature de tous les fromages fabriqués en France. Le travail de E.-T. Simon, publié en 1819, 3 vol. in-8°, est fort médiocre ; il est accompagné du texte latin et de notes de peu de mérite ; mais on y a rassemblé les imitations faites par des poëtes français de bien des épigrammes de Martial, et cette réunion n'est pas sans intérêt. On avait imprimé à *Paphos* (Paris, en 1807) une traduction, publiée par le libraire Volland et qui lui est attribuée. Deux opuscules intitulés : *Essai sur Martial*, l'an de Rome, 2569 (Lyon, 1816), renferment des imitations en vers dues à A. Pericaud et Breghot du Lut de quelques épigrammes du poëte latin ; ils n'ont été tirés qu'à un très-petit nombre d'exemplaires ainsi que l'essai et traduction en vers de 160 épigrammes par le baron de Pommereul (Ixelles, 1818).

La collection Panckoucke contient une traduction de Martial par MM. Verger, Dubois et Mangeart (Paris, 1834-1835, 4 vol. in-8°) ; les notes placées à la fin de chaque volume sont courtes et judicieuses. Trois volumes in-8°, publiés à Paris en 1842, renferment *toutes les épigrammes de Martial en latin et en français distribuées dans un ordre nouveau avec notes, éclaircissements et commentaires* par M. B*** (Beau). Les notes, fort étendues, sont curieuses, et la traduction aborde franchement les difficultés qu'oppose au texte la différence des mœurs contemporaines avec celles de la Rome des douze Césars.

La *Bibliothèque Latine*, publiée sous la direction de M. Désiré Nisard, renferme une traduction de Martial due à M. Ch. Nisard et accompagnée de notes de M. Breghot du Lut.

Divers littérateurs, entre autres Bayeux, La Chabeaussière, de Kerivalant, etc., ont laissé des traductions plus ou moins complètes de Martial, demeurées inédites. A la vente d'Éloi Johanneau, il s'est trouvé un manuscrit en 6 volumes in-folio contenant une version de Martial avec les meilleures imitations et un choix de notes. Le philologue auquel on devait ce travail avait publié, en 1835, un petit volume curieux : *Épigrammes contre Martial, ou les mille et une Drôleries, Sottises et Platitudes de ses traducteurs ainsi que les castrations qu'ils lui ont fait subir.*

Dès 1577 les Anglais furent en possession d'une traduction par Kindall d'un choix des épigrammes de Martial ; plus tard, Brown, Fletcher et quelques autres écrivains s'exercèrent de la même façon. Une traduction publiée en 1773, sous le pseudonyme de M. Scott, et celle de James Elphinstone, 1782, in-4°, n'ont aucune valeur. On estime le travail de William Hery (Londres, 1755, in-12, et dans le second volume des *Œuvres* de cet auteur, 1794, in-4°) ; il ne comprend aucune épigramme libre.

Les Allemands possèdent une traduction en vers de Martial par Zimmermann, Francfort, 1783, in-8°, et une autre de Willmann, Cologne, 1825. K.-W. Ramler a donné à Leipzig, 1787-1791, 5 vol. in-8°, le texte latin accompagné d'une version allemande.

G. B.

Pline, *Epist.*, III, 21. — Spartien, *Ælius Verus.* — Lampride, *Alexander Severus.* — Sidoine Apollinaire, *Carmina*, IX, 33. — La *Vie de Martial extraite surtout de ses écrits*, par Rader, a été réimprimée dans l'édition de Deux-Ponts, dans celle de Lemaire ; une notice est en tête de la traduction de Simon. — L. Crusius *Life of Martial*, dans les *Lives of the Roman Poets ;* Londres, 1726, t. II, p. 77, et dans la *Biographia classica ;* Londres, 1740, t. II, p. 305. — E. Burton, *Observations on the character and writings of Martial*, dans ses *Ancient Characters*, 1763, in-8°. — Fabricius, *Bibliotheca Latina*, t. II, p. 377. — Lessing, *Vermischte Schriften*, t. I, p. 193-281. — A. de Labouïsse, *Mélanges littéraires, ou lettres sur l'éducation, sur Martial*, etc.,

Paris, 1813. — Malte-Brun, *Martial considéré comme écrivain et comme peintre de mœurs* (insérée dans divers journaux, cette notice a paru dans les *Mélanges littéraires* de l'auteur et dans le tome III de la traduction de Simon). — Baehr, *Römische Litteratur*, p. 327. — *Martial and his times*, article du *Westminster Review*, avril 1853.

MARTIAL DE PARIS, plus connu sous le nom de **MARTIAL D'AUVERGNE,** poëte et prosateur français, né vers 1440, mort le 13 mai 1508 (1). Le mémorial parisien, ordinairement appelé la *Chronique scandaleuse*, s'exprime ainsi, à la date de 1466 : « Au dit an, ou moys de juing, que les fèves florissent et deviennent bonnes, advint que plusieurs hommes et femmes perdirent leur entendement, et mesmement à Paris il y eut, entre autres, un jeune homme, nommé Martial d'Auvergne, procureur en la cour de parlement et notaire au Chastellet de Paris, lequel, après que il eut esté marié trois semaines avec une des filles de M. Jacques Fournier, conseiller du roy en la dicte cour de parlement, perdit son entendement, en telle manière que le jour de monsieur Saint-Jehan-Baptiste (24 juin), environ 9 h. du matin, une telle frénaisie le print qu'il se jetta par la fenestre de sa chambre en la rue, et se rompit une cuysse et froissa tout le corps, et fut en grant dangier de mourir. Et depuis persévéra longtemps en sa dicte frénaisie, et après ce revint et fut en un bon sens (2). » Ces lignes nous apprennent à peu près tout ce qu'on sait sur la vie de ce personnage. Martial, selon toute apparence, était natif de *Paris*, et avait un frère plus jeune que lui. Mais sa famille provenait sans doute d'*Auvergne*. Aussi son père s'appelait-il *Martial d'Auvergne*, tandis que lui se dénomme dans ses écrits *Martial de Paris*, dit *d'Auvergne*. Cet éclaircissement très-simple a échappé jusque ici aux biographes ou bibliographes de ce poëte (3).

Praticien de Paris, Martial, à l'instar de plusieurs de ses confrères (maîtres et clercs) en la bazoche, cultivait l'histoire et la littérature. Son principal ouvrage a pour titre les *Vigilles de Charles VII a neuf psaumes et neuf leçons*. Le titre de cette composition est emprunté, comme *Les quinze Joies du mariage* (4), à la liturgie et à la forme, alors populaire de la poésie sacrée. Ce sont les *Vigiles des Morts*, chantées par le poëte, non plus en langue d'église, mais en vers français. Cet ouvrage fut composé pendant le cours du règne de Louis XI (1). Durant cet intervalle, la mémoire et les louanges de Charles VII, recueillies par des partisans fidèles, demeurèrent pour ainsi dire *à l'index* ou proscrites, à cause l'inimitié de Louis contre son père. Mais ces sentiments favorables au roi Charles éclatèrent en quelque sorte lorsque son petit-fils, Charles VIII, monta, en 1483, sur le trône. Les *Vigiles de Charles VII*, qui parurent seulement alors, marquèrent parmi les œuvres littéraires une espèce de réaction historique en faveur du règne de Charles VII, ainsi que des souvenirs et des traditions de ce règne (2). Ces vigiles, comme on sait, offrent une narration métrique des événements de cette période (1422-1461). Mais l'œuvre dont il s'agit ne présente pas, ainsi qu'on le croit généralement, un témoignage historique et original. Dans leur ensemble, les *Vigiles de Charles VII* ne sont autre chose que les chroniques de Jean Chartier et du hérault Berry, mises en vers. On y trouve toutefois, par exception, quelques particularités intéressantes et propres au narrateur. Quoi qu'il en soit, la forme poétique de ce récit contribua puissamment à le populariser. Les *Vigiles de Charles VII*, aussi bien que les autres ouvrages de Martial d'Auvergne, obtinrent un très-grand succès. Benoît de Court, qui vivait au seizième siècle, affirme que les *Vigiles* avaient été répétées et chantées même par le peuple des campagnes.

Les mots : « excusez l'acteur, qui est *nouveau* », ci-dessous reproduits (en note) sembleraient indiquer que Martial, lorsqu'il composa les *Vigiles*, en était à sa première production. Il existe cependant un manuscrit, plus ancien que

(1) Voici son épitaphe :

> Sous Jésus-Christ, *en bon sens pacifique*,
> Patiemment rendit son esprit
> En mai treize, ce jour-là sans réplique,
> Qu'on disoit lors mil cinq cent huit

(2) *Voy.* ci-dessus les mots soulignés dans son épitaphe.

(3) On lit dans les comptes de l'écurie de Charles Dauphin et régent, puis roi de France, sous le nom de Charles VII : « A *Marsal* (pour *Martial*) *d'Auvergne*, pour ung roncin (cheval) rouen sur fleur de pêcher, les crins et la queue noirs,... par quittance de lui faite le 22e jour de juillet 1422... » (Registre K, 53 f°, 121, direction générale des archives.) Ce marchand de chevaux, suivant la cour en 1422, pourrait avoir été le père de notre auteur. *Maître Martial d'Auvergne le jeune* était en février 1471 secrétaire de Jean Barton, évêque de Limoges. (*Documents inédits relatifs à l'histoire de France, mélanges*, publiés en 1841, in-4°, par M. Champollion-Figeac, tome Ier, p. 686.)

(4) Voy. l'article LA SALE (*André* DE). — On désignait ainsi au quinzième siècle le grand office des morts. Le *Journal de Paris* raconte que lors de la mort de Jean Sans Peur, assassiné en 1419, ses partisans firent célébrer en son honneur, dans toutes les églises de Paris et ailleurs, le *Subvenite des morts en Vigiles à neuf psaumes et neuf leçons* (Édition du *Panthéon*, page 640).

(1) Ainsi, l'auteur (t. I, p. 122 de l'édition Coustelier) parle du procès de la Pucelle,

> ....enchesné
> En la librairie de Notre-Dame
> De Paris ; et fut la donné
> Par l'évesque dont Dieu ait l'âme.

Cet évêque est Guillaume Chartier, mort en 1472; par conséquent ce passage a été écrit postérieurement à la date que nous venons de transcrire.

(2) Le manuscrit original des *Vigilles de Charles VII*, ou exemplaire de dédicace, se conserve au département des manuscrits de la Bibliothèque impériale, sous le n° 9677. Ce volume, magnifiquement exécuté, se termine par une miniature qui représente l'auteur offrant son livre au jeune roi Charles VIII Après la miniature, on lit cette rubrique finale. « *Expliciunt les Vigilles de la mort du feu roy Charles septiesme.. acheree à Chaltiau près Paris, la vigille Saint-Michel* (28 septembre), 1484. *Excusez l'acteur* (l'auteur), *qui est nouveau.* — *Martial de Paris*. Il en fut de même de l'ouvrage historique de Henri Baude. Voy. ce nom et la chronique de Jean Chartier, 1858, in-16, t. I, p. XL.

le manuscrit 9677, et qui contient une pièce de vers insérée sous le nom de notre poëte (1). Ce morceau, demeuré inconnu jusque ici aux auteurs de dictionnaires historiques, est intitulé : « Cy commance la *Danse des femmes*, laquelle composa maistre Marcial d'Auvergne. » Cette danse des femmes forme le *pendant* et le complément de la *Danse des hommes*. La composition de Martial paraît avoir été faite pour accompagner la seconde série des peintures qui s'appelaient dans leur ensemble la *Danse Macabre*, et qui décoraient au quinzième siècle l'enceinte intérieure du charnier des Innocents. On en jugera ainsi par les vers suivants, qui se trouvent à la fin de la *Danse des femmes :*

O vous, mes seigneurs et mes dames,
Qui contemplez celte peinture,
Plaise vous prier pour les âmes
De ceux qui sont en sépulture, etc.

Un autre ouvrage de Martial roule sur un sujet moins mélancolique, et ne fut pas moins goûté que les précédents. Les *Arrêts d'amour*, tel en est le titre, constituent un *jeu d'esprit*, tel que pouvait l'imaginer un procureur *bel-esprit* du quinzième siècle. Ce sont des sentences, rendues avec les formes du style judiciaire alors usitées au parlement de Paris, sur des causes galantes et fictives. Cet ouvrage continue la tradition d'un genre littéraire créé au douzième siècle, en France, par les célèbres *cours d'amour* (2).

Voici la liste des écrits de Martial de Paris ou d'Auvergne : *Vigiles de Charles VII;* manuscrit n° 9677, cité. *Imprimés :* 1° Paris, Pierre Le Caron, sans date, in-fol. gothique (vers 1492); 2° Paris, 1493, Jean Dupré, in-4°; 3° Robert Bouchier in-fol. (vers 1500); 4° Paris, sans lieu ni date, in-4° (Michel Lenoir, 1505); 5° et 6°, deux autres, après 1500; 7° la dernière édition a été publiée sous ce titre : *Les Poésies de Martial de Paris, dit d'Auvergne*, dans la collection des *Anciens Poëtes français ;* Paris, Urbain Coustelier, 1724, 2 vol. petit in-8°; — *Les Arrêts d'amour*. Édition princeps : (Paris, Michel Lenoir), petit in-4° gothique, sans lieu ni date (de 1489 à 1526); autre : Petit-Laurent; Paris, in-4°, Id., *ibidem*, (1491 à 1520). — Autres réimpressions sous divers titres : 1525, vers 1530, 1540, 1541, 1545, 1555, 1581, 1627; *Arresta amorum, cum erudita Benedicti Curtii Symphoriani explanatione;* Lugduni apud Gryphium, 1533, petit in-4°; réimprimé : 1538, 1544, 1546, 1555, 1566, 1587; Dernière édition : *Les Arrêts d'amour*, avec *L'Amant rendu cordelier en l'observance d'amours*, etc., accompagné de notes, glossaire, etc. (par Lenglet-Dufresnoy); Amsterdam et Paris, 1731, 2 tomes en 1 volume in-12; — *Les Louenges de la benoiste Vierge Marie* (office en vers français); manuscrit : vers 1490, très-richement exécuté; bibliothèque impériale, n° 7851, imprimés : 1re édition; Paris, Pierre Le Rouge, petit in-4° gothique, 1492, imitée du manuscrit. Réimpressions : 1493, 1494, 1498, 1509; — *L'Amant rendu cordelier en l'observance d'amours;* manuscrit, n° 9652 français, f° 187 (Bibl. imp.); imprimé : 1° Paris, Germain Vineaut, 1490, in-4° gothique; autres : 1492; — vers 1500 pet. in-4°. — sans lieu ni date pet. in-8°. — Autre id. (vers 1520). — Réimprimé une dernière fois (ci-dessus), en 1731. A. V.—V.

(1) Bibl. imp., *Célestins*, n° 47. Recueil de poésies diverses, écrit vers 1470.

(2) Voy. dans cette biographie le mot CHAPELAIN (*André*).

Bibliothèques de La Croix du Maine, du Verdier. — Niceron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres de la république des lettres*, 1729, in 12, t. 9, p. 171. — Joly, Commentaire sur Loisel, *Domaines du roi*. — Notice en tête des *Arrêts d'amour*, 1731. — Quicherat, *Procès de la Pucelle*, in-8°. — Brunet, *Manuel du Libraire*, 1843, in-8°, t. III, au mot *Martial*.

MARTIAL *de Brives* (DUMAS, en religion), poëte français, né vers la fin du seizième siècle, à Brives (Bas-Limousin), mort en 1656. Après avoir terminé ses études à Paris, il suivit un cours de droit à Toulouse, où son père était président au parlement. Il y connut le gardien des Capucins, et renonça à sa carrière pour entrer dans cet ordre. Il s'adonna d'abord à la prédication; mais, à cause de la faiblesse de sa santé, il rentra dans son monastère, où la poésie religieuse absorba ses loisirs. Avant de prendre le froc, il ne fut pas, ainsi qu'il nous l'apprend, insensible à des *beautés périssables :*

Ma muse, autrefois idolâtre,
De qui les vers ont adoré
Sur un visage coloré
Et le vermillon et le plâtre,
Exhale ton âme en sanglots...

Plus bas il ajoute :

Fais par de sérieux motifs
Devenir ta lyre sévère.
Au lieu du siècle et de ses fables
Que tes vers eurent pour sujet,
Parle des choses ineffables.

Ses poésies ont été recueillies par Dupuis, sous le titre d'*Œuvres poétiques et saintes*, Paris, 1655, et par le P. Zacharie (de Dijon), sous le titre de *Parnasse séraphique* et *Les derniers Soupirs de la muse de R. P. Martial de Brives, capucin;* Lyon, 1660, in-8° fig.; la 2e édition est la plus complète. Ces poésies se composent de paraphrases des psaumes, d'hymnes et d'antiennes, de diverses descriptions, de douze élégies sur les combats et les victoires de saint Alexis, d'anagrammes en sonnets, etc. Un dialogue est intitulé : « *Jugement de Notre-Seigneur Jésus-Christ, en faveur de Magdeleine*, contre sa sœur Marthe, à l'occasion de ces paroles : *Martha, Martha*, etc. » Le Christ est juge, Lazare est conseiller, Marthe accusatrice et Marie-Madeleine accusée. « C'est une vraie *capucinade*, dit Goujet. » M. AUDOIN.

Goujet, *Bibl. franç.*, XVII, p. 4 et suiv. — Vitrac, *Feuil. hebd. de Limoges*, 1779.

FIN DU TRENTE-TROISIÈME VOLUME.

2

